





Nº 07467

ŒUVRES COMPLÈTES
DE BUFFON

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

BUFFON

PRÉCÉDÉES

D'UNE ÉTUDE HISTORIQUE

ET D'UNE

INTRODUCTION SUR LES PROGRÈS DES SCIENCES NATURELLES

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU XIX^e SIÈCLE

PAR M. ERNEST FAIVRE

Docteur ès-sciences et docteur en médecine, professeur d'histoire naturelle

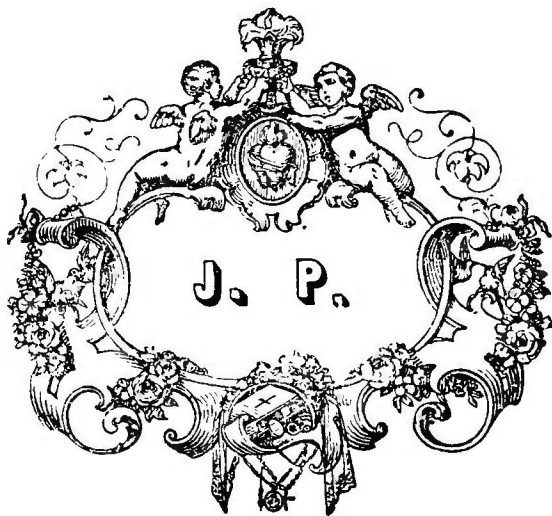
SUIVIES DES CLASSIFICATIONS

DE LINNÉ, DE CUVIER, ET DE CELLES PLUS RÉCENTES D'IS. GEOFFROY SAINT-HILAIRE,
DU PRINCE CH. BONAPARTE, ETC.

NOUVELLE ÉDITION

ILLUSTRÉE DE MAGNIFIQUES GRAVURES SUR ACIER.

TOME SEPTIÈME



PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE GÉNÉRALE DE FRANCE

7, RUE BONAPARTE, 7.

HISTOIRE NATURELLE

DES ANIMAUX GARNASSIERS

(SUITE.)

LE MUSCARDIN (1).

MYOXUS AVELLANARIUS. — GMEL.

Le muscardin est le moins laid de tous les rats ; il a les yeux brillants, la queue touffue et le poil d'une couleur distinguée ; il est plus blond que roux ; il n'habite jamais dans les maisons, rarement dans les jardins, et se trouve comme le loir plus souvent dans les bois, où il se retire dans les vieux arbres creux. L'espèce n'en est pas, à beaucoup près, aussi nombreuse que celle du léroty ; on trouve le muscardin presque toujours seul dans son trou, et nous avons eu beaucoup de peine à nous en procurer quelques-uns : cependant il paraît qu'il est assez commun en Italie ; que même il se trouve dans les climats du Nord, puisque M. Linnæus l'a compris dans la liste qu'il a donnée des animaux de Suède : et en même temps il semble qu'il ne se trouve point en Angleterre, car M. Ray, qui l'avait vu en Italie, dit que le petit *rat dormeur* qui se trouve en Angleterre n'est pas roux sur le dos comme celui d'Italie, et qu'il pourrait bien être d'une autre espèce. En France il est le même qu'en Italie ; et nous avons trouvé qu'Aldrovande l'avait bien indiqué ; mais cet auteur ajoute qu'il y en a deux espèces en Italie, l'une rare dont l'animal a l'odeur du musc, l'autre commune dont l'animal n'a point d'odeur ; et qu'à Bologne on les appelle tous deux *muscardins*, à cause de leur ressemblance tant par la figure que par la grosseur. Nous ne connaissons que l'une de ces espèces, et

(1) Muscardin, de son nom italien *moscardino* ; on l'appelle aussi *ratdor* ou *ratdort* en Bourgogne ; en anglais *dormouse*, or *sleepcr*.

c'est la seconde ; car notre muscardin n'a point d'odeur, ni bonne ni mauvaise. Il manque, comme le lérot, des feuillets graisseux qui enveloppent les intestins dans le loir : aussi ne devient-il pas si gras, et, quoiqu'il n'ait point de mauvaise odeur, il n'est pas bon à manger.

Le muscardin s'engourdit par le froid, et se met en boule comme le loir et le lérot ; il se ranime, comme eux, dans les temps doux, et fait aussi provision de noisettes et d'autres fruits secs. Il fait son nid sur les arbres, comme l'écureuil ; mais il le place ordinairement plus bas, entre les branches de noisetier, dans un buisson, etc. Le nid est fait d'herbes entrelacées : il a environ six pouces de diamètre, et n'est ouvert que par le haut. Bien des gens de la campagne m'ont assuré qu'ils avaient trouvé de ces nids dans des bois-taillis, dans des haies, qu'ils sont environnés de feuilles et de mousse, et que, dans chaque nid, il y avait trois ou quatre petits. Ils abandonnent le nid dès qu'ils sont grands, et cherchent à se gîter dans le creux ou sous le tronc des vieux arbres ; et c'est là qu'ils reposent, qu'ils font leur provision, et qu'ils s'engourdissent.

LE SURMULOT.

MUS DECUMANUS. — PALL.

Nous donnons le nom de *surmulot* à une nouvelle espèce de mulot, qui n'est connue que depuis quelques années. Aucun naturaliste n'a parlé de cet animal, à l'exception de M. Brisson qui, le comprenant dans le genre des rats, l'a appelé *rat des bois*. Mais, comme il diffère autant du rat que le mulot ou la souris, qui ont leurs noms propres, il doit aussi avoir un nom particulier, *surmulot*, comme qui dirait gros, grand mulot, auquel, en effet, il ressemble plus qu'au rat par la couleur et par les habitudes naturelles. Le surmulot est plus fort et plus méchant que le rat ; il a le poil roux, la queue extrêmement longue et sans poil, l'épine du dos arquée comme l'écureuil, et le corps beaucoup plus épais, des moustaches comme le chat. Ce n'est que depuis environ trente ans que cette espèce est répandue dans les environs de Paris. L'on ne sait d'où ces animaux sont venus, mais ils ont prodigieusement multiplié ; et l'on n'en sera pas étonné, lorsqu'on saura qu'ils produisent ordinairement douze ou quinze petits, souvent seize, dix-sept, dix-huit, et même jusqu'à dix-neuf. Les endroits où ils ont paru pour la première fois, et où ils se sont bientôt fait remarquer par leurs dégâts, sont Chantilly, Marly-la-Ville et Versailles. M. Le Roi, inspecteur du parc, a eu la bonté de nous en envoyer une grande quantité, vivants et morts ; il nous a même communiqué les remarques qu'il a faites sur une nouvelle espèce. Les mâles sont plus gros, plus hardis et plus méchants que les femelles ; lorsqu'on les poursuit et qu'on veut les saisir, ils se retournent

et mordent le bâton ou la main qui les frappe : leur morsure est non-seulement cruelle, mais dangereuse ; elle est promptement suivie d'une enflure assez considérable, et la plaie, quoique petite, est longtemps à se fermer. Ils produisent trois fois par an : ainsi deux individus de cette espèce en font tout au moins trois douzaines en un an. Les mères préparent un lit à leurs petits. Comme il y en avait quelques-unes de pleines, dans le nombre de celles qu'on nous avait envoyées vivantes, et que nous les gardions dans des cages, nous avons vu les femelles, deux ou trois jours avant que de mettre bas, ronger la planche de la cage, en faire de petits copeaux en quantité, les disposer, les étendre et ensuite les faire servir de lit à leurs petits.

Les surmulots ont quelques qualités naturelles qui semblent les rapprocher des rats d'eau : quoiqu'ils s'établissent partout, ils paraissent préférer le bord des eaux ; les chiens les chassent comme ils chassent les rats d'eau, c'est-à-dire avec un acharnement qui tient de la fureur. Lorsqu'ils se sentent poursuivis et qu'ils ont le choix de se jeter à l'eau ou de se fourrer dans un buisson d'épines, à égale distance, ils choisissent l'eau, y entrent sans crainte et nagent avec une merveilleuse facilité. Cela arrive surtout lorsqu'ils ne peuvent regagner leurs terriers ; car ils se creusent, comme les mulots, des retraites sous terre, ou bien ils se gîtent dans celles des lapins. On peut, avec les furets, prendre les surmulots dans leurs terriers ; ils les poursuivent comme les lapins, et semblent même les chercher avec plus d'ardeur.

Ces animaux passent l'été dans la campagne ; et, quoiqu'ils se nourrissent principalement de fruits et de grains, ils ne laissent pas d'être aussi très-carnassiers : ils mangent les lapereaux, les perdreaux, la jeune volaille ; et, quand ils entrent dans un poulailler, ils font comme le putois, ils en égorgent beaucoup plus qu'ils ne peuvent en manger. Vers le mois de novembre, les mères, les petits et tous les jeunes surmulots quittent la campagne, et vont en troupes dans les granges, où ils font un dégât infini ; il hachent la paille, consomment beaucoup de grain, et infectent le tout de leur ordure. Les vieux mâles restent à la campagne ; chacun d'eux habite seul dans son trou : ils y font, comme les mulots, provision, pendant l'automne, de glands, de faînes, etc. ; ils le remplissent jusqu'au bord, et demeurent eux-mêmes au fond du trou. Ils ne s'y engourdissent pas comme les loirs ; ils en sortent en hiver, surtout dans les beaux jours. Ceux qui vivent dans les granges en chassent les souris et les rats : l'on a même remarqué, depuis que les surmulots se sont si fort multipliés aux environs de Paris, que les rats y sont beaucoup moins communs qu'ils ne l'étaient autrefois.

LA MARMOTTE (1).

ARCTOMYS MARMOTA. — GMEI.

De tous les auteurs modernes qui ont écrit sur l'histoire naturelle, Gesner est celui qui, pour le détail, a le plus avancé la science; il joignait à une grande érudition un sens droit et des vues saines. Aldrovande n'est guère que son commentateur, et les naturalistes de moindre nom ne sont que ses copistes. Nous n'hésiterons pas à emprunter de lui des faits au sujet des marmottes, animaux de son pays (2), qu'il connaissait mieux que nous, quoique nous en ayons nourri comme lui quelques-unes à la maison. Ce que nous avons observé se trouvant d'accord avec ce qu'il en dit, nous ne doutons pas que ce qu'il a observé de plus ne soit également vrai.

La marmotte, prise jeune, s'apprivoise plus qu'aucun animal sauvage, et presque autant que nos animaux domestiques; elle apprend aisément à saisir un bâton, à gesticuler, à danser, à obéir en tout à la voix de son maître. Elle est, comme le chat, antipathique avec le chien : lorsqu'elle commence à être familière dans la maison, et qu'elle se croit appuyée par son maître, elle attaque et mord en sa présence les chiens les plus redoutables. Quoiqu'elle ne soit pas tout à fait aussi grande qu'un lièvre, elle est bien plus trapue, et joint beaucoup de force à beaucoup de souplesse. Elle a les quatre dents du devant des mâchoires assez longues et assez fortes pour blesser cruellement; cependant elle n'attaque que les chiens, et ne fait mal à personne, à moins qu'on ne l'irrite. Si l'on n'y prend pas garde, elle ronger les meubles, les étoffes, et perce même les bois lorsqu'elle est renfermée. Comme elle a les cuisses très-courtes, et les doigts des pieds faits à peu près comme ceux de l'ours, elle se tient souvent assise, et marche, comme lui, aisément sur ses pieds de derrière; elle porte à sa gueule ce qu'elle saisit avec ceux de devant, et mange debout comme l'écureuil : elle court assez vite en montant, mais assez lentement en plaine; elle grimpe sur les arbres; elle monte entre deux parois de rochers, entre deux murailles voisines; et c'est des marmottes, dit-on, que les savoyards ont appris à grimper pour ramoner les cheminées. Elles mangent de tout ce qu'on leur donne, de la viande, du pain, des fruits, des racines, des herbes potagères, des choux, des hannetons, des sauterelles, etc. ; mais elles sont plus avides de lait et de beurre que de tout autre aliment. Quoique moins enclines que le chat à dérober, elles cherchent à entrer dans les endroits où l'on renferme le lait, et elles le boivent en grande quantité en marmottant, c'est-à-dire en faisant, comme le chat, une espèce de murmure de

(1) En latin, *mus alpinus* Plinii; en italien, *murmont*, *marmota*, *marmontana*, et en quelques endroits d'Italie, *carosa*, selon Gesner; en Allemagne et en Suisse, *murmeltier*, *murmentle*, *mistbellerle*, selon Gesner; chez les Grisons, *montanella*, selon Gesner; en vieux français, *marmontain*, *marmontaine*, *mormotan*.

(2) Gesner était Suisse, et c'est un des hommes qui font le plus d'honneur à la nation.

contentement. Au reste, le lait est la seule liqueur qui leur plaise ; elles ne boivent que très-rarement de l'eau, et refusent le vin.

La marmotte tient un peu de l'ours et un peu du rat pour la forme du corps : ce n'est cependant pas l'*arctomys* ou le *rat-ours* des anciens, comme l'ont cru quelques auteurs, et entre autres Perrault. Elle a le nez, les lèvres et la forme de la tête comme le lièvre, les poils et les ongles du blaireau, les dents du castor, la moustache du chat, les yeux du loir, les pieds de l'ours, la queue courte, et les oreilles tronquées. La couleur de son poil sur le dos est d'un roux brun, plus ou moins foncé : ce poil est assez rude, mais celui du ventre est roussâtre, doux et touffu ; elle a la voix et le murmure d'un petit chien, lorsqu'elle joue ou quand on la caresse ; mais, lorsqu'on l'irrite ou qu'on l'effraie, elle fait entendre un sifflet si perçant et si aigu, qu'il blesse le tympan. Elle aime la propreté, et se met à l'écart, comme le chat, pour faire ses besoins ; mais elle a, comme le rat, surtout en été, une odeur forte qui la rend très-désagréable : en automne, elle est très-grasse. Outre un très-grand épiploon, elle a, comme le loir, deux feuilletts grassex fort épais : cependant elle n'est pas également grasse sur toutes les parties du corps ; le dos et les reins sont plus chargés que le reste d'une graisse ferme et solide, assez semblable à la chair des tétines du hœuf. Aussi la marmotte serait assez bonne à manger, si elle n'avait pas toujours un peu d'odeur, qu'on ne peut masquer que par des assaisonnements très-forts.

Cet animal, qui se plaît dans la région de la neige et des glaces, qu'on ne trouve que sur les plus hautes montagnes, est cependant sujet plus qu'un autre à s'engourdir par le froid. C'est ordinairement à la fin de septembre ou au commencement d'octobre qu'elle se recèle dans sa retraite, pour n'en sortir qu'au commencement d'avril. Cette retraite est faite avec précaution et meublée avec art : elle est d'abord d'une grande capacité, moins large que longue, et très-profonde ; au moyen de quoi elle peut contenir une ou plusieurs marmottes sans que l'air s'y corrompe. Leurs pieds et leurs ongles paraissent être faits pour fouiller la terre, et elles la creusent en effet avec une merveilleuse célérité ; elles jettent au dehors, derrière elles, les déblais de leur excavation : ce n'est pas un trou, un boyau droit ou tortueux ; c'est une espèce de galerie faite en forme d'Y grec, dont les deux branches ont chacune une ouverture, et aboutissent toutes deux à un cul-de-sac qui est le lieu du séjour. Comme le tout est pratiqué sur le penchant de la montagne, il n'y a que le cul-de-sac qui soit de niveau, la branche inférieure de l'Y grec est en pente au-dessous du cul-de-sac ; et c'est dans cette partie, la plus basse du domicile, qu'elles font leurs excréments, dont l'humidité s'écoule aisément au dehors ; la branche supérieure de l'Y grec est aussi un peu en pente, et plus élevée que tout le reste ; c'est par là qu'elles entrent et qu'elles sortent. Le lieu du séjour est non-seulement jonché, mais tapissé fort épais de mousse et de foin ; elles en font ample provision pendant l'été : on assure même que cela se fait à frais ou travaux communs ; que les unes coupent les herbes les plus fines, que d'autres les ramassent, et que tour à tour elles servent de voiture pour les transporter au gîte : l'une, dit-

on, se couche sur le dos, se laisse charger de foin, étend ses pattes en haut pour servir de ridelle, et ensuite se laisse traîner par les autres, qui la tirent par la queue, et prennent garde en même temps que la voiture ne verse. C'est, à ce qu'on prétend, par ce frottement trop souvent réitéré, qu'elles ont presque toutes le poil rongé sur le dos. On pourrait cependant en donner une autre raison ; c'est qu'habitent sous la terre, et s'occupant sans cesse à la creuser, cela suffit pour leur peler le dos. Quoi qu'il en soit, il est sûr qu'elles demeurent ensemble, et qu'elles travaillent en commun à leur habitation : elles y passent les trois quarts de leur vie ; elles s'y retirent pendant l'orage, pendant la pluie, ou dès qu'il y a quelque danger ; elles n'en sortent même que dans les plus beaux jours, et ne s'en éloignent guère : l'une fait le guet, assise sur une roche élevée, tandis que les autres s'amuse à jouer sur le gazon, ou s'occupent à le couper pour en faire du foin ; et lorsque celle qui fait sentinelle aperçoit un homme, un aigle, un chien, etc., elle avertit les autres par un coup de sifflet, et ne rentre elle-même que la dernière.

Elles ne font pas de provisions pour l'hiver ; il semble qu'elles devinent qu'elles seraient inutiles ; mais lorsqu'elles sentent les premières approches de la saison qui doit les engourdir, elles travaillent à fermer les deux portes de leur domicile, et elles le font avec tant de soin et de solidité, qu'il est plus aisé d'ouvrir la terre partout ailleurs que dans l'endroit qu'elles ont muré. Elles sont alors très-grasses ; il y en a qui pèsent jusqu'à vingt livres : elles le sont encore trois mois après ; mais peu à peu leur embonpoint diminue, et elles sont maigres sur la fin de l'hiver. Lorsqu'on découvre leur retraite, on les trouve resserrées en boule et fourrées dans le foin ; on les emporte tout engourdies ; on peut même les tuer sans qu'elles paraissent le sentir : on choisit les plus grasses pour les manger, et les plus jeunes pour les apprivoiser. Une chaleur graduée les ranime comme les loirs ; et celles qu'on nourrit à la maison, en les tenant dans des lieux chauds, ne s'engourdissent pas, et sont même aussi vives que dans les autres temps. Nous ne répéterons pas, au sujet de l'engourdissement de la marmotte, ce que nous avons dit à l'article du loir : le refroidissement du sang en est la seule cause ; et l'on avait observé avant nous que dans cet état de torpeur la circulation était très-lente aussi bien que toutes les sécrétions, et que leur sang n'étant pas renouvelé par un chyle nouveau, était sans aucune sérosité. Au reste, il n'est pas sûr qu'elles soient toujours et constamment engourdies pendant sept ou huit mois, comme presque tous les auteurs le prétendent. Leurs terriers sont profonds, elles y demeurent en nombre ; il doit donc s'y conserver de la chaleur dans les premiers temps, et elles y peuvent manger de l'herbe qu'elles y ont amassée. M. Altmann dit même, dans son *Traité sur les animaux de Suisse*, que les chasseurs laissent les marmottes trois semaines ou un mois dans leur caveau avant que d'aller troubler leur repos ; qu'ils ont soin de ne point creuser lorsqu'il fait un temps doux, ou qu'il souffle un vent chaud ; que sans ces précautions les marmottes se réveillent et creusent plus avant ; mais qu'en ouvrant leurs retraites dans le temps des grands froids, on les trouve tellement assoupies, qu'on les emporte facilement. On peut donc dire qu'à tous égards

elles sont comme les loirs, et que si elles sont engourdies plus longtemps, c'est qu'elles habitent un climat où l'hiver est plus long.

Ces animaux ne produisent qu'une fois l'an; les portées ordinaires ne sont que de trois ou quatre petits: leur accroissement est prompt, et la durée de leur vie n'est que de neuf ou dix ans: aussi l'espèce n'en est ni nombreuse, ni bien répandue. Les Grecs ne la connaissaient pas, ou du moins ils n'en ont fait aucune mention. Chez les Latins, Pline est le premier qui l'ait indiquée sous le nom de *mus alpinus*, rat des Alpes; et en effet, quoiqu'il y ait dans les Alpes plusieurs autres espèces de rats, aucune n'est plus remarquable que la marmotte, aucune n'habite comme elle les sommets des plus hautes montagnes: les autres se tiennent dans les vallons, ou bien sur la croupe des collines et des premières montagnes; mais il n'y en a point qui monte aussi haut que la marmotte. D'ailleurs elle ne descend jamais des hauteurs, et paraît être particulièrement attachée à la chaîne des Alpes, où elle semble choisir l'exposition du midi et du levant, de préférence à celle du nord ou du couchant. Cependant il s'en trouve dans les Apennins, dans les Pyrénées et dans les plus hautes montagnes de l'Allemagne. Le *bobak* de Pologne, auquel M. Brisson, et, d'après lui, MM. Arnault de Nobleville et Salerne ont donné le nom de *marmotte*, diffère de cet animal non-seulement par les couleurs du poil, mais aussi par le nombre des doigts; car il a cinq doigts aux pieds de devant: l'ongle du pouce paraît au dehors de la peau, et l'on trouve au dedans les deux phalanges de ce cinquième doigt, qui manque en entier dans la marmotte. Ainsi le *bobak* ou marmotte de Pologne, le *monax* ou marmotte de Canada, le *cavia* ou marmotte de Bahama, et le *cricket* ou marmotte de Strasbourg, sont tous les quatre des espèces différentes de la marmotte des Alpes.

LE MONAX.

ARCTOMYS MONAX. — GMEL.

Cette espèce de marmotte me paraît différer des autres marmottes, en ce qu'elle n'a que quatre doigts aux pieds de devant, tandis que la marmotte des Alpes et le bobak ou marmotte de Pologne en ont cinq comme aux pieds de derrière. Il y a aussi quelque différence dans la forme de la tête, qui est beaucoup moins couverte de poil. La queue est plus longue et moins fournie dans le monax que dans notre marmotte, en sorte qu'on doit regarder cet animal du Canada comme une espèce voisine, plutôt que comme une simple variété de la marmotte des Alpes. Je présume qu'on peut rapporter à cette espèce l'animal dont parle le baron de la Hontan, et qu'il nomme *siffleur*. Il dit qu'il se trouve dans les pays septentrionaux du Canada; qu'il approche du lièvre pour la grosseur, mais qu'il est plus court de corps; que la peau en est fort estimée, et qu'on ne recherche cet animal que pour cela, parce que la chair n'en est pas bonne à manger. Il ajoute que les Canadiens

appellent ces animaux *siffleurs*, parce qu'ils sifflent en effet à l'entrée de leurs tanières lorsque le temps est beau. Il dit avoir entendu lui-même ce sifflet à diverses reprises. On sait que nos marmottes des Alpes sifflent de même et d'un ton très-aigu.

MARMOTTE DE KAMTSCHATKA.

Les voyageurs russes ont trouvé dans les terres du Kamtschatka un animal qu'ils ont appelé *marmotte*, mais dont ils ne donnent qu'une très-légère indication : ils disent seulement que sa peau ressemble de loin, par ses bigarrures, au plumage varié d'un bel oiseau ; que cet animal se sert, comme l'écureuil, de ses pattes de devant pour manger, et qu'il se nourrit de racines, de baies et de noix de cèdre. Je dois observer que cette expression, *noix de cèdre*, présente une fausse idée ; car le vrai cèdre porte des cônes, et les autres arbres qu'on a désignés par le nom de *cèdres* même portent des baies.

LA MARMOTTE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE (1).

C'est encore à M. Allamand, savant naturaliste et professeur à Leyde, que nous devons la première connaissance de cet animal. M. Pallas l'a indiqué sous le nom de *cavia capensis*, et ensuite M. Vosmaër sous la dénomination de *marmotte bâtarde d'Afrique*. Tous deux en donnent la même figure tirée sur la même planche dont M. Allamand nous avait envoyé une gravure. Il marquait à ce sujet à M. Daubenton :

« Je vous envoie la figure d'une espèce de cabiai (je ne sais par quel autre nom le désigner) que j'ai reçue du cap de Bonne-Espérance. Il n'est pas tout à fait aussi bien représenté que je le désirais : mais comme j'ai cet animal empaillé dans mon cabinet, je vous l'enverrai par la première occasion, si vous souhaitez de le voir. »

Nous n'avons pas profité de cette offre très-obligeante de M. Allamand, parce que nous avons été informés peu de temps après qu'il était arrivé en Hollande un ou deux de ces animaux vivants, et que nous espérions que quelque naturaliste en ferait une bonne description. En effet, MM. Pallas et Vosmaër ont tous deux décrit cet animal, et je vais donner ici l'extrait de leurs observations.

« Cet animal, dit M. Vosmaër, est connu au cap de Bonne-Espérance sous le nom de *blaireau des rochers*, vraisemblablement parce qu'il fait son séjour entre les rochers et dans la terre, comme le blaireau, auquel néanmoins il ne ressemble point ; il ressemble plus à la marmotte, et cependant il en diffère... C'est Kolbe qui le premier a parlé de cet animal, et a dit qu'il ressemble mieux à une marmotte qu'à un blaireau. »

Nous adopterons donc la dénomination de *marmotte du Cap*, et nous la préférons

(1) Cet animal est le même que le daman.

à celle de *cavia du Cap*, parce que l'animal dont il est ici question est très-différent du *cavia* ou *cabiai* : 1° par le climat, le *cavia* étant de l'Amérique méridionale, tandis que celui-ci ne se trouve qu'en Afrique; 2° parce que le nom de *cavia* est un mot brésilien qui ne doit point être transporté au *cavia*, qui est le vrai *cabiai*, et au *cabiai-cobaïa*, qui est le cochon d'Inde; 3° enfin, parce que le *cabiai* est un animal qui n'habite que le bord des eaux, qui a des membranes entre les doigts des pieds, tandis que la marmotte du Cap n'habite que les rochers et les terres les plus sèches qu'elle peut creuser avec ses ongles.

« Le premier animal de cette espèce, dit M. Vosmaër, qui ait paru en Europe, a été envoyé à M. le prince d'Orange par M. Tulbagh, et on en conserve la dépouille dans le cabinet de ce prince. La couleur de ce premier animal diffère beaucoup de celle d'un autre qui est arrivé depuis; il était aussi fort jeune et très-petit. Celui que je vais décrire était un mâle, et il m'a été envoyé par M. Bergmeyer, d'Amsterdam... Le genre de vie de ces animaux, suivant les informations qui m'en ont été données, est fort triste, dormant souvent pendant la journée. Leur mouvement est lent, et s'exécute par bonds; mais, dans leur état de nature, peut-être est-il aussi vif que celui des lapins. Ils poussent fréquemment des cris de courte durée, mais aigus et perçants. »

Je remarquerai, en passant, que ce caractère rapproche encore cet animal de la marmotte; car on sait que nos marmottes des Alpes font souvent entendre un sifflet fort aigu.

« On nourrissait en Hollande cette espèce de marmotte du Cap, continue M. Vosmaër, avec du pain et diverses sortes d'herbes potagères. Il est fort vraisemblable que ces animaux ne portent pas longtemps leurs petits, qu'ils mettent bas souvent et en grand nombre. La forme de leurs pieds paraît aussi dénoter qu'ils sont propres à fouir la terre. Cet animal étant mort à Amsterdam, je le donnai à M. Pallas pour le disséquer.

» Il ressemble beaucoup pour la taille au lapin commun; mais il est plus gros et plus ramassé : le ventre est surtout fort gros. Les yeux sont beaux et médiocrement grands; les paupières ont en dessous et en dessus quelques petits poils courts et noirs, au-dessus desquels on en voit cinq ou six noirs, mais longs, qui sortent à peu près du coin de la paupière antérieure, et retournent en arrière vers la tête; il y a de pareilles moustaches sur la lèvre supérieure, vers le milieu du museau.

Le nez est sans poil, noir, et comme divisé par une fine couture qui descend jusque sur la lèvre; les narines paraissent comme un cordon rompu au milieu; sous le museau, vers le gosier et sur les joues, on voit quelques longs poils noirs plus ou moins longs, et tous plus roides que l'autre poil; des poils de même espèce sont semés de distance en distance sur tout le corps... Le palais de la bouche a huit cannelures ou sillons profonds; la langue est fort épaisse, passablement longue, garnie de petits mamelons, et ovale à son extrémité. La mâchoire supérieure a deux dents fort longues, saillantes au-devant du museau, et écartées

l'une de l'autre; elles ont la forme d'un triangle allongé et aplati : les dents de la mâchoire inférieure sont posées au-devant du museau; elles sont coupantes, fort serrées, et au nombre de quatre; elles sont assez longues, plates et larges... Les dents molaires sont assez grosses, quatre en haut et quatre en bas de chaque côté; on en pourrait compter une cinquième, plus petite que les autres... Cet animal a les jambes de devant fort courtes, et cachées à moitié sous la peau du corps : les pieds sont nus et ne présentent qu'une peau noire; ceux de devant ont quatre doigts, dont trois apparents, et celui du milieu le plus long; le quatrième, qui est au côté extérieur, est beaucoup plus court que les autres, et comme adhérent au troisième : le bout de ces doigts est armé d'onglets courts et ronds, attachés à la peau de la même façon que nos ongles. Les pieds de derrière ont trois doigts, dont il n'y a que celui du milieu qui ait un ongle courbe; le doigt extérieur est un peu plus court que les autres. L'animal saute sur ses pieds de derrière comme le lapin... Il n'y a pas le moindre indice de queue; l'anus se montre fort long, et le prépuce, en bourrelet rond, découvre un peu la verge. La couleur du poil est le gris ou le brun fauve, comme le poil des lièvres ou des lapins de garenne; il est plus foncé sur la tête et sur le dos, et il est blanchâtre sur la poitrine et sur le ventre. Il y a aussi une bande blanchâtre sur le cou, tout près des épaules : cette bande ne fait point un collier, mais se termine à la hauteur des jambes de devant; et en général le poil est doux et laineux. »

Nous ne donnerons pas ici la description des parties intérieures de cet animal; on la trouvera dans l'ouvrage de M. Pallas, qui a pour titre *Spicilegia zoologica*. Cet habile naturaliste l'a fait avec beaucoup de soin, et il faudrait la copier en entier pour ne rien perdre de ses observations.

Nous avons donné à cet animal le nom de *marmotte du Cap*, d'après Kolbe et Vosmaër, parce qu'en effet il a quelque ressemblance avec la marmotte. Cependant il n'est point du genre des marmottes, et n'en a pas les habitudes; mais M. Allamand nous a informé qu'on appelait *klipdas* ce même animal, auquel on donnait aussi le nom de *blaireau des rochers*. Nous l'avons fait dessiner de nouveau, d'après la figure qui nous a été envoyée par ce célèbre naturaliste, et nous avons adopté le nom de *klipdas*, parce qu'en effet il n'est ni du genre des marmottes ni de celui des blaireaux.

M. le comte de Mellin, que nous avons déjà eu occasion de citer avec éloge, m'a envoyé la gravure faite d'après le dessin qu'il a fait lui-même de cet animal vivant, et il a eu la bonté d'y ajouter plusieurs observations intéressantes sur ses habitudes naturelles. Voici l'extrait de la lettre qu'il m'a écrite à ce sujet :

« M. le comte de Buffon a donné l'histoire d'un petit animal auquel il donne le nom de *marmotte du cap de Bonne-Espérance*. Permettez-moi, monsieur le comte, de vous dire que cet animal n'a dans ses mœurs aucune ressemblance avec la marmotte. J'en ai reçu une femelle du cap de Bonne-Espérance, qui vit encore, et que j'ai donnée à ma sœur, la comtesse Borke, qui l'a présentement depuis quatre ans. Je l'ai peinte d'après nature, et j'ai l'honneur de vous envoyer une gravure faite

d'après cette peinture, et qui représente ce petit animal très au naturel. Celle qui est dans votre ouvrage, copiée de celle qui se trouve dans le *Spicilegia zoologica* de M. Pallas, est absolument manquée. Le genre de ces petits animaux n'est pas aussi triste que le prétend M. Vosmaër; tout au contraire, il est d'un naturel gai et dispos : cela dépend de la manière dont on le tient. Pendant les premières semaines que je l'avais, je le tins toujours attaché avec une ficelle à sa petite loge, et il passa la plus grande partie des jours et des nuits à dormir dans sa loge : et que pouvait-il faire de mieux pour supporter l'ennui de l'esclavage ? Mais depuis qu'on lui permet de courir en liberté par les chambres, il se montre tout autre ; il est non-seulement très-appivoisé, mais même susceptible d'attachement. Il se plaît à être sur les genoux de sa maîtresse ; il la distingue des autres au point que, quand il est enfermé dans une chambre et qu'il l'entend venir, il reconnaît sa marche, il s'approche de la porte, se met aux écoutes, et si elle s'en retourne sans entrer chez lui, il s'en retourne tristement et à pas lents. Quand on l'appelle, il répond par un petit cri point désagréable, et vient promptement vers la personne qui le demande. Il saute très-légalement et avec beaucoup de précision. Il est frieux, et cherche de préférence à se coucher tout en haut du poêle, sur lequel il saute en deux sauts. Il ne grimpe pas ; mais il saute aussi légèrement que les chats, sans jamais rien renverser. Il aime à être tout à côté du feu ; et comme le poêle de la chambre est ce que nous nommons un *windofen* qu'on chauffe par une espèce de cheminée pratiquée dans le poêle, et qu'on ferme d'une porte de fer, il est déjà arrivé qu'il s'est glissé dans le poêle pendant que le bois y brûlait ; et comme on avait fermé la porte sur lui, ne sachant pas qu'il y était, il souffrit une chaleur bien violente pendant quelques minutes, jusqu'à ce qu'il mit le nez à la petite porte de fer qui est pratiquée dans la grande porte, et qu'on y avait laissée ouverte pour y faire entrer l'air, sur quoi on le fit sortir promptement. Quoiqu'il se fût brûlé le poil des deux côtés, cet accident ne l'a pas rendu prévoyant, et il recherche encore toujours à être bien près du feu. Ce petit animal est extrêmement propre, au point qu'on l'a accoutumé à se servir d'un pot pour y faire ses ordures et y lâcher son eau. On remarqua que, pour se vider, il lui fallait un lieu commode et une attitude particulière ; car alors il se dresse sur les pattes de derrière, en les appuyant contre un mur ou quelque chose de stable qui ne recule pas sous lui, et il pose les pieds de devant sur un bâton ou quelque chose d'élevé, en léchant sa bouche avec sa langue pendant tout le temps que l'opération dure. On dirait qu'il se décharge avec peine ; et pour profiter de l'inclination qu'il a pour la propreté, on lui a préparé un lieu commode, une espèce de chaise percée dont il se sert toujours.

» Il se nourrit d'herbes, de fruits, de patates, qu'il aime beaucoup crues et cuites, et même il mange du bœuf fumé ; mais il ne mange que de cette viande, et jamais de la crue ni d'autres viandes. Apparemment que, pendant son transport par mer, on lui a fait connaître cette nourriture, qui doit cependant être souvent variée ; car il se lasse bientôt et perd l'appétit lorsqu'on lui donne la même pen-

dant plusieurs jours : alors il passe une journée entière sans manger, mais le lendemain il répare le temps perdu. Il mange la mousse et l'écorce du chêne, et sait se glisser adroitement jusqu'au fond de la caisse à bois pour l'enlever des bûches qui en sont encore couvertes. Il ne boit pas ordinairement, et ce n'est que lorsqu'il a mangé du bœuf salé qu'on l'a vu boire fréquemment. Il se frotte dans le sable comme les oiseaux pulvérateurs, pour se défaire de la vermine qui l'incommode, et ce n'est pas en se vautrant comme les chiens, les renards, mais d'une manière tout étrangère à tout autre quadrupède, et exactement comme le faisan ou la perdrix. Il est toujours très-dispos pendant tout le cours de l'année, et il me paraît être trop éveillé pour imaginer qu'il puisse passer une partie de l'hiver dans un état de torpeur comme la marmotte ou le loir. Je ne vois pas non plus qu'il puisse se creuser un terrier comme les marmottes ou les blaireaux, n'ayant ni des ongles crochus aux doigts, ni ceux-ci assez forts pour un travail aussi rude; il ne peut que se glisser dans les crevasses des rochers pour y établir sa demeure et pour échapper aux oiseaux de proie, qu'il craint beaucoup: du moins chaque corneille que le nôtre voit voler lorsqu'il est assis sur la fenêtre, place favorite pour lui, l'alarme; il se précipite d'abord et court se cacher dans sa loge, d'où il ne sort que longtemps après lorsqu'il imagine le danger passé. Il ne mord pas violemment; et quoiqu'il en fasse des tentatives lorsqu'on l'irrite, il ne peut guère se défendre à coups de dents, pas même contre le petit épagneul de sa maîtresse, qui, jaloux des faveurs qu'on lui prodigue, prend quelquefois querelle avec lui. Il ne trouve probablement, en état de liberté, son salut que dans la fuite et dans la célérité de ses sauts, talents très-utiles pour ce petit animal, qui, selon le rapport des voyageurs, habite les rochers du sud de l'Afrique. Quoiqu'il engraisse beaucoup lorsqu'on le tient enfermé ou à l'attache, il ne prend guère plus d'embonpoint qu'un autre animal bien nourri, dès qu'on lui donne une pleine liberté de courir et de se donner de l'exercice. »

LE BOBAK (1), ET LES AUTRES MARMOTTES.

ARCTOMYS BOBAK. — GM.

L'on a donné le nom de *marmotte de Strasbourg* au hamster, et celui de *marmotte de Pologne* au bobak; mais autant il est certain que le hamster n'est point une marmotte, autant il est probable que le bobak en est une; car il ne diffère de la marmotte des Alpes que par les couleurs du poil; il est d'un gris moins brun ou d'un jaune plus pâle; il a aussi une espèce de pouce, ou plutôt un ongle, aux pieds de devant, au lieu que la marmotte n'a que quatre doigts à ses pieds, et que le pouce lui manque. Du reste, elle lui ressemble en tout; ce qui peut faire présumer que

(1) Nom de cet animal en Pologne, et que nous avons adopté.

ces deux animaux ne forment pas deux espèces distinctes et séparées. Il en est de même du monax (1) ou marmotte de Canada, que quelques voyageurs ont appelé *siffleur*; il ne paraît différer de la marmotte que par la queue, qu'il a plus longue et plus garnie de poils. Le monax du Canada, le bobak de Pologne et la marmotte des Alpes pourraient donc n'être tous trois que le même animal, qui, par la différence des climats, aurait subi les variétés que nous venons d'indiquer. Comme cette espèce habite de préférence la région la plus haute et la plus froide des montagnes; comme on la trouve en Pologne, en Russie et dans les autres parties du nord de l'Europe, il n'est pas étonnant qu'elle se retrouve au Canada, où seulement elle est plus petite qu'en Europe (2) : et cela ne lui est pas particulier; car tous les animaux qui sont communs aux deux continents sont plus petits dans le nouveau que dans l'ancien.

L'animal de Sibérie que les Russes appellent *jevraschka*, est une espèce de marmotte encore plus petite que le monax du Canada. Cette petite marmotte a la tête ronde et le museau écrasé : on ne lui voit point d'oreilles; et l'on ne peut même découvrir l'ouverture du conduit auditif qu'en détournant le poil qui le couvre. La longueur du corps, y compris la tête, est tout au plus d'un pied : la queue n'a guère que trois pouces; elle est presque ronde auprès du corps, et ensuite elle s'aplatit, et son extrémité paraît tronquée. Le corps de cet animal est assez épais; le poil est fauve, mêlé de gris, et celui de l'extrémité de la queue est presque noir. Les jambes sont courtes; celles de derrière sont seulement plus longues que celles de devant. Les pieds de derrière ont cinq doigts et cinq ongles noirs et un peu courbés; ceux de devant n'en ont que quatre. Lorsqu'on irrite ces animaux, ou seulement qu'on veut les prendre, ils mordent violemment, et font un cri aigu comme la marmotte : quand on leur donne à manger, ils se tiennent assis, et portent à leur gueule avec les pieds de devant. Ils se reerchent au printemps, et produisent en été; les portées ordinaires sont de cinq ou six; ils se font des terriers où ils passent l'hiver, et où la femelle met bas et allaite ses petits. Quoiqu'ils aient beaucoup de ressemblance et d'habitudes communes avec la marmotte, il paraît néanmoins qu'ils sont d'une espèce réellement différente; car dans les mêmes lieux, en Sibérie, il se trouve de vraies marmottes de l'espèce de celles de Pologne ou des Alpes, et que les Sibériens appellent *surok*; et l'on n'a pas remarqué que ces deux espèces se mêlent, ni qu'il y ait entre elles aucune race intermédiaire.

(1) Voyez la figure et la description du monax dans *l'Histoire des oiseaux* d'Edwards, p. 404.

(2) La marmotte des Alpes et celle de Pologne (bobak) ont un pied et demi depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue. Le monax, ou marmotte de Canada, n'a que quatorze ou quinze pouces de longueur.

LA CHAUVÉ-SOURIS (1).

VESPERTILIO MURINUS. — I.

Quoique tout soit également parfait en soi, puisque tout est sorti des mains du Créateur, il est cependant, relativement à nous, des êtres accomplis, et d'autres qui semblent être imparfaits ou difformes. Les premiers sont ceux dont la figure nous paraît agréable et complète, parce que toutes les parties sont bien ensemble, que le corps et les membres sont proportionnés, les mouvements assortis, toutes les fonctions faciles et naturelles. Les autres, qui nous paraissent hideux, sont ceux dont les qualités nous sont nuisibles, ceux dont la nature commune, et dont la forme est trop différente des formes ordinaires desquelles nous avons reçu les premières sensations et tiré les idées qui nous servent de modèle pour juger. Une tête humaine sur un cou de cheval, le corps couvert de plumes et terminé par une queue de poisson, n'offrent un tableau d'une énorme difformité que parce qu'on y réunit ce que la nature a de plus éloigné. Un animal qui, comme la chauve-souris, est à demi quadrupède, à demi volatile, et qui n'est en tout ni l'un ni l'autre, est, pour ainsi dire, un être monstre, en ce que, réunissant les attributs de deux genres si différents, il ne ressemble à aucun des modèles que nous offrent les grandes classes de la nature : il n'est qu'imparfaitement quadrupède, et il est encore plus imparfaitement oiseau. Un quadrupède doit avoir quatre pieds, un oiseau a des plumes et des ailes; dans la chauve-souris les pieds de devant ne sont ni des pieds ni des ailes, quoiqu'elle s'en serve pour voler, et qu'elle puisse aussi s'en servir pour se traîner. Ce sont en effet des extrémités difformes, dont les os sont monstrueusement allongés et réunis par une membrane qui n'est couverte ni de plumes, ni même de poil, comme le reste du corps : ce sont des espèces d'ailerons, ou, si l'on veut, des pattes ailées, où l'on ne voit que l'ongle d'un pouce court, et dont les quatre autres doigts très-longs ne peuvent agir qu'ensemble, et n'ont point de mouvements propres ni de fonctions séparées; ce sont des espèces de mains dix fois plus grandes que les pieds, et en tout quatre fois plus longues que le corps entier de l'animal; ce sont, en un mot, des parties qui ont plutôt l'air d'un caprice que d'une production régulière. Cette membrane couvre les bras, forme les ailes ou les mains de l'animal, se réunit à la peau de son corps, et enveloppe en même temps ses jambes, et même sa queue, qui, par cette jonction bizarre, devient, pour ainsi dire, l'un de ses doigts. Ajoutez à ces disparates et à ces disproportions du corps et des membres les difformités de la tête, qui souvent sont encore plus grandes : car, dans quelques espèces, le nez est à peine visible, les

(1) En grec, νυκτερίς; en latin, *vespertilio*; en italien, *nottola*, *notula*, *barbastello*, *vilpistrello*, *pipistrello*, *spartegliono*; en allemand, *fledermaus*; en anglais, *bat*, *fluttermouse*.

yeux sont enfoncés tout près de la conque de l'oreille, et se confondent avec les joues; dans d'autres, les oreilles sont aussi longues que le corps, ou bien la face est tortillée en forme de fer à cheval, et le nez recouvert par une espèce de crête; la plupart ont la tête surmontée par quatre oreillons : toutes ont les yeux petits, obscurs et couverts, le nez ou plutôt les naseaux informes, la gueule fendue de l'une à l'autre oreille; toutes aussi cherchent à se cacher, fuient la lumière, n'habitent que les lieux ténébreux, n'en sortent que la nuit, y rentrent au point du jour pour y demeurer collées contre les murs. Leur mouvement dans l'air est moins un vol qu'une espèce de voltigement incertain, qu'elles semblent n'exécuter que par effort et d'une manière gauche : elles s'élèvent de terre avec peine; elles ne volent jamais à une grande hauteur; elles ne peuvent qu'imparfaitement précipiter, ralentir ou même diriger leur vol : il n'est ni très-rapide ni bien direct; il se fait par des vibrations brusques dans une direction oblique et tortueuse : elles ne laissent pas de saisir en passant les moucherons, les cousins, et surtout les papillons phalènes qui ne volent que la nuit; elles les avalent, pour ainsi dire, tout entiers, et l'on voit dans leurs excréments les débris des ailes et des autres parties sèches qui ne peuvent se digérer. Étant un jour descendu dans les grottes d'Arcy pour en examiner les stalactites, je fus surpris de trouver sur un terrain tout couvert d'albâtre, et dans un lieu si ténébreux et si profond, une espèce de terre qui était d'une tout autre nature; c'était un tas épais et large de plusieurs pieds d'une matière noirâtre, presque entièrement composée de portions d'ailes et de pattes de mouches et de papillons, comme si ces insectes se fussent rassemblés en nombre immense et réunis dans ce lieu pour y périr et pourrir ensemble. Ce n'était cependant autre chose que de la fiente de chauves-souris, amoncelée probablement pendant plusieurs années dans l'endroit de ces voûtes souterraines qu'elles habitaient de préférence; car dans toute l'étendue de ces grottes, qui est de plus d'un demi-quart de lieue, je ne vis aucun autre amas d'une pareille matière, et je jugeai que les chauves-souris avaient fixé dans cet endroit leur demeure commune, parce qu'il y parvenait encore une très-faible lumière par l'ouverture de la grotte, et qu'elles n'allaient pas plus avant pour ne pas s'enfoncer dans une obscurité trop profonde.

Les chauves-souris sont de vrais quadrupèdes, elles n'ont rien de commun que le vol avec les oiseaux : mais comme l'action de voler suppose une très-grande force dans la partie supérieure du corps et dans les membres antérieurs, elles ont les muscles pectoraux beaucoup plus forts et plus charnus qu'aucun des quadrupèdes, et l'on peut dire que par là elles ressemblent encore aux oiseaux; elles en diffèrent par tout le reste de la conformation tant extérieure qu'intérieure : les poumons, le cœur, les organes de la génération, tous les autres viscères sont semblables à ceux des quadrupèdes, à l'exception de la verge, qui est pendante et détachée, ce qui est particulier à l'homme, aux singes et aux chauves-souris : elles produisent, comme les quadrupèdes, leurs petits vivants; enfin elles ont, comme eux, des dents et des mamelles : l'on assure qu'elles ne portent que deux petits

qu'elles les allaitent et les transportent même en volant. C'est en été qu'elles s'accouplent et qu'elles mettent bas; car elles sont engourdies pendant l'hiver; les unes se recouvrent de leurs ailes comme d'un manteau, s'accrochent à la voûte de leur souterrain par les pieds de derrière, et demeurent ainsi suspendues; les autres se collent contre les murs ou se recèlent dans les trous; elles sont toujours en nombre pour se défendre du froid: toutes passent l'hiver sans bouger, sans manger, ne se réveillent qu'au printemps, et se recèlent de nouveau vers la fin de l'automne. Elles supportent plus aisément la diète que le froid: elles peuvent passer plusieurs jours sans manger, et cependant elles sont du nombre des animaux carnassiers; car lorsqu'elles peuvent entrer dans un office, elles s'attachent aux quartiers de lard qui y sont suspendus, et elles mangent aussi de la viande crue ou cuite, fraîche ou corrompue.

Les naturalistes qui nous ont précédé ne connaissaient que deux espèces de chauves-souris. M. Daubenton en a trouvé cinq autres, qui sont, aussi bien que les deux premières espèces, naturelles à notre climat; elles y sont même aussi communes, aussi abondantes, et il est assez étonnant qu'aucun observateur ne les eût remarquées. Ces sept espèces sont très-distinctes, très-différentes les unes des autres, et n'habitent même jamais ensemble dans le même lieu.

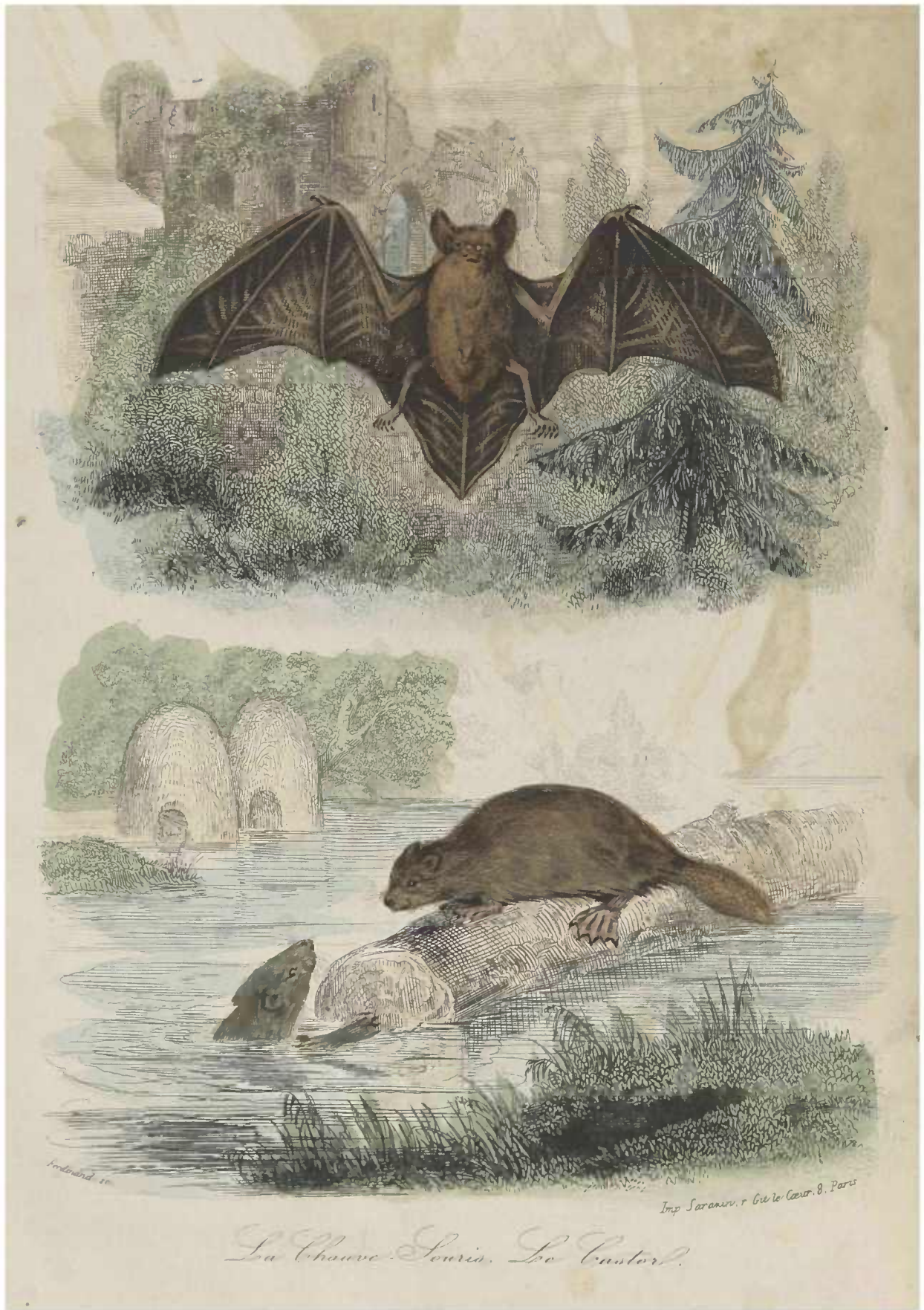
La première, qui était connue, est la chauve-souris commune, ou la chauve-souris proprement dite, dont j'ai donné ci-devant les dénominations.

La seconde est la chauve-souris à grandes oreilles, que nous nommerons l'*oreillard* (*Vespertilio auritus*. L.), qui a aussi été reconnue par les naturalistes et indiquée par les nomenclateurs. L'*oreillard* est peut-être plus commun que la chauve-souris; il est bien plus petit de corps; il a aussi les ailes beaucoup plus courtes, le museau moins gros et plus pointu, les oreilles d'une grandeur démesurée.

La troisième espèce, que nous appellerons la *noctule* (*Vespertilio noctula*. L.), du mot italien *notula*, n'était pas connue: cependant elle est très-commune en France, et on la rencontre même plus fréquemment que les deux espèces précédentes. On la trouve sous les toits, sous les gouttières de plomb des châteaux, des églises, et aussi dans les vieux arbres creux; elle est presque aussi grosse que la chauve-souris; elle a les oreilles courtes et larges, le poil roussâtre, la voix aigre, perçante, et assez semblable au son d'un timbre de fer.

Nous nommerons *sérotine* (*Vespertilio serotinus*. L.), la quatrième espèce, qui n'était nullement connue: elle est plus petite que la chauve-souris et que la noctule; elle est à peu près de la grandeur de l'*oreillard*; mais elle en diffère par les oreilles, qu'elle a courtes et pointues, et par la couleur du poil; elle a les ailes plus noires et le poil d'un brun plus foncé.

Nous appellerons la cinquième espèce, qui n'était pas connue, la *pipistrelle* (*Vespertilio pipistrellus*. Gm.), du mot italien *pipistrello*, qui signifie aussi chauve-souris. La pipistrelle n'est pas, à beaucoup près, aussi grosse que la chauve-souris ou la noctule, ni même que la sérotine ou l'*oreillard*. De toutes les chauves-souris



La Chauve-Souris. Le Castor.

c'est la plus petite et la moins laide, quoiqu'elle ait la lèvre supérieure fort renflée, les yeux très-petits, très-enfoncés, et le front très-eouvert de poil.

La sixième espèce, qui n'était pas connue, sera nommée *barbastelle* (*Vespertilio barbastellus*. GM.), du mot italien *barbastello*, qui signifie encore chauve-souris. Cet animal est à peu près de la grosseur de l'oreillard : il a les oreilles aussi larges, mais bien moins longues. Le nom de *barbastelle* lui convient d'autant mieux, qu'il paraît avoir une grosse moustache ; ce qui cependant n'est qu'une apparence occasionnée par le renflement des joues, qui forment un bourrelet au-dessus des lèvres : il a le museau très-court, le nez fort aplati, et les yeux presque dans les oreilles.

Enfin nous nommerons *fer-à-cheval* (*Vespertilio ferrum equinum*. L.), une septième espèce qui n'était nullement connue ; elle est très-frappante par la singulière difformité de sa face, dont le trait le plus apparent et le plus marqué est un bourrelet en forme de fer à cheval autour du nez et sur la lèvre supérieure. On la trouve très-communément en France dans les murs et dans les cavaux des vieux châteaux abandonnés. Il y en a de petites et de grosses, mais qui sont, au reste, si semblables par la forme, que nous les avons jugées de la même espèce ; seulement, comme nous en avons beaucoup vu sans en trouver de grandeur moyenne entre les grosses et les petites, nous ne décidons pas si l'âge seul produit cette différence, ou si c'est une variété constante dans la même espèce.

LA ROUSSETTE (1) ET LA ROUGETTE (2).

PTEROPUS VULGARIS — GM. — PTEROPUS RUBRICOLLIS. — GM.

La roussette et la rougette nous paraissent faire deux espèces distinctes, mais qui sont si voisines l'une de l'autre, et qui se ressemblent à tant d'égards, que nous croyons devoir les présenter ensemble : la seconde ne diffère de la première que par la grandeur du corps et les couleurs du poil. La roussette, dont le poil est d'un roux brun, a neuf pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité du corps, et trois pieds d'envergure lorsque les membranes qui lui servent d'ailes sont étendues ; la rougette, dont le poil est cendré brun, n'a guère que cinq pouces et demi de longueur et deux pieds d'envergure ; elle porte sur le cou un demi-collier d'un rouge vif, mêlé d'orangé, dont on n'aperçoit aucun vestige sur le cou de la roussette. Elles sont toutes deux à peu près des mêmes climats chauds de l'ancien continent : on les trouve à Madagascar, à l'île de Bourbon, à Ternate, aux Philippines, et dans les autres îles de l'archipel indien, où il paraît qu'elles sont plus communes que dans la terre ferme des continents voisins.

(1) La roussette, vulgairement le chien-volant.

(2) La rougette, le chien-volant à cou rouge.

* J'ai trouvé dans une note de M. Commerson qu'il a vu à l'île de Bourbon des milliers de grandes chauves-souris (roussettes et rougettes) qui voltigeaient sur le soir en bandes, comme les corbeaux, et se posaient particulièrement sur les arbres de *vaccoun*, dont elles mangent les fruits. Il ajoute que, prises dans la bonne saison, elles sont bonnes à manger, que leur goût approche absolument de celui du lièvre, et que leur chair est également noire.

Feu M. de La Nux, qui était mon correspondant dans cette même île, m'a envoyé, depuis l'impression de mon ouvrage, quelques observations et de très-bonnes réflexions critiques sur ce que j'ai dit de ces animaux. Voici l'extrait d'une très-longue lettre, fort instructive, qu'il m'a écrite à ce sujet de l'île de Bourbon, le 24 octobre 1772 :

« J'aime également, me dites-vous, monsieur, dans votre lettre du 8 mars 1770, » j'aime également quelqu'un qui m'apprend une vérité ou qui me relève d'une » erreur : ainsi écrivez-moi, je vous supplie, en toute liberté et toute franchise... » Oh! pour le coup, je réponds, monsieur, on ne peut pas mieux à votre noble in- » vitation. Je n'ai point hésité de me livrer aux détails, et je ne veux point excuser » ma prolixité, bien fâché même de n'en savoir pas plus sur les roussettes, pour » avoir à vous en dire davantage. Les preuves ne peuvent être trop multipliées, » ce me semble, quand il s'agit de combattre des erreurs accréditées depuis long- » temps. L'on dirait que l'on n'a vu ces animaux qu'avec les yeux de l'effroi; on » les a trouvés laids, monstrueux, et, sans autre examen que la première inspec- » tion de leur figure, on leur a fait des mœurs, un caractère, et des habitudes » qu'ils n'ont point du tout, comme si la méchanceté, la férocité, la malpropreté, » étaient inséparables de la laideur. »

M. de La Nux observe que, dans ma description, le volume de la roussette est exagéré, ainsi que le nombre de ces animaux; que leur cri n'a rien d'épouvantable. Il ajoute qu'un homme ouvrant la bouche et rétrécissant le passage de sa voix en aspirant et respirant successivement avec force, donne à peu près le son rauque du cri d'une roussette, et que cela n'est pas fort effrayant. Il dit encore que quand ces animaux sont tranquilles sur un grand arbre, ils ont un gazouillement de société léger, et qui n'est point déplaisant.

Page 62. « Plin a eu raison, dit-il, de traiter de fabuleux le récit d'Hérodote : » les roussettes, les rougettes, au moins dans ces îles, ne se jettent point sur les » hommes; elles les fuient, bien loin de les attaquer. Elles mordent, et mordent » très-dur; mais c'est à leur corps défendant, quand elles sont abattues, soit par » le *court-bâton*, soit par le coup de fusil, ou prises dans des filets; et quiconque » en est mordu ou égratigné n'a qu'à s'en prendre à sa maladresse, et non à une » férocité que l'animal n'a point.

» Le volume des roussettes est ici plus approchant du vrai... *Les chauves-souris* » *volent en plein jour dans le Malabar*. Cela est vrai des roussettes, et non des rou- » gettes. Les autres volent en plein jour, cela veut seulement dire qu'on en voit » voler de temps à autre dans le cours du jour, mais une à une, et point en trou-

» pes. Alors elles volent très-haut et assez pour que leur ampleur paraisse moins de plus de moitié. Elles vont fort loin et à tire-d'aile, et je crois très-possible qu'elles traversent de cette île de Bourbon à l'île de France en assez peu de temps (la distance est au moins de trente lieues). Elles ne planent point comme l'oiseau de proie, comme la frégate, etc.; mais dans cette grande élévation au-dessus de la surface de la terre, de cent, peut-être deux cents toises et plus, le mouvement de leur bras est lent; il est prompt quand elles volent bas, et d'autant plus prompt qu'elles sont plus proches de terre.

» A parler exactement, la roussette ne vit pas en société; le besoin d'aliments, la pâture, les réunissent en troupes, en compagnies plus ou moins nombreuses. Ces compagnies se forment fortuitement sur les arbres de haute futaie, ou chargés ou à proximité des fleurs ou des fruits qui leur conviennent. On voit les roussettes y arriver successivement, se pendre par les griffes de leurs pattes de derrière, et rester là tranquilles fort longtemps, si rien ne les effarouche; il y en a cependant toujours quelques-unes, de temps en temps, qui se détachent et font compagnie. Mais qu'un oiseau de proie passe au-dessus de l'arbre, que le tonnerre vienne à éclater, qu'il se tire un coup de fusil ou sur elles ou dans le canton, ou que, déjà pourchassées ou effarouchées, elles entrevoient au-dessous d'elles quelqu'un, soit chasseur ou autre, elles s'envolent toutes à la fois, et c'est alors qu'on voit en plein jour de ces compagnies qui, quoique bien fournies, n'obscurcissent point l'air; elles ne peuvent voler assez serrées pour cela: l'expression est au moins hyperbolique. Mais dire, *on voit sur les arbres une infinité de grandes chauves-souris qui pendent attachées les unes aux autres sur les arbres*, c'est dire assez mal une fausseté, ou du moins une absurdité. Les roussettes sont trop hargneuses pour se tenir ainsi la main; et, en considérant leur forme, on reconnaît aisément l'impossibilité d'une pareille chaîne. Elles branchent ou au-dessus, ou au-dessous, ou à côté les unes des autres, mais toujours une à une.

» Je dois placer ici le peu que j'ai à dire des rougettes. On n'en voit point voler de jour. Elles vivent en société dans de grands creux d'arbres pourris, en nombre quelquefois de plus de quatre cents. Elles ne sortent que sur le soir à la grande brune, et rentrent avec l'aube. L'on assure, et il passe en cette île pour constant que, quelle que soit la quantité d'individus qui composent une de ces sociétés, il ne s'y trouve qu'un seul mâle. Je n'ai pu vérifier le fait. Je dois seulement dire que ces animaux sédentaires parviennent à une haute graisse; que, dans le commencement de la colonie, nombre de gens peu aisés et point délicats, instruits sans doute par les Madécasses, s'approvisionnaient largement de cette graisse pour en apprêter leur manger. J'ai vu le temps où un bois de chauves-souris (c'est ainsi qu'on appelait les retraites de nos rougettes) était une vraie trouvaillie. Il était facile, comme on en peut juger, de défendre la sortie de ces animaux, puis de les tirer en vie un à un, ou de les étouffer par la fumée, et, de façon ou d'autre, de connaître le nombre de femelles et de mâles qui composaient la société. Je n'en sais pas plus sur cette espèce... Autre hyperbole. *Le bruit que*

» *ces animaux font pendant la nuit en dévorant en grande troupe les fruits mûrs, qu'ils*
 » *savent discerner dans l'épaisseur des bois...* En lisant cela, qui n'attribuera ce pré-
 » tendu bruit à l'acte de la mastication ? Le bruit que l'on entend de fort loin, et de
 » jour comme de nuit, est celui naturel à ces animaux quand ils sont en colère et
 » quand ils se disputent la pâture ; et il ne faut pas croire que les roussettes ne
 » mangent que la nuit. Elles ont l'œil bon ainsi que l'odorat ; elles voient très-bien
 » le jour : il n'est point merveilleux qu'elles discernent dans l'épaisseur des bois
 » les fruits, les graines mûres, ainsi que les fleurs. D'ailleurs les bananes de toute
 » espèce, dont elles sont très-friandes, les pêches et les autres fruits que les Indiens
 » cultivent, ne sont point dans l'épaisseur des bois... *La roussette est un bon gibier...*
 » Oui, pour qui peut vaincre la répugnance qu'inspire sa figure. La jeune surtout
 » de quatre à cinq mois, déjà grasse, est en son genre aussi bonne que le pinta-
 » deau, que le marassin dans le leur. Les vieilles sont dures, bien que très-grasses
 » dans la saison des fruits qui leur conviennent, c'est-à-dire pendant tout l'été et
 » une bonne partie de l'automne. Les mâles surtout acquièrent en vieillissant un
 » fumet déplaisant et fort... Il n'est pas autrement exact de dire en général, *les*
 » *Indiens en mangent*. On sait que l'Indien ne mange d'aucun animal, qu'il n'en tue
 » aucun. Peut-être bien les Maures, les Malayes, en mangent-ils ; certainement bien
 » des Européens en mangent : ainsi, dans le vrai, on mange des roussettes dans
 » l'Inde, quoique l'Indien, proprement dit, n'en mange pas. Dans cette île, on mange
 » des roussettes et des rougettes.

» Après l'examen ci-dessus, je viens au corps de l'histoire ; il a besoin de rectifi-
 » cation ; et pour preuve, je n'ai qu'à opposer ce que je connais des roussettes, ce
 » que j'en ai vu, et ce qu'en ont imaginé les autres, d'après lesquels l'historien de
 » la Nature a parlé.

» Les roussettes et les rougettes sont naturelles dans les îles de France, de Bour-
 » bon et de Madagascar. Il y a cinquante ans et plus (en 1772) que j'habite celle
 » de Bourbon. Quand j'y arrivai, en septembre 1722, ces animaux étaient aussi
 » communs, même dans les quartiers déjà établis, qu'ils y sont rares actuellement.
 » La raison en est toute naturelle : 1° la forêt n'était pas encore éloignée des éta-
 » blissements, et il leur faut la forêt ; aujourd'hui elle est très-reculée ; 2° la rous-
 » sette est vivipare, et ne met au jour qu'un seul petit par an ; 3° elle est chassée
 » pour sa viande, pour sa graisse, pour les jeunes individus, pendant tout l'été, tout
 » l'automne et une partie de l'hiver, par les blancs au fusil, par les nègres au filet.
 » Il faut que l'espèce diminue beaucoup et en peu de temps ; outre qu'abandonnant
 » les quartiers établis pour se retirer dans les lieux qui ne le sont pas encore, et
 » dans l'intérieur de l'île, les nègres marrons ne les épargnent pas quand ils le
 » peuvent.

» Le temps des amours de ces animaux est ici vers le mois de mai, c'est-à-dire,
 » en général, dans le milieu de l'automne ; celui de la sortie des fœtus est environ un
 » mois après l'équinoxe du printemps : ainsi la durée de la gestation est de quatre
 » mois et demi à cinq mois. J'ignore celle de l'accroissement des petits ; mais je

» sais qu'il paraît fait au solstice d'hiver, c'est-à-dire à peu près au bout de huit
 » mois depuis la naissance. Je sais de plus qu'on ne voit plus de petites roussettes
 » passé avril et mai, temps auquel on distingue aisément les vieilles des jeunes
 » par les couleurs plus vives des robes de celles-ci. Les vieilles grisonnent, je ne
 » sais pas au bout de quel temps, et c'est pour lors qu'elles sont très-dures, les
 » mâles surtout : c'est pour lors que ceux-ci sentent très-fort, comme je l'ai déjà
 » dit ; qu'il n'y a que des nègres qui puissent en manger, et qu'il n'y a de bon que
 » leur graisse, dont en général l'espèce est assez bien pourvue depuis la fin du
 » printemps jusqu'au commencement de l'hiver.

» Ce n'est certainement pas la chair de quelque espèce que ce soit qui fournit
 » l'embonpoint des roussettes et des rougettes, ni même qui fait le moindrement
 » partie de leur nourriture ; ce n'est pas de la viande qu'il leur faut. Bref, ces ani-
 » maux ne sont point du tout carnassiers ; ils sont et ne sont que frugivores. Les
 » bananes, les pêches, les goyaves, bien des sortes de fruits dont nos forêts sont
 » successivement pourvues, les baies de gui et autres, voilà de quoi ils se nour-
 » rissent, et ils ne se nourrissent que de cela. Ils sont encore très-friands de suc
 » de certaines fleurs à ombelle, telles, entre autres, celles de nos bois puants, dont
 » le *nectareum* est très-succinct. Ce sont ces fleurs très-abondantes en janvier et
 » février, plus généralement au cœur de l'été, qui attirent vers le bas de notre
 » île les roussettes en grand nombre ; elles font pleuvoir à terre les étamines
 » nombreuses de ces fleurs, et il est très-probable que c'est pour la succion du
 » *nectareum* des fleurs à ombelle, peut-être encore de nombre d'autres fleurs de
 » genres différents, que leur langue est telle que l'apprend l'exacte et savante des-
 » cription qu'en a donnée M. Daubenton. J'observerai que la mangue est un fruit
 » dont la peau est résineuse, et que nos animaux n'y touchent point. Je sais qu'en
 » cage on leur a fait manger du pain, des cannes à sucre, etc. Je n'ai pas su si on
 » leur avait fait manger de la viande, crue surtout : mais, en eussent-elles mangé
 » en cage, ce n'est point dans l'état d'esclavage que je les considère ; il change trop
 » les mœurs, les caractères, les habitudes à tous les animaux. Dans le très-vrai,
 » l'homme n'a rien à craindre de ceux-ci pour lui personnellement, ni pour sa vo-
 » laille. Il leur est de toute impossibilité de prendre, je ne dis pas une poule, mais
 » le moindre petit oiseau. Une roussette ne peut pas, comme un faucon, comme
 » un épervier, etc., fondre sur une proie. Si elle approche trop la terre, elle y
 » tombe et ne peut reprendre le vol qu'en grimpant contre quelque appui que ce
 » ce puisse être, fût-ce un homme qu'elle rencontrât (1). Une fois à terre elle ne
 » peut que s'y traîner maussadement et assez lentement : aussi ne s'y tient-elle
 » que le moins de temps qu'elle peut ; elle n'est point faite pour la course. Vou-
 » drait-elle attraper un oiseau sur une branche ? la dégaine avec laquelle elle est

(1) J'ai vu une roussette, toute jeune encore, entrer au vol dans ma maison à la grande brune, s'abattre exacte-
 ment aux pieds d'une jeune négresse de sept à huit ans, et incontinent grimper le long de cette enfant, qui, par
 bonheur, était proche de moi. Je la débarrassai assez promptement pour que les crochets des ailes n'eussent
 point encore atteint ou ses épaules ou son visage.

» souvent obligée d'en parcourir une pour aller vers le bout mettre le vent dans
 » ses voiles, pour aller prendre son vol, montre évidemment que de telles tentatives
 » ne lui réussiraient jamais. Et afin de me mieux faire entendre, je dois dire que,
 » pour s'envoler, ces animaux ne peuvent comme les oiseaux, s'élaner dans l'air;
 » il faut qu'ils le battent des ailes à plusieurs reprises, avant de dépendre les griffes
 » de leurs pattes de l'endroit où ils se sont accrochés; et quelque pleines que soient
 » les voiles en quittant la place, leur poids les abaisse; et, pour s'élever, ils par-
 » courent la concavité d'une courbe. Mais la place où ils se trouvent quand il faut
 » partir n'est pas toujours commode pour le jeu libre de leurs ailes; il peut se
 » trouver des branches trop proches qui l'empêcheraient, et dans cette conjoncture
 » la roussette parcourt la branche jusqu'à ce qu'elle puisse prendre son essor sans
 » risque. Il arrive assez souvent, dans une nombreuse troupe de ces quadrupèdes
 » volants, surprise, ou par un coup de tonnerre ou un coup de fusil, ou par tel
 » autre épouvantail subit, et surprise sur un arbre de médiocre grandeur, comme
 » de vingt à trente pieds, sous les branches; il arrive, dis-je, assez ordinairement
 » que plusieurs tombent jusqu'à terre avant d'avoir pu prendre l'air nécessaire
 » pour les soutenir, et on les voit incontinent remonter le long des arbres qui se
 » trouvent à leur portée, pour prendre leur vol sitôt qu'elles le peuvent. Que l'on
 » se représente des voyageurs chassant ces animaux qu'ils ne connaissent point,
 » dont la forme et la figure leur causent un certain effroi, entourés tout à coup
 » d'un nombre de roussettes tombées de leur faite; que quelqu'un de la bande se
 » trouve empêtré d'une ou deux roussettes grimpantes, et que, cherchant à se dé-
 » barrasser et s'y prenant mal, il soit égratigné, même mordu, ne voilà-t-il pas le
 » thème d'une relation qui fera les roussettes féroces, se ruant sur les hommes, cher-
 » chant à les blesser au visage, à les dévorer, etc.? Et, au bout du compte, cela se
 » réduira à la rencontre fortuite d'animaux d'espèces bien différentes, qui avaient
 » grand'peur les uns des autres. J'ai dit plus haut qu'il fallait la forêt aux rous-
 » settes; on voit bien ici que c'est par instinct de conservation qu'elles la cher-
 » chent, et non par caractère sauvage et farouche. A ce que j'ai déjà fait connaître
 » des roussettes et des rougettes, si j'ajoute qu'elles ne donnent point sur la cha-
 » rogne, que naturellement elles ne mangent point à terre, qu'il faut qu'elles soient
 » appendues pour prendre leur nourriture, j'aurai, je pense, détruit le préjugé qui
 » les fait carnivores, voraces, méchantes, cruelles, etc. Si je dis de plus que leur
 » vol est aussi lourd, aussi bruyant, surtout proche de terre, que celui des vampires
 » doit l'être peu, doit être léger, j'aurai, par ce dernier caractère, éloigné considé-
 » rablement encore une espèce de l'autre.

» De ce que l'on voit parfois des roussettes raser la surface de l'eau, à peu près
 » comme fait l'hirondelle, on les a fait se nourrir de poisson, on en a fait des
 » pêcheurs; et il le fallait bien, dès qu'on voulait qu'elles mangeassent de tout.
 » Cette chair ne leur convient pas plus que tout autre. Encore une fois, elles ne
 » se nourrissent que de végétaux. C'est pour se baigner qu'elles rasent l'eau; et si
 » elles se soutiennent au vol plus près de l'eau qu'elles ne le peuvent de la terre,

» c'est que la résistance de celle-ci intéresse le battement des ailes, qui est libre
» sur l'eau. De ceci résulte évidemment la propreté naturelle des roussettés. J'en
» ai bien vu, j'en ai bien tué, je n'ai jamais trouvé sur aucune d'elles la moindre
» saleté; elles sont aussi propres que le sont en général les oiseaux.

» La roussette n'est pas de ces animaux que nous sommes portés à trouver
» beaux; elle est même déplaisante à voir en mouvement et de près. Il n'y a qu'un
» seul point de vue, qu'une seule attitude qui lui soit avantageuse relativement à
» nous, dans laquelle on la voit avec une sorte de plaisir, dans laquelle tout ce
» qu'elle a de hideux, de monstrueux, disparaît. Branchée à un arbre, elle s'y
» tient la tête en bas, les ailes pliées et exactement plaquées contre le corps: ainsi
» sa voilure, qui fait sa difformité, de même que ses pattes de derrière qui la sou-
» tiennent à l'aide des griffes dont elles sont armées, ne paraissent point. L'on ne
» voit en pendant qu'un corps rond, potelé, vêtu d'une robe d'un brun foncé,
» très-propre et bien colorié, auquel tient une tête dont la physionomie a quelque
» chose de vif et de fin. Voilà l'attitude de repos des roussettes, elles n'ont que
» celle-là et c'est celle dans laquelle elles se tiennent le plus longtemps pendant
» le jour. Quant au point de vue, c'est à nous à le choisir. Il faut se placer de
» manière à les voir dans un demi-raccourci, c'est-à-dire à l'élévation au-dessus
» de terre de quarante à soixante pieds, et dans une distance de cent cinquante
» pieds, plus ou moins. Maintenant qu'on se représente la tête d'un grand arbre
» garnie, dans son pourtour et dans son milieu, de cent, cent cinquante, peut-être
» deux cents de pareilles girandoles, n'ayant de mouvement que celui que le
» vent donne aux branches, et l'on se fera l'idée d'un tableau qui m'a toujours
» paru curieux, et qui se fait regarder avec plaisir. Dans les cabinets les plus riches
» en sujets d'histoire naturelle, on ne manque pas de placer une roussette dé-
» ployée et dans toute l'étendue de son envergure, de sorte qu'on la montre dans
» son action et dans tout son laid. Il faudrait, ce me semble, s'il était possible, en
» montrer à côté ou au-dessus, quelqu'une dans l'attitude naturelle du repos;
» car celle que montre l'estampe n'est point encore la véritable: on ne voit
» jamais les roussettes à terre tranquilles sur leurs quatre jambes.

» Je terminerai ces notes en disant que la roussette et la rougette fournissent
» une nourriture saine. On n'a jamais entendu dire que qui que ce soit en ait été
» incommodé, quoique nombre de fois on en ait mangé avec excès. Cela ne doit
» point surprendre, dès que l'on sait bien que ces animaux ne vivent que de fruits
» mûrs, de sucres et de fleurs, et peut-être des exsudations de nombre d'arbres. Je
» le soupçonnais fortement; le passage d'Hérodote me le fait croire: mais je ne
» l'ai pas assez vu pour donner la chose comme une vérité constante. »

LE VAMPIRE (1).

VESPERTILIO SPECTRUM. — L.

On trouve aussi dans les pays chauds du Nouveau-Monde un autre quadrupède volant dont on ne nous a pas transmis le nom américain, et que nous appellerons *vampire*, parce qu'il suce le sang des hommes et des animaux qui dorment, sans leur causer assez de douleur pour les éveiller. Cet animal d'Amérique est d'une espèce différente de celles de la roussette et de la rougette, qui toutes deux ne se trouvent qu'en Afrique et dans l'Asie méridionale. Le vampire est plus petit que la rougette, qui est plus petite elle-même que la roussette. Le premier, lorsqu'il vole, paraît être de la grosseur d'un pigeon ; la seconde, de la grandeur d'un corbeau ; et la troisième, de celle d'une grosse poule. La rougette et la roussette ont toutes deux la tête assez bien faite, les oreilles courtes, le museau bien arrondi, et à peu près de la forme de celui d'un chien : le vampire, au contraire, a le museau plus allongé ; il a l'aspect hideux comme les plus laides chauves-souris, la tête informe et surmontée de grandes oreilles fort ouvertes et fort droites ; il a le nez contrefait, les narines en entonnoir, avec une membrane au-dessus qui s'élève en forme de corne ou de crête pointue, et qui augmente de beaucoup la difformité de sa face. Ainsi l'on ne peut douter que cette espèce ne soit tout autre que celles de la roussette et de la rougette. Le vampire est aussi malfaisant que difforme ; il inquiète l'homme, tourmente et détruit les animaux. Nous ne pouvons citer un témoignage plus authentique et plus récent que celui de M. de La Condamine. « Les chauves-souris, dit-il, qui sucent le sang des chevaux, des mulets et même » des hommes quand ils ne s'en garantissent pas en dormant à l'abri d'un pavil- » lon, sont un fléau commun à la plupart des pays chauds de l'Amérique. Il y en » a de monstrueuses pour la grosseur ; elles ont entièrement détruit à *Borja*, et en » divers autres endroits, le gros bétail que les missionnaires y avaient introduit, » et qui commençait à s'y multiplier. » Ces faits sont confirmés par plusieurs autres historiens et voyageurs. Pierre Martyr, qui a écrit assez peu de temps après la conquête de l'Amérique méridionale, dit qu'il y a dans les terres de l'isthme de Darien des chauves-souris qui sucent le sang des hommes et des animaux pendant qu'ils dorment, jusqu'à les épuiser, et même au point de les faire mourir. Jumilla assure la même chose, aussi bien que don George Juan et don Antoine de Ulloa. Il paraît, en conférant ces témoignages, que l'espèce de ces chauves-souris qui sucent le sang est nombreuse et très-commune dans toute l'Amérique méridionale : néanmoins nous n'avons pu jusqu'ici nous en procurer un seul individu ;

(1) Le *vampire*, animal de l'Amérique qui n'a été indiqué que par des noms vagues de *grande chauve-souris* l'Amérique, ou de *chien-volant de la Nouvelle-Espagne*.

mais on peut voir dans Seba la figure et la description de cet animal, dont le nez est si extraordinaire, que je suis très-étonné que les voyageurs ne l'aient pas remarqué, et ne se soient pas écriés sur cette difformité qui saute aux yeux, et de laquelle cependant ils n'ont fait aucune mention. Il se pourrait donc que l'animal étrange dont Seba nous a donné la figure ne fût pas celui que nous indiquons ici sous le nom de *vampire*, c'est-à-dire celui qui suce le sang; il se pourrait aussi que cette figure de Seba fût infidèle ou chargée; enfin il se pourrait que ce nez difforme fût une monstruosité ou une variété accidentelle, quoiqu'il y ait des exemples de ces difformités constantes dans quelques autres espèces de chauves-souris. Le temps éclaircira ces obscurités, et fixera nos incertitudes.

A l'égard de la roussette et de la rougette, elles sont toutes deux au Cabinet du Roi, et elles sont venues de l'île de Bourbon. Ces deux espèces ne se trouvent que dans l'ancien continent, et ne sont nulle part aussi nombreuses en Afrique et en Asie que celle du vampire l'est en Amérique. Ces animaux sont plus grands, plus forts, et peut-être plus méchants que le vampire; mais c'est à force ouverte, en plein jour aussi bien que la nuit, qu'ils font leur dégât: ils tuent les volailles et les petits animaux; ils se jettent même sur les hommes, les insultent et les blessent au visage par des morsures cruelles; et aucun voyageur ne dit qu'ils sucent le sang des hommes et des animaux endormis.

Les anciens connaissaient imparfaitement ces quadrupèdes ailés, qui sont des espèces de monstres; et il est vraisemblable que c'est d'après ces modèles bizarres de la nature que leur imagination a dessiné les harpies. Les ailes, les dents, les griffes, la cruauté, la voracité, la saleté, tous les attributs difformes, toutes les facultés nuisibles des harpies, conviennent assez à nos roussettes. Hérodote (1) paraît les avoir indiquées lorsqu'il a dit qu'il y avait de grandes chauves-souris qui incommodaient beaucoup les hommes qui allaient recueillir la casse autour des marais de l'Asie; qu'ils étaient obligés de se couvrir le corps et le visage pour se garantir de leurs morsures dangereuses. Strabon parle de très-grandes chauves-souris dans la Mésopotamie, dont la chair est bonne à manger. Parmi les modernes, Alber, Isidore, Scaliger, ont fait mention, mais vaguement, de ces grandes chauves-souris; Linscot, Nicolas Mathias, François Pyrard, en ont parlé plus précisément, et Oligier Jacobeus en a donné une courte description avec la figure; enfin l'on en trouve des descriptions et des figures bien faites dans Seba et dans Edwards, lesquelles s'accordent avec les nôtres.

Les roussettes sont des animaux carnassiers, voraces, et qui mangent de tout; car lorsque la chair ou le poisson leur manquent, elles se nourrissent de végétaux et de fruits de toute espèce: elles boivent le suc des palmiers, et il est aisé de les enivrer et de les prendre, en mettant à portée de leur retraite des vases remplis d'eau de palmier ou de quelque autre liqueur fermentée. Elles s'attachent et se

(1) Livre III. Il est singulier que Pline, qui nous a transmis comme vrais tant de faits apocryphes et même merveilleux, accuse ici Hérodote de mensonge, et dise que ce fait des chauves-souris qui se jettent sur les hommes n'est qu'un conte de la vieille et fabuleuse antiquité.

suspendent aux arbres avec leurs ongles : elles vont ordinairement en troupes, et plus la nuit que le jour; elles fuient les lieux trop fréquentés, et demeurent dans les déserts, surtout dans les îles inhabitées. Elles se portent au coït avec ardeur. Le sexe dans le mâle est très-apparent; la verge n'est point engagée dans un fourreau comme celle des quadrupèdes; elle est hors du corps à peu près comme dans l'homme et le singe. Le sexe des femelles est aussi fort apparent; elles n'ont que deux mamelles placées sur la poitrine, et ne produisent qu'en petit nombre, mais plus d'une fois par an. La chair de ces animaux, surtout lorsqu'ils sont jeunes, n'est pas mauvaise à manger; les Indiens la trouvent bonne, et ils en comparent le goût à celui de la perdrix ou du lapin.

Les voyageurs de l'Amérique s'accordent à dire que les grandes chauves-souris de ce nouveau continent sucent, sans les éveiller, le sang des hommes et des animaux endormis. Les voyageurs de l'Asie et de l'Afrique qui font mention de la roussette ou de la rougette ne parlent pas de ce fait singulier; néanmoins leur silence ne fait pas une preuve complète, surtout y ayant tant de conformité et tant d'autres ressemblances entre les roussettes et ces grandes chauves-souris que nous avons appelées *vampires*; nous avons donc cru devoir examiner comment il est possible que ces animaux puissent sucer le sang sans causer en même temps une douleur au moins assez sensible pour éveiller une personne endormie. S'ils entaieraient la chair avec leurs dents, qui sont très-fortes et grosses comme celles des autres quadrupèdes de leur taille, l'homme le plus profondément endormi et les animaux surtout, dont le sommeil est plus léger que celui de l'homme, seraient brusquement réveillés par la douleur de cette morsure; il en est de même des blessures qu'ils pourraient faire avec leurs ongles : ce n'est donc qu'avec la langue qu'ils peuvent faire des ouvertures assez subtiles dans la peau pour en tirer du sang et ouvrir les veines sans causer une vive douleur. Nous n'avons pas été à portée de voir la langue du vampire; mais celle des roussettes, que M. Daubenton a examinée avec soin, semble indiquer la possibilité du fait : cette langue est pointue et hérissée de papilles dures et fines, très-aiguës et dirigées en arrière; ces pointes, qui sont très-fines, peuvent s'insinuer dans les pores de la peau, les élargir, et pénétrer assez avant pour que le sang obéisse à la succion continuelle de la langue. Mais c'est assez raisonner sur ce fait dont toutes les circonstances ne nous sont pas bien connues, et dont quelques-unes sont peut-être exagérées ou mal rendues par les écrivains qui nous les ont transmises.

M. Roume de Saint-Laurent nous a écrit de la Grenade, en date du 18 avril 1778, au sujet de la grande chauve-souris ou vampire de l'île de la Trinité. Les remarques de ce judicieux observateur confirment tout ce que nous avons dit et pensé d'abord sur les blessures que fait le vampire, et sur la manière particulière dont il suce le sang, et dont se fait l'excoriation de la peau dans ces blessures. J'en avais pour ainsi dire deviné la mécanique : cependant l'amour de la vérité et l'attention scrupuleuse à rapporter tout ce qui peut servir à l'éclaircir m'avaient porté à donner sur ce sujet des témoignages qui semblaient contredire mon opi-

nion ; mais j'ai vu qu'elle était bien fondée, et que MM. de Saint-Laurent et Gauthier ont observé tout ce que j'avais présumé sur la manière dont ces animaux font des plaies sans douleur, et peuvent sucer le sang jusqu'à épuiser le corps d'un homme ou d'un animal, et les faire mourir.

LA CÉPHALOTE.

VESPERTILIO CEPHALOTES. — L.

M. Pallas, qui nous a donné des descriptions de deux chauves-souris qu'il regarde comme nouvelles, et dont j'ai cru devoir faire copier les figures, avertit que la chauve-souris fer-de-lance, dont j'ai donné la description et la figure, ne doit pas être confondue avec la chauve-souris donnée par Seba, sous la dénomination de *chauve-souris commune d'Amérique*. M. Pallas dit avoir vu les deux espèces, et qu'après les avoir comparées il s'est assuré qu'elles sont très-différentes l'une de l'autre. Je ne puis que le remercier de m'avoir indiqué cette méprise.

Il nous donne ensuite la description d'une de ces chauves-souris nouvelles, qu'il dit être des Indes, et qu'il appelle *céphalote*, laquelle est en effet différente de toutes les chauves-souris que nous avons décrites dans notre ouvrage : voici l'extrait de ce qu'en dit M. Pallas.

« Cette espèce de chauve-souris, jusqu'à présent inconnue des naturalistes, se trouve aux îles Moluques, d'où on a envoyé deux individus femelles à M. Schlosser à Amsterdam. » La femelle ne produit qu'un petit ; on peut le conjecturer, parce que M. Pallas, dans la dissection qu'il a faite d'une de ces femelles, n'a trouvé qu'un fœtus.

Il appelle cette chauve-souris *céphalote*, parce qu'elle a la tête plus grosse à proportion du corps que les autres chauves-souris ; le cou y est aussi plus distinct, parce qu'il est moins couvert de poil.

« Cette chauve-souris, continue M. Pallas, diffère de toutes les autres par les dents, qui ont quelque ressemblance avec les dents des souris ou même des hérissons ; paraissant plutôt faites pour entamer les fruits que pour déchirer une proie : les dents canines, dans la mâchoire supérieure, sont séparées par deux petites dents ; et dans la mâchoire inférieure, ces petites dents manquent, et les deux canines de cette mâchoire sont comme les incisives dans les souris. »

Je crois devoir rapporter ici une table du nombre et de l'ordre des dents dans les espèces de chauves-souris, et qui m'a été communiquée par M. Daubenton. On verra d'autant mieux, par cette table, que la chauve-souris *céphalote*, et une autre dont je parlerai tout à l'heure, sous le nom de *chauve-souris musaraigne*, sont de nouvelles espèces qui n'ont été indiquées que par M. Pallas.

NOMS des CHAUVES-SOURIS.	INCISIVES supérieures.	INCISIVES inférieures.	MACHELIÈRES supérieures	MACHELIÈRES inférieures	CANINES.	TOTAL.
Le fer-à-cheval.	»	4	8	10	4	26
La feuille.	»	4	8	10	4	26
Le rat volant.	2	2	8	10	4	26
Le mulot volant.	2	2	8	10	4	26
La marmotte volante.	2	6	8	8	4	28
Le lérot volant.	»	4	10	10	4	28
Le campagnol volant.	4	6	8	8	4	30
La noctule.	4	6	8	10	4	32
La sérotine.	4	6	8	10	4	32
Le chien volant.	4	4	8	12	4	32
La roussette.	4	4	8	12	4	32
La pipistrelle.	4	6	10	10	4	34
L'oreillard.	4	6	10	12	4	36
La chauve-souris.	4	6	12	12	4	38
Le muscardin volant.	4	6	12	12	4	38
Le fer-de-lance.	4	4	10	10	4	32
La céphalote.	2	»	6	10	4	22
La chauve-souris musaraigne.	4	4	6	6	4	24

« La queue de cette chauve-souris céphalote n'est pas longue ; elle est, dit M. Pallas, située sous la membrane entre les deux cuisses. La forme des narines est un caractère par lequel on peut distinguer au premier coup d'œil cette chauve-souris de toutes les autres. La forme de la pupille des yeux diffère aussi de celle des autres chauves-souris ; la poitrine a une plus grande amplitude, et ressemble plus que dans aucune autre espèce à la poitrine des oiseaux. »

On peut voir la description détaillée des parties extérieures et intérieures de cet animal dans l'ouvrage de M. Pallas. Nous nous contenterons d'en extraire ici les dimensions principales.

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Envergure.	1	2	6
Longueur de l'animal jusqu'à l'origine de la queue.	»	3	9
Longueur de la tête.	»	1	3
Largeur de la tête.	»	»	9
Épaisseur de la tête.	»	»	8
Longueur des oreilles.	»	»	5
Largeur des oreilles.	»	»	4
Longueur de l'humérus des ailes.	»	1	8
Longueur de l'avant-bras.	»	2	3
Longueur du fémur.	»	»	7 1/2
Longueur des jambes.	»	»	9 1/2
Longueur de la queue.	»	»	10
Longueur de la partie de la queue au delà de la membrane.	»	»	5 2/3

LA CHAUVE-SOURIS MUSARAIGNE.

VESPERTILIO SORICINUS. — PALLAS.

La seconde espèce de chauve-souris, donnée par M. Pallas, sous la dénomination de *Vespertilio Soricinus*, ou chauve-souris musaraigne, est du genre de celles qui n'ont point de queue, et qui portent une feuille sur le nez; mais c'est la plus petite espèce de ce genre : elle est assez commune dans les régions les plus chaudes de l'Amérique, comme aux îles Caribes et à Surinam. Il paraît que la figure en a été donnée par Edwards. Cette chauve-souris a le museau plus long et plus menu que les autres, et c'est ce qui fait qu'elle a aussi un plus grand nombre de dents. La langue est très-singulière, tant par sa longueur que par sa structure. Le mâle et la femelle ne diffèrent presque en rien que par les parties sexuelles.

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Envergure.	»	8	3
Longueur de l'animal jusqu'à la queue.	»	2	1
Longueur de la tête.	»	»	11
Largeur de la tête.	»	»	5
Longueur de la feuille au-dessus du nez.	»	»	2
Longueur des oreilles.	»	»	4 1/2
Longueur du lobe interne de l'oreille.	»	»	2
Largeur de l'oreille.	»	»	4
Longueur de l'humérus.	»	1	»
Longueur de l'avant-bras.	»	1	4
Longueur du fémur.	»	»	6
Longueur des jambes.	»	»	6
Longueur des pieds avec les ongles.	»	»	6 1/2

Je renvoie à l'ouvrage de M. Pallas pour le détail de la description des parties extérieures et intérieures de cet animal, que ce savant naturaliste a faite avec beaucoup de soin et de précision.

LA GRANDE SÉROTINE DE LA GULANE.

VESPERTILIO MAXIMUS. — DESM.

Nous donnons ici (*planche 73*) la figure d'une grande chauve-souris qui nous a été apportée de Cayenne, et qui nous paraît assez différente de celle dont nous avons donné la description sous le nom de *vampire*, pour qu'on doive la regarder comme formant une autre espèce, quoique toutes deux se trouvent dans le même pays. C'est à celle que nous avons appelée *sérotine* de notre climat que cette grosse chauve-

souris de la Guiane ressemble le plus; mais elle en diffère beaucoup par la grandeur, la sérotine n'ayant que deux pouces sept lignes, au lieu que cette chauve-souris de la Guiane a cinq pouces huit lignes de longueur: elle a cependant le museau plus long, et la tête d'une forme plus allongée et moins couverte de poils au sommet que celle de la sérotine; les oreilles paraissent aussi être plus grandes, ayant treize lignes de longueur, sur neuf lignes d'ouverture à la base; en sorte qu'indépendamment de la très-grande différence de grandeur et de l'éloignement des climats, cette chauve-souris de la Guiane ne peut pas être regardée comme une variété dans l'espèce de la sérotine: cependant comme elle ressemble beaucoup plus à la sérotine qu'à aucune autre chauve-souris, nous l'avons désignée par ce nom de *grande sérotine de la Guiane*, afin que les voyageurs puissent la distinguer aisément du vampire et des autres chauves-souris de ces climats éloignés.

Elle avait, avant d'être desséchée, près de deux pieds d'envergure, et elle est très-commune aux environs de la ville de Cayenne. On voit ces grandes chauves-souris se rassembler en nombre le soir, et voltiger dans les endroits découverts, surtout au-dessus des prairies: les tette-chèvres ou engoulevents se mêlent avec ces légions de chauves-souris; et quelquefois ces troupes mêlées d'oiseaux et de quadrupèdes volants sont si nombreuses et si serrées, que l'horizon en paraît couvert.

Cette grande sérotine a les poils du dessus du corps d'un roux marron, les côtés du corps d'un jaune clair. Sur le dos, le poil est long de quatre lignes; mais sur le reste du corps, il est un peu moins long que celui des sérotines de l'Europe; il est très-court et d'un blanc sale sous le ventre, ainsi que sur le devant des jambes: les ongles sont blancs et crochus. L'envergure des membranes qui lui servent d'ailes est d'environ dix-huit pouces; ces membranes sont de couleur noirâtre, ainsi que la queue.

LA CHAUVE-SOURIS FER-DE-LANCE.

VESPERTILIO HASTATUS. — L.

Dans le grand nombre d'espèces de chauves-souris qui n'étaient ni nommées, ni connues, nous en avons indiqué quelques-unes par des noms empruntés des langues étrangères, et d'autres par des dénominations tirées de leur caractère le plus frappant: il y en a une que nous avons appelée *le fer-à-cheval*, parce qu'elle porte au-devant de sa face un relief exactement semblable à la forme d'un fer à cheval. Nous nommons de même celle dont il est ici question *le fer-de-lance*, parce qu'elle présente une crête ou membrane en forme de trèfle très-pointu, et qui ressemble parfaitement à un fer de lance garni de ses oreillons. Quoique ce caractère suffise seul pour la faire reconnaître et distinguer de toutes les autres, on peut encore ajouter qu'elle n'a presque point de queue; qu'elle est à peu près du même poil et de la même grosseur que la chauve-souris commune; mais qu'au lieu d'avoir, comme

elle et comme la plupart des chauves-souris, six dents incisives à la mâchoire inférieure, elle n'en a que quatre. Au reste, cette espèce, qui est fort commune en Amérique, ne se trouve point en Europe.

Il y a au Sénégal une autre chauve-souris qui a aussi une membrane sur le nez ; mais cette membrane, au lieu d'avoir la forme d'un fer de lance ou d'un fer à cheval, comme dans les deux chauves-souris dont nous venons de faire mention, a une figure plus simple, et ressemble à une feuille ovale. Ces trois chauves-souris, étant de différents climats, ne sont pas de simples variétés, mais des espèces distinctes et séparées. M. Daubenton a donné la description de cette chauve-souris du Sénégal sous le nom de la *feuille*, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1759, page 374.

Les chauves-souris, qui ont déjà de grands rapports avec les oiseaux par leur vol, par leurs ailes et par la force des muscles pectoraux, paraissent s'en approcher encore par ces membranes ou crêtes qu'elles ont sur la face : ces parties excédantes, qui ne se présentent d'abord que comme des difformités superflues, sont les caractères réels et les nuances visibles de l'ambiguïté de la nature entre ces quadrupèdes volants et les oiseaux ; car la plupart de ceux-ci ont aussi des membranes et des crêtes autour du bec et de la tête, qui paraissent tout aussi superflues que celles des chauves-souris.

LA GRANDE CHAUVE-SOURIS FER-DE-LANCE DE LA GUIANE.

Cette chauve-souris mâle, envoyée de Cayenne par M. de La Borde, est très-commune à la Guiane : elle est assez grande, ayant quatre pouces du bout du museau à l'anus ; ses ailes ont d'envergure seize pouces quatre lignes. Un poil assez serré couvre tout le corps, la tête et les côtés ; la membrane des ailes est noirâtre et garnie d'un petit poil ras. Elle diffère des chauves-souris communes, en ce qu'elle n'a point de queue. Les oreilles sont droites, un peu courbées en dehors, arrondies à leurs extrémités, et sans oreillon. Au-dessus de la lèvre supérieure est la membrane saillante en forme d'un fer de lance, dont le bord est concave à la partie inférieure, et qui diffère par là de la précédente, dont les larges rebords ressemblent à un fer à cheval : cette membrane est brunâtre comme les oreilles.

Le poil de cette chauve-souris est très-doux, couleur de musc foncé sur tout le corps, excepté sur la poitrine et sur le ventre, où cette couleur est un peu grisâtre ; les plus longs poils sont sur le dos, où ils ont trois lignes de longueur.

Il n'y a point de dents incisives à la mâchoire supérieure, mais il y a deux canines en haut comme en bas.

	½ Pieds.	Pouc.	Lign.
Longueur de la tête depuis le museau jusqu'à l'occiput.	»	1	3
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	»	,	6 1/2

	Pieds.	Ponc.	Lign.
Distance de l'œil entre l'angle postérieur et l'oreille.	»	»	3 1/2
Longueur des oreilles.	»	»	7 7/2
Distance entre la base des deux oreilles.	»	»	8
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet.	»	2	10
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des doigts.	»	5	5
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon.	»	1	4
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	»	»	6 1/2
Longueur totale de l'aile.	»	8	11
Largeur la plus grande du poignet aux échancrures.	»	2	10

LA CHAUVÉ-SOURIS DE LA GUIANE.

MOLOSSUS AMPLEXICAUDATUS. — GEOFER.

Cette chauve-souris, dont la longueur, du bout du museau à l'anus, est de trois pouces quatre lignes, a été envoyée de Cayenne par M. de La Borde. Elle est commune dans la Guiane, et généralement à peu près de la grosseur de notre *noctule*. Elle a, comme toutes les chauves-souris, les yeux petits, le bout du nez saillant, les joues allongées et aplaties sur les côtés; le bout du nez est large; la distance entre les deux naseaux est d'une ligne et demie; la longueur de la tête, du bout du museau à l'occiput, est de dix lignes. Les oreilles, qui sont aplaties sur les côtés, prennent du milieu du front en formant plusieurs plis, et s'étendent sur les joues en s'aplatissant sur le conduit auditif; l'oreillon qui est placé au-devant de ce conduit est petit, large et rond à son extrémité. Cette forme écrasée qu'ont les oreilles, et le rebord supérieur qui est saillant, donnent à cette chauve-souris un caractère qui la distingue de toutes les autres espèces. Mais un autre caractère qui lui est propre, c'est d'avoir les ailes très-longues et fort étroites; elles ont quinze pouces deux lignes d'envergure; chaque aile a sept pouces de longueur sur deux pouces à sa plus grande largeur. L'os du bras paraît attaché au corps plus bas que dans d'autres chauves-souris, ce qui balance la grande longueur des ailes. La membrane des ailes, qui couvre les jambes et la queue, est de couleur brune et grisâtre. La queue, enveloppée dans la membrane, a treize lignes de longueur; elle est étroite et terminée par un petit crochet.

Le poil sur le corps a deux lignes et demie de longueur; sa couleur est d'un brun marron foncé ou noirâtre qui s'étend sur la tête; la couleur est moins foncée sous le ventre, et cendrée sur les côtés: la face et les oreilles sont de même couleur que les ailes. Le nez, les joues et les mâchoires sont couverts d'un duvet ou poil très-court.

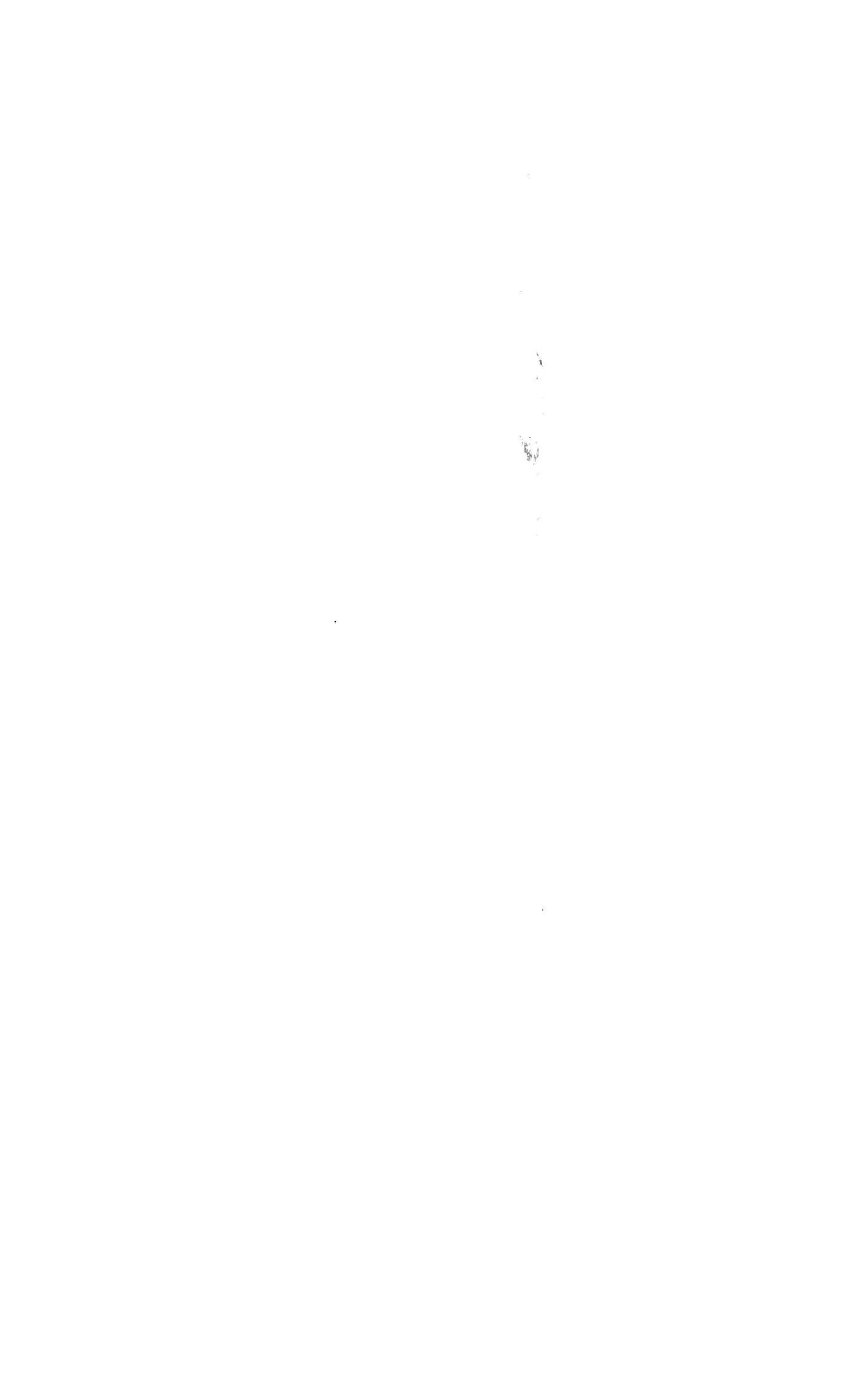
La mâchoire supérieure n'a point d'incisives; il y a de chaque côté une grande canine et une petite dent pointue qui l'accompagne. La mâchoire inférieure a deux très-petites incisives qui se touchent; les deux canines d'en bas finissent en pointe, et leur côté présente un sillon dans la cavité duquel s'appliquent les canines supérieures.

ESCOLA SUPERIOR DE AGRICULTURA
"LUIZ DE QUEIROZ"
PIRACICABA
BIBLIOTHECA



L'ours Blanc. L'ours Brun.

Paris chez le Citoyen Courcier



L'OURS (1).

URSUS ARCTOS. — L.¹

Il n'y a aucun animal, du moins de ceux qui sont généralement connus, sur lequel les auteurs d'histoire naturelle aient autant varié que sur l'ours : leurs incertitudes, et même leurs contradictions sur la nature et les mœurs de cet animal, m'ont paru venir de ce qu'ils n'en ont pas distingué les espèces, et qu'ils rapportent quelquefois de l'une ce qui appartient à l'autre. D'abord il ne faut pas confondre l'ours de terre avec l'ours de mer, appelé communément *ours blanc*, *ours de la mer Glaciale* ; ce sont deux animaux très-différents, tant pour la forme du corps que pour les habitudes naturelles : ensuite il faut distinguer deux espèces dans les ours terrestres, les bruns et les noirs (2), lesquels, n'ayant pas les mêmes inclinations, les mêmes appétits naturels, ne peuvent pas être regardés comme des variétés d'une seule et même espèce, mais doivent être considérés comme deux espèces distinctes et séparées. De plus, il y a encore des ours de terre qui sont blancs, et qui, quoique ressemblant par la couleur aux ours de mer, en diffèrent par tout le reste autant que les autres ours. On trouve ces ours blancs terrestres dans la grande Tartarie, en Moseovie, en Lithuanie et dans les autres provinces du Nord. Ce n'est pas la rigueur du climat qui les fait blanchir pendant l'hiver, comme les hermines ou les lièvres ; ces ours naissent blancs et demeurent blancs en tout temps : il faudrait donc encore les regarder comme une quatrième espèce, s'il ne se trouvait aussi des ours à poil mêlé de brun et de blanc, ce qui désigne une race intermédiaire entre cet ours blanc terrestre et l'ours brun ou noir ; par conséquent l'ours blanc terrestre n'est qu'une variété de l'une ou de l'autre de ces espèces.

On trouve dans les Alpes l'ours brun assez communément, et rarement l'ours noir, qui se trouve, au contraire, en grand nombre dans les forêts des pays septentrionaux de l'Europe et de l'Amérique. Le brun est féroce et carnassier ; le noir n'est que farouche, et refuse constamment de manger de la chair. Nous ne pouvons pas en donner un témoignage plus net et plus récent que celui de M. du Pratz. Voici ce qu'il en dit dans son *Histoire de la Louisiane* : « L'ours paraît (3) l'hiver dans la » Louisiane, parce que les neiges qui couvrent les terres du Nord, l'empêchant de » trouver sa nourriture, le chassent des pays septentrionaux ; il vit de fruits, entre

(1) Buffon confond ici deux espèces : l'ours brun, ou d'Europe (*Ursus Arctos*. L.) et l'ours noir d'Amérique (*Ursus Americanus*. Pall.). (A. B.)

En grec, ἄρκτος ; en latin, *ursus* ; en italien, *orso* ; en anglais, *bear*.

(2) Nous comprenons ici sous la dénomination d'ours bruns ceux qui sont bruns, fauves, roux, rougeâtres ; et par celle d'ours noirs ceux qui sont noirs aussi bien que tout à fait noirs.

(3) Observez qu'il s'agit ici de l'ours noir et non de l'ours brun.

» autres de glands et de racines, et ses mets les plus délicieux sont le miel et le
 » lait : lorsqu'il en rencontre, il se laisserait plutôt tuer que de quitter prise. Mal-
 » gré la prévention où l'on est que l'ours est carnassier, je prétends, avec tous ceux
 » de cette province et des pays environnais, qu'il ne l'est nullement : il n'est ja-
 » mais arrivé que ces animaux aient dévoré des hommes, malgré leur multitude et
 » la faim extrême qu'ils souffrent quelquefois, puisque, même dans ce cas, ils ne
 » mangent point la viande de boucherie qu'ils rencontrent. Dans le temps que je
 » demeurais aux Natchez, il y eut un hiver si rude dans les terres du Nord, que
 » ces animaux descendirent en grande quantité ; ils étaient si communs, qu'ils s'affa-
 » maient les uns les autres, et étaient très-maigres ; la grande faim les faisait sortir
 » des bois qui bordent le fleuve : on les voyait courir la nuit dans les habitations
 » et entrer dans les cours qui n'étaient pas bien fermées ; ils y trouvaient des vian-
 » des exposées au frais, ils ne les touchaient point, et mangeaient seulement les
 » grains qu'ils pouvaient rencontrer. C'était assurément dans une pareille occasion,
 » et dans un besoin aussi pressant, qu'ils auraient dû manifester leur fureur car-
 » nassière, si peu qu'ils eussent été de cette nature. Ils n'ont jamais tué d'ani-
 » maux pour les dévorer ; et, pour peu qu'ils fussent carnassiers, ils n'abandon-
 » neraient pas les pays couverts de neige, où ils trouveraient des hommes et
 » des animaux à discrétion, pour aller au loin chercher des fruits et des racines,
 » nourriture que les bêtes carnassières refusent de manger. » M. du Pratz ajoute,
 dans une note, que, depuis qu'il a écrit cet article, il a appris avec certitude que,
 dans les montagnes de la Savoie, il y a deux sortes d'ours : les uns noirs, comme
 ceux de la Louisiane, qui ne sont point carnassiers ; les autres rouges, qui sont
 aussi carnassiers que les loups. Le baron de La Hontan dit que les ours du Canada
 sont extrêmement noirs et peu dangereux ; qu'ils n'attaquent jamais les hommes,
 à moins qu'on ne tire dessus et qu'on les blesse ; et il dit aussi que les ours rou-
 geâtres sont méchants, qu'ils viennent effrontément attaquer les chasseurs, au lieu
 que les noirs s'enfuient.

Wormius a écrit qu'on connaît trois ours en Norvège : le premier (*bressdiur*)
 très-grand, qui n'est pas tout à fait noir, mais brun, et qui n'est pas si nuisible que
 les autres, ne vivant que d'herbes et de feuilles d'arbres ; le second (*ildgiersdiur*),
 plus petit, plus noir, carnassier, et attaquant souvent les chevaux et les autres ani-
 maux, surtout en automne ; le troisième (*mirebtorn*), qui est le plus petit de tous,
 et qui ne laisse pas d'être nuisible. Il se nourrit, dit-il, de fourmis, et se plaît à
 renverser les fourmilières. On a remarqué (ajoute-t-il sans preuve) que ces trois
 espèces se mêlent, et produisent ensemble des espèces intermédiaires ; que ceux
 qui sont carnassiers attaquent les troupeaux, foulent toutes les bêtes comme le
 loup, et n'en dévorent qu'une ou deux ; que, quoique carnassiers, ils mangent
 des fruits sauvages ; et que, quand il y a une grande quantité de sorbes, ils
 sont plus à craindre que jamais, parce que ce fruit acerbé leur agace si fort les
 dents, qu'il n'y a que le sang et la graisse qui puissent leur ôter cet agacement qui
 les empêche de manger. Mais la plupart de ces faits, rapportés par Wormius, me

paraissent fort équivoques ; car il n'y a point d'exemple que des animaux dont les appétits sont constamment différents, comme dans les deux premières espèces, dont les uns ne mangent que de l'herbe et des feuilles, les autres de la chair et du sang se mêlent ensemble et produisent une espèce intermédiaire. D'ailleurs ce sont ici les ours noirs qui sont carnassiers, et les bruns qui sont frugivores ; ce qui est absolument contraire à la vérité. De plus, le père Rzeczyński, Polonais, et M. Klein de Dantzick, qui ont parlé des ours de leur pays, n'en admettent que deux espèces, les noirs et les bruns ou roux ; et, parmi ces derniers, des grands et des petits. Ils disent que les ours noirs sont plus rares, que les bruns sont, au contraire, fort communs ; que ce sont les ours noirs qui sont les plus grands et qui mangent les fourmis, et, enfin, que les grands ours bruns ou roux sont les plus nuisibles et les plus carnassiers. Ces témoignages, aussi bien que ceux de M. du Pratz et du baron de la Hontan, sont, comme on le voit, tout à fait opposés à celui de Wormius que je viens de citer. En effet, il paraît certain que les ours rouges roux ou bruns, qui se trouvent non-seulement en Savoie, mais dans les hautes montagnes, dans les vastes forêts, et dans presque tous les déserts de la terre, dévorent les animaux vivants, et mangent même les voiries les plus infectes. Les ours noirs n'habitent guère que les pays froids ; mais on trouve des ours bruns ou roux dans les climats froids et tempérés, et même dans les régions du midi. Ils étaient communs chez les Grecs ; les Romains en faisaient venir de Libye pour servir à leurs spectacles ; il s'en trouve à la Chine, au Japon, en Arabie, en Égypte, et jusque dans l'île de Java. Aristote parle aussi des ours blancs terrestres, et regarde cette différence de couleur comme accidentelle, et provenant, dit-il, d'un défaut dans la génération. Il y a donc des ours dans tous les pays déserts, escarpés ou couverts ; mais on n'en trouve point dans les royaumes bien peuplés, ni dans les terres découvertes et cultivées : il n'y en a point en France, non plus qu'en Angleterre, si ce n'est peut-être quelques-uns dans les montagnes les moins fréquentées.

L'ours est non-seulement sauvage, mais solitaire ; il fuit par instinct toute société ; il s'éloigne des lieux où les hommes ont accès ; il ne se trouve à son aise que dans les endroits qui appartiennent encore à la vieille nature : une caverne antique dans des rochers inaccessibles, une grotte formée par le temps dans le tronc d'un vieux arbre, au milieu d'une épaisse forêt, lui servent de domicile ; il s'y retire seul, y passe une partie de l'hiver sans provisions, sans en sortir pendant plusieurs semaines. Cependant il n'est point engourdi ni privé de sentiment, comme le loir ou la marmotte ; mais comme il est naturellement gras, et qu'il l'est excessivement sur la fin de l'automne, temps auquel il se recèle, cette abondance de graisse lui fait supporter l'abstinence, et il ne sort de sa bauge que lorsqu'il se sent affamé. On prétend que c'est au bout d'environ quarante jours que les mâles sortent de leurs retraites, mais que les femelles y restent quatre mois, parce qu'elles y font leurs petits. J'ai peine à croire qu'elles puissent non-seulement subsister, mais encore nourrir leurs petits sans prendre elles-mêmes aucune nourriture pendant un aussi long espace de temps. On convient qu'elles sont excessivement grasses

lorsqu'elles sont pleines ; que d'ailleurs, étant vêtues d'un poil très-épais, dormant la plus grande partie du temps, et ne se donnant aucun mouvement, elles doivent perdre très-peu par la transpiration ; mais s'il est vrai que les mâles sortent au bout de quarante jours, pressés par le besoin de prendre de la nourriture, ~~il~~ n'est pas naturel d'imaginer que les femelles ne soient pas encore plus pressées du même besoin, après qu'elles ont mis bas, et lorsque, allaitant leurs petits, elles se trouvent doublement épuisées ; à moins que l'on ne veuille supposer qu'elles en dévorent quelques-uns avec les enveloppes et tout le reste du produit superflu de leur accouchement, ce qui ne me paraît pas vraisemblable, malgré l'exemple des chattes, qui mangent quelquefois leurs petits. Au reste, nous ne parlons ici que de l'espèce des ours bruns, dont les mâles dévorent, en effet, les oursons nouveau-nés, lorsqu'ils les trouvent dans leurs nids ; mais les femelles, au contraire, semblent les aimer jusqu'à la fureur ; elles sont, lorsqu'elles ont mis bas, plus féroces, plus dangereuses que les mâles ; elles combattent et s'exposent à tout pour sauver leurs petits, qui ne sent point informés en naissant, comme l'ont dit les anciens, et qui, lorsqu'ils sont nés, croissent à peu près aussi vite que les autres animaux : ils sont parfaitement formés dans le sein de leur mère ; et si le fœtus ou les jeunes oursons ont paru informés au premier coup d'œil, c'est que l'ours adulte l'est lui-même par la masse, la grosseur et la disposition du corps et des membres ; le fœtus ou le petit nouveau-né est plus disproportionné que l'animal adulte.

Les ours se recherchent en automne : la femelle est, dit-on, plus ardente que le mâle ; on prétend qu'elle se couche sur le dos pour le recevoir, qu'elle l'embrasse étroitement, qu'elle le retient longtemps, etc. : mais il est plus certain qu'ils s'accouplent à la manière des quadrupèdes. L'on a vu des ours captifs s'accoupler et produire ; seulement on n'a pas observé combien dure le temps de la gestation. Aristote dit qu'il n'est que de trente jours. Comme personne n'a contredit ce fait, et que nous n'avons pu le vérifier, nous ne pouvons aussi ni le nier, ni l'assurer ; nous remarquerons seulement qu'il nous paraît douteux : 1° parce que l'ours est un gros animal, et que plus les animaux sont gros, plus il faut de temps pour les former dans le sein de la mère ; 2° parce que les jeunes ours croissent assez lentement ; ils suivent leur mère, et ont besoin de ses secours pendant un an ou deux ; 3° parce que l'ours ne produit qu'en petit nombre, un, deux, trois, quatre, et jamais plus de cinq ; propriété commune avec tous les gros animaux, qui ne produisent pas beaucoup de petits, et qui les portent longtemps ; 4° parce que l'ours vit vingt-trois ou vingt-cinq ans, et que le temps de la gestation et celui de l'accroissement sont ordinairement proportionnés à la durée de la vie. A ne raisonner que sur ces analogies, qui me paraissent assez fondées, je croirais donc que le temps de la gestation dans l'ours est au moins de quelques mois. Quoi qu'il en soit, il paraît que leur mère a le plus grand soin de ses petits ; elle leur prépare un lit de mousse et d'herbes dans le fond de sa caverne, et les allaite jusqu'à ce qu'ils puissent sortir avec elle. Elle met bas en hiver, et ses petits commencent à la suivre au printemps. Le mâle et la femelle n'habitent point ensemble ; ils ont chacun leur re-

traite séparée, et même fort éloignée. Lorsqu'ils ne peuvent trouver une grotte pour se gîter, ils cassent et ramassent du bois pour se faire une loge, qu'ils recouvrent d'herbes et de feuilles, au point de la rendre impénétrable à l'eau.

La voix de l'ours est un grondement, un gros murmure, souvent mêlé d'un frémissement de dents qu'il fait surtout entendre lorsqu'on l'irrite; il est très-susceptible de colère, et sa colère tient toujours de la fureur, et souvent du caprice : quoiqu'il paraisse doux pour son maître, et même obéissant lorsqu'il est apprivoisé, il faut toujours s'en défier, et le traiter avec circonspection, surtout ne le pas frapper au bout du nez, ni le toucher aux parties de la génération. On lui apprend à se tenir debout, à gesticuler, à danser; il semble même écouter le son des instruments et suivre grossièrement la mesure; mais pour lui donner cette espèce d'éducation, il faut le prendre jeune et le contraindre pendant toute sa vie; l'ours qui a de l'âge ne s'apprivoise ni ne se contraint plus : il est naturellement intrépide, ou tout au moins indifférent au danger. L'ours sauvage ne se détourne pas de son chemin, ne fuit pas à l'aspect de l'homme; cependant on prétend que par un coup de sifflet on le surprend, on l'étonne au point qu'il s'arrête et se lève sur les pieds de derrière : c'est le temps qu'il faut prendre pour le tirer et tâcher de le tuer; car, s'il n'est pas blessé, il vient de furie se jeter sur le tireur, et, l'embrassant des pattes de devant, il l'étoufferait s'il n'était secouru.

On chasse et on prend les ours de plusieurs façons en Suède, en Norwège, en Pologne, etc. La manière, dit-on, la moins dangereuse de les prendre est de les enivrer en jetant de l'eau-de-vie sur le miel qu'ils aiment beaucoup, et qu'ils cherchent dans les troncs d'arbres. A la Louisiane et en Canada, où les ours noirs sont très-communs, et où ils ne nichent pas dans les cavernes, mais dans de vieux arbres morts sur pied et dont le cœur est pourri, on les prend en mettant le feu dans leurs maisons. Comme ils montent très-aisément sur les arbres, ils s'établissent rarement à rez de terre, et quelquefois ils sont nichés à trente ou quarante pieds de hauteur. Si c'est une mère avec ses petits, elle descend la première, on la tue avant qu'elle ne soit à terre; les petits descendent ensuite, on les prend en leur passant une corde au cou, et on les emmène pour les élever ou pour les manger, car la chair de l'ourson est délicate et bonne; celle de l'ours est mangeable; mais comme elle est mêlée d'une graisse huileuse, il n'y a guère que les pieds, dont la substance est plus ferme, qu'on puisse regarder comme une viande délicate.

La chasse de l'ours, sans être fort dangereuse, est très-utile lorsqu'on la fait avec quelque succès; la peau est de toutes les fourrures grossières celle qui a plus de prix, et la quantité d'huile que l'on tire d'un seul ours est fort considérable. On met d'abord la chair et la graisse cuire ensemble dans une chaudière; la graisse se sépare. « Ensuite, dit M. du Pratz, on la purifie en y jetant, lorsqu'elle est fon-

» due et très-chaude, du sel en bonne quantité et de l'eau par aspersion; il se fait

» une détonation, et il s'en élève une fumée épaisse qui emporte avec elle la

» mauvaise odeur de la graisse. La fumée étant passée, et la graisse étant plus que

» tiède, on la verse dans un pot, où on la laisse reposer huit à dix jours; au bout

» de ce temps on voit nager dessus une huile claire, qu'on enlève avec une cuiller :
 » cette huile est aussi bonne que la meilleure huile d'olive, et sert aux mêmes
 » usages. Au-dessous on trouve un saindoux aussi blanc, mais un peu plus mou
 » que le saindoux de porc; il sert aux besoins de cuisine, et il ne lui reste aucun
 » goût désagréable, ni aucune mauvaise odeur. » M. Dumont, dans ses *Mémoires sur la Louisiane*, s'accorde avec M. du Pratz, et il dit de plus que d'un seul ours on tire quelquefois plus de cent vingt pots de cette huile ou graisse; que les sauvages en traitent beaucoup avec les Français; qu'elle est très-belle, très-saine et très-bonne; qu'elle ne se fige guère que par un grand froid; que, quand cela arrive, elle est toute en grumeaux, et d'une blancheur à éblouir; qu'on la mange alors sur le pain en guise de beurre. Nos épiciers-droguistes ne tiennent point d'huile d'ours; mais ils font venir de Savoie, de Suisse ou de Canada, de la graisse ou axonge qui n'est pas purifiée. L'auteur du *Dictionnaire du commerce* dit même que pour que la graisse d'ours soit bonne, il faut qu'elle soit grisâtre, gluante et de mauvaise odeur, et que celle qui est trop blanche est sophistiquée et mêlée de suif. On se sert de cette graisse comme de topique pour les hernies, les rhumatismes, etc., et beaucoup de gens assurent en avoir ressenti de bons effets.

La quantité de graisse dont l'ours est chargé le rend très-léger à la nage; aussi traverse-t-il sans fatigues des fleuves et des lacs. « Les ours de la Louisiane, dit » M. Dumont, qui sont d'un très-beau noir, traversent le fleuve, malgré sa grande » largeur : ils sont très-friands du fruit des plaqueminières; ils montent sur ces » arbres, se mettent à califourchon sur une branche, s'y tiennent avec une de leurs » pattes, et se servent de l'autre pour plier les branches et approcher d'eux les pla- » quemines. Ils sortent aussi très-souvent des bois pour venir dans les habitations » manger les patates et le maïs. » En automne, lorsqu'ils se sont bien engraisés, ils n'ont presque pas la force de marcher, ou du moins ils ne peuvent courir aussi vite qu'un homme. Ils ont quelquefois plus de dix doigts d'épaisseur de graisse aux côtés et aux cuisses : le dessous de leurs pieds est gros et enflé; lorsqu'on le coupe, il en sort un suc blanc et laiteux. Cette partie paraît composée de petites glandes qui sont comme des mamelons; et c'est ce qui fait que pendant l'hiver, dans leurs retraites, ils sucent continuellement leurs pattes.

L'ours a les sens de la vue, de l'ouïe et du toucher très-bons, quoiqu'il ait l'œil très-petit relativement au volume de son corps, les oreilles courtes, la peau épaisse et le poil fort touffu. Il a l'odorat excellent, et peut-être plus exquis qu'aucun autre animal; car la surface intérieure de cet organe se trouve extrêmement étendue : on y compte quatre rangs de plans de lames osseuses, séparées les unes des autres par trois plans perpendiculaires; ce qui multiplie prodigieusement les surfaces propres à recevoir les impressions des odeurs. Il a les jambes et les bras charnus comme l'homme, l'os du talon court et formant une partie de la plante du pied, cinq orteils opposés au talon dans les pieds de devant; mais le pouce n'est pas séparé, et le plus gros doigt est en dehors de cette espèce de main, au lieu que dans celle de l'homme il est en dedans : ses doigts sont gros, courts et serrés les uns et

les autres, aux mains comme aux pieds; les ongles sont noirs et d'une substance homogène fort dure. Il frappe avec ses poings comme l'homme avec les siens; mais ces ressemblances grossières avec l'homme ne le rendent que plus difforme, et ne lui donnent aucune supériorité sur les autres animaux.

* M. de Musly, major d'artillerie au service des États généraux, a bien voulu me donner quelques notices sur des ours élevés en domesticité, dont voici l'extrait.

« A Berne, où l'on nourrit de ces animaux, dit M. de Musly, on les loge dans de grandes fosses carrées, où ils peuvent se promener : ces fosses sont couvertes par dessus, et maçonnées sous terre au rez-de-chaussée de la fosse, et sont partagées en deux par deux murailles, et on peut en fermer les ouvertures tant extérieures qu'intérieures par des grilles de fer qu'on y laisse tomber comme à une porte de ville. Au milieu de ces fosses, il y a des trous dans de grosses pierres, où l'on peut dresser debout de grands arbres; il y a de plus une auge dans chaque fosse, qui est toujours pleine d'eau de fontaine.

» Il y a trente et un ans qu'on a transporté de Savoie ici deux ours bruns fort jeunes, dont la femelle vit encore. Le mâle eut les reins cassés, il y a deux mois, en tombant du haut d'un arbre qui est dans la fosse. Ils ont commencé d'engendrer à l'âge de cinq ans, et depuis ce temps ils sont entrés en chaleur tous les ans au mois de juin, et la femelle a toujours mis bas au commencement de janvier; la première fois elle n'a produit qu'un petit, et dans la suite, tantôt un, tantôt deux, tantôt trois, mais jamais plus, et les trois dernières années, elle n'a fait qu'un petit chaque fois. L'homme qui en a soin croit qu'elle porte encore actuellement (17 octobre 1771). Les petits, en venant au monde, sont d'une assez jolie figure, couleur fauve, avec du blanc autour du cou, et n'ont point l'air d'un ours; la mère en a un soin extrême. Ils ont les yeux fermés pendant quatre semaines; ils n'ont d'abord guère plus de huit pouces de longueur, et trois mois après ils ont déjà quatorze à quinze pouces, depuis le bout du museau jusqu'à la racine de la queue, et du poil de près d'un pouce. Ils sont alors d'une figure presque ronde, et le museau paraît être fort pointu à proportion du reste, de façon qu'on ne les reconnaît plus. Ensuite ils deviennent fluets pendant qu'ils sont adultes : le blanc s'efface peu à peu, et de fauves ils deviennent bruns.

» Lorsque le mâle et la femelle sont accouplés, le mâle commence par des mouvements courts, mais fort prompts, pendant environ un quart de minute; ensuite il se repose deux fois aussi longtemps sur la femelle et sans s'en dégager; puis il recommence de la même manière jusqu'à trois ou quatre reprises; et l'accouplement étant consommé, le mâle va se baigner dans l'auge jusqu'au cou. Les ours se battent quelquefois assez rudement avec un murmure horrible : mais, dans le temps des amours, la femelle a ordinairement le dessus, parce qu'alors le mâle la ménage. Les fosses qui étaient autrefois dans la ville ont été comblées, et on en a fait d'autres entre les remparts et la vieille enceinte. Ces deux ours ayant été séparés pendant quelques heures pour les transporter l'un après l'autre dans les nouvelles fosses, lorsqu'ils se sont retrouvés ensemble, ils se sont dressés debout pour

s'embrasser avec transport. Après la mort du mâle, la femelle a paru fort affligée, et n'a voulu prendre de nourriture qu'au bout de plusieurs jours. Mais à moins que ces animaux ne soient élevés et nourris ensemble dès leur tendre jeunesse, ils ne peuvent se supporter; et lorsqu'ils y ont été habitués, celui qui survit ne veut plus en souffrir d'autres.

» Les arbres que l'on met dans les fosses tous les ans au mois de mai sont des mélèzes verts, sur lesquels les ours se plaisent à grimper; néanmoins ils en cassent quelquefois les branches, surtout lorsque ces arbres sont nouvellement plantés. On les nourrit avec du pain de seigle, que l'on coupe en gros morceaux et que l'on trempe dans de l'eau chaude. Ils mangent aussi de toutes sortes de fruits, et quand les paysans en apportent au marché qui ne sont pas mûrs, les archers les jettent aux ours par ordre de police. Cependant on a remarqué qu'il y a des ours qui préfèrent les légumes aux fruits des arbres. Quand la femelle est sur le point de mettre bas, on lui donne force paille dans sa loge, dont elle se fait un rempart, après qu'on l'a séparée du mâle, de peur qu'il ne mange les petits; et quand elle a mis bas, on lui donne une meilleure nourriture qu'à l'ordinaire. On ne trouve jamais rien de l'enveloppe, ce qui fait juger qu'elle l'avale. On lui laisse les petits pendant dix semaines; et après les avoir séparés, on les nourrit pendant quelque temps avec du lait et des biscuits.

» L'ourse en question, que l'on croyait pleine, fut munie de paille comme à l'ordinaire dans le temps que l'on croyait qu'elle allait mettre bas; elle s'en fit un lit où elle resta pendant trois semaines sans avoir rien produit. Elle a mis bas à trente et un ans, au mois de janvier 1771, pour la dernière fois. Au mois de juin suivant elle s'est encore accouplée; mais au mois de janvier 1772, à trente-deux ans, elle n'a plus rien fait. Il serait à souhaiter qu'on la laissât vivre jusqu'au terme que la nature lui a fixé, afin de le connaître.

» Il y a des ours bruns au mont Jura sur les frontières de notre canton, de la Franche-Comté et du pays de Gex : quand ils descendent dans la plaine, si c'est en automne, ils vont dans les bois de châtaigniers, où ils font un grand dégât. Dans ces pays-ci les ours passent pour avoir le sens de la vue faible, mais ceux de l'ouïe, du toucher et de l'odorat très-bons (1). »

En Norwége, les ours sont plus communs dans les provinces de Berghen et de Drontheim que dans le reste de cette contrée. On en distingue deux races, dont la seconde est considérablement plus petite que la première. Les couleurs de toutes deux varient beaucoup; les uns sont d'un brun foncé, les autres d'un brun clair, et même il y en a de gris et de tout blancs. Ils se retirent au commencement d'octobre dans des tanières ou des huttes qu'ils se préparent eux-mêmes, et où ils disposent une espèce de lit de feuilles et de mousse. Comme ces animaux sont fort à craindre, surtout quand ils sont blessés, les chasseurs vont ordinairement en nombre au

(1) Extrait de deux lettres écrites par M. de Musly, major d'artillerie au service de Hollande, à M. de Buffon, l'une à Berne, le 17 octobre 1771, et l'autre datée à La Haye, le 3 juin 1772.

moins de trois ou quatre; et comme l'ours tue aisément les grands chiens, on n'emmène que des petits qui lui passent aisément sous le ventre, et le saisissent par les parties de la génération. Lorsqu'il se trouve excédé, il s'appuie le dos contre un rocher ou contre un arbre, ramasse du gazon et des pierres qu'il jette à ses ennemis, et c'est ordinairement dans cette situation qu'il reçoit le coup de la mort.

Nous avons vu à la ménagerie de Chantilly un ours d'Amérique, il était d'un très-beau noir, et le poil était doux, droit et long comme celui du grand sapajou, que nous avons appelé le *coaita*. Nous n'avons remarqué d'autres différences dans la forme de cet ours d'Amérique, comparé à celui d'Europe, que celle de la tête, qui est un peu allongée, parce que le bout du museau est moins plat que celui de nos ours.

On trouve dans le journal de l'expédition de M. Bartram une notice d'un ours d'Amérique, tué près de la rivière Saint John, à l'est de la Floride.

Cet ours, dit la relation, ne pesait que quatre cents livres, quoique le corps eût sept pieds de longueur depuis l'extrémité du nez jusqu'à la queue. Les pieds de devant n'avaient que cinq pouces de large. La graisse était épaisse de quatre pouces: on l'a fait fondre, et on en a tiré soixante pintes de graisse, mesure de Paris (1).

OURS BLANC DE MER.

URSUS MARITIMUS. — L.

Un animal fameux de nos terres les plus septentrionales, c'est l'ours blanc. Martens et quelques autres voyageurs en ont fait mention; mais aucun n'en a donné une assez bonne description pour qu'on puisse prononcer affirmativement qu'il soit d'une espèce différente de celle de l'ours; il paraît seulement qu'on doit le présumer en supposant exact tout ce qu'ils nous en disent: mais comme nous savons d'ailleurs que l'espèce de l'ours varie beaucoup suivant les différents climats, qu'il y en a de bruns, de noirs, de blancs et de mêlés, la couleur devient un caractère nul, et par conséquent la dénomination d'*ours blanc* est insuffisante, si l'espèce est indifférente. J'ai vu deux petits ours rapportés de Russie qui étaient entièrement blancs (2); néanmoins ils étaient très-certainement de la même espèce que notre ours des Alpes. Ces animaux varient beaucoup aussi pour la grandeur: comme ils vivent assez longtemps, et qu'ils deviennent très-gros et très-gras dans les endroits où ils ne sont pas tourmentés, et où ils trouvent de quoi se nourrir largement, le caractère tiré de la grandeur est encore équivoque: ainsi l'on ne se-

(1) Lettre de M. Collinson à M. de Buffon; Londres, 6 février 1767.

(2) On trouve des ours blancs terrestres, non-seulement en Russie, mais en Pologne, en Sibérie, et même en Tartarie. Les montagnes de la grande Tartarie fournissent quantité d'ours blancs, dit l'auteur de la *Relation de la grande Tartarie*, p. 8. Ces ours de montagne ne fréquentent pas la mer, et cependant sont blancs; ainsi cette couleur paraît plutôt venir de la différence du climat que de celle de l'élément qu'habitent ces animaux.

rait pas fondé à assurer que l'ours des mers du Nord est d'une espèce particulière, uniquement parce qu'il est blanc et qu'il est plus grand que l'ours commun. La différence dans les habitudes ne me paraît pas plus décisive que celle de la couleur et de la grandeur. L'ours des mers du Nord se nourrit de poisson ; il ne quitte pas les rivages de la mer, et souvent même il habite en pleine eau sur les glaçons flottants : mais si l'on fait attention que l'ours en général est un animal qui se nourrit de tout, et qui, lorsqu'il est affamé, ne fait aucun choix ; si l'on pense aussi qu'il ne craint pas l'eau, ces habitudes ne paraîtront pas assez différentes pour en conclure que l'espèce n'est pas la même ; car le poisson que mange l'ours des mers du Nord est plutôt de la chair ; c'est principalement les cadavres des baleines, des morses et des phoques, qui lui servent de pâture, et cela dans un pays où il n'y a ni autres animaux, ni grains ni fruits sur la terre, et où, par conséquent, il ne peut subsister que des productions de la mer. N'est-il pas probable que si l'on transportait nos ours de Savoie sur les montagnes du Spitzberg, n'y trouvant nulle nourriture sur la terre, ils se jetteraient à la mer pour y chercher leur subsistance ?

La couleur, la grandeur et la façon de vivre ne suffisant pas, il ne reste pour caractères différentiels que ceux qu'on peut tirer de la forme ; or tout ce que les voyageurs ont dit se réduit à ce que l'ours des mers du Nord a la tête plus longue que notre ours, le corps plus allongé, le poil plus long et le crâne beaucoup plus dur. Si ces caractères ont été bien saisis, et si ces différences sont réelles et considérables, elles suffiraient pour constituer une autre espèce ; mais je ne sais si Martens a bien vu, et si les autres qui l'ont copié n'ont pas exagéré. « Ces ours » blancs, dit-il, sont faits tout autrement que les nôtres ; ils ont la tête longue, » semblable à celle d'un chien, et le cou long aussi ; ils aboient presque comme des » chiens qui sont enrourés ; ils sont avec cela plus déliés et plus agiles que les autres » ours ; ils sont à peu près de la même grandeur ; leur poil est long et aussi doux » que de la laine ; ils ont le museau, le nez et les griffes noirs... On dit que les » autres ours ont la tête fort tendre ; mais c'est tout le contraire pour les ours » blancs : quelques coups de massue que nous leur donnassions sur la tête, ils n'en » étaient point du tout étourdis, quoique ces coups eussent pu assommer un bœuf. » On doit remarquer, dans cette description, 1° que l'auteur ne fait pas ces ours plus grands que les autres ours, et par conséquent on doit regarder comme suspect le témoignage de ceux qui ont dit que ces ours de mer avaient jusqu'à treize pieds de longueur ; 2° que le poil aussi doux que de la laine ne fait pas un caractère qui distingue spécifiquement ces ours, puisqu'il suffit qu'un animal habite souvent dans l'eau pour que son poil devienne plus doux et même plus touffu : on voit cette même différence dans les castors d'eau et dans les castors terriers ; ceux-ci, qui habitent plus la terre que l'eau, ont le poil plus rude et moins fourni : et ce qui me fait présumer que les autres différences ne sont ni réelles ni même aussi apparentes que le dit Martens, c'est que Dithmar Blefken, dans sa *Description de l'Islande*, parle de ces ours blancs, et assure en avoir vu tuer un, en Groenland, qui se

dressa sur ses deux pieds comme les autres ours ; et, dans ce récit, il ne dit pas un mot qui puisse indiquer que cet ours blanc du Groenland ne fût pas entièrement semblable aux autres ours. D'ailleurs, lorsque ces animaux trouvent quelque proie sur terre ils ne se donnent pas la peine d'aller chasser en mer ; ils dévorent les rennes et les autres bêtes qu'ils peuvent saisir ; ils attaquent même les hommes, et ne manquent jamais de déterrer les cadavres : mais la disette où ils se trouvent dans ces terres stériles et désertes les force à s'habituer à l'eau ; ils s'y jettent pour attraper les phoques, de jeunes morses, de petits baleineaux ; ils se gîtent sur des glaçons où ils les attendent, et d'où ils peuvent les voir venir, les observer de loin ; et tant qu'ils trouvent que ce poste leur produit une subsistance abondante, ils ne l'abandonnent pas, en sorte que quand les glaces commencent à se détacher au printemps, ils se laissent emmener et voyagent avec elles ; et comme ils ne peuvent plus regagner la terre, ni même abandonner pour longtemps le glaçon sur lequel ils se trouvent embarqués, ils périssent en pleine mer ; et ceux qui arrivent avec ces glaces sur les côtes d'Islande et de Norwége sont affamés au point de se jeter sur tout ce qu'ils rencontrent pour le dévorer, et c'est ce qui a pu augmenter encore le préjugé que ces ours de mer sont d'une espèce plus féroce et plus vorace que l'espèce ordinaire. Quelques auteurs se sont même persuadé qu'ils étaient amphibies, comme les phoques, et qu'ils pouvaient demeurer sous l'eau aussi longtemps qu'ils voulaient ; mais le contraire est évident, et résulte de la manière dont on les chasse : ils ne peuvent nager que pendant un petit temps, ni parcourir de suite un espace de plus d'une lieue ; on les suit avec une chaloupe, et on les force de lassitude : s'ils pouvaient se passer de respirer, ils plongeraient pour se reposer au fond de l'eau ; mais s'ils plongent, ce n'est que pour quelques instants, et, dans la crainte de se noyer, ils se laissent tuer à fleur d'eau.

La proie la plus ordinaire des ours blancs sont les phoques, qui ne sont pas assez forts pour leur résister : mais les morses, auxquels ils enlèvent quelquefois leurs petits, les percent de leurs défenses et les mettent en fuite. Il en est de même des baleines ; elles les assomment par leur masse et les chassent des lieux qu'elles habitent, où néanmoins ils ravissent et dévorent souvent leurs petits baleineaux. Tous les ours ont naturellement beaucoup de graisse, et ceux-ci, qui ne vivent que d'animaux chargés d'huile, en ont plus que les autres : elle est aussi à peu près semblable à celle de la baleine. La chair de ces ours n'est, dit-on, pas mauvaise à manger, et leur peau est une fourrure très-chaude et très-durable.

* Je donne ici la figure de l'ours blanc de mer d'après un dessin qui m'a été envoyé d'Angleterre par feu M. Collinson. Si ce dessin est exact, il paraît certain que l'ours de mer est fort différent de celui de terre, et qu'on peut le regarder comme formant une espèce particulière. La tête surtout est si longue en comparaison de celle de l'ours ordinaire, que ce caractère seul suffirait pour en faire deux espèces distinctes ; et les voyageurs ont eu raison de dire que ces ours sont faits tout autrement que les nôtres, qu'ils ont la tête beaucoup plus longue et le cou aussi plus long que les ours de terre. D'ailleurs, dans ce dessin de l'ours de mer, il paraît

que les extrémités des pieds sont fort différentes de celles des pieds de l'ours de terre; celles-ci tiennent quelque chose de la forme de la main humaine, tandis que l'extrémité des pieds de l'ours de mer est faite à peu près comme celle des grands chiens ou des autres animaux carnassiers de ce genre. D'ailleurs il paraît, par quelques relations, qu'il y a de ces ours de mer beaucoup plus grands de corps que nos plus grands ours de terre. Gérard de Vera dit positivement qu'ayant tué un de ces ours, et ayant mesuré la longueur de la peau après l'avoir écorché, elle avait vingt-trois pieds de longueur; ce qui serait plus du triple de celle de nos plus grands ours de terre. On trouve aussi, dans le recueil des voyages du Nord, que ces ours de mer sont bien plus grands et bien plus féroces que les autres. Mais il est vrai que, dans ce même recueil, on trouve que, quoique ces ours soient faits tout autrement que les nôtres, et qu'ils aient la tête et le cou beaucoup plus longs, le corps plus délié, plus effilé et plus agile, ils sont néanmoins de la même grandeur que nos ours.

Tous les voyageurs s'accordent à dire qu'ils diffèrent encore de l'ours commun en ce qu'ils ont les os de la tête beaucoup plus durs, et si durs en effet, que quelque coup de massue qu'on puisse leur donner, ils ne paraissent point en être étourdis, quoique le coup soit assez fort pour assommer un bœuf, et à plus forte raison un ours ordinaire. Les relateurs conviennent aussi que la voix de ces ours marins ressemble plutôt à l'abolement d'un chien enroué qu'au cri ou au gros murmure de l'ours. Robert Lade assure qu'aux environs de la rivière de Rupper on tua deux ours de mer d'une prodigieuse grosseur, et que ces animaux, affamés et féroces, avaient attaqué si furieusement les chasseurs, qu'ils avaient tué plusieurs sauvages et blessé deux Anglais. On trouve, pages 34 et 35 du troisième *Voyage des Hollandais au Nord*, qu'ils tuèrent sur les côtes de la Nouvelle-Zemble un ours de mer dont la peau avait treize pieds de longueur, en sorte que, tout considéré, je serais porté à croire que cet animal si célèbre par sa férocité est en effet d'une espèce plus grande que celle de nos ours.

LE CASTOR (1).

CASTOR FIBER. — L.

Autant l'homme s'est élevé au-dessus de l'état de nature, autant les animaux se sont abaissés au-dessous : soumis et réduits en servitude, ou traités comme rebelles et dispersés par la force, leurs sociétés se sont évanouies, leur industrie est devenue stérile, leurs faibles arts ont disparu ; chaque espèce a perdu ses qualités générales, et tous n'ont conservé que leurs propriétés individuelles, perfectionnées

(1) Le castor ou le bièvre ; en grec, κάστωρ ; en italien, *bevaro*, *bivero* ; en espagnol, *bevaro* ; en allemand *biber* ; en anglais, *beaver*.

dans les uns par l'exemple, l'imitation, l'éducation, et dans les autres par la crainte et par la nécessité où ils sont de veiller continuellement à leur sûreté. Quelles vues, quels desseins, quels projets peuvent avoir des esclaves sans âme, ou des relégués sans puissance? ramper ou fuir, et toujours exister d'une manière solitaire, ne rien produire, ne rien transmettre, et toujours languir dans la calamité, déchoir, se perpétuer sans se multiplier, perdre en un mot par la durée autant et plus qu'ils n'avaient acquis par le temps.

Aussi ne reste-t-il quelques vestiges de leur merveilleuse industrie que dans ces contrées éloignées et désertes, ignorées de l'homme pendant une longue suite de siècles, où chaque espèce pouvait manifester en liberté ses talents naturels, et les perfectionner dans le repos en se réunissant en société durable. Les castors sont peut-être le seul exemple qui subsiste comme un ancien monument de cette espèce d'intelligence des brutes, qui, quoique infiniment inférieure par son principe à celle de l'homme, suppose cependant des projets communs et des vues relatives; projets qui, ayant pour base la société, et pour objet une digue à construire, une bourgade à élever, une espèce de république à fonder, supposent aussi une manière quelconque de s'entendre et d'agir de concert.

Les castors, dira-t-on, sont parmi les quadrupèdes ce que les abeilles sont parmi les insectes. Quelle différence! Il y a dans la nature, telle qu'elle nous est parvenue, trois espèces de sociétés qu'on doit considérer avant de les comparer : la société libre de l'homme, de laquelle, après Dieu, il tient toute sa puissance; la société gênée des animaux, toujours fugitive devant celle de l'homme; et enfin la société forcée de quelques petites bêtes qui naissent toutes en même temps dans le même lieu, sont contraintes d'y demeurer ensemble. Un individu pris solitairement, et au sortir des mains de la nature, n'est qu'un être stérile, dont l'industrie se borne au simple usage des sens; l'homme lui-même dans l'état de pure nature, dénué de lumières et de tous les secours de la société, ne produit rien, n'édifie rien. Toute société, au contraire, devient nécessairement féconde, quelque fortuite, quelque aveugle qu'elle puisse être, pourvu qu'elle soit composée d'êtres de même nature : par la seule nécessité de se chercher ou de s'éviter, il s'y formera des mouvements communs, dont le résultat sera souvent un ouvrage qui aura l'air d'avoir été conçu, conduit et exécuté avec intelligence. Ainsi l'ouvrage des abeilles, qui, dans un lieu donné, tel qu'une ruche ou le creux d'un vieux arbre, bâtissent chacune leur cellule; l'ouvrage des mouches de Cayenne, qui non-seulement font aussi leurs cellules, mais construisent même la ruche qui doit les contenir, sont des travaux purement mécaniques qui ne supposent aucune intelligence, aucun projet concerté, aucune vue générale; des travaux qui, n'étant que le produit d'une nécessité physique, un résultat de mouvements communs, s'exercent toujours de la même façon, dans tous les lieux, par une multitude qui ne s'est point assemblée par choix, mais qui se trouve réunie par force de nature. Ce n'est donc pas la société, c'est le nombre seul qui opère ici; c'est une puissance aveugle, qu'on ne peut comparer à la lumière qui dirige toute société. Je ne parle

point de cette lumière pure, de ce rayon divin qui n'a été départi qu'à l'homme seul; les castors en sont assurément privés comme tous les autres animaux : mais leur société n'étant point une réunion forcée, se faisant au contraire par une espèce de choix, et supposant au moins un concours général et des vues communes dans ceux qui la composent, suppose au moins aussi une lucur d'intelligence qui, quoique très-différente de celle de l'homme par le principe, produit cependant des effets assez semblables pour qu'on puisse les comparer, non pas dans la société plénière et puissante, telle qu'elle existe parmi les peuples anciennement policés, mais dans la société naissante chez des hommes sauvages, laquelle seule peut, avec équité, être comparée à celle des animaux.

Voyons donc le produit de l'une et de l'autre de ces sociétés; voyons jusqu'où s'étend l'art du castor, et où se borne celui du sauvage. Rompre une branche pour s'en faire un bâton, se bâtir une hutte, la couvrir de feuillages pour se mettre à l'abri, amasser de la mousse ou du foin pour se faire un lit, sont des actes communs à l'animal et au sauvage. Les ours font des huttes, les singes ont des bâtons; plusieurs autres animaux se pratiquent un domicile propre, commode, impénétrable à l'eau. Frotter une pierre pour la rendre tranchante et s'en faire une hache, s'en servir pour couper, pour écorcher du bois, pour aiguiser des flèches, pour creuser un vase; écorcher un animal pour se revêtir de sa peau, en prendre les nerfs pour faire une corde d'arc, attacher ces mêmes nerfs à une épine dure, et se servir de tous deux comme de fil et d'aiguille, sont des actes purement individuels que l'homme en solitude peut tous exécuter sans être aidé des autres; des actes qui dépendent de sa seule conformation, puisqu'ils ne supposent que l'usage de la main : mais couper et transporter un gros arbre, élever un carbet, construire une pirogue, sont au contraire des opérations qui supposent nécessairement un travail commun et des vues concertées. Ces ouvrages sont aussi les seuls résultats de la société naissante chez des nations sauvages, comme les ouvrages des castors sont les fruits de la société perfectionnée parmi ces animaux : car il faut observer qu'ils ne songent point à bâtir, à moins qu'ils n'habitent un pays libre, et qu'ils n'y soient parfaitement tranquilles. Il y a des castors en Languedoc, dans les îles du Rhône; il y en a en plus grand nombre dans les provinces du nord de l'Europe : mais comme toutes ces contrées sont habitées ou du moins fort fréquentées par les hommes, les castors y sont, comme tous les autres animaux, dispersés, solitaires, fugitifs, ou cachés dans un terrier; on ne les a jamais vus se réunir, se rassembler, ni rien entreprendre, ni rien construire; au lieu que dans ces terres désertes où l'homme en société n'a pénétré que bien tard, et où l'on ne voyait auparavant que quelques vestiges de l'homme sauvage, on a partout trouvé les castors réunis, formant des sociétés, et l'on n'a pu s'empêcher d'admirer leurs ouvrages. Nous tâcherons de ne citer que des témoins judicieux, irréprochables, et nous ne donnerons pour certains que les faits sur lesquels ils s'accordent : moins portés peut-être que quelques-uns d'entre eux à l'admiration, nous nous permettons le doute et même la critique sur tout ce qui nous paraîtra trop difficile à croire.

Tous conviennent que le castor, loin d'avoir une supériorité marquée sur les autres animaux, paraît au contraire être au-dessous de quelques-uns d'entre eux pour les qualités purement individuelles ; et nous sommes en état de confirmer ce fait, ayant encore actuellement un jeune castor vivant et qui nous a été envoyé du Canada (1), et que nous gardons depuis près d'un an. C'est un animal assez doux, assez tranquille, assez familier, un peu triste, même un peu plaintif, sans passions violentes, sans appétits véhéments, ne se donnant que peu de mouvement, ne faisant d'effort pour quoi que ce soit, cependant occupé sérieusement du désir de sa liberté, rongant de temps en temps les portes de sa prison, mais sans fureur, sans précipitation, et dans la seule vue d'y faire une ouverture pour en sortir ; au reste assez indifférent, ne s'attachant pas volontiers (2), ne cherchant point à nuire et assez peu à plaire. Il paraît inférieur au chien par les qualités relatives qui pourraient l'approcher de l'homme ; il ne semble fait ni pour servir, ni pour commander, ni même pour commercer avec une autre espèce que la sienne : son sens, renfermé dans lui-même, ne se manifeste en entier qu'avec ses semblables ; seul, il a peu d'industrie personnelle, encore moins de ruse, pas même assez de défiance pour éviter les pièges grossiers : loin d'attaquer les autres animaux, il ne sait pas même bien se défendre ; il préfère la fuite au combat, quoiqu'il morde cruellement et avec acharnement lorsqu'il se trouve saisi par la main du chasseur. Si l'on considère donc cet animal dans l'état de nature, ou plutôt dans son état de solitude et de dispersion, il ne paraîtra pas, pour les qualités intérieures, au-dessus des autres animaux : il n'a pas plus d'esprit que le chien, de sens que l'éléphant, de finesse que le renard, etc. Il est plutôt remarquable par des singularités de conformation extérieure, que par la supériorité apparente de ses qualités intérieures. Il est le seul parmi les quadrupèdes qui ait la queue plate, ovale et couverte d'écailles, de laquelle il se sert comme d'un gouvernail pour se diriger dans l'eau ; le seul qui ait des nageoires aux pieds de derrière, et en même temps des doigts séparés dans ceux de devant, qu'il emploie comme des mains pour porter à sa bouche ; le seul qui, ressemblant aux animaux terrestres par les parties antérieures de son corps, paraisse en même temps tenir des animaux aquatiques par les parties postérieures : il fait la nuance des quadrupèdes aux poissons, comme la chauve-souris fait celle des quadrupèdes aux oiseaux. Mais ces singularités seraient plutôt des défauts que des perfections, si l'animal ne savait tirer de cette conformation, qui nous paraît bizarre, des avantages uniques, et qui le rendent supérieur à tous les autres.

Les castors commencent par s'assembler au mois de juin ou de juillet pour se réunir en société ; ils arrivent en nombre et de plusieurs côtés, et forment bientôt une troupe de deux ou trois cents : le lieu du rendez-vous est ordinairement le lieu de l'établissement, et c'est toujours au bord des eaux. Si ce sont des eaux plates, et

(1) Ce castor, qui a été pris jeune, m'a été envoyé au commencement de l'année 1758, par M. de Montbelliard, capitaine dans Royal-Artillerie.

(2) M. Klein a cependant écrit qu'il en avait nourri un pendant plusieurs années, qui le suivait et l'allait chercher comme les chiens vont chercher leurs maîtres.

qui se soutiennent à la même hauteur comme dans un lac, ils se dispensent d'y construire une digue : mais dans les eaux courantes, et qui sont sujettes à hausser ou à baisser, comme sur les ruisseaux, les rivières, ils établissent une chaussée; et, par cette retenue, ils forment une espèce d'étang ou de pièce d'eau qui se soutient toujours à la même hauteur. La chaussée traverse la rivière comme une écluse, et va d'un bord à l'autre; elle a souvent quatre-vingts ou cent pieds de longueur sur dix ou douze pieds d'épaisseur à sa base. Cette construction paraît énorme pour des animaux de cette taille, et suppose en effet un travail immense (1) : mais la solidité avec laquelle l'ouvrage est construit étonne encore plus que sa grandeur. L'endroit de la rivière où ils établissent cette digue est ordinairement peu profond; s'il se trouve sur le bord un gros arbre qui puisse tomber dans l'eau, ils commencent par l'abattre pour en faire la pièce principale de leur construction. Cet arbre est souvent plus gros que le corps d'un homme; ils le scient, ils le rongent au pied; et, sans autre instrument que leurs quatre dents incisives, ils le coupent en assez peu de temps, et le font tomber du côté qu'il leur plaît, c'est-à-dire en travers sur la rivière; ensuite ils coupent les branches de la cime de cet arbre tombé, pour le mettre de niveau et le faire porter partout également. Ces opérations se font en commun : plusieurs castors rongent ensemble pour en couper les branches lorsqu'il est abattu; d'autres parcourent en même temps les bords de la rivière, et coupent de moindres arbres, les uns gros comme la jambe, les autres comme la cuisse; ils les dépècent et les scient à une certaine hauteur pour en faire des pieux : ils amènent ces pièces de bois, d'abord par terre jusqu'au bord de la rivière, et ensuite par eau jusqu'au lieu de leur construction; ils en font une espèce de pilotis serré, qu'ils enfoncent encore en entrelaçant des branches entre les pieux. Cette opération suppose bien des difficultés vaincues; car, pour dresser ces pieux et les mettre dans une situation à peu près perpendiculaire, il faut qu'avec les dents ils élèvent le gros bout contre le bord de la rivière, ou contre l'arbre qui la traverse; que d'autres plongent en même temps jusqu'au fond de l'eau pour y creuser avec les pieds de devant un trou dans lequel ils font entrer la pointe du pieu, afin qu'il puisse se tenir debout. A mesure que les uns plantent ainsi les pieux, les autres vont chercher de la terre qu'ils gâchent avec leurs pieds et battent avec leur queue; ils la portent dans leur gueule et avec les pieds de devant, et ils en transportent une si grande quantité, qu'ils en remplissent tous les intervalles de leur pilotis. Ce pilotis est composé de plusieurs rangs de pieux, tous égaux en hauteur, et tous plantés les uns contre les autres; il s'étend d'un bord à l'autre de la rivière; il est rempli et maçonné partout. Les pieux sont plantés verticalement du côté de la chute de l'eau : tout l'ouvrage est au contraire en talus du côté qui en soutient la charge, en sorte que la chaussée, qui a dix ou douze pieds de largeur à la base, se réduit à deux ou trois pieds d'épaisseur au sommet; elle a donc non-seulement

(1) Les plus grands castors pèsent cinquante ou six-ante livres, et n'ont guère que trois pieds de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.

toute l'étendue, toute la solidité nécessaires, mais encore la plus convenable pour retenir l'eau, l'empêcher de passer, en soutenir le poids, et en rompre les efforts. Au haut de la chaussée, c'est-à-dire dans la partie où elle a le moins d'épaisseur, ils pratiquent deux ou trois ouvertures en pente qui sont autant de décharges de superficie qu'ils élargissent ou rétrécissent selon que la rivière vient à hausser ou baisser; et lorsque par des inondations trop grandes ou trop subites il se fait quelques brèches à leur digue, ils savent les réparer et travailler de nouveau dès que les eaux sont baissées.

Il serait superflu, après cette exposition de leurs travaux pour un ouvrage public, de donner encore le détail de leurs constructions particulières, si dans une histoire l'on ne devait pas compte de tous les faits, et si ce premier grand ouvrage n'était pas fait dans la vue de rendre plus commodes leurs petites habitations : ce sont des cabanes ou plutôt des espèces de maisonnettes bâties dans l'eau sur un pilotis plein, tout près du bord de leur étang, avec deux issues, l'une pour aller à terre, l'autre pour se jeter à l'eau. La forme de cet édifice est presque toujours ovale ou ronde. Il y en a de plus grands et de plus petits, depuis quatre ou cinq jusqu'à huit ou dix pieds de diamètre : il s'en trouve aussi quelquefois qui sont à deux ou trois étages, les murailles ont jusqu'à deux pieds d'épaisseur : elles sont élevées à plomb sur le pilotis plein, qui sert en même temps de fondement et de plancher à la maison. Lorsqu'elle n'a qu'un étage, les murailles ne s'élèvent droites qu'à quelques pieds de hauteur, au-dessus de laquelle elles prennent la courbure d'une voûte en anse de panier : cette voûte termine l'édifice et lui sert de couvert : il est maçonné avec solidité et enduit avec propreté en dehors et en dedans : il est impénétrable à l'eau des pluies, et résiste aux vents les plus impétueux : les parois en sont revêtues d'une espèce de stuc si bien gâché et si proprement appliqué, qu'il semble que la main de l'homme y ait passé : aussi la queue leur sert-elle de truelle pour appliquer ce mortier qu'ils gâchent avec leurs pieds. Ils mettent en œuvre différentes espèces de matériaux, des bois, des pierres et des terres sablonneuses qui ne sont point sujettes à se délayer par l'eau : les bois qu'ils emploient sont presque tous légers et tendres ; ce sont des aunes, des peupliers, des saules, qui naturellement croissent au bord des eaux et qui sont plus faciles à écorcer, à couper, à voiturer, que des arbres dont le bois serait plus pesant et plus dur. Lorsqu'ils attaquent un arbre, ils ne l'abandonnent pas qu'il ne soit abattu, dépecé, transporté ; ils le coupent toujours à un pied ou un pied et demi de hauteur de terre. Ils travaillent assis : et outre l'avantage de cette situation commode, ils ont le plaisir de ronger continuellement de l'écorce et du bois dont le goût leur est fort agréable, car ils préfèrent l'écorce fraîche et le bois tendre à la plupart des aliments ordinaires ; ils en font ample provision pour se nourrir pendant l'hiver : ils n'aiment pas le bois sec. C'est dans l'eau et près de leurs habitations qu'ils établissent leur magasin : chaque cabane a le sien proportionné au nombre de ses habitants, qui tous y ont un droit commun, et ne vont jamais piller leurs voisins. On a vu des bourgades composées de vingt ou de vingt-cinq cabanes : ces grands établissements sont rares, et cette

espèce de république est ordinairement moins nombreuse : elle n'est le plus souvent composée que de dix ou douze tribus, dont chacune a son quartier, son magasin, son habitation séparée : ils ne souffrent pas que des étrangers viennent s'établir dans leurs enceintes. Les plus petites cabanes contiennent deux, quatre, six, et les plus grandes dix-huit, vingt, et même, dit-on, jusqu'à trente eastors, presque toujours en nombre pair, autant de femelles que de mâles : ainsi, en comptant même au rabais, on peut dire que leur société est souvent composée de cent cinquante ou deux cents ouvriers associés, qui tous ont travaillé d'abord en corps pour élever le grand ouvrage public, et ensuite par compagnie pour édifier des habitations particulières. Quelque nombreuse que soit cette société, la paix s'y maintient sans altération : le travail commun a resserré leur union : les commodités qu'ils se sont procurées, l'abondance des vivres qu'ils amassent et consomment ensemble, servent à l'entretenir : des appétits modérés, des goûts simples, de l'aversion pour la chair et le sang, leur ôtent jusqu'à l'idée de rapine et de guerre : ils jouissent de tous les biens que l'homme ne sait que désirer. Amis entre eux, s'ils ont quelques ennemis au dehors, ils savent les éviter : ils s'avertissent en frappant avec leur queue sur l'eau un coup qui retentit au loin dans toutes les voûtes des habitations : chacun prend son parti, ou de plonger dans le lac, ou de se recéler dans leurs murs qui ne craignent que le feu du ciel ou le fer de l'homme, et qu'aucun animal n'ose entreprendre d'ouvrir ou renverser. Ces asiles sont non-seulement très-sûrs, mais encore très-propres et très-commodes : le plancher est jonché de verdure : des rameaux de buis et de sapin leur servent de tapis sur lequel ils ne font ni ne souffrent jamais aucune ordure. La fenêtre qui regarde sur l'eau leur sert de balcon pour se tenir au frais et prendre un bain pendant la plus grande partie du jour : ils s'y tiennent debout, la tête et les parties antérieures du corps élevées, et toutes les parties postérieures plongées dans l'eau. Cette fenêtre est percée avec précaution ; l'ouverture en est assez élevée pour ne pouvoir jamais être fermée par les glaces, qui, dans les climats de nos eastors, ont quelquefois deux ou trois pieds d'épaisseur ; ils en abaissent alors la tablette, eoupent en pente les pieux sur lesquels elle était appuyée, et se font une issue jusqu'à l'eau sous la glace. Cet élément liquide leur est si nécessaire, ou plutôt leur fait tant de plaisir, qu'ils semblent ne pouvoir s'en passer ; ils vont quelquefois assez loin sous la glace : c'est alors qu'on les prend aisément en attaquant d'un côté la cabane, et les attendant en même temps à un trou qu'on pratique dans la glace à quelque distance, et où ils sont obligés d'arriver pour respirer. L'habitude qu'ils ont de tenir continuellement la queue et toutes les parties postérieures du corps dans l'eau, paraît avoir changé la nature de leur chair : celle des parties antérieures jusqu'aux reins a la qualité, le goût, la consistance de la chair des animaux de la terre et de l'air ; celle des cuisses et de la queue a l'odeur, la saveur, et toutes les qualités de celle du poisson. Cette queue, longue d'un pied, épaissée d'un pouce, et large de cinq ou six, est même une extrémité, une vraie portion de poisson attachée au corps d'un quadrupède ; elle est entièrement recouverte d'écaillés et d'une peau toute semblable à celle des gros

poissons : on peut enlever ces écailles en les raclant au couteau ; et lorsqu'elles sont tombées , l'on voit encore leur empreinte sur la peau, comme dans tous nos poissons.

C'est au commencement de l'été que les castors se rassemblent ; ils emploient les mois de juillet et d'août à construire leur digue et leurs cabanes ; ils font leur provision d'écorce et de bois dans le mois de septembre ; ensuite ils jouissent de leurs travaux, ils goûtent les douceurs domestiques : c'est le temps du repos ; c'est mieux, c'est la saison des amours. Se connaissant, prévenus l'un pour l'autre par l'habitude, par les plaisirs et les peines d'un travail commun, chaque couple ne se forme point au hasard, ne se joint pas par pure nécessité de nature, mais s'unit par choix et s'assortit par goût ; ils passent ensemble l'automne et l'hiver ; contents l'un et l'autre, ils ne se quittent guère ; à l'aise dans leur domicile, ils n'en sortent que pour faire des promenades agréables et utiles ; ils en rapportent des écorces fraîches, qu'ils préfèrent à celles qui sont sèches ou trop imbibées d'eau. Les femelles portent, dit-on, quatre mois ; elles mettent bas sur la fin de l'hiver, et produisent ordinairement deux ou trois petits. Les mâles les quittent à peu près dans ce temps ; ils vont à la campagne jouir des douceurs et des fruits du printemps ; ils reviennent de temps en temps à la cabane, mais ils n'y séjournent plus : les mères y demeurent occupées à allaiter, à soigner, à élever leurs petits, qui sont en état de les suivre au bout de quelques semaines ; elles vont à leur tour se promener, se rétablir à l'air, manger du poisson, des écrevisses, des écorces nouvelles, et passent ainsi l'été sur les eaux, dans les bois. Ils ne se rassemblent qu'en automne, à moins que les inondations n'aient renversé leur digue ou détruit leurs cabanes ; car alors ils se réunissent de bonne heure pour en réparer les brèches.

Il y a des lieux qu'ils habitent de préférence, où l'on a vu qu'après avoir détruit plusieurs fois leurs travaux ils venaient tous les étés pour les réédifier, jusqu'à ce qu'enfin, fatigués de cette persécution, et affaiblis par la perte de plusieurs d'entre eux, ils ont pris le parti de changer de demeure et de se retirer au loin dans les solitudes les plus profondes. C'est principalement en hiver que les chasseurs les cherchent, parce que leur fourrure n'est parfaitement bonne que dans cette saison ; et lorsque, après avoir ruiné leurs établissements, il arrive qu'ils en prennent en grand nombre, la société trop réduite ne se rétablit point ; le petit nombre de ceux qui ont échappé à la mort ou à la captivité se disperse ; ils deviennent fuyards ; leur génie flétri par la crainte ne s'épanouit plus ; ils s'enfouissent, eux et tous leurs talents, dans un terrier, où, rabaissés à la condition des autres animaux, ils mènent une vie timide, ne s'occupent plus que des besoins pressants, n'exercent que leurs facultés individuelles, et perdent sans retour les qualités sociales que nous venons d'admirer.

Quelque admirables, en effet, quelque merveilleuses que puissent paraître les choses que nous venons d'exposer au sujet de la société et des travaux de nos castors, nous osons dire qu'on ne peut douter de leur réalité : toutes les relations faites en différents temps par un grand nombre de témoins oculaires s'accordent

sur tous les faits que nous avons rapportés ; et si notre récit diffère de celui de quelques-uns d'entre eux, ce n'est que dans les points où ils nous ont paru enfler le merveilleux au delà du vrai, et quelquefois même de toute vraisemblance : car on ne s'est pas borné à dire que les castors avaient des mœurs sociales et des talents évidents pour l'architecture, mais on a assuré qu'on ne pouvait leur refuser des idées générales de police et de gouvernement ; que leur société étant une fois formée, ils savaient réduire en esclavage les voyageurs, les étrangers ; qu'ils s'en servaient pour porter leur terre, traîner leur bois ; qu'ils traitaient de même les paresseux d'entre eux qui ne voulaient et les vieux qui ne pouvaient pas travailler ; qu'ils les renversaient sur le dos, les faisaient servir de charrette pour voiturer leurs matériaux ; que ces républicains ne s'assemblaient jamais qu'en nombre impair, pour que dans leurs conseils il y eût toujours une voix prépondérante ; que la société entière avait un président ; que chaque tribu avait son intendant ; qu'ils avaient des sentinelles établies pour la garde publique ; que, quand ils étaient poursuivis, ils ne manquaient pas de s'arracher les testicules pour satisfaire à la cupidité des chasseurs ; qu'ils se montraient ainsi mutilés pour trouver grâce à leurs yeux, etc., etc. (1). Autant nous sommes éloignés de croire à ces fables, ou de recevoir ces exagérations, autant il nous paraît difficile de se refuser à admettre des faits constatés, confirmés et moralement très-certains. On a mille fois vu, revu, détruit, renversé leurs ouvrages, on les a mesurés, dessinés, gravés ; enfin, ce qui ne laisse aucun doute, ce qui est plus fort que tous les témoignages passés, c'est que nous en avons de récents et d'actuels, c'est qu'il en subsiste encore, de ces ouvrages singuliers, qui, quoique moins communs que dans les premiers temps de la découverte de l'Amérique septentrionale, se trouvent cependant en assez grand nombre pour que tous les missionnaires, tous les voyageurs, même les plus nouveaux, qui se sont avancés dans les terres du Nord, assurent en avoir rencontré.

Tous s'accordent à dire qu'outre les castors qui sont en société, on rencontre partout dans le même climat des castors solitaires, lesquels, rejetés, disent-ils, de la société pour leurs défauts, ne participent à aucun de ses avantages, n'ont ni maison ni magasin, et demeurent, comme le blaireau, dans un boyau sous terre ; on a même appelé ces castors *castors terriers* ; ils sont aisés à reconnaître, leur robe est sale, le poil est rongé sur le dos par le frottement de la terre ; ils habitent comme les autres assez volontiers au bord des eaux, où quelques-uns même creusent une fosse de quelques pieds de profondeur pour former un petit étang qui arrive jusqu'à l'ouverture de leur terrier, qui s'étend quelquefois à plus de cent pieds en longueur, et va toujours en s'élevant, afin qu'ils aient la facilité de se retirer en haut à mesure que l'eau s'élève dans les inondations ; mais il s'en trouve aussi, de ces castors solitaires, qui habitent assez loin des eaux dans les terres.

(1) Voyez Élien et tous les anciens, à l'exception de Pline, qui nie ce fait avec raison.

Tous nos hièvres d'Europe sont des castors terriers et solitaires, dont la fourrure n'est pas, à beaucoup près, aussi belle que celle des castors qui vivent en société. Tous diffèrent par la couleur, suivant le climat qu'ils habitent. Dans les contrées du Nord les plus reculées ils sont tout noirs, et ce sont les plus beaux; parmi ces castors noirs il s'en trouve quelquefois de tout blancs, ou de blancs tachés de gris, et mêlés de roux sur le chignon et sur la croupe. A mesure qu'on s'éloigne du nord, la couleur s'éclaircit et se mêle; ils sont couleur de marron dans la partie septentrionale du Canada, châains vers la partie méridionale, et jaunes ou couleur de paille chez les Illinois. On trouve des castors en Amérique depuis le 30° degré de latitude nord jusqu'au 60° et au delà : ils sont très-communs vers le nord, et toujours en moindre nombre à mesure qu'on avance vers le midi; c'est la même chose dans l'ancien continent : on n'en trouve en quantité que dans les contrées les plus septentrionales, et ils sont très-rares en France, en Espagne, en Italie, en Grèce et en Egypte. Les anciens les connaissaient : il était défendu de les tuer dans la religion des mages. Ils étaient communs sur les rives du Pont-Euxin, on a même appelé le castor *canis ponticus*; mais apparemment que ces animaux n'étaient pas assez tranquilles sur les bords de cette mer, qui en effet sont fréquentés par les hommes de temps immémorial, puisque aucun des anciens ne parle de leur société ni de leurs travaux. Élien surtout, qui marque un si grand faible pour le merveilleux, et qui, je crois, a écrit le premier que le castor se coupe les testicules pour les laisser ramasser au chasseur, n'aurait pas manqué de parler des merveilles de leur république, en exagérant leur génie et leurs talents pour l'architecture. Pline, dont l'esprit fier, triste et sublime, déprise toujours l'homme pour exalter la nature, se serait-il abstenu de comparer les travaux de Romulus à ceux de nos castors? Il paraît donc certain qu'aucun des anciens n'a connu leur industrie pour bâtir, et quoiqu'on ait trouvé dans les derniers siècles des castors cabanés en Norwége et dans les autres provinces les plus septentrionales de l'Europe, et qu'il y ait apparence que les anciens castors bâtissaient aussi bien que les castors modernes, comme les Romains n'avaient pas pénétré jusquelà, il n'est pas surprenant que leurs écrivains n'en fassent aucune mention.

Plusieurs auteurs ont écrit que le castor étant un animal aquatique, il ne pouvait vivre sur terre et sans eau. Cette opinion n'est pas vraie; car le castor que nous avons vivant, ayant été pris tout jeune en Canada, et ayant été toujours élevé dans la maison, ne connaissait pas l'eau lorsqu'on nous l'a remis; il craignait et refusait d'y entrer: mais l'ayant une fois plongé et retenu d'abord par force dans un bassin, il s'y trouva si bien au bout de quelques minutes, qu'il ne cherchait point à en sortir, et, lorsqu'on le laissait libre, il y retournait très-souvent de lui-même; il se vautrait aussi dans la boue et sur le pavé mouillé. Un jour il s'échappa, et descendit par un escalier de cave dans les voûtes des carrières qui sont sous le terrain du Jardin-Royal; il s'enfuit assez loin, en nageant sur les mares d'eau qui sont au fond des carrières : cependant, dès qu'il vit la lumière des flambeaux que nous y fîmes porter pour le chercher, il revint à ceux qui l'ap-

pelaient, et se laissa prendre aisément. Il est familier sans être caressant; il demande à manger à ceux qui sont à table; ses instances sont un petit cri plaintif et quelques gestes de la main: dès qu'on lui donne un morceau, il l'emporte, et se cache pour le manger à son aise. Il dort assez souvent, et se repose sur le ventre; il mange de tout, à l'exception de la viande, qu'il refuse constamment, cuite ou crue: il ronge tout ce qu'il trouve, les étoffes, les meubles, les bois; et l'on a été obligé de doubler de fer-blanc le tonneau dans lequel il a été transporté.

Les castors habitent de préférence sur les bords des lacs, des rivières, et les autres eaux douces: cependant il s'en trouve au bord de la mer; mais c'est principalement sur les mers septentrionales et surtout dans les golfes méditerranés qui reçoivent de grands fleuves, et dont les eaux sont peu salées. Ils sont ennemis de la loutre; ils la chassent, et ne lui permettent pas de paraître sur les eaux qu'ils fréquentent. La fourrure du castor est encore plus belle et plus fournie que celle de la loutre; elle est composée de deux sortes de poils: l'un, plus court, mais très-touffu, fin comme le duvet, impénétrable à l'eau, revêt immédiatement la peau; l'autre, plus long, plus ferme, plus lustré, mais plus rare, recouvre ce premier vêtement, lui sert pour ainsi dire, de surtout, le défend des ordures, de la poussière, de la fange: ce second poil n'a que peu de valeur; ce n'est que le premier que l'on emploie dans nos manufactures. Les fourrures les plus noires sont ordinairement les plus fournies, et par conséquent les plus estimées: celles des castors terriers sont fort inférieures à celles des castors cabanés. Les castors sont sujets à la mue pendant l'été, comme tous les autres quadrupèdes; aussi la fourrure de ceux qui sont pris dans cette saison n'a que peu de valeur. La fourrure des castors blancs est estimée à cause de sa rareté, et les parfaitement noirs sont presque aussi rares que les blancs.

Mais indépendamment de la fourrure qui est ce que le castor fournit de plus précieux, il donne encore une matière dont on fait encore un grand usage en médecine. Cette matière que l'on a appelée *castoreum*, est contenue dans deux grosses vésicules, que les anciens avaient prises pour les testicules de l'animal. Nous n'en donnerons pas la description ni les usages, parce qu'on les trouve dans toutes les pharmacopées (1). Les sauvages tirent, dit-on, de la queue du castor une huile dont ils se servent comme de topique pour différents maux. La chair du castor, quoique grasse et délicate, a toujours un goût amer assez désagréable: on assure qu'il a les os excessivement durs: mais nous n'avons pas été à portée de vérifier ce fait, n'en ayant disséqué qu'un jeune. Ses dents sont très-dures, et si tranchantes, qu'elles servent de couteau aux sauvages pour couper, creuser et polir le bois. Ils s'habillent de peaux de castor, et les portent en hiver le poil contre la chair. Ce sont ces fourrures imbibées de la sueur des sauvages que l'on appelle *castors gras*, dont on ne se sert que pour les ouvrages les plus grossiers.

(1) On prétend que les castors font sortir la liqueur de leurs vésicules en les pressant avec le pied, qu'elle leur donne de l'appétit lorsqu'ils sont dégoûtés, et que les sauvages en frottent les pièges qu'ils leur tendent pour les y attirer. Ce qui paraît plus certain, c'est qu'il se sert de cette liqueur pour se graisser le poil.

Le castor se sert de ses pieds de devant eomme de mains, avec une adresse au moins égale à celle de l'échouille : les doigts en sont bien séparés, bien divisés, au lieu que ceux des pieds de derrière sont réunis entre eux par une forte membrane : ils lui servent de nageoires et s'élargissent comme ceux de l'oie, dont le castor a aussi en partie la démarche sur la terre. Il nage beaucoup mieux qu'il ne court : eomme il a les jambes de devant bien plus courtes que celles de derrière, il marche toujours la tête baissée et le dos arqué. Il a les sens très-bons, l'odorat très-fin, et même susceptible : il paraît qu'il ne peut supporter la malpropreté ni les mauvaises odeurs ; lorsqu'on le retient trop longtemps en prison, et qu'il se trouve forcé d'y faire ses ordures, il les met près du seuil de la porte, et, dès qu'elle est ouverte, il les pousse dehors. Cette habitude de propreté leur est naturelle, et notre jeune castor ne manquait jamais de nettoyer ainsi sa chambre. A l'âge d'un an il a donné des signes de chaleur, ce qui paraît indiquer qu'il avait pris dans cet espace de temps la plus grande partie de son accroissement : ainsi la durée de sa vie ne peut être bien longue, et c'est peut-être trop que de l'étendre à quinze ou vingt ans. Ce castor était très-petit pour son âge, et l'on ne doit pas s'en étonner : ayant presque dès sa naissance toujours été contraint, élevé pour ainsi dire à sec, ne connaissant pas l'eau jusqu'à l'âge de neuf mois, il n'a pu ni croître ni se développer eomme les autres qui jouissent de leur liberté et de cet élément qui paraît leur être presque aussi nécessaire que l'usage de la terre.

*Nous avons dit que le castor était un animal commun aux deux continents ; il se trouve en effet tout aussi fréquemment en Sibérie qu'au Canada. On peut les apprivoiser aisément, et même leur apprendre à pêcher du poisson et à le rapporter à la maison. M. Kalm assure ce fait.

« J'ai vu, dit-il, en Amérique des castors tellement apprivoisés, qu'on les envoyait à la pêche, et qu'ils rapportaient leurs prises à leurs maîtres. J'y ai vu aussi quelques loutres qui étaient si fort accoutumées avec les chiens et avec leurs maîtres, qu'elles les suivaient, les accompagnaient dans le bateau, sautaient dans l'eau, et, le moment d'après, revenaient avec un poisson. »

Nous vîmes, dit M. Gmelin, dans une petite ville de Sibérie, un castor qu'on élevait dans la chambre, et qu'on maniait eomme on voulait. On m'assura que cet animal faisait quelquefois des voyages à une distance très-considérable, et qu'il enlevait aux autres castors leurs femelles qu'il ramenait à la maison, et qu'après le temps de la chaleur elles s'en retournaient seules, et sans qu'il les conduisît.

LE RATON (1).

URSUS LOTOR. — L.

Quoique plusieurs auteurs aient indiqué sous le nom de *coati* l'animal dont il est ici question, nous avons eu devoir adopter le nom qu'on lui a donné en Angleterre, afin d'ôter toute équivoque, et de ne pas le confondre avec le vrai coati, dont nous donnerons la description dans l'article suivant, non plus qu'avec le *coati-mondi*, qui cependant ne nous paraît être qu'une variété de l'espèce du coati.

Le raton que nous avons eu vivant, et que nous avons gardé pendant plus d'un an, était de la grosseur et de la forme d'un petit blaireau : il a le corps court et épais ; le poil doux, long, touffu, noirâtre par la pointe, et gris par-dessous ; la tête comme le renard, mais les oreilles rondes et beaucoup plus courtes ; les yeux grands d'un vert jaunâtre ; un bandeau noir et transversal au-dessus des yeux ; le museau effilé, le nez un peu retroussé, la lèvre inférieure moins avancée que la supérieure ; les dents comme le chien, six incisives et deux canines en haut et en bas ; la queue touffue, longue au moins comme le corps, marquée par des anneaux alternativement noirs et blancs dans toute son étendue ; les jambes de devant beaucoup plus courtes que celles de derrière, et cinq doigts à tous les pieds, armés d'ongles fermes et aigus ; les pieds de derrière portant assez sur le talon pour que l'animal puisse s'élever et soutenir son corps dans une situation inclinée en avant. Il se sert de ses pieds de devant pour porter à sa gueule : mais comme ses doigts sont peu flexibles, il ne peut pour ainsi dire rien saisir d'une seule main ; il se sert des deux à la fois, et les joint ensemble pour prendre ce qu'on lui donne. Quoiqu'il soit gros et trapu, il est cependant fort agile : ses ongles pointus comme des épines lui donnent la facilité de grimper aisément sur les arbres ; il monte légèrement jusqu'au-dessus de la tige, et court jusqu'à l'extrémité des branches : il va toujours par sauts ; il gambade plutôt qu'il ne marche, et ses mouvements quoique obliques, sont tous prompts et légers.

Cet animal est originaire des contrées méridionales de l'Amérique : on ne le trouve pas dans l'ancien continent ; au moins les voyageurs qui ont parlé des animaux de l'Afrique et des Indes orientales n'en font aucune mention : il est au contraire très-commun dans le climat chaud de l'Amérique, et surtout de la Jamaïque, où il habite dans les montagnes, et en descend pour manger des cannes de sucre. On ne le trouve pas en Canada ni dans les autres parties septentrionales de ce continent ; cependant il ne craint pas excessivement le froid. M. Klein en a nourri un à Dantzick ; et celui que nous avons a passé une nuit entière les pieds pris dans la glace, sans qu'il en ait été incommodé.

(1) Le raton, du mot anglais *rattoon*, ou *racoon*, nom que l'on a donné dans cette langue à cet animal ; *mapach* dans quelques endroits de l'Amérique.

Il trempait dans l'eau, ou plutôt il détrempait tout ce qu'il voulait manger : il jetait son pain dans une terrine d'eau et ne l'en retirait que quand il le voyait bien imbibé, à moins qu'il ne fût pressé par la faim ; car alors il prenait la nourriture sèche et telle qu'on la lui présentait. Il furetait partout, mangeait aussi de tout, de la chair crue ou cuite, du poisson, des œufs, des volailles vivantes, des grains, des racines, etc. ; il mangeait aussi de toutes sortes d'insectes : il se plaisait à chercher les araignées, et lorsqu'il était en liberté dans un jardin, il prenait les limaçons, les hannetons, les vers. Il aimait le sucre, le lait et les autres nourritures douces par-dessus toute chose, à l'exception des fruits, auxquels il préférait la chair et surtout le poisson. Il se retirait au loin pour faire ses besoins. Au reste, il était familier et même caressant, sautant sur les gens qu'il aimait, jouant volontiers et d'assez bonne grâce, leste, agile, toujours en mouvement : il m'a paru tenir beaucoup de la nature du maki, et un peu des qualités du chien.

M. Blanquart des Salines m'a écrit de Calais, le 29 octobre 1773, au sujet de cet animal, dans les termes suivants :

« Mon raton a vécu toujours enchaîné avant qu'il m'appartînt : dans sa captivité, il se montrait assez doux, quoique peu caressant. Les personnes de la maison lui faisaient toutes le même accueil ; mais il les recevait différemment ; ce qui lui plaisait de la part de l'une, le révoltait de la part de l'autre, sans que jamais il prit le change. »

(Nous avons observé la même chose au sujet du surikate.)

« Sa chaîne s'est rompue quelquefois, et la liberté le rendait insolent ; il s'emparait d'un appartement, et ne souffrait pas qu'on y abordât. Ce n'était qu'avec peine qu'on raccommodait ses liens. Depuis son séjour chez moi, sa servitude a été fréquemment suspendue. Sans le perdre de vue, je le laisse promener avec sa chaîne, et chaque fois mille gentilleses m'expriment sa reconnaissance. Il n'en est pas ainsi quand il s'échappe de lui-même ; alors il rôde quelquefois trois ou quatre jours de suite sur les toits du voisinage, et descend la nuit dans les cours, entre dans les poulaillers, étrangle la volaille, lui mange la tête, et n'épargne pas surtout les pintades. Sa chaîne ne le rendait pas plus humain, mais seulement plus circonspect ; il employait alors la ruse, et familiarisait les poules avec lui, leur permettait de venir partager ses repas ; et ce n'était qu'après leur avoir inspiré la plus grande sécurité qu'il en saisissait une et la mettait en pièces. Quelques jeunes chats ont de sa part éprouvé le même sort... Cet animal quoique très-léger, n'a que des mouvements obliques, et je doute qu'il puisse attraper d'autres animaux à la course. Il ouvre merveilleusement les huîtres ; il suffit d'en briser la charnière, ses pattes font le reste. Il doit avoir le tact excellent. Dans toute sa petite besogne, rarement se sert-il de la vue ni de l'odorat : pour une huître, par exemple, il la fait passer sous ses pattes de derrière ; puis, sans regarder, il cherche de ses mains l'endroit le plus faible ; il y enfonce ses ongles, entr'ouvre les écailles, arrache le poisson par lambeaux, n'en laisse aucun vestige, sans que, dans cette opération, ses yeux ni son nez, qu'il tient éloignés, lui soient d'aucun usage.

» Si le raton n'est pas fort reconnaissant des caresses qu'il reçoit, il est singulièrement sensible aux mauvais traitements. Un domestique de la maison l'avait un jour frappé de quelques coups de fouet : vainement cet homme a-t-il cherché à se réconcilier : ni les œufs, ni les sauterelles marines, mets délicieux pour cet animal, n'ont jamais pu le calmer. A son approche, il entre dans une sorte de rage ; les yeux étincelants, il s'élançe contre lui, pousse des cris de douleur ; tout ce qu'on lui présente alors, il le refuse, jusqu'à ce que son ennemi disparaisse. Les accents de la colère sont chez lui singuliers ; on se figurerait tantôt le sifflement du courlis, tantôt l'aboïement enroué d'un vieux chien.

» Si quelqu'un le frappe, s'il est attaqué par un animal qu'il croie plus fort que lui, il n'oppose aucune résistance ; semblable à un hérisson, il cache sa tête et ses pattes, forme de son corps une boule : aucune plainte ne lui échappe ; dans cette position, il souffrirait la mort.

» J'ai remarqué qu'il ne laissait jamais ni foin ni paille dans sa niche ; il préfère de coucher sur le bois. Quand on lui donne de la litière, il l'écarte dans l'instant même. Je ne me suis point aperçu qu'il fût sensible au froid ; de trois hivers il en a passé deux exposé à toutes les rigueurs de l'air. Je l'ai vu couvert de neige, n'ayant aucun abri et se portant très-bien... Je ne pense pas qu'il recherche beaucoup la chaleur : pendant les gelées dernières, je lui faisais donner séparément et de l'eau tiède et de l'eau presque glacée pour détremper ses aliments ; celle-ci a constamment eu la préférence. Il lui était libre de passer la nuit dans l'écurie, et souvent il dormait dans un coin de ma cour.

» Le défaut de salive, ou son peu d'abondance, est, à ce que j'imagine, ce qui engage cet animal à laisser pénétrer d'eau sa nourriture. Il n'humecte point une viande fraîche et sanglante ; jamais il n'a mouillé une pêche ni une grappe de raisin ; il plonge au contraire tout ce qui est sec au fond de sa terrine.

» Les enfants sont un des objets de sa haine ; leurs pleurs l'irritent ; il fait tous ses efforts pour s'élançe sur eux. Une petite chienne qu'il aime beaucoup est sévèrement corrigée par lui quand elle s'avise d'aboyer avec aigreur. Je ne sais pourquoi plusieurs animaux détestent également les cris. En 1770, j'avais cinq souris blanches : je m'avisai par hasard d'en faire crier une, les autres se jetèrent sur elle ; je continuai, elles l'étranglèrent.

» Ce raton est une femelle qui entre en chaleur au commencement de l'été. Le besoin de trouver un mâle dure plus de six semaines : pendant ce temps, on ne saurait la fixer ; tout lui déplaît ; à peine se nourrit-elle ; cent fois le jour elle passe entre ses cuisses, puis entre ses pattes de devant, sa queue touffue, qu'elle saisit par le bout avec ses dents, et qu'elle agite sans cesse pour frotter ses parties naturelles. Durant cette crise, elle est à tout moment sur le dos, grognant et appelant son mâle, ce qui me ferait penser qu'elle s'accouple dans cette attitude.

» L'entier accroissement de cet animal ne s'est guère fait en moins de deux ans et demi. »

LE CRABIER.

DIDELPHIS CANCRIVORA. — L.

Le nom de *crabier*, ou *chien crabier*, que l'on a donné à cet animal, vient de ce qu'il se nourrit principalement de crabes. Il a très-peu de rapport avec le chien ou le renard, auxquels les voyageurs ont voulu le comparer. Il aurait plus de rapport avec les sarigues; mais il est beaucoup plus gros; et d'ailleurs la femelle du crabier ne porte pas, comme la femelle du sarigue, ses petits dans une poche sous le ventre (1) : ainsi le crabier nous paraît être d'une espèce isolée et différente de toutes celles que nous avons décrites.

Nous en donnons ici (*planche 54*) la figure, dans laquelle on remarquera la longue queue écailleuse et nue, les gros pouces sans ongles des pieds de derrière, et les ongles plats des pieds de devant. Cet animal, que nous conservons au Cabinet du Roi, était encore jeune lorsqu'on nous a envoyé sa dépouille : il est mâle, et voici la description que nous en avons pu faire.

La longueur du corps entier, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, est d'environ dix-sept pouces.

La hauteur du train de devant, de six pouces trois lignes; et celle du train de derrière, de six pouces six lignes.

La queue, qui est grisâtre, écailleuse et sans poil, a quinze pouces et demi de longueur sur dix lignes de grosseur à son commencement; elle est très-menue à son extrémité.

Comme cet animal est fort bas de jambes, il a de loin quelque ressemblance avec le chien basset : la tête même n'est pas fort différente de celle d'un chien; elle n'a que quatre pouces une ligne de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput. L'œil n'est pas grand; le bord des paupières est noir, et au-dessus de l'œil se trouvent de longs poils qui ont jusqu'à quinze lignes de longueur : il y en a aussi de semblables à côté de la joue vers l'oreille. Les moustaches autour de la gueule sont noires, et ont jusqu'à dix-sept lignes de long. L'ouverture de la gueule est de près de deux pouces; la mâchoire supérieure est armée de chaque côté d'une dent canine crochue, et qui excède la mâchoire inférieure. L'oreille, qui est de couleur brune, paraît tomber un peu sur elle-même; elle est nue, large et ronde à son extrémité.

Le poil du corps est laineux et parsemé d'autres grands poils roides, noirâtres, qui vont en augmentant sur les cuisses et vers l'épine du dos, qui est toute couverte de ces longs poils, ce qui forme à cet animal une espèce de crinière depuis le

(1) C'est une erreur échappée à Buffon : la femelle du crabier porte sous l'abdomen une poche, comme tous les autres marsupiaux.

milieu du dos jusqu'au commencement de la queue. Ces poils ont trois pouces de longueur; ils sont d'un blanc sale à leur origine jusqu'au milieu, et ensuite d'un brun minime jusqu'à l'extrémité. Le poil des côtés est d'un blanc jaune, ainsi que sous le ventre; mais il tire plus sur le fauve vers les épaules, les cuisses, le cou, la poitrine et la tête, où cette teinte de fauve est mélangée de brun dans quelques endroits. Les côtés du cou sont fauves. Les jambes et les pieds sont d'un brun noirâtre. Il a cinq doigts à chaque pied; le pied de devant a un pouce neuf lignes, le plus grand doigt neuf lignes et l'ongle en gouttière deux lignes. Les doigts sont un peu pliés comme ceux des rats: il n'y a que le pouce qui soit droit. Les pieds de derrière ont un pouce huit lignes, les plus grands doigts neuf lignes, le pouce six lignes; il est gros, large et écarté, comme dans les singes; l'ongle en est plat, tandis que les ongles des quatre autres doigts sont crochus et excèdent le bout des doigts. Le pouce du pied de devant est droit, et n'est point écarté de l'autre doigt.

M. de La Borde m'a écrit que cet animal était fort commun à Cayenne, et qu'il habite toujours les palétuviers et autres endroits marécageux.

« Il est dit-il, fort leste pour grimper sur les arbres, sur lesquels il se tient plus souvent qu'à terre, surtout pendant le jour. Il a de bonnes dents, et se défend contre les chiens. Les crabes font sa principale nourriture et lui profitent, car il est toujours gras. Quand il ne peut pas tirer les crabes de leur trou avec sa patte, il y introduit sa queue, dont il se sert comme d'un crochet. Le crabe, qui lui serre quelquefois la queue, le fait crier; ce cri ressemble assez à celui d'un homme, et s'entend de fort loin; mais sa voix ordinaire est une espèce de grognement semblable à celui des petits cochons. Il produit quatre ou cinq petits, et les dépose dans de vieux arbres creux. Les naturels du pays en mangent la chair, qui a quelque rapport avec celle du lièvre. Au reste, ces animaux se familiarisent aisément et on les nourrit à la maison comme les chiens et les chats, c'est-à-dire avec toutes sortes d'aliments: ainsi leur goût pour la chair du crabe n'est point du tout un goût exclusif (1). »

On prétend qu'il se trouve dans les terres de Cayenne deux espèces d'animaux auxquels on donne le même nom de *crabier*, parce que tous deux mangent des crabes. Le premier est celui dont nous venons de parler; l'autre est non-seulement d'une espèce différente, mais paraît même d'un autre genre. Il a la queue toute garnie de poil, et ne prend les crabes qu'avec ses pattes. Ces deux animaux ne se ressemblent que par la tête, et diffèrent par la forme et les proportions du corps, aussi bien que par la conformation des pieds et des ongles (2).

(1) Lettre de M. de La Borde à M. de Buffon; Cayenne, 12 juin 1774.

(2) Note communiquée par MM. Aublet et Olivier.

LE RATON-CRABIER.

URSUS CANCRIVORUS. — L.

Voici un animal qui nous a été envoyé de Cayenne par M. de La Borde, sous la dénomination impropre de *chien-crabier*, et qui n'a d'autre rapport avec le crabier que l'habitude de manger également des crabes; mais il tient beaucoup du raton (1) par la grandeur, la forme et les proportions de la tête, du corps et de la queue; et comme nous ignorons le nom qu'il porte dans son pays natal, nous lui donnerons, en attendant que nous en soyons informés, la dénomination de *raton-crabier*, pour le distinguer et du raton et du crabier dont nous avons donné les figures.

Cet animal a été envoyé de Cayenne avec le nom et l'indication suivante : *chien-crabier, adulte, femelle prise nourrissant trois petits*. Mais, comme nous venons de le dire, il n'a nul rapport apparent avec le crabier; il n'en a ni la forme du corps ni la queue écaillée. Sa longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, est de vingt-trois pouces six lignes, et par conséquent elle est à peu près égale à celle du raton, qui est de vingt-deux pouces six lignes; les autres dimensions sont proportionnellement les mêmes entre ces deux animaux, à l'exception de la queue qui est plus courte et plus mince dans cet animal que celle du raton.

La couleur de ce raton-crabier est d'un fauve mêlé de noir et de gris : le noir domine sur la tête, le cou et le dos; mais le fauve est sans mélange sur les côtés du cou et du corps : le bout du nez et les naseaux sont noirs. Les plus grands poils des moustaches ont quatre pouces de longueur, et ceux de dessus de l'angle des yeux ont deux pouces deux lignes. Une bande d'un brun noirâtre environne les yeux, et s'étend presque jusqu'aux oreilles; elle passe sur le museau, se prolonge et s'unit au noir du sommet de la tête. Le dedans des oreilles est garni d'un poil blanchâtre, et une bande de cette même couleur règne au-dessus des yeux; il y a une tache blanche au milieu du front; les joues, les mâchoires, le dessous du cou, de la poitrine et du ventre, sont d'un blanc jaunâtre; les jambes et les pieds sont d'un brun noirâtre; celles de devant sont couvertes d'un poil court; les doigts sont longs et bien séparés les uns des autres. La queue est environnée de six anneaux noirs, dont les intervalles sont d'un fauve grisâtre; ce qui établit encore une différence entre cet animal et le vrai raton, dont la queue longue, grosse et touffue, est seulement annelée sur la face supérieure. Ces deux espèces de ratons diffèrent encore entre elles par la couleur du poil, qui dans le raton est, sur le corps, d'un noir mêlé de gris et de fauve pâle, et sur les jambes, de couleur blanchâtre, au lieu que dans celui-ci il est d'un fauve mêlé de noir et de gris sur le corps,

(1) Il forme, avec le raton, le genre *Procyon* de Storr.

et d'un brun noirâtre sur les jambes. Ainsi, quoique ces deux animaux aient plusieurs rapports entre eux, leurs différences nous paraissent suffisantes pour en faire deux espèces distinctes.

LE COATI (1).

VIVERRA NASUA ET VIVERRA NARICA. — L.

Plusieurs auteurs ont appelé *coati-mondi* l'animal dont il est ici question : nous l'avons eu vivant ; et après l'avoir comparé au coati indiqué par Thevet et décrit par Marcgrave, nous avons reconnu que c'était le même animal qu'ils ont appelé *coati* tout court : et il y a toute apparence que le *coati-mondi* n'est pas un animal d'une autre espèce, mais une simple variété de celle-ci ; car Marcgrave, après avoir donné la description du coati, dit précisément qu'il y a d'autres coatis qui sont d'un brun noirâtre, que l'on appelle au Brésil *coati-mondi* pour les distinguer des autres : il n'admet donc d'autre différence entre le coati et le coati-mondi, que celle de la couleur du poil ; et dès lors on ne doit pas les considérer comme deux espèces distinctes, mais les regarder comme des variétés dans la même espèce.

Le coati est très-différent du raton que nous avons décrit dans l'article précédent : il est de plus petite taille ; il a le corps et le cou beaucoup plus allongés, la tête aussi plus longue, ainsi que le museau, dont la mâchoire supérieure est terminée par une espèce de groin mobile qui déborde d'un pouce ou d'un pouce et demi au delà de l'extrémité de la mâchoire inférieure ; ce groin retroussé en haut, joint au grand allongement des mâchoires, fait paraître le museau courbé et relevé en haut. Le coati a aussi les yeux beaucoup plus petits que le raton, les oreilles encore plus courtes, le poil moins long, plus rude et moins peigné, les jambes plus courtes, les pieds plus longs et plus appuyés sur le talon : il avait, comme le raton, la queue annelée (2), et cinq doigts à tous les pieds.

Quelques personnes pensent que le blaireau-cochon pourrait bien être le coati, et l'on a rapporté à cet animal le *taxus suillus* dont Aldrovande donne la figure : mais si l'on fait attention que le blaireau-cochon dont parlent les chasseurs est supposé se trouver en France, et même dans les climats plus froids de notre Europe, qu'au contraire le coati ne se trouve que dans les climats méridionaux de l'autre continent, on rejettera aisément cette idée, qui d'ailleurs n'est nullement

(1) Buffon paraît avoir confondu ici deux espèces : le coati roux (*V. nasua*, L.), et le coati brun. (*V. Narica*, L.) (A. R.)

(2) Il y a aussi des coatis dont la queue est d'une seule couleur ; mais comme ils ne diffèrent des autres que par ce seul caractère, cette différence ne nous paraît pas suffire pour en faire deux espèces, et nous estimons que ce n'est qu'une variété dans la même espèce.

fondée; car la figure donnée par Aldrovande n'est autre chose qu'un blaireau, auquel on a fait un groin de cochon. L'auteur ne dit pas qu'on ait dessiné cet animal d'après nature, et il n'en donne aucune description. Le muscau très-allongé et le groin mobile en tout sens suffisent pour faire distinguer le coati de tous les autres animaux; il a, comme l'ours, une grande facilité à se tenir debout sur les pieds de derrière, qui portent en grande partie sur le talon, lequel même est terminé par de grosses callosités qui semblent le prolonger au dehors et augmenter l'étendue et l'assiette du pied.

Le coati est sujet à manger sa queue, qui, lorsqu'elle n'a pas été tronquée, est plus longue que son corps; il la tient ordinairement élevée, la fléchit en tout sens, et la promène avec facilité. Ce goût singulier, et qui paraît contre nature, n'est cependant pas particulier au coati: les singes, les makis, et quelques autres animaux à queue longue rongent le bout de leur queue, en mangent la chair et les vertèbres, et la raccourcissent peu à peu d'un quart ou d'un tiers. On peut tirer de là une induction générale, c'est que dans les parties très-allongées, et dont les extrémités sont par conséquent très-éloignées des sens et du centre du sentiment, ce même sentiment est faible, d'autant plus faible que la distance est plus grande et la partie plus menue: si l'extrémité de la queue de ces animaux était une partie fort sensible, la sensation de la douleur serait plus forte que celle de cet appétit, et ils conserveraient leur queue avec autant de soin que les autres parties de leur corps. Au reste, le coati est un animal de proie qui se nourrit de chair et de sang, qui, comme le renard ou la fouine, égorge les petits animaux, les volailles, mange les œufs, cherche les nids des oiseaux; et c'est probablement par cette conformité de naturel, plutôt que par la ressemblance de la fouine, qu'on a regardé le coati comme une espèce de petit renard.

* Quelques personnes qui ont séjourné dans l'Amérique méridionale m'ont informé que les coatis produisent ordinairement trois petits, qu'ils se font des tanières en terre comme des renards, que leur chair a un mauvais goût de venaison, mais qu'on peut faire de leurs peaux d'assez belles fourrures. Ils m'ont assuré que ces animaux s'appriivoisent fort aisément, qu'ils deviennent même très-caressants, et qu'ils sont sujets à manger leur queue, ainsi que les sapajous, guenons et la plupart des autres animaux à longue queue des climats chauds. Lorsqu'ils ont pris cette habitude sanguinaire, on ne peut pas les en corriger; ils continuent de ronger leur queue, et finissent par mourir, quelques soins et quelque nourriture qu'on puisse leur donner. Il semble que cette inquiétude est produite par une vive démangeaison; mais peut-être les préserverait-on du mal qu'ils se font, en couvrant l'extrémité de la queue avec une plaque mince de métal, comme l'on couvre quelquefois les perroquets sur le ventre pour les empêcher de se déplumer.

L'AGOUTI (1).

CAVIA ACUTI. — L.

Cet animal est de la grosseur d'un lièvre, et a été regardé comme une espèce de lapin ou de gros rat par la plupart des auteurs de nomenclature en histoire naturelle; cependant il ne leur ressemble que par de petits caractères, et il en diffère essentiellement par les habitudes naturelles. Il a la rudesse du poil et le grognement du cochon; il a aussi sa gourmandise, il mange de tout avec voracité; et lorsqu'il est rassasié, rempli, il cache, comme le renard, en différents endroits ce qui lui reste d'aliments pour le trouver au besoin. Il se plaît à faire du dégât, à couper, à ronger tout ce qu'il trouve. Lorsqu'on l'irrite, son poil se hérissé sur la croupe, et il frappe fortement la terre de ses pieds de derrière : il mord cruellement. Il ne se creuse pas un trou comme le lapin, ni ne se tient pas sur terre à découvert comme le lièvre : il habite ordinairement dans le creux des arbres et dans les souches pourries. Les fruits, les patates, le manioc, sont la nourriture ordinaire de ceux qui fréquentent autour des habitations : les feuilles et les racines des plantes et des arbrisseaux sont les aliments des autres qui demeurent dans les bois et les savanes. L'agouti se sert, comme l'écureuil, de ses pieds de devant pour saisir et porter à sa gueule. Il court d'une très-grande vitesse en plaine et en montant; mais comme il a les jambes de devant plus courtes que celles de derrière, il ferait la culbute s'il ne ralentissait sa course en descendant. Il a la vue bonne et l'ouïe très-fine; lorsqu'on le pipe, il s'arrête pour écouter. La chair de ceux qui sont gras et bien nourris n'est pas mauvaise à manger, quoiqu'elle ait un petit goût sauvage et qu'elle soit un peu dure. On échaude l'agouti comme le cochon de lait, et on l'apprête de même. On le chasse avec des chiens : lorsqu'on peut le faire entrer dans des cannes de sucre coupées, il est bientôt rendu, parce qu'il y a ordinairement dans ces terrains de la paille et des feuilles de canne d'un pied d'épaisseur, et qu'à chaque saut qu'il fait il enfonce dans cette litière, en sorte qu'un homme peut souvent l'atteindre et le tuer avec un bâton. Ordinairement il s'enfuit d'abord très-vite devant les chiens, et gagne ensuite sa retraite, où il se tapit et demeure obstinément caché : le chasseur, pour l'obliger à en sortir, la remplit de fumée; l'animal, à demi suffoqué, jette des cris douloureux et plaintifs, et ne paraît qu'à toute extrémité. Son cri, qu'il répète souvent lorsqu'on l'inquiète ou qu'on l'irrite, est semblable à celui d'un petit cochon. Pris jeune, il s'apprivoise aisément; il reste à la maison, en sort seul, et revient de lui-même. Ces animaux demeurent ordinairement dans les bois, dans les haies : les femelles y cherchent un endroit fourré pour préparer un lit à leurs petits; elles font ce lit

(1) *L'agouti*, nom indien; au Brésil vulgairement *cotia*, selon Pison et Marcgrave.

avec des feuilles et du foin. Elles produisent deux ou trois fois par an; chaque portée n'est, dit-on, que de deux : elles transportent leurs petits, comme les chattes, deux ou trois jours après leur naissance; elles les portent dans des troncs d'arbres, où elles ne les allaitent que pendant peu de temps : les jeunes agoutis sont bientôt en état de suivre leur mère et de chercher à vivre. Ainsi le temps de l'accroissement de ces animaux est assez court, et par conséquent leur vie n'est pas bien longue.

Il paraît que l'agouti est un animal particulier à l'Amérique; il ne se trouve pas dans l'ancien continent : il semble être originaire des parties méridionales de ce nouveau monde; on le trouve très-communément au Brésil, à la Guiane, à Saint-Domingue et dans toutes les îles : il a besoin d'un climat chaud pour subsister et se multiplier; il peut cependant vivre en France, pourvu qu'on le tienne à l'abri du froid dans un lieu sec et chaud, surtout pendant l'hiver : aussi n'habite-t-il en Amérique que les contrées méridionales, et il ne s'est pas répandu dans les pays froids et tempérés. Aux îles il n'y a qu'une espèce d'agouti, qui est celui que nous décrivons; mais à Cayenne, dans la terre ferme de la Guiane et au Brésil, on assure qu'il y en a de deux espèces, et que cette seconde espèce, qu'on appelle agouchi, est constamment plus petite que la première. Celle dont nous parlons est certainement l'agouti; nous en sommes assurés par le témoignage de gens qui ont demeuré longtemps à Cayenne, et qui connaissent également l'agouti et l'agouchi, que nous n'avons pas encore pu nous procurer. L'agouti, que nous avons eu vivant, et dont nous donnons ici la figure, était gros comme un lapin; son poil était rude, de couleur brune et un peu mêlé de roux : il avait la lèvre supérieure fendue comme le lièvre, la queue encore plus courte que le lapin, les oreilles aussi courtes que larges, la mâchoire supérieure avancée au delà de l'inférieure, le museau comme le loir, les dents comme la marmotte, le cou long, les jambes grêles, quatre doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière. Marcgrave, et presque tous les naturalistes après lui, ont dit que l'agouti avait six doigts aux pieds de derrière : M. Brisson est le seul qui n'ait pas copié cette erreur de Marcgrave; ayant fait sa description sur l'animal même, il n'a vu, comme nous, que trois doigts aux pieds de derrière.

* Nous avons peu de chose à ajouter à ce que nous avons dit de l'agouti. M. de La Borde nous écrit seulement que c'est le quadrupède le plus commun de la Guiane; tous les bois en sont pleins, soit sur les hauteurs, soit dans les plaines, et même dans les marécages.

« Il est, dit-il, de la grosseur d'un lièvre; sa peau est dure et propre à faire des empeignes de souliers qui durent très-longtemps. Il n'a point de graisse; sa chair est aussi blanche et presque aussi bonne que celle du lapin, ayant le même goût et le même fumet. Vieux ou jeune, la chair en est toujours tendre; mais ceux du bord de la mer sont les meilleurs. On les prend avec des trappes, on les tue à l'affût, on les chasse avec des chiens; les Indiens et les Nègres, qui savent les siffler, en tuent tant qu'ils veulent. Quand ils sont poursuivis, ils se sauvent à l'eau

ou bien ils se cachent, comme les lapins, dans des trous qu'ils ont creusés, ou dans les arbres creux. Ils mangent avec leurs pattes comme les écureuils; leur nourriture ordinaire, qu'ils cachent souvent en terre pour la retrouver au besoin, consiste en noyaux de maripa, de tourlouri, de corana, etc.; lorsqu'ils ont caché ces noyaux, ils les laissent quelquefois six mois dans la terre sans y toucher. Ils peuplent autant que les lapins; ils font trois ou quatre petits, et quelquefois cinq, dans toutes les saisons de l'année. Ils n'habitent pas en nombre dans le même trou; on les y trouve seuls, ou bien la mère avec ses petits. Ils s'appriivoisent aisément et mangent à peu près de tout; devenus domestiques, ils ne vont pas courir loin, et reviennent à la maison volontiers: cependant ils conservent un peu de leur humeur sauvage. En général, ils restent dans leurs trous pendant la nuit, à moins qu'il ne fasse clair de lune; mais ils courent pendant la plus grande partie du jour, et il y a de certaines contrées, comme vers l'embouchure du fleuve des Amazones, où ces animaux sont si nombreux, qu'on les rencontre fréquemment par vingtaines. »

ANIMAUX DE L'ANCIEN CONTINENT.

Les plus grands animaux sont ceux qui sont les mieux connus, et sur lesquels en général il y a le moins d'équivoque ou d'incertitude; nous les suivrons donc dans cette énumération, en les indiquant à peu près par ordre de grandeur.

Les éléphants appartiennent à l'ancien continent, et ne se trouvent pas dans le nouveau. Les plus grands sont en Asie, les plus petits en Afrique; tous sont originaires des climats les plus chauds: et quoiqu'ils puissent vivre dans les contrées tempérées, ils ne peuvent y multiplier; ils ne multiplient pas même dans leur pays natal lorsqu'ils ont perdu leur liberté: cependant l'espèce en est assez nombreuse, quoique entièrement confinée aux seuls climats méridionaux de l'ancien continent; et non-seulement elle n'est point en Amérique, mais il ne s'y trouve même aucun animal qu'on puisse lui comparer, ni pour la grandeur ni pour la figure.

On peut dire la même chose du rhinocéros, dont l'espèce est beaucoup moins nombreuse que celle de l'éléphant; il ne se trouve que dans les déserts de l'Afrique et dans les forêts de l'Asie méridionale, et il n'y a en Amérique aucun animal qui lui ressemble.

L'hippopotame habite les rivages des grands fleuves de l'Inde et de l'Afrique : l'espèce en est peut-être encore moins nombreuse que celle du rhinocéros, et ne se trouve point en Amérique, ni même dans les climats tempérés de l'ancien continent.

Le chameau et le dromadaire, dont les espèces, quoique très-voisines, sont différentes, et qui se trouvent si communément en Asie, en Arabie, et dans toutes les parties orientales de l'ancien continent, étaient aussi inconnus aux Indes occidentales que l'éléphant, l'hippopotame et le rhinocéros. L'on a très-mal à propos donné le nom de chameau au lama et au pacos du Pérou, qui sont d'une espèce si différente de celle du chameau, qu'on a cru pouvoir leur donner aussi le nom de *moutons*; en sorte que les uns les ont appelés *chameaux*, et les autres *moutons du Pérou*, quoique le pacos n'ait rien de commun que la laine avec notre mouton, et que le lama ne ressemble au chameau que par l'allongement du cou. Les Espagnols transportèrent autrefois de vrais chameaux au Pérou : ils les avaient d'abord déposés aux îles Canaries, d'où ils les tirèrent ensuite pour les passer en Amérique : mais il faut que le climat de ce nouveau monde ne leur soit pas favorable ; car quoiqu'ils aient produit dans cette terre étrangère, ils ne s'y sont pas multipliés, et ils n'y ont jamais été qu'en très-petit nombre.

La girafe ou le *camelopardalis*, animal très-grand, très-gros, et très-remarquable tant par sa forme singulière que par la hauteur de sa taille, la longueur de son cou et celle de ses jambes de devant, ne s'est point trouvé en Amérique ; il habite en Afrique, et surtout en Éthiopie, et ne s'est jamais répandu au delà des tropiques dans les climats tempérés de l'ancien continent.

Nous verrons dans l'article du lion que cet animal n'existait point en Amérique, et que le puma du Pérou est un animal d'une espèce différente : nous verrons de même que le tigre et la panthère ne se trouvent que dans l'ancien continent, et que les animaux de l'Amérique méridionale auxquels on a donné ces noms sont d'espèces différentes. Le vrai tigre, le seul qui doit conserver ce nom, est un animal terrible, et peut-être plus à craindre que le lion ; sa férocité n'est comparable à rien : mais on peut juger de sa force par sa taille ; elle est ordinairement de quatre à cinq pieds de hauteur sur neuf, dix, et jusqu'à treize et quatorze pieds de longueur, sans y comprendre la queue. Sa peau n'est pas *tigrée*, c'est-à-dire parsemée de taches arrondies ; il a seulement sur un fond de poil fauve des bandes noires qui s'étendent transversalement sur tout le corps et qui forment des anneaux sur la queue dans toute sa longueur : ces seuls caractères suffisent pour le distinguer de tous les animaux de proie du nouveau monde, dont les plus grands sont à peine de la taille de nos mâtins ou de nos lévriers. Le léopard et la panthère de l'Afrique ou de l'Asie n'approchent pas de la grandeur du tigre, et cependant sont encore plus grands que les animaux de proie des parties méridionales de l'Amérique. Pline, dont on ne peut ici révoquer le témoignage en doute, puisque les panthères étaient si communes, qu'on les exposait tous les jours en grand nombre dans les spectacles de Rome ; Pline, dis-je, en indique les caractères essentiels,

en disant que leur poil est blanchâtre, et que leur robe est variée partout de taches noires, semblables à des yeux : il ajoute que la seule différence qu'il y ait entre le mâle et la femelle, c'est que la femelle a la robe blanche. Les animaux d'Amérique auxquels on a donné le nom de *tigres* ressemblent beaucoup plus à la panthère qu'au tigre ; mais ils en diffèrent encore assez pour qu'on puisse reconnaître clairement qu'aucun d'eux n'est précisément de l'espèce de la panthère. Le premier est le jaguar ou *jaguara* ou *janowara*, qui se trouve à la Guiane, au Brésil et dans les autres parties méridionales de l'Amérique. Ray avait, avec quelque raison, nommé cet animal *pard* ou *lynx du Brésil* ; les Portugais l'ont appelé *once* ou *onça*, parce qu'ils avaient précédemment donné ce nom au lynx par corruption, et ensuite à la petite panthère des Indes ; et les Français, sans fondement de relation, l'ont appelé *tigre*, car il n'a rien de commun avec cet animal. Il diffère aussi de la panthère par la grandeur du corps, par la position et la figure des taches, par la couleur et la longueur du poil qui est crépé dans la jeunesse, et qui est toujours moins lisse que celui de la panthère ; il en diffère encore par le naturel et les mœurs ; il est plus sauvage, et ne peut s'appivoiser, etc. Ces différences cependant n'empêchent pas que le jaguar du Brésil ne ressemble plus à la panthère qu'à aucun autre animal de l'ancien continent. Le second est celui que nous appelons *couguar*, par contraction de son nom brésilien *cuguacu-ara*, que l'on prononce *cougouacou-ara*, et que nos Français ont encore mal à propos appelé *tigre rouge* ; il diffère en tout du vrai tigre et beaucoup de la panthère, ayant le poil d'une couleur rousse, uniforme et sans taches, ayant aussi la tête d'une forme différente, et le museau plus allongé que le tigre ou la panthère. Une troisième espèce à laquelle on a encore donné le nom de *tigre*, et qui en est tout aussi éloignée que les précédentes, c'est le *jaguarète*, qui est à peu près de la taille du jaguar, et qui lui ressemble aussi par les habitudes naturelles, mais qui en diffère par quelques caractères extérieurs : on l'a appelé *tigre noir*, parce qu'il a le poil noir sur tout le corps, avec des taches encore plus noires, qui sont séparées et parsemées comme celles du jaguar. Outre ces trois espèces, et peut-être une quatrième qui est plus petite que les autres auxquelles on a donné le nom de *tigres*, il se trouve encore en Amérique un animal qu'on peut leur comparer, et qui me paraît avoir été mieux dénommé ; c'est le chat-pard, qui tient du chat et de la panthère, et qu'il est en effet plus aisé d'indiquer par cette dénomination composée que par son nom mexicain *tlacooscloll* : il est plus petit que le jaguar, le jaguarète et le couguar ; mais en même temps il est plus grand qu'un chat sauvage, auquel il ressemble par la figure ; il a seulement la queue beaucoup plus courte et la robe semée de taches noires, longues sur le dos et arrondies sur le ventre. Le jaguar, le jaguarète, le couguar et le chat-pard sont donc des animaux d'Amérique auxquels on a mal à propos donné le nom de *tigre*. Nous avons vu vivants le couguar et le chat-pard ; nous nous sommes donc assurés qu'ils sont chacun d'une espèce différente entre eux, et encore plus différente de celle du tigre et de la panthère ; et, à l'égard du puma et du jaguar, il est évident, par les descriptions de ceux qui les ont vus,

que le puma n'est point un lion, ni le jaguar un tigre : ainsi nous pouvons prononcer sans scrupule que le lion, le tigre et même la panthère, ne se sont pas plus trouvés en Amérique que l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe et le chameau. Toutes ces espèces ayant besoin d'un climat chaud pour se propager, et n'ayant jamais habité dans les terres du Nord, n'ont pu communiquer ni parvenir en Amérique. Ce fait général, dont il ne paraît pas qu'on se fût seulement douté, est trop important pour ne les pas appuyer de toutes les preuves qui peuvent achever de le constater. Continuons donc notre énumération comparée des animaux de l'ancien continent avec ceux du nouveau.

Personne n'ignore que les chevaux non-seulement causèrent de la surprise, mais même donnèrent de la frayeur aux Américains lorsqu'ils les virent pour la première fois. Ils ont bien réussi dans presque tous les climats de ce nouveau continent, et ils y sont actuellement presque aussi communs que dans l'ancien.

Il en est de même des ânes, qui étaient également inconnus, et qui ont également réussi dans les climats chauds de ce nouveau continent ; ils ont même produit des mulets qui sont plus utiles que les lamas pour porter des fardeaux dans toutes les parties montagneuses du Chili, du Pérou, de la Nouvelle-Espagne, etc.

Le zèbre est encore un animal de l'ancien continent, et qui n'a peut-être jamais été transporté ni vu dans le nouveau : il paraît affecter un climat particulier, et ne se trouve guère que dans cette partie de l'Afrique qui s'étend depuis l'équateur jusqu'au cap de Bonne-Espérance.

Le bœuf ne s'est trouvé ni dans les îles ni dans la terre ferme de l'Amérique méridionale. Peu de temps après la découverte de ces nouvelles terres, les Espagnols y transportèrent d'Europe des taureaux et des vaches. En 1550, on laboura pour la première fois la terre avec des bœufs dans la vallée de Cuseo. Ces animaux multiplièrent prodigieusement dans ce continent, aussi bien que dans les îles de Saint-Domingue, de Cuba, de Barlovento, etc. ; ils devinrent même sauvages en plusieurs endroits. L'espèce de bœuf qui s'est trouvée au Mexique, à la Louisiane, etc., et que nous avons appelée *bœuf sauvage* ou *bison*, n'est point issue de nos bœufs ; le bison existait en Amérique avant qu'on y eût transporté le bœuf d'Europe, et il diffère assez de celui-ci pour qu'on puisse le considérer comme faisant une espèce à part. Il porte une bosse entre les épaules ; son poil est plus doux que la laine, plus long sur le devant du corps que sur le derrière, et crépé sur le cou et le long de l'épine du dos ; la couleur en est brune, obscurément marquée de quelques taches blanchâtres. Le bison a de plus les jambes courtes ; elles sont, comme la tête et la gorge, couvertes d'un long poil : le mâle a la queue longue avec une houppette de poil au bout, comme on le voit à la queue du lion. Quoique ces différences m'aient paru suffisantes, ainsi qu'à tous les autres naturalistes, pour faire du bœuf et du bison deux espèces différentes, cependant je ne prétends pas l'assurer affirmativement. Comme le seul caractère qui différencie ou identifie les espèces est la faculté de produire des individus qui ont eux-mêmes celle de produire leurs semblables, et que personne ne nous a appris si le bison peut produire avec le bœuf que pro-

bablement même on n'a jamais essayé de les mêler ensemble, nous ne sommes pas en état de prononcer sur ce fait. J'ai obligation à M. de La Nux, ancien conseiller au conseil royal de l'île de Bourbon, et correspondant de l'Académie des sciences, de m'avoir appris, par sa lettre datée de l'île de Bourbon du 9 octobre 1759, que le bison ou bœuf à bosse de l'île de Bourbon produit avec nos bœufs d'Europe, et j'avoue que je regardais ce bœuf à bosse des Indes plutôt comme un bison que comme un bœuf. Je ne puis trop remercier M. de La Nux de m'avoir fait part de cette observation, et il serait bien à désirer qu'à son exemple les personnes habituées dans les pays lointains fissent de semblables expériences sur les animaux : il me semble qu'il serait facile à nos habitants de la Louisiane d'essayer de mêler le bison d'Amérique avec la vache d'Europe, et le taureau d'Europe avec la bisonne; peut-être produiraient-ils ensemble, et alors on serait assuré que le bœuf d'Europe, le bœuf bossu de l'île de Bourbon, le taureau des Indes orientales et le bison d'Amérique, ne feraient tous qu'une seule et même espèce. On voit, par les expériences de M. de La Nux, que la bosse ne fait point un caractère essentiel, puisqu'elle disparaît après quelques générations; et d'ailleurs j'ai reconnu moi-même par une autre observation que cette bosse ou loupe, que l'on voit au chameau comme au bison, est un caractère qui, quoique ordinaire, n'est pas constant, et doit être regardé comme une différence accidentelle, dépendante peut-être de l'embonpoint du corps; car j'ai vu un chameau maigre et malade qui n'avait pas même l'apparence de la bosse. L'autre caractère du bison d'Amérique, qui est d'avoir le poil plus long et bien plus doux que celui de notre bœuf, paraît encore n'être qu'une différence qui pourrait venir de l'influence du climat, comme on le voit dans nos chèvres, nos chats et nos lapins, lorsqu'on les compare aux chèvres, aux chats et aux lapins d'Angora, qui, quoique très-différents par le poil, sont cependant de la même espèce. On pourrait donc imaginer avec quelque sorte de vraisemblance (surtout si le bison d'Amérique produisait avec nos vaches d'Europe) que notre bœuf aurait autrefois passé par les terres du Nord contiguës à celles de l'Amérique septentrionale, et qu'ensuite ayant descendu dans les régions tempérées de ce nouveau monde, il aurait pris avec le temps les impressions du climat, et de bœuf serait devenu bison. Mais jusqu'à ce que le fait essentiel, c'est-à-dire la faculté de produire ensemble, en soit connu, nous nous croyons en droit de dire que notre bœuf est un animal appartenant à l'ancien continent, et qui n'existait pas dans le nouveau avant d'y avoir été transporté.

Il y avait encore moins de brebis que de bœufs en Amérique : elles y ont été transportées d'Europe, et elles ont réussi dans tous les climats chauds et tempérés de ce nouveau continent; mais quoiqu'elles y soient assez prolifiques, elles y sont communément plus maigres, et les moutons ont en général la chair moins succulente et moins tendre qu'en Europe; le climat du Brésil est apparemment celui qui leur convient le mieux, car c'est le seul du nouveau monde où ils deviennent excessivement gras. L'on a transporté à la Jamaïque non-seulement des brebis d'Europe, mais aussi des moutons de Guinée, qui y ont également réussi : ces deux espèces,

qui nous paraissent être différentes l'une de l'autre, appartiennent également et uniquement à l'ancien continent.

Il en est des chèvres comme des brebis ; elles n'existaient point en Amérique, et celles qu'on y trouve aujourd'hui et qui y sont en grand nombre viennent toutes des chèvres qui y ont été transportées d'Europe. Elles ne se sont pas autant multipliées au Brésil que les brebis : dans les premiers temps, lorsque les Espagnols les transportèrent au Pérou, elles y furent d'abord si rares, qu'elles se vendaient jusqu'à cent dix ducats pièce ; mais elles s'y multiplièrent ensuite si prodigieusement, qu'elles se donnaient presque pour rien, et que l'on n'estimait que la peau : elles y produisent trois, quatre et jusqu'à cinq chevreaux d'une seule portée, tandis qu'en Europe elles n'en portent qu'un ou deux. Les grandes et les petites îles de l'Amérique sont aussi peuplées de chèvres que les terres du continent : les Espagnols en ont porté jusque dans les îles de la mer du Sud ; ils en avaient peuplé l'île de Juan-Fernandez, où elles avaient extrêmement multiplié : mais comme c'était un secours pour les flibustiers, qui dans la suite coururent ces mers, les Espagnols résolurent de détruire les chèvres dans cette île, et pour cela ils y lâchèrent des chiens qui, s'y étant multipliés à leur tour, détruisirent les chèvres dans toutes les parties accessibles de l'île ; et ces chiens y sont devenus si féroces, qu'actuellement ils attaquent les hommes.

Le sanglier, le cochon domestique, le cochon de Siam ou cochon de la Chine, qui tous trois ne font qu'une seule et même espèce, et qui se multiplient si facilement et si nombreusement en Europe et en Asie, ne se sont point trouvés en Amérique. Le tajaou, qui a une ouverture sur le dos, est l'animal de ce continent qui en approche le plus : nous l'avons vu vivant, et nous avons inutilement essayé de le faire produire avec le cochon d'Europe ; d'ailleurs il en diffère par un si grand nombre d'autres caractères, que nous sommes bien fondés à prononcer qu'il est d'une espèce différente. Les cochons transportés d'Europe en Amérique y ont encore mieux réussi et plus multiplié que les brebis et les chèvres. Les premières truies, dit Garcilasso, se vendirent au Pérou encore plus cher que les chèvres. La chair du bœuf et du mouton, dit Pison, n'est pas si bonne au Brésil qu'en Europe : les cochons seuls y sont meilleurs et y multiplient beaucoup. Ils sont aussi, selon Jean de Laët, devenus meilleurs à Saint-Domingue qu'ils ne le sont en Europe. En général on peut dire que, de tous les animaux domestiques qui ont été transportés d'Europe en Amérique, le cochon est celui qui a le mieux et le plus universellement réussi. En Canada comme au Brésil, c'est-à-dire dans les climats très-froids et très-chauds de ce nouveau monde, il produit, il multiplie, et sa chair est également bonne à manger. L'espèce de la chèvre, au contraire, ne s'est multipliée que dans les pays chauds et tempérés, et n'a pu se maintenir en Canada : il faut faire venir de temps en temps d'Europe des boucs et des chèvres pour renouveler l'espèce, qui par cette raison y est très-peu nombreuse. L'âne, qui multiplie au Brésil, au Pérou, etc., n'a pu multiplier en Canada : l'on n'y voit ni mulets, ni ânes, quoiqu'en différents temps l'on y ait transporté plusieurs couples de ces derniers animaux,

auxquels le froid semble ôter cette force de tempérament, cette ardeur naturelle, qui dans ces climats les distingue si fort des autres animaux. Les chevaux ont à peu près également multiplié dans les pays chauds et dans les pays froids du continent de l'Amérique; il paraît seulement qu'ils sont devenus plus petits; mais cela leur est commun avec tous les autres animaux qui ont été transportés d'Europe en Amérique: car les bœufs, les chèvres, les moutons, les cochons, les chiens, sont plus petits en Canada qu'en France: et ce qui paraîtra peut-être beaucoup plus singulier, c'est que tous les autres animaux d'Amérique, même ceux qui sont naturels au climat, sont beaucoup plus petits en général que ceux de l'ancien continent. La nature semble s'être servie dans ce nouveau monde d'une autre échelle de grandeur; l'homme est le seul qu'elle ait mesuré avec le même module. Mais avant de donner les faits sur lesquels je fonde cette observation générale, il faut achever notre énumération.

Le cochon ne s'est donc point trouvé dans le Nouveau Monde, il y a été transporté; et non-seulement il y a multiplié dans l'état de domesticité, mais il est même devenu sauvage en plusieurs endroits, et il vit et multiplie dans les bois comme nos sangliers, sans le secours de l'homme. On a aussi transporté de la Guinée au Brésil une autre espèce de cochon différente de celle de l'Europe, qui s'y est multipliée. Ce cochon de Guinée, plus petit que celui d'Europe, a les oreilles fort longues et très-pointues, la queue aussi fort longue et traînant presque à terre: il n'est pas couvert de soies longues, mais d'un poil court, et il paraît faire une espèce distincte et séparée de celle du cochon d'Europe; car nous n'avons pas appris qu'au Brésil, où l'ardeur du climat favorise la propagation en tout genre, ces deux espèces se soient mêlées, ni qu'elles aient même produit des mulets ou des individus féconds.

Les chiens, dont les races sont si variées et si nombreusement répandues, ne sont, pour ainsi dire, trouvés en Amérique que par échantillons difficiles à comparer et à rapporter au total de l'espèce. Il y avait à Saint-Domingue de petits animaux appelés *gosqués*, semblables à de petits chiens; mais il n'y avait point de chiens semblables à ceux d'Europe, dit Garcilasso: et il ajoute que les chiens d'Europe qu'on avait transportés à Cuba et à Saint-Domingue, étant devenus sauvages, diminuèrent dans ces îles la quantité du bétail aussi devenu sauvage; que ces chiens marchent par troupes de dix ou douze et sont aussi méchants que les loups. Il n'y avait pas de vrais chiens aux Indes occidentales, dit Joseph Acosta, mais seulement des animaux semblables à de petits chiens, qu'au Pérou ils appelaient *alcos*; et ces *alcos* s'attachent à leurs maîtres et ont à peu près aussi le naturel du chien. Si l'on en croit le père Charlevoix, qui sur cet article ne cite pas ses garants, « les *goschis* de Saint-Domingue étaient de petits chiens muets qui servaient d'amusement aux dames (1): on s'en servait aussi à la chasse pour éventer d'autres animaux: ils étaient bons à manger (2), et furent d'une grande ressource dans les premières famines que les Espagnols essayèrent; l'espèce aurait manqué dans

(1) Y avait-il des dames à Saint-Domingue lorsqu'on en fit la découverte?

(2) La chair du chien n'est pas bonne à manger.

» l'île, si l'on n'y en avait pas rapporté de plusieurs endroits du continent. Il y
 » en avait de plusieurs sortes : les uns avaient la peau tout à fait lisse, d'autres
 » avaient tout le corps couvert d'une laine fort douce ; le plus grand nombre n'avait
 » qu'une espèce de duvet fort tendre et fort rare. La même variété de couleur qui
 » se voit parmi nos chiens se rencontrait aussi dans ceux-là, et plus grande encore,
 » parce que toutes les couleurs s'y trouvaient, et même les plus vives. » Si l'espèce
 des goschis a jamais existé avec ces singularités que lui attribue le père Charlevoix,
 pourquoi les autres auteurs n'en font-ils pas mention ? et pourquoi ces animaux,
 qui, selon lui, étaient répandus non-seulement dans l'île de Saint-Domingue, mais
 en plusieurs endroits du continent, ne subsistent-ils plus aujourd'hui, ou plutôt,
 s'ils subsistent, comment ont-ils perdu toutes ces belles singularités ? Il est vrai-
 semblable que le goschis du père Charlevoix, dont il dit n'avoir trouvé le nom que
 dans le père Pers, est le gosqués de Garcilasso : il se peut aussi que le gosqués de
 Saint-Domingue et l'alco du Pérou ne soient que le même animal. Il paraît certain
 que cet animal est celui de l'Amérique qui a le plus de rapport avec le chien
 d'Europe. Quelques auteurs l'ont regardé comme un vrai chien. Jean de Laët dit
 expressément que dans le temps de la découverte des Indes il y avait à Saint-
 Domingue une petite espèce de chiens dont on se servait pour la chasse, mais qu'
 étaient absolument muets. Nous avons vu dans l'histoire du chien que ces animaux
 perdent la faculté d'aboyer dans les pays chauds ; mais l'aboiement est remplacé
 par une espèce de hurlement, et ils ne sont jamais, comme ces animaux trouvés
 en Amérique, absolument muets. Les chiens transportés d'Europe ont à peu près
 également réussi dans les contrées les plus chaudes et les plus froides d'Amérique,
 au Brésil et au Canada ; et ce sont de tous les animaux ceux que les sauvages
 estiment le plus : cependant ils paraissent avoir changé de nature ; ils ont perdu
 leur voix dans les pays chauds, la grandeur de la taille dans les pays froids, et ils
 ont pris presque partout des oreilles droites : ils ont donc dégénéré, ou plutôt re-
 monté à leur espèce primitive, qui est celle du chien de berger, du chien à oreilles
 droites, qui de tous est celui qui aboie le moins. On peut donc regarder les chiens
 comme appartenant uniquement à l'ancien continent, où leur nature ne s'est
 développée tout entière que dans les régions tempérées, et où elle paraît s'être variée
 et perfectionnée par les soins de l'homme, puisque dans tous les pays non policés
 et dans tous les climats excessivement chauds ou froids, ils sont également petits,
 laids et presque muets.

L'hyène, qui est à peu près de la grandeur du loup, est un animal connu des an-
 ciens, et que nous avons vu vivant ; il est singulier par l'ouverture des glandes qu'il
 a situées comme celles du blaireau, desquelles il sort une humeur d'une odeur
 très-forte : il est aussi remarquable par sa longue crinière, qui s'étend le long du
 cou et du garrot ; par sa voracité, qui lui fait déterrer les cadavres et dévorer les
 chairs les plus infectes, etc. Cette vilaine bête ne se trouve qu'en Arabie ou dans les
 autres provinces méridionales de l'Asie : elle n'existe point en Europe, et ne s'est
 pas trouvée dans le Nouveau Monde.

Le chacal, qui, de tous les animaux, sans même en excepter le loup, est celui dont l'espèce nous paraît approcher le plus de l'espèce du chien, mais qui cependant en diffère par des caractères essentiels, est un animal très-commun en Arménie, en Turquie, et qui se trouve aussi dans plusieurs autres provinces de l'Asie et de l'Afrique; mais il est absolument étranger au nouveau continent. Il est remarquable par la couleur de son poil, qui est d'un jaune brillant : il est à peu près de la grandeur d'un renard. Quoique l'espèce en soit très-nombreuse, elle ne s'est pas étendue jusqu'en Europe, ni même jusqu'au nord de l'Asie.

La genette, qui est un animal bien connu des Espagnols, puisqu'elle habite en Espagne, aurait sans doute été remarquée si elle se fût trouvée en Amérique; mais comme aucun de leurs historiens ou de leurs voyageurs n'en fait mention, il est clair que c'est encore un animal particulier à l'ancien continent, dans lequel il habite les parties méridionales de l'Europe, et celles de l'Asie qui sont à peu près sous cette même latitude.

Quoiqu'on ait prétendu que la civette se trouvait à la Nouvelle-Espagne, nous pensons que ce n'est point la civette de l'Afrique et des Indes, dont on tire le musc, que l'on mêle et prépare avec celui que l'on tire aussi de l'animal appelé *hiam* à la Chine, et nous regardons la vraie civette comme un animal des parties méridionales de l'ancien continent, qui ne s'est pas répandu vers le Nord, et qui n'a pu passer dans le nouveau.

Les chats étaient, comme les chiens, tout à fait étrangers au Nouveau-Monde, et je suis maintenant persuadé que l'espèce n'y existait point, quoique j'aie cité un passage (1) par lequel il paraît qu'un homme de l'équipage de Christophe Colomb avait trouvé et tué sur la côte de ces nouvelles terres un chat sauvage : je n'étais pas alors aussi instruit que je le suis aujourd'hui de tous les abus que l'on a faits des noms, et j'avoue que je ne connaissais pas encore assez les animaux pour distinguer nettement dans les témoignages des voyageurs les noms usurpés, les dénominations mal appliquées, empruntées ou factices, et l'on n'en sera peut-être pas étonné, puisque les nomenclateurs, dont les recherches se bornent à ce seul point de vue, loin d'avoir éclairci la matière, l'ont encore brouillée par d'autres dénominations et des phrases relatives à des méthodes arbitraires, toujours plus fautives que le coup d'œil et l'inspection. La pente naturelle que nous avons à comparer les choses que nous voyons pour la première fois à celles qui nous sont déjà connues, jointe à la difficulté presque invincible qu'il y avait à prononcer les noms donnés aux choses par les Américains, sont les deux causes de cette mauvaise application des dénominations, qui depuis a produit tant d'erreurs. Il est par exemple bien plus commode de donner à un animal nouveau le nom de *sanglier* ou de *cochon noir* que de prononcer son nom mexicain *quauhcoyamelt* : de même il était plus aisé d'en appeler un autre *renard américain* que de lui conserver son nom brésilien *ta-*

(1) Voyez, précédemment, l'article du *chat*.

manda-guacu, de nommer de même *mouton* ou *chameau du Pérou* des animaux qui dans cette langue se nommaient *pelou-ichiatlequitli* : on a de même appelé *cochon d'eau* le *cabiai*, ou *caboinara*, ou *capybara*, quoique ce soit un animal très-différent d'un cochon : le *carigueibeju* s'est appelé *loutre*. Il en est de même de presque tous les autres animaux du Nouveau Monde, dont les noms étaient si barbares et si étrangers pour les Européens, qu'ils cherchèrent à leur en donner d'autres par des ressemblances quelquefois heureuses avec les animaux de l'ancien continent, mais souvent aussi par de simples rapports trop éloignés pour fonder l'application de ces dénominations. On a regardé comme des lièvres et des lapins cinq ou six espèces de petits animaux, qui n'ont d'autre rapport avec les lièvres et les lapins que d'avoir, comme eux, la chair bonne à manger. On a appelé *vache* ou *élan* un animal sans corne ni bois, que les Américains nommaient *tapiicrete* au Brésil, et *mahipouris* à la Guiane, que les Portugais ont ensuite appelé *anta*, et qui n'a pas d'autre rapport avec la vache ou l'élan que celui de leur ressembler un peu par la forme du corps. Les uns ont comparé le *pak* ou le *pacca* au lapin, et les autres ont dit qu'il était semblable à un pourceau de deux mois. Quelques-uns ont regardé le *philandre* comme un rat, et l'ont appelé *rat de bois*, d'autres l'ont pris pour un petit renard. Mais il n'est pas nécessaire d'insister ici plus longtemps sur ce sujet, ni d'exposer dans un plus grand détail les fausses dénominations que les voyageurs, les historiens et les nomenclateurs ont appliquées aux animaux de l'Amérique, parce que nous tâcherons de les indiquer et de les corriger, autant que nous le pourrons, dans la suite de ce discours, et lorsque nous traiterons de chacun de ces animaux en particulier.

On voit que toutes les espèces de nos animaux domestiques d'Europe, et les plus grands animaux sauvages de l'Afrique et de l'Asie, manquaient au Nouveau Monde. Il en est de même de plusieurs autres espèces moins considérables, dont nous allons faire mention le plus succinctement qu'il nous sera possible.

Les gazelles dont il y a plusieurs espèces différentes, et dont les unes sont en Arabie, les autres dans l'Inde orientale, et les autres en Afrique, ont toutes à peu près également besoin d'un climat chaud pour subsister et se multiplier : elles ne se sont donc jamais étendues dans les pays du nord de l'ancien continent pour passer dans le nouveau ; aussi ces espèces d'Afrique et d'Asie ne s'y sont pas trouvées : il paraît seulement qu'on y a transporté l'espèce qu'on a appelée *gazelle d'Afrique*, et que Hernanès nomme *algazel ex Africa*. L'animal de la Nouvelle-Espagne, que le même auteur appelle *temamaçame*, que Séba désigne par le nom de *cervus*, Klein par celui de *tragulus*, et M. Brisson par celui de *gazelle de la Nouvelle-Espagne*, paraît aussi différer, par l'espèce, de toutes les gazelles de l'ancien continent.

On serait porté à imaginer que le chamois, qui se plaît dans les neiges des Alpes, n'aurait pas craint les glaces du Nord, et que de là il aurait pu passer en Amérique : cependant il ne s'y est pas trouvé. Cet animal semble affecter non-seulement un climat, mais une situation particulière ; il est attaché aux sommets des hautes

montagnes des Alpes, des Pyrénées, etc.; et, loin de s'être répandu dans les pays éloignés, il n'est jamais descendu dans les plaines qui sont au pied de ces montagnes. Ce n'est pas le seul animal qui affecte constamment un pays, ou plutôt une situation particulière : la marmotte, le bouquetin, l'ours, le lynx ou loup-cervier, sont aussi des animaux montagnards que l'on trouve très-rarement dans les plaines.

Le buffle, qui est un animal des pays chauds, et qu'on a rendu domestique en Italie, ressemble encore moins que le bœuf au bison d'Amérique, et ne s'est pas trouvé dans ce nouveau continent.

Le bouquetin se trouve au-dessus des plus hautes montagnes de l'Europe et de l'Asie; mais on ne l'a jamais vu sur les Cordillères.

L'animal dont on tire le musc, et qui est à peu près de la grandeur d'un daim, n'habite que quelques contrées particulières de la Chine et de la Tartarie orientale : le chevrotain, que l'on connaît sous le nom de *petit cerf de Guinée*, paraît confiné dans certaines provinces de l'Afrique et des Indes orientales, etc.

Le lapin qui vient originairement d'Espagne, et qui s'est répandu dans tous les pays tempérés de l'Europe, n'était point en Amérique : les animaux de ce continent auxquels on a donné son nom sont d'espèces différentes, et tous les vrais lapins qui s'y voient actuellement y ont été transportés d'Europe.

Les furets, qui ont été apportés d'Afrique en Europe, où ils ne peuvent subsister sans les soins de l'homme, ne se sont point trouvés en Amérique; il n'y a pas jusqu'à nos rats et nos souris qui n'y fussent inconnus : ils y ont passé avec nos vaisseaux, et ils ont prodigieusement multiplié dans tous les lieux habités de ce nouveau continent.

Voilà donc à peu près les animaux de l'ancien continent : l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe, le chameau, le dromadaire, le lion, le tigre, la panthère, le cheval, l'âne, le zèbre, le bœuf, le buffle, la brebis, la chèvre, le cochon, le chien, l'hyène, le chacal, la genette, la civette, le chat, la gazelle, le chamois, le bouquetin, le chevrotain, le lapin, le furet, les rats et les souris; aucun n'existait en Amérique lorsqu'on en fit la découverte. Il en est de même des loirs, des lérots, des marmottes, des mangoustes, des blaireaux, des zibelines, des hermines, de la gerboise, des makis, et de plusieurs espèces de singes, etc., dont aucun n'existait en Amérique à l'arrivée des Européens, et qui par conséquent sont toutes propres et particulières à l'ancien continent, comme nous tâcherons de le prouver en détail, lorsqu'il sera question de chacun de ces animaux en particulier.

ANIMAUX DU NOUVEAU MONDE.

Les animaux du Nouveau-Monde étaient aussi inconnus pour les Européens que nos animaux l'étaient pour les Américains. Les seuls peuples à demi civilisés de ce nouveau continent étaient les Péruviens et les Mexicains : ceux-ci n'avaient point d'animaux domestiques ; les seuls Péruviens avaient du bétail de deux espèces, le *lama* et le *pacos*, et un petit animal qu'ils appelaient *alco*, qui était domestique dans la maison, comme le sont nos petits chiens. Le *pacos* et le *lama*, que Fernandez appelle (en anglais) *peruian cattle*, c'est-à-dire *bétail péruvien*, affectent, comme le chamois, une situation particulière : ils ne se trouvent que dans les montagnes du Pérou, du Chili et de la Nouvelle-Espagne. Quoiqu'ils fussent devenus domestiques chez les Péruviens, et que par conséquent les hommes aient favorisé leur multiplication et les aient transportés ou conduits dans les contrées voisines, ils ne se sont propagés nulle part, ils ont même diminué dans leur pays natal, où l'espèce en est actuellement moins nombreuse qu'elle ne l'était avant qu'on y eût transporté le bétail d'Europe, qui a très-bien réussi dans toutes les contrées méridionales de ce continent.

Si l'on y réfléchit, il paraîtra singulier que dans un monde presque tout composé de naturels sauvages, dont les mœurs approchaient beaucoup plus que les nôtres de celles des bêtes, il n'y eût aucune société, ni même aucune habitude entre ces hommes sauvages et les animaux qui les environnaient, puisque l'on n'a trouvé des animaux domestiques que chez les peuples déjà civilisés : cela ne prouve-t-il pas que l'homme, dans l'état de sauvage, n'est qu'une espèce d'animal incapable de commander aux autres, qui, n'ayant comme eux que les facultés individuelles, s'en sert de même pour chercher sa subsistance et pourvoir à sa sûreté en attaquant les faibles, en évitant les forts, et sans avoir aucune idée de sa puissance réelle et de sa supériorité de nature sur tous ces êtres, qu'il ne cherche point à se subordonner ? En jetant un coup d'œil sur tous les peuples entièrement ou même à demi policés, nous trouverons partout des animaux domestiques : chez nous, le cheval, l'âne, le bœuf, la brebis, la chèvre, le cochon, le chien et le rat ; le buffle en Italie ; le renne chez les Lapons ; le lama, le *pacos* et l'*alco* chez les Péruviens ; le dromadaire, le chameau, et d'autres espèces de bœufs, de brebis et de chèvres chez les Orientaux ; l'éléphant même chez les peuples du Midi : tous ont été soumis au joug, réduits en servitude, ou bien admis à la société ; tandis que le sauvage, cherchant à peine la société de sa femelle, craint ou dédaigne celle des animaux. Il est vrai que, de toutes les espèces que nous avons rendues domestiques dans ce continent, aucune n'existait en Amérique : mais si

les hommes sauvages dont elle était peuplée se fussent anciennement réunis, et qu'ils se fussent prêté les lumières et les secours mutuels de la société, ils auraient subjugué et fait servir à leur usage la plupart des animaux de leur pays ; car ils sont presque tous d'un naturel doux, docile et timide, et il y en a peu de malfaisants, et presque aucun de redoutable. Ainsi ce n'est ni par fierté de nature, ni par indocilité de caractère, que ces animaux ont conservé leur liberté, évité l'esclavage ou la domesticité, mais par la seule impuissance de l'homme, qui ne peut rien en effet que par les forces de la société : sa propagation même, sa multiplication en dépend. Ces terres immenses du Nouveau-Monde n'étaient pour ainsi dire que parsemées de quelques poignées d'hommes ; et je crois qu'on pourrait dire qu'il n'y avait pas dans toute l'Amérique, lorsqu'on en fit la découverte, autant d'hommes qu'on en compte actuellement dans la moitié de l'Europe. Cette disette dans l'espèce humaine faisait l'abondance, c'est-à-dire le grand nombre, dans chaque espèce des animaux naturels aux pays ; ils avaient beaucoup moins d'ennemis et beaucoup plus d'espace ; tout favorisait donc leur multiplication, et chaque espèce était relativement très-nombreuse en individus ; mais il n'en était pas de même du nombre absolu des espèces ; elles étaient en petit nombre ; et si on le compare avec celui des espèces de l'ancien continent, on trouvera qu'il ne va peut-être pas au quart, et tout au plus au tiers. Si nous comptons deux cents espèces d'animaux quadrupèdes (1) dans toute la terre habitable ou connue, nous en trouverons plus de cent trente espèces dans l'ancien continent, et moins de soixante-dix dans le nouveau ; et si l'on en ôtait encore les espèces communes aux deux continents, c'est-à-dire celles seulement qui, par leur nature, peuvent supporter le froid, et qui ont pu communiquer par les terres du nord de ce continent dans l'autre, on ne trouvera guère que quarante espèces d'animaux propres et naturels aux terres du Nouveau-Monde. La nature vivante y est donc beaucoup moins agissante, beaucoup moins variée, et nous pouvons même dire beaucoup moins forte ; car nous verrons, par l'énumération des animaux de l'Amérique, que non-seulement les espèces en sont en petit nombre, mais qu'en général tous les animaux y sont incomparablement plus petits que ceux de l'ancien continent, et qu'il n'y en a aucun en Amérique qu'on puisse comparer à l'éléphant, au rhinocéros, à l'hippopotame, au dromadaire, à la girafe, au buffle, au lion, au tigre, etc. Le plus gros de tous les animaux de l'Amérique méridionale est le *tapir* ou *tapiirete* du Brésil. Cet animal, le plus grand de tous, cet éléphant du Nouveau-Monde, est de la grosseur d'un veau de six mois ou d'une très-petite mule ; car on l'a comparé à l'un et à l'autre de ces animaux, quoiqu'il ne leur ressemble en rien, n'étant ni solipède, ni pied-fourchu, mais fissipède irrégulier, ayant quatre doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière : il a le corps à peu près de la forme de celui d'un cochon, la tête cependant beaucoup plus grosse à proportion, point de

(1) M. Linnæus, dans sa dernière édition, Stockholm, 1758, n'en compte que cent soixante-sept. M. Brisson, dans son *Règne animal*, en indique deux cent soixante ; mais il faut en retrancher peut-être plus de soixante, qui ne sont que des variétés, et non pas des espèces distinctes et différentes.

défenses ou dents canines, la lèvre supérieure fort allongée et mobile à volonté. Le lama, dont nous avons parlé, n'est pas si gros que le tapir, et ne paraît grand que par l'allongement du cou et la hauteur des jambes. Le pacos est encore de beaucoup plus petit.

Le cabiai, qui est, après le tapir, le plus gros animal de l'Amérique méridionale, ne l'est cependant pas plus qu'un cochon de grandeur médiocre : il diffère autant qu'aucun des précédents de tous les animaux de l'ancien continent ; car quoiqu'on l'ait appelé *cochon de marais* ou *cochon d'eau*, il diffère du cochon par des caractères essentiels et très-apparens : il est fissipède, ayant, comme le tapir, quatre doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière ; il a les yeux grands, le museau gros et obtus, les oreilles petites, le poil court, et point de queue. Le tadjacou, qui est encore plus petit que le cabiai, et qui ressemble plus au cochon, surtout par l'extérieur, en diffère beaucoup par la conformation des parties intérieures, par la figure de l'estomac, par la forme des poumons, par la grosse glande et l'ouverture qu'il a sur le dos, etc. : il est donc, comme nous l'avons dit, d'une espèce différente de celle du cochon ; et ni le tadjacou, ni le cabiai, ni le tapir, ne se trouvent nulle part dans l'ancien continent. Il en est de même du *tamanduaquacu* ou *ouariri*, et du *ouatiriou*, que nous avons appelés *fourmiliers* ou *mangeurs de fourmis*. Ces animaux, dont les plus gros sont d'une taille au-dessous de la médiocre, paraissent être particuliers aux terres de l'Amérique méridionale ; ils sont très-singuliers, en ce qu'ils n'ont point de dents, qu'ils ont la langue cylindrique comme celle des oiseaux qu'on appelle *pics*, l'ouverture de la bouche très-petite, avec laquelle ils ne peuvent ni mordre ni presque saisir : ils tirent seulement leur langue, qui est très-longue, et la mettent à portée des fourmis ; ils la retirent lorsqu'elle en est chargée, et ne peuvent se nourrir que par cette industrie.

Le paresseux, que les naturels du Brésil appellent *aï* ou *haï*, à cause du cri plaintif *aï* qu'il ne cesse de faire entendre, nous paraît être aussi un animal qui n'appartient qu'au nouveau continent. Il est encore beaucoup plus petit que les précédents, n'ayant qu'environ deux pieds de longueur ; et il est très-singulier, en ce qu'il marche plus lentement qu'une tortue, qu'il n'a que trois doigts tant aux pieds de devant qu'à ceux de derrière, que ses jambes de devant sont beaucoup plus longues que celles de derrière, qu'il a la queue très-courte, et qu'il n'a point d'oreilles. D'ailleurs le paresseux et le tatou sont les seuls parmi les quadrupèdes qui, n'ayant ni dents incisives ni dents canines, ont seulement des dents molaires cylindriques et arrondies à l'extrémité, à peu près comme celles de quelques cétacés, tels que le eachalot.

Le cariacou de la Guiane, que nous avons eu vivant, est un animal de la nature et de la grandeur de nos plus grands chevreuils : le mâle porte un bois semblable à celui de nos chevreuils, et qui tombe de même tous les ans ; la femelle n'en a point : on l'appelle à Cayenne *biche des bois*. Il y a une autre espèce qu'ils appellent aussi *petit cariacou*, ou *biche des marais* ou *des palétuviers*, qui est considérablement plus petite que la première, et dans laquelle le mâle n'a point de bois : j'ai soup-

conné, à cause de la ressemblance du nom, que le cariacou de Cayenne pouvait être le *cuguacu* ou *cougouacou-apara* du Brésil, et ayant confronté les notices que Pison et Maregrave nous ont données du *cougouaeou*, avec les caractères du cariacou, il nous a paru que c'était le même animal, qui cependant est assez différent de notre chevreuil pour qu'on doive le regarder comme faisant une espèce différente.

Le tapir, le cabiai, le tajaou, le fourmilier, le paresseux, le cariacou, le lama, le paeos, le bison, le puma, le jaguar, le cougar, le jaguarète, le chat-pard, etc., sont donc les plus grands animaux du nouveau continent; les médioeres et les petits sont les euandus ou gouandous, les agoutis les coatis, les paeas, les philandres, les cochons d'Inde, les aperea et les tatous, que je crois tous originaires et propres au Nouveau-Monde, quoique les nomenclateurs les plus récents parlent d'une espèce de tatou des Indes orientales, et d'une autre espèce en Afrique. Comme c'est seulement sur le témoignage de l'auteur de la description du cabinet de Seba que l'on a fait mention de ces tatous africains et orientaux, cela ne fait point une autorité suffisante pour que nous puissions y ajouter foi; car on sait en général combien il arrive de ces petites erreurs, de ces quiproquès de noms et de pays, lorsqu'on forme une collection d'histoire naturelle: on achète un animal sous le nom de *chauve-souris de Ternate* ou *d'Amérique*, et un autre sous celui de *tatou des Indes orientales*; on les annonce ensuite sous ces noms dans un ouvrage où l'on fait la description de ce cabinet, et de là ces noms passent dans la liste de nos nomenclateurs, tandis qu'en examinant de plus près on trouve que ces chauves-souris de Ternate ou d'Amérique sont des chauves-souris de France, et que ces tatous des Indes ou d'Afrique pourraient bien être aussi des tatous d'Amérique.

Jusqu'ici nous n'avons pas parlé des singes, parce que leur histoire demande une discussion particulière. Comme le mot *singe* est un nom générique que l'on applique à un grand nombre d'espèces différentes les unes des autres, il n'est pas étonnant que l'on ait dit qu'il se trouvait des singes en grande quantité dans les pays méridionaux de l'un et de l'autre continent: mais il s'agit de savoir si les animaux que l'on appelle *singes* en Asie et en Afrique sont les mêmes que les animaux auxquels on a donné ce même nom en Amérique; il s'agit même de voir et d'examiner si de plus de trente espèces de singes que nous avons eus vivants, une seule de ces espèces se trouve également dans les deux continents.

Le satyre, ou l'homme des bois, qui, par sa conformation, paraît moins différer de l'homme que du singe, ne se trouve qu'en Afrique ou dans l'Asie méridionale, et n'existe point en Amérique.

Le gibbon (1), dont les jambes de devant ou les bras sont aussi longs que tout le corps, y compris même les jambes de derrière, se trouve aux Grandes-Indes et point en Amérique. Ces deux espèces de singes, que nous avons eus vivants, n'ont point de queue.

(1) Ce singe que nous avons eu vivant, et que M. Dupleix avait amené de Pondichéry, n'est indiqué dans aucune nomenclature.

Le singe proprement dit, dont le poil est d'une couleur verdâtre mêlée d'un peu de jaune, et qui n'a point de queue, se trouve en Afrique et dans quelques autres endroits de l'ancien continent, mais point dans le nouveau. Il en est de même des singes cynocéphales, dont on connaît deux ou trois espèces : leur museau est moins court que celui des précédents, mais, comme eux, ils sont sans queue, ou du moins ils l'ont si courte qu'on a peine à la voir. Tous ces singes qui n'ont point de queue, ceux surtout dont le museau est court, et dont la face par conséquent approche beaucoup de celle de l'homme, sont les vrais singes ; et les cinq ou six espèces dont nous venons de parler sont toutes naturelles et particulières aux climats chauds de l'ancien continent, et ne se trouvent nulle part dans le nouveau. On peut donc déjà dire qu'il n'y a point de vrais singes en Amérique.

Le babouin, qui est un animal plus gros qu'un dogue, et dont le corps est raccourci, ramassé à peu près comme celui de l'hyène, est fort différent des singes dont nous venons de parler ; il a la queue très-courte et toujours droite, le museau allongé et large à l'extrémité, les fesses nues et de couleur de sang, les jambes fort courtes, les ongles forts et pointus. Cet animal, qui est très-fort et très-méchant, ne se trouve que dans les déserts des parties méridionales de l'ancien continent, et point du tout dans ceux de l'Amérique.

Toutes les espèces de singes qui n'ont point de queue, ou qui n'ont qu'une queue très-courte, ne se trouvent donc que dans l'ancien continent ; et parmi les espèces qui ont de longues queues, presque tous les grands se trouvent en Afrique ; il y en a peu qui soient même d'une taille médiocre en Amérique : mais les animaux qu'on a désignés par le nom générique de *petits singes à longue queue* y sont en grand nombre ; ces espèces de petits singes à longue queue sont les sapajous, les sagouins, les tamarins, etc. Nous verrons dans l'histoire particulière que nous ferons de tous ces animaux, que tous ces singes d'Amérique sont différents des singes de l'Afrique et de l'Asie.

Les makis, dont nous connaissons trois ou quatre espèces ou variétés, et qui approchent assez des singes à longue queue qui comme eux ont des mains, mais dont le museau est beaucoup plus allongé et plus pointu, sont encore des animaux particuliers à l'ancien continent, et qui ne se sont pas trouvés dans le nouveau. Ainsi tous les animaux de l'Afrique ou de l'Asie méridionale qu'on a désignés par le nom de singes ne se trouvent pas plus en Amérique que les éléphants, les rhinocéros ou les tigres. Plus on fera des recherches et de comparaisons exactes à ce sujet, plus on sera convaincu que les animaux des parties méridionales de chacun des continents n'existaient point dans l'autre, et que le petit nombre de ceux qu'on y trouve aujourd'hui ont été transportés par les hommes, comme la brebis de la Guinée, qui a été portée au Brésil ; le cochon d'Inde, qui au contraire a été porté du Brésil en Guinée, et peut-être encore quelques autres espèces de petits animaux, desquels le voisinage et le commerce de ces deux parties du monde ont favorisé le transport. Il y a environ cinq cents lieues de mer entre les côtes du Brésil et celles de la Guinée ; il y en a plus de deux mille des côtes du Pérou à celles des Indes

orientales : tous ces animaux, qui, par leur nature, ne peuvent supporter le climat du Nord, ceux même qui, pouvant le supporter, ne peuvent produire dans ce même climat, sont donc confinés de deux ou trois côtés par des mers qu'ils ne peuvent traverser, et d'autre côté par des terres trop froides qu'ils ne peuvent habiter sans périr. Ainsi l'on doit cesser d'être étonné de ce fait général, qui d'abord paraît très-singulier, et que personne avant nous n'avait même soupçonné, savoir qu'aucun des animaux de la zone torride dans l'un des continents ne s'est trouvé dans l'autre.

ANIMAUX COMMUNS AUX DEUX CONTINENTS.

Nous avons vu, par l'énumération précédente, que non-seulement les animaux des climats les plus chauds de l'Afrique et de l'Asie manquent à l'Amérique, mais même que la plupart de ceux des climats tempérés de l'Europe y manquent également. Il n'en est pas ainsi des animaux qui peuvent aisément supporter le froid et se multiplier dans les climats du Nord : on en trouve plusieurs dans l'Amérique septentrionale; et quoique ce ne soit jamais sans quelque différence assez marquée, on ne peut cependant se refuser à les regarder comme les mêmes, et à croire qu'ils ont autrefois passé de l'un à l'autre continent par des terres du Nord, peut-être encore actuellement inconnues, ou plutôt anciennement submergées; et cette preuve, tirée de l'histoire naturelle, démontre mieux la contiguïté presque continue des deux continents vers le Nord, que toutes les conjectures de la géographie spéculative.

Les ours des Illinois, de la Louisiane, etc., paraissent être les mêmes que nos ours; ceux-là sont seulement plus petits et plus noirs.

Le cerf du Canada, quoique plus petit que notre cerf, n'en diffère au reste que par la plus grande hauteur du bois, le plus grand nombre d'andouillers, et par la queue, qu'il a plus longue.

Il en est de même du chevreuil, qui se trouve au midi du Canada et dans la Louisiane, qui est aussi plus petit, et qui a la queue plus longue que le chevreuil d'Europe; et encore de l'original, qui est le même animal que l'élan, mais qui n'est pas si grand.

Le renne de Laponie, le daim de Groenland et le karibou de Canada, me paraissent ne faire qu'un seul et même animal. Le daim, ou cerf de Groenland, décrit et dessiné par Edwards, ressemble trop au renne pour qu'on puisse le regarder

comme faisant une espèce différente; et à l'égard du karibou, dont on ne trouve nulle part de description exacte, nous avons cependant jugé, par toutes les indications que nous avons pu recueillir, que c'était le même animal que le renne. M. Brisson a cru devoir en faire une espèce différente, et il rapporte le karibou au *cervus burgundicus* de Jonston; mais ce *cervus burgundicus* est un animal inconnu, et qui sûrement n'existe ni en Bourgogne ni en Europe; c'est simplement un nom que l'on aura donné à quelque tête de cerf ou de daim dont le bois était bizarre; ou bien il se pourrait que la tête de karibou qu'a vue M. Brisson, et dont le bois n'était composé de chaque côté que d'un seul merrain droit, long de dix pouces, avec un andouiller près de la base tourné en avant, soit en effet une tête de renne femelle, ou bien une jeune tête d'une première ou d'une seconde année: car on sait que dans le renne la femelle porte un bois comme le mâle, mais beaucoup plus petit, et que dans tous deux la direction des premiers andouillers est en avant; et enfin que dans cet animal l'étendue et les ramifications du bois, comme dans tous les autres qui en portent, suivent exactement la progression des années.

Les lièvres, les écurcuils, les hérissons, les rats musqués, les loutres, les marmottes, les rats, les musaraignes, les chauves-souris, les taupes, sont aussi des espèces qu'on pourrait regarder comme communes aux deux continents, quoique dans tous ces genres il n'y ait aucune espèce qui soit parfaitement semblable en Amérique à celles de l'Europe; et l'on sent qu'il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de prononcer si ce sont réellement des espèces différentes, ou seulement des variétés de la même espèce, qui ne sont devenues constantes que par l'influence du climat.

Les castors de l'Europe paraissent être les mêmes que ceux du Canada: ces animaux préfèrent les pays froids; mais ils peuvent aussi subsister et se multiplier dans les pays tempérés. Il y en a encore quelques-uns en France dans les îles du Rhône; il y en avait autrefois en bien plus grand nombre, et il paraît qu'ils aiment encore moins les pays trop peuplés que les pays trop chauds. Ils n'établissent leur société que dans les déserts éloignés de toute habitation; et dans le Canada même, qu'on doit encore regarder comme un vaste désert, ils se sont retirés fort loin des habitations de toute la colonie.

Les loups et les renards sont aussi des animaux communs aux deux continents: on les trouve dans toutes les parties de l'Amérique septentrionale, mais avec des variétés; il y a surtout des renards et des loups noirs, et tous y sont en général plus petits qu'en Europe, comme le sont aussi tous les autres animaux, tant ceux qui sont naturels aux pays que ceux qui y ont été transportés.

Quoique la belette et l'hermine fréquentent les pays froids en Europe, elles sont au moins très-rares en Amérique. Il n'en est pas absolument de même des martes, des fouines et des putois.

La marte du nord de l'Amérique paraît être la même que celle de notre nord; le vison de Canada ressemble beaucoup à la fouine, et le putois rayé de l'Amérique septentrionale n'est peut-être qu'une variété de l'espèce du putois de l'Europe.

Le lynx, ou loup-cervier, qu'on trouve en Amérique comme en Europe, nous a paru le même animal : il habite les pays froids de préférence ; mais il ne laisse pas de vivre et de multiplier sous les climats tempérés, et il se tient ordinairement dans les forêts et sur les montagnes.

Le phoca, ou veau marin, paraît confiné dans les pays du Nord, et se trouve également sur les côtes de l'Europe et de l'Amérique septentrionale.

Voilà tous les animaux, à très-peu près, qu'on peut regarder comme communs aux deux continents de l'Ancien et du Nouveau-Monde ; et dans ce nombre, qui, comme l'on voit, n'est pas considérable, on doit en retrancher peut-être encore plus d'un tiers, dont les espèces, quoique assez semblables en apparence, peuvent cependant être réellement différentes. Mais en admettant même dans tous ces animaux l'identité d'espèce avec ceux d'Europe, on voit que le nombre de ces espèces communes aux deux continents est assez petit en comparaison de celui des espèces qui sont propres et particulières à chacun des deux : on voit de plus qu'il n'y a de tous ces animaux que ceux qui habitent ou fréquentent les terres du Nord qui soient communs aux deux mondes, et qu'aucun de ceux qui ne peuvent se multiplier que dans les pays chauds ou tempérés, ne se trouve à la fois dans tous les deux.

Il ne paraît donc plus douteux que les deux continents ne soient ou n'aient été contigus vers le Nord, et que les animaux qui leur sont communs n'aient passé de l'un à l'autre par des terres qui nous sont inconnues. On serait fondé à croire, surtout d'après les nouvelles découvertes des Russes au nord de Kamtschatka, que c'est avec l'Asie que l'Amérique communique par des terres contiguës ; et il semble au contraire que le nord de l'Europe en soit et en ait été toujours séparé par des mers assez considérables pour qu'aucun animal quadrupède n'ait pu les franchir : cependant les animaux du nord de l'Amérique ne sont pas précisément ceux du nord de l'Asie ; ce sont plutôt ceux du nord de l'Europe. Il en est de même des animaux des contrées tempérées. L'argali (1), la zibeline, la taupe dorée de Sibérie, le musc de la Chine, ne se trouvent point à la baie de Hudson ni dans aucune partie du nord-ouest du nouveau continent : on trouve au contraire dans les terres du nord-est de l'Amérique, non-seulement les animaux communs à celles du nord en Europe et en Asie, mais aussi ceux qui semblent être particuliers à l'Europe seule, comme l'élan, le renne, etc. ; néanmoins il faut avouer que les parties orientales du nord de l'Asie sont encore si peu connues, qu'on ne peut pas assurer si les animaux du nord de l'Europe s'y trouvent ou ne s'y trouvent pas.

Nous avons remarqué, comme une chose très-singulière, que dans le nouveau continent les animaux des provinces méridionales sont tous très-petits en comparaison des animaux des pays chauds de l'ancien continent. Il n'y a en effet nulle comparaison pour la grandeur de l'éléphant, du rhinocéros, de l'hippopotame, de

(1) Argali, animal de Sibérie dont M. Gmelin donne une bonne description dans le premier tome de ses *Voyages*, p. 868, et qu'il croit être le même que le *musinon* ou *moufion* des anciens. Plinè a parlé de cet animal, et Gesner en fait mention dans son *Histoire des quadrupèdes*, p. 934 et 935.

la girafe, du chameau, du lion, du tigre, etc., tous animaux naturels et propres à l'ancien continent, et du tapir, du cabiai, du fourmilier, du lama, du puma, du jaguar, etc., qui sont les plus grands animaux du Nouveau-Monde : les premiers sont quatre, six, huit et dix fois plus gros que les derniers. Une autre observation qui vient encore à l'appui de ce fait général, c'est que tous les animaux qui ont été transportés d'Europe en Amérique, comme les chevaux, les ânes, les bœufs, les brebis, les chèvres, les cochons, les chiens, etc., tous ces animaux, dis-je, y sont devenus plus petits; et ceux qui n'y ont pas été transportés et qui y sont allés d'eux-mêmes, ceux en un mot qui sont communs aux deux mondes, tels que les loups, les renards, les cerfs, les chevreuils, les élans, sont aussi considérablement plus petits en Amérique qu'en Europe, et cela sans aucune exception.

Il y a donc, dans la combinaison des éléments et des autres causes physiques, quelque chose de contraire à l'agrandissement de la nature vivante dans ce Nouveau Monde : il y a des obstacles au développement et peut-être à la formation des grands germes; ceux même qui, par les douces influences d'un autre climat, ont reçu leur forme plénière et leur extension tout entière, se resserrent, se rapetissent sous ce ciel avare et dans cette terre vide, où l'homme en petit nombre, était épars, errant; où, loin d'user en maître de ce territoire comme de son domaine, il n'avait nul empire; où, ne s'étant jamais soumis les animaux ni les éléments, n'ayant ni dompté les mers, ni dirigé les fleuves, ni travaillé la terre, il n'était en lui-même qu'un animal du premier rang, il n'existait pour la nature que comme un être sans conséquence, une espèce d'automate impuissant, incapable de la réformer ou de la sconder : elle l'avait traité moins en mère qu'en marâtre, en lui refusant le sentiment d'amour et le désir vif de se multiplier; car quoique le sauvage du Nouveau-Monde soit à peu près de même stature que l'homme de notre monde, cela ne suffit pas pour qu'il puisse faire une exception au fait général du rapetissement de la nature vivante dans tout ce continent. Le sauvage est faible et petit par les organes de la génération; il n'a ni poil ni barbe, et nulle ardeur pour sa femelle : quoique plus léger que l'Européen, parce qu'il a plus d'habitude à courir, il est cependant beaucoup moins fort de corps; il est aussi bien moins sensible, et cependant plus craintif et plus lâche; il n'a nulle vivacité, nulle activité dans l'âme; celle du corps est moins un exercice, un mouvement volontaire, qu'une nécessité d'action causée par le besoin : ôtez-lui la faim et la soif, vous détruirez en même temps le principe actif de tous ses mouvements; il demeurera stupidement en repos sur ses jambes ou couché pendant des jours entiers. Il ne faut pas aller chercher plus loin la cause de la vie dispersée des sauvages et de leur éloignement pour la société : la plus précieuse étincelle du feu de la nature leur a été refusée; ils manquent d'ardeur pour leur femelle et par conséquent d'amour pour leurs semblables; ne connaissant pas l'attachement le plus vif, le plus tendre de tous, leurs autres sentiments de ce genre sont froids et languissants; ils aiment faiblement leurs pères et leurs enfants : la société la plus intime de toutes, celle de la même famille, n'a donc chez eux que de faibles liens; la société d'une famille à

l'autre n'en a point du tout : dès lors nulle réunion, nulle république, nul état social. Le physique de l'amour fait chez eux le moral des mœurs ; leur cœur est glacé, leur société froide, et leur empire dur. Ils ne regardent leurs femmes que comme des servantes de peine, ou des bêtes de somme qu'ils chargent, sans ménagement, du fardeau de leur chasse, et qu'ils forent sans pitié, sans reconnaissance, à des ouvrages qui souvent sont au-dessus de leurs forces : ils n'ont que peu d'enfants ; ils en ont peu de soins : tout se ressent de leur premier défaut ; ils sont indifférents parce qu'ils sont peu puissants ; et cette indifférence pour le sexe est la tache originelle qui flétrit la nature, qui l'empêche de s'épanouir, et qui, détruisant les germes de la vie, coupe en même temps la racine de la société.

L'homme ne fait donc point d'exception ici. La nature, en lui refusant les puissances de l'amour, l'a plus maltraité et plus rapetissé qu'aucun des animaux. Mais, avant d'exposer les causes de cet effet général, nous ne devons pas dissimuler que si la nature a rapetissé dans le Nouveau-Monde tous les animaux quadrupèdes, elle paraît avoir maintenu les reptiles et agrandi les insectes ; car quoiqu'au Sénégal il y ait encore de plus gros lézards et de plus longs serpents que dans l'Amérique méridionale, il n'y a pas à beaucoup près la même différence entre ces animaux qu'entre les quadrupèdes : le plus gros serpent du Sénégal n'est pas double de la grande couleuvre de Cayenne, au lieu qu'un éléphant est peut-être dix fois plus gros que le tapir, qui, comme nous l'avons dit, est le plus grand quadrupède de l'Amérique méridionale. Mais, à l'égard des insectes, on peut dire qu'ils ne sont nulle part aussi grands que dans le Nouveau-Monde. Les plus grosses araignées, les plus grands scarabées, les chenilles les plus longues, les papillons les plus étendus, se trouvent souvent au Brésil, à Cayenne et dans les autres provinces de l'Amérique méridionale ; ils l'emportent sur presque tous les insectes de l'ancien monde, non-seulement par la grandeur du corps et des ailes, mais aussi par la vivacité des couleurs, le mélange des nuances, la variété des formes, le nombre des espèces et la multiplication prodigieuse des individus dans chacune. Les crapauds, les grenouilles et les autres bêtes de ce genre, sont aussi très-grosses en Amérique. Nous ne dirons rien des oiseaux ni des poissons, parce que, pouvant passer d'un monde à l'autre, il serait presque impossible de distinguer ceux qui appartiennent en propre à l'un ou à l'autre, au lieu que les insectes et les reptiles sont à peu près comme les quadrupèdes confinés chacun dans son continent.

Voyons donc pourquoi il se trouve de si grands reptiles, de si gros insectes, de si petits quadrupèdes et des hommes si froids dans ce Nouveau-Monde. Cela tient à la qualité de la terre, à la condition du ciel, au degré de chaleur, à celui d'humidité, à la situation, à l'élévation des montagnes, à la quantité des eaux courantes ou stagnantes, à l'étendue des forêts, et surtout à l'état brut dans lequel on y voit la nature. La chaleur est en général beaucoup moindre dans cette partie du monde, l'humidité beaucoup plus grande. Si l'on compare le froid et le chaud dans tous les degrés de latitude, on trouvera qu'à Québec, c'est-à-dire sous celle de

Paris, l'eau des fleuves gèle tous les ans de quelques pieds d'épaisseur; qu'une masse encore plus épaisse de neige y couvre la terre pendant plusieurs mois; que l'air y est si froid, que tous les oiseaux fuient et disparaissent pour tout l'hiver, etc. Cette différence de température sous la même latitude dans la zone tempérée, quoique très-grande, l'est peut-être encore moins que celle de la chaleur sous la zone torride. On brûle au Sénégal, et sous la même ligne on jouit d'une douce température au Pérou : il en est de même sous toutes les autres latitudes qu'on voudra comparer. Le continent de l'Amérique est situé et formé de façon que tout concourt à diminuer l'action de la chaleur : on y trouve les plus hautes montagnes, et par la même raison les plus grands fleuves du monde. Ces hautes montagnes forment une chaîne qui semble borner vers l'ouest le continent dans toute sa longueur : les plaines et les basses terres sont toutes situées en deçà des montagnes, et s'étendent depuis leur pied jusqu'à la mer, qui, de notre côté, sépare les continents. Ainsi le vent d'est, qui, comme l'on sait, est le vent constant et général entre les tropiques, n'arrive en Amérique qu'après avoir traversé une très-vaste étendue d'eau sur laquelle il se rafraîchit, et c'est par cette raison qu'il fait beaucoup moins chaud au Brésil, à Cayenne, etc., qu'au Sénégal, en Guinée, etc., où ce même vent d'est arrive chargé de la chaleur de toutes les terres et des sables brûlants qu'il parcourt en traversant et l'Afrique et l'Asie. Qu'on se rappelle ce que nous avons dit au sujet de la différente couleur des hommes, et en particulier de celle des Nègres : il paraît démontré que la teinte plus ou moins forte du tanné, du brun et du noir, dépend entièrement de la situation du climat; que les Nègres de la Nigritie et ceux de la côte occidentale de l'Afrique sont les plus noirs de tous, parce que ces contrées sont situées de manière que la chaleur y est constamment plus grande que dans aucun autre endroit du globe, le vent d'est avant d'y arriver ayant à traverser des trajets de terres immenses; qu'au contraire les Indiens méridionaux ne sont que tannés, et les Brésiliens bruns, quoique sous la même latitude que les Nègres, parce que la chaleur de leur climat est moindre et moins constante, le vent d'est n'y arrivant qu'après s'être rafraîchi sur les eaux et chargé de vapeurs humides. Les nuages qui interceptent la lumière et la chaleur du soleil, les pluies qui rafraîchissent l'air et la surface de la terre, sont périodiques, et durent plusieurs mois à Cayenne et dans les autres contrées de l'Amérique méridionale. Cette première cause rend donc toutes les côtes orientales de l'Amérique beaucoup plus tempérées que l'Afrique et l'Asie; et lorsque, après être arrivé frais sur ces côtes, le vent d'est commence à reprendre un degré plus vif de chaleur en traversant les plaines de l'Amérique, il est tout à coup arrêté, refroidi par cette chaîne de montagnes énormes dont est composée toute la partie occidentale du nouveau continent, en sorte qu'il fait encore moins chaud sous la ligne au Pérou qu'au Brésil et à Cayenne, etc., à cause de l'élévation prodigieuse des terres : aussi les naturels du Pérou, du Chili, etc., ne sont que d'un brun rouge et tanné moins foncé que les Brésiliens. Supprimons pour un instant la chaîne des Cordillères, ou plutôt rabaissons ces montagnes au niveau des plaines adjacentes :

la chaleur eût été excessive vers ces terres occidentales, et l'on eût trouvé les hommes noirs au Pérou et au Chili, tels qu'on les trouve sur les côtes occidentales de l'Afrique.

Ainsi, par la seule disposition des terres de ce nouveau continent, la chaleur y serait déjà beaucoup moindre que dans l'ancien; et en même temps nous allons voir que l'humidité y est beaucoup plus grande. Les montagnes étant les plus hautes de la terre, et se trouvant opposées de face à la direction du vent d'est, arrêtent, condensent toutes les vapeurs de l'air, et produisent par conséquent une quantité infinie de sources vives, qui par leur réunion forment bientôt les fleuves les plus grands de la terre. Il y a donc beaucoup plus d'eaux courantes dans le nouveau continent que dans l'ancien, proportionnellement à l'espace; et cette quantité d'eau se trouve encore prodigieusement augmentée par le défaut d'écoulement: les hommes n'ayant ni borné les climats, ni dirigé les fleuves, ni séché les marais, les eaux stagnantes couvrent des terres immenses, augmentent encore l'humidité de l'air et en diminuent la chaleur. D'ailleurs la terre étant partout en friche et couverte dans toute son étendue d'herbes grossières, épaisses et touffues, elle ne s'échauffe, elle ne sèche jamais; la transpiration de tant de végétaux, pressés les uns contre les autres, ne produit que des exhalaisons humides et malsaines: la nature, cachée sous ces vieux vêtements, ne montra jamais de parure nouvelle dans ces tristes contrées; n'étant ni caressée ni cultivée par l'homme, jamais elle n'avait ouvert son sein bienfaisant; jamais la terre n'avait vu sa surface dorée de ces riches épis qui font notre opulence et sa fécondité. Dans cet état d'abandon, tout languit, tout se corrompt, tout s'étouffe; l'air et la terre, surchargés de vapeurs humides et nuisibles, ne peuvent s'épurer ni profiter des influences de l'astre de la vie; le soleil darde inutilement ses rayons les plus vifs sur cette masse froide, elle est hors d'état de répondre à son ardeur; elle ne produira que des êtres humides, des plantes, des reptiles, des insectes, et ne pourra nourrir que des hommes froids et des animaux faibles.

C'est donc principalement parce qu'il y avait peu d'hommes en Amérique, et parce que la plupart de ces hommes, menant la vie des animaux, laissaient la nature brute et négligeaient la terre, qu'elle est demeurée froide, impuissante à produire les principes actifs, à développer les germes des plus grands quadrupèdes, auxquels il faut, pour croître et se multiplier, toute la chaleur, toute l'activité que le soleil peut donner à la terre amoureuse; et c'est par la raison contraire que les insectes, les reptiles, et toutes les espèces d'animaux qui se traînent dans la fange, dont le sang est de l'eau, et qui pullulent par la pourriture, sont plus nombreuses et plus grandes dans toutes les terres basses, humides et marécageuses de ce nouveau continent.

Lorsqu'on réfléchit sur ces différences si marquées qui se trouvent entre l'ancien continent et le Nouveau-Monde, on serait tenté de croire que celui-ci est en effet bien plus nouveau, et qu'il a demeuré plus longtemps que le reste du globe sous les eaux de la mer; car, à l'exception des énormes montagnes qui le bornent vers

l'ouest, et qui paraissent être des monuments de la plus haute antiquité du globe, toutes les parties basses de ce continent semblent être des terrains nouvellement élevés et formés par le dépôt des fleuves et le limon des eaux. On y trouve en effet, en plusieurs endroits, sous la première couche de la terre végétale, les coquilles et les madrépores de la mer, formant déjà des bancs, des masses de pierres à chaux, mais d'ordinaire moins dures et moins compactes que nos pierres de taille, qui sont de même nature. Si ce continent est réellement aussi ancien que l'autre, pourquoi y a-t-on trouvé si peu d'hommes? pourquoi y étaient-ils presque tous sauvages et dispersés? pourquoi ceux qui s'étaient réunis en société, les Mexicains et les Péruviens, ne comptaient-ils que deux ou trois cents ans depuis le premier homme qui les avait rassemblés? pourquoi ignoraient-ils encore l'art de transmettre à la postérité les faits par des signes durables, puisqu'ils avaient déjà trouvé celui de se communiquer de loin leurs idées, et de s'écrire en nouant des cordons? pourquoi ne s'étaient-ils pas soumis les animaux, et ne se servaient-ils que du lama et du pacos, qui n'étaient pas, comme nos animaux domestiques résidents, fidèles et dociles? Leurs arts étaient naissants comme leur société, leurs talents imparfaits, leurs idées non développées, leurs organes rudes et leur langue barbare : qu'on jette les yeux sur la liste des animaux (1); leurs noms

(1) *Pelon-ichiati-oquitli*. — Le lama.

Tapierete au Brésil, *maypoury* ou *manipouris* à la Guiane. — Le tapir.

Tamandua-guacu au Brésil, *ouariri* à la Guiane. — Le tamanoir.

Ouatirouaou à la Guiane. — Le fourmilier.

Ouaïkaré à la Guiane, *aï* ou *har* au Brésil. — Le paresseux.

Aiotochtili au Mexique, *tatu* ou *tatupeba* au Brésil, *chirquinchum* à la Nouvelle-Espagne. — Le tatou.

Tatu-ete au Brésil, *tatou-kabassou* à la Guiane. — Le tatouet.

Macatlchichiltic ou *temamaçama*, animal qui ressemble, à quelques égards, à la gazelle, et qui n'a pas encore d'autre nom que celui de *gazelle de la Nouvelle-Espagne*.

Jiya ou *carigueibeju*, animal qui ressemble assez à la loutre, et que par cette raison l'on a nommé *loutre du Brésil*.

Quauhltla-coymatl ou *quapizottl* au Mexique, ou *caaigoara* au Brésil. — Le tajaou ou tajaou.

Tlacooczlottl ou *tlalocelottl*. — Le chat-pard.

Cabionara ou *capybara*. — Le cabiai.

Tlallauhqui-occlottl au Mexique, *janowara* ou *jaguara* au Brésil. — Le jaguar.

Cuguacu-arana ou *cuguacu-ara*, ou *couguacou-ara*. — Le cougar.

Tlaquatzin au Mexique, *aouaré* à la Guiane, *carigueya* au Brésil. — Le philandre.

Hoitzlaquatzin, animal qui ressemble au porc-épie, et qui n'a pas encore d'autre nom que celui de *porc-épie de la Nouvelle-Espagne*.

Cuandu ou *gouandou*, animal qui ressemble encore au porc-épie, que l'on nomme *porc-épie du Brésil*, et qui est peut-être le même que le précédent.

Tepe-maxiltaton au Mexique, *maraguao* ou *maracaia* au Brésil. — Le marae. Cet animal a la peau marquée comme celle d'une panthère, il est de la forme et de la grosseur d'un chat; on l'a appelé mal à propos *chat-tigre* ou *chat sauvage tigré*, puisque sa robe est marquée comme celle de la panthère, et non pas comme celle du tigre.

Quauhtechallottl-thliltic ou *tlilocotequillin*, animal qui ressemble à l'écureuil, et qui n'a pas encore d'autre nom que celui d'*écureuil noir*.

Quimichpatlam ou *aasspanick*, animal qui ressemble à l'écureuil volant, et qui peut-être est le même.

Yzquiepatl. — La *mouffette*. C'est un animal qu'on a appelé *petit renard*, *renard d'Inde*, *blaireau de Surinam*, mais qui n'est ni renard ni blaireau; comme il répand une odeur empestée et qui suffoque même à une assez grande distance, nous l'appellerons *mouffette*.

Xoloitzcuintli custlachtli, animal qui a quelque ressemblance avec le loup, et qui n'a pas encore d'autre nom que celui de *loup du Mexique*, etc.

sont presque tous si difficiles à prononcer, qu'il est étonnant que les Européens aient pris la peine de les écrire.

Tout semble donc indiquer que les Américains étaient des hommes nouveaux, ou, pour mieux dire, des hommes si anciennement dépaysés, qu'ils avaient perdu toute notion, toute idée de ce monde dont ils étaient issus. Tout semble s'accorder aussi pour prouver que la plus grande partie des continents de l'Amérique était une terre nouvelle, encore hors de la main de l'homme, et dans laquelle la nature n'avait pas eu le temps d'établir tous ses plans, ni celui de se développer dans toute son étendue; que les hommes y sont froids et les animaux petits, parce que l'ardeur des uns et la grandeur des autres dépendent de la salubrité et de la chaleur de l'air; et que dans quelques siècles, lorsqu'on aura défriché les terres, abattu les forêts, dirigé les fleuves et contenu les eaux, cette même terre deviendra la plus féconde, la plus saine, la plus riche de toutes, comme elle paraît déjà l'être dans toutes les parties que l'homme a travaillées. Cependant nous ne voulons pas en conclure qu'il y naîtra pour lors des animaux plus grands; jamais le tapir et le cabiai n'atteindront à la taille de l'éléphant ou de l'hippopotame; mais au moins les animaux qu'on y transportera ne diminueront pas de grandeur, comme ils l'ont fait dans les premiers temps: peu à peu l'homme remplira le vide de ces terres immenses qui n'étaient qu'un désert lorsqu'on les découvrit.

Les premiers historiens qui ont écrit les conquêtes des Espagnols ont, pour augmenter la gloire de leurs armes, prodigieusement exagéré le nombre de leurs ennemis. Ces historiens pourraient-ils persuader à un homme sensé qu'il y avait des millions d'hommes à Saint-Domingue et à Cuba, lorsqu'ils disent en même temps qu'il n'y avait parmi tous ces hommes ni monarchie, ni république, ni presque aucune société, et quand on sait d'ailleurs que dans ces deux grandes îles voisines l'une de l'autre, et en même temps peu éloignées de la terre ferme du continent, il n'y avait en tout que cinq espèces d'animaux quadrupèdes, dont la plus grande était à peu près de la grosseur d'un écureuil ou d'un lapin? Rien ne prouve mieux que ce fait combien la nature était vide et déserte dans cette terre nouvelle. « On ne trouva dans l'île de Saint-Domingue, dit de Laët, que fort peu » d'espèces d'animaux à quatre pieds, comme le *hutias*, qui est un petit animal » peu différent de nos lapins, mais un peu plus petit, avec les oreilles plus courtes » et la queue comme une taupe;... le *chemi*, qui est presque de la même forme; » mais un peu plus grand que le *hutias*;... le *mohui*, un peu plus petit que le *hutias*;... le *cori*, pareil en grandeur au lapin, ayant la gueule comme une taupe, » sans queue, les jambes courtes; il y en a de blancs et de noirs, et plus souvent » mêlés des deux: c'est un animal domestique et grandement privé;... de plus, » une petite espèce de *chiens* qui étaient absolument muets. » Aujourd'hui il y a fort peu de tous ces animaux, parce que les chiens d'Europe les ont détruits. « Il n'y » avait, dit Acosta, aux îles de Saint-Domingue et de Cuba, non plus qu'aux An- » tilles, presque aucuns animaux du nouveau continent de l'Amérique, et pas un » seul des animaux semblables à ceux d'Europe... » « Tout ce qu'il y a aux Antil-

» les, dit le P. du Tertre, de moutons, de chèvres, de chevaux, de bœufs, d'ânes, » tant dans la Guadeloupe que dans les autres îles habitées par les Français, a été » apporté par eux : les Espagnols n'y en mirent aucun, comme ils ont fait dans » les autres îles, d'autant que les Antilles étant dans ce temps toutes couvertes de » bois, le bétail n'y aurait pu subsister sans herbages. » M. Fabry, que j'ai déjà eu occasion de citer dans cet ouvrage, qui avait erré pendant quinze mois dans les terres de l'ouest de l'Amérique, au delà du fleuve Mississipi, m'a assuré qu'il avait fait souvent trois et quatre cents lieues sans rencontrer un seul homme. Nos officiers qui ont été de Québec à la belle rivière d'Ohio, et de cette rivière à la Louisiane, conviennent tous qu'on pourrait souvent faire cent et deux cents lieues dans la profondeur des terres sans rencontrer une seule famille de sauvages. Tous ces témoignages indiquent assez jusqu'à quel point la nature est déserte dans les contrées mêmes de ce nouveau continent où la température est la plus agréable : mais ce qu'ils nous apprenent de plus particulier et de plus utile pour notre objet, c'est à nous défier du témoignage postérieur des descripteurs de cabinets ou des nomenclateurs, qui peuplent ce nouveau monde d'animaux, lesquels ne se trouvent que dans l'ancien, et qui en désignent d'autres comme originaires de certaines contrées, où cependant jamais ils n'ont existé. Par exemple, il est clair et certain qu'il n'y avait originairement dans l'île de Saint-Domingue aucun animal quadrupède plus fort qu'un lapin; il est encore certain que quand il y en aurait eu, les chiens européens, devenus sauvages et méchants comme des loups, les auraient détruits : cependant on a appelé *chat-tigre* ou *chat tigré* de Saint-Domingue le *marac* ou *maracaia* du Brésil, qui ne se trouve que dans la terre ferme du continent; on a dit que le *lézard écailleux* ou *diable de Java* se trouvait en Amérique, et que les Brésiliens l'appelaient *tatoé*, tandis qu'il ne se trouve qu'aux Indes orientales; on a prétendu que la civette, qui est un animal des parties méridionales de l'ancien continent, se trouvait aussi dans le nouveau, et surtout à la Nouvelle-Espagne, sans faire attention que les civettes étant des animaux utiles, et qu'on élève en plusieurs endroits de l'Afrique, du Levant et des Indes, comme des animaux domestiques, pour en recueillir le parfum dont il se fait un grand commerce : les Espagnols n'auraient pas manqué d'en tirer le même avantage et de faire le même commerce, si la civette se fût en effet trouvée dans la Nouvelle-Espagne.

De la même manière que les nomenclateurs ont quelquefois peuplé mal à propos le Nouveau-Monde d'animaux qui ne se trouvent que dans l'ancien continent, ils ont aussi transporté dans celui-ci ceux de l'autre : ils ont mis des philandres aux Indes orientales, d'autres à Amboine, des paresseux à Ceylan; et cependant les philandres et les paresseux sont des animaux d'Amérique si remarquables, l'un par l'espèce de sac qu'il a sous le ventre et dans lequel il porte ses petits, l'autre par l'excessive lenteur de sa démarche et de tous ses mouvements, qu'il ne serait pas possible, s'ils eussent existé aux Indes orientales, que les voyageurs n'en eussent fait mention. Seba s'appuie du témoignage de *François Valentin*, au sujet du philandre des Indes orientales; mais cette autorité devient pour ainsi dire

nulle, puisque ce François Valentin connaissait si peu les animaux et les poissons d'Amboine, ou que ces descriptions sont si mauvaises, qu'Artedi lui en fait le reproche et déclare qu'il n'est pas possible de les reconnaître aux notices qu'il en donne.

Au reste, nous ne prétendons pas assurer affirmativement et généralement que de tous les animaux qui habitent les climats les plus chauds de l'un ou de l'autre continent, aucun ne se trouve dans tous les deux à la fois ; il faudrait, pour en être physiquement certain, les avoir tous vus : nous prétendons seulement en être moralement sûrs, puisque cela est évident pour tous les grands animaux, lesquels seuls ont été remarqués et bien désignés par les voyageurs ; que cela est encore assez clair pour la plupart des petits, et qu'il en reste peu sur lesquels nous ne puissions prononcer. D'ailleurs quand il se trouverait à cet égard quelques exceptions évidentes (ce que j'ai bien de la peine à imaginer), elles ne porteraient jamais que sur un très-petit nombre d'animaux, et ne détruiraient pas la loi générale que je viens d'établir, et qui me paraît être la seule boussole qui puisse nous guider dans la connaissance des animaux. Cette loi, qui se réduit à les juger autant par le climat et par le naturel que par la figure et la conformation, se trouvera très-rarement en défaut, et nous fera prévenir ou reconnaître beaucoup d'erreurs. Supposons, par exemple, qu'il soit question d'un animal d'Arabie, tel que l'hyène : nous pourrions assurer, sans crainte de nous tromper, qu'il ne se trouve point en Laponie ; et nous ne dirons pas, comme quelques-uns de nos naturalistes, que l'hyène et le glouton sont le même animal. Nous ne dirons pas, avec Kolbe, que le renard croisé, qui habite les parties les plus boréales de l'ancien et du nouveau continent, se trouve en même temps au cap de Bonne-Espérance, et nous trouverons que l'animal dont il parle n'est point un renard, mais un chacal. Nous reconnaitrions que l'animal du cap de Bonne-Espérance que le même auteur désigne par le nom de *cochon de terre*, et qui vit de fourmis, ne doit pas être confondu avec les fourmiliers d'Amérique, et qu'en effet cet animal du Cap est vraisemblablement le lézard écailleux, qui n'a de commun avec les fourmiliers que de manger des fourmis. De même, s'il eût fait attention que l'élan est un animal du Nord, il n'eût pas appelé de ce nom un animal d'Afrique qui n'est qu'une gazelle. Le phoca, qui n'habite que les rivages des mers septentrionales, ne doit pas se trouver au cap de Bonne-Espérance. La genette, qui est un animal de l'Espagne, de l'Asie Mineure, etc., ne doit pas être indiquée par le nom de *coati*, qui est américain, comme on le trouve dans M. Klein. L'*yzquiepatl* du Mexique, animal qui répand une odeur empestée, et que par cette raison nous appellerons *mouffette*, ne doit pas être pris pour un petit renard ou pour un blaireau. Le coati-mondi d'Amérique ne doit pas être confondu, comme l'a fait Aldrovande, avec le blaireau-cochon, dont on n'a jamais parlé que comme d'un animal d'Europe. Mais je n'ai pas entrepris d'indiquer ici toutes les erreurs de la nomenclature des quadrupèdes : je veux seulement prouver qu'il y en aurait moins si l'on eût fait quelque attention à la différence des climats ; si l'on eût assez étudié l'histoire des animaux pour reconnaître, comme nous l'avons fait

les premiers, que ceux des parties méridionales de chaque continent ne se trouvent pas dans tous les deux à la fois; et enfin si l'on se fût en même temps abstenu de faire des noms génériques, qui confondent ensemble une grande quantité d'espèces non-seulement différentes, mais souvent très-éloignées les unes des autres.

Le vrai travail d'un nomenclateur ne consiste point ici à faire des recherches pour allonger sa liste, mais des comparaisons raisonnées pour la raccourcir. Rien n'est plus aisé que de prendre dans tous les auteurs qui ont écrit des animaux, les noms et les phrases pour en faire une table, qui deviendra d'autant plus longue qu'on examinera moins : rien n'est plus difficile que de les comparer avec assez de discernement pour réduire cette table à sa juste dimension. Je le répète, il n'y a pas, dans toute la terre habitable et connue, deux cents espèces d'animaux quadrupèdes, en y comprenant même les singes pour quarante : il ne s'agit donc que de leur assigner à chacun leur nom, et il ne faudra, pour posséder parfaitement cette nomenclature, qu'un très-médiocre usage de sa mémoire, puisqu'il ne s'agira que de retenir ces deux cents noms. A quoi sert-il donc d'avoir fait pour les quadrupèdes, des classes, des genres, des méthodes, en un mot, qui ne sont que des échafaudages qu'on a imaginés pour aider la mémoire dans la connaissance des plantes, dont le nombre est en effet trop grand, les différences trop petites, les espèces trop peu constantes, et le détail trop minutieux et trop indifférent pour ne pas les considérer par blocs, et en faire des tas ou des genres, en mettant ensemble celles qui paraissent se ressembler le plus? Car, comme dans toutes les productions de l'esprit ce qui est absolument inutile est toujours mal imaginé et devient souvent nuisible, il est arrivé qu'au lieu d'une liste de deux cents noms, à quoi se réduit toute la nomenclature des quadrupèdes, on a fait des dictionnaires d'un si grand nombre de termes et de phrases, qu'il faut plus de travail pour les débrouiller qu'il n'en a fallu pour les composer. Pourquoi faire du jargon et des phrases lorsqu'on peut parler clair en ne prononçant qu'un nom simple? pourquoi changer toutes les acceptions des termes, sous le prétexte de faire des classes et des genres? pourquoi, lorsque l'on fait un genre d'une douzaine d'animaux, par exemple, sous le nom de *genre du lapin*, le lapin même ne s'y trouve-t-il pas et qu'il faut l'aller chercher dans le genre du lièvre? N'est-il pas absurde, disons mieux, il n'est que ridicule de faire des classes où l'on rassemble les genres les plus éloignés; par exemple, de mettre ensemble dans la première l'homme et la chauve-souris; dans la seconde l'éléphant et le lézard écailleux, dans la troisième le lion et le furet, dans la quatrième le cochon et la taupe, dans la cinquième le rhinocéros et le rat, etc. Ces idées mal conçues ne peuvent se soutenir : aussi les ouvrages qui les contiennent sont-ils successivement détruits par leurs propres auteurs; une édition contredit l'autre, et le tout n'a de mérite que pour des écoliers ou des enfants, toujours dupes du mystère, à qui l'air méthodique paraît scientifique, et qui ont enfin d'autant plus de respect pour leur maître, qu'il a plus d'art à leur présenter les choses les plus claires et les plus aisées sous un point de vue le plus obscur et le plus difficile.

En comparant la quatrième édition de l'ouvrage de M. Linnæus avec la dixième que nous venons de citer, l'homme n'est pas dans la dernière classe ou dans le premier ordre avec la chauve-souris, mais avec le lézard écailleux ; l'éléphant le cochon, le rhinocéros, au lieu de se trouver le premier avec le lézard écailleux, le second avec la taupe, et le troisième avec le rat, se trouvent tous trois ensemble avec la musaraigne ; au lieu de cinq ordres ou classes principales, *antropomorpha, feræ, glires, jumenta, pecora*, auxquelles il avait réduit tous les quadrupèdes, l'auteur de cette dernière édition en a fait sept : *primates, brutæ, feræ, bestiæ, glires, pecora, belluæ*. On peut juger, par ces changements essentiels et très-généraux, de tous ceux qui se trouvent dans les genres, et combien les espèces, qui sont cependant les seules choses réelles, y sont ballotées, transportées et mal mises ensemble. Il y a maintenant deux espèces d'hommes, l'homme de jour et l'homme de nuit ; *homo diurnus sapiens, homo nocturnus troglodytes* : ce sont, dit l'auteur, deux espèces très-distinctes, et il faut bien se garder de croire que ce n'est qu'une variété. N'est-ce pas ajouter des fables à des absurdités ? et peut-on présenter le résultat des contes de bonnes femmes, ou les visions mensongères de quelques voyageurs suspects, comme faisant partie principale du système de la nature ? De plus, ne vaudrait-il pas mieux se taire sur les choses qu'on ignore que d'établir des caractères essentiels et des différences générales sur des erreurs grossières, en assurant, par exemple, que dans tous les *animaux à mamelles* la femme seule a un clitoris, tandis que nous savons, par la dissection que nous avons vu faire de plus de cent espèces d'animaux, que le clitoris ne manque à aucune femelle ? Mais j'abandonne cette critique, qui cependant pourrait être beaucoup plus longue, parce qu'elle ne fait point ici mon principal objet : j'en ai dit assez pour que l'on soit en garde contre les erreurs, tant générales que particulières, qui ne se trouvent nulle part en aussi grand nombre que dans ces ouvrages de nomenclature, parce que voulant y tout comprendre, on est forcé d'y réunir tout ce que l'on ne sait pas au peu qu'on sait.

En tirant des conséquences générales de tout ce que nous avons dit, nous trouverons que l'homme est le seul des êtres vivants dont la nature soit assez forte, assez étendue, assez flexible, pour pouvoir subsister, se multiplier partout, et se prêter aux influences de tous les climats de la terre : nous verrons évidemment qu'aucun des animaux n'a obtenu ce grand privilège ; que loin de pouvoir se multiplier partout, la plupart sont bornés et confinés dans de certains climats, et même dans des contrées particulières. L'homme est en tout l'ouvrage du ciel ; les animaux ne sont à beaucoup d'égards que des productions de la terre : ceux d'un continent ne se trouvent pas dans l'autre ; ceux qui s'y trouvent sont altérés, rapetissés, changés souvent au point d'être méconnaissables. En faut-il plus pour être convaincu que l'empreinte de leur forme n'est pas inaltérable ; que leur nature beaucoup moins constante que celle de l'homme, peut se varier et même se changer absolument avec le temps ; que par la même raison les espèces les moins parfaites, les plus délicates, les plus pesantes, les moins agissantes, les moins ar-

meés, etc., ont déjà disparu ou disparaîtront? Leur état, leur vie, leur être dépendent de la forme que l'homme donne ou laisse à la surface de la terre.

Le prodigieux *mahmout*, animal quadrupède, dont nous avons souvent considéré les ossements énormes avec étonnement, et que nous avons jugé six fois au moins plus grand que le plus fort éléphant, n'existe plus nulle part; et cependant on a trouvé de ses dépouilles en plusieurs endroits éloignés les uns des autres, comme en Irlande, en Sibérie, à la Louisiane, etc. Cette espèce était certainement la première, la plus grande, la plus forte de tous les quadrupèdes : puisqu'elle a disparu, combien d'autres plus petites, plus faibles et moins remarquables, ont dû périr aussi sans nous avoir laissé ni témoignages ni renseignements sur leur existence passée! Combien d'autres espèces s'étant dénaturées, c'est-à-dire perfectionnées ou dégradées par les grandes vicissitudes de la terre et des eaux, par l'abandon ou la culture de la nature, par la longue influence d'un climat devenu contraire ou favorable, ne sont plus les mêmes qu'elles étaient autrefois! et cependant les animaux quadrupèdes sont, après l'homme, les êtres dont la nature est la plus fixe, et la forme la plus constante : celle des oiseaux et des poissons varie davantage; celle des insectes encore plus; et si l'on descend jusqu'aux plantes, que l'on ne doit point exclure de la nature vivante, on sera surpris de la promptitude avec laquelle les espèces varient, et de la facilité qu'elles ont à se dénaturer en prenant de nouvelles formes.

Il ne serait donc pas impossible que même sans intervertir l'ordre de la nature, tous ces animaux du Nouveau-Monde ne fussent dans le fond les mêmes que ceux de l'ancien, desquels ils auraient autrefois tiré leur origine : on pourrait dire qu'en ayant été séparés dans la suite par des mers immenses, ou par des terres impraticables, ils auront avec le temps reçu toutes les impressions, subi tous les effets d'un climat devenu nouveau lui-même, et qui aurait aussi changé de qualité par les causes mêmes qui ont produit la séparation; que par conséquent ils se seront avec le temps rapetissés, dénaturés, etc. Mais cela ne doit pas nous empêcher de les regarder aujourd'hui comme des animaux d'espèces différentes : de quelque cause que vienne cette différence, qu'elle ait été produite par le temps, le climat ou la terre, ou qu'elle soit de même date que la création, elle n'en est pas moins réelle. La nature, je l'avoue, est dans un mouvement de flux continu; mais c'est assez pour l'homme de la saisir dans l'instant de son siècle, et de jeter quelques regards en arrière et en avant pour tâcher d'entrevoir ce que jadis elle pouvait être, et ce que dans la suite elle pourrait devenir.

Et à l'égard de l'utilité particulière que nous pouvons tirer de ces recherches sur la comparaison des animaux, on sent bien qu'indépendamment des corrections de la nomenclature, dont nous avons donné quelques exemples, nos connaissances sur les animaux en seront plus étendues, moins imparfaites et plus sûres; que nous risquerons moins d'attribuer à un animal d'Amérique ce qui n'appartient qu'à celui des Indes orientales qui porte le même nom; qu'en pariant des animaux étrangers sur les notices des voyageurs, nous saurons mieux distinguer les noms

et les faits, et les rapporter aux vraies espèces; qu'enfin l'histoire des animaux que nous sommes chargés d'écrire en sera moins fautive, et peut-être plus lumineuse et plus complète.

ANIMAUX CARNASSIERS.

LE LION (1).

FELIS LEO. — L.

Dans l'espèce humaine, l'influence du climat ne se marque que par des variétés assez légères, parce que cette espèce est une, et qu'elle est très-distinctement séparée de toutes les autres espèces : l'homme blanc en Europe, noir en Afrique, jaune en Asie, et rouge en Amérique, n'est que le même homme teint de la couleur du climat; comme il est fait pour régner sur la terre, que le globe entier est son domaine, il semble que sa nature se soit prêtée à toutes les situations : sous les feux du midi, dans les glaces du nord, il vit, il multiplie; il se trouve partout si anciennement répandu, qu'il ne paraît affecter aucun climat particulier. Dans les animaux, au contraire, l'influence du climat est plus forte, et se marque par des caractères plus sensibles, parce que les espèces sont diverses, et que leur nature est infiniment moins perfectionnée, moins étendue que celle de l'homme. Non-seulement les variétés dans chaque espèce sont plus nombreuses et plus marquées que dans l'espèce humaine; mais les différences mêmes des espèces semblent dépendre des différents climats : les unes ne peuvent se propager que dans les pays chauds, les autres ne peuvent subsister que dans des climats froids. Le lion n'a jamais habité les régions du nord; le renne ne s'est jamais trouvé dans les contrées du midi; et il n'y a peut-être aucun animal dont l'espèce soit, comme celle de l'homme, généralement répandue sur toute la surface de la terre : chacun a son pays, sa patrie naturelle, dans laquelle chacun est retenu par nécessité physique; chacun est fils de la terre qu'il habite, et c'est dans ce sens qu'on doit dire que tel animal est originaire de tel ou tel climat.

Dans les pays chauds, les animaux terrestres sont plus grands et plus forts que

1) En grec, λέων; en latin, *leo*; en italien, *leone*; en espagnol, *leon*; en allemand, *loewe*; en anglais, *lion*.

ESCOLA SUPERIOR DE
LUIZ DE QUEIROZ
PIRACIGABA
BIBLIOTHECA



ordinand 10

Imp. Sarasin & G. Cour. & Paris

Le Tigre. Le Lion.

dans les pays froids ou tempérés; ils sont aussi plus hardis, plus féroces : toutes leurs qualités naturelles semblent tenir de l'ardeur du climat. Le lion, né sous le soleil brûlant de l'Afrique ou des Indes, est le plus fort, le plus fier, le plus terrible de tous : nos loups, nos autres animaux carnassiers, loin d'être ses rivaux, seraient à peine dignes d'être ses pourvoyeurs (1). Les lions d'Amérique, s'ils méritent ce nom, sont, comme le climat, infiniment plus doux que ceux de l'Afrique; et ce qui prouve évidemment que l'excès de leur férocité vient de l'excès de la chaleur, c'est que, dans le même pays, ceux qui habitent les hautes montagnes, où l'air est plus tempéré, sont d'un naturel différent de ceux qui demeurent dans les plaines, où la chaleur est extrême. Les lions du mont Atlas, dont la cime est quelquefois couverte de neige, n'ont ni la hardiesse, ni la force, ni la férocité des lions du Biledulgerid ou du Zahara, dont les plaines sont couvertes de sables brûlants. C'est surtout dans ces déserts ardents que se trouvent ces lions terribles qui sont l'effroi des voyageurs et le fléau des provinces voisines : heureusement l'espèce n'en est pas très-nombreuse; il paraît même qu'elle diminue tous les jours : car, de l'aveu de ceux qui ont parcouru cette partie de l'Afrique, il ne s'y trouve pas actuellement autant de lions, à beaucoup près, qu'il y en avait autrefois. Les Romains, dit M. Shaw, tiraient de la Libye, pour l'usage des spectacles, cinquante fois plus de lions qu'on ne pourrait en trouver aujourd'hui. On a remarqué de même qu'en Turquie, en Perse, et dans l'Inde, les lions sont maintenant beaucoup moins connus qu'ils ne l'étaient anciennement; et comme ce puissant et courageux animal fait sa proie de tous les animaux, et n'est lui-même la proie d'aucun, on ne peut attribuer la diminution de quantité dans son espèce qu'à l'augmentation du nombre dans celle de l'homme; car il faut avouer que la force de ce roi des animaux ne tient pas contre l'adresse d'un Hottentot ou d'un Nègre, qui souvent osent l'attaquer tête à tête avec des armes assez légères. Le lion n'ayant d'autres ennemis que l'homme, et son espèce se trouvant aujourd'hui à la cinquième, ou, si l'on veut, à la dixième partie de ce qu'elle était autrefois il en résulte que l'espèce humaine, au lieu d'avoir souffert une diminution considérable depuis le temps des Romains (comme bien des gens le prétendent), s'est au contraire augmentée, étendue, et plus nombreusement répandue, même dans les contrées, comme la Libye, où la puissance de l'homme paraît avoir été plus grande dans ce temps, qui était à peu près le siècle de Carthage, qu'elle ne l'est dans le siècle présent de Tunis et d'Alger.

L'industrie de l'homme augmente avec le nombre, celle des animaux reste toujours la même : toutes les espèces nuisibles, comme celle du lion, paraissent être reléguées et réduites à un petit nombre, non-seulement parce que l'homme est partout devenu plus nombreux, mais aussi parce qu'il est devenu plus habile, et qu'il a su fabriquer des armes terribles auxquelles rien ne peut résister : heureux s'il n'eût jamais combiné le fer et le feu que pour la destruction des lions ou des tigres !

(1) Il y a une espèce de lynx qu'on appelle le *pourvoyeur du lion*.

Cette supériorité de nombre et d'industrie dans l'homme, qui brise la force du lion, en énerve aussi le courage : cette qualité, quoique naturelle, s'exalte ou se tempère dans l'animal, suivant l'usage heureux ou malheureux qu'il a fait de sa force. Dans les vastes déserts du Zahara, dans ceux qui semblent séparer deux races d'hommes très-différentes, les Nègres et les Maures, entre le Sénégal et les extrémités de la Mauritanie, dans les terres inhabitées qui sont au-dessus du pays des Hottentots, et en général dans toutes les parties méridionales de l'Afrique et de l'Asie, où l'homme a dédaigné d'habiter, les lions sont encore en assez grand nombre, et sont tels que la nature les produit. Accoutumés à mesurer leurs forces avec tous les animaux qu'ils rencontrent, l'habitude de vaincre les rend intrépides et terribles : ne connaissant pas la puissance de l'homme, ils n'en ont nulle crainte ; n'ayant pas éprouvé la force de ses armes, ils semblent les braver. Les blessures les irritent, mais sans les effrayer ; ils ne sont pas même déconcertés à l'aspect du grand nombre : un seul de ces lions du désert attaque souvent une caravane entière ; et lorsque après un combat opiniâtre et violent il se sent affaibli, au lieu de fuir, il continue de se battre en retraite, en faisant toujours face, et sans jamais tourner le dos. Les lions, au contraire, qui habitent aux environs des villes et des bourgades de l'Inde et de la Barbarie, ayant connu l'homme et la force de ses armes, ont perdu leur courage au point d'obéir à sa voix menaçante, de n'oser l'attaquer, de ne se jeter que sur le menu bétail, et enfin de s'enfuir en se laissant poursuivre par des femmes ou par des enfants, qui leur font, à coups de bâton, quitter prise et lâcher indignement leur proie.

Ce changement, cet adoucissement dans le naturel du lion, indique assez qu'il est susceptible des impressions qu'on lui donne, et qu'il doit avoir assez de docilité pour s'appivoiser jusqu'à un certain point, et pour recevoir une espèce d'éducation : aussi l'histoire nous parle de lions attelés à des chars de triomphe, de lions conduits à la guerre ou menés à la chasse, et qui, fidèles à leurs maîtres, ne déployaient leur force et leur courage que contre ses ennemis. Ce qu'il y a de très-sûr, c'est que le lion, pris jeune et élevé parmi les animaux domestiques, s'accoutume aisément à vivre et même à jouer innocemment avec eux ; qu'il est doux pour son maître, et même caressant, surtout dans le premier âge ; et que si sa férocité naturelle reparaît quelquefois, il la tourne rarement contre ceux qui lui ont fait du bien. Comme ses mouvements sont très-impétueux et ses appétits fort véhéments, on ne doit pas présumer que les impressions de l'éducation puissent toujours les balancer : aussi y aurait-il quelque danger à lui laisser souffrir trop longtemps la faim, ou à le contrarier en le tourmentant hors de propos ; non-seulement il s'irrite des mauvais traitements, mais il en garde le souvenir et paraît en méditer la vengeance, comme il conserve aussi la mémoire et la reconnaissance des bienfaits. Je pourrais citer un grand nombre de faits particuliers dans lesquels j'avoue que j'ai trouvé quelque exagération, mais qui cependant sont assez fondés pour prouver au moins, par leur réunion, que sa colère est noble, son courage magnanime, son naturel sensible. On l'a vu souvent dédaigner de petits ennemis,

mépriser leurs insultes, et leur pardonner des libertés offensantes : on l'a vu réduit en captivité s'ennuyer sans s'aigrir, prendre au contraire des habitudes douces, obéir à son maître, flatter la main qui le nourrit, donner quelquefois la vie à ceux qu'on avait dévoués à la mort en les lui jetant pour proie, et, comme s'il se fût attaché par cet acte généreux, leur continuer ensuite la même protection, vivre tranquillement avec eux, leur faire part de sa subsistance, se la laisser même quelquefois enlever tout entière, et souffrir plutôt la faim que de perdre le fruit de son premier bienfait.

On pourrait aussi dire que le lion n'est pas cruel, puisqu'il ne l'est que par nécessité, qu'il ne détruit qu'autant qu'il consomme, et que dès qu'il est repu, il est en pleine paix, tandis que le tigre, le loup, et tant d'autres animaux d'espèce inférieure, tels que le renard, la fouine, le putois, le furet, etc., donnent la mort pour le seul plaisir de la donner, et que, dans leurs massacres nombreux, ils semblent plutôt vouloir assouvir leur rage que leur faim.

L'extérieur du lion ne dément point ses grandes qualités intérieures : il a la figure imposante, le regard assuré, la démarche fière, la voix terrible ; sa taille n'est point excessive comme celle de l'éléphant ou du rhinocéros ; elle n'est ni lourde comme celle de l'hippopotame ou du bœuf, ni trop ramassée comme celle de l'hyène ou de l'ours, ni trop allongée ni déformée par les inégalités comme celle du chameau : mais elle est au contraire si bien prise et si bien proportionnée, que le corps du lion paraît être le modèle de la force jointe à l'agilité ; aussi solide que nerveux, n'étant chargé ni de chair ni de graisse, et ne contenant rien de surabondant, il est tout nerfs et muscles. Cette grande force musculaire se marque au dehors par les sauts et les bonds prodigieux que le lion fait aisément ; par le mouvement brusque de sa queue, qui est assez fort pour terrasser un homme ; par la facilité avec laquelle il fait mouvoir la peau de sa face, et surtout celle de son front, ce qui ajoute beaucoup à sa physionomie ou plutôt à l'expression de la fureur ; et enfin par la faculté qu'il a de remuer sa crinière, laquelle non-seulement se hérissé, mais se meut et s'agite en tout sens, lorsqu'il est en colère.

A toutes ces nobles qualités individuelles le lion joint aussi la noblesse de l'espèce : j'entends par espèces nobles dans la nature, celles qui sont constantes, invariables, et qu'on ne peut soupçonner de s'être dégradées. Ces espèces sont ordinairement isolées et seules de leur genre ; elles sont distinguées par des caractères si tranchés, qu'on ne peut ni les méconnaître ni les confondre avec aucun des autres. A commencer par l'homme, qui est l'être le plus noble de la création, l'espèce en est unique, puisque les hommes de toutes les races, de tous les climats, de toutes les couleurs, peuvent se mêler et produire ensemble, et qu'en même temps l'on ne doit pas dire qu'aucun animal appartienne à l'homme, ni de près ni de loin, par une parenté naturelle. Dans le cheval l'espèce n'est pas aussi noble que l'individu, parce qu'elle a pour voisine l'espèce de l'âne, laquelle paraît même lui appartenir d'assez près, puisque ces deux animaux produisent ensemble des individus, qu'à la vérité la nature traite comme des bâtards indignes de faire

race, incapables même de perpétuer l'une ou l'autre des deux espèces desquelles ils sont issus, mais qui, provenant du mélange des deux, ne laissent pas de prouver leur grande affinité. Dans le chien, l'espèce est peut-être encore moins noble, parce qu'elle paraît tenir de près à celles du loup, du renard et du chacal, qu'on peut regarder comme des branches dégénérées de la même famille. Et en descendant par degrés aux espèces inférieures, comme à celles des lapins, des belettes, des rats, etc., on trouvera que chacune de ces espèces en particulier ayant un grand nombre de branches collatérales, l'on ne peut plus reconnaître la souche commune ni la tige directe de chacune de ces familles devenues trop nombreuses. Enfin dans les insectes, qu'on doit regarder comme les espèces infimes de la nature, chacune est accompagnée de tant d'espèces voisines, qu'il n'est plus possible de les considérer une à une, et qu'on est forcé d'en faire un bloc, c'est-à-dire un genre, lorsqu'on veut les dénommer. C'est là la véritable origine des méthodes, qu'on ne doit employer en effet que pour les dénombrements difficiles des plus petits objets de la nature, et qui deviennent totalement inutiles et même ridicules lorsqu'il s'agit des êtres du premier rang : classer l'homme avec le singe, le lion avec le chat, dire que le lion est *un chat à crinière et à queue longue*, c'est dégrader, défigurer la nature, au lieu de la décrire et de la dénommer.

L'espèce du lion est donc une des plus nobles, puisqu'elle est unique et qu'on ne peut la confondre avec celles du tigre, du léopard, de l'once, etc.; et qu'au contraire ces espèces, qui semblent être les moins éloignées de celle du lion, sont assez peu distinctes entre elles pour avoir été confondues par les voyageurs, et prises les unes pour les autres par les nomenclateurs (1).

Les lions de la plus grande taille ont environ huit ou neuf pieds de longueur depuis le mufle jusqu'à l'origine de la queue, qui est elle-même longue d'environ quatre pieds. Ces grands lions ont quatre ou cinq pieds de hauteur. Les lions de petite taille ont environ cinq pieds et demi de longueur, sur trois pieds et demi de hauteur, et la queue longue d'environ trois pieds. La lionne est, dans toutes les dimensions, d'environ un quart plus petite que le lion.

Aristote distingue deux espèces de lions; les uns grands, les autres plus petits : ceux-ci, dit-il, ont le corps plus court à proportion, le poil plus crépu, et ils sont moins courageux que les autres; il ajoute qu'en général tous les lions sont de la même : couleur c'est-à-dire de couleur fauve. Le premier de ces faits me paraît douteux, car nous ne connaissons pas ces lions à poil crépu; aucun voyageur n'en a fait mention, quelques relations, qui d'ailleurs ne me paraissent pas mériter une confiance entière, parlent seulement d'un tigre à poil frisé qui se trouve au cap de Bonne-Espérance; mais presque tous les témoignages paraissent s'accorder sur l'unité de la couleur du lion, qui est fauve sur le dos, et blanchâtre sur les côtés et sous le ventre. Cependant Élien et Oppien ont dit qu'en Ethiopie les lions

(1) Voyez dans l'article suivant des *tigres*, où il est parlé des animaux auxquels on a donné mal à propos ce nom.

étaient noirs comme les hommes; qu'il y en avait aux Indes de tout blancs, et d'autres marqués ou rayés de différentes couleurs, rouges, noires et bleues : mais cela ne nous paraît confirmé par aucun témoignage qu'on puisse regarder comme authentique; car Marc-Paul, Vénitien, ne parle pas de ces lions rayés comme les ayant vus, et Gesner remarque avec raison qu'il n'en fait mention que d'après Élien. Il paraît, au contraire, qu'il y a très-peu ou point de variétés dans cette espèce, que les lions d'Afrique et les lions d'Asie se ressemblent en tout; et que si ceux des montagnes diffèrent de ceux des plaines, c'est moins par les couleurs de la robe que par la grandeur de la taille.

Le lion porte une crinière, ou plutôt un long poil qui couvre toutes les parties antérieures de son corps (1), et qui devient toujours plus long à mesure qu'il avance en âge. La lionne n'a pas ces longs poils, quelque vieille qu'elle soit. L'animal d'Amérique que les Européens ont appelé *lion*, et que les naturels du Pérou appellent *puma*, n'a point de crinière; il est beaucoup plus petit, plus faible et plus poltron que le vrai lion. Il ne serait pas impossible que la douceur du climat de cette partie de l'Amérique méridionale eût assez influé sur la nature du lion pour le dépouiller de sa crinière, lui ôter son courage et réduire sa taille; mais ce qui paraît impossible, c'est que cet animal, qui n'habite que les climats situés entre les tropiques, et auquel la nature paraît avoir fermé tous les chemins du Nord, ait passé des parties méridionales de l'Asie ou de l'Afrique en Amérique, puisque ces continents sont séparés vers le midi par des mers immenses : c'est ce qui nous porte à croire que le *puma* n'est point un lion tirant son origine des lions de l'ancien continent, et qui aurait ensuite dégénéré dans le climat du Nouveau-Monde; mais que c'est un animal particulier à l'Amérique, comme le sont aussi la plupart des animaux de ce nouveau continent. Lorsque les Européens en firent la découverte, ils trouvèrent en effet que tout y était nouveau; les animaux quadrupèdes, les oiseaux, les poissons, les insectes, les plantes, tout parut inconnu, tout se trouva différent de ce qu'on avait vu jusqu'alors. Il fallut cependant dénommer les principaux objets de cette nouvelle nature : les noms du pays étaient pour la plupart barbares, très-difficiles à prononcer, et encore plus à retenir; on emprunta donc des noms de nos langues d'Europe, et surtout de l'espagnole et de la portugaise. Dans cette disette de dénominations, un petit rapport dans la forme extérieure, une légère ressemblance de taille et de figure, suffirent pour attribuer à ces objets inconnus les noms des choses connues; de là les incertitudes, l'équivoque, la confusion qui s'est encore augmentée, parce qu'en même temps qu'on donnait aux productions du Nouveau-Monde les dénominations de celles de l'ancien continent, on y transportait continuellement, et dans le même temps, les espèces d'animaux et de plantes qu'on n'y avait pas trouvées. Pour se tirer de cette obscurité, et pour ne pas tomber à tout instant dans l'erreur, il est donc nécessaire de distinguer soigneusement ce qui appartient en propre à l'un et à l'autre continent, et tâcher

(1) Cette crinière n'est pas du crin, mais du poil assez doux et lisse comme celui du reste du corps.

de ne s'en pas laisser imposer par les dénominations actuelles, lesquelles ont presque toutes été mal appliquées. Nous avons fait sentir toute la nécessité de cette distinction dans les articles précédents, et nous avons donné en même temps une énumération raisonnée des animaux originaires de l'Amérique, et de ceux qui y ont été transportés de l'ancien continent. M. de La Condamine, dont le témoignage mérite toute confiance, dit expressément qu'il ne sait pas si l'animal que les Espagnols de l'Amérique appellent *lion*, et les naturels du pays de Quito *puma*, mérite le nom de lion : il ajoute qu'il est beaucoup plus petit que le lion d'Afrique, et que le mâle n'a point de crinière. Frezier dit aussi que les animaux qu'on appelle *lions* au Pérou sont bien différents des lions d'Afrique, qu'ils fuient les hommes, qu'ils ne sont à craindre que pour les troupeaux ; et il ajoute une chose très-remarquable, c'est que leur tête tient de celle du loup et de celle du tigre, et qu'ils ont la queue plus petite que l'un et l'autre. On trouve, dans les relations plus anciennes, que ces lions d'Amérique ne ressemblent point à ceux d'Afrique ; qu'ils n'en ont ni la grandeur, ni la fierté, ni la couleur ; qu'ils ne sont ni rouges ni fauves, mais gris ; qu'ils n'ont point de crinière, et qu'ils ont l'habitude de monter sur les arbres : ainsi ces animaux diffèrent du lion par la taille, par la couleur, par la forme de la tête, par la longueur de la queue, par le manque de crinière, et enfin par les habitudes naturelles ; caractères assez nombreux et assez essentiels pour faire cesser l'équivoque du nom, et pour que, dans la suite, l'on ne confonde plus le *puma* d'Amérique avec le vrai lion, le lion d'Afrique ou de l'Asie.

Quoique ce noble animal ne se trouve que dans les climats les plus chauds, il peut cependant subsister et vivre assez longtemps dans les pays tempérés ; peut-être même avec beaucoup de soin pourrait-il y multiplier. Gesner rapporte qu'il naquit des lions dans la ménagerie de Florence ; Willughby dit qu'à Naples une lionne enfermée avec un lion de la même tanière, avait produit cinq petits d'une seule portée. Ces exemples sont rares ; mais s'ils sont vrais, ils suffisent pour prouver que les lions ne sont pas absolument étrangers au climat tempéré ; cependant il ne s'en trouve actuellement dans aucune des parties méridionales de l'Europe ; et dès le temps d'Homère il n'y en avait point dans le Péloponèse, quoiqu'il y en eût alors, et même encore du temps d'Aristote, dans la Thrace, la Macédoine et la Thessalie. Il paraît donc que dans tous les temps ils ont constamment donné la préférence aux climats les plus chauds ; qu'ils se sont rarement habitués dans les pays tempérés, et qu'ils n'ont jamais habité dans les terres du nord. Les naturalistes que nous venons de citer, et qui ont parlé de ces lions nés à Florence et à Naples, ne nous ont rien appris sur le temps de la gestation de la lionne, sur la grandeur des lionceaux lorsqu'ils viennent de naître, sur les degrés de leur accroissement. Élien dit que la lionne porte deux mois ; Philostrate et Édouard Wuot disent au contraire qu'elle porte six mois : s'il fallait opter entre ces deux opinions, je serais de la dernière ; car le lion est un animal de grande taille, et nous savons qu'en général, dans les gros animaux, la durée de la gestation est plus longue qu'elle ne l'est dans les petits. Il en est de même de l'accrois-

sement du corps : les anciens et les modernes conviennent que les lions nouveaux sont petits, de la grandeur à peu près d'une belette, c'est-à-dire de six ou sept pouces de longueur ; il leur faut donc au moins quelques années pour grandir de huit ou neuf pieds : ils disent aussi que les lionceaux ne sont en état de marcher que deux mois après leur naissance. Sans donner une entière confiance au rapport de ces faits, on peut présumer avec assez de vraisemblance que le lion, attendu la grandeur de sa taille, est au moins trois ou quatre ans à croître, et qu'il doit vivre sept fois trois ou quatre ans, c'est-à-dire à peu près vingt-cinq ans. Le sieur de Saint-Martin, maître du combat du taureau à Paris, qui a bien voulu me communiquer les remarques qu'il avait faites sur les lions qu'il a nourris, m'a fait assurer qu'il en avait gardé quelques-uns pendant seize ou dix-sept ans ; et il croit qu'ils ne vivent guère que vingt ou vingt-deux ans ; il en a gardé d'autres pendant douze ou quinze ans, et l'on sent bien que dans ces lions captifs le manque d'exercice, la contrainte et l'ennui ne peuvent qu'affaiblir leur santé et abrégier leur vie.

Aristote assure, en deux endroits différents de son ouvrage sur la génération, que la lionne produit cinq ou six petits de la première portée, quatre ou cinq de la seconde, trois ou quatre de la troisième, deux ou trois de la quatrième, un ou deux de la cinquième, et qu'après cette dernière portée, qui est toujours la moins nombreuse de toutes, la lionne devient stérile. Je ne crois point cette assertion fondée ; car dans tous les animaux les premières et les dernières portées sont moins nombreuses que les portées intermédiaires. Ce philosophe s'est encore trompé, et tous les naturalistes, tant anciens que modernes, se sont trompés d'après lui, lorsqu'ils ont dit que la lionne n'avait que deux mamelles ; il est très-sûr qu'elle en a quatre, et il est aisé de s'en assurer par la seule inspection. Il dit aussi que les lions, les ours, les renards, naissent informes, *presque inarticulés* ; et l'on sait, à n'en pas douter, qu'à leur naissance tous ces animaux sont aussi formés que les autres, et que tous leurs membres sont distincts et développés. Enfin il assure que les lions s'accouplent à rebours, tandis qu'il est de même démontré par la seule inspection des parties du mâle et de leur direction, lorsqu'elles sont dans l'état propre à l'accouplement, qu'il se fait à la manière ordinaire des autres quadrupèdes. J'ai cru devoir faire mention en détail de ces petites erreurs d'Aristote, parce que l'autorité de ce grand homme a entraîné presque tous ceux qui ont écrit après lui sur l'histoire naturelle des animaux. Ce qu'il dit encore au sujet du cou du lion, qu'il prétend ne contenir qu'un seul os, rigide, inflexible et sans division de vertèbres, a été démenti par l'expérience, qui même nous a donné sur cela un fait très-général : c'est que dans tous les quadrupèdes, sans en excepter aucun, et même dans l'homme, le cou est composé de sept vertèbres, ni plus ni moins, et ces mêmes vertèbres se trouvent dans le cou du lion, comme dans celui de tous les animaux quadrupèdes. Un autre fait encore, c'est qu'en général les animaux carnassiers ont le cou plus court que les animaux frugivores, et surtout que les animaux ruminants ; mais cette différence de longueur dans le cou des quadrupèdes ne dépend que de la grandeur de chaque vertèbre, et non pas de leur nombre, qui

est toujours le même : on peut s'en assurer en jetant les yeux sur l'immense collection de squelettes qui se trouvent maintenant au Cabinet du roi; on verra qu'à commencer par l'éléphant et à finir par la taupe, tous les animaux quadrupèdes ont sept vertèbres dans le cou, et qu'aucun n'en a ni plus ni moins. A l'égard de la solidité des os du lion, qu'Aristote dit être sans moelle et sans cavité, de leur dureté qu'il compare à celle du caillou, de leur propriété de faire feu par le frottement, c'est une erreur qui n'aurait pas dû être répétée par Kolbe, ni même parvenir jusqu'à nous, puisque, dans le siècle même d'Aristote, Épieure s'était moqué de cette assertion.

Les lions sont très-ardents en amour : lorsque la femelle est en chaleur, elle est quelquefois suivie de huit ou dix mâles, qui ne cessent de rugir autour d'elle et de se livrer des combats furieux, jusqu'à ce que l'un d'entre eux, vainqueur de tous les autres, en demeure paisible possesseur et s'éloigne avec elle. La lionne met bas au printemps et ne produit qu'une fois tous les ans; ce qui indique encore qu'elle est occupée pendant plusieurs mois à soigner et allaiter ses petits, et que par conséquent le temps de leur premier accroissement, pendant lequel ils ont besoin des secours de la mère, est au moins de quelques mois.

Dans ces animaux, toutes les passions, même les plus douces, sont excessives, et l'amour maternel est extrême. La lionne, naturellement moins forte, moins courageuse et plus tranquille que le lion, devient terrible dès qu'elle a des petits; elle se montre alors avec plus de hardiesse que le lion, elle ne connaît point le danger; elle se jette indifféremment sur les hommes et sur les animaux qu'elle rencontre, et les met à mort, se charge ensuite de sa proie, la porte et la partage à ses lionceaux, auxquels elle apprend de bonne heure à sucer le sang et à déchirer la chair. D'ordinaire elle met bas dans des lieux très-écartés et de difficile accès; et lorsqu'elle craint d'être découverte, elle cache ses traces en retournant plusieurs fois sur ses pas, ou bien elle les efface avec sa queue : quelquefois même, lorsque l'inquiétude est grande, elle transporte ailleurs ses petits; et quand on veut les lui enlever, elle devient furieuse, et les défend jusqu'à la dernière extrémité.

On croit que le lion n'a pas l'odorat aussi parfait ni les yeux aussi bons que la plupart des autres animaux de proie : on a remarqué que la grande lumière du soleil paraît l'incommoder; qu'il marche rarement dans le milieu du jour; que c'est pendant la nuit qu'il fait toutes ses courses; que quand il voit des feux allumés autour des troupeaux, il n'en approche guère, etc. On a observé qu'il n'évite pas de loin l'odeur des autres animaux, qu'il ne les chasse qu'à vue et non pas en les suivant à la piste, comme font les chiens et les loups, dont l'odorat est plus fin. On a même donné le nom de *guide* ou de *pourvoyeur du lion* à une espèce de lynx auquel on suppose la vue perçante et l'odorat exquis, et on prétend que ce lynx accompagne ou précède toujours le lion pour lui indiquer sa proie : nous connaissons cet animal, qui se trouve, comme le lion, en Arabie, en Lydie, etc.; qui, comme lui, vit de proie, et le suit peut-être quelquefois pour profiter de ses restes; car, étant faible et de petite taille, il doit fuir le lion plutôt que le servir.

Le lion, lorsqu'il a faim, attaque de face tous les animaux qui se présentent : mais comme il est très-redouté, et que tous cherchent à éviter sa rencontre, il est souvent obligé de se cacher et de les attendre au passage ; il se tapit sur le ventre dans un endroit fourré, d'où il s'élance avec tant de force, qu'il les saisit souvent du premier bond. Dans les déserts et les forêts, sa nourriture la plus ordinaire sont les gazelles et les singes, quoiqu'il ne prenne ceux-ci que lorsqu'ils sont à terre ; car il ne grimpe pas sur les arbres comme le tigre ou le puma. Il mange beaucoup à la fois et se remplit pour deux ou trois jours ; il a les dents si fortes, qu'il brise aisément les os, et il les avale avec la chair. On prétend qu'il supporte longtemps la faim : comme son tempérament est excessivement chaud, il supporte moins patiemment la soif, et boit toutes les fois qu'il peut trouver de l'eau. Il prend l'eau en lapant comme un chien ; mais au lieu que la langue du chien se courbe en dessus pour laper, celle du lion se courbe en dessous ; ce qui fait qu'il est longtemps à boire et qu'il perd beaucoup d'eau. Il lui faut environ quinze livres de chair crue chaque jour ; il préfère la chair des animaux vivants, de ceux surtout qu'il vient d'égorger ; il ne se jette pas volontiers sur des cadavres infects, et il aime mieux chasser une nouvelle proie que de retourner chercher les restes de la première, mais quoique d'ordinaire il se nourrisse de chair fraîche, son haleine est très-forte et son urine a une odeur insupportable.

Le rugissement du lion est si fort que, quand il se fait entendre, par échos, la nuit dans les déserts, il ressemble au bruit du tonnerre : car quand il est en colère, il a un autre cri, qui est court et réitéré subitement ; au lieu que le rugissement est un cri prolongé, une espèce de grondement d'un ton grave, mêlé d'un frémissement plus aigu. Il rugit cinq ou six fois par jour, et plus souvent lorsqu'il doit tomber de la pluie. Le cri qu'il fait lorsqu'il est en colère est encore plus terrible que le rugissement : alors il se bat les flancs de sa queue, il en bat la terre, il agite sa crinière, fait mouvoir la peau de sa face, remue ses gros sourcils, montre des dents menaçantes, et tire une langue armée de pointes si dures, qu'elle suffit seule pour écorcher la peau et entamer la chair sans le secours des dents ni des ongles, qui sont après les dents ses armes les plus cruelles. Il est beaucoup plus fort par la tête, les mâchoires et les jambes de devant, que par les parties postérieures du corps. Il voit la nuit comme les chats : il ne dort pas longtemps, et s'éveille aisément ; mais c'est mal à propos que l'on a prétendu qu'il dormait les yeux ouverts.

La démarche ordinaire du lion est fière, grave et lente, quoique toujours oblique : sa course ne se fait pas par des mouvements égaux, mais par sauts et par bonds ; et ses mouvements sont si brusques, qu'il ne peut s'arrêter à l'instant et qu'il passe presque toujours son but. Lorsqu'il saute sur sa proie, il fait un bond de douze ou quinze pieds, tombe dessus, la saisit avec les pattes de devant, la déchire avec les ongles, et ensuite la dévore avec les dents. Tant qu'il est jeune et qu'il a de la légèreté, il vit du produit de sa chasse, et quitte rarement ses déserts et ses forêts, où il trouve assez d'animaux sauvages pour subsister aisément ; mais lorsqu'il devient vieux, pesant et moins propre à l'exercice de la chasse, il s'approche des

lieux fréquentés et devient plus dangereux pour l'homme et les animaux domestiques : seulement on a remarqué que lorsqu'il voit des hommes et des animaux ensemble, c'est toujours sur les animaux qu'il se jette, et jamais sur les hommes, à moins qu'ils ne le frappent ; car alors il reconnaît à merveille celui qui vient de l'offenser, et il quitte sa proie pour se venger. On prétend qu'il préfère la chair du chameau à celle de tous les autres animaux ; il aime aussi beaucoup celle des jeunes éléphants ; ils ne peuvent lui résister lorsque leurs défenses n'ont pas encore poussé, à moins que la mère n'arrive à leur secours. L'éléphant, le rhinocéros, le tigre et l'hippopotame sont les seuls animaux qui puissent résister au lion.

Quelque terrible que soit cet animal, on ne laisse pas de lui donner la chasse avec des chiens de grande taille et bien appuyés par des hommes à cheval ; on le délodge, on le fait retirer : mais il faut que les chiens et même les chevaux soient aguerris, car presque tous les animaux frémissent et s'enfuient à la seule odeur du lion. Sa peau, quoique d'un tissu ferme et serré, ne résiste point à la balle, ni même au javelot ; néanmoins on ne le tue presque jamais d'un seul coup : on le prend souvent par adresse, comme nous prenons le loup, en le faisant tomber dans une fosse profonde qu'on recouvre avec des matières légères au-dessus desquelles on attache un animal vivant. Le lion devient doux dès qu'il est pris ; et si l'on profite des premiers moments de sa surprise ou de sa honte, on peut l'attacher, le museler et le conduire où l'on veut.

La chair du lion est d'un goût désagréable et fort ; cependant les Nègres et les Indiens ne la trouvent pas mauvaise et en mangent souvent : la peau, qui faisait autrefois la tunique des héros, sert à ces peuples de manteau et de lit ; ils en gardent aussi la graisse, qui est d'une qualité fort pénétrante, et qui même est de quelque usage dans notre médecine.

LES TIGRES.

Comme le nom de *tigre* est un nom générique qu'on a donné à plusieurs animaux d'espèces différentes, il faut commencer par les distinguer les uns des autres. Les léopards et les panthères, que l'on a souvent confondus ensemble, ont tous deux été appelés *tigres* par la plupart des voyageurs ; l'once ou l'onça, qui est une petite espèce de panthère qui s'apprivoise aisément, et dont les Orientaux se servent pour la chasse, a été prise pour la panthère, et désignée comme elle par le nom de *tigre*. Le lynx ou loup-cervier, le pourvoyeur du lion, que les Turcs appellent *karrackoulah*, et les Persans *siyahgush*, ont quelquefois aussi reçu le nom de *panthère* ou d'*once*. Tous ces animaux sont communs en Afrique et dans toutes les parties méridionales de l'Asie ; mais le vrai tigre, le seul qui doit porter ce nom, est un

animal rare, peu connu des anciens, et mal décrit par les modernes. Aristote, qui est en histoire naturelle le guide des uns et des autres, n'en fait aucune mention. Pline dit seulement que le tigre est un animal d'une vitesse terrible, *tremendæ velocitatis animal*, et il donne à entendre que de son temps il était bien plus rare que la panthère, puisqu'Auguste fut le premier qui présenta un tigre aux Romains pour la dédicace du théâtre de Marcellus, tandis que dès le temps de Scaurus, cet édile avait envoyé cent cinquante panthères, et qu'ensuite Pompée en avait fait venir quatre cent dix, et Auguste quatre cent vingt pour les spectacles de Rome; mais Pline ne donne aucune description, ni même ne nous indique aucun des caractères du tigre. Oppien et Solin, qui ont écrit après Pline, paraissent être les premiers qui aient dit que le tigre était marqué par des bandes longues, et la panthère par des taches rondes : c'est en effet l'un des caractères qui distinguent le vrai tigre, non-seulement de la panthère, mais de plusieurs autres animaux qu'on a depuis appelés *tigres*. Strabon cite Mégasthène au sujet du vrai tigre, et il dit, d'après lui, qu'il y a des tigres aux Indes qui sont une fois plus gros que des lions. Le tigre est donc un animal féroce, d'une vitesse terrible, dont le corps est marqué de bandes longues, et dont la taille surpasse celle du lion. Voilà les seules notions que les anciens nous aient données d'un animal aussi remarquable; les modernes, comme Gesner et les autres naturalistes qui ont parlé du tigre, n'ont presque rien ajouté au peu qu'en ont dit les anciens.

Dans notre langue on a appelé *peaux de tigres* ou *peaux tigrées* toutes les peaux à poil court qui se sont trouvées variées par des taches arrondies et séparées; les voyageurs, partant de cette fausse dénomination, ont à leur tour appelé *tigres* tous les animaux de proie dont la peau était *tigrée*, c'est-à-dire marquée de taches séparées. MM. de l'Académie des Sciences ont suivi le torrent, et ont aussi appelé *tigres* les animaux à peau *tigrée* qu'ils ont disséqués, et qui cependant sont très-différents du vrai tigre.

La cause la plus générale des équivoques et des incertitudes qui se sont si fort multipliées en histoire naturelle, c'est, comme je l'ai indiqué dans l'article précédent, la nécessité où l'on s'est trouvé de donner des noms aux productions inconnues du Nouveau-Monde. Les animaux, quoique pour la plupart d'espèce et de nature très-différentes de ceux de l'ancien continent, ont reçu les mêmes noms dès qu'on leur a trouvé quelque rapport ou quelque ressemblance avec ceux-ci. On s'était d'abord trompé en Europe en appelant *tigres* tous les animaux à peau *tigrée* d'Asie et d'Afrique : cette erreur transportée en Amérique y a doublé; car, ayant trouvé dans cette terre nouvelle des animaux dont la peau était marquée de taches arrondies et séparées, on leur a donné le nom de *tigres*, quoiqu'ils ne fussent ni de l'espèce du vrai tigre, ni même d'aucune de celles des animaux à peau *tigrée* de l'Asie ou de l'Afrique, auxquels on avait déjà mal à propos donné ce même nom : et comme ces animaux à peau *tigrée* qui se sont trouvés en Amérique sont en assez grand nombre, et qu'on n'a pas laissé de leur donner à tous le nom de *tigre*, quoiqu'ils fussent très-différents du tigre et différents entre eux, il se trouve

qu'au lieu d'une seule espèce qui doit porter ce nom, il y en a neuf ou dix, et que par conséquent l'histoire de ces animaux est très-embarrassée, très-difficile à faire, parce que les noms ont confondu les choses, et qu'en faisant mention de ces animaux on a souvent dit des uns ce qui devait être dit des autres.

Pour prévenir la confusion qui résulte de ces dénominations mal appliquées à la plupart des animaux du Nouveau-Monde, et en particulier à ceux que l'on a faussement appelés *tigres*, j'ai pensé que le moyen le plus sûr était de faire une énumération comparée des animaux quadrupèdes, dans laquelle je distingue, 1^o ceux qui sont naturels et propres à l'ancien continent, c'est-à-dire à l'Europe, l'Afrique et l'Asie, et qui ne se sont point trouvés en Amérique lorsqu'on en fit la découverte; 2^o ceux qui sont naturels et propres au nouveau continent, et qui n'étaient point connus dans l'ancien; 3^o ceux qui, se trouvant également dans les deux continents sans avoir été transportés par les hommes, doivent être regardés comme communs à l'un et à l'autre. Il a fallu pour cela recueillir et rassembler ce qui se trouve éparé, au sujet des animaux, dans les voyageurs et dans les premiers historiens du Nouveau-Monde : c'est le précis de ces recherches que nous avons donné précédemment avec quelque confiance, parce que nous les avons crues utiles pour l'intelligence de toute l'histoire naturelle, et en particulier de l'histoire des animaux.

LE TIGRE (1).

FELIS TIGRIS.—L.

Dans la classe des animaux carnassiers, le lion est le premier, le tigre est le second; et comme le premier, même dans un mauvais genre, est toujours le plus grand et souvent le meilleur, le second est ordinairement le plus méchant de tous. A la fierté, au courage, à la force, le lion joint la noblesse, la clémence, la magnanimité, tandis que le tigre est basement féroce, cruel sans justice, c'est-à-dire sans nécessité. Il en est de même dans tout ordre de choses où les rangs sont donnés par la force : le premier, qui peut tout, est moins tyran que l'autre, qui, ne pouvant jouir de la puissance plénière, s'en venge en abusant du pouvoir qu'il a pu s'arroger. Aussi le tigre est-il plus à craindre que le lion : celui-ci souvent oublie qu'il est le roi, c'est-à-dire le plus fort de tous les animaux; marchant d'un pas tranquille, il n'attaque jamais l'homme, à moins qu'il ne soit provoqué; il ne précipite ses pas, il ne court, il ne chasse, que quand la faim le presse. Le tigre, au contraire,

(1) Le tigre, le vrai tigre, le tigre des Indes orientales, en latin, *tigris*; en italien, *tigra*; en allemand, *tigertier*; en anglais, *tiger*.

quoique rassasié de chair, semble toujours être altéré de sang : sa fureur n'a d'autres intervalles que ceux du temps qu'il faut pour dresser des embûches ; il saisit et déchire une nouvelle proie avec la même rage qu'il vient d'exercer et non pas d'assouvir, en dévorant la première ; il désole le pays qu'il habite ; il ne craint ni l'aspect ni les armes de l'homme ; il égorge, il dévaste les troupeaux d'animaux domestiques, met à mort toutes les bêtes sauvages, attaque les petits éléphants, les jeunes rhinocéros, et quelquefois même ose braver le lion.

La forme du corps est ordinairement d'accord avec le naturel. Le lion a l'air noble ; la hauteur de ses jambes est proportionnée à la longueur de son corps ; l'épaisse et grande crinière qui couvre ses épaules et ombrage sa face, son regard assuré, sa démarche grave, tout semble annoncer sa fière et majestueuse intrépidité. Le tigre, trop long de corps, trop bas sur ses jambes, la tête nue, les yeux hagards, la langue couleur de sang, toujours hors de la gueule, n'a que les caractères de la basse méchanceté et de l'insatiable cruauté ; il n'a pour tout instinct qu'une rage constante, une fureur aveugle, qui ne connaît, qui ne distingue rien, et qui lui fait souvent dévorer ses propres enfants, et déchirer leur mère lorsqu'elle veut les défendre. Que ne l'eût-il à l'excès, cette soif de son sang ! ne pût-il l'éteindre qu'en détruisant dès leur naissance la race entière des monstres qu'il produit !

Heureusement pour le reste de la nature, l'espèce n'en est pas nombreuse, et paraît confinée aux climats les plus chauds de l'Inde orientale. Elle se trouve au Malabar, à Siam, au Bengale, dans les mêmes contrées qu'habitent l'éléphant et le rhinocéros ; on prétend même que souvent le tigre accompagne ce dernier, et qu'il le suit pour manger sa fiente, qui lui sert de purgation ou de rafraîchissement : il fréquente avec lui les bords des fleuves et des lacs ; car comme le sang ne fait que l'altérer, il a souvent besoin d'eau pour tempérer l'ardeur qui le consume ; et d'ailleurs il attend près des eaux les animaux qui y arrivent et que la chaleur du climat contraint d'y venir plusieurs fois chaque jour : c'est là qu'il choisit sa proie, ou plutôt qu'il multiplie ses massacres ; car souvent il abandonne les animaux qu'il vient de mettre à mort pour en égorgé d'autres ; il semble qu'il cherche à goûter de leur sang, il le savoure, il s'en enivre ; et lorsqu'il leur fend et déchire le corps, c'est pour y plonger la tête, et pour sucer à longs traits le sang dont il vient d'ouvrir la source, qui tarit presque toujours avant que sa soif s'éteigne.

Cependant, quand il a mis à mort quelques gros animaux, comme un cheval, un buffle, il ne les éventre pas sur la place, s'il craint d'y être inquiété ; pour les dépecer à son aise, il les emporte dans les bois, en les traînant avec tant de légèreté, que la vitesse de sa course paraît à peine ralentie par la masse énorme qu'il entraîne. Ceci seul suffirait pour juger de sa force ; mais pour en donner une idée plus juste, arrêtons-nous un instant sur les dimensions et les proportions du corps de cet animal terrible. Quelques voyageurs l'ont comparé, pour la grandeur, à un cheval, d'autres à un buffle, d'autres ont seulement dit qu'il était beaucoup plus grand que le lion. Mais nous pouvons citer des témoignages plus récents et qui méritent une

entière confiance. M. de la Lande-Magon nous a fait assurer qu'il avait vu aux Indes orientales un tigre de quinze pieds, en y comprenant sans doute la longueur de la queue : si nous la supposons de quatre ou cinq pieds, ce tigre avait au moins dix pieds de longueur. Il est vrai que celui dont nous avons la dépouille au Cabinet du Roi n'a qu'environ sept pieds de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue ; mais il avait été pris, amené tout jeune, et ensuite toujours enfermé dans une loge étroite à la Ménagerie, où le défaut de mouvement et le manque d'espace, l'ennui de la prison, la contrainte du corps, la nourriture peu convenable, ont abrégé sa vie et retardé le développement, ou même réduit l'accroissement du corps. Nous avons vu, dans l'histoire du cerf, que ces animaux, pris jeunes et renfermés dans des parcs trop peu spacieux, non-seulement ne prennent pas leur croissance entière, mais même se déforment et deviennent rachitiques et bassets avec des jambes torses. Nous savons d'ailleurs par les dissections que nous avons faites d'animaux de toute espèce élevés et nourris dans des ménageries, qu'ils ne parviennent jamais à leur grandeur entière ; que leur corps et leurs membres, qui ne peuvent s'exercer, restent au-dessous des dimensions de la nature ; que les parties dont l'usage leur est absolument interdit, comme celles de la génération, sont si petites et si peu développées dans tous ces animaux captifs et célibataires, qu'on a de la peine à les trouver, et que souvent elles nous ont paru presque entièrement oblitérées. La seule différence du climat pourrait encore produire les mêmes effets que le manque d'exercice et la captivité. Aucun animal des pays chauds ne peut produire dans les pays froids, y fût-il même très-libre et très-largement nourri ; et comme la reproduction n'est qu'une suite naturelle de la pleine nutrition, il est évident que la première ne pouvant s'opérer, la seconde ne se fait pas complètement, et que dans ces animaux le froid seul suffit pour restreindre la puissance du moule intérieur, et diminuer les facultés actives du développement, puisqu'il détruit celles de la reproduction.

Il n'est donc pas étonnant que ce tigre dont le squelette et la peau nous sont venus de la Ménagerie du Roi ne soit pas parvenu à sa juste grandeur : cependant la seule vue de cette peau bourrée donne encore l'idée d'un animal formidable ; et l'examen du squelette ne permet pas d'en douter. L'on voit, sur les os des jambes, des rugosités qui marquent des attaches de muscles encore plus fortes que celles du lion : ces os sont aussi solides, mais plus courts ; et comme nous l'avons dit, la hauteur des jambes dans le tigre n'est pas proportionnée à la grande longueur du corps. Ainsi cette vitesse terrible dont parle Plinè, et que le nom même du tigre paraît indiquer, ne doit pas s'entendre des mouvements ordinaires de la démarche, ni même de la célérité des pas dans une course suivie ; il est évident qu'ayant les jambes courtes, il ne peut marcher ni courir aussi vite que ceux qui les ont proportionnellement plus longues : mais cette vitesse terrible s'applique très-bien aux bonds prodigieux qu'il doit faire sans effort ; car en lui supposant, proportion gardée, autant de force et de souplesse qu'au chat, qui lui ressemble beaucoup par la conformation, et qui dans l'instant d'un clin-d'œil fait un saut de

plusieurs pieds d'étendue, on sentira que le tigre, dont le corps est dix fois plus long, peut dans un instant presque aussi court faire un bond de plusieurs toises. Ce n'est donc point la célérité de sa course, mais la vitesse du saut, que Pline a voulu désigner, et qui rend en effet cet animal terrible, parce qu'il n'est pas possible d'en éviter l'effet.

Le tigre est peut-être le seul de tous les animaux dont on ne puisse fléchir le naturel; ni la force, ni la contrainte, ni la violence, ne peuvent le dompter. Il s'irrite des bons comme des mauvais traitements; la douce habitude, qui peut tout, ne peut rien sur cette nature de fer; le temps, loin de l'amollir en tempérant les humeurs féroces, ne fait qu'aigrir le fiel de sa rage; il déchire la main qui le nourrit comme celle qui le frappe; il rugit à la vue de tout être vivant; chaque objet lui paraît une nouvelle proie, qu'il dévore d'avance de ses regards avides, qu'il menace par des frémissements affreux mêlés d'un grincement de dents, et vers lequel il s'élance souvent malgré les chaînes et les grilles qui brisent sa fureur sans pouvoir la calmer.

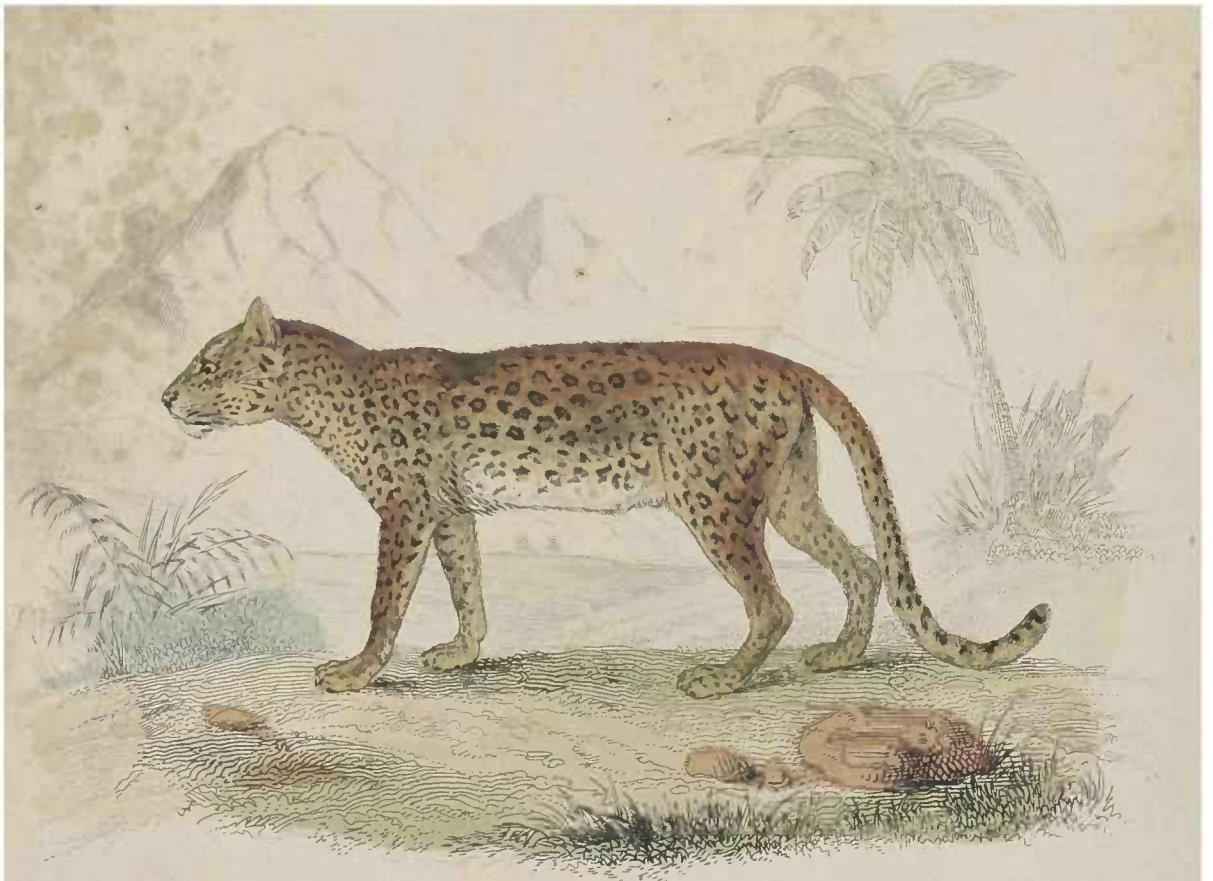
Pour achever de donner une idée de la force de ce cruel animal, nous croyons devoir citer ici ce que le P. Tachard, témoin oculaire, rapporte d'un combat du tigre contre des éléphants. « On avait élevé, dit cet auteur, une haute palissade de » bambous d'environ cent pas en carré; au milieu de l'enceinte étaient entrés trois » éléphants destinés pour combattre le tigre. Ils avaient une espèce de grand plas- » tron, en forme de masque, qui leur couvrait la tête et une partie de la trompe. Dès » que nous fûmes arrivés sur le lieu, on fit sortir de la loge qui était dans un enfon- » cement, un tigre d'une figure et d'une couleur qui parurent nouvelles aux Français » qui assistaient à ce combat; car, outre qu'il était bien plus grand, bien plus » gros, et d'une taille moins effilée que ceux que nous avons vus en France, sa » peau n'était pas mouchetée de même: mais, au lieu de toutes ces taches semées » sans ordre, il avait de longues et larges bandes en forme de cercle; ces bandes » prenant sur le dos se rejoignaient par-dessous le ventre, et continuant le long de » la queue, y faisaient comme des anneaux blancs et noirs placés alternativement, » dont elle était toute couverte. La tête n'avait rien d'extraordinaire, non plus » que les jambes, hors qu'elles étaient plus grandes et plus grosses que celles des » tigres communs, quoique celui-ci ne fût qu'un jeune tigre qui avait encore à » croître; car M. Constance nous a dit qu'il y en avait dans le royaume de plus » gros trois fois que celui-là, et qu'un jour, étant à la chasse avec le roi, il en vit » un de fort près qui était grand comme un mulet. Il y en a aussi de petits dans » le pays, semblables à ceux qu'on apporte d'Afrique en Europe, et on nous en » montra un le même jour à Louvo.

» On ne lâcha pas d'abord le tigre qui devait combattre, mais on le tint attaché » par deux cordes; de sorte que n'ayant pas la liberté de s'élancer, le premier élé- » phant qui l'approcha lui donna deux ou trois coups de sa trompe sur le dos: ce » choc fut si rude, que le tigre en fut renversé, et demeura quelque temps étendu » sur la place, sans mouvement, comme s'il eût été mort. Cependant, dès qu'on

» l'eut délié, quoique cette première attaque eût bien rabattu de sa furie, il fit un
 » cri horrible, et voulut se jeter sur la trompe de l'éléphant qui s'avancait pour le
 » frapper ; mais celui-ci la repliant adroitement la mit à couvert par ses défenses,
 » qu'il présenta en même temps, et dont il atteignit le tigre si à propos, qu'il lui fit
 » faire un grand saut en l'air ; cet animal en fut si étourdi, qu'il n'osa plus appro-
 » cher. Il fit plusieurs tours le long de la palissade, s'élançant quelquefois vers les
 » personnes qui paraissaient vers les galeries. On poussa ensuite trois éléphants
 » contre lui, qui lui donnèrent tour à tour de si rudes coups, qu'il fit encore une
 » fois le mort, et ne pensa plus qu'à éviter leur rencontre : ils l'eussent tué sans
 » doute, si l'on n'eût fait finir le combat. » Il est clair, par la description du P. Ta-
 chard, que ce tigre qu'il a vu combattre des éléphants est le vrai tigre ; qu'il parut
 aux Français un animal nouveau, parce que probablement ils n'avaient vu en
 France dans les ménageries que des panthères ou des léopards d'Afrique, ou bien
 des jaguars d'Amérique, et les petits tigres qu'il vit à Louvo n'étaient de même que
 des panthères. On sent aussi, par ce simple récit, quelle doit être la force et la fureur
 de cet animal, puisque celui-ci, quoique jeune encore et n'ayant pas pris tout son
 accroissement, quoique réduit en captivité, quoique retenu par des liens, quoique
 seul contre trois, était encore assez redoutable aux colosses qu'il combattait, pour
 qu'on fût obligé de les couvrir d'un plastron dans toutes les parties de leur corps
 que la nature n'a pas cuirassées comme les autres d'une enveloppe impénétrable.

Le tigre dont le P. Gonie a communiqué à l'Académie des sciences une descrip-
 tion anatomique, faite par les PP. jésuites à la Chine, paraît être de l'espèce du
 vrai tigre, aussi bien que celui que les Portugais ont appelé *tigre royal*, duquel
 M. Perrault fait mention dans ses *Mémoires sur les animaux*, et dont il dit que la
 description a été faite à Siam. Dellon, dans ses *Voyages*, dit expressément que le
 Malabar est le pays des Indes où il y a le plus de tigres ; qu'il y en a de plusieurs
 espèces ; mais que le plus grand de tous, celui que les Portugais appellent *tigre
 royal*, est extrêmement rare ; qu'il est grand comme un cheval, etc.

Le tigre royal ne paraît donc pas faire une espèce particulière et différente de
 celle du vrai tigre : il ne se trouve qu'aux Indes orientales, et non pas au Brésil,
 comme l'ont écrit quelques-uns de nos naturalistes. Je suis même porté à croire
 que le vrai tigre ne se trouve qu'en Asie et dans les parties les plus méridionales
 de l'Afrique, dans l'intérieur des terres ; car la plupart des voyageurs qui ont fré-
 quenté les côtes de l'Afrique parlent, à la vérité, des tigres, et disent même qu'ils
 y sont très-communs ; néanmoins il est aisé de voir, par les notices mêmes qu'ils
 donnent de ces animaux, que ce ne sont pas de vrais tigres, mais des léopards,
 des panthères, ou des onces etc. Le docteur Shaw dit expressément qu'aux
 royaumes de Tunis et d'Alger le lion et la panthère tiennent le premier rang entre
 les bêtes féroces, mais que le tigre ne se trouve pas dans cette partie de la Barba-
 rie. Cela paraît vrai ; car ce furent des ambassadeurs indiens, et non pas des Afri-
 cains, qui présentèrent à Auguste, dans le temps qu'il était à Samos, le pre-
 mier tigre qui ait été vu des Romains ; et ce fut aussi des Indes qu'Héliogabale



Ferdinand sc.

Imp. Scanzoni. & Co. le Cœur & Paris

Le Léopard. La Panthere.

fit venir ceux qu'il voulait atteler à son char pour contrefaire le dieu Bacchus.

L'espèce du tigre a donc toujours été plus rare et beaucoup moins répandue en Europe que celle du lion : cependant la tigresse produit comme la lionne quatre ou cinq petits. Elle est furieuse en tout temps, mais sa rage devient extrême lorsqu'on les lui ravit : elle brave tous les périls, elle suit les ravisseurs, qui, se trouvant pressés, sont obligés de lui relâcher un de ses petits : elle s'arrête, le saisit, l'emporte pour le mettre à l'abri, revient quelques instants après, et les poursuit jusqu'aux portes des villes ou jusqu'à leurs vaisseaux ; et lorsqu'elle a perdu tout espoir de recouvrer sa perte, des cris forcenés et lugubres, des hurlements affreux expriment sa douleur cruelle, et font encore frémir ceux qui les entendent de loin.

Le tigre fait mouvoir la peau de sa face, grince des dents, frémit, rugit comme fait le lion ; mais son rugissement est différent : quelques voyageurs l'ont comparé au cri de certains grands animaux. *Tigrîdes indomitæ rancant, rugiuntque leones* (auctor Philomelæ). Ce mot *rancant* n'a point d'équivalent en français : ne pourrions-nous pas lui en donner un ? et dire : « Les tigres *rauquent*, et les lions rugissent ; » car le son de la voix du tigre est en effet très-rauque.

La peau de ces animaux est assez estimée, surtout à la Chine ; les mandarins militaires en couvrent leurs chaises dans les marches publiques : ils en font aussi des couvertures de coussin pour l'hiver. En Europe, ces peaux, quoique rares, ne sont pas d'un grand prix : on fait beaucoup plus de cas de celles du léopard de Guinée et du Sénégal, que nos fourreurs appellent *tigre*. Au reste, c'est la seule petite utilité qu'on puisse tirer de cet animal très-nuisible, dont on a prétendu que la sueur était un venin, et le poil de la moustache un poison sûr pour les hommes et pour les animaux : mais c'est assez du mal très-réel qu'il fait de son vivant, sans chercher encore des qualités imaginaires et des poisons dans sa dépouille, d'autant que les Indiens mangent de sa chair et ne la trouvent ni malsaine ni mauvaise, et que si le poil de sa moustache pris en pilule tue, c'est qu'étant dur et roide, une telle pilule fait dans l'estomac le même effet qu'un paquet de petites aiguilles.

LA PANTHÈRE, L'ONCE ET LE LÉOPARD (1).

Pour me faire mieux entendre, pour éviter le faux emploi des noms, détruire les équivoques et prévenir les doutes, j'observerai d'abord qu'avec les tigres dont nous venons de donner l'histoire, il se trouve encore dans l'ancien continent,

(1) A l'époque où Buffon écrivait son *Histoire naturelle des animaux*, les différentes espèces qui forment le plus grand genre des chats étaient encore très-imparfaitement connues ; aussi ce célèbre écrivain a-t-il confondu ou mal distingué plusieurs de ces espèces. C'est ainsi qu'il n'a pas nettement caractérisé la panthère et le léopard.

c'est-à-dire en Asie et en Afrique, trois autres espèces d'animaux de ce genre, toutes trois différentes du tigre, et toutes trois différentes entre elles. Ces trois espèces sont *la panthère, l'once et le léopard*, lesquelles non-seulement ont été prises les unes pour les autres par les naturalistes, mais même ont été confondues avec les espèces du même genre qui se sont trouvées en Amérique. Je mets à part pour le moment présent ces espèces qu'on a appelées indistinctement *tigres, panthères, léopards* dans le Nouveau-Monde, pour ne parler que de l'ancien continent, et afin de ne pas confondre les choses et d'exposer plus nettement les objets qui y sont relatifs.

La première espèce de ce genre, et qui se trouve dans l'ancien continent, est la grande panthère, que nous appellerons simplement *panthère*, qui était connue des Grecs sous le nom de *pardalis*, des anciens Latins sous celui de *panthera*, ensuite sous le nom de *pardus*, et des Latins modernes sous celui de *leopardus*. Le corps de cet animal, lorsqu'il a pris son accroissement entier, a cinq ou six pieds de longueur en le mesurant depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, laquelle est longue de plus de deux pieds : sa peau est, pour le fond du poil, d'un fauve plus ou moins foncé sur le dos et sur les côtés du corps, et d'une couleur blanchâtre sur le ventre ; elle est marquée de taches noires en grands anneaux ou en forme de rose : ces anneaux sont bien séparés les uns des autres sur les côtés du corps, évidés dans leur milieu, et la plupart ont une ou plusieurs taches au centre, de la même couleur que le tour de l'anneau ; ces mêmes anneaux, dont les uns sont ovales et les autres circulaires, ont souvent plus de trois pouces de diamètre : il n'y a que des taches pleines sur la tête, sur la poitrine, sur le ventre et sur les jambes.

La seconde espèce est la petite panthère d'Oppien, à laquelle les anciens n'ont pas donné de nom particulier, mais que les voyageurs modernes ont appelée *once*, du nom corrompu *lynx* ou *lunx*. Nous conserverons à cet animal le nom d'*once*, qui nous paraît bien appliqué, parce qu'en effet il a quelque rapport avec le lynx ; il est beaucoup plus petit que la panthère, n'ayant le corps que d'environ trois pieds et demi de longueur, ce qui est à peu près la taille du lynx ; il a le poil plus long que la panthère, la queue beaucoup plus longue, de trois pieds de longueur et quelquefois davantage, quoique le corps de l'once soit en tout d'un tiers au moins plus petit que celui de la panthère, dont la queue n'a guère que deux pieds ou deux pieds et demi tout au plus. Le fond du poil de l'once est d'un gris blanchâtre sur le dos et sur les côtés du corps, et d'un gris encore plus blanc sous le

La panthère (*Felis parthus*, L.) est très-commune en Afrique. La longueur de son corps est de trois pieds environ ; sa queue descend jusqu'au bas de ses jambes ; sa couleur est fauve jaunâtre, avec six ou sept rangées de taches noires en forme de roses, c'est-à-dire composées chacune de cinq ou six petites taches simples, sur chaque flanc. Le léopard (*Felis leopardus*, L.) est semblable pour la taille et la couleur à la panthère, mais il offre sur chaque flanc dix rangées de taches plus petites : du reste, il habite à peu près les mêmes pays. Buffon paraît avoir confondu avec la panthère le jaguar de l'Amérique méridionale, qui est un animal beaucoup plus gros et fort différent des espèces de l'ancien continent. Quant à l'once, on n'a pu encore déterminer positivement à quelle espèce ce nom doit être spécialement appliqué. Quelques zoologistes pensent que c'est une simple variété de la panthère. (A. R.)

ventre, au lieu que le dos et les côtés du corps de la panthère sont toujours d'un fauve plus ou moins foncé : les taches sont à peu près de la même grandeur dans l'une et dans l'autre.

La troisième espèce, dont les anciens ne font aucune mention, est un animal du Sénégal, de la Guinée et des autres pays méridionaux que les anciens n'avaient pas découverts : nous l'appellerons *léopard*, qui est le nom qu'on a mal à propos appliqué à la grande panthère, et que nous emploierons, comme l'ont fait plusieurs voyageurs, pour désigner l'animal du Sénégal dont il est ici question. Il est un peu plus grand que l'once, mais beaucoup moins que la panthère, n'ayant guère plus de quatre pieds de longueur : la queue a deux pieds ou deux pieds et demi. Le fond du poil, sur le dos et sur les côtés du corps, est d'une couleur fauve plus ou moins foncée; le dessous du ventre est blanchâtre : les taches sont en anneaux ou en roses; mais ces anneaux sont beaucoup plus petits que ceux de la panthère ou de l'once, et la plupart sont composés de quatre ou cinq petites taches pleines : il y a aussi de ces taches pleines disposées irrégulièrement.

Ces trois animaux sont, comme l'on voit, très-différents les uns des autres, et sont chacun de leur espèce. Les marchands fourreurs appellent les peaux de la première espèce *peaux de panthère*; ainsi nous n'aurons pas changé ce nom, puisqu'il est en usage : ils appellent celles de la seconde espèce *peaux de tigre d'Afrique*; ce nom est équivoque, et nous avons adopté celui d'*once* : enfin ils appellent improprement *peaux de tigre* celles de l'animal que nous appelons ici *léopard*.

Oppien connaissait nos deux premières espèces, c'est-à-dire la panthère et l'once : il a dit le premier qu'il y avait deux espèces de panthères : les unes plus grandes et plus grosses, les autres plus petites, et cependant semblables par la forme du corps, par la variété et la disposition des taches, mais qui différaient par la longueur de la queue, que les petites ont beaucoup plus longue que les grandes. Les Arabes ont indiqué la grande panthère par le nom de *al nemer* (*nemer* en retranchant l'article), et la petite par le nom de *al phet* ou *al fhed* (*phet* ou *fhed* en retranchant l'article) : ce dernier nom, quoiqu'un peu corrompu, se reconnaît dans celui de *faadh*, qui est le nom actuel de cet animal en Barbarie. « Le *faadh*, dit le » Dr. Shaw, ressemble au léopard (il veut dire la panthère) en ce qu'il est tacheté » comme lui : mais il en diffère à d'autres égards; il a la peau plus obscure et » plus grossière, et n'est pas si farouche. » Nous apprenons d'ailleurs par un passage d'Albert commenté par Gesner, que le *phet* ou *fhed* des Arabes s'est appelé en italien et dans quelques autres langues de l'Europe *leunza* ou *lonza*. On ne peut donc pas douter, en rapprochant ces indications, que la petite panthère d'Oppien, le *phet* ou *fhed* des Arabes, le *faadh* de la Barbarie, l'*onze* ou l'*once* des Européens, ne soient le même animal. Il y a grande apparence aussi que c'est le *pard* ou *pardus* des anciens, et la *panthera* de Pline, puisqu'il dit que le fond de son poil est blanc, au lieu que celui de la grande panthère est, comme nous l'avons dit, d'une couleur fauve plus ou moins foncée : d'ailleurs il est très-probable que la petite panthère s'est appelée simplement *pard* ou *pardus*, et qu'on est venu ensuite

à nommer la grande panthère *léopard* ou *leopardus*, parce qu'on a imaginé que c'était une espèce métisse qui s'était agrandie par le secours et le mélange de celle du lion; mais comme ce préjugé n'est nullement fondé, nous avons préféré le nom ancien et primitif de *panthère*, au nom composé et plus nouveau de *léopard*, que nous avons appliqué à un animal nouveau qui n'avait encore que des noms équivoques.

Ainsi l'once diffère de la panthère, en ce qu'il est bien plus petit; qu'il a la queue beaucoup plus longue, le poil plus long aussi et d'une couleur grise ou blanchâtre; et le léopard diffère de la panthère et de l'once en ce qu'il a la robe plus belle, d'un fauve vif et brillant, quoique plus ou moins foncé, avec des taches plus petites, et la plupart disposées par groupes, comme si chacune de ces taches était formée de quatre taches réunies.

Pline, et plusieurs après lui, ont écrit que dans les panthères la femelle avait la robe plus blanche que le mâle: cela pourrait être vrai de l'once; mais nous n'avons pas observé cette différence dans les panthères de la ménagerie de Versailles, qui ont été dessinées vivantes: s'il y a donc quelque différence dans la couleur du poil entre le mâle et la femelle de la panthère, il faut que cette différence ne soit pas bien constante ni bien sensible. On trouve, à la vérité, des nuances plus ou moins fortes dans plusieurs peaux de ces animaux que nous avons comparées; mais nous croyons que cela dépend plutôt de la différence de l'âge ou du climat que de celle des sexes.

Les animaux que MM. de l'Académie des sciences ont décrits et disséqués sous le nom de *tigres*, et l'animal décrit par Caius, dans Gesner, sous le nom d'*uncia*, sont de même espèce que notre léopard; on ne peut en douter en comparant la figure et la description que nous en donnons ici, avec celle de Caius et celle de M. Perrault. Il dit, à la vérité, que les animaux décrits et disséqués par MM. de l'Académie des sciences, sous le nom de *tigres*, ne sont pas l'once de Caius; les seules raisons qu'il en donne sont que celui-ci est plus petit et qu'il n'a pas le dessous du corps blanc: cependant, si M. Perrault eût comparé la description entière de Caius avec les sujets qu'il avait sous les yeux, je suis persuadé qu'il aurait reconnu qu'ils ne différaient en rien de l'once de Caius. Il pourrait rester sur cela des doutes, j'ai cru qu'il était nécessaire de rapporter ici les parties essentielles de cette description de Caius, qui, quoique faite sur un animal mort, me paraît fort exacte. On y observera que Caius, sans donner précisément la longueur du corps de l'animal qu'il décrit, dit qu'il est plus grand qu'un chien de berger et aussi gros qu'un dogue, quoique plus bas de jambes; je ne vois donc pas pourquoi M. Perrault dit que l'once de Caius était bien plus petit que les tigres disséqués par MM. de l'Académie des sciences. Ces tigres n'avaient que quatre pieds de longueur en les mesurant depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue: le léopard que nous décrivons ici, et qui est certainement le même animal que les tigres de M. Perrault, n'a aussi qu'environ quatre pieds; et si l'on mesure un dogue, surtout un dogue de forte race, on trouvera qu'il excède souvent

ces dimensions. Ainsi les tigres décrits par MM. de l'Académie des sciences ne différaient pas assez de l'*uncia* de Caius par la grandeur, pour que M. Perrault fût fondé à conclure de cette seule différence que ce ne pouvait être le même animal. La seconde disconvenance, c'est celle de la couleur du poil sur le ventre; M. Perrault dit qu'il est blanc, et Caius qu'il est cendré, c'est-à-dire blanchâtre: ainsi ces deux caractères, par lesquels M. Perrault a jugé que les tigres disséqués par MM. de l'Académie n'étaient pas l'once de Caius, auraient dû le porter à prononcer le contraire, surtout s'il eût fait attention que tout le reste de la description s'accorde parfaitement. On ne peut donc pas se refuser à regarder les tigres de MM. de l'Académie, l'*uncia* de Caius et notre *léopard*, comme le même animal; et je ne conçois pas pourquoi quelques-uns de nos naturalistes ont pris ces tigres de M. Perrault pour des animaux d'Amérique, et les ont confondus avec le jaguar.

Nous nous croyons donc certain que les tigres de M. Perrault, l'*uncia* de Caius et notre *léopard*, sont le même animal; nous nous croyons également assuré que notre panthère est le même animal que la panthère des anciens. Elle en diffère, à la vérité, par la grandeur, mais elle lui ressemble par tous les autres caractères; et, comme nous l'avons déjà dit plusieurs fois, on ne doit pas être étonné qu'un animal élevé dans une ménagerie ne prenne pas son accroissement entier, et qu'il reste au-dessous des dimensions de la nature. Cette différence de grandeur nous a tenu nous-mêmes assez longtemps dans la perplexité; mais, après l'examen le plus long, et nous pouvons dire le plus scrupuleux, après la comparaison exacte et immédiate des grandes peaux de la panthère qui se trouvent chez les fourreurs, avec celle de notre panthère, il ne nous a plus été permis de douter, et nous avons vu clairement que ce n'étaient pas des animaux différents. La panthère que nous décrivons ici, et deux autres de la même espèce qui étaient en même temps à la Ménagerie du roi, sont venues de la Barbarie: la régence d'Alger fit présent à sa majesté des deux premières, il y a dix ou douze ans; la troisième a été achetée pour le roi, d'un juif d'Alger.

Une autre observation que nous ne pouvons nous dispenser de faire, c'est que des trois animaux dont nous donnons ici la description sous les noms de *panthère*, *d'once* et de *léopard*, aucun ne peut se rapporter à l'animal que les naturalistes ont indiqué par le nom de *pardus* ou de *leopardus*. Le *pardus* de M. Linnæus et le *léopard* de Bisson, qui paraissent être le même animal, sont désignés par les phrases suivantes: *Pardus, felis cauda elongata, corporis maculis superioribus orbiculatis, inferioribus virgatis...* (Syst. nat., edit. X, pag. 41.) Le *léopard*: *Felis ex albo flavicans, maculis nigris in dorso orbiculatis, in ventre longis, variegata.* (Regn. anim., pag. 272.) Ce caractère de taches longues sur le ventre, ou allongées en forme de verges sur les parties inférieures du corps, n'appartient ni à la panthère, ni à l'once, ni au *léopard*, desquels il est ici question. Cependant il paraît que c'est de la panthère des anciens; du *panthera, pardalis, pardus, leopardus*, de Gesner; du *pardus, panthera*, de Prosper Albin; du *panthera varia, africana*, de Plin; de la panthère, en un mot, qui se trouve en Afrique et aux Indes orientales, que ces auteurs ont entendu

parler, et qu'ils ont désignée par les phrases que nous venons de citer. Or, je le répète, aucun des trois animaux que nous décrivons ici, quoique tous trois d'espèce différente, n'a ce caractère de taches longues et en forme de verges sur les parties inférieures; et en même temps nous pouvons assurer, par les recherches que nous avons faites, que ces trois espèces, et peut-être une quatrième dont nous parlerons dans la suite, et qui n'a pas plus que les trois premières ce caractère des taches longues sur le ventre, sont les seules de ce genre qui se trouvent en Asie et en Afrique; en sorte que nous ne pouvons nous empêcher de regarder comme douteux ce caractère, qui fait le fondement des phrases indicatives de ces nomenclateurs. C'est tout le contraire dans ces trois animaux, et peut-être dans tous ceux du même genre; car non-seulement ceux de l'Afrique et de l'Asie, mais ceux même de l'Amérique, lorsqu'ils ont des taches longues en forme de verges ou des traînées, les ont toujours sur les parties supérieures du corps, sur le garrot, sur le cou, sur le dos, et jamais sur les parties inférieures.

Nous remarquerons encore que l'animal dont on a donné la description dans la troisième partie des *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, sous le nom de *panthère*, est un animal différent de la panthère, de l'once et du léopard, dont nous traitons ici.

Enfin, nous observerons qu'il ne faut pas confondre, en lisant les anciens, le *panther* avec la *panthère*. La panthère est l'animal dont il est ici question : le *panther* du scoliaste d'Homère et des autres auteurs, est une espèce de loup timide que nous croyons être le chacal, comme nous l'expliquerons lorsque nous donnerons l'histoire de cet animal. Au reste, le mot *pardalis* est l'ancien nom grec de la panthère; il se donnait indistinctement au mâle et à la femelle. Le mot *pardus* est moins ancien, Lucain et Pline sont les premiers qui l'aient employé; celui de *leopardus* est encore plus nouveau, puisqu'il paraît que c'est Jules Capitolin qui s'en est servi le premier ou l'un des premiers; et à l'égard du nom même de *panthera*, c'est un mot que les anciens Latins ont dérivé du grec, mais que les Grecs n'ont jamais employé.

Après avoir dissipé, autant qu'il est en nous, les ténèbres dont la nomenclature ne cesse d'obscurcir la nature; après avoir exposé, pour prévenir toute équivoque, les figures exactes des trois animaux dont nous traitons ici, passons à ce qui les concerne chacun en particulier.

La panthère que nous avons vue vivante a l'air féroce, l'œil inquiet, le regard cruel, les mouvements brusques, et le cri semblable à celui d'un dogue en colère; elle a même la voix plus forte et plus rauque que le chien irrité : elle a la langue rude et très-rouge, les dents fortes et pointues, les ongles aigus et durs; la peau belle, d'un fauve plus ou moins foncé, semée de taches noires arrondies en anneaux, ou réunies en forme de roses; le poil court; la queue marquée de grandes taches noires au-dessus, et d'anneaux noirs et blancs vers l'extrémité. La panthère est de la taille et de la tournure d'un dogue de forte race, mais moins haute de jambes.

Les relations des voyageurs s'accordent avec les témoignages des anciens au sujet de la grande et de la petite panthère, c'est-à-dire de notre panthère et de notre once. Il paraît qu'il existe aujourd'hui, comme du temps d'Oppien, dans la partie de l'Afrique qui s'étend le long de la mer Méditerranée, et dans les parties de l'Asie qui étaient connues des anciens, deux espèces de panthères : la plus grande a été appelée *panthère* ou *léopard*, et la plus petite *once*, par la plupart des voyageurs. Ils conviennent tous que l'once s'apprivoise aisément, qu'on le dresse à la chasse, et qu'on s'en sert à cet usage en Perse et dans plusieurs autres provinces de l'Asie ; qu'il y a des onces assez petits pour qu'un cavalier puisse les porter en croupe ; qu'ils sont assez doux pour se laisser manier et caresser avec la main. La panthère paraît être d'une nature plus fière et moins flexible ; on la dompte plutôt qu'on ne l'apprivoise ; jamais elle ne perd en entier son caractère féroce ; et lorsqu'on veut s'en servir pour la chasse, il faut beaucoup de soins pour la dresser, et encore plus de précautions pour la conduire et l'exercer. On la mène sur une charrette, enfermée dans une cage, dont on lui ouvre la porte lorsque le gibier paraît ; elle s'élançe vers la bête, l'atteint ordinairement en trois ou quatre sauts, la terrasse et l'étrangle : mais si elle manque son coup elle devient furieuse, et se jette quelquefois sur son maître, qui d'ordinaire prévient ce danger en portant avec lui des morceaux de viande ou des animaux vivants, comme des agneaux, des chevreaux, dont il lui en jette un pour calmer sa fureur.

Au reste, l'espèce de l'once paraît être plus nombreuse et plus répandue que celle de la panthère : on la trouve très-communément en Barbarie, en Arabie et dans toutes les parties méridionales de l'Asie, à l'exception peut-être de l'Égypte : elle s'est même étendue jusqu'à la Chine, où on l'appelle *hinen-pao*.

Ce qui fait qu'on se sert de l'once pour la chasse dans les climats chauds de l'Asie, c'est que les chiens y sont très-rares ; il n'y a, pour ainsi dire, que ceux qu'on y transporte, et encore perdent-ils en peu de temps leur voix et leur instinct : d'ailleurs ni la panthère, ni l'once, ni le léopard, ne peuvent souffrir les chiens ; ils semblent les chercher et les attaquer de préférence sur toutes les autres bêtes. En Europe nos chiens de chasse n'ont point d'autres ennemis que le loup ; mais dans un pays rempli de tigres, de lions, de panthères, de léopards et d'onces, qui sont tous plus forts et plus cruels que le loup, il ne serait pas possible de conserver des chiens. Au reste, l'once n'a pas l'odorat aussi fin que le chien : il ne suit pas les bêtes à la piste, il ne lui serait pas possible non plus de les atteindre dans une course suivie ; il ne chasse qu'à vue, et ne fait, pour ainsi dire, que s'élançe et se jeter sur le gibier ; il saute si légèrement, qu'il franchit aisément un fossé ou une muraille de plusieurs pieds ; souvent il grimpe sur les arbres pour attendre les animaux au passage et se laisser tomber dessus : cette manière d'attraper la proie est commune à la panthère, au léopard et à l'once.

Le léopard a les mêmes mœurs et le même naturel que la panthère ; et je ne vois nulle part qu'on l'ait apprivoisé comme l'once, ni que les Nègres du Sénégal et de Guinée, où il est très-commun, s'en soient jamais servis pour la chasse. Communé-

ment il est plus grand que l'once, et plus petit que la panthère; il a la queue plus courte que l'once, quoiqu'elle soit longue de deux pieds ou de deux pieds et demi.

Ce léopard du Sénégal ou de Guinée, auquel nous avons appliqué plus particulièrement le nom de *léopard*, est probablement l'animal que l'on appelle à Congo *engoi*; c'est peut-être aussi l'*antamba* de Madagascar. Nous rapportons ces noms, parce qu'il serait utile pour la connaissance des animaux qu'on eût la liste de leurs noms dans les langues du pays qu'ils habitent.

L'espèce du léopard paraît être sujette à plus de variétés que celle de la panthère et de l'once : nous avons vu un grand nombre de peaux de léopard qui ne laissent pas de différer les unes des autres, soit par la nuance du fond du poil, soit par celle des taches dont les anneaux ou roses sont plus marqués et plus terminés dans les unes que dans les autres; mais ces anneaux sont toujours de beaucoup plus petits que ceux de la panthère ou de l'once. Dans toutes les peaux de léopard, les taches sont chacune à peu près de la même grandeur, de la même figure; et c'est plutôt par la force de la teinte qu'elles diffèrent, étant moins fortement exprimées dans les unes de ces peaux et beaucoup plus fortement dans les autres. La couleur du fond du poil ne diffère qu'en ce qu'elles sont d'un fauve plus ou moins foncé; mais comme toutes ces peaux sont à très-peu près de la même grandeur, tant pour le corps que pour la queue, il est très-vraisemblable qu'elles appartiennent toutes à la même espèce d'animal, et non pas à des animaux d'espèce différente.

La panthère, l'once et le léopard n'habitent que l'Afrique et les climats les plus chauds de l'Asie; ils ne se sont jamais répandus dans les pays du nord ni même dans les régions tempérées. Aristote parle de la panthère comme d'un animal de l'Afrique et de l'Asie, et il dit expressément qu'il n'y en a point en Europe; ainsi ces animaux, qui sont, pour ainsi dire, confinés dans la zone torride de l'ancien continent, n'ont pu passer dans le nouveau par les terres du nord, et l'on verra, par la description que nous allons donner des animaux de ce genre qui se trouvent en Amérique, que ce sont des espèces différentes que l'on n'aurait pas dû confondre avec celle de l'Afrique et de l'Asie, comme l'ont fait la plupart des auteurs qui ont écrit la nomenclature.

Ces animaux en général se plaisent dans les forêts touffues, et fréquentent souvent les bords des fleuves et les environs des habitations isolées, où ils cherchent à surprendre les animaux domestiques et les bêtes sauvages qui viennent chercher les eaux. Ils se jettent rarement sur les hommes, quand même ils seraient provoqués; ils grimpent aisément sur les arbres, où ils suivent les chats sauvages et les autres animaux qui ne peuvent leur échapper. Quoiqu'ils ne vivent que de proie et qu'ils soient ordinairement fort maigres, les voyageurs prétendent que leur chair n'est pas mauvaise à manger : les Indiens et les nègres la trouvent bonne; mais il est vrai qu'ils trouvent celle du chien encore meilleure, et qu'ils s'en régalaient comme si c'était un mets délicieux. A l'égard de leurs peaux, elles sont toutes précieuses et font de très-belles fourrures : la plus belle et la plus chère est celle du

léopard ; une seule de ces peaux coûte huit ou dix louis, lorsque le fauve en est vif et brillant, et que les taches en sont bien noires et bien terminées.

LE JAGUAR (1).

FELIS ONÇA. — L.

Le jaguar ressemble à l'once par la grandeur du corps, par la forme de la plupart des taches dont sa robe est semée, et même par le naturel : il est moins fier et moins féroce que le léopard et la panthère. Il a le fond du poil d'un beau fauve comme le léopard, et non pas gris comme l'once ; il a la queue plus courte que l'un et l'autre, le poil plus long que la panthère et plus court que l'once ; il l'a crépé lorsqu'il est jeune, et lisse lorsqu'il devient adulte. Nous n'avons pas vu cet animal vivant, mais on nous l'a envoyé bien entier et bien conservé dans une liqueur préparée ; et c'est sur ce sujet que nous en avons fait le dessin. Il avait été pris tout petit, et élevé dans la maison jusqu'à l'âge de deux ans, qu'on le fit tuer pour nous l'envoyer (2) ; il n'avait donc pas encore acquis toute l'étendue de ses dimensions naturelles : mais il n'en est pas moins évident, par la seule inspection de cet animal, âgé de deux ans, qu'il est à peine de la taille d'un dogue ordinaire ou de moyenne race, lorsqu'il a pris son accroissement entier. C'est cependant l'animal le plus formidable, le plus cruel ; c'est, en un mot, le tigre du Nouveau-Monde, dans lequel la nature semble avoir rapetissé tous les genres d'animaux quadrupèdes. Le jaguar vit de proie comme le tigre : mais il ne faut pour le faire fuir que lui présenter un tison allumé, et même, lorsqu'il est repu, il perd tout courage et toute vivacité ; un chien seul suffit pour lui donner la chasse : il se ressent en

(1) Buffon, dans cet article, ne paraît pas avoir connu le véritable jaguar, qu'il confond dans sa description avec la panthère. Le jaguar ou tigre d'Amérique est presque aussi grand que le tigre royal ou tigre du Bengale, et par conséquent deux fois aussi gros que la panthère. Son pelage, d'une teinte fauve vive, offre sur les flancs quatre rangées de taches noires en forme d'yeux, c'est-à-dire d'anneaux avec un point noir au milieu. Il en existe une variété à pelage noir, dont les taches, également noires, ne se voient que dans certaines positions. C'est elle que l'on nomme *Jaguarète*. (A. R.)

(2) Cet animal nous a été envoyé sous le nom de *chat-tigre*, par M. Pagès, médecin du roi au Cap, dans l'île Saint-Domingue. Il me marque, par la lettre qui était jointe à cet envoi, que cet animal était arrivé à Saint-Domingue par un vaisseau espagnol qui l'avait amené de la Grande-Terre, où il est très-commun. Il ajoute qu'il avait deux ans quand il l'a fait tuer, qu'il n'était pas si gros, et qu'il s'est renflé dans l'esprit de tafia ; qu'il buvait, mangeait, et faisait le même cri qu'un chat qui n'est pas privé ; qu'il miaulait, et qu'il mangeait plus volontiers encore le poisson que la viande. Pison et Marcgrave disent de même que les jaguars du Brésil aiment beaucoup le poisson. Le nom de *chat-tigre* que lui donne M. Pagès ne nous a pas empêché de le reconnaître pour le jaguar, parce que ce nom du Brésil n'est pas en usage parmi les Français des colonies, et qu'ils appellent indistinctement *chats-tigres* les chats-pards et les tigres. « Le chat-tigre, dit Dampier, t. III, p. 306, qui est très-commun dans la baie de Campêche, a les jambes courtes et le corps ramassé comme un mâtin ; mais par la tête, le poil et la manière de guetter sa proie, il ressemble au tigre. »

tout de l'indolence du climat ; il n'est léger, agile, alerte, que quand la faim le presse. Les sauvages, naturellement poltrons, ne laissent pas de redouter sa rencontre : ils prétendent qu'il a pour eux un goût de préférence ; que quand il les trouve endormis avec des Européens, il respecte ceux-ci et ne se jette que sur eux. On conte la même chose du léopard : on dit qu'il préfère les hommes noirs aux blancs, qu'il semble les connaître à l'odeur, et qu'il les choisit la nuit comme le jour.

Les auteurs qui ont écrit l'histoire du Nouveau-Monde ont presque tous fait mention de cet animal, les uns sous le nom de *tigre* ou de *léopard*, les autres sous les noms propres qu'il portait au Brésil, au Mexique, etc. Les premiers qui en aient donné une description détaillée, sont Pison et Maregrave ; ils l'ont appelé *jaguara*, au lieu de *janouara*, qui était son nom en langue brésilienne : ils ont aussi indiqué un autre animal du même genre et peut-être de la même espèce, sous le nom de *jaguarète*. Nous l'avons distingué du jaguar dans notre énumération, comme l'ont fait ces deux auteurs, parce qu'il y a quelque apparence que ce ne peuvent être des animaux d'espèce différente ; cependant comme nous n'avons vu que l'un de ces deux animaux, nous ne pouvons pas décider si ce sont en effet deux espèces distinctes, ou si ce n'est qu'une variété de la même espèce. Pison et Maregrave disent que le jaguarète diffère du jaguar en ce qu'il a le poil plus court, plus lustré, et d'une couleur toute différente, étant noir, semé de taches encore plus noires. Mais au reste il ressemble si fort au jaguar par la forme du corps, par le naturel et par les habitudes, qu'il se pourrait que ce ne fût qu'une variété de la même espèce, d'autant plus qu'on a dû remarquer, par le témoignage même de Pison, que dans les jaguars la couleur du fond du poil et celle des taches dont il est marqué varient dans les différents individus de cette même espèce. Il dit que les uns sont marqués de taches noires, et les autres de taches rousses ou jaunes ; et à l'égard de la différence totale de la couleur, c'est-à-dire du blanc, du gris, ou du fauve au noir, on la trouve dans plusieurs autres espèces d'animaux : il y a des loups noirs, des renards noirs, des écureuils noirs, etc. Et si ces variations de la nature sont plus rares dans les animaux sauvages que dans les animaux domestiques, c'est que le nombre des hasards qui peuvent les produire est moins grand dans les premiers, dont la vie étant plus uniforme, la nourriture moins variée, la liberté plus grande que dans les derniers, leur nature doit être plus constante, c'est-à-dire moins sujette aux changements et à ces variations qu'on doit regarder comme accidentelles, quand elles ne tombent que sur la couleur du poil.

Le jaguar se trouve au Brésil, au Paraguay, au Tucuman, à la Guiane, au pays des Amazones, au Mexique et dans toutes les contrées méridionales de l'Amérique : il est cependant plus rare à Cayenne que le cougar, qu'ils ont appelé *tigre rouge* ; et le jaguar est maintenant moins commun au Brésil, qui paraît être son pays natal, qu'il ne l'était autrefois : on a mis sa tête à prix ; on en a beaucoup détruit, et il s'est retiré loin des côtes dans la profondeur des terres. Le jaguarète a toujours été plus rare, ou du moins il s'éloigne encore plus des lieux habités ; et le petit nombre

des voyageurs qui en ont fait mention paraissent n'en parler que d'après Marcgrave et Pison.

LE JAGUAR DE LA NOUVELLE-ESPAGNE.

Dans le mois de juin dernier, il a été donné à M. Lebrun, inspecteur général du domaine, un jaguar femelle, envoyé de la Nouvelle-Espagne, qui était fort jeune, puisqu'il n'avait pas toutes ses dents, et qui a grossi depuis qu'il est à Chaillot, où M. de Sève l'a dessiné au commencement d'octobre. Nous estimons qu'il pouvait avoir neuf à dix mois d'âge. Sa longueur, du museau jusqu'à l'anus, était d'un pied onze pouces, sur treize à quatorze pouces de hauteur au train de derrière. Le jaguar qui est gravé avait deux pieds cinq pouces quatre lignes de longueur, sur un pied quatre pouces neuf lignes de hauteur au train de derrière, mais il avait deux ans. Au reste, il y a une grande conformité entre ces deux animaux, quoique de pays différents. Il y a quelque différence dans la forme des taches, qui ne paraissent être que des variétés individuelles. L'iris est d'un brun tirant sur le verdâtre ; le bord des yeux est noir, avec une bande blanche au-dessous comme au-dessus ; la couleur du poil de la tête est d'un fauve mêlé de gris. Cette même teinte fait le fond des taches du corps, qui sont bordées ou mouchetées de bandes noires. Ces taches et ces bandes sont un fond d'un blanc sale roussâtre, et tirant plus ou moins sur le gris. Les oreilles sont noires, et ont une grande tache très-blanche sur la partie externe ; la queue est fort grande et bien fournie de poil.

LE JAGUAR DE LA GUIANE.

M. Sonini de Monocourt a fait quelques bonnes observations sur les jaguars de la Guiane, que je crois devoir publier.

« Le jaguar, dit-il, n'a pas le poil crépé lorsqu'il est jeune, comme le dit M. de » Buffon. J'ai vu de très-jeunes jaguars qui avaient le poil aussi lisse que les » grands. Cette observation m'a été confirmée par des chasseurs instruits. Quant à » la taille des jaguars, j'ose encore assurer qu'elle est bien au-dessus de celle que » leur donne M. de Buffon, lorsqu'il dit qu'il est à peine de la taille d'un dogue » ordinaire ou de moyenne race, quand il a pris son accroissement entier. J'ai eu » deux peaux de jaguars que l'on m'a assuré appartenir à des sujets de deux ou » trois ans, dont l'une avait près de cinq pieds de long, depuis le bout du museau » jusqu'à l'origine de la queue, laquelle a deux pieds de longueur. Il y en a de bien » plus grands. J'ai vu moi-même, dans les forêts de la Guiane, des traces de ces » animaux qui faisaient juger, ainsi que l'a dit M. de la Condamine, que les tigres » ou les animaux que l'on appelle ainsi en Amérique, ne différaient pas en gran- » deur de ceux d'Afrique. Je pense même qu'à l'exception du vrai tigre (le tigre

» royal), celui de l'Amérique est le plus grand des animaux auxquels on a donné
 » cette dénomination, puisque, selon M. de Buffon, la panthère, qui est le plus
 » grand de ces animaux, n'a que cinq ou six pieds de longueur lorsqu'elle a pris
 » son accroissement entier, et que bien certainement il existe en Amérique des qua-
 » drupèdes de ce genre qui passent de beaucoup cette dimension. La couleur de la
 » peau du jaguar varie suivant l'âge : les jeunes l'ont d'un fauve très-foncé, pres-
 » que roux, et même brun; cette couleur s'éclaircit à mesure que l'animal
 » vieillit.

» Le jaguar n'est pas aussi indolent ni aussi timide que quelques voyageurs, et
 » d'après eux M. de Buffon, l'ont écrit; il se jette sur tous les chiens qu'il rencontre,
 » loin d'en avoir peur; il fait beaucoup de dégât dans les troupeaux : ceux qui
 » habitent dans les déserts de la Guiane sont même dangereux pour les hommes.
 » Dans un voyage que j'ai fait dans ces grandes forêts, nous fûmes tourmentés
 » pendant deux nuits de suite par un jaguar, malgré un très-grand feu que l'on
 » avait eu soin d'allumer et d'entretenir. Il rôdait continuellement autour de nous :
 » il nous fut impossible de le tirer; car dès qu'il se voyait couché en joue, il se
 » glissait d'une manière si prompte, qu'il disparaissait pour le moment; il reve-
 » nait ensuite d'un autre côté et nous tenait ainsi continuellement en alerte.
 » Malgré notre vigilance, nous ne pûmes jamais venir à bout de le tirer. Il continua
 » son manège durant deux nuits entières : la troisième il revint; mais lassé appa-
 » remment de ne pouvoir venir à bout de son projet, et voyant d'ailleurs que nous
 » avions augmenté le feu, duquel il craignait d'approcher de trop près, il nous
 » laissa en hurlant d'une manière effroyable. Son cri, *hou, hou*, a quelque chose de
 » plaintif, et il est grave et fort comme celui du bœuf.

» Quant au goût de préférence que l'on suppose au jaguar pour les naturels du
 » pays plutôt que pour les nègres et les blancs, je présume fort que c'est un conte.
 » A Cayenne, j'ai trouvé cette opinion établie : mais j'ai voyagé avec les sauvages
 » dans des endroits où les tigres d'une grandeur démesurée étaient communs;
 » jamais je n'ai remarqué qu'ils aient une peur bien grande de ces animaux. Ils
 » suspendaient, comme nous, leurs hamacs à des arbres, s'éloignaient à une cer-
 » taine distance de nous, et ne prenaient pas la même précaution que nous d'allu-
 » mer un grand feu; ils s'en contentaient d'en faire un très-petit, qui le plus
 » souvent s'éteignait dans le cours de la nuit. Ces sauvages étaient cependant
 » habitants de l'intérieur des terres, et connaissaient par conséquent le danger
 » qu'il y avait pour eux. J'assure qu'ils ne prenaient aucune précaution, et qu'ils
 » paraissaient fort peu émus, quoique entourés de ces animaux. »

Je ne puis m'empêcher de remarquer ici que ce dernier fait prouve, comme
 je l'ai dit, que ces animaux ne sont pas fort dangereux, du moins pour les
 hommes.

« La chair des jaguars n'est pas bonne à manger. Ils font la guerre avec le plus
 » grand avantage à toutes les espèces de quadrupèdes du nouveau continent, qui
 » tous les fuient et les redoutent. Les jaguars n'ont point de plus cruel ennemi que

» le fourmilier ou tamanoir, quoiqu'il n'ait point de dents pour se défendre. Dès
 » qu'il est attaqué par un jaguar, il se couche sur le dos, le saisit avec ses griffes
 » qu'il a d'une grandeur prodigieuse, l'étouffe et le déchire. »

LE COUGUAR (1).

FELIS DISCOLOR.—L.

Le couguar a la taille aussi longue, mais moins étoffée que le jaguar; il est plus levretté, plus effilé et plus haut sur ses jambes : il a la tête petite, la queue longue, le poil court et de couleur presque uniforme, d'un roux vif, mêlé de quelques teintes noirâtres, surtout au-dessus du dos; il n'est marqué ni de bandes longues comme le tigre, ni de taches rondes et pleines comme le léopard, ni de taches en anneaux ou en roses comme l'once et la panthère; il a le menton blanchâtre, ainsi que la gorge et toutes les parties inférieures du corps. Quoique plus faible, il est aussi féroce et peut-être plus cruel que le jaguar. Il paraît être encore plus acharné sur sa proie, il la dévore sans la dépecer; dès qu'il l'a saisie, il l'entame, la suce, la mange de suite, et ne la quitte pas qu'il ne soit pleinement rassasié.

Cet animal est assez commun à la Guiane; autrefois on l'a vu arriver à la nage et en nombre dans l'île de Cayenne, pour attaquer et dévaster les troupeaux : c'était dans les commencements un fléau pour la colonie; mais peu à peu on l'a chassé, détruit et relégué loin des habitations. On le trouve au Brésil, au Paraguay, au pays des Amazones; et il y a grande apparence que l'animal qui nous est indiqué dans quelques relations sous le nom d'*ocorome* dans le pays des Moxes au Pérou, est le même que le couguar, aussi bien que celui du pays des Iroquois, qu'on a regardé comme un tigre, quoiqu'il ne soit point moucheté comme la panthère, ni marqué de bandes longues, comme le tigre.

Le couguar, par la légèreté de son corps et la plus grande longueur de ses jambes, doit mieux courir que le jaguar et grimper aussi plus aisément sur les arbres : ils sont tous deux également paresseux et poltrons dès qu'ils sont rassasiés; ils n'attaquent presque jamais les hommes, à moins qu'ils ne les trouvent endormis. Lorsqu'on veut passer la nuit ou s'arrêter dans les bois, il suffit d'allumer du feu pour les empêcher d'approcher. Ils se plaisent à l'ombre dans les grandes forêts; ils se cachent dans un fort ou même sur un arbre touffu, d'où ils s'élancent sur les animaux qui passent. Quoiqu'ils ne vivent que de proie et qu'ils s'abreuvent plus souvent de sang que d'eau, on prétend que leur chair est très-bonne à manger.

(1) Le *couguar*, nom que nous avons donné à cet animal, et que nous avons tiré par contraction de son nom brésilien *cuguacu-ara*, que l'on prononce *couguacou-ara*. On l'appelle *tigre rouge* à la Guiane.

Pison dit expressément qu'elle est aussi bonne que celle du veau ; d'autres la comparent à celle du mouton : j'ai bien de la peine à croire que ce soit en effet une viande de bon goût ; j'aime mieux m'en rapporter au témoignage de Desmarchais, qui dit que ce qu'il y a de mieux dans ces animaux, c'est la peau, dont on fait des housses de cheval, et qu'on est peu friand de leur chair, qui d'ordinaire est maigre et d'un fumet peu agréable.

LE COUGUAR NOIR (1).

M. de La Borde, médecin du roi à Cayenne, m'écrit qu'il y a dans ce continent trois animaux de ces espèces voraces, dont le premier est le jaguar, et que l'on appelle *tigre* ; le second, le couguar, qu'on nomme *tigre rouge*, à cause de la couleur uniforme de son poil roux ; que le jaguar est de la grandeur d'un gros dogue, et qu'il pèse environ deux cents livres ; que le couguar est plus petit, moins dangereux et en moindre nombre que le jaguar dans les terres voisines de Cayenne, et que ces deux animaux sont environ six ans à prendre leur accroissement entier.

Il ajoute qu'il y a une troisième espèce assez commune dans ce même pays, que l'on appelle *tigre noir*, et c'est celui que nous décrivons ici sous le nom de *couguar noir*.

« La tête, dit M. de La Borde, est assez semblable à celle des couguars ; mais il a le poil noir et long, la queue fort longue aussi, avec d'assez fortes moustaches. Il ne pèse guère que quarante livres. Il fait ses petits dans des trous d'arbres creux. »

Ce couguar noir pourrait bien être le même animal que Pison et Marcgrave ont indiqué sous le nom de *jaguarète* ou *jaguar à poil noir*, et dont aucun autre voyageur n'a fait mention sous ce même nom de *jaguarète* : je trouve seulement, dans une note de M. Sonini de Manonecourt, que le jaguarète s'appelle à Cayenne *tigre noir* ; qu'il est d'une espèce différente de celle du jaguar, étant d'une plus petite taille et ayant le corps fort effilé. Cet animal est très-méchant et très-carnassier ; mais il est assez rare dans les terres voisines de Cayenne.

« Les jaguars et les couguars, continue M. de La Borde, sont fort communs dans toutes les terres qui avoisinent la rivière des Amazones, jusqu'à celle de Sainte-Marthe ; leur peau est assez tendre pour que les Indiens leur envoient des flèches qui pénètrent avant, poussées avec de simples sarbacanes. Au reste, tous ces animaux ne sont pas absolument avides de carnage ; une seule proie leur suffit. On les rencontre presque toujours seuls, et quelquefois deux ou trois ensemble quand les femelles sont en chaleur.

» Lorsqu'ils sont fort affamés, ils attaquent les vaches et les bœufs en leur sau-

(1) Cet animal n'est qu'une variété du jaguar ; c'est celle que l'on connaît sous le nom de *jaguarète* au Brésil. (A. R.)

» tant sur le dos ; ils enfoncent les griffes de la patte gauche sur le cou ; et lorsque
 » le bœuf est courbé, ils le déchirent et traînent les lambeaux de la chair dans le
 » bois, après lui avoir ouvert la poitrine et le ventre pour boire tout le sang dont
 » ils se contentent pour une première fois. Ils couvrent ensuite avec des branches
 » les restes de leur proie, et ne s'en écartent jamais guère ; mais lorsque la chair
 » commence à se corrompre, ils n'en mangent plus. Quelquefois ils se mettent à
 » l'affût sur des arbres pour s'élaner sur les animaux qui viennent à passer. Ils
 » suivent aussi les troupes de cochons sauvages et tombent sur les traîneurs ; mais
 » s'ils se laissent une fois entourer par ces animaux, ils ne trouvent de salut que
 » dans la fuite.

» Au reste, les jaguars, ainsi que les couguars, ne sont pas absolument féroces,
 » et n'attaquent pas les hommes, à moins qu'ils ne se sentent blessés ; mais ils
 » sont intrépides contre les attaques des chiens, et vont les prendre près des habi-
 » tations : lorsque plusieurs chiens les poursuivent et les forcent à fuir par leur
 » nombre, ils grimpent sur les arbres. Ces animaux rôdent souvent le long des
 » bords de la mer, et ils mangent les œufs que les tortues viennent y déposer. Ils
 » mangent aussi des caïmans, des lézards et du poisson, quelquefois les bourgeons
 » et les feuilles tendres des palétuviers. Ils sont bons nageurs, et traversent des ri-
 » vières très-larges pour prendre les caïmans ; ils se couchent ventre à terre au
 » bord de la rivière, et battent l'eau pour faire du bruit afin d'attirer le caïman,
 » qui ne manque pas de venir aussitôt, et de lever la tête, sur laquelle le jaguar se
 » jette ; il le tue, et le traîne plus loin pour le manger à loisir.

» Les Indiens prétendent que les jaguars attirent l'agouti en contrefaisant son
 » cri : mais ils ajoutent qu'ils attirent aussi le caïman par un cri semblable à celui
 » des jeunes chiens, ou en contrefaisant la voix d'un homme qui tousse, ce qui est
 » plus difficile à croire.

» Ces animaux carnassiers détruisent beaucoup de chiens de chasse qu'ils sur-
 » prennent à la poursuite du gibier. Les Indiens prétendent qu'on peut préserver
 » les chiens de leur attaque en les frottant avec une certaine herbe dont l'odeur les
 » éloigne.

» Quand ces animaux sont en chaleur, ils ont une espèce de rugissement ef-
 » frayant, et qu'on entend de fort loin. Ils ne font ordinairement qu'un petit qu'ils
 » déposent toujours dans de gros troncs d'arbres pourris. On mange à Cayenne
 » la chair de ces animaux, surtout celle des jeunes, qui est blanche comme celle
 » du lapin. »

Le couguar réduit en captivité est presque aussi doux que les autres animaux domestiques.

« J'ai vu, dit l'auteur des *Recherches sur les Américains*, un couguar vivant, chez
 » Ducos, maître des bêtes étrangères : il avait la tranquillité d'un chien et beau-
 » coup plus que la corpulence d'un très-grand dogue ; il est haut monté sur ses
 » jambes, ce qui le rend svelte et alerte ; ses dents canines sont coniques et très-
 » grandes. On ne l'avait ni désarmé ni emmuselé, et on le conduisait en lesse. Il

» se laissait flatter de la main, et je vis de petits garçons monter sur son dos et s'y tenir à califourchon. Le nom de *tigre poltron* lui a été bien donné. »

LE COUGUAR DE PENNSYLVANIE (1).

Le jaguar ainsi que le couguar habitent dans les contrées les plus chaudes de l'Amérique méridionale; mais il y a une autre espèce de couguar qui se trouve dans les parties tempérées de l'Amérique septentrionale, surtout dans les montagnes de la Caroline, de la Géorgie, de la Pensylvanie et des provinces adjacentes. Le dessin de ce couguar m'a été envoyé d'Angleterre par feu M. Collinson, avec la description ci-jointe. Si elle est exacte, ce couguar ne laisse pas de différer beaucoup du couguar ordinaire, auquel on peut le comparer. Voici ce que m'en a écrit alors M. Collinson :

« Le couguar de Pensylvanie diffère beaucoup, par sa taille et par ses dimensions, du couguar de Cayenne. Il est plus bas de jambes, beaucoup plus long de corps, la queue aussi de trois ou quatre pouces plus longue. Au reste, ils se ressemblent parfaitement par la couleur du poil, par la forme de la tête, et par celle des oreilles. Le couguar de Pensylvanie, ajoute M. Collinson, est un animal remarquable par son corps mince et très-allongé, ses jambes courtes et sa longue queue. » Voici ses dimensions :

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Longueur du corps depuis le museau jusqu'à l'anus.	5	4	»
Longueur de la queue.	2	6	»
Longueur des jambes de devant.	1	»	»
Longueur des jambes de derrière.	1	3	»
Hauteur du corps à l'avant.	1	9	»
Hauteur du corps à l'arrière.	1	10	»
Circonférence du corps à l'endroit le plus gros.	2	3	»

M. Edwards, dont l'habileté dans l'art du dessin et les connaissances en histoire naturelle méritent les éloges de tous les amateurs des sciences, m'a envoyé quelques gravures qu'il n'avait pas encore publiées, et qui sont relatives au dessin ci-dessus, envoyé par feu M. Collinson.

(1) Cette espèce paraît être la même que celle de l'Amérique méridionale. (A. R.)

LE LYNX OU LOUP-CERVIER (1).

FELIS LYNX. — L.

Messieurs de l'Académie des sciences nous ont donné une très-bonne description du *lynx* ou *loup-cervier*, et ils ont discuté, en critiques éclairés, les faits et les noms qui ont rapport à cet animal dans les écrits des anciens : ils font voir que le lynx d'Élien est le même animal que celui qu'ils ont décrit et disséqué sous le nom de *loup-cervier* ; et ils censurent avec raison ceux qui l'ont pris pour le *thos* d'Aristote. Cette discussion est mêlée d'observations et de réflexions qui sont intéressantes et solides. En général, la description de cet animal est une des mieux faites de tout l'ouvrage ; on ne peut même les blâmer de ce qu'après avoir prouvé que cet animal est le *lynx* d'Élien et non pas le *thos* d'Aristote, ils ne lui aient pas conservé son vrai nom *lynx*, et qu'ils lui aient donné en français le même nom que Gaza a donné en latin au *thos* d'Aristote. Gaza est en effet le premier qui, dans sa traduction de l'*Histoire des animaux* d'Aristote, ait traduit $\theta\omega\varsigma$ par *lupus cervarius* ; ils auraient dû seulement avertir que par le nom *loup-cervier* ils n'entendaient pas le *lupus cervarius* de Gaza ou le *thos* d'Aristote, mais le *lupus cervarius* ou le *chaus* de Pline. Il nous a aussi paru qu'après avoir très-bien indiqué, d'après Oppien, qu'il y avait deux espèces ou deux races de loups-cerviers, les uns plus grands qui chassent et attaquent les daims et les cerfs, les autres plus petits qui ne chassent guère qu'au lièvre, ils ont mis ensemble deux espèces réellement différentes ; savoir, le lynx marqué de taches, qui se trouve communément dans les pays septentrionaux, et le lynx du Levant ou de la Barbarie, dont le poil est sans tache et de couleur uniforme. Nous avons vu ces deux animaux vivants ; ils se ressemblent à bien des égards, ils ont tous deux un long pinceau de poil noir au bout des oreilles : ce caractère particulier, par lequel Élien a le premier indiqué le lynx, n'appartient en effet qu'à ces deux animaux ; et c'est probablement ce qui a déterminé MM. de l'Académie à les regarder tous deux comme ne faisant qu'un. Mais indépendamment de la différence de la couleur et des taches du poil, on verra que très-vraisemblablement ce sont deux animaux d'espèces différentes.

M. Klein dit que les plus beaux lynx sont en Afrique et en Asie, principalement en Perse ; qu'il en a vu un à Dresde qui venait d'Afrique, qui était bien moucheté, et qui était haut sur ses jambes ; que ceux d'Europe, et notamment ceux qui viennent de Prusse et des autres pays septentrionaux, sont moins beaux ; qu'ils n'ont que peu ou point de blanc ; qu'ils sont plutôt roux avec des taches brouillées ou cumulées

(1) Le lynx, loup-cervier, $\lambda\upsilon\gamma\zeta$, Æliani ; *chaus*, *lupus cervarius*, Plinii ; *raphius* vel *rufus* apud Gallos, *Plinio teste* ; en italien, *lupo cervairo*, *lupo gaito* ; en espagnol, *lynce* ; en allemand, *luchs* ; en anglais, *ounce*, selon Ray ; *luzarne*, selon Caius.

(*maculis confluentibus*, etc.). Sans vouloir nier absolument ce que dit M. Klein, j'avoue que je n'ai trouvé nulle part ailleurs que le lynx habitât les pays chauds de l'Afrique et de l'Asie. Kolbe est le seul qui dise qu'il est commun au cap de Bonne-Espérance, et qu'il ressemble parfaitement à celui de Brandebourg en Allemagne ; mais j'ai reconnu tant d'autres méprises dans les mémoires de cet auteur, que je n'ajoute presque aucune foi à son témoignage, à moins qu'il ne s'accorde avec celui des autres. Or tous les voyageurs disent avoir vu des lynx ou des loups-cerviers à peau tachée dans le nord de l'Allemagne, en Lithuanie, en Moscovie, en Sibérie, au Canada, et dans les autres parties septentrionales de l'un et de l'autre continent ; mais aucun, du moins de tous ceux que j'ai lus, ne dit avoir rencontré cet animal dans les climats chauds de l'Afrique et de l'Asie. Les lynx du Levant, de la Barbarie, de l'Arabie et des autres pays chauds, sont, comme nous l'avons dit ci-dessus, d'une couleur uniforme et sans taches : ce ne sont donc pas ceux dont parle M. Klein, qui, selon lui, sont bien mouchetés, ni ceux de Kolbe, qui ressemblent, dit-il, parfaitement à ceux de Brandebourg. Il serait difficile de concilier ces témoignages avec ce que nous savons d'ailleurs : le lynx est certainement un animal plus commun dans les pays froids que dans les pays tempérés ; et il est au moins très-rare dans les pays chauds. Il était, à la vérité, connu des Grecs (1) et des Latins ; mais cela ne suppose pas qu'il vint d'Afrique ou des provinces méridionales de l'Asie : Pline dit au contraire que les premiers qu'on vit à Rome, du temps de Pompée, avaient été envoyés des Gaules. Maintenant il n'y en a plus en France, si ce n'est peut-être quelques-uns dans les Pyrénées et les Alpes ; mais aussi, sous le nom des Gaules, les Romains comprenaient beaucoup de pays septentrionaux, et d'ailleurs tout le monde sait qu'aujourd'hui la France est bien moins froide que ne l'était la Gaule. Les plus belles peaux de lynx viennent de Sibérie sous le nom de *loup-cervier*, et du Canada sous celui de *chat-cervier*, parce que ces animaux étant, comme tous les autres, plus petits dans le nouveau que dans l'ancien continent, on les a comparés au loup pour la grandeur en Europe, et au chat sauvage en Amérique.

Ce qui paraît avoir déçu M. Klein, et qui pourrait encore en tromper beaucoup d'autres moins habiles que lui, c'est 1° que les anciens ont dit que l'Inde avait fourni des lynx au dieu Bacchus ; 2° que Pline a mis des lynx en Ethiopie, et a dit qu'on en préparait le cuir et les ongles à *Carpathos*, aujourd'hui *Scarpanto* ou *Zerpanto*, île de la Méditerranée, entre Rhodes et Candie ; 3° que Gesner a fait un article particulier du lynx d'Asie ou d'Afrique, lequel article contient l'extrait d'une lettre d'un baron de Baclize : « Vous n'avez pas fait mention, dit-il à Gesner, dans » votre livre des animaux, du lynx indien ou africain : comme Pline en a parlé, » l'autorité de ce grand homme m'a engagé à vous envoyer le dessin de cet ani-

(1) Les Grecs, qui, dans leurs fictions, ne laissent pas de conserver les vraisemblances, et surtout les circonstances des temps et des lieux, ont dit que c'était un roi de Scythie qui avait été changé en lynx ; ce qui paraît indiquer que le lynx était un animal de Scythie.

» mal, afin que vous en parliez... Il a été dessiné à Constantinople : il est fort » différent du loup-cervier d'Allemagne ; il est beaucoup plus grand, il a le poil » beaucoup plus rude et plus court, etc. » Gesner, sans faire d'autres réflexions sur cette lettre, se contente d'en rapporter la substance, et de dire, par une parenthèse, que le dessin de l'animal ne lui est pas parvenu.

Pour que l'on ne tombe plus dans la même méprise, nous observerons 1° que les poètes et les peintres ont attelé le char de Bacchus de tigres, de panthères et de lynx, selon leur caprice, ou plutôt parce que toutes ces bêtes féroces, à peau tachée, étaient également consacrées à ce dieu ; 2° que c'est le mot *lynx* qui fait ici toute l'équivoque, puisqu'il est évident, en comparant Pline avec lui-même, que l'animal qu'il appelle *lynx*, et qu'il dit être en Ethiopie, n'est nullement celui qu'il appelle *chaus* ou *lupus cervarius*, qui venait des pays septentrionaux ; que c'est par ce même nom mal appliqué que le baron de Baclize a été trompé, quoiqu'il regarde le lynx indien comme un animal différent du *luchs* d'Allemagne, c'est-à-dire de notre lynx ou loup-cervier : ce lynx indien ou africain, qu'il dit être beaucoup plus grand et mieux taché que notre loup-cervier, pourrait bien n'être qu'une sorte de panthère. Quoi qu'il en soit de cette dernière conjecture, il paraît que le lynx ou loup-cervier, dont il est ici question, ne se trouve point dans les contrées méridionales, mais seulement dans les pays septentrionaux de l'ancien et du nouveau continent. Olaüs dit qu'il est commun dans les forêts du nord de l'Europe ; Oléarius assure la même chose en parlant de la Moseovie ; Rosinus Lentilius dit que les lynx sont communs en Courlande, en Lithuanie, et que ceux de la Cassubie (province de la Poméranie) sont plus petits et moins tachés que ceux de Pologne et de Lithuanie ; enfin Paul Jove ajoute à ces témoignages que les plus belles peaux de loup-cervier viennent de la Sibérie, et qu'on en fait un très-grand commerce à Ustiviga, ville distante de six cents milles de Moseou.

Cet animal, qui, comme l'on voit, habite les climats froids plus volontiers que les pays tempérés, est du nombre de ceux qui ont pu passer d'un continent à l'autre par les terres du nord : aussi l'a-t-on trouvé dans l'Amérique septentrionale. Les voyageurs l'ont indiqué d'une manière à ne pas s'y méprendre ; et d'ailleurs on sait que la peau de cet animal fait un objet de commerce de l'Amérique en Europe. Ces loups-cerviers du Canada sont seulement, comme je l'ai déjà dit, plus petits et plus blancs que ceux d'Europe ; et c'est cette différence de grandeur qui les a fait appeler *chats-cerviers*, et qui a induit les nomenclateurs (1) à les regarder comme des animaux d'espèce différente. Sans vouloir prononcer décidément sur cette

(1) M. Linnæus, qui demeure à Upsal et qui doit connaître cet animal, puisqu'il se trouve en Suède et dans les pays circonvoisins, avait d'abord distingué le loup-cervier du chat-cervier. Il nommait le premier *felis cauda truncata, corpore rufescente maculato* (*Syst. nat.*, édit. IV, p. 64 ; et édit. VI, p. 4) ; il nommait le second *felis cauda truncata, corpore albo maculato* (*Syst. nat.*, *id.*, *ibid.*) ; il nomme même en suédois le premier *warglo*, et le second *kattlo* (*Fauna Suec.*, p. 2) : mais dans sa dernière édition il ne distingue plus ces animaux et il ne fait mention que d'une seule espèce qu'il indique par la phrase suivante : *Felis cauda abbreviata apice atra, auriculis apice barbatis*, et dont il donne une bonne et courte description. Il paraît donc que cet auteur, qui d'abord distinguait le loup-cervier du chat-cervier, est venu à penser, comme nous, que tous deux n'étaient que le même animal.

question, il nous a paru que le chat-eervier du Canada et le loup-eervier de Moscovie sont de la même espèce : 1° parce que la différence de grandeur n'est pas fort considérable, et qu'elle est à peu près relativement la même que celle qui se trouve entre les animaux communs aux deux continents; les loups, les renards, etc., étant plus petits en Amérique qu'en Europe, il doit en être de même du lynx ou du loup-eervier; 2° parce que, dans le nord de l'Europe même, ces animaux varient pour la grandeur, et que les auteurs font mention de deux espèces, l'une plus petite et l'autre plus grande; 3° enfin parce que ces animaux affectant les mêmes climats et étant du même naturel, de la même figure, et ne différant entre eux que par la grandeur du corps et quelques nuances de couleur, ces caractères ne me paraissent pas suffisants pour les séparer et prononcer qu'ils soient de deux espèces différentes.

Les lynx, dont les anciens ont dit que la vue était assez perçante pour pénétrer les corps opaques, dont l'urine avait la merveilleuse propriété de devenir un corps solide, une pierre précieuse appelée *lapis lyncurius*, est un animal fabuleux, aussi bien que toutes les propriétés qu'on lui attribue. Ce lynx imaginaire n'a d'autre rapport avec le vrai lynx que celui du nom. Il ne faut donc pas, comme l'ont fait la plupart des naturalistes, attribuer à celui-ci, qui est un être réel, les propriétés de cet animal imaginaire, à l'existence duquel Plin lui-même n'a pas l'air de croire, puisqu'il n'en parle que comme d'une bête extraordinaire, et qu'il le met à la tête des sphynx, des pégases, des lieornes et des autres prodiges ou monstres qu'enfante l'Éthiopie.

Notre lynx ne voit point au travers des murailles; mais il est vrai qu'il a les yeux brillants, le regard doux, l'air agréable et gai. Son urine ne fait pas des pierres précieuses, mais seulement il la recouvre de terre, comme font les chats, auxquels il ressemble beaucoup, et dont il a les mœurs, et même la propriété. Il n'a rien du loup qu'une espèce de hurlement qui, se faisant entendre de loin, a dû tromper les chasseurs, et leur faire croire qu'ils entendaient un loup. Cela seul a peut-être suffi pour lui faire donner le nom de *loup*, auquel, pour le distinguer du vrai loup, les chasseurs auront ajouté l'épithète de *cervier*, parce qu'il attaque les cerfs, ou plutôt parce que sa peau est variée de taches à peu près comme celle des jeunes cerfs, lorsqu'ils ont la livrée. Le lynx est moins gros que le loup, et plus bas sur ses jambes; il est communément de la grandeur d'un renard. Il diffère de la panthère et de l'once par les caractères suivants: il a le poil plus long, les taches moins vives et mal terminées, les oreilles bien plus grandes et surmontées à leur extrémité d'un pineau de poils noirs, la queue beaucoup plus courte et noire à l'extrémité, le tour des yeux blanc, et l'air de la face plus agréable et moins féroce. La robe du mâle est mieux marquée que celle de la femelle: il ne court pas de suite comme le loup, il marche et saute comme le chat. Il vit de chasse, et poursuit son gibier jusqu'à la cime des arbres; les chats sauvages, les martres, les hermines, les écureuils ne peuvent lui échapper; il saisit aussi les oiseaux; il attend les cerfs, les chevreuils, les lièvres, au passage, et s'élanee dessus; il les prend à

la gorge; et lorsqu'il s'est rendu maître de sa victime, il en suce le sang, et lui ouvre la tête pour manger la cervelle, après quoi souvent il l'abandonne pour en chercher une autre : rarement il retourne à sa première proie ; et c'est ce qui a fait dire que de tous les animaux le lynx était celui qui avait le moins de mémoire. Son poil change de couleur suivant les climats et la saison ; les fourrures d'hiver sont plus belles, meilleures et plus fournies que celles de l'été. Sa chair, comme celle de tous les animaux de proie, n'est pas bonne à manger.

LE LYNX DU CANADA.

FELIS CANADENSIS. — GEOFFER.

Nous donnons ici la description d'un lynx du Canada qui est au cabinet du Roi, et qui a été bien préparé : il n'a que deux pieds trois pouces de long, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps, qui n'est élevée que de douze à treize pouces ; le corps est couvert de longs poils grisâtres, mêlés de poils blancs, moucheté et rayé de fauve, les taches plus ou moins noires ; la tête grisâtre, mêlée de poils blancs et de fauve clair, et comme rayée de noir en quelques endroits ; le bout du nez est noir ainsi que le bord de la mâchoire inférieure ; les poils des moustaches sont blancs, longs d'environ trois pouces. Les oreilles ont deux pouces trois lignes de hauteur, et sont garnies de grands poils blancs en dedans, et de poils un peu fauves sur les rebords ; le dessus des oreilles est couvert de poils gris de souris, et les bords extérieurs sont noirs ; à l'extrémité des oreilles il y a de grands poils noirs, qui se réunissent et forment un pinceau très-menu de sept lignes de hauteur. La queue, qui est grosse, courte et bien fournie de poils, n'a que trois pouces neuf lignes de longueur ; elle est noire depuis l'extrémité jusqu'à la moitié, et ensuite d'un blanc roussâtre. Le dessous du ventre, les jambes de derrière, l'intérieur des jambes de devant et les pattes sont d'un blanc sale ; les ongles sont blancs et ont six lignes de longueur. Ce lynx a beaucoup de ressemblance par les taches et par la nature de son poil avec celui qui le précède ; mais il en diffère par la longueur de la queue et par les pinceaux qu'il a sur les oreilles : on peut donc regarder cet animal du Canada comme une variété assez distincte du lynx ou loup-cervier de l'ancien continent. On pourrait même dire qu'il s'approche un peu de l'espèce du caracal par les pinceaux de poils qu'il a sur les oreilles ; néanmoins il en diffère encore plus que du lynx par la longueur de la queue et par les couleurs du poil. D'ailleurs les caracals ne se trouvent que dans les climats les plus chauds, au lieu que les lynx ou loups-cerviers préfèrent les pays froids. Le pinceau de poils au bout des oreilles, qui paraît faire un caractère distinct, parce qu'il est fort apparent, n'est cependant qu'une chose accidentelle, et qui se trouve dans les animaux de cette espèce, et même dans les chats domes-

tiques et sauvages. Nous en avons donné un exemple dans l'addition à l'article du chat. Ainsi nous persistons à croire que le lynx ou loup-cervier d'Amérique ne doit être regardé que comme une variété du loup-cervier d'Europe.

Le lynx de Norwége, décrit par Pontoppidan, est blanc ou d'un gris clair semé de taches foncées. Ses griffes, ainsi que celles des autres lynx, sont comme celles des chats; il voûte son dos et saute comme eux avec beaucoup de vitesse sur sa proie. Lorsqu'il est attaqué par un chien, il se renverse sur le dos et se défend avec ses griffes, au point de le rebuter bien vite. Cet auteur ajoute qu'il y en a quatre espèces en Norwége; que les uns approchent de la figure du loup, les autres de celle du renard, d'autres de celle du chat, et enfin d'autres qui ont la tête formée comme celle d'un poulain. Ce dernier fait, que je crois faux, me fait douter des précédents. L'auteur ajoute des choses plus probables.

« Le loup-cervier, dit-il, ne court pas les champs; il se cache dans les bois et » dans les cavernes; il fait sa retraite tortueuse et profonde, et on l'en fait sortir » par le feu et la fumée. Sa vue est perçante; il voit de très-loin sa proie. Il ne » mange souvent d'une brebis ou d'une chèvre que la cervelle, le foie et les intes- » tins, et il creuse la terre sous les portes pour entrer dans les bergeries. »

L'espèce en est répandue non-seulement en Europe, mais dans toutes les provinces du nord de l'Asie. On l'appelle *chulon* ou *chelason* en Tartarie. Les peaux en sont fort estimées; et, quoiqu'elles soient assez communes, elles se vendent également cher en Norwége, en Russie et jusqu'à la Chine, où l'on en fait un très-grand usage pour des manchons et d'autres fourrures.

Un fait qui prouve encore que les pinceaux au-dessus des oreilles ne font pas un caractère fixe par lequel on doive séparer les espèces dans ces animaux, c'est qu'il existe, dans cette partie du royaume d'Alger qu'on appelle Constantine, une espèce de caracal sans pinceaux au bout des oreilles, et qui par là ressemble au lynx, mais qui a la queue plus longue. Son poil est d'une couleur roussâtre avec des raies longitudinales, noires depuis le cou jusqu'à la queue, et des taches séparées sur les flancs, posées dans la même direction, une demi-ceinture noire au-dessus des jambes de devant, et une bande de poil rude sur les quatre jambes, qui s'étend depuis l'extrémité du pied jusqu'au-dessus du tarse; et ce poil est retroussé en haut, au lieu de se diriger en bas comme le poil de tout le reste du corps.

LE LYNX DU MISSISSIPI.

Ce lynx du Mississipi, dont les oreilles sont encore plus dépourvues de pinceaux que celles du lynx du Canada que nous avons fait graver dans ce volume, et dont la queue moins grosse et moins touffue, et le poil d'une couleur plus claire, semblent le rapprocher davantage du lynx ou loup-cervier d'Europe; mais je suis persuadé que ces trois animaux, dont l'un est de l'Europe, et les deux autres de l'Amérique septentrionale, ne forment néanmoins qu'une seule et même espèce.

On avait envoyé celui-ci à feu M. l'abbé Aubry, curé de Saint-Louis, sous le nom de *chat-tigre de Mississipi*; mais il ne faut que les comparer avec les lynx dont nous avons donné les figures, pour reconnaître évidemment qu'il ne fait qu'une variété dans l'espèce du lynx, quoiqu'il n'ait point de pinceaux et que la queue soit fort petite.

Il a, du nez à l'origine de la queue, deux pieds cinq pouces de longueur; la queue est fort courte, n'ayant que trois pouces trois lignes, au lieu que celle de notre lynx d'Europe a six pouces six lignes. Celle du lynx du Canada est beaucoup plus grosse et plus fournie; mais elle est tout aussi courte que celle du lynx du Mississipi, dont la robe est aussi de couleur plus uniforme et moins variée de taches que dans le lynx de l'Europe et dans celui du Canada: mais ces légères différences n'empêchent pas qu'on ne doive regarder ces trois animaux comme de simples variétés d'une seule et même espèce.

LE CARACAL (1).

FELIS CARACAL. — L.

Quoique le caracal ressemble au lynx par la grandeur et la forme du corps, par l'air de la tête, et qu'il ait comme lui le caractère singulier, et, pour ainsi dire, unique, d'un long pinceau de poils noirs à la pointe des oreilles, nous avons présumé, par les disconvenances qui se trouvent entre ces deux animaux, qu'ils étaient d'espèce différente. Le caracal n'est point moucheté comme le lynx; il a le poil plus rude et plus court, la queue beaucoup plus longue et d'une couleur uniforme, le museau plus allongé, la mine beaucoup moins douce et le naturel plus féroce. Le lynx n'habite que dans les pays froids ou tempérés; le caracal ne se trouve que dans les climats les plus chauds. C'est autant par cette différence du naturel et du climat que nous les avons jugés de deux espèces différentes, que par l'inspection et par la comparaison des deux animaux que nous avons vus vivants, et qui, comme tous ceux que nous avons donnés jusqu'ici, ont été dessinés et décrits d'après nature.

Cet animal est commun en Barbarie, en Arabie, et dans tous les pays qu'habitent le lion, la panthère et l'once. Comme eux, il vit de proie: mais étant plus petit et bien plus faible, il a plus de peine à se procurer sa subsistance; il n'a, pour ainsi dire, que ce que les autres lui laissent, et souvent il est forcé à se contenter de leurs restes. Il s'éloigne de la panthère, parce qu'elle exerce ses cruautés lors

(1) Le *caracal*, nom que nous avons donné à cet animal, et que nous avons tiré de son nom en langue turque, *karrak-kulak*, ou *kara-coulac*: ce qui veut dire chat aux oreilles noires.

même qu'elle est pleinement rassasiée; mais il suit le lion, qui, dès qu'il est repu, ne fait de mal à personne : le caracal profite des débris de sa table; quelquefois même il l'accompagne d'assez près, parce que, grimpant légèrement sur les arbres, il ne craint pas la colère du lion, qui ne pourrait l'y suivre comme fait la panthère. C'est par toutes ces raisons que l'on a dit du caracal, qu'il était le guide ou le pourvoyeur du lion; que celui-ci, dont l'odorat n'est pas fin, s'en servait pour éventer de loin les autres animaux, dont il partageait ensuite avec lui la dépouille.

Le caracal est de la grandeur d'un renard, mais il est beaucoup plus féroce et plus fort : on l'a vu assaillir, déchirer et mettre à mort en peu d'instant un chien d'assez grande taille, qui, combattant pour sa vie, se défendait de toutes ses forces. Il ne s'apprivoise que très-difficilement : cependant, lorsqu'il est pris jeune, et ensuite élevé avec soin, on peut le dresser à la chasse, qu'il aime naturellement et à laquelle il réussit très-bien, pourvu qu'on ait l'attention de ne le jamais lâcher que contre des animaux qui lui soient inférieurs et qui ne puissent résister; autrement il se rebute et refuse le service dès qu'il y a du danger. On s'en sert aux Indes pour prendre les lièvres, les lapins, et même les grands oiseaux, qu'il surprend et saisit avec une adresse singulière.

* J'ai dit à l'article du caracal, que le mot *karrah-kulak* signifiait *chat aux oreilles noires*; M. le chevalier Bruce m'a assuré qu'il signifiait *chat du désert*. Il a vu, dans la partie de la Nubie qu'on appelait autrefois l'île de Méroé, un caracal qui a quelque différence avec celui de Barbarie, dont nous avons donné la figure. Le caracal de Nubie a la face plus ronde, les oreilles noires en dehors, mais semées de quelques poils argentés. Il n'a pas la croix de mullet sur le garrot, comme l'ont la plupart des caracals de Barbarie. Sur la poitrine, le ventre et l'intérieur des cuisses, il y a de petites taches fauve-clair, et non pas brun noirâtre, comme dans le caracal de Barbarie. Ces petites différences ne sont que de légères variétés, dont on peut encore augmenter le nombre; car il se trouve même en Barbarie, ou plutôt dans la Libye, aux environs de l'ancienne Capsa, un caracal à oreilles blanches, tandis que les autres les ont noires. Ces caracals à oreilles blanches ont aussi des pinceaux, mais courts, minces et noirs. Ils ont la queue blanche à l'extrémité et ceinte de quatre anneaux noirs, et quatre guêtres noires derrière les quatre jambes, comme celui de Nubie; ils sont aussi beaucoup plus petits que les autres caracals, n'étant guère que de la grosseur d'un grand chat domestique; les oreilles, qui sont fort blanches en dedans et garnies d'un poil fort touffu, sont d'un roux vif en dehors. Si cette différence dans la grandeur était constante, on pourrait dire qu'il y a deux espèces de caracals qui se trouvent également en Barbarie : l'une grande, à oreilles noires et à longs pinceaux, et l'autre beaucoup plus petite, à oreilles blanches et à très-petits pinceaux. Il paraît aussi que ces animaux, qui varient si fort par les oreilles, varient également par la forme et la longueur de la queue, et par la hauteur des jambes; car M. Edwards nous a envoyé la figure d'un caracal de Bengale, que nous donnons ici (voyez *planche 45*), dont la queue et les jambes sont bien plus longues que dans le caracal ordinaire.

LE SERVAL (1).

FELIS SERVAL. — L.

Cet animal, qui a vécu pendant quelques années à la Ménagerie du Roi, sous le nom de *chat-tigre*, nous paraît être le même que celui qui a été décrit par MM. de l'Académie, sous le nom de *chat-pard*; et nous ignorerions peut-être encore son vrai nom, si M. le marquis de Montmirail ne l'eût trouvé dans un voyage italien, dont il a fait la traduction et l'extrait. « Le maraputé, que les Portugais de l'Inde » appellent *serval*, dit le P. Vincent-Marie, est un animal sauvage et féroce, plus » gros que le chat sauvage, et un peu plus petit que la civette, de laquelle il dif- » fère en ce que sa tête est plus ronde et plus grosse relativement au volume de » son corps, et que son front paraît creusé dans le milieu. Il ressemble à la pan- » thère par les couleurs du poil, qui est fauve sur la tête, le dos, les flancs, et » blanc sous le ventre, et aussi par les taches qui sont distinctes, également distri- » buées, et un peu plus petites que celles de la panthère; ses yeux sont très-bril- » lants, ses moustaches fournies de soies longues et roides; il a la queue courte, » les pieds grands et armés d'ongles longs et crochus. On le trouve dans les mon- » tagnes de l'Inde : on le voit rarement à terre; il se tient presque toujours sur les » arbres, où il fait son nid et prend les oiseaux, desquels il se nourrit : il saute » aussi légèrement qu'un singe d'un arbre à l'autre, et avec tant d'adresse et d'agi- » lité, qu'en un instant il parcourt un grand espace, et qu'il ne fait, pour ainsi » dire, que paraître et disparaître. Il est d'un naturel féroce : cependant il fuit à » l'aspect de l'homme, à moins qu'on ne l'irrite, surtout en dérangeant sa bauge ; » car alors il devient furieux, il s'élançe, mord et déchire, à peu près comme la » panthère. »

La captivité, les bons ou les mauvais traitements, ne peuvent ni dompter ni adoucir la férocité de cet animal; celui que nous avons vu à la Ménagerie était toujours sur le point de s'élançer contre ceux qui l'approchaient : on n'a pu le dessiner ni le décrire qu'à travers la grille de sa loge. On le nourrissait de chair comme les panthères et les léopards.

Ce serval ou maraputé du Malabar et des Indes, nous paraît être le même animal que le chat-tigre du Sénégal et du cap de Bonne-Espérance, qui, selon le témoignage des voyageurs, ressemble au chat par la figure, et au tigre (c'est-à-dire à la panthère ou au léopard) par les taches noires ou blanches de son poil. « Cet » animal, disent-ils, est quatre fois plus gros qu'un chat; il est vorace et mange » les singes, les rats et les autres animaux. »

Par la comparaison que nous avons faite du serval avec le chat-part décrit par

(1) Nom que les Portugais habitués dans l'Inde ont donné à cet animal que les habitants du Malabar appellent *maraputé*.

MM. de l'Académie, nous n'y avons trouvé d'autres différences que les longues taches du dos et les anneaux de la queue du chat-pard, qui ne sont pas dans le serval ; il a seulement ces taches du dos placées plus près que celles des autres parties du corps : mais cette petite disconvenance fait une différence trop légère pour qu'on puisse douter de l'identité d'espèce de ces deux animaux.

L'OCELOT (1).

FELIS PARDALIS. — L.

L'ocelot est un animal d'Amérique, féroce et carnassier, que l'on doit placer à côté du jaguar, du cougar, ou immédiatement après ; car il en approche pour la grandeur, et leur ressemble par le naturel et par la figure. Le mâle et la femelle ont été apportés vivants à Paris par M. Lescot, et on les a vus à la foire Saint-Ovide, au mois de septembre de l'année 1764. Ils venaient des terres voisines de Carthagène, et ils avaient été enlevés tout petits à leur mère au mois d'octobre 1763 : à trois mois d'âge, ils étaient déjà devenus assez forts et assez cruels pour tuer et dévorer une chienne qu'on leur avait donnée pour nourrice ; à un an d'âge, lorsque nous les avons vus, ils avaient environ deux pieds de longueur, et il est certain qu'il leur restait encore à croître, et que probablement ils n'avaient pris alors que la moitié ou les deux tiers de leur entier accroissement. On les montrait sous le nom de *chats-tigres* ; mais nous avons rejeté cette dénomination précaire et composée, avec d'autant plus de raison, qu'on nous a envoyé sous ce même nom le jaguar, le serval et le margay, qui cependant sont tous trois différents les uns des autres, et différents aussi de celui dont il est ici question.

Le premier auteur qui ait fait mention expresse de cet animal, et d'une manière à le faire reconnaître, est Fabri : il a fait graver les dessins qu'en avait faits Recchi, et en a composé la description d'après ces mêmes dessins qui étaient coloriés ; il en donne aussi une espèce d'histoire, d'après ce que Grégoire de Bolivar en avait écrit et lui avait raconté. Je fais ces remarques dans la vue d'éclaircir un fait qui a jeté les naturalistes dans une espèce d'erreur, et sur lequel j'avoue que je m'étais trompé comme eux : ce fait est de savoir si les deux animaux dessinés par Recchi, le premier avec le nom de *tlalauhquiocclotl*, et le second avec celui de *tlacoozlotl*, *tlalocelotl*, et ensuite décrits par Fabri comme étant d'espèces différentes, ne sont pas le même animal. On était fondé à les regarder, et on les regardait en effet comme différentes, quoique les figures soient assez semblables, parce qu'il ne laisse pas d'y avoir des différences dans les noms, et même dans les descriptions.

(1) *Ocelot* mot que nous avons tiré par abréviation de *tlalocelotl*, nom de cet animal dans son pays natal au Mexique.

J'avais donc cru que le premier pouvait être le même que le jaguar, en sorte que, dans la nomenclature de cet animal, j'y ai rapporté le nom mexicain *tlallauhquicelotl*. Or ce nom mexicain ne lui appartient pas ; et depuis que nous avons vu les animaux mâle et femelle dont nous parlons ici, je me suis persuadé que les deux qui ont été décrits par Fabri ne sont que ce même animal, dont le premier est le mâle, et le second la femelle. Il fallait un hasard comme celui que nous avons eu, et voir ensemble le mâle et la femelle, pour reconnaître cette petite erreur. De tous les animaux à peau *tigrée*, l'ocelot mâle a certainement la robe la plus belle et la plus élégamment variée ; celle du léopard même n'en approche pas pour la vivacité des couleurs et la régularité du dessin ; et celle du jaguar, de la panthère, ou de l'once, en approche encore moins : mais, dans l'ocelot femelle, les couleurs sont bien plus faibles, et le dessin moins régulier, et c'est cette différence très-apparente qui a pu tromper Reechi, Fabri et les autres. On verra, en comparant les figures et les descriptions de l'un et de l'autre, que les différences ne laissent pas d'être considérables, et qu'il manque à la robe de la femelle beaucoup de fleurs et d'ornements qui se trouvent sur celle du mâle.

Lorsque l'ocelot a pris son entier accroissement, il a, selon Grégoire de Bolivar, deux pieds et demi de hauteur sur environ quatre pieds de longueur ; la queue, quoique assez longue, ne touche cependant pas la terre lorsqu'elle est pendante, et par conséquent elle n'a guère que deux pieds de longueur. Cet animal est très-vorace ; il est en même temps timide, il attaque rarement les hommes, il craint les chiens ; et dès qu'il en est poursuivi, il gagne les bois et grimpe sur un arbre : il y demeure, et même y séjourne pour dormir et pour épier le gibier ou le bétail, sur lequel il s'élançait dès qu'il le voit à portée. Il préfère le sang à la chair ; et c'est par cette raison qu'il détruit un grand nombre d'animaux, parce qu'au lieu de se rassasier en les dévorant, il ne fait que se désaltérer en leur suçant le sang.

Dans l'état de captivité, il conserve ses mœurs ; rien ne peut adoucir son naturel féroce, rien ne peut calmer ses mouvements inquiets ; on est obligé de le tenir toujours en cage. « A trois mois, dit M. Lescot, lorsque ces deux petits eurent dévoré leur nourrice, je les tins en cage, et je les y ai nourris avec de la viande fraîche, dont ils mangent sept à huit livres par jour : ils fraient ensemble mâle et femelle, comme nos chats domestiques. Il règne entre eux une supériorité singulière de la part du mâle : quelque appétit qu'aient ces deux animaux, jamais la femelle ne s'avise de rien prendre que le mâle n'ait sa saturation, et qu'il ne lui envoie les morceaux dont il ne veut plus. Je leur ai donné plusieurs fois des chats vivants ; ils leur suçent le sang jusqu'à ce que mort s'ensuive, mais jamais ils ne les mangent. J'avais embarqué pour leur subsistance deux chevreaux ; ils ne mangent d'aucune viande cuite ni salée (1). »

(1) Lettre de M. Lescot, qui a amené ces animaux du continent de Carthagène, à M. de Beost, correspondant de l'Académie des sciences, en date du 17 septembre 1764.

M. de Beost, qui a bien voulu me communiquer cette lettre, a beaucoup de connaissances en histoire naturelle, et ce ne sera pas la seule occasion que nous aurons de parler de choses dont il nous a fait part.

Il paraît, par le témoignage de Grégoire de Bolivar, que ces animaux ne produisent ordinairement que deux petits, et celui de M. Leseot semble confirmer ce fait ; car il dit aussi qu'on avait tué la mère avant de prendre les deux petits dont nous venons de parler. Il en est de l'ocelot comme du jaguar, de la panthère, du léopard, du tigre et du lion : tous ces animaux remarquables par leur grandeur ne produisent qu'en petit nombre, au lieu que les chats, qu'on pourrait associer à cette même tribu, produisent en assez grand nombre ; ce qui prouve que le plus ou le moins dans la production tient beaucoup plus à la grandeur qu'à la forme.

LE MARGAY (1).

FELIS TIGRINA. — L.

Le margay est beaucoup plus petit que l'ocelot ; il ressemble au chat sauvage par la grandeur et la figure du corps ; il a seulement la tête plus carrée, le museau moins court, les oreilles plus arrondies, et la queue plus longue : son poil est aussi plus court que celui du chat sauvage, et il est marqué de bandes, de raies et de taches noires sur un fond de couleur fauve. On nous l'a envoyé de Cayenne sous le nom de *chat-tigre*, et il tient en effet de la nature du chat et de celle du jaguar et de l'ocelot, qui sont les deux animaux auxquels on a donné le nom de *tigres* dans le nouveau continent.

Selon Fernandez, cet animal, lorsqu'il a pris son accroissement en entier, n'est pas tout à fait si grand que la civette ; et selon Maregrave, dont la comparaison nous paraît plus juste, il est de la grandeur du chat sauvage, auquel il ressemble aussi par les habitudes naturelles, ne vivant que de petit gibier, de volaille, etc. ; mais il est très-difficile à apprivoiser, et ne perd même jamais son naturel féroce. Il varie beaucoup pour les couleurs, quoique ordinairement il soit tel que nous le représentons ici. C'est un animal très-commun à la Guiane, au Brésil, et dans toutes les autres provinces de l'Amérique méridionale. Il y a apparence que c'est le même qu'à la Louisiane on appelle *pichou* ; mais l'espèce en est moins commune dans les pays tempérés que dans les pays chauds.

Si nous faisons la révision de ces animaux cruels, dont la robe est si belle et la nature si perfide, nous trouverons dans l'ancien continent le tigre, la panthère, le léopard, l'once, le serval ; et dans le nouveau, le jaguar, l'ocelot et le margay, qui tous trois ne paraissent être que des diminutifs des premiers, et qui, n'en ayant ni

(1) Mot tiré de *Maragua* ou *maragaia*, nom de cet animal au Brésil.

la taille ni la force, sont aussi timides, aussi lâches que les autres sont intrépides et fiers.

Il y a encore un animal de ce genre qui semble différer de tous ceux que nous venons de nommer; les fourreurs l'appellent *guépard*. Nous en avons vu plusieurs peaux; elles ressemblent à celle du lynx par la longueur du poil; mais les oreilles n'étant pas terminées par un pinceau, le guépard n'est point un lynx: il n'est aussi ni panthère ni léopard, il n'a pas le poil court comme ces animaux, et il diffère de tous par une espèce de erinière ou de poil long de quatre ou cinq pouces qu'il porte sur le cou et entre les épaules; il a aussi le poil du ventre long de trois à quatre pouces, et la queue à proportion plus courte que la panthère, le léopard ou l'once; il est à peu près de la taille de ce dernier animal, n'ayant qu'environ trois pieds et demi de longueur de corps. Au reste, sa robe, qui est d'un fauve très-pâle, est parsemée, comme celle du léopard, de taches noires, mais plus voisines les unes des autres et plus petites, n'ayant que trois ou quatre lignes de diamètre.

J'ai pensé que cet animal devait être le même que celui qu'indique Kolbe sous le nom de *loup-tigre*; je cite ici sa description (1), pour qu'on puisse la comparer avec la nôtre. C'est un animal commun dans les terres voisines du cap de Bonne-Espérance. Tout le jour il se tient dans des fentes de rochers ou dans des trous qu'il se creuse en terre; pendant la nuit il va chercher sa proie: mais comme il hurle en chassant son gibier, il avertit les hommes et les animaux, en sorte qu'il est assez aisé de l'éviter ou de le tuer. Au reste, il paraît que le mot *guépard* est dérivé de *léopard*; c'est ainsi que les Allemands et les Hollandais appellent le léopard. Nous avons aussi reconnu qu'il y a des variétés dans cette espèce pour le fond du poil et pour la couleur des taches; mais tous les guépards ont le caractère commun des longs poils sous le ventre, et de la erinière sur le cou (2).

Nous devons rapporter à l'article du margay le chat-tigre de Cayenne, dont M. de La Borde parle dans les termes suivants :

« La peau du chat-tigre est, comme celle de l'once, fort tachetée. Il est un peu » moins gros que le renard; mais il en a toutes les inclinations. On le trouve com- » munément à Cayenne dans les bois. Il détruit beaucoup de gibier, tel que les » agoutis, accouchis, perdrix, faisans et autres oiseaux, qu'il prend dans leurs nids » quand ils sont jeunes. Il est fort leste pour grimper sur les arbres, où il se tient » caché. Il ne court pas vite, et toujours en sautant. Son air, sa marche, sa ma-

(1) « Il est de la taille d'un chien ordinaire, et quelquefois plus gros: sa tête est large comme celle des » dogues que l'on fait battre en Angleterre contre les taureaux; il a les mâchoires grosses, aussi bien que le » museau et les yeux; ses dents sont fort tranchantes; son poil est frisé comme celui d'un chien barbet, et » tacheté comme celui du tigre; il a les pattes larges et armées de grosses griffes, qu'il retire quand il veut, » comme les chats; sa queue est courte... Il a pour mortels ennemis le lion, le tigre et le léopard, qui lui donnent » très-souvent la chasse; ils le poursuivent jusque dans sa tanière, se jettent sur lui et le mettent en pièces. » (Description du cap de Bonne-Espérance, par Kolbe, tome III, pages 69 et 70.)

L'animal auquel cet auteur donne le nom de *tigre* est celui que nous avons appelé *léopardo*, et celui qu'il nomme *léopard* est la panthère.

(2) Le GUÉPARD (*felis jubata*, L.) est réellement une espèce distincte; on le nomme aussi *tigre chasseur*, parce que dans l'Inde on le dresse à la chasse. (A. R.)

» nière de se coucher, ressemblent parfaitement à celles du chat. J'en ai vu plu-
 » sieurs dans les maisons de Cayenne qu'on tenait enchaînés ; ils se laissaient un
 » peu toucher sur le dos ; mais il leur reste toujours dans la figure un air féroce.
 » On ne leur donnait pour nourriture que du poisson et de la viande cuite ou crue ;
 » tout autre aliment leur répugne. Ils produisent en toute saison , soit l'été , soit
 » l'hiver, et font deux petits à la fois dans des creux d'arbres pourris. »

Il y a un autre chat-tigre ou plutôt une espèce de chat sauvage à la Caroline, duquel feu M. Collinson m'a envoyé la notice suivante :

« Le mâle était de la grandeur d'un chat commun ; il avait dix-neuf pouces an-
 » glais, du nez à la queue, qui était de quatre pouces de long, et avait huit anneaux
 » blancs comme le *mococo*. La couleur était d'un brun clair, mêlé de poils gris ;
 » mais ce qu'il avait de plus remarquable sont les raies noires, assez larges, pla-
 » cées en forme de rayons tout le long de son corps, sur les côtés, depuis la tête
 » jusqu'à la queue. Le ventre est d'une couleur claire avec des taches noires ; les
 » jambes sont minces, tachetées de noir. Ses oreilles avaient une large ouverture ;
 » elles étaient couvertes de poils fins. Il avait deux larges taches noires très-remar-
 » quables sous les yeux, de chaque côté du nez ; et de la partie la plus basse de
 » cette tache joignant à la lèvre, il part un bouquet de poils roides et noirs. La fe-
 » melle est de taille plus mince : elle était toute gris-roussâtre, sans aucune tache
 » sur le dos ; seulement une tache noire sur le ventre, qui était blanc sale. »

LE BIZAAM (1).

M. Vosmaër a donné la description d'un animal sous le nom de *chat bizaam*, dans une feuille imprimée à Amsterdam, en 1771, dont voici l'extrait :

« Sa grandeur est à peu près celle d'un chat domestique. La couleur dominante
 » par tout le corps est le gris cendré clair, rehaussé de taches brunes. Au milieu
 » du dos règne une raie noire jusqu'à la queue, qui est à bandes noires et blanches ;
 » mais la pointe en est noire ou d'un brun très-foncé. Les pattes de devant et de
 » derrière sont brunes en dedans, et grises tachetées de brun en dehors ; le ventre
 » et la poitrine sont d'un gris cendré. Aux deux côtés de la tête et sur le nez, se
 » voient des raies brunes ; au bout du nez et sous les yeux, il y a des taches blan-
 » ches. Les oreilles rondes et droites sont couvertes de poils courts et gris ; le nez
 » noir, et de chaque côté sont plusieurs longs poils bruns et blancs. Les pattes sont
 » armées de petites griffes blanches et crochues qui se retirent en dedans.

» Ce joli animal était d'un naturel un peu triste, sans cependant être méchant ;

(1) Selon M. Cuvier, cet animal n'est qu'une variété de la genette.

» on le tenait à la chaîne. Il mangeait volontiers de la viande, mais surtout des oiseaux vivants. On ne l'a pas entendu miauler; mais quand on le tourmentait, il grommelait et soufflait comme un chat. »

M. Vosmaër dit aussi qu'il a nourri ce chat bizaam pendant trois ans, et qu'il n'a jamais senti qu'il eût la plus légère odeur de muse; ainsi ceux qui l'ont appelé *chat musqué* l'ont apparemment confondu avec la civette ou la genette du Cap; néanmoins ces deux animaux ne se ressemblent point du tout; car M. Vosmaër compare le bizaam au margay. « De tous les animaux, dit-il, que M. de Buffon nous a fait connaître, le margay de Cayenne est celui qui a le plus de ressemblance avec le chat bizaam, quoiqu'en les comparant exactement, le margay ait le museau bien plus menu et plus pointu, il diffère aussi beaucoup par la queue et la figure des taches. »

J'observerai à ce sujet que ces premières différences ont été bien saisies par M. Vosmaër; mais ces animaux diffèrent encore par la grandeur, le margay étant de la taille du chat sauvage, et le bizaam de celle du chat domestique, c'est-à-dire une fois plus petit. D'ailleurs le margay n'a point de raie noire sur le dos; sa queue est beaucoup moins longue et moins pointue; et ce qui achève de décider la différence réelle de l'espèce du margay et de celle du bizaam, c'est que l'un est de l'ancien continent et l'autre du nouveau.

LE CHACAL (1) ET L'ADIVE.

CANIS AUREUS. — L.

Nous ne sommes pas assurés que ces deux noms désignent deux animaux d'espèces différentes; nous savons seulement que le chacal est plus grand, plus féroce, plus difficile à apprivoiser que l'adive (2), mais qu'au reste ils paraissent se ressembler à tous égards. Il se pourrait donc que l'adive ne fût que le chacal privé, dont on aurait fait une race domestique plus petite, plus faible et plus douce que la race sauvage; car l'adive est au chacal à peu près ce que le bichon ou petit chien harbet est au chien de berger: cependant, comme ce fait n'est indiqué que par quelques exemples particuliers, que l'espèce du chacal en général n'est point domestique comme celle du chien; que d'ailleurs il se trouve rarement d'aussi grandes différences dans une espèce libre, nous sommes très-portés à croire que le chacal et l'adive sont réellement des espèces distinctes. Le loup, le renard, le chacal et le chien

(1) *Chacal, Jackal*, nom de cet animal dans le Levant, et que nous avons adopté.

(2) J'ai lu, dans quelques-unes de nos chroniques de France, que, du temps de Charles IX, beaucoup de femmes à la cour avaient des adives au lieu de petits chiens.

forment quatre espèces, qui, quoique très-voisines les unes des autres, sont néanmoins différentes entre elles. Les variétés dans l'espèce du chien sont en très-grand nombre; la plupart viennent de l'état de domesticité auquel il paraît avoir été réduit de tous les temps. L'homme a créé des races dans cette espèce, en choisissant et mettant ensemble les plus grands ou les plus petits, les plus jolis ou les plus laids, les plus velus ou les plus nus, etc.; mais, indépendamment de ces races produites par la main de l'homme, il y a dans l'espèce du chien plusieurs variétés qui semblent ne dépendre que du climat. Le dogue, l'épagneul, le danois, le chien turc, celui de Sibérie, etc., tirent leur nom du climat d'où ils sont originaires, et ils paraissent être plus différents entre eux que le chacal ne l'est de l'adive: il se pourrait donc que les chacals, sous différents climats, eussent subi des variétés diverses, et cela s'accorde assez avec les faits que nous avons recueillis. Il paraît, par les écrits des voyageurs, qu'il y en a partout de grands et de petits; qu'en Arménie, en Cilicie, en Perse, et dans toute la partie de l'Asie que nous appelons *le Levant*, où cette espèce est très-nombreuse, très-incommode et très-nuisible, ils sont communément grands comme nos renards; qu'ils ont seulement les jambes plus courtes, et qu'ils sont remarquables par la couleur de leur poil, qui est d'un jaune vif et brillant: c'est pour cela que plusieurs auteurs ont appelé le chacal *loup doré*.

En Barbarie, aux Indes Orientales, au cap de Bonne-Espérance et dans les autres provinces de l'Afrique et de l'Asie, cette espèce paraît avoir subi plusieurs variétés; ils sont plus grands dans ces pays plus chauds, et leur poil est plutôt d'un brun roux que d'un beau jaune, et il y en a de couleurs différentes. L'espèce du chacal est donc répandue dans toute l'Asie, depuis l'Arménie jusqu'au Malabar, et se trouve aussi en Arabie, en Barbarie, en Mauritanie, en Guinée, et dans les terres du Cap: il semble qu'elle ait été destinée à remplacer celle du loup, qui manque, ou du moins qui est très-rare dans tous les pays chauds.

Cependant, comme l'on trouve des chacals et des adives dans les mêmes terres, comme l'espèce n'a pu être dénaturée par une longue domesticité, et qu'il y a constamment une différence considérable entre ces animaux pour la grandeur et même pour le naturel, nous les regarderons comme deux espèces distinctes, sauf à les réunir lorsqu'il sera prouvé par le fait qu'ils se mêlent et produisent ensemble. Notre présomption sur la différence de ces deux espèces est d'autant mieux fondée, qu'elle paraît s'accorder avec l'opinion des anciens. Aristote, après avoir parlé clairement du loup, du renard et de l'hyène, indique assez obscurément deux autres animaux du même genre, l'un sous le nom de *panther*, et l'autre sous celui de *thos*. Les traducteurs d'Aristote ont interprété *panther* par *lupus canarius*, et *thos* par *lupus cervarius*; loup canier, loup cervier. Cette interprétation indique assez qu'ils regardaient le panther et le thos comme des espèces de loups: mais j'ai fait voir, à l'article du lynx, que le *lupus cervarius* des Latins n'est point le *thos* des Grecs; ce *lupus cervarius* est le même que le *chaus* de Pline, le même que le lynx ou loup-cervier, dont aucun caractère ne convient au thos. Homère, en peignant la vaillance d'Ajax, qui seul se précipite sur une foule de Troyens au milieu desquels Ulysse

blessé se trouvait engagé, fait la comparaison d'un lion qui, fondant tout à coup sur des thos attroupés autour d'un cerf aux abois, les disperse et les chasse comme de vils animaux. Le scoliaste d'Homère interprète le mot *thos* par celui de *panther*, qu'il dit être une espèce de loup faible et timide : ainsi le thos et le panther ont été pris pour le même animal par quelques anciens Grecs ; mais Aristote paraît les distinguer, sans leur donner néanmoins des caractères ou des attributs différents. « Les thos, dit-il, ont toutes les parties internes semblables à celles du loup... Ils » s'accouplent comme les chieus, et produisent deux, trois ou quatre petits, qui » naissent les yeux fermés. Le thos a le corps et la queue plus longs que le chien, » avec moins de hauteur, et quoiqu'il ait les jambes plus courtes, il ne laisse pas » d'avoir autant de vitesse, parce que, étant souple et agile, il peut sauter plus » loin... Le lion et le thos sont ennemis, parce que, vivant tous deux de chair, » ils sont forcés de prendre leur nourriture sur le même fonds, et par conséquent » de se la disputer... Les thos aiment l'homme, ne l'attaquent point, et ne le » craignent pas beaucoup : ils se battent contre les chiens et avec le lion ; ce qui » fait que dans le même lieu on ne trouve guère des lions et des thos. Les meilleurs » thos sont ceux qui sont les plus petits : il y en a de deux espèces, quelques-uns » même en font trois. » Voilà tout ce qu'Aristote a dit au sujet des thos, et il en dit infiniment moins sur le panther ; on ne trouve qu'un seul passage dans le même chapitre xxxv du sixième livre de son *Histoire des animaux*. « Le panther, dit-il, produit » quatre petits ; ils ont les yeux fermés comme les petits loups lors de leur naissance. » En comparant ces passages avec celui d'Homère et avec ceux des autres auteurs grecs, il me paraît presque certain que le thos d'Aristote est le grand chacal, et que le panther est le petit chacal ou l'adive. On voit qu'il admet deux espèces de thos, qu'il ne parle du panther qu'une seule fois et, pour ainsi dire, à l'occasion du thos. Il est donc très-probable que ce panther est le thos de la petite espèce ; et cette probabilité semble devenir une certitude par le témoignage d'Oppien, qui met le panther au nombre des petits animaux, tels que les loirs et les chats.

Le thos est donc le chacal, et le panther est l'adive ; et soit qu'ils forment deux espèces différentes ou qu'ils n'en fassent qu'une, il est certain que tout ce que les anciens ont dit du thos et du panther convient au chacal et à l'adive, et ne peut s'appliquer à d'autres animaux ; et si jusqu'à ce jour la vraie signification de ces noms a été ignorée, s'ils ont toujours été mal interprétés, c'est parce que les traducteurs ne connaissaient pas les animaux, et que les naturalistes modernes, qui les connaissaient peu, n'ont pu les réformer.

Quoique l'espèce du loup soit fort voisine de celle du chien, celle du chacal ne puisse pas de trouver place entre les deux. *Le chacal* ou *adive*, comme dit Belon, est *bête entre loup et chien*. Avec la férocité du loup, il a en effet un peu de la familiarité du chien ; sa voix est un hurlement mêlé d'aboiement et de gémissement ; il est plus criard que le chien, plus vorace que le loup. Il ne va jamais seul, mais toujours par troupe de vingt, trente, ou quarante ; ils se rassemblent chaque jour pour faire la guerre et la chasse ; ils vivent de petits animaux, et se font redouter

des plus puissants par le nombre ; ils attaquent toute espèce de bétail ou de volaille presque à la vue des hommes : ils entrent isolément et sans marquer de crainte dans les bergeries, les étables, les écuries ; et lorsqu'ils n'y trouvent pas autre chose, ils dévorent le cuir des harnais, des bottes, des souliers, et emportent les lanières qu'ils n'ont pas le temps d'avaler. Faute de proie vivante, ils déterrent les cadavres des animaux et des hommes : on est obligé de battre la terre sur les sépultures, et d'y mêler de grosses épines pour les empêcher de la gratter et fouir ; car une épaisseur de quelques pieds de terre ne suffit pas pour les rebuter ; ils travaillent plusieurs ensemble, ils accompagnent de cris lugubres cette exhumation, et lorsqu'ils sont une fois accoutumés aux cadavres humains, ils ne cessent de courir les cimetières, de suivre les armées, de s'attacher aux caravanes : ce sont les corbeaux des quadrupèdes ; la chair la plus infecte ne les dégoûte pas ; leur appétit est si constant, si véhément, que le cuir le plus sec est encore savoureux, et que toute peau, toute graisse, toute ordure animale, leur est également bonne. L'hyène a ce même goût pour la chair pourrie ; elle déterre aussi les cadavres, et c'est sur le rapport de cette habitude que l'on a souvent confondu ces deux animaux, quoique très-différents l'un de l'autre. L'hyène est une bête solitaire, silencieuse, très-sauvage, et qui, quoique plus forte et plus puissante que le chacal, n'est pas aussi incommode, et se contente de dévorer les morts sans troubler les vivants ; au lieu que tous les voyageurs se plaignent des cris, des vols et des excès du chacal, qui réunit l'impudence du chien à la bassesse du loup, et qui, participant de la nature des deux, semble n'être qu'un odieux composé de toutes les mauvaises qualités de l'un et de l'autre.

LE CHACAL ADIVE (1).

La peau de cet animal, donnée au Cabinet du Roi par M. Sonnerat, sous le nom de *renard des Indes*, est celle d'un chacal adive, comme on peut le voir par celui qui est gravé dans ce volume. Quoique ce dernier ait été fait d'après un dessin envoyé d'Angleterre sans descriptions, on reconnaît toujours dans les caractères l'espèce que l'on retrouve ici dans cette peau, où il y a peu de différences marquées avec l'adive décrit précédemment.

Ce chacal adive, qui a de longueur vingt-un pouces du nez à l'origine de la queue, et vingt-trois pouces dix lignes suivant la courbure du corps, est un peu plus petit que le renard, et plus léger dans les formes ; sa tête, qui a cinq pouces trois lignes du bout du nez à l'occiput, est longue et menue ; le museau est effilé, ce qui lui rend la physionomie fine ; les yeux sont grands et les paupières inclinées, comme dans tous les renards.

(1) Cet animal n'est pas différent du précédent. (A. R.)

THECK



Ferdinand sc

Paris - chez L'Art de Paris

Le Chacal. La Hyène.

Les couleurs de cet animal sont le fauve, le gris et le blanc. C'est le mélange de ces trois couleurs, où le blanc domine, qui fait la couleur générale de cet animal. La tête est fauve, mêlée de blanc sur l'occiput, autour de l'oreille, aux joues, et plus brunâtre sur le nez et les mâchoires; le bord des yeux est brunâtre. De l'angle antérieur de l'œil part une bande qui s'élargit au coin de l'œil, et s'étend jusque sur la mâchoire supérieure; celle qui part de l'angle postérieur est étroite, et se perd en s'affaiblissant dans les joues, sous l'oreille. Le bout du nez et les naseaux, le contour de l'ouverture de la gueule et le bord des paupières sont noirs ainsi que les grands poils au-dessus des yeux, et les moustaches, dont les plus grands poils ont trois pouces deux lignes de longueur; tout le dessous du cou, la partie supérieure du dos, les épaules et les cuisses, sont de couleur grisâtre, mais un peu plus fauve sur le dos et aux épaules; la partie extérieure des jambes de devant et de derrière est d'un fauve foncé, mais pâle sur le dessus du pied; la face interne est blanche et fauve, pâle en partie.

Le pied de devant a cinq doigts, dont le premier, qui fait pouce, a l'ongle placé au poignet. Le plus grand ongle a huit lignes. Le pied de derrière n'a que quatre doigts et a les ongles plus petits, puisque le plus grand n'a que cinq lignes; les ongles sont un peu courbes et en gouttières. La queue est longue de dix pouces six lignes; elle est étroite à son origine, large et touffue dans sa longueur; sa couleur est d'un fauve pâle, teint de blanc jaunâtre et de brun foncé jusqu'à plus d'un tiers de son extrémité, avec quelques taches de même couleur sur la face postérieure. La longueur des poils est de vingt-deux lignes.

L'HYÈNE.

CANIS HYÆNA. — L.

Aristote nous a laissé deux notices au sujet de l'hyène, qui seules suffiraient pour faire reconnaître cet animal et pour le distinguer de tous les autres; néanmoins les voyageurs et les naturalistes l'ont confondu avec quatre autres animaux dont les espèces sont toutes quatre différentes entre elles et différentes de celle de l'hyène. Ces animaux sont le chacal, le glouton, la civette et le babouin, qui tous quatre sont carnassiers et féroces comme l'hyène, et qui ont chacun quelques petites convenances et quelques rapports particuliers avec elle, lesquels ont donné lieu à la méprise et à l'erreur. Le chacal se trouve à peu près dans le même pays: il approche, comme l'hyène, de la forme du loup; comme elle, il vit des cadavres et fouille les sépultures pour en tirer les corps: c'en est assez pour qu'on les ait pris l'un pour l'autre. Le glouton a la même voracité, la même faim pour la chair

corrompue, le même instinct pour déterrer les morts; et, quoiqu'il soit d'un climat fort différent de celui de l'hyène et d'une figure aussi très-différente, cette seule convenance de nature a suffi pour que les auteurs les aient confondus. La civette se trouve aussi dans le même pays que l'hyène : elle a, comme elle, de longs poils le long du dos et une ouverture ou fente particulière; caractères singuliers qui n'appartiennent qu'à quelques animaux, et qui ont fait croire à Belon que la civette était l'hyène des anciens. Et à l'égard du babouin, qui ressemble encore moins à l'hyène que les trois autres, puisqu'il a des mains et des pieds comme l'homme ou le singe, il n'a été pris pour elle qu'à cause de la ressemblance du nom; l'hyène s'appelle *dubbah* en Barbarie, selon le docteur Shaw, et le babouin se nomme *dabuh*, selon Marmol et Léon l'Africain : et comme le babouin est du même climat, qu'il gratte aussi la terre, et qu'il est à peu près de la forme de l'hyène, ces convenances ont trompé les voyageurs et ensuite les naturalistes qui ont copié les voyageurs; ceux même qui ont distingué nettement ces deux animaux n'ont pas laissé de conserver à l'hyène le nom *dabuh*, qui est celui du babouin. L'hyène n'est donc pas le *dabuh* des Arabes, ni le *jesef* ou *sesef* des Africains, comme le disent nos naturalistes; et il ne faut pas non plus la confondre avec le *deeb* de Barbarie. Mais afin de prévenir pour jamais cette confusion de noms, nous allons donner en peu de mots le précis des recherches que nous avons faites au sujet de ces animaux.

Aristote donne deux noms à l'hyène; communément il l'appelle *hyæna* et quelquefois *glanus* : pour être assuré que ces deux noms ne désignent que le même animal, il suffit de comparer les passages où il en est question. Les anciens Latins ont conservé le nom d'*hyæna*, et n'ont point adopté celui de *glanus* : on trouve seulement dans les Latins modernes le nom de *ganus* ou *gannus*, et celui de *belbus*, pour indiquer l'hyène. Selon Rhasis, les Arabes ont appelé l'hyène *kabo* ou *zabo*, noms qui paraissent dérivés du mot *zeeb*, qui dans leur langue est le nom du loup. En Barbarie l'hyène porte le nom de *dubbah*, comme on peut le voir par la courte description que le D. Shaw nous a donnée de cet animal. En Turquie, l'hyène se nomme *zirtlam*, selon Nieremberg : en Perse, *kaftaar*, suivant Kampfner, et *castar*, selon Pietro della Valle : ce sont là les seuls noms qu'on doive appliquer à l'hyène, puisque ce sont les seuls sous lesquels on puisse la reconnaître clairement; il nous paraît cependant très-vraisemblable, quoique moins évident, que le *lycaon* et la *crocute* des Indes et de l'Ethiopie dont parle les anciens ne sont pas autres que l'hyène. Porphyre dit expressément que la *crocute* des Indes est l'hyène des Grecs; et en effet, tout ce que ceux-ci ont écrit, et même tout ce qu'ils ont dit de fabuleux au sujet du *lycaon* et de la *crocute*, convient à l'hyène, sur laquelle ils ont aussi débité plus de fables que de faits. Mais nous bornerons ici nos conjectures sur ce sujet, afin de ne nous pas trop éloigner de notre objet présent, et parce que nous traiterons, dans un discours à part, de ce qui regarde les animaux fabuleux et des rapports qu'ils peuvent avoir avec les animaux réels.

Le *panther* des Grecs, le *lupus canarius* de Gaza, le *lupus Armenius* des Latins mo-

dernes et des Arabes, nous paraissent être le même animal; et cet animal est le chacal, que les Turcs appellent *cical* selon Pollux, *thacal* suivant Spon et Wheler; les Grecs modernes, *zachalia*; les Persans, *siechal* ou *schachal*; les Maures de Barbarie, *deeb* ou *jackal*. Nous lui conservons le nom de *chacal*, qui a été adopté par plusieurs voyageurs; et nous nous contenterons de remarquer ici qu'il diffère de l'hyène non-seulement par la grandeur, par la figure, par la couleur du poil, mais aussi par les habitudes naturelles, allant ordinairement en troupe, au lieu que l'hyène est un animal solitaire : les nouveaux nomenclateurs ont appelé le *chacal*, d'après Kæmpfer, *lupus aureus*, parce qu'il a le poil fauve, jaune, vif et brillant.

Le chacal est, comme l'on voit, un animal très-différent de l'hyène. Il en est de même du glouton, qui est une bête du nord, reléguée dans les pays plus froids, tels que la Laponie, la Russie, la Sibérie, inconnue même dans les régions tempérées, et qui par conséquent n'a jamais habité en Arabie, non plus que dans les autres climats chauds où se trouve l'hyène : aussi en diffère-t-il à tous égards. Le glouton est à peu près de la forme d'un très-gros blaireau ; il a les jambes courtes, le ventre presque à terre, cinq doigts aux pieds de devant comme à ceux de derrière, point de crinière sur le cou, le poil noir sur tout le corps, quelquefois d'un fauve brun sur les flancs. Il n'a de commun avec l'hyène que d'être très-vorace. Il n'était pas connu des anciens, qui n'avaient pas pénétré fort avant dans les terres du nord. Le premier auteur qui ait fait mention de cet animal est Olaüs; il l'a appelé *gulo* à cause de sa grande voracité : on l'a ensuite nommé *rosomak* en langue sélavonne, *jerff* et *wildfras* en allemand; nos voyageurs français l'ont appelé *glouton*. Il y a des variétés dans cette espèce aussi bien que dans celle du chacal, dont nous parlerons dans l'histoire particulière de ces animaux; mais nous pouvons assurer d'avance que ces variétés, loin de les rapprocher, les éloignent encore de l'espèce de l'hyène.

La civette n'a de commun avec l'hyène que l'ouverture ou sac sous la queue, et la crinière le long du cou et de l'épine du dos; elle en diffère par la figure, par la grandeur du corps, étant de moitié plus petite : elle a les oreilles velues et courtes, au lieu que l'hyène les a longues et nues; elle a de plus les jambes bien plus courtes, cinq doigts à chaque pied, tandis que l'hyène a les jambes longues et n'a que quatre doigts à tous les pieds; la civette ne fouille pas la terre pour en tirer les cadavres; il est donc très-facile de les distinguer l'une de l'autre. A l'égard du babouin, qui est le *papio* des Latins, il n'a été pris pour l'hyène que par une équivoque de noms, à laquelle un passage de Léon l'Africain, copié par Marmol, semble avoir donné lieu. Le *dabuh*, disent ces deux auteurs, est de la grandeur et de la forme du loup; il tire les corps morts des sépultures. La ressemblance de ce nom *dabuh* avec *dubbah*, qui est celui de l'hyène, et cette avidité pour les cadavres commune au *dabuh* et au *dubbah*, les ont fait prendre pour le même animal, quoiqu'il soit dit expressément dans les mêmes passages que nous venons de citer, que le *dabuh* a des mains et des pieds comme l'homme, ce qui convient au babouin et ne peut convenir à l'hyène.

On pourrait encore, en jetant les yeux sur la figure du *lupus marinus* de Belon, copiée par Gesner, prendre cet animal pour l'hyène ; car cette figure, donnée par Belon, ressemble beaucoup à celle de notre hyène : mais sa description ne s'accorde point avec la nôtre, en ce qu'il dit que c'est un animal amphibie qui se nourrit de poisson, qui a été vu quelquefois sur les côtes de l'océan Britannique, et que d'ailleurs Belon ne fait aucune mention des caractères singuliers qui distinguent l'hyène des autres animaux. Il se peut que Belon, prévenu que la civette était l'hyène des anciens, ait donné la figure de la vraie hyène sous le nom d'un autre animal qu'il a appelé *lupus marinus*, et qui certainement n'est pas l'hyène ; car, je le répète, les caractères de l'hyène sont si marqués et même si singuliers, qu'il est fort aisé de ne s'y pas méprendre : elle est peut-être le seul de tous les animaux quadrupèdes qui n'ait, comme je viens de le dire, que quatre doigts tant aux pieds de devant qu'à ceux de derrière ; elle a, comme le blaireau, une ouverture sous la queue qui ne pénètre pas dans l'intérieur du corps : elle a les oreilles longues, droites et nues ; la tête plus carrée et plus courte que celle du loup ; les jambes, surtout celles de derrière, plus longues ; les yeux placés comme ceux du chien ; le poil du corps et la crinière d'une couleur gris obscur, mêlé d'un peu de fauve et de noir, avec des ondes transversales et noirâtres : elle est de la grandeur du loup, et paraît seulement avoir le corps plus court et plus ramassé.

Cet animal, sauvage et solitaire, demeure dans les cavernes des montagnes, dans les fentes des rochers ou dans des tanières qu'il se creuse lui-même sous terre : il est d'un naturel féroce ; et quoique pris tout petit, il ne s'appriivoise pas. Il vit de proie comme le loup, mais il est plus fort et paraît plus hardi : il attaque quelquefois les hommes ; il se jette sur le bétail, suit de près les troupeaux, et souvent rompt dans la nuit les portes des étables et les clôtures des bergeries : ses yeux brillent dans l'obscurité, et l'on prétend qu'il voit mieux la nuit que le jour. Si l'on en croit tous les naturalistes, son cri ressemble aux sanglots d'un homme qui vomirait avec effort, ou plutôt au mugissement du veau, comme le dit Kämpfer, témoin auriculaire.

L'hyène se défend du lion, ne craint pas la panthère, attaque l'once, laquelle ne peut lui résister : lorsque la proie lui manque, elle creuse la terre avec les pieds et en tire par lambeaux les cadavres des animaux et des hommes que, dans les pays qu'elle habite, on enterre également dans les champs. On la trouve dans presque tous les climats chauds de l'Afrique et de l'Asie ; et il paraît que l'animal appelé *farasse* à Madagascar, qui ressemble au loup par la figure, mais qui est plus grand, plus fort et plus cruel, pourrait bien être l'hyène.

Il y a peu d'animaux sur lesquels on ait fait autant d'histoires absurdes que sur celui-ci. Les anciens ont écrit gravement que l'hyène était mâle et femelle alternativement ; que quand elle portait, allaitait et élevait ses petits, elle demeurait femelle pendant toute l'année ; mais que, l'année suivante, elle reprenait les fonctions du mâle, et faisait subir à son compagnon le sort de la femelle. On voit bien que ce conte n'a d'autre fondement que l'ouverture en forme de fente que le mâle

a, comme la femelle, indépendamment des parties propres de la génération, qui, pour les deux sexes, sont dans l'hyène semblables à celles de tous les autres animaux. On a dit qu'elle savait imiter la voix humaine, retenir le nom des bergers, les appeler, les charmer, les arrêter, les rendre immobiles; faire en même temps courir les bergères, leur faire oublier leur troupeau, les rendre folles d'amour, etc. Tout cela peut arriver sans l'hyène; et je finis pour qu'on ne me fasse pas le reproche que je vais faire à Pline, qui paraît avoir pris plaisir à compiler et raconter ces fables.

* Nous donnons ici la figure d'une hyène mâle, qui était vivante à la foire Saint-Germain, en 1773, parce que celle que nous avons donnée n'était pas correcte, par la difficulté qu'eut le dessinateur à la faire mettre en situation de la bien voir. Cette première hyène était très-féroce, au lieu que celle dont nous donnons ici la figure, ayant été apprivoisée de jeunesse, était fort douce: car, quoique son maître l'irritât souvent avec un bâton pour lui faire hérissier sa crinière lors du spectacle, l'instant d'après elle ne paraissait pas s'en souvenir; elle jouait avec son maître, qui lui mettait la main dans la gueule sans en rien craindre. Au reste, cette hyène était absolument de la même espèce et toute semblable à celle dont nous avons donné la description; nous n'avons rien à y ajouter, sinon que cette dernière avait la queue toute blanche sans aucun mélange d'autre couleur. Elle était un peu plus grande que la première; car elle avait trois pieds deux pouces, mesurée avec un cordeau, du bout du museau à l'origine de la queue. Elle portait la tête encore plus baissée qu'elle ne paraît l'être dans le dessin. Sa hauteur était de deux pieds trois pouces. Son poil était blanc, mêlé et rayé de taches noires plus ou moins grandes, tant sur le corps que sur les jambes.

Il existe, dans la partie du sud de l'île Méroé, une hyène beaucoup plus grande et plus grosse que celle de Barbarie, et qui a aussi le corps plus long à proportion, et le museau plus allongé et plus ressemblant à celui du chien, en sorte qu'elle ouvre la gueule beaucoup plus large. Cet animal est si fort, qu'il enlève aisément un homme, et l'emporte à une ou deux lieues sans le poser à terre. Il a le poil très-rude, plus brun que celui de l'autre hyène; les bandes transversales sont plus noires; la crinière ne rebrousse pas du côté de la tête, mais du côté de la queue. M. le chevalier Bruce a observé le premier que cette hyène, ainsi que celle de Syrie et de Barbarie, et probablement de toutes les autres espèces, ont un singulier défaut, c'est qu'au moment de se mettre en mouvement, elles sont boiteuses de la jambe gauche; cela dure pendant environ une centaine de pas, et d'une manière si marquée, qu'il semble que l'animal aille culbuter du côté gauche comme un chien auquel on aurait blessé la jambe gauche de derrière.

LA CIVETTE ET LE ZIBET.

VIVERRA CIVETTA. — VIVERRA ZIBETHA. — L.

La plupart des naturalistes ont cru qu'il n'y avait qu'une espèce d'animal qui fournît le parfum qu'on appelle *la civette* : nous avons vu deux de ces animaux qui se ressemblent, à la vérité, par les rapports essentiels de la conformation, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, mais qui cependant diffèrent l'un de l'autre par un assez grand nombre d'autres caractères pour qu'on puisse les regarder comme faisant deux espèces réellement différentes. Nous avons conservé au premier de ces animaux le nom de *civette*, et nous avons donné au second celui de *zibet*, pour les distinguer. La civette dont nous donnons ici la figure nous a paru être la même que la civette décrite par MM. de l'Académie royale des *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*; nous croyons aussi qu'elle est la même que celle de Caius dans Gesner, p. 837, et la même encore que celle dont Fabius Columna a donné les figures (tant du mâle que de la femelle) dans l'ouvrage de Jean Faber, qui est à la suite de celui de Hernandès.

La seconde espèce, que nous appelons *le zibet*, nous a paru être le même animal que celui qui a été décrit par M. de La Peyronie, sous le nom d'*animal du muse*, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*, année 1731 : toutes deux diffèrent de la civette par les mêmes caractères, tous deux manquent de crinière ou plutôt de longs poils sur l'épine du dos, tous deux ont des anneaux bien marqués sur la queue, au lieu que la civette n'a ni crinière ni anneaux apparents. Il faut avouer cependant que notre zibet et l'animal du muse de M. de La Peyronie ne se ressemblent pas assez parfaitement pour ne laisser aucun doute sur leur identité d'espèce : les anneaux de la queue du zibet sont plus larges que ceux de l'*animal du muse*; il n'a pas un double collier; il a la queue plus courte à proportion du corps : mais ces différences nous paraissent légères, et pourraient bien n'être que des variétés accidentelles, auxquelles les civettes doivent être plus sujettes que les autres animaux sauvages, puisqu'on les élève et qu'on les nourrit comme des animaux domestiques dans plusieurs endroits du Levant et des Indes. Ce qu'il y a de certain, c'est que notre zibet ressemble beaucoup plus à l'animal du muse de M. de La Peyronie qu'à la civette, et que par conséquent on peut les regarder comme des animaux de même espèce, puisqu'il n'est même pas absolument démontré que la civette et le zibet ne soient pas des variétés d'une espèce unique, car nous ne savons pas si ces animaux ne pourraient pas se mêler et produire ensemble; et lorsque nous disons qu'ils nous paraissent être d'espèce différente, ce n'est point un jugement absolu, mais seulement une présomption très-forte, puisqu'elle est fondée sur la différence constante de leurs caractères, et que c'est cette

constance des différences qui distinguent ordinairement les espèces réelles des simples variétés.

L'animal que nous appelons ici *civette* se nomme *falanoue* à Madagascar, *nzime* ou *nzfusi* à Congo, *kankan* en Éthiopie, *kastor* dans la Guinée. C'est la civette de Guinée; car nous sommes sûr que celle que nous avons eue avait été envoyée vivante de Guinée à Saint-Domingue à un de nos correspondants, qui, l'ayant nourrie quelque temps à Saint-Domingue, la fit tuer pour nous l'envoyer plus facilement.

Le zibet est vraisemblablement la civette de l'Asie, des Indes orientales et de l'Arabie, où on la nomme *zebet* ou *zibet*, nom arabe qui signifie aussi le parfum de cet animal, et que nous avons adopté pour désigner l'animal même; il diffère de la civette en ce qu'il a le corps plus allongé et moins épais, le museau plus délié, plus plat, et un peu concave à la partie supérieure, au lieu que le museau de la civette est plus gros, moins long et un peu convexe. Il a aussi les oreilles plus élevées et plus larges, la queue plus longue et mieux marquée de taches et d'anneaux, le poil beaucoup plus court et plus mollet; point de erinière, c'est-à-dire de poils plus longs que les autres sur le cou ni le long de l'épine du dos; point de noir au-dessous des yeux ni sur les joues, caractères particuliers et très-remarquables dans la civette. Quelques voyageurs avaient déjà soupçonné qu'il y avait deux espèces de civettes; mais personne ne les avait reconnus assez clairement pour les décrire. Nous les avons vues toutes deux, et, après les avoir soigneusement comparées, nous les avons jugées d'espèce et peut-être de climats différents.

On a appelé ces animaux *chats musqués* ou *chats civettes*; cependant ils n'ont rien de commun avec le chat que l'agilité du corps; ils ressemblent plutôt au renard, surtout par la tête. Ils ont la robe marquée de bandes et de taches, ce qui les a fait prendre aussi pour de petites panthères par ceux qui ne les ont vus que de loin: mais ils diffèrent des panthères à tous autres égards. Il y a un animal qu'on appelle *la genette*, qui est taché de même, qui a la tête à peu près de la même forme, et qui porte, comme la civette, un sac dans lequel se filtre une humeur odorante; mais la genette est plus petite que nos civettes; elle a les jambes beaucoup plus courtes et le corps bien plus mince; son parfum est très-faible et de peu de durée: au contraire, le parfum des civettes est très-fort; celui du zibet est d'une violence extrême, et plus vif encore que celui de la civette. Ces liqueurs odorantes se trouvent dans l'ouverture que ces deux animaux ont auprès des parties de la génération: c'est une humeur épaisse, d'une consistance semblable à celle des pommades, et dont le parfum, quoique très-fort, est agréable au sortir même du corps de l'animal. Il ne faut pas confondre cette matière des civettes avec le musc, qui est une humeur sanguinolente qu'on tire d'un animal tout différent de la civette ou du zibet: cet animal qui produit le musc est une espèce de chevreuil sans bois, ou de chèvre sans cornes, qui n'a rien de commun avec les civettes, que de fournir comme elles un parfum violent.

Ces deux espèces de civettes n'avaient donc jamais été nettement distinguées

l'une de l'autre ; toutes deux ont été quelquefois confondues avec les belettes odorantes (1), la genette et le chevreuil ou musc ; on les a prises aussi pour l'hyène. Belon, qui a donné une figure et une description de la civette, a prétendu que c'était l'hyène des anciens : son erreur est d'autant plus excusable qu'elle n'est pas sans fondement ; il est sûr que la plupart des fables que les anciens ont débitées sur l'hyène ont été prises de la civette : les philtres qu'on tirait de certaines parties de l'hyène, la force de ces philtres pour exciter à l'amour, indiquent assez la vertu stimulante que l'on connaît à la pommade de civette dont on se sert encore à cet effet en Orient. Ce qu'ils ont dit de l'incertitude du sexe dans l'hyène convient encore mieux à la civette ; car le mâle n'a rien d'apparent au dehors que trois ouvertures tout à fait pareilles à celles de la femelle, à laquelle il ressemble si fort par ces parties extérieures, qu'il n'est guère possible de s'assurer du sexe autrement que par la dissection : l'ouverture au dedans de laquelle se trouve la liqueur, ou plutôt l'humeur épaisse du parfum, est entre les deux autres, et sur une même ligne droite qui s'étend de l'os sacrum au pubis.

Une autre erreur qui a fait beaucoup plus de progrès que celle de Belon, c'est celle de Grégoire de Bolivar au sujet des climats où se trouve l'animal civette : après avoir dit qu'elle est commune aux Indes orientales et en Afrique, il assure positivement qu'elle se trouve aussi, et même en très-grand nombre, dans toutes les parties de l'Amérique méridionale. Cette assertion, qui nous a été transmise par Faber, a été copiée par Aldrovande, et ensuite adoptée par tous ceux qui ont écrit sur la civette ; cependant il est certain que les civettes sont des animaux des climats les plus chauds de l'ancien continent, qui n'ont pu passer par le nord pour aller dans le nouveau, et que réellement et dans le fait il n'y a jamais eu en Amérique d'autres civettes que celles qui y ont été transportées des îles Philippines et des côtes de l'Afrique. Comme cette assertion de Bolivar est positive, et que la mienne n'est que négative, je dois donner les raisons particulières par lesquelles on peut prouver la fausseté du fait. Je cite ici les passages de Faber en entier (2) pour qu'on soit en état d'en juger, ainsi que des remarques que je vais faire à ce sujet. 1^o La figure donnée par Faber (page 558) lui avait été laissée par Recchi sans description (3) : cette figure a pour inscription, *Animal zibethicum Americanum* ; elle

(1) Aldrovande a dit que la belette odorante, qu'on appelle à la Virginie *cæsam*, était la civette. (Aldr., *de Quadrup. digit.*, p. 342.) Cette erreur a été adoptée par Haus Sloane, qui, dans son *Hist. de la Jamaïque*, dit qu'il y a des civettes à la Virginie.

(2) « Hoc animal (zibethicum scilicet) nascitur in multis Indiæ orientalis atque occidentalis partibus, cujusmodi » in orientali sunt provinciæ Bengala, Ceylan, Sumatra, Java major et minor, Malipur, ac plures aliæ... In nova » Hispania vero sunt provinciæ de Quatemala, Campege, Nicaragua, de Vera-Cruce, Florida, et magna illa insula » Sancti Dominici aut Hispaniola, Cuba, Mantalino, Guadalupa et aliæ.... In regno Peruano animal hoc magna » copia reperitur, in Paraguay, Tucuman, Chiraguanas, Santa-Cruce de la Sierra, Yungas, Andes, Chiachiapois, » Quizos, Timana, Novo Regno, et in omnibus provinciis magno flumine Maragnone confinibus, quæ circa hoc sere » sine numero ad duo leucarum millia sunt extensæ. Multo adhuc plura ejusmodi animalia nascuntur in Brasilia » ubi mercatura vel cambium zibethii sive algaliæ exercitur. » (*Novæ Hisp. anim. Nardi Antonii Recchi imagines et nomina, Joannis Fabri Lyncei expositione*, p. 539.)

(3) Voici ce que dit Faber dans sa préface, au sujet de ses commentaires sur les animaux dont il va traiter : « Non itaque sis nescius, hos in animalia quos modo commentarios edimus, mera nostra conscriptos esse in-

ne ressemble point du tout à la civette ni au zibet, et représente plutôt un blaireau. 2° Faber donne la description et les figures de deux civettes, l'une femelle et l'autre mâle, lesquelles ressemblent à notre zibet; mais ces civettes ne sont pas le même animal (1) que celui de la première figure; et les deux secondes ne représentent point des animaux d'Amérique, mais des civettes de l'ancien continent, que Fabius Columna, confrère de Faber à l'Académie des *Lyncei*, avait fait dessiner à Naples, et desquelles il lui avait envoyé la description et les figures. 3° Après avoir cité Grégoire de Bolivar au sujet des climats où se trouve la civette, Faber finit par admirer la grande mémoire de Bolivar (2) et par dire qu'il a entendu de sa bouche ce récit avec toutes ses circonstances. Ces trois remarques suffiraient seules pour rendre très-suspect le prétendu *animal zibethicum Americanum*, aussi bien que les assertions de Faber, empruntées de Bolivar: mais ce qui achève de démontrer l'erreur, c'est que l'on trouve, dans un petit ouvrage de Fernandez sur les animaux d'Amérique, à la fin du volume qui contient l'*Histoire naturelle du Mexique* de Fernandez de Recchi et de Faber; que l'on trouve, dis-je (chapitre XXXIV. page 11), un passage qui contredit formellement Bolivar, et où Fernandez assure que la civette n'est point un animal naturel à l'Amérique, mais que de son temps l'on avait commencé à en amener quelques-unes des îles Philippines à la Nouvelle-Espagne. Enfin, en réunissant ce témoignage positif de Fernandez avec celui de tous les voyageurs qui disent que les civettes sont en effet très-communes aux îles Philippines, aux Indes orientales, en Afrique, et dont aucun ne dit en avoir vu en Amérique, on ne peut plus douter de ce que nous avons avancé dans notre énumération des animaux des deux continents, et il restera pour certain, quoique tous les naturalistes aient écrit le contraire, que la civette n'est point un animal naturel de l'Amérique, mais un animal particulier et propre aux climats chauds de l'ancien continent, et qui ne s'est jamais trouvé dans le nouveau qu'après y avoir été transporté. Si je n'eusse pas moi-même été en garde contre ces espèces de méprises qui ne sont que trop fréquentes, nous aurions donné notre civette pour un animal américain, parce qu'elle nous était venue de Saint-Domingue; mais, ayant recherché le mémoire et la lettre de M. Pagès, qui nous l'avait envoyée, j'y ai trouvé qu'elle était venue de Guinée. J'insiste sur tous ces faits particuliers comme sur autant de preuves du fait général de la différence réelle qui se trouve entre tous les animaux des parties méridionales de chaque continent.

La civette et le zibet sont donc tous deux des animaux de l'ancien continent: elles n'ont entre elles que les différences extérieures que nous avons indiquées ci-

industria ad conjectura, ad quasnam animantium nostrorum species illa reduci possint, quum in autographo, præter nudum nomen et exactam picturam, de historia nihil quidem reperiatur. » (P. 465.)

(1) Faber est obligé de dire lui-même que ces figures ne se ressemblent pas. « Quantum et icon ab illa Mexicana differat, ipsa pagina ostendit. Ego climatis et regionis differentiam plurimum posse non nego. » (P. 584.)

(2) « Miror profecto Gregorii nostri summam in animalium perquisitione industriam et tenacissimam eorum quæ vidit unquam memoriam. Juro tibi, mi lector, hæc omnia quæ hactenus ipsius ab ore et scriptis hausi, et posthac dicturus sum plura rarioraque illius ipsum ope libri memoriter descripsisse, et per compendium quodam modo (quum inter colloquia protractiora et jam plura afferat) tantum contraxisse. » (P. 540.)

devant ; celles qui se trouvent dans leurs parties intérieures et dans la structure des réservoirs qui contiennent le parfum ont été si bien indiquées, et les réservoirs eux-mêmes décrits avec tant de soin par MM. Morand et de La Peyronie, que je ne pourrais que répéter ce qu'ils en disent. Et à l'égard de ce qu'il nous reste à exposer au sujet de ces deux animaux, comme ce sont ou des choses qui leur sont communes, ou des faits qu'il serait bien difficile d'appliquer à l'un plutôt qu'à l'autre, nous avons cru devoir réunir le tout dans un seul et même article.

Les civettes (c'est-à-dire la civette et le zibet, car je me servirai maintenant de ce mot au pluriel pour les indiquer toutes deux) ; les civettes, dis-je, quoique originaires et natives des climats les plus chauds de l'Afrique et de l'Asie, peuvent cependant vivre dans les pays tempérés, et même froids, pourvu qu'on les défende avec soin des injures de l'air, et qu'on leur donne des aliments succulents et choisis ; on en nourrit en assez grand nombre en Hollande, où l'on fait commerce de leur parfum. La *civette* faite à Amsterdam est préférée par nos commerçants à celle qui vient du Levant ou des Indes, qui est ordinairement moins pure : celle qu'on tire de Guinée serait la meilleure de toutes, si les Nègres, ainsi que les Indiens et les Levantins, ne la falsifiaient en y mêlant des sucS végétaux, comme du laudanum, du storax et d'autres drogues balsamiques et odoriférantes. Pour recueillir ce parfum ils mettent l'animal dans une cage étroite où il ne peut se tourner ; ils ouvrent la cage par le bout, tirent l'animal par la queue, le contraignent à demeurer dans cette situation en mettant un bâton à travers les barreaux de la cage, au moyen duquel ils lui gênent les jambes de derrière ; ensuite ils font entrer une petite cuiller dans le sac qui contient le parfum ; ils raclent avec soin toutes les parois intérieures de ce sac, et mettent la matière qu'ils en tirent dans un vase qu'ils couvrent avec soin. Cette opération se répète deux ou trois fois par semaine. La quantité de l'humeur odorante dépend beaucoup de la qualité de la nourriture et de l'appétit de l'animal ; il en rend d'autant plus qu'il est mieux et plus délicatement nourri ; de la chair crue et hachée, des œufs, du riz, de petits animaux, des oiseaux, de la jeune volaille, et surtout du poisson, sont les mets qu'il faut lui offrir et varier de manière à entretenir sa santé et exciter son goût : il lui faut très-peu d'eau ; et quoiqu'il boive rarement, il urine fréquemment, et l'on ne distingue pas le mâle de la femelle à leur manière de pisser.

Le parfum de ces animaux est si fort, qu'il se communique à toutes les parties de leur corps ; le poil en est imbu, et la peau pénétrée au point que l'odeur s'en conserve longtemps après leur mort, et que de leur vivant on ne peut en soutenir la violence, surtout si l'on est renfermé dans le même lieu. Lorsqu'on les échauffe en les irritant, l'odeur s'exhale encore davantage ; et si on les tourmente jusqu'à les faire suer, on recueille la sueur, qui est aussi très-parfumée, et qui sert à falsifier le vrai parfum, ou du moins à en augmenter le volume.

Les civettes sont naturellement farouches, et même un peu féroces ; cependant on les apprivoise aisément, au moins assez pour les approcher et les manier sans grand danger. Elles ont les dents fortes et tranchantes ; mais leurs ongles sont

faibles et émoussés. Elles sont agiles et même légères, quoique leur corps soit assez épais; elles sautent comme les chats, et peuvent aussi courir comme les chiens. Elles vivent de chasse, surprennent et poursuivent les petits animaux, les oiseaux; elles cherchent, comme les renards, à entrer dans les basses-cours pour emporter les volailles. Leurs yeux brillent la nuit, et il est à croire qu'elles voient dans l'obscurité. Lorsque les animaux leur manquent, elles mangent des racines et des fruits; elles boivent peu, et n'habitent pas dans les terres humides; elles se tiennent volontiers dans les sables brûlants et dans les montagnes arides. Elles produisent en assez grand nombre dans leur climat; mais quoiqu'elles puissent vivre dans les régions tempérées, et qu'elles y rendent, comme dans leur pays natal, leur liqueur parfumée, elles ne peuvent y multiplier. Elles ont la voix plus forte et la langue moins rude que le chat; leur cri ressemble assez à celui d'un chien en colère.

On appelle en français *civette* l'humeur onctueuse et parfumée que l'on tire de ces animaux; on l'appelle *zibet* ou *algalia* en Arabie, aux Indes et dans le Levant, où l'on en fait un plus grand usage qu'en Europe. On ne s'en sert presque plus dans notre médecine; les parfumeurs et les confiseurs en emploient encore dans le mélange de leurs parfums. L'odeur de la civette, quoique violente, est plus suave que celle du musc: toutes deux ont passé de mode lorsqu'on a connu l'ambre, ou plutôt dès qu'on a su le préparer; et l'ambre même, qui était, il n'y a pas longtemps, l'odeur par excellence, le parfum le plus exquis et le plus noble, a perdu de sa vogue, et n'est plus du goût de nos gens délicats.

* M. de Ladebat a envoyé, en 1772, à M. Bertin, ministre et secrétaire d'État, une civette vivante. Cet animal avait été donné par le gouverneur hollandais du fort de la Mine, sur la côte d'Afrique, au capitaine d'un des navires de M. de Ladebat père, en 1770. Elle fut débarquée à Bordeaux au mois de novembre 1772: elle arriva très-faible; mais, après quelques jours de repos, elle prit des forces, et au bout de cinq à six mois elle a grandi d'environ quatre pouces. On l'a nourrie avec de la chair crue et cuite, du poisson, de la soupe, du lait. On a eu soin de la tenir chaudement pendant l'hiver, car elle paraît beaucoup souffrir du froid, et elle devient moins méchante lorsqu'elle y est exposée.

LA GENETTE (1).

VIVERA GENETTA. — L.

La genette est un plus petit animal que les civettes; elle a le corps allongé, les jambes courtes, le museau pointu, la tête effilée, le poil doux et mollet, d'un gris

(1) La genette, en espagnol, *genetta*.

cendré, brillant et marqué de taches noires, rondes et séparées sur les côtés du corps, mais qui se réunissent de si près sur la partie du dos, qu'elles paraissent former des bandes noires continues qui s'étendent tout le long du corps : elle a aussi sur le cou et le long de l'épine du dos une espèce de crinière ou de poil plus long, qui forme une bande noire et continue depuis la tête jusqu'à la queue, laquelle est aussi longue que le corps, et marquée de sept ou huit anneaux alternativement noirs et blancs sur toute sa longueur ; les taches noires du cou sont en forme de bandes, et l'on voit au-dessous de chaque œil une marque blanche très-apparente.

La genette a sous la queue, et dans le même endroit que les civettes, une ouverture ou sac dans lequel se filtre une espèce de parfum, mais faible, et dont l'odeur ne se conserve pas. Elle est un peu plus grande que la fouine, qui lui ressemble beaucoup par la forme du corps, aussi bien que par le naturel et par les habitudes ; seulement il paraît qu'on apprivoise la genette plus aisément : Belon dit en avoir vu dans les maisons à Constantinople, qui étaient aussi privées que des chats, et qu'on laissait courir et aller partout, sans qu'elles fissent ni mal ni dégât. On les a appelées *chats de Constantinople*, *chats d'Espagne*, *chats genettes* ; elles n'ont cependant rien de commun avec les chats que l'art d'épicier et de prendre les souris : c'est peut-être parce qu'on ne les trouve guère que dans le Levant et en Espagne qu'on leur a donné le surnom de leur pays ; car le nom même de *genette* ne vient point des langues anciennes, et n'est probablement qu'un nom nouveau pris de quelque lieu planté de genêt, qui, comme l'on sait, est fort commun en Espagne, où l'on appelle aussi *genets* des chevaux d'une certaine race. Les naturalistes prétendent que la genette n'habite que dans les endroits humides et le long des ruisseaux, et qu'on ne la trouve ni sur les montagnes ni dans les terres arides.

L'espèce n'en est pas nombreuse, du moins elle n'est pas fort répandue ; il n'y en a point en France ni dans aucune autre province d'Europe, à l'exception de l'Espagne et de la Turquie. Il lui faut donc un climat chaud pour subsister et se multiplier ; néanmoins il ne paraît pas qu'elle se trouve dans les pays les plus chauds de l'Afrique et des Indes, car la fossane, qu'on appelle *genette de Madagascar*, est une espèce différente, de laquelle nous parlerons dans l'article suivant.

La peau de cet animal fait une fourrure légère et très-jolie : les manchons de genette étaient à la mode il y a quelques années, et se vendaient fort cher ; mais comme l'on s'est avisé de les contrefaire en peignant de taches noires des peaux de lapins gris, le prix en a baissé des trois quarts, et la mode en est passée.

* J'ai dit, à l'article de la genette, que l'espèce n'en est pas fort répandue ; qu'il n'y en a point en France ni dans aucune province de l'Europe, à l'exception de l'Espagne et de la Turquie. Je n'étais pas alors informé qu'il se trouve des genettes dans nos provinces méridionales, et qu'elles sont assez communes en Poitou, où elles sont connues sous le nom de *genettes*, même par les paysans, qui assurent qu'elles n'habitent que les endroits humides et le bord des ruisseaux.

M. l'abbé Roubaud, auteur de la *Gazette d'agriculture* et de plusieurs autres ouvrages utiles, est le premier qui ait annoncé au public que cet animal existait en France dans son état de liberté; il m'en a envoyé une, cette année 1775, au mois d'avril, qui avait été tuée à Civray en Poitou, et c'est bien le même animal que la genette d'Espagne, à quelques variétés près dans les couleurs du poil. Il se trouve aussi des genettes dans les provinces voisines.

« Depuis trente ans que j'habite la province de Rouergue, m'écrit M. Delpèche, j'ai toujours vu les paysans apporter des genettes mortes, surtout en hiver, chez un marchand qui m'a dit qu'il y en avait peu, mais qu'elles habitaient aux environs de la ville de Villefranche, et qu'elles demeuraient pendant l'hiver dans des terriers, à peu près comme les lapins. Je pourrais en envoyer de mortes s'il était nécessaire. »

Nous donnons ici la description d'une genette qui nous a paru différer assez de la genette d'Espagne pour mériter d'être décrite. On la montrait à la foire Saint-Germain en 1772; elle était farouche et cherchait à mordre. Son maître la tenait dans une cage ronde et étroite, en sorte qu'il était assez difficile de la dessiner. On ne la nourrissait que de viande. Elle avait la physionomie et tous les principaux caractères de la genette, la tête longue et fine, le museau allongé et avancé sur la mâchoire inférieure, l'œil grand, la pupille étroite, les oreilles rondes, le poil de la tête et du corps moucheté, la queue longue et velue. Elle était un peu plus grosse que celle d'Espagne, quoiqu'elle fût encore jeune; car elle avait grandi assez considérablement en trois ou quatre mois. Nous n'avons pu savoir de quel pays elle venait; son maître l'avait achetée à Londres sept ou huit mois auparavant. C'est un animal vif et sans cesse en mouvement, et qui ne se repose qu'en dormant.

Cette genette avait vingt pouces de longueur sur sept pouces et demi de hauteur; elle avait le dessus du cou plus fourni de poil que l'autre genette; celui de tout le corps est aussi plus long; les anneaux circulaires de la queue sont moins distincts, et même il n'y a point d'anneaux du tout au delà du tiers de la queue; les moustaches sont beaucoup plus grandes, noires, longues de deux pouces sept lignes, couchées sur les joues, et non droites et saillantes comme dans les chats ou les tigres; le nez noir et les narines très-arquées; au-dessus du nez s'étend une raie noire qui se prolonge entre les yeux, laquelle est accompagnée de deux bandes blanchâtres; il y a une tache blanche au-dessus de l'œil, et une bande blanche au-dessous; les oreilles sont noires, mais plus allongées et moins larges à la base que les oreilles de la première genette; le poil du corps est d'un blanc-gris, mêlé de grands poils noirs dont le reflet paraît former des ondes noires; le dessus du dos est rayé et moucheté de noir; le reste du corps moucheté de même, mais d'un noir plus faible; le dessous du ventre blanc; les jambes et les cuisses noires; les pattes courtes; cinq doigts à chaque pied; les ongles blancs et crochus; la queue longue de seize pouces, grosse de deux pouces à l'origine; dans le premier tiers de sa longueur, elle est de la couleur du corps, rayée de petits anneaux noirs assez

mal terminés; les deux autres tiers de la queue sont tout noirs jusqu'à l'extrémité.

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Longueur du bout du museau à l'angle extérieur de l'œil.	»	1	8
Ouverture de l'angle à l'autre.	»	»	9
Distance entre les angles extérieurs des yeux.	»	»	11
Distance entre l'angle postérieur de l'œil à l'oreille.	»	»	11
Longueur de l'oreille.	»	1	5
Largeur à la base.	»	1	»

LA GENETTE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE (1).

M. Sonnerat, correspondant du Cabinet, nous a envoyé le dessin d'un animal sous la dénomination de *chat musqué du cap de Bonne-Espérance*, mais qui nous paraît être du genre des genettes. Par la comparaison que nous en avons faite avec la genette de France, déjà donnée dans ce volume, et avec la genette d'Espagne, elle nous paraît avoir plus de rapport avec celle-ci; cependant cette genette du Cap en diffère par la couleur du poil, qu'elle a beaucoup plus blanc : elle n'a pas comme l'autre une tache blanche au-dessous des yeux, parce que sa tête est entièrement blanche, tandis que la genette d'Espagne a les joues noires, ainsi que le dessus du museau. Les taches noires du corps, dans cette genette du Cap, sont aussi différemment distribuées; et comme les terres du cap de Bonne-Espérance sont fort éloignées de l'Espagne et de la France, où se trouvent ces deux premiers animaux, il nous paraît que ce troisième animal, que l'on a rencontré à l'extrémité de l'Afrique, doit être regardé comme une espèce différente, plutôt que comme une variété de nos genettes d'Europe.

L'ONDATRA ET LE DESMAN.

FIBER ZIBETICUS. — DESM. — MYGALE MOSCOVITICA. — GEOF.

L'ondatra et le desman sont deux animaux qu'il ne faut pas confondre, quoiqu'on les ait appelés tous deux *rats musqués*, et qu'ils aient quelques caractères communs; il faut aussi les distinguer du pilori, ou rat musqué des Antilles : ces trois animaux sont d'espèces et de climats différents; l'ondatra se trouve en Canada, le desman en Laponie, en Moscovie, et le pilori à la Martinique et dans les autres îles des Antilles.

L'ondatra, ou rat musqué de Canada, diffère du desman en ce qu'il a les doigts des pieds tous séparés les uns des autres, les yeux très-apparens et le museau fort

(1) C'est la même que la genette d'Europe.

court, au lieu que le desman, ou rat musqué de Moseovic, a les pieds de derrière réunis par une membrane, les yeux extrêmement petits, le museau prolongé comme la musaraigne. Tous deux ont la queue plate, et ils diffèrent du pilori, ou rat musqué des Antilles, par cette conformation et par plusieurs autres caractères. Le pilori a la queue assez courte, cylindrique comme celle des autres rats, au lieu que l'ondatra et le desman l'ont tous deux fort longue. L'ondatra ressemble par la tête au rat d'eau, et le desman à la musaraigne.

On trouve dans les *Mémoires de l'Académie*, année 1725, une description très-ample et très-bien faite de l'ondatra sous le nom de *rat musqué*. M. Sarrasin, médecin du roi à Québec et correspondant de l'Académie, s'est occupé à disséquer un grand nombre de ces animaux, dans lesquels il a observé des choses singulières. Nous ne pouvons pas douter, en comparant sa description avec la nôtre, que ce rat musqué de Canada dont il a donné la description ne soit notre ondatra, c'est-à-dire l'animal dont nous donnons ici la figure.

L'ondatra est de la grosseur d'un petit lapin et de la forme d'un rat. Il a la tête courte et semblable à celle du rat d'eau, le poil luisant et doux, avec un duvet fort épais au-dessous du premier poil, à peu près comme le castor. Il a la queue longue et couverte de petites écailles comme celle des autres rats, mais elle est d'une forme différente : la queue des rats communs est à peu près cylindrique, et diminue de grosseur depuis l'origine jusqu'à l'extrémité; celle du rat musqué est fort aplatie vers la partie du milieu jusqu'à l'extrémité, et un peu plus arrondie au commencement, c'est-à-dire à l'origine : les faces aplaties ne sont pas horizontales, mais verticales, en sorte qu'il semble que la queue ait été serrée et comprimée des deux côtés dans toute sa longueur. Les doigts des pieds ne sont pas réunis par des membranes, mais ils sont garnis de longs poils assez serrés, qui suppléent en partie l'effet de la membrane, et donnent à l'animal plus de facilité pour nager. Il a les oreilles très-courtes, et non pas nues comme le rat domestique, mais bien couvertes de poils en dehors et en dedans; les yeux grands et de trois lignes d'ouverture; deux dents incisives d'environ un pouce de long dans la mâchoire inférieure, et deux autres plus courtes dans la mâchoire supérieure : ces quatre dents sont très-fortes et lui servent à ronger et à couper le bois.

Les choses singulières que M. Sarrasin a observé dans cet animal sont : 1° la force et la grande expansion du muscle *peaucier*, qui fait que l'animal, en contractant sa peau, peut resserrer son corps et le réduire à un plus petit volume; 2° la souplesse des fausses côtes, qui permet cette contraction du corps, laquelle est si considérable, que le rat musqué passe dans des trous où des animaux beaucoup plus petits ne peuvent entrer; 3° la manière dont s'écoulent les urines dans les femelles; car l'urètre n'aboutit point, comme dans les autres quadrupèdes, au-dessous du clitoris, mais à une éminence velue située sur l'os pubis, et cette éminence a un orifice particulier qui sert à l'éjection des urines; organisation singulière qui ne se trouve que dans quelques espèces d'animaux, comme les rats et les singes, dont les femelles ont trois ouvertures. On a observé que le castor est le

seul des quadrupèdes dans lequel les urines et les excréments aboutissent également à un réceptacle commun qu'on pourrait comparer au cloaque des oiseaux. Les femelles des rats et des singes sont peut-être les seules qui aient le conduit des urines et l'orifice par où elles s'écoulent, absolument séparés des parties de la génération : cette singularité n'est que dans les femelles ; car dans les mâles de ces mêmes espèces l'urètre aboutit à l'extrémité de la verge, comme dans toutes les autres espèces de quadrupèdes. M. Sarrasin observe, 4^e que les testicules, qui, comme dans les autres rats, sont situés des deux côtés de l'anüs, deviennent très-gros dans le temps du rut pour un animal aussi petit ; *gros, dit-il, comme des noix muscades* ; mais qu'après ce temps ils diminuent prodigieusement, et se réduisent au point de n'avoir pas plus d'une ligne de diamètre ; que non-seulement ils changent de volume, de consistance et de couleur, mais même de situation d'une manière marquée. Il en est de même des vésicules séminales, des vaisseaux déférents, etc. ; toutes ces parties de la génération s'oblitérent presque entièrement après la saison des amours. Les testicules, qui dans ce temps étaient au dehors et fort prééminents, rentrent dans l'intérieur du corps ; ils sont attachés à la membrane adipeuse, ou plutôt ils y sont enclavés, ainsi que les autres parties dont nous venons de parler. Cette membrane s'étend et s'augmente par la surabondance de la nourriture jusqu'au temps du rut ; les parties de la génération, qui semblent être des appendices de cette membrane, se développent, s'étendent, se gonflent, et acquièrent alors toutes leurs dimensions : mais lorsque cette surabondance de nourriture est épuisée par des coïts réitérés, la membrane adipeuse, qui maigrit, se resserre, se contracte et se retire peu à peu du côté des reins ; en se retirant elle entraîne avec elle les vaisseaux déférents, les vésicules séminales, les épидидymes et les testicules, qui deviennent légers, vides et ridés au point de n'être plus reconnaissables. Il en est de même des vésicules séminales, qui, dans le temps de leur gonflement, ont un pouce et demi de longueur, et ensuite sont réduites, ainsi que les testicules, à une ou deux lignes de diamètre. 5^e Les follicules qui contiennent le musc ou le parfum de cet animal sous la forme d'une humeur laiteuse, et qui sont voisins des parties de la génération, éprouvent aussi les mêmes changements : ils sont très-gros, très-gonflés ; leur parfum très-fort, très-exalté, et même très-sensible à une assez grande distance dans le temps des amours ; ensuite ils se rident, ils se flétrissent, et enfin s'oblitérent en entier. Ce changement dans les follicules qui contiennent le parfum se fait plus promptement et plus complètement que celui des parties de la génération. Ces follicules, qui sont communs aux deux sexes, contiennent un lait fort abondant au temps du rut ; ils ont des vaisseaux excréteurs qui aboutissent dans le mâle à l'extrémité de la verge, et vers le clitoris dans la femelle, et cette sécrétion se fait et s'évacue à peu près au même endroit que l'urine dans les autres quadrupèdes.

Toutes ces singularités, qui nous ont été indiquées par M. Sarrasin, étaient dignes de l'attention d'un habile anatomiste, et l'on ne peut assez le louer des soins réitérés qu'il s'est donnés pour constater ces espèces d'accidents de la nature

et pour voir ces changements dans toutes leurs périodes. Nous avons déjà parlé de changements et d'altérations à peu près semblables à celles-ci dans les parties de la génération du rat d'eau, du campagnol et de la taupe. Voilà donc des animaux quadrupèdes qui, par tout le reste de la conformation, ressemblent aux autres quadrupèdes, desquels cependant les parties de la génération se renouvellent et s'oblitérent chaque année à peu près comme les laitances des poissons et comme les vaisseaux séminaux du calmar, dont nous avons décrit les changements, l'anéantissement et la reproduction; ce sont là de ces nuances par lesquelles la nature rapproche secrètement les êtres qui nous paraissent les plus éloignés, de ces exemples rares, de ces *influences* solitaires qu'il ne faut jamais perdre de vue, parce qu'elles tiennent au système général de l'organisation des êtres, et qu'elles en réunissent les points les plus éloignés. Mais ce n'est point ici le lieu de nous étendre sur les conséquences générales qu'on peut tirer de ces faits singuliers, non plus que sur les rapports immédiats qu'ils ont avec notre théorie de la génération : un esprit attentif les sentira d'avance, et nous aurons bientôt occasion de les présenter avec plus d'avantage en les réunissant à la masse totale des autres faits qui y sont relatifs.

Comme l'ondatra est du même pays que le castor, que comme lui il habite sur les caux, qu'il est en petit à peu près de la même figure, de la même couleur et du même poil, on les a souvent comparés l'un à l'autre; on assure même qu'au premier coup d'œil on prendrait un vieux ondatra pour un castor qui n'aurait qu'un mois d'âge; ils diffèrent cependant assez par la forme de la queue pour qu'on ne puisse s'y méprendre : elle est ovale et plate horizontalement dans le castor, elle est très-allongée et plate verticalement dans l'ondatra. Au reste, ces animaux se ressemblent assez par le naturel et l'instinct. Les ondatras, comme les castors, vivent en société pendant l'hiver; ils font de petites cabanes d'environ deux pieds et demi de diamètre, et quelquefois plus grandes, où ils se réunissent plusieurs familles ensemble; ce n'est point, comme les marmottes, pour y dormir pendant cinq ou six mois, c'est seulement pour se mettre à l'abri de la rigueur de l'air; ces cabanes sont rondes et couvertes d'un dôme d'un pied d'épaisseur; des herbes, des joncs entrelacés, mêlés avec de la terre grasse qu'ils pétrissent avec les pieds, sont leurs matériaux. Leur construction est impénétrable à l'eau du ciel, et ils pratiquent des gradins en dedans pour n'être pas gagnés par l'inondation de celle de la terre. Cette cabane, qui leur sert de retraite, est couverte pendant l'hiver de plusieurs pieds de glace et de neige sans qu'ils en soient incommodés. Ils ne font pas de provisions pour vivre, comme les castors; mais ils creusent des puits et des espèces de boyaux au-dessous et alentour de leur demeure pour chercher de l'eau et des racines. Ils passent ainsi l'hiver fort tristement, quoiqu'en société, car ce n'est pas la saison de leurs amours : ils sont privés pendant tout ce temps de la lumière du ciel; aussi, lorsque l'haleine du printemps commence à dissoudre les neiges et à découvrir les sommets de leurs habitations, les chasseurs en ouvrent le dôme, les offusquent brusquement de la lumière du jour, et assomment ou

prennent tous ceux qui n'ont pas eu le temps de gagner les galeries souterraines qu'ils se sont pratiquées, et qui leur servent de derniers retranchements où on les suit encore, car leur peau est précieuse, et leur chair n'est pas mauvaise à manger. Ceux qui échappent à la main du chasseur quittent leur habitation à peu près dans ce temps : ils sont errants pendant l'été, mais toujours deux à deux, car c'est le temps des amours. Ils vivent d'herbes, et se nourrissent largement des productions nouvelles que leur offre la surface de la terre : la membrane adipeuse s'étend, s'augmente, se remplit par la surabondance de cette bonne nourriture ; les follicules se renouvellent, se remplissent aussi ; les parties de la génération se dérident, se gonflent ; et c'est alors que ces animaux prennent une odeur de musc si forte, qu'elle n'est pas supportable : cette odeur se fait sentir de loin ; et quoique suave pour les Européens, elle déplaît si fort aux sauvages, qu'ils ont appelé *puante* une rivière sur les bords de laquelle habitent en grand nombre ces rats musqués, qu'ils appellent aussi *rats puants*.

Ils produisent une fois par an, et cinq ou six petits à la fois ; la durée de la gestation n'est pas longue, puisqu'ils n'entrent en amour qu'au commencement de l'été, et que les petits sont déjà grands au mois d'octobre lorsqu'il faut suivre leurs père et mère dans la cabane qu'ils construisent de nouveau tous les ans, car on a remarqué qu'ils ne reviennent point à leurs anciennes habitations. Leur voix est une espèce de gémissement, que les chasseurs imitent pour les piper et pour les faire approcher ; leurs dents de devant sont si fortes et si propres à ronger, que, quand on enferme un de ces animaux dans une caisse de bois dur, il y fait en très-peu de temps un trou assez grand pour en sortir ; et c'est encore une de ces facultés naturelles qu'il a communes avec le castor, que nous n'avons pu garder enfermé qu'en doublant de fer-blanc la porte de sa loge. L'ondatra ne nage ni aussi vite ni aussi longtemps que le castor : il va plus souvent à terre ; il ne court pas bien, et marche encore plus mal, en se berçant à peu près comme une oie. Sa peau conserve une odeur de musc qui fait qu'on ne s'en sert pas volontiers pour fourrure ; mais on emploie le second poil ou duvet dans la fabrique des chapeaux.

Ces animaux sont peu farouches, et, en les prenant petits, on peut les apprivoiser aisément ; ils sont même très-jolis lorsqu'ils sont jeunes. Leur queue longue et presque nue, qui rend leur figure désagréable, est fort courte dans le premier âge ; ils jouent innocemment et aussi lestement que de petits chats ; ils ne mordent point (1), et on les nourrirait aisément si leur odeur n'était point incommode. L'ondatra et le desman sont, au reste, les seuls animaux des pays septentrionaux qui donnent du parfum, car l'odeur du *castoreum* est très-désagréable ; et ce n'est

(1) Les rats musqués de Canada, que les Hurons appellent *ondathra*, paissent l'herbe sur terre et le blanc des joncs autour des lacs et des rivières ; il y a plaisir à les voir manger et faire leurs petits tours quand ils sont jeunes. J'en avais un très-joli ; je le nourrissais du blanc des joncs et d'une certaine herbe semblable au chien-dent : je faisais de ce petit animal tout ce que je voulais sans qu'il me mordit aucunement ; aussi n'y son -ils pas sujets. (*Voyage de Sagard Théodat* ; Paris, 1632 ; pages 322 et 323.) La plante dont M. Sarrasin dit que le rat musqué se nourrit le plus volontiers est le *calamus aromaticus*.

que dans les climats chauds qu'on trouve les animaux qui fournissent le vrai musc, la civette et les autres parfums.

Le desman, ou rat musqué de Moscovie, nous offrirait peut-être des singularités remarquables et analogues à celles de l'ondatra : mais il ne paraît pas qu'aucun naturaliste ait été à portée de l'examiner vivant ni de le disséquer ; nous ne pouvons parler nous-même que de sa forme extérieure, celui qui est au Cabinet du Roi ayant été envoyé de Laponie dans un état de dessèchement qui n'a pas permis d'en faire la dissection : je n'ajouterai donc à ce que j'en ai dit que le seul regret de n'en pas savoir davantage.

DE LA NATURE

AVERTISSEMENT.

Comme les détails de l'histoire naturelle ne sont intéressants que pour ceux qui s'appliquent uniquement à cette science, et que dans une exposition aussi longue que celle de l'histoire particulière de tous les animaux, il règne nécessairement trop d'uniformité, nous avons cru que la plupart de nos lecteurs nous sauraient gré de couper de temps en temps, le fil d'une méthode qui nous contraint, par des discours dans lesquels nous donnerons nos réflexions sur la nature en général, et traiterons de ses effets en grand. Nous retournerons ensuite à nos détails avec plus de courage ; car j'avoue qu'il en faut pour s'occuper continuellement de petits objets dont l'examen exige la plus froide patience, et ne permet rien au génie.

PREMIÈRE VUE.

La nature est le système des lois établies par le Créateur pour l'existence des choses et pour la succession des êtres. La nature n'est point une chose, car cette chose serait tout ; la nature n'est point un être, car cet être serait Dieu : mais on peut la considérer comme une puissance vive, immense, qui embrasse tout, qui anime tout, et qui, subordonnée à celle du premier être, n'a commencé d'agir que par son ordre, et n'agit encore que par son concours ou son consentement. Cette puissance est de la puissance divine la partie qui se manifeste ; c'est en même temps la cause et l'effet, le mode et la substance, le dessin et l'ouvrage : bien diffé-

rente de l'art humain, dont les productions ne sont que des ouvrages morts, la nature est elle-même un ouvrage perpétuellement vivant, un ouvrier sans cesse actif, qui sait tout employer, qui travaillant d'après soi-même toujours sur le même fonds, bien loin de l'épuiser le rend inépuisable : le temps, l'espace et la matière sont ses moyens, l'univers son objet, le mouvement et la vie son but.

Les effets de cette puissance sont les phénomènes du monde; les ressorts qu'elle emploie sont des forces vives que l'espace et le temps ne peuvent que mesurer et limiter sans jamais les détruire, des forces qui se balancent, qui se confondent, qui s'opposent sans pouvoir s'anéantir : les unes pénètrent et transportent les corps, les autres les échauffent et les animent. L'attraction et l'impulsion sont les principaux instruments de l'action de cette puissance sur les corps bruts; la chaleur et les molécules organiques vivantes sont les principes actifs qu'elle met en œuvre pour la formation et le développement des êtres organisés.

Avec de tels moyens que ne peut la nature? Elle pourrait tout si elle pouvait anéantir et créer; mais Dieu s'est réservé ces deux extrêmes de pouvoir : anéantir et créer sont les attributs de la toute-puissance; altérer, changer, détruire, développer, renouveler, produire, sont les seuls droits qu'il a voulu céder. Ministre de ses ordres irrévocables, dépositaire de ses immuables décrets, la nature ne s'écarte jamais des lois qui lui ont été prescrites; elle n'altère rien aux plans qui lui ont été tracés, et dans tous ses ouvrages elle présente le sceau de l'Éternel : cette empreinte divine, prototype inaltérable des existences, est le modèle sur lequel elle opère; modèle dont tous les traits sont exprimés en caractères ineffaçables et prononcés pour jamais; modèle toujours neuf, que le nombre des moules ou des copies, quelque infini qu'il soit, ne fait que renouveler.

Tout a donc été créé, et rien encore ne s'est anéanti; la nature balance entre ces deux limites, sans jamais approcher ni de l'une ni de l'autre : tâchons de la saisir dans quelques points de cet espace immense qu'elle remplit et parcourt depuis l'origine des siècles.

Quels objets! un volume immense de matière qui n'eût formé qu'une inutile, une épouvantable masse, s'il n'eût été divisé en parties séparées par des espaces mille fois plus immenses : mais des milliers de globes lumineux, placés à des distances inconcevables, sont les bases qui servent de fondement à l'édifice du monde; des milliers de globes opaques, circulant autour des premiers, en composent l'ordre et l'architecture mouvante. Deux forces primitives agitent ces grandes masses, les roulent, les transportent et les animent; chacune agit à tout instant, et toutes deux, combinant leurs efforts, tracent les zones des sphères célestes, établissent dans le milieu du vide des lieux fixes et des routes déterminées; et c'est du sein même du mouvement que naît l'équilibre des mondes et le repos de l'univers.

La première de ces forces est également répartie, la seconde a été distribuée en mesures inégales. Chaque atome de matière a une même quantité de force d'attraction, chaque globe a une quantité différente de force d'impulsion : aussi est-il des astres

fixes et des astres errants ; des globes qui ne semblent être faits que pour attirer, et d'autres pour pousser ou pour être poussés ; des sphères qui ont reçu une impulsion commune dans le même sens, et d'autres une impulsion particulière ; des astres solitaires, et d'autres accompagnés de satellites ; des corps de lumière et des masses de ténèbres ; des planètes dont les différentes parties ne jouissent que successivement d'une lumière empruntée ; des comètes qui se perdent dans l'obscurité des profondeurs de l'espace, et reviennent après des siècles se parer de nouveaux feux ; des soleils qui paraissent, disparaissent et semblent alternativement se rallumer et s'éteindre ; d'autres qui se montrent une fois et s'évanouissent ensuite pour jamais. Le ciel est le pays des grands événements, mais à peine l'œil humain peut-il les saisir ; un soleil qui périt et qui cause la catastrophe d'un monde ou d'un système de mondes, ne fait d'autre effet à nos yeux que celui d'un feu follet qui brille et qui s'éteint : l'homme borné à l'atome terrestre sur lequel il végète voit cet atome comme un monde, et ne voit les mondes que comme des atomes.

Car cette terre qu'il habite, à peine reconnaissable parmi les autres globes, et tout à fait invisible pour les sphères éloignées, est un million de fois plus petite que le soleil qui l'éclaire, et mille fois plus petite que d'autres planètes qui comme elle sont subordonnées à la puissance de cet astre, et forcées à circuler autour de lui. Saturne, Jupiter, Mars, la Terre, Vénus, Mercure et le Soleil, occupent la petite partie des cieux que nous appelons *notre univers*. Toutes ces planètes avec leurs satellites, entraînées par un mouvement rapide dans le même sens et presque dans le même plan, composent une roue d'un vaste diamètre dont l'essieu porte toute la charge, et qui, tournant lui-même avec rapidité, a dû s'échauffer, s'embraser et répandre la chaleur et la lumière jusqu'aux extrémités de la circonférence : tant que ces mouvements dureront (et ils seront éternels, à moins que la main du premier moteur ne s'oppose et n'emploie autant de force pour les détruire qu'il en a fallu pour les créer), le soleil brillera et remplira de sa splendeur toutes les sphères du monde ; et comme dans un système où tout s'attire, rien ne peut ni se perdre ni s'éloigner sans retour, la quantité de matière restant toujours la même, cette source féconde de lumière et de vie ne s'épuisera, ne tarira jamais ; car les autres soleils qui lancent aussi continuellement leurs feux, rendent à notre soleil tout autant de lumière qu'ils en reçoivent de lui.

Les comètes, en beaucoup plus grand nombre que les planètes, et dépendantes comme elles de la puissance du soleil, pressent aussi sur ce foyer commun, en augmentent la charge, et contribuent de tout leur poids à son embrasement ; elles font partie de notre univers, puisqu'elles sont sujettes, comme les planètes, à l'attraction du soleil : mais elles n'ont rien de commun entre elles, ni avec les planètes dans leur mouvement d'impulsion ; elles circulent chacune dans un plan différent, et décrivent des orbites plus ou moins allongés dans des périodes différentes de temps, dont les unes sont de plusieurs années, et les autres de quelques siècles. Le soleil tournant sur lui-même, mais au reste immobile au milieu du

tout, sert en même temps de flambeau, de foyer, de pivot, à toutes ces parties de la machine du monde.

C'est par sa grandeur même qu'il demeure immobile, et qu'il régit les autres globes : comme la force a été donnée proportionnellement à la masse, qu'il est incomparablement plus grand qu'aucune des comètes, et qu'il contient mille fois plus de matière que la plus grosse planète, elles ne peuvent ni le déranger, ni se soustraire à sa puissance, qui, s'étendant à des distances immenses, les contient toutes, et lui ramène, au bout d'un temps, celles qui s'éloignent le plus ; quelques-unes même à leur retour s'en approchent de si près, qu'après avoir été refroidies pendant des siècles, elles éprouvent une chaleur inconcevable ; elles sont sujettes à des vicissitudes étranges par ces alternatives de chaleur et de froid extrêmes, aussi bien que par les inégalités de leur mouvement, qui tantôt est prodigieusement accéléré et ensuite infiniment retardé : ce sont pour ainsi dire des mondes en désordre, en comparaison des planètes, dont les orbites étant plus régulières, les mouvements plus égaux, la température toujours la même, semblent être des lieux de repos, où tout étant constant, la nature peut établir un plan, agir uniformément, et se développer successivement dans toute son étendue. Parmi ces globes choisis entre les astres errants, celui que nous habitons paraît encore être privilégié : moins froid, moins éloigné que Saturne, Jupiter, Mars, il est aussi moins brûlant que Vénus et Mercure, qui paraissent trop voisins de l'astre de lumière.

Aussi avec quelle magnificence la nature ne brille-t-elle pas sur la terre ! Une lumière pure, s'étendant de l'orient au couchant, dore successivement les hémisphères de ce globe ; un élément transparent et léger l'environne ; une chaleur douce et féconde anime, fait éclore tous les germes de vie ; des eaux vives et salutaires servent à leur entretien, à leur accroissement ; des éminences distribuées dans le milieu des terres arrêtent les vapeurs de l'air, rendent ces ressources intarissables et toujours nouvelles ; des cavités immenses faites pour les recevoir partagent les continents. L'étendue de la mer est aussi grande que celle de la terre : ce n'est point un élément froid et stérile, c'est un nouvel empire aussi riche, aussi peuplé que le premier. Le doigt de Dieu a marqué leurs confins : si la mer anticipe sur les plages de l'occident, elle laisse à découvert celles de l'orient. Cette masse immense d'eau, inactive par elle-même, suit les impressions des mouvements célestes ; elle balance par des oscillations régulières de flux et de reflux ; elle s'élève et s'abaisse avec l'astre de la nuit ; elle s'élève encore plus lorsqu'il concourt avec l'astre du jour, et que tous deux, réunissant leurs forces dans le temps des équinoxes, causent les grandes marées : notre correspondance avec le ciel n'est nulle part mieux marquée. De ces mouvements constants et généraux, résultent des mouvements variables et particuliers des transports de terre, des dépôts qui forment au fond des eaux des éminences semblables à celles que nous voyons sur la surface de la terre ; des courants qui, suivant la direction de ces chaînes de montagnes, leur donnent une figure dont tous les angles se correspondent, et coulant

au milieu des ondes, comme les eaux coulent sur la terre, sont en effet les fleuves de la mer.

L'air, encore plus fluide que l'eau, obéit aussi à un plus grand nombre de puissances ; l'action éloignée du soleil et de la lune, l'action immédiate de la mer, celle de la chaleur qui le raréfie, celle du froid qui le condense, y causent des agitations continuelles : les vents sont ses courants ; ils poussent, ils rassemblent les nuages ; ils produisent les météores, et transportent au-dessus de la surface aride des continents terrestres les vapeurs humides des plages maritimes ; ils déterminent les orages, répandent et distribuent les pluies fécondes et les rosées bienfaisantes ; ils troublent les mouvements de la mer ; ils agitent la surface mobile des eaux, arrêtent ou précipitent les courants, les font rebrousser, soulèvent les flots, excitent les tempêtes : la mer irritée s'élève vers le ciel, et vient en mugissant se briser contre des digues inébranlables, qu'avec tous ses efforts elle ne peut ni détruire ni surmonter.

La terre, élevée au-dessus du niveau de la mer, est à l'abri de ses irruptions ; sa surface émaillée de fleurs, parée d'une verdure toujours renouvelée, peuplée de mille et mille espèces d'animaux différents, est un lieu de repos, un séjour de délices, où l'homme, placé pour seconder la nature, préside à tous les êtres ; seul entre tous capable de connaître et digne d'admirer, Dieu l'a fait spectateur de l'univers et témoin de ses merveilles ; l'étincelle divine dont il est animé le rend participant aux mystères divins : c'est par cette lumière qu'il pense et réfléchit ; c'est par elle qu'il voit et lit dans le livre du monde, comme dans un exemplaire de la Divinité.

La nature est le trône extérieur de la magnificence divine : l'homme qui la contemple, qui l'étudie, s'élève par degrés au trône intérieur de la toute-puissance ; fait pour adorer le Créateur, il commande à toutes les créatures ; vassal du ciel, roi de la terre, il l'anoblit, la peuple et l'enrichit ; il établit entre les êtres vivants l'ordre, la subordination, l'harmonie ; il embellit la nature même, il la cultive, l'étend et la polit, en élague le chardon et la ronce, y multiplie le raisin et la rose. Voyez ces plages désertes, ces tristes entrées où l'homme n'a jamais résidé, couvertes ou plutôt hérissées de bois épais et noirs dans toutes les parties : des arbres sans écorce et sans tige, courbés, rompus, tombant de vétusté ; d'autres, en plus grand nombre, gisant auprès des premiers, pour pourrir sur des troncs déjà pourris, étouffent, ensevelissent les germes prêts à éclore. La nature, qui partout ailleurs brille par sa jeunesse, paraît ici dans la dérépitude ; la terre, surchargée par le poids, surmontée par les débris de ses productions, n'offre, au lieu d'une verdure florissante, qu'un espace enombré, traversé de vieux arbres chargés de plantes parasites, de lichens, d'agaries, fruits impurs de la corruption : dans toutes les parties basses, des eaux mortes et éroupissantes, faute d'être conduites et dirigées ; des terrains fangeux, qui, n'étant ni solides ni liquides, sont inabornables, et demeurent également inutiles aux habitants de la terre et des eaux ; des marécages qui, couverts de plantes aquatiques et fétides, ne nourrissent que des insectes

tes vénéneux et servent de repaire aux animaux immondes. Entre ces marais infects qui occupent les lieux bas, et les forêts décrépites qui couvrent les terres élevées, s'étendent des espèces de landes, des savanes qui n'ont rien de commun avec nos prairies; les mauvaises herbes y surmontent, y étouffent les bonnes : ce n'est point ce gazon fin qui semble faire le duvet de la terre, ce n'est point cette pelouse émaillée qui annonce sa brillante fécondité; ce sont des végétaux agrestes, des herbes dures, épineuses, entrelacées les unes dans les autres, qui semblent moins tenir à la terre qu'elles ne tiennent entre elles, et qui, se desséchant et repoussant successivement les unes sur les autres, forment une bourre grossière, épaisse de plusieurs pieds. Nulle route, nulle communication, nul vestige d'intelligence dans ces lieux sauvages : l'homme, obligé de suivre les sentiers de la bête farouche, s'il veut les parcourir, est contraint de veiller sans cesse pour éviter d'en devenir la proie; effrayé de leurs rugissements, saisi du silence même de ces profondes solitudes, il rebrousse chemin, et dit : La nature brute est hideuse et mourante; c'est moi, moi seul qui peux la rendre agréable et vivante : desséchons ces marais, animons ces eaux mortes en les faisant couler; formons-en des ruisseaux, des canaux, employons cet élément actif et dévorant qu'on nous avait caché, et que nous ne devons qu'à nous-mêmes; mettons le feu à cette bourre superflue, à ces vieilles forêts déjà à demi consumées; achevons de détruire avec le fer ce que le feu n'aura pu consumer : bientôt, au lieu du jonc, du nénuphar, dont le crapaud composait son venin, nous verrons paraître la renoncule, le trèfle, les herbes douces et salutaires; des troupeaux d'animaux bondissants fouleront cette terre jadis impraticable; ils y trouveront une subsistance abondante, une pâture toujours renaissante; ils se multiplieront pour se multiplier encore : servons-nous de ces nouveaux aides pour achever notre ouvrage; que le bœuf, soumis au joug, emploie ses forces et le poids de sa masse à sillonner la terre; qu'elle rajeunisse par la culture : une nature nouvelle va sortir de nos mains.

Qu'elle est belle cette nature cultivée! que par les soins de l'homme elle est brillante et pompeusement parée! Il en fait lui-même le principal ornement; il en est la production la plus noble : en se multipliant, il en multiplie le germe le plus précieux; elle-même aussi semble se multiplier avec lui; il met au jour par son art tout ce qu'elle recélait dans son sein : que de trésors ignorés! que de richesses nouvelles! Les fleurs, les fruits, les grains perfectionnés, multipliés à l'infini; les espèces utiles d'animaux transportées, propagées, augmentées sans nombre; les espèces nuisibles réduites, confinées, reléguées; l'or et le fer, plus nécessaire que l'or, tirés des entrailles de la terre; les torrents contenus; les fleuves dirigés, resserrés; la mer soumise, reconnue, traversée d'un hémisphère à l'autre; la terre accessible partout, partout rendue aussi vivante que féconde; dans les vallées de riantes prairies, dans les plaines de riches pâturages ou des moissons encore plus riches; les collines chargées de vignes et de fruits, leurs sommets couronnés d'arbres utiles et de jeunes forêts; les déserts devenus des cités habitées par un peuple immense, qui, circulant sans cesse, se répand de ces centres jusqu'aux extrémités;

des routes ouvertes et fréquentées, des communications établies partout comme autant de témoins de la force et de l'union de la société; mille autres monuments de puissance et de gloire démontrent assez que l'homme, maître du domaine de la terre, en a changé, renouvelé la surface entière, et que de tout temps il partage l'empire avec la nature.

Cependant il ne règne que par droit de conquête : il jouit plutôt qu'il ne possède; il ne conserve que par des soins toujours renouvelés : s'ils cessent, tout languit, tout s'altère, tout change, tout rentre sous la main de la nature; elle reprend ses droits, efface les ouvrages de l'homme, couvre de poussière et de mousse ses plus fastueux monuments, les détruit avec le temps, et ne lui laisse que le regret d'avoir perdu par sa faute ce que ses ancêtres avaient conquis par leurs travaux. Ce temps où l'homme perd son domaine, ces siècles de barbarie pendant lesquels tout périt, sont toujours préparés par la guerre, et arrivent avec la disette et la dépopulation. L'homme, qui ne peut que par le nombre, qui n'est fort que par sa réunion, qui n'est heureux que par la paix, a la fureur de s'armer pour son malheur, et de combattre pour sa ruine; excité par l'insatiable avidité, aveuglé par l'ambition encore plus insatiable, il renonce aux sentiments d'humanité, tourne toutes ses forces contre lui-même, cherche à s'entre-détruire, se détruit en effet, et, après ces jours de sang et de carnage, lorsque la fumée de la gloire s'est dissipée, il voit d'un œil triste la terre dévastée, les arts ensevelis, les nations dispersées, les peuples affaiblis, son propre bonheur ruiné, et sa puissance réelle anéanti.

« Grand Dieu ! dont la seule présence soutient la nature et maintient l'harmonie des lois de l'univers; vous qui du trône immobile de l'empyrée voyez rouler sous vos pieds toutes les sphères célestes sans choc et sans confusion; qui, du sein du repos, reproduisez à chaque instant leurs mouvements immenses, et seul régissez dans une paix profonde ce nombre infini de cieux et de mondes; rendez, rendez enfin le calme à la terre agitée ! Qu'elle soit dans le silence ! Qu'à votre voix la discorde et la guerre cessent de faire retentir leurs clameurs orgueilleuses ! Dieu de bonté, auteur de tous les êtres, vos regards paternels embrassent tous les objets de la création : mais l'homme est votre être de choix; vous avez éclairé son âme d'un rayon de votre lumière immortelle : comblez vos bienfaits en pénétrant son cœur d'un trait de votre amour; ce sentiment divin se répandant partout réunira les natures ennemies; l'homme ne craindra plus l'aspect de l'homme; le fer homicide n'armera plus sa main; le feu dévorant de la guerre ne fera plus tarir la source des générations; l'espèce humaine, maintenant affaiblie, mutilée, moissonnée dans sa fleur, germera de nouveau et se multipliera sans nombre; la nature, accablée sous le poids des fléaux, stérile, abandonnée, reprendra bientôt avec une nouvelle vie son ancienne fécondité; et nous, Dieu bienfaiteur, nous la secourrons, nous la cultiverons, nous l'observerons sans cesse pour vous offrir à chaque instant un nouveau tribut de reconnaissance et d'admiration. »

SECONDE VUE

Un individu, de quelque espèce qu'il soit, n'est rien dans l'univers; cent individus, mille, ne sont encore rien : les espèces sont les seuls êtres de la nature; êtres perpétuels, aussi anciens, aussi permanents qu'elle, que, pour mieux juger, nous ne considérons plus comme une collection ou une suite d'individus semblables, mais comme un tout indépendant du nombre, indépendant du temps; un tout toujours vivant, toujours le même; un tout qui a été compté pour un dans les ouvrages de la création, et qui par conséquent ne fait qu'une unité dans la nature. De toutes ces unités, l'espèce humaine est la première; les autres, de l'éléphant jusqu'à la mite, du cèdre jusqu'à l'hysope, sont en seconde et en troisième ligne; et quoique différente par la forme, par la substance, et même par la vie, chacune tient sa place, subsiste par elle-même, se défend des autres, et toutes ensemble composent et représentent la nature vivante, qui se maintient et se maintiendra comme elle s'est maintenue : un jour, un siècle, un âge, toutes les proportions du temps ne font pas partie de sa durée; le temps lui-même n'est relatif qu'aux individus, aux êtres dont l'existence est fugitive : mais celle des espèces étant constante, leur permanence fait la durée, et leur différence le nombre. Comptons donc les espèces comme nous l'avons fait, donnons-leur à chacune un droit égal à la mense de la nature : elles lui sont toutes également chères, puisqu'à chacune elle a donné les moyens d'être et de durer tout aussi longtemps qu'elle.

Faisons plus, mettons aujourd'hui l'espèce à la place de l'individu : nous avons vu quel était pour l'homme le spectacle de la nature; imaginons quelle en serait la vue pour un être qui représenterait l'espèce humaine entière. Lorsque dans un beau jour de printemps nous voyons la verdure renaître, les fleurs s'épanouir, tous les germes éclore, les abeilles revivre, l'hirondelle arriver, le rossignol chanter l'amour, le bélier en bondir, le taureau en mugir, tous les êtres vivants se chercher et se joindre pour en produire d'autres, nous n'avons d'autre idée que celle d'une reproduction et d'une nouvelle vie. Lorsque, dans la saison noire du froid et des frimas, l'on voit les natures devenir indifférentes, se fuir au lieu de se chercher; les habitants de l'air désert nos climats; ceux de l'eau perdre leur liberté sous des voûtes de glace; tous les insectes disparaître ou périr; la plupart des animaux s'engourdir, se creuser des retraites; la terre se durcir, les plantes se sécher, les arbres dépouillés se courber, s'affaisser sous le poids de la neige et du givre; tout présente l'idée de la langueur et de l'ancantissement. Mais ces idées de renouvellement et de destruction, ou plutôt ces images de la mort et de la vie, quelque grandes, quelque générales qu'elles nous paraissent, ne sont qu'individuelles et particulières; l'homme, comme individu, juge ainsi la nature : l'être que nous avons mis à la place de l'espèce la juge plus grandement, plus généralement; il ne voit

dans cette destruction, dans ce renouvellement, dans toutes ces successions, que permanence et durée; la saison d'une année est pour lui la même que celle de l'année précédente, la même que celle de tous les siècles; le millième animal dans l'ordre des générations est pour lui le même que le premier animal. Et en effet, si nous vivions, si nous subsistions à jamais, si tous les êtres qui nous environnent subsistaient aussi tels qu'ils sont pour toujours, et que tout fût perpétuellement comme tout est aujourd'hui, l'idée du temps s'évanouirait, et l'individu deviendrait l'espèce.

Eh! pourquoi nous refuserions-nous de considérer la nature pendant quelques instants sous ce nouvel aspect? A la vérité, l'homme en venant au monde arrive des ténèbres, l'âme aussi nue que le corps; il naît sans connaissance comme sans défense, il n'apporte que des qualités passives; il ne peut que recevoir les impressions des objets et laisser affecter ses organes; la lumière brille longtemps à ses yeux avant que de l'éclairer; d'abord il reçoit tout de la nature et ne lui rend rien: mais dès que ses sens sont affermis, dès qu'il peut comparer ses sensations, il se réfléchit vers l'univers, il forme des idées, il les conserve, les étend, les combine: l'homme, et surtout l'homme instruit, n'est plus un seul individu, il représente en grande partie l'espèce humaine entière: il a commencé par recevoir de ses pères les connaissances qui leur avaient été transmises par ses aïeux; ceux-ci, ayant trouvé l'art divin de tracer la pensée et de la faire passer à la postérité, se sont, pour ainsi dire, identifiés avec leurs neveux; les nôtres s'identifieront avec nous. Cette réunion dans un seul homme, de l'expérience de plusieurs siècles, recule à l'infini les limites de son être: ce n'est plus un individu simple, borné, comme les autres, aux sentiments de l'instant présent, aux expériences du jour actuel; c'est à peu près l'être que nous avons mis à la place de l'espèce entière: il lit dans le passé, voit le présent, juge de l'avenir; et dans le torrent des temps, qui amène, entraîne, absorbe tous les individus de l'univers, il trouve les espèces constantes, la nature invariable. La relation des choses étant toujours la même, l'ordre des temps lui paraît nul; les lois du renouvellement ne font que compenser à ses yeux celles de sa permanence: une succession continuelle d'êtres, tous semblables entre eux, n'équivaut, en effet, qu'à l'existence perpétuelle d'un seul de ces êtres.

A quoi se rapporte donc ce grand appareil des générations, cette immense profusion de germes, dont il en avorte mille et mille pour un qui réussit? qu'est-ce que cette propagation, cette multiplication des êtres, qui, se détruisant et se renouvelant sans cesse, n'offrent toujours que la même scène, et ne remplissent ni plus ni moins la nature? d'où viennent ces alternatives de mort et de vie, ces lois d'accroissement et de dépérissement, toutes ces vicissitudes individuelles, toutes ces représentations renouvelées d'une seule et même chose? Elles tiennent à l'essence même de la nature, et dépendent du premier établissement de la machine du monde; fixe dans son tout et mobile dans chacune de ses parties, les mouvements généraux des corps célestes ont produit les mouvements particuliers du globe de la terre; les forces pénétrantes dont ces grands corps sont animés,

par lesquelles ils agissent au loin et réciproquement les uns sur les autres, animent aussi chaque atome de matière ; et cette propension mutuelle de toutes ces parties les unes vers les autres est le premier lien des êtres, le principe de la consistance des choses, et le soutien de l'harmonie de l'univers. Les grandes combinaisons ont produit tous les petits rapports : le mouvement de la terre sur son axe ayant partagé en jours et en nuits les espaces de la durée, tous les êtres vivants qui habitent la terre ont leur temps de lumière et leur temps de ténèbres, la veille et le sommeil ; une grande portion de l'économie animale, celle de l'action des sens et du mouvement des membres, est relative à cette première combinaison. Y aurait-il des sens ouverts à la lumière dans un monde où la nuit serait perpétuelle ?

L'inclinaison de l'axe de la terre produisant dans son mouvement annuel autour du soleil des alternatives durables de chaleur et de froid, que nous avons appelées des *saisons*, tous les êtres végétants ont aussi, en tout ou en partie, leur saison de vie et leur saison de mort. La chute des feuilles et des fruits, le dessèchement des herbes, la mort des insectes, dépendent en entier de cette seconde combinaison ; dans les climats où elle n'a pas lieu, la vie des végétaux n'est jamais suspendue : chaque insecte vit son âge, et ne voyons-nous pas sous la ligne, où les quatre saisons n'en font qu'une, la terre toujours fleurie, les arbres continuellement verts, et la nature toujours au printemps.

La constitution particulière des animaux et des plantes est relative à la température générale du globe de la terre, et cette température dépend de sa situation, c'est-à-dire de la distance à laquelle il se trouve de celui du soleil : à une distance plus grande, nos animaux, nos plantes, ne pourraient ni vivre ni végéter ; l'eau, la sève, le sang, toutes les autres liqueurs, perdraient leur fluidité ; à une distance moindre, elles s'évanouiraient et se dissiperaient en vapeurs : la glace et le feu sont les éléments de la mort ; la chaleur tempérée est le premier germe de la vie.

Les molécules vivantes répandues dans tous les corps organisés sont relatives, et pour l'action et pour le nombre, aux molécules de la lumière qui frappent toute matière et la pénètrent de leur chaleur. Partout où les rayons du soleil peuvent échauffer la terre, sa surface se vivifie, se couvre de verdure et se peuple d'animaux : la glace même, dès qu'elle se résout en eau, semble se féconder ; cet élément est plus fertile que celui de la terre, il reçoit avec celui de la chaleur le mouvement et la vie. La mer produit à chaque saison plus d'animaux que la terre n'en nourrit, elle produit moins de plantes ; et tous ces animaux qui nagent à la surface des eaux, ou qui en habitent les profondeurs, n'ayant pas, comme ceux de la terre, un fonds de subsistance assuré sur les substances végétales, sont forcés de vivre les uns sur les autres ; et c'est à cette combinaison que tient leur immense multiplication, ou plutôt leur pullulation sans nombre.

Chaque espèce et des uns et des autres ayant été créée, les premiers individus ont servi de modèles à tous leurs descendants. Le corps de chaque animal ou de chaque végétal est un moule auquel s'assimilent indifféremment les molécules organiques de tous les animaux ou végétaux détruits par la mort et consumés par

le temps; les parties brutes qui étaient entrées dans leur composition retournent à la masse commune de la matière brute : les parties organiques, toujours subsistantes, sont reprises par les corps organisés; d'abord repompées par les végétaux, ensuite absorbées par les animaux qui se nourrissent de végétaux, elles servent au développement, à l'entretien, à l'accroissement et des uns et des autres; elles constituent leur vie, et, circulant continuellement de corps en corps, elles animent tous les êtres organisés. Le fonds des substances vivantes est donc toujours le même; elles ne varient que par la forme, c'est-à-dire par la différence des représentations : dans les siècles d'abondance, dans les temps de la plus grande population, le nombre des hommes, des animaux domestiques et des plantes utiles, semble occuper et couvrir en entier la surface de la terre; celui des animaux féroces, des insectes nuisibles, des plantes parasites, des herbes inutiles, reparaît et domine à son tour dans les temps de disette et de dépopulation. Ces variations, si sensibles pour l'homme, sont indifférentes à la nature; le ver à soie, si précieux pour lui, n'est pour elle que la chenille du mûrier. Que cette chenille du luxe disparaisse; que d'autres chenilles dévorent les herbes destinées à engraisser nos bœufs; que d'autres enfin minent, avant la récolte, la substance de nos épis; qu'en général l'homme, et les espèces majeures dans les animaux, soient affamés par les espèces infimes, la nature n'en est ni moins remplie ni moins vivante : elle ne protège pas les unes aux dépens des autres, elle les soutient toutes; mais elle méconnaît le nombre dans les individus, et ne voit que comme des images successives d'une seule et même empreinte, des ombres fugitives dont l'espèce est le corps.

Il existe donc sur la terre, et dans l'air, et dans l'eau, une quantité déterminée de matière organique que rien ne peut détruire : il existe en même temps un nombre déterminé de moules capables de se l'assimiler, qui se détruisent et se renouvellent à chaque instant; et ce nombre de moules ou d'individus, quoique variable dans chaque espèce, est au total toujours le même, toujours proportionné à cette quantité de matière vivante. Si elle était surabondante, si elle n'était pas dans tous les temps également employée et entièrement absorbée par les moules existants, il s'en formerait d'autres, et l'on verrait paraître des espèces nouvelles, parce que cette matière vivante ne peut demeurer oisive, parce qu'elle est toujours agissante, et qu'il suffit qu'elle s'unisse avec des parties brutes pour former des corps organisés. C'est à cette grande combinaison, ou plutôt à cette invariable proportion, que tient la forme même de la nature.

Et comme son ordonnance est fixe pour le nombre, le maintien et l'équilibre des espèces, elle se présenterait toujours sous la même face, et serait dans tous les temps et sous tous les climats absolument et relativement la même, si son habitude ne variait pas, autant qu'il est possible, dans toutes les formes individuelles. L'empreinte de chaque espèce est un type dont les principaux traits sont gravés en caractères ineffaçables et permanents à jamais : mais toutes les couches accessoires varient; aucun individu ne ressemble parfaitement à un autre; aucune

par lesquelles ils agissent au loin et réciproquement les uns sur les autres, animent aussi chaque atome de matière ; et cette propension mutuelle de toutes ces parties les unes vers les autres est le premier lien des êtres, le principe de la consistance des choses, et le soutien de l'harmonie de l'univers. Les grandes combinaisons ont produit tous les petits rapports : le mouvement de la terre sur son axe ayant partagé en jours et en nuits les espaces de la durée, tous les êtres vivants qui habitent la terre ont leur temps de lumière et leur temps de ténèbres, la veille et le sommeil ; une grande portion de l'économie animale, celle de l'action des sens et du mouvement des membres, est relative à cette première combinaison. Y aurait-il des sens ouverts à la lumière dans un monde où la nuit serait perpétuelle ?

L'inclinaison de l'axe de la terre produisant dans son mouvement annuel autour du soleil des alternatives durables de chaleur et de froid, que nous avons appelées des *saisons*, tous les êtres végétants ont aussi, en tout ou en partie, leur saison de vie et leur saison de mort. La chute des feuilles et des fruits, le dessèchement des herbes, la mort des insectes, dépendent en entier de cette seconde combinaison ; dans les climats où elle n'a pas lieu, la vie des végétaux n'est jamais suspendue : chaque insecte vit son âge, et ne voyons-nous pas sous la ligne, où les quatre saisons n'en font qu'une, la terre toujours fleurie, les arbres continuellement verts, et la nature toujours au printemps.

La constitution particulière des animaux et des plantes est relative à la température générale du globe de la terre, et cette température dépend de sa situation, c'est-à-dire de la distance à laquelle il se trouve de celui du soleil : à une distance plus grande, nos animaux, nos plantes, ne pourraient ni vivre ni végéter ; l'eau, la sève, le sang, toutes les autres liqueurs, perdraient leur fluidité ; à une distance moindre, elles s'évanouiraient et se dissiperaient en vapeurs : la glace et le feu sont les éléments de la mort ; la chaleur tempérée est le premier germe de la vie.

Les molécules vivantes répandues dans tous les corps organisés sont relatives, et pour l'action et pour le nombre, aux molécules de la lumière qui frappent toute matière et la pénètrent de leur chaleur. Partout où les rayons du soleil peuvent échauffer la terre, sa surface se vivifie, se couvre de verdure et se peuple d'animaux : la glace même, dès qu'elle se résout en eau, semble se féconder ; cet élément est plus fertile que celui de la terre, il reçoit avec celui de la chaleur le mouvement et la vie. La mer produit à chaque saison plus d'animaux que la terre n'en nourrit, elle produit moins de plantes ; et tous ces animaux qui nagent à la surface des eaux, ou qui en habitent les profondeurs, n'ayant pas, comme ceux de la terre, un fonds de subsistance assuré sur les substances végétales, sont forcés de vivre les uns sur les autres ; et c'est à cette combinaison que tient leur immense multiplication, ou plutôt leur pullulation sans nombre.

Chaque espèce et des uns et des autres ayant été créée, les premiers individus ont servi de modèles à tous leurs descendants. Le corps de chaque animal ou de chaque végétal est un moule auquel s'assimilent indifféremment les molécules organiques de tous les animaux ou végétaux détruits par la mort et consumés par

le temps; les parties brutes qui étaient entrées dans leur composition retournent à la masse commune de la matière brute : les parties organiques, toujours subsistantes, sont reprises par les corps organisés; d'abord repompées par les végétaux, ensuite absorbées par les animaux qui se nourrissent de végétaux, elles servent au développement, à l'entretien, à l'accroissement et des uns et des autres; elles constituent leur vie, et, circulant continuellement de corps en corps, elles animent tous les êtres organisés. Le fonds des substances vivantes est donc toujours le même; elles ne varient que par la forme, c'est-à-dire par la différence des représentations : dans les siècles d'abondance, dans les temps de la plus grande population, le nombre des hommes, des animaux domestiques et des plantes utiles, semble occuper et couvrir en entier la surface de la terre; celui des animaux féroces, des insectes nuisibles, des plantes parasites, des herbes inutiles, reparait et domine à son tour dans les temps de disette et de dépopulation. Ces variations, si sensibles pour l'homme, sont indifférentes à la nature; le ver à soie, si précieux pour lui, n'est pour elle que la chenille du mûrier. Que cette chenille du luxe disparaisse; que d'autres chenilles dévorent les herbes destinées à engraisser nos bœufs; que d'autres enfin minent, avant la récolte, la substance de nos épis; qu'en général l'homme, et les espèces majeures dans les animaux, soient affamés par les espèces infimes, la nature n'en est ni moins remplie ni moins vivante : elle ne protège pas les unes aux dépens des autres, elle les soutient toutes; mais elle méconnaît le nombre dans les individus, et ne voit que comme des images successives d'une seule et même empreinte, des ombres fugitives dont l'espèce est le corps.

Il existe donc sur la terre, et dans l'air, et dans l'eau, une quantité déterminée de matière organique que rien ne peut détruire : il existe en même temps un nombre déterminé de moules capables de se l'assimiler, qui se détruisent et se renouvellent à chaque instant; et ce nombre de moules ou d'individus, quoique variable dans chaque espèce, est au total toujours le même, toujours proportionné à cette quantité de matière vivante. Si elle était surabondante, si elle n'était pas dans tous les temps également employée et entièrement absorbée par les moules existants, il s'en formerait d'autres, et l'on verrait paraître des espèces nouvelles, parce que cette matière vivante ne peut demeurer oisive, parce qu'elle est toujours agissante, et qu'il suffit qu'elle s'unisse avec des parties brutes pour former des corps organisés. C'est à cette grande combinaison, ou plutôt à cette invariable proportion, que tient la forme même de la nature.

Et comme son ordonnance est fixe pour le nombre, le maintien et l'équilibre des espèces, elle se présenterait toujours sous la même face, et serait dans tous les temps et sous tous les climats absolument et relativement la même, si son habitude ne variait pas, autant qu'il est possible, dans toutes les formes individuelles. L'empreinte de chaque espèce est un type dont les principaux traits sont gravés en caractères ineffaçables et permanents à jamais : mais toutes les couches accessoires varient; aucun individu ne ressemble parfaitement à un autre; aucune

espèce n'existe sans un grand nombre de variétés. Dans l'espèce humaine, sur laquelle le seeau divin a le plus appuyé, l'empreinte ne laisse pas de varier du blanc au noir, du petit au grand, etc.; le Lapon, le Patagon, l'Hottentot, l'Européen, l'Américain, le Nègre, quoique tous issus du même père, sont bien éloignés de se ressembler comme frères.

Toutes les espèces sont donc sujettes aux différences purement individuelles : mais les variétés constantes, qui se perpétuent par les générations, n'appartiennent pas également à toutes ; plus l'espèce est élevée, plus le type en est ferme, et moins elle admet de ces variétés. L'ordre dans la multiplication des animaux étant en raison inverse de l'ordre de grandeur, et la possibilité des différences en raison directe du nombre dans le produit de leur génération, il était nécessaire qu'il y eût plus de variétés dans les petits animaux que dans les grands : il y a aussi, et par la même raison, plus d'espèces voisines. L'unité de l'espèce étant plus resserrée dans les grands animaux, la distance qui les sépare des autres est aussi plus étendue. Que de variétés et d'espèces voisines accompagnent, suivent ou précèdent l'écureuil, le rat et les autres petits animaux, tandis que l'éléphant marche seul et sans pair à la tête de tous !

La matière brute qui compose la masse de la terre n'est pas un limon vierge, une substance intacte et qui n'ait pas subi des altérations : tout a été remué par la force des grands et des petits agents ; tout a été manié plus d'une fois par la main de la nature. Le globe de la terre a été pénétré par le feu, et ensuite recouvert et travaillé par les eaux ; le sable qui en remplit le dedans est une matière vitrée ; les lits épais de glaise qui le couvrent au dehors ne sont que ce même sable décomposé par le séjour des eaux ; le roc vif, le granit, le grès, tous les cailloux, tous les métaux, ne sont encore que cette même matière vitrée, dont les parties se sont réunies, pressées ou séparées selon les lois de leur affinité. Toutes ces substances sont parfaitement brutes ; elles existent et existeraient indépendamment des animaux et des végétaux : mais d'autres substances, en très-grand nombre et qui paraissent également brutes, tirent leur origine du détriment des corps organisés ; les marbres, les pierres à chaux, les graviers, les craies, les marnes, ne sont composés que de débris de coquillages et de dépouilles de ces petits animaux qui, transformant l'eau de la mer en pierre, produisent le corail et tous les madrépores, dont la variété est innombrable et la quantité presque immense. Les charbons de terre, les tourbes et les autres matières qui se trouvent aussi dans les couches extérieures de la terre, ne sont que le résidu des végétaux plus ou moins détériorés, pourris et consumés. Enfin d'autres matières en moindre nombre, telles que les pierres poncees, les soufres, les mâchefers, les amiantes, les laves, ont été jetées par les volcans, et produites par une seconde action du feu sur les matières premières. L'on peut réduire à ces trois grandes combinaisons tous les rapports des corps bruts, et toutes les substances du règne minéral.

Les lois d'affinité par lesquelles les parties constituantes de ces différentes substances se séparent des autres pour se réunir entre elles et former des matières

homogènes, sont les mêmes que la loi générale par laquelle tous les corps célestes agissent les uns sur les autres; elles s'exercent également et dans les mêmes rapports des masses et des distances : un globule d'eau, de sable ou de métal, agit sur un autre globule, comme le globe de la terre agit sur celui de la lune; et, si jusqu'à ce jour l'on a regardé ces lois d'affinité comme différentes de celles de la pesanteur, c'est faute de les avoir bien conçues, bien saisies; c'est faute d'avoir embrassé cet objet dans toute son étendue. La figure, qui, dans les corps célestes, ne fait rien, ou presque rien à la loi d'action des uns sur les autres, parce que la distance est très-grande, fait au contraire presque tout lorsque la distance est très-petite ou nulle. Si la lune et la terre, au lieu d'une figure sphérique, avaient toutes deux celle d'un cylindre court, et d'un diamètre égal à celui de leurs sphères, la loi de leur action réciproque ne serait pas sensiblement altérée par cette différence de figure, parce que la distance de toutes les parties de la lune à celles de la terre n'aurait aussi que très-peu varié; mais si ces mêmes globes devenaient des cylindres très-étendus et voisins l'un de l'autre, la loi de l'action réciproque de ces deux corps paraîtrait fort différente, parce que la distance de chacune de leurs parties entre elles, et relativement aux parties de l'autre, aurait prodigieusement changé : ainsi, dès que la figure entre comme élément dans la distance, la loi paraît varier, quoiqu'au fond elle soit toujours la même.

D'après ce principe, l'esprit humain peut encore faire un pas, et pénétrer plus avant dans le sein de la nature. Nous ignorons quelle est la figure des parties constituantes des corps; l'air, la terre, les métaux, toutes les matières homogènes, sont certainement composées de parties élémentaires semblables entre elles, mais dont la forme est inconnue. Nos neveux pourront, à l'aide du calcul, s'ouvrir ce nouveau champ de connaissances, et savoir à peu près de quelle figure sont les éléments des corps; ils partiront du principe que nous venons d'établir, ils le prendront pour base : *Toute matière s'attire en raison inverse du carré de la distance; et cette loi générale ne paraît varier, dans les attractions particulières, que par l'effet de la figure des parties constituantes de chaque substance, parce que cette figure entre comme élément dans la distance.* Lorsqu'ils auront donc acquis, par des expériences répétées, la connaissance de la loi d'attraction d'une substance particulière, ils pourront trouver par le calcul la figure de ses parties constituantes. Pour le faire mieux sentir, supposons, par exemple, qu'en mettant du vif-argent sur un plan parfaitement poli, on reconnaisse, par des expériences, que ce métal fluide s'attire toujours en raison inverse du cube de la distance, il faudra chercher, par des règles de fausse position, quelle est la figure qui donne cette expression, et cette figure sera celle des parties constituantes du vif-argent. Si l'on trouvait par ces expériences que ce métal s'attire en raison inverse du carré de la distance, il serait démontré que ses parties constituantes sont sphériques, puisque la sphère est la seule figure qui donne cette loi : et qu'à quelque distance que l'on place des globes, la loi de leur attraction est toujours la même.

Newton a bien soupçonné que les affinités chimiques, qui ne sont autre chose

que les attractions particulières dont nous venons de parler, se faisaient par des lois assez semblables à celles de la gravitation ; mais il ne paraît pas avoir vu que toutes ces lois particulières n'étaient que de simples modifications de la loi générale, et qu'elles n'en paraissaient différentes que parce qu'à une très-petite distance la figure des atomes qui s'attirent, fait autant et plus que la masse pour l'expression de la loi, cette figure entrant alors pour beaucoup dans l'élément de la distance.

C'est cependant à cette théorie que tient la connaissance intime de la composition des corps bruts : le fonds de toute matière est le même ; la masse et le volume, c'est-à-dire la forme serait aussi la même, si la figure des parties constituantes était semblable. Une substance homogène ne peut différer d'une autre qu'autant que la figure de ces parties primitives est différente : celle dont toutes les molécules sont sphériques doit être spécifiquement une fois plus légère qu'une autre dont les molécules seraient cubiques, parce que les premières ne pouvant se toucher que par des points, laissent des intervalles égaux à l'espace qu'elles remplissent, tandis que les parties supposées cubiques peuvent se réunir toutes sans laisser le moindre intervalle, et former, par conséquent, une matière une fois plus pesante que la première. Et quoique les figures puissent varier à l'infini, il paraît qu'il n'en existe pas autant dans la nature que l'esprit pourrait en concevoir ; car elle a fixé les limites de la pesanteur et de la légèreté : l'or et l'air sont les deux extrêmes de toute densité ; toutes les figures admises, exécutées par la nature, sont donc comprises entre ces deux termes, et toutes celles qui auraient pu produire des substances plus pesantes ou plus légères ont été rejetées.

Au reste, lorsque je parle des figures employées par la nature, je n'entends pas qu'elles soient nécessairement ni même exactement semblables aux figures géométriques qui existent dans notre entendement ; c'est par supposition que nous les faisons régulières, et par abstraction que nous les rendons simples. Il n'y a peut-être ni cubes exacts, ni sphères parfaites, dans l'univers ; mais comme rien n'existe sans forme, et que, suivant la diversité des substances, les figures de leurs éléments sont différentes, il y en a nécessairement qui approchent de la sphère ou du cube, et de toutes les autres figures régulières que nous avons imaginées : le précis, l'absolu, l'abstrait, qui se présentent si souvent à notre esprit, ne peuvent se trouver dans le réel, parce que tout y est relatif, tout s'y fait par nuances, tout s'y combine par approximation. De même, lorsque j'ai parlé d'une substance qui serait entièrement pleine, parce qu'elle serait composée de parties cubiques, et d'une autre substance qui ne serait qu'à moitié pleine, parce que toutes ses parties constituantes seraient sphériques, je ne l'ai dit que par comparaison, et je n'ai pas prétendu que ces substances existassent dans la réalité : car l'on voit par l'expérience des corps transparents, tels que le verre, qui ne laisse pas d'être dense et pesant, que la quantité de matière y est très-petite en comparaison de l'étendue des intervalles ; et l'on peut démontrer que l'or, qui est la matière la plus dense, contient beaucoup plus de vide que de plein.

La considération des forces de la nature est l'objet de la mécanique rationnelle ; celui de la mécanique sensible n'est que la combinaison de nos forces particulières, et se réduit à l'art de faire des machines : cet art a été cultivé de tout temps par la nécessité et pour la commodité ; les anciens y ont excellé comme nous : mais la mécanique rationnelle est une science née, pour ainsi dire, de nos jours. Tous les philosophes, depuis Aristote jusqu'à Descartes, ont raisonné comme le peuple sur la nature du mouvement ; ils ont unanimement pris l'effet pour la cause : ils ne connaissaient d'autres forces que celle de l'impulsion, encore la connaissaient-ils mal ; ils lui attribuaient les effets des autres forces, ils voulaient y ramener tous les phénomènes du monde. Pour que le projet eût été plausible et la chose possible, il aurait au moins fallu que cette impulsion, qu'ils regardaient comme cause unique, fût un effet général et constant qui appartînt à toute matière, qui s'exerçât continuellement dans tous les temps : le contraire leur était démontré ; ne voyaient-ils pas que dans les corps en repos cette force n'existe pas, que dans les corps lancés son effet ne subsiste qu'un petit temps, qu'il est bientôt détruit par les résistances, que pour le renouveler il faut une nouvelle impulsion, que, par conséquent, bien loin qu'elle soit une cause générale, elle n'est au contraire qu'un effet particulier et dépendant d'effets plus généraux ?

Or un effet général est ce qu'on doit appeler une cause, car la cause réelle de cet effet général ne nous sera jamais connue, parce que nous ne connaissons rien que par comparaison, et que l'effet étant supposé général et appartenant également à tout, nous ne pouvons le comparer à rien, ni par conséquent le connaître autrement que par le fait : ainsi l'attraction, ou, si l'on veut, la pesanteur, étant un effet général et commun à toute matière, et démontré par le fait, doit être regardée comme une cause, et c'est à elle qu'il faut rapporter les autres causes particulières et même l'impulsion, puisqu'elle est moins générale et moins constante. La difficulté ne consiste qu'à voir en quoi l'impulsion peut dépendre en effet de l'attraction : si l'on réfléchit à la communication du mouvement par le choc, on sentira bien qu'il ne peut se transmettre d'un corps à un autre que par le moyen du ressort, et l'on reconnaîtra que toutes les hypothèses que l'on a faites sur la transmission du mouvement dans les corps durs ne sont que des jeux de notre esprit qui ne pourraient s'exécuter dans la nature : un corps parfaitement dur n'est en effet qu'un être de raison, comme un corps parfaitement élastique n'est encore qu'un autre être de raison ; ni l'un ni l'autre n'existent dans la réalité, parce qu'il n'y existe rien d'absolu, rien d'extrême, et que le mot et l'idée de parfait n'est jamais que l'absolu ou l'extrême de la chose.

S'il n'y avait point de ressort dans la matière, il n'y aurait donc nulle force d'impulsion : lorsqu'on jette une pierre, le mouvement qu'elle conserve ne lui-a-t-il pas été communiqué par le ressort du bras qui l'a lancée ? Lorsqu'un corps en mouvement en rencontre un autre en repos, comment peut-on concevoir qu'il lui communique son mouvement, si ce n'est en comprimant le ressort des parties élastiques qu'il renferme, lequel, se rétablissant immédiatement après la compres-

sion, donne à la masse totale la même force qu'il vient de recevoir? On ne comprend point comment un corps parfaitement dur pourrait admettre cette force, ni recevoir du mouvement; et d'ailleurs il est très-inutile de chercher à les comprendre, puisqu'il n'en existe point de tel. Tous les corps au contraire sont doués de ressort; les expériences sur l'électricité prouvent que sa force élastique appartient généralement à toute matière : quand il n'y aurait donc dans l'intérieur des corps d'autre ressort que celui de cette matière électrique, il suffirait pour la communication du mouvement, et par conséquent c'est à ce grand ressort, comme effet général, qu'il faut attribuer la cause particulière de l'impulsion.

Maintenant, si nous réfléchissons sur la mécanique du ressort, nous trouverons que sa force dépend elle-même de celle de l'attraction : pour le voir clairement, figurons-nous le ressort le plus simple, un angle solide de fer ou de toute autre matière dure; qu'arrive-t-il lorsque nous le comprimons? nous forçons les parties voisines du sommet de l'angle de fléchir, c'est-à-dire de s'écarter un peu les unes des autres; et dans le moment que la compression cesse, elles se rapprochent et se rétablissent comme elles étaient auparavant. Leur adhérence, de laquelle résulte la cohésion du corps, est, comme l'on sait, un effet de leur attraction mutuelle; lorsqu'on presse le ressort, on ne détruit pas cette adhérence, parce que, quoiqu'on écarte les parties, on ne les éloigne pas assez les unes des autres pour les mettre hors de leur sphère d'attraction mutuelle; et par conséquent, dès qu'on cesse de presser, cette force, qu'on remet, pour ainsi dire, en liberté, s'exerce, les parties séparées se rapprochent, et le ressort se rétablit. Si au contraire, par une pression trop forte, on les écarte au point de les faire sortir de leur sphère d'attraction, le ressort se rompt, parce que la force de la compression a été plus grande que celle de la cohérence, c'est-à-dire plus grande que celle de l'attraction mutuelle qui réunit les parties. Le ressort ne peut donc s'exercer qu'autant que les parties de la matière ont de la cohérence, c'est-à-dire autant qu'elles sont unies par la force de leur attraction mutuelle; et par conséquent le ressort en général qui seul peut produire l'impulsion, et l'impulsion elle-même, se rapportent à la force d'attraction, et en dépendent comme des effets particuliers d'un effet général.

Quelque nettes que me paraissent ces idées, quelque fondées que soient ces vues, je ne m'attends pas à les voir adopter; le peuple ne raisonne jamais que d'après ses sensations, et le vulgaire des physiciens d'après des préjugés: or il faut mettre à part les unes et renoncer aux autres pour juger de ce que nous proposons. Peu de gens en jugeront donc, et c'est le lot de la vérité: mais aussi très-peu de gens lui suffisent, elle se perd dans la foule; et quoique toujours auguste et majestueuse, elle est souvent obscurcie par de vieux fantômes, ou totalement effacée par des chimères brillantes. Quoi qu'il en soit, c'est ainsi que je vois, que j'entends la nature (peut-être est-elle encore plus simple que ma vue); une seule force est la cause de tous les phénomènes de la matière brute, et cette force, réunie avec celle de la chaleur, produit les molécules vivantes, desquelles dépendent tous les effets des substances organisées.

LE PÉCARI ou LE TAJACU (1).

DICOTYLES TORQUATUS. — CUV. — DICOTYLES LABIATUS. — CUV.

L'espèce du pécarî est une des plus nombreuses et des plus remarquables parmi les animaux du Nouveau-Monde. Le pécarî ressemble, au premier coup d'œil, à notre sanglier, ou plutôt au cochon de Siam, qui, comme nous l'avons dit, n'est, ainsi que notre cochon domestique, qu'une variété du sanglier ou cochon sauvage ; aussi le pécarî a-t-il été appelé *sanglier* ou *cochon d'Amérique* : cependant il est d'une espèce particulière, et qui ne peut se mêler avec celle de nos sangliers ou cochons, comme nous nous en sommes assuré par des essais réitérés, ayant nourri et gardé pendant plus de deux ans un pécarî avec des truies sans qu'il ait rien produit. Il diffère encore du cochon, par plusieurs caractères essentiels, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur : il est de moindre corpulence et plus bas sur ses jambes ; il a l'estomac et les intestins différemment conformés ; il n'a point de queue ; ses soies sont beaucoup plus rudes que celles du sanglier ; et enfin il a sur le dos, près de la croupe, une fente de deux ou trois lignes de largeur, qui pénètre à plus d'un pouce de profondeur, par laquelle suinte une humeur ichoreuse fort abondante et d'une odeur très-désagréable ; c'est de tous les animaux le seul qui ait une ouverture dans cette région du corps ; les civettes, le blaireau, la genette, ont le réservoir de leur parfum au-dessous des parties de la génération ; l'ondatra, ou rat musqué de Canada, le musc, ou chevreuil de musc, l'ont sous le ventre. La liqueur qui sort de cette ouverture que le pécarî a sur le dos est fournie par de grosses glandes que M. Daubenton a décrites avec soin, aussi bien que toutes les autres singularités de conformation qui se trouvent dans cet animal. On en voit aussi une bonne description faite par Tyson dans les *Transactions philosophiques*, n° 153. Je ne m'arrêterai pas à exposer en détail les observations de ces deux habiles anatomistes, et je remarquerai seulement que le docteur Tyson s'était trompé en assurant que cet animal avait trois estomacs, ou, comme le dit Ray, un gésier et deux estomacs. M. Daubenton démontre clairement qu'il n'a qu'un seul estomac, mais partagé par deux étranglements qui en font paraître trois ; qu'il n'y a qu'une seule de ces trois poches qui ait une issue de sortie ou pylore, et que par conséquent on ne doit regarder les deux autres poches que comme des appendices, ou plutôt des portions du même estomac, et non pas comme des estomacs différents.

Le pécarî pourrait devenir animal domestique comme le cochon ; il est à peu près du même naturel ; il se nourrit des mêmes aliments : sa chair, quoique plus sèche et moins chargée de fard que celle du cochon, n'est pas mauvaise à manger ; elle deviendrait meilleure par la castration. Lorsqu'on veut manger de cette viande,

(1) Ces deux espèces sont différentes l'une de l'autre. (A. R.)

il faut avoir grand soin d'enlever au mâle non-seulement les parties de la génération, comme l'on fait au sanglier, mais encore toutes les glandes qui aboutissent à l'ouverture du dos dans le mâle et dans la femelle : il faut même faire ces opérations au moment qu'on met à mort l'animal ; car si l'on attend seulement une demi-heure, sa chair prend une odeur si forte, qu'elle n'est plus mangeable.

Les pécaris sont très-nombreux dans tous les climats chauds de l'Amérique méridionale : ils vont ordinairement par troupes, et sont quelquefois deux ou trois cents ensemble : ils ont le même instinct que les cochons pour se défendre, et même pour attaquer ceux surtout qui veulent ravir leurs petits ; ils se secourent mutuellement, ils enveloppent leurs ennemis, et blessent souvent les chiens et les chasseurs. Dans leur pays natal, ils occupent plutôt les montagnes que les pays bas ; ils ne cherchent pas les marais et la fange, comme nos sangliers ; ils se tiennent dans les bois, où ils vivent de fruits sauvages, de racines, de graines : ils mangent aussi les serpents, les crapauds, les lézards, qu'ils écorchent auparavant avec leurs pieds. Ils produisent en grand nombre et peut-être plus d'une fois par an ; les petits suivent bientôt leur mère, et ne s'en séparent que quand ils sont adultes. On les apprivoise, ou plutôt on les prive aisément en les prenant jeunes : ils perdent leur férocité naturelle, mais sans se dépouiller de leur grossièreté ; car ils ne connaissent personne, ne s'attachent point à ceux qui les soignent : seulement ils ne font point de mal, et l'on peut sans inconvénient les laisser aller et venir en liberté ; ils ne s'éloignent pas beaucoup, reviennent d'eux-mêmes au gîte, et n'ont de querelle qu'auprès de l'auge ou de la gamelle, lorsqu'on la leur présente en commun. Ils ont un grognement de colère plus fort et plus dur que celui du cochon, mais on les entend très-rarement crier ; ils soufflent aussi comme le sanglier lorsqu'on les surprend et qu'on les épouvante brusquement : leur haleine est très-forte ; leur poil se hérissé lorsqu'ils sont irrités ; il est si rude qu'il ressemble plutôt aux piquants du hérisson qu'aux soies du sanglier.

L'espèce du pécaris s'est conservée sans altération et ne s'est point mêlée avec celle du cochon marron ; c'est ainsi qu'on appelle le cochon d'Europe transporté et devenu sauvage en Amérique : ces animaux se rencontrent dans les bois et vont même de compagnie sans qu'il en résulte rien ; il en est de même du cochon de Guinée, qui s'est aussi multiplié en Amérique, après y avoir été transporté d'Afrique. Le cochon d'Europe, le cochon de Guinée et le pécaris sont trois espèces qui paraissent être fort voisines, et qui cependant sont distinctes et séparées les unes des autres, puisqu'elles subsistent toutes trois dans le même climat sans mélange et sans altération. Notre sanglier est le plus fort, le plus robuste et le plus redoutable des trois : le pécaris, quoique assez féroce, est plus faible, plus pesant et plus mal armé ; ses grandes dents tranchantes qu'on appelle *défenses* sont beaucoup plus courtes que dans le sanglier. Il craint le froid et ne pourrait subsister sans abri dans notre climat tempéré, comme notre sanglier ne peut lui-même subsister dans les climats trop froids : ils n'ont pu ni l'un ni l'autre passer d'un continent à l'autre par les terres du nord ; ainsi l'on ne doit pas regarder le pécaris comme

un cochon d'Europe dégénéré ou dénaturé sous le climat d'Amérique, mais comme un animal propre et particulier aux terres méridionales de ce nouveau continent.

Ray et plusieurs autres auteurs ont prétendu que la liqueur du pécarî, qui suinte par l'ouverture du dos, est une espèce de muse, un parfum agréable, même au sortir du corps de l'animal ; que cette odeur agréable se fait sentir même d'assez loin, et parfume les endroits où il passe et les lieux qu'il habite. J'avoue que nous avons éprouvé mille fois tout le contraire : l'odeur de cette liqueur, au sortir du corps de l'animal, est si désagréable, que nous ne pouvions la sentir ni la faire recueillir sans un extrême dégoût ; il semble seulement qu'elle devienne moins fétide en se desséchant à l'air : mais jamais elle ne prend l'odeur suave du musc ni le parfum de la civette, et les naturalistes auraient parlé plus juste s'ils l'eussent comparée à celle du *castoreum*.

M. de La Borde dit, dans ses observations, qu'il y a deux espèces de pécarî à Cayenne, bien distinctes et qui ne se mêlent ni ne s'accouplent ensemble. La plus grosse espèce, dit-il, a le poil de la mâchoire blanche, et des deux côtés de la mâchoire il y a une tache ronde de poils blancs, de la grandeur d'un petit écu ; le reste du corps est noir ; l'animal pèse environ cent livres. La plus petite espèce a le poil roux, et ne pèse ordinairement que soixante livres.

C'est la grande espèce dont nous avons donné la description et la figure ; et à l'égard de la petite espèce, nous ne croyons pas que cette différence dans la couleur du poil et la grandeur du corps, dont parle M. de La Borde, puisse être autre chose qu'une variété produite par l'âge ou par quelque autre circonstance accidentelle.

M. de La Borde dit néanmoins que ceux de la plus grande espèce ne courent pas, comme ceux de la petite, après les chiens et les hommes ; il ajoute que les deux espèces habitent les grands bois, qu'ils vont par troupes de deux ou trois cents. Dans le temps des pluies, ils habitent les montagnes ; et lorsque le temps des pluies est passé, on les trouve constamment dans les endroits bas et marécageux. Ils se nourrissent de fruits, de graines, de racines, et fouillent aussi les endroits boueux pour en tirer des vers et des insectes. On les chasse sans chiens et en les suivant à la piste. On peut les tirer aisément et en tuer plusieurs ; car ces animaux, au lieu de fuir, se rassemblent, et donnent quelquefois le temps de recharger et de tirer plusieurs coups de suite. Cependant ils poursuivent les chiens et quelquefois les hommes. Il raconte qu'étant un jour à la chasse de ces animaux avec plusieurs autres personnes, et un seul chien qui s'était, à leur aspect, réfugié entre les jambes de son maître, sur un rocher où tous les chasseurs étaient montés pour se mettre en sûreté, ils n'en furent pas moins investis par la troupe de ces cochons, et qu'ils ne cessèrent de faire feu sans pouvoir les forcer à se retirer, qu'après en avoir tué un grand nombre. Cependant, dit-il, ces animaux s'enfuient lorsqu'ils ont été chassés plusieurs fois. Les petits que l'on prend à la chasse s'appriivoisent aisément ; mais ils ne veulent pas suivre les autres cochons domestiques, et ne se mêlent jamais avec eux. Dans leur état de liberté, ils se tiennent souvent

dans les marécages et traversent quelquefois les grandes rivières ; ils font beaucoup de ravages dans les plantations. Leur chair, dit-il, est de meilleur goût, mais moins tendre que celle des cochons domestiques ; elle ressemble à celle du lièvre et n'a ni lard ni graisse. Ils ne font que deux petits, mais ils produisent dans toutes les saisons. Il faut avoir soin, lorsqu'on les tue, d'ôter la glande qu'ils ont sur le dos : cette glande répand une odeur fétide, qui donnerait un mauvais goût à la viande.

M. de La Borde parle d'une autre espèce de cochon qui se nomme *patira*, et qui se trouve également dans le continent de la Guiane. Je vais rapporter ce qu'il en dit, quoique j'avoue qu'il soit difficile d'en tirer aucune conséquence. Je le cite dans la vue que M. de La Borde lui-même, ou quelque autre observateur, pourra nous donner des renseignements plus précis et des descriptions un peu plus détaillées.

« Le *patira* est de la grosseur du pécari de la petite espèce ; il en diffère par une » ligne de poils blancs qu'il a tout le long de l'épine du dos, depuis le cou jusqu'à » la queue.

« Il vit dans les grands bois dont il ne sort point. Ces animaux ne vont jamais » en nombreuses troupes, mais seulement par familles. Ils sont cependant très- » communs, ne quittent pas le pays natal. On les chasse avec des chiens, ou » même sans chiens si l'on ne veut pas s'en servir. Quand les chiens les poursui- » vent, ils tiennent ferme et se défendent courageusement. Ils se renferment dans » des trous d'arbres ou dans des creux en terre que les tatous-kabassous ont creu- » sés, mais ils y entrent à reculons et autant qu'ils peuvent y tenir ; et si peu qu'on » les agace, ils sortent tout de suite. Et pour les prendre à leur sortie, on com- » mence par faire une enceinte avec du branchage ; ensuite un des chasseurs se » porte sur le trou, une fourche à la main, pour les saisir par le cou à mesure » qu'un autre chasseur les fait sortir, et les tue avec un sabre.

« S'il n'y en a qu'un dans un trou, et que le chasseur n'ait pas le temps de le » prendre, il en bouche la sortie, et est sûr de retrouver le lendemain son gibier. » Sa chair est bien supérieure à celle des autres cochons. On les apprivoise aisé- » ment lorsqu'on les prend petits ; mais ils ne peuvent souffrir les chiens, qu'ils » attaquent à tout moment. Ils ne font jamais plus de deux petits à la fois, et » toutes les 'saisons' de l'année sont propres à leur génération. Ils se tiennent » toujours dans des marécages, à moins qu'ils ne soient tout à fait inondés.

« Le poil du *patira* n'est pas si dur que celui du sanglier ou même du cochon » domestique : ce poil est, comme celui du pécari, doux et pliant. Les *patiras* sui- » vent leur maître lorsqu'ils sont apprivoisés ; ils se laissent manier par ceux » qu'ils connaissent, et menacent de la tête et des dents ceux qu'ils ne connais- » sent pas. »

* Je suis maintenant assuré par plusieurs témoignages qu'il existe en effet plusieurs espèces distinctes dans le genre des pécaris ou tajaous. La plus grande espèce est celle dont nous avons donné la figure : mais nous n'avons pas encore pu nous procurer un seul individu de la seconde espèce. On nomme cet animal *patira*,

et il est en général beaucoup plus petit que le pécari. Les patiras ont dans leur jeunesse une bande noire tout le long de l'épine du dos ; mais ils deviennent bruns et presque noirs sur tout le corps , à mesure qu'ils vieillissent. Les patiras vont, ainsi que les pécaris, par grandes troupes, et on les chasse de même. La seule différence, indépendamment de la grandeur, qui soit bien remarquable entre ces deux espèces si voisines l'une de l'autre, c'est que le patira a les jambes sensiblement plus menues que le pécari ; mais comme ils ne se mêlent point ensemble, quoique habitant les mêmes terres, on doit les regarder comme deux espèces ou du moins comme deux races très-distinctes, et ces deux espèces ou races sont les seules qui soient bien constatées. Il nous est arrivé pour le Cabinet du Roi une peau hourrée d'un jeune pécari âgé de trois semaines, qui est beaucoup plus petit qu'un cochon de lait de même âge, et dont les couleurs sont bien plus faibles que celles du pécari adulte, auquel il ressemble par tous les autres caractères.

LE POLATOCHE (1).

SCIURUS VOLANS. — L.

Nous avons mieux aimé conserver à cet animal le nom qu'il porte dans son pays natal, que d'adopter les noms vagues et précaires que lui ont donnés les naturalistes ; ils l'ont appelé *rat volant*, *écureuil volant*, *loir volant*, *rat de Pont*, *rat de Scythie*, etc. Nous exclurons tant que nous pourrons de l'histoire naturelle ces dénominations composées, parce que la liste de la nature, pour être vraie, doit être tout aussi simple qu'elle. Le polatouche est d'une espèce particulière, qui se rapproche seulement par quelques caractères de celle de l'écureuil, du loir et du rat ; il ne ressemble à l'écureuil que par la grosseur des yeux et par la forme de la queue, qui cependant n'est ni aussi longue, ni fournie d'aussi longs poils : il approche plus du loir par la figure du corps, par celle des oreilles, qui sont courtes et nues, par les poils de la queue, qui sont de la même forme et de la même grandeur que ceux du loir ; mais il n'est pas, comme lui, sujet à l'engourdissement par l'action du froid. Le polatouche n'est donc ni écureuil, ni rat, ni loir, quoiqu'il participe un peu de la nature de tous trois.

M. Klein est le premier qui ait donné une description exacte de cet animal dans les *Transactions philosophiques*, année 1733 : il était cependant connu longtemps auparavant. On le trouve également dans les parties septentrionales de l'ancien et du nouveau continent ; il est seulement plus commun en Amérique qu'en Europe, où

(1) *Polatucha*, nom de cet animal en Russie, que nous avons adopté.

il ne se trouve que rarement, et dans quelques provinces du nord, telles que la Lithuanie et la Russie. Ce petit animal habite sur les arbres comme l'écureuil : il va de branche en branche ; et lorsqu'il saute pour passer d'un arbre à un autre ou pour traverser un espace considérable, sa peau, qui est lâche et plissée sur les côtés du corps, se retire au dehors, se bande, et s'élargit par la direction contraire des pattes de devant qui s'étendent en avant, et de celles de derrière qui s'étendent en arrière dans le mouvement du saut. La peau ainsi tendue et tirée en dehors de plus d'un pouce augmente d'autant la surface du corps sans en accroître la masse, et retarde par conséquent l'accélération de la chute, en sorte que d'un seul saut l'animal arrive à une assez grande distance : ainsi ce mouvement n'est point un vol comme celui des oiseaux, ni un voltigeement comme celui des chauves-souris, qui se font tous deux en frappant l'air par des vibrations répétées ; c'est un simple saut, dans lequel tout dépend de la première impulsion, dont le mouvement est seulement prolongé et subsiste plus longtemps, parce que le corps de l'animal, présentant une plus grande surface à l'air, éprouve une plus grande résistance et tombe plus lentement. Cette extension singulière de la peau n'appartient qu'au polatouche, et ne se trouve dans aucun autre animal. Ce seul caractère suffirait donc pour le distinguer de tous les autres écureuils, rats ou loirs ; mais les choses même les plus singulières de la nature sont-elles jamais uniques ? devrait-on s'attendre à trouver dans le même genre un autre animal avec une pareille peau, et dont les prolongements s'étendent non-seulement d'une jambe à l'autre, mais de la tête à la queue ? Cet animal, dont la figure et la description nous ont été données par Seba, sous le nom d'*écureuil volant de Virginie*, paraît assez différent du polatouche pour constituer une autre espèce ; cependant nous ne nous presserons pas de prononcer sur sa nature ; il est probable que c'est un animal dont l'espèce est réellement existante et différente de celle du polatouche : mais ce pourrait être aussi une simple variété dans cette espèce ; et peut-être enfin n'est-ce qu'une production accidentelle ou une monstruosité ; car aucun voyageur, aucun naturaliste, n'a fait mention de cet animal : Seba est le seul qui l'ait vu dans le cabinet de *Vincent*, et je me défie toujours de ces descriptions faites dans les cabinets d'après des animaux que souvent on ajuste pour les rendre plus extraordinaires.

Nous avons vu et gardé longtemps le polatouche vivant ; il a été bien indiqué par les voyageurs. Sagard Thécodat, Jean De Laët, Fernandez, La Hontan, Denys, en ont tous fait mention, ainsi que MM. Catesby, Dumont, Le Page du Pratz, etc. ; et MM. Klein, Seba et Edwards en ont donné de bonnes descriptions avec la figure. Ce que nous avons vu nous-même de cet animal s'accorde très-bien avec ce qu'ils en disent ; communément il est plus petit que l'écureuil ; celui que nous avons eu ne pesait guère que deux onces, c'est-à-dire autant qu'une chauve-souris de la moyenne espèce ; et l'écureuil pèse huit ou neuf onces. Cependant il y en a de plus grands ; nous avons une peau de polatouche qui ne peut provenir que d'un animal plus grand que le polatouche ordinaire.

Le polatouche approche, en quelque sorte, de la chauve-souris par cette extension de la peau qui, dans le saut, réunit les jambes de devant à celles de derrière, et qui lui sert à se soutenir en l'air ; il paraît aussi lui ressembler un peu par le naturel ; car il est tranquille, et, pour ainsi dire, endormi pendant le jour ; il ne prend de l'activité que le soir. Il est très-facile à apprivoiser ; mais il est en même temps sujet à s'enfuir, et il faut le garder dans une cage, ou l'attacher avec une petite chaîne. On le nourrit de pain, de fruits, de graines ; il aime surtout les boutons et les jeunes pousses du pin et du bouleau ; il ne cherche point les noix et les amandes comme les écureuils. Il se fait un lit de feuilles dans lequel il s'ensevelit, et où il demeure tout le jour ; il n'en sort que la nuit et quand la faim le presse. Comme il a peu de vivacité, il devient aisément la proie des martes et des animaux qui grimpent sur les arbres : aussi l'espèce subsistante est-elle en très-petit nombre, quoiqu'il produise ordinairement trois ou quatre petits.

LE PETIT-GRIS (1).

SCIURUS CINEREUS. — L.

On trouve dans les parties septentrionales de l'un et de l'autre continent l'animal que nous donnons ici sous le nom de *petit-gris* ; il ressemble beaucoup à l'écureuil, et n'en diffère à l'extérieur que par les caractères suivants : il est plus grand que l'écureuil ; il n'a pas le poil roux, mais d'un gris plus ou moins foncé ; les oreilles sont dénuées de ces longs poils qui surmontent l'extrémité de celles de l'écureuil. Ces différences, qui sont constantes, paraissent suffisantes pour constituer une espèce particulière, à laquelle nous avons donné le nom de petit-gris, parce que l'on connaît sous ce même nom la fourrure de cet animal. Plusieurs auteurs prétendent que les petits-gris d'Europe sont différents de ceux d'Amérique ; que ces petits-gris d'Europe sont des écureuils de l'espèce commune, dont la saison change seulement la couleur dans le climat de notre nord. Sans vouloir nier absolument ce dernier fait, qui cependant ne nous paraît pas assez constaté, nous regardons le petit-gris d'Europe et celui d'Amérique comme le même animal, et comme une espèce distincte et séparée de celle de l'écureuil commun ; car on trouve dans l'Amérique septentrionale et dans le nord de l'Europe nos écureuils : ils y sont de la même grosseur et de la même couleur, c'est-à-dire d'un rouge ou roux plus ou moins vif, selon la température du pays ; et en même temps on y voit d'autres écureuils qui sont plus grands, et dont le poil est gris ou noirâtre dans toutes les sai-

(1) Nom que nous avons donné à cet animal, qu'on appelle *écureuil gris*, *grand écureuil gris*, *écureuil de Canada*, *écureuil de Virginie*.

sons. D'ailleurs la fourrure de ces petits-gris est beaucoup plus fine et plus douce que celle de nos écureuils : ainsi nous croyons pouvoir assurer que ce sont des animaux dont les différences étant constantes, les espèces, quoique voisines, ne se sont pas mêlées, et doivent par conséquent avoir chacune leur nom. M. Regnard dit affirmativement que les petits-gris de Laponie sont les mêmes animaux que nos écureuils de France : ce témoignage est si positif, qu'il serait suffisant, s'il n'était pas contredit par d'autres témoignages ; mais M. Regnard, qui nous a donné d'excellentes pièces de théâtre, ne s'était pas fort occupé d'histoire naturelle, et il n'a pas demeuré assez longtemps en Laponie pour avoir vu de ses yeux les écureuils changer de couleur. Il est vrai que des naturalistes, entre autres M. Linnæus, ont écrit que dans le nord le poil de l'écureuil change de couleur en hiver. Cela peut être vrai : car les lièvres, les loups, les belettes, changent aussi de couleur dans ce climat ; mais c'est du fauve ou du roux blanc que se fait ce changement, et non pas du fauve ou roux au gris cendré. Et pour ne parler que de l'écureuil, M. Linnæus, dans le *Fauna Suecica*, dit : *æstate ruber, hieme incanus* : il change donc du rouge au blanc, ou plutôt du roux au blanchâtre ; et nous ne croyons pas que cet auteur ait eu de fortes raisons pour substituer, comme il l'a fait, à ce mot *incanus* celui de *cinereus*, qui se trouve dans sa dernière édition du *Systema naturæ*. M. Klein assure, au contraire, que les écureuils, autour de Dantzick, sont rouges en hiver comme en été, et qu'il y en a communément en Pologne de gris et de noirâtres, qui ne changent pas plus de couleur que les roux. Ces écureuils gris et noirâtres se trouvent en Canada et dans toutes les parties septentrionales de l'Amérique. Ainsi nous nous croyons fondés à regarder le petit-gris, ou, si l'on veut, l'écureuil gris, comme un animal commun aux deux continents, et d'une espèce différente de celle de l'écureuil ordinaire.

D'ailleurs nous ne voyons pas que les écureuils, qui sont en assez grand nombre dans nos forêts, se réunissent en troupes ; nous ne voyons pas qu'ils voyagent de compagnie, qu'ils s'approchent des eaux, ni qu'ils se hasardent à traverser les rivières sur des écorces d'arbres : ils diffèrent donc des petits-gris, non-seulement par la grandeur et la couleur, mais aussi par les habitudes naturelles ; car quoique ces navigations de petits-gris paraissent peu croyables, elles sont attestées par un si grand nombre de témoins, que nous ne pouvons les nier.

Au reste, de tous les animaux quadrupèdes non domestiques, l'écureuil est peut-être celui qui est le plus sujet aux variétés, ou du moins celui dont l'espèce a le plus d'espèces voisines. L'écureuil blanc de Sibérie ne paraît être qu'une variété de notre écureuil commun. L'écureuil noir et l'écureuil gris foncé, tous deux de l'Amérique, pourraient bien n'être aussi que des variétés de l'espèce du petit-gris. L'écureuil de Barbarie, le palmiste et l'écureuil suisse, dont nous parlerons dans l'article suivant, sont trois espèces fort voisines l'une de l'autre.

On a peu d'autres faits sur l'histoire des petits-gris. Fernandez dit que l'écureuil gris ou noirâtre d'Amérique se tient ordinairement sur les arbres, et particulièrement sur les pins ; qu'il se nourrit de fruits et de graines ; qu'il en fait provision

pour l'hiver; qu'il les dépose dans le creux d'un arbre, où il se retire lui-même pour passer la mauvaise saison; qu'il y fait aussi ses petits, etc. Ces habitudes du petit-gris sont encore différentes de celles de l'écureuil, lequel se construit son nid au-dessus des arbres, comme font les oiseaux. Cependant nous ne prétendons pas assurer positivement que cet écureuil noirâtre de Fernandez soit le même que l'écureuil gris de Virginie, et que tous deux soient aussi les mêmes que le petit-gris du nord de l'Europe: nous le disons seulement comme une chose qui nous paraît être très-vraisemblable, parce que ces trois animaux sont à peu près de la même grandeur, de la même couleur et du même climat froid; qu'ils sont précisément de la même forme, et qu'on emploie également leurs peaux dans les fourrures qu'on appelle *petit-gris*.

LE PETIT-GRIS DE SIBÉRIE (1).

Nous donnons ici la description d'un petit-gris de Sibérie, que M. l'abbé Aubry, curé de Saint-Louis, conservait dans son cabinet, et qui diffère assez du petit-gris des autres contrées septentrionales, pour que nous puissions présumer qu'ils forment deux espèces distinctes. Celui-ci a de longs poils aux oreilles, la robe d'un gris clair, et la queue blanche et assez courte; au lieu que l'autre petit-gris qui le précède a les oreilles nues, le dessus du corps et les flancs d'un gris cendré, et la queue de cette même couleur; il est aussi un peu plus grand et plus épais de corps, et il a la queue considérablement plus longue que le petit-gris de Sibérie, dont voici les dimensions et la description.

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite.	»	9	9
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	»	2	2
Longueur des oreilles.	»	»	7
Longueur du tronçon de la queue.	»	5	11
Longueur des plus grands ongles des pieds de devant.	»	»	4
Longueur des plus grands ongles des pieds de derrière.	»	»	3

Le poil de ce joli petit animal a neuf lignes de longueur: il est d'un gris argenté à la superficie, et d'un gris foncé à la racine; ce qui donne à cette fourrure un coup d'œil gris-de-perle jaspé: cette couleur s'étend sur le dessus du corps, la tête, les flancs, les jambes et le commencement de la queue. Tout le dessus du corps, à commencer de la mâchoire inférieure, est d'un beau blanc; le dessus du museau est gris; mais le front, le sommet de la tête et les côtés des joues jusqu'aux oreilles, sont mêlés d'une légère teinte de roux, qui devient plus sensible au-dessus des yeux et de la mâchoire inférieure. Le dedans des oreilles est garni d'un poil plus

(1) C'est une simple variété de couleur de l'écureuil vulgaire. . R.)

gris que celui du corps; le tour et le dessus des oreilles portent de grands poils roux qui forment une espèce de bouquet d'un pouce quatre ou cinq lignes de longueur. La face externe de la moitié des jambes de devant est d'un fauve mêlé de gris cendré; la face interne est d'un blanc mêlé d'un peu de fauve; les jambes de derrière, depuis le jarret et les quatre pieds, sont d'un brun mélangé de roux; les pieds de devant ont quatre doigts, et ceux de derrière en ont cinq. Les poils de la queue ont vingt et une lignes de longueur; ceux qui la terminent à l'extrémité ont jusqu'à deux pouces: cette queue blanche, avec de si longs poils, paraît très-différente de celle de l'autre petit-gris.

LE PALMISTE (1), LE BARBARESQUE (2) ET LE SUISSE (3).

SCIURUS PALMARUM. — L. — SCIURUS GETULUS. — L. — SCIURUS STRIATUS. — L.

Le palmiste est de la grosseur d'un rat ou d'un petit écureuil; il passe sa vie sur les palmiers, et c'est de là qu'il a tiré son nom: les uns l'appellent *rat palmiste*, et les autres *l'écureuil des palmiers*; et comme il n'est ni écureuil ni rat, nous l'appellerons simplement *palmiste*. Il a la tête à peu près de la même forme que celle du campagnol, et couverte de même de poils hérissés. Sa longue queue n'est pas traînante comme celle des rats; il la porte droite et relevée verticalement, sans cependant la renverser sur son corps comme fait l'écureuil: elle est couverte d'un poil plus long que celui du corps, mais bien plus court que le poil de la queue de l'écureuil. Il a sur le milieu du dos, tout le long de l'épine, depuis le cou jusqu'à la queue, une bande blanchâtre, accompagnée de chaque côté d'une bande brune, et ensuite d'une autre bande blanchâtre. Ce caractère si marqué, par lequel il paraît qu'on pourrait distinguer le palmiste de tous les autres animaux, se trouve à peu près le même dans l'écureuil de Barbarie et dans l'écureuil suisse, qu'on a aussi appelé *écureuil de terre*. Ces trois animaux se ressemblent à tant d'égards, que M. Ray a pensé qu'ils ne faisaient tous trois qu'une seule et même espèce; mais si l'on fait attention que les deux premiers, c'est-à-dire le palmiste et l'écureuil de Barbarie que nous appelons *barbaresque*, ne se trouvent que dans les climats chauds de l'ancien continent; qu'au contraire le suisse ou l'écureuil suisse, décrit par Lister, Catesby et Edwards, ne se trouve que dans les régions froides et tempérées du Nouveau-Monde, on jugera que ce sont des espèces différentes: et en effet, en les examinant de plus près, on voit que les bandes brunes et blanches du suisse sont

(1) Rat palmiste, écureuil des palmiers.

(2) Ou l'écureuil de Barbarie.

(3) L'écureuil suisse, l'écureuil de terre, *ohiohin* chez les Hurons.

disposées dans un autre ordre que celles du palmiste; la bande blanche, qui s'étend dans le palmiste, le long de l'épine du dos, est noire ou brune dans le suisse; les bandes blanches sont à côté de la noire, comme les noires sont à côté de la blanche dans le palmiste; et d'ailleurs il n'y a que trois bandes blanches sur le palmiste, au lieu qu'il y en a quatre sur le suisse. Celui-ci renverse sa queue sur son corps, le palmiste ne la renverse pas; il n'habite que sur les arbres, le suisse se tient à terre, et c'est cette différence qui l'a fait appeler *écureuil de terre*; enfin il est plus petit que le palmiste; ainsi l'on ne peut douter que ce ne soient deux animaux différents.

A l'égard du barbaresque, comme il est du même continent, du même climat, de la même grosseur, et à peu près de la même figure que le palmiste, on pourrait croire qu'ils seraient tous deux de la même espèce, et qu'ils feraient seulement variété dans cette espèce. Cependant, en comparant la description et la figure du barbaresque ou *écureuil de Barbarie* données par Caius et copiées par Aldrovande et Jonston, avec la description et la figure que nous donnons ici du palmiste, et en comparant ensuite la figure et la description de ce même écureuil de Barbarie données par Edwards, on y trouvera des différences très-remarquables, et qui indiquent assez que ce sont des animaux différents : nous les avons tous deux au Cabinet du Roi aussi bien que le suisse. Le barbaresque a la tête et le chanfrein plus arqués, les oreilles plus grandes, la queue garnie de poils plus touffus et plus longs que le palmiste; il est plus écureuil que rat, et le palmiste est plus rat qu'écureuil par la forme du corps et de la tête. Le barbaresque a quatre bandes blanches, au lieu que le palmiste n'en a que trois; la bande blanche du milieu se trouve dans le palmiste sur l'épine du dos, tandis que dans le barbaresque il se trouve sur la même partie une bande noire mêlée de roux, etc. Au reste, ces animaux ont à peu près les mêmes habitudes et le même naturel que l'écureuil commun; comme lui, le palmiste et le barbaresque vivent de fruits, et se servent de leurs pieds de devant pour les saisir et les porter à leur gueule; ils ont la même voix, le même cri, le même instinct, la même agilité; ils sont très-vifs et très-doux; ils s'appriivoisent fort aisément et au point de s'attacher à leur demeure, de n'en sortir que pour se promener, d'y revenir ensuite d'eux-mêmes sans être appelés ni contraints : ils sont tous deux d'une très-jolie figure; leur robe, rayée de blanc, est plus belle que celle de l'écureuil; leur taille est plus petite, leur corps est plus léger, et leurs mouvements sont aussi prestes. Le palmiste et le barbaresque se tiennent, comme l'écureuil, au-dessus des arbres; mais le suisse se tient à terre, et s'y pratique, comme le mulot, une retraite impénétrable à l'eau : il est aussi moins docile et moins doux que les deux autres; il mord sans ménagement, à moins qu'il ne soit entièrement apprivoisé. Il ressemble donc plus aux rats ou aux mulots qu'aux écureuils, par le naturel et par les mœurs.

* Nous avons dit que le *palmiste* passait sa vie sur les palmiers, et qu'il se trouvait principalement en Barbarie; on nous a aussi assuré qu'on le trouve très-communément au Sénégal dans le pays des nègres Jolofes, et dans les terres voisines

du eap Vert. Il fréquente les lieux découverts et voisins des habitations, et il se tient encore plus souvent dans les buissons à terre, que sur les palmiers. Ce sont de petits animaux très-vifs; on les voit pendant le jour traverser les chemins pour aller d'un buisson à l'autre, et ils demeurent à terre aussi souvent au moins que sur les arbres.

LE TAMANOIR (1), LE TAMANDUA (2) ET LE FOURMILIER (3).

MYRMECOPHAGA JUBATA. — PALL. — MYRMECOPHAGA TAMANDUA. — CUV. — MYRMECOPHAGA DIDACTYLA. — L.

Il existe dans l'Amérique méridionale trois espèces d'animaux à long museau, à gueule étroite et sans aucune dent, à langue ronde et longue, qu'ils insinuent dans les fourmilières et qu'ils retirent pour avaler les fourmis, dont ils font leur principale nourriture. Le premier de ces mangeurs de fourmis est celui que les Brasi-liens appellent *tamandua-guacu*, c'est-à-dire *grand tamandua*, et auquel les Français habitués en Amérique ont donné le nom de *tamanoir* : c'est un animal qui a environ quatre pieds de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, la tête longue de quatorze à quinze pouces, le museau très-allongé; la queue longue de deux pieds et demi, couverte de poils rudes et longs de plus d'un pied; le cou court, la tête étroite, les yeux petits et noirs, les oreilles arrondies, la langue menue, longue de plus de deux pieds, qu'il replie dans sa gueule lorsqu'il la retire tout entière. Ses jambes n'ont qu'un pied de hauteur; celles de devant sont un peu plus hautes et plus menues que celles de derrière : il a les pieds ronds; ceux de devant sont armés de quatre ongles, dont les deux du milieu sont les plus grands; ceux de derrière ont cinq ongles. Les poils de la queue, comme ceux du corps, sont mêlés de noir et de blanchâtre; sur la queue ils sont disposés en forme de panache : l'animal la retourne sur le dos, s'en couvre tout le corps lorsqu'il veut dormir ou se mettre à l'abri de la pluie et de l'ardeur du soleil; les longs poils de la queue et du corps ne sont pas ronds dans toute leur étendue, ils sont plats à l'extrémité et secs au toucher comme de l'herbe desséchée. L'animal agite fréquemment et brusquement sa queue lorsqu'il est irrité; mais il la laisse traîner en marchant quand il est tranquille, et il balaie le chemin par où il passe. Les poils des parties antérieures de son corps sont moins longs que ceux des parties

(1) Le tamanoir, le fourmilier-tamanoir, le mange-fourmis, le gros mangeur de fourmis. Les Brasi-liens appellent cet animal *tamandua-guacu*; les naturels de la Guiane l'appellent *ouariri*. Le nom *tamanoir*, que lui ont donné les Français habitués en Amérique, paraît dériver de *tamandua*.

(2) Nom de cet animal au Brésil, et que nous avons adopté.

(3) Le plus petit fourmilier, le petit mangeur de fourmis, animal américain que les naturels de la Guiane appellent *ouatirouaou*.

postérieures; ceux-ci sont tournés en arrière, et les autres en avant; il y a plus de blanc sur les parties antérieures, et plus de noir sur les parties postérieures: il y a aussi une bande noire sur le poitrail, qui se prolonge sur les côtés du corps et se termine sur le dos près des lombes: les jambes de derrière sont presque noires; celles de devant presque blanches, avec une grande tache noire vers le milieu. Le tamanoir marche lentement; un homme peut aisément l'atteindre à la course: ses pieds paraissent moins faits pour marcher que pour grimper et pour saisir des corps arrondis; aussi serre-t-il avec une si grande force une branche ou un bâton, qu'il n'est pas possible de les lui arracher.

Le second de ces animaux est celui que les Américains appellent simplement *tamandua*, et auquel nous conserverons ce nom: il est beaucoup plus petit que le tamanoir; il n'a qu'environ dix-huit pouces depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue: sa tête est longue de cinq pouces, son museau est allongé et courbé en dessous; il a la queue longue de dix pouces, et dénuée de poils à l'extrémité; les oreilles droites, longues d'un pouce; la langue ronde, longue de huit pouces, placée dans une espèce de gouttière ou de canal creux, au dedans de la mâchoire inférieure; ses jambes n'ont guère que quatre pouces de hauteur; ses pieds sont de la même forme et ont le même nombre d'ongles que ceux du tamanoir, c'est-à-dire quatre ongles à ceux de devant et cinq à ceux de derrière. Il grimpe et serre aussi bien que le tamanoir, et ne marche pas mieux; il ne se couvre pas de sa queue, qui ne pourrait lui servir d'abri, étant en partie dénuée de poil, lequel d'ailleurs est beaucoup plus court que celui de la queue du tamanoir: lorsqu'il dort, il cache sa tête sous son cou et sous ses jambes de devant.

Le troisième de ces animaux est celui que les naturels de la Guiane appellent *ouatiriouaou*. Nous lui donnons le nom de *fourmilier* pour le distinguer du tamanoir et du tamandua. Il est encore beaucoup plus petit que le tamandua, puisqu'il n'a que six ou sept pouces de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue; il a la tête longue de deux pouces; le museau proportionnellement beaucoup moins allongé que celui du tamanoir ou du tamandua; sa queue, longue de sept pouces, est recourbée en dessous par l'extrémité, qui est dépourvue de poils; sa langue est étroite, un peu aplatie et assez longue; le cou est presque nul, la tête est assez grosse à proportion du corps; les yeux sont placés bas et peu éloignés des coins de la gueule; les oreilles sont petites et cachées dans le poil; les jambes n'ont que trois pouces de hauteur; les pieds de devant n'ont que deux ongles, dont l'externe est bien plus gros et bien plus long que l'interne; les pieds de derrière en ont quatre. Le poil du corps est long d'environ neuf lignes; il est doux au toucher, et d'une couleur brillante, d'un roux mêlé de jaune vif. Les pieds ne sont pas faits pour marcher, mais pour grimper et pour saisir; il monte sur les arbres et se suspend aux branches par l'extrémité de sa queue.

Nous ne connaissons dans ce genre d'animaux que les trois espèces desquelles nous venons de donner les indications. M. Brisson fait mention, d'après Seba, d'une quatrième espèce, sous le nom de *fourmilier aux longues oreilles*; mais nous

regardons cette espèce comme douteuse, parce que dans l'énumération que fait Seba des animaux de ce genre, il nous a paru qu'il y avait plus d'une erreur ; il dit expressément : « Nous conservons dans notre cabinet six espèces de ces animaux mangeurs de fourmis : » cependant il ne donne la description que de cinq ; et parmi ces cinq animaux, il place l'*ysquiepatl* ou *mouffette*, qui est un animal non-seulement d'une espèce, mais d'un genre très-éloigné de celui des mangeurs de fourmis, puisqu'il a des dents, et la langue plate et courte comme celle des autres quadrupèdes, et qu'il approche beaucoup du genre des belettes ou des martes. De ces six espèces prétendues et conservées dans le cabinet de Seba, il n'en reste donc déjà que quatre, puisque l'*ysquiepatl*, qui faisait la cinquième, n'est point du tout un mangeur de fourmis, et qu'il n'est question nulle part de la sixième, à moins que l'auteur n'ait sous-entendu comprendre parmi ces animaux le *pangolin* (1) ; ce qu'il ne dit pas dans la description qu'il donne ailleurs de cet animal. Le pangolin se nourrit de fourmis ; il a le museau allongé, la gueule étroite et sans aucune dent apparente, la langue longue et ronde ; caractères qui lui sont communs avec les mangeurs de fourmis : mais il en diffère, ainsi que de tous les autres quadrupèdes, par un caractère unique, qui est d'avoir le corps couvert de grosses écailles au lieu de poil. D'ailleurs c'est un animal des climats les plus chauds de l'ancien continent, au lieu que les mangeurs de fourmis, dont le corps est couvert de poil, ne se trouvent que dans les parties méridionales du Nouveau-Monde. Il ne reste donc plus que quatre espèces au lieu de six annoncées par Seba, et de ces quatre espèces il n'y en a qu'une de reconnaissable par ses descriptions : c'est la troisième de celles que nous décrivons ici, c'est-à-dire celle du fourmilier, auquel, à la vérité, Seba ne donne qu'un doigt à chaque pied de devant, quoiqu'il en ait deux, mais qui, malgré ce caractère manchot, ne peut être que notre fourmilier. Les trois autres sont si mal décrits, qu'il n'est pas possible de les rapporter à leur véritable espèce. J'ai cru devoir citer ici ces descriptions, non-seulement pour prouver ce que je viens d'avancer, mais pour donner une idée de ce gros ouvrage de Seba, et pour qu'on juge de la confiance qu'on peut accorder à cet écrivain. L'animal qu'il désigne par le nom de *tamandua myrmécophage d'Amérique*, tome I, page 60, et dont il donne la figure, planche xxxvii, n° 2, ne peut se rapporter à aucun des trois dont il est ici question ; il ne faut, pour en être convaincu, que lire la description de l'auteur. Le second, qu'il indique sous le nom de *tamandua-guacu du Brésil* ou *l'ours qui mange des fourmis*, pages 65 et 66, planche xl, figure n° 1, est indiqué d'une manière vague et équivoque : cependant je penserais, avec MM. Klein et Linnæus, que ce pourrait être le vrai *tamandua-guacu* ou *tamanoir*, mais si mal décrit et si mal représenté, que M. Linnæus a réuni sous une seule espèce le premier et le second de ces animaux de Seba, c'est-à-dire celui de la planche xxxvii, figure n° 2, et celui de la planche xl, figure

(1) C'est le nom que nous donnerons au lézard écailleux.

n° 1. M. Brisson a regardé ce dernier comme une espèce particulière; mais je ne crois pas que l'établissement de cette espèce soit fondé, non plus que le reproche qu'il fait à M. Klein de l'avoir confondue avec celle du tamanoir : il paraît que le seul reproche qu'on puisse faire à M. Klein est d'avoir joint à la bonne description qu'il nous donne de cet animal, dont la peau bourrée est conservée dans le cabinet de Dresde, les indications fautives de Seba. Enfin le troisième de ces animaux, dont on trouve la figure dans cet ouvrage (vol. II, page 48, planche XLVII, n° 2), est si mal décrit, que je ne puis me persuader, malgré la confiance que j'ai à MM. Linnæus et Brisson, qu'on puisse, sur la description et la figure de l'auteur, rapporter, comme ils l'ont fait, cet animal au *tamandua-i*, que j'appelle simplement *tamandua* : je demande seulement qu'on lise encore cette description, et qu'on juge. Quelque désagréables, quelque ennuyeuses que soient des discussions de cette espèce, on ne peut les éviter dans les détails de l'histoire naturelle : il faut, avant d'écrire sur un sujet, souvent très-peu connu, en écarter, autant qu'il est possible, toute obscurité, marquer en passant les erreurs, qui ne manquent jamais de se trouver en nombre sur le chemin de la vérité, à laquelle il est souvent très-difficile d'arriver, moins par la faute de la nature que par celle des naturalistes.

Ce qui résulte de plus certain de cette critique, c'est qu'il existe réellement trois espèces d'animaux auxquels on a donné le nom commun de *mangeurs de fourmis*; que ces trois espèces sont le tamanoir, le tamandua et le fourmilier; que la quatrième espèce, donnée sous le nom de *fourmilier aux longues oreilles* par M. Brisson, est douteuse aussi bien que les autres espèces indiquées par Seba. Nous avons vu le tamanoir et le fourmilier; nous en avons les dépouilles au Cabinet du Roi : ces espèces sont certainement très-différentes l'une de l'autre, et telles que nous les avons décrites; mais nous n'avons pas vu le tamandua, et nous n'en parlons que d'après Pison et Marcgrave, qui sont les seuls auteurs qu'on puisse consulter sur cet animal, puisque tous les autres n'ont fait que les copier.

Le tamandua fait pour ainsi dire la moyenne proportionnelle entre le tamanoir et le fourmilier pour la grandeur du corps : il a, comme le tamanoir, le museau fort allongé et quatre doigts aux pieds de devant; mais il a, comme le fourmilier, la queue dégarnie de poil à l'extrémité, par laquelle il se suspend aux branches des arbres. Le fourmilier a aussi la même habitude. Dans cette situation, ils balancent leurs corps, approchent leur museau des trous et des creux d'arbres; ils y insinuent leur longue langue, et la retirent ensuite brusquement pour avaler les insectes qu'elle a ramassés.

Au reste ces trois animaux, qui diffèrent si fort par la grandeur et par les proportions du corps, ont néanmoins beaucoup de choses communes, tant pour la conformation que pour les habitudes naturelles : tous trois se nourrissent de fourmis, et plongent aussi leur langue dans le miel et dans les autres substances liquides ou visqueuses : ils ramassent assez promptement les miettes de pain et les petits morceaux de viande hachée; on les apprivoise et on les élève aisément; ils soutiennent longtemps la privation de toute nourriture; ils n'avalent pas toute

la liqueur qu'ils prennent en buvant, il en retombe une partie qui passe par les narines : ils dorment ordinairement pendant le jour, et changent de lieu pendant la nuit ; ils marchent si mal, qu'un homme peut les atteindre facilement à la course dans un lieu découvert. Les sauvages mangent leur chair, qui cependant est d'un très-mauvais goût.

On prendrait de loin le tamanoir pour un grand renard, et c'est par cette raison que quelques voyageurs l'ont appelé *renard américain* ; il est assez fort pour se défendre d'un gros chien, et même d'un jaguar. Lorsqu'il en est attaqué, il se bat d'abord debout, et, comme l'ours, il se défend avec les mains, dont les ongles sont meurtriers ; ensuite il se couche sur le dos pour se servir des pieds comme des mains, et, dans cette situation, il est presque invincible, et combat opiniâtrément jusqu'à la dernière extrémité ; et même lorsqu'il a mis à mort son ennemi, il ne le lâche que très-longtemps après : il résiste plus qu'un autre au combat, parce qu'il est couvert d'un grand poil touffu, d'un cuir fort épais, et qu'il a la chair peu sensible et la vie très-dure.

Le tamanoir, le tamandua et le fourmilier sont des animaux naturels aux climats les plus chauds de l'Amérique, c'est-à-dire au Brésil, à la Guiane, au pays des Amazones, etc. On ne les trouve point en Canada, ni dans les autres contrées froides du Nouveau-Monde ; on ne doit donc pas les retrouver dans l'ancien continent : cependant Kolbe et Desmarchais ont écrit qu'il y avait de ces animaux en Afrique ; mais il me paraît qu'ils ont confondu le pangolin ou lézard écaillé avec nos fourmiliers. C'est peut-être d'après un passage de Marcgrave, où il est dit : *Tamandua-guacu Brasiliensibus, Congensibus (ubi et frequens est) umbulu dictus*, que Kolbe et Desmarchais sont tombés dans cette erreur ; et en effet, si Marcgrave entend par *Congensibus* les naturels de Congo, il aura dit le premier que le tamanoir se trouvait en Afrique ; ce qui cependant n'a été confirmé par aucun autre témoin digne de foi. Marcgrave lui-même n'avait certainement pas vu cet animal en Afrique, puisqu'il avoue qu'en Amérique même il n'en a vu que les dépouilles. Desmarchais en parle assez vaguement ; il dit simplement qu'on trouve cet animal en Afrique comme en Amérique, mais il n'ajoute aucune circonstance qui puisse prouver le fait : et à l'égard de Kolbe, nous comptons pour rien son témoignage ; car un homme qui a vu au cap de Bonne-Espérance des élans et des loups-cerviers tout semblables à ceux de Prusse, peut bien aussi y avoir vu des tamanduas. Aucun des auteurs qui ont écrit sur les productions de l'Afrique et de l'Asie n'a parlé des tamanduas ; et, au contraire, tous les voyageurs et presque tous les historiens de l'Amérique en font mention précise ; de Lery, de Laët, le P. d'Abbeville, Maffée, Faber, Nieremberg, et M. de La Condamine, s'accordent à dire avec Pison, Barrère, etc., que ce sont des animaux naturels aux pays chauds de l'Amérique. Ainsi nous ne doutons pas que Desmarchais et Kolbe ne se soient trompés ; et nous croyons pouvoir assurer de nouveau que ces trois espèces d'animaux n'existent pas dans l'ancien continent.

SUR LE TAMANOIR.

* Nous avons donné la figure du tamanoir ou grand fourmilier ; mais comme le dessin n'a été fait que d'après une peau qui avait été assez mal préparée, il n'est pas aussi exact que celui qu'on trouvera ici (*planche 55*), qui a été fait sur un animal envoyé de la Guiane, bien empaillé, à M. Mauduit, docteur en médecine, dont le cabinet ne contient que des choses précieuses, par les soins que cet habile naturaliste prend de recueillir tout ce qu'il y a de plus rare, et de maintenir les animaux et les oiseaux dans le meilleur état possible. Quoique le tamanoir que nous donnons ici soit précisément de la même espèce que celui dont nous venons de parler, on verra néanmoins qu'il a le museau plus court, la distance de l'œil à l'oreille plus petite, les pieds plus courts; ceux du devant n'ont que quatre ongles, les deux du milieu très-grands, les deux de côté fort petits, cinq ongles aux pieds de derrière, et tous ces ongles noirs. Le museau jusqu'aux oreilles est couvert d'un poil brun fort court; près des oreilles le poil commence à devenir plus grand; il a deux pouces et demi de longueur sur les côtés du corps; il est rude au toucher, comme celui du sanglier; il est mêlé de poils d'un brun foncé, et d'autres d'un blanc sale. La bande noire du corps n'a point de petites taches blanches décidées et qui la bordent, comme dans l'autre tamanoir. Celui-ci a trois pieds onze pouces de longueur, c'est-à-dire trois pouces de plus que le premier. Voici ses autres dimensions.

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Hauteur du train de devant.	1	8	»
Hauteur du train de derrière.	1	7	6
Longueur du bout du museau à l'angle de l'œil.	»	7	9
Ouverture de l'œil.	»	»	6
Ouverture de la bouche.	»	1	1
Ouverture des narines.	»	»	1
Distance de l'œil à l'oreille.	»	2	1
Grandeur de l'oreille.	»	1	2
Longueur du cou.	»	8	»
Longueur du tronçon de la queue.	2	1	9
Longueur du pied de devant.	»	3	6
Longueur de l'ergot interne.	»	»	6
Longueur de ce même ergot à son origine.	»	»	4
Longueur de l'ergot suivant.	»	1	8
Sa largeur à son origine.	»	»	5
Longueur du troisième ergot.	»	2	3
Sa largeur à son origine.	»	»	6
Longueur de l'ergot extérieur.	»	»	5
Sa largeur à son origine.	»	»	3
Longueur du pied de derrière.	»	3	9
Longueur de l'ergot interne.	»	»	7

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Longueur des trois autres ergots.	»	1	10
Largeur à l'origine.	»	»	3
Longueur de l'ergot externe.	»	»	6
Largeur à son origine.	»	»	3

M. de La Borde, médecin du roi à Cayenne, m'a envoyé les observations suivantes au sujet de cet animal.

« Le tamanoir habite les bois de la Guiane. On y en connaît de deux espèces; les individus de la plus grande pèsent jusqu'à cent livres. Ils courent lentement et plus lourdement qu'un cochon; ils traversent les grandes rivières à la nage, et alors il n'est pas difficile de les assommer à coups de bâton. Dans les bois, on les tue à coups de fusil. Ils n'y sont pas fort communs, quoique les chiens refusent de les chasser.

» Le tamanoir se sert de ses grandes griffes pour déchirer les ruches de poux de bois qui se trouvent partout sur les arbres, sur lesquels il grimpe facilement. Il faut prendre garde d'approcher cet animal de trop près; car ses griffes font des blessures profondes: il se défend même avec avantage contre les animaux les plus féroces de ce continent, tels que les jaguars, couguars, etc.; il les déchire avec ses griffes, dont les muscles et les tendons sont d'une grande force. Il tue beaucoup de chiens, et c'est par cette raison qu'ils refusent de le chasser.

» On voit souvent des tamanoirs dans les grandes savanes incultes. On dit qu'ils se nourrissent de fourmis. Leur estomac a plus de capacité que celui d'un homme. J'en ai ouvert un qui avait l'estomac plein de poux de bois qu'il avait nouvellement mangés. La structure et les dimensions de sa langue semblent prouver qu'il peut aussi se nourrir de fourmis. Il ne fait qu'un petit dans des trous d'arbre près de terre. Lorsque la femelle nourrit, elle est très-dangereuse, même pour les hommes. Les gens du commun à Cayenne mangent la chair de cet animal; elle est noire, sans graisse et sans fumet. Sa peau est dure et épaisse: sa langue est d'une forme presque conique, comme son museau. »

M. de La Borde en donne une description anatomique que je n'ai pas cru devoir publier ici, pour lui laisser les prémices de ce travail, qu'il me paraît avoir fait avec soin.

« Le tamanoir, continue M. de La Borde, n'acquiert son accroissement entier qu'en quatre ans. Il ne respire que par les narines. A la première vertèbre qui joint le cou avec la tête, la trachée-artère est fort ample, mais se rétrécit tout à coup, et forme un conduit qui se continue jusqu'aux narines, dans cette espèce de cornet qui lui sert de mâchoire supérieure. Ce cornet a un pied de longueur, et il est au moins aussi long que le reste de la tête. Il n'a aucun conduit de la trachée-artère à la gueule, et néanmoins l'ouverture des narines est si petite, qu'on avait de la peine à y introduire un tuyau de plume à écrire. Les yeux sont aussi très-petits, et il ne voit que de côté. La graisse de cet animal est de la plus grande

blancheur. Lorsqu'il traverse les eaux, il porte sa grande et longue queue repliée sur le dos et jusqu'à la tête. »

MM. Aublet et Olivier m'ont assuré que le tamanoir ne se nourrit que par le moyen de sa langue, laquelle est enduite d'une humeur visqueuse et gluante, avec laquelle il prend des insectes. Ils disent aussi que sa chair n'est point mauvaise à manger.

SUR LE TAMANDUA.

* Nous croyons devoir rapporter à l'espèce du tamandua l'animal dont nous donnons ici la figure (*planche 56*), et duquel la dépouille bien préparée était au cabinet de M. le duc de Caylus, et se voit actuellement dans le Cabinet du Roi. Il est différent du tamanoir, non-seulement par la grandeur, mais aussi par la forme. Sa tête est à proportion bien plus grosse; l'œil est si petit, qu'il n'a qu'une ligne de grandeur; encore est-il environné d'un rebord de poils relevés. L'oreille est ronde et bordée de grands poils noirs par-dessus. Le corps entier n'a que treize pouces, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, et dix pouces faibles de hauteur. Le poil de dessus le dos est long de quinze lignes; celui du ventre, qui est d'un blanc sale, est de la même longueur. La queue n'a que sept pouces et demi de longueur, couverte partout de longs poils fauves, avec des bandes ou des anneaux d'une teinte légèrement noirâtre.

Il n'y a, dans toute cette description, que deux caractères qui ne s'accordent pas avec celle que Marcgrave nous a donnée du tamandua. Le premier est la queue, qui est partout garnie de poils, au lieu que celui de Marcgrave a la queue nue à son extrémité; le second, c'est qu'il y a cinq doigts aux pieds de devant dans notre tamandua, et que celui de Marcgrave n'en avait que quatre: mais du reste tout convient assez pour qu'on puisse croire que l'animal dont nous donnons ici la figure est au moins une variété de l'espèce du tamandua, s'il n'est pas précisément de la même espèce.

M. de La Borde semble l'indiquer, dans ses observations, sous le nom de *petit tamanoir*.

« Il a, dit-il, le poil blanchâtre, long d'environ deux pouces. Il peut peser un peu plus de soixante livres, il n'a point de dents, mais il a aussi les griffes fort longues. Il ne mange que le jour, comme l'autre, et ne fait qu'un petit; il vit aussi de même, et se tient dans les grands bois. Sa chair est bonne à manger; mais on le trouve plus rarement que le grand tamanoir. »

J'aurais bien désiré qu'il m'eût envoyé des indications plus précises et plus détaillées, qui auraient fixé nos incertitudes au sujet de cette espèce d'animal.

SUR LE FOURMILIER.

Voici ce que m'écrit en même temps M. de La Borde sur le petit fourmilier, dont nous avons donné la figure.

« Il a le poil roux, luisant, un peu doré, se nourrit de fourmis, tire sa langue, qui est fort longue et faite comme un ver, et les fourmis s'y attachent. Cet animal n'est guère plus grand qu'un écureuil. Il n'est pas difficile à prendre; il marche assez lentement, s'attache, comme les paresseux, sur un bâton qu'on lui présente dont il ne cherche pas à se détourner, et on le porte ainsi attaché où l'on veut. Il n'a aucun cri. On en trouve souvent d'accrochés à des branches par leurs griffes. Ils ne font qu'un petit dans des creux d'arbres, sur des feuilles qu'ils charrient sur le dos. Ils ne mangent que la nuit. Leurs griffes sont dangereuses, et ils les serrent si fort, qu'on ne peut pas leur faire lâcher prise. Ils ne sont pas rares, mais difficiles à apercevoir sur les arbres. »

M. Vosmaër a fait une critique assez mal fondée de ce que j'ai dit au sujet des fourmiliers.

« Je dois remarquer, dit-il, contre le sentiment de M. de Buffon, que l'année passée M. Tulbagh a envoyé un animal sous le nom de *porc de terre*, qui est le *myrmécophage* de Linnæus; en sorte que Desmarchais et Kolbe ont raison de dire que cet animal se trouve en Afrique aussi bien qu'en Amérique. A juger de celui-ci qui a été envoyé dans l'esprit-de-vin, paraissant être tout nouvellement né, et ayant déjà la grandeur d'un bon cochon de lait, l'animal parfait doit être d'une taille fort considérable. Voici les principales différences autant qu'on peut les reconnaître à cet animal si jeune.

» Le groin est à son extrémité un peu gros, rond et aussi comme écrasé en dessus. Leurs oreilles sont fort grandes, longues, minces, pointues et pendantes. Les pieds de devant ont quatre doigts; le premier et le troisième d'une longueur égale, le second un peu plus long, et le quatrième ou l'extérieur un peu plus court que le troisième. Leurs quatre ongles sont fort longs, peu crochus, pointus, et à peu près d'une égale grandeur. Les pieds de derrière ont cinq doigts, dont les trois intermédiaires sont presque également longs, et les deux extérieurs beaucoup plus courts; les ongles en sont moins grands, et les deux extérieurs les plus petits. Sa queue, sans être fort longue, est grosse et se termine en pointe. Les deux *myrmécophages* de Seba sont certainement les mêmes, et ne diffèrent entre eux que par la couleur. La figure en est fort bonne. C'est une espèce particulière, tout à fait différente du tamandua-guacu de Marcgrave, ou tamanoir de M. de Buffon. »

On croirait, après la lecture de ce passage, que je me suis trompé au sujet de cet animal donné par Seba. Cependant j'ai dit précisément ce que dit ici M. Vosmaër. Voici comme je me suis exprimé : *L'animal que Seba désigne par le nom de tamandua myrmécophage d'Amérique, tome I, page 60, et dont il donne la figure planche 57, n° 2, ne peut se rapporter à aucun des trois dont il est ici question. Or les trois animaux*

d'Amérique dont j'ai parlé sont le tamanoir, le tamandua et le petit fourmilier ; donc tout ce que dit M. Vosmaër ne fait rien contre ce que j'ai avancé, puisque ce que j'ai avancé se réduit à ce que le tamanoir, le tamandua et le fourmilier ne se trouvent qu'en Amérique, et non dans l'ancien continent. Cela est si positif, que M. Vosmaër ne peut rien y opposer. Si le myrmécophage de Seba (*planche 37, fig. 2*) se trouve en Afrique, cela prouve seulement que Seba s'est trompé en l'appelant *myrmécophage d'Amérique* ; mais cela ne prouve rien contre ce que j'ai avancé, et je persiste avec toute raison à soutenir que le tamanoir, le tamandua et le fourmilier ne se trouvent qu'en Amérique et point en Afrique.

LE COCHON DE TERRE.

MYRMECOPEAGA CAPENSIS. — PALL.

Nous avons dit et répété souvent qu'aucune espèce des animaux de l'Afrique ne s'est trouvée dans l'Amérique méridionale, et que réciproquement aucun des animaux de cette partie de l'Amérique ne s'est trouvé dans l'ancien continent. L'animal dont il est ici question a pu induire en erreur des observateurs peu attentifs, tels que M. Vosmaër : mais on va voir par sa description et par la comparaison de sa figure avec celle des fourmiliers d'Amérique, qu'il est d'une espèce très-différente, qu'il n'a guère d'autres rapports avec eux que d'être de même privé de dents, et d'avoir une langue assez longue pour l'introduire dans les fourmilières. Nous avons donc adopté le nom de *cochon de terre*, que Kolbe donne à ce mangeur de fourmis, de préférence à celui de *fourmilier*, qui doit être réservé aux mangeurs de fourmis d'Amérique, puisqu'en effet cet animal d'Afrique en diffère essentiellement par l'espèce, et même par le genre. Le nom de *cochon de terre* est relatif à ses habitudes naturelles et même à sa forme, et c'est celui sous lequel il est communément connu dans les terres du Cap. Voici la description que M. Allamand a fait de cet animal, dans le nouveau supplément à mon ouvrage.

« M. de Buffon semble avoir épuisé tout ce qu'on peut dire sur les animaux mangeurs de fourmis : l'article qu'il en a dressé doit lui avoir coûté beaucoup de peine, tant à cause des recherches qu'il a dû faire de tout ce qui a été dit de ces animaux, que de la nécessité où il a été de relever les fautes de ceux qui en ont parlé avant lui, et particulièrement de Seba. Celui-ci ne les a pas seulement mal décrits, mais il a encore rangé parmi eux un animal d'un genre très-différent.

» M. de Buffon, après avoir dissipé la confusion qui régnait dans l'histoire de ces animaux, n'admet que trois espèces de mangeurs de fourmis, le tamanoir, le tamandua, et celui auquel il a conservé le nom de *fourmilier* : mais ensuite il a donné la description d'un animal qui semble être une nouvelle espèce de tamandua, plutôt

qu'une simple variété; enfin il conclut de tout ce qu'il a dit, que les mangeurs de fourmis ne se trouvent que dans les pays chauds de l'Amérique, et qu'ils n'existent pas dans l'ancien continent. Il est vrai que Desmarchais et Kolbe disent qu'il y en a en Afrique : mais le premier affirme simplement la chose sans en rien dire de plus, ni sans en apporter aucune preuve. Quant à Kolbe, son témoignage est si suspect, que M. de Buffon a été très-autorisé à n'y pas ajouter foi. J'ai pensé comme lui au sujet de Kolbe, et je n'ai point cru qu'il y eût des mangeurs de fourmis en Afrique : mais M. le capitaine Gordon m'a tiré de l'erreur où j'étais; il m'a envoyé la dépouille d'un de ces animaux tué au cap de Bonne-Espérance, où ils sont connus sous le nom de *cochon de terre*; c'est précisément celui que Kolbe leur donne : ainsi je lui fais réparation d'avoir révoqué ici en doute sa véracité, et je suis persuadé que M. de Buffon lui rendra la même justice. Il est vrai que M. Pallas a confirmé le témoignage de Kolbe par ses propres observations; il a donné la description d'un fœtus de mangeur de fourmis, envoyé du cap de Bonne-Espérance au cabinet de S. A. S. Mgr. le prince d'Orange; mais un fœtus, dénué de son poil, était peu propre à donner une juste idée de l'animal dont il tirait son origine, et il pouvait avoir été envoyé d'ailleurs au Cap; cependant le nom de *cochon*, par lequel on l'avait désigné, a commencé à me faire revenir de mon préjugé contre Kolbe.

» J'ai fait remplir la peau que M. Gordon m'a envoyée, ce qui m'a très-bien réussi; et c'est d'après cette peau bourrée que j'ai fait graver la figure. Si l'on doit appeler *mangeur de fourmis* un animal qui n'a point de dents, et qui a une langue fort longue qu'il enfonce dans les fourmilières pour avaler ensuite les fourmis qui s'y attachent, on ne peut pas douter que celui qui est présenté ici n'en mérite le nom; cependant il diffère très-fort des trois espèces décrites par M. de Buffon, et que je crois, avec lui, être particulières à l'Amérique.

» Il est à peu près aussi gros et aussi grand que le tamanoir, comme on le verra par les dimensions que j'en donnerai. Les poils qui couvrent sa tête, le dessus de son corps et de sa queue, sont très-courts, et tellement couchés et appliqués sur sa peau, qu'ils semblent y être collés; leur couleur est d'un gris sale, un peu approchant de celui du lapin, mais plus obscur : sur les flancs et sous le ventre, ils sont plus longs et d'une couleur roussâtre; ceux qui couvrent les jambes sont aussi beaucoup plus longs, ils sont tout à fait noirs et droits.

» La tête est presque un cône tronqué, un peu comprimé vers son extrémité; elle est terminée par un plan ou plutôt par un boutoir, tel que celui d'un cochon, dans lequel sont les trous des narines, et qui avance de près d'un pouce au delà de la mâchoire inférieure; celle-ci est très-petite. Sa langue est longue, fort mince et plate, mais plus large que dans les autres mangeurs de fourmis, qui l'ont presque cylindrique; il n'a absolument aucune dent. Ses yeux sont beaucoup plus près des oreilles que du museau; ils sont assez grands, et d'un angle à l'autre ils ont un pouce de longueur. Ses oreilles, assez semblables à celles des cochons, s'élèvent à la hauteur de six pouces, et se terminent en pointe; elles sont formées par une

membrane presque aussi mince que du parchemin, et couvertes de poils à peine remarquables, tant ils sont courts. J'ignore si dans l'animal vivant elles sont pendantes comme dans les tamanduas : M. Pallas dit qu'elles le sont; mais il en juge d'après celles du fœtus, où leur longueur doit leur faire prendre cette position, sans qu'on doive en conclure qu'elles l'aient dans l'animal lorsqu'il est hors du ventre de sa mère. Sa queue surpasse le tiers de la longueur de tout le corps; elle est fort grosse à son origine, et va en diminuant jusqu'à son extrémité. Ses pieds de devant ont quatre doigts, ceux de derrière en ont cinq, tous armés de forts ongles, dont les plus longs sont aux pieds postérieurs, car ils égalent en longueur les doigts mêmes; ils ne sont pas pointus, mais arrondis à leur extrémité, un peu recourbés et propres à creuser la terre. Il ne paraît pas qu'il puisse s'en servir pour saisir fortement, ou pour se défendre, comme les autres mangeurs de fourmis; cependant il doit avoir beaucoup de force dans ses jambes, qui sont très-grosses proportionnellement à son corps.

» On voit, par cette description, que cet animal est très-différent du tamanoir par son poil, sa couleur, sa tête et sa queue : il surpasse aussi fort en grandeur le tamandua, dont il diffère de même par son pelage, par sa couleur et par ses ongles; je ne dis rien de sa différence avec le fourmilier, avec lequel personne ne le confondra. Il appartient donc à une quatrième espèce inconnue jusqu'à présent; et tout ce que j'en sais de certain, c'est que cet animal fourre sa langue dans les fourmilières, qu'il avale les fourmis qui s'y attachent, et qu'il se cache en terre dans des trous. Quoiqu'il ait une queue qui ressemble un peu à celle du tamandua, je doute qu'il s'en serve, comme lui, pour se suspendre à des branches d'arbre; elle ne me paraît pas, pour cela, assez flexible, et les ongles ne sont pas faits pour grimper.

» Comme je l'ai déjà dit, on lui donne au Cap le nom de *cochon de terre*; mais il ressemble au cochon, et cela encore très-imparfaitement, uniquement par sa tête allongée, par le boutoir qui la termine et par la longueur de ses oreilles : d'ailleurs il en diffère essentiellement par les dents qu'il n'a pas, par sa queue, et principalement par ses pieds, aussi bien que par la conformation de tout son corps.

» Au défaut de bonnes autorités sur ce qui regarde ce mangeur de fourmis (car c'est le nom que je crois devoir lui donner, pour le distinguer des trois espèces décrites par M. de Buffon), je mettrai ici en note ce que Kolbe en a dit (1); il a été

(1) La quatrième espèce de cochons se nomme *le cochon de terre*. Il ressemble très-fort aux *cochons rouges* (pourquoi aux *cochons rouges*? il ne leur ressemble pas plus par la couleur qu'aux autres); il a seulement la tête plus longue et le groin plus pointu; il n'a absolument point de dents, et ses soies ne sont pas si fortes. Sa langue est longue et effilée; sa queue est longue; il a aussi les jambes longues et fortes. La terre lui sert de demeure; il s'y creuse une grotte, ouvrage qu'il fait avec beaucoup de vivacité et de promptitude, et s'il a seulement la tête et les pieds de devant dans la terre, il s'y cramponne si bien, que l'homme le plus robuste ne saurait l'en arracher.

Lorsqu'il a faim, il va chercher une fourmilière; dès qu'il a fait cette bonne trouvaille, il regarde tout autour de lui, pour voir si tout est tranquille et s'il n'y a point de danger; il ne mange jamais sans avoir pris cette précaution : alors il se couche, et, plaçant son groin tout près de la fourmilière, il tire la langue tant qu'il peut : les fourmis montent dessus en foule, et, dès qu'elle est bien couverte, il la retire et les gobe toutes. Ce jeu se

plus exact dans la description qu'il en a faite, qu'il ne l'est ordinairement.» Voici ses dimensions :

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Longueur du corps depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.	3	5	»
Circonférence du milieu du corps.	2	8	»
Longueur de la tête.	»	11	»
Sa circonférence entre les yeux et les oreilles.	1	1	»
Sa circonférence près du bout du museau.	»	7	»
Longueur des oreilles.	»	6	»
Distance entre leurs bases.	»	2	»
Longueur des yeux mesurée d'un angle à l'autre.	»	1	»
Distance des yeux aux oreilles.	»	2	»
Distance des yeux au bout du museau.	»	7	»
Distance entre les deux yeux en ligne droite	»	4	»
Longueur de la queue.	1	9	»
Sa circonférence près de l'anus.	1	3	»
Sa circonférence près de l'extrémité.	»	2	»
Longueur des jambes de devant.	1	»	»
Leur circonférence près du corps.	»	11	»
Leur circonférence près du poignet.	»	6	6
Longueur des jambes de derrière.	1	1	»
Leur circonférence près du corps.	1	»	»
Leur circonférence près du talon.	»	7	6

LE PANGOLIN (1) ET LE PHATAGIN (2).

MYRMECOPHAGA PENTADACTYLA. — MYRMECOPHAGA TETRADACTYLA. — L.

Ces animaux sont vulgairement connus sous le nom de *lézards écailleux* : nous avons cru devoir rejeter cette dénomination, 1° parce qu'elle est composée; 2° parce qu'elle est ambiguë, et qu'on l'applique à ces deux espèces; 3° parce qu'elle a été mal imaginée, ces animaux étant non-seulement d'un autre genre, mais même d'une autre classe que les lézards, qui sont des reptiles ovipares, au lieu que le pangolin et le phatagin sont des quadrupèdes vivipares : ces noms sont d'ailleurs

recommence plusieurs fois, et jusqu'à ce qu'il soit rassasié. Afin de lui procurer plus aisément cette nourriture, la nature, toute sage, a fait en sorte que la partie supérieure de cette langue, qui doit recevoir les fourmis, est toujours couverte et comme enduite d'une matière visqueuse et gluante qui empêche ces faibles animaux de s'en retourner, lorsqu'une fois leurs jambes y sont empêtrées, c'est là leur manière de manger. Ils ont la chair de fort bon goût et très-saine. Les Européens et les Hottentots vont souvent à la chasse de ces animaux : rien n'est plus facile que de les tuer; il ne faut que leur donner un petit coup de bâton sur la tête. (*Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, volume III, page 43.)

(1) *Pangolin* ou *panggoeling*, nom que les Indiens de l'Asie méridionale donnent à cet animal, et que nous avons adopté. Les Français habitués aux Indes orientales l'ont appelé *lézard écailleux* et *diable de Java*. *Panggoeling*, selon Seba, signifie, dans la langue de Java, *un animal qui se met en boule*.

(2) *Le phatagin* ou *phatagen*, nom de cet animal aux Indes orientales, et que nous avons adopté.

ceux qu'ils portent dans leur pays natal; nous ne les avons pas créés, nous les avons seulement adoptés.

Tous les lézards sont recouverts en entier, et jusque sous le ventre, d'une peau lisse et bigarrée de taches qui représentent des écailles; mais le pangolin et le phatagin n'ont point d'écailles sous la gorge, sous la poitrine ni sous le ventre: le phatagin, comme tous les autres quadrupèdes, a du poil sur toutes ces parties inférieures du corps; le pangolin n'a qu'une peau lisse et sans poil. Les écailles qui revêtent et couvrent toutes les autres parties du corps de ces deux animaux ne sont pas collées en entier sur la peau; elles y sont seulement infixées et fortement adhérentes par leur partie inférieure: elles sont mobiles comme les piquants du porc-épic, et elles se relèvent ou se rabaissent à la volonté de l'animal; elles se hérissent lorsqu'il est irrité; elles se hérissent encore plus lorsqu'il se met en boule comme le hérisson. Ces écailles sont si grosses, si dures et si poignantes, qu'elles rebutent tous les animaux de proie; c'est une cuirasse offensive qui blesse autant qu'elle résiste: les plus cruels et les plus affamés, tels que le tigre, la panthère, etc., ne font que de vains efforts pour dévorer ces animaux armés; ils les foulent, ils les roulent, mais en même temps ils se font des blessures douloureuses dès qu'ils veulent les saisir: ils ne peuvent ni les violenter, ni les écraser, ni les étouffer en les surchargeant de leur poids. Le renard, qui craint de prendre avec la gueule le hérisson en boule, dont les piquants lui déchirent le palais et la gueule, le force cependant à s'étendre en le foulant aux pieds et le pressant de tout son poids; dès que la tête paraît, il la saisit par le bout du museau, et met ainsi le hérisson à mort: mais le pangolin et le phatagin sont de tous les animaux, sans en excepter même le porc-épic, ceux dont l'armure est la plus forte et la plus offensive; en sorte qu'en contractant leur corps et présentant leurs armes, ils bravent la fureur de tous leurs ennemis.

Au reste, lorsque le pangolin et le phatagin se resserrent, ils ne prennent pas, comme le hérisson, une figure globuleuse et uniforme: leur corps, en se contractant, se met en peloton; mais leur grosse et longue queue reste au dehors, et sert de cercle, ou de lien au corps. Cette partie extérieure, par laquelle il paraît que ces animaux pourraient être saisis, se défend elle-même: elle est garnie dessus et dessous d'écailles aussi dures et aussi tranchantes que celles dont le corps est revêtu; et comme elle est convexe en dessus et plate en dessous, et qu'elle a la forme à peu près d'une demi-pyramide, les côtés anguleux sont revêtus d'écailles en équerre pliées à angle droit, lesquelles sont aussi grosses et aussi tranchantes que les autres; en sorte que la queue paraît être encore plus soigneusement armée que le corps, dont les parties inférieures sont dépourvues d'écailles.

Le pangolin est plus gros que le phatagin, et cependant il a la queue beaucoup moins longue; ses pieds de devant sont garnis d'écailles jusqu'à l'extrémité, au lieu que le phatagin a les pieds et même une partie des jambes de devant, dégarnis d'écailles et couverts de poil. Le pangolin a aussi les écailles plus grandes, plus épaisses, plus convexes et moins cannelées que celles du phatagin, qui sont armées de trois

pointes très-piquantes, au lieu que celles du pangolin sont sans pointes et uniformément tranchantes. Le phatagin a du poil aux parties inférieures : le pangolin n'en a point du tout sous le corps ; mais entre les écailles qui lui couvrent le dos il sort quelques poils gros et longs comme des soies de cochon, et ces longs poils ne se trouvent pas sur le dos du phatagin. Ce sont là toutes les différences essentielles que nous ayons remarquées en observant les dépouilles de ces deux animaux, qui sont si différents de tous les autres quadrupèdes, qu'on les a regardés comme des espèces de monstres. Les différences que nous venons d'indiquer étant générales et constantes, nous croyons pouvoir assurer que le pangolin et le phatagin sont deux animaux d'espèces distinctes et séparées : nous avons reconnu ces rapports et ces différences non-seulement par l'inspection des trois sujets que nous avons vus, mais aussi par la comparaison de tous ceux qui ont été observés par les voyageurs et indiqués par les naturalistes.

Le pangolin a jusqu'à six, sept et huit pieds de grandeur, y compris la longueur de la queue, lorsqu'il a pris son accroissement entier : la queue, qui est à peu près de la longueur du corps, paraît être moins longue quand il est jeune : les écailles sont aussi moins grandes, plus minces et d'une couleur plus pâle ; elles prennent une teinte plus foncée lorsque l'animal est adulte, et elles acquièrent une dureté si grande, qu'elles résistent à la balle du mousquet. Le phatagin est, comme nous l'avons dit, bien plus petit que le pangolin : tous deux ont quelques rapports avec le tamanoir et le tamandua ; comme eux, le pangolin et le phatagin ne vivent que de fourmis ; ils ont aussi la langue très-longue, étroite et sans dents *apparentes*, le corps très-allongé, la queue aussi fort longue, et les ongles des pieds à peu près de la même grandeur et de la même forme, mais non pas en même nombre : le pangolin et le phatagin ont cinq ongles à chaque pied, au lieu que le tamanoir et le tamandua n'en ont que quatre aux pieds de devant ; ceux-ci sont couverts de poil, les autres sont armés d'écailles : et d'ailleurs ils ne sont pas originaires du même continent ; le tamanoir et le tamandua se trouvent en Amérique ; le pangolin et le phatagin aux Indes orientales et en Afrique, où les Nègres les appellent *quogelo* ; ils en mangent la chair, qu'ils trouvent délicate et saine ; ils se servent des écailles à plusieurs petits usages. Au reste, le pangolin et le phatagin n'ont rien de rebutant que la figure ; ils sont doux, innocents, et ne font aucun mal : ils ne se nourrissent que d'insectes. Ils courent lentement, et ne peuvent échapper à l'homme qu'en se cachant dans des trous de rochers ou dans des terriers qu'ils se creusent, et où ils font leurs petits. Ce sont deux espèces extraordinaires, peu nombreuses, assez inutiles, et dont la forme bizarre ne paraît exister que pour faire la première nuance de la figure des quadrupèdes à celle des reptiles.

LES TATOUS (1).

Lorsque l'on parle d'un quadrupède, il semble que le nom seul emporte l'idée d'un animal couvert de poil ; et de même, lorsqu'il est question d'un oiseau ou d'un poisson, les plumes et les écailles s'offrent à l'imagination, et paraissent être des attributs inséparables de ces êtres. Cependant la nature, comme si elle voulait se soustraire à toute méthode et échapper à nos vues les plus générales, dément nos idées, contredit nos dénominations, méconnaît nos caractères, et nous étonne encore plus par ses exceptions que par ses lois. Les animaux quadrupèdes, qu'on doit regarder comme faisant la première classe de la nature vivante, et qui sont, après l'homme, les êtres les plus remarquables de ce monde, ne sont néanmoins ni supérieurs en tout, ni séparés par des attributs constants ou des caractères uniques de tous les autres êtres. Le premier de ces caractères, qui constitue leur nom et qui consiste à avoir quatre pieds, se retrouve dans les lézards, les grenouilles, etc., lesquels néanmoins diffèrent des quadrupèdes à tant d'autres égards, qu'on en a fait, avec raison, une classe séparée ; la seconde propriété générale, qui est de produire des petits vivants, n'appartient pas uniquement aux quadrupèdes, puisqu'elle leur est commune avec les cétacés ; et enfin le troisième attribut, qui paraissait le moins équivoque, parce qu'il est le plus apparent, et qui consiste à être couvert de poil, se trouve, pour ainsi dire, en contradiction avec les deux autres dans plusieurs espèces qu'on ne peut cependant retrancher de l'ordre des quadrupèdes, puisqu'à l'exception de ce seul caractère, elles leur ressemblent par tous les autres ; et comme ces exceptions apparentes de la nature ne sont dans le réel que les nuances qu'elle emploie pour rapprocher les êtres même les plus éloignés, il ne faut pas perdre de vue ces rapports singuliers, et tâcher de les saisir à mesure qu'ils se présentent. Les tatous, au lieu de poil, sont couverts, comme les tortues, les écrevisses et les autres crustacés, d'une croûte ou d'un test solide ; les pangolins sont armés d'écailles assez semblables à celles des poissons ; les porcs-épics portent des espèces de plumes piquantes et sans barbe, mais dont le tuyau est pareil à celui des plumes des oiseaux : ainsi, dans la classe seule des quadrupèdes, et par le caractère même le plus constant et le plus apparent des animaux de cette classe, qui est d'être couverts de poil, la nature varie en se rapprochant de trois autres classes très-différentes, et nous rappelle les oiseaux, les poissons à écailles et les crustacés. Aussi faut-il bien se garder de juger la nature des êtres par un seul caractère, il se trouverait toujours incomplet et fautif : souvent même deux et trois caractères, quelque généraux qu'ils puissent être, ne suffisent pas encore ; et ce n'est,

(1) *Tatu* ou *tatou*, nom générique de ces animaux au Brésil. *Tatusia*, selon Maffée, *Histoire des Indes* ; Paris, 1665, page 69. Les Espagnols ont appelé ces animaux *armadillo*. Nous avons rejeté cette dernière dénomination, parce qu'on l'a également appliquée au pangolin et au phatagin, qui sont des animaux très-différents des tatous pour l'espèce et pour le climat.

comme nous l'avons dit et redit, que par la réunion de tous les attributs et par l'énumération de tous les caractères qu'on peut juger de la forme essentielle de chacune des productions de la nature. Une bonne description et jamais de définitions, une exposition plus scrupuleuse sur les différences que sur les ressemblances, une attention particulière aux exceptions et aux nuances même les plus légères, sont les vraies règles, et j'ose dire les seuls moyens que nous ayons de connaître la nature de chaque chose : et si l'on eût employé à bien décrire tout le temps qu'on a perdu à définir et à faire des méthodes, nous n'eussions pas trouvé l'histoire naturelle au berceau, nous aurions moins de peine à lui ôter ses hochets, à la débarrasser de ses langes ; nous aurions peut-être avancé son âge, car nous eussions plus écrit pour la science et moins contre l'erreur.

Mais revenons à notre objet. Il existe donc parmi les animaux quadrupèdes et vivipares plusieurs espèces d'animaux qui ne sont pas couverts de poil. Les tatous font eux seuls un genre entier dans lequel on peut compter plusieurs espèces qui nous paraissent réellement distinctes et séparées les unes des autres : dans toutes, l'animal est revêtu d'un test semblable pour la substance à celle des os ; ce test couvre la tête, le cou, le dos, les flancs, la croupe et la queue jusqu'à l'extrémité ; il est lui-même recouvert au dehors par un cuir mince, lisse et transparent : les seules parties sur lesquelles le test ne s'étend pas, sont la gorge, la poitrine et le ventre, qui présentent une peau blanche et grenue, semblable à celle d'une poule plumée ; et en regardant ces parties avec attention, l'on y voit de place en place des rudiments d'écailles qui sont de la même substance que le test du dos. La peau de ces animaux, même dans les endroits où elle est la plus souple, tend donc à devenir osseuse ; mais l'ossification ne se réalise en entier qu'où elle est la plus épaisse, c'est-à-dire sur les parties supérieures et extérieures du corps et des membres. Le test qui recouvre toutes ces parties supérieures n'est pas d'une seule pièce comme celui de la tortue : il est partagé en plusieurs bandes sur le corps, lesquelles sont attachées les unes aux autres par autant de membranes qui permettent un peu de mouvement et de jeu dans cette armure. Le nombre de ces bandes ne dépend pas, comme on pourrait l'imaginer, de l'âge de l'animal ; les tatous qui viennent de naître et les tatous adultes ont, dans la même espèce, le même nombre de bandes : nous nous en sommes convaincu en comparant les petits aux grands ; et quoique nous ne puissions pas assurer que tous ces animaux ne se mêlent ni ne peuvent produire ensemble, il est au moins très-probable, puisque cette différence du nombre des bandes mobiles est constante, que ce sont ou des espèces réellement distinctes, ou au moins des variétés durables et produites par l'influence des divers climats. Dans cette incertitude, que le temps seul pourra fixer, nous avons pris le parti de présenter tous les tatous ensemble et de faire néanmoins l'énumération de chacun d'eux, comme si c'étaient en effet autant d'espèces particulières.

Le P. d'Abbeville nous paraît être le premier qui ait distingué les tatous par des noms ou des épithètes qui ont été pour la plupart adoptés par les auteurs qui ont écrit après lui. Il en indique assez clairement six espèces : 1° le *tatou-ouassou*, qui

probablement est celui que nous appelons *kabassou*; 2° le *tatouète*, que Marcgrave a aussi appelé *tatuète*, et auquel nous conserverons ce nom; 3° le *tatou-peb*, qui est le *tatupeba* ou l'*encuberto* de Marcgrave, auquel nous conserverons ce dernier nom; 4° le *tatou-apar*, qui est le *tatu-apara* de Marcgrave, auquel nous conserverons encore son nom; 5° le *tatou-ouinchum*, qui nous paraît être le même que le *cirquinchum*, et que nous appellerons *cirquinçon*; 6° le *tatou-miri*, le plus petit de tous, qui pourrait bien être celui que nous appellerons *cachicame*. Les autres voyageurs ont confondu les espèces, ou ne les ont indiquées que par des noms génériques. Marcgrave a distingué et décrit l'*apar*, l'*encoubert* et le *tatuète*; Wormius et Grow ont décrit le *cachicame*, et Grew seul a parlé du *cirquinçon*: mais nous n'avons eu besoin d'emprunter que les descriptions de l'*apar* et du *cirquinçon*, car nous avons vu les quatre autres espèces.

Dans toutes, à l'exception de celle du cirquinçon, l'animal a deux boucliers osseux, l'un sur les épaules et l'autre sur la croupe; ces deux boucliers sont chacun d'une seule pièce, tandis que la cuirasse, qui est osseuse aussi et qui couvre le corps, est divisée transversalement et partagée en plus ou moins de bandes mobiles et séparées les unes des autres par une peau flexible. Mais le cirquinçon n'a qu'un bouclier, et c'est celui des épaules: la croupe, au lieu d'être couverte d'un bouclier, est revêtue jusqu'à la queue par des bandes mobiles pareilles à celles de la cuirasse du corps. Nous allons donner des indications claires et de courtes descriptions de chacune de ces espèces. Dans la première, la cuirasse qui est entre les deux boucliers est composée de trois bandes: dans la seconde, elle l'est de six; dans la troisième de huit; dans la quatrième, de neuf; dans la cinquième, de douze; et enfin dans la sixième, il n'y a, comme nous venons de le dire, que le bouclier des épaules qui soit d'une seule pièce; l'armure de la croupe, ainsi que celle du corps, sont partagées en bandes mobiles qui s'étendent depuis le bouclier des épaules jusqu'à la queue, et qui sont au nombre de dix-huit.

L'APAR (1) OU LE TATOU A TROIS BANDES.

DASYPUS TRICINCTUS. — L.

Le premier auteur qui ait indiqué cet animal par une description, est Charles de l'Ecluse (*Clusius*); il ne l'a décrit que d'après une figure: mais on reconnaît aisément aux caractères qu'elle représente, et qui sont trois bandes mobiles sur le dos, et la queue très-courte, que c'est le même animal que celui dont Marcgrave nous a donné une bonne description sous le nom de *tatu-apara*. Il a la tête oblongue et presque pyramidale, le museau pointu, les yeux petits, les oreilles courtes et arrondies, le dessus de la tête couvert d'un casque d'une seule pièce. Il a cinq doigts à tous les pieds: dans ceux du devant les deux ongles du milieu sont

(1) *Tatu-apara*, nom de cet animal au Brésil, et que nous avons adopté.

tres-grands, les deux latéraux sont plus petits, et le einquième, qui est l'extérieur et qui est fait en forme d'ergot, est encore plus petit que tous les autres ; dans les pieds de derrière les cinq ongles sont plus courts et plus égaux. La queue est très-courte ; elle n'a que deux poudes de longueur, et elle est revêtue d'un test tout autour. Le corps a un pied de longueur sur huit poudes dans sa plus grande largeur : la cuirasse qui le couvre est partagée par quatre commissures ou divisions, et composée de trois bandes mobiles et transversales qui permettent à l'animal de se courber et de se contracter en rond ; la peau qui forme les commissures est très-souple. Les boucliers qui couvrent les épaules et la croupe sont composés de pièces à cinq angles très-élégamment rangées : les trois bandes mobiles entre ces deux boucliers sont composées de pièces carrées ou barlongues, et chaque pièce est chargée de petites écailles lenticulaires d'un blanc jaunâtre. Maregrave ajoute que quand l'apar se couche pour dormir, ou que quelqu'un le touche et veut le prendre avec la main, il rapproche et réunit, pour ainsi dire, en un point ses quatre pieds, ramène sa tête sous son ventre, et se courbe si parfaitement en rond, qu'alors on le prendrait plutôt pour une coquille de mer que pour un animal terrestre. Cette contraction si serrée se fait au moyen de deux grands muscles qu'il a sur les côtés du corps, et l'homme le plus fort a bien de la peine à le desserrer et à le faire étendre avec les mains. Pison et Ray n'ont rien ajouté à la description de Maregrave, qu'ils ont entièrement adoptée : mais il est singulier que Seba, qui nous a donné une figure et une description qui se rapportent évidemment à celle de Maregrave, non-seulement paraisse l'ignorer, puisqu'il ne le cite pas, mais nous dise avec ostentation, « qu'aucun naturaliste n'a connu cet animal, qu'il est extrêmement rare, qu'il ne se trouve que dans les contrées les plus reculées des Indes orientales, etc. ; » tandis que c'est en effet l'apar du Brésil très-bien décrit par Maregrave, et dont l'espèce est aussi connue qu'aucune autre, non pas aux Indes orientales, mais en Amérique où on le trouve assez communément. La seule différence réelle qui soit entre la description de Seba et celle de Maregrave, est que celui-ci donne à l'apar cinq doigts à tous les pieds, au lieu que Seba ne lui en donne que quatre. L'un des deux s'est trompé, car c'est évidemment le même animal dont tous deux ont entendu parler.

Fabius Columna a donné la description et les figures d'un test de tatou desséché et contracté en boule, qui paraît avoir quatre bandes mobiles. Mais comme cet auteur ne connaissait en aucune manière l'animal dont il décrit la dépouille ; qu'il ignorait jusqu'au nom de *tatou*, duquel cependant Belon avait parlé plus de cinquante ans auparavant ; que dans cette ignorance Columna lui compose un nom tiré du grec (*cheloniscus*) ; que d'ailleurs il avoue que la dépouille qu'il décrit a été recollée, et qu'il y manquait des pièces ; nous ne croyons pas qu'il doive, comme l'ont fait nos nomenclateurs modernes, prononcer qu'il existe réellement dans la nature une espèce de tatou à quatre bandes mobiles, d'autant plus que depuis ces indications imparfaites données en 1606 par Fabius Columna, on ne trouve aucune notice, dans les ouvrages des naturalistes, de ce tatou à quatre bandes, qui, s'il

existait en effet, se serait certainement retrouvé dans quelques cabinets, ou bien aurait été remarqué par les voyageurs.

L'ENCOUBERT (1) OU LE TATOU A SIX BANDES.

DASYPUS SEXCINCTUS. — L.

L'encoubert est plus grand que l'apar ; il a le dessus de la tête, du cou et du corps entier, les jambes et la queue, tout autour, revêtus d'un test osseux très-dur, et composé de plusieurs pièces assez grandes et très-élégamment disposées. Il a deux boucliers, l'un sur les épaules et l'autre sur la croupe, tous deux d'une seule pièce ; il y a seulement au delà du bouclier des épaules et près de la tête une bande mobile entre deux jointures, qui permet à l'animal de courber le cou. Le bouclier des épaules est formé par cinq rangs parallèles, qui sont composés de pièces dont les figures sont à cinq ou six angles, avec une espèce d'ovale dans chacune. La cuirasse du dos, c'est-à-dire la partie du test qui est entre les deux boucliers, est partagée en six bandes qui anticipent peu les unes sur les autres, et qui tiennent entre elles et aux boucliers par sept jointures d'une peau souple et épaisse ; ces bandes sont composées d'assez grandes pièces carrées et barlongues : de cette peau des jointures il sort quelques poils blanchâtres et semblables à ceux qui se voient aussi en très-petit nombre sous la gorge, la poitrine et le ventre ; toutes ces parties inférieures ne sont revêtues que d'une peau grenue, et non pas d'un test osseux comme les parties supérieures du corps. Le bouclier de la croupe a un bord dont la mosaïque est semblable à celle des bandes mobiles, et pour le reste il est composé de pièces à peu près pareilles à celles du bouclier des épaules. Le test de la tête est long, large, et d'une seule pièce jusqu'à la bande mobile du cou. L'encoubert a le museau aigu, les yeux petits et enfoncés, la langue étroite et pointue ; les oreilles sans poil et sans test, nues, courtes et brunes comme la peau des jointures du dos ; dix-huit dents de grandeur médiocre à chaque mâchoire ; cinq doigts à tous les pieds, avec des ongles assez longs, arrondis, et plutôt étroits que larges ; la tête et le groin à peu près semblables à ceux du cochon de lait ; la queue grosse à son origine, et diminuant toujours jusqu'à l'extrémité, où elle est fort menue et arrondie par le bout. La couleur du corps est d'un jaune roussâtre ; l'animal est ordinairement épais et gras, et le mâle a le membre génital fort apparent. Il fouille la terre avec une extrême facilité, tant à l'aide de son groin que de ses ongles ; il se fait un terrier où il se tient pendant le jour, et n'en sort que le soir pour chercher sa subsistance : il boit souvent ; il vit de fruits, de racines, d'insectes et d'oiseaux, lorsqu'il peut en saisir.

(1) *Encuberto* ou *encubertado*, nom que les Portugais ont donné à cet animal, et que nous avons adopté.

LE TATUÈTE (1) OU TATOU A HUIT BANDES.

DASYPUS OCTOCINCTUS. — GMEL.

Le tatuète n'est pas si grand à beaucoup près que l'encoubert ; il a la tête petite, le museau pointu, les oreilles droites, un peu allongées, la queue encore plus longue, et les jambes moins basses à proportion que l'encoubert ; il a les yeux petits et noirs, quatre doigts aux pieds de devant, et cinq à ceux de derrière ; la tête est couverte d'un casque, les épaules d'un bouclier, la croupe d'un autre bouclier, et le corps d'une cuirasse composée de huit bandes mobiles qui tiennent entre elles et aux boucliers par neuf jointures de peau flexible ; la queue est revêtue de même d'un test composé de huit anneaux mobiles et séparés par neuf jointures de peau flexible. La couleur de la cuirasse sur le dos est d'un gris de fer ; sur les flancs et sur la queue, elle est d'un gris-blanc, avec des taches gris de fer. Le ventre est couvert d'une peau blanchâtre, grenue et semée de quelques poils. L'individu de cette espèce qui a été décrit par Marcgrave, avait la tête de trois pouces de longueur, les oreilles de près de deux, les jambes d'environ trois pouces de hauteur, les deux doigts du milieu des pieds de devant d'un pouce, les ongles d'un demi-pouce ; le corps, depuis le cou jusqu'à l'origine de la queue, avait sept pouces et la queue neuf pouces de longueur. Le test des boucliers paraît semé de petites taches blanches, proéminentes et larges comme des lentilles ; les bandes mobiles qui forment la cuirasse du corps sont marquées par des figures triangulaires : ce test n'est pas dur ; le plus petit plomb suffit pour le percer et pour tuer l'animal, dont la chair est fort blanche et très-bonne à manger.

LE CACHICAME (2) OU TATOU A NEUF BANDES.

DASYPUS NOVEMCINCTUS.

Nieremberg n'a, pour ainsi dire, qu'indiqué cet animal dans la description imparfaite qu'il en donne ; Wormius et Grew l'ont beaucoup mieux décrit : l'individu qui a servi de sujet à Wormius était adulte et des plus grands de cette espèce ; celui de Grew était plus jeune et plus petit : nous ne donnerons pas ici leurs descriptions en entier, d'autant qu'elles s'accordent avec la nôtre, et que d'ailleurs il est à présumer que ce tatou à neuf bandes ne fait pas une espèce réellement distincte du tatuète, qui n'en a que huit, et auquel, à l'exception de cette différence,

(1) *Tatuète, tatu-été*, nom de cet animal au Brésil, et que nous avons adopté.

(2) *Cachicame, cachicamo*. Les Espagnols appellent *armadillo* l'animal connu des Indiens sous le nom de *cachicamo*, d'*aruco*, de *che de chuca*, etc. (*Histoire naturelle de l'Orénoque*, par Gumilla ; Avignon, 1758 ; tome III, page 225.) Nous avons adopté pour cette espèce le nom de *cachicame*, afin de la distinguer des autres.

il nous a paru ressembler à tous autres égards. Nous avons deux tatous à huit bandes qui sont desséchés, et qui paraissent être deux mâles; nous avons sept ou huit tatous à neuf bandes, un bien entier qui est femelle, et les autres desséchés, dans lesquels nous n'avons pu reconnaître le sexe : il se pourrait donc, puisque ces animaux se ressemblent parfaitement, que le tatuète ou tatou à huit bandes fût le mâle, et le cachicame ou tatou à neuf bandes la femelle. Ce n'est qu'une conjecture que je hasarde ici, parce que l'on verra dans l'article suivant la description de deux autres tatous, dont l'un a plus de rangs que l'autre sur le bouclier de la croupe, et qui cependant se ressemblent à tant d'autres égards, qu'on pourrait penser que cette différence ne dépend que de celle du sexe; car il ne serait pas hors de toute vraisemblance que ce plus grand nombre de rangs sur la croupe, ou bien celui des bandes mobiles de la cuirasse, appartenissent aux femelles de ces espèces, comme nécessaires pour faciliter la gestation et l'accouchement dans des animaux dont le corps est si étroitement cuirassé. Dans l'individu dont Wormius a décrit la dépouille, la tête avait cinq pouces depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles, et dix-huit pouces depuis les oreilles jusqu'à l'origine de la queue, qui était longue d'un pied, et composée de douze anneaux. Dans l'individu de la même espèce décrit par Grew, la tête avait trois pouces, le corps sept pouces et demi, la queue onze pouces. Les proportions de la tête et du corps s'accordent; mais la différence de la queue est trop considérable, et il y a grande apparence que dans l'individu décrit par Wormius, la queue avait été cassée, car elle aurait eu plus d'un pied de longueur : comme dans cette espèce la queue diminue de grosseur au point de n'être à l'extrémité pas plus grosse qu'une petite alène, et qu'elle est en même temps très-fragile, il est rare d'avoir une dépouille où la queue soit entière comme dans celle qu'a décrite Grew. L'individu décrit par M. Daubenton s'est trouvé avoir à très-peu près les mêmes dimensions et proportions que celui de M. Grew.

LE KABASSOU (1) ou TATOU A DOUZE BANDES.

DASYPUS DUODECIMCINCTUS. — L.

Le kabassou nous paraît être le plus grand de tous les tatous : il a la tête plus grosse, plus large, et le museau moins effilé que les autres; les jambes plus épaisses, les pieds plus gros, la queue sans test, particularité qui seule suffirait pour faire distinguer cette espèce de toutes les autres; cinq doigts à tous les pieds, et douze bandes mobiles qui n'anticipent que peu les unes sur les autres. Le bouclier des épaules n'est formé que de quatre ou cinq rangs, composés chacun de pièces quadrangulaires assez grandes : les bandes mobiles sont aussi formées de grandes pièces, mais presque exactement carrées; celles qui composent les rangs du bouclier de la croupe sont à peu près semblables à celles du bouclier des épaules : le

(1) Nom qu'on donne, à Cayenne, à la grande espèce de tatous, et que nous avons adopté.

casque de la tête est aussi composé de pièces assez grandes, mais irrégulières. Entre les jointures des bandes mobiles et des autres parties de l'armure, s'échappent quelques poils pareils à des soies de cochon; il y a aussi sur la poitrine, sur le ventre, sur les jambes et sur la queue, des rudiments d'écailles qui sont ronds, durs et polis comme le reste du test : et autour de ces petites écailles, on voit de petites houppes de poil. Les pièces qui composent le casque de la tête, celles des deux boucliers et de la cuirasse, étant proportionnellement plus grandes et en plus petit nombre dans le kabassou que dans les autres tatous, l'on doit en inférer qu'il est plus grand que les autres : dans celui qu'on a représenté, la tête avait sept pouces, le corps vingt et un; mais nous ne sommes pas assuré que celui de la planche 50, soit de la même espèce que celui-ci : ils ont beaucoup de choses semblables, et entre autres les douze bandes mobiles; mais ils diffèrent aussi à tant d'égards, que c'est déjà beaucoup hasarder que de ne mettre entre eux d'autre différence que celle du sexe.

LE CIRQUINÇON (1) OU TATOÛ A DIX-HUIT BANDES.

DASYPUS OCTODECIMCINCTUS. — L.

M. Grew est le premier qui ait décrit cet animal, dont la dépouille était conservée dans le cabinet de la Société royale de Londres. Tous les autres tatous ont, comme nous venons de le voir, deux boucliers chacun d'une seule pièce : le premier sur les épaules, et le second sur la croupe : le cirquinçon n'en a qu'un, et c'est sur les épaules. On lui a donné le nom de *tatou-belette*, parce qu'il a la tête à peu près de la même forme que celle de la belette. Dans la description de cet animal donnée par Grew (2), on trouve qu'il avait le corps d'environ dix pouces de long, la tête de trois pouces; la queue de cinq; les jambes de deux ou trois pouces de hauteur : le devant de la tête large et plat, les yeux petits, les oreilles longues d'un pouce, cinq doigts aux quatre pieds, de grands ongles longs d'un pouce aux trois doigts du milieu, des ongles plus courts aux deux autres doigts; l'armure de la tête et celle des jambes composées d'écailles arrondies, d'environ un quart de pouce de diamètre; l'armure du cou d'une seule pièce, formée de petites écailles carrées; le bouclier des épaules aussi d'une seule pièce, et composé de plusieurs rangs de pareilles petites écailles carrées. Ces rangs du bouclier, dans cette espèce comme dans toutes les autres, sont continus, et ne sont pas séparés les uns des autres par une peau flexible; ils sont adhérents par symphyse. Tout le reste du corps, depuis le bouclier des épaules jusqu'à la queue, est couvert de bandes mobiles et séparées les unes des autres par une membrane souple; ces bandes sont au

(1) *Cirquinçon* ou *cirquinchum*, nom que l'on donne communément aux tatous de la Nouvelle-Espagne, et que nous avons adopté pour distinguer cette espèce des autres.

(2) Je réduis ici la mesure anglaise à celle de France.

nombre de dix-huit : les premières du côté des épaules sont les plus larges ; elles sont composées de petites pièces carrées et barlongues : les bandes postérieures sont faites de pièces rondes et carrées, et l'extrémité de l'armure près de la queue est de figure parabolique. La moitié antérieure de la queue est environnée de six anneaux dont les pièces sont composées de petits carrés ; la seconde moitié de la queue jusqu'à l'extrémité est couverte d'écailles irrégulières. La poitrine, le ventre et les oreilles sont nus comme dans les autres espèces. Il semble que, de tous les tatous, celui-ci ait le plus de facilité pour se contracter et se serrer en boule, à cause du grand nombre de ses bandes mobiles qui s'étendent jusqu'à la queue.

Ray a décrit, comme nous, le cirquinçon d'après Grew : M. Brisson paraît s'être conformé à la description de Ray, aussi a-t-il très-bien désigné cet animal, qu'il appelle simplement *armadille*. Mais il est singulier que M. Linnæus, qui devait avoir les descriptions de Grew et de Ray sous les yeux, puisqu'il les cite tous deux, ait indiqué ce même animal comme n'ayant qu'une bande, tandis qu'il en a dix-huit. Cela ne peut être fondé que sur une méprise assez évidente, qui consiste à avoir pris le *tatu seu armadillo Africanus* de Seba pour le *tatu mustelinus* de Grew, lesquels, néanmoins, par les descriptions mêmes de ces deux auteurs, sont très-différents l'un de l'autre. Autant il paraît certain que l'animal décrit par Grew est une espèce réellement existante, autant il est douteux que celui de Seba existe, de la manière au moins dont il le décrit. Selon lui, cet armadille africain a l'armure du corps entier partagée en trois parties. Si cela est, l'armure du dos, au lieu d'être composée de plusieurs bandes, est d'une seule pièce, et cette pièce unique est seulement séparée du bouclier des épaules et de celui de la croupe, qui sont aussi chacun d'une seule pièce : c'est là le fondement de l'erreur de M. Linnæus ; il a, d'après ce passage de Seba, nommé cet armadille *unicinctus tegmine tripartito*. Cependant il était aisé de voir que cette indication de Seba est équivoque et erronée, puisqu'elle n'est nullement d'accord avec les figures, et qu'elle indique en effet le *kabassou* ou tatou à douze bandes, comme nous l'avons prouvé dans l'article précédent.

Tous les tatous sont originaires de l'Amérique ; ils étaient inconnus avant la découverte du Nouveau-Monde : les anciens n'en ont jamais fait mention, et les voyageurs modernes ou nouveaux en parlent tous comme d'animaux naturels et particuliers au Mexique, au Brésil, à la Guiane, etc. ; aucun ne dit en avoir trouvé en Asie ni en Afrique : quelques-uns ont seulement confondu les pangolins et les phatagins, ou lézards écailleux des Indes orientales, avec les armadilles de l'Amérique ; quelques autres ont pensé qu'il s'en trouvait sur les côtes occidentales de l'Afrique, parce qu'on en a quelquefois transporté du Brésil en Guinée. Belon, qui a écrit il y a plus de deux cents ans, et qui est l'un des premiers qui nous en ait donné une courte description, avec la figure d'un tatou dont il avait vu la dépouille en Turquie, indique assez qu'il venait du nouveau continent. Oviedo, de Lery, Gomara, Thevet, Antoine Herrera, le P. d'Abbeville, François Ximenès, Stadenius, Monard, Joseph Acosta, de Laët, tous les auteurs plus récents, tous les historiens

du Nouveau-Monde, font mention de ces animaux comme originaires des contrées méridionales de ce continent. Pison, qui a écrit postérieurement à tous ceux que je viens de citer, est le seul qui ait mis en avant, sans s'appuyer d'aucune autorité, que les armadilles se trouvent aux Indes orientales, aussi bien qu'en Amérique : il est probable qu'il a confondu les pangolins ou lézards écailleux avec les tatous. Les Espagnols ayant appelé *armadilla* ces lézards écailleux, aussi bien que les tatous, cette erreur s'est multipliée sous la plume de nos descripteurs de cabinets et de nos nomenclateurs, qui ont non-seulement admis des tatous aux Indes orientales, mais en ont créé en Afrique, quoiqu'il n'y en ait jamais eu d'autres dans ces deux parties du monde que ceux qui y ont été transportés d'Amérique.

Le climat de toutes les espèces de ces animaux n'est donc pas équivoque; mais il est plus difficile de déterminer leur grandeur relative dans chaque espèce. Nous avons comparé, dans cette vue, non-seulement les dépouilles de tatous que nous avons en grand nombre au Cabinet du Roi, mais encore celles que l'on conserve dans d'autres cabinets; nous avons aussi comparé les indications de tous les auteurs avec nos propres descriptions, sans pouvoir en tirer des résultats précis : il paraît seulement que les deux plus grandes espèces sont le kabassou et l'encoubert, que les petites espèces sont l'apar, le tatuète, le cachicame et le cirquinçon. Dans les grandes espèces, le test est beaucoup plus solide et plus dur que dans les petites; les pièces qui le composent sont plus grandes et en plus petit nombre; les bandes mobiles anticipent moins les unes sur les autres, et la chair, aussi bien que la peau, est plus dure et moins bonne. Pison dit que celle de l'encoubert n'est pas mangeable; Nieremberg assure qu'elle est nuisible et très-malsaine; Barrère dit que le kabassou a une odeur forte de musc; et en même temps tous les auteurs s'accordent à dire que la chair de l'apar, et surtout celle du tatuète, sont aussi blanches et aussi bonnes que celle du cochon de lait; ils disent aussi que les tatous de petite espèce se tiennent dans les terrains humides et habitent les plaines, et que ceux de grande espèce ne se trouvent que dans les lieux plus élevés et plus secs.

Ces animaux ont tous plus ou moins de facilité à se resserrer et à contracter leur corps en rond; le défaut de la cuirasse, lorsqu'ils sont contractés, est bien plus apparent dans ceux dont l'armure n'est composée que d'un petit nombre de bandes; l'apar, qui n'en a que trois, offre alors deux grands vides entre les boucliers et l'armure du dos : aucun ne peut se réduire aussi parfaitement en boule que le hérisson; ils ont plutôt la figure d'une sphère fort aplatie par les pôles.

Ce test si singulier dont ils sont revêtus est un véritable os composé de petites pièces contiguës, et qui, sans être mobiles ni articulées, excepté aux commissures des bandes, sont réunies par symphyse, et peuvent toutes se séparer les unes des autres, et se séparent en effet, si on les met au feu. Lorsque l'animal est vivant, ces petites pièces, tant celles des boucliers que celles des bandes mobiles, prêtent et obéissent en quelque façon à ses mouvements, surtout à celui de contraction; si cela n'était pas, il serait difficile de concevoir qu'avec tous ses efforts il lui fût pos-

sible de s'arrondir. Ces petites pièces offrent, suivant les différentes espèces, des figures différentes toujours arrangées régulièrement, comme de la mosaïque très-élégamment disposée : la pellicule ou le cuir mince dont le test est revêtu à l'extérieur, est une peau transparente qui fait l'effet d'un vernis sur tout le corps de l'animal ; cette peau relève de beaucoup et change même les reliefs des mosaïques, qui paraissent différents lorsqu'elle est enlevée. Au reste, ce test osseux n'est qu'une enveloppe indépendante de la charpente et des autres parties intérieures du corps de l'animal, dont les os et les autres parties constituantes du corps sont composées et organisées comme celles de tous les autres quadrupèdes.

Les tatous en général sont des animaux innocents et qui ne font aucun mal, à moins qu'on ne les laisse entrer dans les jardins, où ils mangent les melons, les patates et les autres légumes ou racines. Quoique originaires des climats chauds de l'Amérique, ils peuvent vivre dans les climats tempérés ; j'en ai vu en Languedoc, il y a plusieurs années, qu'on nourrissait à la maison, et qui allaient partout sans faire aucun dégât. Ils marchent avec vivacité ; mais ils ne peuvent, pour ainsi dire, ni sauter, ni courir, ni grimper sur les arbres, en sorte qu'ils ne peuvent guère échapper par la fuite à ceux qui les poursuivent : leurs seules ressources sont de se cacher dans leur terrier, ou, s'ils en sont trop éloignés, de tâcher de s'en faire un avant que d'être atteints ; il ne leur faut que quelques moments, car les taupes ne creusent pas la terre plus vite que les tatous. On les prend quelquefois par la queue avant qu'ils soient totalement enfoncés ; et ils font alors une telle résistance, qu'on leur casse la queue sans amener le corps ; pour ne pas les mutiler, il faut ouvrir le terrier par devant, et alors on les prend sans qu'ils puissent faire aucune résistance ; dès qu'on les tient, ils se resserrent en boule ; et, pour les faire étendre, on les met près du feu. Leur test, quoique dur et rigide, est cependant si sensible, que quand on les touche un peu ferme avec le doigt, l'animal en ressent une impression assez vive pour se contracter en entier. Lorsqu'ils sont dans des terriers profonds, on les en fait sortir en y faisant entrer de la fumée ou couler de l'eau. On prétend qu'ils demeurent dans leurs terriers sans en sortir pendant plus d'un tiers de l'année ; ce qui est plus vrai, c'est qu'ils s'y retirent pendant le jour, et qu'ils n'en sortent que la nuit pour chercher leur subsistance. On chasse le tatou avec de petits chiens qui l'atteignent bientôt ; il n'attend pas même qu'ils soient tout près de lui pour s'arrêter et pour se contracter en rond ; dans cet état on le prend et on l'emporte. S'il se trouve au bord d'un précipice, il échappe aux chiens et aux chasseurs ; il se resserre, se laisse tomber et roule comme une boule sans briser son écaille et sans ressentir aucun mal.

Ces animaux sont gras, replets et très-féconds : le mâle marque, par les parties extérieures, de grandes facultés pour la génération : la femelle produit, dit-on, chaque mois quatre petits ; aussi l'espèce en est-elle très-nombreuse. Et, comme ils sont bons à manger, on les chasse de toutes les manières : on les prend aisément avec des pièges que l'on tend au bord des eaux et dans les autres lieux humides et chauds qu'ils habitent de préférence ; ils ne s'éloignent jamais beaucoup

de leurs terriers, qui sont très-profonds et qu'ils tâchent de regagner dès qu'ils sont surpris. On prétend qu'ils ne craignent pas la morsure des serpents à sonnette, quoiqu'elle soit aussi dangereuse que celle de la vipère; on dit qu'ils vivent en paix avec ces reptiles, et que l'on en trouve souvent dans leurs trous. Les sauvages se servent du test des tatous à plusieurs usages : ils le peignent de différentes couleurs ; ils en font des corbeilles, des boîtes et d'autres petits vaisseaux solides et légers. Monard, Ximenès et plusieurs autres après eux, ont attribué d'admirables propriétés médicinales à différentes parties de ces animaux : ils ont assuré que le test, réduit en poudre et pris intérieurement, même à petite dose, est un puissant sudorifique ; que l'os de la hanche, aussi pulvérisé, guérit du mal vénérien ; que le premier os de la queue, appliqué sur l'oreille, fait entendre les sourds, etc. Nous n'ajoutons aucune foi à ces propriétés extraordinaires ; le test et les os des tatous sont de la même nature que les os des autres animaux. Des effets aussi merveilleux ne sont jamais produits que par des vertus extraordinaires.

SUR LES TATOUS.

* Nous avons donné la gravure d'une dépouille d'encoubert, ou tatou à six bandes mobiles ; nous n'avons pu alors nous procurer l'animal entier : il nous est arrivé depuis, nous en donnons ici la figure (*planche 57*) dessinée d'après nature vivante par M. de Sève, qui m'a remis en même temps la description suivante :

« L'encoubert mâle a quatorze pouces de longueur sans la queue. Il est assez conforme à la description qui se trouve dans l'*Histoire naturelle* ; mais il est bon d'observer qu'il est dit dans cette description que le bouclier des épaules est formé par cinq bandes ou rangs parallèles de petites pièces à cinq angles avec un ovale dans chacune. Je pense que cela varie ; car celui que j'ai dessiné a le bouclier des épaules composé de six rangs parallèles, dont les petites pièces sont des hexagones irréguliers. Le bouclier de la croupe a dix rangs parallèles, composé de petites pièces droites, qui forment comme des carrés ; les rangs qui approchent de l'extrémité vers la queue, perdent la forme carrée et deviennent plus arrondis. La queue, qui a été coupée par le bout, a actuellement quatre pouces six lignes ; je l'ai faite dans le dessin de six pouces, parce qu'elle a quinze lignes de diamètre à son origine, et six lignes de diamètre au bout coupé. En marchant, il porte la queue haute et un peu courbée. Le tronçon est revêtu d'un test osseux comme sur le corps : six bandes inégales par gradation commencent ce tronçon ; elles sont composées de petites pièces hexagones irrégulières. La tête a trois pouces dix lignes de long, et les oreilles un pouce trois lignes. L'œil, au lieu d'être enfoncé, comme il est dit dans l'*Histoire naturelle*, est, à la vérité, très-petit, mais le globule est élevé et très-masqué par les paupières qui le couvrent. Son corps est fort gras, et la peau forme des rides sous le ventre ; il y a sur cette peau du ventre nombre de petits tubercules, d'où partent des poils blancs assez longs, et elle ressemble à celle d'un dindon plumé. Le test, sur la plus grande largeur du corps, a six pouces sept

lignes. La jambe de devant a deux pouces deux lignes ; celle de derrière, trois pouces quatre lignes. Les ongles de la patte de devant sont très-longes : le plus grand a quinze lignes, celui de côté quatorze lignes, le plus petit dix lignes ; les ongles de la patte de derrière ont au plus six lignes. Les jambes sont couvertes d'un cuir écailleux jaunâtre jusqu'aux ongles. Lorsque cet animal marche, il se porte sur le bout des ongles de ses pattes de devant. Sa verge est fort longue : en la tirant, elle a six pouces sept lignes de long sur près de quatre lignes de grosseur en repos ; ce qui doit beaucoup augmenter dans l'érection. Quand cette verge s'allonge d'elle-même, elle se pose sur le ventre en forme de limaçon, laissant environ une ligne ou deux d'espace dans les circonvolutions. On m'a dit que, quand ces animaux veulent s'accoupler, la femelle se couche sur le dos pour recevoir le mâle. Celui dont il est question n'était âgé que de dix-huit mois. »

M. de La Borde rapporte dans ses observations qu'il se trouve à la Guiane deux espèces de tatous : le tatou noir qui peut peser dix-huit à vingt livres, et qui est le plus grand ; l'autre, dont la couleur est brune, ou plutôt gris de fer, a trois griffes plus longues les unes que les autres ; sa queue est molle, sans cuirasse, couverte d'une simple peau sans écaille : il est bien plus petit que l'autre, et ne pèse qu'environ trois livres.

« Le gros tatou, dit M. de La Borde, fait huit petits et même jusqu'à dix, dans des trous qu'il creuse fort profonds. Quand on veut le découvrir, il travaille de son côté à rendre son trou plus profond, en descendant presque perpendiculairement. Il ne court que la nuit, mange des vers de terre, des poux de bois et des fourmis : sa chair est assez bonne à manger, et a un peu du goût du cochon de lait. Le petit tatou gris-cendré ne fait que quatre ou cinq petits ; mais il fouille la terre encore plus bas que l'autre, et il est aussi plus difficile à prendre : il sort de son trou pendant le jour quand la pluie l'inonde, autrement il ne sort que la nuit. On trouve toujours ces tatous seuls, et l'on connaît qu'ils sont dans leurs trous lorsqu'on en voit sortir un grand nombre de certaines mouches qui suivent ces animaux à l'odeur. Quand on creuse pour les prendre, ils creusent aussi de leur côté, jetant la terre en arrière, et bouchent tellement leurs trous, qu'on ne saurait les en faire sortir en y faisant de la fumée. Ils font leurs petits au commencement de la saison des pluies. »

Il me paraît qu'on doit rapporter le grand tatou noir, dont parle ici M. de La Borde, au kabassou, dont nous avons donné la figure (*planche 41*), qui est en effet le plus grand de tous les tatous, et que l'on peut de même rapporter le petit tatou gris de fer au tatuète, quoique M. de La Borde dise que sa queue est sans cuirasse, ce qui mériterait d'être vérifié.

Nous donnons encore ici la figure d'un tatou à neuf bandes mobiles et à très-longue queue. La description et la figure se trouvent dans les *Transactions philosophiques*, volume LIV, planche VII. M. William Watson, docteur en médecine, a donné la description de ce tatou, dont voici l'extrait. Cet animal était vivant à Londres, chez milord Southwell ; il venait d'Amérique : cependant la figure que

cet auteur en donne dans les *Transactions philosophiques*, n'a été dessinée qu'après l'animal mort, et e'est par cette raison qu'elle est un peu dure et roide, comme elle l'est aussi dans la planche que nous donnons ici. Cet animal pesait sept livres, et n'était que de la grosseur d'un chat ordinaire : e'était un mâle, qui avait même assez grandi pendant quelques mois qu'il a vécu chez milord Southwell; on le nourrissait de viande et de lait; il refusait de manger du grain et des fruits. Ceux qui l'ont apporté d'Amérique ont assuré qu'il fouillait la terre pour s'y loger.

LE PACA (1).

CAVIA PACA. — L.

Le paca est un animal du Nouveau-Monde, qui se creuse un terrier comme le lapin, auquel on l'a souvent comparé, et auquel cependant il ressemble très-peu; il est beaucoup plus grand que le lapin, et même que le lièvre; il a le corps plus gros et plus ramassé, la tête ronde et le museau court : il est gras et replet, et il ressemble plutôt (2), par la forme du corps, à un jeune cochon, dont il a le grognement, l'allure et la manière de manger; car il ne se sert pas, comme le lapin, de ses pattes de devant (3) pour porter à sa gueule, et il fouille la terre, comme le cochon, pour trouver sa subsistance. Il habite le bord des rivières, et ne se trouve que dans des lieux humides et chauds de l'Amérique méridionale. Sa chair est très-bonne à manger, et si grasse qu'on ne la larde jamais; on mange même la peau, comme celle du cochon de lait : aussi lui fait-on continuellement la guerre. Les chasseurs ont de la peine à le prendre vivant; et quand on le surprend dans son terrier, qu'on découvre en devant et en arrière, il se défend et cherche même à se venger en mordant avec autant d'acharnement que de vivacité. Sa peau, quoique couverte d'un poil court et rude, fait une assez belle fourrure, parce qu'elle est régulièrement tachetée sur les côtés. Ces animaux produisent souvent et en grand nombre; les hommes et les animaux de proie en détruisent beaucoup, et cependant l'espèce en est toujours à peu près également nombreuse : elle est naturelle et particulière à l'Amérique méridionale, et ne se trouve nulle part dans l'ancien continent.

(1) Nom de cet animal au Brésil, et que nous avons adopté. On l'appelle aussi à la Guiane *ourana*.

(2) *Hoc genus animalium pilis et voce porcellum referunt; dentibus et figura capitis, et etiam magnitudine, cuniculum; auribus murem: suntque singularia et sui generis.* (Ray, *Synops. quadrup.*, page 227.) Il est certain, comme le dit Ray, que cet animal est de son genre; il aurait pu ajouter qu'il ressemble encore au cochon de lait par la forme du corps, par le goût et la blancheur de la chair, par la graisse et par l'épaisseur de la peau; et il aurait dû dire qu'il a le corps plus gros et plus rond que le lapin.

(3) Maregrave s'est trompé en ne donnant à cet animal que quatre doigts à chaque pied; il est certain qu'il en a cinq à tous les pieds: le pouce est seulement beaucoup plus court que les autres doigts, et il n'est apparent que par l'ongle.

* Comme nous n'avons donné que la figure dessinée sur un très-jeune paca, qui n'avait pas encore pris la moitié de son accroissement, et qu'il nous est arrivé un de ces animaux vivant qui était déjà plus grand que celui que nous avons décrit, je l'ai fait nourrir dans ma maison, et, depuis le mois d'août dernier 1774, jusqu'à ce jour, 28 mai 1775, il n'a cessé de grandir assez considérablement. J'ai donc cru devoir le faire dessiner et en donner la figure avec les observations que l'on a faites sur sa manière de vivre. Le sieur Trecourte les a rédigées avec exactitude, et je vais en donner ici l'extrait.

On a fait construire pour cet animal une petite loge en bois, dans laquelle il demeurait assez tranquille pendant le jour, surtout lorsqu'on ne le laissait pas manquer de nourriture; il semble même affectionner sa retraite tant que le jour dure, car il s'y retire de lui-même après avoir mangé; mais, dès que la nuit vient, il marque le désir violent qu'il a de sortir en s'agitant continuellement et en déchirant avec les dents les barreaux de sa prison; chose qui ne lui arrive jamais pendant le jour, à moins que ce ne soit pour faire ses besoins: car non-seulement il ne fait jamais, mais même il ne peut souffrir aucune ordure dans sa petite demeure; il va, pour faire les siennes, au plus loin qu'il peut. Il jette souvent la paille qui lui sert de litière, dès qu'elle a pris de l'odeur, comme pour en demander de nouvelle; il pousse cette vieille paille dehors avec son muscau, et va chercher du linge et du papier pour la remplacer. Sa loge n'était pas le seul endroit qui parût lui plaire; tous les recoins obscurs semblaient lui convenir; il établissait souvent un nouveau gîte dans les armoires qu'il trouvait ouvertes, ou bien sous les fourneaux de l'office et de la cuisine; mais auparavant il s'y préparait un lit, et, quand il s'était une fois donné la peine de s'y établir, on ne pouvait que par force le faire sortir de ce nouveau domicile. La propreté semble être si naturelle à cet animal, qui était femelle, que, lui ayant donné un gros lapin mâle, dans le temps qu'elle était en chaleur, pour tenter leur union, elle le prit en aversion au moment qu'il fit ses ordures dans leur cage commune. Auparavant elle l'avait assez bien reçu pour en espérer quelque chose; elle lui faisait même des avances très-marquées en lui léchant le nez, les oreilles et le corps; elle lui laissait même presque toute la nourriture, sans chercher à la partager: mais, dès que le lapin eut infecté la cage, elle se retira sur-le-champ dans le fond d'une vieille armoire, où elle se fit un lit de papier et de linge, et ne revint à sa loge que quand elle la vit nette et libre de l'hôte malpropre qu'on lui avait donné.

Le paca s'accoutume aisément à la vie domestique; il est doux et traitable tant qu'on ne cherche point à l'irriter; il aime qu'on le flatte, et lèche les mains des personnes qui le caressent; il connaît fort bien ceux qui prennent soin de lui, et sait parfaitement distinguer leur voix. Lorsqu'on le gratte sur le dos, il s'étend et se couche sur le ventre; quelquefois même il s'exprime par un petit cri de reconnaissance, et semble demander que l'on continue. Néanmoins il n'aime pas qu'on le saisisse pour le transporter, et il fait des efforts très-vifs et très-répétés pour s'échapper.

Il a les muscles très-forts et le corps massif ; cependant il a la peau si sensible, que le plus léger attouchement suffit pour lui causer une vive émotion. Cette grande sensibilité, quoique ordinairement accompagnée de douceur, produit quelquefois des accès de colère lorsqu'on le contrarie trop fort ou qu'il se présente un objet déplaisant : la seule vue d'un chien qu'il ne connaît pas le met de mauvaise humeur ; on l'a vu, renfermé dans sa loge, en mordre la porte et faire en sorte de l'ouvrir, parce qu'il venait d'entrer un chien étranger dans la chambre. On crut d'abord qu'il ne voulait sortir que pour faire ses besoins ; mais on fut assez surpris, lorsque, étant mis en liberté, il s'élança tout d'un coup sur le chien, qui ne lui faisait aucun mal, et le mordit assez fort pour le faire crier : néanmoins il s'est accoutumé en peu de jours avec ce même chien. Il traite de même les gens qu'il ne connaît pas et qui le contrarient ; mais il ne mord jamais ceux qui ont soin de lui. Il n'aime pas les enfants, et il les poursuit assez volontiers. Il manifeste sa colère par une espèce de claquement de dents et par un grognement qui précède toujours sa petite fureur.

Cet animal se tient souvent debout, c'est-à-dire assis sur son derrière, et quelquefois il demeure assez longtemps dans cette situation ; il a l'air de se peigner la tête et la moustache avec ses pattes, qu'il lèche et humecte de salive à chaque fois ; souvent il se sert de ses deux pattes à la fois pour se peigner ; ensuite il se gratte le corps jusqu'aux endroits où il peut atteindre avec ses mêmes pattes de devant ; et pour achever sa petite toilette, il se sert de celles de derrière, et se gratte dans tous les autres endroits qui peuvent être souillés.

C'est cependant un animal d'une grosse corpulence, et qui ne paraît ni délicat, ni leste, ni léger ; il est plutôt pesant et lourd, et ayant à peu près la démarche d'un petit cochon. Il court rarement, lentement, et d'assez mauvaise grâce ; il n'a de mouvements vifs que pour sauter, tantôt sur les meubles et tantôt sur les choses qu'il veut saisir ou emporter. Il ressemble encore au cochon par sa peau blanche, épaisse, et qu'on ne peut ni tirer ni pincer, parce qu'elle est adhérente à la chair.

Quoiqu'il n'ait pas encore pris son entier accroissement, il a déjà dix-huit pouces de longueur dans sa situation naturelle et renflée ; mais, lorsqu'il s'étend, il a près de deux pieds depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité du corps, au lieu que le paca dont nous avons donné la description n'avait que sept pouces cinq lignes ; différence qui ne provient néanmoins que de celle de l'âge, car du reste ces deux animaux se ressemblent en tout.

La hauteur prise aux jambes de devant dans celui que nous décrivons actuellement était de sept pouces, et cette hauteur prise aux jambes de derrière était d'environ neuf pouces et demi, en sorte qu'en marchant son derrière paraît toujours bien plus haut que sa tête. Cette partie postérieure du corps, qui est la plus élevée, est aussi la plus épaisse en tout sens ; elle a dix-neuf pouces et demi de circonférence, tandis que la partie antérieure du corps n'a que quatorze pouces.

Le corps est couvert d'un poil court, rude et clair-semé, couleur de terre d'ombre et plus foncé sur le dos ; mais le ventre, la poitrine, le dessous du cou et les par-

ties intérieures des jambes, sont au contraire couverts d'un poil blanc sale; et ce qui le rend très-remarquable, ce sont cinq espèces de bandes longitudinales formées par des taches blanches, la plupart séparées les unes des autres. Ces cinq bandes sont dirigées le long du corps, de manière qu'elles tendent à se rapprocher les unes des autres à leurs extrémités.

La tête, depuis le nez jusqu'au sommet du front, a près de cinq pouces de longueur, et elle est fort convexe; les yeux sont gros, saillants, et de couleur brunâtre, éloignés l'un de l'autre d'environ deux pouces. Les oreilles sont arrondies, et n'ont que sept à huit lignes de longueur, sur une largeur à peu près égale à leur base : elles sont plissées en forme de fraise, et recouvertes d'un duvet très-fin, presque insensible au tact et à l'œil. Le bout du nez est large, de couleur presque noire, divisé en deux comme celui des lièvres; les narines sont fort grandes. L'animal a beaucoup de force et d'adresse dans cette partie; car nous l'avons vu souvent soulever avec son nez la porte de sa loge, qui fermait à coulisse. La mâchoire inférieure est d'un pouce plus courte et moins avancée que la mâchoire supérieure, qui est beaucoup plus large et plus longue. De chaque côté et vers le bas de la mâchoire supérieure, il règne une espèce de pli longitudinal dégarni de poil dans son milieu, en sorte que l'on prendrait, au premier coup d'œil, cet endroit de la mâchoire pour la bouche de l'animal en la voyant de côté; car sa bouche n'est apparente que quand elle est ouverte, et n'a que six ou sept lignes d'ouverture : elle n'est éloignée que de deux ou trois lignes des plis dont nous venons de parler.

Chaque mâchoire est armée en devant de deux dents incisives fort longues, jaunes comme du safran, et assez fortes pour couper du bois. On a vu cet animal, en une seule nuit, faire un trou dans une des planches de sa loge, assez grand pour y passer sa tête. Sa langue est étroite, épaisse, et un peu rude. Ses moustaches sont composées de poils noirs et de poils blancs, placés de chaque côté du nez, et il a de pareilles moustaches plus noires, mais moins fournies, de chaque côté de la tête, au-dessous des oreilles. Nous n'avons pu voir ni compter les dents mâchelières, par la forte résistance de l'animal.

Chaque pied, tant de devant que de derrière, a cinq doigts, dont quatre sont armés d'ongles longs de cinq ou six lignes. Les ongles sont couleur de chair : mais il ne faut pas regarder cette couleur comme un caractère constant; car, dans plusieurs animaux, et particulièrement dans les lièvres, on trouve souvent les ongles noirs, tandis que d'autres les ont blanchâtres ou couleur de chair. Le cinquième doigt, qui est l'interne, ne paraît que quand l'animal a la jambe levée, et n'est qu'un petit éperon fort court. Entre les jambes de derrière, à peu de distance des parties naturelles, se trouvent deux mamelles de couleur brunâtre. Au reste, quoique la queue ne soit nullement apparente, on trouve néanmoins, en la recherchant, un petit bouton de deux ou trois lignes de longueur, qui paraît en être l'indice.

Le paca domestique mange de tout ce qu'on veut lui donner, et il paraît avoir un très-grand appétit. On le nourrissait ordinairement de pain; et soit qu'on le

trempât dans l'eau, dans le vin, et même dans du vinaigre, il le mangeait également : mais le sucre et les fruits sont si fort de son goût, que lorsqu'on lui en présentait, il en témoignait sa joie par des bonds et des sauts. Les racines et les légumes étaient aussi de son goût; il mangeait également les navets, le céleri, les oignons, et même l'ail et l'échalote. Il ne refusait pas les ehoux ni les herbes, même la mousse et les écorces de bois; nous l'avons souvent vu manger aussi du bois et du charbon dans les commencements. La viande était ce qu'il paraissait aimer le moins; il n'en mangeait que rarement et en très-petite quantité. On pourrait aisément le nourrir de grains, car souvent il en cherchait dans la paille de sa litière. Il boit comme le chien, en soulevant l'eau avec sa langue. Son urine est fort épaisse et d'une odeur insupportable; sa fiente est en petites crottes, plus allongées que celles des lapins et des lièvres.

D'après les petites observations que nous venons de rapporter, nous sommes très-porté à croire qu'on pourrait naturaliser cette espèce en France; et comme la chair en est bonne à manger, et que l'animal est peu difficile à nourrir, ce serait une acquisition utile. Il ne paraît pas craindre beaucoup le froid; et d'ailleurs, pouvant creuser la terre, il s'en garantirait aisément pendant l'hiver. Un seul paca fournirait autant de bonne chère que sept ou huit lapins.

M. de La Borde dit que le paca habite ordinairement le bord des rivières, et qu'il construit son terrier de manière qu'il peut y entrer ou en sortir par trois issues différentes.

« Lorsqu'il est poursuivi, il se jette à l'eau, dit-il, dans laquelle il se plonge en levant la tête de temps en temps; mais enfin, lorsqu'il est assailli par les chiens, il se défend très-vigoureusement. » Il ajoute « que la chair de cet animal est fort estimée à Cayenne, qu'on l'échaude comme un cochon de lait, et que, de quelque manière qu'on la prépare, elle est excellente. »

Le paca habite seul son terrier, et il n'en sort ordinairement que la nuit pour se procurer sa nourriture. Il ne sort pendant le jour que pour faire ses besoins, car on ne trouve jamais aucune ordure dans son terrier; et toutes les fois qu'il rentre, il a soin d'en boucher les issues avec des feuilles et de petites branches. Ces animaux ne produisent ordinairement qu'un petit, qui ne quitte la mère que quand il est adulte; et même, si c'est un mâle, il ne s'en sépare qu'après s'être accouplé avec elle. Au reste, on n'en connaît que de deux espèces à Cayenne, et l'on prétend qu'ils ne se mêlent point ensemble. Les uns pèsent depuis quatorze jusqu'à vingt livres, et les autres de vingt-cinq à trente livres.

LE SARIGUE OU L'OPOSSUM (1).

DIDELPHIS OPOSSUM. — L.

Le sarigue ou l'opossum est un animal de l'Amérique, qu'il est aisé de distinguer de tous les autres par deux caractères très-singuliers : le premier de ces caractères est que la femelle a sous le ventre une ample cavité dans laquelle elle reçoit et allaite ses petits ; le second est que le mâle et la femelle ont tous deux le premier doigt des pieds de derrière sans ongle et bien séparé des autres doigts, tel qu'est le pouce de la main de l'homme, tandis que les quatre autres doigts de ces mêmes pieds de derrière sont placés les uns contre les autres et armés d'ongles crochus, comme dans les pieds des autres quadrupèdes. Le premier de ces caractères a été saisi par la plupart des voyageurs et des naturalistes ; mais le second leur avait entièrement échappé : Edward Tyson, médecin anglais, paraît être le premier qui l'ait observé ; il est le seul qui ait donné une bonne description de la femelle de cet animal, imprimée à Londres en 1698, sous le titre de *Carigueya, seu Marsupiale Americanum, or the Anatomy of an Opossum* ; et, quelques années après, Will. Cowper, célèbre anatomiste anglais, communiqua à Tyson, par une lettre, les observations qu'il avait faites sur le mâle. Les autres auteurs, et surtout les nomenclateurs, ont ici, comme partout ailleurs, multiplié les êtres sans nécessité, et ils sont tombés dans plusieurs erreurs que nous ne pouvons nous dispenser de relever.

Notre sarigue, ou, si l'on veut, l'opossum de Tyson, est le même animal que le grand philandre oriental de Seba (vol. I, page 64, planche xxxix) : l'on n'en saurait douter, puisque de tous les animaux dont Seba donne les figures, et auxquels il applique le nom de *philandre*, d'*opossum* ou de *carigueya*, celui-ci est le seul qui ait les deux caractères de la bourse sous le ventre et des pouces de derrière sans ongle. De même l'on ne peut douter que notre sarigue, qui est le même que le

(1) Le *sarigue*, *çarigue* ou *çarigueya*, nom de cet animal sur les côtes du Brésil, et que nous avons adopté. Le *ca* de la langue brésilienne se prononce *sa* eu français et en latin : on peut citer pour exemples *cagui*, que nous prononçons *sagui* ou *sagoin*, parce que l'*u* se prononce aussi comme *ou* ; *tacaju*, que de Lery et les autres voyageurs français prononçaient et écrivaient *tajaçou* et *tajassou* ; et *carigueya*, que Pison, dont l'ouvrage est en latin, a écrit avec une cédille sous le *c*.

Cerigon, selon Maffée (*Histoire des Indes*, liv. II, page 46), et selon Barlæus (*Res gestæ in Brasilia*, page 222). Le *cerigon*, dit Maffée, est une bête admirable... De son ventre pendent deux besaces où il porte ses petits, chacun d'eux si fort attaché à son tétou, qu'ils ne les quittent point jusqu'à ce qu'ils soient en état d'aller paître.

Maffée indique ici une chose qui peut induire en erreur, et faire croire que ce *cerigon*, qui a deux besaces ou poches, serait un animal différent du sarigue, qui n'en a qu'une : mais il faut observer, et nous l'avons vu nous-même, que quand les glandes mammaires du sarigue sont dans leur état de gonflement par le lait dont elles sont remplies, elles font un volume si considérable au dedans de la poche, qu'elles en tirent la peau par le milieu, et qu'elle paraît alors partagée en deux besaces, comme le dit Maffée, qui probablement avait vu son *cerigon* dans cet état.

grand philandre oriental de Seba, ne soit un animal naturel aux climats chauds du Nouveau-Monde ; car les deux sarigues que nous avons au Cabinet du Roi nous sont venues d'Amérique : celui que Tyson a disséqué lui avait été envoyé de Virginie. M. de Chanvallon, correspondant de l'Académie des sciences à la Martinique, qui nous a donné un jeune sarigue, a reconnu les deux autres pour de vrais sarigues ou opossums de l'Amérique. Tous les voyageurs s'accordent à dire que cet animal se trouve au Brésil, à la Nouvelle-Espagne, à la Virginie, aux Antilles, etc., et aucun ne dit en avoir vu aux Indes orientales : ainsi Seba s'est trompé lorsqu'il l'a appelé *philandre oriental* ; puisqu'on ne le trouve que dans les Indes occidentales. Il dit que ce philandre lui a été envoyé d'Amboine sous le nom de *coes-coes*, avec d'autres curiosités ; mais il convient en même temps qu'il avait été apporté à Amboine d'autres pays plus éloignés. Cela seul suffirait pour rendre suspecte la dénomination de *philandre oriental* ; car il est très-possible que les voyageurs aient transporté cet animal singulier de l'Amérique aux Indes orientales : mais rien ne prouve qu'il soit naturel au climat d'Amboine, et le passage même de Seba, que nous venons de citer, semble indiquer le contraire. La source de cette erreur de fait, et même celle du nom de *coes-coes*, se trouvent dans Pison, qui dit qu'aux Indes orientales, mais à *Amboine seulement*, on trouve un animal semblable au sarigue du Brésil, et qu'on lui donne le nom de *cous-cous*. Pison ne cite sur cela ni autorité ni garants : il serait bien étrange, si le fait était vrai, que Pison assurant positivement que cet animal ne se trouve qu'à Amboine dans toutes les Indes orientales, Seba dît au contraire que celui qui lui a été envoyé d'Amboine n'en était pas natif, mais y avait été apporté de pays plus éloignés. Cela seul prouve la fausseté du fait avancé par Pison ; et nous verrons dans la suite le peu de fonds que l'on peut faire sur ce qu'il a écrit au sujet de cet animal. Seba, qui ignorait donc de quel pays venait son philandre, n'a pas laissé de lui donner l'épithète d'*oriental* : cependant il est le même animal que le sarigue des Indes occidentales : il ne faut, pour s'en assurer, que comparer sa figure, planche xxxix, avec la nature. Mais ce qui ajoute encore à l'erreur, c'est qu'en même temps que cet auteur donne au sarigue d'Amérique le nom de *grand philandre oriental*, il nous présente un autre animal, qu'il croit être différent de celui-ci, sous le nom de *philandre d'Amérique* (planche xxxvi, figures 1 et 2), et qui cependant, selon sa propre description, ne diffère du grand philandre oriental qu'en ce qu'il est plus petit et que la tache au-dessus des yeux est plus brune ; différences, comme l'on voit, très-accidentelles et trop légères pour fonder deux espèces distinctes : car il ne parle pas d'une autre différence qui serait beaucoup plus essentielle, si elle existait réellement comme on la voit dans la figure ; c'est que ce philandre d'Amérique (Seba, planche xxxvi, fig. 1 et 2) a un ongle aigu aux pouces des pieds de derrière, tandis que le grand philandre oriental (Seba, planche xxxix) n'a point d'ongles à ces deux pouces. Or il est certain que notre sarigue, qui est le vrai sarigue d'Amérique, n'a point d'ongles aux pouces de derrière. S'il existait donc un animal avec des ongles aigus à ce pouce, tel que celui de la planche xxxvi de Seba, cet animal ne serait pas,

comme il le dit, le sarigue d'Amérique. Mais ce n'est pas tout : cet auteur donne encore un troisième animal sous le nom de *philandre oriental* (planche xxxviii, fig. 1), duquel, au reste, il ne fait nulle mention dans la description des deux autres, et dont il ne parle que d'après François Valentin, auteur qui, comme nous l'avons déjà dit, mérite peu de confiance; et ce troisième animal est encore le même que les deux premiers. Il nous paraît donc que ces trois animaux des planches xxxvi, xxxviii et xxxix de Seba n'en font qu'un seul. Il y a toute apparence que le dessinateur, peu attentif, aura mis un ongle pointu aux pouces des pieds de derrière comme aux pouces des pieds de devant et aux autres doigts, dans les figures des planches xxxvi et xxxviii, et que, plus exact dans le dessin de la planche xxxix, il a représenté les pouces des pieds de derrière sans ongle, et tels qu'ils sont en effet. Nous sommes donc persuadé que ces trois animaux de Seba ne sont que trois individus de la même espèce; que cette espèce est la même que celle de notre sarigue; que ces trois individus étaient seulement de différents âges, puisqu'ils ne diffèrent entre eux que par la grandeur du corps et par quelques nuances de couleur, principalement par la teinte de la tache au-dessus des yeux, qui est jaunâtre dans les jeunes sarigues, tels que celui de la planche xxxvi de Seba, fig. 1 et 2, et qui est plus brune dans les sarigues adultes, tels que celui de la planche xxxix; différence qui d'ailleurs peut provenir du temps plus ou moins long que l'animal a été conservé dans l'esprit-de-vin, toutes les couleurs du poil s'affaiblissant avec le temps dans les liqueurs spiritueuses. Seba convient lui-même que les deux animaux de ses planches xxxvi, fig. 1 et 2, et xxxviii, fig. 1, ne diffèrent que par la grandeur et par quelques nuances de couleur; il convient encore que le troisième animal, c'est-à-dire celui de la planche xxxix, ne diffère des deux autres qu'en ce qu'il est plus grand, et que la tache au-dessus des yeux n'est pas jaunâtre, mais brune. Il nous paraît donc certain que ces trois animaux n'en font qu'un seul, puisqu'ils n'ont entre eux que des différences si petites, qu'on doit les regarder comme de très-légères variétés, avec d'autant plus de raison et de fondement que l'auteur ne fait aucune mention du seul caractère par lequel il aurait pu les distinguer, c'est-à-dire de cet ongle pointu aux pouces de derrière, qui se voit aux figures des deux premiers et qui manque au dernier. Son seul silence sur ce caractère prouve que cette différence n'existe pas réellement, et que ces ongles pointus aux pouces de derrière, dans les figures des planches xxxvi et xxxviii, ne doivent être attribués qu'à l'inattention du dessinateur.

Seba dit que, « selon François Valentin, ce philandre, planche xxxviii, est de la » plus grande espèce qui se voit aux Indes orientales, et surtout chez les Malais, » où on l'appelle *pelandor Aroé*, c'est-à-dire *lapin d'Aroé*, quoiqu'Aroé ne soit pas le » seul lieu où se trouvent ces animaux; qu'ils sont communs dans l'île de Solor; » qu'on les élève même avec les lapins, auxquels ils ne font aucun mal, et qu'on » en mange également la chair que les habitants de cette île trouvent excel- » lente, etc. » Ces faits sont très-douteux, pour ne pas dire faux. 1^o Le philandre, planche xxxviii, n'est pas le plus grand des Indes orientales, puisque, selon l'au-

teur même, celui de la planche xxxix, qu'il attribue aussi aux Indes orientales, est plus grand. En second lieu, ce philandre ne ressemble point du tout à un lapin, et par conséquent il est bien mal nommé *lapin d'Aroé*. Troisièmement, aucun voyageur aux Indes orientales n'a fait mention de cet animal si remarquable ; aucun n'a dit qu'il ne se trouve ni dans l'île de Solor ni dans aucun autre endroit de l'ancien continent. Seba lui-même paraît s'apercevoir non-seulement de l'incapacité, mais aussi de l'infidélité de l'auteur qu'il cite. *Cujus equidem rei, dit-il (1), fides sit penes auctorem. At mirum tamen est quod D. Valentinus philandri formam haut ita descripserit prout se habet et uti nos ejus icones ad vivum factas prægressis tabulis exhibuimus.* Mais pour achever de se démontrer à soi-même le peu de confiance que mérite en effet le témoignage de cet auteur, François Valentin, ministre de l'église d'Amboine, qui cependant a fait imprimer en cinq volumes in-folio l'*Histoire naturelle des Indes orientales*, il suffit de renvoyer à ce que dit Artedi au sujet de ce gros ouvrage, et aux reproches que Seba même lui fait avec raison sur l'erreur grossière qu'il commet en assurant « que la poche de l'animal dont il est ici question » est une matrice dans laquelle sont conçus les petits, et qu'après avoir lui-même » disséqué le philandre, il n'en a pas trouvé d'autre ; que si cette poche n'est pas » une vraie matrice, les mamelles sont à l'égard des petits de cet animal ce que les » pédicules sont aux fruits ; qu'ils restent adhérents à ces mamelles jusqu'à ce » qu'ils soient mûrs, et qu'alors ils s'en séparent, comme le fruit quitte son pédi- » cule lorsqu'il a acquis toute sa maturité, etc. » Le vrai de tout ceci, c'est que Valentin, qui assure que rien n'est si commun que ces animaux aux Indes orientales, et surtout à Solor, n'y en avait peut-être jamais vu ; que tout ce qu'il en dit, et jusqu'à ses erreurs les plus évidentes, est copié de Pison et de Marcgrave, qui tous deux ne sont eux-mêmes, à cet égard, que les copistes de Ximenès, et qui se sont trompés en tout ce qu'ils ont ajouté de leur fonds ; car Marcgrave et Pison disent expressément et affirmativement, ainsi que Valentin, que la poche est la vraie matrice où les petits du sarigue sont conçus. Marcgrave dit qu'il en a disséqué un, et qu'il n'a point trouvé d'autre matrice à l'intérieur : Pison renchérit encore sur lui en disant qu'il en a disséqué plusieurs, et qu'il n'a jamais trouvé de matrice à l'intérieur ; et c'est là qu'il ajoute l'assertion, tout aussi mal fondée, que cet animal se trouve à Amboine. Qu'on juge maintenant de quel poids doivent être ici les autorités de Marcgrave, de Pison et de Valentin, et s'il serait raisonnable d'ajouter foi au témoignage de trois hommes dont le premier a mal vu, le second amplifié les erreurs du premier, et le dernier a copié les deux autres.

Je demanderais volontiers pardon à mes lecteurs de la longueur de cette discussion critique ; mais lorsqu'il s'agit de relever les erreurs des autres, on ne peut être trop exact ni trop attentif, même aux plus petites choses.

M. Brisson, dans son ouvrage sur les quadrupèdes, a entièrement adopté ce qui se trouve dans celui de Seba : il le suit ici à la lettre, soit dans ses dénominations,

(1) Volume I, page 64.

soit dans ses descriptions, et il paraît même aller plus loin que son auteur en faisant trois espèces réellement distinctes des trois philandres, planches xxxvi, xxxviii et xxxix de Seba; car s'il eût recherché l'idée de cet auteur, il eût reconnu qu'il ne donne pas ses trois philandres pour des espèces réellement différentes les unes des autres. Seba ne se doutait pas qu'un animal des climats chauds de l'Amérique ne dût pas se trouver aussi dans les climats chauds de l'Asie : il qualifiait ces animaux d'orientaux ou d'américains, selon qu'ils lui arrivaient de l'un ou de l'autre continent ; mais il ne donne pas ces trois philandres pour trois espèces distinctes et séparées ; il paraît clairement qu'il ne prend pas à la rigueur le mot d'*espèce*, lorsqu'il dit, page 61 : *C'est ici la plus grande espèce de ces animaux* ; et qu'il ajoute : *Cette femelle est parfaitement semblable (simillima) aux femelles des philandres d'Amérique ; elle est seulement plus grande, et elle est couverte sur le dos de poils d'un jaune plus foncé*. Ces différences, comme nous l'avons déjà dit, ne sont que des variétés telles qu'on en trouve ordinairement entre les individus de la même espèce à différents âges ; et dans le fait, Seba n'a pas prétendu faire une division méthodique des animaux en classes, genres et espèces ; il a seulement donné les figures des différences pièces de son cabinet, distinguées par des numéros, suivant qu'il voyait quelques différences dans la grandeur, dans les teintes de couleurs ou dans l'indication du pays natal des animaux qui composaient sa collection. Il nous paraît donc que, sur cette seule autorité de Seba, M. Brisson n'était pas fondé à faire trois espèces différentes de ces trois philandres, d'autant plus qu'il n'a pas même employé les caractères distinctifs exprimés dans les figures, et qu'il ne fait aucune mention de la différence de l'ongle qui se trouve aux pouces des pieds de derrière des deux premiers, et qui manque au troisième. M. Brisson devait donc rapporter à son n° 3, c'est-à-dire à son philandre d'Amboine, page 289, toute la nomenclature qu'il a mise à son philandre n° 1, page 286, tous les noms et synonymes qu'il cite ne convenant qu'au philandre n° 3, puisque c'est celui dont les pouces des pieds de derrière n'ont point d'ongle. Il dit en général que les doigts des philandres sont onguiculés, et il ne fait sur cela aucune exception : cependant le philandre qu'il a vu au Cabinet du Roi, et qui est notre sarigue, n'a point d'ongles aux pouces des pieds de derrière ; et il paraît que c'est le seul qu'il ait vu, puisqu'il n'y a dans son livre que le n° 1 qui soit précédé de deux étoiles. L'ouvrage de M. Brisson, d'ailleurs très-utile, pêche principalement en ce que la liste des espèces y est beaucoup plus grande que celle de la nature.

Il ne nous reste maintenant à examiner que la nomenclature de M. Linnæus : elle est sur cet article moins fautive que celle des autres, en ce que cet auteur supprime une des trois espèces dont nous venons de parler, et qu'il réduit à deux les trois animaux de Seba. Ce n'est pas avoir tout fait, car il faut les réduire à un ; mais du moins c'est avoir fait quelque chose ; et d'ailleurs il emploie le caractère distinctif des pouces de derrière sans ongle, ce qu'aucun des autres, à l'exception de Tyson, n'avait observé. La description que M. Linnæus donne du sarigue sous le nom de *marsupialis* n° 1, *didelphis*, etc., nous a paru bonne et assez conforme à

la nature ; mais il y a inexactitude dans sa distribution et erreur dans ses indications : cet auteur qui, sous le nom d'*opossum* n° 3, page 55, désigne un animal différent de son *marsupialis*, n° 1, et qui ne cite à cet égard que la seule autorité de Seba, dit cependant que cet opossum n'a point d'ongle aux pouces de derrière, tandis que cet ongle est très-apparent dans les figures de Seba ; il aurait au moins dû nous avertir que le dessinateur de Seba s'était trompé. Une autre erreur, c'est d'avoir cité le *mariacaca* de Pison comme le même animal que le *carigueya*, tandis que dans l'ouvrage de Pison ces deux animaux, quoique annoncés dans le même chapitre, sont cependant donnés par Pison même pour deux animaux différents, et qu'il les décrit l'un après l'autre. Mais ce qu'on doit regarder comme une erreur plus considérable que les deux premières, c'est d'avoir fait du même animal deux espèces différentes. Le *marsupialis* n° 1, et l'*opossum* n° 3, ne sont pas des animaux différents : ils ont tous deux, suivant M. Linnæus même, le *marsupium*, ou la poche ; ils ont tous deux les pouces de derrière sans ongle ; ils sont tous deux d'Amérique, et ils ne diffèrent (toujours selon lui) qu'en ce que le premier a huit mamelles, et que le second n'en a que deux et la tache au-dessus des yeux plus pâle : or ce dernier caractère est, comme nous l'avons dit, nul, et le premier est au moins très-équivoque : car le nombre des mamelles varie dans plusieurs espèces d'animaux, et peut-être plus dans celle-ci que dans une autre, puisque les deux sarigues femelles que nous avons au Cabinet du Roi, et qui sont certainement de même espèce et du même pays, l'une a cinq et l'autre a sept tétines, et que ceux qui ont observé les mamelles de ces animaux ne s'accordent pas sur le nombre : Maregrave, qui a été copié par beaucoup d'autres, en compte huit ; Barrère dit qu'ordinairement il n'y en a que quatre, etc. Cette différence qui se trouve dans le nombre des mamelles n'a rien de singulier, puisque la même variété se trouve dans les animaux les plus connus, tels que la chienne, qui en a quelquefois dix, et d'autres fois neuf, huit ou sept ; la truie, qui en a dix, onze ou douze ; la vache, qui en a six, cinq ou quatre ; la chèvre et la brebis, qui en ont quatre, trois ou deux ; le rat, qui en a dix ou huit ; le furet, qui en a trois à droite et quatre à gauche, etc. ; d'où l'on voit qu'on ne peut rien établir de fixe et de certain sur l'ordre et le nombre des mamelles, qui varient dans la plupart des animaux.

De tout cet examen que nous venons de faire avec autant de scrupule que d'impartialité, il résulte que le *philander opossum* seu *carigueya brasiliensis*, planche xxxvi, fig. 1, 2 et 3 ; le *philander orientalis*, planche xxxviii, fig. 1, et le *philander orientalis maximus*, planche xxxix, fig. 1, de Seba, vol. I, pag. 56, 61 et 64 ; que le philandre n° 1, le philandre oriental n° 2, et le philandre d'Amboine n° 3, de M. Brisson, pag. 286, 288 et 289 ; et enfin que le *marsupialis* n° 1, et l'*opossum* n° 3, de M. Linnæus, édit. X, pag. 54 et 55, n'indiquent tous qu'un seul et même animal, et que cet animal est notre sarigue, dont le climat unique et naturel est l'Amérique méridionale, et qui ne s'est jamais trouvé aux grandes Indes que comme étranger, et après y avoir été transporté. Je crois avoir levé sur cela toutes les incertitudes, mais il reste encore des obscurités au sujet du *taïibi*, que Marcgrave n'a pas donné

comme un animal différent du *carigueya*, et que néanmoins Jonston, Seba et MM. Klein, Linnæus et Brisson, qui n'ont écrit que d'après Marcgrave, ont présenté comme une espèce distincte et différente des précédentes. Cependant on trouve dans Marcgrave les deux noms *carigueya*, *taiibi*, à la tête du même article; il y est dit que cet animal s'appelle *carigueya* au Brésil, et *taiibi* au Paraguay (*carigueia Brasiliensibus, aliquibus jupatiima, Petiguaribus taiibi*). On trouve ensuite une description du *carigueya* tirée de Ximenez, après laquelle on en trouve une autre de l'animal appelé *taiibi* par les Brésiliens, *cachorro domato* par les Portugais, et *boschratte* ou *rat de bois* par les Hollandais. Marcgrave ne dit pas que ce soit un animal différent du *carigueya*; il le donne au contraire pour le mâle du *carigueya* (*pedes et digitos habet ut femella jam descripta*). Il paraît clairement qu'au Paraguay on appelait le sarigue mâle et femelle *taiibi*, et qu'au Brésil on donnait ce nom de *taiibi* au seul mâle, et celui de *carigueya* à la femelle. D'ailleurs les différences entre ces deux animaux, telles qu'elles sont indiquées par leurs descriptions, sont trop légères pour fonder sur ces dissemblances deux espèces différentes; la plus sensible est celle de la couleur du poil, qui dans le *carigueya* est jaune et brune, au lieu qu'elle est grise dans le *taiibi*, dont les poils sont blancs en dessous et bruns ou noirs à leur extrémité. Il est donc plus que probable que le *taiibi* est en effet le mâle du sarigue. M. Ray paraît être de cette opinion lorsqu'il dit en parlant du *carigueya* et du *taiibi*: *An specie, an sexu tantum, a præcedenti diversum?* Cependant, malgré l'autorité de Marcgrave et le doute très-raisonnable de Ray, Seba donne (planche xxxvi, n° 4) la figure d'un animal femelle auquel il applique, sans aucun garant, le nom de *taiibi*, et il dit en même temps que ce *taiibi* est le même animal que le *tlauatzin* de Hernandez: c'est ajouter la méprise à l'erreur; car de l'aveu même de Seba, son *taiibi*, qui est femelle, n'a point de poche sous le ventre, et il suffisait de lire Hernandez pour voir qu'il donne à son *tlauatzin* cette poche comme un principal caractère. Le *taiibi* de Seba ne peut donc être le *tlauatzin* de Hernandez, puisqu'il n'a point de poche, ni le *taiibi* de Marcgrave, puisqu'il est femelle: c'est certainement un autre animal, assez mal dessiné et encore plus mal décrit, auquel Seba s'est avisé de donner le nom de *taiibi*, et qu'il rapporte mal à propos au *tlauatzin* de Hernandez, qui, comme nous l'avons dit, est le même que notre sarigue. MM. Brisson et Linnæus ont, au sujet du *taiibi*, suivi à la lettre ce qu'en a dit Seba; ils ont copié jusqu'à son erreur sur le *tlauatzin* de Hernandez, et ils ont tous deux fait une espèce fort équivoque de cet animal, le premier sous le nom de *philandre du Brésil*, n° 4, et le second sous celui de *philander*, n° 2. Le vrai *taiibi*, c'est-à-dire le *taiibi* de Marcgrave et de Ray, n'est donc point le *taiibi* de Seba, ni le *philandre* de M. Linnæus, ni le *philandre* du Brésil de M. Brisson, et ceux-ci ne sont point le *tlauatzin* de Hernandez. Ce *taiibi* de Seba (supposé qu'il existe) est un animal différent de tous ceux qui avaient été indiqués par les auteurs précédents: il aurait fallu lui donner un nom particulier, et ne pas le confondre, par une dénomination équivoque, avec le *taiibi* de Marcgrave, qui n'a rien de commun avec lui. Au reste, comme le sarigue mâle n'a point de poche sous le ventre, et

qu'il diffère de la femelle par ce caractère si remarquable, il n'est pas étonnant qu'on leur ait donné à chacun un nom, et qu'on ait appelé la femelle *carigueya*, et le mâle *taiibi*.

Edward Tyson, comme nous l'avons déjà dit, a décrit et disséqué le sariguc femelle avec soin. Dans l'individu qui lui a servi de sujet, la tête avait six pouces, le corps treize, et la queue douze de longueur; les jambes de devant six pouces (1), et celles de derrière quatre et demi de hauteur; le corps quinze à seize pouces de circonférence; la queue trois pouces de tour à son origine, et un pouce seulement vers l'extrémité; la tête, trois pouces de largeur entre les deux oreilles, allant toujours en diminuant jusqu'au nez; elle est plus ressemblante à celle d'un cochon de lait qu'à celle d'un renard; les orbites des yeux sont très-inclinées dans la direction des oreilles au nez; les oreilles sont arrondies et longues d'environ un pouce et demi; l'ouverture de la gueule est de deux pouces et demi, en la mesurant depuis l'un des angles de la lèvre jusqu'à l'extrémité du museau; la langue est assez étroite, et longue de trois pouces, rude et hérissée de petites papilles tournées en arrière. Il y a cinq doigts aux pieds de devant, tous les cinq armés d'ongles crochus, autant de doigts aux pieds de derrière, dont quatre seulement sont armés d'ongles, et le cinquième, qui est le pouce, est séparé des autres; il est aussi placé plus bas et n'a point d'ongle: tous ces doigts sont sans poil et recouverts d'une peau rougeâtre; ils ont près d'un pouce de largeur; la paume des mains et des pieds est large, et il y a des callosités charnues sous tous les doigts. La queue n'est couverte de poil qu'à son origine jusqu'à deux ou trois pouces de longueur, après quoi c'est une peau écailleuse et lisse dont elle est revêtue jusqu'à l'extrémité: ces écailles sont blanchâtres, à peu près hexagones et placées régulièrement, en sorte qu'elles n'anticipent pas les unes sur les autres; elles sont toutes séparées et environnées d'une petite aire de peau plus brune que l'écaille. Les oreilles, comme les pieds et la queue, sont sans poil; elles sont si minces, qu'on ne peut pas dire qu'elles soient cartilagineuses; elles sont simplement membraneuses comme les ailes des chauves-souris: elles sont très-ouvertes, et le conduit auditif paraît fort large. La mâchoire du dessus est un peu plus allongée que celle du dessous: les narines sont larges; les yeux petits, noirs, vifs et proéminents; le cou court, la poitrine large, la moustache comme celle du chat. Le poil du devant de la tête est plus blanc et plus court que celui du corps; il est d'un gris cendré, mêlé de quelques petites houppes de poil noir et blanchâtre sur le dos et sur les côtés, plus brun sur le ventre, et encore plus foncé sur les jambes. Sous le ventre de la femelle est une fente qui a deux ou trois pouces de longueur; cette fente est formée par

(1) Cette manière de mesurer les jambes n'est pas exacte. Tyson reconnaît lui-même que dans le squelette, les os des jambes de devant étaient plus courts que ceux des jambes de derrière, et Marcgrave, dans sa description, dit aussi que les jambes de devant étaient plus courtes que celles de derrière: ces différences ne proviennent que de la différente manière de les mesurer, et c'est par cette raison que dans nos descriptions nous ne donnons pas les mesures des jambes en bloc, et que nous détaillons celles de chacune des parties qui composent la jambe.

deux peaux qui composent une poche velue à l'extérieur et moins garnie de poil à l'intérieur ; cette poche renferme les mamelles ; les petits nouveau-nés y entrent pour les sucer, et prennent si bien l'habitude de s'y cacher, qu'ils s'y réfugient, quoique déjà grands, lorsqu'ils sont épouvantés. Cette poche a du mouvement et du jeu ; elle s'ouvre et se referme à la volonté de l'animal. La mécanique de ce mouvement s'exécute par le moyen de plusieurs muscles et de deux os qui n'appartiennent qu'à cette espèce d'animal : ces deux os sont placés au-devant des os pubis, auxquels ils sont attachés par la base : ils ont environ deux pouces de longueur, et vont toujours en diminuant un peu de grosseur depuis la base jusqu'à l'extrémité ; ils soutiennent les muscles qui font ouvrir la poche, et leur servent de point d'appui : les antagonistes de ces muscles servent à la resserrer et à la fermer si exactement, que dans l'animal vivant l'on ne peut voir l'ouverture qu'en la dilatant de force avec les doigts. L'intérieur de cette poche est parsemé de glandes qui fournissent une substance jaunâtre d'une si mauvaise odeur, qu'elle se communique à tout le corps de l'animal : cependant, lorsqu'on laisse sécher cette matière, non-seulement elle perd son odeur, mais elle acquiert du parfum qu'on peut comparer à celui du musc. Cette poche n'est pas, comme l'ont avancé fausement Marcgrave et Pison, le lieu dans lequel les petits sont conçus ; le sarigue femelle a une matrice à l'intérieur, différente, à la vérité, de celle des autres animaux, mais dans laquelle les petits sont conçus et portés jusqu'au moment de leur naissance. Tyson prétend que dans cet animal il y a deux matrices, deux vagins, quatre cornes de matrice, quatre trompes de Fallope, et quatre ovaires. M. Daubenton n'est pas d'accord avec Tyson sur tous ces faits ; mais, en comparant sa description avec celle de Tyson, on verra qu'il est au moins très-certain que dans les organes de la génération des sarigues il y a plusieurs parties doubles qui sont simples dans les autres animaux. Le gland de la verge du mâle et celui du clitoris de la femelle sont fourchus et paraissent doubles. Le vagin, qui est simple à l'entrée, se partage ensuite en deux canaux, etc. Cette conformation est en général très-singulière et différente de celle de tous les autres animaux quadrupèdes.

Le sarigue est uniquement originaire des contrées méridionales du Nouveau-Monde ; il paraît seulement qu'il n'affecte pas, aussi constamment que le tatou, les climats plus chauds : on le trouve non-seulement au Brésil, à la Guiane, au Mexique, mais aussi à la Floride, en Virginie, et dans les autres régions tempérées de ce continent. Il est partout assez commun, parce qu'il produit souvent et en grand nombre ; la plupart des auteurs disent quatre ou cinq petits, d'autres six ou sept : Marcgrave assure avoir vu six petits vivants dans la poche d'une femelle ; ces petits avaient environ deux pouces de longueur ; ils étaient déjà fort agiles ; ils sortaient de la poche et y rentraient plusieurs fois par jour. Ils sont bien plus petits quand ils naissent ; certains voyageurs disent qu'ils ne sont pas plus gros que des mouches au moment de leur naissance, c'est-à-dire quand ils sortent de la matrice pour entrer dans la poche et s'attacher aux mamelles. Ce fait n'est pas aussi exagéré qu'on pourrait l'imaginer ; car nous avons vu nous-même dans un

animal dont l'espèce est voisine de celle du sarigue, des petits attachés à la mamelle qui n'étaient pas plus gros que des fèves; et l'on peut présumer, avec beaucoup de vraisemblance, que dans ces animaux la matrice n'est, pour ainsi dire, que le lieu de la conception, de la formation, et du premier développement du fœtus, dont l'expulsion étant plus précoce que dans les autres quadrupèdes, l'accroissement s'achève dans la bourse, où ils entrent au moment de leur naissance prématurée. Personne n'a observé la durée de la gestation de ces animaux, que nous présumons être beaucoup plus courte que dans les autres; et comme c'est un exemple singulier dans la nature que cette exclusion précoce, nous exhortons ceux qui sont à portée de voir des sarigues vivants dans leur pays natal, de tâcher de savoir combien les femelles portent de temps, et combien de temps encore après la naissance les petits restent attachés à la mamelle avant que de s'en séparer. Cette observation, curieuse par elle-même, pourrait devenir utile, en nous indiquant peut-être quelque moyen de conserver la vie aux enfants venus avant le terme.

Les petits sarigues restent donc attachés et comme collés aux mamelles de la mère pendant le premier âge, et jusqu'à ce qu'ils aient pris assez de force et d'accroissement pour se mouvoir aisément. Ce fait n'est pas douteux; il n'est pas même particulier à cette seule espèce, puisque nous avons vu, comme je viens de le dire, des petits ainsi attachés aux mamelles dans une autre espèce, que nous appellerons la *marmose*, et de laquelle nous parlerons bientôt. Or, cette femelle marmose n'a pas, comme la femelle sarigue, une poche sous le ventre où les petits puissent se cacher: ce n'est donc pas de la commodité ou du secours que la poche prête aux petits que dépend uniquement l'effet de la longue adhérence aux mamelles, non plus que celui de leur accroissement dans cette situation immobile. Je fais cette remarque afin de prévenir les conjectures que l'on pourrait faire de l'usage de la poche en la regardant comme une seconde matrice, ou tout au moins comme un abri absolument nécessaire à ces petits prématurément nés. Il y a des auteurs qui prétendent qu'ils restent collés à la mamelle plusieurs semaines de suite, d'autres disent qu'ils ne demeurent dans la poche que pendant le premier mois de leur âge. On peut aisément ouvrir cette poche de la mère, regarder, compter, et même toucher les petits sans les incommoder; ils ne quittent la tétine, qu'ils tiennent avec la gueule, que quand ils ont assez de force pour marcher; ils se laissent alors tomber dans la poche, et sortent ensuite pour se promener et pour chercher leur subsistance; ils y entrent souvent pour dormir, pour téter, et aussi pour se cacher lorsqu'ils sont épouvantés: la mère fuit alors et les emporte tous: elle ne paraît jamais avoir plus de ventre que quand il y a longtemps qu'elle a mis bas et que ses petits sont déjà grands; car, dans le temps de la vraie gestation, on s'aperçoit peu qu'elle soit pleine.

A la seule inspection de la forme des pieds de cet animal, il est aisé de juger qu'il marche mal et qu'il court lentement; aussi dit-on qu'un homme peut l'attraper sans même précipiter son pas. En revanche, il grimpe sur les arbres avec une extrême facilité; il se cache dans le feuillage pour attraper des oiseaux, ou bien il

se suspend par la queue, dont l'extrémité est museuleuse et flexible comme une main, en sorte qu'il peut serrer et même environner de plus d'un tour les corps qu'il saisit: il reste quelquefois longtemps dans cette situation sans mouvement, le corps suspendu, la tête en bas; il épie et attend le petit gibier au passage; d'autres fois il se balance pour sauter d'un arbre à un autre, à peu près comme les singes à queue *prenante*, auxquels il ressemble aussi par la conformation des pieds. Quoique carnassier, et même avide de sang qu'il se plaît à suer, il mange assez de tout, des reptiles, des insectes, des cannes de sucre, des patates, des racines, et même des feuilles et des écorces. On peut le nourrir comme un animal domestique; il n'est ni féroce ni farouche, et on l'apprivoise aisément: mais il dégoûte par sa mauvaise odeur, qui est plus forte que celle du renard, et il déplaît aussi par sa vilaine figure; car, indépendamment de ses oreilles de chouette, de sa queue de serpent, et de sa gueule fendue jusqu'au-dessus des yeux, son corps paraît toujours sale, parce que le poil, qui n'est ni lisse ni frisé, est terne et semble être couvert de boue. Sa mauvaise odeur réside dans la peau, car sa chair n'est pas mauvaise à manger; c'est même un des animaux que les sauvages chassent de préférence, et duquel ils se nourrissent le plus volontiers.

* M. de La Borde, médecin du roi à Cayenne, m'a écrit qu'il avait nourri trois sarigues dans un petit tonneau, où ils se laissaient aisément manier. Ils mangent du poisson, de la viande cuite ou crue, du pain, du biscuit, etc. Ils sont continuellement à se lécher les uns les autres; ils font le même murmure que les chats quand on les manie.

« Je ne me suis pas aperçu, dit-il, qu'ils eussent aucune mauvaise odeur. Il y a des espèces plus grandes, et d'autres plus petites (1). Ils portent également leurs petits dans une poche sous le ventre, et ces petits ne quittent jamais la mamelle même lorsqu'ils dorment. Les chiens les tuent, mais ne les mangent pas. Ils ont un grognement qui ne se fait pas entendre de fort loin. On les apprivoise aisément. Ils cherchent à entrer dans les poulaillers, où ils mangent la volaille; mais leur chair n'est pas bonne à manger; dans certaines espèces, elle est même d'une odeur insupportable, et l'animal est appelé *puant* par les habitants de Cayenne. »

Il ne faut pas confondre ces sarigues puants de M. de La Borde avec les vrais puants ou mouffettes, qui forment un genre d'animaux très-différents de ceux-ci.

M. Vosmaër, directeur des cabinets d'histoire naturelle de S. A. S. monseigneur le prince d'Orange, a mis une note, page 6 de la *Description d'un écureuil volant*, Amsterdam, 1767, dans laquelle il dit :

« Le *coescoes* est le *bosch* ou *beursrult* des Indes orientales, le *philander* de Seba, et le *didelphis* de Linnæus. Le savant M. de Buffon nie absolument son existence aux Indes orientales, et ne l'accorde qu'au Nouveau-Monde en particulier. Nous pouvons néanmoins assurer ce célèbre naturaliste que Valentin et Seba ont fort bien fait de placer ces animaux tant en Asie qu'en Amérique. J'ai moi-même reçu, l'été

(1) On m'a nouvellement envoyé, pour le Cabinet, une peau de ces petits sarigues de Cayenne qui n'avait que trois pouces et demi de longueur, quoique l'animal fût adulte, et la queue quatre pouces et demi.

dernier, des Indes orientales, le mâle et la femelle. La même espèce a aussi été envoyée à M. le docteur Schlosser, à Amsterdam, par un ami d'Amboine, quoique pour moi je n'en connaisse pas d'autres que ceux-ci; de sorte qu'ils ne sont pas si communs. La principale différence entre le *coescoes* des Indes orientales et celui des Indes occidentales, consiste, suivant mon observation, dans la couleur du poil, qui, au mâle des Indes orientales, est tout à fait blanc, un peu jaunâtre; celui de la femelle est un peu plus brun, avec une raie noire ou plutôt brune sur le dos. La tête de celui des Indes orientales est plus courte; mais le mâle me paraît l'avoir un peu plus longue que la femelle. Les oreilles, dans cette espèce, sont beaucoup plus courtes qu'à celle des Indes occidentales. La description de la seconde espèce, dont parle aussi Valentin, est trop diffuse pour pouvoir s'y rapporter avec quelque certitude. »

Je ne doute pas que M. Vosmaër n'ait reçu des Indes orientales des animaux mâles et femelles sous le nom de *coescoes*; mais les différences qu'il indique lui-même entre ces *coescoes* et les sarigues pourraient déjà faire penser que ce ne sont pas des animaux de même espèce. J'avoue néanmoins que la critique de M. Vosmaër est juste, en ce que j'ai dit que les trois philanders de Seba n'étaient que le même animal, tandis qu'en effet le troisième, c'est-à-dire celui de la planche xxxix de Seba, est un animal différent, et qui se trouve réellement aux Philippines, et peut-être dans quelques autres endroits des Indes orientales, où il est connu sous le nom de *coescoes*, ou *cuscus*, ou *cusos*. J'ai trouvé dans le Voyage de Christophe Barchewitz la note suivante :

« Dans l'île de Lethy, il y a des *cuscus* ou *cusos* dont la chair a à peu près le goût de celle du lapin. Cet animal ressemble beaucoup, pour la couleur, à une marmotte; les yeux sont petits, ronds et brillants, les pattes courtes, et la queue, qui est longue, et sans poil. Cet animal saute d'un arbre à un autre comme un écureuil, et alors il fait de sa queue un crochet, avec lequel il se tient aux branches pour manger plus facilement les fruits. Il répand une odeur qui approche de celle du renard. Il a une poche sous le ventre, dans laquelle il porte ses petits, qui entrent et sortent par dessous la queue de l'animal. Les vieux sautent d'un arbre à l'autre en portant leurs petits dans cette poche (1). »

Il paraît, par le caractère de la poche sous le ventre et de la queue prenante, que ce *cuscus* ou *cusos* des Indes orientales est en effet un animal du même genre que les philanders d'Amérique : mais cela ne prouve pas qu'ils soient de la même espèce d'aucun de ceux du nouveau continent; ce serait le seul exemple d'une pareille identité. Si M. Vosmaër eût fait graver les figures de ces *coescoes*, comme il le dit dans le texte, on serait plus en état de juger tant de la ressemblance que des différences des *coescoes* d'Asie avec les sarigues ou philanders de l'Amérique; et je demeure toujours persuadé que ceux d'un continent ne se trouveront pas dans l'autre, à moins qu'on ne les ait apportés.

(1) Voyage de Barchewitz; Erfurt, 1751, page 532.

Ce n'est pas qu'absolument parlant, et même raisonnant philosophiquement, il ne fût possible qu'il se trouvât dans les climats méridionaux des deux continents quelques animaux qui seraient précisément de la même espèce. Nous avons dit ailleurs, et nous le répétons ici, que la même température doit faire, dans les différentes contrées du globe, les mêmes effets sur la nature organisée, et par conséquent produire les mêmes êtres, soit animaux, soit végétaux, si toutes les autres circonstances étaient, comme la température, les mêmes à tous égards : mais il ne s'agit point ici d'une possibilité philosophique qu'on peut regarder comme plus ou moins probable, il s'agit d'un fait, et d'un fait très-général, dont il est aisé de présenter les nombreux et très-nombreux exemples. Il est certain qu'au temps de la découverte de l'Amérique, il n'existait dans le nouveau monde aucun des animaux que je vais nommer, l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe, le chameau, le dromadaire, le buffle, le cheval, l'âne, le lion, le tigre, les singes, les babouins, les guenons, et nombre d'autres dont j'ai fait l'énumération, et que de même le tapir, le lama, la vigogne, le pécar, le jaguar, le cougar, l'agouti, le paca, le coati, l'unau, l'aï, et beaucoup d'autres dont j'ai donné l'énumération, n'existaient point dans l'ancien continent. Cette multitude d'exemples, dont on ne peut nier la vérité, ne suffit-elle pas pour qu'on soit au moins fort en garde lorsqu'il s'agit de prononcer, comme le fait ici M. Vosmaër, que tel ou tel animal se trouve également dans les parties méridionales des deux continents?

C'est à ce cuscus ou eusus des Indes qu'on doit rapporter le passage suivant.

« Il se trouve, dit Mandelslo, aux îles Moluques un animal qu'on appelle *eusos*; il se tient sur les arbres, et ne vit que de leurs fruits. Il ressemble à un lapin, et a le poil épais, frisé et rude, entre le gris et le roux; les yeux ronds et vifs, les pieds petits, et la queue si forte, qu'il s'en sert pour se pendre aux branches afin d'atteindre plus aisément aux fruits. »

Il n'est pas question, dans ce passage, de la poche sous le ventre, qui est le caractère le plus marqué des philanders : mais, je le répète, si le cuscus ou eusus des Indes orientales a ce caractère, il est certainement d'une espèce qui approche beaucoup de celle des philanders d'Amérique, et je serais porté à penser qu'il en diffère à peu près comme le jaguar du léopard. Ces deux derniers animaux, sans être de la même espèce, sont les plus ressemblants et les plus voisins de tous les animaux des parties méridionales des deux continents.

LE SARIGUE DES ILLINOIS.

DIDELPHIS VIRGINIANA. — CUV.

Nous donnons ici la description d'un sarigue qui nous paraît n'être qu'une variété dans cette espèce, mais dont les différences sont néanmoins assez grandes pour que nous ayons cru devoir le faire représenter. Ce sarigue se trouve dans le

pays des Illinois, et diffère de l'autre par la couleur et par le poil, qui est long sur tout le corps; il a la tête moins allongée et entièrement blanche, à l'exception d'une tache brunâtre qui prend du coin de l'œil, et finit en s'affaiblissant du côté du nez, dont l'extrémité est la seule partie de la face qui soit noire; la queue est écaillée et sans poil dans toute sa longueur, au lieu que celle du sariguc est garnie de poil depuis son origine jusqu'à plus des trois quarts de sa longueur. Cependant ces différences ne me paraissent pas suffisantes pour constituer deux espèces; et d'ailleurs, comme le climat des Illinois et celui du Mississipi, où se trouve le premier sariguc, ne sont pas éloignés, il y a toute apparence que ce second sariguc n'est qu'une simple variété dans l'espèce du premier.

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Longueur du corps entier depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue.	1	3	3
Longueur des oreilles.	»	1	1
Largeur des oreilles.	»	»	9
Longueur des moustaches.	»	2	2
Longueur de la queue.	1	3	»

Les oreilles sont d'une peau lisse, semblable à du parchemin brun, sans aucun poil en dedans ni en dehors; le poil qui couvre le corps jusqu'à la queue, ainsi que les jambes, est d'un brun plus ou moins nuancé de cendré, et mêlé de longs poils blancs qui ont jusqu'à deux pouces trois lignes sur le dos, et deux pouces six lignes près de la queue: le dessous du corps est d'un cendré blanchâtre. Il a cinq doigts à tous les pieds; le pouce ou doigt interne des pieds de derrière a un ongle plat qui n'excède pas la chair; les autres ongles sont blancs et crochus.

LA SARIGUE A LONGS POILS (1).

Nous donnons ici la description d'un sariguc mâle à longs poils qui est d'un quart plus grand que le précédent, et qui en diffère aussi par la queue, qui est beaucoup plus courte en proportion. La longueur de ce sariguc est de vingt pouces trois lignes du bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, au lieu que l'autre n'a que quinze pouces trois lignes; la tête est semblable dans tous deux, à l'exception du bout du nez, qui est noir dans le précédent, et couleur de chair dans celui-ci; les plus grands poils des moustaches ont près de trois pouces de longueur. Il y a encore une petite différence, c'est que, dans le sariguc illinois, les deux dents incisives du milieu de la mâchoire supérieure sont les plus petites, tandis que, dans celui-ci, ces deux mêmes dents incisives sont les plus grandes. Ils diffèrent encore par les couleurs du poil, qui, dans ce sariguc, est brun sur les jambes et les pieds, blanchâtre sur les doigts, et rayé sur le corps de plusieurs bandes brunes indécises, une sur le dos jusqu'auprès de la queue, et une de chaque côté du corps, qui s'étend de l'aisselle jusqu'aux cuisses; le cou est roussâtre

(1) Cette espèce est la même que la précédente. (A. R.)

depuis l'oreille jusqu'aux épaules, et cette couleur s'étend sous le ventre, et domine par endroits sur plusieurs parties du corps; la queue est écailleuse et garnie à son origine de poils blancs et de poils bruns. Nous ne déciderons pas, par cette simple comparaison, de l'identité ou de la diversité de ces deux espèces de sarigues, qui toutes deux pourraient bien n'être que des variétés de celles du sarigue commun.

LA MARMOSE (1).

DIDELPHIS MURINA. — L.

L'espèce de la marmose paraît être voisine de celle du sarigue; elles sont du même climat dans le même continent, et ces deux animaux se ressemblent par la forme du corps, par la conformation des pieds, par la queue *prenante*, qui est couverte d'écailles dans la plus grande partie de sa longueur, et n'est revêtue de poil qu'à son origine; par l'ordre des dents, qui sont en plus grand nombre que dans les autres quadrupèdes. Mais la marmose est bien plus petite que le sarigue; elle a le muscau encore plus pointu; la femelle n'a pas de poche sous le ventre comme celle du sarigue; il y a seulement deux plis longitudinaux près des cuisses, entre lesquels les petits se placent pour s'attacher aux mamelles. Les parties de la génération, tant du mâle que de la femelle marmoses, ressemblent, par la forme et par la position, à celles du sarigue: le gland de la verge du mâle est fourchu comme celui du sarigue; il est placé dans l'anus; et cet orifice, dans la femelle, paraît être aussi l'orifice de la vulve. La naissance des petits semble être encore plus précoce dans l'espèce de la marmose que dans celle du sarigue: ils sont à peine aussi gros que de petites fèves lorsqu'ils naissent et qu'ils vont s'attacher aux mamelles; les portées sont aussi plus nombreuses. Nous avons vu dix petites marmoses, chacune attachée à un mamelon, et il y avait encore sur le ventre de la mère quatre mamelons vacants, en sorte qu'elle avait en tout quatorze mamelles. C'est principalement sur les femelles de cette espèce qu'il faudrait faire les observations que nous avons indiquées dans l'article précédent: je suis persuadé que ces animaux mettent bas peu de jours après la conception, et que les petits, au moment de l'exclusion, ne sont encore que des fœtus, qui, même comme fœtus, n'ont pas pris le quart de leur accroissement. L'accouchement de la mère est toujours une fausse-couche très-prématurée, et les fœtus ne sauvent leur vie naissante qu'en s'attachant aux mamelles sans jamais les quitter, jusqu'à ce qu'ils aient acquis le même degré d'accroissement et de force qu'ils auraient pris naturellement dans la matrice, si l'exclusion n'eût pas été prématurée.

(1) *Marmosa*, nom que les Brésiliens donnent à cet animal, selon Seba, et que nous avons adopté. Les nègres de nos îles appellent les sarigues *manicou*; et la marmose, qui est plus petite que le sarigue, *rat manicou*.

La marmose a les mêmes inclinations et les mêmes mœurs que le sarigue : tous deux se creusent des terriers pour se réfugier ; tous deux s'accrochent aux branches des arbres par l'extrémité de leur queue, et s'élancent de là sur les oiseaux et sur les petits animaux ; ils mangent aussi des fruits, des graines et des racines ; mais ils sont encore plus friands de poisson et d'écrevisse, qu'ils pêchent, dit-on, avec leur queue. Ce fait est très-douteux, et s'accorde fort mal avec la stupidité naturelle qu'on reproche à ces animaux, qui, selon le témoignage de la plupart des voyageurs, ne savent ni se mouvoir à propos, ni fuir, ni se défendre.

* On sait qu'en général les sarigues, marmoses et cayopollins, portent également leurs petits dans une poche sous le ventre, et que ces petits sont attachés à la mamelle longtemps avant d'avoir pris leur accroissement entier. Ce fait, l'un des plus singuliers de la nature, me faisait désirer des éclaircissements au sujet de la génération de ces animaux, qui ne naissent pas à terme comme les autres. Voici ce que M. Roume de Saint-Laurent m'en a écrit en m'envoyant le catalogue du cabinet d'histoire naturelle qu'il a fait à l'île de la Grenade.

« Des personnes dignes de croyance, dit M. de Saint-Laurent, m'ont assuré avoir trouvé des femelles de *manicou* (marmose) dont les petits n'étaient point encore formés ; on voyait au bout des mamelons de petites bosses claires, dans lesquelles on trouvait l'embryon ébauché. Tout extraordinaire que ce fait doive paraître, je ne puis le révoquer en doute, et je vais ajouter ici la dissection que je fis d'un de ces animaux en 1767, qui peut donner quelques lumières sur la façon dont la génération s'effectue dans cette espèce.

» La mère avait dans son sac sept petits, au bout d'autant de mamelons, auxquels ils étaient fortement fixés, sans qu'ils y adhérassent ; ils avaient environ trois lignes de longueur, et une ligne et demie de grosseur ; la tête était fort grosse à proportion du corps, dont la partie antérieure était plus formée que la postérieure ; la queue était moins avancée que tout le reste. Ces petits n'avaient point de poils ; leur peau très-fine paraissait sanguinolente ; les yeux ne se distinguaient que par deux petits filets en cercle. Les cornes de la matrice étaient gonflées, fort longues, formant un tour, et se portant ensuite vers les ovaires : elles contenaient un mucus blanc, épais et parsemé de globules d'air nombreux. L'extrémité des cornes se terminait par des filets gros comme de forts erins, d'une substance à peu près semblable à celle des trompes de Fallope, mais plus blanche et plus solide. On suivait ces filets jusque dans le corps glanduleux des mamelles, où ils aboutissaient chacun à des mamelons, sans que l'on pût en distinguer la fin, parce qu'elle se confondait dans la substance des mamelles. Ces filets paraissaient être creux et remplis du même mucus qui était contenu dans les cornes. Peut-être les petits embryons produits dans la matrice passent-ils dans ces canaux pour se rendre aux mamelons contenus dans le sac. »

Cette observation de M. de Saint-Laurent mérite assurément beaucoup d'attention ; mais elle nous paraît si singulière, qu'il serait bon de la répéter plus d'une fois, et de s'assurer de cette marche très-extraordinaire des fœtus et de leur pas-

sage immédiat de la matrice aux mamelles, et du temps où se fait ce passage après la conception : il faudrait pour cela élever et nourrir un certain nombre de ces animaux, et disséquer les femelles peu de temps après leur avoir donné le mâle, à un jour, deux jours, trois jours, quatre jours après l'accouplement ; on pourrait saisir le progrès de leur développement, et reconnaître le temps et la manière dont ils passent réellement de la matrice aux mamelles qui sont renfermées dans la poche de la mère.

LE CAYOPOLLIN (1).

DIDELPHIS CAYOPOLLIN. — L.

Le premier auteur qui ait parlé de cet animal est Fernandez. Le cayopollin, dit-il, est un petit animal un peu plus grand qu'un rat, ressemblant au sarigue par le museau, les oreilles et la queue, qui est plus épaisse et plus forte que celle d'un rat, et de laquelle il se sert comme d'une main. Il a les oreilles minces et diaphanes ; le ventre, les jambes et les pieds blancs. Les petits, lorsqu'ils ont peur, tiennent la mère embrassée ; elle les élève sur les arbres. Cette espèce s'est trouvée dans les montagnes de la Nouvelle-Espagne. Nieremberg a copié mot à mot ces indications de Fernandez, et n'y a rien ajouté. Seba, qui le premier a fait dessiner et graver cet animal, n'en donne aucune description ; il dit seulement qu'il a la tête un peu plus épaisse et la queue un tant soit peu plus grosse que la marmose, et que, quoiqu'il soit du même genre, il est cependant d'un autre climat et même d'un autre continent ; et il se contente de renvoyer à Nieremberg et à Jonston pour ce qu'on peut désirer de plus au sujet de cet animal : mais il paraît évident que Nieremberg et Jonston ne l'ont jamais vu, et qu'ils n'en parlent que d'après Fernandez. Aucun de ces trois auteurs n'a dit qu'il fût originaire d'Afrique ; ils le donnent, au contraire, comme naturel et particulier aux montagnes des climats chauds de l'Amérique ; et c'est Seba seul qui, sans autorité ni garants, a prétendu qu'il était américain. Celui que nous avons vu venait certainement d'Amérique ; il était plus grand et il avait le museau moins pointu et la queue plus longue que la marmose ; en tout il nous a paru approcher encore plus que la marmose de l'espèce du sarigue. Ces trois animaux se ressemblent beaucoup par la conformation des parties intérieures et extérieures, par les os surnuméraires du bassin, par la forme des pieds, par la naissance prématurée, la longue et continue adhérence des petits aux mamelles, et enfin par les autres habitudes de nature : ils sont aussi tous trois du Nouveau-Monde et du même climat : on ne les

(1) Ou *kayopollin*.

trouve point dans les pays froids de l'Amérique ; ils sont naturels aux contrées méridionales de ce continent, et peuvent vivre dans les régions tempérées. Au reste, ce sont tous des animaux très-laid ; leur gueule fendue comme celle d'un brochet, leurs oreilles de chauve-souris, leur queue de couleuvre, et leurs pieds de singe, présentent une forme bizarre, qui devient encore plus désagréable par la mauvaise odeur qu'ils exhalent, et par la lenteur et la stupidité dont leurs actions et tous leurs mouvements paraissent accompagnés.

ANIMAUX SAUVAGES.

L'ÉLÉPHANT (1).

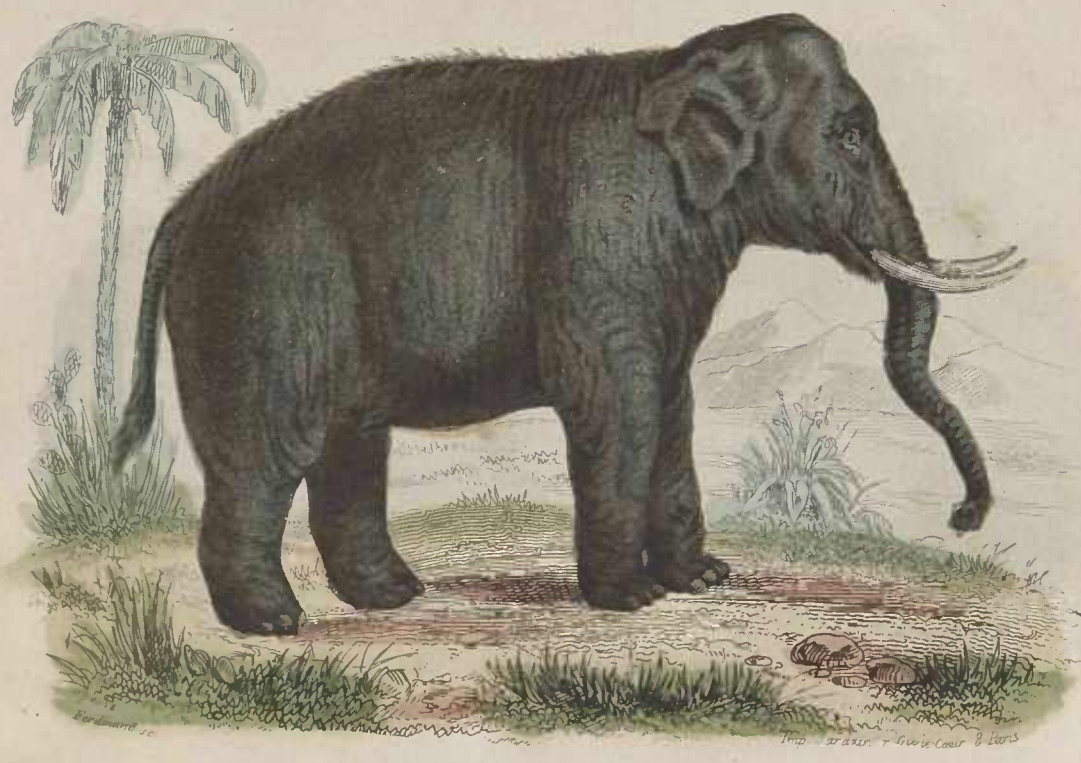
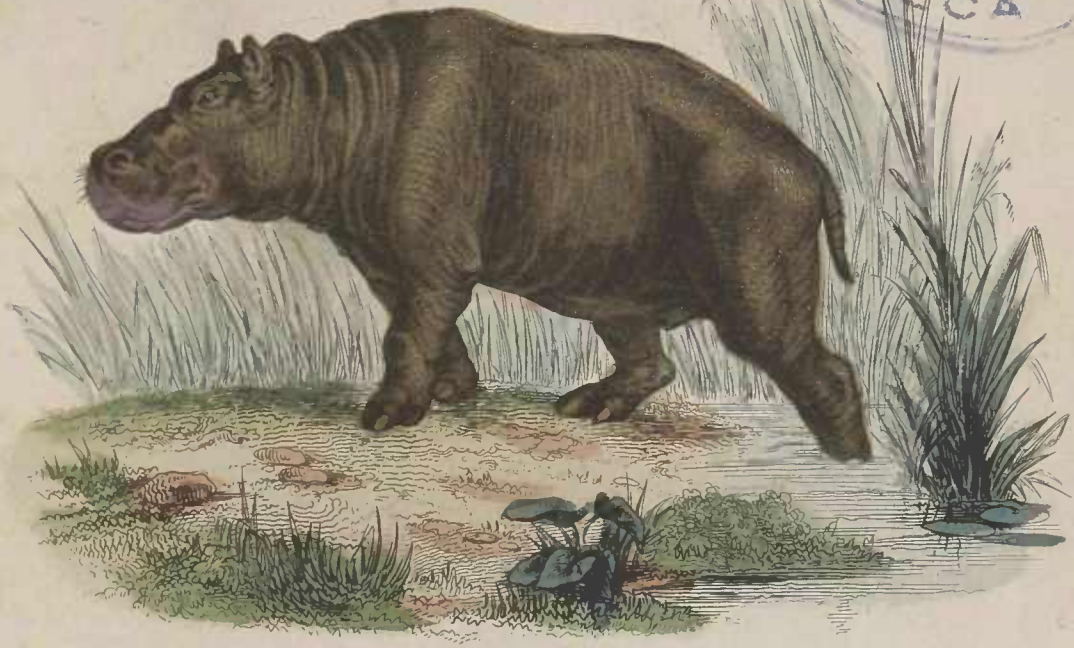
ELEPHAS MAXIMUS. — L.

L'éléphant (2) est, si nous voulons ne nous pas compter, l'être le plus considérable de ce monde ; il surpasse tous les animaux terrestres en grandeur et il approche de l'homme par l'intelligence, autant au moins que la matière peut approcher de l'esprit. L'éléphant, le chien, le castor et le singe, sont de tous les êtres animés ceux dont l'instinct est le plus admirable : mais cet instinct, qui n'est que le produit de toutes les facultés tant intérieures qu'extérieures de l'animal, se manifeste par des résultats bien différents dans chacune de ces espèces. Le chien est naturellement, et lorsqu'il est livré à lui seul, aussi cruel, aussi sanguinaire que le loup ; seulement il s'est trouvé, dans cette nature féroce, un point flexible sur lequel nous avons appuyé ; le naturel du chien ne diffère donc de celui des autres animaux de proie que par ce point sensible, qui le rend susceptible d'affection et capable d'attachement : c'est de la nature qu'il tient le germe de ce sentiment, que l'homme ensuite a cultivé, nourri, développé par une ancienne et constante société avec cet animal, qui seul en était digne, qui, plus susceptible, plus capable qu'un autre des impressions étrangères, a perfectionné dans le commerce toutes ses facultés relatives. Sa sensibilité, sa docilité, son courage, ses talents, tout, jusqu'à ses manières, s'est modifié par l'exemple, et modelé sur les qualités de son maître : l'on ne doit donc pas lui accorder en propre tout ce qu'il paraît avoir ; ses qualités les plus relevées, les plus frappantes, sont empruntées de nous :

(1) En grec, ἐλέφανς ; en latin, *elephantus*, *barrus* ; en italien, *elefante* ; en espagnol, *elefante* ; en allemand, *elephant* ; en anglais, *elephant*. On appelait autrefois l'éléphant *barre* aux Indes orientales ; et c'est vraisemblablement de ce mot qu'est dérivé le nom *barrus*, que les Latins ont ensuite donné à l'éléphant.

(2) On doit distinguer comme deux espèces différentes l'éléphant des Indes (*Elephas indicus*, Cuv.), et l'éléphant d'Afrique (*Elephas africanus*, Cuv.) (A. R.)

BIBLIOTECA
QUEIROZ
PIRACICABA



L' Hippopotame. L' Elephant.

il a plus d'acquis que les autres animaux, parce qu'il est plus à portée d'acquérir ; que, loin d'avoir comme eux de la répugnance pour l'homme, il a pour lui du penchant ; que ce sentiment doux, qui n'est jamais muet, s'est annoncé par l'envie de plaire, et a produit la docilité, la fidélité, la soumission constante, et en même temps le degré d'attention nécessaire pour agir en conséquence et toujours obéir à propos.

Le singe, au contraire, est indocile autant qu'extravagant ; sa nature est en tout point également revêche : nulle sensibilité relative, nulle reconnaissance des bons traitements, nulle mémoire des bienfaits ; de l'éloignement pour la société de l'homme, de l'horreur pour la contrainte, du penchant à toute espèce de mal, ou, pour mieux dire, une forte propension à faire tout ce qui peut nuire ou déplaire. Mais ces défauts réels sont compensés par des perfections apparentes : il est extérieurement conformé comme l'homme ; il a des bras, des mains, des doigts ; l'usage seul de ces parties le rend supérieur pour l'adresse aux autres animaux, et les rapports qu'elles lui donnent avec nous par la similitude des mouvements et par la conformité des actions, nous plaisent, nous déçoivent, et nous font attribuer à des qualités intérieures, ce qui ne dépend que de la forme des membres.

Le castor, qui paraît être fort au-dessous du chien et du singe par les facultés individuelles, a cependant reçu de la nature un don presque équivalent à celui de la parole ; il se fait entendre à ceux de son espèce, et si bien entendre, qu'ils se réunissent en société, qu'ils agissent de concert, qu'ils entreprennent et exécutent de grands et longs travaux en commun ; et cet amour social, aussi bien que le produit de leur intelligence réciproque, ont plus de droit à notre admiration que l'adresse du singe et la fidélité du chien.

Le chien n'a donc que de l'esprit (qu'on me permette, faute de terme de profaner ce nom) ; le chien, dis-je, n'a donc que de l'esprit d'emprunt, le singe n'en a que l'apparence, et le castor n'a du sens que pour lui seul et les siens. L'éléphant leur est supérieur à tous trois ; il réunit leurs qualités les plus éminentes. La main est le principal organe de l'adresse du singe ; l'éléphant, au moyen de sa trompe, qui lui sert de bras et de main, et avec laquelle il peut enlever et saisir les plus petites choses comme les plus grandes, les porter à sa bouche, les poser sur son dos, les tenir embrassées, ou les lancer au loin, a donc le même moyen d'adresse que le singe ; et en même temps il a la docilité du chien ; il est, comme lui, susceptible de reconnaissance, et capable d'un fort attachement ; il s'accoutume aisément à l'homme, se soumet moins par la force que par les bons traitements, le sert avec zèle, avec fidélité, avec intelligence, etc. Enfin l'éléphant, comme le castor, aime la société de ses semblables ; il s'en fait entendre : on les voit souvent se rassembler, se disperser, agir de concert : et s'ils n'édifient rien, s'ils ne travaillent point en commun, ce n'est peut-être que faute d'assez d'espace et de tranquillité ; car les hommes se sont très-anciennement multipliés dans toutes les terres qu'habite l'éléphant : il vit donc dans l'inquiétude, et n'est nulle part paisible possesseur d'un espace assez grand, assez libre, pour s'y établir à demeure. Nous avons

vu qu'il faut toutes ces conditions et tous ces avantages pour que les talents du castor se manifestent, et que partout où les hommes se sont habitués, il perd son industrie et cesse d'édifier. Chaque être, dans la nature, a son prix réel et sa valeur relative : si l'on veut juger au juste de l'un et de l'autre dans l'éléphant, il faut lui accorder au moins l'intelligence du castor, l'adresse du singe, le sentiment du chien, et y ajouter ensuite les avantages particuliers, uniques, de la force, de la grandeur, et de la longue durée de la vie ; il ne faut pas oublier ses armes ou ses défenses, avec lesquelles il peut percer et vaincre le lion : il faut se représenter que sous ses pas il ébranle la terre, que de sa main il arrache les arbres, que d'un coup de son corps il fait brèche dans un mur ; que terrible par sa force, il est encore invincible par la seule résistance de sa masse, par l'épaisseur du cuir qui la couvre ; qu'il peut porter sur son dos une tour armée en guerre et chargée de plusieurs hommes ; que seul il fait mouvoir des machines et transporte des fardeaux que six chevaux ne pourraient remuer ; qu'à cette force prodigieuse, il joint encore le courage, la prudence, le sang-froid, l'obéissance exacte ; qu'il conserve de la modération, même dans ses passions les plus vives ; qu'il est plus constant qu'impétueux en amour ; que dans la colère il ne méconnaît pas ses amis ; qu'il n'attaque jamais que ceux qui l'ont offensé ; qu'il se souvient des bienfaits aussi longtemps que des injures ; que n'ayant nul goût pour la chair et ne se nourrissant que de végétaux, il n'est pas né l'ennemi des autres animaux ; qu'enfin il est aimé de tous, puisque tous le respectent et n'ont nulle raison de le craindre.

Aussi les hommes ont-ils eu dans tous les temps pour ce grand, pour ce premier animal, une espèce de vénération. Les anciens le regardaient comme un prodige, comme un miracle de la nature (et c'est en effet son dernier effort) ; ils ont beaucoup exagéré ses facultés naturelles ; ils lui ont attribué sans hésiter des qualités intellectuelles et des vertus morales. Pline, Élien, Solin, Plutarque, et d'autres auteurs plus modernes, n'ont pas craint de donner à ces animaux des mœurs raisonnées, une religion naturelle et innée, l'observance d'un culte, l'adoration quotidienne du soleil et de la lune, l'usage de l'ablution avant l'adoration, l'esprit de divination, la piété envers le ciel et pour leurs semblables, qu'ils assistent à la mort, et qu'après leur décès ils arrosent de leurs larmes et recouvrent de terre, etc. Les Indiens prévenus de l'idée de la métempsycose, sont encore persuadés aujourd'hui qu'un corps aussi majestueux que celui de l'éléphant ne peut être animé que par l'âme d'un grand homme ou d'un roi. On respecte à Siam, à Laos, à Pégou, etc., les éléphants blancs, comme les mânes vivants des empereurs de l'Inde ; ils ont chacun un palais, une maison composée d'un nombreux domestique, une vaisselle d'or, des mets choisis, des vêtements magnifiques, et sont dispensés de tout travail, de toute obéissance ; l'empereur vivant est le seul devant lequel ils fléchissent les genoux, et ce salut leur est rendu par le monarque : cependant les attentions, les respects, les offrandes, les flattent sans les corrompre ; ils n'ont donc pas une âme humaine ; cela seul devrait suffire pour le démontrer aux Indiens.

En écartant les fables de la crédule antiquité, en rejetant aussi les fictions pue-

riles de la superstition toujours subsistante, il reste encore assez à l'éléphant, aux yeux mêmes du philosophe, pour qu'il doive le regarder comme un être de la première distinction; il est digne d'être connu, d'être observé : nous tâcherons donc d'en écrire l'histoire sans partialité, c'est-à-dire sans admiration ni mépris; nous le considérerons d'abord dans son état de nature, lorsqu'il est indépendant et libre, et ensuite dans sa condition de servitude ou de domesticité, où la volonté de son maître est en partie le mobile de la sienne.

Dans l'état de sauvage, l'éléphant n'est ni sanguinaire ni féroce : il est d'un naturel doux, et jamais il ne fait abus de ses armes ou de sa force; il ne les emploie, il ne les exerce que pour se défendre lui-même ou pour protéger ses semblables. Il a les mœurs sociales; on le voit rarement errant ou solitaire. Il marche ordinairement de compagnie : le plus âgé conduit la troupe; le second d'âge la fait aller et marche le dernier; les jeunes et les faibles sont au milieu des autres; les mères portent leurs petits et les tiennent embrassés de leur trompe. Ils ne gardent cet ordre que dans les marches périlleuses, lorsqu'ils vont paître sur des terres cultivées; ils se promènent ou voyagent avec moins de précaution dans les forêts et dans les solitudes, sans cependant se séparer absolument ni même s'écarter assez loin pour être hors de portée des secours et des avertissements : il y en a néanmoins quelques-uns qui s'égarent ou qui traînent après les autres, et ce sont les seuls que les chasseurs osent attaquer; car il faudrait une petite armée pour assaillir la troupe entière, et l'on ne pourrait la vaincre sans perdre beaucoup de monde; il serait même dangereux de leur faire la moindre injure; ils vont droit à l'offenseur; et, quoique la masse de leur corps soit très-pesante, leur pas est si grand, qu'ils atteignent aisément l'homme le plus léger à la course; ils le percent de leurs défenses, ou le saisissent avec la trompe, le lancent comme une pierre, et achèvent de le tuer en le foulant aux pieds. Mais ce n'est que lorsqu'ils sont provoqués qu'ils font ainsi main basse sur les hommes, ils ne font aucun mal à ceux qui ne les cherchent pas : cependant, comme ils sont susceptibles et délicats sur le fait des injures, il est bon d'éviter leur rencontre, et les voyageurs qui fréquentent leur pays allument de grands feux la nuit et battent de la caisse pour les empêcher d'approcher. On prétend que lorsqu'ils ont une fois été attaqués par les hommes, ou qu'ils sont tombés dans quelque embûche, ils ne l'oublient jamais, et qu'ils cherchent à se venger en toute occasion. Comme ils ont l'odorat excellent et peut-être plus parfait qu'aucun des animaux, à cause de la grande étendue de leur nez, l'odeur de l'homme les frappe de très-loin; ils pourraient aisément le suivre à la piste. Les anciens ont écrit que les éléphants arrachent l'herbe des endroits où le chasseur a passé, et qu'ils se la donnent de main en main, pour que tous soient informés du passage et de la marche de l'ennemi. Ces animaux aiment le bord des fleuves, les profondes vallées, les lieux ombragés et les terrains humides; ils ne peuvent se passer d'eau, et la troublent avant de la boire : ils en remplissent souvent leur trompe, soit pour la porter à leur bouche ou seulement pour se rafraîchir le nez et s'amuser en la répandant à flot ou l'aspergeant à la ronde. Ils ne

peuvent supporter le froid, et souffrent aussi de l'excès de la chaleur; car, pour éviter la trop grande ardeur du soleil, ils s'enfoncent autant qu'ils peuvent dans la profondeur des forêts les plus sombres; ils se mettent aussi assez souvent dans l'eau : le volume énorme de leur corps leur nuit moins qu'il ne leur aide à nager; ils enfoncent moins dans l'eau que les autres animaux; et d'ailleurs la longueur de leur trompe, qu'ils redressent en haut, et par laquelle ils respirent, leur ôte toute crainte d'être submergés.

Leurs aliments ordinaires sont des racines, des herbes, des feuilles et du bois tendre : ils mangent aussi des fruits et des grains; mais ils dédaignent la chair et le poisson. Lorsque l'un d'entre eux trouve quelque part un pâturage abondant, il appelle les autres, et les invite à venir manger avec lui. Comme il leur faut une grande quantité de fourrage, ils changent souvent de lieu; et lorsqu'ils arrivent à des terres ensemencées, ils y font un dégât prodigieux; leur corps étant d'un poids énorme, ils écrasent et détruisent dix fois plus de plantes avec leurs pieds qu'ils n'en consomment pour leur nourriture, laquelle peut monter à cent cinquante livres d'herbes par jour; n'arrivant jamais qu'en nombre, ils dévastent donc une campagne en une heure. Aussi les Indiens et les Nègres cherchent tous les moyens de prévenir leur visite et de les détourner en faisant de grands bruits, de grands feux, autour de leurs terres cultivées; souvent, malgré ces précautions, les éléphants viennent s'en emparer, en chassent le bétail domestique, font fuir les hommes, et quelquefois renversent de fond en comble leurs minces habitations. Il est difficile de les épouvanter, et ils ne sont guère susceptibles de crainte; la seule chose qui les surprenne et puisse les arrêter, sont les feux d'artifice, les pétards qu'on leur lance, et dont l'effet subit et promptement renouvelé les saisit et leur fait quelquefois rebrousser chemin. On vient très-rarement à bout de les séparer les uns des autres; car ordinairement ils prennent tous ensemble le même parti d'attaquer, de passer indifféremment ou de fuir.

Lorsque les femelles entrent en chaleur, ce grand attachement pour la société cède à un sentiment plus vif: la troupe se sépare par couples que le désir avait formés d'avance; ils se prennent par choix, se dérobent, et, dans leur marche, l'amour paraît les précéder et la pudeur les suivre, car le mystère accompagne leurs plaisirs. On ne les a jamais vus s'accoupler; ils craignent surtout les regards de leurs semblables, et connaissent peut-être mieux que nous cette volupté pure de jouir dans le silence, et de ne s'occuper que de l'objet aimé. Ils cherchent les bois les plus épais; ils gagnent les solitudes les plus profondes pour se livrer sans témoins, sans trouble et sans réserve, à toutes les impulsions de la nature: elles sont d'autant plus vives et plus durables, qu'elles sont plus rares et plus longtemps attendues. La femelle porte deux ans: lorsqu'elle est pleine, le mâle s'en abstient, et ce n'est qu'à la troisième année que renaît la saison des amours. Ils ne produisent qu'un petit, lequel, au moment de sa naissance, a des dents, et est déjà plus gros qu'un sanglier: cependant les défenses ne sont pas encore apparentes; elles commencent à percer peu de temps après, et à l'âge de six mois elles sont de

quelques pouces de longueur : l'éléphant à six mois est déjà plus gros qu'un bœuf, et les défenses continuent de grandir et de croître jusqu'à l'âge avancé, pourvu que l'animal se porte bien et soit en liberté, car on n'imagine pas à quel point l'esclavage et les aliments apprêtés détériorent le tempérament et changent les habitudes naturelles de l'éléphant. On vient à bout de le dompter, de le soumettre, de l'instruire; et, comme il est plus fort et plus intelligent qu'un autre, il sert plus à propos, plus puissamment et plus utilement : mais apparemment le dégoût de sa situation lui reste au fond du cœur; car, quoiqu'il ressente de temps en temps les plus vives atteintes de l'amour, il ne produit ni ne s'accouple dans l'état de domesticité. Sa passion contrainte dégénère en fureur; ne pouvant se satisfaire sans témoins, il s'indigne, il s'irrite, il devient insensé, violent, et l'on a besoin des chaînes les plus fortes et d'entraves de toute espèce pour arrêter ses mouvements et briser sa colère. Il diffère donc de tous les animaux domestiques que l'homme traite ou manie comme des êtres sans volonté; il n'est pas du nombre de ces esclaves nés que nous propageons, mutilons, ou multiplions pour notre utilité : ici l'individu seul est l'esclave, l'espèce demeure indépendante et refuse constamment d'accroître au profit du tyran. Cela seul suppose dans l'éléphant des sentiments élevés au-dessus de la nature commune des bêtes : ressentir les ardeurs les plus vives et refuser en même temps de se satisfaire, entrer en fureur d'amour et conserver sa pudeur, sont peut-être le dernier effort des vertus humaines, et ne sont dans ce majestueux animal que des actes ordinaires auxquels il n'a jamais manqué; l'indignation de ne pouvoir s'accoupler sans témoins, plus forte que la passion même en suspend, en détruit les effets, excite en même temps la colère, et fait que dans ces moments il est plus dangereux que tout autre animal indompté.

Nous voudrions, s'il était possible, douter de ce fait; mais les naturalistes, les historiens, les voyageurs, assurent tous de concert que les éléphants n'ont jamais produit dans l'état de domesticité. Les rois des Indes en nourrissent en grand nombre; et, après avoir inutilement tenté de les multiplier comme les autres animaux domestiques, ils ont pris le parti de séparer les mâles des femelles, afin de rendre moins fréquents les accès d'une chaleur stérile qu'accompagne la fureur. Il n'y a donc aucun éléphant domestique qui n'ait été sauvage auparavant, et la manière de les prendre, de les dompter, de les soumettre, mérite une attention particulière. Au milieu des forêts, et dans un lieu voisin de ceux qu'ils fréquentent, on choisit un espace qu'on environne d'une forte palissade; les plus gros arbres de la forêt servent de pieux principaux, contre lesquels on attache des traverses de charpente qui soutiennent les autres pieux : cette palissade est faite à claire-voie, en sorte qu'un homme peut y passer aisément; on y laisse une autre grande ouverture, par laquelle l'éléphant peut entrer, et cette baie est surmontée d'une trappe suspendue, ou bien elle reçoit une barrière qu'on ferme derrière lui. Pour l'attirer jusque dans cette enceinte, il faut l'aller chercher : on conduit une femelle en chaleur et privée dans la forêt; et lorsqu'on imagine être à portée de la faire entendre, son gouverneur l'oblige à faire le cri d'amour; le mâle sauvage y ré-

pond à l'instant et se met en marche pour la rejoindre : on la fait marcher elle-même, en lui faisant de temps en temps répéter l'appel; elle arrive la première à l'enceinte, où le mâle, la suivant à la piste, entre par la même porte : dès qu'il se voit enfermé, son ardeur s'évanouit, et lorsqu'il aperçoit les chasseurs, elle se change en fureur : on lui jette des cordes à nœuds coulants pour l'arrêter ; on lui met des entraves aux jambes et à la trompe ; on amène deux ou trois éléphants privés et conduits par des hommes adroits ; on essaie de les attacher avec l'éléphant sauvage ; enfin l'on vient à bout par adresse, par force, par tourment et par caresse, de le dompter en peu de jours. Je n'entrerai pas à cet égard dans un plus grand détail, et je me contenterai de citer les voyageurs qui ont été témoins oculaires de la chasse des éléphants (1) ; elle est différente suivant les différents pays, et suivant la puissance et les facultés de ceux qui leur font la guerre ; car au lieu de construire, comme les rois de Siam, des murailles, des terrasses, ou de faire des palissades, des parcs et de vastes enceintes, les pauvres Nègres se contentent des pièges les plus simples, en creusant sur leur passage des fosses assez profondes pour qu'ils ne puissent en sortir lorsqu'ils y sont tombés.

L'éléphant une fois dompté devient le plus doux, le plus obéissant de tous les animaux ; il s'attache à celui qui le soigne, il le caresse, le prévient, et semble deviner tout ce qui peut lui plaire : en peu de temps il vient à comprendre les signes, même à entendre l'expression des sons ; il distingue le ton impératif, celui de la colère ou de la satisfaction, et il agit en conséquence. Il ne se trompe point à la parole de son maître ; il reçoit ses ordres avec attention, les exécute avec prudence, avec empressement, sans précipitation : car ses mouvements sont toujours mesurés, et son caractère paraît tenir de la gravité de sa masse. On lui apprend aisément à fléchir les genoux pour donner plus de facilité à ceux qui veulent le monter ; il caresse ses amis avec sa trompe, en salue les gens qu'on lui fait remarquer : il s'en sert pour enlever des fardeaux, et aide lui-même à se charger. Il se laisse vêtir, et semble prendre plaisir à se voir couvert de harnais dorés et de housses brillantes. On l'attèle, on l'attache par des traits à des chariots, des chariots, des navires, des cabestans ; il tire également, continuellement et sans se rebuter, pourvu qu'on ne l'insulte pas par des coups donnés mal à propos, et qu'on ait l'air de lui savoir gré de la bonne volonté avec laquelle il emploie ses forces. Celui qui le conduit ordinairement est monté sur son cou, et se sert d'une verge de fer, dont l'extrémité fait le crochet, ou qui est armée d'un poinçon, avec lequel on le pique sur la tête, à côté des oreilles, pour l'avertir, le détourner ou le presser ; mais souvent la parole suffit, surtout s'il a eu le temps de faire connaissance complète avec son conducteur, et de prendre en lui une entière confiance : son at-

(1) *Premier Voyage du P. Tachard*, pages 298 et 340. — *Second Voyage du P. Tachard*, pages 352 et 353. — *L'Afrique de Marmol* ; Paris, 1667 ; tom. I, page 53. — *Relation d'un Voyage*, par Thévenot ; Paris, 1664 ; tome III, page 131. — *Divers Mémoires touchant les Indes orientales, premier discours*, tome II, page 257. — *Recueil des Voyages de la Compagnie des Indes* ; Amsterdam, 1711. — *Voyage d'Orient*, du P. Philippe de la très-sainte Trinité ; Lyon, 1669 ; pages 361 et 367.

tachement devient quelquefois si fort, si durable, et son affection si profonde, qu'il refuse ordinairement de servir sous tout autre, et qu'on l'a quelquefois vu mourir de regret d'avoir, dans un accès de colère, tué son gouverneur.

L'espèce de l'éléphant ne laisse pas d'être très-nombreuse, quoiqu'il ne produise qu'une fois et un seul petit tous les deux ou trois ans : plus la vie des animaux est courte, et plus leur production est nombreuse. Dans l'éléphant, la durée de la vie compense le petit nombre ; et s'il est vrai, comme on l'assure, qu'il vive deux siècles, et qu'il engendre jusqu'à cent vingt ans, chaque couple produit quarante petits dans cet espace de temps : d'ailleurs, n'ayant rien à craindre des autres animaux, et les hommes mêmes ne les prenant qu'avec beaucoup de peine, l'espèce se soutient et se trouve généralement répandue dans tous les pays méridionaux de l'Afrique et de l'Asie ; il y en a beaucoup à Ceylan, au Mogol, au Bengale, à Siam, à Pégu, et dans toutes les autres parties de l'Inde ; il y en a aussi, et peut-être en plus grand nombre, dans toutes les provinces de l'Afrique méridionale, à l'exception de certains cantons qu'ils ont abandonnés, parce que l'homme s'en est absolument emparé. Ils sont fidèles à leur patrie et constants pour leur élinat : car quoiqu'ils puissent vivre dans les régions tempérées, il ne paraît pas qu'ils aient jamais tenté de s'y établir, ni même d'y voyager ; ils étaient jadis inconnus dans nos climats. Il ne paraît pas qu'Homère, qui parle de l'ivoire, connût l'animal qui le porte. Alexandre est le premier qui ait montré l'éléphant à l'Europe ; il fit passer en Grèce ceux qu'il avait conquis sur Porus ; et ce furent peut-être les mêmes que Pyrrhus, plusieurs années après, employa contre les Romains dans la guerre de Tarente, et avec lesquels Curius vint triompher à Rome. Annibal ensuite en amena d'Afrique, leur fit passer la Méditerranée, les Alpes, et les conduisit pour ainsi dire jusqu'aux portes de Rome.

De temps immémorial les Indiens se sont servis d'éléphants à la guerre : chez ces nations mal disciplinées, c'était la meilleure troupe de l'armée, et, tant que l'on n'a combattu qu'avec le fer, celle qui décidait ordinairement du sort des batailles. Cependant l'on voit, par l'histoire, que les Grecs et les Romains s'accoutumèrent bientôt à ces monstres de guerre ; ils ouvraient leurs rangs pour les laisser passer ; ils ne cherchaient point à les blesser, mais lançaient tous leurs traits contre les conducteurs, qui se pressaient de se rendre, et de calmer les éléphants dès qu'ils étaient séparés du reste de leurs troupes : et maintenant que le feu est devenu l'élément de la guerre et le principal instrument de la mort, les éléphants, qui en craignent et le bruit et la flamme, seraient plus embarrassants, plus dangereux qu'utiles dans nos combats. Les rois des Indes font encore armer des éléphants en guerre, mais c'est plutôt pour la représentation que pour l'effet : ils en tirent cependant l'utilité qu'on tire de tous les militaires, qui est d'asservir leurs semblables ; ils s'en servent pour dompter les éléphants sauvages. Le plus puissant des monarques de l'Inde n'a pas aujourd'hui deux cents éléphants de guerre, ils en ont beaucoup d'autres pour le service et pour porter les grandes cages de treillage dans lesquelles ils font voyager leurs femmes : c'est une monture très-sûre, car

l'éléphant ne bronche jamais ; mais elle n'est pas douce, et il faut du temps pour s'accoutumer au mouvement brusque et au balancement continuel de son pas : la meilleure place est sur le cou ; les secousses y sont moins dures que sur les épaules, le dos ou la croupe. Mais dès qu'il s'agit de quelque expédition de chasse ou de guerre, chaque éléphant est toujours monté de plusieurs hommes : le conducteur se met à califourchon sur le cou ; les chasseurs ou combattants sont assis ou debout sur les autres parties du corps.

Dans les pays heureux où notre canon et nos arts meurtriers ne sont qu'imparfaitement connus, on combat encore avec des éléphants ; à Cochin et dans le reste du Malabar on ne se sert point de chevaux, et tous ceux qui ne combattent pas à pied sont montés sur des éléphants. Il en est à peu près de même au Tonquin, à Siam, à Pégou, où le roi et tous les grands seigneurs ne sont jamais montés que sur des éléphants : les jours de fête, ils sont précédés et suivis d'un nombreux cortège de ces animaux pompeusement parés de plaques de métal brillantes, et couverts des plus riches étoffes. On environne leur ivoire d'anneaux d'or et d'argent ; on leur peint les oreilles et les joues, on les couronne de guirlandes, on leur attache des sonnettes : ils semblent se complaire à la parure ; et, plus on leur met d'ornements, plus ils sont caressants et joyeux. Au reste, l'Inde méridionale est le seul pays où les éléphants soient policés à ce point : en Afrique, on sait à peine les dompter. Les Asiatiques, très-anciennement civilisés, se sont fait une espèce d'art de l'éducation de l'éléphant, et l'ont instruit et modifié selon leurs mœurs. Mais, de tous les Africains, les seuls Carthaginois ont autrefois dressé des éléphants pour la guerre, parce que, dans le temps de la splendeur de leur république, ils étaient peut-être encore plus civilisés que les Orientaux. Aujourd'hui, il n'y a point d'éléphants sauvages dans toute la partie de l'Afrique qui est en deçà du mont Atlas ; il y en a même peu au delà de ces montagnes jusqu'au fleuve du Sénégal : mais il s'en trouve déjà beaucoup au Sénégal même, en Guinée, au Congo, à la côte des Dents, au pays d'Ante, d'Acra, de Benin, et dans toutes les autres terres du sud de l'Afrique, jusqu'à celles qui sont terminées par le cap de Bonne-Espérance, à l'exception de quelques provinces très-peuplées, telles que Fidra, Ardra, etc. On en trouve de même en Abyssinie, en Éthiopie, en Nigritie, sur les côtes orientales de l'Afrique, et dans l'intérieur des terres de toute cette partie du monde. Il y en a aussi dans les grandes îles de l'Inde et de l'Afrique, comme à Madagascar, à Java, et jusqu'aux Philippines.

Après avoir conféré les témoignages des historiens et des voyageurs, il nous a paru que les éléphants sont actuellement plus nombreux, plus fréquents en Afrique qu'en Asie ; ils y sont aussi moins défiants, moins sauvages, moins retirés dans les solitudes : il semble qu'ils connaissent l'impuissance et le peu de puissance des hommes auxquels ils ont affaire dans cette partie du monde ; ils viennent tous les jours et sans aucune crainte jusqu'à leurs habitations ; ils traitent les Nègres avec cette indifférence naturelle et dédaigneuse qu'ils ont pour tous les animaux ; ils ne les regardent pas comme des êtres puissants, forts et redoutables, mais comme

une espèce cauteleuse, qui ne sait que dresser des embûches, qui n'ose les attaquer en face, et qui ignore l'art de les réduire en servitude. C'est en effet par cet art, connu de tout temps des Orientaux, que ces animaux ont été réduits à un moindre nombre : les éléphants sauvages, qu'ils rendent domestiques, deviennent par la captivité autant d'eunuques volontaires dans lesquels se tarit chaque jour la source des générations; au lieu qu'en Afrique, où ils sont tous libres, l'espèce se soutient, et pourrait même augmenter en perdant davantage, parce que tous les individus travaillent constamment à sa réparation. Je ne vois pas qu'on puisse attribuer à une autre cause cette différence de nombre dans l'espèce; car, en considérant les autres effets, il paraît que le climat de l'Inde méridionale et de l'Afrique orientale est la vraie patrie, le pays naturel et le séjour le plus convenable à l'éléphant; il y est beaucoup plus grand, beaucoup plus fort qu'en Guinée et dans dans toutes les parties de l'Afrique occidentale. L'Inde méridionale et l'Afrique orientale sont donc les contrées dont la terre et le ciel lui conviennent le mieux; et en effet, il craint l'excessive chaleur; il n'habite jamais dans les sables brûlants, et il ne se trouve en grand nombre dans le pays des Nègres que le long des rivières, et non dans les terres élevées; au lieu qu'aux Indes, les plus puissants, les plus courageux de l'espèce et dont les armes sont les plus fortes et les plus grandes, s'appellent *éléphants de montagne*, et habitent en effet les hauteurs où l'air étant plus tempéré, les eaux moins impures, les aliments plus sains, leur nature arrive à son plein développement, et acquiert toute son étendue, toute sa perfection.

En général, les éléphants d'Asie l'emportent par la taille, par la force, etc., sur ceux de l'Afrique, et en particulier ceux de Ceylan sont encore supérieurs à tous ceux de l'Asie, non par la grandeur, mais par le courage et l'intelligence : probablement ils ne doivent ces qualités qu'à leur éducation, plus perfectionnée à Ceylan qu'ailleurs; mais tous les voyageurs ont célébré les éléphants de cette île, où, comme l'on sait, le terrain est groupé par montagnes, qui vont en s'élevant à mesure qu'on avance vers le centre, et où la chaleur, quoique très-grande, n'est pas aussi excessive qu'au Sénégal, en Guinée et dans toutes les autres parties occidentales de l'Afrique. Les anciens, qui ne connaissaient de cette partie du monde que les terres situées entre le mont Atlas et la Méditerranée, avaient remarqué que les éléphants de la Libye étaient bien plus petits que ceux des Indes : il n'y en a plus aujourd'hui dans cette partie de l'Afrique, et cela prouve encore, comme nous l'avons dit à l'article du lion, que les hommes y sont plus nombreux de nos jours qu'ils ne l'étaient dans le siècle de Carthage. Les éléphants se sont retirés à mesure que les hommes les ont inquiétés : mais en voyageant sous le ciel de l'Afrique, ils n'ont pas changé de nature; car ceux du Sénégal, de la Guinée, etc., sont, comme l'étaient ceux de la Libye, beaucoup plus petits que ceux des grandes Indes.

La force de ces animaux est proportionnelle à leur grandeur : les éléphants des Indes portent aisément trois ou quatre milliers; les plus petits, c'est-à-dire ceux d'Afrique, enlèvent librement un poids de deux cents livres avec leur trompe, ils le placent eux-mêmes sur leurs épaules; ils prennent dans cette trompe une

grande quantité d'eau qu'ils rejettent en haut ou à la ronde, à une ou deux toises de distance; ils peuvent porter plus d'un millier pesant sur leurs défenses : la trompe leur sert à casser les branches, et les défenses à arracher les arbres mêmes. On peut encore juger de leur force par la vitesse de leur mouvement, comparée à la masse de leur corps; ils font au pas ordinaire à peu près autant de chemin qu'un cheval en fait au petit trot, et autant qu'un cheval au galop lorsqu'ils courent; ce qui, dans l'état de liberté, ne leur arrive guère que quand ils sont animés de colère ou poussés par la crainte. On mène ordinairement au pas les éléphants domestiques : ils font aisément et sans fatigue quinze ou vingt lieues par jour; et, quand on veut les presser, ils peuvent en faire trente-cinq ou quarante. On les entend marcher de très-loin, et l'on peut aussi les suivre de très-près à la piste; car les traces qu'ils laissent sur la terre ne sont pas équivoques, et, dans les terrains où le pied marque, elles ont quinze ou dix-huit pouces de diamètre.

Un éléphant domestique rend peut-être à son maître plus de services que cinq ou six chevaux : mais il lui faut du foin et une nourriture choisie; il coûte environ quatre francs ou cent sous par jour à nourrir. On lui donne ordinairement du riz cru ou cuit, mêlé avec de l'eau, et on prétend qu'il faut cent livres de riz par jour pour qu'il s'entretienne dans sa pleine vigueur; on lui donne aussi de l'herbe pour le rafraîchir, car il est sujet à s'échauffer; et il faut le mener à l'eau et le laisser baigner deux ou trois fois par jour. Il apprend aisément à se laver lui-même; il prend de l'eau dans sa trompe, il la porte à sa bouche pour boire, et ensuite, en retournant sa trompe, il en laisse couler le reste à flot sur toutes les parties de son corps. Pour donner une idée des services qu'il peut rendre, il suffira de dire que tous les tonneaux, sacs, paquets, qui se transportent d'un lieu à un autre dans les Indes, sont voiturés par des éléphants; qu'ils peuvent porter des fardeaux sur leur corps, sur leur cou, sur leurs défenses et même avec leur gueule, en leur présentant le bout d'une corde qu'ils serrent avec les dents; que, joignant l'intelligence à la force, ils ne cassent ni n'endommagent rien de ce qu'on leur confie; qu'ils font tourner et passer ces paquets du bord des eaux dans un bateau sans les laisser mouiller, les posant doucement et les arrangeant où l'on veut les placer; que, quand ils les ont déposés dans l'endroit qu'on leur montre, ils essaient avec leur trompe s'ils sont bien situés, et que, quand c'est un tonneau qui roule, ils vont d'eux-mêmes chercher des pierres pour le caler et l'établir solidement, etc.

Lorsque l'éléphant est bien soigné, il vit longtemps, quoiqu'en captivité, et l'on doit présumer que dans l'état de liberté sa vie est encore plus longue. Quelques auteurs ont écrit qu'il vivait quatre ou cinq cents ans (1); d'autres, deux ou trois cents; et d'autres enfin, cent vingt, cent trente, ou cent cinquante ans. Je crois que le terme moyen est le vrai, et que, si l'on s'est assuré que des éléphants cap-

(1) Onésyme, au rapport de Strabon (liv. xv), assure que les éléphants vivent jusqu'à cinq cents ans. — Philostrate (*Vita Apoll.*, lib. XVI) rapporte que l'éléphant Ajax, qui avait combattu pour Porus contre Alexandre, vivait encore quatre cents ans après. — Juba, roi de Mauritanie, a aussi écrit qu'il en avait pris un dans le mont Atlas qui s'était pareillement trouvé dans un combat quatre cents ans auparavant.

tifs vivent cent vingt ou cent trente ans, ceux qui sont libres et qui jouissent de toutes les aisances de la vie et de tous les droits de la nature, doivent vivre au moins deux cents ans : de même, si la durée de la gestation est de deux ans, et s'il leur faut trente ans pour prendre tout leur accroissement, on peut encore être assuré que leur vie s'étend au moins au terme que nous venons d'indiquer. Au reste, la captivité abrège moins leur vie que la disconvenance du climat; quelque soin qu'on en prenne, l'éléphant ne vit pas longtemps dans les pays tempérés et encore moins dans les climats froids : celui que le roi de Portugal envoya à Louis XIV. en 1668, et qui n'avait alors que quatre ans, mourut à dix-sept ans, au mois de janvier 1681, et ne subsista que treize ans dans la ménagerie de Versailles, où cependant il était traité soigneusement et nourri largement; on lui donnait tous les jours quatre-vingts livres de pain, douze pintes de vin et deux seaux de potage, où il entraient encore quatre ou cinq livres de pain; et, de deux jours l'un, au lieu de potage, deux seaux de riz cuit dans l'eau, sans compter ce qui lui était donné par ceux qui le visitaient : il avait encore tous les jours une gerbe de blé pour s'amuser; car, après avoir mangé le grain des épis, il faisait des poignées de la paille, et il s'en servait pour ehasser les mouches; il prenait plaisir à la rompre par petits morceaux, ce qu'il faisait fort adroitement avec sa trompe; et, comme on le menait promener presque tous les jours, il arrachait de l'herbe et la mangeait. L'éléphant qui était dernièrement à Naples, où, comme l'on sait, la chaleur est plus grande qu'à Paris, n'y a cependant vécu qu'un petit nombre d'années : ceux qu'on a transportés vivants à Pétersbourg périrent successivement malgré l'abri, les couvertures, les poêles. Ainsi l'on peut assurer que cet animal ne peut subsister de lui-même nulle part en Europe, et encore moins s'y multiplier. Mais je suis étonné que les Portugais, qui ont connu, pour ainsi dire, les premiers, le prix et l'utilité de ces animaux dans les Indes orientales, n'en aient pas transporté dans les climats chauds du Brésil, où peut-être, en les laissant libres, ils auraient peuplé. La couleur ordinaire des éléphants est d'un gris cendré ou noirâtre : les blancs, comme nous l'avons dit, sont extrêmement rares (1); et on cite ceux qu'on a vus en différents temps dans quelques endroits des Indes, où il s'en trouve aussi quelques-uns qui sont roux; et ces éléphants blancs et rouges sont très-estimés. Au reste, ces

(1) Quelques personnes qui ont demeuré longtemps à Pondichéry nous ont paru douter qu'il existe des éléphants blancs et rouges; ils assurent qu'il n'y en a jamais eu que des noirs, du moins dans cette partie de l'Inde. Il est vrai, disent-ils, que, si l'on est un certain temps sans les laver, la poussière qui s'attache à leur peau huileuse et exactement rase, les fait paraître d'un gris sale; mais, en sortant de l'eau, ils sont noirs comme du jais. Je crois en effet que le noir est la couleur naturelle des éléphants, et qu'il ne se trouve que des éléphants noirs dans les parties de l'Inde que ces personnes ont été à portée de parcourir; mais il me paraît en même temps qu'on ne peut douter qu'à Ceylan, à Siam, à Pégu, à Cambare, etc., il ne se trouve par hasard quelques éléphants blancs et rouges. On peut citer pour témoins oculaires le chevalier de Chaumont, l'abbé de Choisy, le P. Tachard, Van der Hagen, Joost Schuten, Thévenot, Ogilby, et d'autres voyageurs moins connus. Hortensfels, qui, comme l'on sait, a rassemblé dans son *Elephantographia* une grande quantité de faits tirés de différentes relations, assure que l'éléphant blanc a non-seulement la peau blanche, mais aussi le poil de la queue blanc. On peut encore ajouter à tous ces témoignages l'autorité des anciens. Élien (liv. III, chap. 46) parle d'un petit éléphant blanc aux Indes, et paraît indiquer que la mère était noire. Cette variété dans la couleur des éléphants, quoique rare, est donc certaine et même très-ancienne, et elle n'est peut-être venue que de leur domesticité, qui dans les Indes est aussi très-ancienne.

variétés sont si rares, qu'on ne doit pas les regarder comme subsistantes par des races distinctes dans l'espèce, mais plutôt comme des qualités accidentelles et purement individuelles; car, s'il en était autrement, on connaîtrait le pays des éléphants blancs, celui des rouges et celui des noirs, comme l'on connaît les climats des hommes blancs, rouges et noirs. « On trouve aussi des éléphants de trois sortes, » dit le P. Vincent Marie : les blancs, qui sont les plus grands, les plus doux, les plus paisibles, sont estimés et adorés par plusieurs nations comme des dieux; les roux, tels que ceux de Ceylan, quoiqu'ils soient les plus petits de espèce, sont les plus valeureux, les plus forts, les plus nerveux, les meilleurs pour la guerre; les autres, soit par inclination naturelle, soit parce qu'ils reconnaissent en eux quelque chose de plus excellent, leur portent un grand respect; la troisième espèce est celle des noirs, qui sont les plus communs et les moins estimés. » Cet auteur est le seul qui paraisse indiquer que le climat particulier des éléphants roux ou rouges est Ceylan; les autres voyageurs n'en font aucune mention. Il assure aussi que les éléphants de Ceylan sont plus petits que les autres; Thévenot dit la même chose dans la relation de son voyage, page 260; mais d'autres disent ou indiquent le contraire. Enfin le P. Vincent Marie est encore le seul qui ait écrit que les éléphants blancs sont les plus grands : le P. Taehard assure au contraire que l'éléphant blanc du roi de Siam était assez petit, quoiqu'il fût très-vieux. Après avoir comparé les témoignages des voyageurs au sujet de la grandeur des éléphants dans les différents pays, et réduit les différentes mesures dont ils se sont servis, il me paraît que les plus petits éléphants sont ceux de l'Afrique occidentale et septentrionale, et que les anciens, qui ne connaissaient que cette partie septentrionale de l'Afrique, ont eu raison de dire qu'en général les éléphants des Indes étaient beaucoup plus grands que ceux de l'Afrique. Mais dans les parties orientales de cette partie du monde, qui étaient inconnues des anciens, les éléphants se sont trouvés aussi grands et peut-être même plus grands qu'aux Indes : et, dans cette dernière région, il paraît que ceux de Siam, de Pégou, etc., l'emportent par la taille sur ceux de Ceylan, qui, cependant, de l'aveu unanime de tous les voyageurs, sont les plus courageux et les plus intelligents.

Après avoir indiqué les principaux faits au sujet de l'espèce, examinons en détail les facultés de l'individu; les sens, les mouvements, la grandeur, la force, l'adresse, l'intelligence, etc. L'éléphant a les yeux très-petits relativement au volume de son corps, mais ils sont brillants et spirituels; et ce qui les distingue de ceux de tous les autres animaux, c'est l'expression pathétique du sentiment et de la conduite presque réfléchie de tous leurs mouvements : il les tourne lentement et avec douceur vers son maître; il a pour lui le regard de l'amitié, celui de l'attention lorsqu'il parle, le coup d'œil de l'intelligence quand il l'a écouté, celui de la pénétration lorsqu'il veut le prévenir; il semble réfléchir, délibérer, penser, et ne se déterminer qu'après avoir examiné et regardé à plusieurs fois et sans précipitation, sans passion, les signes auxquels il doit obéir. Les chiens, dont les yeux ont beaucoup d'expression, sont des animaux trop vifs pour qu'on puisse distinguer aisé-

ment les nuances successives de leurs sensations ; mais comme l'éléphant est naturellement grave et modéré, on lit, pour ainsi dire, dans ses yeux, dont les mouvements se succèdent lentement, l'ordre et la suite de ses affections intérieures.

Il a l'ouïe très-bonne, et cet organe est à l'extérieur, comme celui de l'odorat, plus marqué dans l'éléphant que dans aucun autre animal ; ses oreilles sont très-grandes, beaucoup plus longues, même à proportion du corps, que celles de l'âne, et aplaties contre la tête, comme celles de l'homme : elles sont ordinairement pendantes ; mais il les relève, il les relève et les remue avec facilité ; elles lui servent à essuyer les yeux, à les préserver de l'incommodité de la poussière et des mouches. Il se délecte au son des instruments, et paraît aimer la musique ; il apprend aisément à marquer la mesure, à se remuer en cadence, et à joindre à propos quelques accents au bruit des tambours et au son des trompettes. Son odorat est exquis, et il aime avec passion les parfums de toute espèce, et surtout les fleurs odorantes ; il les choisit, il les cueille une à une, il en fait des bouquets ; et, après en avoir savouré l'odeur, il les porte à sa bouche et semble les goûter : la fleur d'oranger est un de ses mets les plus délicieux ; il dépouille avec sa trompe un oranger de toute sa verdure, et en mange les fruits, les fleurs, les feuilles, et jusqu'au jeune bois. Il choisit dans les prairies les plantes odoriférantes, et dans les bois il préfère les cocotiers, les bananiers, les palmiers, les sagous ; et comme ces arbres sont moelleux et tendres, il en mange non-seulement les feuilles, les fruits, mais même les branches, le tronc et les racines ; car, quand il ne peut arracher ces branches avec sa trompe, il les déracine avec ses défenses.

A l'égard du sens du toucher, il ne l'a pour ainsi dire que dans la trompe ; mais il est aussi délicat, aussi distinct dans cette espèce de main que dans celle de l'homme. Cette trompe, composée de membranes, de nerfs et de muscles, est en même temps un membre capable de mouvement et un organe de sentiment : l'animal peut non-seulement la remuer, la fléchir, mais il peut la raccourcir, l'allonger, la courber, et la tourner en tout sens. L'extrémité de la trompe est terminée par un rebord qui s'allonge par le dessus en forme de doigt ; c'est par le moyen de ce rebord et de cette espèce de doigt que l'éléphant fait tout ce que nous faisons avec les doigts : il ramasse à terre les plus petites pièces de monnaie ; il cueille les herbes et les fleurs en les choisissant une à une ; il dénoue les cordes, ouvre et ferme les portes en tournant les clefs et poussant les verrous : il apprend à tracer des caractères réguliers avec un instrument aussi petit qu'une plume. On ne peut même disconvenir que cette main de l'éléphant n'ait plusieurs avantages sur la nôtre : elle est d'abord, comme on vient de le voir, également flexible, et tout aussi adroite pour saisir, palper en gros et toucher en détail. Toutes ces opérations se font par le moyen de l'appendice en manière de doigt situé à la partie supérieure du rebord qui environne l'extrémité de la trompe, et laisse dans le milieu une concavité faite en forme de tasse, au fond de laquelle se trouvent les deux orifices des conduits communs de l'odorat et de la respiration. L'éléphant a donc le nez dans la main, et il est maître de joindre la puissance de ses poumons à l'action de ses doigts, et

d'attirer par une forte succion les liquides, ou d'enlever des corps solides très-pesants, en appliquant à leur surface le bord de sa trompe, et faisant un vide au dedans par aspiration.

La délicatesse du toucher, la finesse de l'odorat, la faeilité du mouvement et la puissance de succion se trouvent donc à l'extrémité du nez de l'éléphant. De tous les instruments dont la nature a si libéralement muni ses productions chéries, la trompe est peut-être le plus complet et le plus admirable; c'est non-seulement un instrument organique, mais un triple sens, dont les fonctions réunies et combinées sont en même temps la cause et produisent les effets de cette intelligence et de ces facultés qui distinguent l'éléphant et l'élèvent au-dessus de tous les animaux. Il est moins sujet qu'aucun autre aux erreurs du sens de la vue, parce qu'il les rectifie promptement par le sens du toucher, et que se servant de sa trompe comme d'un long bras pour toucher les corps au loin, il prend, comme nous, des idées nettes de la distance par ce moyen; au lieu que les autres animaux (à l'exception du singe et de quelques autres qui ont des espèces de bras et de mains) ne peuvent acquérir ces mêmes idées qu'en parcourant l'espace avec leur corps. Le toucher est de tous les sens celui qui est le plus relatif à la connaissance: la délicatesse du toucher donne l'idée de la substance des corps; la flexibilité dans les parties de cet organe donne l'idée de leur forme extérieure, la puissance de succion celle de leur pesanteur, l'odorat celle de leurs qualités, et la longueur du bras celle de leur distance: ainsi, par un seul et même membre et, pour ainsi dire, par un acte unique et simultané, l'éléphant sent, aperçoit et juge plusieurs choses à la fois: or une sensation multiple équivaut en quelque sorte à la réflexion; donc quoique cet animal soit, ainsi que tous les autres, privé de la puissance de réfléchir, comme ses sensations se trouvent combinées dans l'organe même, qu'elles sont contemporaines, et, pour ainsi dire, indivises les unes avec les autres, il n'est pas étonnant qu'il ait de lui-même des espèces d'idées, et qu'il acquière en peu de temps celles qu'on veut lui transmettre. La réminiscence doit être ici plus parfaite que dans aucune autre espèce d'animal; car la mémoire tient beaucoup aux circonstances des actes, et toute sensation isolée, quoique très-vive, ne laisse aucune trace distincte ni durable: mais plusieurs sensations combinées et contemporaines font des impressions profondes et des empreintes étendues; en sorte que si l'éléphant ne peut se rappeler une idée par le seul toucher, les sensations voisines et accessoires de l'odorat et de la force de succion, qui ont agi en même temps que le toucher, lui aident à s'en rappeler le souvenir. Dans nous-mêmes, la meilleure manière de rendre la mémoire fidèle est de se servir successivement de tous nos sens pour considérer un objet; et c'est faute de cet usage combiné des sens que l'homme oublie plus de choses qu'il n'en retient.

Au reste, quoique l'éléphant ait plus de mémoire et d'intelligence qu'aucun des animaux, il a cependant le cerveau plus petit que la plupart d'entre eux, relativement au volume de son corps; ce que je ne rapporte que comme une preuve particulière que le cerveau n'est point le siège des sensations, le *sensorium commun*,

lequel réside au contraire dans les nerfs des sens et dans les membranes de la tête : aussi les nerfs qui s'étendent dans la trompe de l'éléphant sont en si grande quantité, qu'ils équivalent pour le nombre à tous ceux qui se distribuent dans le reste du corps. C'est donc en vertu de cette combinaison singulière des sens et de ces facultés uniques de la trompe que cet animal est supérieur aux autres par l'intelligence, malgré l'énormité de sa masse, malgré la disproportion de sa forme ; car l'éléphant est en même temps un miracle d'intelligence et un monstre de matière : le corps très-épais et sans aucune souplesse, le cou court et presque inflexible, la tête petite et difforme, les oreilles excessives et le nez encore beaucoup plus excessif ; les yeux trop petits, ainsi que la gueule, le membre génital et la queue ; les jambes massives, droites et peu flexibles ; le pied si court et si petit qu'il paraît être nul ; la peau dure, épaisse et calleuse : toutes ces difformités paraissent d'autant plus, que toutes sont modelées en grand ; toutes d'autant plus désagréables à l'œil, que la plupart n'ont point d'exemple dans le reste de la nature, aucun animal n'ayant ni la tête, ni les pieds, ni le nez, ni les oreilles, ni les défenses faites ou placées comme celles de l'éléphant.

Il résulte pour l'animal plusieurs inconvénients de cette conformation bizarre : il peut à peine tourner la tête ; il ne peut se tourner lui-même, pour rétrograder, qu'en faisant un circuit. Les chasseurs qui l'attaquent par derrière ou par le flanc évitent les effets de sa vengeance par des mouvements circulaires ; ils ont le temps de lui porter de nouvelles atteintes pendant qu'il fait effort pour se tourner contre eux. Les jambes, dont la rigidité n'est pas aussi grande que celle du cou et du corps, ne fléchissent néanmoins que lentement et difficilement ; elles sont fortement articulées avec les cuisses. Il a le genou comme l'homme et le pied aussi bas ; mais ce pied, sans étendue, est aussi sans ressort et sans force, et le genou est dur et sans souplesse : cependant, tant que l'éléphant est jeune et qu'il se porte bien, il le fléchit pour se coucher, pour se laisser monter ou charger ; mais dès qu'il est vieux ou malade, ce mouvement devient si difficile, qu'il aime mieux dormir debout, et que, si on le fait coucher de force, il faut ensuite des machines pour le relever et le remettre en pied. Ses défenses, qui deviennent avec l'âge d'un poids énorme, n'étant pas situées dans une position verticale, comme les cornes des autres animaux, forment deux longs leviers qui, dans cette direction presque horizontale, fatiguent prodigieusement la tête et la tirent en bas ; en sorte que l'animal est quelquefois obligé de faire des trous dans le mur de sa loge pour les soutenir et se soulager de leur poids. Il a le désavantage d'avoir l'organe de l'odorat très-éloigné de celui du goût, l'inconvénient de ne pouvoir rien saisir à terre avec sa bouche, parce que son cou court ne peut plier pour laisser baisser assez la tête : il faut qu'il prenne sa nourriture, et même sa boisson, avec le nez ; il la porte ensuite, non pas à l'entrée de la gueule, mais jusqu'à son gosier ; et lorsque sa trompe est remplie d'eau, il en fourre l'extrémité jusqu'à la racine de la langue, apparemment pour rabaisser l'épiglotte, et pour empêcher la liqueur, qui passe avec impétuosité, d'entrer dans le larynx ; car il pousse cette eau par la force de la

même haleine qu'il avait employée pour la pomper; elle sort de la trompe avec bruit, et entre dans le gosier avec précipitation : la langue, la bouche, ni les lèvres ne lui servent pas, comme aux autres animaux, à sucer ou laper sa boisson.

De là paraît résulter une conséquence singulière, c'est que le petit éléphant doit téter avec le nez, et porter ensuite à son gosier le lait qu'il a pompé : cependant les anciens ont écrit qu'il tétait avec la gueule et non avec la trompe; mais il y a toute apparence qu'ils n'avaient pas été témoins du fait, et qu'ils ne l'ont fondé que sur l'analogie, tous les animaux n'ayant pas d'autre manière de téter. Mais si le jeune éléphant avait une fois pris l'usage ou l'habitude de pomper avec la bouche en suçant la mamelle de sa mère, pourquoi la perdrait-il pour tout le reste de sa vie? pourquoi ne se sert-il jamais de cette partie pour pomper l'eau lorsqu'il est à portée? pourquoi ferait-il toujours une action double, tandis qu'une simple suffirait? pourquoi ne lui voit-on jamais rien prendre avec sa gueule que ce qu'on jette dedans lorsqu'elle est ouverte? etc. Il paraît donc très-vraisemblable que le petit éléphant ne tette qu'avec la trompe : cette présomption est non-seulement prouvée par les faits subséquents, mais elle est encore fondée sur une meilleure analogie que celle qui a décidé les anciens. Nous avons dit qu'en général les animaux, au moment de leur naissance, ne peuvent être avertis de la présence de l'aliment dont ils ont besoin par aucun autre sens que par celui de l'odorat. L'oreille est certainement très-inutile à cet effet; l'œil l'est également et très-évidemment, puisque la plupart des animaux n'ont pas les yeux ouverts lorsqu'ils commencent à téter; le toucher ne peut que leur indiquer vaguement et également toutes les parties du corps de la mère, ou plutôt il ne leur indique rien de relatif à l'appétit : l'odorat seul doit l'avertir; c'est non-seulement une espèce de goût, mais un avant-goût qui précède, accompagne et détermine l'autre. L'éléphant est donc averti, comme tous les autres animaux, par cet avant-goût, de la présence de l'aliment; et, comme le siège de l'odorat se trouve ici réuni avec la puissance de succion à l'extrémité de sa trompe, il l'applique à la mamelle, en pompe le lait, et le porte ensuite à sa bouche pour satisfaire son appétit. D'ailleurs les deux mamelles étant situées sur la poitrine, comme aux femmes, et n'ayant que de petits mamelons très-disproportionnés à la grandeur de la gueule du petit, duquel aussi le cou ne peut plier, il faudrait que la mère se renversât sur le dos ou sur le côté pour qu'il pût saisir la mamelle avec la bouche; et il aurait encore beaucoup de peine à en tirer le lait, à cause de la disproportion énorme qui résulte de la grandeur de la gueule et de la petitesse du mamelon : le rebord de la trompe, que l'éléphant contracte autant qu'il lui plaît, se trouve au contraire proportionné au mamelon, et le petit éléphant peut aisément, par son moyen, téter sa mère, soit debout ou couchée sur le côté. Ainsi tout s'accorde pour infirmer le témoignage des anciens sur ce fait, qu'ils ont avancé sans l'avoir vérifié; car aucun d'entre eux, ni même aucun des modernes que je connaisse, ne dit avoir vu téter l'éléphant et je crois pouvoir assurer que si quelqu'un vient dans la suite à l'observer, on verra qu'il ne tette point avec la gueule, mais avec le nez. Je crois de même que les anciens se sont trompés en

nous disant que les éléphants s'accouplent à la manière des autres animaux; que la femelle abaisse seulement sa croupe pour recevoir plus aisément le mâle : la position des parties paraît rendre impossible cette situation d'accouplement : l'éléphante n'a pas, comme les autres femelles, l'orifice de la vulve au bas du ventre et voisin de l'anus; cet orifice en est à deux pieds et demi ou trois pieds de distance, il est situé presque au milieu du ventre : d'autre côté, le mâle n'a pas le membre génital proportionné à la grandeur de son corps, non plus qu'à celle de ce long intervalle qui, dans la situation opposée, serait en pure perte. Les naturalistes et les voyageurs s'accordent à dire que l'éléphant n'a pas le membre génital plus gros ni guère plus long que le cheval : il ne lui serait donc pas possible d'atteindre au but dans la situation ordinaire aux quadrupèdes; il faut que la femelle en prenne une autre et se renverse sur le dos. De Feynes et Tavernier l'ont dit positivement; mais j'avoue que j'aurais fait peu d'attention à leurs témoignages, si cela ne s'accordait pas avec la position des parties, qui ne permet pas à ces animaux de se joindre autrement (1). Il leur faut donc pour cette opération plus de temps, plus d'aisance, plus de commodités qu'aux autres, et c'est peut-être par cette raison qu'ils ne s'accouplent que quand ils sont en pleine liberté, et lorsqu'ils ont en effet toutes les facilités qui leur sont nécessaires. La femelle doit non-seulement consentir, mais il faut encore qu'elle provoque le mâle par une situation indécente, qu'apparemment elle ne prend jamais que quand elle se croit sans témoins. La pudeur n'est-elle donc qu'une vertu physique qui se trouve aussi dans les bêtes? elle est au moins, comme la douceur, la modération, la tempérance, l'attribut général et le bel apanage de tout sexe féminin.

Ainsi l'éléphant ne tette, ne s'accouple, ne mange ni ne boit comme les autres animaux. Le son de sa voix est aussi très-singulier : si l'on en croit les anciens, elle se divise, pour ainsi dire, en deux modes très-différents et fort inégaux; il passe du son par le nez, ainsi que par la bouche : ce son prend des inflexions dans cette longue trompette; il est rauque et filé comme celui d'un instrument d'airain, tandis que la voix qui passe par la bouche est entrecoupée de pauses courtes et de soupirs durs. Ce fait, avancé par Aristote, et ensuite répété par les naturalistes et même par quelques voyageurs, est vraisemblablement faux, ou du moins n'est pas exact. M. de Bussy assure positivement que l'éléphant ne pousse aucun cri par la trompe : cependant, comme en fermant exactement la bouche l'homme même peut rendre quelque son par le nez, il se peut que l'éléphant, dont le nez est si grand, rende des sons par cette voie lorsque sa bouche est fermée. Quoi qu'il en soit, le cri de l'éléphant se fait entendre de plus d'une lieue, et cependant il n'est pas effrayant comme le rugissement du tigre ou du lion.

(1) J'avais écrit cet article lorsque j'ai reçu des notes de M. de Bussy sur l'éléphant : ce fait, que la position des parties m'avait indiqué, se trouve pleinement confirmé par son témoignage. « L'éléphant, dit M. de Bussy, s'accouple d'une façon singulière; la femelle se couche sur le dos; et le mâle, s'appuyant sur ses jambes antérieures, et fléchissant en arrière les postérieures, ne touche à la femelle qu'autant qu'il en a besoin pour le coït. »

L'éléphant est encore singulier par la conformation des pieds et la texture de la peau : il n'est pas revêtu de poil comme les autres quadrupèdes ; sa peau est tout à fait rase ; il en sort seulement quelques soies dans les gerçures, et ces soies sont très-clair-semées sur le corps, mais assez nombreuses aux cils des paupières, au derrière de la tête, dans les trous des oreilles, et au dedans des cuisses et des jambes. L'épiderme dur et calleux a deux espèces de rides, les unes en creux et les autres en relief ; il paraît déchiré par des gerçures, et ressemble assez bien à l'écorce d'un vieux chêne. Dans l'homme et dans les animaux, l'épiderme est partout adhérent à la peau ; dans l'éléphant, il est seulement attaché par quelques points, comme le sont deux étoffes piquées l'une sur l'autre. Cet épiderme est naturellement sec, et fort sujet à s'épaissir ; il acquiert souvent trois ou quatre lignes d'épaisseur par le dessèchement successif de différentes couches qui se régénèrent les unes sous les autres : c'est cet épaississement de l'épiderme qui produit l'*éléphantiasis* ou *lèpre sèche*, à laquelle l'homme, dont la peau est dénuée de poil comme celle de l'éléphant, est quelquefois sujet.

Cette maladie est très-ordinaire à l'éléphant ; et, pour la prévenir, les Indiens ont soin de le frotter souvent d'huile, et d'entretenir par des bains fréquents la souplesse de la peau : elle est très-sensible partout où elle n'est pas calleuse, dans les gerçures, et dans les autres endroits où elle ne s'est ni desséchée ni durcie. La piquûre des mouches se fait si bien sentir à l'éléphant, qu'il emploie non-seulement ses mouvements naturels, mais même les ressources de son intelligence, pour s'en délivrer ; il se sert de sa queue, de ses oreilles, de sa trompe pour les frapper ; il fronce sa peau partout où elle peut se contracter, et les écrase entre ses rides ; il prend des branches d'arbres, des rameaux, des poignées de longue paille, pour les en chasser ; et, lorsque tout lui manque, il ramasse de la poussière avec sa trompe, et en couvre tous les endroits sensibles : on l'a vu se poudrer à propos, c'est-à-dire en sortant du bain. L'usage de l'eau est presque aussi nécessaire à ces animaux que celui de l'air et de la terre : lorsqu'ils sont libres, ils quittent rarement le bord des rivières ; ils se mettent souvent dans l'eau jusqu'au ventre, et ils y passent quelques heures tous les jours. Aux Indes, où l'on a appris à les traiter de la manière qui convient le mieux à leur naturel et à leur tempérament, on les lave avec soin, et on leur donne tout le temps nécessaire et toutes les facilités possibles pour se laver eux-mêmes : on nettoie leur peau en la frottant avec de la pierre ponce, et ensuite on leur met des essences, de l'huile et des couleurs.

La conformation des pieds et des jambes est encore singulière et différente dans l'éléphant de ce qu'elle est dans la plupart des autres animaux : les jambes de devant paraissent avoir plus de hauteur que celles de derrière ; cependant celles-ci sont un peu plus longues ; elles ne sont pas pliées en deux endroits comme les jambes de derrière du cheval ou du bœuf, dans lesquelles la cuisse est presque entièrement engagée dans la croupe, le genou très-près du ventre, et les os du pied si élevés et si longs qu'ils paraissent faire une grande partie de la jambe : dans l'éléphant, au contraire, cette partie est très-courte et pose à terre ; il a le genou

comme l'homme au milieu de la jambe, et non pas près du ventre. Ce pied si court et si petit est partagé en cinq doigts, qui tous sont recouverts par la peau, et dont aucun n'est apparent au dehors. On voit seulement des espèces d'ongles, dont le nombre varie, quoique celui des doigts soit constant; car il y a toujours cinq doigts à chaque pied, et ordinairement aussi cinq ongles : mais quelquefois il ne s'en trouve que quatre, ou même trois; et, dans ce cas, ils ne correspondent pas exactement à l'extrémité des doigts. Au reste, cette variété, qui n'a été observée que sur de jeunes éléphants transportés en Europe, paraît être purement accidentelle, et dépend vraisemblablement de la manière dont l'éléphant a été traité dans les premiers temps de son accroissement. La plante du pied est revêtue d'une semelle de cuir dur comme la corne, et qui débordé tout autour : c'est de cette même substance dont sont formés les ongles.

Les oreilles de l'éléphant sont très-longues; il s'en sert comme d'un éventail; il les fait remuer et claquer comme il lui plaît. Sa queue n'est pas plus longue que l'oreille, et n'a ordinairement que deux pieds et demi ou trois pieds de longueur : elle est assez menue, pointue, et garnie à l'extrémité d'une houppe de gros poils ou plutôt de filets de corne noirs, luisants et solides; ce poil ou cette corne est de la grosseur et de la force d'un gros fil de fer, et un homme ne peut le casser en le tirant avec les mains, quoiqu'il soit élastique et pliant. Au reste, cette houppe de poils est un ornement très-recherché des négresses qui y attachent apparemment quelque superstition; une queue d'éléphant se vend quelquefois deux ou trois esclaves, et les nègres hasardent souvent leur vie pour tâcher de la couper et de l'enlever à l'animal vivant. Outre cette houppe de gros poils qui est à l'extrémité, la queue est couverte, ou plutôt parsemée dans sa longueur de soies dures et plus grosses que celles du sanglier; il se trouve aussi de ces soies sur la partie convexe de la trompe et aux paupières, où elles sont quelquefois longues de plus d'un pied; ces soies ou poils aux deux paupières ne se trouvent guère que dans l'homme, le singe et l'éléphant.

Le climat, la nourriture et la condition influent beaucoup sur l'accroissement et la grandeur de l'éléphant : en général, ceux qui sont pris jeunes et réduits à cet âge en captivité n'arrivent jamais aux dimensions entières de la nature. Les plus grands éléphants des Indes et des côtes orientales de l'Afrique ont quatorze pieds de hauteur; les plus petits, qui se trouvent au Sénégal et dans les autres parties de l'Afrique occidentale, n'ont que dix ou onze pieds, et tous ceux qu'on a amenés jeunes en Europe ne se sont pas élevés à cette hauteur. Celui de la ménagerie de Versailles, qui venait de Congo, n'avait que sept pieds et demi de hauteur à l'âge de dix-sept ans; en treize ans qu'il vécut il ne grandit que d'un pied, en sorte qu'à quatre ans, lorsqu'il fut envoyé, il n'avait que six pieds et demi de hauteur; et, comme l'accroissement va toujours de moins en moins, on ne peut pas supposer que s'il fût arrivé à l'âge de trente ans, qui est le terme de l'accroissement entier, il eût acquis plus de huit pieds de hauteur : ainsi la condition ou l'état de domesticité réduit au moins d'un tiers l'accroissement de l'animal non-seulement en

hauteur, mais dans toutes les autres dimensions. La longueur du corps, mesurée depuis l'œil jusqu'à l'origine de la queue, est à peu près égale à sa hauteur prise au niveau du garrot. Un éléphant des Indes, de quatorze pieds de hauteur, est donc plus de sept fois plus gros et plus pesant que ne l'était l'éléphant de Versailles. En comparant l'accroissement de cet animal à celui de l'homme, nous trouverons que l'enfant ayant communément trente-un pouces, c'est-à-dire la moitié de sa hauteur, à deux ans, et prenant son accroissement entier en vingt ans, l'éléphant, qui ne le prend qu'en trente, doit avoir la moitié de sa hauteur à trois ans; et de même, si l'on veut juger de l'énormité de la masse de l'éléphant, on trouvera, le volume du corps d'un homme étant supposé de deux pieds et demi cubiques, que celui du corps d'un éléphant de quatorze pieds de longueur, et auquel on ne supposerait que trois pieds d'épaisseur moyenne, serait cinquante fois aussi gros (1), et que par conséquent un éléphant doit peser autant que cinquante hommes. « J'ai vu, » dit le P. Vincent Marie, quelques éléphants qui avaient quatorze et quinze pieds » de hauteur (2), avec la longueur et la grosseur proportionnées. Le mâle est toujours plus grand que la femelle. Le prix de ces animaux augmente à proportion » de la grandeur qui se mesure depuis l'œil jusqu'à l'extrémité du dos; et, quand » cette dimension atteint un certain terme, le prix s'accroît comme celui des » pierres précieuses. Les éléphants de Guinée, dit Bosman, ont dix, douze ou treize » pieds de haut (3); ils sont incomparablement plus petits que ceux des Indes » orientales, puisque ceux qui ont écrit l'histoire de ces pays-là donnent à ceux-ci » plus de coudées de haut que ceux-là n'en ont de pieds. J'ai vu des éléphants de » treize pieds de haut, dit Edward de Terry, et j'ai trouvé bien des gens qui m'ont » dit en avoir vu de quinze pieds de haut (4). » De ces témoignages et de plusieurs autres qu'on pourrait encore rassembler, on doit conclure que la taille la plus ordinaire des éléphants est de dix à onze pieds; que ceux de treize et de quatorze » pieds de hauteur sont très-rares, et que les plus petits ont au moins neuf pieds lorsqu'ils ont pris tout leur accroissement dans l'état de liberté. Ces masses énormes de matières ne laissent pas, comme nous l'avons dit, de se mouvoir avec beaucoup de vitesse; elles sont soutenues par quatre membres qui ressemblent moins à des jambes qu'à des piliers ou des colonnes massives de quinze ou dix-huit pouces de diamètre, et de cinq ou six pieds de hauteur; ces jambes sont donc une ou deux fois plus longues que celles de l'homme : ainsi quand l'éléphant ne ferait qu'un pas tandis qu'un homme en ferait deux, il le surpasserait à la course. Au reste, le pas ordinaire de l'éléphant n'est pas plus vite que celui du cheval; mais quand on le pousse, il prend une espèce d'amble qui, pour la vitesse, équivaut au galop. Il

(1) Gassendi, dans la *Vie de Peirere*, dit qu'il fit peser un éléphant, et qu'il le trouva peser trois mille cinq cents livres. Cet éléphant était apparemment très-petit; car celui dont nous venons de supputer les dimensions, que nous avons peut-être trop réduites, pèserait au moins huit milliers.

(2) Ces pieds sont probablement des pieds romains.

(3) Ce sont probablement des pieds du Rhin.

(4) Ce sont peut-être des pieds anglais.

exécute donc avec promptitude, et même avec assez de liberté, tous les mouvements directs; mais il manque absolument de facilité pour les mouvements obliques ou rétrogrades. C'est ordinairement dans les chemins étroits et creux où il a peine à se retourner, que les nègres l'attaquent et lui coupent la queue, qui pour eux est d'un aussi grand prix que tout le reste de la bête. Il a beaucoup de peine à descendre les pentes trop rapides; il est obligé de ployer les jambes de derrière, afin qu'en descendant, le devant du corps conserve le niveau avec la croupe, et que le poids de sa propre masse ne le précipite pas. Il nage aussi très-bien, quoique la forme de ses jambes et de ses pieds paraisse indiquer le contraire; mais comme la capacité de la poitrine et du ventre est très-grande, que le volume des poumons et des intestins est énorme, et que toutes ces grandes parties sont remplies d'air ou de matières plus légères que l'eau, il enfonce moins qu'un autre; il a dès lors moins de résistance à vaincre, et peut par conséquent nager plus vite en faisant moins d'efforts et moins de mouvements des jambes que les autres. Aussi s'en sert-on très-utilement pour le passage des rivières : outre deux pièces de canon de trois ou quatre livres de balles, dont on le charge dans ces occasions (1), on lui met encore sur le corps une infinité d'équipages, indépendamment de quantité de personnes qui s'attachent à ses oreilles et à sa queue pour passer l'eau; lorsqu'il est ainsi chargé, il nage entre deux eaux, et on ne lui voit que la trompe, qu'il tient élevée pour respirer.

Quoique l'éléphant ne se nourrisse ordinairement que d'herbes et de bois tendre, et qu'il lui faille un prodigieux volume de cette espèce d'aliment pour pouvoir en tirer la quantité de molécules organiques nécessaires à la nutrition d'un aussi vaste corps, il n'a cependant pas plusieurs estomacs, comme la plupart des animaux qui se nourrissent de même; il n'a qu'un estomac : il ne rumine pas; il est plutôt conformé comme le cheval que comme le bœuf ou les autres animaux ruminants : la panse qui lui manque est suppléée par la grosseur et l'étendue des intestins, et surtout du colon, qui a deux ou trois pieds de diamètre sur quinze ou vingt de longueur; l'estomac est en tout bien plus petit que le colon, n'ayant que trois pieds et demi ou quatre pieds de longueur sur un pied ou un pied et demi dans sa plus grande largeur. Pour remplir d'aussi grandes capacités, il faut que l'animal mange, pour ainsi dire, continuellement, surtout lorsqu'il n'a pas de nourriture plus substantielle que l'herbe : aussi les éléphants sauvages sont presque toujours occupés à arracher des herbes, cueillir des feuilles ou casser du jeune bois; et les domestiques, auxquels on donne une grande quantité de riz, ne laissent pas de cueillir des herbes dès qu'ils se trouvent à portée de le faire. Quelque grand que soit l'appétit de l'éléphant, il mange avec modération, et son goût pour la propreté l'emporte sur le sentiment du besoin; son adresse à séparer avec sa trompe les bonnes feuilles d'avec les mauvaises, et le soin qu'il a de les bien secouer pour qu'il n'y reste point d'insectes ni de sable, sont des choses agréables à voir. Il

(1) Notes de M. de Bussy communiquées par M. le marquis de Montmirail.

aime beaucoup le vin, les liqueurs spiritueuses, l'eau-de-vie, l'arack, etc. : on lui fait faire les corvées les plus pénibles et les entreprises les plus fortes en lui montrant un vase rempli de ces liqueurs, et en le lui promettant pour prix de ses travaux. Il paraît aimer aussi la fumée du tabac ; mais elle l'étourdit et l'enivre. Il craint toutes les mauvaises odeurs, et il a une horreur si grande pour le cochon que le seul cri de cet animal l'émeut et le fait fuir (1).

Pour achever de donner une idée du naturel et de l'intelligence de ce singulier animal, nous croyons devoir donner ici des notes qui nous ont été communiquées par M. de Montmirail, lequel non-seulement a bien voulu les demander et les recueillir, mais s'est aussi donné la peine de traduire, de l'italien et de l'allemand, tout ce qui a rapport à l'histoire des animaux dans quelques livres qui m'étaient inconnus : son goût pour les arts et les sciences, son zèle pour leur avancement, sont fondés sur un discernement exquis et sur des connaissances très-étendues dans toutes les parties de l'histoire naturelle. Nous publierons donc, avec autant de plaisir que de reconnaissance, les bontés dont il nous honore et les lumières que nous lui devons : l'on verra dans la suite de cet ouvrage combien nous aurons occasion de rappeler son nom. « On se sert de l'éléphant pour le transport de l'artillerie sur les montagnes, et c'est là que son intelligence se fait mieux sentir. » Voici comme il s'y prend : pendant que les bœufs attelés à la pièce de canon font effort pour la traîner en haut, l'éléphant pousse la culasse avec son front, et, à chaque effort qu'il fait, il soutient l'affût avec son genou qu'il place à la roue : il semble qu'il comprenne ce qu'on lui dit. Son conducteur veut-il lui faire faire quelque corvée pénible, il lui explique de quoi il est question, il lui détaille les raisons qui doivent l'engager à lui obéir : si l'éléphant marque de la répugnance à ce qu'il exige de lui, le *cornac* (c'est ainsi qu'on appelle son conducteur) promet de lui donner de l'arack, ou quelque chose qu'il aime ; alors l'animal se prête à tout. Mais il est dangereux de lui manquer de parole ; plus d'un cornac en a été la victime. Il s'est passé à ce sujet, dans le Dékan, un trait qui mérite d'être rapporté, et qui, tout incroyable qu'il paraît, est cependant exactement vrai. Un éléphant venait de se venger de son cornac en le tuant ; sa femme, témoin de ce spectacle, prit ses deux enfants, et les jeta aux pieds de l'animal encore tout furieux, en lui disant : *Puisque tu as tué mon mari, ôte-moi aussi la vie, ainsi qu'à mes enfants.* L'éléphant s'arrêta tout court, s'adoucit, et, comme s'il eût été touché de regret, prit avec sa trompe le plus grand de ces deux enfants, le mit sur son cou, l'adopta pour son cornac, et n'en voulut point souffrir d'autre.

» Si l'éléphant est vindicatif, il n'est pas moins reconnaissant. Un soldat de Pondichéry, qui avait coutume de porter à un de ces animaux une certaine mesure d'arack chaque fois qu'il touchait son prêt, ayant un jour bu plus que

(1) L'éléphant qui était à la ménagerie de Versailles avait une grande aversion et même beaucoup de crainte des porceaux ; le cri d'un petit cochon le fit fuir une fois fort loin. Élien a remarqué cette antipathie.

» de raison, et se voyant poursuivi par la garde, qui le voulait conduire en prison,
 » se réfugia sous l'éléphant et s'y endormit. Ce fut en vain que la garde tenta de
 » l'arracher de cet asile ; l'éléphant le défendit avec sa trompe. Le lendemain, le
 » soldat, revenu de son ivresse, frémit à son réveil de se trouver couché sous un
 » animal d'une grosseur si énorme. L'éléphant, qui sans doute s'aperçut de son
 » effroi, le caressa avec sa trompe pour le rassurer, et lui fit entendre qu'il pou-
 » vait s'en aller.

» L'éléphant tombe quelquefois dans une espèce de folie qui lui ôte sa docilité
 » et le rend même très-redoutable ; on est alors obligé de le tuer. On se contente
 » quelquefois de l'attacher avec de grosses chaînes de fer, dans l'espérance qu'il
 » viendra à résipiscence. Mais, quand il est dans son état naturel, les douleurs les
 » plus aiguës ne peuvent l'engager à faire du mal à qui ne lui en a pas fait. Un
 » éléphant, furieux des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Hambour, cou-
 » rait à travers champs et poussait des cris affreux ; un soldat qui, malgré l'aver-
 » tissement de ses camarades, n'avait pu fuir, peut-être parce qu'il était blessé, se
 » trouva à sa rencontre ; l'éléphant craignit de le fouler aux pieds, le prit avec sa
 » trompe, le plaça doucement de côté, et continua sa route. » Je n'ai pas eru de-
 voir rien retrancher de ces notes que je viens de transcrire ; elles ont été données
 à M. le marquis de Montmirail par M. de Bussy, qui a demeuré dix ans dans l'Inde,
 et qui, pendant ce long séjour, y a servi très-utilement l'État et la nation. Il avait
 plusieurs éléphants à son service ; il les montait très-souvent, les voyait tous les
 jours, et était à portée d'en voir beaucoup d'autres et de les observer. Ainsi ces
 notes, et toutes les autres que j'ai citées avec le nom de M. de Bussy, me parais-
 sent mériter une égale confiance. MM. de l'Académie des Sciences nous ont aussi
 laissé quelques faits qu'ils avaient appris de ceux qui gouvernaient l'éléphant à la
 ménagerie de Versailles, et ces faits me paraissent aussi mériter de trouver place
 ici. « L'éléphant semblait connaître quand on se moquait de lui, et s'en souvenir
 » pour s'en venger quand il en trouvait l'occasion. A un homme qui l'avait trompé,
 » faisant semblant de lui jeter quelque chose dans la gueule, il lui donna un coup
 » de sa trompe qui le renversa, et lui rompit deux côtes, ensuite de quoi il le foula
 » aux pieds et lui rompit une jambe, et, s'étant agenouillé, lui voulut enfoncer
 » ses défenses dans le ventre, lesquelles n'entrèrent que dans la terre aux deux
 » côtés de la cuisse qui ne fut point blessée. Il écrasa un autre homme, le frois-
 » sant contre une muraille, pour le même sujet. Un peintre le voulait dessiner
 » dans une attitude extraordinaire, qui était de tenir sa trompe levée et la gueule
 « ouverte ; le valet du peintre, pour le faire demeurer dans cet état, lui jetait des
 » fruits dans la gueule, et le plus souvent faisait semblant d'en jeter : il en fut in-
 » digné ; et, comme s'il eût connu que l'envie que le peintre avait de le dessiner
 » était la cause de cette importunité, au lieu de s'en prendre au valet il s'a-
 » dressa au maître, et lui jeta par sa trompe une quantité d'eau dont il gâta le
 » papier sur lequel le peintre dessinait.

» Il se servait bien moins souvent de sa force que de son adresse, laquelle était

» telle, qu'il s'ôtait avec beaucoup de facilité une grosse double courroie dont il
 » avait la jambe attachée, la défaisant de la boucle et de l'ardillon ; et comme on
 » eut entortillé cette boucle d'une petite corde renouée à beaucoup de nœuds, il
 » dénouait tout sans rien rompre. Une nuit, après s'être ainsi dépêtré de sa cour-
 » roie, il rompit la porte de sa loge si adroitement, que son gouverneur n'en fut
 » point éveillé, de là il passa dans plusieurs cours de la ménagerie, brisant les
 » portes fermées et abattant la maçonnerie quand elles étaient trop petites pour le
 » laisser passer ; et il alla ainsi dans les loges des autres animaux ; ce qui les épou-
 » vanta tellement, qu'ils s'enfuirent tous se cacher dans les lieux les plus reculés
 » du parc. »

Enfin, pour ne rien omettre de ce qui peut contribuer à faire connaître toutes les facultés naturelles et toutes les qualités acquises d'un animal si supérieur aux autres, nous ajouterons encore quelques faits que nous avons tirés des voyageurs les moins suspects. « L'éléphant, même sauvage (dit le P. Vincent Marie), ne laisse
 » pas d'avoir des vertus : il est généreux et tempérant ; et, quand il est domes-
 » tique, on l'estime par sa douceur et sa fidélité envers son maître, son amitié
 » pour celui qui le gouverne, etc. S'il est destiné à servir immédiatement les
 » princes, il connaît sa fortune, et conserve une gravité convenable à son emploi :
 » si au contraire on le destine à des travaux moins honorables, il s'attriste, se
 » trouble et laisse voir clairement qu'il s'abaisse malgré lui. A la guerre, dans le
 » premier choc, il est impétueux et fier ; il est le même quand il est enveloppé
 » par des chasseurs ; mais il perd le courage lorsqu'il est vaincu... Il combat avec
 » ses défenses, et ne craint rien tant que de perdre sa trompe qui, par sa consis-
 » tance, est facile à couper... Au reste, il est naturellement doux ; il n'attaque per-
 » sonne, à moins qu'on ne l'offense : il semble même se plaire en compagnie, et il
 » aime surtout les enfants ; il les caresse et paraît reconnaître en eux leur inno-
 » cence. »

« L'éléphant, dit François Pyrard, est l'animal qui a le plus de jugement et de
 » connaissance, de sorte qu'on le dirait avoir quelque usage de raison, outre qu'il
 » est infiniment profitable et de service à l'homme. S'il est question de monter
 » dessus, il est tellement souple, obéissant et dressé pour se ranger à la commo-
 » dité de l'homme qui s'en veut servir, que, se pliant bas, il aide lui-même à ce-
 » lui qui veut monter dessus, et le soulage avec sa trompe... Il est si obéissant,
 » qu'on lui fait faire tout ce que l'on veut, pourvu qu'on le prenne par la dou-
 » ceur... Il fait tout ce qu'on lui dit, il caresse ceux qu'on lui montre, etc. »

« En donnant aux éléphants, disent les voyageurs hollandais, tout ce qui peut
 » leur plaire, on les rend aussi privés et aussi soumis que le sont les hommes. L'on
 » peut dire qu'il ne leur manque que la parole.... Ils sont orgueilleux et ambitieux ;
 » mais ils se souviennent du bien qu'on leur a fait et ont de la reconnaissance,
 » jusque-là qu'ils ne manquent point de baisser la tête pour marquer le respect,
 » en passant devant les maisons où ils ont été bien traités.... Ils se laissent con-
 » duire et commander par un enfant ; mais ils veulent être loués et chéris. On ne

» saurait se moquer d'eux ni les injurier qu'ils ne l'entendent; et ceux qui le font
 » doivent bien prendre garde à eux, car ils seront bien heureux s'ils s'empêchent
 » d'être arrosés de l'eau des trompes de ces animaux, ou d'être jetés par terre, le
 » visage contre la poussière. »

« Les éléphants, dit le P. Philippe, approchent beaucoup du jugement et du raisonnement des hommes.... Si on compare les singes aux éléphants, ils ne sembleront que des animaux très-lourds et très-brutaux : et en effet, les éléphants sont si honnêtes, qu'ils ne sauraient souffrir qu'on les voie lorsqu'ils s'accouplent; et si de hasard quelqu'un les avait vus en cette action, ils s'en vengeraient infailliblement, etc.... Ils saluent en fléchissant les genoux et en baissant la tête; et lorsque leur maître veut les monter, ils lui présentent si adroitement le pied, qu'il peut s'en servir comme d'un degré. Lorsqu'on a pris un éléphant sauvage, et qu'on lui a lié les pieds, le chasseur l'aborde, le salue, lui fait des excuses de ce qu'il l'a lié, lui proteste que ce n'est pas pour lui faire injure....; lui expose que la plupart du temps il avait faute de nourriture dans son premier état, au lieu que désormais il sera parfaitement bien traité, qu'il lui en fait la promesse. Le chasseur n'a pas plus tôt achevé ce discours obligeant, que l'éléphant le suit comme ferait un très-doux agneau. Il ne faut pas pourtant conclure de là que l'éléphant ait l'intelligence des langues, mais seulement qu'ayant une très-parfaite estimative, il connaît les divers mouvements d'estime ou de mépris, d'amitié ou de haine, et tous les autres dont les hommes sont agités envers lui; et pour cette cause, il est plus aisé à dompter par les raisons que par les coups et par les verges.... Il jette des pierres fort loin et fort droit avec sa trompe, et il s'en sert pour verser de l'eau avec laquelle il se lave le corps. »

« De cinq éléphants, dit Tavernier, que les chasseurs avaient pris, trois se sauvèrent, quoiqu'ils eussent des chaînes et des cordes autour de leur corps, et même de leurs jambes. Ces gens-là nous dirent une chose surprenante, et qui est tout fait admirable, si on peut la croire : c'est que ces éléphants ayant été une fois attrapés, et étant sortis du piège, si on les fait entrer dans les bois, ils sont dans la défiance, et arrachent avec leur trompe une grosse branche, dont ils vont sonnant partout, avant que d'asseoir leur pied, s'il n'y a point de trous à leur passage, pour n'être pas attrapés une seconde fois; ce qui faisait désespérer aux chasseurs qui nous contaient cette histoire de pouvoir reprendre aisément les trois éléphants qui leur étaient échappés.... Nous vîmes les deux autres éléphants qu'on avait pris. Chacun de ces éléphants sauvages était entre deux éléphants privés; et autour des sauvages il y avait six hommes tenant des lances à feu, qui parlaient à ces animaux, en leur présentant à manger, et disant en leur langage : *Prends cela et le mange*. C'étaient de petites bottes de foin, des morceaux de sucre noir et du riz euit avec de l'eau et force grains de poivre. Quand l'éléphant sauvage ne voulait pas faire ce qu'on lui commandait, les hommes ordonnaient aux éléphants privés de le battre; ce qu'ils faisaient aussitôt, l'un le frappant sur le front ou sur la tête avec sa trompe; et lorsqu'il faisait mine de se revancher

» contre celui-là, l'autre le frappait de son côté ; de sorte que le pauvre éléphant
 » sauvage ne savait plus où il en était, ce qui lui apprenait à obéir. »

« J'ai plusieurs fois observé, dit Edward Terry, que l'éléphant fait plusieurs
 » choses qui tiennent plus du raisonnement humain que du simple instinct natu-
 » rel qu'on lui attribue. Il fait tout ce que son maître lui commande. S'il veut qu'il
 » fasse peur à quelqu'un, il s'avance vers lui avec la même fureur que s'il voulait
 » le mettre en pièces ; et, lorsqu'il en est tout proche, il s'arrête tout court sans lui
 » faire aucun mal. Si le maître veut faire affront à un autre, il parle à l'éléphant,
 » qui prendra avec sa trompe de l'eau du ruisseau et de la boue, et la lui jettera au
 » nez. Sa trompe est faite d'un cartilage ; elle pend entre les dents : quelques-uns
 » l'appellent *sa main*, à cause qu'en plusieurs occasions elle lui rend le même ser-
 » vice que la main fait aux hommes.... Le Mogol en a qui servent de bourreaux
 » aux criminels condamnés à mort. Si leur conducteur leur commande de dépê-
 » cher promptement ces misérables, ils les mettent en pièces en un moment avec
 » leurs pieds ; et au contraire, s'il leur commande de les faire languir, ils leur rom-
 » pent les os les uns après les autres et leur font souffrir un supplice aussi cruel
 » que celui de la roue. »

Nous pourrions citer encore plusieurs autres faits aussi curieux et aussi intéres-
 sants que ceux qu'on vient de lire ; mais nous aurions bientôt excédé les limites
 que nous avons tâché de nous prescrire dans cet ouvrage : nous ne serions pas
 même entré dans un aussi grand détail, si l'éléphant n'était de tous les animaux
 le premier à tous égards, celui par conséquent qui méritait le plus d'attention.
 Nous n'avons rien dit de la production de son ivoire, parce que M. Daubenton
 nous paraît avoir épuisé ce sujet dans sa description des différentes parties de l'é-
 léphant. On verra combien d'observations utiles et nouvelles il a faites sur la na-
 ture et la qualité de l'ivoire dans ses différents états, et en même temps on sera
 bien aise de savoir qu'il a rendu à l'éléphant les défenses et les os prodigieux
 qu'on attribuait au mammoth. J'avoue que j'étais moi-même dans l'incertitude à
 cet égard : j'avais plusieurs fois considéré ces ossements énormes, et je les avais
 comparés avec le squelette d'éléphant que nous avons au Cabinet du Roi, que je
 savais être le squelette d'un éléphant presque adulte ; et comme, avant d'avoir fait
 l'histoire de ces animaux, je ne me persuadais pas qu'il pût exister des éléphants
 six ou sept fois plus gros que celui dont je voyais le squelette, que d'ailleurs les
 gros ossements n'avaient pas les mêmes proportions que les os correspondants dans
 le squelette de l'éléphant, j'avais cru, comme le vulgaire des naturalistes, que ces
 grands ossements avaient appartenu à un animal beaucoup plus grand, et dont
 l'espèce s'était perdue ou avait été détruite. Mais il est certain, comme on l'a vu
 dans cette histoire, qu'il existe des éléphants qui ont jusqu'à quatorze pieds de hau-
 teur, c'est-à-dire des éléphants six ou sept fois plus gros (car les masses sont
 comme les cubes de la hauteur) que celui dont nous avons le squelette, et qui
 n'avait que sept pieds et demi de hauteur : il est certain, d'ailleurs, par les obser-
 vations de M. Daubenton, que l'âge change la proportion des os, et que, lorsque

l'animal est adulte, ils grossissent considérablement, quoiqu'ils aient cessé de grandir : enfin il est encore certain, par le témoignage des voyageurs, qu'il y a des défenses d'éléphants qui pèsent chacune plus de cent vingt livres. Tout cela réuni fait que nous ne doutons plus que ces défenses et ces ossements ne soient en effet des défenses et des ossements d'éléphants. M. Sloane l'avait dit, mais il ne l'avait pas prouvé : M. Gmelin l'a dit encore plus affirmativement (1) ; et il nous a donné

(1) La quantité prodigieuse d'os qu'on trouve par-ci par-là sous terre dans la Sibérie est surtout une chose de tant d'importance, que je crois faire plaisir à bien des lecteurs de leur procurer l'avantage de trouver ici rassemblé tout ce qui marquait jusqu'à présent à l'histoire naturelle de ces os. Pierre le Grand s'est surtout rendu recommandable à ce sujet aux naturalistes ; et comme il cherchait en tout à suivre la nature dans ses routes les plus cachées, il ordonna entre autres, en 1722, à tous ceux qui rencontreraient quelque part des cornes de mammoth, de s'attacher singulièrement à ramasser tous les autres os appartenant à cet animal, sans en excepter un seul, et de les envoyer à Pétersbourg. Ces ordres furent publiés dans toutes les villes de Sibérie, et entre autres à Jakutzk, où d'abord, après la publication, un Sluschewoi, appelé *Wasilei Ollasow*, s'engagea par écrit, devant Michael Petrowitsch Ismailow, capitaine-lieutenant de la garde et waywode de l'endroit, à se transporter dans les cantons inférieurs de la Lena pour chercher des os de mammoth, et il y fut dépêché la même année 23 avril. L'année d'après, un autre s'adressa à la chancellerie de Jakutzk, et lui représenta qu'il s'était transporté avec son fils vers la mer pour chercher des os de mammoth, et que vis-à-vis Surjatoi-Noss, à environ deux cents verstes de ce lieu et de la mer, il avait trouvé dans un terrain de tourbe, qui est le terrain ordinaire de ces districts, une tête de mammoth, à laquelle tenait une corne, et auprès de laquelle il y avait une autre corne du même animal, qui l'avait peut-être perdue de son vivant ; qu'à peu de distance de là ils avaient tiré de la terre une autre tête avec des cornes d'un animal qui leur était inconnu ; que cette tête ressemble assez à une tête de bœuf, mais qu'elle avait les cornes au-dessus du nez, et que, par rapport à un accident qui lui était arrivé à ses yeux, il avait été obligé de laisser ces têtes sur les lieux ; qu'ayant appris l'ordonnance de sa majesté, il suppliait de détacher son fils avec lui vers Vest-janskoje, simowie, et vers la mer. Le waywode lui accorda sa demande, et les fit partir sur-le-champ. Un troisième Sluschewoi de Jakutzk représenta à la chancellerie, en 1724, qu'il avait fait un voyage sur la rivière de Jelon, et qu'il avait eu le bonheur de trouver sur cette rivière, dans un village escarpé, une tête de mammoth fraîche, avec une corne et toutes ses parties ; qu'il l'avait tirée de terre et laissée dans un endroit où il saurait la retrouver ; qu'il pria qu'on le détachât avec deux hommes accoutumés à chercher de pareilles choses. Le waywode y consentit pareillement. Le Cosaque se mit bientôt après en route : il retrouva la tête et toutes ses parties, à l'exception des cornes ; il n'y avait plus que la moitié d'une corne, qu'il apporta avec la tête à la chancellerie de Jakutzk. Il apporta, quelque temps après, deux cornes de mammoth, qu'il avait trouvées aussi sur la rivière de Jelon.

Les Cosaques de Jakutzk furent charmés, sous prétexte d'aller chercher des cornes de mammoth, de trouver moyen de faire de si beaux voyages. On leur accordait cinq ou six chevaux de poste, pendant qu'un seul aurait suffi, et ils pouvaient employer les autres pour le transport de leurs propres marchandises. Un pareil avantage devait beaucoup les encourager. Un Cosaque de Jakutzk, appelé Iwanselsku, demanda à la chancellerie qu'on l'envoyât dans les simowies d'Alaseisch et de Kowymisch, pour y chercher de ces sortes d'os et du vrai cristal ; il avait déjà vécu dans lesdits lieux, et y avait amassé des choses remarquables, et envoyé réellement à Jakutzk quelques-uns de ces os. Rien ne parut plus important que cette expédition, et le Cosaque fut envoyé à sa destination le 2 avril 1725.

Nosar-Koleschow, commissaire d'Indigirsk, envoya, en 1723, à Jakutzk, et de là à Irkutzk, le squelette d'une tête extraordinaire, qui, à ce qu'on m'a dit, avait deux arschines moins trois werschok de long, une arschine de haut, et qui était munie de deux cornes et d'une dent de mammoth. Ce squelette est arrivé le 14 octobre 1723 à Irkutzk, et j'en ai retrouvé la relation dans la chancellerie de cette ville. On m'a assuré aussi que le même homme a fourni une corne de mammoth après.

Tout ceci, tel que je l'ai ramassé des différentes relations, regarde, pour la plus grande partie, une espèce d'os : savoir, 1^o tous ceux qui se trouvent dans le cabinet impérial de Pétersbourg, sous le nom d'os de mammoth, auxquels tous ceux qui voudront les confronter avec les os d'éléphant ne pourront disputer une parfaite ressemblance avec ces derniers. 2^o On voit par les relations ci-dessus qu'on a trouvé dans les terres des têtes d'un animal tout à fait différent d'un éléphant, et qui, particulièrement par rapport à la figure des cornes, ressemblait à une tête de bœuf, plutôt qu'à celle d'un éléphant. D'ailleurs cet animal ne peut pas avoir été aussi gros qu'un éléphant, et j'en ai vu une tête à Jakutzk, qui avait été envoyée d'Anardiskoi-Ostrog, et qui, selon ce qu'on m'a dit, était parfaitement semblable à celle que Portn-jagin avait trouvée. J'en ai eu moi-même une d'Iainskoi-Ostrog, que j'ai envoyée au cabinet impérial de Pétersbourg. Enfin j'ai appris que sur le rivage du Nischnaja-Tunguska on trouve non-seulement par-ci par-là de pareilles têtes, mais encore d'autres os, qui certainement ne sont pas des os d'éléphant, tels que des omoplates, des os sacrés, des os innominés, et des os des jambes, qui vraisemblablement appartiennent à cette même espèce d'animaux auxquels on doit attribuer lesdites têtes, et que sans contredi

sur cela des faits curieux, et que nous avons cru devoir rapporter ici : mais M. Daubenton nous paraît être le premier qui ait mis la chose hors de doute par des mesures précises, des comparaisons exactes et des raisons fondées sur les grandes connaissances qu'il s'est acquises dans la science de l'anatomie comparée.

* Je donne ici la figure (*planche 59*) d'un éléphant qui était à la foire Saint-Germain en 1773; c'était une femelle qui avait six pieds sept pouces trois lignes de

on ne doit pas exclure du genre des bœufs. J'en ai vu des os de jambes et de hanches de cette espèce, dont je ne saurais rien dire en particulier, sinon qu'en comparaison de leur grosseur, ils m'ont paru extrêmement courts. Ainsi on trouve en Sibérie deux sortes d'os en terre, dont anciennement on n'estimait aucun que ceux qui ressemblent parfaitement aux dents saillantes d'éléphants : mais il semble que depuis l'ordonnance impériale on a commencé à les considérer tous en général, et que comme les premiers avaient déjà occasionné la fable de l'animal mammoth, on a rangé ces derniers dans la même classe ; car quoiqu'on connaisse avec la moindre attention que ces derniers sont d'un animal tout à fait différent du premier, on n'a pas laissé de les confondre ensemble. C'est encore une erreur de croire avec Isbrand-Ides, et ceux qui suivent ses rêveries, qu'il n'y a que les montagnes qui s'étendent depuis la rivière de Ket vers le nord-est, et par conséquent aussi les environs de Mongasca et de Jakutzk, qui soient remplies de ces os d'éléphants : il s'en trouve non-seulement dans toute la Sibérie et dans ses districts les plus méridionaux, comme dans les cantons supérieurs de l'Irtisch, du Toms et de la Lena, mais encore par-ci par-là en Russie, et même en bien des endroits en Allemagne, où ils sont connus sous le nom d'ivoire fossile (*ebur fossile*), et cela avec beaucoup de raison ; car tout l'ivoire qu'on travaille en Allemagne vient des dents d'éléphant que nous tirons des Indes, et l'ivoire fossile ressemble parfaitement à ces dents, sinon qu'il est pourri. Dans les climats un peu chauds, ces dents se sont amollies et changées en ivoire fossile ; mais dans ceux où la terre reste continuellement gelée, on trouve ces dents très-fraîches pour la plupart. De là peut aisément dériver la fable qu'on a souvent trouvée ces os et autres ensanglantés : cette fable a été gravement débitée par Isbrand-Ides, et d'après lui par Muller *, qui ont été copiés par d'autres avec une assurance comme s'il n'y avait pas lieu d'en douter : comme une fiction va rarement seule, le sang qu'on prétend avoir trouvé à ces os a enfanté une autre fiction de l'animal mammoth, dont on a conté que dans la Sibérie il vivait sous terre, qu'il y mourait quelquefois, et était enterré sous les décombres, et tout cela pour rendre raison du sang qu'on prétendait trouver à ces os. Muller nous donne la description du mammoth. Cet animal, dit-il, a quatre ou cinq aunes de haut et environ trois brasses de long ; il est d'une couleur grisâtre, ayant la tête fort longue et le front très-large ; des deux côtés, précisément au-dessous des yeux, il a des cornes qu'il peut mouvoir et croiser comme il veut. Il a la faculté de s'étendre considérablement en marchant, et de se rétrécir en un petit volume. Ses pattes ressemblent à celles d'un ours par leur grosscur. » Isbrand-Ides est assez sincère pour avouer que, de tous ceux qu'il a questionnés sur cet animal, il n'a trouvé personne qui lui ait dit avoir vu un mammoth vivant... Les têtes et les autres os qui s'accordent avec ceux des éléphants ont été autrefois, sans contredit, des parties réelles de l'éléphant. Nous ne devons pas refuser toute croyance à cette quantité d'os d'éléphant, et je présume que les éléphants, pour éviter leur destruction, dans les grandes révolutions de la terre, se sont échappés de leur endroit natal, et se sont dispersés de toutes parts tant qu'ils ont pu : leur sort a été différent ; les uns ont été bien loin, les autres ont pu, même après leur mort, avoir été transportés fort loin par quelque inondation ; ceux au contraire qui, étant encore en vie, se sont trop écartés vers le nord, doivent nécessairement y avoir payé le tribut de leur délicatesse ; d'autres encore, sans avoir été si loin, ont pu se noyer dans une inondation ou périr de lassitude... La grosseur de ces os ne doit pas nous arrêter : les dents saillantes ont jusqu'à quatre arschines de long et six pouces de diamètre ; M. de Strahlenberg dit jusqu'à neuf, et les plus fortes pèsent jusqu'à six à sept puds. J'ai fait voir dans un autre endroit qu'il y a des dents fraîches prises de l'éléphant, qui ont jusqu'à dix pieds de long, et qui pèsent cent, cent quarante-six, cent soixante et cent soixante-huit livres... Il y a des morceaux d'ivoire fossile qui ont une apparence jaunâtre, ou qui jaunissent par la suite des temps, et d'autres qui sont bruns comme des noix de coco, ou plus clairs, et enfin d'autres qui sont d'un bleu noirâtre. Les dents qui n'ont pas été bien gelées dans la terre et ont resté pendant quelque temps exposées à l'effet de l'air, sont sujettes à devenir plus ou moins jaunes ou brunes, et elles prennent d'autres couleurs suivant l'espèce d'humidité qui y agit en se joignant à l'air : aussi, suivant ce que dit M. de Strahlenberg, on trouve quelquefois des morceaux d'un bleu noir dans ces dents corrompues... Il serait à souhaiter pour le bien de l'histoire naturelle, qu'on connût pour les autres os qu'on trouve en Sibérie, l'espèce d'animal auquel ils appartiennent ; mais il n'y a guère lieu de l'espérer.

(*Relation d'un voyage à Kamtschatka*, par M. Gmelin ; imprimé en 1733 à Pétersbourg, en langue russe.)

La traduction de cet article m'a d'abord été communiquée par M. de l'Isle, de l'Académie des sciences, et ensuite par M. le marquis de Montmirail, qui en a fait la traduction sur l'original allemand, imprimé à Gottingue en 1732.

longueur, cinq pieds sept pouces de hauteur, et qu'il n'était âgé que de trois ans neuf mois. Ses dents n'étaient pas encore toutes venues, et ses défenses n'avaient que six pouces six lignes de longueur. La tête était très-grosse, l'œil fort petit, l'iris d'un brun foncé. La masse de son corps, informe et ramassée, paraissait varier à chaque mouvement, en sorte que cet animal semble être plus difforme dans le premier âge que quand il est adulte; la peau était fort brune, avec des rides et des plis assez fréquents; les deux mamelles avec des mamelons apparents sont placées dans l'intervalle des deux jambes de devant.

Dimensions de cet animal.

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Longueur du corps mesuré en ligne droite.	6	7	3
Hauteur du train de devant.	4	10	5
Hauteur du train de derrière.	5	1	9
La plus grande hauteur du corps.	5	7	»
Hauteur du ventre.	2	3	6
Longueur de la tête depuis la mâchoire à l'occiput.	1	1	11
Longueur de la mâchoire inférieure.	»	8	9
Distance entre le bout de la mâchoire inférieure et l'angle de l'œil.	2	5	9
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	»	10	5
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	»	2	4
Largeur entre les deux yeux.	1	1	10
Longueur des oreilles en arrière.	1	3	7
Hauteur de l'oreille.	1	2	4
Circonférence du cou.	5	5	1
Circonférence du corps derrière les jambes de devant.	7	8	»
Circonférence du corps devant les jambes de derrière.	7	8	3
Circonférence du corps à l'endroit le plus gros.	8	»	7
Longueur du tronçon de la queue.	2	1	4
Circonférence de la queue à son origine.	1	1	9
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude au poignet.	2	1	6
Largeur du haut de la jambe.	1	10	6
Longueur du talon jusqu'au bout des ongles.	»	9	6
Largeur du pied de devant.	»	8	3
Largeur du pied de derrière.	»	10	5
Longueur des plus grands ongles.	»	1	9
Largeur.	»	3	»
Longueur de la trompe étendue.	3	7	3

Il nous a paru, en comparant le mâle et la femelle que nous avons tous deux vus, le premier en 1771, et l'autre en 1773, qu'en général la femelle a les formes plus grosses et plus charnues que le mâle, au point qu'il ne serait pas possible de s'y tromper : seulement elle a les oreilles plus petites à proportion que le mâle, mais le corps paraissait plus renflé, la tête plus grosse et les membres plus arrondis.

Dans l'espèce de l'éléphant comme dans toutes les autres espèces de la nature, la femelle est plus douce que le mâle ; elle-même était même caressante pour les gens qu'elle ne connaissait pas, au lieu que l'éléphant mâle est souvent redoutable. Ce-

lui que nous avons vu en 1771 était plus fier, plus indifférent et beaucoup moins traitable que cette femelle. C'est d'après ce mâle que M. de Sève a dessiné la trompe et l'extrémité de la verge. Dans l'état de repos, cette partie ne paraît point du tout à l'extérieur ; le ventre semble être absolument uni, et ce n'est que dans le moment où l'animal veut uriner que l'extrémité sort du fourreau, comme on le voit représenté. Cet éléphant mâle, quoique presque aussi jeune que la femelle, était, comme je viens de le dire, bien plus difficile à gouverner. Il cherchait même à saisir avec sa trompe les gens qui l'approchaient de trop près, et il a souvent arraché les poches et les basques de l'habit des curieux. Ses maîtres mêmes étaient obligés de prendre avec lui des précautions, au lieu que la femelle semblait obéir avec complaisance. Le seul moment où on l'a vue marquer de l'humeur a été celui de son emballage dans son caisson de voyage. Lorsqu'on voulut la faire entrer dans ce caisson, elle refusa d'avancer, et ce ne fut qu'à force de contrainte et de coups de poinçon dont on la piquait par derrière, qu'on la força d'entrer dans cette espèce de cage, qui servait alors à la transporter de ville en ville. Irritée des mauvais traitements qu'elle venait d'essuyer, et ne pouvant se retourner dans cette prison étroite, elle prit le seul moyen qu'elle avait de se venger : ce fut de remplir sa trompe et de jeter le volume d'un seau d'eau au visage et sur le corps de celui qui l'avait le plus harcelée.

Au reste, on a représenté la trompe vue par-dessous, pour en faire mieux connaître la structure extérieure et la flexibilité.

J'ai dit, dans l'histoire naturelle de l'éléphant, qu'on pouvait présumer que ces animaux ne s'accouplaient pas à la manière des autres quadrupèdes, parce que la position relative des parties génitales dans les individus des deux sexes paraît exiger que la femelle se renverse sur le dos pour recevoir le mâle. Cette conjecture, qui me paraissait plausible, ne se trouve pas vraie ; car je crois qu'on doit ajouter foi à ce que je vais rapporter d'après un témoin oculaire.

M. Marcellus Bles, seigneur de Maësgestrat, écrit de Bois-le-Duc dans les termes suivants :

« Ayant trouvé dans le bel ouvrage de M. le comte de Buffon qu'il s'est trompé touchant l'accouplement des éléphants, je puis dire qu'il y a plusieurs endroits en Asie et en Afrique où ces animaux se tiennent toujours dans les bois écartés et presque inaccessibles, surtout dans le temps qu'ils sont en chaleur ; mais que, dans l'île de Ceylan, où j'ai demeuré douze ans, le terrain étant partout habité, ils ne peuvent pas se cacher si bien, et que, les ayant constamment observés, j'ai vu que la partie naturelle de la femelle se trouve en effet placée presque sous le milieu du ventre ; ce qui ferait croire, comme le dit M. de Buffon, que les mâles ne peuvent la couvrir à la façon des autres quadrupèdes : cependant il n'y a qu'une légère différence de situation ; j'ai vu, lorsqu'ils veulent s'accoupler, que la femelle se courbe la tête et le cou, et appuie les deux pieds et le devant du corps également courbés sur la racine d'un arbre, comme si elle se prosternait par terre, les deux pieds de derrière restant debout et la croupe en haut, ce qui donne aux mâles la

facilité de la couvrir et d'en user comme les autres quadrupèdes. Je puis dire aussi que les femelles portent leurs petits neuf mois ou environ. Au reste, il est vrai que les éléphants ne s'accouplent point quand ils ne sont pas libres. On enchaîne fortement les mâles lorsqu'ils sont en rut, pendant quatre à cinq semaines; alors on voit parfois sortir de leurs parties naturelles une grande abondance de sperme, et ils sont si furieux pendant ces quatre ou cinq semaines, que leurs cornacs ou gouverneurs ne peuvent les approcher sans danger. On a une annonce infallible du temps où ils entrent en chaleur; car, quelques jours avant ce temps, on voit couler une liqueur huileuse qui leur sort d'un petit trou qu'ils ont à côté de la tête. Il arrive quelquefois que la femelle, qu'on garde à l'écurie dans ce temps, s'échappe et va joindre dans les bois les éléphants sauvages; mais quelques jours après, son cornac va la chercher et l'appelle par son nom tant de fois, qu'à la fin elle arrive, se soumet avec docilité et se laisse conduire et renfermer; et c'est dans ce cas où l'on a vu que la femelle fait son petit à peu près au bout de neuf mois. »

Il me paraît qu'on ne peut guère douter de la première observation sur la manière de s'accoupler des éléphants, puisque M. Marcellus Bles assure l'avoir vue; mais je crois qu'on doit suspendre son jugement sur la seconde observation, touchant la durée de la gestation, qu'il dit n'être que de neuf mois, tandis que tous les voyageurs assurent qu'il passe pour constant que la femelle de l'éléphant porte deux ans.

* J'ai rapporté dans l'article précédent l'extrait d'une lettre de M. Marcellus Bles, seigneur de Maërgestal, au sujet de l'accouplement des éléphants; et il a eu la bonté de m'en écrire une autre le 25 janvier 1776, dans laquelle il me donne connaissance de quelques faits que je crois devoir rapporter ici.

« Les Hollandais de Ceylan, dit M. Bles, ont toujours un certain nombre d'éléphants en réserve, pour attendre l'arrivée des marchands du continent de l'Inde, qui y viennent acheter ces animaux, dans la vue de les revendre ensuite aux princes indiens: souvent il s'en trouve qui ne sont pas assez bien conditionnés, et que ces marchands ne peuvent vendre; ces éléphants défectueux et rebutés restent à leur maître pendant nombre d'années, et l'on s'en sert pour la chasse des éléphants sauvages. Quelquefois il arrive, soit par la négligence des gardiens, soit autrement, que la femelle, lorsqu'elle entre en chaleur, dénoue et rompt, pendant la nuit, les cordes avec lesquelles elle est toujours attachée par les pieds; alors elle s'enfuit dans les forêts, y cherche les éléphants sauvages, s'accouple et devient pleine: les gardiens vont la chercher partout dans les bois, en l'appelant par son nom; elle revient dès lors sans contrainte, et se laisse ramener tranquillement à son étable: c'est ainsi que l'on a reconnu que quelques femelles ont produit leur petit neuf mois après leur fuite; en sorte qu'il est plus que probable que la durée de la gestation n'est en effet que de neuf mois. La hauteur d'un éléphant nouveau-né n'est guère que de trois pieds du Rhin: il croît jusqu'à l'âge de seize à vingt ans, et peut vivre soixante-dix, quatre-vingts et même cent ans. »

Le même M. Bles dit qu'il n'a jamais vu, pendant un séjour de onze années qu'il

a fait à Ceylan, que la femelle ait produit plus d'un petit à la fois. Dans les grandes chasses qu'on fait tous les ans dans cette île, auxquelles il a assisté plusieurs fois, il en a vu souvent prendre quarante à cinquante, parmi lesquels il y avait des éléphants tout jeunes; et il dit qu'on ne pouvait pas reconnaître quelles étaient les mères de chacun de ces petits éléphants, car tous ces jeunes animaux paraissent faire manse commune; ils têtent indistinctement celles des femelles de toute la troupe qui ont du lait, soit qu'elles aient elles-mêmes un petit en propre, soit qu'elles n'en aient point.

M. Marcellus Bles a vu prendre les éléphants de trois manières différentes. Ils vont ordinairement en troupes séparées, quelquefois à une lieue de distance l'une de l'autre; la première manière de les prendre est de les entourer par un attroupe-ment de quatre ou cinq cents hommes, qui, resserrant toujours ces animaux de plus près, en les épouvantant par des cris, des pétards, des tambours et des torches allumées, les forcent à entrer dans une espèce de parc entouré de fortes palissades, dont on ferme ensuite l'ouverture pour qu'ils n'en puissent sortir.

La seconde manière de les chasser ne demande pas un si grand appareil; il suffit d'un certain nombre d'hommes lestes et agiles à la course qui vont les chercher dans les bois: ils ne s'attaquent qu'aux plus petites troupes d'éléphants, qu'ils agacent et qu'ils inquiètent au point de les mettre en fuite; ils les suivent aisément à la course, et leur jettent un ou deux lacs de cordes très-fortes aux jambes de derrière: ils tiennent toujours le bout de ces cordes jusqu'à ce qu'ils trouvent l'occasion favorable de l'entortiller autour d'un arbre; et lorsqu'ils parviennent à arrêter ainsi un éléphant sauvage dans sa course, ils mènent à l'instant deux éléphants privés auxquels ils attachent l'éléphant sauvage, et, s'il se mutine, ils ordonnent aux deux apprivoisés de le battre avec leur trompe jusqu'à qu'il soit comme étourdi; et enfin ils le conduisent au lieu de sa destination.

La troisième manière de prendre les éléphants est de mener quelques femelles apprivoisées dans les forêts: elles ne manquent guère d'attirer quelqu'un des éléphants sauvages, et de le séparer de leur troupe: alors une partie des chasseurs attaque le reste de cette troupe pour lui faire prendre la fuite, tandis que les autres chasseurs se rendent maîtres de cet éléphant sauvage isolé, l'attachent avec deux femelles, et l'amènent ainsi jusqu'à l'étable ou jusqu'au parc où on veut le garder.

Les éléphants, dans l'état de liberté, vivent dans une espèce de société durable; chaque bande ou troupe reste séparée, et n'a aucun commerce avec d'autres troupes, et même ils paraissent s'entr'éviter très-soigneusement.

Lorsqu'une de ces troupes se met en marche pour voyager ou changer de domicile, ceux des mâles qui ont les défenses les plus grosses et les plus longues marchent à la tête, et s'ils rencontrent dans leur route une rivière un peu profonde, ils la passent les premiers à la nage, et paraissent sonder le terrain du rivage opposé; ils donnent alors un signal par un son de leur trompe, et dès lors la troupe avertie entre dans la rivière, et, nageant en file, les éléphants adultes transportent

leurs petits en se les donnant, pour ainsi dire, de main en main ; après quoi tous les autres les suivent, et arrivent au rivage ou les premiers les attendent.

Une autre singularité remarquable, c'est que, quoiqu'ils se tiennent toujours par troupes, on trouve cependant de temps en temps des éléphants séparés et errants seuls et éloignés des autres, et qui ne sont jamais admis dans aucune compagnie, comme s'ils étaient bannis de toute société. Ces éléphants solitaires ou réprouvés sont très-méchants ; ils attaquent souvent les hommes et les tuent ; et tandis que sur le moindre mouvement et à la vue de l'homme (pourvu qu'il ne se fasse avec trop de précipitation) une troupe entière d'éléphants s'éloignera, ces éléphants solitaires l'attendent non-seulement de pied ferme, mais même l'attaquent avec fureur ; en sorte qu'on est obligé de les tuer à coups de fusils. On n'a jamais rencontré deux de ces éléphants farouches ensemble ; ils vivent seuls et sont tous mâles ; et l'on ignore s'ils recherchent les femelles, car on ne les a jamais vus les suivre ou les accompagner.

Une autre observation assez intéressante, c'est que dans toutes les chasses auxquelles M. Marcellus Bles a assisté, et parmi des milliers d'éléphants qu'il dit avoir vus dans l'île de Ceylan, à peine en a-t-il trouvé un sur dix qui fût armé de grosses et grandes défenses ; et quoique ces éléphants aient autant de force et de vigueur que les autres, ils n'ont néanmoins que de petites défenses, minces et obtuses, qui ne parviennent jamais qu'à la longueur d'un pied à peu près ; et on ne peut, dit-il, guère voir, avant l'âge de douze à quatorze ans, si leurs défenses deviendront longues, ou si elles resteront à ces petites dimensions.

Le même M. Marcellus Bles m'a écrit, en dernier lieu, qu'un particulier, homme très-instruit, établi depuis longtemps dans l'intérieur de l'île de Ceylan, l'avait assuré qu'il existe dans cette île une petite race d'éléphants qui ne deviennent jamais plus gros qu'une génisse : la même chose lui a été dite par plusieurs autres personnes dignes de foi ; il est vrai, ajoute-t-il, qu'on ne voit pas souvent ces petits éléphants, dont l'espèce ou la race est bien plus rare que celle des autres : la longueur de leur trompe est proportionnée à leur petite taille ; ils ont plus de poil que les autres éléphants ; ils sont aussi plus sauvages, et, au moindre bruit, s'enfuient dans l'épaisseur des bois.

Les éléphants dont nous sommes actuellement obligés d'aller étudier les mœurs à Ceylan, ou dans les autres climats les plus chauds de la terre, ont autrefois existé dans les zones aujourd'hui tempérées, et même dans les zones froides ; leurs ossements trouvés en Russie, en Sibérie, Pologne, Allemagne, France, Italie, etc., démontrent leur ancienne existence dans tous les climats de la terre, et leur retraite successive vers les contrées les plus chaudes du globe, à mesure qu'il s'est refroidi. Nous pouvons en donner un nouvel exemple ; M. le prince de Porentrui, évêque de Bâle, a eu la bonté de m'envoyer une dent molaire et plusieurs autres ossements d'un squelette d'éléphant trouvé dans les terres de sa principauté, à une très-médiocre profondeur : voici ce qu'il a bien voulu m'en écrire, en date du 15 mai de cette année 1780.

« A six cents pas de Porentrui, sur la gauche d'un grand chemin que je viens de faire construire pour communiquer avec BÉFORT, en excavant le flanc méridional de la montagne l'on découvrit, l'été dernier, à quelques pieds de profondeur, la plus grande partie du squelette d'un très-gros animal. Sur le rapport qui m'en fut fait, je me transportai moi-même sur le lieu, et je vis que les ouvriers avaient déjà brisé plusieurs pièces de ce squelette, et qu'on en avait enlevé quelques-unes des plus curieuses, entre autres la plus grande partie d'une très-grosse défense qui avait près de cinq pouces de diamètre à la racine, sur plus de trois pieds de longueur; ce qui fit juger que ce ne pouvait être que le squelette d'un éléphant. Je vous avouerai, monsieur, que, n'étant pas naturaliste, j'eus peine à me persuader que cela fût; je remarquai cependant de très-gros os, et particulièrement celui de l'omoplate, que je fis déterrer: j'observai que le corps de l'animal, quel qu'il fût, était, partie dans un rocher, partie en un sac de terre dans l'anfractuosité de deux rochers; que ce qui était dans le rocher était pétrifié; mais que ce qui était dans la terre était une substance moins dure que ne le sont ordinairement de pareils os. L'on m'apporta un morceau de cette défense que l'on avait brisée en la tirant de cette terre, où elle était devenue molle: l'enveloppe extérieure ressemblait assez à de l'ivoire; l'intérieur était blanchâtre et comme savonneux. On en brûla une parcelle et ensuite une autre parcelle d'une véritable défense d'éléphant; elles donnèrent l'une et l'autre une huile d'une odeur à peu près pareille. Tous les morceaux de cette première défense ayant été exposés quelque temps à l'air, sont tombés insensiblement en poussière.

» Il m'est resté un morceau de la mâchoire pétrifiée, avec quelques-unes des petites dents: je les fis voir à M. Robert, géographe ordinaire de sa majesté, qui m'ayant témoigné que ce morceau d'histoire naturelle ne déparerait pas la belle collection que vous avez dans le Jardin du Roi, je lui dis qu'il pouvait vous l'offrir de ma part, et j'ai l'honneur de vous l'envoyer. »

J'ai reçu en effet ce morceau, et je ne puis qu'en témoigner ma respectueuse reconnaissance à ce prince, ami des lettres et de ceux qui les cultivent. C'est réellement une très-grosse dent molaire d'éléphant, beaucoup plus grande qu'aucune de celles des éléphants vivants aujourd'hui. Si l'on rapproche de cette découverte toutes celles que nous avons rapportées de squelettes d'éléphants trouvés en terre en différentes parties de l'Europe, et dont la note ci-jointe, que nous communiquons M. l'abbé Bexon, indique encore un plus grand nombre (1), on demeurera bien

(1) Tentzel (Wilhelm. Ernest), *Epistola de sceleto elephantino Tonnæ nuper effosso*; Gotting. 1696, in-4°; germanice. (Ext. in *Phil. Transact.* vol. XIX, n° 231, page 757). — Klein, *De dentibus elephantinis*, ad calcem *Mis. 2 de piscib.*, page 29 et 32. — Marsigli, *Danub.*, tome II, page 31, tab. 30. — Rzaczinski, *Hist. natur. Polon.*, tome I, page 1. — *Epist. Basil.* Tatischau ad Eric. Benz. in *Act. litt. Succ.* ann. 1715, page 36. — Beychlag (Jo. Frid.), *Dissertatio de ebore fossili Suevico Hallensi*; Halæ Magdeburgicæ, 1731, in-4°. — Scaramucci (Jo. Bapt.) *Meditationes familiares ad Antonium Megliabecchium de sceleto elephantino*; Urbini, 1697, in-12. — Wedelli (Georg. Wolffg.) *Programma de unicornu et ebore fossili*; Ienæ, 1699, in-4°. — Hartenfels (Georg. Christ. Petr.) *Elephantographia curiosa...*; part. 3, cap. 8; *De ebore fossili*; Erfurti, 1715, in-4°. — *Transact. philosoph.* vol. XLIII, page 331. *Extraordinary fossil tooth of an elephant*, vol. XL, n° 446, page 124, *Letter... upon mammoth's bones dug up in Siberia*, vol. XLVIII, page 626. *Bones of an elephant found a*

convaincu qu'il fut un temps où notre Europe fut la patrie des éléphants, ainsi que l'Asie septentrionale, où leurs dépouilles se trouvent en si grande quantité. Il dut en être de même des rhinocéros, des hippopotames et des chameaux. On peut remarquer entre les *argalis*, ou petites figures de fonte tirées des anciens tombeaux trouvés en Sibérie, celles de l'hippopotame et du chameau; ce qui prouve que ces animaux, qui sont actuellement inconnus dans cette contrée, y subsistaient autrefois : l'hippopotame surtout a dû s'en retirer le premier, et presque en même temps que l'éléphant; et le chameau, quoique moins étranger aux pays tempérés, n'est cependant plus connu dans ce pays de Sibérie que par les monuments dont on vient de parler; on peut le prouver par le témoignage des voyageurs récents.

« Les Russes, disent-ils, pensèrent que les chameaux seraient plus propres que d'autres animaux au transport des vivres de leurs caravanes dans les déserts de la Sibérie méridionale; ils firent en conséquence venir à Jakutzk un chameau pour essayer son service : les habitants du pays le regardèrent comme un monstre qui les effraya beaucoup. La petite vérole commençait à faire des ravages dans leurs bourgades; les Jakutes s'imaginèrent que le chameau en était la cause..., et on fut obligé de le renvoyer : il mourut même dans son retour, et l'on jugea avec fondement que ce pays était trop froid pour qu'il pût y subsister, et encore moins y multiplier. »

Il faut donc que ces figures du chameau et de l'hippopotame aient été faites en ce pays dans un temps où on y avait encore quelque connaissance et quelque souvenir de ces animaux. Cependant nous remarquerons, à l'égard des chameaux, qu'ils pouvaient être connus des anciens Jakutes; car M. Guldenstaedt assure qu'ils sont actuellement en grand nombre dans les gouvernements d'Astracan et d'Orembourg, aussi bien que dans quelques parties de la Sibérie méridionale, et que les Calmouks et les Cosaques ont même l'art d'en travailler le poil. Il se pourrait donc, absolument parlant, que les Jakutes eussent pris connaissance du chameau dans leurs voyages au midi de la Sibérie : mais, pour l'hippopotame, nulle supposition ne peut en rendre la connaissance possible à ce peuple; et dès lors on ne peut rapporter qu'au refroidissement successif de la terre l'ancienne existence de ces animaux, ainsi que des éléphants, dans cette contrée du nord, et leurs migrations forcées dans celles du midi.

Après avoir livré à l'impression les feuilles précédentes, j'ai reçu un dessin, fait aux Indes, d'un jeune éléphant tétant sa mère. C'est à la prévenante honnêteté de M. Gentil, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, qui a demeuré vingt-huit ans au Bengale, que je dois ce dessin et la connaissance d'un fait dont je doutais. Le petit éléphant ne tette pas par la trompe, mais par la gueule, comme les autres animaux. M. Gentil en a été souvent témoin, et le dessin a été fait sous ses yeux.

Leysdown in the island of Schepey, vol. XXXV, num. 403 et 404. — *Epit. Transact. philosoph.* V, b, pages 404 et seq. — *Acta Hafniens.* vol. I, observat. 46. — *Misc. curios.*; dec. III, ann. 7, 8, 1699, 1700, page 294, observat. 175. *De ebone fossili, et sceleto elephantis in collo sabuloso reperto.* — Dec. II, ann. 7, 1388, page 446, observat. 234, *De ossibus elephantum repertis*, etc.

LE RHINOCÉROS (1).

RHINOCEROS UNICORNIS. — L.

Après l'éléphant, le rhinocéros (2) est le plus puissant des animaux quadrupèdes : il a au moins douze pieds de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, six à sept pieds de hauteur, et la circonférence du corps à peu près égale à sa longueur (3). Il approche donc de l'éléphant pour le volume et par la masse ; et s'il paraît bien plus petit, c'est que ses jambes sont bien plus courtes à proportion que celles de l'éléphant : mais il en diffère beaucoup par les facultés naturelles et par l'intelligence, n'ayant reçu de la nature que ce qu'elle accorde assez communément à tous les quadrupèdes, privé de toute sensibilité dans la peau, manquant de mains et d'organes distincts pour le sens du toucher ; n'ayant, au lieu de trompe, qu'une lèvre mobile, dans laquelle consistent tous ses moyens d'adresse. Il n'est guère supérieur aux autres animaux que par la force, la grandeur et l'arme offensive qu'il porte sur le nez, et qui n'appartient qu'à lui : cette arme est une corne très-dure, solide dans toute sa longueur, et placée plus avantageusement que les cornes des animaux ruminants : celles-ci ne munissent que les parties supérieures de la tête et du cou, au lieu que la corne du rhinocéros défend toutes les parties antérieures du museau, et préserve d'insulte le mufle, la bouche et la face ; en sorte que le tigre attaque plus volontiers l'éléphant, dont il saisit la trompe, que le rhinocéros, qu'il ne peut coiffer sans risquer d'être éventré : car le corps et les membres sont recouverts d'une enveloppe impénétrable ; et

(1) *Rhinoceros*, en grec et en latin. Quoique le nom de cet animal soit absolument grec, il n'était cependant pas connu des anciens Grecs : Aristote n'en fait pas mention ; Strabon est le premier auteur grec, et Pline le premier auteur latin, qui en aient écrit. Apparemment le rhinocéros ne s'était pas rencontré dans cette partie de l'Inde où Alexandre avait pénétré, et où il avait cependant trouvé des éléphants en grand nombre ; car ce ne fut qu'environ trois cents ans après Alexandre que Pompée fit voir le premier cet animal à l'Europe.

(2) On distingue aujourd'hui trois espèces de rhinocéros : le rhinocéros de l'Inde (*Rhinoceros Indicus*, Cuv.), le rhinocéros de Sumatra (*Rhinoceros Sumatrensis*, Cuv.), et le rhinocéros d'Afrique (*Rhinoceros Africanus*, Cuv.). A. R.

(3) J'ai par devers moi le dessin d'un rhinocéros, tiré par un officier du *Shaftsbury*, vaisseau de la compagnie des Indes en 1737 ; ce dessin se rapporte assez au mien. L'animal mourut sur la route en venant des Indes ici. Cet officier avait écrit au bas du dessin ce qui suit : Il avait environ sept pieds de haut depuis la surface de la » terre jusqu'au dos ; il était de la couleur d'un cochon qui commence à sécher après s'être vautré dans la fange ; » il a trois sabots de corne à chaque pied : les plis de la peau se renversent en arrière les uns sur les autres ; on » trouve entre ces plis des insectes qui s'y nichent, des bêtes à mille pieds, des scorpions, de petits serpents, etc. » Il n'avait pas encore trois ans lorsqu'il a été dessiné : le pénis étendu s'élargit au bout en forme de fleur de » lis. » J'ai donné d'après ce dessin la figure du pénis dans un coin de ma planche ; comme ce dessin m'est venu par le moyen de M. Tyson, médecin, je n'ai pas été à portée de consulter l'auteur même sur ces insectes malfaisants qu'il dit se loger dans les plis de la peau du rhinocéros, pour savoir s'il en avait été le témoin oculaire, ou s'il l'a dit simplement sur le rapport des Indiens. J'avoue que cela me paraît bien extraordinaire. (*Glanures* d'Edwards, pages 25 et 26.) Non-seulement ce dernier fait est douteux, mais celui de l'âge, comparé à la grandeur de l'animal, nous paraît faux ; nous avons vu un rhinocéros qui avait au moins huit ans, et qui n'avait que cinq pieds de hauteur ; M. Parsons en a vu un de deux ans qui n'était pas plus haut qu'une génisse, ce qu'on peut estimer quatre pieds ou environ : comment se pourrait-il que celui qu'on vient de citer n'eût que trois ans, s'il avait sept pieds de hauteur ?

cet animal ne craint ni la griffe du tigre, ni l'ongle du lion, ni le fer, ni le feu du chasseur ; sa peau est un cuir noirâtre de la même couleur, mais plus épais et plus dur que celui de l'éléphant. Il n'est pas sensible comme lui à la piqure des mouches : il ne peut aussi ni froncer ni contracter sa peau ; elle est seulement plissée par de grosses rides au cou, aux épaules et à la croupe, pour faciliter le mouvement de la tête et des jambes, qui sont massives et terminées par de larges pieds armés de trois grands ongles. Il a la tête plus longue à proportion que l'éléphant ; mais il a les yeux encore plus petits, et il ne les ouvre jamais qu'à demi. La mâchoire supérieure avance sur l'inférieure, et la lèvre du dessus a du mouvement et peut s'allonger jusqu'à six ou sept pouces de longueur : elle est terminée par un appendice pointu, qui donne à cet animal plus de facilité qu'aux autres quadrupèdes pour cueillir l'herbe et en faire des poignées à peu près comme l'éléphant en fait avec sa trompe : cette lèvre musculeuse et flexible est une espèce de main ou de trompe très-incomplète, mais qui ne laisse pas de saisir avec force et de palper avec adresse. Au lieu de ces longues dents d'ivoire qui forment les défenses de l'éléphant, le rhinocéros a sa puissante corne et deux fortes dents incisives à chaque mâchoire : ces dents incisives, qui manquent à l'éléphant, sont fort éloignées l'une de l'autre dans les mâchoires du rhinocéros : elles sont placées une à une à chaque coin ou angle des mâchoires, desquelles l'inférieure est coupée carrément en avant, et il n'y a point d'autres dents incisives dans toute cette partie antérieure que recouvrent les lèvres : mais, indépendamment de ces quatre dents incisives, placées en avant aux quatre coins des mâchoires, il a de plus vingt-quatre dents molaires, six de chaque côté des deux mâchoires. Ses oreilles se tiennent toujours droites : elles sont assez semblables pour la forme à celles du cochon ; seulement elles sont moins grandes à proportion du corps : ce sont les seules parties sur lesquelles il y ait du poil ou plutôt des soies. L'extrémité de la queue est, comme celle de l'éléphant, garnie d'un bouquet de grosses soies très-solides et très-dures.

M. Parsons, célèbre médecin de Londres, auquel la république des lettres est redevable de plusieurs découvertes en histoire naturelle, et auquel je dois moi-même de la reconnaissance pour les marques d'estime et d'amitié dont il m'a souvent honoré, a publié, en 1742, une histoire naturelle du rhinocéros, de laquelle je vais donner l'extrait d'autant plus volontiers, que tout ce qu'écrit M. Parsons me paraît mériter plus d'attention et de confiance.

Quoique le rhinocéros ait été vu plusieurs fois dans les spectacles de Rome depuis Pompée jusqu'à Héliogabale, quoiqu'il en soit venu plusieurs en Europe dans ces derniers siècles, et qu'enfin Bontius, Chardin et Kolbe l'aient dessiné aux Indes et en Afrique, il était cependant si mal représenté et si peu décrit, qu'il n'était connu que très-imparfaitement, et qu'à la vue de ceux qui arrivèrent à Londres en 1739 et 1741, on reconnut aisément les erreurs ou les caprices de ceux qui avaient publié des figures de cet animal. Celle d'Albert Durer, qui est la première, est une des moins conformes à la nature : cette figure a cependant été copiée par la plupart des naturalistes, et quelques-uns même l'ont encore surchargée de dra-

peries postiches et d'ornements étrangers. Celle de Bontius est plus simple et plus vraie ; mais elle pêche en ce que la partie inférieure des jambes y est mal représentée. Au contraire, celle de Chardin présente assez bien les plis de la peau et les pieds ; mais, au reste, elle ne ressemble point à l'animal. Celle de Camérarius n'est pas meilleure, non plus que celle qui a été faite d'après le rhinocéros vu à Londres en 1683, et qui a été publiée par Carwitham en 1739. Celles enfin que l'on voit sur les anciens pavés de Préneste et sur les médailles de Domitien sont extrêmement imparfaites ; mais au moins elles n'ont pas les ornements imaginaires de celle d'Albert Durer. M. Parsons a pris la peine de dessiner lui-même (1) cet animal en trois vues différentes, par devant, par derrière et de profil ; il a aussi dessiné les parties extérieures de la génération du mâle, et les cornes simples et doubles, aussi bien que la queue d'autres rhinocéros, dont ces parties étaient conservées dans des cabinets d'histoire naturelle.

Le rhinocéros qui arriva à Londres en 1739 avait été envoyé du Bengale. Quoique très-jeune, puisqu'il n'avait que deux ans, les frais de sa nourriture et de son voyage montaient à près de mille livres sterling ; on le nourrissait avec du riz, du sucre et du foin : on lui donnait par jour sept livres de riz, mêlé avec trois livres de sucre, qu'on lui partageait en trois portions ; on lui donnait aussi beaucoup de foin et d'herbes vertes, qu'il préférait au foin : sa boisson n'était que de l'eau, dont il buvait à la fois une grande quantité. Il était d'un naturel tranquille et se laissait toucher sur toutes les parties de son corps : il ne devenait méchant que quand on le frappait ou lorsqu'il avait faim ; et dans l'un et l'autre cas, on ne pouvait l'apai-

(1) Un de nos savants physiciens (M. Demours) a fait des remarques à ce sujet, que nous ne devons pas omettre. La figure, dit-il, du rhinocéros, que M. Parsons a ajoutée à son mémoire, et qu'il a dessinée lui-même » d'après le naturel, est si différente de celle qui fut gravée à Paris en 1749 d'après un rhinocéros qu'on voyait » alors à la foire Saint-Germain, qu'on aurait de la peine à y reconnaître le même animal. Celui de M. Parsons » est plus court, et les plis de la peau en sont en plus petit nombre, moins marqués, et quelques-uns placés un » peu différemment ; la tête surtout ne ressemble presque en rien à celle du rhinocéros de la foire Saint-Germain. » On ne saurait douter de l'exactitude de M. Parsons, et il faut chercher dans l'âge et le sexe de ces deux ani- » maux la raison des différences sensibles qu'on aperçoit dans les figures que l'on a données de l'un et de l'autre. » Celle de M. Parsons a été dessinée d'après un rhinocéros mâle qui n'avait que deux ans : celle que j'ai cru devoir » ajouter ici l'a été d'après le tableau du célèbre M. Oudry, le peintre des animaux, et qui a si fort excellé en ce » genre, il a peint de grandeur naturelle, et d'après le vivant, le rhinocéros de la foire Saint-Germain, qui était » une femelle, et qui avait au moins huit ans ; je dis au moins huit ans, car il est dit dans l'inscription qu'on voit au » bas de l'estampe de Charpentier, qui a pour titre : *Véritable portrait d'un Rhinocéros vivant que l'on voit à » la foire Saint-Germain à Paris*, que cet animal avait trois ans quand il fut pris en 1741 dans la province » d'Assem, appartenant au Mogol ; et, huit lignes plus bas, il est dit qu'il n'avait qu'un mois quand quelques » Indiens l'attrapèrent avec des cordes, après en avoir tué la mère à coups de flèches ; ainsi il avait au moins » huit ans, et pouvait en avoir dix ou onze. Cette différence d'âge est une raison vraisemblable des différences » sensibles que l'on trouvera entre la figure de M. Parsons et celle de M. Oudry, dont le tableau, fait par ordre du » roi, fut alors exposé au salon de peinture. Je remarquerai seulement que M. Oudry a donné à la défense de son » rhinocéros plus de longueur que n'en avait la corne du rhinocéros de la foire Saint-Germain, que j'ai vu et » examiné avec beaucoup d'attention, et que cette partie est rendue plus fidèlement dans l'estampe de Charpentier. » Aussi est-ce d'après cette estampe qu'on a dessiné la corne de cette figure, qui, pour tout le reste, a été des- » sinée et réduite d'après le tableau de M. Oudry. L'animal qu'elle représente avait été pesé un an auparavant, à » Stuttgart, dans le duché de Wurtemberg, et il pesait alors cinq mille livres. Il mangeait, selon le rapport du » capitaine Douwemont Wander-Meer qui l'avait conduit en Europe, soixante livres de foin et vingt livres de pain » par jour. Il était très-privé, et d'une agilité surprenante, vu l'énormité de sa masse et son air extrêmement » lourd. Ces remarques sont judicieuses et pleines de sens ; comme tout ce qu'écrivit M. Demours. Voyez la figure dans sa traduction française des *Transactions philosophiques* ; année 1743.

ser qu'en lui donnant à manger. Lorsqu'il était en colère, il sautait en avant, et s'élevait brusquement à une grande hauteur, en poussant sa tête avec furie contre les murs; ce qu'il faisait avec une prodigieuse vitesse, malgré son air lourd et sa masse pesante. J'ai été souvent témoin, dit M. Parsons, de ces mouvements que produisait l'impatience ou la colère, surtout les matins avant qu'on lui apportât son riz et son sucre : la vivacité et la promptitude des mouvements de cet animal m'ont fait juger, ajoute-t-il, qu'il est tout à fait indomptable, et qu'il atteindrait aisément à la course un homme qui l'aurait offensé.

Ce rhinocéros, à l'âge de deux ans, n'était pas plus haut qu'une vache qui n'a pas encore porté; mais il avait le corps fort long et fort épais. Sa tête était très-grosse à proportion du corps; en la prenant depuis les oreilles jusqu'à la corne du nez, elle formait une courbe concave, dont les deux extrémités, c'est-à-dire le bout supérieur du museau et la partie près des oreilles, sont fort relevées. La corne n'avait encore qu'un pouce de hauteur; elle était noire, lisse à son sommet, mais avec des rugosités à sa base et dirigée en arrière. Les narines sont situées fort bas, et ne sont pas à un pouce de distance de l'ouverture de la gueule. La lèvre inférieure est assez semblable à celle du bœuf, et la lèvre supérieure ressemble plus à celle du cheval, avec cette différence et cet avantage, que le rhinocéros peut l'allonger, la diriger, la doubler en la tournant autour d'un bâton, et saisir par ce moyen les corps qu'il veut approcher de sa gueule. La langue de ce jeune rhinocéros était douce comme celle d'un veau (1). Ses yeux n'avaient nulle vivacité; ils ressemblent à ceux du cochon pour la forme, et sont situés très-bas, c'est-à-dire plus près de l'ouverture des narines que dans aucun autre animal. Les oreilles sont larges, minces à leur extrémité, et resserrées à leur origine par une espèce d'anneau ridé. Le cou est fort court; la peau forme sur cette partie deux gros plis qui l'environnent tout autour. Les épaules sont fort grosses et fort épaisses; la peau fait à leur jointure un autre pli qui descend sous les jambes de devant. Le corps de ce jeune rhinocéros était en tout très-épais, et ressemblait très-bien à celui d'une vache prête à mettre bas. Il y a un autre pli entre le corps et la croupe; ce pli descend au-dessous des jambes de derrière, et enfin il y a encore un autre pli qui environne transversalement la partie inférieure de la croupe à quelque distance de la queue. Le ventre était gros et pendait presque à terre, surtout à la partie moyenne. Les jambes sont rondes, épaisses, fortes, et toutes sont courbées en arrière à la jointure : cette jointure, qui est recouverte par un pli très-remarquable quand l'animal est couché, disparaît lorsqu'il est debout. La queue est menue et courte relativement au volume du corps; celle de ce rhinocéros n'avait que seize ou dix-sept pouces de longueur; elle s'élargit un peu à son extrémité, où

(1) La plupart des voyageurs et tous les naturalistes tant anciens que modernes, ont dit que la langue du rhinocéros était extrêmement rude, et que les papilles en étaient si *poignantes*, qu'avec sa langue seule il écorchait un homme et enlevait la chair jusqu'aux os. Ce fait, que l'on trouve partout, me paraît très-douteux et même mal imaginé, puisque le rhinocéros ne mange point de chair, et qu'en général les animaux qui ont la langue rude sont ordinairement carnassiers.

elle est garnie de quelques poils courts, gros et durs. La verge est d'une forme assez extraordinaire; elle est contenue dans un prépuce ou fourreau comme celle du cheval, et la première chose qui paraît au dehors dans le temps de l'érection est un second prépuce de couleur de chair, duquel ensuite il sort un tuyau creux en forme d'entonnoir évasé et découpé (1), comme une fleur de lis, lequel tient lieu de gland et forme l'extrémité de la verge : ce gland bizarre par sa forme est d'une couleur de chair plus pâle que le second prépuce. Dans la plus forte érection, la verge ne s'étendait qu'à huit pouces hors du corps; on lui procurait aisément cet état d'extension en frottant l'animal sur le ventre avec des bouchons de paille lorsqu'il était couché. La direction de ce membre n'était pas droite, mais courbe et dirigée en arrière; aussi pissait-il en arrière et à plein canal, à peu près comme une vache : d'où l'on peut inférer que, dans l'acte de la copulation, le mâle ne couvre pas la femelle, mais qu'ils s'accouplent croupe à croupe. Elle a les parties extérieures de la génération faites et placées comme celles de la vache, et elle ressemble parfaitement au mâle pour la forme et pour la grosseur du corps. La peau est épaisse et impénétrable; en la prenant avec la main dans les plis, on croirait toucher une planche de bois d'un demi-pouce d'épaisseur. Lorsqu'elle est tannée, dit le docteur Grew, elle est excessivement dure et plus épaisse que le cuir d'aucun animal terrestre; elle est partout plus ou moins couverte d'incrustations en forme de gales ou tubérosités, qui sont assez petites sur le sommet du cou et du dos, et qui par degrés deviennent plus grosses en descendant sur les côtés; les plus larges de toutes sont sur les épaules et sur la croupe; elles sont encore assez grosses sur les cuisses et les jambes, et il y en a tout autour et tout le long des jambes jusqu'aux pieds : mais entre les plis la peau est pénétrable, et même délicate et aussi douce au toucher que la soie, tandis que l'extérieur du pli est aussi rude que le reste; cette peau tendre qui se trouve dans l'intérieur du pli est d'une légère couleur de chair, et la peau du ventre est à peu près de même consistance et de même couleur. Au reste, on ne doit pas comparer ces tubérosités ou gales dont nous venons de parler à des écailles, comme l'ont fait plusieurs auteurs; ce sont de simples durillons de la peau, qui n'ont ni régularité dans la figure, ni symétrie dans leur position respective. La souplesse de la peau dans les plis donne au rhinocéros la facilité du mouvement de la tête, du cou et des membres : tout le corps à l'exception des jointures, est inflexible et comme cuirassé. M. Parsons dit en passant qu'il a observé une qualité très-particulière dans cet animal, c'est d'écouter avec une espèce d'attention suivie tous les bruits qu'il entendait; de sorte que, quoique endormi ou fort occupé à manger ou à satisfaire d'autres besoins pressants, il s'éveillait à l'instant, levait la tête, et écoutait avec la plus constante attention, jusqu'à ce que le bruit qu'il entendait eût cessé.

Enfin, après avoir donné cette description exacte du rhinocéros, M. Parsons

(1) Voyez la figure dans les *Transactions philosophiques*, num. 470, planche III; et dans les *Gleanures Edwards*, planche cotée au bas 221.

examine s'il existe ou non des rhinocéros à double corne sur le nez; et, après avoir comparé les témoignages des anciens et des modernes, et les monuments de cette espèce qu'on trouve dans les collections d'histoire naturelle, il conclut, avec vraisemblance, que les rhinocéros d'Asie n'ont communément qu'une corne, et que ceux d'Afrique en ont ordinairement deux.

Il est très-certain qu'il existe des rhinocéros qui n'ont qu'une corne sur le nez, et d'autres qui en ont deux (1); mais il n'est pas également certain que cette variété soit constante, toujours dépendante du climat d'Afrique ou des Indes, et qu'en conséquence de cette seule différence on puisse établir deux espèces distinctes dans le genre de cet animal. Il paraît que les rhinocéros qui n'ont qu'une corne l'ont plus grosse et plus longue que ceux qui en ont deux : il y a des cornes simples de trois pieds et demi, et peut-être de plus de quatre pieds de longueur sur six et sept pouces de diamètre à la base; il y a aussi des cornes doubles qui ont jusqu'à deux pieds de longueur. Communément ces cornes sont brunes ou de couleur olivâtre; cependant il s'en trouve de grises, et même quelques-unes de blanches : elles n'ont qu'une légère concavité en forme de tasse sous leur base, par laquelle elles sont attachées à la peau du nez; tout le reste de la corne est solide et plus dur que la corne ordinaire : c'est avec cette arme, dit-on, que le rhinocéros attaque et blesse quelquefois mortellement les éléphants de la plus haute taille, dont les jambes élevées permettent au rhinocéros, qui les a bien courtes, de leur porter des coups de boutoir et de corne sous le ventre, où la peau est le plus sensible et plus pénétrable; mais aussi, lorsqu'il manque son premier coup, l'éléphant le terrasse et le tue.

La corne du rhinocéros est plus estimée des Indiens que l'ivoire de l'éléphant, non pas tant à cause de la matière, dont cependant ils font plusieurs ouvrages au tour et au ciseau, mais à cause de sa substance même, à laquelle ils accordent plusieurs qualités spécifiques et propriétés médicinales; les blanches, comme les plus rares, sont aussi celles qu'ils estiment et qu'ils recherchent le plus. Dans les présents que le roi de Siam envoya à Louis XIV en 1686, il y avait six cornes de rhinocéros. Nous en avons au Cabinet du Roi douze de différentes grandeurs, et une entre autres qui, quoique tronquée, a trois pieds huit pouces et demi de longueur.

Le rhinocéros, sans être ni féroce, ni carnassier, ni même extrêmement farouche, est cependant intraitable (2), il est à peu près en grand ce que le cochon est en

(1) Kolbe dit positivement, et comme s'il l'avait vu, que la première corne du rhinocéros est placée sur le nez, et la seconde sur le front, en droite ligne avec la première; que celle-ci, qui est d'un gris brun, ne passe jamais deux pieds de longueur; que la seconde est jaune, et qu'elle ne croît jamais au-dessus de six pouces. (*Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, tome III, pages 17 et 18.) Cependant nous venons de citer des doubles cornes dont la seconde différait peu de la première, qui avait deux pieds, qui toutes deux étaient de la même couleur; et d'ailleurs il paraît certain qu'elles ne sont jamais à une aussi grande distance l'une de l'autre que le dit cet auteur, puisque les bases de ces deux cornes, conservées dans le cabinet de Hans-Sloane, n'étaient pas éloignées de trois pouces.

(2) Chardin dit (tome III, page 45) que les Abyssins apprivoisent les rhinocéros, qu'ils les élèvent au travail comme on fait des éléphants. Ce fait me paraît très-douteux; aucun autre voyageur n'en fait mention, et il est sûr qu'au Bengale, à Siam et dans les autres parties de l'Inde méridionale, où le rhinocéros est peut-être plus commun

petit, brusque et brut, sans intelligence, sans sentiment et sans docilité; il faut même qu'il soit sujet à des accès de fureur que rien ne peut calmer, car celui qu'Emmanuel, roi de Portugal, envoya au pape en 1513, fit périr le bâtiment sur lequel on le transportait; et celui que nous avons vu à Paris, ces années dernières, s'est noyé de même en allant en Italie. Ces animaux sont aussi, comme le cochon, très-enclins à se vautrer dans la boue et à se rouler dans la fange : ils aiment les lieux humides et marécageux, et ils ne quittent guère le bord des rivières. On en trouve en Asie et en Afrique, au Bengale, à Siam, à Laos, au Mogol, à Sumatra, à Java, en Abyssinie, en Éthiopie, au pays des Anzicos, et jusqu'au cap de Bonne-Espérance; mais en général l'espèce en est moins nombreuse et moins répandue que celle de l'éléphant : il ne produit de même qu'un seul petit à la fois, et à des distances de temps assez considérables. Dans le premier mois, le jeune rhinocéros n'est guère plus gros qu'un chien de grande taille. Il n'a point, en naissant, la corne sur le nez, quoiqu'on en voie déjà le rudiment dans le fœtus; à deux ans cette corne n'a encore poussé que d'un pouce, et à six ans elle a neuf à dix pouces; et comme l'on connaît de ces cornes qui ont près de quatre pieds de longueur, il paraît qu'elles croissent au moins jusqu'au moyen âge, et peut-être pendant toute la vie de l'animal, qui doit être d'une assez longue durée, puisque le rhinocéros décrit par M. Parsons n'avait, à deux ans, qu'environ la moitié de sa hauteur; d'où l'on peut inférer que cet animal doit vivre, comme l'homme, soixante-dix ou quatre-vingts ans.

Sans pouvoir devenir utile comme l'éléphant, le rhinocéros est aussi nuisible par la consommation, et surtout par le prodigieux dégât qu'il fait dans les campagnes; il n'est bon que par sa dépouille; sa chair est excellente au goût des Indiens et des nègres. Kolbe dit en avoir souvent mangé, et avec beaucoup de plaisir. Sa peau fait le cuir le meilleur et le plus dur qu'il y ait au monde; et non-seulement sa corne, mais toutes les autres parties de son corps, et même son sang, son urine et ses excréments, sont estimés comme des antidotes contre le poison, ou comme des remèdes à plusieurs maladies. Ces antidotes ou remèdes tirés des différentes parties du rhinocéros ont le même usage dans la pharmacopée des Indes que la thériaque dans celle de l'Europe. Il y a toute apparence que la plupart de ces vertus sont imaginaires : mais combien n'y a-t-il pas de choses bien plus recherchées qui n'ont de valeur que dans l'opinion !

Le rhinocéros se nourrit d'herbes grossières, de chardons, d'arbrisseaux épineux, et il préfère ces aliments agrestes à la douce pâture des plus belles prairies : il aime beaucoup les cannes de sucre, et mange aussi de toutes sortes de graines. N'ayant nul goût pour la chair, il n'inquiète pas les petits animaux; il ne craint pas les grands, vit en paix avec tous, et même avec le tigre, qui souvent l'accompagne sans oser l'attaquer. Je ne sais donc si les combats de l'éléphant et du rhi-

qu'en Éthiopie, et où l'on est accoutumé à apprivoiser les éléphants, il est regardé comme un animal indomptable, et dont on ne peut faire aucun usage pour le service domestique.

nocéros ont un fondement réel; ils doivent au moins être rares, puisqu'il n'y a nul motif de guerre ni de part ni d'autre, et que d'ailleurs on n'a pas remarqué qu'il y eût aucune espèce d'antipathie entre ces animaux; on en a vu même en captivité vivre tranquillement et sans s'offenser ni s'irriter l'un contre l'autre. Pline est, je crois, le premier qui ait parlé de ces combats du rhinocéros et de l'éléphant : il paraît qu'on les a forcés à se battre dans les spectacles de Rome; et c'est probablement de là que l'on a pris l'idée que quand ils sont en liberté et dans leur état naturel ils se battent de même : mais, encore une fois, toute action sans motif n'est pas naturelle; c'est un effet sans cause, qui ne doit point arriver, ou qui n'arrive que par hasard.

Les rhinocéros ne se rassemblent pas en troupes, ni ne marchent en nombre comme les éléphants; ils sont plus solitaires, plus sauvages, et peut-être plus difficiles à chasser et à vaincre. Ils n'attaquent point les hommes, à moins qu'ils ne soient provoqués; mais alors ils prennent de la fureur et sont très-redoutables : l'acier de Damas, les sabres du Japon, n'entament pas leur peau, les javelots et les lances ne peuvent la percer; elle résiste même aux balles du mousquet; celles de plomb s'aplatissent sur ce cuir, et les lingots de fer ne le pénètrent pas en entier : les seuls endroits absolument pénétrables dans ce corps cuirassé sont le ventre, les yeux et le tour des oreilles; aussi les chasseurs, au lieu d'attaquer cet animal de face et debout, le suivent de loin par ses traces, et attendent pour l'approcher les heures où il se repose et s'endort. Nous avons au Cabinet du Roi un fœtus de rhinocéros, qui nous a été envoyé de l'île de Java, et qui a été tiré hors du corps de la mère : il est dit dans le mémoire qui accompagnait cet envoi que vingt-huit chasseurs s'étant rassemblés pour attaquer ce rhinocéros, ils l'avaient d'abord suivi de loin pendant quelques jours, faisant de temps en temps marcher un ou deux hommes en avant pour reconnaître la position de l'animal; que par ce moyen ils le surprirent endormi, s'en approchèrent en silence et de si près, qu'ils lui lâchèrent tous ensemble leurs vingt-huit coups de fusil dans les parties inférieures du bas-ventre.

On a vu, par la description de M. Parsons, que cet animal a l'oreille bonne, et même très-attentive; on assure aussi qu'il a l'odorat excellent : mais on prétend qu'il n'a pas l'œil bon, et qu'il ne voit pour ainsi dire que devant lui. La petitesse extrême de ses yeux, leur position basse, oblique et enfoncée, le peu de brillant et de mouvement qu'on y remarque, semblent confirmer ce fait. Sa voix est assez sourde lorsqu'il est tranquille; elle ressemble en gros au grognement du cochon; et lorsqu'il est en colère, son cri devient aigu et se fait entendre de fort loin. Quoiqu'il ne vive que de végétaux, il ne rumine pas : ainsi il est probable que, comme l'éléphant, il n'a qu'un estomac et des boyaux très-amples, et qui suppléent à l'office de la panse. Sa consommation, quoique considérable, n'approche pas de celle de l'éléphant; et il paraît, par la continuité et l'épaisseur non interrompue de sa peau, qu'il perd aussi moins que lui par la transpiration.

* Nous avons vu un second rhinocéros nouvellement arrivé à la Ménagerie du

Roi. Au mois de septembre 1770, il n'était âgé que de trois mois, si l'on en croit les gens qui l'avaient amené : mais je suis persuadé qu'il avait au moins deux ou trois ans ; car son corps, y compris la tête, avait déjà huit pieds deux pouces de longueur sur cinq pieds six pouces de hauteur, et huit pieds deux pouces de circonférence. Observé un an après, son corps s'était allongé de sept pouces, en sorte qu'il avait, le 28 août 1771, huit pieds neuf pouces, y compris la longueur de la tête, cinq pieds neuf pouces de hauteur, et huit pieds neuf pouces de circonférence. Observé deux ans après, le 12 août 1772, la longueur de son corps, y compris la tête, était de neuf pieds quatre pouces ; la plus grande hauteur, qui était celle du train de derrière, de six pieds quatre pouces, et la hauteur du train de devant était de cinq pieds onze pouces seulement. Sa peau avait la couleur et la même apparence que l'écorce d'un vieil orme, tachetée en certains endroits de noir et de gris, et dans d'autres repliée en sillons profonds, qui formaient des espèces d'écaillés. Il n'avait qu'une corne de couleur brune, d'une substance ferme et dure. Les yeux sont petits et saillants ; les oreilles larges et assez ressemblantes à celles de l'âne ; le dos, qui est creux, semble être couvert d'une selle naturelle ; les jambes sont courtes et très-grosses ; les pieds arrondis par derrière, avec des sabots par devant, divisés en trois parties ; la queue est assez semblable à celle du bœuf et garnie de poils noirs à son extrémité. La verge s'allonge sur les testicules, et s'élève pour l'écoulement de l'urine, que l'animal pousse assez loin de lui, et cette partie paraît fort petite relativement à la grosseur du corps ; elle est d'ailleurs très-remarquable par son extrémité, qui forme une cavité comme l'embouchure d'une trompette : le fourreau ou l'étui dont elle sort est une partie charnue, d'une chair vermeille semblable à celle de la verge ; et cette même partie charnue qui forme le premier étui sort d'un second fourreau pris dans la peau, comme dans les autres animaux. Sa langue est dure et rude au point d'écorcher ce qu'il lèche : aussi mange-t-il de grosses épines sans en ressentir de douleur. Il lui faut environ cent soixante livres de nourriture par jour. Les Indiens et les Africains, et surtout les Hottentots, en trouvent la chair bonne à manger. Cet animal peut devenir domestique en l'élevant fort jeune, et il produirait dans l'état de domesticité plus aisément que l'éléphant.

« Je n'ai jamais pu concevoir (dit avec raison M. de Paw) pourquoi on a laissé en Asie le rhinocéros dans son état sauvage sans l'employer à aucun usage, tandis qu'il est soumis en Abyssinie, et y sert à porter des fardeaux. »

« M. de Buffon, dit M. le chevalier Bruce, a conjecturé qu'il y avait au centre de l'Afrique des rhinocéros à deux cornes ; cette conjecture s'est vérifiée. En effet, tous les rhinocéros que j'ai vus en Abyssinie ont deux cornes : la première, c'est-à-dire la plus proche du nez, est de la forme ordinaire ; la seconde, plus tranchante à la pointe, est toujours plus courte que la première : toutes deux naissent en même temps ; mais la première croît plus vite que l'autre, et la surpasse en grandeur, non-seulement pendant tout le temps d'accroissement, mais pendant toute la vie de l'animal. »

D'autre part, M. Allamand, très-habile naturaliste, écrit à M. Daubenton, par une lettre datée de Leyde, le 31 octobre 1766, dans les termes suivants :

« Je me rappelle une chose qu'a dite M. Parsons, dans un passage cité par M. de Buffon : il soupçonne que les rhinocéros d'Asie n'ont qu'une corne, et que ceux du cap de Bonne-Espérance en ont deux. Je soupçonnerais tout le contraire. J'ai reçu de Bengale et d'autres endroits de l'Inde des têtes de rhinocéros toujours à doubles cornes, et toutes celles qui me sont venues du Cap n'en avaient qu'une. »

Cela paraît prouver ce que nous avons déjà dit, que ces rhinocéros à doubles cornes forment une variété dans l'espèce, une race particulière, mais qui se trouve également en Asie et en Afrique.

LE CHAMEAU (1) ET LE DROMADAIRE (2).

CAMELUS BACTRIANUS. — L. — CAMELUS DROMEDARIUS. — L.

Les deux noms, *dromadaire* et *chameau*, ne désignent pas deux espèces différentes, mais indiquent seulement deux races distinctes et subsistantes de temps immémorial dans l'espèce du chameau. Le principal et pour ainsi dire l'unique caractère sensible par lequel ces deux races diffèrent, consiste en ce que le chameau porte deux bosses, et que le dromadaire n'en a qu'une; il est aussi plus petit et moins fort que le chameau : mais tous deux se mêlent, produisent ensemble; et les individus qui proviennent de cette race croisée sont ceux qui ont le plus de vigueur et qu'on préfère à tous les autres. Ces métis issus du dromadaire et du chameau forment une race secondaire qui se multiplie pareillement, et qui se mêle aussi avec les races premières; en sorte que dans cette espèce, comme dans celles des autres animaux domestiques, il se trouve plusieurs variétés, dont les plus générales sont relatives à la différence des climats. Aristote a très-bien indiqué les deux races principales : la première, c'est-à-dire celle à deux bosses, sous le nom de *chameau de la Bactriane*; et la seconde, sous celui de *chameau d'Arabie*. On appelle les premiers *chameaux turcs*, et les autres *chameaux arabes*. Cette division subsiste aujourd'hui comme du temps d'Aristote; seulement il paraît, depuis que l'on a découvert les parties de l'Afrique et de l'Asie inconnues aux anciens, que le dromadaire est, sans contredit, plus nombreux et plus généralement répandu que le chameau : celui-ci ne se trouve guère que dans le Turquestan et dans quelques autres endroits du Levant; tandis que le dromadaire, plus commun qu'aucune

(1) En grec, καμήλος; en latin, *camelus*; en italien, *camelo*; en espagnol, *camelo*; en allemand, *kameel*; en anglais, *camel*.

(2) En grec, δρομάρις; *dromaderius*, en latin moderne; *mai'hary*, dans le Levant, selon Schaw.

autre hôte de somme en Arabie, se trouve de même en grande quantité dans toute la partie septentrionale de l'Afrique qui s'étend depuis la mer Méditerranée jusqu'au fleuve Niger, et qu'on le trouve en Égypte, en Perse, dans la Tartarie méridionale, et dans les parties septentrionales de l'Inde. Le dromadaire occupe donc des terres immenses, et le chameau est borné à un petit terrain : le premier habite des régions arides et chaudes ; le second, un pays moins sec et plus tempéré ; et l'espèce entière, tant des uns que des autres, paraît être confinée dans une zone de trois ou quatre cents lieues de largeur, qui s'étend depuis la Mauritanie jusqu'à la Chine ; elle ne subsiste ni au-dessus ni au-dessous de cette zone. Cet animal, quoique naturel aux pays chauds, craint cependant les climats où la chaleur est excessive : son espèce finit où commence celle de l'éléphant, et elle ne peut subsister ni sous le ciel brûlant de la zone torride, ni dans les climats doux de notre zone tempérée. Il paraît être originaire d'Arabie ; car non-seulement c'est le pays où il est en plus grand nombre, mais c'est aussi celui auquel il est le plus conforme. L'Arabie est le pays du monde le plus aride et où l'eau est le plus rare : le chameau est le plus sobre des animaux, et peut passer plusieurs jours sans boire. Le terrain est presque partout sec et sablonneux : le chameau a les pieds faits pour marcher dans les sables, et ne peut au contraire se soutenir dans les terrains humides et glissants. L'herbe et les pâturages manquant à cette terre, le bœuf y manque aussi, et le chameau remplace cette bête de somme. On ne se trompe guère sur le pays naturel des animaux en le jugeant par ces rapports de conformité : leur vraie patrie est la terre à laquelle ils ressemblent, c'est-à-dire à laquelle leur nature paraît s'être entièrement conformée, surtout lorsque cette même nature de l'animal ne se modifie point ailleurs et ne se prête pas à l'influence des autres climats. On a inutilement essayé de multiplier les chameaux en Espagne, on les a vainement transportés en Amérique, ils n'ont réussi ni dans l'un ni dans l'autre climat ; et, dans les grandes Indes, on n'en trouve guère au delà de Surate et d'Ormus. Ce n'est pas qu'absolument parlant ils ne puissent subsister et produire aux Indes, en Espagne, en Amérique, et même dans les climats plus froids, comme en France, en Allemagne, etc. (1) : en les tenant l'hiver dans des écuries chaudes, et les nourrissant avec choix, les traitant avec soin, en ne les faisant pas travailler, et ne les laissant sortir que pour se promener dans les beaux jours, on peut les faire vivre, et même espérer de les voir produire ; mais leurs productions sont chétives et rares ; eux-mêmes sont faibles et languissants : ils perdent donc toute leur valeur dans ces climats, et au lieu d'être utiles, ils sont très à charge à ceux qui les élèvent, tandis que, dans leur pays natal, ils font pour ainsi dire toute la richesse de leurs maîtres. Les Arabes regardent le chameau comme un présent du ciel, un animal sacré, sans le secours duquel ils ne pourraient ni subsister, ni commercer, ni voyager. Le lait des chameaux fait leur nourriture ordinaire ; ils en mangent aussi la

(1) M. le marquis de Montmiral nous a fait savoir qu'on lui avait assuré que S. M. le roi de Pologne, électeur de Saxe, avait eu aux environs de Dresde des chameaux et des dromadaires qui y ont multiplié.



Le Chameau. Le Rhinoceros d'Asie.

Del. Savary & Gode. Color. B. Paris.

chair, surtout celle des jeunes, qui est très-bonne à leur goût : le poil de ces animaux, qui est fin et moelleux, et qui se renouvelle tous les ans par une mue complète, leur sert à faire des étoffes dont ils se vêtissent et se meublent. Avec leurs chameaux, non-seulement ils ne manquent de rien, mais même ils ne craignent rien ; ils peuvent mettre en un seul jour cinquante lieues de désert entre eux et leurs ennemis : toutes les armées du monde périraient à la suite d'une troupe d'Arabes ; aussi ne sont-ils soumis qu'autant qu'il leur plaît. Qu'on se figure un pays sans verdure et sans eau, un soleil brûlant, un ciel toujours sec, des plaines sablonneuses, des montagnes encore plus arides, sur lesquelles l'œil s'étend et le regard se perd sans pouvoir s'arrêter sur aucun objet vivant ; une terre morte, et pour ainsi dire écorchée par les vents, laquelle ne présente que des ossements, des cailloux jonchés, des rochers debout ou renversés, un désert entièrement découvert où le voyageur n'a jamais respiré sous l'ombrage, où rien ne l'accompagne, rien ne lui rappelle la nature vivante : solitude absolue, mille fois plus affreuse que celle des forêts ; car les arbres sont encore des êtres pour l'homme qui se voit seul ; plus isolé, plus dénué, plus perdu dans ces lieux vides et sans bornes, il voit partout l'espace comme son tombeau ; la lumière du jour, plus triste que l'ombre de la nuit, ne renaît que pour éclairer sa nudité, son impuissance, et pour lui présenter l'horreur de sa situation, en reculant à ses yeux les barrières du vide, en étendant autour de lui l'abîme de l'immensité qui le sépare de la terre habitée, immensité qu'il tenterait en vain de parcourir, car la faim, la soif et la chaleur brûlante pressent tous les instants qui lui restent entre le désespoir et la mort.

Cependant l'Arabe, à l'aide d'un chameau, a su franchir et même s'approprier ces lacunes de la nature ; elles lui servent d'asile, elles assurent son repos, et le maintiennent dans son indépendance. Mais de quoi les hommes savent-ils user sans abus ? Ce même Arabe, libre, indépendant, tranquille et même riche, au lieu de respecter ces déserts comme les remparts de sa liberté, les souille par le crime ; il les traverse pour aller chez des nations voisines enlever des esclaves et de l'or ; il s'en sert pour exercer son brigandage, dont malheureusement il jouit plus encore que de sa liberté, car ses entreprises sont presque toujours heureuses. Malgré la défiance de ses voisins et la supériorité de leurs forces, il échappe à leur poursuite, et emporte impunément tout ce qu'il leur a ravi. Un Arabe qui se destine à ce métier de pirate de terre s'endureit de bonne heure à la fatigue des voyages ; il s'essaie à se passer du sommeil, à souffrir la faim, la soif et la chaleur : en même temps il instruit ses chameaux, il les élève et les exerce dans cette même vue ; peu de jours après leur naissance, il leur plie les jambes sous le ventre, il les contraint à demeurer à terre, et les charge, dans cette situation, d'un poids assez fort qu'il les accoutume à porter, et qu'il ne leur ôte que pour leur en donner un plus fort ; au lieu de les laisser paître à toute heure, et boire à leur soif, il commence par régler leurs repas, et peu à peu les éloigne à de grandes distances, en diminuant aussi la quantité de la nourriture : lorsqu'ils sont un peu forts, il les exerce à la course ; il les excite par l'exemple des chevaux, et parvient à les rendre aussi lé-

gers et plus robustes : enfin, dès qu'il est sûr de la force, de la légèreté et de la sobriété de ses chameaux, il les charge de ce qui est nécessaire à sa subsistance et à la leur ; il part avec eux, arrive sans être attendu aux confins du désert, arrête les premiers passants, pille les habitations écartées, charge ses chameaux de son butin ; et s'il est poursuivi, s'il est forcé de précipiter sa retraite, c'est alors qu'il développe tous ses talents et les leurs : monté sur l'un des plus légers, il conduit la troupe, la fait marcher jour et nuit, presque sans s'arrêter, ni boire ni manger : il fait aisément trois cents lieues en huit jours ; et pendant tout ce temps de fatigue et de mouvement, il laisse ses chameaux chargés, il ne leur donne chaque jour qu'une heure de repos et une pelote de pâte : souvent ils courent ainsi neuf ou dix jours sans trouver de l'eau, ils se passent de boire : et lorsque par hasard il se trouve une mare à quelque distance de leur route, ils sentent l'eau de plus d'une demi-lieue ; la soif qui les presse leur fait doubler le pas, et ils boivent en une seule fois pour tout le temps passé et pour autant de temps à venir ; car souvent leurs voyages sont de plusieurs semaines, et leurs temps d'abstinence durent aussi longtemps que leurs voyages.

En Turquie, en Perse, en Arabie, en Égypte, en Barbarie, etc., le transport des marchandises ne se fait que par le moyen des chameaux : c'est de toutes les voitures la plus prompte et la moins chère. Les marchands et autres passagers se réunissent en caravanes, pour éviter les insultes et les pirateries des Arabes : ces caravanes sont souvent très-nombreuses, et toujours composées de plus de chameaux que d'hommes. Chacun des chameaux est chargé selon sa force : il la sent si bien lui-même, que, quand on lui donne une charge trop forte, il la refuse, et reste constamment couché jusqu'à ce qu'on l'ait allégé. Ordinairement les grands chameaux portent un millier, et même douze cents pesant ; les plus petits six à sept cents. Dans ces voyages de commerce on ne précipite pas leur marche : comme la route est souvent de sept ou huit cents lieues, on règle leur mouvement et leurs journées ; ils ne vont que le pas, et font chaque jour dix à douze lieues ; tous les soirs on leur ôte leur charge, et on les laisse paître en liberté. Si l'on est en pays vert, dans une bonne prairie, ils prennent en moins d'une heure tout ce qu'il leur faut pour en vivre vingt-quatre, et pour ruminer pendant toute la nuit : mais rarement ils trouvent de ces bons pâturages, et cette nourriture délicate ne leur est pas nécessaire ; ils semblent même préférer aux herbes les plus douces l'absinthe, le chardon, l'ortie, le genêt, la cassie et les autres végétaux épineux ; tant qu'ils trouvent des plantes à brouter, ils se passent très-aisément de boire.

Au reste, cette facilité qu'ils ont à s'abstenir longtemps de boire n'est pas de pure habitude, c'est plutôt un effet de leur conformation. Il y a dans le chameau, indépendamment des quatre estomacs qui se trouvent d'ordinaire dans les animaux ruminants, une cinquième poche qui lui sert de réservoir pour conserver de l'eau. Ce cinquième estomac manque aux autres animaux, et n'appartient qu'au chameau : il est d'une capacité assez vaste pour contenir une grande quantité de liqueur ; elle y séjourne sans se corrompre et sans que les autres aliments puissent

s'y mêler, et lorsque l'animal est pressé par la soif, et qu'il a besoin de délayer les nourritures sèches et de les macérer par la rumination, il fait remonter dans sa panse, et jusqu'à l'œsophage, une partie de cette eau par une simple contraction des muscles. C'est donc en vertu de cette conformation très-singulière que le chameau peut se passer plusieurs jours de boire, et qu'il prend en une seule fois une prodigieuse quantité d'eau, qui demeure saine et limpide dans ce réservoir, parce que les liqueurs du corps ni les sucs de la digestion ne peuvent s'y mêler.

Si l'on réfléchit sur les difformités ou plutôt sur les non-conformités de cet animal avec les autres, on ne pourra douter que sa nature n'ait été considérablement altérée par la contrainte de l'esclavage et par la continuité des travaux. Le chameau est plus anciennement, plus complètement et plus laborieusement esclave qu'aucun des autres animaux domestiques : il l'est plus anciennement, parce qu'il habite les climats où les hommes se sont le plus anciennement policés ; il est plus complètement, parce que, dans les autres espèces d'animaux domestiques, telles que celles du cheval, du chien, du bœuf, de la brebis, du cochon, etc., on trouve encore des individus dans leur état de nature, des animaux de ces mêmes espèces qui sont sauvages, et que l'homme ne s'est pas soumis, au lieu que dans le chameau l'espèce entière est esclave ; on ne la trouve nulle part dans sa condition primitive d'indépendance et de liberté ; enfin il est plus laborieusement esclave qu'aucun autre, parce qu'on ne l'a jamais nourri ni pour le faste, comme la plupart des chevaux, ni pour l'amusement, comme presque tous les chiens, ni pour l'usage de la table, comme le bœuf, le cochon, le mouton ; que l'on n'en a jamais fait qu'une bête de somme, qu'on ne s'est pas même donné la peine d'atteler ni de faire tirer, mais dont on a regardé le corps comme une voiture vivante qu'on pouvait tenir chargée et surchargée, même pendant le sommeil ; car, lorsqu'on est pressé, on se dispense quelquefois de leur ôter le poids qui les accable, et sous lequel ils s'affaissent pour dormir les jambes pliées, et le corps appuyé sur l'estomac : aussi portent-ils toutes les empreintes de la servitude et les stigmates de la douleur ; au bas de la poitrine, sur le *sternum*, il y a une grosse et large callosité aussi dure que de la corne ; il y en a de pareilles à toutes les jointures des jambes ; et quoique ces callosités se trouvent sur tous les chameaux, elles offrent elles-mêmes la preuve qu'elles ne sont pas naturelles, et qu'elles sont produites par l'excès de la contrainte et de la douleur, car souvent elles sont remplies de pus. La poitrine et les jambes sont donc déformées par ces callosités ; le dos est encore plus défiguré par la bosse double ou simple qui le surmonte. Les callosités se perpétuent aussi bien que les bosses par la génération ; et comme il est évident que cette première difformité ne provient que de l'habitude à laquelle on contraint ces animaux, en les forçant dès leur premier âge à se coucher sur l'estomac, les jambes pliées sous le corps, et à porter dans cette situation le poids de leur corps et les fardeaux dont on les charge, on doit présumer aussi que la bosse ou les bosses du dos n'ont eu d'autre origine que la compression de ces mêmes fardeaux, qui, portant inégalement sur certains endroits du dos, auront fait élever la chair et

boursouffler la graisse et la peau : car ces bosses ne sont point osseuses ; elles sont seulement composées d'une substance grasse et charnue, de la même consistance à peu près que celles des tétines de vache : ainsi les callosités et les bosses seront également regardées comme des difformités produites par la continuité du travail et de la contrainte du corps, et ces difformités, qui d'abord n'ont été qu'accidentelles et individuelles, sont devenues générales et permanentes dans l'espèce entière. L'on peut présumer de même que la poche qui contient l'eau, et qui n'est qu'un appendice de la panse, a été produite par l'extension forcée de ce viscère ; l'animal, après avoir souffert trop longtemps la soif, prenant à la fois autant et peut-être plus d'eau que l'estomac ne pouvait en contenir, cette membrane se sera étendue, dilatée, et prêtée peu à peu à cette surabondance de liquide ; comme nous avons vu que ce même estomac dans les moutons s'étend et acquiert de la capacité proportionnellement au volume des aliments, qu'il reste très-petit dans les moutons qu'on nourrit de pain, et qu'il devient très-grand dans ceux auxquels on ne donne que de l'herbe.

On confirmerait pleinement ou l'on détruirait absolument ces conjectures sur les non-conformités du chameau, si l'on en trouvait de sauvages que l'on pût comparer avec les domestiques : mais, comme je l'ai dit, ces animaux n'existent nulle part dans leur état naturel, ou, s'ils existent, personne ne les a remarqués ni décrits : nous devons donc supposer que tout ce qu'ils ont de bon et de beau, ils le tiennent de la nature, et que ce qu'ils ont de défectueux et de difforme leur vient de l'empire de l'homme et des travaux de l'esclavage. Ces pauvres animaux doivent souffrir beaucoup, car ils jettent des cris lamentables, surtout lorsqu'on les surcharge : cependant, quoique continuellement excédés, ils ont autant de cœur que de docilité ; au premier signe ils plient les genoux et s'accroupissent jusqu'à terre pour se laisser charger dans cette situation, ce qui évite à l'homme la peine d'élever les fardeaux à une grande hauteur : dès qu'ils sont chargés, ils se relèvent d'eux-mêmes sans être aidés ni soutenus. Celui qui les conduit, monté sur l'un d'entre eux, les précède tous, et leur fait prendre le même pas qu'à sa monture ; on n'a besoin ni de fouet ni d'éperon pour les exciter : mais lorsqu'ils commencent à être fatigués, on soutient leur courage, ou plutôt on charme leur ennui, par le chant ou par le son de quelque instrument ; leurs conducteurs se relaient à chanter ; et lorsqu'ils veulent prolonger la route, et doubler la journée, ils ne leur donnent qu'une heure de repos, après quoi, reprenant leur chanson, ils les remettent en marche pour plusieurs heures de plus, et le chant ne finit que quand il faut arrêter ; alors les chameaux s'accroupissent de nouveau, et se laissent tomber avec leur charge ; on leur ôte le fardeau en dénouant les cordes et laissant couler les ballots des deux côtés : ils restent ainsi accroupis, couchés sur le ventre, et s'endorment au milieu de leur bagage, qu'on rattache le lendemain avec autant de promptitude et de facilité qu'on l'avait détaché la veille.

Les callosités, les tumeurs sur la poitrine et sur les jambes, les foulures et les plaies de la peau, la chute entière du poil, la faim, la soif, la maigreur, ne sont

pas leurs seules incommodités; on les a préparés à tous ces maux par un mal plus grand, en les mutilant par la castration. On ne laisse qu'un mâle pour huit ou dix femelles, et tous les chameaux de travail sont ordinairement hongres: ils sont moins forts, sans doute, que les chameaux entiers, mais ils sont plus traitables et servent en tout temps; au lieu que les entiers sont non-seulement indociles, mais presque furieux, dans le temps du rut, qui dure quarante jours, et qui arrive tous les ans au printemps. On assure qu'alors ils écument continuellement, et qu'il leur sort de la gueule une ou deux vessies rouges de la grosseur d'une vessie de cochon. Dans ce temps, ils mangent très-peu; ils attaquent et mordent les animaux, les hommes, et même leur maître, auquel, dans tout autre temps, ils sont très-soumis. L'accouplement ne se fait pas debout, à la manière des autres quadrupèdes; mais la femelle s'acroupit, et reçoit le mâle dans la même situation qu'elle prend pour reposer, dormir et se laisser charger. Cette posture à laquelle on les habitue devient, comme l'on voit, une situation naturelle, puisqu'ils la prennent d'eux-mêmes dans l'accouplement. La femelle porte près d'un an, et, comme tous les autres grands animaux, ne produit qu'un petit: son lait est abondant, épais, et fait une bonne nourriture, même pour les hommes, en le mêlant avec une plus grande quantité d'eau. On ne fait guère travailler les femelles; on les laisse paître et produire en liberté. Le profit qu'on tire de leur produit et de leur lait surpasse peut-être celui qu'on tirerait de leur travail: cependant il y a des endroits où l'on soumet une grande partie des femelles, comme les mâles, à la castration, afin de les faire travailler; et l'on prétend que cette opération, loin de diminuer leurs forces, ne fait qu'augmenter leur vigueur et leur embonpoint. En général, plus les chameaux sont gras, et plus ils sont capables de résister à de longues fatigues. Leurs bosses ne paraissent être formées que de la surabondance de la nourriture; car dans les grands voyages où l'on est obligé de l'épargner, et où ils souffrent souvent la faim et la soif, ces bosses diminuent peu à peu, et se réduisent au point que la place et l'éminence n'en sont plus marquées que par la hauteur du poil, qui est toujours beaucoup plus long sur ces parties que sur le reste du dos: la maigreur du corps augmente à mesure que les bosses diminuent. Les Maures, qui transportent toutes les marchandises de la Barbarie et de la Numidie jusqu'en Ethiopie, partent avec deux chameaux bien chargés, qui sont vigoureux et très-gras, et ramènent ces mêmes chameaux si maigres, qu'ordinairement ils les revendent à vil prix aux Arabes du désert pour les engraisser de nouveau.

Les anciens ont dit que ces animaux sont en état d'engendrer à l'âge de trois ans; cela me paraît douteux, car à trois ans ils n'ont pas encore pris la moitié de leur accroissement. Le membre génital du mâle est, comme celui du taureau, très-long et très-mince; dans l'érection, il tend en avant comme celui de tous les autres animaux, mais dans l'état ordinaire le fourreau se retire en arrière, et l'urine est jetée entre les jambes de derrière, en sorte que les mâles et les femelles pissent de la même manière. Le petit chameau tette sa mère pendant un an; et lorsqu'on veut le ménager, pour le rendre dans la suite plus fort et plus robuste, on le laisse

en liberté têter ou paître pendant les premières années, et on ne commence à le charger ou à le faire travailler qu'à l'âge de quatre ans. Il vit ordinairement quarante ou cinquante ans : cette durée de la vie étant plus proportionnée au temps de l'accroissement, c'est sans aucun fondement que quelques auteurs ont avancé qu'il vivait jusqu'à cent ans.

En réunissant sous un seul point de vue toutes les qualités de cet animal et tous les avantages que l'on en tire, l'on ne pourra s'empêcher de le reconnaître pour la plus utile et la plus précieuse de toutes les créatures subordonnées à l'homme. L'or et la soie ne sont pas les vraies richesses de l'Orient : c'est le chameau qui est le trésor de l'Asie; il vaut mieux que l'éléphant, car il travaille pour ainsi dire autant, et dépense peut-être vingt fois moins : d'ailleurs l'espèce entière en est soumise à l'homme, qui la propage et la multiplie autant qu'il lui plaît; au lieu qu'il ne jouit pas de celle de l'éléphant, qu'il ne peut multiplier, et dont il faut conquérir avec peine les individus les uns après les autres. Le chameau vaut non-seulement mieux que l'éléphant, mais peut-être vaut-il autant que le cheval, l'âne et le bœuf, tous réunis ensemble : il porte seul autant que deux mulets; il mange aussi peu que l'âne, et se nourrit d'herbes aussi grossières; la femelle fournit du lait pendant plus de temps que la vache; la chair des jeunes chameaux est bonne et saine, comme celle du veau; leur poil est plus beau, plus recherché que la plus belle laine : il n'y a pas jusqu'à leurs excréments dont on ne tire des choses utiles; car le sel ammoniac se fait de leur urine, et leur fiente desséchée et mise en poudre leur sert de litière, aussi bien qu'aux chevaux, avec lesquels ils voyagent souvent dans des pays où l'on ne connaît ni la paille ni le foin; enfin on fait des mottes de cette même fiente qui brûlent aisément, et font une flamme aussi claire et presque aussi vive que celle du bois sec; cela même est encore d'un grand secours dans ces déserts, où l'on ne trouve pas un arbre, et où, par le défaut des matières combustibles, le feu est aussi rare que l'eau.

* Nous n'avons presque rien à ajouter à ce que nous avons dit des chameaux et des dromadaires; nous rapporterons seulement ici ce qu'en a écrit M. Niebuhr dans sa *Description de l'Arabie*, p. 144.

« La plupart des chameaux du pays d'Iman sont de taille médiocre et d'un brun clair; cependant on en voit aussi de grands et lourds, et d'un brun foncé. Lorsque les chameaux veulent s'accoupler, la femelle se couche sur ses jambes; on lui lie les pieds de devant pour qu'elle ne puisse se relever. Le mâle, assis derrière comme un chien, touche la terre de ses deux pieds de devant. Il paraît froid pendant l'accouplement et plus indolent qu'aucun animal; il faut le chatouiller quelquefois longtemps avant de pouvoir l'exciter. L'accouplement étant achevé, on recouvre le mâle, et on fait lever promptement la femelle en la frappant d'une pantoufle au derrière, tandis qu'une autre personne la fait marcher. Il en est de même, dit-on, en Mésopotamie, en Natolie et probablement partout. »

J'ai dit qu'on avait transporté des chameaux et des dromadaires aux îles Canaries, aux Antilles, au Pérou, et qu'ils n'avaient réussi nulle part dans le nouveau

continent. Le docteur Browne, dans son *Histoire de la Jamaïque*, assure y avoir vu des dromadaires, que les Anglais y ont amenés en assez grand nombre dans ces derniers temps, et que, quoiqu'ils y subsistent, ils y sont néanmoins de peu de service, parce qu'on ne sait pas les nourrir et les soigner convenablement. Ils ont néanmoins multiplié dans tous ces climats, et je ne doute pas qu'ils ne pussent même produire en France. On peut voir dans la *Gazette* du 9 juin 1773 que M. Brinkenof, ayant fait accoupler des chameaux dans ses terres près de Berlin, a obtenu, le 24 mars de cette année 1773, après douze mois révolus, un petit chameau qui se porte bien. Ce fait confirme celui que j'ai cité de la production des chameaux et des dromadaires à Dresde, et je suis persuadé qu'en faisant venir avec les chameaux des domestiques arabes ou barbaresques, accoutumés à les soigner, on viendrait à bout d'établir chez nous cette espèce, que je regarde comme la plus utile de tous les animaux.

LE BUFFLE (1), LE BONASUS ET L'AUROCHS, LE BISON ET LE ZÉBU.

BOS BUBALUS. — L. — BOS URUS. — GMEL. — BOS BISON. — L. — BOS TAURUS. —
L. — VAR.

Quoique le buffle soit aujourd'hui commun en Grèce et domestique en Italie, il n'était connu ni des Grecs ni des Romains, car il n'a jamais eu de nom dans la langue de ces peuples : le mot même de *buffle* indique une origine étrangère, et n'a de racine ni dans la langue grecque ni dans la latine ; en effet, cet animal est originaire des pays les plus chauds de l'Afrique et des Indes, et n'a été transporté et naturalisé en Italie que vers le septième siècle. C'est mal à propos que les modernes lui ont appliqué le nom de *bubalus*, qui, en grec et en latin, indique, à la vérité, un animal d'Afrique, mais très-différent du buffle, comme il est aisé de le démontrer par les passages des auteurs anciens. Si l'on voulait rapporter le *bubalus* à un genre, il appartiendrait plutôt à celui de la gazelle qu'à celui du bœuf ou du buffle. Belon ayant vu au Caire un petit bœuf à bosse, différent du buffle et du bœuf ordinaire, imagina que ce petit bœuf pouvait être le *bubalus* des anciens ; mais s'il eût soigneusement comparé les caractères donnés par les anciens au *bubalus*, avec ceux de son petit bœuf, il aurait lui-même reconnu son erreur ; et d'ailleurs nous pouvons en parler avec certitude, car nous avons vu vivant ce petit bœuf à bosse ; et ayant comparé la description que nous en avons faite avec

(1) Cet animal n'a de nom ni en grec ni en latin : c'est mal à propos que les auteurs modernes qui ont écrit en latin l'ont appelé *bubalus* ; Aldrovande a mieux fait en le nommant *buffelus*. Les Italiens le nomment *bufalo* ; les Allemands *buffel*. On l'appelle *empakassa* ou *pakassa* au Congo, selon Daper ; et *gu-aroho* au cap de Bonne-Espérance, selon Kolbe.

celle de Belon, nous ne pouvons douter que ce ne soit le même animal. On le montrait à la foire à Paris, en 1732, sous le nom de *zébu*. Nous avons adopté ce nom pour désigner cet animal; car c'est une race particulière de bœuf, et non pas une espèce de buffle ou de *bubalus*.

Aristote, en faisant mention des bœufs, ne parle que du bœuf commun, et dit seulement que chez les *Arachotas* (aux Indes) il y a des bœufs sauvages qui diffèrent des bœufs ordinaires et domestiques, comme les sangliers diffèrent des cochons; mais dans un autre endroit que j'ai cité dans les notes ci-dessus, il donne la description d'un bœuf sauvage de Péonie (province voisine de la Macédoine), qu'il appelle *bonasus*. Ainsi le bœuf ordinaire et le *bonasus* sont les seuls animaux de ce genre indiqués par Aristote; et ce qui doit paraître singulier, c'est que le *bonasus*, quoique assez amplement décrit par ce grand philosophe, n'a été reconnu par aucun des naturalistes grecs ou latins qui ont écrit après lui, et que tous n'ont fait que le copier sur ce sujet; en sorte qu'aujourd'hui même l'on ne connaît encore que le nom de *bonasus*, sans savoir quel est l'animal subsistant auquel on doit l'appliquer. Cependant, si l'on fait attention qu'Aristote, en parlant des bœufs sauvages du climat tempéré, n'a indiqué que le *bonasus*, et qu'au contraire les Grecs et les Latins des siècles suivants n'ont plus parlé du *bonasus*; mais ont indiqué ces bœufs sauvages sous les noms d'*urus* et de *bison*, on sera porté à croire que le *bonasus* doit être l'un ou l'autre de ces animaux; et en effet, l'on verra, en comparant ce qu'Aristote dit du *bonasus* avec ce que nous connaissons du bison, qu'il est plus que probable que ces deux noms ne désignent que le même animal. Jules-César est le premier qui ait parlé de l'*urus*. Pline et Pausanias sont aussi les premiers qui aient annoncé le bison. Dès le temps de Pline, on donnait le nom de *bubalus* à l'*urus* ou au bison; la confusion n'a fait qu'augmenter avec le temps: on a ajouté au *bonasus*, au *bubalus*, à l'*urus*, au bison, le *catopleba*, le *thur*, le *bubalus* de Belon, le bison d'Écosse, celui d'Amérique; et tous nos naturalistes ont fait autant d'espèces différentes qu'ils ont trouvé de noms. La vérité est ici enveloppée de tant de nuages, environnée de tant d'erreurs, qu'on ne saura peut-être quelque gré d'avoir entrepris d'éclaircir cette partie de l'histoire naturelle, que la contrariété des témoignages, la variété des descriptions, la multiplicité des noms, la diversité des lieux, la différence des langues et l'obscurité des temps semblaient avoir condamnée à des ténèbres éternelles.

Je vais d'abord présenter le résultat de mon opinion sur ce sujet, après quoi j'en donnerai les preuves.

1° L'animal que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de *buffle* n'était point connu des anciens.

2° Ce buffle, maintenant domestique en Europe, est le même que le buffle domestique ou sauvage aux Indes et en Afrique.

3° Le *bubalus* des Grecs et des Romains n'est point le buffle ni le petit bœuf de Belon, mais l'animal que MM. de l'Académie des Sciences ont décrit sous le nom de *vache de Barbarie*, et nous l'appellerons *bubale*.



Le Buffle. Le Bison

4° Le petit bœuf de Belon que nous avons vu, et que nous nommerons *zébu*, n'est qu'une variété dans l'espèce du bœuf.

5° Le *bonasus* d'Aristote est le même animal que le *bison* des Latins.

6° Le bison d'Amérique pourrait bien venir originairement du bison d'Europe.

7° L'*urus* ou *aurochs* est le même animal que notre taureau commun dans son état naturel et sauvage.

8° Enfin le bison ne diffère de l'aurochs que par des variétés accidentelles, et par conséquent il est, aussi bien que l'aurochs, de la même espèce que le bœuf domestique; en sorte que je erois pouvoir réduire à trois toutes les dénominations et toutes les espèces prétendues des naturalistes tant anciens que modernes, c'est-à-dire celles du bœuf, du buffle et du bubale.

Je ne doute pas que quelques-unes des propositions que je viens d'annoncer ne paraissent des assertions hasardées, surtout aux yeux de ceux qui se sont occupés de la nomenclature des animaux, et qui ont essayé d'en donner des listes; cependant il n'y a aucune de ces assertions que je ne sois en état de prouver. Mais, avant d'entrer dans les discussions critiques qu'exige chacune de ces propositions en particulier, je vais exposer les observations et les faits qui m'ont conduit dans cette recherche, et qui, m'ayant éclairé moi-même, serviront également à éclairer les autres.

Il n'en est pas des animaux domestiques, à beaucoup d'égards, comme des animaux sauvages; leur nature, leur grandeur et leur forme sont moins constantes et plus sujettes aux variétés, surtout dans les parties extérieures de leurs corps; l'influence du climat, si puissante sur toute la nature, agit avec bien plus de force sur des êtres captifs que sur des êtres libres; la nourriture préparée par la main de l'homme, souvent épargnée et mal choisie, jointe à la dureté d'un ciel étranger, produit avec le temps des altérations assez profondes pour devenir constantes en se perpétuant par les générations. Je ne prétends pas dire que cette cause générale d'altération soit assez puissante pour dénaturer essentiellement des êtres dont l'empreinte est aussi ferme que celle du moule des animaux; mais elle les change à certains égards, elle les masque et les transforme à l'extérieur; elle supprime de certaines parties, ou leur en donne de nouvelles; elle les peint de couleurs variées; et par son action sur l'habitude du corps, elle influe aussi sur le naturel, sur l'instinct et sur les qualités les plus intérieures: une seule partie modifiée dans un tout aussi parfait que le corps d'un animal suffit pour que tout se ressente, en effet, de cette altération; et c'est par cette raison que nos animaux domestiques diffèrent presque autant par le naturel et l'instinct que par la figure, de ceux dont ils tirent leur première origine.

La brebis nous en fournit un exemple frappant: cette espèce, telle qu'elle est aujourd'hui, périrait en entier sous nos yeux et en fort peu de temps, si l'homme cessait de la soigner, de la défendre; aussi est-elle très-différente d'elle-même, très-inférieure à son espèce originaire. Mais, pour ne parler ici que de ce qui fait notre objet, nous verrons combien de variétés les bœufs ont essayés par les effets

divers et diversement combinés du climat, de la nourriture et du traitement dans leur état d'indépendance et dans celui de domesticité.

La variété la plus générale et la plus remarquable dans les bœufs domestiques, et même sauvages, consiste dans cette espèce de bosse qu'ils portent entre les deux épaules. On a appelé *bisons* cette race de bœufs bossus, et l'on a cru jusqu'ici que les bisons étaient d'une espèce différente de celle des bœufs communs : mais comme nous sommes maintenant assurés que ces bœufs à bosse produisent avec nos bœufs, et que la bosse diminue dès la première génération, et disparaît à la seconde ou à la troisième, il est évident que cette bosse n'est qu'un caractère accidentel et variable, qui n'empêche pas que le bœuf bossu ne soit de la même espèce que notre bœuf. Or, on a trouvé autrefois dans les parties désertes de l'Europe des bœufs sauvages, les uns sans bosse et les autres avec une bosse : ainsi cette variété semble être dans la nature même ; elle paraît provenir de l'abondance et de la qualité plus substantielle du pâturage et des autres nourritures ; car nous avons remarqué sur les chameaux que quand ces animaux sont maigres et mal nourris, ils n'ont pas même l'apparence de la bosse. Le bœuf sans bosse se nommait *vrochs* et *turochs* dans la langue des Germains, et le bœuf sauvage à bosse se nommait *visen* dans cette même langue. Les Romains, qui ne connaissaient ni l'un ni l'autre de ces bœufs sauvages avant de les avoir vus en Germanie, ont adopté ces noms : de *vrochs* ils ont fait *vrus*, et de *visen*, *bison* ; et ils n'ont pas imaginé que le bœuf sauvage, décrit par Aristote sous le nom de *bonasus*, pouvait être l'un ou l'autre de ces bœufs dont ils venaient de latiniser et de greciser les noms germains.

Une autre différence qui se trouve entre l'aurochs et le bison est la longueur du poil : le cou, les épaules, le dessous de la gorge, dans le bison, sont couverts de poils très-longs ; au lieu que dans l'aurochs toutes ces parties ne sont revêtues que d'un poil assez court et semblable à celui du corps, à l'exception du front, qui est garni de poil crépu. Mais cette différence du poil est encore plus accidentelle que celle de la bosse, et dépend de même de la nourriture et du climat, comme nous l'avons prouvé par les chèvres, les moutons, les chiens, les chats, les lapins, etc. Ainsi ni la bosse, ni la différence dans la longueur et la quantité du poil, ne sont des caractères spécifiques, mais de simples variétés accidentelles qui ne divisent pas l'unité de l'espèce.

Une variété plus étendue que les deux autres, et à laquelle il semble que les naturalistes aient donné, de concert, plus de caractère qu'elle n'en mérite, c'est la forme des cornes : ils n'ont pas fait attention que, dans tout notre bétail domestique, la figure, la grandeur, la position, la direction, et même le nombre des cornes, varient si fort, qu'il serait impossible de prononcer quel est pour cette partie le vrai modèle de la nature. On voit des vaches dont les cornes sont plus courbées, plus rabaissées, presque pendantes ; d'autres qui les ont plus droites, plus longues, plus relevées. Il y a des races entières de brebis qui ont des cornes, quelquefois deux, quelquefois quatre, etc. Il y a des races de vaches qui n'en ont

point du tout, etc. Ces parties extérieures, et pour ainsi dire accessoires au corps de ces animaux, sont tout aussi peu constantes que les couleurs du poil, qui, comme l'on sait, varient et se combinent de toutes façons dans les animaux domestiques. Cette différence dans la figure et la direction des cornes, qui est si ordinaire et si fréquente, ne devait donc pas être regardée comme un caractère distinctif des espèces ; cependant c'est sur ce seul caractère que nos naturalistes ont établi leurs espèces ; et comme Aristote, dans l'indication qu'il donne du *bonasus*, dit qu'il a les cornes courbées en dedans, ils ont séparé le *bonasus* de tous les autres bœufs, et en ont fait une espèce particulière, à la seule inspection des cornes et sans en avoir jamais vu l'individu. Au reste, nous citons sur cette variation des cornes dans le bétail domestique, les vaches et les brebis, plutôt que les taureaux et les béliers, parce que les femelles sont ici beaucoup plus nombreuses que les mâles, et que partout on peut observer trente vaches ou brebis pour un taureau ou un bélier.

La mutilation des animaux par la castration semble ne faire tort qu'à l'individu, et ne paraît pas devoir influencer sur l'espèce ; cependant il est sûr que cet usage restreint d'un côté la nature et l'affaiblit de l'autre : un seul mâle, condamné à trente ou quarante femelles, ne peut que s'épuiser sans les satisfaire ; et dans l'accouplement l'ardeur est inégale, plus faible dans le mâle qui jouit trop souvent, et trop forte dans la femelle qui ne jouit qu'un instant : dès lors toutes les productions doivent tendre aux qualités féminines ; l'ardeur de la mère étant, au moment de la conception, plus forte que celle du père, il naîtra plus de femelles que de mâles ; et les mâles mêmes tiendront beaucoup plus de la mère que du père. C'est sans doute par cette cause qu'il naît plus de filles que de garçons dans les pays où les hommes ont un grand nombre de femmes, au lieu que dans tous ceux où il n'est pas permis d'en avoir plus d'une, le mâle conserve et réalise sa supériorité en produisant en effet plus de mâles que de femelles. Il est vrai que dans les animaux domestiques on choisit ordinairement parmi les plus beaux ceux que l'on soustrait à la castration, et qu'on destine à devenir les pères d'une si nombreuse génération. Les premières productions de ce mâle choisi seront, si l'on veut, fortes et vigoureuses ; mais à force de tirer des copies de ce seul et même moule, l'empreinte se déforme, ou du moins ne rend pas la nature dans toute sa perfection : la race doit par conséquent s'affaiblir, se rapetisser, dégénérer ; et c'est peut-être par cette raison qu'il se trouve plus de monstres dans les animaux domestiques que dans les animaux sauvages, où le nombre des mâles qui concourent à la génération est aussi grand que celui des femelles. D'ailleurs, lorsqu'il n'y a qu'un mâle pour un grand nombre de femelles, elles n'ont pas la liberté de consulter leur goût ; la gaieté, les plaisirs libres, les douces émotions, leur sont enlevés ; il ne reste rien de piquant dans leurs amours ; elles souffrent de leurs feux ; elles languissent en attendant les froides approches d'un mâle qu'elles n'ont pas choisi, qui souvent ne leur convient pas, et qui toujours les flatte moins qu'un autre qui se serait fait préférer. De ces tristes amours, de ces accouplements sans goût, doi-

vent naître des productions aussi tristes, des êtres insipides, qui n'auront jamais ni le courage, ni la fierté, ni la force que la nature n'a pu propager dans chaque espèce qu'en laissant à tous les individus leurs facultés tout entières, et surtout la liberté du choix, et même le hasard des rencontres. On sait, par l'exemple des chevaux, que les races croisées sont toujours les plus belles; on ne devrait donc pas borner dans notre bétail les femelles à un seul mâle de leur pays, qui lui-même ressemble déjà beaucoup à sa mère, et qui par conséquent, loin de relever l'espèce, ne peut que continuer à la dégrader. Les hommes ont préféré dans cette pratique leur commodité aux autres avantages; nous n'avons pas cherché à maintenir, à embellir la nature, mais à nous la soumettre et en jouir plus despotiquement: les mâles représentent la gloire de l'espèce; ils sont plus courageux, plus fiers, toujours moins soumis; un grand nombre de mâles dans nos troupeaux les rendrait moins dociles, plus difficiles à conduire, à garder: il a fallu, même dans ces esclaves du dernier ordre, supprimer toutes les têtes qui pouvaient s'élever.

A toutes ces causes de dégénération dans les animaux domestiques, nous devons encore en ajouter une autre, qui seule a pu produire plus de variétés que toutes les autres réunies, c'est le transport que l'homme a fait dans tous les temps de tous ces animaux de climats en climats. Les bœufs, les brebis et les chèvres ont été portés et se trouvent partout; partout aussi ces espèces ont subi les influences du climat, partout elles ont pris le tempérament du ciel et la teinture de la terre; en sorte que rien n'est plus difficile que de reconnaître dans ce grand nombre de variétés celles qui s'éloignent le moins du type de la nature: je dis celles qui s'éloignent le moins, car il n'y en a peut-être aucune qu'on puisse regarder comme une copie parfaite de cette première empreinte.

Après avoir exposé les causes générales de variété dans les animaux domestiques, je vais donner les preuves particulières de tout ce que j'ai avancé au sujet des bœufs et des buffles. J'ai dit, 1^o que *l'animal que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de buffle n'était pas connu des anciens Grecs ni des Romains*. Cela est évident, puisque aucun de leurs auteurs ne l'a décrit, qu'on ne trouve même dans leurs ouvrages aucun nom qu'on puisse lui appliquer, et que d'ailleurs on sait, par les annales d'Italie, que le premier buffle y fut amené vers la fin du sixième siècle, l'an 595.

2^o *Le buffle maintenant domestique en Europe est le même que le buffle sauvage ou domestique aux Indes et en Afrique*. Ceci n'a pas besoin d'autres preuves que de la comparaison de notre description du buffle, que nous avons vu vivant, avec les notices que les voyageurs nous ont données des buffles de Perse, du Mogol, de Bengale, d'Égypte, de Guinée, et du cap de Bonne-Espérance; on verra que dans tous ces pays cet animal est le même, et qu'il ne diffère de notre buffle que par de très-légères différences.

3^o *Le bubalus des Grecs et des Latins n'est point le buffle ni le petit bœuf de Belon, mais l'animal que MM. de l'Académie ont décrit sous le nom de vache de Barbarie*. Voici mes preuves. Aristote met le *bubalus* avec les cerfs et les daims, et point du tout

avec les bœufs ; ailleurs il le cite avec les chevreuils, et dit qu'il se défend mal avec ses cornes, et qu'il fuit les animaux féroces et guerriers. Pline, en parlant des bœufs sauvages de Germanie, dit que c'est par ignorance que le vulgaire donne le nom de *bubalus* à ces bœufs, attendu que le *bubalus* est un animal d'Afrique, qui ressemble en quelque façon à un veau ou à un cerf. Le *bubalus* est donc un animal timide, auquel les cornes sont inutiles, qui n'a d'autre ressource que la fuite pour éviter les bêtes féroces ; qui par conséquent a de la légèreté, et tient par la figure de celle de la vache et de celle du cerf : tous ces caractères, dont aucun ne convient au buffle, se trouvent parfaitement réunis dans l'animal dont Horace Fontana envoya la figure à Aldrovande, et dont MM. de l'Académie ont donné aussi la figure et la description sous le nom de *vache de Barbarie* ; et ils ont pensé, comme moi, que c'était le *bubalus* des anciens. Le zébu ou petit bœuf de Belon n'a aucun des caractères du *bubalus* ; il en diffère presque autant qu'un bœuf diffère d'une gazelle : aussi Belon est le seul de tous les naturalistes qui ait regardé son petit bœuf comme le *bubalus* des anciens.

4° *Ce petit bœuf de Belon n'est qu'une variété dans l'espèce du bœuf.* Nous le prouverons aisément, en renvoyant seulement à la figure de cet animal, donnée par Belon, Prosper Alpin, Edwards, et à la description que nous en avons faite nous-même ; nous l'avons vu vivant : son conducteur nous dit qu'il venait d'Afrique, qu'on l'appelait *zébu*, qu'il était domestique, et qu'on s'en servait pour monture. C'est en effet un animal très-doux, et même fort caressant, d'une figure agréable, quoique massive et un peu trop carrée : cependant il est en tout si semblable à un bœuf, que je ne puis en donner une idée plus juste qu'en disant que si l'on regardait un taureau de la plus belle forme et du plus beau poil avec un verre qui diminuât les objets de plus de moitié, cette figure rapetissée serait celle du zébu.

On peut voir dans la note ci-dessous (1) la description que j'ai faite de cet ani-

(1) Ce petit bœuf ressemble parfaitement à celui de Belon ; il a la croupe plus ronde et plus pleine que les bœufs ordinaires ; il est si doux, si familier, qu'il lèche comme un chien, et fait des caresses à tout le monde : c'est un très-joli animal, qui paraît avoir autant d'intelligence que de docilité. Son conducteur nous dit qu'il venait d'Afrique, et qu'il était âgé de vingt et un mois. Il était de couleur blanche, mêlée de jaune et d'un peu de rouge ; les pieds étaient tout blancs ; le poil sur l'épine du dos était couleur noirâtre, de la largeur d'environ un pied, la queue de même couleur. Au milieu de cette bande noire, il y avait sur la croupe une petite raie blanche, dont les poils étaient hérissés et relevés en haut ; il n'avait point de crinière, et le poil du toupet était très-petit, le poil du corps fort ras. Il avait cinq pieds sept pouces de longueur mesurée en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue ; cinq pieds un pouce de circonférence, prise derrière les jambes de devant ; cinq pieds dix pouces au milieu du corps, sur le nombril, et cinq pieds un pouce au-dessus des jambes de derrière. La tête avait deux pieds dix pouces de circonférence, prise devant les cornes ; le museau, un pied trois pouces de circonférence prise derrière les naseaux ; la fente de la gueule fermée n'était que de onze pouces ; les naseaux avaient deux pouces de longueur et un pouce de largeur ; il y avait dix pouces depuis le bout du museau jusqu'à l'œil. Les yeux étaient éloignés l'un de l'autre de six pouces en suivant la courbure de la tête, et en ligne droite de cinq pouces ; l'œil avait deux pouces et demi de longueur d'un angle à l'autre ; l'angle postérieur de l'œil était éloigné de l'ouverture de quatre pouces. Les oreilles étaient situées derrière et un peu à côté des cornes ; elles avaient six pouces dix lignes de longueur prises par derrière, neuf pouces trois lignes de circonférence à la racine, et quatre pouces quatre lignes de largeur à la base, en suivant la courbure. Il y avait quatre pouces trois lignes de distance entre les deux cornes ; elles avaient un pied deux pouces de longueur et six de circonférence à la base, et seulement un pouce et demi à six lignes de distance de leur extrémité : elles étaient de couleur de corne ordinaire, et noires vers le bout ; il y avait un pied sept pouces de distance entre les deux extrémités des cornes. La distance entre les oreilles et les cornes était de deux pouces deux lignes ; la longueur de la tête, depuis le

mal, lorsque je le vis en 1772 : elle s'accorde très-bien avec la figure et la description de Belon, que nous avons cru devoir rapporter aussi (1), afin qu'on puisse les comparer. Prosper Alpin, qui a donné une notice et une figure de cet animal, dit qu'il se trouve en Egypte : sa description s'accorde encore avec la nôtre et avec celle de Belon ; les seules différences qu'on puisse remarquer dans toutes trois ne tombent que sur les couleurs des cornes et du poil : le zébu de Belon était fauve sous le ventre et brun sur le dos, avec les cornes noires ; celui de Prosper Alpin était roux, marqué de petites taches, avec les cornes de couleur ordinaire ; le nôtre était d'un fauve pâle, presque noir sur le dos, avec les cornes aussi de couleur ordinaire, c'est-à-dire de la même couleur que les cornes de nos bœufs. Au reste, les figures de Belon et de Prosper Alpin pèchent en ce que la loupe ou bosse que cet animal porte sur les épaules n'y est pas assez marquée : le contraire se trouve dans la figure qu'Edwards a nouvellement gravée de ce même animal, sur un dessin qui lui avait été communiqué par Hans Sloane : la bosse est trop grosse, et d'ailleurs la figure est incomplète en ce qu'elle a vraisemblablement été dessinée sur un animal fort jeune, dont les cornes étaient encore naissantes : il venait des Indes orientales, dit Edwards, où l'on se sert de ces petits bœufs comme nous nous servons des chevaux. Il est clair, par toutes ces indications, et aussi par la variété du poil et par la douceur du naturel de cet animal, que c'est une race de bœufs à bosse qui a pris son origine dans l'état de domesticité, où l'on a choisi les plus petits individus de l'espèce pour les propager ; car nous verrons qu'en géné-

bout du museau jusqu'à l'épaule, était de deux pieds quatre pouces six lignes. Le tanon pendait de trois pouces et demi au milieu du cou, et seulement d'un pouce trois lignes sous le sternum ; le cou avait trois pieds neuf pouces de circonférence, prise précisément devant la bosse ou loupe, qui était exactement sur les épaules au défaut du cou, à un pied un pouce de distance des cornes : cette bosse était de chair en entier ; elle avait un pied de longueur, mesurée en ligne droite, sept pouces de hauteur perpendiculaire et six pouces d'épaisseur ; le poil qui couvrait cette bosse était noirâtre, et d'un pouce et demi de longueur. Les jambes du devant avaient quatre pouces neuf lignes de longueur depuis le coude jusqu'au poignet ; le coude a un pied six pouces de circonférence ; le bras, onze pouces de circonférence ; le canon avait huit pouces de longueur, et cinq pouces quatre lignes de circonférence à l'endroit le plus mince ; la corne, deux pouces quatre lignes de longueur, et l'ergot, un pouce : la jambe de derrière avait un pied deux pouces et demi de longueur, et onze pouces trois lignes de circonférence à l'endroit le plus petit ; le jarret, quatre pouces trois lignes de largeur ; le canon, un pied de longueur, cinq pouces huit lignes de circonférence, prise au plus mince, et deux pouces et demi de largeur. La queue avait deux pieds trois lignes jusqu'au bout des vertèbres, et deux pieds dix pouces et demi jusqu'au bout des poils qui touchaient à terre : les plus longs poils de la queue avaient un pied trois pouces ; la queue, huit pouces de circonférence à la base. Les bourses étaient éloignées de l'anus d'un pied et demi en suivant la courbure du bas-ventre ; les testicules n'étaient pas encore descendus dans les bourses, qui cependant pendaient de deux pouces et demi ; il y avait quatre mamelles situées comme celles du taureau ; la verge était d'un pied de longueur, depuis les bourses jusqu'au bout du fourreau.

(1) C'est un moult beau petit bœuf, trappe et ramassé, gras, poli, de petit corsage, bien formé... Il étoit déjà vieil, étant de plus petite corpulence que n'est un cerf, mais plus trappe et plus épais qu'un chevreuil, si bien troussé et compassé de tous ses membres, qu'il en étoit fort plaisant à la vue... Ses pieds semblent à ceux d'un bœuf ; aussi a-t-il les jambes trappes et courtes. Son col est gros et court, ayant quelque petit fœnon qu'on nomme en latin *palearia* ; il a la tête du bœuf, sur laquelle ses cornes sont élevées dessus un os sur le sommet de la tête, noires et beaucoup cochées comme celles d'une gazelle, et compassées en manière de croissant... Il porte les oreilles de vache ; ses épaules sont quelque peu élevées et bien fournies ; sa queue lui pend jusqu'au pli des jarrets, étant garni de poils noirs ; il étoit comme un bœuf, mais non pas si haut... Nous en avons ci-mis la figure.

Belon ajoute que ce petit bœuf avait été apporté au Caire du pays d'Azamie (province de l'Asie), et qu'il se trouve aussi en Afrique. (*Observation* de Belon, feuillet 128 verso, et 222 recto et verso.)

ral les bœufs à bosse domestiques sont, comme nos bœufs domestiques, plus petits que les sauvages, et ces faits seront confirmés par le témoignage des voyageurs que nous citerons dans la suite de cet article.

5° *Le bonasus d'Aristote est le même que le bison des Latins.* Cette proposition ne peut être prouvée sans une discussion critique, dont j'épargnerai le détail à mon lecteur. Gesner, qui était aussi savant littérateur que bon naturaliste, et qui pensait, comme moi, que le *bonasus* pourrait bien être le bison, a examiné et discuté plus soigneusement que personne les notices qu'Aristote donne du *bonasus*, et il a en même temps corrigé plusieurs expressions de la traduction de Théodore Gaza, que cependant tous les naturalistes ont suivie sans examen : en me servant de ses lumières, et en supprimant des notices d'Aristote tout ce qu'elles ont d'obscur, d'opposé, et même de fabuleux, il m'a paru qu'elles se réduisaient à ce qui suit : le *bonasus* est un bœuf sauvage de Péonie ; il est au moins aussi grand qu'un taureau domestique, et de la même forme ; mais son cou est, depuis les épaules jusque sur les yeux, couvert d'un long poil bien plus doux que le crin du cheval. Il a la voix du bœuf, les cornes assez courtes et courbées en bas autour des oreilles ; les jambes couvertes de longs poils, doux comme la laine, et la queue assez petite pour sa grandeur, quoique au reste semblable à celle du bœuf. Il a, comme le taureau, l'habitude de faire de la poussière avec les pieds ; son cuir est dur, et sa chair tendre et bonne à manger. Par ces caractères, qui sont les seuls sur lesquels on puisse tabler dans les notices d'Aristote, on voit déjà combien le *bonasus* approche du bison. Tout convient en effet à cet animal, à l'exception de la forme des cornes : mais, comme nous l'avons dit, la figure des cornes varie beaucoup dans ces animaux, sans qu'ils cessent pour cela d'être de la même espèce. Nous avons vu des cornes ainsi courbées, qui provenaient d'un bœuf bossu d'Afrique, et nous prouverons tout à l'heure que ce bœuf à bosse n'est autre chose que le bison. Nous pouvons aussi confirmer ce que nous venons de dire, par la comparaison des témoignages des auteurs anciens. Aristote donne le *bonasus* pour un bœuf de Péonie ; et Pausanias, en parlant des taureaux de Péonie, dit, en deux endroits différents, que ces taureaux sont des bisons ; il dit même expressément que les taureaux de Péonie qu'il a vus dans les spectacles de Rome avaient des poils très-longs sur la poitrine et autour des mâchoires. Enfin Jules-César, Pline, Pausanias, Solin, etc., ont tous, en parlant des bœufs sauvages, cité l'aurochs et le bison, et n'ont rien dit du *bonasus*. Il faudrait donc supposer qu'en moins de quatre ou cinq siècles, l'espèce du *bonasus* se serait perdue, si l'on ne voulait pas convenir que ces deux noms, *bonasus* et *bison*, n'indiquent que le même animal.

6° *Les bisons d'Amérique pourraient bien venir originellement des bisons d'Europe.* Nous avons déjà jeté les fondements de cette opinion dans notre Discours sur les animaux des deux continents. Ce sont les expériences faites par M. de La Nux qui nous ont éclairé ; il nous a appris que les bisons ou bœufs à bosse des Indes et de l'Afrique produisent avec les taureaux et vaches de l'Europe, et que la bosse n'est qu'un caractère accidentel qui diminue dès la première génération, et disparaît à

la seconde ou à la troisième. Puisque les bisons des Indes sont de la même espèce que nos bœufs, et ont par conséquent une même origine, n'est-il pas naturel d'entendre cette même origine au bison d'Amérique. Rien ne s'oppose à cette supposition; tout semble, au contraire, concourir à la prouver. Les bisons paraissent être originaires des pays froids et tempérés; leur nom est tiré de la langue des Germains; les anciens ont dit qu'ils se trouvaient dans la partie de la Germanie voisine de la Scythie; actuellement on trouve encore des bisons dans le nord de l'Allemagne, en Pologne, en Écosse: ils ont donc pu passer en Amérique, ou en venir comme les autres animaux qui sont communs aux deux continents. La seule différence qui se trouve entre les bisons d'Europe et ceux d'Amérique, c'est que ces derniers sont plus petits: mais cette différence même est une nouvelle présomption qu'ils sont de la même espèce; car nous avons vu que généralement les animaux domestiques ou sauvages qui ont passé d'eux-mêmes ou qui ont été transportés en Amérique y sont devenus plus petits, et cela sans aucune exception: d'ailleurs tous les caractères, jusqu'à ceux de la bosse et des longs poils aux parties antérieures, sont absolument les mêmes dans les bisons de l'Amérique et dans ceux de l'Europe; ainsi nous ne pouvons nous refuser à les regarder non-seulement comme des animaux de la même espèce, mais encore de la même race (1).

7° *L'urus ou l'aurochs est le même animal que notre taureau commun dans son état naturel et sauvage.* Ceci peut se prouver d'abord par la comparaison de la figure et de l'habitude entière du corps de l'aurochs, qui est absolument semblable à celle de notre taureau domestique; l'aurochs est seulement plus grand et plus fort, comme tout animal qui jouit de sa liberté l'emportera toujours par la grandeur et la force sur ceux qui depuis longtemps sont réduits à l'esclavage. L'aurochs se trouve encore dans quelques provinces du Nord. On a quelquefois enlevé de jeunes aurochs à leur mère; et les ayant élevés, ils ont produit avec les taureaux et vaches domestiques: ainsi l'on ne peut douter qu'ils ne soient de la même espèce.

8° *Enfin le bison ne diffère de l'aurochs que par des variétés accidentelles, et par conséquent ils sont tous deux de la même espèce que le bœuf domestique.* La bosse, la longueur et la qualité du poil, la forme des cornes, sont les seuls caractères par lesquels on puisse distinguer le bison de l'aurochs: mais nous avons vu que les bœufs à bosse produisent avec nos bœufs; nous savons d'ailleurs que la longueur et la qualité du poil dépendent, dans tous les animaux, de la nature du climat; et nous avons re-

(1) Comme j'étais sur le point de donner cet article à l'impression, M. le marquis de Montmirail m'a envoyé une traduction par extrait d'un *Voyage en Pensylvanie*, par M. Kalm, dans laquelle se trouve le passage suivant, qui confirme pleinement tout ce que j'avais pensé d'avance sur le bison d'Amérique: « Plusieurs personnes considérables ont élevé des petits des bœufs et vaches sauvages qui se trouvent dans la Caroline et dans les autres pays aussi méridionaux que la Pensylvanie. Ces petits bœufs sauvages se sont apprivoisés; il leur restait cependant assez de férocité pour percer toutes les haies qui s'opposaient à leur passage: ils ont tant de force dans la tête, qu'ils renversaient les palissades de leur parc, pour aller faire ensuite toutes sortes de ravages dans les champs semés; et quand ils avaient ouvert le chemin, tout le troupeau des vaches domestiques les suivait; ils s'accouplaient ensemble, et cela a formé une autre espèce. » (*Voyage dans l'Amérique septentrionale*, de M. Pierre Kalm, professeur à Abo, et membre de l'Académie des Sciences de Suède; Gottingue, 1757; page 350.)

marqué que dans les bœufs, chèvres et moutons, la forme des cornes est ce qu'il y a de moins constant. Ces différences ne suffisent donc pas pour établir deux espèces distinctes; et puisque notre bœuf domestique d'Europe produit avec le bœuf bossu des Indes, on ne peut douter qu'à plus forte raison il ne produise avec le bison ou bœuf bossu d'Europe. Il y a, dans les variétés presque innombrables de ces animaux, sous les différents climats, deux races primitives, toutes deux anciennement subsistantes dans l'état de nature : le bœuf à bosse ou bison, et le bœuf sans bosse ou l'aurochs. Ces races se sont soutenues, soit dans l'état libre et sauvage, soit dans celui de domesticité, et se sont répandues ou plutôt ont été transportées par les hommes dans tous les climats de la terre : tous les bœufs domestiques sans bosse viennent originairement de l'aurochs, et tous les bœufs à bosse sont issus du bison. Pour donner une idée juste de ces variétés, nous ferons une courte énumération de ces animaux, tels qu'ils se trouvent actuellement dans les différentes parties de la terre.

A commencer par le nord de l'Europe, le peu de bœufs et de vaches qui subsistent en Islande sont dépourvus de cornes, quoiqu'ils soient de la même race que nos bœufs. La grandeur de ces animaux est plutôt relative à l'abondance et à la qualité des pâturages qu'à la nature du climat. Les Hollandais ont souvent fait venir des vaches maigres de Danemark, qui s'engraissent prodigieusement dans leurs prairies, et qui donnent beaucoup de lait : ces vaches du Danemark sont plus grandes que les nôtres. Les bœufs et vaches de l'Ukraine, dont les pâturages sont excellents, passent pour être les plus gros de l'Europe : ils sont aussi de la même race que nos bœufs. En Suisse, où les têtes des premières montagnes sont couvertes d'une verdure abondante et fleurie, qu'on réserve uniquement à l'entretien du bétail, les bœufs sont une fois plus gros qu'en France, où communément on ne laisse à ces animaux que les herbes grossières dédaignées par les chevaux. Du mauvais foin, des feuilles, sont la nourriture ordinaire de nos bœufs pendant l'hiver : et au printemps, lorsqu'ils auraient besoin de se refaire, on les exclut des prairies : ils souffrent donc encore plus au printemps que pendant l'hiver ; car on ne leur donne alors presque rien à l'étable, et on les conduit sur les chemins, dans les champs en repos, dans les bois, toujours à des distances éloignées et sur des terres stériles, en sorte qu'ils se fatiguent plus qu'ils ne se nourrissent. Enfin on leur permet en été d'entrer dans les prairies : mais elles sont dépouillées, elles sont encore brûlantes de la faux ; et, comme les sécheresses sont les plus grandes dans ce temps, et que l'herbe ne peut se renouveler, il se trouve que dans toute l'année il n'y a pas une seule saison où ils soient largement ni convenablement nourris : c'est la seule cause qui les rend faibles, chétifs et de petite stature, car en Espagne, et dans quelques cantons de nos provinces de France, où l'on a des pâturages vifs et uniquement réservés aux bœufs, ils y sont beaucoup plus gros et plus forts.

En Barbarie et dans la plupart des provinces de l'Afrique, où les terrains sont secs et les pâturages maigres, les bœufs sont encore plus petits, et les vaches donnent beaucoup moins de lait que les nôtres, et la plupart perdent leur lait avec

leur veau. Il en est de même de quelques parties de la Perse, de la basse Ethiopie et de la grande Tartarie, tandis que dans les mêmes pays, à d'assez petites distances, comme en Kalmoukie, dans la haute Ethiopie et en Abyssinie, les bœufs sont d'une prodigieuse grosseur. Cette différence dépend donc beaucoup plus de l'abondance de la nourriture que de la température du climat : dans le Nord, dans les régions tempérées et dans les pays chauds, on trouve également, et à de très-petites distances, des bœufs petits ou gros, selon la quantité des pâturages et l'usage plus ou moins libre de la pâture.

La race de l'aurochs ou du bœuf sans bosse occupe les zones froides et tempérées ; elle ne s'est pas fort répandue vers les contrées du Midi : au contraire la race du bison ou bœuf à bosse remplit aujourd'hui toutes les provinces méridionales. Dans le continent entier des grandes Indes, dans les îles des mers orientales et méridionales, dans toute l'Afrique, depuis le mont Atlas jusqu'au cap de Bonne-Espérance, on ne trouve, pour ainsi dire, que des bœufs à bosse ; et il paraît même que cette race, qui a prévalu dans tous les pays chauds, a plusieurs avantages sur l'autre. Ces bœufs à bosse ont, comme le bison, duquel ils sont issus, le poil beaucoup plus doux et plus lustré que nos bœufs, qui, comme l'aurochs, ont le poil dur et assez peu fourni. Ces bœufs à bosse sont aussi plus légers à la course, plus propres à suppléer au service du cheval, et en même temps ils ont un naturel moins brut et moins lourd que nos bœufs ; ils ont plus d'intelligence et de docilité, plus de qualités relatives et senties dont on peut tirer parti : aussi sont-ils traités dans leurs pays avec plus de soin que nous n'en donnons à nos plus beaux chevaux. La considération que les Indiens ont pour ces animaux est si grande, qu'elle a dégénéré en superstition, dernier terme de l'aveugle respect. Le bœuf, comme l'animal le plus utile, leur a paru le plus digne d'être révééré : de l'objet de leur vénération, ils ont fait une idole, une espèce de divinité bienfaisante et puissante ; car on veut que tout ce qu'on respecte soit grand, et puisse faire beaucoup de mal ou de bien.

Ces bœufs à bosse varient peut-être encore plus que les nôtres pour les couleurs du poil et la figure des cornes. Les plus beaux sont tous blancs, comme les bœufs de Lombardie. Il y en a qui sont dépourvus de cornes ; il y en a qui les ont fort relevées, et d'autres si rabaisées, qu'elles sont presque pendantes. Il paraît même qu'on doit diviser cette race première de bisons ou bœufs à bosse en deux races secondaires, l'une très-grande et l'autre très-petite ; et cette dernière est celle de zébu. Toutes deux se trouvent à peu près dans les mêmes climats, et toutes deux sont également douces et faciles à conduire ; toutes deux ont le poil fin et la bosse sur le dos : cette bosse ne dépend point de la conformation de l'épine ni de celle des os des épaules ; ce n'est qu'une excroissance, une espèce de loupe, un morceau de chair tendre, aussi bonne à manger que la langue du bœuf. Les loupes de certains bœufs pèsent jusqu'à quarante et cinquante livres ; sur d'autres elles sont bien plus petites. Quelques-uns de ces bœufs ont aussi des cornes prodigieuses pour la grandeur ; nous en avons une au Cabinet du Roi de trois pieds et demi de longueur, et de sept

pouces de diamètre à sa base. Plusieurs voyageurs assurent en avoir vu dont la capacité était assez grande pour contenir quinze et même vingt pintes de liqueur.

Dans toute l'Afrique on ne connaît point l'usage de la castration du gros bétail ; et on le pratique peu dans les Indes. Lorsqu'on soumet les taureaux à cette opération, ce n'est point en leur retranchant, mais en leur comprimant les testicules ; et quoique les Indiens aient un assez grand nombre de ces animaux pour traîner leurs voitures et labourer leurs terres, ils n'en élèvent pas, à beaucoup près, autant que nous. Comme dans tous les pays chauds les vaches ont peu de lait, qu'on n'y connaît guère le fromage et le beurre, et que la chair des veaux n'est pas aussi bonne qu'en Europe, on y multiplie moins les bêtes à cornes. D'ailleurs toutes ces provinces de l'Afrique et de l'Asie méridionale étant beaucoup moins peuplées que notre Europe, on y trouve une grande quantité de bœufs sauvages dont on prend les petits ; ils s'apprivoisent d'eux-mêmes, et se soumettent sans aucune résistance à tous les travaux domestiques : ils deviennent si dociles qu'on les conduit plus aisément que des chevaux ; il ne faut que la voix de leur maître pour les diriger et les faire obéir : on les soigne, on les caresse, on les panse, on les ferre, on leur donne une nourriture abondante et choisie. Ces animaux élevés ainsi paraissent être d'une autre nature que nos bœufs, qui ne nous connaissent que par nos mauvais traitements : l'aiguillon, le bâton, la disette, les rendent stupides, récalcitrants et faibles. En tout, comme on voit, nous ne savons pas assez que, pour nos propres intérêts, il faudrait mieux traiter ce qui dépend de nous. Les hommes de l'état inférieur et les peuples les moins policés semblent sentir mieux que les autres les lois de l'égalité et les nuances de l'inégalité naturelle : le valet d'un fermier est, pour ainsi dire, de pair avec son maître ; les chevaux des Arabes, les bœufs des Hottentots, sont des domestiques chéris, des compagnons d'exercice, des aides de travail, avec lesquels on partage l'habitation, le lit, la table. L'homme, par cette communauté, s'avilit moins que la bête ne s'élève et s'humanise : elle devient affectionnée, sensible, intelligente ; elle fait là par amour tout ce qu'elle ne fait ici que par la crainte : elle fait beaucoup plus ; car comme sa nature s'est élevée par la douceur de l'éducation et par la continuité des attentions, elle devient capable de choses presque humaines : les Hottentots élèvent des bœufs pour la guerre, et s'en servent à peu près comme les Indiens des éléphants ; ils instruisent ces bœufs à garder les troupeaux, à les conduire, à les tourner, les ramener, les défendre des étrangers et des bêtes féroces ; ils leur apprennent à connaître l'ami et l'ennemi, à entendre les signes, à obéir à la voix, etc. Les hommes les plus stupides sont, comme l'on voit, les meilleurs précepteurs des bêtes : pourquoi l'homme le plus éclairé, loin de conduire les autres hommes, a-t-il tant de peine à se conduire lui-même ?

Toutes les parties méridionales de l'Afrique et de l'Asie sont donc peuplées de bœufs à bosse ou bisons, parmi lesquels il se trouve des grandes variétés pour la grandeur, la couleur, la figure des cornes, etc. : au contraire, toutes les contrées septentrionales de ces deux parties du monde, et l'Europe entière, en y comprenant

même les îles adjacentes, jusqu'aux Açores, ne sont peuplées que de bœufs sans bosse, qui tirent leur origine de l'aurochs; et de la même manière que l'aurochs, qui est notre bœuf dans son état sauvage, est plus grand et plus fort que nos bœufs domestiques, le bison ou bœuf à bosse sauvage est aussi plus fort et beaucoup plus grand que le bœuf domestique des Indes; il est aussi quelquefois plus petit, cela dépend uniquement de l'abondance de la nourriture. Au Malabar, au Canada, en Abyssinie, à Madagascar, où les prairies naturelles sont spacieuses et abondantes, on ne trouve que des bisons d'une grandeur prodigieuse : en Afrique et dans l'Arabie Pétrée, où les terrains sont secs, on trouve des zébus ou bisons de la plus petite taille.

L'Amérique est actuellement peuplée partout de bœufs sans bosse, que les Espagnols et les autres Européens y ont successivement transportés. Ces bœufs se sont multipliés, et sont seulement devenus plus petits dans ces terres nouvelles. L'espèce en était absolument inconnue dans l'Amérique méridionale; mais dans toute la partie septentrionale, jusqu'à la Floride, la Louisiane, et même jusqu'auprès du Mexique, les bisons ou bœufs à bosse se sont trouvés en grande quantité. Ces bisons, qui habitaient autrefois les bois de la Germanie, de l'Écosse et des autres terres de notre nord, ont probablement passé d'un continent à l'autre; ils sont devenus, comme tous les autres animaux, plus petits dans ce nouveau monde; et selon qu'ils se sont habitués dans des climats plus ou moins froids, ils ont conservé des fourrures plus ou moins chaudes : leur poil est plus long et plus fourni, leur barbe plus longue à la baie de Hudson qu'au Mexique, et en général ce poil est plus doux que la laine la plus fine. On ne peut guère se refuser à croire que ces bisons du nouveau continent ne soient de la même espèce que ceux de l'ancien : ils en ont conservé tous les caractères principaux, la bosse sur les épaules, les longs poils sous le museau et sur les parties antérieures du corps; les jambes et la queue courte; et si l'on se donne la peine de comparer ce qu'en ont dit Hernandez, Fernandez, et tous les autres historiens et voyageurs du Nouveau-Monde, avec ce que les naturalistes anciens et modernes ont écrit sur le bison d'Europe, on sera convaincu que ce ne sont pas des animaux d'espèce différente.

Ainsi le bœuf sauvage et le bœuf domestique, le bœuf de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, le *bonasus*, l'aurochs, le bison et le zébu, sont tous des animaux d'une seule et même espèce, qui, selon les climats, les nourritures et les traitements différents, ont subi toutes les variétés que nous venons d'exposer. Le bœuf, comme l'animal le plus utile, est aussi le plus généralement répandu; car, à l'exception de l'Amérique méridionale, on l'a trouvé partout : sa nature s'est également prêtée à l'ardeur ou à la rigueur des pays du midi et de ceux du nord. Il paraît ancien dans tous les climats : domestique chez les nations civilisées, sauvage dans les contrées désertes ou chez les peuples non policés, il s'est maintenu par ses propres forces dans l'état de nature, et n'a jamais perdu les qualités relatives au service de l'homme. Les jeunes veaux sauvages, que l'on enlève à leur mère aux Indes et en Afrique, deviennent en très-peu de temps aussi doux que ceux qui sont

issus de races domestiques ; et cette conformité de naturel prouve encore l'identité d'espèce. La douceur du caractère dans les animaux indique la flexibilité physique de la forme du corps ; car de toutes les espèces d'animaux dont nous avons trouvé le caractère docile, et que nous avons soumis à l'état de domesticité, il n'y en a aucune qui ne présente plus de variétés que l'on n'en peut trouver dans les espèces qui, par l'inflexibilité du caractère, sont demeurées sauvages.

Si l'on demande laquelle de ces deux races de l'aurochs ou du bison est la race première, la race primitive des bœufs, il me semble qu'on peut répondre d'une manière satisfaisante en tirant de simples inductions des faits que nous venons d'exposer. La bosse ou loupe du bison n'est, comme nous l'avons dit, qu'un caractère accidentel qui s'efface et se perd dans le mélange des deux races ; l'aurochs ou bœuf sans bosse est donc le plus puissant et forme la race dominante : si c'était le contraire, la bosse, au lieu de disparaître, s'étendrait et subsisterait sur tous les individus de ce mélange des deux races. D'ailleurs cette bosse du bison, comme celle du chameau, est moins un produit de la nature qu'un effet du travail, un stigmate d'esclavage. On a de temps immémorial, dans presque tous les pays de la terre, forcé les bœufs à porter des fardeaux : la charge habituelle et souvent excessive a déformé leur dos ; et cette difformité s'est ensuite propagée par les générations : il n'est resté de bœufs non difformes que dans les pays où l'on ne s'est pas servi de ces animaux pour porter. Dans toute l'Afrique, dans tout le continent oriental, les bœufs sont bossus, parce qu'ils ont porté de tout temps des fardeaux sur leurs épaules ; en Europe, où l'on ne les emploie qu'à tirer, ils n'ont pas subi cette altération, et aucun ne nous présente cette difformité. Elle a vraisemblablement pour cause première le poids et la compression des fardeaux, et pour cause seconde la surabondance de la nourriture ; car elle disparaît lorsque l'animal est maigre et mal nourri. Des bœufs esclaves et bossus se seront échappés ou auront été abandonnés dans les bois ; ils y auront fait une postérité sauvage et chargée de la même difformité, qui, loin de disparaître, aura dû s'augmenter par l'abondance des nourritures dans tous les pays non cultivés, en sorte que cette race secondaire aura peuplé toutes les terres désertes du nord et du midi, et aura passé dans le nouveau continent, comme tous les autres animaux dont la nature peut supporter le froid. Ce qui confirme et prouve encore l'identité d'espèce du bison et de l'aurochs, c'est que les bisons ou bœufs à bosse du nord de l'Amérique ont une si forte odeur, qu'ils ont été appelés *bœufs musqués* par la plupart des voyageurs, et qu'en même temps nous voyons, par le témoignage des observateurs, que l'aurochs ou bœuf sauvage de Prusse et de Livonie a cette même odeur de musc, comme le bison d'Amérique.

De tous les noms que nous avons mis à la tête de ce chapitre, lesquels, pour les naturalistes tant anciens que modernes, faisaient autant d'espèces distinctes et séparées, il ne nous reste donc que le buffle et le bœuf. Ces deux animaux, quoique assez ressemblants, quoique domestiques, souvent sous le même toit et nourris dans les mêmes pâturages, quoique à portée de se joindre, et même excités par

leurs conducteurs, ont toujours refusé de s'unir : ils ne produisent ni ne s'accouplent ensemble. Leur nature est plus éloignée que celle de l'âne ne l'est de celle du cheval : elle paraît même antipathique ; car on assure que les vaches ne veulent pas nourrir les petits buffles, et que les mères buffles refusent de se laisser têter par des veaux. Le buffle est d'un naturel plus dur et moins traitable que le bœuf ; il obéit plus difficilement, il est plus violent, il a des fantaisies plus brusques et plus fréquentes : toutes ses habitudes sont grossières et brutes ; il est, après le cochon, le plus sale des animaux domestiques, par la difficulté qu'il met à se laisser nettoyer et panser. Sa figure est grosse et repoussante, son regard stupidement farouche ; il avance ignoblement son cou, et porte mal sa tête, presque toujours penchée vers la terre ; sa voix est un mugissement épouvantable, d'un ton beaucoup plus fort et plus grave que celui d'un taureau ; il a les membres maigres et la queue nue, la mine obscure, la physionomie noire, comme le poil et la peau : il diffère principalement du bœuf à l'extérieur par cette couleur de la peau, qu'on aperçoit aisément sous le poil, qui n'est que peu fourni. Il a le corps plus gros et plus court que le bœuf, les jambes plus hautes, la tête proportionnellement beaucoup plus petite, les cornes moins rondes, noires, et en partie comprimées, un toupet de poil crépu sur le front ; il a aussi la peau plus épaisse et plus dure que le bœuf ; sa chair noire et dure est non-seulement désagréable au goût, mais répugnante à l'odorat. Le lait de la femelle buffle n'est pas si bon que celui de la vache ; elle en fournit cependant en plus grande quantité. Dans les pays chauds, presque tous les fromages sont faits de lait de buffle. La chair des jeunes buffles, encore nourris de lait, n'en est pas meilleure. Le cuir seul vaut mieux que tout le reste de la bête, dont il n'y a que la langue qui soit bonne à manger : ce cuir est solide, assez léger, et presque impénétrable. Comme ces animaux sont en général plus grands et plus forts que les bœufs, on s'en sert utilement au labourage ; on leur fait traîner et non pas porter des fardeaux. On les dirige et on les contient au moyen d'un anneau qu'on leur passe dans le nez : deux buffles attelés ou plutôt enchaînés à un chariot, tirent autant que quatre forts chevaux : comme leur cou et leur tête se portent naturellement en bas, ils emploient, en tirant, tout le poids de leur corps, et cette masse surpasse de beaucoup celle d'un cheval ou d'un bœuf de labour.

La taille et la grosseur du buffle indiqueraient seules qu'il est originaire des climats les plus chauds. Les plus grands, les plus gros quadrupèdes appartiennent tous à la zone torride dans l'ancien continent ; et le buffle, dans l'ordre de grandeur, ou plutôt de masse et d'épaisseur, doit être placé après l'éléphant, le rhinocéros et l'hippopotame. La girafe et le chameau sont plus élevés, mais beaucoup moins épais, et tous sont également originaires et habitants des contrées méridionales de l'Afrique ou de l'Asie. Cependant les buffles vivent et produisent en Italie, en France et dans les autres provinces tempérées : ceux que nous avons vus vivants à la Ménagerie du Roi ont produit deux ou trois fois. La femelle ne fait qu'un petit, et le porte environ douze mois ; ce qui prouve encore la différence de cette espèce à celle de la vache, qui ne porte que neuf mois. Il paraît aussi que ces animaux

sont plus doux et moins brutaux dans leur pays natal, et que plus le climat est chaud, plus ils y sont d'un naturel docile : en Égypte ils sont plus traitables qu'en Italie, et aux Indes ils le sont encore plus qu'en Égypte. Ceux d'Italie ont aussi plus de poil que ceux d'Égypte, et ceux-ci plus que ceux des Indes. Leur fourrure n'est jamais fournie, parce qu'ils sont originaires des pays chauds, et qu'en général les gros animaux de ce climat n'ont point de poil, ou n'en ont que très-peu.

Il y a une grande quantité de buffles sauvages dans les contrées de l'Afrique et des Indes qui sont arrosées de rivières, et où il se trouve de grandes prairies : ces buffles sauvages vont en troupeaux, et font de grands dégâts dans les terres cultivées ; mais ils n'attaquent jamais les hommes, et ne courent dessus que quand on vient de les blesser : alors ils sont très-dangereux, car ils vont droit à l'ennemi, le renversent, et le tuent en le foulant aux pieds. Cependant ils craignent beaucoup l'aspect du feu : la couleur rouge leur déplaît. Aldrovande, Kolbe, et plusieurs autres naturalistes et voyageurs assurent que personne n'ose se vêtir de rouge dans le pays des buffles. Je ne sais si cette aversion du feu et de la couleur rouge est générale dans tous les buffles ; car dans nos bœufs il n'y en a que quelques-uns que le rouge effarouche.

Le buffle, comme tous les autres grands animaux des climats méridionaux, aime beaucoup à se vautrer et même à séjourner dans l'eau ; il nage très-bien et traverse hardiment les fleuves les plus rapides : comme il a les jambes plus hautes que le bœuf, il court aussi plus légèrement sur terre. Les Nègres en Guinée, et les Indiens au Malabar, où les buffles sauvages sont en grand nombre, s'exercent souvent à les chasser : ils ne les poursuivent ni ne les attaquent de face ; ils les attendent, grimpés sur des arbres, ou cachés dans l'épaisseur de la forêt, que les buffles ont de la peine à pénétrer à cause de la grosseur de leur corps et de l'embarras de leurs cornes. Ces peuples trouvent la chair du buffle bonne, et tirent un grand profit de leurs peaux et de leurs cornes, qui sont plus dures et meilleures que celles du bœuf. L'animal que l'on appelle à Gango *empakassa* ou *pakassa*, quoique très-mal décrit par les voyageurs, me paraît être le buffle ; comme celui dont ils ont parlé sous le nom d'*empabunga* ou *impalunca*, dans le même pays, pourrait bien être le bubale, duquel nous donnerons l'histoire, avec celle des gazelles.

SUR LE BUFFLE.

* J'ai reçu, au sujet de cet animal, de très-bonnes informations de la part de monsieur Caëtani, de Rome ; cet illustre prélat y a joint une critique très-honnête et très-judicieuse de quelques méprises qui m'étaient échappées, et dont je m'empresse de lui témoigner toute ma reconnaissance, en mettant sous les yeux du public ses savantes remarques, qui répandront plus de lumière que je n'avais pu le faire sur l'histoire naturelle de cet animal utile.

J'ai dit que « quoique le buffle soit aujourd'hui commun en Grèce et domestique que en Italie, il n'était connu ni des Grecs ni des Romains, et qu'il n'a jamais

» eu de nom dans la langue de ces peuples; que le mot même de *buffle* indique
 » une origine étrangère, et n'a de racine ni dans la langue grecque ni dans la la-
 » tine... que c'est mal à propos que les modernes lui ont appliqué le nom de *bu-*
 » *balus*, qui en grec et en latin, indique à la vérité un animal d'Afrique, mais très-
 » différent du buffle, comme il est aisé de le démontrer par le passage des anciens;
 » qu'enfin, si l'on voulait rapporter le *bubalus* à un genre, il appartiendrait plu-
 » tôt à celui des chèvres ou gazelles qu'à celui du bœuf ou du buffle. »

Monsignor Caëtani observe que « Robert Étienne, dans le *Thesaurus lingue latinæ*, fait mention de deux mots, qui viennent du grec, par lesquels on voit que les bœufs, sous le genre desquels les buffles sont compris, étaient nommés d'un nom presque semblable au nom italien *bufalo* : *Bupharus dicitur terra quæ arari facile potest; nam pharos aratio est, sed et bovis epitheton*. Le même Étienne dit que le mot *bupharus* était l'épithète que l'on donnait à Hercule, parce qu'il mangeait des bœufs entiers. Tout le monde connaît la célèbre fête des Athéniens, appelée *buphonia*, qui se célébrait après les mystères en immolant un bœuf, dont le sacrifice mettait tellement fin à tout carnage, que l'on condamnait jusqu'au couteau qui avait donné la mort au bœuf immolé. Personne n'ignore que les Grecs changeaient la lettre *n* en *l*, comme le mot grec *nabu* en *labu*. Hérodote se sert du mot *labunîsus* que Berosé dit *nabunîsus*, comme nous l'enseignent Scaliger, *De emendatione temporum cap. VI*, et les fragments de Berosé. De même la parole grecque *mneymon* se changeait en *mleymon*; on peut consulter là-dessus Pitiscus, *Lexicon, litt. N* : d'où il faut conclure que le mot *buphonia* pouvait s'écrire et se prononcer en grec *bupholia*. Pitiscus, *Lexicon antiquit. Rom., litt. L*, dit : « Les Romains employèrent » souvent la lettre *l* en place de l'*r*, à cause de la plus douce prononciation de la » première, d'où Calpurnius, au vers 39 de sa première églogue, met *flaxinea* au » lieu de *fraxinea*; » et il est très-vraisemblable qu'il s'est autorisé, pour ce changement, sur d'anciens manuscrits. Le même Pitiscus dit encore que Bochart, dans sa Géographie, rassemble une grande quantité d'exemples de ce changement de *r* en *l*. Enfin Moréri, dans son Dictionnaire, lettre *R*, dit clairement que la lettre *r* se change en *l*, comme *capella* de *caper*. D'après toutes ces autorités, il est difficile de ne pas croire que le mot *bupharus* ne soit le même que *buphalus*; d'où il suit que ce mot a une racine dans la langue grecque.

» Quant aux Latins, on voit dans Scaliger, *De causis lingue latinæ*, qu'il fut un temps où, au lieu de la lettre *f*, on écrivait et on prononçait *b*, comme *bruges* pour *fruges*; on trouve aussi dans Cicéron *fremo* qui vient du grec *bremo*; et enfin Nonius Marcellus, *De doctorum indagine*, met *siphilum* pour *sibilum*. Ce n'est donc pas sans raison que les Latins ont pu nommer cet animal *bubalus*, et qu'Aldrovande en a fait *buffelus*, et les Italiens *bufalo*. La langue italienne est pleine de mots latins corrompus; elle a souvent changé en *f* le *b* latin : c'est ainsi qu'elle a fait *bifollo* de *bibulcus*; *tartufo* de *tubera*. Donc *bufalo* vient de *bubalus*; et, comme il a été démontré ci-dessus, *buphalus* n'est autre chose que le *bupharus* : ce qui prouve la racine du nom *buffle* dans les langues grecque et latine. »

Monsignor Caëtani montre sans doute ici la plus belle érudition ; cependant nous devons observer qu'il prouve beaucoup mieux la possibilité de dériver le nom de *buffle* de quelques mots des langues grecque et latine, qu'il ne prouve que réellement ce nom ait été en usage chez les Latins ou les Grecs ; le mot *bupharos* signifie proprement un champ labourable, et n'a pas de rapport plus décidé au buffle qu'au bœuf commun. Quant à l'épithète de *mange-bœuf* donné à Hereule, on doit l'écrire *buphagus* et non *bupharus*.

Sur ce que j'ai dit que « le buffle, natif des pays les plus chauds de l'Afrique et » des Indes, ne fut transporté et naturalisé en Italie que vers le septième siècle, » monsignor Caëtani observe que « la nature même de cet animal donne le droit de douter qu'il puisse être originaire de l'Afrique, pays chaud et aride qui ne convient point au buffle, puisqu'il se plaît singulièrement dans les marais et dans l'eau, où il se plonge volontiers pour se rafraîchir, ressource qu'il trouverait difficilement en Afrique. Cette considération ne tire-t-elle pas une nouvelle force de l'aveu que fait M. de Buffon lui-même à l'article du chameau, qu'il n'y a point de bœufs en Arabie, à cause de la sécheresse du pays, d'autant plus que le bœuf ne paraît pas aussi amateur de l'eau que le buffle ? Les marais Pontins et les maremmes de Sienne sont, en Italie, les lieux les plus favorables à ces animaux. Les marais Pontins surtout paraissent avoir été presque toujours la demeure des buffles ; ce terrain humide et marécageux paraît leur être tellement propre et naturel, que de tout temps le gouvernement a cru devoir leur en assurer la jouissance. En conséquence, les papes, de temps immémorial, ont fixé et déterminé une partie de ces terrains qu'ils ont affectée uniquement à la nourriture des buffles ; j'en parle d'autant plus sagement, que ma famille, propriétaire desdits terrains, a toujours été obligée, et l'est encore aujourd'hui, par des bulles des papes, à les conserver uniquement pour la nourriture des buffles, sans pouvoir les ensemenecer. »

Il est très-certain que, de toute l'Italie, les marais Pontins sont les cantons les plus propres aux buffles ; mais il me semble que monsignor Caëtani raisonne un peu trop rigoureusement, quand il en infère que l'Afrique ne peut être le pays de l'origine de ces animaux, comme aimant trop l'eau et les marécages pour être naturels à un climat si chaud, parce qu'on prouverait, par le même argument, que l'hippopotame ou le rhinocéros n'appartiennent point à l'Afrique. C'est encore trop étendre la conséquence de ce que j'ai dit, qu'il n'y a point de bœufs ni de buffles en Arabie, à raison de la sécheresse du pays et du défaut d'eau, que d'en conclure la même chose pour l'Afrique, comme si toutes les contrées de l'Afrique étaient des Arabies, et comme si les rives profondément humectées du Nil, du Zaïre, de la Gambria, comme si l'antique *Palus Tritonides* n'étaient pas des lieux humides, et tout aussi propres aux buffles que le petit canton engorgé des marais Pontins !

« En respectant la réfutation que M. de Buffon fait de Belon, on ne conçoit pas pourquoi il soutient impossible la perfection de l'espèce du buffle en Italie. M. de Buffon sait mieux que personne que presque tous les animaux éprouvent des changements dans leur organisation, en changeant de climat, soit en bien, soit en mal,

et cela peu ou beaucoup. La *gibbe* ou *bosse* est extrêmement commune en Arabie; la rachétide est une maladie presque universelle pour les bêtes dans ces climats; le chameau, le dromadaire, le rhinocéros et l'éléphant lui-même, en sont souvent atteints.....

» Quoique M. de Buffon, dans son article du buffle, ne fasse point mention de l'odeur de musc de ces animaux, il n'en est pas moins vrai que cette odeur forte est naturelle et particulière aux buffles. J'ai même formé le projet de tirer le musc des excréments du buffle, à peu près comme en Égypte on fait le sel ammoniac avec l'urine et les excréments du chameau (1). L'exécution de ce projet me sera facile, parce que, comme je l'ai dit plus haut, les pâturages des buffles, dans l'État ecclésiastique, sont dans les ficfs de ma famille.....

» J'observe encore, au sujet des bœufs intelligents des Hottentots, dont parle M. de Buffon, que cet instinct particulier est une analogie avec les buffles qui sont dans les marais Pontins, dont la mémoire passe pour une chose unique.....

» Au reste on ne peut qu'être fort étonné de voir qu'un animal aussi intéressant et très-utile n'ait jamais été peint ni gravé, tandis que Salvator Rosa et Étienne Bella nous ont laissé des peintures et des gravures de différents animaux d'Italie. Il était sans doute réservé au célèbre restaurateur de l'histoire naturelle de l'enrichir le premier de la gravure de cet animal, encore très-peu connu. »

Dans un supplément à ces premières réflexions, que m'avait envoyé M. Caëtani, il ajoute de nouvelles preuves ou du moins d'autres conjectures sur l'ancienneté des buffles en Italie, et sur la connaissance qu'en avaient les Latins, les Grecs, et même les Juifs : quoique ces détails d'érudition n'aient pas un rapport immédiat avec l'histoire naturelle, ils peuvent y répandre quelque lumière; et c'est dans cette vue, autant que dans celle d'en marquer ma reconnaissance à l'auteur, que je crois devoir les publier ici par extrait.

« Je crois, dit M. Caëtani, avoir prouvé, par les réflexions précédentes, que le buffle était connu des Grecs et des Latins, et que son nom a racine dans ces deux langues (2). Quant à la latine, j'invoque encore en ma faveur l'autorité de Du Cange, qui, dans son Glossaire, dit au mot *bubalus* : *Bubalus, bufalus, buflus*. Il cite ce vers du septième livre du quatrième poème de Venance, évêque de Poitiers, célèbre poète du cinquième siècle :

Seu validi buba ferit inter cornua campum,

» Pour le mot *buflus*, il est tiré de *Albertus Aquensis, lib. II, cap. 43*; de Jules Scalliger, *Exercitat. 206, n° 3*, et de Lindenbrogius, *ad Ammiani lib. XXII, etc.*, comme on peut le voir dans Du Cange. Il est bien vrai que le cinquième siècle n'est pas

(1) On tire le sel ammoniac, par la combustion du fumier de chameau, de la suie que cette combustion produit; et ce n'est assurément que par les mêmes moyens que l'on pourrait extraire la partie odorante et musquée des excréments du buffle.

(2) M. Caëtani a bien prouvé que le nom de *buffle* peut avoir sa racine dans les deux langues, mais non pas que ce même nom ait été d'usage chez les Grecs et les Romains, ni par conséquent que le buffle en ait été connu.

celui de la belle latinité ; cependant, comme il ne s'agit pas ici de la pureté et de l'élégance de la langue, mais d'un point seulement grammatical, il ne s'ensuit pas moins que cet exemple indique un grand rapport du *bubalus* des Latins, du *bufalo* des Italiens, et du *buffle* des Français. Cette relation est encore prouvée d'une manière plus formelle par un passage de Pline au sujet de l'usage des Juifs de manger du chou avec la chair du buffle.

» Une dernière observation sur la langue grecque, c'est que le texte le plus précis en faveur du sentiment de M. de Buffon est certainement celui de Bochart, qui, dans son *Hierozoicon*, *parte 1, lib. III, cap. 22*, dit : *Vocem græcam bubolon esse capræ speciem* ; mais il est évident que cette autorité est la même que celle d'Aristote, aussi bien que d'Aldrovande et de Jonston, qui ont dit la même chose d'après ce philosophe.

» Au reste, il est facile de démontrer que la connaissance du buffle remonte encore à une époque bien plus éloignée. Les interprètes et les commentateurs hébreux s'accordent tous à dire qu'il en est fait mention dans le *Pentateuque* même. Selon eux, le mot *jachmur* signifie *buffle*. Les Septante, dans le *Deutéronome*, donnent la même interprétation en traduisant *jachmur* par *bubalus* ; et, de plus, la tradition constante des Hébreux a toujours été que le *jachmur* était le buffle : on peut voir sur cela la version italienne de la Bible par Deodati, et celle d'Antoine Brucioli, qui a précédé Deodati.....

» Une autre preuve que les Juifs ont connu de tout temps le buffle, c'est qu'au premier livre des *Rois*, chapitre iv, vers. 22 et 23, il est dit qu'on en servait sur la table de Salomon ; et en effet c'était une des viandes ordonnées par la législation des Juifs, et cet usage subsiste encore aujourd'hui parmi eux. *Les Juifs*, comme le dit fort bien M. de Buffon, *sont les seuls à Rome qui tuent le buffle dans leurs boucheries* ; mais il est à remarquer qu'ils ne le mangent guère qu'avec l'assaisonnement des choux, et surtout le premier jour de leur année, qui tombe toujours en septembre ou octobre, fête qui leur est ordonnée au chap. xii de l'*Exode*, verset 14.....

» Pline l'a dit expressément : *Carnes bubalas additi caules magno ligni compendio percoquant* (liv. XXIII, chap. 7). Ce texte est formel, et en le rapprochant de l'usage constant et perpétuel des Juifs, on ne peut pas douter que Pline n'ait voulu parler du buffle.....

» Cet usage des Juifs de Rome est ici du plus grand poids, parce que leurs familles, dans cette capitale, sont incontestablement les plus anciennes de toutes les familles romaines ; depuis Titus jusqu'à présent, ils n'ont jamais quitté Rome, et leur *Ghetto* est encore aujourd'hui le même quartier que Juvénal dit qu'ils habitaient anciennement. Ils ont conservé précieusement toutes leurs coutumes et usages ; et quant à celle d'assaisonner la viande du buffle avec des choux, la raison y a peut-être autant de part que la superstition : le chou, en hébreu, s'appelle *cherub*, expression qui signifie aussi *multiplication*. Ce double sens leur ayant fait imaginer que le chou était favorable à la multiplication, ils ont affecté ce légume

à leur premier repas annuel, comme étant un bon augure pour croître et multiplier, selon le passage de la *Genèse* (1).

» Outre les preuves littérales de l'ancienneté de la connaissance du buffle, on peut encore la constater par des monuments authentiques. Il est vrai que ces monuments sont rares : mais leur rareté vient sans doute du mépris que les Grecs avaient pour les superstitions égyptiennes, comme nous l'enseigne Hérodote; mépris qui ne permit pas aux artistes grecs de s'occuper d'un dieu aussi laid et aussi vil à leurs yeux que l'était un bœuf ou un buffle..... Les Latins, serviles imitateurs des Grecs, ne trouvant point de modèles de cet animal, le négligèrent également; en sorte que les monuments qui portent l'empreinte de cet animal sont très-rarés..... Mais leur petit nombre suffit pour constater son ancienne existence dans ces contrées. Je possède moi-même une tête antique de buffle, qui a été trouvée dernièrement dans une fouille à la maison de plaisance de l'empereur Adrien à Tivoli. Cette tête est un morceau d'autant plus précieux, qu'il est unique dans Rome, et fait d'ailleurs par main de maître. Il est très-vrai qu'on ne connaît aucun autre morceau antique qui représente le buffle, ni aucune médaille qui en offre la figure, quoiqu'il y en ait beaucoup qui portent différents animaux.

» M. de Buffon objectera peut-être que ce morceau de sculpture aura été fait sans doute sur un buffle d'Égypte, ou de quelque autre pays, et non à Rome ni en Italie. Mais en supposant ce fait, dont il est presque impossible de fournir une preuve ni pour ni contre, il n'en résultera pas moins que les Romains n'ont pas pu placer la tête du buffle dans une superbe maison de plaisance d'empereur sans lui avoir donné un nom, et que par conséquent ils en avaient connaissance.

» La tête dont il s'agit est si parfaitement régulière, qu'elle paraît avoir été moulée sur une tête naturelle de buffle, de la manière que l'histoire rapporte que les Égyptiens moulaient leurs statues sur les cadavres mêmes.

» Au reste, je soumets encore ces nouvelles observations aux lumières supérieures de M. de Buffon. Je n'osé pas me flatter que chacune de mes preuves soit décisive : mais je pense que toutes ensemble établissent que le buffle était connu des anciens; proposition contraire à celle de l'illustre naturaliste, que je n'ai pas craint de combattre ici. J'attends de son indulgence le pardon de ma témérité, et la permission de mettre sous ses yeux quelques particularités du buffle, dont il n'a peut-être pas connaissance, et qui ne sauraient être indifférentes pour un philosophe comme lui, qui a consacré sa vie à admirer et publier les merveilles de la nature.

» L'aversion du buffle pour la couleur rouge est générale dans tous les buffles de l'Italie, sans exception; ce qui paraît indiquer que ces animaux ont les nerfs

(1) Nous ne contesterons pas à M. Caétani que le mot hébreu *cherub* ne signifie un *chou*; mais comme on sait d'ailleurs que le mot *cherub* signifie un *bœuf*, que, de plus, nous avons traduit ce même mot *cherub* par *chérubin*, il paraîtrait assez singulier de trouver dans un même mot un *chou*, un *bœuf* et un *ange*, si l'on ne savait que la langue hébraïque est si peu abondante en termes distinctifs, que le même terme désigne très-souvent des choses toutes différentes.

optiques plus délicats que les quadrupèdes connus. La faiblesse de la vue du buffle vient à l'appui de cette conjecture. En effet, cet animal paraît souffrir impatiemment la lumière : il voit mieux la nuit que le jour, et sa vue est tellement courte et confuse, que si, dans sa fureur, il poursuit un homme, il suffit de se jeter à terre pour n'en être pas rencontré ; car le buffle le cherche des yeux de tous côtés, sans s'apercevoir qu'il en est tout voisin.....

» Les buffles ont une mémoire qui surpasse celle de beaucoup d'autres animaux. Rien n'est si commun que de les voir retourner seuls et d'eux-mêmes à leurs troupeaux, quoique d'une distance de quarante ou cinquante milles, comme de Rome aux marais Pontins. Les gardiens des jeunes buffles leur donnent à chacun un nom, et pour apprendre à connaître ce nom, ils le répètent souvent d'une manière qui tient du chant, en les caressant en même temps sous le menton. Ces jeunes buffles s'instruisent ainsi en peu de temps, et n'oublient jamais ce nom, auquel ils répondent exactement en s'arrêtant, quoiqu'ils se trouvent mêlés parmi un troupeau de deux ou trois mille buffles. L'habitude du buffle d'entendre ce nom cadencé est telle, que, sans cette espèce de chant, il ne se laisse point approcher, étant grand, surtout la femelle, pour se laisser traire (1) ; et sa férocité naturelle ne lui permettant pas de se prêter à cette extraction artificielle de son lait, le gardien qui veut traire la buffle est obligé de tenir son petit auprès d'elle, où, s'il est mort, de la tromper en couvrant de sa peau un autre petit buffle quelconque ; sans cette précaution qui prouve, d'un côté, la stupidité de la buffle, et, de l'autre, la finesse de son odorat, il est impossible de la traire. Si donc la buffle refuse son lait, même à un autre petit buffle que le sien, il n'est pas étonnant qu'elle ne se laisse point téter par le veau, comme le remarque très-bien M. de Buffon.

» Cette circonstance de l'espèce de chant, nécessaire pour pouvoir traire la buffle femelle, rappelle ce que dit le moine Bacon dans ses observations (*Voyage en Asie par Bergeron*, tome II), qu'après Moal et les Tartares vers l'orient, « il y a des vaches « qui ne permettent pas qu'on les traie, à moins qu'on ne chante ; » il ajoute ensuite que « la couleur rouge les rend furieuses, au point qu'on risque de perdre la » vie, si l'on se trouve autour d'elles. » Il est indubitable que ces vaches ne sont autre chose que des buffles ; ce qui prouve encore que cet animal n'est pas exclusivement des climats chauds.

» La couleur noire et le goût désagréable de la chair du buffle donneraient lieu de croire que le lait participe de ces mauvaises qualités ; mais, au contraire, il est fort bon, conservant seulement un petit goût musqué qui tient de celui de la noix muscade. On en fait du beurre excellent ; il a une saveur et une blancheur supérieures à celui de la vache : cependant on n'en fait point dans la campagne de

(1) Voyez ce que nous dirons plus loin, de cette répugnance de la femelle buffle à se laisser traire, et sur le moyen singulier qu'on a imaginé pour la vaincre, qui est de lui mettre la main et le bras dans la vulve, pendant tout le temps de l'extraction du lait. Cette pratique du cap de Bonne-Espérance n'est pas parvenue jusqu'à Rome. D'ailleurs, comme ce volume n'a paru qu'en 1776, il paraît que M. Caëtani n'a pas été informé de ce fait, qui peut-être même n'est pas très-certain.

Rome, parce qu'il est trop dispendieux ; mais on y fait une grande consommation de lait préparé d'autres manières. Ce qu'on appelle communément *œufs de buffle* sont des espèces de petits fromages auxquels on donne la forme d'œufs, qui sont d'un manger très-délicat. Il y a une autre espèce de fromage que les Italiens nomment *provatura*, qui est aussi fait de lait de buffle ; il est d'une qualité inférieure au premier : le menu peuple en fait grand usage, et les gardiens des buffles ne vivent presque qu'avec le laitage de ces animaux.

» Le buffle est très-ardent en amour ; il combat avec fureur pour la femelle ; et quand la victoire la lui a assurée, il cherche à en jouir à l'écart. La femelle ne met bas qu'au printemps, et une seule fois l'année ; elle a quatre mamelles et néanmoins ne produit qu'un seul petit ; ou si par hasard elle en fait deux, sa mort est presque toujours la suite de cette fécondité. Elle produit deux années de suite et se repose la troisième, pendant laquelle elle demeure stérile, quoiqu'elle reçoive le mâle. Sa fécondité commence à l'âge de quatre ans, et finit à douze. Quand elle entre en chaleur, elle appelle le mâle par un mugissement particulier, et le reçoit étant arrêtée, au lieu que la vache le reçoit quelquefois en marchant.

» Quoique le buffle naisse et soit élevé en troupeau, il conserve cependant sa férocité naturelle, en sorte qu'on ne peut s'en servir à rien, tant qu'il n'est pas dompté. On commence par marquer, à l'âge de quatre ans, ces animaux avec un fer chaud, afin de pouvoir distinguer les buffles d'un troupeau de ceux d'un autre..... La marque est suivie de la castration, qui se fait à l'âge de quatre ans, non par compression des testicules, mais par incision et amputation. Cette opération paraît nécessaire pour diminuer l'ardeur violente et furieuse que le buffle montre aux combats, et en même temps le disposer à recevoir le joug pour les différents usages auxquels on veut l'employer..... Peu après la castration, on leur passe un anneau de fer dans les narines..... Mais la force et la férocité du buffle exigent beaucoup d'art pour parvenir à lui passer cet anneau. Après l'avoir fait tomber au moyen d'une corde que l'on entrelace dans ses jambes, les hommes destinés à cela se jettent sur lui pour lui lier les quatre pieds ensemble, et lui passent dans les narines l'anneau de fer ; ils lui délient ensuite les pieds et l'abandonnent à lui-même : le buffle furieux court de côté et d'autre, et heurtant tout ce qu'il rencontre, cherche à se débarrasser de cet anneau ; mais avec le temps il s'accoutume insensiblement, et l'habitude autant que la douleur l'amènent à l'obéissance ; on le conduit avec une corde que l'on attache à cet anneau, qui tombe de lui-même par la suite, au moyen de l'effort continuel des conducteurs en tirant la corde ; mais alors l'anneau est devenu inutile ; car l'animal, déjà vieux, ne se refuse plus à son devoir.....

» Le buffle paraît encore plus propre que le taureau à ces chasses dont on fait des divertissements publics, surtout en Espagne. Aussi les seigneurs d'Italie qui tiennent des buffles dans leurs terres n'y emploient que ces animaux..... La férocité naturelle du buffle s'augmente lorsqu'elle est excitée, et rend cette chasse très-intéressante pour les spectateurs. En effet, le buffle poursuit l'homme avec

acharnement jusque dans les maisons, dont il monte les escaliers avec une facilité particulière; il se présente même aux fenêtres, d'où il saute dans l'arène, franchissant encore les murs, lorsque les cris redoublés du peuple sont parvenus à le rendre furieux.

» J'ai souvent été témoin de ces chasses, qui se font dans les fiefs de ma famille. Les femmes même ont le courage de se présenter dans l'arène; je me souviens d'en avoir vu un exemple dans ma mère.

» La fatigue et la fureur du buffle, dans ces sortes de chasses, le font suer beaucoup; sa sueur abonde d'un sel extrêmement âcre et pénétrant; et ce sel paraît nécessaire pour dissoudre la crasse dont sa peau est presque toujours couverte.....

» Le buffle est, comme l'on sait, un animal ruminant, et, la rumination étant très-favorable à la digestion, il s'ensuit que le buffle n'est point sujet à faire des vents. L'observation en avait déjà été faite par Aristote, dans lequel on lit : *Nulum cornutum animal pedere.....*

» Le terme de la vie du buffle est à peu près le même que celui de la vie du bœuf, c'est-à-dire à dix-huit ans, quoiqu'il y en ait qui vivent vingt-cinq ans; les dents lui tombent assez communément quelque temps avant de mourir. En Italie, il est rare qu'on leur laisse terminer leur carrière; après l'âge de douze ans, on est dans l'usage de les engraisser, et de les vendre ensuite aux Juifs de Rome : quelques habitants de la campagne, forcés par la misère, s'en nourrissent aussi. Dans la terre de Labour du royaume de Naples, et dans le patrimoine de Saint-Pierre, on en fait un débit public deux fois par semaine. Les cornes du buffle sont recherchées et fort estimées : la peau sert à faire des liens pour les charrues, des cribles, et des couvertures de coffres et de malles; on ne l'emploie pas, comme celle du bœuf, à faire des semelles de souliers, parce qu'elle est trop pesante, et qu'elle prend facilement l'eau...

» Dans toute l'étendue des marais Pontins, il n'y a qu'un seul village qui fournisse les pâtres ou les gardiens des buffles : ce village s'appelle *Cisterna*, parce qu'il est dans une plaine où l'on n'a que de l'eau de citerne, et c'est l'un des fiefs de ma famille... Les habitants, adonnés presque tous à garder des troupeaux de buffles, sont en même temps les plus adroits et les plus passionnés pour les chasses dont il a été parlé ci-dessus...

» Quoique le buffle soit un animal fort et robuste, il est cependant délicat, en sorte qu'il souffre également de l'excès de la chaleur comme de l'excès du froid; aussi dans le fort de l'été, le voit-on chercher l'ombre et l'eau, et dans l'hiver les forêts les plus épaisses. Cet instinct semble indiquer que le buffle est plutôt originaire des climats tempérés que des climats très-chauds ou très-froids.

» Outre les maladies qui lui sont communes avec les autres animaux, il en est une particulière à son espèce, et dont il n'est attaqué que dans ses premières années... Cette maladie s'appelle *barbone*, expression qui a rapport au siège le plus commun du mal, qui est à la gorge et sous le menton. J'ai fait en dernier lieu un voyage exprès pour être témoin du commencement, des progrès et de la fin de

cette maladie ; je me suis même fait accompagner d'un chirurgien et d'un médecin, afin de pouvoir l'étudier, et acquérir une connaissance précise et raisonnée de sa cause, ou du moins de sa nature, à l'effet d'en offrir à M. de Buffon une description exacte et systématique ; mais ayant été averti trop tard, et la maladie, qui ne dure que neuf jours, étant déjà cessée, je n'ai pu me procurer d'autres lumières que celles qui résultent de la pratique et de l'expérience des gardiens des troupeaux de buffles...

» Les symptômes de cette maladie sont très-faciles à connaître, du moins quant aux extérieurs. La lacrymation est le premier ; l'animal refuse ensuite toute nourriture ; presque en même temps sa gorge s'enfle considérablement, et quelquefois aussi le corps se gonfle en entier ; il boîte tantôt des pieds de devant, tantôt de ceux de derrière ; la langue est en partie hors de la gueule, et est environnée d'une écume blanche que l'animal jette au dehors...

» Les effets de ce mal sont aussi prompts que terribles ; car en peu d'heures, ou tout au plus en un jour, l'animal passe par tous les degrés de la maladie et meurt. Lorsqu'elle se déclare dans un troupeau, presque tous les jeunes buffles qui n'ont pas atteint leur troisième année en sont atteints, et s'ils ne sont âgés que d'un an, ils périssent presque tous ; dans ceux qui sont âgés de deux ans, il y en a beaucoup qui n'en sont point atteints, et même il en échappe un assez grand nombre de ceux qui sont malades. Enfin, dès que les jeunes buffles sont parvenus à trois ans, ils sont presque sûrs d'échapper ; car il est fort rare qu'à cet âge ils en soient atteints, et il n'y a pas d'exemple qu'au-dessus de trois ans aucun de ces animaux ait eu cette maladie : elle commence donc par les plus jeunes, comme étant les plus faibles, et ceux qui têtent encore en sont les premières victimes ; lorsque la mère, par la finesse de son odorat, sent dans son petit le germe de la maladie, elle est la première à le condamner, en lui refusant la tette. Cette épizootie se communique avec une rapidité extraordinaire ; en neuf jours au plus, un troupeau de jeunes buffles, quelque nombreux qu'il soit, en est presque tout infecté. Ceux qui prennent le mal dans les six premiers jours périssent assez souvent presque tous ; au lieu que ceux qui n'en sont atteints que dans les trois derniers jours échappent assez souvent, parce que, depuis le sixième jour de l'épizootie, la contagion va toujours en diminuant jusqu'au neuvième, qu'elle semble se réunir sur la tête d'un seul, dont elle fait, pour ainsi dire, sa victime d'expiation...

» Elle n'a point de saison fixe : seulement elle est plus commune et plus dangereuse au printemps et en été qu'en automne et en hiver... Une observation assez générale, c'est qu'elle vient ordinairement lorsqu'après les chaleurs il tombe de la pluie qui fait pousser de l'herbe nouvelle ; ce qui semblerait prouver que sa cause est une surabondance de chyle et de sang, occasionnée par ce pâturage nouveau, dont la saveur et la fraîcheur invitent les petits buffles à s'en rassasier au delà du besoin. Une expérience vient à l'appui de cette réflexion : les jeunes buffles auxquels on a donné une nourriture saine et copieuse pendant l'hiver, s'abandonnant avec moins d'avidité à l'herbe nouvelle du printemps, n'en sont pas atteints au-

tant que les autres, et meurent en plus petit nombre. Dans les années de sécheresse, cette maladie se manifeste moins que dans les années humides : et ce qui confirme ce que je viens d'avancer sur sa cause, c'est que le changement de pâturage en est le seul demi-remède : on les conduit sur les montagnes, où la pâture est moins abondante que dans la plaine ; ce qui ne fait cependant que ralentir la fureur du mal, sans le guérir. En vain les gardiens des troupeaux de buffles ont tenté les différents remèdes que leur ont pu suggérer leur bon sens naturel et leurs faibles connaissances ; ils leur ont appliqué à la gorge le bouton de feu ; ils les ont fait baigner dans l'eau de fleuve et de mer ; ils ont séparé du troupeau ceux qui étaient infectés, afin d'empêcher la communication du mal : mais tout a été inutile ; la contagion gagne également tous les troupeaux ensemble et séparément ; la mortalité est toujours la même : le seul changement de pâturage semble y apporter quelque faible adoucissement, et encore est-il presque insensible...

» La chair des buffles morts du *barbone* est dans un état de demi-putréfaction. Elle a été reconnue si dangereuse, qu'elle a réveillé l'attention du gouvernement, qui a ordonné, sous des peines très-sévères, de l'enterrer, et qui a défendu d'en manger...

» Quoique cette maladie semble particulière aux buffles, elle ne laisse pas de se communiquer aux différents animaux qu'on élève avec eux, comme poulains, faons et chevreaux ; ce qui lui donne tous les caractères d'une épizootie. La cohabitation avec les buffles malades, le seul contact de la peau de ceux qui sont morts, suffisent pour infecter ces animaux, qui ont les mêmes symptômes, et bientôt la même fin... Et même le cochon est sujet à la prendre ; il en est attaqué de la même manière et dans le même temps, et il en est souvent la victime. Il y a cependant quelque différence, à ce sujet, entre le buffle et le cochon. 1° Le buffle n'est assailli par ce mal qu'une seule fois dans sa vie, et le cochon l'est jusqu'à deux fois dans la même année ; de manière que celui qui a eu le *barbone* en avril, l'a souvent une seconde fois en octobre. 2° Il n'y a pas d'exemple qu'un buffle au-dessus de trois ans en ait été attaqué, et le cochon y est sujet à tout âge, mais beaucoup moins cependant lorsqu'il est parvenu à son entier accroissement. 3° L'épizootie ne dure que neuf jours au plus dans les troupeaux de buffles, au lieu qu'elle exerce sa fureur sur le cochon pendant quinze jours, et encore au delà : mais cette maladie n'est pas naturelle à son espèce, et ce n'est que par sa communication avec les buffles qu'il en est attaqué.

» Le *barbone* étant presque la seule maladie dangereuse pour le buffle, et étant en même temps si meurtrière, que, sur cent de ces animaux qui en sont attaqués dans leur première année, il est rare qu'elle en épargne une vingtaine, il serait de la dernière importance de découvrir la cause de cette maladie pour y apporter remède. Les remarques faites jusqu'à présent sont insuffisantes, parce qu'elles n'ont pu être que superficielles... Mais je me propose, dès que cette épizootie se manifestera de nouveau, d'aller une seconde fois sur les lieux pour l'examiner avec des personnes de l'art, afin de pouvoir fournir à M. de Buffon une description qui le

mette en état de donner, par son sentiment, des lumières certaines sur cette matière. »

Quoique ce mémoire de monsieur Caëtani sur le buffle soit assez étendu dans l'extrait que je viens d'en donner, je dois cependant avertir que j'en ai supprimé, à regret, un grand nombre de digressions très-savantes, et de réflexions générales aussi solides qu'ingénieuses, mais qui, n'ayant pas un rapport immédiat ni même assez prochain avec l'histoire naturelle du buffle, auraient paru déplacées dans cet article; et je suis persuadé que l'illustre auteur me pardonnera ces omissions en faveur du motif, et qu'il recevra avec bonté les marques de ma reconnaissance des instructions qu'il m'a fournies. Sa grande érudition, bien supérieure à la mienne, lui a fait trouver les racines, dans les langues grecque et latine, du nom de buffle; et les soins qu'il a pris de rechercher dans les auteurs et dans les monuments anciens tout ce qui peut avoir rapport à cet animal, donnent tant de poids à sa critique, que j'y souscris avec plaisir.

D'autre part, les occasions fréquentes qu'a eues M. Caëtani de voir, d'observer et d'examiner de près un très-grand nombre de buffles dans les terres de sa très-illustre maison, l'ont mis à portée de faire l'histoire de leurs habitudes naturelles, beaucoup mieux que moi, qui n'avais jamais vu de ces animaux que dans mon voyage en Italie, et à la ménagerie de Versailles, où j'en ai fait la description. Je suis donc persuadé que mes lecteurs me sauront bon gré d'avoir inséré dans ce volume le mémoire de M. Caëtani, et que lui-même ne sera point fâché de paraître dans notre langue avec son propre style, auquel je n'ai presque rien changé, parce qu'il est très-bon, et que nous avons beaucoup d'auteurs français qui n'écrivent pas si bien dans leur langue que ce savant étranger écrit dans la nôtre.

Au reste, j'ai déjà dit qu'il serait fort à désirer que l'on pût naturaliser en France cette espèce d'animaux aussi puissants qu'utiles: je suis persuadé que leur multiplication réussirait dans nos provinces où il se trouve des marais et des marécages, comme dans le Bourbonnais, en Champagne, dans le Bassigny, en Alsace, et même dans les plaines le long de la Saône, aussi bien que dans les endroits marécageux du pays d'Arles et des landes de Bordeaux. L'impératrice de Russie en a fait venir d'Italie, et les a fait placer dans quelques-unes de ses provinces méridionales: ils se sont déjà fort multipliés dans le gouvernement d'Astracan et dans la nouvelle Russie. M. Guldenstaedt dit que le climat et les pâturages se sont trouvés très-favorables à ces animaux, qui sont plus robustes et plus forts au travail que les bœufs. Cet exemple peut suffire pour nous encourager à faire l'acquisition de cette espèce utile, qui remplacerait celle des bœufs à tous égards, et surtout dans les temps où la grande mortalité de ces animaux fait un si grand tort à la culture de nos terres.

SUR L'AUROCHS.

* M. Forster m'a informé que la race des aurochs ne se trouve actuellement qu'en Moscovie, et que les aurochs qui étaient en Prusse, et sur les confins de la Lithua-

nie ont péri pendant la dernière guerre ; mais il assure que les bisons sont encore communs dans la Moldavie. Le prince Démétrius Cantemir en parle dans sa *Description de la Moldavie* (partie I^{re}, chap. VII). « Sur les montagnes occidentales de la Moldavie, on trouve, dit-il, un animal que l'on appelle *zimbr*, et qui est indigène dans cette contrée : il est de la grandeur d'un bœuf commun ; mais il a la tête plus petite, le cou plus long, le ventre moins replet et les jambes plus longues : ses cornes sont minces, droites, dirigées en haut, et leurs extrémités, qui sont assez pointues, ne sont que très-peu tournées en dehors. Cet animal est d'un naturel farouche : il est très-léger à la course ; il gravit, comme les chèvres, sur les rochers escarpés, et on ne peut l'attraper qu'en le tuant ou le blessant avec les armes à feu. C'est l'animal dont la tête fut mise dans les armes de la Moldavie, par Pragosh, le premier prince du pays. » Et comme le bison s'appelle en polonais *zubr*, qui n'est pas éloigné de *zimbr*, on peut croire que c'est le même animal que le bison ; car le prince Cantemir le distingue nettement du buffle, en disant que ce dernier arrive quelquefois sur les rives du Niester, et n'est pas naturel à ce climat, tandis qu'il assure que le *zimbr* se trouve dans les hautes montagnes de la partie occidentale de la Moldavie, où il le dit indigène.

Quoique les bœufs d'Europe, les bisons d'Amérique et les bœufs à bosse de l'Asie ne diffèrent pas assez les uns des autres pour en faire des espèces séparées, puisqu'ils produisent ensemble, cependant on doit les considérer comme des races distinctes qui conservent leurs caractères, à moins qu'elles ne se mêlent, et que, par ce mélange, ces caractères distinctifs ne s'effacent dans la suite des générations. Par exemple, tous les bœufs de Sicile, qui sont certainement de la même espèce que ceux de France, ne laissent pas d'en différer constamment par la forme des cornes, qui sont très-remarquables par leur longueur et par la régularité de leur figure. Ces cornes n'ont qu'une légère courbure, et leur longueur ordinaire, mesurée en ligne droite, est ordinairement de trois pieds et quelquefois de trois pieds et demi ; elles sont toutes très-régulièrement contournées, et d'une forme absolument semblable, en sorte que tous les bœufs de cette île se ressemblent autant entre eux par ce caractère qu'ils diffèrent en cela des autres bœufs de l'Europe.

De même la race du bison a en Amérique une variété constante. Nous avons vu la figure d'une tête qui nous a été communiquée par un savant de l'université d'Edimbourg, M. Magwan, sous le nom de *tête de bœuf musqué*, et c'est en effet le même animal qui a été décrit par le P. Charlevoix. On voit, par la grandeur et la position des cornes de ce bœuf ou bison musqué, qu'il diffère par ce caractère du bison dont nous avons donné la figure dans ce volume, et dont les cornes sont très-différentes.

Celui-ci a été trouvé à la latitude de 70 degrés, près de la baie de Baffin. Sa laine est beaucoup plus longue et plus touffue que celle des bisons qui habitent des contrées plus tempérées ; il est gros comme un bœuf d'Europe de moyenne taille ; le poil ou plutôt la laine sous le cou et le ventre descend jusqu'à terre : il se nourrit de mousse blanche ou lichen, comme le renne.

Les deux cornes de ce bison musqué se réunissent à leur base, ou plutôt n'ont qu'une origine commune au sommet de la tête, qui est longue de deux pieds quatre pouces et demi, en la mesurant depuis le bout du nez jusqu'à ce point où les deux cornes sont jointes ; l'intervalle entre leurs extrémités est de deux pieds cinq pouces et demi : la tête est si large, que la distance du centre d'un œil à l'autre est d'un pied quatre pouces du pied français. Nous renvoyons, pour le reste de la description de cet animal, à celle qui a été donnée par le P. Charlevoix. M. Magwan nous a assuré que cette description de Charlevoix convenait parfaitement à cet animal.

M'étant informé s'il subsistait encore des bisons en Ecosse, on m'a répondu comme on le verra dans l'addition suivante, sur le bison, qu'on n'en avait point de mémoire. M. Forster m'écrivit à ce sujet que je n'ai pas été pleinement informé. « La race des bisons blancs, dit-il, subsiste encore en Ecosse, où les seigneurs, et particulièrement le duc de Hamilton, le duc de Queenbury, et, parmi les pairs anglais, le comte de Tankerville, ont conservé dans leurs parcs de Chatelherault et de Drumlariég en Ecosse, et de Chillingham dans le comté de Northumberland en Angleterre, cette race de bisons sauvages. Ces animaux tiennent encore de leurs ancêtres par leur férocité et leur naturel sauvage : au moindre bruit ils prennent la fuite, et courent avec une vitesse étonnante ; et lorsqu'on veut s'en procurer quelques-uns, on est obligé de les tuer à coups de fusil : mais cette chasse ne se fait pas toujours sans danger, car si on ne fait que blesser l'animal, bien loin de prendre la fuite, il court sur les chasseurs, et les percerait de ses cornes, s'ils ne trouvaient pas les moyens de l'éviter, soit en montant sur un arbre, soit en se sauvant dans quelques maisons.

Quoique ces bisons aiment la solitude, ils s'approchent cependant des habitations, lorsque la faim et la disette, en hiver, les forcent à venir prendre le foin qu'on leur fournit sous des hangars. Ces bisons sauvages ne se mêlent jamais avec l'espèce de nos bœufs ; ils sont blancs sur le corps, et ont le museau et les oreilles noirs ; leur grandeur est celle d'un bœuf commun de moyenne taille, mais ils ont les jambes plus longues et les cornes plus belles ; les mâles pèsent environ cinq cent trente livres, et les femelles environ quatre cents ; leur cuir est meilleur que celui du bœuf commun. Mais ce qu'il y a de singulier, c'est que les bisons ont perdu, par la durée de leur domesticité, les longs poils qu'ils portaient autrefois. Boëtius dit : *Gignere solet ea sylva lobes candidissimos, in formam leonis jubam habentes, etc.* (Descript. regni Scotiæ, fol. xj.) Or, à présent, ils n'ont plus cette jube ou crinière de longs poils, et sont par là devenus différents de tous les bisons qui nous sont connus.

SUR LE BISON.

* Les bœufs et les bisons ne sont que deux races particulières, mais toutes deux de la même espèce, quoique le bison diffère toujours du bœuf, non-seulement par la loupe qu'il porte sur le dos, mais souvent encore par la qualité, la quantité et la

longueur du poil. Le bison ou bœuf à bosse de Madagascar réussit très-bien à l'île-de-France ; sa chair y est beaucoup meilleure que celle de nos bœufs venus d'Europe, et, après quelques générations, sa bosse s'efface entièrement. Il a le poil plus lisse, la jambe plus effilée et les cornes plus longues que ceux de l'Europe. J'ai vu, dit M. de Querhoënt, de ces bœufs bossus qu'on amenait de Madagascar, qui en avaient d'une grandeur étonnante.

Le bison dont nous donnons ici la figure, et que nous avons vu vivant, avait été pris jeune dans les forêts des parties tempérées de l'Amérique septentrionale, ensuite amené en Europe, élevé en Hollande, et acheté par un Suisse qui le transportait de ville dans une espèce de grande cage, d'où il ne sortait point, et où il était même attaché par la tête avec quatre cordes qui la lui tenaient étroitement assujettie. L'énorme crinière dont sa tête est entourée n'est pas du crin, mais de la laine ondée et divisée par flocons pendants comme une vieille toison. Cette laine est très-fine, de même que celle qui couvre la loupe et tout le devant du corps. Les parties qui paraissent nues dans la gravure ne le sont que dans certains temps de l'année, et c'est plutôt en été qu'en hiver ; car, au mois de janvier, toutes les parties du corps étaient à peu près également couvertes d'une laine frisée très-fine et très-serrée, sous laquelle la peau paraissait d'un brun couleur de suie, au lieu que, sur la bosse et sur les autres parties couvertes également d'une laine plus longue, la peau est de couleur tannée. Cette bosse ou loupe, qui est toute de chair, varie comme l'embonpoint de l'animal. Il ne nous a paru différer de notre bœuf d'Europe que par cette loupe et par la laine. Quoiqu'il fût très-contraint, il n'était pas féroce ; il se laissait toucher et caresser par ceux qui le soignaient.

On doit croire qu'autrefois il y a eu des bisons dans le nord de l'Europe ; Gesner a même dit qu'il en existait de son temps en Écosse. Cependant, m'étant soigneusement informé de ce dernier fait, on m'a écrit d'Angleterre et d'Écosse qu'on n'en avait pas de mémoire. M. Bell, dans son *Voyage de Russie à la Chine*, parle de deux espèces de bœufs qu'il a vues dans les parties septentrionales de l'Asie, dont l'une est l'aurochs ou bœuf sauvage, de même race que nos bœufs, et l'autre, dont nous avons donné l'indication d'après Gmelin sous le nom de *vache de Tartarie* ou *vache grognante*, nous paraît être de la même espèce que le bison. On en trouve la description dans notre ouvrage ; et après avoir comparé cette vache grognante avec le bison, j'ai trouvé qu'elle lui ressemble par tous les caractères, à l'exception du grognement au lieu du mugissement ; mais j'ai présumé que ce grognement n'était pas une affection constante et générale, mais contingente et particulière, semblable à la grosse voix entrecoupée de nos taureaux, qui ne se fait entendre pleinement que dans le temps du rut ; d'ailleurs j'ai été informé que le bison dont je donne la figure ne faisait jamais retentir sa voix, et que quand même on lui causait quelque douleur vive, il ne se plaignait pas, en sorte que son maître disait qu'il était muet ; et on peut penser que sa voix se serait développée de même par un grognement ou par des sons entrecoupés, si, jouissant de sa liberté et de la présence d'une femelle, il eût été excité par l'amour.

Au reste, les bœufs sont très-nombreux en Tartarie et en Sibérie. Il y en a une fort grande quantité à Tobolsk, où les vaches courent les rues même en hiver, et dans les campagnes, où on en voit un nombre prodigieux en été. Nous avons dit qu'en Irlande les bœufs et les vaches manquent souvent de cornes ; c'est surtout dans les parties méridionales de l'île, où les pâturages ne sont point abondants, et dans les pays maritimes, où les fourrages sont fort rares, que se trouvent ces bœufs et ces vaches sans cornes ; nouvelle preuve que ces parties excédantes ne sont produites que par la surabondance de la nourriture. Dans ces endroits voisins de la mer, l'on nourrit les vaches avec du poisson cuit dans l'eau et réduit en bouillie par le feu. Ces animaux sont non-seulement accoutumés à cette nourriture, mais ils en sont même très-friands ; et leur lait n'en contracte, dit-on, ni mauvaise odeur, ni goût désagréable.

Les bœufs et les vaches de Norwége sont en général fort petits ; ils sont un peu plus grands dans les îles qui bordent les côtes de Norwége : différence qui provient des pâturages, et aussi de la liberté qu'on leur donne de vivre dans ces îles sans contrainte ; car on les laisse absolument libres, en prenant seulement la précaution de les faire accompagner de quelques bœliers, accoutumés à chercher eux-mêmes leur nourriture pendant l'hiver. Ces bœliers détournent la neige qui recouvre l'herbe, et les bœufs les font retirer pour en manger. Ils deviennent avec le temps si farouches, qu'il faut les prendre avec des cordes. Au reste, ces vaches demi-sauvages donnent fort peu de lait. Elles mangent, à défaut d'autre fourrage, de l'algue mêlée avec du poisson bien bouilli.

Il est assez singulier que les bœufs à bosse ou bisons, dont la race paraît s'être étendue depuis Madagascar et la pointe de l'Afrique, et depuis l'extrémité des Indes orientales jusqu'en Sibérie, dans notre continent, et que l'on a retrouvée dans l'autre continent, jusqu'aux Illinois, à la Louisiane, et même jusqu'au Mexique, n'aient jamais passé les terres qui forment l'isthme de Panama ; car on n'a trouvé ni bœufs ni bisons dans aucune partie de l'Amérique méridionale, quoique le climat leur convînt parfaitement, et que les bœufs d'Europe y aient multiplié plus qu'en aucun lieu du monde. A Buénos-Ayres et à quelques degrés encore au delà, ces animaux ont tellement multiplié et ont si bien rempli le pays, que personne ne daigne se les approprier ; les chasseurs les tuent par milliers, et seulement pour avoir les cuirs et la graisse. On les chasse à cheval ; on leur coupe les jarrets avec une espèce de hache, ou on les prend dans des lacets faits avec une forte courroie de cuir.

Dans l'île de Sainte-Catherine, sur la côte du Brésil, on trouve quelques petits bœufs dont la chair est mollassse et désagréable au goût : ce qui vient, ainsi que leur petite taille, du défaut et de la mauvaise qualité de la nourriture ; car, faute de fourrage, on les nourrit de calebasses sauvages.

En Afrique, il y a de certaines contrées où les bœufs sont en très-grand nombre. Entre le cap Blanc et Serra-Léone, on voit, dans les bois et sur les montagnes, des vaches sauvages ordinairement de couleur brune, et dont les cornes sont noires et

pointues ; elles multiplient prodigieusement, et le nombre en serait infini si les Européens et les Nègres ne leur faisaient pas continuellement la guerre. Dans les provinces de Daguella et de Tremccen, et d'autres endroits de Barbarie, ainsi que dans les déserts de Numidie, on voit des vaches sauvages couleur de marron obscur, assez petites et fort légères à la course ; elles vont par troupes quelquefois de cent ou de deux cents.

A Madagascar, les taureaux et les vaches de la meilleure espèce y ont été amenés des autres provinces de l'Afrique ; ils ont une bosse sur le dos : les vaches donnent si peu de lait, qu'on pourrait assurer qu'une vache de Hollande en fournit six fois plus.

Il y a dans cette île de ces bœufs à bosse ou bisons sauvages qui errent dans les forêts ; la chair de ces bisons n'est pas si bonne que celle de nos bœufs. Dans les parties méridionales de l'Asie, on trouve aussi des bœufs sauvages ; les chasseurs d'Agra vont les prendre dans la montagne de Nerwer, qui est environnée de bois ; cette montagne est sur le chemin de Surate à Golconde. Ces vaches sauvages sont ordinairement belles, et se vendent fort cher.

Le zébu semble être un diminutif du bison, dont la race, ainsi que celle du bœuf, subit de très-grandes variétés, surtout pour la grandeur. Le zébu, quoique originaire des pays très-chauds, peut vivre et produire dans nos pays tempérés. « J'ai » vu, dit M. Collinson, grand nombre de ces animaux dans les parcs de M. le duc » de Richemond, de M. le duc de Portland, et dans d'autres parcs ; ils y multi- » pliaient et faisaient des veaux tous les ans, qui étaient les plus jolies créatures » du monde : les pères et mères venaient de la Chine et des Indes orientales. La » loupe qu'ils portent sur les épaules est une fois plus grosse dans le mâle que dans » la femelle, qui est aussi d'une taille au-dessous de celle du mâle. Le petit zébu » tette sa mère comme les autres veaux tettent les vaches ; mais le lait de la mère » zébu tarit bientôt dans notre climat, et on achève de les nourrir avec de l'autre » lait. On tua un de ces animaux chez M. le duc de Richemond ; mais la chair ne » s'en est pas trouvée si bonne que celle du bœuf (1). »

Il se trouve aussi dans la race des bœufs sans bosse de très-petits individus, et qui, comme le zébu, peuvent faire race particulière. Gemelli Carreri vit, sur la route d'Ispahan à Schiras, deux petites vaches que le bacha de la province envoyait au roi, qui n'étaient pas plus grosses que des veaux. Ces petites vaches, quoique nourries de paille pour tout aliment, sont néanmoins fort grasses, et il m'a paru qu'en général les zébus ou petits bisons, ainsi que nos bœufs de la petite taille, ont le corps plus charnu et plus gras que les bisons et les bœufs de la taille ordinaire.

* Nous avons très-peu de chose à ajouter à ce que nous avons dit du buffle ; nous dirons seulement qu'au Mogol on les fait combattre contre les lions et les tigres, quoiqu'ils ne puissent guère se servir de leurs cornes. Ces animaux sont

(1) Extrait d'une lettre de feu M. Collinson à M. de Buffon, datée de Londres, le 30 décembre 1764.

très-nombreux dans tous les climats chauds, surtout dans les contrées marécageuses et voisines des fleuves. L'eau et l'humidité du terrain paraissent leur être encore plus nécessaires que la chaleur du climat (1), et c'est par cette raison que l'on n'en trouve point en Arabie, dont presque toutes les terres sont arides. On chasse les buffles sauvages, mais avec une grande précaution ; car ils sont très-dangereux et viennent à l'homme dès qu'ils sont blessés. Niébuhr rapporte, au sujet des buffles domestiques, « que, dans quelques endroits, comme à Basra, on a l'usage, lorsqu'on trait la femelle du buffle, de lui fourrer la main jusqu'au coude » dans la vulve, parce que l'expérience a appris que cela leur faisait donner plus de lait ; » ce qui ne paraît pas probable : mais il se pourrait que la femelle du buffle fît, comme quelques-unes de nos vaches, des efforts pour retenir son lait, et que cette espèce d'opération douce relâchât la contraction de ses mamelles.

Dans les terres du cap de Bonne-Espérance, le buffle est de la grandeur du bœuf pour le corps ; mais il a les jambes plus courtes, la tête plus large : il est fort redouté. Il se tient souvent à la lisière des bois, et comme il a la vue mauvaise, il y reste la tête baissée pour pouvoir mieux distinguer les objets entre les pieds des arbres ; et lorsqu'il aperçoit à sa portée quelque chose qui l'inquiète, il s'élance dessus en poussant des mugissements affreux, et il est fort difficile d'échapper à sa fureur ; il est moins à craindre dans la plaine. Il a le poil roux et noir en quelques endroits. On en voit de nombreux troupeaux.

SUR LE ZÉBU.

* J'ai déjà fait une mention de ce petit bœuf à l'article du *buffle* ; mais comme il en est arrivé un à la Ménagerie du Roi depuis l'impression de cet article, nous sommes en état d'en parler encore plus positivement, et d'en donner ici la figure faite d'après nature. J'ai aussi reconnu, en faisant de nouvelles recherches, que ce petit bœuf, auquel j'ai donné le nom de *zébu*, est vraisemblablement le même animal qui se nomme *lant* ou *dant* en Numidie, et dans quelques autres provinces septentrionales de l'Afrique, où il est très-commun, et enfin que ce même nom *dant*, qui ne devait appartenir qu'à l'animal dont il est ici question, a été transporté, d'Afrique en Amérique, à un autre animal qui ne ressemble à celui-ci que par la grandeur du corps, et qui est d'une tout autre espèce. Ce *dant* d'Amérique est le *tapir* ou le *maïpouri* ; et pour qu'on ne le confonde pas avec le *dant* d'Afrique, qui est notre zébu, nous en donnerons l'histoire dans ce volume.

(1) J'ai dit ailleurs que les buffles réussiraient en France. On vient de tenter de les faire multiplier dans le Brandebourg, près de Berlin.

LE MOUFLON (1) ET LES AUTRES BREBIS ÉTRANGÈRES.

OVIS AMMON. — L.

Les espèces les plus faibles des animaux utiles ont été réduites les premières en domesticité. L'on a soumis la brebis et la chèvre avant d'avoir dompté le cheval, le bœuf ou le chameau : on les a aussi transportées plus aisément de climats en climats ; de là le grand nombre de variétés qui se trouvent dans ces deux espèces, et la difficulté de reconnaître quelle est la vraie souche de chacune. Il est certain, comme nous l'avons prouvé, que notre brebis domestique, telle qu'elle existe aujourd'hui, ne pourrait subsister d'elle-même, c'est-à-dire sans le secours de l'homme ; il est donc également certain que la nature ne l'a pas produite telle qu'elle est, mais que c'est entre nos mains qu'elle a dégénéré. Il faut par conséquent chercher parmi les animaux sauvages ceux dont elle approche le plus ; il faut la comparer avec les brebis domestiques des pays étrangers ; exposer en même temps les différentes causes d'altération, de changement et de dégénération, qui ont dû influencer sur l'espèce et voir enfin si nous ne pourrions pas comme dans celle du bœuf, en rapporter toutes les variétés, toutes les espèces prétendues, à une race primitive.

Notre brebis, telle que nous la connaissons, ne se trouve qu'en Europe et dans quelques provinces tempérées de l'Asie. Transportée dans les pays les plus chauds, comme en Guinée, elle perd sa laine et se couvre de poil ; elle y multiplie peu, et sa chair n'a plus le même goût. Dans les pays très-froids elle ne peut subsister ; mais on trouve dans ces mêmes pays froids, et surtout en Islande, une race de brebis à plusieurs cornes, à queue courte, à laine dure et épaisse, au-dessous de laquelle, comme dans presque tous les animaux du Nord, se trouve une seconde fourrure d'une laine plus douce, plus fine et plus touffue : dans les pays chauds, au contraire, on ne voit ordinairement que des brebis à cornes courtes et à queue longue, dont les unes sont couvertes de laine, les autres de poil, et d'autres encore de poil mêlé de laine. La première de ces brebis des pays chauds est celle que l'on appelle communément *mouton de Barbarie*, *mouton d'Arabie*, laquelle ressemble entièrement à notre brebis domestique, à l'exception de la queue, qui est si fort chargée de graisse, que souvent elle est large de plus d'un pied, et pèse plus de vingt livres. Au reste, cette brebis n'a rien de remarquable que sa queue, qu'elle porte comme si on lui avait attaché un coussin sur les fesses. Dans cette race de brebis à grosse queue, il s'en trouve qui l'ont si courte et si pesante, qu'on leur donne une petite brouette pour la soutenir en marchant. Dans le Levant, cette brebis est

(1) Mot dérivé de l'italien *muflone*, nom de cet animal dans les îles de Corse et de Sardaigne : en grec, *μύσμεν*, selon Strabon ; en latin, *musmon*, ou *musinon* ; en Sibérie, *stepni-barani*, c'est-à-dire *mouton sauvage*, selon Gmelin ; dans la Tartarie, chez les Mongols, *araii*, selon le même Gmelin.

couverte d'une très-belle laine; dans les pays plus chauds, comme à Madagascar et aux Indes, elle est couverte de poil. La surabondance de la graisse, qui dans nos moutons se fixe sur les reins, descend dans ces brebis sous les vertèbres de la queue; les autres parties du corps en sont moins chargées que dans nos moutons gras. C'est au climat, à la nourriture et aux soins de l'homme qu'on doit rapporter cette variété; car ces brebis à large ou longue queue sont domestiques comme les nôtres, et même elles demandent beaucoup plus de soin et de ménagement. La race en est beaucoup plus répandue que celle de nos brebis: on la trouve communément en Tartarie, en Perse, en Syrie, en Égypte, en Barbarie, en Éthiopie, au Mozambique, à Madagascar, et jusqu'au cap de Bonne-Espérance.

On voit dans les îles de l'Archipel, et principalement dans l'île de Candie, une race de brebis domestiques, de laquelle Belon a donné la figure et la description sous le nom de *strepsicheros*. Cette brebis est de la taille de nos brebis ordinaires; elle est, comme celles-ci, couverte de laine, et elle n'en diffère que par les cornes, qu'elle a droites et cannelées en spirale.

Enfin dans les contrées les plus chaudes de l'Afrique et des Indes, on trouve une race de grandes brebis à poil rude, à cornes courtes, à oreilles pendantes, avec une espèce de fanon et des pendants sous le cou. Léon l'Africain et Marmol la nomment *adimain*, et les naturalistes la connaissent sous le nom de *bélier du Sénégal*, *bélier de Guinée*, *brebis d'Angola*, etc. Elle est domestique comme les autres, et sujette de même à des variétés. Nous donnons ici la figure de ces deux brebis, qui, quoique différentes entre elles par des caractères particuliers, se ressemblent à tant d'autres égards, qu'on ne peut guère douter qu'elles ne soient de la même race. C'est de toutes les brebis domestiques celle qui paraît approcher le plus de l'état de nature; elle est plus grande, plus forte, plus légère, et par conséquent plus capable qu'aucune autre de subsister par elle-même. Mais comme on ne la trouve que dans les pays les plus chauds, qu'elle ne peut souffrir le froid et que dans son propre climat elle n'existe pas par elle-même comme animal sauvage, qu'au contraire elle ne subsiste que par le soin de l'homme, qu'elle n'est qu'un animal domestique, on ne peut pas la regarder comme la souche première ou la race primitive, de laquelle toutes les autres auraient tiré leur origine.

En considérant donc, dans l'ordre du climat, les brebis qui sont purement domestiques, nous avons, 1° la brebis du Nord à plusieurs cornes, dont la laine est rude et fort grossière. Les brebis d'Islande, de Gothlande, de Moscovie et de plusieurs autres endroits du nord de l'Europe, ont toutes la laine grosse, et paraissent être de cette même race.

2° Notre brebis, dont la laine est très-belle et fort fine dans les climats doux de l'Espagne et de la Perse, mais qui, dans les pays très-chauds, se change en un poil assez rude. Nous avons déjà observé cette conformité de l'influence des climats de l'Espagne et du Chorasane, province de Perse, sur le poil des chèvres, des chats, des lapins, et elle agit de même sur la laine des brebis, qui est très-belle en Espagne, et plus belle encore dans cette partie de la Perse.

3° La brebis à grosse queue, dont la laine est aussi fort belle dans les pays tempérés, tels que la Perse, la Syrie, l'Égypte, mais qui, dans les climats plus chauds, se change en poil plus ou moins rude.

4° La brebis *strepsicheros* ou *mouton de Crète*, qui porte de la laine comme les nôtres et leur ressemble, à l'exception des cornes, qui sont droites et cannelées en vis.

5° *L'adimain*, ou la *grande brebis du Sénégal et des Indes*, qui nulle part n'est couverte de laine, et porte au contraire un poil plus ou moins court et plus ou moins rude, suivant la chaleur du climat. Toutes ces brebis ne sont que des variétés d'une seule et même espèce, et produiraient certainement toutes les unes avec les autres, puisque le bouc, dont l'espèce est bien plus éloignée, produit avec nos brebis, comme nous nous en sommes assurés par l'expérience. Mais quoique ces cinq ou six races de brebis domestiques soient toutes des variétés de la même espèce, entièrement dépendantes de la différence du climat, du traitement et de la nourriture, aucune de ces races ne paraît être la souche primitive et commune de toutes; aucune n'est assez forte, assez légère, assez vive, pour résister aux animaux carnassiers, pour les éviter, pour les fuir : toutes ont également besoin d'abri, de soin, de protection; toutes doivent donc être regardées comme des races dégénérées, formées des mains de l'homme, et par lui propagées pour son utilité. En même temps qu'il aura nourri, cultivé, multiplié ces races domestiques, il aura négligé, chassé, détruit la race sauvage, plus forte, moins traitable et par conséquent plus incommode et moins utile : elle ne se trouvera donc plus qu'en petit nombre dans quelques endroits moins habités où elle aura pu se maintenir. Or on trouve dans les montagnes de Grèce, dans les îles de Chypre, de Sardaigne, de Corse, et dans les déserts de la Tartarie, l'animal que nous avons nommé *mouflon*, et qui nous paraît être la souche primitive de toutes les brebis. Il existe dans l'état de nature, il subsiste et se multiplie sans le secours de l'homme; il ressemble, plus qu'un autre animal sauvage, à toutes les brebis domestiques; il est plus vif, plus fort et plus léger qu'aucune d'entre elles; il a la tête, le front, les yeux et toute la face du bélier; il lui ressemble aussi par la forme des cornes et par l'habitude entière du corps; enfin il produit avec la brebis domestique, ce qui seul suffirait pour démontrer qu'il est de la même espèce, et qu'il en est la souche. La seule disconvenance qu'il y ait entre le mouflon et nos brebis, c'est qu'il est couvert de poil, et non de laine : mais nous avons vu que, même dans les brebis domestiques, la laine n'est pas un caractère essentiel, que c'est une production du climat tempéré, puisque dans les pays chauds ces mêmes brebis n'ont point de laine et sont toutes couvertes de poil, et que dans les pays très-froids leur laine est encore aussi grossière, aussi rude que le poil. Dès lors il n'est pas étonnant que la brebis originaire, la brebis primitive et sauvage, qui a dû souffrir le froid et le chaud, vivre et se multiplier sans abri dans les bois, ne soit pas couverte d'une laine qu'elle aurait bientôt perdue dans les broussailles, d'une laine que l'exposition continuelle à l'air et l'intempérie des saisons auraient en peu de temps altérée

et changée de nature. D'ailleurs lorsqu'on fait accoupler le bouc avec la brebis domestique, le produit est une espèce de mouflon; car c'est un agneau couvert de poil. Ce n'est point un mulet infécond; c'est un métis qui remonte à l'espèce originaires, et qui paraît indiquer que nos chèvres et nos brebis domestiques ont quelque chose de commun dans leur origine; et comme nous avons reconnu par l'expérience que le bouc produit aisément avec la brebis, mais que le bélier ne produit point avec la chèvre, il n'est pas douteux que dans ces animaux, toujours considérés dans leur état de dégénération et de domesticité, la chèvre ne soit l'espèce dominante, et la brebis l'espèce subordonnée, puisque le bouc agit avec puissance sur la brebis, et que le bélier est impuissant à produire avec la chèvre. Ainsi notre brebis domestique est une espèce bien plus dégénérée que celle de la chèvre, et il y a tout lieu de croire que si l'on donnait à la chèvre le mouflon au lieu du bélier domestique, elle produirait des chevreaux qui remonteraient à l'espèce de la chèvre, comme les agneaux produits par le bouc et la brebis remontent à l'espèce du bélier.

Je sens que les naturalistes qui ont établi leurs méthodes, et, j'ose dire, fondé toutes leurs connaissances en histoire naturelle sur la distinction de quelques caractères particuliers, pourront faire ici des objections, et je vais tâcher d'y répondre d'avance. Le premier caractère des moutons, diront-ils, est de porter de la laine, et le premier caractère des chèvres est d'être couvertes de poil : le second caractère des béliers est d'avoir les cornes courbées en cercle et tournées en arrière; celui des boucs est de les avoir plus droites et tournées en haut. Ce sont là, diront-ils, les marques distinctives et les signes infailibles auxquels on reconnaîtra toujours les brebis et les chèvres; car ils ne pourront se dispenser d'avouer en même temps que tout le reste leur est commun : les unes et les autres n'ont point de dents incisives à la mâchoire supérieure, et en ont huit à l'inférieure; les unes et les autres n'ont point de dents canines : ces deux espèces ont également le pied fourchu; elles ont des cornes simples et permanentes; toutes deux ont les mamelles dans la même région du ventre, toutes deux vivent d'herbes et ruminent. Leur organisation intérieure est encore bien plus semblable, car elle paraît être absolument la même dans ces deux animaux; le même nombre et la même forme pour les estomacs, la même disposition de viscères et d'intestins, la même substance dans la chair, la même qualité particulière dans la graisse et dans la liqueur séminale, le même temps pour la gestation, le même temps encore pour l'accroissement et pour la durée de la vie. Il ne reste donc que la laine et les cornes par lesquelles on puisse différencier ces espèces. Mais, comme nous l'avons déjà fait sentir, la laine est moins une substance de la nature qu'une production du climat, aidé des soins de l'homme, et cela est démontré par le fait. La brebis des pays chauds, la brebis des pays froids, la brebis sauvage, n'ont point de laine, mais du poil; d'autre côté, les chèvres dans les climats très-doux ont plutôt de la laine que du poil, car celui de la chèvre d'Angora est plus beau et plus fin que la laine de nos moutons. Ce caractère n'est donc pas essentiel; il est purement accidentel et même équivoque,

puisqu'il peut également appartenir ou manquer à ces deux espèces, suivant les différents climats. Celui des cornes paraît être encore moins certain; elles varient pour le nombre, pour la grandeur, pour la forme et pour la direction. Dans nos brebis domestiques, les béliers ont ordinairement des cornes, et les brebis n'en ont point. Cependant j'ai souvent vu dans nos troupeaux des béliers sans cornes et des brebis avec des cornes; j'ai non-seulement vu des brebis avec deux cornes, mais même avec quatre. Les brebis du Nord et d'Islande en ont quelquefois jusqu'à huit. Dans les pays chauds, les béliers n'en ont que deux très-courtes, et souvent ils en manquent ainsi que les brebis. Dans les uns, les cornes sont lisses et rondes; dans les autres, elles sont cannelées et aplaties: la pointe, au lieu d'être tournée en arrière, est quelquefois tournée en dehors ou en devant, etc. Ce caractère n'est donc pas plus constant que le premier, et par conséquent il ne suffit pas pour établir des espèces différentes (1). La grosseur et la longueur de la queue ne suffisent pas non plus pour constituer des espèces, puisque cette queue est, pour ainsi dire, un membre artificiel qu'on fait grossir plus ou moins par l'assiduité des soins et l'abondance de la bonne nourriture, et que d'ailleurs nous voyons, dans nos brebis domestiques, des races, telles que certaines brebis anglaises, qui ont la queue très-longue en comparaison des brebis ordinaires. Cependant les naturalistes modernes, uniquement appuyés sur ces différences des cornes, de la laine et de la grosseur de la queue, ont établi sept ou huit espèces différentes dans le genre des brebis. Nous les avons toutes réduites à une; du genre entier nous ne faisons qu'une espèce; et cette réduction nous paraît si bien fondée, que nous ne craignons pas qu'elle soit démentie par des observations ultérieures. Autant il nous a paru nécessaire, en composant l'histoire des animaux sauvages, de les considérer en eux-mêmes un à un et indépendamment d'aucun genre, autant croyons-nous, au contraire, qu'il faut adopter, étendre les genres dans les animaux domestiques, et cela parce que dans la nature il n'existe que des individus et des suites d'individus, c'est-à-dire des espèces; que nous n'avons pas influé sur celles des animaux indépendants, et qu'au contraire nous avons altéré, modifié, changé celles des animaux domestiques. Nous avons donc fait des genres physiques et réels, bien différents de ces genres métaphysiques et arbitraires qui n'ont jamais existé qu'en idée. Ces genres physiques sont réellement composés de toutes les espèces que nous avons maniées, modifiées et changées; et comme toutes ces espèces, différemment altérées par la

(1) M. Linnæus a fait avec raison six variétés et non pas six espèces dans la brebis domestique: 1° *Ovis rustica cornuta*; 2° *Anglica mutica, cauda scrotoque ad genua pendulis*; 3° *Hispanica cornuta, spira extrorsum tracta*; 4° *Polycerata e Gothlandia*; 5° *Africana pro lana pilis brevibus hirta*; 6° *Laticauda platyura Arabica*. (Linn. *Syst. nat.* edit. X, page 70.) Toutes ces brebis ne sont en effet que des variétés, auxquelles cet auteur aurait dû joindre l'adimain ou bélier de Guinée, et le *strepsicheros de Candie*, dont il fait deux espèces différentes entre elles et différentes de nos brebis; et de même, s'il eût vu le mouflon, et qu'il eût été informé qu'il produit avec la brebis, ou qu'il eût seulement consulté le passage de Pline au sujet du *musimon*, il ne l'aurait pas mis dans le genre des chèvres, mais dans celui des brebis. M. Brisson a non-seulement placé de même le mouflon parmi les chèvres, mais il y a encore placé le *strepsicheros*, qu'il appelle *Hircus laniger*; et de plus il a fait quatre espèces distinctes de la brebis domestique couverte de laine, de la brebis domestique couverte de poil dans les pays chauds, de la brebis à large queue, et de la brebis à longue queue. Nous réduisons, comme l'on voit, quatre espèces selon M. Linnæus, et sept espèces suivant M. Brisson, à une seule.

main de l'homme, n'ont cependant qu'une origine commune et unique dans la nature, le genre entier ne doit former qu'une espèce. En écrivant, par exemple, l'histoire des tigres, nous avons admis autant d'espèces différentes de tigres qu'il s'en trouve en effet dans toutes les parties de la terre, parce que nous sommes très-certain que l'homme n'a jamais manié ni changé les espèces de ces animaux intraitables, qui subsistent toutes telles que la nature les a produites. Il en est de même de tous les autres animaux libres et indépendants. Mais en faisant l'histoire des bœufs ou des moutons, nous avons réduit tous les bœufs à un seul bœuf, et tous les moutons à un seul mouton, parce qu'il est également certain que c'est l'homme, et non pas la nature, qui a produit les différentes races dont nous avons fait l'énumération. Tout concourt à appuyer cette idée, qui, quoique lumineuse par elle-même, ne sera peut-être pas assez sentie. Tous les bœufs produisent ensemble; les expériences de M. de La Nux et les témoignages de MM. Mentzelius et Kalm nous en ont assuré. Toutes les brebis produisent entre elles, avec le mouflon et même avec le boue; mes propres expériences me l'ont appris. Tous les bœufs ne font qu'une même espèce, et toutes les brebis n'en font qu'une autre, quelque étendu qu'en soit le genre.

Je ne me lasserai jamais de répéter (vu l'importance de la chose) que ce n'est pas par de petits caractères particuliers que l'on peut juger la nature, et qu'on doit en différencier les espèces; que les méthodes, loin d'avoir éclairé l'histoire des animaux, n'ont au contraire servi qu'à l'obscurcir, en multipliant les dénominations, et les espèces autant que les dénominations, sans aucune nécessité, en faisant des genres arbitraires que la nature ne connaît pas, en confondant perpétuellement les êtres réels avec des êtres de raison, en ne nous donnant que de fausses idées de l'essence des espèces, en les mêlant ou les séparant sans fondement, sans connaissance, souvent sans avoir observé ni même vu les individus, et que c'est par cette raison que nos nomenclateurs se trompent à tout moment, et écrivent presque autant d'erreurs que de lignes; nous en avons déjà donné un si grand nombre d'exemples, qu'il faudrait une prévention bien aveugle pour pouvoir en douter. M. Gmelin parle très-sensément sur ce sujet, et à l'occasion même de l'animal dont il est question (1).

(1) « Les *argali* ou *stepnie-barani*, qui occupent, dit-il, les montagnes de la Sibérie méridionale, depuis le fleuve Irtisch jusqu'au Kamtschatka, sont des animaux extrêmement vifs, et cette vivacité semble les exclure de la classe des moutons et les ranger plutôt dans la classe des cerfs. J'en joindrai ici une courte description, qui fera voir que ni la vivacité ni la lenteur, ni la laine ni le poil dont l'animal est couvert, ni les cornes courbes ni les droites, ni les cornes permanentes ni celles que l'animal jette tous les ans, ne sont que des marques suffisamment caractéristiques par lesquelles la nature distingue ses classes; elle aime la variété, et je suis persuadé que, si nous savions bien gouverner nos sens, ils nous conduiraient souvent à des marques beaucoup plus essentielles touchant la différence des animaux, que ne nous les apprennent communément les lumières de notre raison, qui presque toujours ne touchent ces marques distinctives que très-superficiellement. La forme extérieure de l'animal, quant à la tête, au cou, aux pattes et à la queue courte, s'accorde avec celle du cerf, à qui cet animal ressemble aussi, comme je l'ai déjà dit, par sa vivacité, si bien qu'on dirait volontiers qu'il est encore plus sauvage. L'animal que j'ai vu était réputé d'avoir trois ans, et cependant dix hommes n'osèrent l'attaquer pour le dompter. Le plus gros de cette espèce approche de la taille d'un daim: celui que j'ai vu avait, de la terre jusqu'au haut de la tête, une aune et demie de Russie de haut; sa longueur, depuis l'endroit d'où naissent les cornes, était à une aune trois quarts. Les cornes naissent au-dessus et tout près des yeux, droit

Nous sommes convaincu, comme le dit M. Gmelin, qu'on ne peut acquérir des connaissances de la nature qu'en faisant un usage réfléchi de ses sens, en voyant, en comparant et en se refusant en même temps la liberté téméraire de faire des méthodes, de petits systèmes nouveaux, dans lesquels on classe des êtres que l'on n'a jamais vus, et dont on ne connaît que le nom ; nom souvent équivoque, obscur, mal appliqué, et dont le faux emploi confond les idées dans le vague des mots, et noie la vérité dans le courant de l'erreur. Nous sommes aussi très-convaincu, après avoir vu des mouflons vivants, et après les avoir comparés à la description ci-dessus de M. Gmelin, que l'argali est le même animal. Nous avons dit qu'on le trouve en Europe, dans des pays assez chauds, tels que la Grèce (1), les îles de

» devant les oreilles ; elles se courbent d'abord en arrière, et ensuite en avant, comme un cercle ; l'extrémité est
 » tournée un peu en haut et en dehors : depuis leur naissance jusqu'à peu près de la moitié, elles sont fort ridées ;
 » plus haut elles sont plus unies, sans cependant l'être tout à fait. C'est vraisemblablement de cette forme des
 » cornes que les Russes ont pris occasion de donner à cet animal le nom de *mouton sauvage*. Si l'on peut s'en
 » rapporter aux récits des habitants de ces cantons, toute sa force consiste dans ses cornes. On dit que les béliers
 » de cette espèce se battent souvent en se poussant les uns les autres avec les cornes, et se les abattent quel-
 » quefois ; en sorte qu'on trouve souvent, sur la *steppe*, de ces cornes, dont l'ouverture auprès de la tête est assez
 » grande pour que les petits renards des *steppes* se servent souvent de ces cavités pour s'y retirer. Il est aisé de
 » calculer la force qu'il faut pour abattre une pareille corne, puisque ces cornes, tant que l'animal est vivant,
 » augmentent continuellement d'épaisseur et de longueur, et que l'endroit de leur naissance au crâne acquiert
 » toujours une plus grande dureté. On prétend qu'une corne bien venue, en prenant la mesure selon sa courbure,
 » a jusqu'à deux aunes de long, qu'elle pèse entre trente et quarante livres de Russie ; et qu'à sa naissance elle est
 » de l'épaisseur du poing. Les cornes de celui que j'ai vu étaient d'un jaune blanchâtre : mais plus l'animal vieillit,
 » plus ses cornes tirent vers le brun et le noirâtre. Il porte ses oreilles extrêmement droites ; elles sont pointues
 » et passablement larges. Les pieds ont des sabots fendus, et les pattes de devant ont trois quarts d'aune de
 » haut ; celles de derrière en ont davantage ; quand l'animal se tient debout dans la plaine, ses pattes de devant
 » sont toujours étendues et droites ; celles de derrière sont courbées, et cette courbure semble diminuer, plus
 » les endroits par où l'animal passe sont escarpés. Le cou a quelques plis pendants. La couleur de tout le corps
 » est grisâtre mêlé de brun. Le long du dos il y a une raie jaunâtre, ou plutôt roussâtre, ou couleur de renard, et
 » l'on voit cette même couleur au derrière, en dedans des païtes et au ventre, où elle est un peu plus pâle. Cette
 » couleur dure depuis le commencement d'août, pendant l'automne et l'hiver, jusqu'au printemps, à l'approche
 » duquel ces animaux muent, et deviennent partout plus roussâtres. La deuxième mue arrive vers la fin de juillet :
 » telle est la figure des béliers. Les chèvres ou femelles sont toujours plus petites ; et quoiqu'elles aient
 » pareillement des cornes, ces cornes sont très-petites et minces en comparaison de celles que je viens de décrire,
 » et même ne grossissent guère avec l'âge. Elles sont toujours à peu près droites, n'ont presque point de rides, et
 » ont à peu près la forme de celles de nos boucs privés.

» Les parties intérieures, dans ces animaux, sont conformées comme dans les autres bêtes qui ruminent : l'esto-
 » mac est composé de quatre cavités particulières, et la vessie du fiel est très-considérable. Leur chair est bonne
 » à manger, et a à peu près le goût du chevreuil ; la graisse surtout a un goût délicieux, comme je l'ai déjà re-
 » marqué ci-dessus, sur le témoignage des nations du Kamtschatka. La nourriture de l'animal est de l'herbe. Ils
 » s'accouplent en automne et au printemps : ils font un ou deux petits.

» Par le poil, par le goût de la chair, la forme et la vivacité, l'animal appartient à la classe des cerfs et des
 » biches ; les cornes permanentes, qui ne tombent pas, l'excluent de cette classe : les cornes courbées en cercle
 » lui donnent quelque ressemblance avec les moutons ; le défaut de laine et la vivacité l'en distinguent absolu-
 » ment ; le poil, le séjour sur les rochers et hauteurs, et les fréquents combats, rapprochent assez cet animal de la
 » classe des capricornes ; le défaut de barbe et les cornes courbes leur refusent cette classe. Ne pourrait-on pas
 » plutôt regarder cet animal comme formant une classe particulière, et le reconnaître pour le musimon des
 » anciens ? En effet, il ressemble singulièrement à la description qu'en donne Pline, et encore mieux le savant
 » Gesner.

Ce passage est tiré de la version russe, imprimée à Pétersbourg en 1755, en deux volumes in-4^o, de la *Relation d'un voyage par terre au Kamtschatka*, par MM. Muller, de La Croière et Gmelin, auteur de l'ouvrage, dont l'original est en allemand. La traduction m'a été communiquée par M. de l'Isle, de l'Académie des Sciences. Il est à désirer qu'il la donne bientôt au public. Cette relation, curieuse par elle-même, est en même temps écrite par un homme de bon sens et très-versé dans l'histoire naturelle.

(1) On ne peut pas douter que le *tragelaphus* de Belon ne soit notre mouflon ; et l'on voit, par les indications de cet auteur, qu'il a vu, décrit et dessiné cet animal en Grèce, et qu'il se trouve dans les montagnes qui sont entre la Macédoine et la Serbie.

Chypre, de Sardaigne et de Corse : néanmoins il se trouve aussi, et même en plus grand nombre, dans toutes les montagnes de la partie méridionale de la Sibérie, sous un climat plutôt froid que tempéré ; il paraît même y être plus grand, plus fort et plus vigoureux. Il a donc pu peupler le Nord et le Midi ; et sa postérité, devenue domestique, après avoir longtemps subi les maux de cet état, aura dégénéré et pris, suivant les différents traitements et les climats divers, des caractères relatifs, de nouvelles habitudes du corps, qui, s'étant ensuite perpétuées par les générations, ont formé notre brebis domestique et toutes les autres races de brebis dont nous avons parlé.

SUR LES CHÈVRES ÉTRANGÈRES, GRANDES ET PETITES.

* Pontoppidan rapporte que les chèvres sont en Norwége en si grande quantité, que, dans le seul port de Berghen, on embarque tous les ans jusqu'à quatre-vingt mille peaux de boucs non apprêtées, sans compter celles auxquelles on a déjà donné la façon. Les chèvres conviennent en effet beaucoup à la nature de ce pays ; elles vont chercher leur nourriture jusque sur les montagnes les plus escarpées. Les mâles sont fort courageux, ils ne craignent pas un loup seul, et ils aident même les chiens à défendre le troupeau.

Nous avons parlé des chèvres de Syrie à oreilles pendantes, qui sont à peu près de la grandeur de nos chèvres, et qui peuvent produire avec elles, même dans notre climat : mais il existe à Madagascar une chèvre considérablement plus grande, et qui a aussi les oreilles pendantes, et si longues que, lorsqu'elle descend, les oreilles lui couvrent les yeux, ce qui l'oblige à un mouvement de tête presque continuel pour les jeter en arrière ; en sorte que, quand on la poursuit, elle cherche toujours à grimper et jamais à descendre. Cette indication, qui nous a été donnée par M. Commerson, est trop succincte pour qu'on puisse dire si cette chèvre est de la même race que celle de Syrie, ou si c'est une race différente qui aurait également les oreilles pendantes.

M. le vicomte de Querhoent nous a communiqué la note suivante :

« Les chèvres et les cabris qu'on a lâchés à l'île de l'Ascension y ont beaucoup multiplié ; mais ils sont fort maigres, surtout dans la saison sèche. Toute l'île est battue des sentiers qu'ils ont faits ; ils se retirent la nuit dans les excavations des montagnes ; ils ne sont pas tout à fait aussi grands que les chèvres et les cabris ordinaires ; ils sont si peu vigoureux, qu'on les prend quelquefois à la course ; ils ont presque tous le poil d'un brun foncé. »

LE BÉLIER ET LA BREBIS

DE VALACHIE.

Nous donnons aussi la figure (*planche 7 et 8*) d'un bélier et d'une brebis dont le dessin m'a été envoyé par feu M. Collinson, de la Société royale de Londres, sous

les noms de *Valachian ram* et *Valachian ewc*, c'est-à-dire bélier et brebis de Valachie. Comme cet habile naturaliste est décédé peu de temps après, je n'ai pu savoir si cette race de brebis, dont les cornes sont d'une forme assez différente de celle des autres, est commune en Valachie, ou si ce ne sont que deux individus qui se sont trouvés par hasard différer de l'espèce commune des béliers et des brebis de ce même pays.

LE BÉLIER DE TUNIS.

Nous donnons aussi la figure (*planche 9*) d'un bélier que l'on montrait à la foire Saint-Germain, en 1774, sous le nom de *bélier du cap de Bonne-Espérance*. Ce même bélier avait été présenté au public, l'année précédente, sous le nom de *bélier du Mogol à grosse queue*; mais nous avons su qu'il avait été acheté à Tunis, et nous avons jugé que c'était en effet un bélier de Barbarie, qui ne diffère de celui dont nous avons donné la figure que par la queue, qui est beaucoup plus courte, et en même temps plus plate et plus large à la partie supérieure. La tête est aussi proportionnellement plus grosse, et tient de celle du bélier des Indes : le corps est bien couvert de laine, et les jambes sont courtes, même en comparaison de nos moutons; les cornes sont aussi de forme et de grandeur un peu différentes de celles du mouton de Barbarie. Nous l'avons nommé *bélier de Tunis*, pour le distinguer de l'autre; mais nous sommes persuadé que tous deux sont du même pays, de la Barbarie, et de races très-voisines (1).

(1) Le bélier de Tunis diffère de ceux de notre pays, non-seulement par sa grosse et large queue, mais encore par ses proportions : il est plus bas des jambes, et sa tête paraît forte et plus arquée que celle de nos béliers; sa lèvre inférieure descend en pointe au bout de la mâchoire, et fait le bec de lièvre. Ses cornes, qui font la volute, vont en arrière; elles ont six pouces mesurées en ligne droite, et dix pouces une ligne de circonvolution, sur deux pouces deux lignes de grosseur à l'origine; elles sont blanches et annelées de rides, comme dans les autres béliers. Les cornes qui passent par dessus les oreilles les rendent pendantes; elles sont larges, et finissent en pointe. Cet animal domestique est fort laineux, surtout sous le ventre, les cuisses, le cou et la queue. Sa laine a plus de six pouces de long en bien des endroits; elle est blanche en général, à l'exception qu'il y a du fauve foncé sur les oreilles, et que la plus grande partie de la tête et les pieds sont aussi d'un fauve foncé tirant sur le brun. Ce que ce bélier a de singulier, c'est la queue, qui lui couvre tout le derrière: elle a onze pouces de large, sur treize pouces neuf lignes de long; son épaisseur est de trois pouces onze lignes; cette partie charnue est ronde, et finit en pointe (par une petite vertèbre, qui a quatre pouces trois lignes de longueur), en passant sous le ventre entre les jambes ou retombant tout droit: pour lors, le flocc de laine du bout de la queue semble toucher à terre. Cette queue est comme méplate dessus comme dessous, s'enfonce dans le milieu et y forme comme une faible gouttière: le dessus de cette queue, et la plus grande partie de son épaisseur, sont couverts de grande laine blanche; mais le dessous de cette même queue est sans poil et d'une chair fraîche, de sorte que, quand on lève cette queue, on croirait voir une partie des fesses d'un enfant.

	Pieds.	Pouc.	Lign.
La longueur de son corps, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus, est de . . .	3	9	
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornes.		7	11
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.		1	2
Distance entre les angles antérieurs des yeux.	»	3	9
Distance entre l'angle antérieur et le bout des lèvres.		5	10
Longueur des oreilles.	»	5	1
Largeur de la base.	»	1	5
Distance entre les oreilles et les cornes.		1	4

LE MORVANT DE LA CHINE.

Enfin nous donnons aussi la description d'un bélier que l'on montrait de même à la foire Saint-Germain, en 1774, sous le nom de *morvant de la Chine*. Ce bélier est singulier en ce qu'il porte sur le cou une espèce de crinière, et qu'il a sur le poitrail et sur le cou de très-grands poils, qui pendent et forment une espèce de longue cravate, mêlée de poils roux et de poils gris, longs d'environ dix pouces, et rudes au toucher. Il porte sur le cou une crinière de poils droits, assez peu épaisse, mais qui s'étend jusque sur le milieu du dos. Ces poils sont de la même couleur et consistence que ceux de la cravate; seulement ils sont courts et mêlés de poils bruns et noirs. La laine dont le corps est couvert est un peu frisée, et douce au toucher à son extrémité; mais elle est droite et rude dans la partie qui avoisine la peau de l'animal : en général elle est longue d'environ trois pouces, et d'un jaune clair. Les jambes sont d'un roux foncé; la tête est tachetée de teintes plus ou moins fauves; la queue est fauve et blanche en plus grande partie, et, pour la forme, elle ressemble assez à la queue d'une vache, étant bien fournie de poil vers l'extrémité. Ce bélier est plus bas de jambes que les autres béliers auxquels on pourrait le comparer. C'est à celui des Indes qu'il ressemble, plus qu'à aucun autre. Son ventre est fort gros et n'est élevé de terre que de quatorze pouces neuf lignes (1). M. de Sève, qui a pris les mesures et donné la description de cet ani-

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Distance entre les deux oreilles, prise en bas.		4	6
Longueur du cou.		10	»
Circonférence près de la tête.	1	6	4
Hauteur du train de devant.	2	»	»
Hauteur du train de derrière.	2	2	1
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	3	2	6
Circonférence à l'endroit le plus gros.	3	8	2
Circonférence devant les jambes de derrière.	3	4	4
Longueur du tronçon de la queue.	1	1	9
Sa largeur.	»	11	»
Longueur du bras depuis le coude jusqu'au genou.	»	7	9
Longueur du canon.	»	5	6
Longueur du paturon.	»	1	6
Hauteur depuis le bas du pied jusqu'au genou.	1	4	6
Longueur de la cuisse depuis la rotule jusqu'au jarret.	1	»	3
Longueur du canon depuis le jarret jusqu'au boulet.	»	6	8
Longueur des ergots.	»	2	1
Hauteur des sabots.	»	1	8
Longueur depuis la pince jusqu'au talon, dans les pieds de devant.	»	3	2
Longueur dans les pieds de derrière.	»	2	5
Longueur des deux sabots pris ensemble dans les pieds de devant.	»	1	10
Largeur dans les pieds de derrière.	»	1	8
Distance entre les deux sabots.	»	»	2
Circonférence des deux sabots réunis prise sur les pieds de devant.	»	7	9
Circonférence prise sur les pieds de derrière.	»	6	5
Circonférence de la couronne.	»	4	4
(1) Longueur du corps mesuré en ligne droite du museau à l'anus.	3	7	1
Longueur du corps en ligne superficielle.	4	3	»

mal, ajoute que la grosseur de son ventre le faisait prendre pour une brebis pleine. Les cornes sont à peu près comme celles de nos béliers; mais les sabots des pieds ne sont point élevés, et sont plus longs que ceux du bélier des Indes.

Nous avons dit, et nous le répétons ici, que le mouflon est la tige unique et primordiale de toutes les autres brebis, et qu'il est d'une nature assez robuste pour subsister dans les climats froids, tempérés et chauds; son poil est seulement plus ou moins épais, plus ou moins long, suivant les différents climats. Les béliers sauvages du Kamtschatka, dit M. Steller, ont l'allure de la chèvre et le poil du renne. Leurs cornes sont si grandes et si grosses, qu'il y en a quelques-unes qui pèsent jusqu'à vingt-cinq à trente livres. On en fait des vases, des cuillers, et d'autres ustensiles. Ils sont aussi vifs et aussi légers que les chevreuils; ils habitent les montagnes les plus escarpées au milieu des précipices. Leur chair est délicate, ainsi que la graisse qu'ils ont sur le dos; mais c'est pour avoir leurs fourrures qu'on se donne la peine de les chasser.

Je crois qu'il reste actuellement très-peu, ou plutôt qu'il ne reste point du tout de vrais mouflons dans l'île de Corse; les grands mouvements de guerre qui se sont passés dans cette île auront probablement amené leur destruction: mais on y

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Hauteur du train de devant.	2	9	9
Hauteur du train de derrière.	2	8	»
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornes.	»	8	»
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	»	4	3
Distance entre les angles antérieurs des yeux.	»	3	10
Distance entre l'angle antérieur et le bout des lèvres.	»	6	
Longueur des oreilles.		5	3
Largeur de la base.	»	4	6
Distance entre les oreilles et les cornes.	»	»	7
Distance entre les oreilles, prise en bas.	»	1	4
Longueur du cou.		5	4
Circonférence près de la tête.	1	5	2
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	3	3	3
Circonférence à l'endroit le plus gros.	3	3	9
Circonférence devant les jambes de derrière.	3	2	4
Longueur du tronçon de la queue.	1	2	7
Sa largeur.		4	3
Longueur du bras depuis le coude jusqu'au genou.	»	9	4
Longueur du canon.		7	4
Longueur du paturon.		2	6
Circonférence du paturon.	»	3	3
Circonférence de la couronne.	»	5	10
Hauteur depuis le bas du pied jusqu'au genou.		9	7
Longueur de la cuisse depuis la rotule jusqu'au jarret.	»	10	10
Longueur du canon depuis le jarret jusqu'au boulet.	»	7	
Longueur du pied de devant.	»	4	10
Longueur des ergots.		2	
Hauteur des sabots.	»	1	
Longueur depuis la pince jusqu'au talon dans les pieds de devant.	»	4	9
Longueur dans les pieds de derrière.		3	8
Largeur des mêmes pieds.		1	10
Distance entre les deux sabots.			3
Circonférence des deux sabots réunis, prise sur les pieds de devant.		11	4
Circonférence prise sur les pieds de derrière.		9	6

trouve encore des indices de leur ancienne existence, par la forme même des races de brebis qui y subsistent actuellement. Il y avait, au mois d'août 1774, un bélier de Corse appartenant à M. le duc de La Vrillière. Il n'était pas grand, même en comparaison d'une belle brebis de France qu'on lui avait donnée pour compagne. Ce bélier était tout blanc, petit et bas de jambes, la laine longue et par flocons. Il portait quatre cornes larges et fort longues, dont les deux supérieures étaient les plus considérables, et ces cornes avaient des rides comme celles du mouflon.

Dans les pays du nord de l'Europe, comme en Danemark et en Norwège, les brebis ne sont pas belles; et pour en améliorer l'espèce, on fait de temps en temps venir des béliers d'Angleterre. Dans les îles qui avoisinent la Norwège, on laisse les béliers en pleine campagne pendant toute l'année. Ils deviennent plus grands et plus gros, et ont la laine meilleure et plus belle que ceux qui sont soignés par les hommes. On prétend que ces béliers, qui sont en pleine liberté, passent toujours la nuit au côté de l'île d'où le vent doit venir le lendemain; ce qui sert d'avertissement aux mariniers, qui ont grand soin d'en faire l'observation.

En Islande, les béliers, les brebis et les moutons diffèrent principalement des nôtres, en ce qu'ils ont presque tous les cornes plus grandes et plus grosses. Ils'en trouve plusieurs qui ont trois cornes, et quelques-uns qui en ont quatre, cinq, et même davantage. Cependant il ne faut pas croire que cette particularité soit commune à toute la race des béliers d'Islande, et que tous y aient plus de deux cornes; car, dans un troupeau de quatre ou cinq cents moutons, on en trouve à peine trois ou quatre qui aient quatre ou cinq cornes. On envoie ceux-ci à Copenhague comme une rareté, et on les achète en Islande bien plus cher que les autres; ce qui seul suffit pour prouver qu'ils y sont très-rares.

LE BOUC A LONGS SABOTS.

Nous donnons ici la description d'un bouc dont les sabots avaient pris un accroissement extraordinaire; ce défaut, ou plutôt cet excès, est assez commun dans les chèvres qui habitent les plaines ou les terrains humides.

Il y a des chèvres beaucoup plus fécondes que les autres, selon leur race et leur climat. M. Secretary, chevalier de Saint-Louis, étant à Lille en Flandre en 1773 et 1774, a vu, chez madame Denizet, six beaux chevreaux, qu'une chèvre avait produits d'une seule portée; cette même chèvre en avait produit dix dans deux autres portées, et douze dans trois portées précédentes.

Feu M. de La Nux, mon correspondant à l'île de Bourbon, m'a écrit qu'il y a aussi dans cette île des races subsistantes depuis plus de quinze ans, provenant des chèvres de France et des boucs des Indes; que nouvellement on s'était procuré des chèvres de Goa, très-petites et très-fécondes, qu'on a mêlées avec celles de France, et qu'elles se sont perpétuées et fort multipliées. Je rapporterai dans l'article des *Mulets* les essais que j'ai faits sur le mélange des boucs et des brebis; et ces essais dé-

montrent qu'on en obtient aisément des métis, qui ne diffèrent guère des agneaux que par la toison, qui est plutôt de poil que de laine. M. Roume de Saint-Laurent fait à ce sujet une observation qui est peut-être fondée. « Comme l'espèce des chèvres, dit-il, et celle des brebis, produisent ensemble des métis nommés *chabins*, qui se reproduisent, il se pourrait que ce mélange eût influé sur la masse de l'espèce, et fût la cause de l'effet que l'on a attribué au climat des îles, où l'espèce de la chèvre a dominé sur celle de la brebis.

On sait que les grandes brebis de Flandre produisent communément quatre agneaux chaque année : ces grandes brebis de Flandre viennent originairement des Indes orientales, d'où elles ont été apportées par les Hollandais il y a plus de cent ans ; et l'on prétend avoir remarqué qu'en général les animaux ruminants qu'on a amenés des Indes en Europe ont plus de fécondité que les races européennes.

M. le baron de Bock a eu la bonté de m'informer de quelques particularités que j'ignorais sur les variétés de l'espèce de la brebis en Europe. Il m'écrit qu'il y en a trois espèces en Moldavie : celle de montagne, celle de plaine et celle de bois.

« Il est fort difficile de se figurer, dit-il, la quantité innombrable de ces animaux qu'on y rencontre. Les marchands grecs, pourvoyeurs du grand-seigneur, en achetaient, au commencement de ce siècle, plus de seize mille tous les ans, qu'ils menaient à Constantinople, uniquement pour l'usage de la cuisine de sa hauteur. Ces brebis sont préférées à toutes les autres, à cause du bon goût et de la délicatesse de leur chair. Dans les plaines, elles deviennent beaucoup plus grandes que sur les montagnes ; mais elles y multiplient moins. Ces deux premières sont réduites en servitude. La troisième, qu'on appelle *brebis des bois*, est entièrement sauvage ; elle est aussi très-différente de toutes les brebis que nous connaissons : sa lèvre supérieure dépasse l'inférieure de deux pouces, ce qui la force à paître en reculant ; le peu de longueur et le défaut de flexibilité dans son cou l'empêchent de tourner la tête de côté et d'autre ; d'ailleurs, quoiqu'elle ait les jambes très-courtes, elle ne laisse pas de courir fort vite, et ce n'est qu'avec peine que les chiens peuvent l'atteindre ; elle a l'odorat si fin, qu'elle évente, à la distance d'un mille d'Allemagne, le chasseur ou l'animal qui la poursuit, et prend aussitôt la fuite. Cette espèce se trouve sur les frontières de la Transylvanie, comme dans les forêts de Moldavie : ce sont des animaux très-sauvages, et qu'on n'a pas réduits en domesticité ; cependant on peut apprivoiser les petits. Les naturels du pays en mangent la chair ; et sa laine, mêlée de poil, ressemble à ces fourrures qui nous viennent d'Astracan. »

Il me paraît que cette troisième brebis dont M. le baron de Bock donne ici la description d'après le prince Cantemir, est le même animal que j'ai indiqué sous le nom de *saïga*, et qui se trouve par conséquent en Moldavie et en Transylvanie, comme dans la Tartarie et dans la Sibérie.

Et à l'égard des deux premières brebis, savoir celle de plaine et celle de montagne, je soupçonne qu'elles ont beaucoup de rapport avec les brebis valachiennes,

dont j'ai donné les figures ; d'autant plus que M. le baron de Bock m'écrit qu'ayant comparé les figures de ces brebis valachiennes avec sa description de la brebis des bois (*saïga*), elles ne lui ont paru avoir aucun rapport ; mais qu'il est très-possible que ces brebis valachiennes soient les mêmes que celles qui se trouvent sur les montagnes ou dans les plaines de la Moldavie.

A l'égard des brebis d'Afrique et du cap de Bonne-Espérance, M. Forster a observé les particularités suivantes.

« Les brebis du cap de Bonne-Espérance ressemblent, dit-il, pour la plupart, au bélier de Barbarie ; néanmoins les Hottentots avaient des brebis, lorsque les Hollandais s'y établirent : ces brebis ont pour ainsi dire une masse de graisse au lieu de queue. Les Hollandais amenèrent au Cap des brebis de Perse, dont la queue est longue et très-grosse jusqu'à une certaine distance de l'origine, et ensuite mince jusqu'à l'extrémité. Les brebis que les Hollandais du Cap élèvent à présent sont d'une race moyenne entre les brebis de Perse et celles des Hottentots : on doit présumer que la graisse de la queue de ces animaux vient principalement de la nature ou qualité de la pâture ; après avoir été fondue, elle ne prend jamais de la consistance comme celle de nos brebis d'Europe, et reste au contraire toujours liquide comme l'huile. Les habitants du Cap ne laissent pas néanmoins d'en tirer parti, en ajoutant quatre parties de cette graisse de queue avec une partie de graisse prise aux rognons ; ce qui compose une sorte de matière qui a de la consistance et le goût même du saindoux que l'on tire des cochons : les gens du commun la mangent avec du pain, et l'emploient aussi aux mêmes usages que le saindoux et le beurre. Tous les environs du Cap sont des terres arides et élevées, remplies de particules salines qui, étant entraînées par les eaux des pluies dans des espèces de petits lacs, en rendent les eaux plus ou moins saumâtres. Les habitants n'ont pas d'autre sel que celui qu'ils ramassent dans ces mares et salines naturelles. On sait combien les brebis aiment le sel, et combien il contribue à les engraisser ; le sel excite la soif qu'elles étanchent en mangeant les plantes grasses et succulentes qui sont abondantes dans ces déserts élevés, telles que le *sedum*, l'*euphorbe*, le *cotylédon*, etc., et ce sont apparemment ces plantes grasses qui donnent à leur graisse une qualité différente de celle qu'elle prend par la pâture des plantes ordinaires ; car ces brebis passent tout l'été sur ces montagnes qui sont couvertes de ces plantes succulentes ; mais en automne on les ramène dans les plaines basses pour y passer l'hiver et le printemps : ainsi les brebis, étant toujours abondamment nourries, ne perdent rien de leur embonpoint pendant l'hiver. Dans les montagnes, surtout dans celles du canton qu'on appelle *Bockenland*, ou *pays des chèvres*, ce sont des esclaves tirés de Madagascar et des Hottentots, avec quelques grands chiens, qui prennent soin de ces troupeaux, et les défendent contre les hyènes et les lions. Ces troupeaux sont très-nombreux ; et les vaisseaux qui vont aux Indes ou en Europe font leurs provisions de ces brebis : on en nourrit aussi les équipages de tous les navires pendant leur séjour au Cap. La graisse de ces animaux est si copieuse, qu'elle occupe tout le croupion et les deux fesses, ainsi que la queue : mais

il semble que les plantes grasses, succulentes et salines qu'elles mangent sur les montagnes pendant l'été, et les plantes aromatiques et arides dont elles se nourrissent dans les plaines pendant l'hiver, servent à former deux différentes graisses; ces deux dernières plantes ne doivent donner qu'une graisse solide et ferme, comme celle de nos brebis qui se dépose dans l'*omentum*, le mésentère, et le voisinage des rognons, tandis que la nourriture qui provient des plantes grasses forme cette graisse huileuse qui se dépose sur le croupion, les fesses et la queue. Il semble aussi que cette masse de graisse huileuse empêche l'accroissement de la queue, qui, de génération en génération, deviendrait plus courte et plus mince, et se réduirait peut-être à n'avoir plus que trois ou quatre articulations, comme cela se voit dans les brebis des Calmoucks, des Mongols et des Kirghises, lesquelles n'ont absolument qu'un tronçon de trois ou quatre articulations : mais comme le pays du Cap a beaucoup d'étendue, et que les pâturages ne sont pas tous de la nature de ceux que nous venons de décrire, et que, de plus, les brebis de Perse à queue grosse et courte y ont été autrefois introduites et se sont mêlées avec celles des Hottentots, la race bâtarde a conservé une queue aussi longue que celle des brebis d'Angleterre, avec cette différence que la partie qui est attenante au corps est déjà renflée de graisse, tandis que l'extrémité est mince comme dans les brebis ordinaires. Les pâturages, à l'est du Cap, n'étant pas exactement de la nature de ceux qui sont au nord, il est naturel que cela influe sur la constitution des brebis, qui restent dans quelques endroits sans dégénération, et avec la queue longue et une bonne quantité de graisse aux fesses et au croupion, sans cependant atteindre cette monstrueuse masse de graisse par laquelle les brebis des Calmoucks sont remarquables; et comme ces brebis changent souvent de maître, et sont menées d'un pâturage au nord du Cap à un autre à l'est, ou même dans le voisinage de la ville, et que les différentes races se mêlent ensemble, il s'ensuit que les brebis du Cap ont plus ou moins conservé la longueur de leur queue. Dans notre trajet du cap de Bonne-Espérance à la Nouvelle-Zélande, en 1772 et en 1773, nous trouvâmes que ces brebis du Cap ne peuvent guère être transportées vivantes dans des climats très-éloignés; car elles n'aiment pas à manger de l'orge ni du blé, n'y étant pas accoutumées, ni même du foin, qui n'est pas de bonne qualité au Cap : par conséquent ces animaux dépérissaient de jour en jour; ils furent attaqués du scorbut, leurs dents n'étaient plus fixes, et ne pouvaient plus broyer leur nourriture; deux béliers et quatre brebis moururent, et il n'échappa que trois moutons du troupeau que nous avions embarqué. Après notre arrivée à la Nouvelle-Zélande, on leur offrit toutes sortes de légumes; mais ils les refusèrent, et ce ne fut qu'après deux ou trois jours que je proposai d'examiner leurs dents; je conseillai de les fixer avec du vinaigre, et de les nourrir de farine et de son trempés d'eau chaude. On préserva de cette manière les trois moutons qu'on amena à Taïti, où on en fit présent au roi; ils reprirent leur graisse dans ce nouveau climat en moins de sept ou huit mois. Pendant leur abstinence dans la traversée du Cap à la Nouvelle-Zélande, leur queue s'était non-seulement dégraissée, mais décharnée et comme desséchée, ainsi que le croupion et les fesses. »

M. de La Nux, habitant de l'île de Bourbon, m'a écrit qu'il y a dans cette île une race existante de ces brebis du cap de Bonne-Espérance, qu'on a mêlées avec des brebis venues de Surate, qui ont de grandes oreilles et la queue très-courte. Cette dernière race s'est aussi mêlée avec celle des brebis à grande queue du sud de Madagascar, dont la laine n'est que faiblement ondée. La plupart des caractères de ces races primitives sont effacés, et on ne reconnaît guère leurs variétés qu'à la longueur de la queue : mais il est certain que, dans les îles de France et de Bourbon, toutes les brebis transportées d'Europe, de l'Inde, de Madagascar et du Cap, s'y sont mêlées et également perpétuées, et qu'il en est de même des bœufs grands et petits. Tous ces animaux ont été amenés de différentes parties du monde ; car il n'y avait, dans ces deux îles de France et de Bourbon, ni hommes, ni aucuns animaux terrestres, quadrupèdes ou reptiles, ni même aucuns oiseaux que ceux de mer : le bœuf, le cheval, le cerf, le cochon, les singes, les perroquets, etc., y ont été apportés. A la vérité, les singes n'ont pas encore passé (en 1770) à l'île de Bourbon, et l'on a grand intérêt d'en interdire l'introduction pour se garantir des mêmes dommages qu'ils causent à l'île de France. Les lièvres, les perdrix et les pintades y ont été apportés de la Chine, de l'Inde, ou de Madagascar : les pigeons, les ramiers, les tourterelles, sont pareillement venus du dehors. Les martins, ces oiseaux utiles, auxquels les deux îles doivent la conservation de leurs récoltes par la destruction des sauterelles, n'y sont que depuis vingt ans, quoiqu'il y ait peut-être déjà plusieurs centaines de milliers de ces oiseaux sur les deux îles. Les oiseaux jaunes sont venus du Cap, et les bengalis de Bengale. On pourrait encore nommer aujourd'hui les personnes auxquelles est due l'importation de la plupart de ces espèces dans l'île de Bourbon, en sorte qu'exceptés les oiseaux d'eau, qui, comme l'on sait, font des émigrations considérables, on ne reconnaît aucun être vivant qu'on puisse assigner pour ancien habitant des îles de France et de Bourbon. Les rats qui s'y sont prodigieusement multipliés, sont des espèces européennes venues dans les vaisseaux.

L'AXIS.

CERVUS AXIS. — L.

Cet animal n'étant connu que sous les noms vagues de *biche de Sardaigne* et de *cerf du Gange*, nous avons cru devoir lui conserver le nom que lui a donné Belon, et qu'il avait emprunté de Plin, parce qu'en effet les caractères de l'*axis* de Plin peuvent convenir à l'animal dont il est ici question, et que le nom même n'a jamais été appliqué à quelque autre animal. Ainsi nous ne craignons pas de faire confusion ni de tomber dans l'erreur, en adoptant cet ancien nom, et l'appliquant à un animal qui n'en avait point parmi nous ; car une dénomination générique, jointe à l'épithète du climat, n'est point un nom, mais une phrase par laquelle on confond un animal avec ceux de son genre, comme celui-ci avec le cerf, quoique



L'Aravis. Le Nibrel.

Imp. Sarazin & Gille Cour. 8 Paris

peut-être il en soit réellement distinct tant par l'espèce que par le climat. L'axis est, à la vérité, du petit nombre des animaux ruminants qui portent un bois, comme le cerf; il a la taille et la légèreté du daim; mais ce qui le distingue du cerf et du daim, c'est qu'il a le bois d'un cerf et la forme d'un daim, que tout son corps est marqué de taches blanches, élégamment disposées et séparées les unes des autres, et qu'enfin il habite les climats chauds; au lieu que le cerf et le daim ont ordinairement le pelage d'une couleur uniforme, et se trouvent en plus grand nombre dans les pays froids et les régions tempérées que dans les climats chauds.

MM. de l'Académie des Sciences, en nous donnant la figure et la description des parties intérieures de cet animal, ont dit peu de choses de sa forme extérieure, et rien du tout de ce qui a rapport à son histoire; ils l'ont seulement appelé *biche de Sardaigne*, parce que probablement il leur était venu sous ce nom de la Ménagerie du Roi: mais rien n'indique que cet animal soit originaire de Sardaigne; aucun auteur n'a dit qu'il existe dans cette île comme animal sauvage, et l'on voit, au contraire, par les passages que nous avons cités, qu'il se trouve dans les contrées les plus chaudes de l'Asie. Ainsi la dénomination de *biche de Sardaigne* avait été faussement appliquée: celle de *cerf du Gange* lui conviendrait mieux, s'il était en effet de la même espèce que le cerf, puisque la partie de l'Inde qu'arrose le Gange paraît être son pays natal. Cependant il paraît aussi qu'il se trouve en Barbarie, et il est probable que le daim moucheté du cap de Bonne-Espérance est encore le même que celui-ci.

Nous avons dit qu'aucune espèce n'est plus voisine d'une autre que celle du daim ne l'est de celle du cerf; cependant l'axis paraît encore faire une nuance intermédiaire entre les deux: il ressemble au daim par la grandeur du corps, par la longueur de la queue, par l'espèce de livrée qu'il porte toute la vie; et il n'en diffère essentiellement que par le bois, qui est sans empaumure, et qui ressemble à celui du cerf. Il se pourrait donc que l'axis ne fût qu'une variété dépendante du climat, et non pas une espèce différente de celle du daim; car, quoiqu'il soit originaire des pays les plus chauds de l'Asie, il subsiste et se multiplie aisément en Europe. Il y en a des troupeaux à la ménagerie de Versailles. Ils produisent entre eux aussi facilement que les daims: néanmoins on n'a jamais remarqué qu'ils se soient mêlés ni avec les daims, ni avec les cerfs, et c'est ce qui nous a fait présumer que ce n'était point une variété de l'un ou de l'autre, mais une espèce particulière et moyenne entre les deux. Cependant, comme l'on n'a pas fait des expériences directes et décisives à ce sujet, et que l'on n'a pas employé les moyens nécessaires pour obliger ces animaux à se joindre, nous n'assurerons pas positivement qu'ils soient d'espèces différentes.

L'on a déjà vu, dans les articles du *cerf* et du *daim*, combien ces animaux éprouvent de variétés, surtout par les couleurs du poil. L'espèce du daim et celle du cerf, sans être très-nombreuses en individus, sont fort répandues: toutes deux se trouvent dans l'un et dans l'autre continent; et toutes deux sont sujettes à un assez grand nombre de variétés, qui paraissent former des races constantes. Les cerfs

blancs, dont la race est très-ancienne, puisque les Grecs et les Romains en ont fait mention, les petits cerfs bruns, que nous avons appelés *cerfs de Corse*, ne sont pas les seules variétés de cette espèce : il y a en Allemagne une autre race de cerfs qui est connue dans le pays sous le nom de *brandhirsch*, et de nos chasseurs sous celui de *cerf des Ardennes*. Ce cerf est plus grand que le cerf commun, et il diffère des autres cerfs non-seulement par le pelage, qu'il a d'une couleur plus foncée et presque noire, mais encore par un long poil qu'il porte sur les épaules et sous le cou. Cette espèce de crinière et de barbe lui donnant quelque rapport, la première avec le cheval, et la seconde avec le bouc, les anciens ont donné à ce cerf les noms composés d'*hippélaphe* et de *tragélaphe*. Comme ces dénominations ont occasionné de grandes discussions critiques ; que les plus savants naturalistes ne sont pas d'accord à cet égard, et que Gesner, Caius et d'autres, ont dit que l'*hippélaphe* était l'élan, nous croyons devoir donner ici les raisons qui nous ont fait penser différemment, et qui nous ont porté à croire que l'*hippélaphe* d'Aristote est le même animal que le *tragélaphe* de Pline, et que ces deux noms désignent également et uniquement le cerf des Ardennes.

Aristote donne à son *hippélaphe* une espèce de crinière sur le cou et sur le dessus des épaules, une espèce de barbe sous la gorge, un bois au mâle assez semblable à celui du chevreuil, point de cornes à la femelle. Il dit que l'*hippélaphe* est de la grandeur du cerf, et naît chez les Arachotas (aux Indes), où l'on trouve aussi des bœufs sauvages, dont le corps est robuste, la peau noire, le musle relevé, les cornes plus courbées en arrière que celles des bœufs domestiques. Il faut avouer que ces caractères de l'*hippélaphe* d'Aristote conviennent à peu près également à l'élan et au cerf des Ardennes ; ils ont tous deux de longs poils sur le cou et sur les épaules, et d'autres longs poils sous la gorge, qui leur font une espèce de barbe au gosier, et non pas au menton : mais l'*hippélaphe*, n'étant que de la grandeur du cerf, diffère en cela de l'élan, qui est beaucoup plus grand ; et ce qui me paraît décider la question, c'est que l'élan, étant un animal des pays froids, n'a jamais existé chez les Arachotas. Ce pays des Arachotas est une des provinces qu'Alexandre parcourut dans son expédition des Indes : il est situé au delà du mont Caucase, entre la Perse et l'Inde. Ce climat chaud n'a jamais produit des élans, puisqu'ils peuvent à peine subsister dans les contrées tempérées, et qu'on ne les trouve que dans le nord de l'un ou de l'autre continent. Les cerfs au contraire n'affectent pas particulièrement les terres du nord ; on les trouve en grand nombre dans les climats tempérés et chauds. Ainsi nous ne pouvons pas douter que cet *hippélaphe* d'Aristote, qui se trouve chez les Arachotas, et dans le même pays où se trouve le buffle, ne soit le cerf des Ardennes, et non pas l'élan.

Si l'on compare maintenant Pline sur le *tragélaphe* avec Aristote sur l'*hippélaphe*, et tous deux avec la nature, on verra que le *tragélaphe* est le même animal que l'*hippélaphe*, le même que notre cerf des Ardennes. Pline dit que le *tragélaphe* est de l'espèce du cerf, et qu'il n'en diffère que par la barbe, et aussi par le poil qu'il a sur les épaules. Ces caractères sont positifs et ne peuvent s'appliquer qu'au cerf des

Ardennes ; car Pline parle ailleurs de l'élan sous le nom d'*alce*. Il ajoute que le tragélaphe se trouve auprès du Phase ; ce qui convient encore au cerf, et non pas à l'élan. Nous croyons donc être fondé à prononcer que le tragélaphe de Pline et l'hippélaphe d'Aristote désignent tous deux le cerf que nous appelons *cerf des Ardennes* ; et nous croyons aussi que l'*axis* de Pline indique l'animal que l'on appelle vulgairement le *cerf du Gange*. Quoique les noms ne fassent rien à la nature, c'est cependant rendre service à ceux qui l'étudient que de les leur interpréter.

* M. le duc de Richmond avait dans son parc, en 1765, une grande quantité de cette espèce de daims qu'on appelle vulgairement *cerf du Gange*, et que j'ai nommés *axis*. M. Collinson m'a écrit qu'on lui avait assuré qu'ils engendraient avec les autres daims.

« Ils vivent volontiers avec eux, dit-il, et ne forment pas des troupes séparés. Il y a plus de soixante ans que l'on a cette espèce en Angleterre : elle y existe avant celle des daims noirs et des daims blancs, et même avant celle du cerf, qui sont plus nouvelles dans l'île de la Grande-Bretagne, et que je erois avoir été envoyées de France ; car il n'y avait auparavant en Angleterre que le daim commun (*fallowe deer*) et le chevreuil en Ecosse : mais, indépendamment de cette première espèce de daim, il y a maintenant le daim axis, le daim noir, le daim fauve, et le daim blanc. Le mélange de toutes ces couleurs fait que dans les parcs il se trouve de très-belles variétés. »

Il y avait, en 1764, à la ménagerie de Versailles, deux daims chinois, l'un mâle et l'autre femelle : ils n'avaient que deux pieds trois ou quatre pouces de hauteur ; le corps et la queue étaient d'un brun minime ; le ventre et les jambes, fauve clair ; les jambes courtes ; le bois large, étendu et garni d'andouillers. Cette espèce, plus petite que celle des daims ordinaires, et même que celle de l'*axis*, n'est peut-être néanmoins qu'une variété de celui-ci, quoiqu'il en diffère en ce qu'il n'a pas de taches blanches ; mais on a observé qu'au lieu de ces taches blanches, il avait en plusieurs endroits quelques grands poils fauves qui tranchaient visiblement sur le brun du corps. Au reste la femelle était de la même couleur que le mâle, et je présume que la race pourrait non-seulement se perpétuer en France, mais peut-être même se mêler avec celle de l'*axis*, d'autant que ces animaux sont également originaires de l'orient de l'Asie

LE ZÈBRE (1).

EQUUS ZEBRA. — L.

Le zèbre est peut-être de tous les animaux quadrupèdes le mieux fait et le plus élégamment vêtu. Il a la figure et les grâces du cheval, la légèreté du cerf et la robe

(1) *Zebra, zevera, sebra*, nom de cet animal au Congo, et que nous avons conservé. Esure à Angola, selon Puffard.

rayée de rubans noirs et blancs, disposés alternativement avec tant de régularité et de symétrie, qu'il semble que la nature ait employé la règle et le compas pour le peindre : ces bandes alternatives de noir et de blanc sont d'autant plus singulières, qu'elles sont étroites, parallèles et très-exactement séparées, comme dans une étoffe rayée; que d'ailleurs elles s'étendent non-seulement sur le corps, mais sur la tête, les cuisses et les jambes, et jusque sur les oreilles et la queue ; en sorte que de loin cet animal paraît comme s'il était environné partout de bandelettes, qu'on aurait pris plaisir et employé beaucoup d'art à disposer régulièrement sur toutes les parties de son corps; elles en suivent les contours et en marquent si avantageusement la forme, qu'elles en dessinent les muscles en s'élargissant plus ou moins sur les parties plus ou moins charnues et plus ou moins arrondies. Dans la femelle, ces bandes sont alternativement noires et blanches; dans le mâle, elles sont noires et jaunes, mais toujours d'une nuance vive et brillante, sur un poil court, fin et fourni, dont le lustre augmente encore la beauté des couleurs. Le zèbre est en général plus petit que le cheval et plus grand que l'âne; et quoiqu'on l'ait souvent comparé à ces deux animaux, qu'on l'ait même appelé *cheval sauvage* et *âne rayé*, il n'est la copie ni de l'un ni de l'autre, et serait plutôt leur modèle, si dans la nature tout n'était pas également original, et si chaque espèce n'avait pas un droit égal à la création.

Le zèbre n'est donc ni un cheval ni un âne, il est de son espèce; car nous n'avons pas appris qu'il se mêle et produise avec l'un ou l'autre, quoique l'on ait souvent essayé de les approcher. On a présenté des ânesses en chaleur à celui qui existait encore en 1771 à la ménagerie de Versailles; il les a dédaignées, ou plutôt il n'en a été nullement ému; du moins le signe extérieur de l'émotion n'a point paru : cependant il jouait avec elles et les montait, mais sans érection ni hennissement, et on ne peut guère attribuer cette froideur à une autre cause qu'à la disconvenance de nature; car ce zèbre, âgé de quatre ans, était, à tout autre exercice, fort vif et très-léger.

Le zèbre n'est pas l'animal que les anciens ont indiqué sous le nom d'*onagre*. Il existe dans le Levant, dans l'orient de l'Asie, et dans la partie septentrionale de l'Afrique, une très-belle race d'ânes qui, comme celle des plus beaux chevaux, est originaire d'Arabie : cette race diffère de la race commune par la grandeur du corps, la légèreté des jambes et le lustre du poil; ils sont de couleur uniforme, ordinairement d'un beau gris de souris avec une croix noire sur le dos et sur les épaules; quelquefois ils sont d'un gris plus clair avec une croix blonde. Ces ânes d'Afrique et d'Asie, quoique plus beaux que ceux d'Europe, sortent également des *onagres* ou *ânes sauvages*, qu'on trouve encore en assez grande quantité dans la Tartarie orientale et méridionale, la Perse, la Syrie, les îles de l'Archipel, et toute la Mauritanie. Les onagres ne diffèrent des ânes domestiques que par les attributs de l'indépendance et de la liberté; ils sont plus forts et plus légers, ils ont plus de courage et de vivacité : mais ils sont les mêmes pour la forme du corps; ils ont seulement le poil beaucoup plus long, et cette différence tient encore à leur état :

car nos ânes auraient également le poil long, si l'on n'avait pas soin de les tondre à l'âge de quatre ou cinq mois : les ânes ont, dans les premiers temps, le poil long à peu près comme les jeunes ours. Le cuir des ânes sauvages est aussi plus dur que celui des ânes domestiques : on assure qu'il est chargé partout de petits tubercules, et que c'est avec cette peau des onagres qu'on fait dans le Levant le cuir ferme et grenu qu'on appelle *chagrin*, et que nous employons à différents usages. Mais ni les onagres ni les beaux ânes d'Arabie ne peuvent être regardés comme la souche de l'espèce du zèbre, quoiqu'ils en approchent par la forme du corps et par la légèreté : jamais on n'a vu ni sur les uns ni sur les autres la variété régulière des couleurs du zèbre : cette belle espèce est singulière et unique dans son genre. Elle est aussi d'un climat différent de celui des onagres et ne se trouve que dans les parties les plus orientales et les plus méridionales de l'Afrique, depuis l'Éthiopie jusqu'au cap de Bonne-Espérance, et de là jusqu'au Congo : elle n'existe ni en Europe, ni en Asie, ni en Amérique, ni même dans toutes les parties septentrionales de l'Afrique. Ceux que quelques voyageurs disent avoir trouvés au Brésil y avaient été transportés d'Afrique; ceux que d'autres racontent avoir vus en Perse et en Turquie y avaient été amenés d'Éthiopie; et enfin ceux que nous avons vus en Europe sont presque tous venus du cap de Bonne-Espérance : cette pointe de l'Afrique est leur vrai climat, leur pays natal, où ils sont en grande quantité, et où les Hollandais ont employé tous leurs soins pour les dompter et pour les rendre domestiques, sans avoir jusqu'ici pleinement réussi. Celui que nous avons vu, et qui a servi de sujet pour notre description, était très-sauvage lorsqu'il arriva à la Ménagerie du Roi, et il ne s'est jamais entièrement apprivoisé : cependant on est parvenu à le monter; mais il fallait des précautions; deux hommes tenaient la bride pendant qu'un troisième était dessus : il avait la bouche très-dure, les oreilles si sensibles, qu'il ruait dès qu'on voulait les toucher. Il était rétif comme un cheval vicieux, et têtu comme un mulet. Mais peut-être le cheval sauvage et l'onagre sont aussi peu traitables, et il y a toute apparence que si l'on accoutumait dès le premier âge le zèbre à l'obéissance et à la domesticité, il deviendrait aussi doux que l'âne et le cheval, et pourrait les remplacer tous deux.

* L'âne domestique ou sauvage s'est trouvé dans presque tous les climats chauds et tempérés de l'ancien continent, et n'existait pas dans le nouveau lorsqu'on en fit la découverte. Mais maintenant l'espèce y subsiste avec fruit, et s'est même fort multipliée depuis plus de deux siècles qu'elle y a été transportée d'Europe; en sorte qu'elle est aujourd'hui répandue à peu près également dans les quatre parties du monde. Au contraire le zèbre, qui nous est venu du cap de Bonne-Espérance, semble être une espèce confinée dans les terres méridionales de l'Afrique, et surtout dans celles de la pointe de cette presqu'île, quoique Lopez dise qu'on trouve le zèbre plus souvent en Barbarie qu'au Congo, et que Dapper rapporte qu'on en rencontre des troupes dans les forêts d'Angola.

Ce bel animal qui, tant par la variété de ses couleurs que par l'élégance de sa figure, est si supérieur à l'âne, paraît néanmoins lui tenir d'assez près pour l'es-

pèce, puisque la plupart des voyageurs lui ont donné le nom d'*âne rayé*, parce qu'ils ont été frappés de la ressemblance de sa taille et de sa forme, qui semble au premier coup d'œil avoir plus de rapport avec l'âne qu'avec le cheval : car ce n'est pas avec les petits ânes communs qu'ils ont fait la comparaison du zèbre, mais avec les plus grands et les plus beaux de l'espèce. Cependant je serais porté à croire que le zèbre tient de plus près au cheval qu'à l'âne ; car il est d'une figure si élégante, que, quoiqu'il soit en général plus petit que le cheval, il n'en est pas moins voisin de cette espèce à plusieurs égards ; et ce qui paraît confirmer mon opinion, c'est que dans les terres du cap de Bonne-Espérance, qui paraissent être le pays naturel et la vraie patrie du zèbre, on a remarqué avec quelque étonnement qu'il y a des chevaux tachetés, sur le dos et sous le ventre, de jaune, de noir, de rouge et d'azur ; et cette raison particulière est encore appuyée sur un fait général, qui est que dans tous les climats les chevaux varient beaucoup plus que les ânes par la couleur du poil. Néanmoins nous ne déciderons pas si le zèbre est plus près de l'espèce du cheval que de celle de l'âne ; nous espérons seulement qu'on ne tardera pas à le savoir. Comme les Hollandais ont fait venir dans ces dernières années un assez grand nombre de ces beaux animaux, et qu'ils en ont même fait des attelages pour le prince stathouder, il est probable que nous serons bientôt mieux informés de tout ce qui peut avoir rapport à leur nature. Sans doute on n'aura pas manqué de les unir entre eux, et probablement avec les chevaux et les ânes, pour en tirer une race directe ou des races bâtardes. Il y a en Hollande plusieurs personnes habiles qui cultivent l'histoire naturelle avec succès, ils réussiront peut-être mieux que nous à tirer du produit de ces animaux, sur lesquels on n'a fait qu'un essai à la ménagerie de Versailles en 1761. Le zèbre mâle, âgé de quatre ans, qui y était alors, ayant dédaigné toutes les ânesses en chaleur, n'a pas été présenté à des juments ; peut-être aussi était-il trop jeune ; d'ailleurs il lui manquait d'être habitué avec les femelles qu'on lui présentait ; préliminaire d'autant plus nécessaire pour le succès de l'union des espèces diverses, que la nature semble même l'exiger dans l'union des individus de même espèce.

Le mulet fécond de Tartarie, que l'on y appelle *czigithai* pourrait bien être un animal de la même espèce, ou tout au moins de l'espèce la plus voisine de celle du zèbre ; car il n'en diffère évidemment que par les couleurs du poil. Or l'on sait que la différence de la couleur du poil ou des plumes est de toutes les différences la plus légère et la plus dépendante de l'impression du climat. Le *czigithai* se trouve dans la Sibérie méridionale, au Thibet, dans la Daourie et en Tartarie. Gerbillon dit qu'on trouve ces animaux dans le pays des Mongols et des Kakas, qu'ils diffèrent des mulets domestiques, et qu'on ne peut les accoutumer à porter des fardeaux. Muller et Gmelin assurent qu'ils se trouvent en grand nombre chez les Tunguses, où on les chasse comme d'autre gibier ; qu'en Sibérie, vers Borsja, dans les années sèches, on en voit un grand nombre ; et ils ajoutent qu'ils sont comparables, pour la figure, la grosseur et la couleur, à un cheval bai clair, excepté la queue, qui est comme celle d'une vache, et les oreilles, qui sont fort longues. Si ces voyageurs,

qui ont observé le *czigithai*, avaient pu le comparer en même temps au zèbre, ils y auraient peut-être trouvé plus de rapports que nous n'en supposons. Il existe, dans le cabinet de Pétersbourg, des peaux bourrées de *czigithai* et de zèbre : quelque différentes que paraissent ces deux peaux par les couleurs, elles pourraient appartenir également à des animaux de même espèce, ou du moins d'espèces très-voisines ; le temps seul peut sur cela détruire ou confirmer nos doutes. Mais ce qui paraît fonder la présomption que le *czigithai* et le zèbre pourraient bien être de la même espèce, c'est que tous les autres animaux de l'Afrique se trouvent également en Asie, et qu'il n'y aurait que le zèbre seul qui ferait exception à ce fait général.

Au reste, si le *czigithai* n'est pas le même que le zèbre, il pourrait être encore le même animal que l'onagre ou âne sauvage de l'Asie. J'ai dit qu'il ne fallait pas confondre l'onagre avec le zèbre : mais je ne sais si l'on peut dire la même chose de l'onagre et du *czigithai* ; car il paraît, en comparant les relations des voyageurs, qu'il y a différentes sortes d'ânes sauvages, dont l'onagre est la plus remarquable, et il se pourrait bien aussi que le cheval, l'âne, le zèbre et le *czigithai* constituassent quatre espèces ; et, dans le cas où ils n'en feraient que trois, il est encore incertain si le *czigithai* est plutôt un onagre qu'un zèbre, d'autant que quelques voyageurs parlent de la légèreté de ces onagres, et disent qu'ils courent avec assez de rapidité pour échapper à la poursuite des chasseurs à cheval, ce qu'ils ont également assuré du *czigithai*. Quoi qu'il en soit, le cheval, l'âne, le zèbre et le *czigithai* sont tous du même genre, et forment trois ou quatre branches de la même famille, dont les deux premières sont, de temps immémorial, réduites en domesticité ; ce qui doit faire espérer qu'on pourra de même y réduire les deux dernières, et en tirer peut-être beaucoup d'utilité.

SUR LE ZÈBRE, LE CZIGITHAI ET L'ONAGRE.

* On peut voir dans l'article précédent les doutes qui me restaient encore sur la différence ou sur l'identité d'espèce de ces trois animaux. M. Forster a bien voulu me communiquer quelques éclaircissements qui semblent prouver que ce sont réellement trois animaux différents, et qu'il y a même dans l'espèce du zèbre une variété constante ; voici l'extrait de ce qu'il m'a écrit sur ce sujet.

« On trouve dans le pays des Tartares Mongols une grande quantité de chevaux sauvages ou *tarpan*s, et un autre animal appelé *czigithai*, ce qui, dans la langue mongole, signifie *longue oreille*. Ces animaux vont par troupes : on en voit quelques-uns dans les déserts voisins de l'empire de Russie et dans le grand désert *Gobée* (ou *Cobi*) ; ils sont en troupes de vingt, trente et même cent. La vitesse de cet animal surpasse de beaucoup celle du meilleur coursier parmi les chevaux ; toutes les nations tartares en conviennent : une mauvaise qualité de cet animal, c'est qu'il reste toujours indomptable. Un Cosaque, ayant attrapé un de ces jeunes *czigithais*, et l'ayant nourri pendant plusieurs mois, ne put le conserver ; car il se

tua lui-même par les efforts qu'il fit pour s'échapper ou se soustraire à l'obéissance.

» Chaque troupe de ezigithais a son chef, comme dans les tarpans ou chevaux sauvages. Si le ezigithai chef découvre ou sent de loin quelques chasseurs, il quitte sa troupe, et va seul reconnaître le danger; et, dès qu'il s'en est assuré, il donne le signal de la fuite, et s'enfuit en effet, suivi de sa troupe : mais si malheureusement ce chef est tué, la troupe, n'étant plus conduite, se disperse, et les chasseurs sont sûrs d'en tuer plusieurs autres.

» Les ezigithais se trouvent principalement dans les déserts des Mongols, et dans celui qu'on appelle *Gobée* : c'est une espèce moyenne entre l'âne et le cheval; ce qui a donné occasion au docteur Messerschmidt d'appeler cet animal *mulet fécond de Daourie* (1), parce qu'il a quelque ressemblance avec le mulet, quoique réellement il soit infiniment plus beau; il est de la grandeur d'un mulet de moyenne taille; la tête est un peu lourde; les oreilles sont droites, plus longues qu'aux chevaux, mais plus courtes qu'aux mulets; le poitrail est grand, carré en bas et un peu comprimé. La crinière est courte et hérissée, et la queue est entièrement semblable à celle de l'âne; les cornes des pieds sont petites : ainsi le ezigithai ressemble à l'âne par la crinière, la queue et les sabots. Il a aussi les jambes moins charnues que le cheval, et l'encolure encore plus légère et plus leste. Les pieds et la partie inférieure des jambes sont minces et bien faits. L'épine du dos est droite et formée comme celle d'un âne, mais cependant un peu plate. La couleur dominante dans ces animaux est le brun jaunâtre. La tête, depuis les yeux jusqu'au mufle, est d'un fauve jaunâtre; l'intérieur des jambes est de cette même couleur; la crinière et la queue sont presque noires, et il y a le long du dos une bande de brun noirâtre qui s'élargit sur le train de derrière et se rétrécit vers la queue. En hiver, leur poil devient fort long et ondoyé; mais en été il est ras et poli. Ces animaux portent la tête haute, et présentent, en courant, le nez au vent. Les Tunguses et d'autres nations voisines du grand désert regardent leur chair comme une viande délicieuse.

» Outre les tarpans, ou chevaux sauvages, et les ezigithais ou mulets féconds de Daourie, on trouve dans les grands déserts au delà du Jaïk, du Yemba, du Sarason et dans le voisinage du lac Aral, une troisième espèce d'animal que les Kirghises et les Calmoucks appellent *koulan* ou *khoulan*, qui paraît être l'*onage*, ou l'*onagre* des auteurs, et qui semble faire une nuance entre le ezigithai et l'âne. Les koulans vivent en été dans les grands déserts dont nous venons de parler, et vers les montagnes de *Tamanda*, et ils se retirent, à l'approche de l'hiver, vers les confins de la Perse et des Indes. Ils courent avec une vitesse incroyable; on n'a jamais pu venir à bout d'en dompter un seul, et il y en a des troupeaux de plusieurs mille ensemble. Ils sont plus grands que les tarpans, mais moins que les ezigithais. Leur

(1) La *Daourie* est une province russe en Sibirie, vers les frontières de la Tartarie chinoise. On ne doit pas la confondre avec la *Dorie* des anciens.

poil est d'un beau gris, quelquefois avec une nuance légèrement bleuâtre, et d'autres fois avec un mélange de fauve; ils portent le long du dos une bande noire, et une autre bande de même couleur traverse le garrot et descend sur les épaules. Leur queue est parfaitement semblable à celle de l'âne; mais les oreilles sont moins grandes et moins amples.

» A l'égard des zèbres, j'ai eu occasion de les bien examiner dans mes séjours au cap de Bonne-Espérance, et j'ai reconnu dans cette espèce une variété qui diffère du zèbre ordinaire, en ce qu'au lieu de bandes ou raies brunes et noires dont le fond de son poil blanc est rayé, celui-ci au contraire est d'un brun roussâtre, avec très-peu de bandes larges, et d'une teinte faible et blanchâtre; on a même peine à reconnaître et distinguer ces bandes blanchâtres dans quelques individus qui ont une couleur uniforme de brun roussâtre, et dont les bandes ne sont que des nuances peu distinctes d'une teinte un peu pâle: ils ont, comme les autres zèbres, le bout du museau et les pieds blanchâtres; et ils leur ressemblent en tout, à l'exception des belles raies de la robe. On serait donc fondé à prononcer que ce n'est qu'une variété dans cette espèce du zèbre: cependant ils semblent différer de ce dernier par le naturel, ils sont plus doux et plus obéissants; car on n'a pas d'exemple qu'on n'ait jamais pu apprivoiser assez le zèbre rayé pour l'atteler à une voiture, tandis que ces zèbres à poil uniforme et brun sont moins revêches, et s'accoutument aisément à la domesticité. J'en ai vu un dans les campagnes du Cap, qui était attelé avec des chevaux à une voiture; et on m'assura qu'on élevait un assez grand nombre de ces animaux pour s'en servir à l'attelage, parce qu'on a trouvé qu'ils sont, à proportion, plus forts qu'un cheval de même taille. »

J'avais dit qu'on avait fait des attelages de zèbres pour le prince stathouder; ce fait, qui m'avait été assuré par plus d'une personne, n'est cependant pas vrai. M. Allamand, que j'ai eu si souvent occasion de citer avec reconnaissance et avec des éloges bien mérités, m'a fait savoir que j'avais été mal informé sur ce fait; le prince stathouder n'a eu qu'un seul zèbre. Mais M. Allamand ajoute dans sa lettre, au sujet de ces animaux, un fait aussi singulier qu'intéressant. Milord Clive, dit-il, en revenant de l'Inde, a amené avec lui une femelle zèbre dont on lui avait fait présent au cap de Bonne-Espérance; après l'avoir gardée quelque temps dans son parc en Angleterre, il lui donna un âne pour essayer s'il n'y aurait point d'accouplement entre ces animaux: mais cette femelle zèbre ne voulut point s'en laisser approcher. Milord s'avisa de faire peindre cet âne comme un zèbre: la femelle, dit-il, en fut la dupe, l'accouplement se fit, et il en est né un poulain parfaitement semblable à sa mère, et qui peut-être vit encore. La chose a été rapportée à M. Allamand par le général Carnat, ami particulier de milord Clive, et lui a été confirmée par milord Clive fils. Milord Pitt a eu aussi la bonté de m'en écrire dans les termes suivants:

« Feu milord Clive avait une très-belle femelle de zèbre que j'ai vue à Clennom, l'une de ses maisons de campagne, avec un poulain mâle (*foal*), provenant d'elle,

qui n'avait pas encore un an d'âge, et qui avait été produit par le stratagème suivant. Lorsque la femelle zèbre fut en chaleur, on essaya de lui présenter un âne, qu'elle refusa constamment d'admettre : milord Clive pensa qu'en faisant peindre cet âne, qui était de couleur ordinaire, et en imitant les couleurs du zèbre mâle, on pourrait tromper la femelle ; ce qui réussit si bien, qu'elle produisit le poulain dont on vient de parler.

» J'ai été dernièrement, c'est-à-dire cet été 1778, à Clennom, pour m'informer de ce qu'étaient devenus la femelle zèbre et son poulain, et on m'a dit que la mère était morte, et que le poulain avait été envoyé à une terre assez éloignée de milord Clive, où l'on a souvent essayé de le faire accoupler avec des ânesses, mais qu'il n'en est jamais rien résulté. »

Je ferai cependant sur ces faits une légère observation, c'est que j'ai de la peine à croire que la femelle zèbre ait reçu l'âne uniquement à cause de son bel habit, et qu'il y a toute apparence qu'on le lui a présenté dans un moment où elle était en meilleure disposition que les autres fois. Il faudrait d'ailleurs un grand nombre d'expériences, tant avec le cheval qu'avec l'âne, pour décider si le zèbre est plus près de l'un que de l'autre. Sa production avec l'âne indiquerait qu'il est aussi près que le cheval de l'espèce de l'âne ; car on sait que le cheval produit avec l'ânesse, et que l'âne produit avec la jument : mais il reste à reconnaître, par l'expérience, si le cheval ne produirait pas aussi bien que l'âne avec la femelle zèbre, et si le zèbre mâle ne produirait pas avec la jument et avec l'ânesse. C'est au cap de Bonne-Espérance que l'on pourrait tenter ces accouplements avec succès.

LE COUAGGA.

EQUUS QUAGGA. — GMEL.

Cet animal, dont je n'ai eu aucune connaissance qu'après l'impression des feuilles précédentes, où il est question de l'onagre et du zèbre, me paraît être une espèce bâtarde ou intermédiaire entre le cheval et le zèbre, ou peut-être entre le zèbre et l'onagre. Voici ce que M. le professeur Allamand en a publié nouvellement dans un supplément à l'édition de mes ouvrages, imprimée en Hollande.

« Jusqu'à présent, dit ce savant naturaliste, on ne connaissait que le nom de cet animal, et même encore très-imparfaitement, sans savoir quel quadrupède ce nom indiquait. Dans le journal d'un voyage entrepris dans l'intérieur de l'Afrique par ordre du gouverneur du cap de Bonne-Espérance, il est dit que les voyageurs virent, entre autres animaux, des chevaux sauvages, des ânes et des *quachas*. La signification de ce dernier mot m'était absolument inconnue, lorsque M. Gordon m'a appris que le nom de *quachas* était celui de *kwagga*, que les Hottentots don-

ment à l'animal dont il s'agit, et que j'ai cru devoir retenir, parce que, n'ayant jamais été décrit ni même connu en Europe, il ne peut être désigné que par le nom qu'il porte dans le pays dont il est originaire. Les raies dont sa peau est ornée le font d'abord regarder comme une variété dans l'espèce du zèbre, dont il diffère cependant à divers égards; sa couleur est d'un brun foncé, et, comme le zèbre, il est rayé très-régulièrement de noir, depuis le bout du museau jusqu'au-dessus des épaules, et cette même couleur des raies passe sur une jolie crinière qu'il porte sur le cou. Depuis les épaules, les raies commencent à perdre de leur longueur, et, allant en diminuant, elles disparaissent à la région du ventre, avant d'avoir atteint les cuisses. L'entre-deux de ces raies est d'un brun plus clair, et il est presque blanc aux oreilles. Le dessous du corps, les cuisses et les jambes sont blanches; sa queue, qui est un peu plate, est aussi garnie de crins ou de poils de la même couleur : la corne des pieds est noire : sa forme ressemble beaucoup plus à celle du pied du cheval qu'à la forme du pied du zèbre. On s'en convaincra en comparant la figure que j'en donne avec celle de ce dernier animal. Ajoutez à cela que le caractère de ces animaux est aussi fort différent; celui des couaggas est plus docile : car il n'a pas encore été possible d'appivoiser les zèbres assez pour pouvoir les employer à des usages domestiques; au lieu que les paysans de la colonie du Cap attellent les couaggas à leurs charrettes, qu'ils tirent très-bien; ils sont robustes et forts : il est vrai qu'ils sont méchants, ils mordent et ruent; quand un chien les approche de trop près, ils le repoussent à grands coups de pied, et quelquefois ils le saisissent avec les dents; les hyènes même, que l'on nomme loups au Cap, n'osent pas les attaquer : ils marchent en troupes, souvent au nombre de plus de cent; mais jamais on ne voit un zèbre parmi eux, quoiqu'ils vivent dans les mêmes endroits.

» Tout cela semble indiquer que ces animaux sont d'espèces différentes; cependant ils ne diffèrent pas plus entre eux que les mulets diffèrent des chevaux ou des ânes. Les couaggas ne seraient-ils point une race bâtarde de zèbres? Il y a en Afrique des chevaux sauvages blancs; Léon l'Africain et Marmol l'assurent positivement; et ce qui est plus authentique encore, c'est le témoignage de ces voyageurs dont j'ai cité le journal : ils ont vu de ces chevaux blancs; ils ont vu aussi des ânes sauvages. Ces animaux ne peuvent-ils pas se mêler avec les zèbres, et produire une race qui participera des deux espèces? J'ai rapporté ci-devant un fait qui prouve qu'une femelle zèbre, couverte par un âne, a eu un poulain. On ne peut guère douter que l'accouplement d'un cheval avec un zèbre ne fût aussi prolifique. Si celui des chevaux avec des ânesses ne produit, pour l'ordinaire, que des mulets stériles, cela n'est pas constant; on a vu des mules avoir des poulains, et il est fort naturel de supposer que les chevaux, ayant plus d'affinité avec les zèbres qu'avec les ânes, il peut résulter du mélange de ces animaux d'autres animaux féconds capables de faire souche; et ceci est également applicable aux ânes, puisque les zèbres sont une espèce mitoyenne entre les chevaux et les ânes. Ainsi je suis fort porté à croire que les couaggas ne sont qu'une race bâtarde de zèbres,

qui, pour la figure et les caractères, tiennent quelque chose des deux espèces dont ils tirent leur origine.

» Quoi qu'il en soit, on a beaucoup d'obligation à M. Gordon de nous les avoir fait connaître ; car c'est lui qui m'en a envoyé le dessin et la description. Il en vit un jour deux troupes, l'une d'une dizaine de couaggas adultes, et l'autre composée uniquement de poulains qui couraient après leurs mères : il poussa son cheval entre ces deux troupes ; et un des poulains, ayant perdu de vue celle qui précédait, suivit aussitôt de lui-même le cheval, comme s'il eût été sa mère. Les jeunes zèbres en font autant en pareil cas. M. Gordon était alors dans le pays des Bosjemans, et fort éloigné de toute habitation : ainsi il fut obligé d'abandonner ce poulain, le lendemain, faute de lait pour le nourrir, et il le laissa courir où il voulut. Il en a actuellement un autre qu'il réserve pour la ménagerie de monseigneur le prince d'Orange. N'ayant pas pu se procurer un couagga adulte, il n'a pu m'envoyer que le dessin d'un poulain ; mais il me mande qu'il n'y a aucune différence entre un poulain et un couagga qui a fait toute sa crue, si ce n'est dans sa grandeur, qui égale celle d'un zèbre, et dans la tête, qui est, à proportion, un peu plus grosse dans le couagga adulte. La différence qu'il y a entre les mâles et les femelles est aussi très-petite.

» Depuis que le Cap est habité, ces animaux en ont quitté les environs, et ils ne se trouvent plus que fort avant dans l'intérieur du pays. Leur cri est une espèce d'aboïement très-précipité, où l'on distingue souvent la répétition de la syllabe *kwah, kwah*. Les Hottentots trouvent leur chair fort bonne, mais elle déplaît aux paysans hollandais par son goût fade.

» Le poulain qui est ici représenté avait, depuis le bout du museau jusqu'à la queue, trois pieds sept pouces et trois lignes ; le train de devant était haut de deux pieds et dix pouces, et celui de derrière était plus bas d'un pouce ; sa queue était longue de quatorze pouces. »

Voici tout ce que M. Allamand a pu recueillir sur l'histoire de cet animal ; mais je ne puis m'empêcher d'observer qu'il paraît y avoir deux faits contraires dans le récit de M. Gordon : il dit, en premier lieu, que « les paysans des terres du Cap » attellent les couaggas à la charrette, et qu'ils tirent très-bien, » et ensuite il avoue qu'il n'a pu se procurer un couagga adulte pour en faire le dessin ; il paraît donc que ces animaux sont rares dans ces mêmes terres du Cap, puisqu'il n'a pu faire dessiner qu'un poulain. Si l'espèce était réduite en domesticité, il lui aurait été facile de se procurer un de ces animaux adultes. Nous espérons que ce naturaliste voyageur voudra bien nous donner de plus amples informations sur cet animal, qui me paraît tenir au zèbre de plus près qu'aucun autre.

L'ÉLAN (1) ET LE RENNE (2).

CERVUS ALCES. — L. — CERVUS TARANDUS. — L.

Quoique l'élan et le renne soient deux animaux d'espèces différentes, nous avons cru devoir les réunir, parce qu'il n'est guère possible de faire l'histoire de l'un sans emprunter beaucoup de celle de l'autre; la plupart des anciens auteurs, et même des modernes, les ayant confondus ou désignés par des dénominations équivoques qu'on pourrait appliquer à tous deux. Les Grecs ne connaissaient ni l'élan, ni le renne; Aristote (3) n'en fait aucune mention; et chez les Latins, Jules-César est le premier qui ait employé le nom *alce*. Pausanias, qui a écrit environ cent ans après Jules-César est aussi le premier auteur grec dans lequel on trouve ce même nom ἀλκη; et Pline (4), qui était à peu près contemporain de Pausanias, a indiqué assez obscurément l'élan et le renne sous les noms *alce*, *machlis* et *tarandus*. On ne peut donc pas dire que le nom *alce* soit proprement grec ou latin; et il paraît avoir été tiré de la langue celtique, dans laquelle l'élan se nommait *elch* ou *elk*. Le nom latin du renne est encore plus incertain que celui de l'élan; plusieurs naturalistes ont pensé que c'était le *machlis* de Pline, parce que cet auteur, en parlant des animaux du Nord, cite en même temps l'*alce* et le *machlis*, et qu'il dit de ce dernier qu'il est particulier à la Scandinavie, et qu'on ne l'a ja-

(1) En langue celtique, *elch*; en latin et en grec moderne, *alce*, ἀλκη; en allemand, *hellend* ou *ellend*; en anglais, *elk*.

(2) Le renne n'était pas connu des Grecs: il avait, en vieux français, le nom de *rangier* ou *ranglier*; *tarandus*, en latin; en Norwège, *rehen*; en Laponie, *boetsi*, selon Frédéric Hoffberg (*Collection de différents morceaux*, etc., par M. de Keralio; Paris, 1763; tome I, page 240); en allemand, *reenthier*; en Suède, *rhen*; en anglais, *raindeer*; en Canada, *caribou*; en latin moderne, *rangifer*. — In partibus magnæ Laponiæ bestia » est de genere cervorum... rangifer duplici ratione dicta: una quod in capite ferat alta cornua velut quos quercinarum arborum ramos; alia quod instrumenta cornibus pectorique, quibus biemalia plaustra trahit imposita, *rancha* et *locha* patrio sermone vocantur. » (Olai Magni, *Hist. de gent. sept.*, Antuerpiæ, 1558; page 135.)

(3) L'hippélaphe d'Aristote n'est pas l'élan, comme l'ont cru nos plus savants naturalistes. Nous avons discuté dans l'article de l'*axis* ce que c'est que l'*hippélaphe* et le *tragélaphe*.

(4) « Septentrio fert et equorum greges ferorum, sicut asinorum Asia et Africa; præterea alcem, ni proccritas » aurium et cervicis distinguat, jumento similem; item notam in Scandinavia insula, nec unquam visam in hoc » orbe, multis tamen narratam, *machlin*, haud dissimilem illi, sed nullo suffraginum flexu, ideoque non cuban- » tem, sed acivem arbori in somno, eaque incisa ad insidias, capi; velocitatis memoratæ. Labrum ei superius » prægrande: ob id retrograditur in pascendo, ne in priora tendens, involvatur. (Plin. *Hist. nat.*, lib VIII, cap. 15.) — « Mutat colores et Seytharum tarandus... Tarando magnitudo quæ bovi; caput majus cervino, nec absi- » mile; cornua ramosa; ungulæ bifidæ, villus magnitudine ursorum; sed, cum libuit sui coloris esse, asini simili » est: tergoris tanta duritia, ut thoraces ex eo faciant.... Metuens latet, ideoque raro caditur. » (Plin. *Hist. nat.* lib. VIII, cap. 34.)

J'ai cru devoir citer ensemble ces deux passages de Pline, dans lesquels, sous le nom d'*alce*, de *machlis* et de *tarandus*, il paraît indiquer trois animaux différents: mais l'on verra, par les raisons que je vais en donner, que les noms *machlis* et *alce* doivent tous deux s'appliquer au même animal, c'est-à-dire à l'élan; et quoique la plupart des naturalistes aient cru que le *tarandus* de Pline était l'élan, il est beaucoup plus vraisemblable que c'est le renne qu'il a voulu désigner par ce nom. J'avoue cependant que ces indications de Pline sont si peu précises, et même si fausses à de certains égards, qu'il est assez difficile de se déterminer et de prononcer nettement sur cette question. Les commentateurs de Pline, quoique très-savants et très-érudits, étaient très-peu versés dans l'histoire naturelle, et c'est par cette raison qu'on trouve dans cet auteur tant de passages obscurs et mal interprétés. Il en est de même des traducteurs et des commentateurs d'Aristote. Nous tâcherons, à mesure que l'occasion s'en présentera, de rétablir le vrai sens de plusieurs mots altérés et des passages corrompus dans ces deux auteurs.

mais vu à Rome, ni même dans toute l'étendue de l'empire romain : cependant on trouve encore dans les Commentaires de César (1) un passage qu'on ne peut guère appliquer à un autre animal qu'au renne, et qui semble prouver qu'il existait alors dans les forêts de la Germanie; et quinze siècles après Jules-César, Gaston Phœbus semble parler du renne sous le nom de *rangier*, comme d'un animal qui aurait existé de son temps dans nos forêts de France; il en fait même une assez bonne description, et il donne la manière de le prendre et de le chasser. Comme sa description ne peut pas s'appliquer à l'élan, et qu'il donne en même temps la manière de chasser le cerf, le daim, le chevreuil, le bouquetin, le chamois, etc., on ne peut pas dire que, dans l'article du rangier, il ait voulu parler d'aucun de ces animaux, ni qu'il se soit trompé dans l'application du nom. Il semblerait donc, par ces témoignages positifs, qu'il existait jadis en France des rennes, du moins dans les hautes montagnes, telles que les Pyrénées, dont Gaston Phœbus était voisin, comme seigneur et habitant du comté de Foix, et que, depuis ce temps, ils ont été détruits comme les cerfs, qui autrefois étaient communs dans cette contrée, et qui cependant n'existent plus aujourd'hui dans le Bigorre, le Couserans, ni dans les provinces adjacentes. Il est certain que le renne ne se trouve actuellement que dans les pays les plus septentrionaux; mais l'on sait aussi que le climat de la France était autrefois beaucoup plus humide et plus froid, par la quantité des bois et des marais, qu'il ne l'est aujourd'hui. On voit, par la lettre de l'empereur Julien, quelle était de son temps la rigueur du froid à Paris : la description des glaces de la Seine ressemble parfaitement à celle que nos Canadiens font de celles du fleuve de Québec. Les Gaules, sous la même latitude que le Canada, étaient, il y a deux mille ans, ce que le Canada est de nos jours, c'est-à-dire un climat assez froid pour nourrir les animaux qu'on ne trouve aujourd'hui que dans les provinces du Nord.

(1) « Est bos (in Hercynia sylva), cervi figura, cujus a media fronte inter aures unum cornu existit excelsius, » magisque directum his quæ nobis nota sunt cornibus : ab ejus summo, sicut palmæ, rami quam late diffunduntur. Eadem est femine marisque natura; eadem forma magnitudoque cornuum. (Jul. Cæsar. *De bello Gallico*, lib. VI.)

Ce passage est assez précis; le renne a en effet des andouillers en avant, et qui paraissent former un bois intermédiaire. Son bois est divisé en plusieurs branches, terminées par de larges empauures, et la femelle porte un bois comme le mâle; au lieu que les femelles de l'élan, du cerf, du daim et du chevreuil, ne portent point de bois : ainsi l'on ne peut guère douter que l'animal qu'indique ici César ne soit le *renne*, et non pas l'*élan*; d'autant plus que dans un autre endroit de ses Commentaires il indique l'élan par le nom d'*alce*, et en parle en ces termes :

« Sunt item (in Hercynia sylva) quæ appellantur *alces*; harum est consimilis capris (*capreis*) figura et varietas pellicum : sed magnitudine paulo antecedunt, mutilæque sunt cornibus, et crura sine notis articulisque habent, neque quietis causa procumbunt... His sunt arbores pro cubilibus; ad eas se applicant, atque ita paulum modo » reclinatæ quietem capiunt : quarum ex vestigiis cum est animadversum a venatoribus quo se recipere consueverint, omnes eo loco aut ad radicibus subruunt, aut excidunt arbores tantum, ut summa species earum stantium relinquatur. Huc cum se ex consuetudine reclinaverint, infirmas arbores pondere affligunt atque una ipsæ » concidunt. » (*De bello Gallico*, lib. VI.)

J'avoue que ce second passage n'a rien de précis que le nom *alce*, et que, pour l'appliquer à l'élan, il faut substituer le mot *capreis* à celui de *capris*, et supposer en même temps que César n'avait vu que des élans femelles, lesquelles en effet n'ont point de cornes : le reste peut s'entendre; car l'élan a les jambes fort roides, c'est-à-dire les articulations très-fermes; et comme les anciens étaient persuadés qu'il y avait des animaux, tels que l'éléphant, qui ne pouvaient ni plier les jambes, ni se coucher, il n'est pas étonnant qu'ils aient attribué à l'élan cette partie de la fable de l'éléphant.

En comparant les témoignages et combinant les indications que je viens de citer, il me paraît donc qu'il existait autrefois dans les forêts des Gaules et de la Germanie des élans et des rennes, et que les passages de César ne peuvent s'appliquer qu'à ces deux animaux. A mesure que l'on a défriché les terres et desséché les eaux, la température du climat sera devenue plus douce ; et ces mêmes animaux, qui n'aiment que le froid, auront d'abord abandonné le plat pays, et se seront retirés dans la région des neiges sur les hautes montagnes, où ils subsistaient encore du temps de Gaston de Foix ; et s'il ne s'y en trouve plus aujourd'hui, c'est que cette même température a toujours été en augmentant de chaleur par la destruction presque entière des forêts, par l'abaissement successif des montagnes, par la diminution des eaux, par la multiplication des hommes, et par la succession de leurs travaux et de l'augmentation de leur consommation en tout genre. Il me paraît de même que Pline a emprunté de Jules-César presque tout ce qu'il a écrit de ces deux animaux, et qu'il est le premier auteur de la confusion des noms ; il cite en même temps l'*alce* et le *machlis*, et naturellement on devrait en conclure que ces deux noms désignent deux animaux différents (1) ; cependant, si l'on remarque, 1° qu'il nomme simplement l'*alce* sans autre indication ni description, qu'il ne le nomme qu'une fois, et que nulle part il n'en dit un mot de plus ; 2° que lui seul a écrit le nom *machlis*, et qu'aucun auteur latin ou grec n'a employé ce mot, qui même paraît factice (2), et qui, selon les commentateurs de Pline, est remplacé par celui d'*alce* dans plusieurs anciens manuscrits ; 3° qu'il attribue au *machlis* tout ce que Jules-César dit de l'*alce*, on ne pourra douter que le passage de Pline ne soit corrompu, et que ces deux noms ne désignent le même animal, c'est-à-dire l'*élan*. Cette question une fois décidée en déciderait une autre ; le *machlis* étant l'*élan*, le *tarandus* sera le *renne*. Ce mot *tarandus* est encore un mot qui ne se trouve dans aucun auteur avant Pline, et sur l'interprétation duquel les naturalistes ont beaucoup varié ; cependant Agricola et Eliot n'ont pas hésité de l'appliquer au renne ; et, par les raisons que nous venons de décrire, nous souscrivons à leur avis. Au reste, on ne doit pas être surpris du silence des Grecs au sujet de ces deux animaux, ni de l'incertitude avec laquelle les Latins en ont parlé, puisque les climats septentrionaux étaient absolument inconnus aux premiers, et n'étaient connus des seconds que par relation.

Or, l'*élan* et le *renne* ne se trouvent tous deux que dans les pays du Nord ; l'*élan* en deçà et le *renne* au delà du cercle polaire en Europe et en Asie : on les retrouve en Amérique à de moindres latitudes, parce que le froid y est plus grand qu'en Eu-

(1) Plusieurs naturalistes, et même quelques-uns des plus savants, tels que M. Ray, ont en effet pensé que le *machlis* de Pline, se trouvant dans cet auteur à côté de l'*alce*, ne pouvait être que le renne. *Cervus rangifer*, the *raindeer* ; Plinio *machlis*. (Ray, *Syn. quadr.* pag. 88.) C'est parce que je ne suis pas de ce sentiment que j'ai cru devoir donner ici le détail de mes raisons.

(2) On lit à la marge de ce passage de Pline, *achlim* au lieu de *machlin*. *Fortassis achlin, quod non cubet*, disent les commentateurs : ainsi ce nom paraît être factice, et ajusté à la supposition que cet animal ne peut se coucher. D'autre côté, en transposant l'*l* dans *alce*, on fait *acle*, qui ne diffère pas beaucoup d'*achlis* : ainsi l'on peut penser encore que ce mot a été corrompu par les copistes, d'autant plus que l'on trouve *alcem* au lieu de *machlin* dans quelques anciens manuscrits.

rope ; le renne n'en craint pas la rigueur, même la plus excessive ; on en voit au Spitzberg ; il est commun en Groenland (1) et dans la Laponie la plus boréale, ainsi que dans les parties les plus septentrionales de l'Asie. L'élan ne s'approche pas si près du pôle ; il habite en Norwége, en Suède, en Pologne, en Lithuanie, en Russie, et dans les provinces de la Sibérie et de la Tartarie, jusqu'au nord de la Chine. On le retrouve sous le nom d'*original*, et le renne sous celui de *caribou*, en Canada et dans toute la partie septentrionale de l'Amérique. Les naturalistes qui ont douté que l'original fût l'élan, et le caribou le renne, n'avaient pas assez comparé la nature avec les témoignages des voyageurs : ce sont certainement les mêmes animaux qui, comme tous les autres dans ce nouveau monde, sont seulement plus petits que dans l'ancien continent.

On peut prendre des idées assez justes de la forme de l'élan et de celle du renne, en les comparant tous deux avec le cerf. L'élan est plus grand, plus gros, plus élevé sur ses jambes ; il a le cou plus court, le poil plus long, le bois beaucoup plus large et plus massif que le cerf ; le renne est plus bas, plus trapu ; il a les jambes plus courtes, plus grosses, et les pieds bien plus larges ; le poil très-fourni ; le bois beaucoup plus long et divisé en un grand nombre de rameaux terminés par des empaumures, au lieu que celui de l'élan n'est pour ainsi dire que découpé et chevillé sur la tranche. Tous deux ont de longs poils sous le cou, et tous deux ont la queue courte et les oreilles beaucoup plus longues que le cerf. Ils ne vont pas par bonds et par sauts, comme le chevreuil ou le cerf : leur marche est une espèce de trot, mais si prompt et si aisé, qu'ils font dans le même temps presque autant de chemin qu'eux, sans se fatiguer autant ; car ils peuvent trotter ainsi sans s'arrêter pendant un jour ou deux. Le renne se tient sur les montagnes ; l'élan n'habite que les terres basses et les forêts humides. Tous deux se mettent en troupe, comme le cerf, et vont de compagnie ; tous deux peuvent s'appriivoiser, mais le renne beaucoup plus que l'élan : celui-ci, comme le cerf, n'a nulle part perdu sa liberté, au lieu que le renne est devenu domestique chez le dernier des peuples ; les Lapons

(1) Le capitaine Craycott amena de Groenland, en 1738, un mâle et une femelle à Londres. Voyez l'*Histoire des oiseaux* d'Edwards, page 52, où l'on trouve la description et la figure de cet animal sous le nom de *daim de Groenland*. Ce daim de Groenland de M. Edwards aussi bien que le *chevreuil de Groenland*, ou *caprea Groenlandica*, dont parle M. Grew dans la description du cabinet de la Société royale, ne sont autre chose que le *renne*. Ces auteurs, en décrivant les cornes ou plutôt le bois de ces animaux, semblent tous deux donner comme un caractère particulier le duvet dont le bois était recouvert dans l'un et l'autre de ces animaux : cela cependant est commun au renne, au cerf, au daim, et à tous les animaux qui portent du bois. Pendant tout le temps que ce bois croît, il est couvert de poil ; et comme l'été est la saison de cet accroissement, et que c'est aussi le seul temps de l'année où l'on puisse voyager en Groenland, il n'est pas étonnant que les bois de ces animaux pris dans cette saison soient couverts de duvet. Ainsi ce caractère est nul dans la description de ces auteurs.

« On trouve sur les côtes, au détroit de Forbisher, des cerfs à peu près de la couleur de nos ânes, et dont le bois est beaucoup plus large et plus élevé qu'aux nôtres. Leur pied a sept ou huit pouces de tour, et ressemble » à celui de nos bœufs. » (*Voyage de Lade*, tome II, page 297.)

Ceci paraît avoir été copié par Robert Lade, d'une ancienne relation qui a pour titre : *la Navigation du capitaine Martin, Anglois, ès régions d'West et de Nord-west* ; Paris, 1578 ; où il est dit, page 47 : « Bien qu'il y » ait des cerfs dans les terres à la rade de Warwick en grande quantité, la peau desquels ressemble à celles de » nos ânes, leurs têtes et cornes surpassent, tant en grandeur qu'en largeur, celles des nôtres de par-deçà ; leurs » pieds sont aussi gros que ceux de nos bœufs, et ont de largeur, comme je vous puis assurer pour les avoir me- » surés, huit pouces. »

n'ont pas d'autre bétail. Dans ce climat glacé, qui ne reçoit du soleil que des rayons obliques, où la nuit a sa saison comme le jour, où la neige couvre la terre dès le commencement de l'automne jusqu'à la fin du printemps, où la ronce, le genièvre et la mousse sont seuls la verdure de l'été, l'homme pouvait-il espérer de nourrir des troupeaux ? Le cheval, le bœuf, la brebis, tous nos autres animaux utiles ne pouvant y trouver leur subsistance, ni résister à la rigueur du froid, il fallut chercher parmi les hôtes des forêts l'espèce la moins sauvage et la plus profitable : les Lapons ont fait ce que nous ferions nous-mêmes si nous venions à perdre notre bétail ; il faudrait bien alors, pour y suppléer, apprivoiser les cerfs, les chevreuils de nos bois, et les rendre animaux domestiques ; et je suis persuadé qu'on en viendrait à bout, et qu'on saurait bientôt en tirer autant d'utilité que les Lapons en tirent de leurs rennes. Nous devons sentir par cet exemple jusqu'où s'étend pour nous la libéralité de la nature ; nous n'usons pas, à beaucoup près, de toutes les richesses qu'elle nous offre ; le fonds en est bien plus immense que nous ne l'imaginons : elle nous a donné le cheval, le bœuf, la brebis, tous nos autres animaux domestiques, pour nous servir, nous nourrir, nous vêtir ; et elle a encore des espèces de réserve qui pourraient suppléer à leur défaut, et qu'il ne tiendrait qu'à nous d'assujettir et de faire servir à nos besoins. L'homme ne sait pas assez ce que peut la nature, ni ce qu'il peut sur elle : au lieu de la rechercher sur ce qu'il ne connaît pas, il aime mieux en abuser dans tout ce qu'il en connaît.

En comparant les avantages que les Lapons tirent du renne apprivoisé avec ceux que nous retirons de nos animaux domestiques, on verra que cet animal en vaut seul deux ou trois. On s'en sert comme du cheval pour tirer des traîneaux, des voitures ; il marche avec bien plus de diligence et de légèreté, fait aisément trente lieues par jour, et court avec autant d'assurance sur la neige gelée que sur une pelouse. La femelle donne du lait plus substantiel et plus nourrissant que celui de la vache ; la chair de cet animal est très-bonne à manger ; son poil fait une excellente fourrure, et la peau passée devient un cuir très-souple et très-durable : ainsi le renne donne seul tout ce que nous tirons du cheval, du bœuf et de la brebis.

La manière dont les Lapons élèvent et conduisent ces animaux mérite une attention particulière. Olaüs, Scheffer, Regnard, nous ont donné sur cela des détails intéressants que nous croyons devoir présenter ici par extrait, en réformant ou supprimant les faits sur lesquels ils se sont trompés. Le bois du renne, beaucoup plus grand, plus étendu et divisé en un bien plus grand nombre de rameaux que celui du cerf, disent ces auteurs, est une espèce de singularité admirable et monstrueuse. La nourriture de cet animal pendant l'hiver est une mousse blanche qu'il sait trouver sous les neiges épaisses en les fouillant avec son bois et les détournant avec ses pieds ; en été, il vit de boutons et de feuilles d'arbre, plutôt que d'herbes, que les rameaux de son bois avancés en avant ne lui permettent pas de brouter aisément. Il court sur la neige, et enfonce peu à cause de la largeur de ses pieds... Ces animaux sont doux ; on en fait des troupeaux qui rapportent beaucoup

de profit à leur maître. Le lait, la peau, les nerfs, les os, les cornes des pieds, les bois, le poil, la chair, tout en est bon et utile. Les plus riches Lapons ont des troupeaux de quatre ou cinq cents rennes; les plus pauvres en ont dix ou douze : on les mène au pâturage, on les ramène à l'étable, ou bien on les enferme dans des parcs pendant la nuit, pour les mettre à l'abri de l'insulte des loups. Lorsqu'on leur fait changer de climat, ils meurent en peu de temps. Autrefois Stenon, prince de Suède, en envoya six à Frédéric, duc de Holstein; et moins anciennement, en 1533, Gustave, roi de Suède, en fit passer dix en Prusse, mâles et femelles, qu'on lâcha dans les bois : tous périrent sans avoir produit, ni dans l'état de domesticité, ni dans celui de liberté. « J'aurais bien voulu, dit M. Regnard, mener en » France quelques rennes en vie; plusieurs gens l'ont tenté inutilement, et l'on » en conduisit l'année passée trois ou quatre à Dantzick, où ils moururent, ne » pouvant s'accommoder à ce climat, qui est trop chaud pour eux. »

Il y a en Laponie des rennes sauvages et des rennes domestiques. Dans le temps de la chaleur, on lâche les femelles dans les bois, on les laisse rechercher les mâles sauvages, et comme ces rennes sauvages sont plus robustes et plus forts que les domestiques, on préfère ceux qui sont issus de ce mélange pour les atteler au traîneau. Ces rennes sont moins doux que les autres; car non-seulement ils refusent quelquefois d'obéir à celui qui les guide, mais ils se retournent brusquement contre lui, l'attaquent à coups de pieds, en sorte qu'il n'a d'autre ressource que de se couvrir de son traîneau, jusqu'à ce que la colère de la bête soit apaisée. Au reste cette voiture est si légère, qu'on la manie et la retourne aisément sur soi; elle est garnie par-dessous de peaux de jeunes rennes, le poil tourné contre la neige et couché en arrière, pour que le traîneau glisse plus facilement en avant et recule moins aisément dans la montagne. Le renne attelé n'a pour collier qu'un morceau de peau où le poil est resté, d'où descend vers le poitrail un trait qui lui passe sous le ventre, entre les jambes, et va s'attacher à un trou qui est sur le devant du traîneau. Le Lapon n'a pour guides qu'une seule corde, attachée à la racine du bois de l'animal, qu'il jette diversement sur le dos de la bête, tantôt d'un côté et tantôt de l'autre, selon qu'il veut la diriger à droite ou à gauche. Elle peut faire quatre ou cinq lieues par heure : mais plus cette manière de voyager est prompte, plus elle est incommode; il faut y être habitué, et travailler continuellement pour maintenir son traîneau et l'empêcher de verser.

Les rennes ont à l'extérieur beaucoup de choses communes avec les cerfs, et la conformation des parties intérieures est pour ainsi dire la même. De cette conformité de nature résultent des habitudes analogues et des effets semblables. Le renne jette son bois tous les ans, comme le cerf, et se charge comme lui de venaison : il est en rut dans la même saison, c'est-à-dire vers la fin de septembre. Les femelles, dans l'une et l'autre espèce, portent huit mois, et ne produisent qu'un petit; les mâles ont de même une très-mauvaise odeur dans ce temps de chaleur; et parmi les femelles comme parmi les biches, il s'en trouve quelques-unes qui ne produisent pas. Les jeunes rennes ont aussi, comme les faons, dans

le premier âge, le poil d'une couleur variée; il est d'abord d'un roux mêlé de jaune, et devient avec l'âge d'un brun presque noir. Chaque petit suit sa mère pendant deux ou trois ans, et ce n'est qu'à l'âge de quatre ans révolus que ces animaux ont acquis leur plein accroissement. C'est aussi à cet âge qu'on commence à les dresser et les exécuter au travail : pour les rendre plus souples, on leur fait subir d'avance la castration; et c'est avec les dents que les Lapons font cette opération. Les rennes entiers sont fiers et trop difficiles à manier : on ne se sert donc que des hongres, parmi lesquels on choisit les plus vifs et les plus légers pour courir au traîneau, et les plus pesants pour voiturer à pas lents les provisions et les bagages. On ne garde qu'un mâle entier pour cinq ou six femelles, et c'est à l'âge d'un an que se fait la castration. Ils sont encore, comme les cerfs, sujets aux vers dans la mauvaise saison; il s'en engendre, sur la fin de l'hiver, une si grande quantité sous leur peau, qu'elle en est alors toute criblée : ces trous de vers se referment en été; et aussi ce n'est qu'en automne que l'on tue les rennes pour en avoir la fourrure ou le cuir.

Les troupeaux de cette espèce demandent beaucoup de soin : les rennes sont sujets à s'écarter, et reprennent volontiers leur liberté naturelle; il faut les suivre et les veiller de près : on ne peut les mener paître que dans des lieux découverts; et pour peu que le troupeau soit nombreux, on a besoin de plusieurs personnes pour les garder, pour les contenir, pour les rappeler, pour courir après ceux qui s'éloignent. Ils sont tous marqués, afin qu'on puisse les reconnaître; car il arrive souvent, ou qu'ils s'égarerent dans les bois, ou qu'ils passent à un autre troupeau. Enfin les Lapons sont continuellement occupés à ces soins; les rennes font toutes leurs richesses, et ils savent en tirer toutes les commodités, ou pour mieux dire, les nécessités de la vie : ils se couvrent, depuis les pieds jusqu'à la tête, de ces fourrures, qui sont impénétrables au froid et à l'eau; c'est leur habit d'hiver : l'été ils se servent des peaux dont le poil est tombé : ils savent aussi filer ce poil; ils en recouvrent les nerfs qu'ils tirent du corps de l'animal, et qui leur servent de cordes et de fil; ils en mangent la chair, en boivent le lait, et en font des fromages très-gras. Ce lait, épuré et battu, donne, au lieu de beurre, une espèce de suif. Cette particularité, aussi bien que la grande étendue du bois dans cet animal, et l'abondante venaison dont il est chargé dans le temps du rut, sont autant d'indices de la surabondance de nourriture; et ce qui prouve encore que cette surabondance est excessive, ou du moins plus grande que dans aucune espèce, c'est que le renne est le seul dont la femelle ait un bois comme le mâle, et le seul encore dont le bois tombe et se renouvelle malgré la castration (1); car, dans les cerfs,

(1) « Uterque sexus cornutus est..... Castratus quotannis cornua deponit. » (Linn. *Syst. nat.* edit. X, page 67.)

C'est sur cette seule autorité de M. Linnæus que nous avançons ce fait, duquel nous ne voulons pas douter, parce qu'ayant voyagé dans le Nord, et demeurant en Suède, il a été à portée d'être bien informé de tout ce qui concerne le renne. J'avoue cependant que cette exception doit paraître singulière, attendu que, dans tous les autres animaux de ce genre, l'effet de la castration empêche la chute ou le renouvellement du bois, et que d'ailleurs on peut opposer à M. Linnæus un témoignage contraire et positif.

les daims et les chevreuils qui ont subi cette opération, la tête de l'animal reste pour toujours dans le même état où elle était au moment de la castration. Ainsi le renne est de tous les animaux celui où le superflu de la matière nutritive est le plus apparent : et cela tient peut-être moins à la nature de l'animal qu'à la qualité de la nourriture (1) ; car cette mousse blanche, qui fait, surtout pendant l'hiver, son unique aliment, est un *lichen* dont la substance, semblable à celle de la morille ou de la barbe de chèvre, est très-nourrissante, et beaucoup plus chargée de molécules organiques que les herbes, les feuilles ou les boutons des arbres ; et c'est par cette raison que le renne a plus de bois et plus de venaison que le cerf, et que les femelles ou les hongres n'en sont pas dépourvus. C'est encore de là que vient la grande variété qui se trouve dans la grandeur, dans la figure et dans le nombre des andouillers et des rameaux du bois des rennes : les mâles qui n'ont été ni chassés ni contraints, et qui se nourrissent largement et à souhait de cet aliment substantiel, ont un bois prodigieux ; il s'étend en arrière presque sur leur croupe, et en avant au delà du museau : celui des hongres est moindre, quoique souvent il soit encore plus grand que le bois de nos cerfs ; enfin celui que portent les femelles est encore plus petit. Ainsi ces bois varient, non-seulement comme les autres par l'âge, mais encore par le sexe et par la mutilation des mâles : ces bois sont donc si différents les uns des autres, qu'il n'est pas surprenant que les auteurs qui ont voulu les décrire soient si peu d'accord entre eux.

Une autre singularité que nous ne devons pas omettre, et qui est commune au renne et à l'élan, c'est que quand ces animaux courent, ou seulement précipitent leurs pas, les cornes de leurs pieds font à chaque mouvement un bruit de craquement si fort, qu'il semble que toutes les jointures des jambes se déboitent : les loups, avertis par ce bruit ou par l'odeur de la bête, courent au-devant, la saisissent, et en viennent à bout s'ils sont en nombre ; car le renne se défend d'un loup seul : ce n'est point avec son bois, lequel en tout lui nuit plus qu'il ne lui sert, c'est avec les pieds de devant, qu'il a très-forts : il en frappe le loup avec assez de violence pour l'étourdir ou l'écarter, et fuit ensuite avec assez de vitesse pour n'être plus atteint. Un ennemi plus dangereux pour lui, quoique moins fréquent et moins nombreux, c'est le *rosomack* ou *glouton* : cet animal, encore plus vorace, mais plus lourd que le loup, ne poursuit pas le renne ; il grimpe et se cache sur un arbre pour l'attendre au passage : dès qu'il le voit à portée, il se lance dessus, s'attache sur son dos en y enfonçant les ongles, et, lui entamant la tête ou le cou

« *Castratis rangiferis Lappones utuntur. Cornua castratorum non decidunt; et cum hirsuta sunt, semper pilis luxuriant.* » (Hulden, *Rangifer*. Ienæ, 1399.)

Mais M. Hulden n'avait peut-être d'autre raison que l'analogie pour avancer ce fait ; et l'autorité d'un habile naturaliste, tel que M. Linnæus, vaut seul plus que le témoignage de plusieurs gens moins instruits. Le fait très-certain que la femelle porte un bois comme le mâle est une autre exception qui appuie la première. L'usage où sont les Lapons de ne pas amputer les testicules au renne, mais seulement de le bistourner, en comprimant avec les dents les vaisseaux qui y aboutissent, la favorise encore : car l'action des testicules, qui paraît nécessaire à la production du bois, n'est pas ici totalement détruite, elle n'est qu'affaiblie, et peut bien s'exercer dans le mâle bistourné, puisqu'elle a son effet même dans les femelles.

(1) Voyez ce que j'ai dit à ce sujet dans cette *Histoire naturelle*, article du CERF.

avec les dents, ne l'abandonne pas qu'il ne l'ait égorgé. Il fait la même guerre et emploie les mêmes ruses contre l'élan, qui est encore plus puissant et plus fort que le renne. Ce *rosomack* ou *glouton* du Nord est le même animal que le *carcajou* ou *quincajou* de l'Amérique septentrionale : ses combats avec l'original sont fameux ; et, comme nous l'avons dit, l'original du Canada est le même que l'élan d'Europe. Il est singulier que cet animal, qui n'est guère plus gros qu'un blaireau, vienne à bout d'un élan, dont la taille excède celle d'un grand cheval, et dont la force est telle que d'un seul coup de pied il peut tuer un loup ; mais le fait est attesté par tant de témoins, que l'on ne peut en douter.

L'élan et la renne sont tous deux du nombre des animaux ruminants ; leur manière de se nourrir l'indique, et l'inspection des parties intérieures le démontre : cependant Tornæus, Scheffer, Regnard, Hulden et plusieurs autres, ont écrit que le renne ne ruminait pas : Ray a eu raison de dire que cela lui paraissait incroyable ; et en effet le renne rumine comme le cerf, et comme tous les autres animaux qui ont plusieurs estomacs. La durée de la vie dans le renne domestique n'est que de quinze ou seize ans ; mais il est à présumer que dans le renne sauvage elle est plus longue ; cet animal étant quatre ans à croître doit vivre vingt-huit ou trente ans lorsqu'il est dans son état de nature. Les Lapons chassent les rennes sauvages de différentes façons, suivant les différentes saisons : ils se servent des femelles domestiques pour attirer les mâles sauvages dans le temps du rut ; ils les tuent à coups de mousquet, ou les tirent avec l'arc, et décochent leurs flèches avec tant de roideur, que, malgré la prodigieuse épaisseur du poil et la fermeté du cuir, il n'en faut souvent qu'une pour tuer la bête.

Nous avons recueilli les faits de l'histoire du renne avec d'autant plus de soin, et nous les avons présentés avec d'autant plus de circonspection, que nous ne pouvions pas par nous-mêmes nous assurer de tous, et qu'il n'est pas possible d'avoir ici cet animal vivant. Ayant témoigné mes regrets à cet égard à quelques-uns de mes amis, M. Collinson, membre de la Société royale de Londres, homme aussi recommandable par ses vertus que par son mérite littéraire, et avec lequel je suis lié d'amitié depuis plus de vingt ans, a eu la bonté de m'envoyer un dessin du squelette de renne, et j'ai reçu de Canada un fœtus de caribou ; au moyen de ces deux pièces, et de plusieurs bois de rennes qui nous sont venus de différents endroits, nous avons été en état de vérifier les ressemblances générales et les différences principales du renne avec le cerf, comme on le verra dans la description du fœtus, du squelette et des bois de cet animal.

A l'égard de l'élan, j'en ai vu un vivant, il y a environ quinze ans, que je voulus faire dessiner : mais comme il resta peu de jours à Paris on n'eut pas le temps d'achever le dessin, et je n'eus moi-même que celui de vérifier la description que MM. de l'Académie des Sciences ont autrefois donnée de ce même animal, et de m'assurer qu'elle est exacte et très-conforme à la nature.

« L'élan, dit le rédacteur de ces *Mémoires de l'Académie*, est remarquable par la » longueur du poil, la grandeur des oreilles, la petitesse de la queue, et la forme

» de l'œil, dont le grand angle est beaucoup fendu, de même que la gueule, qui
 » l'est bien plus qu'aux cerfs, et qu'aux autres animaux qui ont le pied fourché...
 » L'élan que nous avons disséqué était à peu près de la grandeur d'un cerf; la
 » longueur de son corps était de cinq pieds et demi, depuis la longueur du mu-
 » scau jusqu'au commencement de la queue, qui n'était longue que de deux pou-
 » ces; sa tête n'avait point de bois, parce que c'était une femelle, et le cou était
 » court, n'ayant que neuf pouces de long et autant de large; les oreilles avaient
 » neuf pouces de long sur quatre de large... La couleur du poil n'était pas fort
 » éloignée de celle du poil de l'âne, dont le gris approche quelquefois de celui du
 » chameau... Mais ce poil était d'ailleurs fort différent de celui de l'âne, qui est
 » beaucoup plus court, et de celui du chameau, qui l'a beaucoup plus délié; la
 » longueur de ce poil était de trois pouces, et sa grosseur égalait celle du plus
 » gros crin de cheval: cette grosseur allait toujours en diminuant vers l'extré-
 » mité, qui était fort pointue, et vers la racine elle diminuait aussi, mais tout à
 » coup, faisant comme la poignée d'une lance; cette poignée était d'une autre
 » couleur que celle du poil, étant blanche et diaphane comme de la soie de pour-
 » ceau... Ce poil était long comme à l'ours, mais plus droit, plus gros et plus cou-
 » ché, et tout d'une même espèce. La lèvre supérieure était grande et détachée
 » des gencives, mais non pas si grande que Solin l'a décrit, et que Pline l'a fait à
 » l'animal qu'il appelle *machlis*. Ces auteurs disent que cette bête est contrainte
 » de paître à reculons, afin d'empêcher que sa lèvre ne s'engage entre ses dents.
 » Nous avons observé dans la dissection que la nature a autrement pourvu à cet
 » inconvénient par la grandeur et la force des muscles, qui sont particulièrement
 » destinés à élever cette lèvre supérieure. Nous avons aussi trouvé les articula-
 » tions de la jambe fort serrées par des ligaments dont la dureté et l'épaisseur
 » peut avoir donné lieu à l'opinion qu'on a eue que l'*alce* ne peut se relever quand
 » il est une fois tombé... Ses pieds étaient semblables à ceux du cerf, mais beau-
 » coup plus gros, et n'avaient d'ailleurs rien d'extraordinaire... Nous avons ob-
 » servé que le grand coin de l'œil était fendu en bas beaucoup plus qu'il ne l'est
 » aux cerfs, aux daims et aux chevreuils, mais d'une façon particulière, qui est
 » que cette fente n'était pas selon la direction de l'ouverture de l'œil, mais faisait
 » un angle avec la ligne qui va d'un des coins de l'œil à l'autre; la glande lacry-
 » male inférieure avait un pouce et demi de long sur sept lignes de large. Nous
 » avons trouvé dans le cerveau une partie dont la grandeur avait aussi rapport
 » avec l'odorat, qui est plus exquis dans l'élan que dans aucun autre animal, sui-
 » vant le témoignage de Pausanias; car les nerfs olfactifs, appelés communément
 » *les apophyses maxillaires*, étaient sans comparaison plus grands qu'en aucun autre
 » animal que nous ayons disséqué, ayant plus de quatre lignes de diamètre... Pour
 » ce qui est du morceau de chair que quelques auteurs lui mettent sur le dos, et
 » les autres sous le menton, on peut dire que s'ils ne se sont point trompés, ou
 » n'ont point été trop crédules, ces choses étaient particulières aux élans dont ils
 » parlent. »

Nous pouvons, à cet égard, ajouter notre propre témoignage à celui de MM. de l'Académie, dans l'élan que nous avons vu vivant et qui était femelle. Nous n'avons pas remarqué qu'il y eût une loupe sous le menton ni sur la gorge : cependant M. Linnæus, qui doit connaître les élans mieux que nous, puisqu'il habite leur pays, fait mention de cette loupe sur la gorge, et la donne même comme un caractère essentiel à l'élan : *Alces, cervus cornibus palmatis, caruncula gutturali*. Il n'y a d'autre moyen de concilier cette assertion de M. Linnæus avec notre négation, qu'en supposant cette *loupe* ou *caroncule gutturale* à l'élan mâle, que nous n'avons pas vu ; et, si cela est, cet auteur n'aurait pas dû en faire un caractère essentiel à l'espèce, puisque la femelle ne l'a pas. Peut-être aussi cette caroncule est-elle une maladie commune parmi les élans, une espèce de goître : car dans les deux figures que Gesner donne de cet animal, la première, qui n'a point de bois, porte une grosse caroncule sous le cou ; et à la seconde, qui représente un élan mâle avec son bois, il n'y a point de caroncule.

En général, l'élan est un animal beaucoup plus grand et bien plus fort que le cerf et le renne : il a le poil si rude et le cuir si dur, que la balle du mousquet peut à peine y pénétrer ; il a les jambes très-fermes, avec tant de mouvement et de force, surtout dans les pieds de devant, que d'un seul coup il peut tuer un homme, un loup, et même casser un arbre. Cependant on le chasse à peu près comme nous chassons le cerf, c'est-à-dire à force d'hommes et de chiens : on assure que, lorsqu'il est lancé ou poursuivi, il lui arrive souvent de tomber tout à coup, sans avoir été ni tiré ni blessé ; de là on a présumé qu'il était sujet à l'épilepsie, et de cette présomption (qui n'est pas bien fondée, puisque la peur seule pourrait produire le même effet) on a tiré cette conséquence absurde, que la corne de ses pieds devait guérir de l'épilepsie, et même en préserver ; et ce préjugé grossier a été si généralement répandu, qu'on voit encore aujourd'hui quantité de gens du peuple porter des bagues dont le chaton renferme un petit morceau de corne d'élan.

Comme il y a très-peu d'hommes dans les parties septentrionales de l'Amérique, tous les animaux, et en particulier les élans, y sont en plus grand nombre que dans le nord de l'Europe. Les sauvages n'ignorent pas l'art de les chasser et de les prendre ; ils les suivent à la piste, quelquefois pendant plusieurs jours de suite, et à force de constance et d'adresse ils en viennent à bout. La chasse en hiver est surtout singulière. « On se sert, dit Denys, de raquettes, par le moyen desquelles » on marche sur la neige sans enfoncer... L'original ne fait pas grand chemin, » parce qu'il enfonce dans la neige, ce qui le fatigue beaucoup à cheminer ; il ne » mange que le jet du bois de l'année : là où les sauvages trouvaient le bois » mangé, ils rencontraient bientôt les bêtes, qui n'en étaient pas loin, et les ap- » prochaient facilement, ne pouvant aller vite ; ils leur lançaient un dard, qui est » un grand bâton ; au bout duquel est emmanché un grand os pointu qui perce » comme une épée. S'il y avait plusieurs originaux d'une bande, ils les faisaient » fuir ; alors les originaux se mettaient tous queue à queue, faisaient un grand

» cercle d'une lieue et demie ou deux lieues, et quelquefois plus, et battaient si
 » bien la neige à force de tourner, qu'ils n'enfonçaient plus, celui de devant
 » étant las se met derrière. Les sauvages en embuscade les attendaient passer, et
 » là les dardaient; il y en avait un qui les poursuivait toujours; à chaque tour il
 » en demeurait un, mais à la fin ils s'écartaient dans le bois.» En comparant cette
 relation avec celles que nous avons déjà citées, on voit que l'homme sauvage et
 l'original de l'Amérique copient le Lapon et l'élan d'Europe aussi exactement l'un
 que l'autre.

SUR L'ÉLAN.

* Nous donnons ici la figure de l'élan mâle que l'on a vu vivant à la foire Saint-Germain en 1784; il n'avait pas encore trois ans. Les dagues de son bois n'avaient que deux pouces; les dernières étaient tombées dans le commencement de janvier de la même année; et comme il m'a paru nécessaire de donner une idée de ce même bois, lorsque l'animal est adulte, j'ai fait représenter sa tête surmontée du bois figuré dans la planche III du tome XII de l'édition in-4°. Ce jeune animal avait été pris à cinquante lieues au delà de Moscou; et, au rapport de son conducteur, sa mère était une ou deux fois plus grande qu'il ne l'était à cet âge de trois ans. Il était déjà plus grand qu'un cerf, et beaucoup plus haut monté sur ses jambes; mais il n'a point la forme élégante du cerf, ni la position noble et élevée de sa tête. Il semble que ce qui oblige l'élan à porter la tête basse, c'est qu'indépendamment de la pesanteur de son large bois il a le cou fort court. Dans le cerf, le train de derrière est plus haut que celui de devant: dans l'élan, au contraire, le train de devant est le plus élevé; et ce qui paraît encore augmenter la hauteur du devant du corps, c'est une grosse partie charnue qu'il a sur le dos, au-dessus des épaules, et qui est couverte de poils noirs.

Les jambes sont longues et d'une forme légère; les boulets larges, surtout ceux de derrière; les pieds sont très-forts, et les sabots, qui sont noirs, se touchent par leur extrémité, qui est menue et arrondie. Les deux ergots des pieds de devant ont deux pouces neuf lignes de longueur: ils sont longs, droits et plats, et ne se touchent point; mais leur extrémité touche presque à terre. Ceux des pieds de derrière ont de longueur en ligne droite deux pouces neuf lignes; ils sont plats, courbes, élevés au-dessus de terre de deux pouces cinq lignes, et se touchent derrière le boulet. La queue est très-courte, et ne forme qu'un tronçon couvert de poils.

La tête est d'une forme longue, un peu aplatie sur les côtés; l'os frontal forme un creux entre les yeux; le nez est un peu bombé en dessus; le bout du nez est large, aplati, et faisant un peu gouttière au milieu; le nez et les naseaux sont grisâtres. La bouche a d'ouverture en ligne droite quatre pouces trois lignes; il y a huit incisives dans la mâchoire inférieure, et il n'y en a point dans la supérieure.

L'œil est saillant, l'iris d'un brun marron; la prunelle, lorsqu'elle est à demi fermée, forme une ligne horizontale; la paupière supérieure est arquée et garnie

de poils noirs. L'angle antérieur de l'œil est ouvert ; il forme, en se prolongeant, une espèce de larmier. L'oreille est grande, élevée, et finit en pointe arrondie ; elle est d'un brun noirâtre en dessus, et garnie en dedans de grands poils grisâtres à la partie supérieure, et brun noirâtre à l'inférieure.

On remarque au-dessous des mâchoires un grand flocon de poil noir ; le cou est large, court et couvert de grands poils noirâtres sur la partie supérieure, et gris roussâtre à l'inférieure.

La couleur du corps de ce jeune animal était d'un brun foncé mêlé de fauve et de gris ; elle était presque noire sur les pieds et le paturon, ainsi que le cou et la partie charnue au-dessus des épaules. Les plus longs poils avaient cinq pouces dix lignes ; sur le cou, ils avaient six pouces six lignes ; sur le dos, trois pouces : ceux du corps étaient gris à leur racine, bruns dans leur longueur, et fauves à leur extrémité.

Les dimensions suivantes sont celles qu'avait ce jeune élan à la fin de mars 1784.

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Longueur du corps, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	6	2	4
Longueur suivant la courbure du corps.	7	8	»
Hauteur du train de devant.	4	10	9
Hauteur du train de derrière.	4	9	2
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'origine du bois.	1	4	3
Longueur du bout du museau jusqu'à l'occiput.	1	9	7
Longueur du bout du museau à l'œil.	»	11	3
Circonférence du museau prise derrière les naseaux.	1	6	1
Contour de la bouche.	1	2	2
Distance entre les angles de la mâchoire inférieure.	»	11	3
Distance entre les naseaux en bas.	»	3	4
Distance entre les deux paupières lorsqu'elles sont ouvertes	»	»	11
Distance entre l'angle antérieur et le bout des lèvres.	1	2	8
Longueur de l'œil, d'un angle à l'autre.	»	1	6
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	»	3	4
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en ligne droite.	»	6	10
Circonférence de la tête, prise au-devant du bois.	2	2	4
Distance entre les deux dagues du bois.	»	4	7
Distance entre le bois et les oreilles.	»	1	11
Longueur des oreilles.	»	10	»
Longueur de la base, mesurée sur la courbure extérieure.	»	2	6
Distance entre les deux oreilles. .	»	4	8
Longueur du cou.	1	1	8
Circonférence près de la tête.	2	»	3
Circonférence près des épaules.	2	9	10
Hauteur des épaules.	3	10	9
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	4	4	8
Circonférence à l'endroit le plus gros.	5	1	3
Circonférence devant les jambes de derrière.	4	9	3
Distance du dessous du ventre à terre.	2	7	5
Longueur du tronçon de la queue.		1	8
Circonférence de la queue à son origine.	»	3	6
Longueur du canon dans les jambes de devant	»	10	9

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Circonférence à l'endroit le plus mince.	»	4	9
Circonférence du boulet.	»	9	3
Longueur du paturon.	»	3	10
Circonférence du paturon.	»	8	9
Longueur de la jambe depuis la rotule jusqu'au jarret.	1	5	3
Circonférence de la cuisse près du ventre.	1	4	3
Longueur du canon.	1	8	»
Circonférence du canon.	»	9	3
Longueur des ergots.	»	2	9
Hauteur des sabots.	»	2	3
Longueur depuis la pince jusqu'au talon, dans les pieds de devant.	»	7	6
Longueur dans les pieds de derrière.	»	7	3
Longueur des deux sabots pris ensemble dans les pieds de devant..	»	4	1
Largeur dans les pieds de derrière.	»	3	4
Distance entre les deux sabots.	»	»	6
Circonférence des deux sabots réunis, prise sur les pieds de devant.	»	10	10
Circonférence prise sur les pieds de derrière. .	»	9	10

* Plusieurs voyageurs ont prétendu qu'il existe dans l'Amérique septentrionale des élans d'une taille beaucoup plus considérable que celle des élans d'Europe, et même de ceux qu'on trouve le plus communément en Amérique. M. Dudley, qui a envoyé à la Société royale de Londres une très-bonne description de l'original, dit que ses chasseurs en tuèrent un qui était haut de plus de dix pieds.

Josselyn assure qu'on a trouvé dans l'Amérique septentrionale des élans de douze pieds de haut. Les voyageurs qui ont parlé de ces élans gigantesques donnent six pieds de longueur à leur bois; et, suivant Josselyn, les extrémités des deux perches sont éloignées l'une de l'autre de deux brasses, ou de dix à onze pieds. La Hontan dit qu'il y a des bois d'élan d'Amérique qui pèsent jusqu'à trois et quatre cents livres. Tous ces récits peuvent être exagérés, ou n'être fondés que sur les rapports infidèles des sauvages, qui prétendent qu'il existe à sept ou huit cent milles au sud-ouest du fort d'York une espèce d'élan beaucoup plus grande que l'espèce ordinaire, et qu'ils appellent *waskesser*; mais ce qui cependant pourrait faire présumer que ces récits ne sont pas absolument faux, c'est qu'on a trouvé en Irlande une grande quantité d'énormes bois fossiles que l'on a attribués aux grands élans de l'Amérique septentrionale dont Josselyn a parlé, parce qu'aucun autre animal connu ne peut être supposé avoir porté des bois aussi pesants. Ces bois diffèrent de ceux des élans d'Europe ou des élans ordinaires d'Amérique, en ce que les perches sont en proportion plus longues; elles sont garnies d'andouillers plus larges et plus gros, surtout dans les parties supérieures. Un de ces bois fossiles, composé de deux perches, avait cinq pieds cinq pouces de longueur, depuis son insertion dans le crâne jusqu'à la pointe; les andouillers avaient onze pouces de longueur; l'empaumure, dix-huit pouces de largeur, et la distance entre les deux extrémités était de sept pieds neuf pouces: mais cet énorme bois était cependant très-petit en comparaison des autres qui ont été trouvés également en Irlande. M. Wright a donné la figure d'un de ces bois qui avait huit pieds de long, et dont les deux ex-

trémities étaient distantes de quatorze pieds. Ces très-grands fossiles ont peut-être appartenu à une espèce qui ne subsiste plus depuis longtemps, ni dans l'ancien ni dans le Nouveau-Monde : mais s'il existe encore des individus semblables à ceux qui portaient ces énormes bois, l'on peut croire que ce sont les élans que les Indiens ont nommés *waskesser*; et dès lors les récits de M. Dudley, de Josselyn et de La Hontan, seraient entièrement confirmés.

SUR LE RENNE.

* Nous n'avons pu jusqu'alors nous procurer cet animal vivant, ou assez bien conservé pour le faire dessiner; nous donnons la figure d'une femelle renne qui était vivante à Chantilly, dans les parcs de S. A. S. Mgr le prince de Condé, auquel le roi de Suède l'avait envoyée avec deux mâles de même espèce, dont l'un mourut en chemin, et le second ne vécut que très-peu de temps après son arrivée en France. La femelle a résisté plus longtemps; elle était de la grandeur d'une biche, mais moins haute de jambes et plus épaisse de corps: elle portait un bois comme les mâles, divisé de même par andouillers, dont les uns pointaient en devant et les autres en arrière; mais ce bois était plus court que celui des mâles. Voici la description détaillée avec les dimensions de cet animal, telles que M. de Sève me les a données.

La hauteur du train de devant est de deux pieds onze pouces, et celle du train de derrière, de deux pieds onze pouces neuf lignes. Son poil est épais et uni comme celui du cerf; les plus courts sur le corps ont au moins quinze lignes de longueur. Il est plus long sous le ventre, fort court sur les jambes, et très-long sur le boulet jusqu'aux ergots. La couleur du poil qui couvre le corps est d'un brun roussâtre, plus ou moins foncé dans différents endroits du corps, et mélangé ou jaspé plus ou moins d'un blanc jaunâtre; sur une partie du dos, les cuisses, le dessus de la tête et le chanfrein, le poil est plus foncé, surtout au-dessus du larmier, que le renne a comme le cerf. Le tour de l'œil est noir. Le museau est d'un brun foncé, et le tour des naseaux noir; le bout du museau jusqu'aux naseaux est d'un blanc vif, ainsi que le bout de la mâchoire inférieure. L'oreille est couverte en dessus d'un poil épais, blanc, tirant sur le fauve, mêlé de poil brun; le dedans de l'oreille est garni de grands poils blancs. Le cou et la partie supérieure du corps sont d'un blanc jaunâtre ou fauve très-clair, ainsi que les grands poils qui lui pendent sur la poitrine au bas du cou. Le dessous du ventre est blanc. Sur les côtés au-dessus du ventre est une bande large et brune comme à la gazelle. Les jambes sont fort menues pour le corps: elles sont, ainsi que les cuisses, d'un brun foncé, et d'un blanc sale en dedans, de même que l'extrémité du poil qui couvre les sabots. Les pieds sont fendus comme ceux du cerf. Les deux ergots de devant sont larges et minces; les deux petits de derrière sont longs, assez minces et plats en dedans; ces quatre ergots sont très-noirs.

	Pieds.	Pouc.	Ligu.
Longueur du corps depuis le museau jusqu'à l'anus, en ligne superficielle.	5	4	2
La même longueur mesurée en ligne droite.	4	7	0

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Longueur de la tête jusqu'à l'origine des cornes.	1	1	»
Circonférence du museau, prise derrière les naseaux.	»	11	1
Ouverture des narines.	»	1	4
Contour de la bouche.	»	7	8
Distance entre les angles de la mâchoire inférieure.	»	1	8
Distance entre les angles de la mâchoire supérieure.	»	2	9
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	»	9	9
Distance entre les angles antérieurs des yeux.	»	5	3
Circonférence de la tête prise devant les cornes.	»	9	3
Longueur des oreilles.	»	4	1
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure.	»	4	3
Distance entre les oreilles prise en bas, suivant la courbure du chignon.	»	4	7
Longueur du cou.	»	10	»
Circonférence près de la tête.	3	8	10
Circonférence près les épaules.	2	2	»
Hauteur du train de devant.	2	9	9
Hauteur du train de derrière.	2	11	»
Circonférence du corps derrière les jambes de devant.	3	8	5
Même circonférence devant les jambes de derrière.	3	11	»
Longueur du tronçon de la queue.	»	4	3
Circonférence à son origine.	»	8	2
Longueur du bras depuis le coude jusqu'au genou.	»	11	2
Circonférence à l'endroit le plus gros.	1	1	3
Circonférence du genou.	»	5	4
Longueur du canon.	»	6	6
Circonférence à l'endroit le plus mince.	»	3	7
Circonférence du boulet.	»	5	7
Longueur du paturon.	»	4	3
Circonférence du paturon.	»	5	3
Circonférence de la couronne.	»	7	6
Hauteur depuis le bas du pied jusqu'au genou.	»	10	»
Longueur de la cuisse depuis la rotule jusqu'au jarret.	1	»	5
Circonférence près le ventre.	1	10	5
Longueur du canon depuis le jarret jusqu'au boulet.	1	»	»
Circonférence.	»	5	1
Longueur des ergots.	»	3	6
Hauteur des sabots.	»	1	6
Longueur depuis la pince jusqu'au talon, dans les pieds de devant.	»	6	3
Longueur dans les pieds de derrière.	»	6	»
Largeur des deux sabots dans les pieds de devant.	»	3	»
La même largeur dans ceux de derrière.	»	3	5
Circonférence des deux sabots dans les pieds de devant.	»	5	4
Circonférence des deux sabots dans les pieds de derrière.	»	5	1
Longueur du bois mesuré en ligne droite.	1	2	7
Et de l'origine à la branche plus courte et plus large.	»	7	6
Circonférence à son origine.	»	»	10

Au reste, il ne faut pas juger, par la figure que nous donnons du renne, de l'étendue en longueur et en grosseur de son bois. Il y a de ces bois qui s'étendent en arrière, depuis la tête de l'animal jusqu'à sa croupe, et qui pointent en avant par de grands andouillers de plus d'un pied de longueur. Les grandes cornes ou bois

fossiles que l'on a trouvés dans plusieurs endroits, et notamment en Irlande, paraissent avoir appartenu à l'espèce du renne. J'ai été informé par M. Collinson qu'il avait vu de grands bois fossiles qui avaient dix pieds d'intervalle entre leurs extrémités, avec des andouillers qui s'étendent en avant de la face de l'animal, comme dans le bois du renne.

C'est donc à cette espèce, et non pas à celle de l'élan, que l'on doit rapporter les bois ou cornes fossiles de l'animal que les Anglais ont appelé *moosedeer*; mais il faut néanmoins convenir qu'actuellement il n'existe pas de rennes assez grands et assez puissants pour porter des bois aussi gros et aussi longs que ceux qu'on a trouvés sous terre en Irlande, ainsi que dans quelques autres endroits de l'Europe, et même dans l'Amérique septentrionale.

Au reste je ne connaissais qu'une seule espèce de renne, auquel j'ai rapporté le caribou d'Amérique et le daim de Groenland, dont M. Edwards a donné la figure et la description; et ce n'est que depuis peu d'années que j'ai été informé qu'il y en avait deux espèces ou plutôt deux variétés, l'une beaucoup plus grande que l'autre. Le renne dont nous donnons ici la figure et la description est de la petite espèce, et probablement le même que le daim du Groenland de M. Edwards.

Quelques voyageurs disent que le renne est le daim du Nord, qu'il est sauvage en Groenland, et que les plus forts n'y sont que de la grosseur d'une génisse de deux ans.

Pontoppidan assure que les rennes périssent dans tous les pays du monde, à l'exception de ceux du Nord, où il faut même qu'ils habitent les montagnes; mais il ajoute des choses moins croyables, en disant que leur bois est mobile, de façon que l'animal peut le plier en avant ou en arrière, et qu'il a au-dessus des paupières une petite ouverture dans la peau, par laquelle il voit un peu, quand une neige trop abondante l'empêche d'ouvrir les yeux. Ce dernier fait me paraît imaginé d'après l'usage des Lapons, qui se couvrent les yeux d'un morceau de bois fendu, pour éviter le trop grand éclat de la neige, qui les rend aveugles en peu d'années lorsqu'ils n'ont pas l'attention de diminuer le reflet de cette lumière trop blanche, qui fait grand mal aux yeux.

Une chose remarquable dans ces animaux, c'est le craquement qui se fait entendre dans tous leurs mouvements: il n'est pas même nécessaire pour cela que leurs jambes soient en mouvement; il suffit de leur causer quelque surprise ou quelque crainte en les touchant, pour que ce craquement se fasse entendre. On assure que la même chose arrive à l'élan; mais nous n'avons pas été à portée de le vérifier.

* Nous ajouterons à ce que nous avons dit au sujet du craquement qui se fait entendre dans tous les mouvements du renne une observation que M. le marquis d'Amczaga a eu la bonté de nous communiquer. « On pourrait croire, dit-il, que ce bruit ou craquement vient des pinces du pied, qui se fraperaient l'une contre l'autre comme des castagnettes, d'autant que les rennes ont le pied long et plat. Je cherchais à reconnaître d'où provenait ce bruit dans les rennes que le roi de Suède avait;

envoyés à S. A. S. Mgr. le prince de Condé; je le demandai aux Lapons qui les avaient amenés. Ils touchèrent assez légèrement l'un de ces rennes, et j'entendis le craquement sans pouvoir distinguer d'où il venait. L'animal avait été touché si faiblement, qu'il n'avait pas même changé de place. Je jugeai dès lors que le bruit ne venait pas de ses pinces. Je me mis sur le ventre, et, sans faire marcher le renne, je guettai le moment où il lèverait son pied. Dès qu'il fit ce mouvement, j'entendis l'articulation du pied faire le bruit que j'avais entendu d'abord, mais plus fort, parce que ce mouvement avait été plus grand. Je restai dans la même attitude, pour m'assurer du craquement dans les pieds de derrière comme dans ceux de devant; j'entendis aussi celui du genou, mais bien moins fort que celui du pied; celui du jarret ne s'entend presque pas. »

Ces rennes sont morts tous deux à Chantilly, de la même maladie; c'est une inflammation à la gorge, depuis la langue jusqu'aux bronches du poumon. On aurait peut-être pu les guérir en leur donnant des breuvages rafraîchissants; car ils se portaient très-bien, étaient même assez gras jusqu'au jour où ils ont été atteints de cette inflammation. Ils paissaient comme des vaches, et ils étaient très-avides de la mousse grise qui s'attache aux arbres.

Il est donc certain, par les observations de M. le marquis d'Amézaga, que, dans les rennes, ce n'est qu'aux articulations des os des jambes que se fait le craquement, et il est plus que probable qu'il en est de même dans l'élan et dans les autres animaux qui font entendre ce bruit.

En Laponie et dans les provinces septentrionales de l'Asie, il y a peut-être plus de rennes domestiques que de rennes sauvages; mais, dans le Groenland, les voyageurs disent qu'ils sont tous sauvages.

Ces animaux sont timides et fuyards, et sentent les hommes de loin. Les plus forts de ces rennes du Groenland ne sont pas plus gros qu'une génisse de deux ans, et c'est ce qui me fait présumer qu'ils sont la petite espèce qu'Edwards appelle *daims de Groenland*, moins grands de plus d'un tiers que ceux de la grande espèce. Les uns et les autres perdent leur bois au printemps, et leur poil tombe presque en même temps: ils maigrissent alors, et leur peau devient mince; mais en automne ils engraisserent et leur peau s'épaissit. C'est par cette alternative, dit M. Anderson, que tous les animaux du Nord supportent mieux les extrêmes du froid et du chaud; gras et fourrés en hiver, légers et secs durant l'été. Dans cette dernière saison, ils broutent l'herbe tendre des vallons; dans l'autre, ils fouillent sous la neige et cherchent la mousse des rochers.

SUR LE RENNE.

Extrait de la lettre de M. le comte de MELLIN, chambellan du roi de Prusse, datée du château d'Anizow, près Stettin, le 15 novembre 1784.

* J'ai encore l'honneur de communiquer à M. le comte la gravure d'un renne mâle, que j'ai peint d'après nature: celle de la femelle et du faon, je l'attends tous

les jours de mon graveur; j'aurai l'honneur de vous en envoyer un exemplaire, si vous le désirez. Le renne, lorsque je l'ai peint, n'avait que deux ans, et portait son second bois; c'est pourquoi il n'est pas encore si large d'empauvre, et chargé de tant de chevilles ou de cornichons que ceux que ces mêmes rennes portent présentement. Il faut aussi remarquer que le graveur a fait une faute en donnant à la barbe pendante du renne la figure d'une crinière qu'on dirait descendre du côté opposé. Si je puis, monsieur, vous faire plaisir par des miniatures, peintes en couleur d'après nature, de ces animaux, que j'ai faites avec beaucoup de soin, je vous les enverrai avec bien de la satisfaction. S. A. S. monseigneur le margrave de Brandebourg Schwedt Frédéric-Henri, cousin du roi de Prusse, en a fait venir de la Suède et de la Russie, et m'a donné la permission de les dessiner, de les mesurer et de les observer. J'ai publié dans les mémoires de la Société de Berlin, en allemand, les observations que j'ai faites, et j'ai l'honneur de vous en communiquer la substance. Il y a, comme vous le remarquez, monsieur le comte, deux espèces ou plutôt deux variétés, l'une beaucoup plus grande que l'autre, du renne; je les connais toutes les deux. La différence entre ces deux espèces est aussi remarquable qu'entre le cerf et le daim. Les grands rennes, qui sont de la taille de nos cerfs, furent envoyés de la province Mezeu, dans le gouvernement d'Archangel, province renommée pour avoir les plus beaux et les plus grands rennes de toute la Russie: ce sont deux mâles et deux femelles. Deux femelles et un mâle vinrent de la Suède, qui n'étaient guère plus grands que nos daims, c'est-à-dire les rennes femelles; car le mâle n'est pas parvenu jusqu'ici, étant mort sur le vaisseau. Voici quelques dimensions principales qui vous feront voir d'un coup d'œil combien les rennes de Russie surpassent en grandeur ceux de Suède.

DIMENSIONS DE DIFFÉRENTES PARTIES DU CORPS.	RENNES DE RUSSIE.						RENNE DE SUÈDE.		
	MALE.			FEMELLE.			FEMELLE.		
	Pieds.	Pouc.	Lign.	Pieds.	Pouc.	Lign.	Pieds.	Pouc.	Lign.
Longueur du corps en ligne droite, depuis le museau jusqu'à l'anus.	6	2	4	5	8	»	4	8	2
Hauteur du train de devant.	3	10	6	3	5	8	2	10	6
Hauteur du train de derrière.	3	7	7	3	5	3	2	11	»
Circonférence du corps mesuré dev. les cuisses.	3	9	8	3	8	3	2	11	6
Circonférence du corps au milieu.	5	3	»	4	9	»	3	4	»
Circonférence du corps derrière les épaules.	4	4	»	3	5	6	2	»	»
Longueur de la tête jusqu'à l'origine du bois.	1	4	»	1	1	1	1	»	»
Circonf. du museau prise derrière les naseaux.	1	1	3	»	11	»	»	9	»
Longueur du cou.	1	1	7	1	4	10	1	1	»
Circonférence derrière la tête.	2	4	4	1	4	»	1	2	»
Circonférence devant les épaules.	3	»	6	2	2	9	3	5	»

Ce qui est très-remarquable, et dont cependant aucun naturaliste ne fait mention, c'est que les faons des rennes ont d'abord en naissant des bosselles, et qu'agés de

quinze jours, ils ont déjà de petites dagues longues d'un pouce, de manière qu'ils touchent au bois peu de temps après leur mère. Les faons de rennes de Russie avaient le bois long d'un pied, et chaque perche avait trois andouillers, au lieu que ceux de Suède ne portaient que des dagues moins longues, qui se séparaient au bout en deux andouillers. La figure du daim de Groenland, que donne M. Edwards, me paraît être celle d'un faon de trois mois, à la couleur près qui est toute différente. Il est tout singulier que les femelles qui étaient pleines en arrivant, et qui, depuis trois ans qu'elles sont à Schewedt ont mis bas chaque année un faon, n'ont produit que des femelles : ainsi je ne saurais dire si les faons mâles portent des bois plus longs et plus chargés d'andouillers que les femelles ; mais on peut le supposer en jugeant de la grande différence qu'il y a entre le bois du mâle et celui de la femelle. Les faons naissent aux mois de juin et de juillet, et ne portent pas de livrée ; ils sont bruns, plus foncés sur le dos, et plus roux aux pieds, au cou et au ventre : cependant cette couleur se noircit tous les jours, et au bout de six semaines ils ont le dos, les épaules, les côtés, le dessus du cou, le front et le nez d'un gris noir ; le reste est jaunâtre, et les pieds fauves. J'ai dit que les faons touchent au bois d'abord après leur mère ; cela arrive au mois d'octobre, et c'est aussi alors que le rut commence.

Les rennes mâles poursuivent longtemps les femelles avant d'en pouvoir jouir. Les femelles russes entrent en rut quinze jours plus tôt que les femelles de Suède ; il y eut même une femelle des faons russes qui, quoique âgée à peine de cinq mois, souffrit au commencement de novembre les approches du mâle, et mit bas l'année suivante un faon aussi grand que les autres. Cela prouve que le développement des parties de la génération du renne est plus prompt que dans aucun autre animal de cette grandeur ; peut-être aussi la grande chaleur de notre climat, et la nourriture abondante dont ils jouissent, ont hâté l'accroissement de ces rennes. Cependant le bois que portent les rennes femelles à l'âge de cinq mois n'indiquerait-il pas une surabondance de molécules organiques, qui peut occasionner un développement plus prompt des parties de la génération ? il se peut même que les faons mâles soient en état d'engendrer au même âge. Le comportement du renne mâle que j'observais pendant le rut ressemblait plus à celui du daim qu'à celui du cerf. En s'approchant de la femelle, il la caressait de sa langue, haussait la tête, et rayait comme le daim, mais d'une voix moins forte, quoique plus rauque. Il gonflait en même temps ses grosses lèvres, et, en en faisant échapper l'air, il les faisait trembloter contre les gencives ; alors il baissait les jarrets des pieds de derrière, et je crus qu'il couvrirait ainsi la femelle, qui semblait aussi l'attendre : mais, au lieu de cela, il fit jaillir beaucoup de semence sans bouger ; après quoi il était pendant quelques minutes comme perclus des pieds de derrière, et marchait avec peine. Jamais je ne l'ai vu couvrir de jour, mais c'était toujours la nuit ; il s'y prêtait lentement et point en fuyant comme les cerfs et les daims, qui, ainsi que je l'ai souvent observé dans mes bois et dans mon parc, sautent sur les biches tout en courant, en les arrêtant et en les serrant quelquefois si rudement des pieds de devant,

qu'ils leur enfoncent les ergots à travers la peau, et mettent leurs côtés en sang. Le rut commence à la mi-octobre, et finit à la fin du mois de novembre. Les rennes mâles ont pendant ce temps une odeur de bouc extrêmement forte.

On a fait des tentatives infructueuses pour faire couvrir des biches ou des daims par le renne. Le premier renne qui vint à Schwedt fut pendant plusieurs années sans femelles; et comme il parut ressentir les impressions du rut, on l'enferma avec deux biches et deux daines dans un parc, mais il n'en approchait pas. On lui présenta des vaches l'année suivante, qu'il refusa constamment, quoiqu'il attaquât des femmes, et que, plus il avançait en âge, plus il devenait furieux pendant le rut. Il donne non-seulement des coups violents du haut de son bois, mais il frappe plus dangereusement des pieds de devant. Je me souviens qu'un jour le renne étant sorti de la ville de Schwedt, et se promenant par les champs, il fut attaqué par un gros chien de boucher; mais lui, sans s'épouvanter, se cabra et donna des pieds de devant un coup si violent au chien, qu'il l'assomma sur la place. Il n'avait pas de bois dans ce temps-là. Le bois tombe aux mâles vers Noël et au commencement de l'année, selon qu'ils sont plus ou moins vieux, et ils l'ont refait au mois d'août: les femelles, au contraire, muent au mois de mai, et elles touchent au bois au mois d'octobre; elles ont donc leur bois tout refait au bout de cinq mois, au lieu que les mâles y emploient huit mois: aussi les mâles, passé cinq ans, ont des bois d'une longueur prodigieuse, les sur-andouillers ont des empaumures larges, ainsi que le haut des perches; mais il est moins gros et plus cassant que celui du cerf ou du daim. C'est peut-être aussi pour le garantir d'autant plus lorsqu'il est encore tendre, que la nature l'a recouvert d'une peau beaucoup plus grosse que celle du refait du cerf; car le refait du renne est beaucoup plus gros que celui du cerf; et cependant, lorsqu'il a touché au bois, les perches en sont bien plus minces. Le renne ne peut guère blesser des andouillers comme le cerf; mais il frappe des empaumures du haut en bas; ce que Gaston Phœbus a déjà très-bien observé dans la description qu'il donne du rangier (page 97 de la *Vénerie de Dufouilloux*)... Tous ceux qui ont donné l'histoire du renne prétendent que le lait que l'on tire des femelles ne donne pas de beurre; cela dépend, je crois, ou de la nourriture, ou de la manière de traiter le lait. Je fis traire à Schwedt les rennes, et trouvai le lait excellent, ayant un goût de noix; j'en pris avec moi dans une bouteille pour en donner à goûter chez moi, et fus très-surpris de voir à mon arrivée que le cahotement de ma voiture, pendant trois heures de chemin qu'il faut faire pour venir de Schwedt à mon château, avait changé ce lait en beurre; il était blanc comme celui des brebis, et d'un goût admirable. Je crois donc, fondé sur cette expérience, pouvoir assurer que le lait de renne donne de très-bon beurre s'il est battu d'abord après avoir été tiré, car ce n'est que de la crème toute pure. En Suède, on prétend que le lait de renne a un goût rance et désagréable; ici j'ai éprouvé le contraire. Mais, en Suède, la pâture est très-inférieure à celle d'Allemagne: ici les rennes paissent sur des prairies de trèfles, et on les nourrit d'orge; car l'avoine, ils l'ont constamment refusée, ce n'est que rarement qu'on donne du *lichen rangiferinus*, qui croît ici en petite

quantité dans nos bois, et ils le mangent avidement. J'ai remarqué que le craquement que les rennes font entendre en marchant n'est formé que par les pinces des sabots qui se choquent, et par les ergots qui frappent contre les sabots. On peut s'en convaincre aisément en mettant un linge entre les pinces des sabots, et en enveloppant les ergots de même; alors tout craquement cesse. Je crus, comme tout le monde, que ce craquement se formait entre le boulet et le genou, quoique cela ne me parût guère possible; mais un cerf apprivoisé que j'ai dans mon parc me fit entendre un craquement pareil, quoique plus sourd, lorsqu'il me suivait sur la pelouse et sur le gravier, et je vis très-distinctement, en l'observant de près, que c'étaient les pinces des sabots qui, en claquant l'une contre l'autre, formaient ce craquement. En réitérant cette observation sur les rennes, je me suis convaincu qu'il en est tout de même avec eux. Je remarque aussi que, sans marcher, ils font entendre le même craquement lorsqu'on leur cause quelque surprise ou quelque crainte en les touchant subitement; mais cela provient de ce qu'en se tenant debout ils ont toujours les sabots éloignés et distinctement séparés, et que, dès qu'ils s'effraient ou qu'ils lèvent le pied pour marcher, ils joignent subitement les pinces du sabot et craquent. Au reste, c'est un événement très-remarquable pour un naturaliste, que ces rennes se conservent et se multiplient dans un pays où la température du climat est bien plus douce que dans leur patrie, dans un pays où les neiges ne sont pas fréquentes et les hivers bien moins rudes, tandis qu'on a déjà tenté inutilement, depuis le seizième siècle, de les naturaliser en Allemagne, quoique alors le climat fût bien plus rude et les hivers plus rigoureux. Le roi Frédéric I^{er} de Prusse en reçut de Suède, qui moururent quelques mois après leur arrivée; et cependant dans ce temps-là il y avait dans la Poméranie et dans la Marche, ainsi qu'aux environs de Berlin, beaucoup plus de marais et bien plus de bois, et il y faisait, par cette raison, beaucoup plus froid qu'à présent. Il y a présentement cinq ans que ces rennes subsistent et se multiplient à Schwedt; étant voisin de cette petite ville, et S. A. S. me permettant de venir souvent chez elle, j'ai eu de fréquentes occasions de les voir et de les observer, et tout ce que j'ai eu l'honneur de vous dire au sujet de ces rennes est le fruit de ces observations fréquemment réitérées.

SUR LE RENNE.

Extrait d'une lettre de M. le chevalier de BUFFON à M. le comte de BUFFON.

Lille, le 30 mai 1785.

Il vient d'arriver ici trois rennes, dont un mâle âgé de six ans, une femelle âgée de trois ans, et une petite femelle âgée d'un an. L'homme qui les conduit et qui les montre pour de l'argent assure qu'il les a achetés dans une peuplade de Lapons, nommée en suédois *Deger Forth Capel*, dans la province de *Wertu bollo*, à deux cent soixante-dix milles (quatre-vingt-dix lieues de France) de Stockholm, et vingt-quatre milles (huit lieues) d'Uma. Il les a débarqués à Lubbeck au mois de novembre de l'année dernière. Ces trois jolis animaux sont très-familiers; le jeune

surtout joue comme un chien avec ceux qui le caressent. Ils sont gras, fort gais, et se portent très-bien.

J'ai comparé, le livre à la main, ces rennes à la description que vous en faites; elle est parfaite sur tous les points. Le mâle a un bois couvert de duvet, comme le refait du cerf; ce bois est très-chaud au toucher : chaque branche a dix-sept pouces de longueur, depuis la naissance jusqu'à l'extrémité où l'on commence à reconnaître deux andouillers qui se forment à tête ronde et non pointue comme ceux du cerf. Ces deux branches se séparent dans la forme que je vous présente; leur courbure est en avant : elles sont uniformes et de la plus belle venue. Les deux andouillers qui sont près de la tête croissent en avant en se rapprochant du nez de l'animal, deviennent plats et larges avec six petits andouillers, le tout imitant la forme d'une main qui aurait six doigts écartés, et le reste du bois produisant beaucoup de rameaux qui croissent presque tous en avant, autant que j'ai pu en juger par un dessin très-mal fait que le maître de ces rennes m'a présenté du dernier bois du renne qu'il a vendu en Allemagne. Ce bois avait quatre pieds de hauteur, et pesait vingt-sept livres. L'extrémité de chaque branche se termine par de larges palettes qui portent de petits andouillers comme celles qui sont près de la tête. La régularité du jeune bois que j'ai vu, et sa belle venue, annoncent qu'il sera superbe.

Ils mangent du foin, dont ils choisissent les brins qui portent la graine. La chicorée sauvage, les fruits et le pain de seigle, sont la nourriture qu'ils préfèrent à toute autre. Quand ils veulent boire, ils mettent un pied dans le seau et cherchent à troubler l'eau en la battant. Ils ont tous trois le même usage, et laissent presque toujours leur pied dans le seau en buvant.

La femelle a deux proéminences qui annoncent la naissance du refait; le petit en a de même. J'ai vu le bois de la femelle de l'année dernière : il n'est pas plus grand qu'un bois de chevreuil; il est tortueux, noueux, et chaque branche est d'une forme très-irrégulière.

J'y ai reconnu tous les caractères que vous désignez : le craquement des pieds lorsqu'ils marchent, et surtout après le repos; le poil long et blanchâtre sous le cou; leur forme, qui tient de celle du bœuf et du cerf; la tête semblable à celle du bœuf, ainsi que les yeux; la queue très-courte et semblable à celle du cerf; le derrière de la croupe blanchâtre comme sur le cerf. Ce renne n'a dans ses mouvements ni la pesanteur du bœuf, ni la légèreté du cerf, mais il a la vivacité de ce dernier, tempérée par sa forme qui n'est pas aussi svelte. Je les ai vus ruminants; ils se mettent à genoux pour se coucher. Ils ont horreur des chiens; ils les fuient avec frayeur, ou cherchent à les frapper avec les pieds de devant. Leur poil est d'un brun fauve; ce fauve se dégrade jusqu'au blanchâtre sous le ventre, aux deux côtés du cou et derrière la croupe.

On remarque au-dessous de l'angle intérieur de chaque œil une ouverture longitudinale où il serait aisé de faire entrer un gros tuyau de plume; c'est sans doute le larmier de ces animaux.

Les deux éperons qu'ils ont à chaque jambe en arrière sont gros, et assez longs pour que la corne pointue dont ils sont armés pose à terre lorsque l'animal marche; les éperons s'écartent dans cette position, et l'animal marque toujours quatre pointes en marchant, dont les deux de derrière entrent de quatre à cinq lignes dans le sable. Cette conformation doit leur être fort utile pour se cramponner dans la neige.

Le mâle a cinq pieds six pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à la naissance de la queue, et trois pieds quatre pouces de hauteur depuis la sole jusqu'au garrot;

La femelle, quatre pieds six pouces de longueur, et trois pieds de hauteur;

Le petit, quatre pieds un pouce de longueur, et deux pieds sept pouces de hauteur; il croît à vue d'œil.

Ils ont huit petites dents incisives du plus bel émail, et rangées à merveille à l'extrémité antérieure de la mâchoire inférieure, cinq molaires de chaque côté au fond de la bouche. Il y a un espace de quatre doigts entre les molaires et les incisives de chaque côté, dans lequel espace il n'y a point de dents. La mâchoire supérieure a de même et seulement cinq molaires de chaque côté au fond de la bouche; mais elle n'a aucune incisive.

Le temps du rut est le même que celui du cerf. La femelle a été couverte au mois de novembre de l'année dernière, à quatre lieues d'Upsal.

En voilà bien long et peut-être beaucoup trop sur des animaux que vous connaissez mieux que moi sans les avoir vus; mais, comme il n'en a pas paru jusqu'ici de vivants en France, j'ai pensé que mes observations pourraient vous être agréables, etc.

DESCRIPTION DU RENNE,

Par M. le professeur ALLAMAND.

* Le renne qui est représenté ici était un mâle (1). La couleur de son poil était d'un gris cendré à l'extrémité, mais blanche vers sa racine. Tout son corps était couvert d'un duvet fort épais, d'où sortaient en divers endroits quelques poils assez roides, dont la pointe était brune. La partie inférieure de son cou se faisait remarquer par des poils de huit à neuf pouces, dont elle était toute couverte, et qui étaient beaucoup plus fins que des crins, et d'un beau blanc. Le bout de son museau était noir et velu. Chacune des perches de son bois était chargée de trois andouillers: ceux qui sortaient de la partie inférieure étaient dirigés en avant sur le front; ils se terminaient tous en pointe, et ce n'était qu'à l'extrémité supérieure de chaque perche qu'on remarquait des empauures; mais vraisemblablement il en aurait paru d'autres, si l'animal avait vécu plus longtemps. Je vois par un des-

(1) Tome XV, page 52, édition de Hollande.

sin que M. Camper a fait de cet animal, lorsqu'il était plus âgé de quatre mois, qu'il a eu la bonté de me communiquer, que les empaumures du haut du bois s'étaient élargies, qu'elles commençaient à former de nouveaux andouillers, et que ceux qui sont représentés pointus dans notre planche avaient acquis plus de largeur.

Ce renne avait les jambes plus courtes, mais plus fortes et plus grosses que celles du cerf. Ses sabots étaient aussi beaucoup plus larges, et par là même plus propres à le soutenir sur la neige; le bout de l'un était placé sur l'extrémité de l'autre. Voici les dimensions de ses principales parties.

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Longueur du corps, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	4	8	»
Hauteur du train de devant.	2	8	»
Hauteur du train de derrière.	3	2	»
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornes.	»	7	6
Longueur des cornes.	1	»	»
Longueur de l'andouiller qui est dirigé au-devant de la tête.	»	4	9
Distance entre les cornes.	»	2	6
Distance entre les deux naseaux.	»	1	2
Distance d'un œil à l'autre.	»	5	»
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	»	1	6
Hauteur des jambes de derrière jusqu'à l'abdomen.	2	1	»
Longueur de la queue.	»	6	»
Circonférence du corps, prise autour du ventre.	4	2	»

Ce renne n'est pas le seul qui ait paru dans nos provinces : M. le professeur Camper en a reçu un qui malheureusement n'a vécu chez lui que vingt-quatre heures; sa prompte mort est une perte pour l'histoire naturelle. Si cet animal avait pu être observé pendant quelque temps par un homme aussi exact et pénétrant que M. Camper, nous serions parfaitement instruits de tout ce qui le regarde; cependant nous avons lieu de nous féliciter qu'il soit tombé en de si bonnes mains. M. Camper l'a anatomisé avec soin, et il m'en a envoyé une description très-intéressante, qui le fera connaître mieux qu'il ne nous est connu par tout ce que les autres en ont dit jusqu'à présent : on la lira ici avec plaisir : la voici donc telle qu'il a bien voulu me la communiquer.

OBSERVATIONS SUR LE RENNE,

Faites à Groningue par M. le professeur P. CAMPER.

Le renne qu'on m'avait envoyé de la Laponie par Drontheim et Amsterdam arriva à Groningue le 21 juin 1771. Il était fort faible, non-seulement à cause de la fatigue du voyage et de la chaleur du climat, mais probablement surtout à cause d'un ulcère entre le bonnet ou deuxième estomac et le diaphragme, dont il mourut le lende-

main. Dès qu'il fut chez moi, il mangea avec appétit de l'herbe, du pain et autres choses qu'on lui présenta, et il but assez copieusement. Il ne mourut point faute de nourriture; car, en l'ouvrant, je trouvai ses estomacs et ses boyaux remplis. Sa mort fut lente et accompagnée de convulsions qui étaient tantôt universelles et tantôt uniquement visibles à la tête : les yeux surtout en souffrirent beaucoup.

C'était un mâle âgé de quatre ans : tous les os de son squelette offraient encore les épiphyses; ce qui prouve qu'il n'avait pas atteint son plein accroissement, auquel il ne serait parvenu qu'à l'âge de cinq ans. Ainsi on peut conclure que cet animal peut vivre au moins vingt ans.

La couleur du corps était brune et mêlée de noir, de jaune et de blanc : le poil du ventre et surtout des flancs, était blanc avec des pointes brunes, comme dans les autres bêtes fauves; celui des jambes était d'un jaune foncé; celui de la tête tirait sur le noir; celui des flancs était très-touffu; celui du cou et du poitrail était aussi fort épais et très-long.

Le poil qui couvrait le corps était si fragile, qu'il se cassait transversalement dès qu'on le tirait un peu : il était d'une figure ondoyée et d'une substance assez semblable à celle de la moelle des joncs dont on fait des nattes; sa partie fragile était blanche. Le poil de la tête, du dessous du cou et des jambes, jusqu'aux ongles, n'avait point cette fragilité; il était au contraire aussi fort que celui d'une vache.

La couronne des sabots était recouverte de tous côtés d'un poil fort long. Les pieds de derrière avaient entre les doigts une pellicule assez large, faite de la peau qui couvrait le corps, mais parsemée de petites glandes.

A la hauteur des couronnes des sabots, il y avait une espèce de canal qui pénétrait jusqu'à l'articulation du canon avec les osselets des doigts : il était de la largeur du tuyau d'une plume à écrire, et rempli de fort longs poils. Je n'ai pas pu découvrir un semblable canal aux pieds de devant, et j'en ignore l'usage.

La figure de cet animal différait beaucoup de celle qui a été décrite par les auteurs qui en ont parlé, et de celle que j'ai dessinée il y a deux ans, et cela parce qu'il était extrêmement maigre. MM. Linnæus, les auteurs de l'Encyclopédie et Edwards, le dépeignent tous fort gras, et par conséquent plus rond et plus épais.

Voici les dimensions de ses principales parties, prises avec le pied de Groningue, qui est un peu moins long que celui de France.

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à la nuque du cou.	1	2	»
Hauteur verticale de la tête, là où elle est plus grosse.	»	8	»
Longueur des oreilles.	»	5	»
Longueur des vertèbres du cou, entre la tête et la première côte.	1	»	»
Longueur du corps, depuis l'épaule jusqu'à l'extrémité de l'ischion.	3	6	»
Longueur de l'omoplate.	1	»	»
Longueur de l'os du bras.	»	11	»
Longueur du canon.	»	9	»
Longueur des doigts du pied de devant avec les sabots..	»	5	6
Longueur de l'os de la jambe.	1	»	»

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Longueur du canon.	1	»	»
Longueur des doigts du pied de derrière avec les sabots.	»	6	»
Hauteur du train de devant.	3	»	»
Longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	5	»	»
Distance entre l'os des îles et la rotule.	1	4	»
Distance entre l'extrémité de l'ischion et la rotule.	1	4	»
Hauteur de la partie inférieure du corps par-dessus terre.	1	6	»
Distance entre le poitrail et le pénis.	2	»	»
Longueur de l'espace qu'occupent les côtes dans les flancs du squelette.	1	»	»

Les yeux ne diffèrent pas de ceux du daim ou du cerf; la prunelle est transversale, et l'iris brun tirant sur le noir; ses larmiers, semblables à ceux des cerfs, sont remplis d'une matière blanchâtre, résineuse et plus ou moins transparente. Il y a deux points lacrymaux et deux canaux, comme dans le daim. La paupière supérieure a des cils fort longs et noirs: elle n'est pas percée, comme l'ont prétendu quelques auteurs; elle est entière. L'évêque Pontoppidan, et, sur son autorité, M. Haller, ont même voulu rendre raison de cette perforation de la paupière; ils l'ont jugée nécessaire dans un pays presque toujours couvert de neige, dont la blancheur aurait pu nuire par son éclat aux yeux de ces animaux sans ce secours. Les hommes, faits pour pouvoir vivre dans tous les climats, préviennent autant qu'ils peuvent la cécité par des voiles ou de petites machines trouées, qui affaiblissent l'éclat de la lumière. Le renne, fait pour ce seul climat, n'avait pas besoin de ce mécanisme; mais il a cette membrane ou paupière interne si visible dans les oiseaux, et qui se trouve dans plusieurs quadrupèdes, sans y être mobile que dans un petit nombre. Cette membrane n'est pas non plus percée dans le renne; elle peut couvrir toute la cornée, jusqu'au petit angle de l'œil.

Son nez est fort large, comme dans les vaches, et le museau est plus ou moins plat, couvert d'un poil long, grisâtre, et qui s'étend jusqu'à l'intérieur des narines. Les lèvres sont aussi revêtues de poils, excepté un petit bord, qui est noirâtre, dur et très-poreux. Les narines sont fort éloignées l'une de l'autre. La lèvre inférieure est étroite, et la bouche très-fendue, comme dans la brebis.

Il a huit dents incisives à la mâchoire inférieure, mais très-petites, et très-lâchement attachées; il n'en a point à la mâchoire supérieure, non plus que les autres ruminants, mais j'ai cru y remarquer des crochets, quoiqu'ils ne paraissent pas encore hors des gencives; dans la mâchoire inférieure, je n'en ai vu aucun indice. Les chevaux en ont aux deux mâchoires, mais il est rare que les juments en aient. Les daims, tant mâles que femelles, n'en ont presque jamais; mais j'ai préparé cet été la tête d'une biche nouvellement née, qui a un très-grand crochet à la mâchoire supérieure du côté gauche. La nature varie trop dans cette partie pour qu'on puisse y déterminer rien de constant. Il y a six dents mâchelières à chaque côté des deux mâchoires, c'est-à-dire qu'il y en a vingt-quatre en tout.

Je n'ai rien à remarquer au sujet des cornes: elles ne faisaient que de naître. L'une avait un pouce et l'autre un pouce et demi de hauteur; leur base était située

entre l'orbite et l'occiput, un peu plus près de ce dernier. Le poil qui les couvrait était joliment contourné, et d'un gris tirant sur le noir; en le voyant d'une certaine distance, on aurait pris les deux touffes de ce poil pour deux grandes souris posées sur la tête de l'animal.

Le cou est court et un peu plus arqué que celui de la brebis, mais moins que celui du chameau. Le corps paraît robuste; le dos est un peu élevé vers les épaules, et assez droit partout ailleurs, quoique les vertèbres soient un peu formées en arc.

La queue est fort petite, recourbée en bas, et très-garnie de poils.

Les testicules sont très-petits, et ne paraissent point hors du corps. La verge n'est pas grande; le prépuce est sans poil, comme un nombril; il est fort ridé en dedans, et chargé ou couvert d'une croûte pierreuse.

Les sabots sont grands, longs et convexes en dehors; mais ils n'avaient pas les bouts placés les uns sur les autres, comme ceux du renne que j'ai dessiné il y a deux ans. Les ergots sont aussi fort longs, et ceux des pieds antérieurs touchaient à terre quand l'animal était debout; mais ceux des pieds postérieurs étaient placés plus haut, et ne descendaient pas si bas: aussi les os des doigts en sont-ils plus courts.

Ces huit ergots étaient creux, apparemment parce que l'animal ne les usait pas.

Les intestins étaient exactement semblables à ceux du daim. Il n'y avait point de vésicule de fiel; les reins étaient lisses et sans division; les poumons étaient grands; la trachée-artère était extrêmement large.

Le cœur était d'une grandeur médiocre, et, comme celui du daim, ne contenait qu'un seul osselet. Cet osselet soutient la base de la valvule semi-lunaire de l'aorte, qui est opposée aux deux autres, sur lesquelles les artères coronaires du cœur prennent leur origine. Ce même osselet donne de la fermeté à la cloison membraneuse qui est entre les deux sinus du cœur et à la base de la valvule triglochine du ventricule droit.

Ce qui m'a paru de plus remarquable dans cet animal est une poche membraneuse et fort large, placée sous la peau du cou, et qui prenait son origine entre l'os hyoïde et le cartilage thyroïde par un canal conique. Ce canal allait en s'élargissant, et se changeait en une espèce de sac membraneux, soutenu par deux muscles oblongs. Ces muscles tirent leur origine de la partie inférieure de l'os hyoïde, précisément là où la base, l'os graniforme et les cornes se réunissent.

Ces muscles sont plats, minces, larges d'un demi-pouce, et descendent des deux côtés de la poche jusqu'au milieu du sac, où les fibres se séparent et se perdent dans la membrane extérieure et musculeuse de la poche; ils relèvent et soutiennent cette partie à peu près comme les crémastères soutiennent et élèvent le péritoine, qui est autour des testicules dans les singes et autres animaux semblables.

Cette poche s'ouvre dans le larynx, sous la racine de l'épiglotte, par un large orifice qui admettait mon doigt très-aisément.

Lorsque l'animal fait sortir avec force l'air des poumons, comme quand il fait

des mugissements, l'air tombe dans cette poche, l'enfle, et cause nécessairement une tumeur considérable à l'endroit indiqué; le son doit aussi nécessairement changer beaucoup par là : les deux muscles vident la poche de l'air quand l'animal cesse de mugir.

J'ai démontré, il y a vingt ans, une semblable poche dans plusieurs papions et guenons; et, l'année passée, j'ai eu occasion de faire voir à mes auditeurs qu'il y en avait une double dans l'orang-outang. J'en donnerai la description dans un mémoire que je me propose de publier sur la voix de l'homme et de plusieurs animaux. Je ne saurais déterminer si la femelle renne a cette poche comme le mâle. Dans les singes, les deux sexes en sont pourvus. Je ne me souviens pas de l'avoir trouvée dans le daim; la biche ne l'a pas.

LE BOUQUETIN (1), LE CHAMOIS (2) ET LES AUTRES CHÈVRES.

CAPRA IBEX. — L. — ANTILOPE RUPICAPRA. — L.

Quoiqu'il y ait apparence que les Grecs connaissent le bouquetin et le chamois, ils ne les ont pas désignés par des dénominations particulières, ni même par des caractères assez précis pour qu'on puisse les reconnaître : ils ne les ont indiqués que sous le nom générique de *chèvres sauvages*. Vraisemblablement ils présumaient que ces animaux étaient de la même espèce que les chèvres domestiques, puisqu'ils ne leur ont point appliqué de noms propres, comme ils l'ont fait à tous les animaux d'espèces différentes. Au contraire, nos naturalistes modernes ont tous regardé le bouquetin et le chamois comme deux espèces réellement distinctes, et toutes deux différentes de celle de nos chèvres. Il y a des faits et des raisons pour et contre ces deux opinions; et nous allons les exposer, en attendant que l'expérience nous apprenne si ces animaux peuvent se mêler et produire ensemble des individus féconds et qui remontent à l'espèce originaire; ce qui peut seul décider la question.

Le bouquetin mâle diffère du chamois par la longueur, la grosseur et la forme des cornes; il est aussi beaucoup plus grand de corps, et il est plus vigoureux et plus fort : cependant le bouquetin femelle a les cornes différentes de celles du mâle, beaucoup plus petites, et assez ressemblantes à celles du chamois. D'ailleurs ces animaux ont tous deux les mêmes habitudes, les mêmes mœurs et la même patrie : seulement le bouquetin, comme plus agile et plus fort, s'élève jusqu'au som-

(1) Autrefois, *bouc estain*, *boucstein*, c'est-à-dire bouc de rocher. *Stein* signifie *Pierre* dans la langue toutonique. En latin, *ibex*; en allemand et en suisse, *steinbock*.

(2) En latin, *rupicapra*; en italien, *camusa*; en allemand, *gems*.

met des plus hautes montagnes, au lieu que le chamois n'en habite que le second étage : mais ni l'un ni l'autre ne se trouvent dans les plaines. Tous deux se fraient des chemins dans les neiges ; tous deux franchissent les précipices en bondissant de rocher en rocher ; tous deux sont couverts d'une peau ferme et solide, et vêtus en hiver d'une double fourrure, d'un poil extérieur assez rude, et d'un poil intérieur plus fin et plus fourni ; tous deux ont une raie noire sur le dos ; ils ont aussi la queue à peu près de la même grandeur : le nombre des ressemblances extérieures est si grand en comparaison des différences, et la conformité des parties intérieures est si complète, qu'en raisonnant en conséquence de tous ces rapports de similitude, on serait porté à conclure que ces deux animaux ne sont pas d'une espèce réellement différente, mais que ce sont simplement des variétés constantes d'une seule et même espèce. D'ailleurs les bouquetins, aussi bien que les chamois, lorsqu'on les prend jeunes et qu'on les élève avec les chèvres domestiques, s'appriivoisent aisément, s'accoutument à la domesticité, prennent les mêmes mœurs, vont comme elles en troupeaux, reviennent de même à l'étable, et vraisemblablement s'accouplent et produisent ensemble. J'avoue cependant que ce fait, le plus important de tous, et qui seul déciderait la question, ne nous est pas connu. Nous n'avons pu savoir (1), ni par nous ni par d'autres, si les bouquetins et les chamois produisent avec nos chèvres ; seulement nous le soupçonnons : nous sommes à cet égard de l'avis des anciens ; et de plus notre présomption nous paraît fondée sur des analogies que l'expérience a rarement démenties.

Cependant (et voici les raisons contre) l'espèce du bouquetin et celle du chamois sont toutes deux subsistantes dans l'état de nature, et toutes deux constamment distinctes. Le chamois vient quelquefois de lui-même se mêler au troupeau des chèvres domestiques ; le bouquetin ne s'y mêle jamais, à moins qu'on ne l'ait apprivoisé. Le bouquetin et le bouc ont une très-longue barbe, et le chamois n'en a point. Les cornes du chamois mâle et femelle sont très-petites ; celles du bouquetin mâle sont si grosses et si longues, qu'on n'imaginerait pas qu'elles pussent appartenir à un animal de cette taille ; et le chamois paraît différer du bouquetin et du bouc par la direction de ses cornes, qui sont un peu inclinées en avant dans leur partie inférieure, et courbées en arrière à la pointe en forme d'hameçon : mais, comme nous l'avons déjà dit en parlant des bœufs et des brebis, les cornes varient prodigieusement dans les animaux sauvages, suivant les différents climats. La femelle dans nos chèvres n'a pas les cornes absolument semblables à celles de son mâle : les cornes du bouquetin mâle ne sont pas fort différentes de celles du

(1) Dans la compilation que MM. Arnault de Nobleville et Salerne ont faite sur l'histoire des animaux, il est dit (tome IV, page 264), que les chamois sont en rut presque tout le mois de septembre, que les femelles portent neuf mois, et qu'elles mettent bas, pour l'ordinaire, en juin. Si ces faits étaient vrais, ils indiqueraient très-clairement que le chamois n'est pas de la même espèce que la chèvre, qui ne porte qu'environ cinq mois : mais je les crois suspects, pour ne pas dire faux. Les chasseurs, comme on le peut voir par les passages que je citerai, assurent, au contraire, que le chamois et le bouquetin ne sont en rut que dans le mois de novembre, et que les femelles mettent bas au mois de mai : ainsi le temps de la gestation, au lieu de s'étendre à neuf mois, doit se réduire à peu près à cinq, comme dans les chèvres domestiques. Au reste, nous en appelons à l'expérience, et nous ne croyons pas qu'elle nous démente.

bouc; et comme la femelle du bouquetin se rapproche de nos chèvres, et même du chamois, par la taille et par la petitesse des cornes, ne pourrait-on pas en conclure que ces trois animaux, le bouquetin, le chamois et le bouc domestique, ne font en effet qu'une seule et même espèce, mais dans laquelle les femelles sont d'une nature constante, et semblables entre elles, au lieu que les mâles subissent des variétés qui les rendent différents les uns des autres? Dans ce point de vue, qui n'est peut-être pas aussi éloigné de la nature que l'on pourrait l'imaginer, le bouquetin serait le mâle dans la race originaire des chèvres, et le chamois en serait la femelle (1). Je dis que ce point de vue n'est pas imaginaire, puisque l'on peut prouver par l'expérience qu'il y a des espèces dans la nature où la femelle peut également servir à des mâles d'espèces différentes, et produire de tous deux : la brebis produit avec le bouc aussi bien qu'avec le bélier, et produit toujours des agneaux, des individus de son espèce; le bélier, au contraire, ne produit point avec la chèvre : on peut donc regarder la brebis comme une femelle commune à deux mâles différents, et par conséquent elle constitue l'espèce indépendamment du mâle. Il en sera de même dans celle du bouquetin; la femelle seule y représente l'espèce primitive, parce qu'elle est d'une nature constante : les mâles, au contraire, ont varié, et il y a grande apparence que la chèvre domestique, qui ne fait pour ainsi dire qu'une seule et même femelle avec celle du chamois et du bouquetin, produirait également avec ces trois différents mâles, lesquels seuls font variété dans l'espèce, et qui par conséquent n'en altèrent pas l'identité, quoiqu'ils paraissent en changer l'unité.

Ces rapports, comme tous les autres rapports possibles, doivent se trouver dans la nature des choses : il paraît même qu'en général les femelles contribuent plus que les mâles au maintien des espèces; car quoique tous deux concourent à la première formation de l'animal, la femelle, qui seule fournit ensuite tout ce qui est nécessaire à son développement et à sa nutrition, le modifie et l'assimile plus à sa nature; ce qui ne peut manquer d'effacer en beaucoup de parties les empreintes de la nature du mâle : ainsi, lorsqu'on veut juger sainement une espèce, ce sont les femelles qu'il faut examiner. Le mâle donne la moitié de la substance vivante; la femelle en donne autant, et fournit de plus toute la matière nécessaire pour le développement de la forme : une belle femme a presque toujours de beaux enfants; un bel homme avec une femme laide ne produit ordinairement que des enfants encore plus laids.

Ainsi dans la même espèce il peut y avoir quelquefois deux races, l'une masculine et l'autre féminine, qui toutes deux, subsistant et se perpétuant avec leurs caractères distinctifs, paraissent constituer deux espèces différentes; et c'est là le cas où il est, pour ainsi dire, impossible de fixer le terme entre ce que les natura-

(1) Le défaut de barbe dans le chamois est un caractère féminin qu'il faut réunir avec les autres. Le chamois mâle paraît, ainsi que sa femelle, participer aux qualités féminines de la chèvre : ainsi on peut présumer que le bouc domestique engendrerait avec la femelle du chamois, et qu'au contraire le chamois mâle ne pourrait engendrir avec la chèvre domestique. Le temps confirmera ou détruira cette conjecture.

listes appellent *espèce* et *variété*. Supposons, par exemple, qu'on ne donnât constamment que des boues à des brebis, et des béliers à d'autres, il est certain qu'après un certain nombre de générations il s'établirait, dans l'espèce de la brebis, une race qui tiendrait beaucoup du boue, et pourrait ensuite se maintenir par elle-même; car, quoique le premier produit du boue avec la brebis remonte presque entièrement à l'espèce de la mère, et que ce soit un agneau, et non pas un chevreau, cependant cet agneau a déjà le poil et quelques autres caractères de son père. Que l'on donne ensuite le même mâle, c'est-à-dire le bouc, à ces femelles bâtardes, leur produit dans cette seconde génération approchera davantage de l'espèce du père, et encore plus dans la troisième, etc.; bientôt les caractères étrangers l'emporteront sur les caractères naturels, et cette race factice pourra se soutenir par elle-même, et former dans l'espèce une variété dont l'origine sera très-difficile à reconnaître. Or ce qui se peut d'une espèce à une autre se peut encore mieux dans la même espèce: si des femelles très-vigoureuses n'ont constamment que des mâles faibles, il s'établira avec le temps une race féminine; et si en même temps des mâles très-forts n'ont que des femelles trop inférieures en force et en vigueur, il en résultera une race masculine, qui paraîtra si différente de la première, qu'on ne voudra pas leur accorder une origine commune, et qu'on viendra par conséquent à les regarder comme des espèces réellement distinctes et séparées.

Nous pouvons ajouter à ces réflexions générales quelques observations particulières. M. Linnæus (1) assure avoir vu en Hollande deux animaux du genre des chèvres, dont le premier avait les cornes très-courtes, très-rabattues, presque appliquées sur le crâne, et le poil long; le second avait les cornes droites, recourbées en arrière au sommet, et le poil court. Ces animaux, qui paraissent être d'espèces plus éloignées que le chamois et la chèvre commune, ont néanmoins produit ensemble; ce qui démontre que ces différences de la forme des cornes et de la longueur du poil ne sont pas des caractères spécifiques et essentiels, puisque ces animaux n'ont pas laissé de produire ensemble, et que par conséquent ils doivent être regardés comme étant de la même espèce. L'on peut donc tirer de cet exemple l'induction très-vraisemblable que le chamois et notre chèvre, dont les principales différences consistent de même dans la forme des cornes et la longueur du poil, ne laissent pas d'être de la même espèce.

Nous avons, au Cabinet du Roi, le squelette d'un animal qui fut donné à la ménagerie sous le nom de *capricorne*. Il ressemble parfaitement au bouc domesti-

(1) *Capra cornibus depressis, incurvis, minimis, cranio incumbentibus, magnitudine hædi hirci; pili longi, penduli; cornua lunata, crassa, vix digitum longa, adpressa ut fere cutem perforent. Habitat in America.* »

Je doute que M. Linnæus ait été bien informé au sujet du pays natal de cet animal, et je le crois originaire d'Afrique. Les raisons sur lesquelles je fonde ce doute et cette présomption, sont: 1^o qu'aucun auteur n'a dit que cette espèce de chèvre, non plus que la chèvre commune, se soit trouvée en Amérique; 2^o que tous les voyageurs s'accordent, au contraire, à assurer qu'il se trouve en Afrique des chèvres grandes, moyennes et petites, toutes différentes les unes des autres; 3^o parce que nous avons vu un animal qui nous est parvenu sous le nom de *bouc d'Afrique*, lequel ressemble si fort à la description du *capra cornibus depressis*, etc. (de M. Linnæus), que nous le regardons comme le même animal. Ainsi nous nous croyons fondé à assurer que cette petite espèce de chèvre est originaire d'Afrique, et non pas d'Amérique.

que par la charpente du corps et la proportion des os, et particulièrement au bouquetin par la forme de la mâchoire inférieure; mais il diffère de l'un et de l'autre par les cornes : celles du bouquetin ont des tubercules proéminents et deux arêtes longitudinales, entre lesquelles est une face antérieure bien marquée; celles du bouc n'ont qu'une arête et point de tubercules : les cornes du capricorne n'ont qu'une arête, point de face antérieure, et ont en même temps des rugosités sans tubercules, mais plus fortes que celles du bouc : elles indiquent donc une race intermédiaire entre le bouquetin et le bouc domestique. De plus, les cornes du capricorne sont courtes et recourbées à la pointe, comme celles du chamois, et en même temps elles sont comprimées et anclées : ainsi elles tiennent à la fois du bouc, du bouquetin et du chamois.

M. Browne, dans son *Histoire de la Jamaïque*, rapporte qu'on trouve actuellement dans cette île : 1° la chèvre commune domestique en Europe; 2° le chamois; 3° le bouquetin. Il assure que ces trois animaux ne sont point originaires d'Amérique, qu'ils y ont été transportés d'Europe; qu'ils ont, ainsi que la brebis, dégénéré dans cette terre nouvelle, qu'ils y sont devenus plus petits; que la laine des brebis s'est changée en poil rude comme celui de la chèvre; que le bouquetin paraît être d'une race bâtarde, etc. Nous croyons donc que la petite chèvre à cornes droites et recourbées au sommet, que M. Linnæus a vue en Hollande, et qu'il dit être venue d'Amérique, est le chamois de la Jamaïque, c'est-à-dire le chamois d'Europe, dégénéré et devenu plus petit en Amérique; et que le bouquetin de la Jamaïque, que M. Browne appelle *bouquetin bâtard*, est notre capricorne, qui ne paraît être en effet qu'un bouquetin dégénéré devenu plus petit, et dont les cornes auront varié sous le climat d'Amérique.

M. Daubenton, après avoir examiné scrupuleusement les rapports du chamois au bouc et au bélier, dit qu'en général il ressemble plus au bouc qu'au bélier. Les principales disconvenances sont, après les cornes, la forme et la grandeur du front, qui est moins élevé et plus court dans le chamois que dans le bouc; en sorte que, par ces deux rapports, le chamois ressemble plus au bélier qu'au bouc. Mais en supposant, comme il y a tout lieu de le présumer, que le chamois est une variété constante de l'espèce du bouc, comme le dogue ou le lévrier sont des variétés constantes dans l'espèce du chien, on verra que ces différences dans la grandeur du front et dans la position du nez ne sont pas, à beaucoup près, si grandes dans le chamois, relativement au bouc, que dans le dogue, relativement au lévrier, lesquels cependant produisent ensemble et sont certainement de la même espèce. D'ailleurs, comme le chamois ressemble au bouc par un grand nombre et au bélier par un moindre nombre de caractères, si l'on veut en faire une espèce particulière, cette espèce sera nécessairement intermédiaire entre le bouc et le bélier. Or, on a vu que le bouc et la brebis produisent ensemble; donc le chamois, qui est intermédiaire entre les deux, et qui en même temps est beaucoup plus près du bouc que du bélier par le nombre des ressemblances, doit produire avec la chèvre et ne doit par conséquent être considéré que comme une variété constante dans cette espèce.

Il est donc presque prouvé que le chamois produirait avec nos chèvres, puisque ce même chamois, transporté et devenu plus petit en Amérique, produit avec la petite chèvre d'Afrique. Le chamois n'est donc qu'une variété constante dans l'espèce de la chèvre, comme le dogue dans celle du chien : et d'autre côté nous ne pouvons guère douter que le bouquetin ne soit la vraie chèvre, la chèvre primitive dans son état sauvage, et qu'il ne soit à l'égard des chèvres domestiques ce que le mouflon est à l'égard des brebis. Le *bouquetin* ou *bouc sauvage* ressemble entièrement et exactement au bouc domestique par la conformation, l'organisation, le naturel et les habitudes physiques; il n'en diffère que par deux légères différences, l'une à l'extérieur et l'autre à l'intérieur : les cornes du bouquetin sont plus grandes que celles du bouc; elles ont deux arêtes longitudinales, celles du bouc n'en ont qu'une; elles ont aussi de gros nœuds aux tubercules transversaux, qui marquent les années de l'accroissement, au lieu que celles des boucs ne sont, pour ainsi dire, marquées que par des stries transversales : la forme du corps est, pour tout le reste, absolument semblable dans le bouquetin et le bouc. A l'intérieur tout est aussi exactement pareil, à l'exception de la rate, dont la forme est ovale dans le bouquetin, et approche plus de celle de la rate du chevreuil ou du cerf que de celle du bouc ou du bélier. Cette dernière différence peut provenir du grand mouvement et du violent exercice de l'animal. Le bouquetin court aussi vite que le cerf, et saute plus légèrement que le chevreuil : il doit donc avoir la rate faite comme celle des meilleurs coureurs. Cette différence vient donc moins de la nature que de l'habitude, et il est à présumer que si nos boucs domestiques devenaient sauvages, et qu'ils fussent forcés à courir et à sauter comme les bouquetins, la rate reprendrait bientôt la forme la plus convenable à cet exercice; et à l'égard de ses cornes, les différences, quoique très-apparentes, n'empêchent pas qu'elles ne ressemblent plus à celles du bouc qu'à celles d'aucun autre animal. Ainsi le bouquetin et le bouc étant plus voisins l'un de l'autre que d'aucun autre animal par cette partie même, qui est la plus différente de toutes, l'on doit en conclure, tout le reste étant le même, que, malgré cette légère et unique disconvenance, ils sont tous deux d'une seule et même espèce.

Je considère donc le bouquetin, le chamois et la chèvre domestique comme une même espèce, dans laquelle les mâles ont subi de plus grandes variétés que les femelles; et je trouve en même temps dans les chèvres domestiques des variétés secondaires, qui sont moins équivoques, et qu'il est plus aisé de reconnaître pour telles, parce qu'elles appartiennent également aux mâles et aux femelles. On a vu que la chèvre d'Angora, quoique très-différente de la nôtre par le poil et par les cornes, est néanmoins de la même espèce. On peut assurer la même chose du bouc de Juda, duquel M. Linnæus a eu raison de ne faire qu'une variété de l'espèce domestique. Cette chèvre, qui est commune en Guinée, à Angole et sur les autres côtes d'Afrique, ne diffère pour ainsi dire de la nôtre qu'en ce qu'elle est plus petite, plus trapue, plus grasse : sa chair est aussi bien meilleure à manger; on la préfère dans son pays au mouton, comme nous préférons ici le mouton à la

chèvre. Il en est encore de même de la chèvre mambrine ou chèvre du Levant, à longues oreilles pendantes. Ce n'est qu'une variété de la chèvre d'Angora, qui a aussi les oreilles pendantes, mais moins longues que la chèvre mambrine. Les anciens connaissaient ces deux chèvres, et ils n'en séparaient pas les espèces de l'espèce commune. Cette variété de la chèvre mambrine s'est plus étendue que celle de la chèvre d'Angora; car on trouve ces chèvres à très-longues oreilles en Egypte et aux Indes orientales, aussi bien qu'en Syrie. Elles donnent beaucoup de lait, qui est d'assez bon goût, et que les Orientaux préfèrent à celui de la vache et du buffle.

A l'égard de la petite chèvre que M. Linnæus a vue vivante, et qui a produit avec le petit chamois d'Amérique, l'on doit penser, comme nous l'avons dit, qu'originellement elle a été transportée d'Afrique; car elle ressemble si fort à notre bouc d'Afrique, qu'on ne peut guère douter qu'elle ne soit de cette espèce, ou qu'elle n'en ait au moins tiré sa première origine. Cette même chèvre, déjà petite en Afrique, sera devenue encore plus petite en Amérique; et l'on sait, par le témoignage des voyageurs, qu'on a souvent et depuis longtemps transporté d'Afrique, comme d'Europe, en Amérique, des brebis, des cochons et des chèvres dont les races se sont maintenues dans ce nouveau monde, et y subsistent encore aujourd'hui, sans autre altération que celle de la taille.

En reprenant donc la liste des chèvres, et après les avoir considérées une à une et relativement entre elles, il me paraît que, de neuf ou dix espèces dont parlent les nomenclateurs, l'on doit n'en faire qu'une. D'abord : 1° le bouquetin est la tige et la souche principale de l'espèce. 2° Le capricorne n'est qu'un bouquetin bâtard, ou plutôt dégénéré par l'influence du climat. 3° Le bouc domestique tire son origine du bouquetin, qui n'est lui-même que le bouc sauvage. 4° Le chamois n'est qu'une variété dans l'espèce de la chèvre, avec laquelle il doit, comme le bouquetin, se mêler et produire. 5° La petite chèvre à cornes droites et recourbées à la pointe, dont parle M. Linnæus, n'est que le chamois d'Europe devenu plus petit en Amérique. 6° L'autre petite chèvre à cornes rabattues, et qui a produit avec ce petit chamois d'Amérique, est le même que le bouc d'Afrique; et la production de ces deux animaux prouve que notre chamois et notre chèvre domestique doivent de même produire ensemble, et sont par conséquent de la même espèce. 7° La chèvre naine, qui probablement est la femelle du bouc d'Afrique, n'est, aussi bien que son mâle, qu'une variété de l'espèce commune. 8° Il en est de même du bouc et de la chèvre de Juda, et ce ne sont aussi que des variétés de notre chèvre domestique. 9° La chèvre d'Angora est encore de la même espèce, puisqu'elle produit avec nos chèvres. 10° La chèvre mambrine à très-grandes oreilles pendantes est une variété dans la race des chèvres d'Angora. Ainsi ces dix animaux n'en font qu'un pour l'espèce; ce sont seulement dix races différentes produites par l'influence du climat. *Capræ in multas similitudines transfigurantur*, dit Pline. Et en effet, nous voyons par cette énumération que les chèvres, quoique dans le fond semblables entre elles, varient beaucoup pour la forme extérieure; et si nous comprenions, comme Pline, sous le nom générique de *chèvres*, non-seulement celles dont nous

venons de faire mention, mais éneore le chevreuil, les gazelles, l'antilope, etc., cette espèce serait la plus étendue de la nature, et contiendrait plus de races et de variétés que celles du chien. Mais Pline n'était pas assez bien informé de la différence réelle des espèces, lorsqu'il a joint celles du chevreuil, des gazelles, de l'antilope, etc., à l'espèce de la chèvre : ces animaux, quoique ressemblants, à beaucoup d'égards, à la chèvre, sont cependant tous d'espèces différentes ; et l'on verra dans les articles suivants combien les gazelles varient, soit pour l'espèce, soit pour les races, et combien, après l'énumération de toutes les chèvres et de toutes les gazelles, il reste encore d'autres animaux qui participent et des unes et des autres. Dans l'histoire entière des quadrupèdes, je n'ai rien trouvé de plus difficile pour l'exposition, de plus confus pour la connaissance, et de plus incertain pour la tradition, que cette histoire des chèvres, des gazelles et des autres espèces qui y ont rapport. J'ai fait mes efforts et employé toute mon attention pour y porter quelque lumière ; et je n'aurai pas regret à mon temps, si ce que j'en écris aujourd'hui peut servir dans la suite à prévenir les erreurs, fixer les idées et aller au-devant de la vérité, en étendant les vues de ceux qui veulent étudier la nature. Mais revenons à notre sujet.

Toutes les chèvres sont sujettes à des vertiges, et cela leur est commun avec le bouquetin et le chamois, aussi bien que le penchant qu'elles ont à grimper sur les rochers ; et encore une autre habitude naturelle, qui est de lécher continuellement les pierres, surtout celles qui sont empreintes de salpêtre ou de sel. On voit dans les Alpes des rochers creusés par la langue des chamois : ce sont assez ordinairement des pierres assez tendres et calcinables, dans lesquelles, comme l'on sait, il y a toujours une certaine quantité de nitre. Ces convenances de naturel, ces habitudes conformes, me paraissent encore être des indices assez sûrs de l'identité d'espèce dans ces animaux. Les Grecs, comme nous l'avons dit, ne les ont pas séparés en trois espèces différentes. Nos chasseurs, qui vraisemblablement n'avaient pas consulté les Grecs, les ont aussi regardés comme étant de même espèce. Gaston Phœbus, en parlant du bouquetin, ne l'indique que sous le nom de *bouc sauvage* : et le chamois, qu'il appelle *ysarus* et *sarris*, n'est aussi, selon lui, qu'un autre bouc sauvage. J'avoue que toutes ces autorités ne font pas preuve complète ; mais en les réunissant avec les raisons et les faits que nous venons d'exposer, elles forment au moins de si fortes présomptions sur l'unité d'espèce de ces trois animaux, qu'on ne peut guère en douter.

Le bouquetin et le chamois, que je regarde, l'un comme la tige mâle et l'autre comme la tige femelle de l'espèce des chèvres, ne se trouvent, ainsi que le mouflon, qui est la souche des brebis, que dans les déserts et surtout dans les lieux escarpés des plus hautes montagnes : les Alpes, les Pyrénées, les montagnes de la Grèce et celles des îles de l'Archipel, sont presque les seuls endroits où l'on trouve le bouquetin et le chamois. Quoique tous deux craignent la chaleur et n'habitent que la région des neiges et des glaces, ils craignent aussi la rigueur du froid excessif. L'été ils demeurent au nord de leurs montagnes ; l'hiver ils cherchent la face

du midi, et descendent des sommets jusque dans les vallons. Ni l'un ni l'autre ne peuvent se soutenir sur les glaces unies : mais pour peu que la neige y forme des aspérités, ils y marchent d'un pas ferme, et traversent en bondissant toutes les inégalités de l'espace. La chasse de ces animaux, surtout celle du bouquetin, est très-pénible ; les chiens y sont presque inutiles ; elle est aussi quelquefois dangereuse ; car lorsque l'animal se trouve pressé, il frappe le chasseur d'un violent coup de tête, et le renverse souvent dans le précipice voisin. Les chamois sont aussi vifs, mais moins forts que les bouquetins ; ils sont en plus grand nombre, ils vont ordinairement en troupeaux : cependant il y en a beaucoup moins aujourd'hui qu'il n'y en avait autrefois, du moins dans nos Alpes et dans nos Pyrénées. Le nom de *chamoiseurs*, que l'on a donné à tous les passeurs de peaux, semble indiquer que dans ce temps les peaux de chamois étaient la matière la plus commune de leur métier ; au lieu qu'aujourd'hui ce sont les peaux de chèvre, de mouton, de cerf, de chevreuil, de daim, qui font, plus que celle du chamois, l'objet du travail et du commerce des chamoiseurs.

Et à l'égard de la propriété spécifique que l'on attribue au sang du bouquetin pour de certaines maladies, et surtout pour la pleurésie, propriété qu'on croyait particulière à cet animal, et qui par conséquent aurait indiqué qu'il était lui-même d'une nature particulière, on a reconnu que le sang du chamois, et même celui du bouc domestique, avait les mêmes vertus lorsqu'on le nourrissait avec les herbes aromatiques que le bouquetin et le chamois ont coutume de paître ; en sorte que par cette même propriété ces trois animaux paraissent encore se réunir à une seule et même espèce

LE SAIGA.

ANTILOPE SAÏGA. — PALL.

On trouve en Hongrie, en Pologne, en Tartarie, et dans la Sibérie méridionale, une espèce de chèvre sauvage, que les Russes ont appelée *saïgak* ou *saïga*, laquelle, par la figure du corps et par le poil, ressemble à la chèvre domestique ; mais, par la forme des cornes et le défaut de barbe, se rapproche beaucoup des gazelles, et paraît faire la nuance entre ces deux genres d'animaux, car les cornes du saïga sont tout à fait semblables à celles de la gazelle ; elles ont la même forme, les anneaux transversaux, les stries longitudinales, etc., et n'en diffèrent que par la couleur : les cornes de toutes les gazelles sont noires et opaques ; celles du saïga sont au contraire blanchâtres et transparentes. Cet animal a été indiqué par Gesner sous le nom de *colus*, et par M. Gmelin sous celui de *saïga*. Les cornes que nous avons au Cabinet du Roi y ont été envoyées sous la dénomination de *cornes de bouc de Hongrie* : elles sont d'une matière si transparente et si nette, qu'on s'en sert

comme de l'écaille et aux mêmes usages. Par les habitudes naturelles, le saïga ressemble plus aux gazelles qu'au bouquetin et au chamois : car il n'affecte pas les pays de montagnes ; il vit, comme les gazelles, sur les collines et dans les plaines ; il est, comme elles, très-hondissant, très-léger à la course ; et sa chair est aussi bien meilleure à manger que celle du bouquetin ou des autres chèvres sauvages et domestiques.

* M. Pallas pense que le saïga, qui se trouve en Hongrie, en Transylvanie, en Valachie et en Grèce, peut aussi se trouver dans l'île de Candie ; et il croit qu'on doit lui rapporter le *strepsiceros* de Belon. Je ne suis pas du même avis, et j'ai rapporté le *strepsiceros* de Belon au genre des brebis, et non à celui des gazelles.

« Saïgis, saïga, dit M. Gmelin, est un animal qui ressemble beaucoup au chevreuil, sinon que ses cornes, au lieu d'être branchues, sont droites et permanentes, au lieu que celles du chevreuil sont annuelles. On ne connaît cet animal que dans quelques cantons de la Sibérie ; car celui qu'on appelle *saïga* dans la province d'Irkutzk est le musc. Cette espèce de chèvre sauvage (le saïga) est assez commune dans certaines contrées : on en mange la chair ; cependant notre compagnie ne voulut point en goûter, vraisemblablement parce que nous n'y étions pas accoutumés, et que d'ailleurs il est dégoûtant de voir dans cet animal des vers, même de son vivant, nichés entre la peau charnue et l'épiderme ; c'est une grande quantité de vers blancs et gros, d'environ trois quarts de pouce de long, et pointu des deux côtés. On trouve la même chose aux élans, aux rennes et aux biches : les vers de ces chèvres paraissent être les mêmes que ceux de ces autres animaux, et n'en diffèrent que par la grosseur. Quoi qu'il en soit, il nous suffit d'avoir vu les vers pour ne point vouloir de cette viande, dont on nous dit d'ailleurs que le goût était exactement semblable à celle du cerf. »

J'observerai que ce n'est que dans une saison, après le temps du rut, que les cerfs, les élans, et probablement les saïgas, ont des vers sous la peau. Voyez ce que j'ai dit de la production de ces vers à l'article du *Cerf*.

M. Forster m'a écrit que « le saïga se trouve depuis la Moldavie et la Bessarabie jusqu'à la rivière d'Irtish en Sibérie. Il aime les déserts secs et remplis d'absinthés, auronnes et armoises, qui font sa principale nourriture. Il court très-vite, et il a l'odorat fort fin ; mais il n'a pas la vue bonne, parce qu'il a sur les yeux quatre petits corps spongieux qui servent à le défendre du trop grand reflet de la lumière dans ces terrains, dont le sol est aride et blanc en été, et couvert de neige en hiver. Il a le nez large, et l'odorat si fin, qu'il sent un homme de plus d'une lieue lorsqu'il est sous le vent, et on ne peut même l'approcher que de l'autre côté du vent. On a observé que le saïga semble réunir tout ce qui est nécessaire pour bien courir : il a la respiration plus facile qu'aucun autre animal, ses poumons étant très-grands, la trachée-artère fort large, et les narines ainsi que les cornets du nez fort étendus, en sorte que la lèvre supérieure est plus longue que l'inférieure : elle paraît pendante, et c'est probablement à cette forme des lèvres qu'on doit attribuer la manière dont cet animal paît ; car il ne broute qu'en rétrogradant. Ces animaux

vont la plupart en troupeaux, qu'on assure être quelquefois jusqu'au nombre de dix mille; cependant les voyageurs modernes ne font pas mention de ces grands attroupements : ce qui est plus certain, c'est que les mâles se réunissent pour défendre leurs petits et leurs femelles contre les attaques des loups et des renards; car ils forment un cercle autour d'elles, et combattent courageusement ces animaux de proie. Avec quelques soins, on vient à bout d'élever leurs petits et de les rendre privés : leur voix ressemble au bêlement des brebis. Les femelles mettent bas au printemps, et ne font qu'un chevreau à la fois, et rarement deux. On en mange la chair en hiver comme un bon gibier; mais on la rejette en été, à cause des vers qui s'engendrent sous la peau. Ces animaux sont en chaleur en automne, et ils ont alors une forte odeur de musc. Les cornes du saïga sont transparentes, et estimées pour différents usages; les Chinois surtout les achètent assez cher. On trouve quelquefois des saïgas à trois cornes, et même on en voit qui n'en ont qu'une seule, ce qui est confirmé par M. Pallas; et il semble que c'est le même animal dont Rzaczinski parle, en disant : « *Aries campestris (baran poluy) unius* » cornu instructus spectatur in desertis locis ultra Braelaviam Oczokoviam usque » protensis. »

» Le saïga est de la grandeur d'une chèvre commune. Les cornes sont longues d'un pied, transparentes, d'un jaune terne, ridées en bas d'anneaux, et lisses à la pointe; elles sont courbées en arrière, et les pointes se rapprochent. Les oreilles sont droites et terminées en pointe mousse. La tête est arquée ou en chanfrein, depuis le front jusqu'au museau, et, en la regardant de profil, on lui trouve quelque rapport avec celle de la brebis. Les narines sont grandes et en forme de tube. Il y a huit dents incisives à la mâchoire inférieure; elles ne tiennent pas fortement dans leurs alvéoles, et tombent au moindre choc. Il n'y a que les mâles qui aient des cornes, et les femelles en sont dépourvues. La queue est courte, n'ayant à peu près que trois pouces de longueur : le poil du dessus et des côtés du corps est de couleur isabelle, et celui du ventre est blanc; il y a une ligne brune le long de l'épine du dos.

» *Saïga* est un mot tartare qui signifie *chèvre sauvage*; mais communément ils appellent le mâle *matgatch*, et la femelle *saïga*. »

LES GAZELLES (1).

Nous avons reconnu treize espèces, ou du moins treize variétés bien distinctes dans les animaux qu'on appelle *gazelles*; et dans l'incertitude où nous sommes si ce ne sont que des variétés, ou si ce seraient en effet des espèces réellement diffé-

(1) En arabe, *gazal*; nom générique que l'on a donné à plusieurs animaux d'espèces différentes.

rentes, nous avons cru devoir les présenter ensemble, en leur assignant néanmoins à chacune un nom particulier, qui, dans le premier cas, ne sera qu'une dénomination précaire, et pourra, dans le second, devenir le nom spécifique et propre à l'espèce. Le premier de ces animaux, et le seul auquel nous conserverons le nom générique de *gazelle*, est la gazelle commune (*Antilope Dorcas*. L.), qui se trouve en Syrie, en Mésopotamie, et dans les autres provinces du Levant, aussi bien qu'en Barbarie et dans toutes les parties septentrionales de l'Afrique. Les cornes de cette gazelle ont environ un pied de longueur; elles portent des anneaux entiers à leur base, et ensuite des demi-anneaux jusqu'à une petite distance de leur extrémité, qui est lisse et pointue; elles sont non-seulement environnées d'anneaux, mais sillonnées longitudinalement par de petites stries: les anneaux marquent les années de l'accroissement; ils sont ordinairement au nombre de douze ou treize. Les gazelles en général, et celle-ci en particulier, ressemblent beaucoup au chevreuil par la forme du corps, par les fonctions naturelles, par la légèreté des mouvements, la grandeur et la vivacité des yeux, etc. Et comme le chevreuil ne se trouve point dans le pays qu'habite la gazelle, on serait d'abord tenté de croire qu'elle n'est qu'un chevreuil dégénéré, ou que celui-ci n'est qu'une gazelle dénaturée par l'influence du climat et par l'effet de la différente nourriture: mais les gazelles diffèrent du chevreuil par la nature des cornes; celles du chevreuil sont une espèce de bois solide, qui tombe et se renouvelle tous les ans comme celui du cerf; les cornes des gazelles, au contraire, sont creuses et permanentes, comme celles de la chèvre. D'ailleurs le chevreuil n'a point de vésicule du fiel, au lieu que les gazelles ont cette vésicule comme les chèvres. Les gazelles ont, comme le chevreuil, des larmiers ou enfoncements au-devant de chaque œil: elles lui ressemblent encore par la qualité du poil, par la blancheur des fesses, et par les brosses qu'elles ont sur les jambes; mais ces brosses dans le chevreuil sont sur les jambes de derrière, au lieu que dans les gazelles elles sont sur les jambes de devant. Les gazelles paraissent donc être des animaux mi-partis, intermédiaires entre le chevreuil et la chèvre: mais lorsque l'on considère que le chevreuil est un animal qui se trouve également dans les deux continents, que les chèvres au contraire, ainsi que les gazelles, n'existaient pas dans le Nouveau-Monde, on se persuade aisément que ces deux espèces, les chèvres et les gazelles, sont plus voisines l'une de l'autre qu'elles ne le sont de l'espèce du chevreuil. Au reste, les seuls caractères qui appartiennent en propre aux gazelles sont les anneaux transversaux avec les stries longitudinales sur les cornes, les brosses de poils aux jambes de devant, une bande épaisse et bien marquée de poils noirs, bruns ou roux, au bas des flancs, et enfin trois raies de poils blanchâtres qui s'étendent longitudinalement sur la face interne de l'oreille.

La seconde gazelle (*Ant. Kevella*. GMEL.) est un animal qui se trouve au Sénégal, où M. Adanson nous a dit qu'on l'appelait *kevel*. Il est un peu plus petit que la gazelle commune, et à peu près de la grandeur de nos petits chevreuils. Il diffère aussi de la gazelle en ce que ses yeux sont beaucoup plus grands, et que ses cornes, au lieu d'être rondes, sont aplaties sur les côtés: cet aplatissement des cornes

n'est pas une différence qui provienne de celle du sexe; les gazelles mâles et femelles les ont rondes; les kevels mâles et femelles les ont plates, ou, pour mieux dire, comprimées. Au reste, le kevel ressemble en entier à la gazelle, et a comme elle le poil court et fauve, les fesses et le ventre blancs, la queue noire, la bande brune au-dessus des flanes, les trois raies blanches dans les oreilles, les cornes noires et environnées d'anneaux, les stries longitudinales entre les anneaux, etc.; mais il est vrai que le nombre de ces anneaux est plus grand dans le kevel que dans la gazelle: celle-ci n'en a ordinairement que douze ou treize; le kevel en a au moins quatorze, et souvent jusqu'à dix-huit et vingt.

Le troisième animal est celui que nous appellerons *corine* (*Ant. Corinna*. GMEL.), du nom *korin*, qu'il porte au Sénégal. Il ressemble beaucoup à la gazelle et au kevel, mais il est encore plus petit que le kevel, et ses cornes sont beaucoup plus menues, plus courtes et plus lisses que celles de la gazelle et du kevel, les anneaux qui environnent les cornes de la corine étant très-peu proéminents et à peine sensibles. M. Adanson, qui a bien voulu me communiquer la description qu'il a faite de cet animal, dit qu'il paraît tenir un peu du chamois, mais qu'il est beaucoup plus petit, n'ayant que deux pieds et demi de longueur et moins de deux pieds de hauteur; qu'il a les oreilles longues de quatre pouces et demi, la queue de trois pouces, les cornes de six pouces de longueur et de six lignes seulement d'épaisseur; qu'elles sont distantes l'une de l'autre de deux pouces à leur naissance, et de cinq à six pouces à leur extrémité; qu'elles portent, au lieu d'anneaux, des rides transversales, annulaires, fort serrées les unes contre les autres dans la partie inférieure, et beaucoup plus distantes dans la partie supérieure de la corne; que ces rides, qui tiennent lieu d'anneaux, sont au nombre de près de soixante; qu'au reste, la corine a le poil court, luisant et fourni, fauve sur le dos et les flanes, blanc sous le ventre et sous les cuisses, avec la queue noire, et qu'il y a, dans cette même espèce de la corine, des individus dont le corps est tigré de taches blanchâtres semées sans ordre.

Ces différences que nous venons d'indiquer entre la gazelle, le kevel et la corine, quoique fort apparentes, surtout pour la corine, ne nous semblent pas essentielles, ni suffisantes pour faire de ces animaux des espèces réellement différentes; ils se ressemblent si fort à tous autres égards, qu'ils nous paraissent au contraire être tous trois de la même espèce, laquelle seulement a subi, par l'influence du climat et de la nourriture, plus ou moins de variétés: car le kevel et la gazelle diffèrent beaucoup moins entre eux que la corine, dont les cornes surtout ne sont pas semblables à celles des deux autres; mais tous trois ont les mêmes habitudes naturelles, se rassemblent en troupes, vivent en société, et se nourrissent de la même manière; tous trois sont d'un naturel doux, et s'accoutument à la domesticité; tous trois ont aussi la chair très-bonne à manger. Nous nous croyons donc fondé à conclure que la gazelle et le kevel sont certainement de la même espèce, et qu'il est incertain si la corine n'est qu'une variété de cette même espèce, ou si c'est une espèce différente.

Nous avons, au Cabinet du Roi, les dépouilles, en tout ou en partie, de ces trois

différentes gazelles, et nous avons de plus une corne qui a beaucoup de ressemblance avec celles de la gazelle et du kevel, mais qui est beaucoup plus grosse. Cette corne est aussi gravée dans Aldrovande (1). Sa grosseur et sa longueur semblent indiquer un animal plus grand que la gazelle commune, et elle nous paraît appartenir à une gazelle que les Turcs appellent *tzeiran*, et les Persans *ahu*. Cet animal, selon Oléarius, ressemble en quelque sorte à notre daim, sinon qu'il est plutôt roux que fauve, et que les cornes sont sans andouillers, couelées sur le dos, etc.; et, selon M. Gmelin, qui le désigne sous le nom de *dsheren*, il ressemble au chevreuil, à l'exception des cornes, qui, comme celles du bouquetin, sont creuses et ne tombent jamais. Cet auteur ajoute qu'à mesure que les cornes prennent de l'accroissement, le cartilage du larynx grossit au point de former sous la gorge une proéminence considérable lorsque l'animal est âgé. Selon Kæmpfer, l'*ahu* ne diffère en rien du cerf par la figure; mais il se rapproche des chèvres par les cornes, qui sont simples, noires, annelées jusqu'au delà du milieu de leur longueur, etc. Quelques autres voyageurs ont aussi fait mention de cette espèce de gazelle sous les noms corrompus de *geiran* et de *jairain*, qu'il est aisé de rapporter, aussi bien que celui de *dsheren*, au nom primitif *tzeiran*. Cette gazelle est commune dans la Tartarie méridionale, en Perse, en Turquie, et paraît aussi se trouver aux Indes orientales.

Nous devons ajouter à ces quatre premières espèces ou races de gazelles deux autres animaux qui leur ressemblent en beaucoup de choses : le premier s'appelle *koba* au Sénégal, où les Français l'ont nommé *grande vache brune*; le second, que nous appellerons *kob*, est aussi un animal du Sénégal, que les Français y ont appelé *petite vache brune*. Les cornes du kob ont beaucoup de ressemblance et de rapport à celles de la gazelle et du kevel : mais la forme de la tête est différente, le museau est plus long, et il n'y a point d'enfoncement ou de larmiers sous les yeux. Le *koba* (*Ant. Senegalensis*) est beaucoup plus grand que le kob : celui-ci est comme un daim, et celui-là comme un cerf. Par les notices que nous a données M. Adanson, et que nous publions avec bien de la reconnaissance, il paraît que le *koba* ou *grande vache brune* a cinq pieds de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue; qu'il a la tête longue de quinze pouces, les oreilles de neuf, et les cornes de dix-neuf à vingt pouces; que ces cornes sont aplaties par les côtés, et environnées de onze ou douze anneaux, au lieu que celles du *kob* ou *petite vache brune* n'ont que huit ou neuf anneaux, et ne sont longues que d'environ un pied.

Le septième animal de cette espèce ou de ce genre est une gazelle qui se trouve dans le Levant, et plus communément encore en Égypte (2) et en Arabie. Nous l'appellerons de son nom arabe *algazel* (*Ant. Gazella. L.*). Cet animal est de la forme des autres gazelles, et à peu près de la grosseur d'un daim : mais ses cornes sont

(1) Lib. I, de *bisulicis*, cap 21.

(2) Les naturalistes nous paraissent avoir donné mal à propos le nom de *gazelle d'Inde* à cette espèce. On verra par les témoignages des voyageurs qu'elle ne se trouve qu'en Égypte, en Arabie et dans le Levant.

très-longues, assez menues, peu courbées jusqu'à leur extrémité, où elles se courbent davantage; elles sont noires et presque lisses, les anneaux étant très-légers, excepté vers la base, où ils sont un peu mieux marqués : elles ont près de trois pieds de longueur, tandis que celles de la gazelle n'ont communément qu'un pied, celles du kevel quatorze ou quinze pouces, et celles de la corine (lesquelles néanmoins ressemblent le plus à celles-ci) six ou sept pouces seulement.

Le huitième animal est celui que l'on appelle vulgairement la *gazelle du bézoard*, que les Orientaux appellent *pasan* (*Antilope Oryx*. PALL.), et à laquelle nous conserverons ce nom. Une corne de cette gazelle est très-bien représentée dans les *Éphémérides d'Allemagne*, et la figure de l'animal même a été donnée par Kæmpfer; mais cette figure de Kæmpfer pèche en ce que les cornes ne sont pas assez longues ni assez droites; et d'ailleurs sa description ne nous paraît pas exacte : car il dit que cet animal du bézoard porte une barbe comme le bouc, et néanmoins la figure qu'il en donne est sans barbe : ce qui nous paraît plus conforme à la vérité; car en général les gazelles n'ont point de barbe, c'est même le principal caractère qui les distingue des chèvres. Cette gazelle est de la grandeur de notre bouc domestique; et elle a le poil, la figure et l'agilité du cerf. Nous avons vu de cet animal un crâne surmonté de ses cornes, et deux autres cornes séparées. Les cornes qui sont gravées dans Aldrovande ressemblent beaucoup à celles-ci. Au reste, ces deux espèces, l'*algazel* et le *pasan*, nous paraissent très-voisines l'une de l'autre; elles sont aussi du même climat, et se trouvent dans le Levant, en Égypte, en Perse, en Arabie, etc.; mais l'*algazel* n'habite guère que dans les plaines, et le *pasan* dans les montagnes. Leur chair est aussi très-bonne à manger.

La neuvième gazelle est un animal qui, selon M. Adanson, s'appelle *nanguer* ou *nanguer* au Sénégal (*Antilope Dama*. L.) : il a trois pieds et demi de longueur, deux pieds et demi de hauteur; il est de la forme et de la couleur du chevreuil, fauve sur les parties supérieures du corps, blanc sous le ventre et sur les fesses, avec une tache de cette même couleur sous le cou. Ses cornes sont permanentes comme celles des autres gazelles, et n'ont qu'environ six ou sept pouces de longueur; elles sont noires et rondes : mais ce qu'elles ont de très-particulier, c'est qu'elles sont fort courbées à la pointe en avant, à peu près comme celles du chamois le sont en arrière. Ces nanguers sont de très-jolis animaux, et fort faciles à apprivoiser. Tous ces caractères, et principalement celui des petites cornes recourbées en avant, m'ont fait penser que le nanguer pourrait bien être le *dama* ou *daim* des anciens. *Cornua rupicapris in dorsum adunca, damis in adversum*, dit Pline. Or les seuls animaux qui aient les cornes ainsi courbées sont les nanguers dont nous venons de parler : on doit donc présumer que le nanguer des Africains est le *dama* des anciens; d'autant qu'on voit, par un autre passage de Pline, que le *dama* ne se trouvait qu'en Afrique; et qu'enfin, par les témoignages de plusieurs autres auteurs anciens, on voit aussi que c'était un animal timide, doux, et qui n'avait de ressource que dans la légèreté de sa course. L'animal dont Caius a donné la description et la figure sous le nom de *dama Plinii*, se trouvant, selon le témoignage même de

cet auteur, dans le nord de la Grande-Bretagne et en Espagne, ne peut pas être le daim de Pline, puisque celui-ci dit qu'il ne se trouve qu'en Afrique. D'ailleurs cet animal, désigné par Caïus, porte une barbe de chèvre, et aucun des anciens n'a dit que le *dama* eût une barbe. Je crois donc que ce prétendu *dama* décrit par Caïus n'est qu'une chèvre, dont les cornes s'étant trouvées un peu courbées en avant à leur extrémité, comme celles de la gazelle commune, lui ont fait penser que ce pouvait être le *dama* des anciens; et d'ailleurs ce caractère des cornes recourbées en avant, qui est en effet l'indice le plus sûr du *dama* des anciens, n'est bien marqué que dans le nanguer d'Afrique. Au reste, il paraît, par les notices de M. Adanson, qu'il y a trois espèces ou variétés de ces nanguers, qui ne diffèrent entre eux que par les couleurs du poil, mais qui tous ont les cornes plus ou moins courbées en avant.

La dixième gazelle est un animal très-commun en Barbarie et en Mauritanie, que les Anglais ont appelé *antilope* (1) (*Ant Cervicapra*. PALL.), et auquel nous conserverons ce nom. Il est de la taille de nos plus grands chevreuils; il ressemble beaucoup à la gazelle et au kevel, et néanmoins il en diffère par un assez grand nombre de caractères pour qu'on doive le regarder comme un animal d'une autre espèce. L'antilope a les larmiers plus grands que ceux de la gazelle: ses cornes ont environ quatorze pouces de longueur; elles se touchent, pour ainsi dire, à la base, et sont distantes à la pointe de quinze ou seize pouces; elles sont environnées d'anneaux et de demi-anneaux moins relevés que ceux de la gazelle et du kevel; et ce qui caractérise plus particulièrement l'antilope, c'est que les cornes ont une double flexion symétrique et très-remarquable, en sorte que les deux cornes prises ensemble représentent assez bien la forme d'une lyre antique. L'antilope a, comme les autres gazelles, le poil fauve sur le dos et blanc sous le ventre; mais ces deux couleurs ne sont pas séparées au bas des flancs par une bande brune ou noire, comme dans la gazelle, le kevel, la corine, etc. Nous n'avons au Cabinet du Roi que le squelette de cet animal.

Il nous paraît qu'il y a dans les antilopes, comme dans les autres gazelles, des races ou des espèces différentes entre elles. 1° Nous avons au Cabinet du Roi une corne qu'on ne peut attribuer qu'à une antilope beaucoup plus grande que celle dont nous venons de parler: nous l'appellerons *lidmée*, du nom que, selon le docteur Shaw, les Africains donnent aux antilopes. 2° Nous avons vu au Cabinet de M. le marquis de Marigny, dont le goût s'étend également aux objets des beaux-arts et à ceux de la belle nature, une espèce d'arme offensive, composée de deux cornes pointues et longues d'environ un pied et demi, qui, par leur double flexion, nous paraissent appartenir à une antilope plus petite que les autres: elle doit être très-commune dans les grandes Indes, car les prêtres gentils (2) portent cette espèce

(1) Nom que les Anglais ont donné à cet animal, et que nous avons adopté.

(2) « Les gazelles aux Indes ne sont pas tout à fait comme celles des autres pays; elles ont même beaucoup plus de cœur, et à l'extérieur on les distingue par les cornes: les gazelles ordinaires les ont grises, et moins longues de moitié que celles des Indes, qui les ont noirâtres et longues d'un grand pied et demi; ces cornes vont en

d'arme comme une marque de dignité. Nous appellerons cet animal *antilope des Indes*, dans l'idée où nous sommes que ce n'est qu'une simple variété de l'antilope d'Afrique.

En reprenant tous les animaux que nous venons d'exposer, nous avons donc déjà douze espèces ou variétés distinctes dans les gazelles, savoir : 1° la gazelle commune ; 2° le kevel ; 3° la corine ; 4° le tzeiran ; 5° le koba ou grande vache brune ; 6° le kob ou petite vache brune ; 7° l'algazel ou gazelle d'Égypte ; 8° le pasan ou la prétendue gazelle du bézoard ; 9° le nanguer ou *dama* des anciens ; 10° l'antilope ; 11° le lidmée ; 12° et enfin l'antilope des Indes. Après les avoir soigneusement comparées entre elles, nous croyons, 1° que la gazelle commune, le kevel et la corine ne sont que trois variétés de la même espèce ; 2° que le tzeiran, le koba et le kob sont tous trois des variétés d'une autre espèce ; 3° nous présumons que l'algazel et le pasan ne sont aussi que deux variétés de la même espèce, et nous pensons que le nom de *gazelle du bézoard*, qu'on a donné au pasan, n'est point un caractère distinctif ; car nous croyons être en état de prouver que le bézoard oriental ne vient pas seulement du pasan, mais de toutes les gazelles et chèvres qui habitent les montagnes de l'Asie ; 4° il nous paraît que les nanguers, dont les cornes sont courbées en avant, et qui font ensemble deux ou trois variétés particulières, ont été indiqués par les anciens sous le nom de *dama* ; 5° que les antilopes, qui sont au nombre de trois ou quatre, et qui diffèrent de toutes les autres par la double flexion de leurs cornes, ont aussi été connues des anciens et désignées par les noms de *strepsiceros* et d'*addax*. Tous ces animaux se trouvent en Asie et en Afrique, c'est-à-dire dans l'ancien continent ; et nous n'ajouterons pas à ces cinq espèces principales, qui contiennent douze variétés très-distinctes, deux ou trois autres espèces du Nouveau-Monde, auxquelles on a aussi donné le nom vague de *gazelles*, quoiqu'elles soient différentes de toutes celles que nous venons d'indiquer : ce serait augmenter la confusion, qui n'est déjà que trop grande ici. Nous donnerons, dans l'article suivant, l'histoire de ces animaux d'Amérique, sous leurs vrais noms *mazame*, *temamaçam*, etc., et nous nous contenterons de parler actuellement des animaux de ce genre qui se trouvent en Afrique et en Asie : nous renvoyons même à l'article suivant, pour la plus grande clarté et pour simplifier les objets, plusieurs autres animaux de ce même climat d'Afrique et d'Asie, qu'on a encore regardés comme des gazelles ou comme des chèvres, et qui cependant ne sont ni gazelles ni chèvres, mais paraissent être intermédiaires entre les deux : ces animaux sont le bubale ou vache de Barbarie, le condoma, le guib, la chèvre de Grimm, etc., sans compter les chevrotains, qui ressemblent beaucoup aux plus petites chèvres ou gazelles, et dont nous ferons aussi un article particulier.

Il est maintenant aisé de voir combien il était difficile d'arranger toutes ces bœ-

serpentant jusqu'à la pointe comme une vis, et les faquirs et santons en portent ordinairement deux qui sont » jointes..., et ils s'en servent comme d'un petit bâton à deux bouts. » (*Relation du Voyage de Thénicot*, tom. III, pag. 411 et 412.)

tes, qui sont au nombre de plus de trente, dix chèvres, douze ou treize gazelles, trois ou quatre bubales, autant de chevrotains et de mazames, tous différents entre eux ; plusieurs absolument inconnus, les autres présentés pêle-mêle par les naturalistes, et tous pris les uns pour les autres par les voyageurs. Aussi c'est pour la troisième fois que j'écris aujourd'hui leur histoire, et j'avoue que le travail est ici bien plus grand que le produit : mais au moins j'aurai fait ce qu'il était possible de faire avec les matériaux donnés et les connaissances acquises, que j'ai encore eu plus de peine à rassembler qu'à employer.

En comparant les indications que nous ont laissées les anciens, et les notices que l'on trouve dans les auteurs modernes, avec les connaissances que nous avons acquises, nous reconnaissons au sujet des gazelles, 1° que le *δορκάς* d'Aristote n'est point la gazelle, mais le chevreuil, et que cependant ce même mot *δορκάς* a été employé par Élien, non-seulement pour désigner les chèvres sauvages en général, mais particulièrement la gazelle de Libye ou gazelle commune ; 2° que le *strepsiceros* de Pline ou l'*addax* des Africains est l'*antilope* ; 3° que le *dama* de Pline est le *nanguer* de l'Afrique, et non pas notre *daim*, ni aucun autre animal d'Europe ; 4° que le *πρόξ* d'Aristote est le même que le *ξόρκης* d'Élien, et encore le même que le *πλατυκόρως* des Grecs plus récents, et que les Latins ont adopté ce mot *platyceros* pour désigner le daim ; *animalium quorumdam cornua in palmas finxit natura, digitosque emisit ex iis, unde platycerotas vocant*, dit Pline ; 5° que le *πύργαρος* des Grecs est probablement la *gazelle d'Égypte* ou celle de Perse, c'est-à-dire l'*algazel* ou le *pasan*. Le mot *pygargus* n'est employé par Aristote que pour désigner un oiseau, et cet oiseau est l'*aigle à queue blanche* ; mais Élien et Pline se sont servis du même mot pour désigner un quadrupède. Or l'étymologie de *pygargus* indique, 1° un animal à fesses blanches, tels que les chevreaux ou les gazelles ; 2° un animal timide, les anciens s'imaginant que les fesses blanches étaient un indice de timidité, et attribuant l'intrépidité d'Hercule à ce qu'il avait les fesses noires. Mais, comme presque tous les auteurs qui parlent du *pygargus* quadrupède font aussi mention du chevreuil, il est clair que ce nom *pygargus* ne peut s'appliquer qu'à quelque espèce de gazelle différente du *dorcas Libyca* ou *gazelle commune*, et du *strepsiceros* ou *antilope*, desquelles les mêmes auteurs font aussi mention. Nous croyons donc que le *pygargus* désigne l'*algazel* ou *gazelle d'Égypte*, qui devait être connue des Grecs, comme elle l'était des Hébreux ; car l'on trouve ce nom *pygargus* dans la version des Septante (1), et l'on voit que l'animal qu'il désigne est mis au nombre des animaux dont la chair était pure. Les Juifs mangeaient donc souvent du *pygargus*, c'est-à-dire de cette espèce de *gazelle* qui est la plus commune en Égypte et dans les pays adjacents.

M. Russel, dans son *Histoire naturelle du pays d'Alep*, dit qu'il y a auprès de cette ville deux sortes de gazelles : l'une qu'on appelle *gazelle de montagne*, qui est la plus belle, dont le poil sur le cou et le dos est d'un brun foncé ; l'autre qu'on appelle

(1) *Deutéronome*, chap. xiv.

gazelle de plaine, qui n'est ni aussi légère ni aussi bien faite que la première, et dont la couleur du poil est plus pâle. Il ajoute que ces animaux courent si vite et si longtemps, que les meilleurs chiens courants peuvent rarement les forcer sans le secours d'un faucon.....; qu'en hiver les gazelles sont maigres, et que néanmoins leur chair est de bon goût; qu'en été elle est chargée d'une graisse semblable à la venaison du daim; que les gazelles qu'on nourrit à la maison ne sont pas aussi excellentes à manger que les gazelles sauvages, etc. Par ce témoignage de M. Russel, et par celui de M. Hasselquist, on voit que ces gazelles d'Alep ne sont pas les gazelles communes, mais les gazelles d'Égypte, dont les cornes sont droites, longues et noires, et dont la chair est en effet excellente à manger. L'on voit aussi par ces témoignages que les gazelles sont des animaux à demi domestiques, que les hommes ont souvent et anciennement apprivoisés, et dans lesquels par conséquent il s'est formé plusieurs variétés ou races différentes, comme dans les autres animaux domestiques. Ces gazelles d'Alep sont les mêmes que celles que nous avons appelées *algazels*; elles sont encore plus communes dans la Thébaine et dans toute la haute Égypte qu'aux environs d'Alep; elles se nourrissent d'herbes aromatiques et de boutons d'arbrisseaux, surtout de ceux de l'arbre de sial, d'ambroisie, d'oseille sauvage, etc.; elles vont ordinairement par troupes ou plutôt par familles, c'est-à-dire cinq ou six ensemble; leur cri est semblable à celui des chèvres. On les chasse non-seulement avec les chiens courants, aidés du faucon, mais aussi avec la petite panthère, que nous avons appelée *once*. Dans quelques endroits, on prend les gazelles sauvages avec des gazelles apprivoisées, aux cornes desquelles on attache un piège de cordes.

Les antilopes, surtout les grandes, sont beaucoup plus communes en Afrique qu'aux Indes : elles sont plus fortes et plus farouches que les autres gazelles, desquelles il est aisé de les distinguer par la double flexion de leurs cornes, et parce qu'elles n'ont point de bande noire ou brune au bas des flancs. Les antilopes moyennes sont de la grandeur et de la couleur du daim; elles ont les cornes fort noires, le ventre très-blanc, les jambes de devant plus courtes que celles de derrière. On les trouve en grand nombre dans les contrées du Tremecen, du Duguela, du Tell et du Zara. Elles sont propres, et ne se couchent que dans des endroits secs et nets. Elles sont aussi très-légères à la course, très-attentives au danger, très-vigilantes, en sorte que dans les lieux découverts elles regardent longtemps de tous côtés; et dès qu'elles aperçoivent un homme, un chien ou quelque autre ennemi, elles fuient de toutes leurs forces : cependant elles ont, avec cette timidité naturelle, une espèce de courage; car, lorsqu'elles sont surprises, elles s'arrêtent tout court et font face à ceux qui les attaquent.

En général les gazelles ont les yeux noirs, grands, très-vifs, et en même temps si tendres, que les Orientaux en ont fait un proverbe, en comparant les beaux yeux d'une femme à ceux de la gazelle. Elles ont, pour la plupart, les jambes plus fines et plus déliées que le chevreuil; le poil aussi court, plus doux et plus lustré; leurs jambes de devant sont moins longues que celles de derrière, ce qui leur donne,

comme au lièvre, plus de facilité pour courir en montant qu'en descendant. Leur légèreté est au moins égale à celle du chevreuil ; mais celui-ci bondit et saute plutôt qu'il ne court, au lieu que les gazelles courent uniformément plutôt qu'elles ne bondissent. La plupart sont fauves sur le dos, blanches sous le ventre, avec une bande brune qui sépare ces deux couleurs au bas des flancs. Leur queue est plus ou moins grande, mais toujours garnie de poils assez longs et noirâtres ; leurs oreilles sont droites, longues, assez ouvertes dans leur milieu, et se terminent en pointe. Toutes ont le pied fourchu et conformé à peu près comme celui des moutons ; toutes ont, mâles et femelles, des cornes permanentes, comme les chèvres ; les cornes des femelles sont seulement plus minces et plus courtes que celles des mâles.

Voilà toutes les connaissances que nous avons pu acquérir au sujet des différentes espèces de gazelles, et à peu près aussi tous les faits qui ont rapport à leur naturel et à leurs habitudes. Voyons maintenant si les naturalistes ont été fondés à n'attribuer qu'à un seul de ces animaux la production de la pierre fameuse qu'on appelle le *bézoard oriental*, et si cet animal est en effet le *pasen* ou *pasan* qu'ils ont désigné spécifiquement par le nom de *gazelle du bézoard*. En examinant la description et les figures de Kæmpfer, qui a beaucoup écrit sur cette matière, on doutera si c'est la gazelle commune ou le *pasan* ou l'algazel qu'il a voulu désigner comme donnant exclusivement le vrai *bézoard oriental*. Si l'on consulte les autres naturalistes et les voyageurs, on serait tenté de croire que ce sont indistinctement les gazelles, les chèvres sauvages, les chèvres domestiques, et même les moutons, qui portent cette pierre, dont probablement la formation dépend plus de la température du climat et de la qualité des herbes que de la nature et de l'espèce de l'animal. Si l'on voulait en croire Rumphius, Seba, et quelques autres auteurs, le vrai *bézoard oriental*, celui qui a le plus d'excellence et de vertu, proviendrait des singes, et non pas des gazelles, des chèvres, ou des moutons ; mais cette opinion de Rumphius et de Seba n'est pas fondée ; nous avons vu plusieurs de ces concrétions auxquelles on donne le nom de *bézoard des singes* ; et ces concrétions sont toutes différentes du *bézoard oriental*, qui vient certainement d'un animal ruminant, et qu'on peut aisément distinguer, par sa forme et par sa substance, de tous les autres *bézoards* : sa couleur est ordinairement d'un vert d'olive, brun en dehors et en dedans, et celle du *bézoard* qu'on appelle *occidental* est d'un petit jaune plus ou moins terne. La substance du premier est plus moelleuse et plus tendre ; celle du dernier est plus dure, plus sèche, et pour ainsi dire plus pétrée. D'ailleurs, comme le *bézoard oriental* a eu une vogue prodigieuse, et qu'on en a fait grande consommation dans les derniers siècles, puisqu'on s'en servait en Europe et en Asie dans tous les cas où nos médecins emploient aujourd'hui les cordiaux et les contre-poisons, ne doit-on pas présumer, par cette grande quantité qu'on en a consommée, et que l'on consomme encore, que cette pierre vient d'un animal très-commun, ou plutôt qu'elle ne vient pas d'une seule espèce d'animal, mais de plusieurs animaux, et qu'elle se tire également des gazelles, des chèvres et des

moutons, mais que ces animaux ne peuvent la produire que dans de certains climats du Levant et des Indes ?

Dans tout ce que l'on a écrit sur ce sujet, nous n'avons pas trouvé une observation bien faite ni une seule raison décisive : il paraît seulement, par ce qu'ont dit Monard, Garcias, Clusius, Aldrovande, Hernandez, etc., que le prétendu animal du bézoard oriental n'est pas la chèvre commune et domestique, mais une espèce de chèvre sauvage qu'ils n'ont pas caractérisée ; de même tout ce que l'on peut conclure de ce qu'a écrit Kæmpfer, c'est que l'animal du bézoard est une espèce de chèvre sauvage, ou plutôt une espèce de gazelle, aussi très-mal décrite : mais, par les témoignages de Thévenot, Chardin et Tavernier, il paraît que cette pierre se tire moins des gazelles que des moutons et des chèvres sauvages ou domestiques ; et ce qui paraît donner plus de poids à ce que les voyageurs en disent, c'est qu'ils parlent comme témoins oculaires, et que, quoiqu'ils ne citent pas les gazelles au sujet du bézoard, il n'y a guère d'apparence qu'ils se soient trompés, et qu'ils les aient prises pour des chèvres, parce qu'ils les connaissaient bien, et qu'ils en font mention dans d'autres endroits de leurs relations. L'on ne doit donc pas assurer, comme l'ont fait nos naturalistes modernes, que le bézoard oriental vient particulièrement et exclusivement d'une certaine espèce de gazelle ; et j'avoue qu'après avoir examiné non-seulement les témoignages des auteurs, mais les faits mêmes qui pouvaient décider la question, je suis très-porté à croire que cette pierre vient également de la plupart des animaux ruminants, mais plus communément des chèvres et des gazelles. Elle est, comme on sait, formée par couches concentriques, et contient souvent au centre quelque matière étrangère. Nous avons recherché de quelle nature étaient ces matières qui servent de noyau au bézoard oriental, pour tâcher de juger en conséquence de l'espèce de l'animal qui les avait avalées. On trouve au centre de ces pierres de petits cailloux, des noyaux de prunes, de mirobolans, de tamarins, des graines de cassie, et surtout des brins de paille et des boutons d'arbre ; ainsi l'on ne peut guère attribuer cette production qu'aux animaux qui broutent les herbes et les feuilles.

Nous croyons donc que le bézoard oriental ne vient pas d'un animal particulier, mais de plusieurs animaux différents, et il n'est pas difficile de concilier avec cette opinion les témoignages de la plupart des voyageurs ; car, en disant chacun des choses contraires, ils n'auront pas laissé de dire tous à peu près la vérité. Les anciens Grecs et Latins n'ont pas connu le bézoard ; Galien est le premier qui fasse mention de ses vertus contre le venin ; les Arabes ont beaucoup parlé de ces mêmes vertus du bézoard : mais ni les Grecs, ni les Latins, ni les Arabes, n'ont indiqué précisément les animaux qui le produisent. Rabi Mosès, Égyptien, dit seulement que quelques-uns prétendent que cette pierre se forme dans l'angle des yeux, et d'autres dans la vésicule du fiel des moutons en Orient. Or il y a des bézoards ou conerétions qui se font en effet dans les angles des yeux et dans les larmiers des cerfs et de quelques autres animaux ; mais ces conerétions sont très-différentes du bézoard oriental, et les conerétions de la vésicule du fiel sont toutes

d'une matière légère, huileuse et inflammable, qui ne ressemble point à la substance du bézoard. André Lacuna, médecin espagnol, dans ses *Commentaires sur Dioscoride*, dit que le bézoard oriental se tire d'une espèce de chèvre sauvage dans les montagnes de Perse. Amatus Lusitanus répète ce que dit Lacuna, et ajoute que cette chèvre montagnarde est ressemblante au cerf. Monard, qui les cite tous trois, assure plus positivement que cette pierre se tire des parties intérieures d'une chèvre de montagne aux Indes, à laquelle, dit-il, j'ai cru devoir donner le nom de *cervi-capra*, parce qu'elle tient du cerf et de la chèvre, qu'elle est à peu près de la grandeur et de la forme du cerf, mais qu'elle a, comme les chèvres, des cornes simples et fort recourbées sur le dos. *Garcias ab Horto* (du Jardin) dit que dans le Corassan et en Perse il y a une espèce de boucs appelée *pasan* (1), et que c'est dans l'estomac de ces boucs que s'engendre le bézoard oriental; que cette pierre se trouve non-seulement en Perse, mais aussi à Malaca et dans l'île des Vaches, près le cap Comorin; que dans la grande quantité de boucs que l'on tuait pour la subsistance des troupes, on cherchait ces pierres dans l'estomac de ces animaux, et qu'on y en trouvait assez communément. Christophe Acosta répète à ce sujet ce que disent *Garcias* et *Monard*, sans y rien ajouter de nouveau. Enfin, pour ne rien omettre de tout ce qui a rapport au détail historique de cette pierre, nous observerons que *Kæmpfer*, homme plus savant qu'observateur exact, s'étant trouvé dans la province de Laar en Perse, assure être allé avec des naturels du pays à la chasse du bouc *pasan*, qui produit le bézoard; qu'il dit en avoir pour ainsi dire vu tirer cette pierre; et il assure encore que le vrai bézoard oriental vient de cet animal; qu'à la vérité le bouc *ahu*, dont il donne aussi la figure, produit dans ce même pays des bézoards, comme le bouc *pasan*, mais qu'ils sont fort inférieurs en qualité. Par les figures qu'ils donnent de ces deux animaux, le *pasan* et l'*ahu*, on serait induit à croire que la première figure représente la gazelle commune plutôt que le vrai *pasan*; et par sa description on serait porté à imaginer que son *pasan* est en effet un bouc et non pas une gazelle, parce qu'il lui donne une barbe semblable à celle des chèvres; et enfin, par le nom *ahu* qu'il donne à son autre bouc, aussi bien que par la seconde figure, on serait fondé à reconnaître le bouquetin plutôt que le véritable *ahu*, qui est notre tzeiran ou grosse gazelle. Ce qu'il y a de plus singulier encore, c'est que *Kæmpfer*, qui semble vouloir décider l'espèce de cet animal du bézoard oriental, et qui assure que c'est le bouc sauvage appelé *pasan*, cite en même temps un homme qu'il dit très-digne de foi, lequel cependant assure avoir palpé les pierres de ce même bézoard dans le ventre des gazelles à Golconde. Ainsi tout ce qu'on peut tirer de positif de ce qu'a écrit *Kæmpfer* à ce sujet se réduit à ce que ce sont deux espèces de chèvres sauvages et montagnardes, le *pasan* et l'*ahu*, qui portent le bézoard en Perse, et qu'aux Indes cette pierre se trouve aussi dans les gazelles. *Chardin* dit positivement que le bézoard

(1) Il nous paraît que *Kæmpfer* a emprunté de *Monard* et de *Garcias* les noms de *cervi-capra* ou *capri-cerva*, et de *pasan*, qu'il donne à l'animal du bézoard oriental.

oriental se trouve dans les boucs et chèvres sauvages et domestiques, le long du golfe Persique, et dans plusieurs provinces de l'Inde ; mais qu'en Perse on le trouve aussi dans les moutons. Les voyageurs hollandais disent de même qu'il se produit dans l'estomac des brebis ou des chèvres. Tavernier témoigne encore plus positivement que ce sont des chèvres domestiques ; il dit qu'elles ont du poil fin eomme de la soie, et qu'ayant acheté six de ces chèvres vivantes, il en avait tiré dix-sept bézoards entiers et une portion grosse comme une moitié de noisette ; et ensuite il dit qu'il y a d'autres bézoards que l'on croit venir des singes, dont les vertus sont encore plus grandes que celles du bézoard des chèvres ; qu'on en tire aussi des vaches, mais dont les vertus sont inférieures, etc. Que doit-on inférer de cette variété d'opinions et de témoignages ? Qu'en peut-on conclure, sinon que le bézoard oriental ne vient pas d'une seule espèce d'animal, mais qu'on le trouve au contraire dans plusieurs animaux d'espèces différentes, et surtout dans les gazelles et dans les chèvres.

A l'égard des bézoards occidentaux, nous pouvons assurer qu'ils ne viennent ni des chèvres ni des gazelles ; car nous ferons voir dans les articles suivants qu'il n'y a ni chèvres, ni gazelles, ni même aucun animal qui approche de ce genre dans toute l'étendue du Nouveau-Monde : au lieu de gazelles l'on n'a trouvé que des chevreuils dans les bois de l'Amérique ; au lieu de chèvres et de moutons sauvages, on a trouvé sur les montagnes du Pérou et du Chili des animaux tout différents, les lamas et les pacos, dont nous avons déjà parlé. Les anciens Péruviens n'avaient pas d'autre bétail ; et en même temps que ces deux espèces étaient en partie réduites à l'état de domesticité, elles subsistaient en beaucoup plus grand nombre dans leur état de nature et de liberté sur les montagnes : les lamas sauvages se nommaient *huanacus*, et les pacos, *vicunnas*, d'où l'on a dérivé le nom de *vigogne*, qui désigne en effet le même animal que le pacos : tous deux, c'est-à-dire le lama et le pacos, produisent des bézoards, mais les domestiques plus rarement que les sauvages.

M. Daubenton, qui a examiné de plus près que personne la nature des bézoards, pense qu'ils sont composés d'une matière de même nature que celle qui s'attache en forme de tartre brillant et coloré sur les dents des animaux ruminants. On verra dans la description qu'il a faite des bézoards, dont nous avons une collection très-nombreuse au Cabinet du Roi, quelles sont les différences essentielles entre les bézoards orientaux et les bézoards occidentaux. Ainsi les chèvres des Indes orientales ou les gazelles de Perse ne sont pas les seuls animaux qui produisent des concrétions auxquelles on a donné le nom de *bézoards* : le chamois, et peut-être le bouquetin des Alpes, les boucs de Guinée, et plusieurs autres animaux d'Amérique, donnent aussi des bézoards ; et si nous comprenons sous ce nom toutes les concrétions de cette nature que l'on trouve dans les animaux, nous pouvons assurer que la plupart des quadrupèdes, à l'exception des carnassiers, produisent des bézoards, et que même il s'en trouve dans les crocodiles et dans les grandes couleuvres.

Il faut donc, pour avoir une idée nette de ces concrétions, en faire plusieurs classes; il faut les rapporter aux animaux qui les produisent, et en même temps reconnaître les climats et les aliments qui favorisent le plus cette espèce de production.

1° Les pierres qui se forment dans la vessie, dans les reins de l'homme et des autres animaux, doivent être séparées de la classe des bézoards, et désignés par le nom de *calculs*, leur substance étant toute différente de celle des bézoards. On les reconnaît aussi aisément à leur pesanteur, à leur odeur urincuse et à leur composition, qui n'est pas régulière, ni par couches minces et concentriques, comme celle des bézoards.

2° Les concrétions que l'on trouve quelquefois dans la vésicule du fiel, et dans le foie de l'homme et des animaux, ne doivent pas être regardées comme des bézoards. On les distingue facilement à leur légèreté, leur couleur et leur inflammabilité; et d'ailleurs elles ne sont pas formées par couches autour d'un noyau, comme le sont les bézoards.

3° Les pelotes que l'on trouve assez souvent dans l'estomac des animaux, et surtout des ruminants, ne sont pas de vrais bézoards. Ces pelotes, que l'on appelle *égagropiles*, sont composées à l'intérieur des poils que l'animal a avalés en se léchant, ou des racines dures qu'il a broutées et qu'il n'a pu digérer; et à l'extérieur elles sont, pour la plupart, enduites d'une substance visqueuse assez semblable à celle des bézoards : ainsi les égagropiles n'ont rien des bézoards que cette couche extérieure, et la seule inspection suffit pour distinguer les uns des autres.

4° On trouve souvent des égagropiles dans les animaux des climats tempérés, et jamais des bézoards. Nos bœufs et vaches, les chamois des Alpes, les porcs-épics d'Italie (1), ne produisent que des égagropiles. Les animaux des pays les plus chauds ne donnent au contraire que des bézoards. L'éléphant, le rhinocéros, les boucs, les gazelles de l'Asie et de l'Afrique, le lama du Pérou, etc., produisent tous, au lieu d'égagropiles, des bézoards solides, dont la grosseur et la substance varient relativement à la différence des animaux et des climats.

5° Les bézoards auxquels on a trouvé ou supposé le plus de vertus et de propriétés sont les bézoards orientaux, lesquels, comme nous l'avons dit, proviennent des chèvres, des gazelles et des moutons qui habitent sur les hautes montagnes de l'Asie; les bézoards d'une qualité inférieure, et qu'on appelle *occidentaux*, viennent des lamas et des pacos, qui ne se trouvent que dans les montagnes de l'Amérique méridionale; enfin les chèvres et les gazelles de l'Afrique donnent aussi des bézoards, mais qui ne sont pas si bons que ceux de l'Asie.

De tous ces faits on peut conclure qu'en général les bézoards ne sont qu'un résidu de nourriture végétale, qui ne se trouve pas dans les animaux carnassiers, et qui ne se produit que dans ceux qui se nourrissent de plantes; que, dans les montagnes de l'Asie méridionale, les herbes étant plus fortes et plus exaltées qu'en au-

(1) Nous avons trouvé un égagropile dans un porc-épic qui nous a été envoyé de Rome en 1763.

cun autre endroit du monde, les bézoards qui en sont les résidus ont aussi plus de qualité que tous les autres : qu'en Amérique, où la chaleur est moindre, les herbes des montagnes ayant aussi moins de force, les bézoards qui en proviennent sont inférieurs aux premiers; et qu'enfin en Europe, où les herbes sont faibles, et dans toutes les plaines des deux continents où elles sont grossières, il ne se produit point de bézoards, mais seulement des égagropiles qui ne contiennent que des poils ou des racines, et des filaments trop durs que l'animal n'a pu digérer.

SUR LES GAZELLES ET ANTILOPES.

* Depuis l'année 1764 que j'ai publié l'article des gazelles et des chèvres étrangères, quelques voyageurs naturalistes ont reconnu, en Asie et en Afrique, de nouvelles espèces dans le genre de ces animaux, et ont donné des figures entières de quelques autres dont je n'avais pu donner que quelques parties détachées, comme les têtes, les cornes, etc. M. Pallas, docteur en médecine, de l'université de Leyde, a publié à Amsterdam en 1768 un premier ouvrage sous le nom de *Miscellanea zoologica*; et peu de temps après il en a donné une seconde édition, corrigée et imprimée à Berlin dans la même année, sous le titre de *Spicilegia zoologica*. Nous avons lu ces deux ouvrages avec satisfaction; l'auteur y montre partout autant de discernement que de connaissances, et nous donnerons l'extrait de ses observations.

D'autre part, MM. Forster père et fils, qui ont accompagné M. Cook dans son second voyage, ont eu la bonté de me communiquer les remarques et observations qu'ils ont faites sur les chèvres du cap de Bonne-Espérance, aussi bien que sur les lions marins, ours marins, etc., dont ils m'ont donné des figures très-bien dessinées. J'ai reçu toutes ces instructions avec reconnaissance, et l'on verra que ces savants naturalistes m'ont été d'un grand secours pour perfectionner l'histoire de ces animaux.

Enfin M. Allamand, que je regarde comme l'un des plus savants naturalistes de l'Europe, ayant pris soin de l'édition qui se fait en Hollande de mes ouvrages, y a joint d'excellentes remarques et de très-bonnes descriptions de quelques animaux que je n'ai pas été à portée de voir. Je réunis ici toutes ces nouvelles connaissances qui m'ont été communiquées, et je les joins à celles que j'ai acquises par moi-même depuis l'année 1764 jusqu'en 1780.

M. Pallas impose aux gazelles et aux chèvres sauvages le nom générique d'*antilopes*, et il dit que les zoologistes méthodistes ont eu tort de joindre le genre des gazelles à celui des chèvres, et qu'il en est plus éloigné que du genre des brebis. La nature, selon lui, a placé le genre des gazelles entre celui des cerfs et celui des chèvres. Au reste, il convient avec moi, dans son second ouvrage, que les gazelles ne se trouvent ni en Europe ni en Amérique, mais seulement en Asie, et surtout en Afrique, où les espèces en sont très-variées et fort nombreuses. Le chamois est, dit-il, le seul animal qu'on pourrait regarder comme une gazelle européenne. et le

bouquetin semble faire la nuance entre les chèvres et certaines espèces de gazelles. L'animal du musc, ajoute-t-il, et les chevrotains, ne doivent point être rangés avec les gazelles, mais peuvent aller ensemble, parce que les uns et les autres, dans les deux sexes, manquent de cornes, et ont de grandes dents ou défenses dans la mâchoire supérieure.

Ce que je rapporte ici, d'après M. Pallas, souffre quelques exceptions; car il y a une espèce de chevrotain dont le mâle a des cornes, et le chamois, qu'il prétend être du genre des gazelles et non de celui des chèvres, s'unit néanmoins avec les chèvres; on les a souvent vus s'accoupler, et l'on nous a même assuré qu'ils avaient produit ensemble. Le premier fait est certain, et suffit seul pour démontrer que le chamois est non-seulement du même genre, mais d'espèce très-voisine de celle de la chèvre commune.

Et d'ailleurs le genre des chèvres et celui des brebis sont si voisins, qu'on peut les faire produire ensemble, comme j'en ai donné des exemples: ainsi l'on ne peut guère admettre un genre intermédiaire entre eux; de même que l'on ne doit pas dire que les gazelles, dont les cornes sont permanentes dans toutes les espèces, soient voisines du genre des chevreuils ou des cerfs, dont les bois tombent et se renouvellent chaque année. Nous ne nous arrêterons donc pas plus longtemps sur cette discussion méthodique de M. Pallas, et nous passerons aux observations nouvelles que nous avons faites sur chacun de ces animaux en particulier.

SUR LE NANGUER ET LE NAGOR.

Nous mettons ces deux animaux ensemble, parce qu'ils ont un caractère commun, qui n'appartient qu'à eux: c'est d'avoir les cornes recourbées en avant, au lieu que, dans toutes les autres espèces de gazelles et de chèvres, les cornes sont recourbées en arrière ou tout à fait droites. J'ai dit, d'après M. Adanson, qu'il y avait trois variétés ou trois espèces de ces animaux, dont la première, c'est-à-dire le nanguer, paraît être le *dama* des anciens. M. Pallas est du même avis: il dit que la femelle et le mâle nanguer ont également des cornes; il a remarqué, comme dans le kob, une disposition singulière dans les dents (1).

La seconde espèce est le nagor. M. Pallas avait écrit dans son premier ouvrage (*Miscellanea*) que cet animal était le mazame de Seba: mais il avoue dans son second ouvrage (*Spicilegia*) qu'il s'était trompé, et il convient avec moi que ce n'est point le mazame d'Amérique, mais une gazelle d'Afrique.

Au reste, l'espèce du nanguer paraît être isolée et sans variété; mais celle du nagor a des espèces voisines, dont je dois la connaissance à MM. Forster: ils ont bien voulu me donner le dessin de la tête d'une de ces variétés du nagor du cap de Bonne-Espérance, qui me paraît différer du nagor en ce que ce nagor du Cap a

(1) « Solum hujus animalis caput cum cornibus vidi e quo *dentium primorum* in inferiore maxilla numerum » plane singularem esse didici: habet enim tantum *senos*, quorum duo medii latissimi, subobliqui, recta transversa » acie terminantur; laterales vero parvi, lineares sunt. » (Pallas, *Spicilegia zoologica*, pag. 8.)

le museau un peu effilé, et les cornes un peu moins courbées en avant que le nagor du Sénégal. Voici les notices qu'ils m'ont données à ce sujet.

« La chèvre que l'on appelle *steenbok* ou *bouquetin* au cap de Bonne-Espérance nous paraît être une variété du nagor donnée par M. de Buffon. On trouve ces animaux sur les rochers qui font la pointe des terres du cap de Bonne-Espérance, et sur les plateaux de ces montagnes pierreuses parmi les broussailles. Ils courent avec une très-grande vitesse, et font des sauts de huit à neuf pieds de hauteur; comme leur chair est très-bonne à manger, on les chasse sans cesse, et l'on en a beaucoup détruit.

» Cet animal est de la grandeur d'une chèvre commune, d'environ deux pieds six pouces de hauteur. Son poil est d'un rouge brun sur le dos et les côtés du corps, et d'un blanc sale sous le ventre; il y a au-dessus des yeux, sous le cou et sur les fesses, une tache de cette dernière couleur blanc sale : le poil des oreilles est fauve; elles sont arrondies à leurs extrémités. On voit sous chaque œil un larmier avec un petit orifice. Les cornes n'ont que cinq ou six pouces de longueur; elles sont noires, ridées à la base, lisses à la pointe, extrêmement effilées et courbées en avant. La queue est courte, à peu près comme celle des chèvres ordinaires.

» Une autre espèce ou variété du nagor, est l'animal que l'on appelle au Cap *grysbok* ou *chèvre grise*; elle diffère du *steenbok* par la couleur de son poil, qui est gris, au lieu que celui du *steenbok* est rouge brun. Ce *grysbok* est une seconde espèce de nagor; il est de la grandeur d'une chèvre commune, et il a les jambes plus longues que le *steenbok* à proportion du corps. Son poil ne paraît gris que parce qu'il est mêlé de longs poils blancs; car en voyant l'animal de près, on s'aperçoit que le fond est d'un brun roussâtre ou marron : la tête et les pieds sont d'un brun plus clair que le corps, et le ventre est d'une couleur encore moins foncée; le museau est noir; les yeux sont environnés de poils de cette même couleur noire. Il y a, comme dans les autres chèvres, des larmiers sous les angles antérieurs des yeux. Les oreilles sont à peu près de même longueur que la tête; elles sont de forme ovale, et couvertes en dehors de poils courts et noirs. Les cornes ont environ cinq pouces de longueur; elles sont ridées d'un ou deux anneaux à la base, lisses vers la pointe, qui est très-aiguë, courbées en avant, et de couleur noire.

» Cette espèce de nagor se trouve toujours dans les plateaux au-dessus des montagnes parmi les rochers, les broussailles et la bruyère. Il n'est pas si léger à la course que le *steenbok*, car les chiens l'atteignent quelquefois à la chasse. Sa chair est aussi bonne à manger que celle du *steenbok*, et on les trouve quelquefois ensemble sur les montagnes du cap de Bonne-Espérance.

» Une troisième espèce de nagor est le *bleekbok* ou *chèvre pâle*, qui ressemble presque en tout au *steenbok*, à l'exception de la couleur du poil, qui est beaucoup plus pâle; ce qui lui a fait donner son nom. »

En comparant ces trois animaux d'après les notices que nous venons de citer, il me paraît qu'il n'y a tout au plus que deux espèces distinctes, c'est-à-dire le nagor *steenbok* et le nagor *grysbok* et que le *bleekbok* n'est qu'une variété du premier.

SUR LE KEVEL.

M. Pallas me paraît se tromper en avançant que le kevel et la corine ne sont pas deux espèces différentes, *mais le mâle et la femelle dans la même espèce de gazelle* : s'il eût fait attention que j'ai décrit les deux sexes, ce savant naturaliste ne serait pas tombé dans cette méprise.

SUR LE KOKA ET LE KOB.

J'ai donné, d'après M. Adanson, le nom de *koba* à un animal d'Afrique que quelques voyageurs ont appelé *grande vache brune*, et dont l'espèce n'est pas éloignée de celle du bubale. J'ai donné de même le nom de *kob* à un animal un peu moins grand, et que les voyageurs ont appelé *petite vache brune*. Le koba est grand comme un cerf, et par conséquent approche de la grandeur du bubale, tandis que le kob n'est pas tout à fait si grand qu'un daim. M. Pallas dit que, de toutes les antilopes, celle-ci lui paraît être la plus voisine du genre des cerfs, le pelage étant semblable. Nous avons donné la figure des cornes du kob : elles ont à peu près un pied de longueur, ce qui ne s'accorde pas avec ce que dit M. Pallas, qui ne leur donne qu'un demi-pied; et ce qui me paraît démontrer que M. Pallas n'avait pris cette mesure de cornes que sur un jeune individu, c'est que M. Forster m'a écrit qu'il avait rapporté du cap de Bonne-Espérance des cornes de cet animal kob, de même grandeur, et toutes semblables à celles que j'ai fait représenter. Il dit que cet animal avait une tache triangulaire blanche au bas des cornes, que son pelage est en général d'un rouge brun; et il pense, comme moi, que le kob n'est qu'une variété du koba, et que tous deux ne s'éloignent pas de l'espèce du bubale.

LA GAZELLE PASAN.

ANTILOPE ORYX. — PALL.

Je donne ici, d'après une peau bourrée, la figure de la gazelle pasan, dont j'ai parlé, et de laquelle nous n'avons au Cabinet du Roi qu'un crâne surmonté de ses cornes, dont j'ai fait graver la figure. M. Pallas pense avec moi que le pasan et l'al-gazel ne sont que deux variétés de la même espèce. J'ai dit que ces deux espèces, l'al-gazel et le pasan, me paraissaient très-voisines l'une de l'autre, qu'elles sont des mêmes climats, mais que néanmoins l'al-gazel n'habite guère que dans les plaines, et le pasan dans les montagnes; c'est par cette seule différence des habitudes naturelles que j'ai cru qu'on pouvait en faire deux espèces. J'ai même dit positivement que je présumais que l'al-gazel et le pasan n'étaient que deux variétés de la même espèce, et j'ai été fort satisfait de voir que M. Pallas est du même sentiment. Il dit, au sujet de ce dernier animal, que M. Houttuyn en a aussi donné une figure

d'après les tableaux de M. Burman ; mais je n'ai pas eu occasion de voir ces tableaux, et j'ignore si celui du pasan ressemble ou non à la figure que je donne ici.

MM. Forster m'ont écrit que la gazelle pasan porte aussi le nom de *chamois du Cap*, et celui de *chèvre du bézoard*, quoiqu'il y ait une autre chèvre du bézoard en Orient, dont M. Gmelin le jeune a donné une description sous le nom de *paseng*, qui est différente du pasan. Il ajoute que dans la femelle les cornes ne sont pas aussi grandes que dans le mâle ; que ces cornes sont marquées vers leur origine d'une large bande noire en demi-cercle, qui s'étend jusqu'à une autre grande tache de même couleur noire, laquelle couvre en partie le museau, dont l'extrémité est grise ; que de plus il y a deux bandes noires qui partent du museau et s'étendent jusqu'aux cornes, et une ligne noire le long du dos, qui se termine au croupion et y forme une plaque triangulaire ; qu'on voit aussi une bande noire entre la jambe et la cuisse de devant, et une tache ovale de même couleur sur le genou ; que les pieds de derrière sont aussi marqués d'une tache noire sous la jointure, et qu'il y a une ligne noire de longs poils le long du cou, au-dessous duquel se trouve une espèce de fanon qui tombe sur la poitrine ; qu'enfin le reste du corps est gris, à l'exception du ventre, qui est blanchâtre, ainsi que les pieds.

Cet animal, dit M. Forster, a près de quatre pieds de hauteur, en le mesurant aux jambes de devant ; les cornes ont jusqu'à trois pieds de longueur. Ces gazelles ne vont point en troupes, mais seulement par paires, et il me semble que c'est le même animal que le *parasol* du Congo, dont parle le P. Charles de Plaisance.

LA GAZELLE ANTILOPE.

ANTILOPE CERVI-CAPRA. — PALL.

M. Pallas observe, avec grande raison, qu'il y a des animaux, surtout dans le genre des chèvres sauvages et des gazelles, dont les noms donnés par les anciens demeureront éternellement équivoques : celui de *cervi-capra* que j'ai dit être le même animal que le *strepiceros* des Grecs ou l'*adax* des Africains, doit être appliqué, suivant M. Pallas, à la gazelle que j'ai nommée l'*antilope*. Il dit, et c'est la vérité, qu'Aldrovande a donné le premier une bonne figure des cornes ; et nous avons donné non-seulement les cornes, mais le squelette entier de cet animal. Je pensais alors qu'il était l'un des cinq que MM. de l'Académie des Sciences avaient disséqués sous le nom de *gazelle* ; mais M. Pallas me fournit de bonnes raisons d'en douter. J'avais cru de même que la corne dessinée (1) pouvait appartenir à une espèce différente de notre antilope ; mais M. Pallas s'est assuré qu'elle appartient à cette espèce, et que la seule différence qu'il y ait, c'est que la corne représentée appartient à l'animal adulte, tandis que les autres plus petites sont du même animal jeune.

(1) Tome XII de l'édition in-4° avec la partie anatomique.

J'ai dit que l'espèce de l'antilope paraissait avoir des races différentes entre elles, et j'ai insinué qu'elle se trouvait non-seulement en Asie, mais en Afrique, et surtout en Barbarie, où elle porte le nom de *lidmée*. M. Pallas dit la même chose, et il ajoute à plusieurs faits historiques une bonne description de cet animal, dont nous croyons devoir donner ici l'extrait.

« J'ai eu occasion, dit-il, d'examiner et de bien décrire ces animaux qui vivent depuis dix ans dans la ménagerie de monseigneur le prince d'Orange, lesquels, quoique amenés de Bengale en 1755 ou 1756, non-seulement ont vécu, mais ont multiplié dans le climat de la Hollande ; on les garde avec les axis ou daims mouchetés ; ils vivent en paix et y élèvent également leurs petits.

» Le premier mâle était déjà vieux lors de son arrivée, et la femelle était adulte. Ce mâle est mort en 1766 : mais la femelle était encore vivante alors ; et, quoiqu'elle fût âgée de plus de dix ans, elle avait mis bas l'année précédente 1765. Le mâle, qui était très-sauvage, ne s'est jamais apprivoisé. La femelle, au contraire, est très-familière : on la fait aisément approcher et suivre en lui présentant du pain ; elle se lève, comme les axis, sur les pieds de derrière, pour y atteindre lorsqu'on le lui présente trop haut : cependant elle se fâche aisément dès qu'on la tourmente, elle donne même des coups de tête comme un bœuf ; on voit alors sa peau et son poil frémir. Les jeunes, à l'exemple du père, sont sauvages, et fuient lorsqu'on veut les approcher ; ils vont en troupes, marchant d'abord assez doucement, ensuite par petits sauts ; et quand ils précipitent leur fuite, ils bondissent et font des sauts qu'on ne peut comparer qu'à ceux du cerf ou du chamois. Je n'ai jamais entendu leur voix ; cependant les gardes de la ménagerie déposent que, dans le temps du rut, les mâles ont une espèce de hennissement. On les nourrit comme les autres animaux ruminants, et ils supportent assez bien nos hivers : ils aiment la propreté, car la troupe entière choisit un terrain pour aller faire ses ordures. Le temps de la chaleur des femelles n'est pas fixe ; elles sont quelquefois pleines deux mois après avoir mis bas : les mâles en usent en toutes saisons, ils ne s'en abstiennent que quand elles sont pleines. L'accouplement ne dure que très-peu de temps. La femelle porte près de neuf mois, ne produit qu'un petit qu'elle allaite, sans se refuser à en allaiter d'autres. Les petits restent couchés pendant huit jours après leur naissance, après quoi ils accompagnent la troupe. Les jeunes femelles suivent les mères lorsqu'elles se séparent de la troupe..... Ces animaux croissent pendant trois ans, et ce n'est guère qu'à cet âge que les mâles sont en état d'engendrer : les femelles sont mûres de meilleure heure, et peuvent produire à deux ans d'âge. Dans les six premières années, il y a peu de différence entre les mâles et les femelles ; mais ensuite les femelles se distinguent aisément par une bande blanche sur les flancs près du dos, par un caractère encore moins équivoque, c'est qu'il ne leur vient jamais de cornes sur la tête, tandis que dans le mâle on peut apercevoir les rudiments des cornes dès l'âge de sept mois, et ces cornes forment deux tours de vis, avec dix ou douze rides à l'âge de trois ans : c'est alors aussi que les bandes blanches du dos et de la tête commencent à s'évanouir ; la

couleur des épaules et du dos noircit, et le dessus du cou devient jaune : ces mêmes couleurs prennent une teinte plus foncée à mesure que l'animal avance en âge..... Les cornes croissent bien lentement..... Ces animaux, surtout après leur mort, ont une légère odeur qui n'est pas désagréable, et qui est pareille à celle que les cerfs et les daims exhale aussi après leur mort..... Au reste, cet animal approche de l'espèce que M. de Buffon a appelée la *gazelle*, par la couleur noire des côtés du cou et du corps, par les touffes de poil au-dessous des genoux dans les jambes de devant ; elle approche du tzeiran et de la grimme de M. de Buffon, parce que les femelles n'ont de cornes dans aucune de ces trois espèces : mais elle diffère en général de toutes les autres gazelles en ce qu'il n'y a aucune espèce où le mâle et la femelle devenus adultes soient de couleurs aussi différentes que dans celle-ci. »

M. Pallas donne en même temps les figures du mâle et de la femelle en deux planches séparées qui m'ont paru très-bonnes. Voici encore quelques remarques de M. Pallas sur les parties extérieures de cet animal.

« Il est à peu près de la même figure de notre daim d'Europe ; cependant il en diffère par la forme de la tête, et lui cède en grandeur. Les narines sont ouvertes ; la cloison qui les sépare est épaisse, nue et noire..... Les poils du menton sont blancs, et le tour de la bouche brun ; la langue est plane et arrondie : les dents de devant sont au nombre de huit ; celles du milieu sont fort larges et bien tranchantes, et celles des côtés plus aiguës..... Les yeux sont environnés d'une aire blanche, et l'iris est d'un brun jaunâtre ; il y a une raie blanche au-devant des yeux, au commencement de laquelle se trouvent les narines. Les oreilles sont assez grandes, nues en dedans, bordées de poils blancs, et couvertes en dehors d'un poil de la même couleur que celui de la tête... Les jambes sont longues et menues, mais celles de derrière sont un peu plus hautes que celles de devant : les sabots sont noirs, pointus et assez serrés l'un contre l'autre. La queue est plate et nue par dessous vers l'origine. La verge du mâle est appliquée longitudinalement sous le ventre ; le scrotum est si serré entre les cuisses, que l'un des testicules est devant et l'autre derrière. Le poil est très-fort et très-roide au-dessus du cou et au commencement du dos ; il est blanc comme neige sur le ventre et au dedans des cuisses et des jambes, ainsi qu'au bout de la queue. »

LA GAZELLE TZEIRAN.

ANTILOPE LEUCOPHÆA. — GMEL.

M. Pallas remarque, avec raison, que MM. Houttuyn et Linnæus ont eu tort de nommer *cervi-capra* cette gazelle, d'autant plus qu'ils citent en même temps les figures du *cervi-capra* de Dodard et de Jonston, qui sont très-différentes de celle de notre tzeiran : mais M. Pallas aurait dû adopter le nom *tzeiran* que cette gazelle porte dans son pays natal, et l'on ne voit pas pourquoi il a préféré de lui donner celui

de *pygargus*. Il a jugé par la grandeur des peaux que cet animal est plus grand que le daim : la description qu'il en donne ajoute peu de chose à ce que nous en avons dit, et la signification du mot *pygargus* ne peut pas distinguer cette gazelle du chevreuil; ni même de quelques autres gazelles qui ont une grande tache blanche au-dessus de la queue.

MM. Forster père et fils m'ont donné sur cet animal les notices suivantes.

« Jusqu'ici on ignore, disent-ils, s'il y a des tzeirans en Afrique, et il paraît qu'ils affectent le milieu de l'Asie. On les trouve en Turquie, en Perse, en Sibérie, dans le voisinage du lac Baikal, en Daourie et à la Chine. M. Pallas décrit une chasse à l'arc avec des flèches très-lourdes, qu'un grand nombre de chasseurs décochent à la fois sur ces animaux qui vont en troupes. Quoiqu'ils passent l'eau à la nage de leur propre mouvement, et pour aller chercher leur pâture au delà d'une rivière, cependant ils ne s'y jettent pas lorsqu'ils sont poursuivis et pressés par les chiens et par les hommes; ils ne s'enfuient pas même dans les forêts voisines, et préfèrent d'attendre leurs ennemis. Les femelles entrent en chaleur à la fin de l'automne, et mettent bas au mois de juin. Les mâles ont sous le ventre, aux environs du prépuce, un sac ovale qui est assez grand, et dans lequel est un orifice particulier : ces sacs ressemblent à la poche du musc; mais ils sont vides, et ce ne peut être que dans la saison des amours qu'il s'y produit quelque matière par sécrétion. Ce sont aussi les mâles qui ont des proéminences au larynx, lesquelles grossissent à mesure que les cornes prennent de l'accroissement. On prend quelquefois des faons de tzeiran qui s'appriivoisent tellement qu'on les laisse aller se repaître aux champs, et qu'ils reviennent régulièrement le soir à l'étable. Lorsqu'ils sont apprivoisés, ils prennent en affection leur maître. Ils vont en troupes dans leur état de liberté, et quelquefois ces troupes de tzeirans sauvages se mêlent avec des troupeaux de bœufs et de veaux ou d'autres animaux domestiques; mais ils prennent la fuite à la vue de l'homme. Ils sont de la grandeur et de la couleur du chevreuil, et plus roux que fauves. Les cornes sont noires, un peu comprimées en bas, ridées d'anneaux et courbées en arrière, de la longueur d'un pied. La femelle ne porte point de cornes. »

Je vais ajouter à ces notices de MM. Forster la description et la figure du tzeiran que M. le professeur Allamand a publiées dans l'édition faite en Hollande de mes ouvrages sur l'histoire naturelle.

« On a vu, dit ce savant naturaliste, dans l'article où j'ai parlé du pasan, que je doutais fort que l'animal auquel j'ai donné ce nom fût celui qu'on appelle ainsi dans l'Orient; cependant je lui ai conservé ce nom, parce que c'est vraisemblablement le même que le pasan de M. de Buffon. Une semblable raison m'engage à nommer *tzeiran* l'animal qui est représenté planche LXIII (1). Par un heureux hasard, mais qui ne se présente qu'à ceux qui méritent d'en être favorisés, M. le docteur Klockner en a découvert la dépouille dans la boutique d'un marchand. Ses

(1) Tome IV du supplément, édition de Hollande.

cornes sont les mêmes que celles que M. de Buffon a trouvées dans le Cabinet du Roi, et qu'il a jugées appartenir à une gazelle que les Turcs appellent *tzeiran*, et les Persans *ahu*. Il en a porté ce jugement à cause de sa ressemblance avec les cornes que Kæmpfer a données à son tzeiran dans la figure qu'il en a fait graver; mais cette figure est si mauvaise, qu'on ne peut guère se former une idée de l'animal qu'elle doit représenter; et d'ailleurs, comme M. de Buffon l'a remarqué, elle ne s'accorde point avec la description que Kæmpfer en a donnée, et même dans la planche on trouve le nom d'*ahu* sous la figure de l'animal qui dans le texte porte le nom de *pasan*, et celui de *pasan* sous la figure du *tzeiran*. Si le tzeiran de cet auteur est, comme M. de Buffon paraît le supposer, le même animal que M. Gmelin a décrit dans ses *Voyages en Sibérie*, et qu'il a appelé *dsheren*, et dont il a donné la figure dans les *Nouveaux Actes de l'Académie de Saint-Pétersbourg*, sous le nom de *capra campestris gutturosa*, il est encore plus douteux que la corne trouvée dans le Cabinet du Roi lui appartienne; car elle ne ressemble aucunement à celle que porte le *dsheren* de M. Gmelin, si au moins on peut compter sur la figure qu'il en a publiée, et qui le représente avec de courtes cornes de gazelle, tandis que, dans le texte, il est dit qu'elles sont semblables à celles du bouquetin.

» M. Pallas nomme le tzeiran *antilope pygargus*, et il lui donne des cornes pareilles à celles que M. de Buffon lui suppose, puisqu'il renvoie à la figure qu'il en a publiée; et cependant, dans la description qu'il en a faite, il dit que ces cornes sont recourbées en forme de lyre, et plus petites à proportion que celles de la gazelle; or il n'y a qu'à jeter les yeux sur la figure qu'il cite pour se convaincre qu'elle représente une corne très-différente de celles qu'il décrit.

» Je ne déciderai point si l'animal dont je vais parler est le véritable tzeiran de Kæmpfer ou non : pour lui en conserver le nom, il me suffit qu'il ait des cornes semblables à celles que M. de Buffon lui attribue; l'on n'en doutera pas si l'on compare la corne, quoique tronquée, qui est représentée, avec celles que porte notre tzeiran; elles sont annelées de même, et quelques-uns de leurs anneaux se partagent en forme de fourche; leur courbure est aussi semblable, et leur grosseur ne paraît pas différer, non plus que leur longueur, comme on le verra en comparant les dimensions que nous en donnerons, avec celles que M. Daubenton en a rapportées. Je n'oserai pas en dire autant de la corne qui est gravée dans Aldrovande, liv. I, de *bisulcis*, page 737. Les anneaux de celle-ci me semblent être différents, aussi bien que sa longueur, sa grosseur et sa courbure : cependant ce n'est pas sans raison que M. de Buffon croit que c'est la même que celle qu'il donne au tzeiran. Cet animal est rangé par Kæmpfer parmi ceux qui portent des bézoards, et Aldrovande a fait représenter cette corne dans le chapitre où il est question de ces animaux.

» J'ai déjà remarqué que c'est à M. le docteur Klockner que l'on doit la découverte de notre tzeiran; et c'est à lui aussi que l'on est redevable de la description que j'en vais faire. Il en a préparé la peau avec beaucoup de soin, et elle est actuellement un des principaux ornements du riche cabinet d'histoire naturelle que

feu M. J.-C. Sylvius van Lennep, conseiller et échevin de la ville de Harlem, a laissé par testament à la Société hollandaise des sciences établie dans ladite ville. Celui de qui il acheta cette peau ne put lui dire de quel endroit elle avait été envoyée; mais la manière dont elle était empaquetée, et quelques autres circonstances, lui firent juger qu'elle venait du Cap.

» Cet animal a la grandeur et la figure d'un cerf; mais son front avance plus en devant : sa couleur est d'un gris blanchâtre, où se trouvent quelques poils tirant sur le noir; sous le ventre, il est tout à fait blanc; la tête est d'un gris plus sombre, et au-devant des yeux il y a une large tache d'un blanc pâle qui descend, en devenant moins large, presque jusqu'au coin de la bouche. Ses cornes forment un arc de cercle, mais dont la courbure est plus forte que celle de la corne qui est représentée dans la planche 33, figure 6 du tome XII; elles sont noires et creuses; elles sont environnées d'anneaux circulaires jusqu'aux trois quarts de leur longueur, et ces anneaux sont plus éminents du côté intérieur que du côté opposé; le reste de ces cornes est fort lisse, et se termine en une pointe très-aiguë.

» Les oreilles sont pointues, et d'une longueur remarquable à proportion de la tête.

» Le cou ressemble à celui d'un cerf, mais il est un peu plus mince. Les poils qui le couvrent, tant en dessus qu'en dessous, sont régulièrement arrangés : sur une moitié ils sont dirigés vers en bas, et sur l'autre moitié ils sont tournés vers en haut. Un pareil arrangement a lieu sur le dos : sur la partie antérieure les poils sont dirigés vers la tête; et sur la partie postérieure jusqu'à la queue, ils sont placés en sens contraire, et ils sont d'une couleur plus sombre : de côté et d'autre du cou on voit des places de la grandeur d'un écu, où les poils sont disposés en rond, et semblent partir d'un centre, comme autant de rayons dirigés un peu obliquement vers la circonférence d'un cercle.

» La queue est plus longue que dans la plupart des animaux de ce genre, et elle est terminée par une touffe de poils.

» Les jambes ressemblent à celles d'un cerf, mais elles n'ont point de brosses de poils sur le genou; celles de devant sont tant soit peu plus courtes que celles de derrière; au lieu d'ergots au-dessus des talons, il y a une simple éminence ou bouton.

» En général, cet animal se rapproche plus de la race des boucs que toute autre espèce : si c'est le tzeiran de Kæmpfer, sa femelle n'a point de cornes, ou n'en a que de très-petites. On se formera des idées plus justes de sa grandeur par les dimensions que M. Klockner en a prises.

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Longueur du corps mesuré le long du dos, depuis le bout du museau jusqu'à la queue.	5	10	8
Hauteur du train de devant.	3	6	9
Hauteur du train de derrière.	3	7	3
Longueur de la tête, depuis le commencement du nez jusqu'aux cornes.	»	9	»

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Longueur de la tête jusqu'aux oreilles.	1	4	»
Longueur des oreilles.		8	»
Longueur des cornes, prise en suivant leur courbure.	2	2	2
Contour des cornes près de la tête.	»	6	7
Circonférence du corps derrière les jambes de devant.	4	»	5
Circonférence du milieu du corps.	4	2	6
Circonférence devant les jambes de derrière.	4	3	4
Hauteur des jambes de devant, depuis la plante du pied jusqu'à la poitrine.	1	11	8
Hauteur des jambes de derrière.	2	3	»
Longueur de la queue.		9	5
Longueur de la touffe de poils qui est au bout de la queue.	»	3	3

LA CHÈVRE SAUTANTE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

ANTILOPE EUCHORE. — FORSTER.

Nous donnons ici la description de cet animal d'après un dessin qui m'a été communiqué par M. Forster, et qu'il a fait d'après nature vivante. Il me paraît qu'on doit le rapporter au genre des gazelles plutôt qu'à celui des chèvres, quoiqu'on l'ait appelé *chèvre sautante*. L'espèce de ces gazelles est si nombreuse dans les terres du Cap, où M. Forster les a vues, qu'elles arrivent quelquefois par milliers, surtout dans de certains temps de l'année, où elles passent d'une contrée à l'autre. Il m'a assuré qu'ayant vu, pendant son séjour en Afrique, un grand nombre de gazelles de plusieurs espèces, il a reconnu que la forme et la direction des cornes n'est pas un caractère bien constant, et que, dans la même espèce, on trouve des individus dont les cornes sont de différente grandeur et contournées différemment.

Au reste, il paraît que dans les terres du cap de Bonne-Espérance, il se trouve deux espèces de ces gazelles ou chèvres sautantes ; car on m'a donné un dessin que j'ai fait graver, dont l'animal porte le nom de *k'lippspringer* (sauteur de rochers), et dont nous parlerons dans l'article suivant. En comparant sa figure avec celle de la chèvre sautante, on voit que ce sauteur de rochers a les cornes plus droites et moins longues, la queue beaucoup plus courte, le pelage plus gris, plus uniforme que la chèvre sautante : ces différences me paraissent plus que suffisantes pour en faire deux espèces distinctes.

Voici les observations que M. Forster a faites sur la première espèce de chèvres sautantes, qui jusqu'ici n'était pas bien connue.

« Les Hollandais du cap de Bonne-Espérance appellent, dit-il, ces animaux, *springsbok* (chèvres sautantes). Elles habitent les terres intérieures de l'Afrique, et n'approchent les colonies du Cap que lorsque la grande sécheresse ou le manque

d'eau et d'herbage, les force de changer de lieu ; mais c'est alors qu'on en voit des troupes depuis dix mille jusqu'à cinquante mille, quoiqu'elles soient toujours accompagnées ou suivies par les lions, les onces, les léopards et les hyènes, qu'on appelle au Cap *chiens sauvages*, qui en dévorent une grande quantité. L'avant-garde de la troupe, en s'approchant des habitations, a de l'embonpoint ; le corps d'armée est en moins bonne chair, et l'arrière-garde est fort maigre et mourant de faim, mangeant jusqu'aux racines des plantes dans ces terrains pierreux : mais, en s'en retournant, l'arrière-garde devient à son tour plus grasse, parce qu'elle part la première ; et l'avant-garde, qui alors se trouve la dernière, devient plus maigre. Au reste, ces chèvres ne sont point peureuses lorsqu'elles sont ainsi rassemblées, et ce n'est même qu'à coups de fouet ou de bâton qu'un homme peut passer à travers leur troupe. En les prenant jeunes, elles s'apprivoisent aisément ; on peut les nourrir de lait, de pain, de blé, de feuilles de choux, etc. Les mâles sont assez pétulants et méchants même en domesticité, et ils donnent des coups de cornes aux personnes qu'ils ne connaissent pas ; lorsqu'on leur jette des pierres, ils se mettent en posture de défense, et parent souvent le coup de pierre avec les cornes. Une de ces chèvres sautantes, âgée de trois ans, que nous avons prise au Cap, et qui était fort farouche, s'apprivoisa sur le vaisseau, au point de venir prendre du pain dans la main, et elle devint si friande de tabac, qu'elle en demandait avec empressement à ceux qui en usaient ; elle semblait le savourer et l'avaler avec avidité ; on lui donna une assez grande quantité de tabac en feuille, qu'elle mangea de même avec les côtes et les tiges de ces feuilles : mais nous remarquâmes en même temps que les chèvres d'Europe qu'on avait embarquées sur le vaisseau pour avoir du lait, mangeaient aussi très-volontiers du tabac.

» Les chèvres sautantes ont une longue tache blanche qui commence par une ligne au milieu du dos, et finit vers le croupion en s'élargissant ; cette tache blanche n'est pas apparente sur le dos lorsque l'animal est tranquille, parce qu'elle est couverte par les longs poils fauves qui l'entourent : mais, lorsqu'il saute ou bondit en baissant la tête, on voit alors cette grande tache blanche à découvert.

» Les chèvres sautantes sont de la grandeur des axis du Bengale ; mais le corps et les membres en sont plus délicats et plus déliés ; les jambes sont plus hautes. Le pelage en général est d'un fauve jaunâtre, ou d'une couleur vive de cannelle ; la partie postérieure des pieds, une partie du cou, la poitrine, le ventre et la queue sont d'un assez beau blanc, à l'exception de l'extrémité de la queue, qui est noire. Le blanc du ventre est bordé par une bande d'un brun rougeâtre, qui s'étend tout le long du flanc ; il y a aussi une bande de brun noirâtre qui descend depuis les yeux jusqu'aux coins de la bouche ; et sur le front une autre bande triangulaire de fauve jaunâtre, qui descend quelquefois jusque sur le museau, où elle finit en pointe, et qui, en remontant sur le sommet de la tête où elle s'élargit, se joint au fauve jaunâtre du dessus du corps : le reste de la tête est de couleur blanche ; elle est de forme oblongue. Les narines sont étroites et en forme de croissant ; leur cloison répond à la division de la lèvre supérieure qui est fendue, et c'est là qu'on

remarque un amas de petites éminences hémisphériques, noires, dénuées de poils, et toujours humides. Les yeux sont grands, vifs et pleins de feu ; l'iris est de couleur brune ; sous l'angle antérieur de chaque œil il y a un larmier dont l'orifice est presque rond. Les oreilles sont à peu près aussi longues que la tête entière ; elles forment d'abord un tube assez étroit, s'élargissent ensuite, et finissent en pointe mousse. Le cou est assez long, grêle et un peu comprimé sur les côtés. Les jambes de devant paraissent moins hautes que celles de derrière, qui sont divergentes, de manière qu'en marchant l'animal semble se balancer de côté et d'autre. Les sabots des quatre pieds sont petits, de forme triangulaire et de couleur noire, de même que les cornes, qui ont environ un pied de longueur, avec douze anneaux à compter depuis la base, et qui se terminent en une pointe lisse.

» Il semble que ces chèvres sautantes aient quelque pressentiment de l'approche du mauvais temps, surtout du vent du sud-est, qui, au cap de Bonne-Espérance, est très-orageux et très-violent ; c'est alors qu'elles font des sauts et des bonds, et que la tache blanche qui est sur le dos et le croupion paraît à découvert : les plus vieilles commencent à sauter, et bientôt tout le reste de la troupe en fait de même. La femelle, dans cette espèce, a des cornes ainsi que le mâle, et la corne qui est figurée dans le tome XII de l'*Histoire naturelle* (1), est celle d'un vieux mâle. Au reste, les cornes sont de figures si différentes dans ces animaux, que, si on voulait ranger l'ordre des gazelles par ce caractère, il y aurait des chèvres sautantes dans toutes les divisions. »

Après avoir comparé cette description de M. Forster, et la figure que nous donnons ici de cette chèvre sautante du Cap, il paraîtrait au premier coup d'œil que c'est le même animal que celui que M. Allamand appelle *bontebok*, et dont il donne la description et la figure dans le nouveau supplément à mon ouvrage, imprimé à Amsterdam cette année 1781, et que j'ai fait copier ici ; cependant j'avoue qu'il me reste encore quelque doute sur l'identité de ces deux espèces, d'autant que la chèvre sautante est appelée *springerbok*, et non pas *bontebok*, par les Hollandais du Cap.

Il se pourrait donc que cette chèvre sautante, décrite par M. Forster, fût de la même espèce ou d'une espèce très-voisine de celle que M. Allamand a nommée *gazelle à bourse sur le dos*, d'autant que tous deux s'accordent à dire qu'on n'aperçoit la bande blanche qui est sur le dos que quand cette chèvre ou gazelle court ou saute, et qu'on ne voit pas ce blanc lorsqu'elle est en repos. Voici ce que ce savant naturaliste en a publié dans le supplément à mes ouvrages, volume IV, édition de Hollande, page 142.

(1) Edition in-4^o, avec la partie anatomique.

DE LA GAZELLE A BOURSE SUR LE DOS (1).

Avec sa sagacité ordinaire, M. de Buffon a éclairci tout ce qui a été dit jusqu'à présent d'embrouillé au sujet des gazelles : il en a exactement décrit et déterminé toutes les différentes espèces qui sont parvenues à sa connaissance, et il en a connu plus que personne avant lui ; mais dans la nombreuse liste qu'il nous en a donnée, il n'a pas cru qu'il les avait toutes comprises. Ces animaux habitent pour la plupart l'Afrique, dont l'intérieur est presque encore entièrement inconnu : ainsi on ne peut pas douter qu'il n'y en ait nombre d'espèces qui n'ont point été décrites. La gazelle dont je vais parler en est une preuve ; c'est à M. le capitaine Gordon que nous en sommes redevables. Cet officier, que j'ai eu plus d'une fois occasion de nommer, joint à toutes les connaissances de l'art militaire un vif désir d'enrichir l'histoire naturelle de nouvelles découvertes : c'est ce qui l'a déterminé, il y a quelques années, à entreprendre un voyage au cap de Bonne-Espérance, et à y retourner l'année passée, après avoir obtenu de la compagnie des Indes un emploi de confiance qui ne pouvait être mieux exercé que par lui, mais qui ne l'empêchera point de pousser ses recherches comme naturaliste. Depuis qu'il y est arrivé, j'ai eu la satisfaction d'apprendre par ses lettres qu'il a déjà découvert trois animaux qu'il m'envoie, et qui jusqu'à présent n'ont point été vus en Europe. En les attendant avec impatience, je vais faire connaître la gazelle qui fera le sujet de cet article, et qu'il avait placée dans la ménagerie du prince d'Orange : c'était la seule qui fût restée en vic d'une douzaine qu'il avait amenées avec lui.

Nous sommes redevables du dessin de cette gazelle à M. J. Temminck, receveur de la compagnie des Indes, amateur bien connu par sa ménagerie précieuse d'oiseaux vivants, et par son cabinet d'oiseaux préparés très-rares. Cette gazelle ressemble presque en tout à la gazelle commune, décrite par MM. de Buffon et Daubenton. Elle a les cornes annelées et contournées de la même façon, et également noires ; elle est de la même couleur, avec les mêmes taches : elle est un peu plus grande ; mais ce qui la distingue est une raie de poils blancs, longue de dix pouces, qui au premier coup d'œil n'offre rien de particulier et qui est placée sur la partie postérieure du dos, en s'étendant vers l'origine de la queue. Quand elle court, on est frappé de voir tout d'un coup cette raie s'élargir et se convertir en une grande tache blanche qui s'étend presque de côté et d'autre sur toute la croupe ; voici comment cela s'opère. L'animal a sur le dos une espèce de bourse faite par la peau, qui, se repliant des deux côtés, forme deux lèvres qui se touchent presque : le fond de cette bourse est couvert de poils blancs, et c'est l'extrémité de ces poils qui, passant entre les deux lèvres, paraît être une raie ou une ligne blanche. Lorsque la gazelle court, cette bourse s'ouvre, le fond paraît à découvert ; et dès qu'elle s'ar-

(1) Cette espèce est la même que la précédente.

rête, la bourse se referme. Cette belle gazelle n'a pas vécu longtemps dans ce pays ; elle est morte quelques mois après son arrivée. Elle était fort douce et craintive ; la moindre chose lui faisait peur et l'engageait à courir. J'ai joui très-souvent du plaisir de lui voir ouvrir sa bourse.

KLIPPSPRINGER ou SAUTEUR DES ROCHERS.

ANTILOPE OREOTRAGUS.—L.

Voici la seconde espèce de gazelle ou chèvre sautante dont MM. Forster ont bien voulu me donner le dessin, et que j'ai fait graver.

« M. Kolbe est le seul, disent-ils, qui ait jamais parlé de ce bel animal, le plus leste de tous ceux de son genre. Il se tient sur les rochers les plus inaccessibles ; et, lorsqu'il aperçoit un homme, il se retire d'abord vers des places qui sont entourées de précipices : il franchit d'un saut de grands intervalles d'une roche à l'autre, et sur des profondeurs affreuses ; et lorsqu'il est pressé par les chiens ou les chasseurs, il se laisse tomber sur de petites saillies de rocher, où l'on croirait qu'à peine il y eût assez d'espace pour le recevoir. Quelquefois les chasseurs, qui ne peuvent les tirer que de très-loin et à balle seule, les blessent et les font tomber dans le fond des précipices. Leur chair est excellente à manger, et passe pour le meilleur gibier du pays. Leur poil est léger, peu adhérent, et tombe aisément en toute saison : on s'en sert au Cap pour faire des matelas, et même on pique avec ses poils des jupes de femme.

Ce sauteur des rochers est de la grandeur de la chèvre commune, mais il a les jambes beaucoup plus longues. Sa tête est arrondie ; elle est d'un gris jaunâtre marqué par-ci par-là de petites raies noires ; le museau, les lèvres et les environs des yeux sont noirs ; devant chaque œil il y a un larmier avec un grand orifice de forme ovale ; les oreilles sont assez grandes, et finissent en pointe. Les cornes ont environ cinq pouces de longueur ; elles sont droites et lisses à la pointe, mais ridées de quelques anneaux à la base : la femelle n'a point de cornes. Le poil du corps est d'un fauve jaunâtre ; chaque poil est blanc à sa racine, brun ou noir au milieu, et d'un jaune grisâtre à l'extrémité : les pieds et les oreilles sont couverts de poils blanchâtres. La queue est très-courte. »

LE BOSBOK.

ANTILOPE SYLVATICA. — L.

Voici encore une très-jolie gazelle, dont M. Allamand vient de publier la description dans le nouveau supplément à mon ouvrage sur les animaux quadrupè-

des ; nous en donnerons ici la figure (voyez *planche 25*), et croyons ne devoir rien omettre de ce qu'en dit ce savant naturaliste.

« Les Hollandais du cap de Bonne-Espérance donnent le nom de *bosbok* à une très-jolie gazelle. Ce mot, que j'ai conservé, signifie *le bouc des bois*, et c'est effectivement dans les forêts qu'on trouve cette gazelle. Ses cornes ont quelque rapport avec celles du rithok ; elles sont dirigées et courbées en avant, mais si légèrement, qu'on a peine à s'en apercevoir : cependant, s'il n'y avait que cette différence dans la courbure des cornes, je n'hésiterais pas à regarder le bosbok comme une variété dans l'espèce du rithok ; mais ils diffèrent si fort à d'autres égards, qu'on ne peut guère douter qu'ils n'appartiennent à deux familles distinctes.

« Le bosbok est plus petit que le rithok : la longueur de son corps est de trois pieds six pouces, c'est-à-dire d'environ un pied plus courte que celle du rithok. Il en diffère encore plus par les couleurs : le dessus de son corps est d'un brun fort obscur, mais qui tire un peu sur le roux à la tête et sous le cou ; son ventre est blanc, de même que l'intérieur de ses cuisses et de ses jambes ; il a aussi une tache blanche au bas du cou : les fesses ne sont pas blanches, comme dans la plupart des autres gazelles ; mais la croupe est parsemée de petites taches rondes d'un blanc qui se fait d'abord remarquer, et qui lui sont particulières : ses cornes sont noires et torses en longues spirales, qui s'étendent au delà de la moitié de leur hauteur : on voit sur son front une tache noire. Il n'a point de larmiers ; ses oreilles sont longues et pointues ; sa queue a près de six pouces, et elle est garnie de longs poils blancs ; il a quatre mamelles, et à leur côté les deux poches ou tubes qui se trouvent dans le rithok.

» Les femelles diffèrent des mâles en ce qu'elles n'ont point de cornes, et qu'elles sont un peu plus rousses. M. Gordon, en m'envoyant le dessin de cet animal, y a joint la peau d'une femelle, où j'ai trouvé les mêmes taches blanches qui sont sur la croupe du mâle.

» Les bosboks ne se trouvent guère qu'à soixante lieues du Cap ; ils se tiennent, comme je l'ai déjà dit, dans les bois, où ils se font souvent entendre par une sorte d'aboiement assez semblable à celui du chien. »

Dimensions du bosbok.

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Longueur du corps depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.	3	6	»
Hauteur du train de devant.	2	5	6
Hauteur du train de derrière.	2	7	3
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à la base des cornes.	»	7	»
Longueur des cornes.	»	10	»
Longueur des oreilles.	»	6	2
Longueur de la queue.	»	6	»

LE RITBOK.

ANTILOPE ELAPHOTRAGUS. — SCHREB.

Cet animal me paraît être une troisième variété dans l'espèce du nagor : voici la description qu'en a donnée M. Allamand, et que j'ai cru devoir rapporter ici sans y rien changer.

« L'animal dont le mâle est représenté dans la *planche 13* est nommé, par les Hollandais habitant le cap de Bonne-Espérance, *rictreebok*, que l'on prononce *ritrébok*. C'est un mot composé qui signifie *chevreuil des roseaux*. Ce n'est pas un chevreuil; ainsi c'est mal à propos qu'on lui en donne le nom. J'ai cru devoir lui laisser celui de *ritebok* ou *ritbok*, qui signifie *bouc des roseaux* : quoiqu'il soit aussi composé, il ne paraîtra point tel aux Français. Il ne m'a pas été possible de lui conserver celui que les Hottentots lui donnent : ils l'appellent *a, ei, a*, en prononçant chacune de ces trois syllabes avec un claquement de langue que nous ne saurions exprimer.

» Cet animal n'est pas un bouc, il n'en a pas la barbe; il n'a pas non plus toutes les marques auxquelles on peut reconnaître les gazelles : cependant il appartient à leur classe plus qu'à toute autre. M. Gordon, qui m'en a envoyé les dessins et la peau, me mande que, quoique la race de ces animaux soit assez nombreuse, ils marchent cependant en petites troupes, et quelquefois même le mâle est seul avec sa femelle; ils se tiennent près des fontaines, parmi les roseaux, d'où ils ont tiré leur nom, et aussi dans les bois; il y en a d'une couleur différente, mais qui paraissent cependant être de la même espèce, qui se tiennent le plus souvent sur les montagnes.

» Ceux dont nous parlons ici ont tout le dessus du corps d'un gris cendré; ils ont le dessus du ventre, la gorge, les fesses blanches : mais ils n'ont point cette bande roussâtre ou noire qui sépare la couleur du ventre d'avec celle du reste du corps, et qui se trouve dans la plupart des autres gazelles. Leur tête est chargée de deux cornes noires, environnées d'anneaux jusqu'au delà de la moitié de leur longueur; mais ils ne sont pas fort proéminents : j'en ai compté dix sur celles de ces gazelles dont j'ai la peau bourrée. Ces cornes sont tournées en avant, et se terminent par une pointe lisse et fort aiguë : leur longueur est considérable pour la taille de l'animal; en droite ligne elles ont dix pouces de hauteur, et, en suivant leur courbure, elles sont longues d'un pied trois pouces. Les oreilles sont aussi très-longues; elles sont blanches en dedans : près de chacune d'elles il y a une tache chauve ou sans poil.

» Ces animaux ont de beaux yeux noirs et des larmiers au-dessous; ils ont quatre mamelles, à côté desquelles il y a ces deux ouvertures dans la peau, qui forment deux tubes, où l'on peut faire entrer le doigt, et dont il a été parlé dans l'article précédent sur les gazelles; leur queue est longue, plate et garnie de longs poils blanchâtres.

» M. Gordon m'a envoyé la peau d'un autre individu de cette espèce, qui ressemble tout à fait par les cornes à celui que je viens de décrire, mais qui en diffère par sa couleur, qui est d'un fauve roussâtre très-foncé : c'est apparemment un de ceux qui habitent les montagnes.

» Les femelles des ritboks ressemblent par leur couleur aux mâles ; mais elles n'ont point de cornes, et elles sont plus petites, comme on pourra le voir par leurs dimensions, que je donnerai à la fin de cet article.

» Pour trouver ces animaux il faut aller assez avant dans l'intérieur du pays. M. Gordon n'en a vu qu'à cent lieues du Cap.

» Leurs cornes, tournées en avant, font d'abord penser au nanguer décrit par M. de Buffon : mais ce dernier animal a les cornes beaucoup plus courbées en crochet vers leur pointe, et moins longues que celles du ritbok ; il est aussi plus petit, sa couleur est différente, et il y a sur son corps beaucoup plus de blanc. Il est vrai que M. Adanson a observé qu'il y a trois espèces ou variétés de ces nanguers, qui ne diffèrent que par la couleur : ainsi la couleur ne suffit pas pour prononcer que ces animaux ne sont pas de la même espèce ; mais ce sont les cornes qui l'indiquent.

» Je crois, avec M. de Buffon, que le nanguer est le *dama* des anciens : on ne peut guère se refuser aux preuves qu'il en donne. Or Pline compare les cornes du *dama* à celles du chamois, avec cette seule différence, que ces derniers les ont tournées en arrière, au lieu que dans les autres elles sont tournées en avant. *Cornua*, dit-il, *rupicapris*, *in dorsum adnata*, *damis in adversum*. Je doute que Pline se fût exprimé ainsi s'il avait voulu parler des cornes du ritbok ; leur courbure n'a rien de commun avec celle des cornes du chamois. Les cornes de l'animal que M. de Buffon a nommé *nagor* leur ressemblent davantage ; elles sont aussi dirigées en avant, mais légèrement : cependant elles sont beaucoup plus courtes que celles du ritbok, puisqu'elles ne s'élèvent pas à la hauteur de six pouces, et elles n'ont que deux ou trois anneaux près de la base, autant au moins qu'on en peut juger par la figure que M. de Buffon en a donnée. Ajoutez à cela que le *nagor* a une queue fort courte. Ces différences paraissent indiquer une diversité de race, et non pas une simple variété dans la même espèce. M. de Buffon croit que ce *nagor* est le même animal que Seba a représenté dans la *planche 42, figure 3*, de son ouvrage, et auquel il a donné très-improprement le nom de *mazame*, ou *cerf d'Amérique*. Mais ce prétendu cerf américain a les cornes tournées en arrière, assez grandes, et environnées d'une arête contournée en spirale, depuis la base presque jusqu'à l'extrémité, et, de plus, une fort grosse queue ; caractères qui ne conviennent point au *nagor*.

» A cette occasion, je remarquerai encore que la quatrième figure de la même planche de Seba, que je viens de citer, ne me paraît pas représenter le kob ou la petite vache brune du Sénégal, comme le suppose M. de Buffon, mais le bubale, qu'on reconnaît à la conformation de ses cornes, et aux taches noires qu'il a sur les cuisses. M. Pallas l'a bien reconnu : cependant il n'en est pas moins vrai que

Seba s'est grossièrement trompé en appelant cet animal *temamaçama*, et en le disant originaire de la Nouvelle-Espagne. »

Dimensions du ritbok mâle.

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Longueur du corps depuis l'origine de la queue jusqu'au bout du museau.	4	5	»
Hauteur du train de devant.	2	9	»
Hauteur du train de derrière.	3		»
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à la base des cornes.	»	10	»
Longueur des cornes en ligne droite.	»	10	6
Longueur des cornes en suivant la courbure.	»	13	»
Circonférence de la base des cornes.	»	5	»
Distance entre les pointes des cornes.	»	10	»
Distance entre leurs bases.	«	2	»
Longueur des oreilles.	»	7	»
Distance entre leurs bases.	»	4	»
Longueur de la queue.	»	11	

Dimensions de la femelle du ritbok.

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Longueur du corps, depuis l'origine de la queue jusqu'au bout du museau.	3	9	6
Hauteur du train de devant.	2	7	6
Hauteur du train de derrière.	2	9	6
Longueur des oreilles.	»	7	»
Longueur de la queue.	»	10	»

LA CHÈVRE BLEUE (1).

« Cette antilope, dit M. Forster, est très-commune au cap de Bonne-Espérance, où on l'appelle la *chèvre bleue*; cependant sa couleur n'est pas tout à fait bleue; et encore moins bleu céleste, comme Hall l'a supposé dans son *Histoire des quadrupèdes*, mais seulement d'un gris tirant un peu sur le bleuâtre : cette couleur n'est même occasionnée que par le reflet du poil, qui est hérissé lorsque l'animal est vivant; car, dès qu'il est mort, le poil se couche ou s'applique sur le corps, et alors tout le bleuâtre disparaît entièrement, et on ne voit à sa place qu'une couleur grise. Cet animal est plus grand que le daim d'Europe; son ventre est couvert de poils blancs, ainsi que les pieds; la touffe de poil qui termine la queue est aussi blanche, et il y a sous chaque œil une tache de cette même couleur; la queue n'a que sept pouces de longueur; les cornes sont noires, ridées d'environ

(†) Cette espèce est la même que le tzeiran. (A. R.)

vingt anneaux, un peu courbées en arrière, et ont dix-huit ou vingt pouces de longueur ; la femelle en porte aussi bien que le mâle. »

LE BUBALE (1).

ANTILOPE BUBALIS. — L.

Nous avons dit à l'article du buffle, que les Latins modernes lui avaient appliqué mal à propos le nom de *bubalus* : ce nom appartenait anciennement à l'animal dont il est ici question, et cet animal est d'une nature très-éloignée de celle du buffle ; il ressemble au cerf, aux gazelles et au bœuf par quelques rapports assez sensibles ; au cerf par la grandeur et la figure du corps, et surtout par la forme des jambes : mais il y a des cornes permanentes et faites à peu près comme celles des plus grosses gazelles, desquelles il approche par ce caractère et par les habitudes naturelles ; cependant il a la tête beaucoup plus longue que les gazelles, et même que le cerf : enfin il ressemble au bœuf par la longueur du museau et par la disposition des os de la tête, dans laquelle, comme dans le bœuf, le crâne ne débordé pas en arrière au delà de l'os frontal. Ce sont ces différents rapports de conformation, joints à l'oubli de son ancien nom, qui ont fait donner au bubale, dans ces derniers temps, les dénominations composées de *buselaphus*, taureau-cerf, *bucula-cervina*, vache-biche, vache de Barbarie, etc. ; le nom même de *bubalus* vient de *bubulus*, et par conséquent a été tiré des rapports de similitude de cet animal au bœuf.

Le bubale a la tête étroite et très-allongée, les yeux placés très-haut, le front court et étroit, les cornes permanentes, noires, grosses, chargées d'anneaux très-gros aussi ; elles prennent naissance fort près l'une de l'autre, et s'éloignent beaucoup à leur extrémité ; elles sont recourbées en arrière, et torses comme une vis dont les pas seraient usés en devant et en dessous : il a les épaules élevées, de manière qu'elles forment une espèce de bosse sur le garrot ; la queue est à peu près longue d'un pied, et garnie d'un bouquet de erin à son extrémité ; les oreilles sont semblables à celles de l'antilope. Kolbe a donné à cet animal le nom d'*élan*, quoiqu'il ne lui ressemble que par un caractère très-superficiel. Le poil du bubale est, comme celui de l'élan, plus menu vers sa racine que dans son milieu et qu'à l'extrémité : cela est particulier à ces deux animaux ; car, dans presque tous les quadrupèdes, le poil est toujours plus gros à la racine qu'au milieu et à la pointe. Ce poil du bubale est à peu près de la même couleur que celui de l'élan, quoique beaucoup plus court, moins fourni et plus doux. Ce sont là les seules ressemblan-

(1) En grec, βύβαλος ; en latin, *bubalus*.

ces du bubale à l'élan; pour tout le reste ces animaux sont absolument différents l'un de l'autre : l'élan porte un bois plus large et plus pesant que celui du cerf, et qui de même se renouvelle tous les ans; le bubale, au contraire, a des cornes qui ne tombent point, qui croissent pendant toute la vie, et qui, pour la forme et la texture, sont semblables à celles des gazelles : il leur ressemble encore par la figure du corps, la légèreté de la tête, l'allongement du cou, la position des yeux, des oreilles et des cornes, la forme et la longueur de la queue. MM. de l'Académie des Sciences, auxquels cet animal fut présenté sous le nom de *vache de Barbarie*, et qui ont adopté cette dénomination, n'ont pas laissé que de le reconnaître pour le *bubalus* des anciens. Nous avons cru devoir rejeter la dénomination de *vache de Barbarie*, comme équivoque et composé; mais nous ne pouvons mieux faire, au reste, que de citer ici la description exacte (1) qu'ils ont donnée de cet animal, et par laquelle on voit qu'il n'est ni gazelle, ni chèvre, ni vache, ni élan, ni cerf (2); mais qu'il est d'une espèce particulière et différente de tous les autres. Au reste cet animal est le même que Caius a décrit sous le nom de *buselaphus*, et je suis étonné que MM. de l'Académie n'aient pas fait cette remarque avant nous, puisque tous les caractères que Caius donne à son *buselaphus* conviennent à leur vache de Barbarie.

Nous avons vu au Cabinet du Roi, 1° un squelette de bubale qui provient de l'animal que MM. de l'Académie des Sciences ont décrit et disséqué sous le nom de *vache de Barbarie*; 2° une tête beaucoup plus grosse que celle de ce squelette, et dont les cornes sont aussi beaucoup plus grosses et plus longues; 3° une autre portion de tête, avec les cornes, qui sont tout aussi grosses que les précédentes, mais dont la forme et la direction sont différentes. Il y a donc dans les bubales, comme dans les gazelles, dans les antilopes, etc., des variétés pour la grandeur du corps et pour la figure des cornes : mais ces différences ne nous paraissent pas assez considérables pour en faire des espèces distinctes et séparées.

Le bubale est assez commun en Barbarie et dans toutes les parties septentriona-

(1) « L'habitude du corps, les jambes et l'encolure de cet animal, le faisaient mieux ressembler à un cerf qu'à une vache, dont il n'avait que les cornes, lesquelles étaient encore différentes de celles des vaches en beaucoup de choses; elles prenaient leur naissance fort proche l'une de l'autre parce que la tête était extraordinairement étroite dans cet endroit-là, tout au contraire des vaches, qui ont le front fort large, suivant la remarque d'Homère; elles étaient longues d'un pied, fort grosses, recourbées en arrière, noires, torses comme une vis, et usées en devant et en dessus, en sorte que les côtés élevés qui formaient la vis étaient là entièrement effacés; la queue n'était longue que de treize pouces, en comprenant un bouquet de crins longs de trois pouces qu'elle avait à son extrémité, les oreilles étaient semblables à celles de la gazelle; étant garnies en dedans d'un poil blanc en quelques endroits, le reste étant pelé, et découvrant un cuir parfaitement noir et lisse; les yeux étaient si hauts et proches des cornes, que la tête paraissait n'avoir presque point de front; les mamelons du pis étaient très-menus, très-courts, et seulement au nombre de deux, ce qui les rendait fort différents de ceux de nos vaches; les épaules étaient fort élevées, faisant entre l'extrémité du cou et le commencement du dos une bosse... Il y a apparence que cet animal doit être plutôt pris pour le bubale des anciens, que le petit bœuf d'Afrique, que Belon décrit; car Solin compare le bubale au cerf. Oppien lui attribue des cornes recourbées en arrière, et Pline dit qu'il tient du veau et du cerf. » (*Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, partie II, pages 25 et 26.)

(2) Deux caractères essentiels séparent le bubale du genre des cerfs : le premier, ce sont les cornes qui ne tombent pas; le second, c'est la vésicule du fiel, qui se trouve dans le bubale, et qui, comme l'on sait, manque dans les cerfs, les daims, les chevreuils, etc.

les de l'Afrique : il est à peu près du même naturel que les antilopes ; il a, comme elles, le poil court, le cuir noir, et la chair bonne à manger. On peut voir la description des parties intérieures de cet animal dans les *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, où MM. de l'Académie des Sciences en ont fait l'exposition anatomique avec leur exactitude ordinaire.

* Nous donnons ici (*planche 14*), la figure du bubale, qui nous manquait. M. Pallas dit avoir vu cet animal vivant : il est doux, mais d'une figure moins élégante et d'une forme plus robuste que les autres grandes gazelles ; il a même, par la grosseur de la tête, par la longueur de la queue et par la figure du corps, une assez grande ressemblance avec nos génisses ; il est plus haut qu'un âne, et plus élevé sur le train de devant que sur celui de derrière. Les dents sont toutes larges, tronquées, égales ; celles du milieu sont néanmoins les plus grandes. La lèvre inférieure est noire et porte une moustache, ou plutôt un petit faisceau de poils noirs de chaque côté. Il a, sur le muscau et le long du chanfrein, une bande noire terminée sur le front par une touffe de poils placée en devant des cornes. Le reste de la courte description de M. Pallas s'accorde avec la mienne et avec celle de MM. de l'Académie des Sciences, qui ont donné cet animal sous le nom de *vache de Barbarie*. J'observerai seulement que cet animal est assez différent de toutes les gazelles pour qu'on doive le regarder comme faisant une espèce particulière et moyenne entre celle des bœufs et celle du cerf, tandis que les gazelles forment la nuance entre les chèvres et les cerfs.

M. Forster soupçonne que le bubale et le koba sont le même animal, ou que du moins ils sont de deux espèces très-voisines. Il dit aussi que la grande vache brune ou cerf du Cap est le même animal. Il a rapporté la peau d'un de ces prétendus cerfs du Cap, et il dit avoir trouvé que, par tous ces caractères, il ressemblait parfaitement au koba. Les chasseurs disent que ces animaux ne se trouvent qu'à une grande profondeur dans les terres du Cap, et qu'ils ne vont jamais en troupes. « Ils disent aussi, ajoute M. Forster, que le bubale a quatre pieds de hauteur, et qu'il est en tout de la grandeur du cerf d'Europe, mais qu'il est en même temps d'une forme moins élégante.

» Le pelage de cet animal est d'un rouge brun, et le poil est lisse et ondoyé ; le ventre et les pieds sont d'une couleur plus pâle. Il y a, depuis les cornes jusqu'au garrot, une ligne noire, ainsi que sur le devant des pieds ; mais, dans ceux de derrière, cette ligne noire est interrompue au genou. Deux autres bandes de même couleur descendent de chaque côté de la tête, depuis le dessous des cornes jusqu'au muscau, qui est aussi rayé de noir. Ces deux dernières bandes sont surmontées d'une tache blanche, qui est placée tout auprès de l'origine de la corne. Il y a sur le front un épi de poils en étoile qui se dirige en haut. Les poils du menton sont de couleur noire, longs d'environ un pouce et demi, et forment une espèce de barbe, auprès de laquelle on voit une tache noire. La queue est terminée par une touffe de longs poils de cette dernière couleur, et est longue de plus d'un pied. La figure des cornes est absolument semblable à celle que M. de Buffon a fait

graver dans son *Histoire naturelle* ; elles sont ridées de dix-neuf ou vingt anneaux, et ont environ vingt pouces de longueur. »

* Après avoir écrit cet article sur le bubale, j'ai reçu, de la part de M. Allamand, les observations suivantes, qui confirment ce que je viens de dire ; et comme il a joint à ces observations une figure dessinée d'après l'animal vivant, j'ai cru devoir la faire graver afin qu'on puisse la comparer avec la précédente, qui ne me paraît pas aussi exacte que celle-ci (Voy. *planche 15*). Je vais de même rapporter ici ce que MM. Gordon et Allamand ont observé et publié dans le nouveau supplément à mon *Histoire des animaux quadrupèdes*, imprimé à Amsterdam pendant cette année 1781.

« Le bubale est un de ces animaux dont la race est répandue dans toute l'Afrique ; au moins se trouve-t-il dans les contrées méridionales et septentrionales de cette partie du monde. L'espèce est très-nombreuse près du cap de Bonne-Espérance, et on la retrouve dans la Barbarie. MM. de l'Académie royale des Sciences en ont décrit la femelle sous le nom de *vache de Barbarie*, et M. de Buffon a prouvé, par des raisons qui me paraissent convaincantes, que notre bubale est le vrai *bubalus* des anciens Grecs et Romains, qui sûrement n'ont pas connu les animaux qui n'habitent qu'aux environs du Cap.

» MM. de l'Académie des Sciences ont ajouté à la description qu'ils ont faite de la femelle bubale une figure qui est très-exacte, mais qui ne suffit pas pour faire comprendre ce que je dirai sur ses différentes couleurs et sur la forme de ses cornes. Je donne ici la figure d'un mâle.

» Le dessin en est fait d'après l'animal vivant, et j'en suis redevable à M. Gordon, qui m'a envoyé en même temps la peau d'une femelle, que j'ai fait remplir, et que j'ai placée dans le cabinet de notre académie. Suivant sa coutume, il a joint à cet envoi ses observations ; elles me fourniront diverses particularités qui n'ont pu être connues par M. de Buffon, qui, n'ayant point vu le bubale, n'en a parlé que d'après MM. de l'Académie. Il est vrai qu'il ne pouvait pas suivre de meilleurs guides : mais ce qu'ils ont dit de cet animal se borne à une description anatomique.

» Le bubale est nommé *camaa* par les Hottentots, et *licama* par les Cafres. Sa longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, est de six pieds quatre pouces six lignes ; il a quatre pieds de haut : la circonférence de son corps derrière les jambes de devant est de quatre pieds deux pouces, et devant les jambes de derrière, de quatre pieds. On voit, par ces dimensions, qu'il est plus petit que le canna que j'ai décrit dans l'article précédent. La couleur de son corps est d'un roux assez foncé sur le dos, mais qui s'éclaircit sur les côtés ; le ventre est blanc, de même que la croupe, l'intérieur des cuisses et des jambes, tant antérieures que postérieures. Sur la partie extérieure des cuisses, il y a une grande tache noire qui s'étend sur les jambes : on voit une semblable tache sur les jambes de devant, laquelle commence près du corps, et parvient extérieurement jusqu'aux sabots, qui sont noirs aussi ; une bande de cette même couleur, qui a son origine

à la base des cornes et se termine au museau, partage tout le devant de sa tête en deux parties égales. Cette bande a été remarquée par J. Caius, qui a donné une bonne description du bubale, qu'il a nommé *buselaphus*. C'est la seule qu'on voie sur les femelles, dont tout le corps est couvert de poils d'une même couleur rousse. Sa tête est assez longue à proportion de son corps : mais elle est fort étroite ; elle n'a guère que six pouces dans l'endroit le plus large. Ses yeux, comme MM. de l'Académie l'ont observé, sont situés fort haut : ils sont grands et vifs ; leur couleur est d'un noir qui tire un peu sur le bleu. Ses cornes, qui s'élèvent au-dessus de sa tête, en s'écartant un peu de chaque côté, sont presque droites jusqu'à la hauteur de six pouces ; là elles s'avancent obliquement en devant à peu près aussi jusqu'à la distance de six pouces, et ensuite, formant un nouvel angle, elles se tournent en arrière, comme la figure l'indique : elles sont noires ; leurs bases se touchent et ont une circonférence de dix pouces : elles ont des anneaux saillants, comme des pas de vis qui seraient usés aux côtés, et qui s'étendent, mais quelquefois peu sensiblement, jusqu'à la hauteur de huit ou dix pouces ; la partie qui est retournée en arrière est lisse et se termine en pointe ; leurs extrémités sont éloignées environ d'un pied l'une de l'autre. Les femelles sont un peu plus petites que les mâles : aussi leurs cornes sont moins grosses et moins longues.

» Les bubales ont des larmiers au-dessous des yeux, comme les cerfs. Leur queue, longue de plus d'un pied, est garnie en dessus d'une rangée de poils placés à peu près comme les dents d'un peigne.

» On a vu, dans l'article précédent, que le canna était nommé *élan* par les habitants du Cap. M. de Buffon, qui ignorait cela, et qui ne connaissait point cet animal, dont aucun voyageur n'a parlé, a cru que, sous le nom d'*élan*, Kolbe avait désigné le bubale ; mais ce que Kolbe en dit ne lui convient pas. Il assure que ce prétendu élan a la tête courte à proportion de son corps, que sa hauteur est de cinq pieds, et que la couleur de son corps est cendrée. Ce sont là autant de caractères qui se trouvent dans le canna, mais dont aucun n'est applicable au bubale. Je crois plutôt que Kolbe en a parlé sous le nom de *cerf d'Afrique* ; et c'est effectivement celui qu'on lui donne au Cap. Voici de quelle manière il en décrit les cornes : « Ses cornes sont d'un brun obscur, environnées comme d'une espèce de petite vis, pointues, et droites jusqu'au milieu, où elles se recourbent tant soit peu ; depuis là elles continuent à suivre une ligne droite, de manière qu'en dessus elles sont à peu près trois fois plus éloignées l'une de l'autre qu'à la racine. » On reconnaît à cette description, tout imparfaite qu'elle est, les cornes du bubale ; mais, quoique Kolbe assure qu'il a vu plus de mille de ces animaux, je doute qu'il en ait examiné un seul attentivement, puisqu'il dit que ce cerf africain est si semblable à ceux d'Europe, qu'il serait superflu de le décrire, et qu'il est persuadé que c'est le *spies hirsch* qu'on trouve communément en Allemagne.

» Les bubales, de même que les cannas, se sont éloignés des lieux habités du Cap, et se sont retirés dans l'intérieur du pays, où on les voit courir en grandes troupes, et avec une vitesse qui surpasse celle de tous les autres animaux ; un che-

val ne saurait les atteindre. M. Gordon n'en a jamais rencontré sur les montagnes ; ceux qu'il a vus étaient toujours dans les plaines. Leur cri est une espèce d'éternuement. Leur chair est d'un très-bon goût : les paysans qui sont éloignés du Cap en coupent des tranches fort minces qu'ils font sécher au soleil, et qu'ils mangent souvent avec d'autre viande au lieu de pain.

» Les femelles n'ont que deux mamelles, et, pour l'ordinaire, elles ne font qu'un petit à la fois : elles mettent bas en septembre, et quelquefois aussi en avril.

» M. Pallas a donné une bonne description du bubale ; et M. Zimmerman a soupçonné que M. de Buffon pourrait s'être mépris en prenant cet animal pour l'élan de Kolbe. »

LE COUDOUS (1)

ANTILOPE OREAS. — PALL.

La classe des animaux ruminants est la plus nombreuse et la plus variée ; elle contient un très-grand nombre d'espèces, et peut-être un nombre encore plus grand de races distinctes, c'est-à-dire de variétés constantes. Malgré toutes nos recherches et les détails immenses dans lesquels nous avons été contraints d'entrer, nous avouerons volontiers que nous ne l'avons pas épuisée, et qu'il reste encore des animaux, même très-remarquables, que nous ne connaissons, pour ainsi dire, que par échantillons, souvent très-difficiles à rapporter au tout auquel ils appartiennent. Par exemple, dans la grande et très-grande quantité de cornes rassemblées au Cabinet du Roi, ou dispersées dans les collections des particuliers, et que nous avons, après bien des comparaisons, rapportées chacune à l'animal duquel elles proviennent, il nous en est resté une sans étiquette, sans nom, absolument inconnue, et dont nous n'avions d'autres indices que ceux qu'on pouvait tirer de la chose même. Cette corne est très-grosse, presque droite, et d'une substance épaisse et noire ; ce n'est point un bois solide comme celui du cerf, mais une corne creuse et remplie, comme celle des bœufs, d'un os qui lui sert de noyau ; elle porte, depuis la base et dans la plus grande partie de sa longueur, une grosse arête, épaisse et relevée d'environ un pouce ; et quoique la corne soit droite, cette arête proéminente fait un tour et demi de spirale dans la partie supérieure de la corne qui se termine en pointe : en tout, cette corne, différente de toutes les autres, nous paraissait seulement avoir plus de rapport avec celles du buffle qu'avec aucune autre ; mais nous ignorions le nom de l'animal, et ce n'est qu'en dernier lieu et en cherchant dans les différents cabinets, que nous avons trouvé dans celui de M. Dupleix un massacre surmonté de deux cornes semblables ; et cette portion

(1) Cette gazelle est le vrai canna des Hottentots.

de tête était étiquetée : *Cornes d'un animal à peu près comme un cheval, de couleur grisâtre, avec une crinière comme un cheval au-devant de la tête ; on l'appelle ici (à Pondichéry) coesdoes, qui doit se prononcer coudous*. Cette petite découverte nous a fait grand plaisir : mais cependant nous n'avons pu trouver ce nom *coesdoes* ou *coudous* dans aucun voyageur ; l'étiquette seulement nous a appris que cet animal est de très-grande taille, et qu'il se trouve dans les pays les plus chauds de l'Asie. Le buffle est de ce même climat, et il a d'ailleurs une crinière au-dessus de la tête : il est vrai que ces cornes sont courbes et aplaties, au lieu que celles-ci sont rondes et droites, et c'est ce qui distingue ces deux animaux, aussi bien que la couleur : car le buffle a la peau et le poil noirs ; et, selon l'étiquette, le coudous a le poil grisâtre. Ces rapports nous en ont indiqué d'autres ; les voyageurs en Asie parlent de grands buffles de Bengale, de buffles roux, de bœufs gris du Mogol, qu'on appelle *nilgauts* : le coudous est peut-être l'un ou l'autre de ces animaux ; et les voyageurs en Afrique, où les buffles sont aussi communs qu'en Asie, font une mention plus précise d'une espèce de buffle appelée *pakasse* au Congo, qui, par leurs indices, nous paraît être le coudous. « Sur la route de Louanda, au » royaume de Congo, nous aperçûmes, disent-ils, deux pakasses, qui sont des ani- » maux assez semblables aux buffles, et qui rugissent comme des lions : le mâle » et la femelle vont toujours de compagnie ; ils sont blancs avec des taches rous- » ses et noires, et ont des oreilles de demi-aune de long, et les *cornes toutes droites*. » Quand ils voient quelqu'un ils ne fuient point, ni ne font aucun mal, mais regar- » dent les passants. » Nous avons dit, à l'article du buffle, que l'animal appelé à Congo *empakassa* ou *pakassa* nous paraissait être le buffle : c'est en effet une espèce de buffle, mais qui en diffère par la forme des cornes et la couleur du poil ; c'est, en un mot, un coudous, qui peut-être forme une espèce séparée de celle du buffle, mais qui peut-être aussi n'en est qu'une variété.

LE CANNA.

ANTILOPE OREAS. — PALL.

Je n'ai d'abord connu cet animal que par ses cornes, dont j'ai donné la description dans l'article précédent, et j'étais assez incertain non-seulement sur son espèce et sur son climat, mais même sur le nom *coudous*, qui servait d'étiquette à ses cornes ; mais aujourd'hui mes doutes sont dissipés, et c'est à M. Gordon et à M. Allamand que je dois la connaissance de cet animal, l'un des plus grands de l'Afrique méridionale. Il se nomme *canna* dans les terres des Hottentots, et voici les observations que ces savants naturalistes en ont publiées, cette année 1781, dans un supplément à l'édition de Hollande de mes ouvrages.

« M. de Buffon a été embarrassé à déterminer l'animal auquel avait appartenu

une corne qu'il a trouvée au Cabinet du Roi, sans étiquette, et dont il a donné la figure. Deux semblables cornes qu'il a vues dans le cabinet de M. Dupleix, et qui étaient étiquetées, l'ont tiré en partie de son embarras; l'étiquette portait ceci : *Cornes d'un animal à peu près comme un cheval, de couleur grisâtre, avec une crinière comme un cheval au-devant de la tête; on l'appelle ici (à Pondichéry) coesdoes, qui doit se prononcer coudous.*

» Cette description, toute courte qu'elle est, est cependant fort juste; mais elle ne suffisait pas à M. de Buffon pour lui faire connaître l'animal qui y est désigné. Il a dû avoir recours aux conjectures, et il a soupçonné, avec beaucoup de vraisemblance, que le coudous pouvait bien être une sorte de buffle, ou plutôt le *nyl-ghau*: effectivement ce dernier animal est celui dont les cornes ont le plus de rapport à celles dont il s'agit; et ce qui est dit dans l'étiquette lui convient assez, comme on peut le remarquer par la description que j'en ai donnée. Cependant cette corne est celle d'un autre animal, auquel M. de Buffon n'a pas pu penser, parce qu'il n'a pas été encore décrit, ou que du moins il l'a été si imparfaitement, qu'il était impossible de s'en former une juste idée. Il était réservé à M. Gordon de nous le faire bien connaître; c'est à lui que je suis redevable de la figure que j'en ai donnée et des particularités qu'on va lire.

» Kolbe est le seul qui en ait parlé sous le nom d'*élan* qui ne lui convient point, puisqu'il en diffère essentiellement par ses cornes, qui n'ont rien d'analogue à celles du véritable élan. Les Hottentots lui donnent le nom de *canna*, que je lui ai conservé : les Cafres le nomment *inpoof*. C'est un des plus grands animaux à pieds fourchus qu'on voit dans l'Afrique méridionale. La longueur de celui qui est représenté ici, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, était de huit pieds deux pouces; sa hauteur était de cinq pieds, mesurée depuis la partie du dos qui est au-dessus des épaules et qui forme là une éminence assez remarquable; sa circonférence, derrière les jambes de devant, était de six pieds sept pouces, et devant les jambes postérieures, de cinq pieds neuf pouces : mais il faut observer qu'il était assez maigre; s'il avait eu son embonpoint ordinaire, il aurait pesé environ sept à huit cents livres. La couleur de son corps était d'un fauve tirant sur le roux, et il était blanchâtre sous le ventre; sa tête et son cou étaient d'un gris cendré, et quelques-uns de ces animaux ont tout le corps de cette couleur; tous ont au-devant de la tête des poils qui y forment une espèce de crinière.

» Jusqu'ici cette description s'accorde fort avec celle du coudous, et les cornes du canna sont précisément semblables à celles que M. de Buffon a décrites; ainsi on ne peut pas douter que le coudous de Pondichéry ne soit notre canna : mais je suis surpris, avec M. de Buffon, qu'on lui ait donné le nom de *coudous*, qui n'a jamais été employé par aucun voyageur dans les Indes; je soupçonne qu'il a été emprunté des Hollandais, qui l'écrivent effectivement *coedoe* ou *coesdoes*, et qui le prononcent *coudous*. Ils le donnent à l'animal que M. de Buffon a nommé *condoma*, et qui, par sa grandeur, approche un peu du canna. Ces cornes, qui se trouvent dans le cabinet de M. Dupleix, n'auraient-elles point été apportées du cap de

Bonne-Espérance à Pondichéry ? Celui qui en a écrit l'étiquette, en suivant l'orthographe hollandaise, ne se serait mépris que sur le nom. Ce qui autorise ce soupçon, c'est le silence des voyageurs sur un animal aussi remarquable par sa grandeur que le canna. S'il habitait un pays autant fréquenté par les Européens que le sont les Indes, il est très-vraisemblable que quelques-uns en auraient parlé. »

Je suis ici, comme dans tout le reste, parfaitement de l'avis de M. Allamand, et je reconnais que le nom hollandais de *coesdoes* ou *coudous* doit rester à l'animal que j'ai nommé *condoma*, et que ce nom *coudous* avait été écrit mal à propos sur l'étiquette des cornes que nous reconnaissons être celles du canna dont il est question ici.

« Ses cornes, dit M. Allamand, étaient telles que M. de Buffon les a décrites ; elles avaient une grosse arête qui formait deux tours de spirale vers leur base ; elles étaient lisses dans le reste de leur longueur, droites et noires ; leurs bases étaient éloignées l'une de l'autre de deux pouces, et il y avait l'intervalle d'un pied entre leurs pointes ; leur longueur était d'un pied et demi, mais elle varie dans les différents individus. Celles des femelles sont, pour l'ordinaire, plus menues, plus droites et plus longues ; elles sont creuses et soutenues par un os qui leur sert de noyau ; ainsi elles ne tombent jamais. A cette occasion, M. Gordon m'écrit qu'on ne connaît dans l'Afrique méridionale aucun animal qui perde ses cornes ; par conséquent il n'y a ni élans, ni cerfs, ni chevreuils. Kolbe seul les y a vus.

» Le canna a un fanon très-remarquable qui lui pend au-devant de la poitrine, et qui est de la même couleur que la tête et le cou. Celui des femelles est moins grand ; aussi sont-elles un peu plus petites que les mâles ; elles ont moins de poil sur le front, et c'est presque en cela seulement que leurs figures diffèrent.

» J'ai déjà dit que Kolbe donne au canna le nom d'*élan* ; et c'est effectivement celui sous lequel il est reconnu au Cap, quoique très-improprement : cependant il a, comme notre élan du Nord, une loupe sous la gorge, de la hauteur d'un pouce, comme on peut le voir dans la figure. Si l'on en croit M. Linnæus, c'est là un caractère distinctif de l'élan, qu'il définit : *alces, cervus cornibus acaulibus palmatis caruncula gutturali*. Mais M. de Buffon remarque, avec raison, que les élans femelles n'ont pas cette loupe, et qu'elle n'est par conséquent point un caractère essentiel à l'espèce. J'ignore si elle se trouve dans la femelle du canna.

» Sa queue, qui est longue de deux pieds trois pouces, est terminée par une touffe de longs poils ou crins noirs ; ses sabots sont aussi noirs, et le peuple (sur la foi du nom) leur attribue la même vertu qu'à ceux de nos élans, c'est d'être un souverain remède contre les convulsions.

» Il a quatre mamelles et une vésicule du fiel. Quoique sa tête, qui a un pied sept pouces de longueur, ressemble assez à celle du cerf, elle n'a cependant point de larmiers.

» Les cannas sont presque tous détruits dans le voisinage du Cap ; mais il ne faut pas s'en éloigner beaucoup pour en rencontrer : on en trouve dans les mon-

agnes des Hottentots hollandais. Ces animaux marchent en troupes de cinquante ou soixante ; quelquefois même on en voit deux ou trois cents ensemble près des fontaines. Il est rare de voir deux mâles dans une troupe de femelles, parce qu'alors ils se battent, et le plus faible se retire : ainsi les deux sexes sont souvent à part. Le plus grand marche ordinairement le premier ; c'est un très-beau spectacle que de les voir trotter et galoper en troupes. Si l'on tire un coup de fusil chargé à balle parmi eux, tout pesants qu'ils sont, ils sautent fort haut et fort loin ; ils grimpent sur des lieux escarpés, où il semble qu'il est impossible de parvenir. Quand on les chasse, ils courent tous contre le vent, et, avec un bon cheval, il est aisé de les couper dans leur marche. Ils sont fort doux ; ainsi on peut pénétrer au milieu d'une troupe, et choisir celui sur lequel on veut tirer, sans courir le moindre danger. Leur chair est une excellente venaison : on casse leurs os pour en tirer la moelle, qu'on fait rôtir sous la cendre ; elle a un bon goût, et on peut la manger même sans pain. Leur peau est très-ferme ; on s'en sert pour faire des ceintures et des courroies. Les poils qui sont sur la tête des mâles ont une forte odeur d'urine, qu'ils contractent, dit-on, en léchant les femelles. Celles-ci ne font jamais qu'un petit à la fois.

» Comme ces animaux ne sont point méchants, M. Gordon croit qu'on pourrait aisément les rendre domestiques, les faire tirer au chariot et les employer comme des bêtes de somme ; ce qui serait une acquisition très-importante pour la colonie du Cap.

» M. Pallas a vu, dans le cabinet de monseigneur le prince d'Orange, le squelette d'un canna, et il l'a reconnu pour être l'élan de Kolbe. Il l'a rangé dans la classe des antilopes, sous la dénomination d'*antilope oryx*. Je n'examinerai pas les raisons qu'il a eues pour lui donner cette dernière épithète ; je me contenterai de remarquer qu'il me paraît douteux que le canna se trouve dans les parties septentrionales de l'Afrique ; au moins aucun voyageur ne le dit. S'il est particulier aux contrées méridionales de cette partie du monde, il n'est pas apparent que ce soit l'*oryx* des anciens : d'ailleurs, suivant le témoignage de Pline, l'*oryx* était une chèvre sauvage, et il est peu vraisemblable que Pline, qui ne s'était pas formé un système de nomenclature, comme nous autres modernes, ait donné le nom de *chèvre* à un aussi gros animal que le canna. »

Avant d'avoir reçu ces remarques très-judicieuses de M. Allamand, j'avais fait à peu près les mêmes réflexions, et voici ce que j'en avais écrit et même livré à l'impression.

M. Pallas appelle cet animal *oryx*, et le met au nombre de ses antilopes ; mais ce nom me paraît mal appliqué ; je l'aurais néanmoins adopté si j'eusse pu penser que cet animal du cap de Bonne-Espérance fût l'*oryx* des anciens ; mais cela n'est ni vrai ni même vraisemblable. M. Pallas croit que l'élan d'Afrique indiqué par Kolbe est le même animal que celui-ci, et je ne suis pas fort éloigné de ce sentiment, quoique j'aie rapporté l'élan d'Afrique de Kolbe au hubale : mais, soit qu'il appartienne en effet au hubale ou au canna, il est certain que le nom d'*élan* lui a

été très-mal appliqué, puisque l'élan a des bois solides qui tombent tous les ans comme ceux du cerf, au lieu que l'animal dont il est ici question porte des cornes creuses et permanentes, comme celles des bœufs et des chèvres.

Et ce qui me fait dire que le nom d'*oryx* a été mal appliqué à cet animal par M. Pallas, et qu'il n'est pas l'*oryx* des anciens, c'est qu'ils ne connaissaient qu'une assez petite partie de l'Asie, et la seule portion de l'Afrique qui s'étend le long de la Méditerranée. Or cet animal auquel M. Pallas donne le nom d'*oryx* ne se trouve ni dans l'Asie Mineure, ni dans l'Arabie, ni dans l'Égypte, ni dans toutes les terres de la Barbarie et de la Mauritanie. Ainsi l'on est fondé à présumer qu'il ne pouvait être ni connu ni nommé par les anciens.

M. Forster m'écrivit qu'il a vu une femelle de cette espèce, en 1772, à la ménagerie du cap de Bonne-Espérance, laquelle avait environ quatre pieds de hauteur, mesurée aux jambes de devant. « Elle portait, dit-il, une sorte de erinière le long du cou, qui s'étendait jusqu'aux épaules, où l'on voyait aussi de très-longes poils; il y avait une ligne noire sur le dos, et les genoux étaient de cette même couleur noire, ainsi que le nez et le museau; le pelage du corps était fauve, et à peu près semblable à celui du cerf: mais le ventre et le dedans des jambes étaient blanchâtres.

» On voyait sous la gorge de cette femelle une proéminence de la grosseur d'une pomme, qui était formée par l'os du larynx, plus apparent et plus grand dans cette espèce d'animal que dans toute autre.

» Ainsi la femelle canna a, comme le mâle, cette proéminence sous la gorge, au lieu que, dans l'espèce de notre élan du Nord, le mâle seul porte cet attribut.

» Toutes les dents incisives étaient, selon M. Forster, d'une largeur considérable; mais celles du milieu étaient encore plus larges que les autres. Les yeux étaient vifs et pleins de feu. La longueur des cornes était d'environ un pied et demi; et, pour avoir une idée de leur position, il faut se les représenter comme formant un grand V en regardant l'animal de face, et comme s'effaçant parfaitement l'une l'autre en le regardant dans le sens transversal. Ces cornes étaient noires, lisses dans leur plus grande longueur, avec quelques rides annulaires vers la base: on remarquait une arête mousse qui suivait les contours de la corne, laquelle était droite dans sa direction et un peu torse dans sa forme. Les oreilles étaient larges; les sabots des pieds fort petits à proportion du corps, leur forme était triangulaire, et leur couleur noire.

» Au reste, cette femelle était très-appriivoisée et mangeait volontiers du pain, des feuilles de choux, et les prenait même dans la main: elle était dans sa quatrième année; et comme elle n'avait point de mâle et qu'elle était en chaleur, elle sautait sur des antilopes et même sur une autruche qui était dans le même parc. On assure que ces animaux se trouvent sur les plus hautes montagnes de l'intérieur des terres du Cap; ils font des sauts surprenants, et franchissent des murs de huit et jusqu'à dix pieds de haut. »

LE CONDOMA (1).

ANTILOPE STREPSICEROS. — PALL.

M. le marquis de Marigny, qui ne perd pas la plus petite occasion de favoriser les sciences et les arts, m'a fait voir dans son cabinet la tête d'un animal, que je pris au premier coup d'œil pour celle d'un grand bubale; elle est semblable à celle de nos plus grands cerfs : mais, au lieu de porter un bois solide et plein comme celui des cerfs, elle est surmontée de deux grandes cornes creuses, portant arête comme celles des boues, et doublement réfléchies comme celles des antilopes. En cherchant au Cabinet du Roi les morceaux qui pouvaient être relatifs à cet animal, nous avons trouvé deux cornes qui lui appartiennent : la première, sans aucun indice ni étiquette, venait du garde-meuble de Sa Majesté; la seconde m'a été donnée, en 1760, par M. Baurhis, commis de la marine, sous le nom de *condoma du cap de Bonne-Espérance*. Nous avons cru devoir adopter ce nom, l'animal qu'il désigne n'ayant jamais été dénommé ni décrit.

Par la longueur, la grosseur, et surtout par la double flexion des cornes, le condoma nous paraît approcher beaucoup de l'animal que Caius a donné sous le nom de *strepsiceros*. Non-seulement la figure et les contours des cornes sont absolument les mêmes, mais toutes les dimensions se rapportent presque exactement; et en comparant la description que M. Daubenton a faite de la tête du condoma avec celle du *strepsiceros* de Caius, il m'a paru qu'on pouvait présumer que c'était le même animal, surtout en faisant précéder notre jugement des réflexions suivantes : 1° Caius s'est trompé en donnant cet animal pour le *strepsiceros* des anciens : cela me paraît évident; car le *strepsiceros* des anciens est certainement l'*antilope*, dont la tête est très-différente de celle du cerf. Or Caius convient, et même assure que son *strepsiceros* a la tête semblable à celle du cerf, donc ce *strepsiceros* n'est pas celui des anciens. 2° L'animal de Caius a, comme le condoma, les cornes grosses et longues de plus de trois pieds, et couvertes de rugosités, et non pas d'anneaux ou de tubercules; au lieu que le *strepsiceros* des anciens, ou l'*antilope*, a les cornes non-seulement beaucoup moins grosses et plus courtes, mais aussi chargées d'anneaux et de tubercules très-apparens. 3° Quoique les cornes de la tête du condoma, qui est au cabinet de M. le marquis de Marigny, aient été usées et polies, et que la corne qui vient du garde-meuble du Roi ait même été travaillée à la surface, on voit cependant qu'elles n'étaient point chargées d'anneaux; et cela nous a été démontré par celle que nous a donnée M. Baurhis, qui n'a point été touchée, et qui ne porte en effet que des rugosités comme les cornes de bouc, et non pas des anneaux comme celles de l'*antilope*. Or Caius dit lui-même que les cornes de son *strepsiceros* ne portent que des rugosités; donc ce *strepsiceros* n'est pas celui des

(1) C'est le vrai coudou.

anciens, mais l'animal dont il est ici question, qui porte en effet tous les caractères que Caïus donne au sien.

En recherchant dans les voyageurs les notices qui pouvaient avoir rapport à cet animal remarquable par sa taille et surtout par la grandeur de ses cornes, nous n'avons rien trouvé qui en approche de plus près que l'animal indiqué par Kolbe sous le nom de *chèvre sauvage du cap de Bonne-Espérance*. « Cette chèvre, dit-il, qui » chez les Hottentots n'a point reçu de nom, et que j'appelle *chèvre sauvage*, est » fort remarquable à plusieurs égards : elle est de la taille d'un grand cerf ; sa tête » est fort belle et ornée de deux cornes unies, recourbées et pointues, de trois » pieds de long, dont les extrémités sont distantes de deux pieds. » Ces caractères nous paraissent convenir parfaitement à l'animal dont il est ici question : mais il est vrai que, n'en ayant vu que la tête, nous ne pouvons pas assurer que le reste de la description de Kolbe lui convienne également ; nous le présumons seulement comme une chose vraisemblable, qui demande à être vérifiée par des observations ultérieures.

* Nous donnons ici la figure du condoma, qu'on appelle au cap de Bonne-Espérance *coesdoes* : cette figure manquait à mon ouvrage. N'ayant pas eu la dépouille entière de l'animal, je n'avais pu donner alors que la figure de la tête et des cornes, et c'est de là qu'était venue, sur le mot *coesdoes* ou *coudous*, la méprise que nous venons de rectifier dans l'article du canna : mais il nous est arrivé depuis une peau bien conservée de ce bel animal. M. le chevalier d'Auvillars, lieutenant-colonel du régiment de Cambresis, en a aussi apporté une, de laquelle M. de Brosse, premier président du parlement de Dijon, m'a envoyé une très-bonne description qui se rapporte parfaitement avec tout ce que j'ai dit au sujet du condoma.

« L'animal entier, dit M. de Brosse, fut donné au chevalier d'Auvillars, au cap de Bonne-Espérance, par M. Berg, secrétaire du conseil hollandais, comme venant de l'intérieur de l'Afrique, et d'un lieu situé à environ cent lieues du Cap ; on lui dit qu'il s'appelait *coesdoes*. Il y avait trois de ces animaux morts, l'un plus grand, l'autre plus petit que celui-ci : il le fit très-exactement dépouiller de sa peau qu'il a apportée en France ; cette peau était assez épaisse pour faire des semelles de souliers. J'ai vu la peau entière ; l'animal semblait être de la forme d'un petit bœuf, mais plus haut sur ses jambes. Cette peau était couverte d'un poil gris de souris assez ras ; il y avait une raie blanche le long de l'épine du dos, d'où descendaient de chaque côté six ou huit raies transversales de même couleur blanche : il y avait aussi au bas des yeux deux raies blanches posées en chevron renversé, et, de chaque côté de ces raies, deux taches de même couleur : le haut du cou était garni de longs poils en forme de crinière, qui se prolongeait jusque sur le garrot. Les cornes, mesurées en ligne droite, avaient deux pieds cinq pouces sept lignes de longueur, et trois pieds deux pouces trois lignes en suivant exactement leurs triples sinuosités sur l'arête continue ; l'intervalle entre les cornes, à leur naissance, n'était que d'un pouce six lignes, et de deux pieds sept pouces à leurs extrémités ; leur circonférence à la base était de huit pouces trois lignes ; elles étaient bien

faites, diminuaient régulièrement de grosseur en s'éloignant de leur naissance, et finissaient en pointe aiguë; elles étaient de couleur grise, lisses et assez semblables, pour la substance, à celles du bouc, avec quelques rugosités dans le bas, mais sans aucune strie véritable. On pouvait enlever en entier cette corne jusqu'au bout; après avoir ôté cette enveloppe cornée, mince, et parfaitement évidée, il reste un os de moindre diamètre, presque aussi long, pareillement contourné, de couleur blanc jaunâtre, mais mal lisse, d'une substance lâche, peu compacte, friable et cellulaire. La corne du pied ressemblait à celle d'une génisse de deux ans. La queue était courte et garnie de poils assez longs à l'extrémité. »

Cette description faite par M. le président de Brosse est très-bonne; je l'ai confrontée avec les dépouilles de ce même animal que j'avais reçues presque en même temps pour le Cabinet du Roi, et je n'ai rien trouvé à y ajouter ni retrancher.

MM. Forster, qui ont vu cet animal vivant, m'ont communiqué les notices suivantes. « Le *condoma* ou *coesdoes* a quatre pieds de hauteur, mesuré aux jambes de devant, et les cornes ont trois pieds neuf pouces de longueur; leurs extrémités sont éloignées l'une de l'autre de deux pieds sept ou huit pouces; elles sont grises, mais blanchâtres à la pointe; leur arête suit toutes leurs inflexions ou courbures, et elles sont un peu comprimées et torses en hélice. La femelle porte des cornes comme le mâle. Les oreilles sont larges, et la queue, qui n'a qu'un demi-pied de longueur, est brune à son origine, blanche sur le milieu, et noire à l'extrémité, qui est terminée par une touffe de poils assez longs.

» Le pelage est ordinairement gris et quelquefois roussâtre. Il y a sur le dos une ligne blanche qui s'étend jusqu'à la queue; il descend de cette ligne sept barres de même couleur blanche, dont quatre sur les cuisses et trois sur les flanes. Dans quelques individus, ces barres descendantes sont au nombre de huit et même de neuf; dans d'autres, il n'y en a que six: mais ceux qui en ont sept sont les plus communs. Il y a sur l'arête du cou une espèce de crinière formée de longs poils. Le devant de la tête est noirâtre, et du coin antérieur de chaque œil il part une ligne blanche qui s'étend sur le museau; le ventre et les pieds sont d'un gris blanchâtre. Il y a des larmiers sous les yeux.

» Ces animaux se trouvent dans l'intérieur des terres du cap de Bonne-Espérance; ils ne vont point en troupes comme certaines espèces de gazelles. Ils font des bonds et des sauts surprenants; on en a vu franchir une porte grillée qui avait dix pieds de hauteur, quoiqu'il n'y eût que très-peu d'espace pour pouvoir s'élaner. On peut les apprivoiser et les nourrir de pain; on en a eu plusieurs à la ménagerie du cap de Bonne-Espérance. »

Nous ajouterons encore à ces observations l'excellente description de cet animal que M. Allamand vient de publier à la suite du quatrième volume de mes suppléments à l'histoire naturelle, édition de Hollande; il y a joint une très-belle figure d'un individu beaucoup plus grand que celui que j'ai fait dessiner et graver.

SUR LE CONDOMA,

Par M. le professeur ALLAMAND.

* Quoique les cornes de l'animal à qui M. de Buffon a donné le nom de *condoma* soient assez connues et se trouvent très-souvent dans les cabinets de curiosités naturelles, l'animal n'a jamais été décrit; il est pourtant assez remarquable pour mériter l'attention des voyageurs et des naturalistes.

M. de Buffon a eu raison de dire qu'il approchait beaucoup de l'animal que Cælius a donné sous le nom de *strepsiceros*, puisqu'on ne saurait douter que ce ne soit le même, vu la parfaite conformité des cornes (1). Il soupçonne aussi que ce pourrait bien être l'animal auquel Kolbe a donné le nom de *chèvre sauvage*; et effectivement la description que celui-ci en a faite a quelque rapport à celle que je vais donner du *condoma*; mais aussi il y a des différences notables, comme on s'en apercevra bientôt.

M. Pallas, qui, dans ses *Spicilegia zoologica*, fasc. I, pag. 17, a donné une bonne description des cornes et de la tête du *condoma*, croit que M. de Buffon s'est trompé en prenant cet animal pour une chèvre sauvage, parce qu'il n'en a point la barbe. S'il n'a pas d'autre raison que celle-là pour appuyer son avis, c'est lui qui s'est trompé, car le *condoma* a une barbe très-remarquable.

Mais, sans nous arrêter aux conjectures qu'on a pu former sur la figure de cet animal, faisons-le connaître véritablement tel qu'il est, en lui conservant le nom de *condoma* que M. de Buffon lui a donné, quoique ce ne soit pas celui qu'on lui donne au Cap, où on l'appelle *coesdoes* ou *coudous*. Nous avons eu la satisfaction d'en voir un ici vivant, qui a été envoyé du cap de Bonne-Espérance, en 1776, à la ménagerie du prince d'Orange.

Je lui ai rendu de fréquentes visites; frappé de sa beauté, je ne pouvais me lasser de l'admirer, et je renvoyais de jour à autre d'en faire une description exacte: comme je me proposais d'y retourner pour le mieux examiner, j'eus le chagrin d'apprendre qu'il était mort; et ainsi tout ce que j'en pourrais dire se réduirait à ce que ma mémoire me fournirait. Heureusement avant que d'être conduit à la ménagerie du prince, il avait passé par Amsterdam; là M. Schneider en fit faire le dessin, et M. le docteur Klockner, qui ne perd aucune occasion d'augmenter nos

(1) M. de Buffon remarque que Cælius s'est trompé en donnant à cet animal le nom de *strepsiceros*, qui ne désigne que l'*antilope*, dont le *condoma* diffère beaucoup. Le nouveau traducteur de Pline prétend que M. de Buffon s'est entièrement mépris au caractère distinctif des cornes du *strepsiceros*, auxquelles il n'accorde point la double flexion que M. de Buffon leur attribue; il veut qu'elles soient droites, mais cannelées en spirale; et cela fondé sur ce passage de Pline: « Erecta autem (cornua) rugarumque ambitu contorta et in leve fastigium exacuta, ut tyras » diceres, strepsiceroti, quam addacem Africa appellat; ce qu'il traduit ainsi:

Le chevreuil *strepsiceros* des Grecs, nommé *addax* en Afrique, a les cornes droites et terminées en pointes, » mais contournées en spirale, et cannelées tout autour. »

S'il avait fait attention qu'il a omis dans sa traduction celle de ces mots, *ut tyras diceres*, qui ne conviennent qu'à la figure des cornes de l'*antilope*, il n'aurait sans doute pas fait cette critique.

connaissances en fait d'histoire naturelle, l'examina avec les yeux d'un véritable observateur, et en fit une description qu'il a eu la bonté de me communiquer : ainsi c'est à lui qu'on doit les principaux détails où je vais entrer,

On est surpris au premier coup d'œil qu'on jette sur cet animal : la légèreté de sa marche, la finesse de ses jambes, le poil court dont la plus grande partie de son corps est couverte, la manière haute dont il porte sa tête, la grandeur de sa taille, tout cela annonce un très-beau cerf ; mais les grandes et singulières cornes dont il est orné, les taches blanches qu'il a au-dessous des yeux, et les raies de même couleur que l'on voit sur son corps, et qui ont quelque rapport à celles du zèbre, font qu'on l'en distingue bientôt, de façon cependant qu'on serait tenté de lui donner la préférence. La tête du condoma ressemble assez à celle du cerf ; elle est couverte de poils bruns, avec un petit cercle de couleur roussâtre autour des yeux, du bord inférieur de chacun desquels part une ligne blanche, qui s'avance obliquement et en s'élargissant du côté du museau, et enfin se termine en pointe ; de côté et d'autre de ces lignes on voit trois taches rondes d'un blanc pâle, dont les deux supérieures sont de la grandeur d'une pièce de vingt sous, et celle qui est au-dessous, près du museau, est un peu plus grande. Les yeux sont noirs, bien fendus, et ont beaucoup de vivacité ; le bout du museau est noir et sans poils ; les deux lèvres sont couvertes de poils blancs, et le dessous de la mâchoire inférieure est garni d'une barbe grisâtre de la longueur de cinq à six pouces, qui se termine en pointe. La tête est surmontée de deux cornes, de couleur brune tirant sur le noir, et couvertes de rugosités ; elles ont une arête qui s'étend sur toute leur longueur, excepté vers leur extrémité, qui est arrondie et qui se termine en une pointe noirâtre ; elles ont une double flexion, comme celles des antilopes, et sont précisément telles que celles qui ont été décrites par MM. de Buffon et Daubenton. Leur longueur perpendiculaire n'était que de deux pieds un pouce huit lignes dans l'animal que je décris ; ce qui me porte à croire qu'il n'avait pas encore toute sa grandeur, car on trouve de ces cornes qui sont plus longues : j'en ai placé deux paires au cabinet de notre académie, dont les plus courtes ont deux pieds cinq pouces en ligne droite, et trois pieds et demi en suivant les contours ; la circonférence de leur base est de neuf pouces, et il y a entre leurs pointes une distance de deux pieds et demi.

Les oreilles sont longues, larges et de la même couleur que le corps, qui est couvert d'un poil fort court, d'une couleur fauve tirant sur le gris. Le dessus du cou est garni d'une espèce de crinière, composée de longs poils bruns, qui s'étendent depuis l'origine de la tête jusqu'au-dessus des épaules ; là ils deviennent plus courts ; changeant de couleur, ils forment tout le long du dos jusqu'à la queue une raie blanche : le reste du cou est couvert de semblables poils bruns et assez longs, particulièrement dans la partie inférieure jusqu'au dessous de la poitrine. De chaque côté de cette ligne blanche qui est sur le dos, partent d'autres raies aussi blanches, de largeur d'environ un pouce, qui descendent le long des côtés ; ces raies sont au nombre de neuf ; et la première est derrière les pieds de devant ; il y en a quatre

qui descendent jusqu'au ventre; la troisième est plus courte; les quatre dernières sont sur la croupe, comme on le voit dans la figure.

La queue est longue de plus d'un pied; elle est un peu aplatie et fournie de poils d'un gris blanchâtre sur les bords, et qui forment à l'extrémité une touffe d'un brun noirâtre. Les jambes sont déliées, mais nerveuses, sans cette touffe de poils ou brosse qui se trouve sur le haut des canons des jambes postérieures des cerfs. La corne du pied est noire et fendue, comme celle de tous les animaux qui appartiennent à cette classe.

Cette description est celle du condoma de la ménagerie du prince d'Orange : cependant il ne faut pas croire que tous les condomas soient précisément marqués de la même façon. M. Kloekner a vu diverses peaux où les raies blanches différaient par leur longueur et par leur position : mais on comprend qu'une telle différence n'est pas une variété qui mérite quelque attention. Il y a une chose plus importante à remarquer ici, c'est que la plupart de ces peaux n'ont point de barbe, et l'on en voit une dans le cabinet de la société de Harlem, qui est très-bien préparée pour représenter au vrai la figure de l'animal, mais aussi sans barbe. Y aurait-il donc des condomas barbus et d'autres sans barbe? c'est ce que j'ai peine à croire; et je pense avec Kloekner que la barbe est tombée de ces peaux quand on les a préparées, et cela d'autant plus que, si on les regarde avec attention, on voit la place où paraissent avoir été les poils dont la barbe était composée.

Notre condoma était fort doux; il vivait en bonne union avec les animaux qui paissaient avec lui dans le même parc; et dès qu'il voyait quelqu'un s'approcher de la cloison qui était autour, il accourait pour prendre le pain qu'on lui offrait. On le nourrissait de riz, d'avoine, d'herbes, de foin, de carottes, etc. Dans son pays natal, il broutait l'herbe et mangeait les boutons et les feuilles des jeunes arbres, comme les cerfs et les boucs. Quoique je l'aie vu très-fréquemment, je ne l'ai jamais entendu donner aucun son; mais M. Kloekner m'apprend que sa voix est à peu près celle de l'âne.

Voici ses dimensions telles qu'elles ont été prises sur l'animal vivant, par le même M. Kloekner, sur la mesure pied de roi.

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Longueur du corps depuis le bout du museau jusqu'à la queue.	5	8	»
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles.	1	»	»
Longueur de la tête jusqu'aux cornes.	»	8	8
Longueur des cornes mesurées en ligne droite.	2	1	8
Longueur des oreilles.	»	8	4
Hauteur du train de devant.	4	»	6
Hauteur du train de derrière.	4	3	»
Circonférence du corps derrière les jambes de devant.	4	4	»
Circonférence du milieu du corps.	4	5	3
Circonférence du corps, devant les jambes postérieures.	4	2	»
Longueur de la queue.	1	2	»

En comparant cette description du condoma avec celle que Kolbe a donnée de

la chèvre sauvage du cap de Bonne-Espérance, on a la confirmation de ce que j'ai dit ci-devant ; c'est que le condoma ressemble, à quelques égards, à cette chèvre : il est de la même taille ; son poil est à peu près de la même couleur grise, et il a, comme elle, une barbe et des raies qui descendent depuis le dos sur les côtés. En voilà assez pour autoriser M. de Buffon à dire qu'il n'avait trouvé aucune notice d'animaux qui approchât de plus près le condoma que la chèvre sauvage de Kolbe ; mais aussi j'ai observé qu'il y avait des différences remarquables entre ces deux animaux. Le nombre des raies blanches qui descendent sur leurs côtés n'est pas le même, et elles sont différemment posées ; la chèvre ne paraît point avoir ces taches blanches qui sont au-dessous des yeux du condoma, et qui sont trop frappantes pour qu'on puisse supposer que Kolbe ait oublié d'en parler ; mais ce qui distingue principalement ces animaux sont les cornes ; celles de la chèvre sont dites simplement recourbées, ce qui n'exprime point cette double flexion qui est si remarquable dans celles du condoma : aussi, dans la figure que Kolbe a ajoutée à sa description, la chèvre y est représentée avec des cornes qui seraient tout à fait droites sans une légère courbure au haut, à peine perceptible.

L'auteur d'une histoire naturelle qui se publie en hollandais, a donné la figure d'un animal tué sur les côtes orientales d'Afrique, et dont le dessin lui a été communiqué par un médecin de ses amis. A en juger par les cornes, cet animal est un véritable condoma ; mais s'il est bien représenté, il a le corps plus lourd, et il n'a aucune des raies ni des taches blanches qui se trouvent sur celui que nous avons décrit.

M. Muller, qui travaille en Allemagne à éclaircir le *Système de la Nature* de Linnæus, a donné une planche coloriée qui représente passablement le condoma.

LE NIL-GAUT.

ANTILOPE PICTA. — L.

Cet animal est celui que plusieurs voyageurs ont appelé *bœuf gris du Mogol*, quoiqu'il soit connu sous le nom de *nil-gaut* dans plusieurs endroits de l'Inde. Nous avons vu vivants le mâle et la femelle dans le parc du château royal de la Muette, où on les nourrit encore aujourd'hui (juin 1774), et où on les laisse en pleine liberté : nous les avons fait dessiner tous deux d'après nature.

Quoique le nil-gaut tienne du cerf par le cou et la tête, et du bœuf par les cornes et la queue, il est néanmoins plus éloigné de l'un et de l'autre de ces genres que de celui des gazelles ou des grandes chèvres. Les climats chauds de l'Asie et de l'Afrique sont ceux où les grandes espèces des gazelles et des chèvres sont plus multipliées : on trouve dans les mêmes lieux, ou à peu de distance les uns des autres, le condoma, le hubale, le koba et le nil-gaut dont il est ici question. L'espèce de barbe qu'il a sous le cou et le poitrail, la disposition de son pied et de ses sa-

bots, plusieurs autres rapports de conformation avec les grandes chèvres, le rapprochent de cette famille plus que de celle des cerfs ou de celle des bœufs ; et dans les animaux d'Europe, c'est au chamois qu'on pourrait le comparer plutôt qu'à tout autre animal : mais dans la réalité, le nil-gaut est le seul de son genre, et d'une espèce particulière qui ne tient au genre du bœuf, du cerf, de la chèvre, de la gazelle et du chamois, que par quelques caractères ou rapports particuliers. Il a, comme tous ces animaux, la faculté de ruminer ; il court de mauvaise grâce et plus mal que le cerf, quoiqu'il ait la tête et l'encolure aussi légères : mais ses jambes sont plus mauvaises et plus inégales en hauteur ; celles de derrière étant considérablement plus courtes que celles de devant, il porte la queue horizontalement en courant, et la tient basse et entre les jambes lorsqu'il est en repos. Le mâle a des cornes, et la femelle n'en a point ; ce qui la rapproche encore du genre des chèvres, dans lequel d'ordinaire la femelle n'a point de cornes ; celles du nil-gaut sont creuses, et ne tombent pas comme le bois des cerfs, des daims et des chevreuils ; caractère qui le sépare absolument de ce genre d'animaux. Comme il vient d'un pays où la chaleur est plus grande que dans notre climat, il sera peut-être difficile de le multiplier ici : ce serait néanmoins une bonne acquisition à faire, parce que cet animal, quoique vif et vagabond comme les chèvres, est assez doux pour se laisser régir, et qu'il donnerait, comme elles, de la chair mangeable, du bon suif, et des peaux plus épaisses et plus fermes. La femelle est actuellement plus brune que le mâle, et paraît plus jeune ; mais elle deviendra peut-être de la même couleur grise avec l'âge.

Voici le détail de la description que j'ai faite de ces deux animaux avec M. de Sève, qui les a dessinés. Le mâle était de la grandeur d'un cerf de taille moyenne ; les cornes n'avaient que six pouces de longueur, sur deux pouces neuf lignes de grosseur à la base. Il n'y avait point de dents incisives à la mâchoire supérieure ; celles de la mâchoire inférieure étaient larges et peu longues : il y a un espace vide entre elles et les mâchelières. Le train de derrière, dans le mâle, est plus bas que celui de devant, et l'on voit une espèce de bosse ou d'élévation sur les épaules, et cet endroit est garni d'une petite crinière qui prend du sommet de la tête et finit au milieu du dos : sur la poitrine se trouve une touffe de longs poils noirs. Le pelage de tout le corps est d'un gris d'ardoise ; mais la tête est garnie d'un poil plus fauve, mêlé de grisâtre, et le tour des yeux d'un poil fauve clair, avec une petite tache blanche à l'angle de chaque œil, le dessus du nez brun ; les naseaux sont noirs avec une bande blanche à côté. Les oreilles sont fort grandes et larges, rayées de trois bandes noires vers leurs extrémités ; la face extérieure de l'oreille est d'un gris roussâtre, avec une tache blanche à l'extrémité. Le sommet de la tête est garni d'un poil noir, mêlé de brun, qui forme sur le haut du front, une espèce de fer à cheval ; il y a sous le cou, près de la gorge, une grande tache blanche ; le ventre est gris d'ardoise comme le corps. Les jambes de devant et les cuisses sont noires sur la face extérieure, et d'un gris plus foncé que celui du corps sur la face intérieure. Le pied est court et ressemble à celui du cerf ; les sabots en sont noirs : il y

a, sur la face externe des pieds de devant, une tache blanche, et sur l'interne deux autres taches de même couleur. Les jambes de derrière sont beaucoup plus fortes que celles de devant ; elles sont couvertes de poils noirâtres, avec deux grandes taches blanches sur les pieds, tant en dehors qu'en dedans ; et plus bas il y a de grands poils châains qui forment une touffe friséc. La queue est d'un gris d'ardoise vers le milieu, et blanche sur les côtés ; elle est terminée par une touffe de grands poils noirs : le dessous est en peau nue. Les poils blancs des côtés de la queue sont fort longs, et ne sont point couchés sur la peau comme ceux des autres parties du corps ; ils s'étendent au contraire en ligne droite de chaque côté. Le fourreau de la verge est peu apparent, et l'on a observé que le jet de l'urine est fort petit dans le mâle.

Il y a à l'École vétérinaire une peau bourrée d'un de ces animaux qui diffère de celui qu'on vient de décrire par la couleur du poil, qui est beaucoup plus brune, et par les cornes, qui sont plus grosses à leur base, et cependant moins grandes, n'ayant que quatre pouces et demi de longueur.

La femelle du nil-gaut, qui était au parc de la Muette, vient de mourir au mois d'octobre 1774 ; elle était bien plus petite que le mâle, et en même temps plus svelte et plus haute sur ses jambes ; sa couleur était roussâtre, mêlée d'un poil fauve pâle, et de poils d'un brun roux, au lieu que le pelage du mâle était en général de couleur ardoisée. La plus grande différence qu'il y eût entre cette femelle et son mâle était dans le train de derrière, qu'elle avait plus élevé que celui de devant, tandis que c'est le contraire dans le mâle ; et cette différence pourrait bien n'être qu'individuelle, et ne se pas trouver dans l'espèce entière. Au reste, ce mâle et cette femelle se ressemblaient par tous les autres caractères extérieurs et même par les taches ; ils paraissaient avoir un grand attachement l'un pour l'autre ; ils se léchaient souvent, et, quoiqu'ils fussent en pleine liberté dans le parc, ils ne se séparaient que rarement, et ne se quittaient jamais pour longtemps.

M. William Hunter, docteur en médecine, membre de la société de Londres, a donné, dans les *Transactions philosophiques*, un mémoire sur le nil-gaut, avec une assez bonne figure. M. Leroy, de l'Académie des Sciences de Paris, en ayant fait la traduction avec soin, j'ai cru faire plaisir aux amateurs de l'histoire naturelle de la joindre ici, d'autant que M. Hunter a observé cet animal de beaucoup plus près que je n'ai pu le faire.

« On doit compter, dit M. Hunter, au nombre des richesses qui nous ont été apportées des Indes dans ces derniers temps, un bel animal appelé *nil-ghau* ; il est fort à souhaiter qu'il se propage en Angleterre, de manière à devenir un de nos animaux les plus utiles, ou au moins un de ceux qui parent le plus nos campagnes ; il est plus grand qu'aucun des ruminants de ce pays-ci excepté le bœuf ; il y a tout lieu de croire qu'on en trouvera la chair excellente ; et s'il peut être assez apprivoisé pour s'accoutumer au travail, il y a toute apparence que sa force et sa grande vitesse pourront être employées avantageusement.

« Les représentations exactes des animaux par la peinture en donnent des idées

beaucoup plus justes que de simples descriptions. Quiconque jettera **les yeux sur** le portrait qui a été fait sous mes yeux par M. Stubbo, cet excellent peintre d'animaux, ne sera jamais embarrassé de reconnaître le nil-ghau partout où il pourra le rencontrer. Quoi qu'il en soit, je vais tenter la description de cet animal, en y joignant ensuite tout ce que j'ai pu apprendre de son histoire. Ce détail ne sera pas très-exact : mais les naturalistes auront une sorte de plaisir en apprenant au moins quelque chose de ce qui regarde ce bel et grand animal, dont jusqu'ici nous n'avions ni descriptions ni peintures.

« Le nil-ghau mâle me frappa à la première vue, comme étant d'une nature moyenne entre le taureau et le cerf, à peu près comme nous supposerions que ce serait un animal qui serait le produit de ces deux espèces d'animaux ; car il est d'autant plus petit que l'un, qu'il est plus grand que l'autre, et on trouve dans ses formes un grand mélange de ressemblance à tous les deux ; son corps, ses cornes et sa queue ressemblent assez à ceux du taureau, et sa tête, son cou et ses jambes approchent beaucoup de celles du cerf.

» *Sa couleur.* La couleur est, en général, cendrée ou grise, d'après le mélange des poils noirs et blancs : la plupart de ses poils sont à moitié noirs et à moitié blancs ; la partie blanche se trouve du côté de la racine. La couleur de ses jambes est plus foncée que celle du corps : on peut en dire de même de la tête, avec cette singularité que cette couleur plus foncée n'y est pas générale, mais seulement dans quelques parties qui sont presque toutes noires ; dans quelques autres endroits, dont nous parlerons plus bas, le poil est d'une belle couleur blanche.

» *Le tronc.* La hauteur de son dos, où il y a une légère éminence au-dessus de l'omoplate, est de quatre pieds un pouce (anglais) ; et à la partie la plus élevée immédiatement derrière les reins, cette hauteur n'est que de quatre pieds ; la longueur du tronc en général, vue de profil depuis la racine du cou jusqu'à l'origine de la queue, est d'environ quatre pieds, ce qui est à peu près la hauteur de l'animal ; de façon que, vu de profil et lorsque ses jambes sont parallèles, son dos et ses membres forment les trois côtés d'un carré, dont le terrain sur lequel il est placé fait le quatrième. Il a quatre pieds dix pouces de circonférence immédiatement derrière les épaules, et quelque chose de plus au-devant des jambes de derrière ; mais cette dernière dimension doit varier beaucoup, comme on l'imagine bien, selon que l'animal a le corps plus ou moins plein de nourriture.

» *Son poil.* Le poil sur le corps est, en général, plus rare, plus fort et plus roide que celui du bœuf ; sous le ventre et aux parties supérieures de ses membres, il est plus long et plus doux que sur les côtés et sur le dos ; tout le long du cou et de l'épine du dos, jusqu'à la partie postérieure de l'élévation qui est au-dessus des omoplates, le poil est plus noir, plus long et plus redressé, formant une espèce de courte crinière rare et élevée ; les régions ombilicales et hypogastriques du ventre, l'intérieur des cuisses, et toutes les parties qui sont recouvertes par la queue, sont blanches ; le prépuce n'est point marqué par une touffe de poils, et ce prépuce ne saille que très-peu.

» *Les testicules.* Les testicules sont oblongs et pendants comme dans le taureau ; la queue descend jusqu'à deux pouces au-dessus de l'os du talon ; l'extrémité en est ornée de longs poils noirs, ainsi que de quelques poils blancs, particulièrement du côté de l'intérieur : la queue, sur cette face intérieure n'est point garnie de poils, excepté, comme on vient de le dire, vers son extrémité ; mais à droite et à gauche, il y a une bordure de longs poils blancs.

» *Ses jambes.* Les jambes sont minces en proportion de leur longueur, non pas autant que celles de notre cerf, mais plus que celles de nos taureaux ; les jambes de devant ont un peu plus de deux pieds sept pouces de long. Il y a une tache blanche sur la partie de devant de chaque pied, presque immédiatement au-dessus de chaque sabot, et une autre tache blanche plus petite au-devant du canon, et au-dessus de chacune il y a une touffe remarquable de longs poils blancs qui tourne autour en forme de boucles pendantes. Les sabots des jambes de devant paraissent être d'une longueur trop grande : cette singularité était fort remarquable dans chacun des cinq nil-ghaux que j'ai vus ; cependant on conjecture que cela venait d'avoir été renfermés, et en l'examinant dans l'animal mort, la conjecture s'est trouvée fondée.

» *Le cou.* Le cou est long et mince comme dans le cerf ; il y a à la gorge une belle tache de poils blancs de la forme d'un bouclier ; et plus bas, au commencement de l'arrondissement du cou, il y a une touffe de longs poils noirs en forme de barbe.

» *La tête.* La tête est longue et mince ; sa longueur depuis les cornes jusqu'à l'extrémité du nez est d'environ un pied deux pouces trois quarts ; la cloison qui sépare les narines avait été percée pour y passer une corde ou une bride, selon la manière des Orientaux d'attacher et de mener le bétail.

» *La bouche.* La fente de la bouche est longue, et la mâchoire inférieure est blanche dans toute l'étendue de cette fente ; la mâchoire supérieure n'est blanche qu'aux narines.

» *Les dents.* Il y a six dents molaires de chaque côté des mâchoires, et huit incisives à la mâchoire inférieure ; la première des incisives est fort large, et les autres plus petites en proportion de ce qu'elles sont placées plus en avant ou en arrière.

» *Les yeux.* Les yeux, en général, sont d'une couleur foncée, car toute la partie de la conjonctive qu'on peut voir est de cette couleur ; de profil, la cornée et tout ce qu'on peut voir au travers paraît bleu comme l'acier bruni ; la pupille est ovale et transversalement oblongue, et l'iris est presque noir.

» *Les oreilles.* Les oreilles sont grandes et belles ; elles ont plus de sept pouces de long, et s'élargissent considérablement vers leurs extrémités ; elles sont blanches à leurs bords et dans l'intérieur, excepté dans l'endroit où deux bandes noires marquent le creux de l'oreille.

» *Les cornes.* Les cornes ont sept pouces de long, elles ont six pouces de tour à leur origine et diminuent par degrés ; elles se terminent en une pointe mousse. Elles ont à leur origine trois faces plates séparées par autant d'angles ; l'un de ces angles est en devant de la corne, et par conséquent l'une des faces en forme le derrière ; mais

cette forme triangulaire diminue peu à peu, et se perd vers l'extrémité. Il y a sur la base, à l'origine des cornes, de légers plis ou rides circulaires, dont le nombre correspond à l'âge de l'animal. La corne, depuis la base jusqu'en haut en est unie, et le bout est d'une couleur fort foncée. Ces cornes s'élèvent en haut et en avant, formant un angle fort obtus avec le front ou la face; elles sont légèrement courbées; la concavité en est tournée vers l'intérieur et un peu en devant; leur intervalle, à leur origine, est de trois pouces un quart, à leur sommet de six pouces un quart, et dans l'intervalle du milieu un peu moins de six pouces.

» *Sa nourriture.* Il mange de l'avoine, mais pas avidement; il aime mieux l'herbe et le foin: cependant, ce qu'il aime encore davantage, c'est le pain de froment, qu'il mange toujours avec délices. Quand il est altéré, il boit jusqu'à huit pintes d'eau.

» *Sa fiente.* Sa fiente est en forme de petites boules rondes de la grosseur d'une noix muscade.

» *Ses mœurs.* Quoiqu'on m'eût rapporté qu'il était extrêmement farouche, j'ai trouvé, tant que je l'ai eu en ma garde, que c'était, dans le fond, un animal très-doux, et qui paraissait aimer qu'on se familiarisât avec lui, léchant toujours la main qui le flattait ou qui lui présentait du pain, et n'ayant jamais tenté de se servir de ses armes pour blesser qui que ce soit. Le sens de l'odorat dans cet animal paraît très-fin, et semble le guider dans tous ses mouvements; quand quelque personne l'approche, il la flaire en faisant un certain bruit: il en faisait autant quand on lui apportait à boire ou à manger; et il était si facilement offensé par une odeur extraordinaire, ou si circonspect, qu'il ne voulait pas goûter le pain que je lui présentais, lorsque ma main avait touché de l'huile de térébenthine, ou quelques liqueurs spiritueuses.

» Sa manière de se battre est fort singulière; milord Clive l'a observée sur deux mâles qui avaient été enfermés dans une petite enceinte, et il me l'a racontée comme il suit: « Étant encore à une distance considérable l'un de l'autre, ils se » préparèrent au combat en tombant sur leurs genoux de devant, et s'avancèrent l'un vers l'autre d'un pas assez rapide, en tortillant toujours, et agenouillés » de cette manière; et quand ils furent arrivés à quelques pas de distance, ils firent » un saut et s'élançèrent l'un contre l'autre. »

» Pendant tout le temps que j'en eus deux dans mon écurie, je remarquai que, toutes les fois qu'on voulait les toucher, ils tombaient sur leurs genoux de devant; ce qui leur arrivait même quelquefois lorsque je m'avançais devant eux: mais, comme ils ne s'élançaient jamais contre moi, j'étais si loin de penser que cette posture annonçait leur colère ou une disposition au combat, que je la regardais au contraire comme une expression de timidité, ou d'une grande douceur ou même d'humilité.

» *La femelle.* La femelle diffère tellement du mâle, qu'à peine pourrait-on les croire de la même espèce; elle est beaucoup plus petite: elle ressemble, par sa forme et par sa couleur jaunâtre, à une jeune biche, et n'a point de cornes; elle a

quatre tettes, et l'on croit qu'elle porte neuf mois; quelquefois elle produit deux petits, mais le plus souvent elle n'en fait qu'un. Le nil-ghau mâle, étant jeune, ressemble beaucoup par sa couleur à la femelle, et par conséquent à un jeune cerf.

» *Son espèce.* Lorsqu'on nous présente un nouvel animal, il est souvent fort difficile, et quelquefois même impossible, de déterminer son espèce uniquement par ses caractères extérieurs; mais, lorsque cet animal est disséqué par un anatomiste habile dans l'anatomie comparée, alors la question se décide communément avec certitude.

» D'après les caractères extérieurs uniquement, je soupçonnai ou plutôt je crus que le nil-ghau était un animal particulier et d'une espèce distincte. Quelques-uns de mes amis le prirent pour un cerf; mais je fus convaincu qu'il n'était pas de ce genre, par la permanence de ses cornes qui ne tombent pas. D'autres pensèrent que c'était un antilope: mais les cornes et la grandeur de l'animal me firent croire encore que ce n'en était pas un; et il avait tant de rapport par sa forme, particulièrement la femelle, avec le cerf, que je ne pouvais pas le regarder comme du même genre que le taureau. Dans le temps du rut, on mit un de ces mâles nil-ghaux avec une biche; mais on ne remarqua ni amour, ni même aucune attention particulière, entre ces deux animaux. Enfin, l'un de ces animaux étant mort, je fus assuré par mon frère, qui l'a disséqué, et qui a disséqué presque tous les quadrupèdes connus, que le nil-ghau est un animal d'une espèce nouvelle.

» *Son histoire.* Plusieurs de ces animaux mâles et femelles ont été apportés en Angleterre depuis quelques années: les premiers furent envoyés de Bombay en présent à milord Clive; ils arrivèrent au mois d'août 1767; il en avait un mâle et l'autre femelle, et ils continuèrent de produire dans ce pays-ci chaque année. Quelque temps après, on en amena deux autres qui furent présentés à la reine par M. Sukivan; et cette princesse, étant toujours disposée à encourager toute espèce de recherches curieuses et utiles dans l'histoire naturelle, me fit donner la permission de les garder pendant quelque temps; ce qui me mit à portée, non-seulement de pouvoir les décrire et d'en avoir une peinture bien exacte, mais encore de disséquer avec le secours de mon frère, l'animal mort, et d'en conserver la peau et le squelette. Milord Clive a eu la bonté de me donner tous les éclaircissements qu'il a pu me fournir pour en faire l'histoire, ainsi que le général Carnat, et quelques autres personnes.

» Ces animaux sont regardés comme des raretés dans tous les établissements que nous avons dans l'Inde; ils y sont amenés de l'intérieur du pays en présent aux nababs et autres personnes considérables. Le lord Clive, le général Carnat, M. Walsh, M. Watts, et beaucoup d'autres personnes qui ont vu une grande partie de l'Inde, m'ont tous dit qu'ils ne l'avaient jamais vu sauvage. Bernier, autant que je l'ai pu découvrir, est le seul auteur qui en fasse mention. Dans le quatrième volume de ses Mémoires, il fait le récit d'un voyage qu'il entreprit en 1664, depuis Delhi jusqu'à la province de Caehemire, avec l'empereur mogol Aureng-zeb, qui

alla dans ce paradis terrestre, eomme le regardent les Indiens, pour éviter les chaleurs de l'été. En parlant de la chasse, qui faisait l'amusement de l'empereur dans ce voyage, il décrit, parmi plusieurs autres animaux, le nil-ghau, mais sans rien dire de plus de eet animal, sinon que quelquefois l'empereur en tuait en si grand nombre, qu'il en distribuait des quartiers tout entiers à tous ses *omrahs*; ee qui montre qu'ils étaient en grand nombre, sauvages dans eette contrée, et qu'on en regardait la ehair ou la viande eomme fort bonne ou délicieuse.

» Ceci paraît s'accorder avec la rareté de ces animaux au Bengale, à Madras et à Bombay. Caehemire est une des provinces les plus septentrionales de l'empire du Mogol : et ee fut en allant de Delhi vers eette province, que Bernier vit l'empereur les ehasser.

» *Son nom.* Le mot *nil-ghau* (car telles sont les lettres composantes de ce nom qui correspondent au persan), quoique prononcé eomme s'il était écrit *neel-gau* (en français *nil-gá*), signifie une *vachē bleue* ou plutôt un *taureau bleu*, *gau* étant masculin. Le mâle de ces animaux a en effet de justes titres à ce nom, non-seulement par rapport à sa ressemblanee avec le taureau, mais encore par la teinte bleuâtre qui se fait remarquer sensiblement dans la couleur de son corps; mais il n'en est nullement de même de la femelle, qui a beaucoup de ressemblance, et quant à la couleur et quant à la forme, avec notre eerf. Les nil-ghaux qui sont venus en Angleterre ont été presque tous apportés de Surate ou de Bombay, et ils paraissent moins rares dans eette partie de l'Inde que dans le Bengale; ce qui donne lieu de conjecturer qu'ils pourraient être indigènes dans la province de Guzarate, l'une des provinces les plus occidentales de l'empire du Mogol, étant située au nord de Surate, et s'étendant jusqu'à l'oeéan Indien.

» Un officier (1) qui a demeuré longtemps dans l'Inde, a écrit pour obtenir toutes les eonnaissances et tous les éclaircissements qu'on pourrait se procurer sur cet animal. Nous espérons recevoir en conséquence, dans le cours de l'année prochaine, quelques détails satisfaisants à ce sujet, quoique les habitants de ces contrées, selon ee qu'en dit cet officier, aient peu d'inclination pour l'histoire naturelle, et même en général pour toute espèce de connaissance. »

En comparant la gravure de cet animal donnée dans les *Transactions philosophiques*, avec les dessins que nous avons faits d'après nature dans le parc de la Muette, près de Paris, nous avons reconnu que, dans la gravure anglaise, les oreilles sont plus eourtes, les cornes un peu plus émoussées, le poil, sous la partie du cou, plus court, plus roide, et ne faisant pas un floeon. Dans eette même gravure, on ne voit pas la touffe du poil qui est sur les éperons des pieds de derrière du mâle; enfin la crinière sur le garrot paraît aussi plus courte que dans nos dessins: mais toutes ces petites différences n'empêchent pas que ce ne soit le même animal.

M. Forster m'écrit, au sujet du nil-gaut, que, quoique M. Hunter qui en a donné

(1) Le général Carnat.

la description, ait dit qu'il est d'un nouveau genre, il paraît cependant qu'il appartient à la classe des antilopes, et que ses mœurs et sa forme, comparés avec quelques-unes des grandes espèces d'antilopes, semblent prouver qu'on ne devrait pas l'en séparer. Il ajoute que l'animal décrit par le docteur Parsons est certainement le même que le nil-gaut; mais il croit que M. Parsons n'a pas bien remarqué les pieds : car ils sont ordinairement marqués de blanc dans tous ceux que l'on a vus depuis; et il dit, comme M. Hunter, que ces animaux avaient produit en Angleterre, et que même on l'a assuré qu'il y avait exemple d'une femelle qui avait fait deux petits à la fois.

LE GUIB.

ANTILOPE SCRIPTA. — L.

Le guib est un animal qui n'a été indiqué par aucun naturaliste, ni même par aucun voyageur; cependant il est assez commun au Sénégal, d'où M. Adanson en a apporté les dépouilles, et a bien voulu nous les donner pour le Cabinet du Roi. Il ressemble aux gazelles, surtout au nanguer, par la grandeur et la figure du corps, par la légèreté des jambes, par la forme de la tête et du museau, par les yeux, par les oreilles, et par la longueur de la queue et le défaut de barbe; mais toutes les gazelles, et surtout les nanguers, ont le ventre d'un beau blanc, au lieu que le guib a la poitrine et le ventre d'un marron assez foncé : il diffère encore des gazelles par ses cornes, qui sont lisses, sans anneaux transversaux, et qui portent deux arêtes longitudinales, l'une en dessus et l'autre en dessous, lesquelles forment un tour de spirale depuis la base jusqu'à la pointe; elles sont aussi un peu comprimées, et par ces parties le guib approche plus de la chèvre que de la gazelle : néanmoins il n'est ni l'une ni l'autre; il est d'une espèce particulière, qui nous paraît intermédiaire entre les deux. Cet animal est remarquable par des bandes blanches sur un fond de poil brun marron; ces bandes sont disposées sur le corps en long et en travers, comme si c'était un harnais. Il vit en société, et se trouve par grandes troupes dans les plaines et les bois du pays de Podor. Comme M. Adanson est le premier qui ait observé le guib, nous publions ici bien volontiers la description qu'il en a faite, et qu'il nous a communiquée (1).

(1) *Guib* chez les Nègres Onalofes ou Jalofes. * *Gazella cornibus rectis spiralibus; caput, rostrum, nasus, oculi, uti nanguer. Cornua recta spiralia, spira prima nigra, nitida, subcompressa, angulis duobus lateralibus, » antice convexa, pone plana, apice conico teretia.... Aures uti nanguer intus subnudæ, quinque polices longæ.... » Cauda decem pollices longa, pilis longis hirta. Dentes duo et triginta. Pedes uti nanguer. Corpus totum fere » fulvum. Albæ fasciæ sex utrinque in dorso transversæ, et fasciæ albæ duæ longitudinales ventri laterales. Ma- » culæ albæ utrinque octo ad decem supra femora, orbiculatæ. Collum subtus album et genæ albæ; latera pedum » interiora alba; macula alba paulo infra oculos. Frons media nigra, linea supra dorsum longitudinalis nigra, » venter subtus niger; pars antea pedum anteriorum, unguæ et cornua nigra; longitudo ab apice rostri ad anum » quatuor pedes cum dimidio; altitudo a pedibus posticis ad dorsum duos pedes octo polices; pili omnes brevis-*

LA GRIMME.

ANTILOPE GRIMMIA. — L.

Cet animal n'est connu des naturalistes que sous le nom de *chèvre de Grimm*; et comme nous ignorons celui qu'il porte dans son pays natal, nous ne pouvons mieux faire que d'adopter cette dénomination précaire. On trouve une figure de cet animal dans les *Éphémérides d'Allemagne*, qui a été copiée dans la *Collection académique*. Le docteur Herman Grimm est le seul avant nous qui en ait parlé, et ce qu'il en dit a été copié par Ray, et ensuite par tous ceux qui ont écrit sur la nomenclature des animaux. Quoique sa description soit incomplète, elle désigne deux caractères si marqués, que nous ne croyons pas nous méprendre en présentant ici pour la chèvre de Grimm la tête d'un animal du Sénégal, qui nous a été donnée par M. Adanson. Le premier de ces caractères est une énorme cavité au-dessous de chaque œil, laquelle forme de chaque côté du nez un enfoncement si grand dans la mâchoire supérieure, qu'il ne laisse qu'une lame d'os très-mince contre la cloison du nez; le second caractère est un bouquet de poils bien fourni, et dirigé en haut sur le sommet de la tête. Ils suffisent pour distinguer la grimme de toutes les autres chèvres ou gazelles : elle ressemble cependant aux unes et aux autres, non-seulement par la forme du corps, mais même par les cornes, qui sont annelées vers la base et striées longitudinalement, comme celles des autres gazelles, et en même temps dirigées horizontalement en arrière et très-courtes, comme celles de la petite chèvre d'Afrique dont nous avons parlé. Au reste, cet animal étant plus petit que les chèvres, les gazelles, etc., et ne portant que des cornes très-courtes, nous paraît faire la nuance entre les chèvres et les chevrotains.

Il y a apparence que dans l'espèce de la grimme le mâle seul porte des cornes, car l'individu dont le docteur Grimm a donné la description et la figure n'avait point de cornes; et la tête que nous a donnée M. Adanson porte au contraire deux cornes, à la vérité très-courtes et cachées dans le poil, mais cependant assez apparentes pour ne pouvoir échapper au dessinateur, et encore moins à l'observateur. D'ailleurs on verra dans l'histoire des chevrotains que dans celui de Guinée le mâle seul a des cornes; et c'est ce qui nous fait présumer qu'il en est de même dans l'espèce de la grimme, qui, à tous égards, approche plus du chevrotain que d'aucun animal.

* Aux faits historiques que nous avons pu recueillir sur cet animal, nous n'avons joint que la figure de deux têtes, l'une décharnée, et l'autre couverte d'une partie de la peau. MM. Vosmaër et Pallas ont donné depuis des descriptions de ce joli animal, avec une bonne figure que nous avons fait copier. Nous remarquons que les têtes de la grimme qui sont dans le Cabinet du Roi ont les cornes un

» simi, lucidi, vix unum pollicem longi, corpori adpressi. Pulchrum animal a D. Andriol missum. » (Notice manuscrite, communiquée par M. Adanson, de l'Académie royale des Sciences.)

peu courbes en avant à leurs extrémités, au lieu que les cornes de la grimme de MM. Vosmaër et Pallas sont au contraire un peu courbes en arrière dans leur longueur. Les oreilles de la grimme qui est au Cabinet du Roi sont rondes à leurs extrémités, au lieu que, dans la figure donnée par MM. Pallas et Vosmaër, ces mêmes oreilles finissent en pointe. Serait-ce variété de nature, ou incorrection de dessin ? La grimme de MM. Vosmaër et Pallas a le bout du nez noir, et une bande noire qui s'étend depuis le nez le long du chanfrein, et finit au bouquet ou à l'épi de poils qui est placé sur le haut du front. La tête qui est au Cabinet du Roi n'a point cette bande noire sur le chanfrein. Ces légères différences n'empêchent pas que ce ne soit le même animal ; et nous allons donner ici un extrait de la description qu'en fait M. Vosmaër.

Il appelle cet animal *petit bouc damoiseau de Guinée*, apparemment à cause de sa gentillesse et de l'élégance de sa figure ; mais le nom ne fait rien à la chose, et nous lui conserverons celui de *chèvre de Grimm*, parce qu'il est connu sous ce nom de tous les naturalistes.

» L'animal était mâle, dit M. Vosmaër ; il est des plus jolis et des plus mignons qu'on puisse voir : il fut envoyé de Guinée en Hollande avec treize autres de même espèce et des deux sexes, dont douze moururent pendant le voyage, et de ce nombre furent toutes les femelles ; en sorte qu'il ne resta que deux mâles vivants, que l'on mit dans la ménagerie de M. le prince d'Orange, où l'un des deux mourut bientôt pendant l'hiver de 1764. Suivant nos informations, les femelles de cette espèce ne portent point de cornes. Ces animaux sont d'un naturel fort timide ; le bruit, et surtout le tonnerre, les effraie beaucoup. Lorsqu'ils sont surpris, ils marquent leur épouvante en soufflant du nez subitement et avec force. »

Celui qui est encore vivant dans la ménagerie de M. le prince d'Orange (en 1766), était d'abord sauvage, mais il est devenu, avec le temps, assez privé ; il écoute quand on l'appelle par son nom *telje*, et en l'approchant doucement avec un morceau de pain, il se laisse volontiers gratter la tête et le cou. Il aime la propreté, au point de ne jamais souffrir aucune petite ordure sur tout son corps, se grattant souvent à cet effet de l'un de ses pieds de derrière ; et c'est ce qui lui a fait donner ici le nom de *telje*, dérivé de *tellig*, c'est-à-dire *net* ou *propre* : cependant, si on le frotte un peu longtemps sur le corps, il s'attache aux doigts une poussière blanche, comme celle des chevaux qu'on étrille.

Cet animal est d'une extrême agilité ; et lorsqu'il est en repos, il tient souvent un de ses pieds de devant élevé et recourbé, ce qui lui donne un air très-agréable. On le nourrit avec du pain de seigle et des carottes ; il mange volontiers aussi des pommes de terre ; il est ruminant, et il rend ses excréments en petites pelotes, dont le volume est fort considérable, relativement à sa taille...

Le docteur Herman Grimm a dit que l'humeur jaunâtre, grasse et visqueuse, qui suinte sur les cavités ou enfoncements que porte cet animal au-dessous des yeux, a une odeur qui participe du castoréum et du muse. M. Vosmaër observe que, dans le sujet vivant qu'il décrit, il n'a pu découvrir la moindre odeur dans

cette matière visqueuse; et il remarque avec raison que la figure donnée par Grimm est défectueuse à tous égards, représentant sur le devant de la tête une touffe de poils qui n'y est pas, et son sujet, qui était femelle, n'ayant point de cornes; « au lieu que le nôtre, dit M. Vosmaër, qui est mâle, en a d'assez grandes à proportion de sa taille; et, au lieu de cette haute et droite touffe de poils, il a seulement entre les cornes un petit bouquet de poils qui s'élève un peu en pointe. Il est à très-peu près de la grandeur d'un chevreau de deux mois » (quoique âgé probablement de trois ou quatre ans : je crois devoir faire cette observation, parce qu'il avait été envoyé avant l'hiver 1764, et que M. Vosmaër a publié sa description en 1767). « Il a les jambes fines et très-bien assorties à son corps; la tête belle et ressemblant assez à celle d'un chevreuil; l'œil vif et plein de feu; le nez noir et sans poil, mais toujours humide; les narines en forme de croissant allongé; les bords du museau noirs. La lèvre supérieure, sans être fendue, paraît divisée en deux lobes. Le menton a peu de poils; mais plus haut il y a, de chaque côté, une espèce de petite moustache, et sous le gosier un poireau garni de poil » (ce qui rapproche encore cet animal du genre des chèvres, dont la plupart ont de même sous le cou des espèces de poireaux garnis de poils).

» La langue est plutôt ronde qu'oblongue ou pointue... Les cornes sont noires, finement sillonnées du haut en bas, et longues d'environ trois pouces, droites sans la moindre courbure, et se terminant par le haut en une pointe assez aiguë. A leur base, elles ont à peu près l'épaisseur de trois quarts de pouce; elles sont ornées de trois anneaux qui s'élèvent un peu en arrière vers le corps.

» Les poils du front sont un peu plus droits que les autres, rudes, gris, et hérissés à l'origine des cornes, entre lesquelles le poil de la tête se redresse encore davantage, et y forme une espèce de toupet pointu et noir, dont descend au milieu du front une raie de même couleur qui vient se perdre dans le nez.

» Les oreilles sont grandes, et ont en dehors trois cavités ou fossettes, qui se dirigent du haut en bas. Au sommet, du côté intérieur, elles sont garnies d'un poil ras et blanchâtre; du reste, nues et noirâtres. Les yeux sont assez grands et d'un brun foncé. Le poil des paupières est noir, serré et long aux paupières supérieures. Au-dessous des yeux se voient encore quelques poils languets, mais éclairsemés ou plus dispersés.

» Des deux côtés, entre les yeux et le nez, se montre cette particularité remarquable et singulière, qui fait d'abord reconnaître cet animal, et dont nous avons déjà parlé. Cette partie est moins élevée, nue et noire. Dans son milieu paraît une cavité ou fossette, qui est comme calleuse et toujours humide; il en découle, mais en petite quantité, une humeur visqueuse, gluante et gommeuse, qui, avec le temps, se durcit et devient noire. L'animal semble se débarrasser de temps à autre de cette matière excrémentitielle; car on la trouve durcie et noire aux bâtons de sa loge, comme si elle y avait été essuyée. Quant à l'odeur dont parle Grimm et ses copistes, je n'ai pu la découvrir.

» Le cou qui est médiocrement long, est couvert au bas d'un poil assez roide et

et gris jaunâtre, tel que celui de la tête, mais blanc au gosier et à la partie supérieure du cou en dessous.

» Le poil du corps est noir et roide, quoique doux au toucher. Celui des parties antérieures est d'un beau gris clair ; plus en arrière, d'un brun très-clair ; vers le ventre, gris, et plus bas tout à fait blanc.

» Les jambes sont très-minces, noirâtres au bas, près des sabots. Les pieds de devant sont, par devant jusqu'auprès des genoux, ornés d'une raie noire ; ils n'ont point d'ergots ou d'éperons onglés ; mais à leur place on voit une légère excroissance. Ces pieds sont fourchus et pourvus de beaux sabots noirs, pointus et lisses.

» La queue est fort courte, blanche, et en dessus marquée d'une bande noire. A l'égard des parties naturelles, elles sont fortes, et consistent en un gros *scrotum* noir, pendant entre les jambes, accompagné d'un ample prépuce. »

M. Allamand a donné la même figure de la grimme dans ses additions à mon ouvrage ; mais il n'ajoute rien à ce qu'en ont dit MM. Pallas et Vosmaër.

* Je dois ajouter à ce que j'ai dit de cet animal quelques remarques de MM. Forster.

« Le docteur Grimm est le premier, disent-ils, qui ait décrit cet animal au cap de Bonne-Espérance ; mais comme il n'en a vu que la femelle, M. Linnæus a cru qu'elle appartenait au chevrotain a muse. M. de Buffon a été le premier qui ait rangé la grimme avec les gazelles ; et après lui M. Pallas, ayant examiné un mâle de cette espèce à la ménagerie du prince d'Orange, en a donné une belle et très-exacte description. M. Vosmaër, directeur de cette ménagerie, se plaignit amèrement que M. Pallas eût donné le premier une connaissance exacte de cet animal au public ; cependant il n'était pas capable de corriger la description du savant Pallas, qui est un excellent zoologue. Etant au cap de Bonne-Espérance, je fis l'acquisition d'une corne qu'on me donnait pour celle d'une *chèvre plongeante* (duyker bok) et j'appris qu'on l'appelait *chèvre plongeante*, parce qu'elle se tenait toujours parmi les broussailles, et que, dès qu'elle apercevait un homme, elle s'élevait par un saut pour découvrir sa position et ses mouvements, après quoi elle replongeait dans les broussailles, s'enfuyait, et de temps en temps reparaisait pour reconnaître si elle était poursuivie. M. Pallas avait connaissance de cette chèvre plongeante, parce qu'il l'avait trouvée dans Kolbe ; mais il ne savait pas que c'était le même animal que la grimme : il l'appelle en latin *capra nictilans*. Je fus encore informé que, dans cette espèce, la femelle n'a point de cornes, mais qu'elle porte, comme le mâle, un petit toupet de poil sur le front. Les cornes n'ont que quatre pouces de longueur ; elles sont droites, noires, ridées d'environ quatre ou cinq anneaux peu distincts : elles m'ont paru un peu comprimées, avec une strie sans rides sur la face postérieure ; le reste jusqu'à la pointe en est lisse. On m'a aussi assuré que cette grimme n'excédait jamais la grandeur d'un faon de daim.

LES CHEVROTAINS (1).

MOSCHUS PYGMÆUS. — L.

L'on a donné en dernier lieu le nom de *chevrotain* (*tragulus*) à de petits animaux des pays les plus chauds de l'Afrique et de l'Asie, que les voyageurs ont presque tous indiqués par la dénomination de *petit cerf* ou *petite biche*. En effet, les chevrotains ressemblent en petit au cerf par la figure du museau, par la légèreté du corps, la courte queue et la forme des jambes : mais ils en diffèrent prodigieusement par la taille, les plus grands chevrotains n'étant tout au plus que de la grandeur du lièvre ; d'ailleurs ils n'ont point de bois sur la tête : les uns sont absolument sans cornes, et ceux qui en portent les ont creuses, annelées, et assez semblables à celles des gazelles. Leur petit pied fourchu ressemble aussi beaucoup plus à celui de la gazelle qu'à celui du cerf, et ils s'éloignent également des cerfs et des gazelles, en ce qu'ils n'ont point de larmiers ou d'enfoncements au-dessous des yeux ; par là ils se rapprochent des chèvres : mais dans le réel, ils ne sont ni cerfs, ni gazelles, ni chèvres, et font une ou plusieurs espèces à part. Seba donne la description et la figure de cinq chevrotains : le premier sous la dénomination de *petite biche africaine de Guinée, rougeâtre, sans cornes* ; le second sous celle de *faon* ou *jeune cerf d'Afrique très-délié* ; le troisième sous le nom de *jeune cerf très-petit de Guinée* ; le quatrième sous la dénomination de *petite biche de Surinam, rougeâtre et marquée de taches blanches* ; et le cinquième sous celle de *cerf d'Afrique à poil rouge*. De ces cinq chevrotains donnés par Seba, le premier, le second et le troisième sont évidemment le même animal ; le cinquième, qui est plus grand que les trois premiers, et qui a le poil plus long et d'un fauve plus foncé, ne nous paraît être qu'une variété de cette première espèce ; le quatrième, que l'auteur indique comme un animal de Surinam, n'est encore, à mon avis, qu'une seconde variété de cette espèce, qui ne se trouve qu'en Afrique et dans les parties méridionales de l'Asie ; et nous sommes très-portés à croire que Seba a été mal informé lorsqu'il a dit que cet animal venait de Surinam. Tous les voyageurs font mention de ces petits cerfs ou chevrotains au Sénégal, en Guinée et aux grandes Indes ; aucun ne dit les avoir vus en Amérique ; et si le chevrotain à peau tachée dont parle Seba venait en effet de Surinam, on doit présumer qu'il y avait été transporté de Guinée, ou de quelque autre province méridionale de l'ancien continent. Mais il paraît qu'il y a une seconde espèce de chevrotain réellement différente de toutes celles que nous venons d'indiquer, qui ne nous semblent être que de simples variétés de la première. Ce second chevrotain porte de petites

(1) *Tragulus* en latin moderne ; *guevei* au Sénégal. Selon les notices manuscrites qui nous ont été communiquées par M. Adanson, le plus petit chevrotain s'appelle *guevei-kaior*, parce qu'il vient de la province de *Kaior*, dans l'étendue de laquelle se trouvent le cap Vert et les terres adjacentes à ce cap.

cornes qui n'ont qu'un pouce de longueur et autant de circonférence ; ces petites cornes sont creuses, noirâtres, un peu courbées, fort pointues, et environnées à la base de trois ou quatre anneaux transversaux. Nous avons au Cabinet du Roi les pieds de cet animal, avec une de ses cornes, et ces parties suffisent pour démontrer que c'est ou un chevrotain ou une gazelle beaucoup plus petite que les autres gazelles. Kolbe, en faisant mention de cette espèce de chevrotain, a dit au hasard que ses cornes étaient semblables à celles du cerf, et qu'elles ont des branches à proportion de leur âge : c'est une erreur évidente, et que la seule inspection de ces cornes suffit pour démontrer.

Ces animaux sont d'une figure élégante, et très-bien proportionnés dans leur petite taille ; ils font des sauts et des bonds prodigieux ; mais apparemment ils ne peuvent courir longtemps, car les Indiens les prennent à la course ; les Nègres les chassent de même et les tuent à coups de bâton ou de petites zagaies : on les recherche beaucoup, parce que la chair en est excellente à manger.

En comparant les témoignages des voyageurs, il paraît, 1° que le chevrotain duquel nous donnons la figure, et qui n'a point de cornes, est le chevrotain des Indes orientales ; 2° que celui qui a des cornes est le chevrotain du Sénégal, appelé *guevei* par les naturels du pays ; 3° qu'il n'y a que le mâle du guevei qui porte des cornes, et que la femelle, comme celle de la grimme, n'en porte point ; 4° que le chevrotain à peau marquée de taches blanches, et que Seba dit se trouver à Surinam, se trouve au contraire aux grandes Indes, et notamment à Ceylan, où il s'appelle *memina*. Donc l'on doit conclure qu'il n'y a (du moins jusqu'à ce jour) que deux espèces de chevrotains, le *memina* ou chevrotain des Indes sans cornes, et le *guevei* ou chevrotain de Guinée à cornes ; que les cinq chevrotains de Seba ne sont que des variétés du *memina*, et que le plus petit chevrotain qu'on appelle au Sénégal *guevei-kaior* n'est qu'une variété du *guevei*. Au reste, tous ces petits animaux ne peuvent vivre que dans les climats excessivement chauds ; ils sont d'une si grande délicatesse, qu'on a beaucoup de peine à les transporter vivants en Europe, où ils ne peuvent subsister et périssent en peu de temps ; ils sont doux, familiers et de la plus jolie figure : ce sont les plus petits, sans aucune comparaison, des animaux à pied fourchu : à ce titre de pied fourchu, ils ne doivent produire qu'en petit nombre ; et, à cause de leur petitesse, ils doivent au contraire produire en grand nombre à chaque portée. Nous demandons à ceux qui sont à portée de les observer de vouloir bien nous instruire sur ce fait ; nous croyons qu'ils ne font qu'un ou deux petits à la fois, comme les gazelles, les chevreuils, etc. ; mais peut-être produisent-ils plus souvent, car ils sont en très-grand nombre aux Indes, à Java, à Ceylan, au Sénégal, à Congo, et dans tous les autres pays excessivement chauds, et il ne s'en trouve point en Amérique ni en aucune des contrées tempérées de l'ancien continent.

LE MEMINA.

MOSCHUS MEMINA. — L.

Nous donnons ici la description d'un chevrotain différent de celui décrit sous le nom de *gub*. Nous avons dit que le chevrotain à peau marquée de taches blanches, et que Seba dit se trouver à Surinam, ne se trouve point en Amérique, mais au contraire aux grandes Indes, où il s'appelle *memina*. Nous avons reçu la dépouille d'un chevrotain sous ce nom *memina*, qui a une parfaite ressemblance avec la description que j'en ai publiée, et c'est celui duquel je donne ici la figure. En la comparant à celle qui précède, on verra que ces deux petits animaux sont également sans cornes, et qu'ils ne font tous deux qu'une simple variété dans la même espèce.

LE CHEVROTAIN APPELÉ A JAVA PETITE GAZELLE.

Nous donnons ici la description d'un chevrotain venu de Java sous le nom de *petite gazelle*, et qui nous paraît être de la même espèce, à très-peu près, que celle du chevrotain *memina* de Ceylan : les seules différences que nous puissions y remarquer sont qu'il n'a point, comme le *memina*, de bandes ou de livrée sur le corps ; le poil est seulement ondulé ou jaspé de noir, sur un fond couleur de musc foncé, avec trois bandes blanches distinctement marquées sur la poitrine ; le bout du nez est noir, et la tête est moins arrondie et plus fine que celle du *memina*, et les sabots des pieds sont plus allongés. Ces différences, assez légères, pourraient n'être qu'individuelles, et ne doivent pas nous empêcher de regarder ce chevrotain de Java comme une simple variété dans l'espèce du *memina* de Ceylan. Au reste, nous n'avons pas eu d'autre indication sur ce petit animal, qui n'est certainement pas du genre des gazelles, mais de celui des chevrotains.

LE CHEVREUIL DES INDES.

Nous donnons ici la description d'un animal des Indes, qui nous paraît être d'une espèce très-voisine de celle de nos chevreuils d'Europe, mais qui néanmoins en diffère par un caractère assez essentiel, pour qu'on ne puisse pas le considérer comme ne formant qu'une simple variété dans l'espèce du chevreuil ; ce caractère consiste dans la structure des os supérieurs de la tête, sur lesquels sont appuyées les meules qui portent le bois de ce chevreuil. C'est encore au savant professeur M. Allamand que je dois la connaissance de cet animal ; et je ne puis

mieux faire que de rapporter ici la description qu'il en a publiée dans le nouveau supplément à mon ouvrage sur les animaux quadrupèdes.

« Nous avons vu, dans les articles précédents, que l'Afrique renferme grand nombre d'animaux qui n'ont jamais été décrits; cela n'est pas étonnant, l'intérieur de cette vaste partie du monde nous est presque encore entièrement inconnu. On a plus de raison d'être surpris que l'Asie, habitée en général par des peuples policés, et très-fréquentée par les Européens, en fournisse souvent dont aucun voyageur n'a parlé : nous en avons un exemple dans le joli animal qui est représenté dans cette planche.

» Il a été envoyé de Bengale, en 1778, à feu M. Van der Stel, commissaire de la ville d'Amsterdam; il est arrivé chez lui en très-bon état, et il y a vécu pendant quelque temps. Ignorant le nom sous lequel il est connu dans le pays dont il est originaire, je lui ai donné celui de *chevreuil*, parce qu'il lui ressemble par son bois et par toute sa figure, quoiqu'il soit beaucoup plus petit. Celui de *chevrotain* aurait mieux répondu à sa taille; mais ceux d'entre les chevrotains qui portent des cornes, les ont creuses, et non pas solides comme le sont celles de l'animal dont nous parlons, qui par conséquent en diffère par un caractère essentiel. Il a plus de traits de ressemblance avec le cerf : mais il en est trop différent par la grandeur, pour qu'on puisse lui en donner le nom; à peine a-t-il deux pieds sept pouces de longueur, et sa plus grande hauteur n'est que d'un pied et demi.

» Le poil court dont son corps est couvert est blanc depuis sa racine jusqu'à la moitié de sa longueur, l'extrémité en est brune; ce qui fait un pelage gris, où cependant le brun domine, principalement sur le dos et moins sous le ventre; l'intérieur des cuisses et le dessous du cou sont blanchâtres; les sabots sont noirs et surmontés d'une petite tache blanche; les ergots sont à peine visibles.

» Sa tête, comme celle de la plupart des animaux mâles à pieds fourchus, est chargée de deux cornes qui offrent des singularités bien remarquables. Elles ont une origine commune à la distance de deux pouces du bout du museau; là elles commencent à s'écarter l'une de l'autre, en faisant un angle d'environ quarante degrés sous la peau, qu'elles soulèvent d'une manière très-sensible; ensuite elles montent en ligne droite le long des bords de la tête, toujours recouvertes de la peau, mais de façon que l'œil peut les suivre avec autant de facilité que l'attouche-ment les fait découvrir; car elles forment sur les os auxquels elles sont appliquées une arête d'un travers de doigt d'élévation. Parvenues au haut de la tête, elles prennent une autre direction; elles s'élèvent perpendiculairement au-dessus de l'os frontal, jusqu'à la hauteur de trois pouces, sans que la peau qui les environne là de tous côtés les ait quittées; à ce degré d'élévation, elles sont surmontées par ce qu'on nomme les meules et leurs pierrures dans les cerfs; elles couronnent la peau qui reste en dessous. Du milieu de ces meules, les cornes continuent à monter, mais inégalement. La corne gauche s'élève jusqu'à la hauteur de trois pouces, et elle est recourbée à son extrémité, qui se termine en pointe; elle pousse, presque immédiatement au-dessus de la meule, un andouiller dirigé en avant, de la lon-

gueur d'un demi-pouce : la corne droite n'a que deux pouces et demi de longueur, et il en sort un andouiller plus petit encore que celui de la gauche, et dirigé en arrière. La figure qui a été faite d'après l'animal vivant représente bien tout ce que je viens de dire. Ces cornes sont sans écorces, lisses, et d'un blanc tirant un peu sur le jaune ; elles sont sans pelures, et par conséquent sans gouttières.

» Cet animal n'a pas vécu fort longtemps dans ce pays, et rien n'a indiqué son âge : ainsi j'ignore s'il aurait mis bas sa tête, comme les chevreuils, ou si celle qu'il avait était naissante, et serait devenue plus grande et plus chargée d'andouillers.

» Si l'on regarde comme une portion du bois cette partie qui a son origine près du museau, qui s'étend sous la peau de la face, et qui en reste couverte jusqu'à la meule, on ne peut pas douter que ce bois ne soit permanent ; et, dans ce cas, cet animal offrira de même que la girafe, une anomalie très-remarquable dans la classe des animaux qui ont du bois ou des cornes solides.

» Mais on sait que le bois des cerfs, des daims et des chevreuils, pose sur deux éminences de l'os frontal. Dans notre chevreuil indien, ces éminences sont des tubérosités beaucoup plus élevées, dont les prolongements s'étendent entre les yeux jusqu'au museau, en s'appliquant fortement aux os du nez, si même ils ne font pas corps avec eux ; car, quelque effort que j'aie fait pour insinuer à travers la peau une pointe entre deux, il m'a été impossible d'y réussir. Comme la dépouille de cet animal ne m'appartient pas, je regrette de n'avoir pas la permission d'enlever la peau qui couvre ces os, pour savoir au juste ce qu'il en est. Quoi qu'il en soit, il peut mettre bas sa tête avec autant de facilité que le cerf, puisque, posées sur le haut de ces éminences, les meules ne sont pas plus fortement adhérentes à ce point d'appui que dans les autres animaux qui perdent leur bois chaque année ; ainsi je suis très-porté à croire qu'il le perd aussi : mais ce qu'il y a ici de certain, c'est que cette singulière conformation en forme une espèce particulière dans la classe des ruminants, et non pas une simple variété, telle qu'est le *cuguacu-apara* du Brésil, qui est à peu près de la même grandeur.

» Au milieu du front, entre les deux prolongements des tubérosités dont je viens de parler, il y a une peau molle, plissée et élastique, dans les plis de laquelle on remarque une substance glanduleuse, d'où il suinte une matière qui a de l'odeur.

» Il a huit dents incisives dans la mâchoire inférieure, et six dents molaires à chaque côté des deux mâchoires. Il a de plus deux crochets dans la mâchoire supérieure, comme le cerf, qui ne se trouvent point dans le chevreuil d'Europe ; ces crochets se projettent tant soit peu en dehors, et ils font une légère impression sur la lèvre inférieure.

» Il a de beaux yeux bien fendus : au-dessous sont deux larmiers très-remarquables par leur grandeur et leur profondeur, comme ceux du cerf ; ces larmiers, qui manquent au chevreuil avec ses deux dents en crochets, m'ont fait dire ci-dessus qu'il avait plus de traits de ressemblance avec le cerf qu'avec ce dernier animal.

» Il a la langue fort longue : il s'en servait non-seulement à nettoyer ses larmiers, mais encore ses yeux, et quelquefois même il la poussait au delà.

» Ses oreilles ont trois pouces en longueur; elles sont placées à un demi-pouce de distance de la partie inférieure des éminences qui soutiennent le bois. Sa queue est fort courte, mais assez large; elle est blanche en dessous.

» La figure de cet animal avait la même grâce et la même élégance que celle de notre chevreuil ordinaire; il paraissait même être plus leste et plus éveillé. Il n'aimait pas à être touché de ceux qu'il ne connaissait point; il prenait cependant ce qu'ils lui présentaient: il mangeait du pain, des carottes et toutes sortes d'herbes. Il était dans un parc, où il entra en chaleur dans les mois de mars et d'avril: il y avait avec lui une femelle d'axis, qu'il tourmentait beaucoup pour la couvrir; mais il était trop petit pour y réussir. Il mourut pendant l'hiver de 1779.

» Voici ses dimensions :

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Longueur du corps depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.	2	7	»
Hauteur du train de devant.	1	4	»
Hauteur du train de derrière.	1	6	»
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles.	»	7	»
Distance entre le bout du museau et l'extrémité des prolongements des éminences de l'os frontal, qui soutiennent le bois.	»	2	»
Longueur de ces prolongements jusqu'à l'endroit où ils s'élèvent au-dessus de la tête.	»	5	»
Longueur des éminences de l'os frontal, qui sont recouvertes de la peau, et terminées par les meules.	»	3	»
Longueur de la corne gauche depuis la meule jusqu'à son extrémité en ligne droite.	»	3	»
Longueur de son andouiller.	»		6
Longueur de la corne droite depuis la meule jusqu'à son extrémité.	»	2	6
Longueur de son andouiller.	»		4
Distance entre les cornes, mesurées sur l'os frontal.	»	2	1
Circonférence des cornes au-dessous de la meule.	»	2	»
Longueur des oreilles.	»	3	»
Longueur des yeux d'un angle à l'autre.	»	1	»
Ouverture des yeux.	»	»	9
Longueur de la queue.	»	3	»
Circonférence du museau derrière les nascaux.	»	4	»
Circonférence de la tête entre les cornes et les oreilles.	»	11	»
Grosueur du milieu du cou.	1	»	»
Grosueur du corps derrière les jambes de devant.	1	9	»
Grosueur du milieu du corps.	1	10	»
Grosueur du corps devant les jambes de derrière.	1	9	»

LES MAZAMES.

Mazame, dans la langue mexicaine, était le nom du cerf, ou plutôt le nom du genre entier des cerfs, des daims et des chevreuils. Hernandez, Recchi et Fernan-

dez, qui nous ont transmis ce nom, distinguaient deux espèces de mazames, tous deux communs au Mexique et dans la Nouvelle-Espagne : le premier et le plus grand, auquel ils donnent le nom simple de *mazame*, porte un bois semblable à celui du chevreuil d'Europe, c'est-à-dire un bois de six à sept pouces de longueur, dont l'extrémité est divisée en deux pointes, et qui n'a qu'un seul andouiller à la partie moyenne du merrain ; le second, qu'ils appellent *temamaçame*, est plus petit que le mazame, et ne porte qu'un bois simple et sans andouillers, comme celui d'un daguct. Il nous paraît que ces deux animaux sont vraiment des chevreuils, dont le premier est absolument de la même espèce que le chevreuil d'Europe, et le second n'en est qu'une variété ; il nous paraît aussi que ces chevreuils ou mazames et *temamaçames* du Mexique sont les mêmes que le *cuguacu-apara* (1) et le *cuguacu-été du Brésil*, et qu'à Cayenne le premier se nomme *cariacou* ou *biche des bois*, et le second *petit cariacou* ou *biche des palétuviers*. Quoique personne avant nous n'ait rapproché ces rapports, nous ne présumons pas qu'il y eut sur cela ni difficultés ni doutes, si Seba ne s'était avisé de donner sous les noms de *mazame* et de *temamaçame* deux animaux tout différents : ce ne sont plus des chevreuils à bois solide et branchu ; ce sont des gazelles à cornes creuses et torsées : ce ne sont pas des animaux de la Nouvelle-Espagne, quoique l'auteur les donne pour tels ; ce sont au contraire des animaux d'Afrique. Ces erreurs de Seba ont été adoptées par la plupart des auteurs qui ont écrit depuis ; ils n'ont pas douté que ces animaux, indiqués par Seba sous le nom de *mazame* et de *temamaçame*, ne fussent des animaux d'Amérique, et les mêmes que ceux dont Hernandez, Recchi et Fernandez avaient fait mention : la confusion du nom a été suivie de la méprise sur la chose ; et en conséquence les uns ont indiqué ces animaux sous le nom de *chevrotains*, et les autres sous celui de *gazelles* ou de *chèvres*. Cependant il paraît que M. Linnæus s'est douté de l'erreur, car il ne l'a point adoptée ; il a mis le mazame dans la liste des cerfs, et a pensé comme nous que ce mazame du Mexique est le même animal que le *cuguacu* du Brésil.

Pour démontrer ce que nous venons d'avancer, nous poserons en fait qu'il n'y a ni gazelles ni chevrotains dans la Nouvelle-Espagne, non plus que dans aucune autre partie de l'Amérique ; qu'avant la découverte de ce nouveau monde, il n'y avait pas plus de chèvres que de gazelles, et que toutes celles qui y sont à présent y ont été apportées de l'ancien continent ; que le vrai mazame du Mexique est le même animal que le *euguacu-apara* du Brésil ; que le nom *cuguacu* se prononce *cougouacou*, et que, par corruption, cet animal s'appelle, à Cayenne, *cariacou*, d'où il nous a été envoyé vivant sous ce même nom *cariacou*, et nous en donnerons ici

(1) La figure que l'on trouve dans Pison, page 98, sous le nom de *cuguacu-été*, ressemble parfaitement à notre chevreuil, et il ne faut que la comparer avec celle du mazame de Recchi pour reconnaître que c'est le même animal. Ce *cuguacu-été* de Pison a un bois ; cependant Marcgrave, qui ne donne pas la figure, dit qu'il n'a point de bois, et que c'est le *cuguacu-apara* qui a un bois à trois andouillers. Il est vraisemblable que, comme dans l'espèce du chevreuil, la femelle n'a point de bois. L'un de ces animaux désignés par Marcgrave était la femelle de l'autre. La description que ces auteurs donnent de ces animaux ne permet pas de douter que ce ne soient des chevreuils absolument semblables aux chevreuils de l'Europe.

la description; ensuite nous rechercherons quelles peuvent être les espèces des deux animaux donnés par Seba sous les faux noms de *mazame* et de *temamaçame*; car, pour détruire une erreur, il ne suffit pas de ne la pas adopter, il faut encore en constater la cause et en démontrer les effets.

Les gazelles et les chevrotains sont des animaux qui n'habitent que les pays les plus chauds de l'ancien continent; ils ne peuvent vivre dans les contrées tempérées, et encore moins dans les pays froids; ils n'ont donc pu fréquenter les terres du Nord, ni passer d'un continent à l'autre par ces mêmes terres: aussi aucun voyageur, aucun historien du Nouveau-Monde, n'a dit qu'il s'y trouvât nulle part des gazelles ou des chevrotains. Les cerfs et les chevreuils sont au contraire des animaux des climats froids et tempérés; ils ont donc pu passer par les terres du Nord, et on les trouve en effet dans les deux continents. L'on a vu dans notre histoire du cerf (1) que le cerf du Canada est le même que celui d'Europe; qu'il est seulement plus petit, et qu'il n'y a que quelques légères variétés dans la forme du bois et la couleur du poil: nous pouvons même ajouter à ce que nous avons dit, qu'il y a en Amérique autant de variétés qu'en Europe parmi les cerfs, et que néanmoins ils sont tous de la même espèce; l'une de ces variétés, dont nous avons donné la figure, est le cerf de Corse, plus petit et plus brun que le cerf commun. Nous avons aussi parlé des cerfs et des biches blanches, et nous avons dit que cette couleur provenait de leur état de domesticité. On les trouve en Amérique, aussi bien que nos cerfs communs et nos petits cerfs bruns: les Mexicains, qui élevaient des cerfs blancs dans leurs parcs, les appelaient les *rois des cerfs*. Mais une troisième variété dont nous n'avons pas fait mention, c'est celle du cerf d'Allemagne, communément appelé *cerf des Ardennes*, *brandhirsch* par les Allemands: il est tout au moins aussi grand que nos plus grands cerfs de France, et il en diffère par des caractères assez marqués; il est d'un pelage plus foncé et moins noirâtre sur le ventre, et il a sur le cou et la gorge de longs poils comme le bouc, ce qui lui a fait donner par les anciens (2) et les modernes le nom de *tragélaphe* ou *bouc-cerf*. Les chevreuils se sont aussi trouvés en Amérique, et même en très-grand nombre; nous n'en connaissons en Europe que deux variétés, les roux et les bruns (3): ceux-ci sont plus petits que les premiers; mais ils se ressemblent à tous autres égards, et ils ont tous deux le bois branchu. Le mazame du Mexique, le cuguacupara du Brésil, et le cariacou ou biche des bois de Cayenne, ressemblent en entier à nos chevreuils roux: il suffit d'en comparer les descriptions pour être convaincu que tous ces noms ne désignent que le même animal; mais le *temamaçame*, que nous croyons être le cuguacu-été du Brésil, le petit cariacou ou biche des palétuviers de Cayenne, pourrait être une variété différente de celles de l'Europe. Le *temamaçame* est plus petit et a aussi le ventre plus blanc que le mazame, comme

(1) Voyez l'article du *daim*.

(2) Cette race de cerfs se trouve aujourd'hui dans les forêts d'Allemagne et de Bohême, comme elle se trouvait du temps de Pline dans les terres qu'arrose le Rhin.

(3) Voyez l'article du *chevreuil*.

notre chevreuil brun a le ventre plus blanc et la taille plus petite que notre chevreuil roux ; néanmoins il paraît en différer par le bois, qui est simple et sans andouillers dans la figure qu'en a donnée Recchi : mais si l'on fait attention que, dans nos chevreuils et nos cerfs, le bois est sans andouillers dans la première et quelquefois même dans la seconde année de leur âge, on sera porté à croire que le temamaçame de Recchi était de cet âge, et que c'est par cette raison qu'il n'avait qu'un bois simple et sans andouillers. Ces deux animaux ne nous paraissent donc être que de simples variétés dans l'espèce du chevreuil ; on pourra s'en convaincre aisément en comparant les figures et les passages des auteurs que nous venons de citer, avec la figure que nous donnons ici du cariacou qui nous est venu de Cayenne, et que nous avons nourri en Bourgogne pendant quelques années ; l'on verra, en insistant même sur les différences, qu'elles ne sont pas assez grandes pour séparer le cariacou de l'espèce du chevreuil.

Il nous reste maintenant à rechercher ce que sont réellement les deux animaux donnés par Seba sous les faux noms de *mazame* et de *temamaçame*. La seule inspection des figures, indépendamment même de sa description, démontre que ce sont des animaux du genre des chèvres ou des gazelles, et non pas de celui des cerfs ni des chevreuils. Le défaut de barbe et la figure des cornes prouvent que ce ne sont pas des chèvres, mais des gazelles ; et en comparant ces figures de Seba avec les gazelles que nous avons décrites, j'ai reconnu que son prétendu *temamaçame de la Nouvelle-Espagne* est le *kob* ou *petite vache brune du Sénégal* ; la forme, la couleur et la grandeur des cornes est la même ; la couleur du poil est aussi la même, et diffère de celle des autres gazelles, en ce qu'elle n'est pas blanche, mais fauve sous le ventre comme sur les flancs ; et à l'égard du prétendu *mazame*, quoiqu'il ressemble en général aux gazelles, il diffère cependant en particulier de toutes celles dont nous avons ci-devant fait l'énumération : mais nous avons trouvé dans le cabinet de M. Adanson, où il a rassemblé les productions les plus rares du Sénégal, un animal empaillé que nous avons appelé *nagor*, à cause de la ressemblance de ses cornes avec celles du nanguer. Cet animal se trouve dans les terres voisines de l'île de Gorée, d'où il fut envoyé à M. Adanson par M. Andriot : il a tous les caractères que Seba donne à son prétendu *mazame* ; il est d'un roux pâle sur tout le corps, et n'a pas le ventre blanc comme les autres gazelles ; il est grand comme un chevreuil ; ses cornes n'ont pas six pouces de longueur ; elles sont presque lisses, légèrement courbées et dirigées en avant, mais moins que celles du nanguer. Cet animal, donné par Seba sous le nom de *mazame* ou *cerf d'Amérique*, est donc au contraire une *chèvre* ou *gazelle de l'Afrique*, que nous ajouterons ici, sous le nom de *nagor*, aux douze autres gazelles dont nous avons ci-devant donné l'histoire.

LE MUSC.

MOSCHUS MOSCHIFERUS. — L.

Pour achever en entier l'histoire des chèvres, des gazelles, des chevrotains et des autres animaux de ce genre, qui tous se trouvent dans l'ancien continent, il ne nous manque que celle de l'animal aussi célèbre que peu connu duquel on tire le vrai musc. Tous les naturalistes modernes et la plupart des voyageurs de l'Asie en ont fait mention, les uns sous le nom de *cerf*, de *chevreuil*, ou de *chèvre du musc*; les autres l'ont considéré comme un grand chevrotain; et en effet il paraît être d'une nature ambiguë et participant de celle de tous ces animaux, quoiqu'en même temps on puisse assurer que son espèce est une et différente de toutes les autres. Il est de la grandeur d'un petit chevreuil ou d'une gazelle, mais sa tête est sans cornes et sans bois; et par ce caractère il ressemble au *memina* ou chevrotain des Indes. Il a deux grandes dents canines ou crochets à la mâchoire supérieure, et par là il s'approche encore du chevrotain, qui a aussi deux grandes dents canines à cette même mâchoire; mais ce qui le distingue de tous les animaux, c'est une espèce de bourse d'environ deux ou trois pouces de diamètre, qu'il porte près du nombril, et dans laquelle se filtre la liqueur, ou plutôt l'humeur grasse du musc, différente par son odeur et par sa consistance de celle de la civette.

Les Grecs ni les Romains n'ont fait aucune mention de cet animal du musc; les premiers qui l'aient indiqué sont les Arabes (1); Gesner, Aldrovande, Kyrcher et Boyn en ont donné des notions plus étendues; mais Grew (2) est le

(1) Abusseid Serasi dit que l'animal du musc ressemble assez au chevreuil, qu'il a la peau et la couleur semblables, les jambes menues, la corne fendue, *le bois droit et un peu courbé*, et qu'il est armé de deux dents blanches du côté de chaque jouc. Cet auteur est le seul qui ait avancé que l'animal du musc portait un bois; et ce n'est vraisemblablement que par analogie qu'il a pensé que cet animal, ressemblant d'ailleurs au chevreuil, devait avoir un bois sur la tête. Comme Aldrovande a copié cette erreur, nous avons cru devoir la remarquer. Avicenne, en parlant du musc, dit que c'est la bourse ou la follicule d'un animal assez semblable au chevreuil, mais qui porte deux grandes dents canines recourbées. On trouve aussi une figure de l'animal dans le fragment de Cosmas, imprimé dans le premier volume des *Voyages de Tavernier*.

(2) Le cerf du musc se trouve à la Chine et aux Indes orientales. Il n'est pas mal représenté dans le *Museum de Calceolarius*. La figure qu'en a donnée Kircher (*China illustrata*) pêche par le museau et par les pieds. Celle de Jonston est absurde. Presque partout cet animal est mal décrit. « *Tous les auteurs connaissent*, dit Aldrovande, *qu'il a deux cornes*, excepté Siméon Sethi, qui dit qu'il n'en a qu'une. Ni l'un ni l'autre n'est vrai. Il en est de même de la description donnée par Scaliger, et ensuite par Chiocci dans le *Calceolariii Museum*; elle est très-défectueuse. La meilleure est celle qui se trouve dans les *Éphémérides d'Allemagne*; cependant, en la comparant avec celle que j'ai faite moi-même, et que je vais donner ici, j'y ai trouvé quelques différences.

Cet animal a du bout du nez jusqu'à la queue environ trois pieds, la tête cinq à six pouces, le cou sept à huit pouces de longueur, le front trois pouces de largeur; il est pointu et semblable à celui d'un lévrier: les oreilles ressemblent à celles d'un lapin; elles sont droites et ont environ trois pouces de hauteur; la queue est droite aussi, et n'a pas plus de deux pouces de longueur; les jambes de devant ont environ treize à quatorze pouces de hauteur. Cet animal est du nombre des pieds fourchus: le pied est fendu profondément, armé en avant de deux cornes ou sabots de plus d'un pouce de long, et en arrière, de deux autres presque aussi grands. Les pieds de derrière manquaient au sujet que je décris ici. Les poils de la tête et des jambes n'étaient longs que d'un demi-pouce, et étaient assez fins; sous le ventre ils étaient un peu plus gros, et longs d'un pouce et demi; sur le dos et les fesses, ils avaient trois pouces de longueur, et ils étaient trois ou quatre fois plus gros que les soies de cochon, c'est-à-dire plus gros que dans aucun autre animal. Ces poils étaient marqués alternativement de brun et de

seul qui en fait une description exacte d'après la dépouille de l'animal, qui de son temps était conservée dans le cabinet de la Société royale de Londres. Cette description est en anglais, et j'ai cru devoir en donner ici la traduction. Un an après la publication de cet ouvrage de Grew en 1681, Luc Serokius fit imprimer à Vienne en Autriche l'histoire de cet animal, dans laquelle on ne trouve rien de fort exact, ni d'absolument nouveau : nous combinerons seulement les faits que nous en pourrions tirer, avec ceux qui sont épars dans les autres auteurs, et surtout dans les voyageurs les plus récents ; et au moins, ne pouvant faire mieux, nous aurons rassemblé, non pas tout ce que l'on a dit, mais le peu que l'on sait au sujet de cet animal, que nous n'avons pu nous procurer. Par la description de Grew qui est la seule pièce authentique et sur laquelle nous puissions compter, il paraît que cet animal a le poil rude et long, le museau pointu et des défenses à peu près comme le cochon, et que, par ces premiers rapports, il s'approche du sanglier, et peut-être plus encore de l'animal appelé *babiroussa*, que les naturalistes ont nommé *sanglier des Indes*, lequel, avec plusieurs caractères du cochon, a néanmoins, comme l'animal du muse, la taille moins grosse, et les jambes hautes et légères, comme celles d'un cerf ou d'un chevreuil. D'autre côté, le cochon d'Amérique, que nous avons appelé *peccari*, a sur le dos une cavité ou bourse qui contient une humeur abondante et très-odorante, et l'animal du muse a cette même bourse, non pas sur le dos, mais sous le ventre. En général, aucun des animaux qui rendent des liqueurs odorantes, tels que le blaireau, le castor, le peccari, l'ondatra, le desman, la civette, le zibet, n'est du genre des cerfs ou des chèvres. Ainsi nous serions porté à croire que l'animal du muse approche plus de celui des cochons, dont il a les défenses, s'il avait en même temps des dents incisives, et par ce rapport il se rapproche des animaux ruminants, et surtout du chevrotain, qui rumine aussi, quoiqu'il n'ait point de cornes. Mais tous ces indices extérieurs ne suffisent pas, ils ne peuvent que nous fournir des conjectures ; l'inspection seule des parties intérieures peut décider de la nature de cet animal, qui jusqu'à ce jour n'est pas connue. J'avoue même que ce n'est que pour ne pas choquer les préjugés du plus grand nombre

blanc, depuis la racine jusqu'à l'extrémité ; ils étaient bruns sur la tête et sur les jambes, blanchâtres sous le ventre et sous la queue, ondés, c'est-à-dire un peu frisés sur la croupe et le ventre, plus doux au toucher que dans la plupart des autres animaux. Ils sont aussi extrêmement légers, et d'une texture très-peu compacte ; car en les fendant et les regardant avec la loupe, ils paraissent comme composés de petites vessies semblables à celles que l'on voit dans le tuyau des plumes, en sorte qu'ils sont, pour ainsi dire, d'une substance moyenne entre celle des poils et des tuyaux de plume. De chaque côté de la mâchoire inférieure, et un peu au-dessus des coins de la bouche, il y a un petit toupet de poils d'environ trois quarts de pouce de long, durs, roides, d'égale grandeur et assez semblables à des soies de cochon.

La vessie ou la bourse qui renferme le muse a environ trois pouces de longueur sur deux de largeur ; elle est » proéminente au-dessus de la peau du ventre d'environ un pouce et demi... L'animal a vingt-six dents, seize dans » la mâchoire inférieure, dont huit incisives devant, et quatre molaires derrière, et de chaque côté autant de mo- » laires dans la mâchoire supérieure, et à un pouce et demi de distance de l'extrémité du nez. Il y a de chaque » côté, dans cette même mâchoire supérieure, une défense ou dent canine d'environ deux pouces et demi de long, » courbée en arrière et en bas, et se terminant en pointe : ces défenses ne sont pas rondes, mais aplaties ; elles » sont larges d'un demi-pouce, peu épaisses, et tranchantes en arrière, en sorte qu'elles ressemblent assez à une » petite faucille. Il n'y a point de cornes sur la tête, etc. » Passage que j'ai traduit de l'anglais dans le livre qui a pour titre : *Museum regiae societatis, by Nehemiah Grew, M. D., Lond. 1684 ; pag. 22 et 23.*

que nous l'avons mis à la suite des chèvres, gazelles et chevrotains, quoiqu'il nous ait paru aussi éloigné de ce genre que d'aucun autre.

Marc-Paul, Barbosa, Thévenot, le P. Philippe de Marini, se sont tous plus ou moins trompés dans les notices (1) qu'ils ont données de cet animal : la seule chose vraie et sur laquelle ils s'accordent, c'est que le musc se forme dans une poche ou tumeur qui est près du nombril de l'animal; et il paraît, par leurs témoignages et par ceux de quelques autres voyageurs, qu'il n'y a que le mâle qui produise le bon musc; que la femelle a bien la même poche près du nombril, mais que l'humeur qui s'y filtre n'a pas la même odeur : il paraît de plus que cette tumeur du mâle ne se remplit de musc que dans le temps du rut, et que, dans les autres temps, la quantité de cette humeur est moindre et l'odeur plus faible.

A l'égard de la matière même du musc, son essence, c'est-à-dire sa substance pure, est peut-être aussi peu connue que la nature de l'animal qui le produit : tous les voyageurs conviennent que cette drogue est toujours altérée et mêlée avec du sang ou d'autres drogues par ceux qui la vendent; les Chinois en augmentent non-seulement le volume par ce mélange, mais ils cherchent encore à en augmenter le poids en y incorporant du plomb bien trituré. Le musc le plus pur et le plus recherché par les Chinois mêmes est celui que l'animal laisse couler sur des pierres ou des troncs d'arbres, contre lesquels il se frotte lorsque cette matière devient irritante ou trop abondante dans la bourse où elle se forme. Le musc qui se trouve dans la poche même est rarement aussi bon, parce qu'il n'est pas encore mûr, ou

(1) Paolo le décrit de cette façon : « Il a le poil gros comme celui du cerf, les pieds et la queue comme une gazelle, et n'a point de cornes *non plus qu'elle*. Il a quatre dents en haut, longues de trois doigts, délicates et blanches comme l'ivoire, deux qui s'élèvent en haut et deux tournées en bas, et cet animal est beau à voir.

Dans *la pleine lune*, il lui vient un apostume au ventre, près du nombril, et alors les chasseurs le prennent et ouvrent cet apostume. » Barbosa dit qu'il est plus semblable à la gazelle; mais il ne s'accorde pas avec les autres auteurs, en ce qu'il dit qu'il a le poil blanc. Voici ses paroles : « Le musc se trouve dans de petits animaux blancs qui ressemblent aux gazelles, et qui ont des dents comme les éléphants, mais plus petites. Il se forme à ces animaux une manière d'apostume sous le ventre et sous la poitrine; et quand la matière est mûre, il leur vient une telle démangeaison, qu'ils se frottent contre les arbres, et ce qui tombe en petits grains est le musc le plus excellent et le plus parfait. » La description que donne M. Thévenot convient encore moins avec les autres; il en parle en ces termes : « Il y a dans ces pays un animal semblable au renard par le muscau, qui n'a pas le corps plus gros qu'un lièvre; il a le poil de la couleur de celui du cerf, et les dents comme celles d'un chien; il produit de très-excellent musc; il a au ventre une vessie qui est pleine de sang corrompu, et c'est ce sang qui compose le musc, ou qui est le musc même; on la lui ôte, et on couvre aussitôt avec du cuir l'endroit de la vessie qui est coupé, afin d'empêcher que l'odeur ne se dissipe; mais, après que l'opération est faite, la bête ne demeure plus longtemps en vie. » La description d'Antoine Pigafetta, qui dit que le musc est de la taille d'un chat, ne peut convenir avec celle des autres auteurs. La description que donne le P. Philippe de Marini ne convient pas tout à fait avec celle des autres auteurs; car il dit que cet animal a la tête semblable à celle d'un loup; et le P. Kircher, dans la figure qu'il en donne, le représente avec un groin de cochon; ce qui est peut-être la faute du graveur, qui lui donne aussi des ongles, au lieu qu'il a la corne fendue. Siméon Sethi s'éloigne encore plus de la vérité, en nous représentant cet animal grand comme la licorne, et même comme étant de cette espèce. Voici ses paroles : « Le musc de moindre valeur est celui qu'on apporte des Indes, qui tire sur le noir; et le moindre de tous est celui qui vient de la Chine. Tout ce musc se forme sous le nombril d'un animal fort grand, qui n'a qu'une corne, et qui ressemble à un chevreuil : lorsqu'il est en chaleur, il se fait autour de son nombril un amas de sang épais, qui lui cause une enflure, et la douleur l'empêche alors de boire et de manger; il se roule à terre, et met bas cette tumeur remplie de sang bourbeux, qui, s'étant caillé après un temps considérable, acquiert la bonne odeur. » Tous ces auteurs conviennent de la manière dont le musc se forme dans la vessie, ou dans la tumeur qui paraît au nombril de l'animal quand il est en rut. (*Anciennes relations des Indes et de la Chine*, pages 216 et suivantes.)

bien parce que ce n'est que dans la saison du rut qu'il acquiert toute sa force et toute son odeur, et que dans cette même saison l'animal cherche à se débarrasser de cette matière trop exaltée qui lui cause alors des picotements et des démangeaisons. Chardin et Tavernier ont tous deux bien décrit les moyens dont les Orientaux se servent pour falsifier le musc : il faut nécessairement que les marchands en augmentent la quantité bien au delà de ce qu'on pourrait imaginer, puisque, dans une seule année, Tavernier en acheta seize cent soixante-treize vessies ; ce qui suppose un nombre égal d'animaux auxquels cette vessie aurait été enlevée : mais comme cet animal n'est domestique nulle part, et que son espèce est confinée à quelques provinces de l'Orient, il est impossible de supposer qu'elle est assez nombreuse pour produire une aussi grande quantité de cette matière ; et l'on ne peut pas douter que la plupart de ces prétendus poches ou vessies ne soient de petits sacs artificiels faits de la peau même des autres parties du corps de l'animal, et remplis de son sang mêlé avec une très-petite quantité de vrai musc. En effet, cette odeur est peut être la plus forte de toutes les odeurs connues ; il n'en faut qu'une très-petite dose pour parfumer une grande quantité de matière : l'odeur se porte à une grande distance ; la plus petite particule suffit pour se faire sentir dans un espace considérable ; et le parfum même est si durable et si fixe, qu'au bout de plusieurs années il semble n'avoir pas perdu beaucoup de son activité.

* Nous donnons ici (voy. *planche 29*) la figure de l'animal du musc, que j'ai fait dessiner d'après nature. Cette figure manquait à mon ouvrage, et n'a jamais été donnée que d'une manière très-incorrecte par les autres naturalistes. Il paraît que cet animal, qui n'est commun que dans les parties orientales de l'Asie, pourrait s'habituer et peut-être même se propager dans nos climats ; car il n'exige pas des soins trop recherchés : il a vécu pendant trois ans dans un parc de M. le duc de La Vrillière, à l'Ermitage, près de Versailles, où il n'est arrivé qu'au mois de juin 1772, après avoir été trois autres années en chemin. Ainsi voilà six années de captivité et de malaise, pendant lesquelles il s'est très-bien soutenu, et il n'est pas mort de dépérissement, mais d'une maladie accidentelle. On avait recommandé de le nourrir avec du riz crevé dans l'eau, de la mie de pain, mêlée avec de la mousse prise sur le tronc et les branches de chêne : on a suivi exactement cette recette ; il s'est toujours bien porté et sa mort, en avril 1773, n'a été causée que par une *égagropile*, c'est-à-dire par une pelote ou globe de son propre poil qu'il avait détaché en se léchant et qu'il avait avalé. M. Daubenton, de l'Académie des Sciences, qui a disséqué cet animal, a trouvé cette pelote dans la caillette à l'orifice du pylore. Il ne craignait pas beaucoup le froid : néanmoins, pour l'en garantir, on le tenait en hiver dans une orangerie, et, pendant toute cette saison, il n'avait point d'odeur de musc ; mais il en répandait une assez forte en été, et surtout dans les jours les plus chauds. Lorsqu'il était en liberté, il ne marchait point à pas comptés, mais courait en sautant à peu près comme un lièvre.

Voici la description de cet animal que M. de Sève a faite avec exactitude.

« Le musc est un animal d'une jolie figure ; il a deux pieds trois pouces de lon-

gueur, vingt pouces de hauteur au train de derrière, et dix-neuf pouces six lignes à celui de devant. Il est vif et léger à la course et dans tous ses mouvements; ses jambes de derrière sont considérablement plus longues et plus fortes que celles de devant. La nature l'a armé de deux défenses de chaque côté de la mâchoire supérieure, qui sont larges, dirigées en bas et recourbées en arrière; elles sont tranchantes sur leur bord postérieur en finissant en pointe; leur longueur, au-dessous de la lèvre, est de dix-huit lignes, et leur largeur d'une ligne et demie; elles sont de couleur blanche, et leur substance est d'une sorte d'ivoire. Les yeux sont grands à proportion du corps, et l'iris est d'un brun roux; le bord des paupières est de couleur noire, ainsi que les naseaux. Les oreilles sont grandes et larges, elles ont quatre pouces de hauteur sur deux pouces quatre ou cinq lignes de largeur; elles sont garnies en dedans de grands poils d'un blanc mêlé de grisâtre, et en dessus de poil noir roussâtre mêlé de gris, comme celui du front et du nez. Le noir du front est relevé par une tache blanche qui se trouve au milieu; il y a du fauve jaunâtre au-dessus et au-dessous des yeux: mais le reste de la tête paraît d'un gris d'ardoise, parce que le poil y est mélangé de noir et de blanc, comme celui du cou, où il y a de plus quelques légères teintes de fauve. Les épaules et les jambes de devant sont d'un brun noir, ainsi que les pieds; mais cette couleur noire est moins foncée sur les cuisses et les jambes de derrière, où il y a quelques teintes de fauve. Les pieds sont petits; ceux de devant ont deux ergots qui touchent la terre, et qui sont situés au talon; les sabots des pieds de derrière sont inégaux en longueur, l'intérieur étant considérablement plus long que l'extérieur; il en est de même des ergots, dont l'interne est aussi bien plus long que l'externe. Tous les sabots des pieds, qui sont fendus comme ceux des chèvres, sont de couleur noire, ainsi que les ergots. Le poil du dessus, du dessous et des côtés du corps, est noirâtre mélangé de teintes fauves, et même de roussâtres en quelques endroits, parce qu'en général les poils, et surtout les plus longs, sont blancs sur la plus grande partie de leur longueur, tandis que leur extrémité est brune, noire ou de couleur fauve. Les crottes de cet animal sont très-petites, d'un brun luisant, et de forme allongée, et n'ont aucune odeur; et le parfum que l'animal répand dans sa cabane n'est guère plus fort que l'odeur d'une civette. Au reste, le musc paraît être un animal fort doux, mais en même temps timide et craintif; il est remuant et très-agile dans ses mouvements, et il paraissait se plaisir à sauter et à s'élançer contre un mur, qui lui servait de point d'appui pour se renvoyer à l'opposite. »

Comme M. Daubenton a donné à l'Académie des Sciences un bon mémoire au sujet de cet animal, nous croyons devoir en rapporter ici l'extrait.

« L'odeur forte et pénétrante du musc, dit-il, est trop sensible pour que ce parfum n'ait pas été remarqué en même temps que l'animal qui le porte; aussi leur a-t-on donné à tous les deux le même nom de *musc*. Cet animal se trouve dans les royaumes du Boutan et de Tunquin, à la Chine et dans la Tartarie chinoise, et même dans quelques parties de la Tartarie moscovite. Je crois que, de temps immémorial, il a été recherché par les habitants de ces contrées, parce que sa chair

est très-bonne à manger, et que son parfum a toujours dû faire un commerce; mais on ne sait pas en quel temps le musc a commencé à être connu en Europe, et même dans la partie occidentale de l'Asie. Il ne paraît pas que les Grecs ni les Romains aient eu connaissance de ce parfum, puisque Aristote ni Pline n'en ont fait aucune mention dans leurs écrits. Les auteurs arabes sont les premiers qui en aient parlé; Sérapion donna une description de cet animal dans le huitième siècle...

» Je l'ai vu, au mois de juillet 1772, dans un parc de M. de La Vrillière, à Versailles; l'odeur du musc, qui se répandait de temps en temps, suivant la direction du vent, autour de l'enceinte où était le porte-musc, aurait pu me servir de guide pour trouver cet animal. Dès que je l'aperçus, je reconnus dans sa figure et dans ses attitudes beaucoup de ressemblance avec le chevreuil, la gazelle et le chevrotain; aucun animal de ce genre n'a plus de légèreté, de souplesse et de vivacité dans les mouvements que le porte-musc. Il ressemble encore aux animaux ruminants, en ce qu'il a les pieds fourchus, et qu'il manque de dents incisives à la mâchoire supérieure; mais on ne peut le comparer qu'au chevrotain pour les deux défenses ou longues dents canines qui tiennent à la mâchoire de dessus, et sortent d'un pouce et demi au dehors des lèvres.

» La substance de ces dents est une sorte d'ivoire, comme celle des défenses du babiroussa et de plusieurs autres espèces d'animaux : mais les défenses du porte-musc ont une forme très-particulière; elles ressemblent à de petits couteaux courbes, placés au-dessous de la gueule, et dirigés obliquement de haut en bas et de devant en arrière; leur bord postérieur est tranchant.... Je crois qu'il s'en sert à différents usages, suivant les circonstances, soit pour couper les racines, soit pour se soutenir dans des endroits où il ne peut pas trouver d'autre point d'appui, soit enfin pour se défendre ou pour attaquer....

» Le porte-musc n'a point de cornes; les oreilles sont longues, droites et très-mobiles; les deux dents blanches qui sortent de la gueule, et les renflements qu'elles forment à la lèvre supérieure, donnent à la physionomie du porte-musc, vu de face, un air singulier, qui pourrait le faire distinguer de tout autre animal, à l'exception du chevrotain.

» Les couleurs du poil sont peu apparentes; au lieu de couleur décidée, il n'y a que des teintes de brun, de fauve et de blanchâtre, qui semblent changer lorsqu'on regarde l'animal sous différents points de vue, parce que les poils ne sont colorés en brun ou en fauve qu'à leur extrémité; le reste est blanc et paraît plus ou moins à différents aspects... Il y a du blanc et du noir sur les oreilles du porte-musc, et une étoile blanche au milieu du front.

» Cette étoile me paraît être une sorte de livrée, qui disparaîtra lorsque l'animal sera plus âgé; car je ne l'ai pas vue sur deux peaux de porte-musc qui m'ont été adressées pour le Cabinet du Roi par M. Le Monnier, médecin du roi, de la part de madame la comtesse de Marsan... Les deux peaux dont il s'agit m'ont paru venir d'animaux adultes, l'un mâle et l'autre femelle; les teintes des couleurs du

poil y sont plus foncées que sur le porte-musc vivant que je viens de décrire; il y a de plus, sur la face inférieure du cou, deux bandes blanchâtres, larges d'environ un pouce, qui s'étendent irrégulièrement le long du cou, et qui forment une sorte d'ovale allongé, en se rejoignant en avant sur la gorge, et en arrière entre les jambes de devant.

» Le musc est renfermé dans une poche placée sous le ventre à l'endroit du nombril : je n'ai vu, sur le porte-musc, vivant, que de petites éminences sur le milieu de son ventre; je n'ai pu les observer de près, parce que l'animal ne se laisse pas approcher... La poche tient à l'une des peaux envoyées au Cabinet du Roi : mais cette poche est desséchée; il m'a paru que si elle était dans son état naturel, elle aurait au moins un pouce et demi de diamètre; il y a dans le milieu un orifice très-sensible, dont j'ai tiré de la substance du musc, très-odorante et de couleur rousse.... M. Gmelin, ayant observé la situation de cette poche sur deux mâles, rapporte, dans le quatrième volume des *Mémoires de l'Académie impériale de Pétersbourg*, qu'elle était placée au-devant et un peu à droite du prépuce...

» Le porte-musc diffère de tout autre animal par la poche qu'il a sous le ventre, et qui enferme le musc; cependant, quoique ce caractère soit unique par sa situation, il ne contribue nullement à déterminer la place du porte-musc parmi les quadrupèdes, parce qu'il y a des substances odoriférantes qui viennent d'animaux très-différents du porte-musc.

» Les caractères extérieurs du porte-musc qui indiquent ses rapports avec les autres quadrupèdes sont les pieds fourchus, les deux longues dents canines et les huit incisives de la mâchoire du dessus, sans qu'il y en ait dans celle du dessous. Par ces caractères, le porte-musc ressemble plus au chevrotain qu'à aucun autre animal; il en diffère en ce qu'il est beaucoup plus grand; car il a plus d'un pied et demi de hauteur, prise depuis le bas des pieds de devant jusqu'au-dessous des épaules, tandis que le chevrotain n'a guère plus d'un demi-pied.

» Les dents molaires du porte-musc sont au nombre de six de chaque côté de chacune des mâchoires; le chevrotain n'en a que quatre. Il y a aussi de grandes différences entre ces deux animaux pour la forme des dents molaires et des couleurs du poil. La poche du musc fait un caractère qui n'appartient qu'au porte-musc mâle : la femelle n'a ni poche, ni musc, ni dents canines, suivant les observations de M. Gmelin, que j'ai citées.

» Le porte-musc que j'ai vu vivant paraît n'avoir point de queue. M. Gmelin a trouvé, sur trois individus de cette espèce, au lieu de queue, un petit prolongement charnu, long d'environ un pouce... Il y a des auteurs qui ont fait représenter le porte-musc avec une queue bien apparente, quoique fort courte. Grew dit qu'elle a deux pouces de longueur; mais il n'a pas observé si cette partie renfermait des vertèbres.

» Dans la description que M. Gmelin a faite du porte-musc, les viscères m'ont paru ressemblants à ceux des animaux ruminants, surtout les quatre estomacs, dont le premier a trois convexités, comme dans les animaux sauvages qui rumi-

ment. Si l'on joint ce caractère à celui des deux dents canines dans la mâchoire du dessus, le porte-musc ressemble plus, par ces deux caractères, au cerf qu'à aucun autre animal ruminant, excepté le chevrotain, au cas qu'il rumine, comme il y a lieu de le croire.

» Ray dit qu'il est douteux que le porte-musc rumine. Les gens qui soignent celui que j'ai décrit vivant ne savent pas s'il rumine : je ne l'ai pas vu assez longtemps pour en juger par moi-même ; mais je sais, par les observations de M. Gmelin, qu'il a les organes de la rumination, et je crois qu'on le verra ruminer, etc., etc. »

LE BABIROUSSA (1).

SUS BABIRUSSA.—L.

Quoique nous n'ayons au Cabinet du Roi que la tête de cet animal, il est trop remarquable pour que nous puissions le passer sous silence. Tous les naturalistes l'ont regardé comme une espèce de cochon, et cependant il n'en a ni la tête, ni la taille, ni les soies, ni la queue : il a les jambes plus hautes et le museau moins long ; il est couvert d'un poil court et doux comme de la laine, et sa queue est terminée par une touffe de cette laine ; il a aussi le corps moins lourd et moins épais que le cochon ; son poil est gris, mêlé de roux et d'un peu de noir ; ses oreilles sont courtes et pointues : mais le caractère le plus remarquable et qui distingue le babiroussa de tous les autres animaux, ce sont quatre énormes défenses ou dents canines, dont les deux moins longues sortent, comme celles des sangliers, de la mâchoire inférieure ; et les deux autres, qui sont beaucoup plus grandes, partent de la mâchoire supérieure en perçant les joues, ou plutôt les lèvres du dessus, et s'étendent en courbe jusqu'au-dessus des yeux. Ces défenses sont d'un très-bel ivoire, plus net, plus fin, mais moins dur que celui de l'éléphant.

La position et la direction de ces deux défenses supérieures qui percent le museau du babiroussa, et qui d'abord se dirigent droit en haut et ensuite se recourbent en cercle, ont fait penser à quelques physiciens, même habiles, tels que Grew, que ces défenses ne doivent point être regardées comme des dents, mais comme des cornes : ils fondaient leur sentiment sur ce que tous les alvéoles des dents de la mâchoire supérieure ont, dans tous les animaux, l'ouverture tournée en bas ; que dans le babiroussa, comme dans les autres, la mâchoire supérieure a tous ses alvéoles tournés en bas, tant pour les mâchelières que pour les incisives, tandis que les seuls alvéoles de ces deux grandes défenses sont au contraire tournés en haut ; et ils concluaient de là que le caractère essentiel de toutes les dents

(1) *Barbiroussa* ou *Bar* , nom de cet animal aux Indes orientales, et que nous avons adopté.

de la mâchoire supérieure étant de se diriger en bas, on ne pouvait pas mettre ces défenses, qui se dirigent en haut, au nombre des dents, et qu'il fallait les regarder comme des cornes : mais ces physiiciens se sont trompés. La position ou la direction ne sont que des circonstances de la chose, et n'en font pas l'essence : ces défenses, quoique situées d'une manière opposée à celle des autres dents, n'en sont pas moins des dents; ce n'est qu'une singularité dans la direction, qui ne peut changer la nature de la chose, ni d'une vraie dent canine en faire une fausse corne d'ivoire.

Ces énormes et quadruples défenses donnent à ces animaux un air formidable; cependant ils sont peut-être moins dangereux que nos sangliers : ils vont de même en troupe, et ont une odeur forte qui les décèle et fait que les chiens les chassent avec succès : ils grognent terriblement, se défendent et blessent des défenses de dessous; car celles du dessus leur nuisent plutôt qu'elles ne servent. Quoique grossiers et féroces comme les sangliers, ils s'appriivoisent aisément; et leur chair, qui est très-bonne à manger, se corrompt en assez peu de temps. Comme ils ont aussi le poil fin et la peau mince, ils ne résistent pas à la dent des chiens, qui les chassent de préférence aux sangliers et en viennent facilement à bout. Ils s'accrochent à des branches avec les défenses d'en haut, pour reposer leur tête ou pour dormir debout : cette habitude leur est commune avec l'éléphant, qui, pour dormir sans se coucher, soutient sa tête en mettant le bout de ses défenses dans des trous qu'il creuse à cet effet dans le mur de sa loge.

Le babiroussa diffère encore du sanglier par ses appétits naturels : il se nourrit d'herbe et de feuilles d'arbres, et ne cherche point à entrer dans les jardins pour manger des légumes; au lieu que, dans le même pays, le sanglier vit de fruits sauvages, de racines, et dévaste souvent les jardins. D'ailleurs ces animaux, qui vont également en troupe, ne se mêlent jamais; les sangliers vont d'un côté, et les babiroussas de l'autre. Ceux-ci marchent plus légèrement; ils ont l'odorat très-fin, et se dressent souvent contre des arbres pour éventer de loin les chiens et les chasseurs : lorsqu'ils sont poursuivis longtemps et sans relâche, ils courent se jeter à la mer, où nageant avec autant de facilité que des canards, et se plongeant de même, ils échappent très-souvent aux chasseurs; car ils nagent très-longtemps, et vont quelquefois à d'assez grandes distances et d'une île à une autre.

Au reste, le babiroussa se trouve non-seulement à l'île de Bouro ou Bœro, près d'Amboine, mais encore dans plusieurs autres endroits de l'Asie méridionale et de l'Afrique, comme aux Célèbes, à Estrila, au Sénégal, à Madagascar : car il paraît que les sangliers de cette île, dont parle Flaccourt, et dont il dit que *les mâles principalement ont deux cornes à côté du nez*, sont des babiroussas. Nous n'avons pas été à portée de nous assurer que la femelle manque en effet de ces deux défenses si remarquables dans le mâle; la plupart des auteurs qui ont parlé de ces animaux semblent s'accorder sur ce fait, que nous ne pouvons ni confirmer ni détruire.

* Nous n'avons donné que les faits historiques relatifs au babiroussa, et la description de sa tête dépouillée des chairs; nous donnons ici (voyez *planche 12*) la

figure de cet animal d'après deux esquisses, dont l'une nous a été donnée par M. Sonnerat, correspondant du Cabinet du Roi, où l'animal était représenté debout, et dont l'autre m'a été envoyée d'Angleterre par M. Pennant, où l'animal était couché sur le ventre. Cette dernière esquisse envoyée par M. Pennant était surmontée de l'inscription suivante : *Un babiroussa de l'île de Banda, dessiné d'après nature; sa couleur est noirâtre; il croît en grandeur comme le plus grand cochon, et sa chair est très-bonne à manger.* Notre dessinateur, ayant combiné ces esquisses, en a fait un dessin d'après lequel on a gravé la planche, qui ne peut pas être exacte, mais qui du moins donne une idée assez juste de la forme du corps et de la tête de cet animal.

LE TAPIR ou L ANTA.

TAPIR AMERICANUS. — L.

C'est ici l'animal le plus grand de l'Amérique, de ce nouveau monde où, comme nous l'avons dit, la nature vivante semble s'être rapetissée, ou plutôt n'avoir pas eu le temps de parvenir à ses plus hautes dimensions. Au lieu des masses colossales que produit la terre antique de l'Asie, au lieu de l'éléphant, du rhinocéros, de l'hippopotame, de la girafe et du chameau, nous ne trouvons dans ces terres nouvelles que des sujets modelés en petit, des tapirs, des lamas, des vigognes, des cabiais, tous vingt fois plus petits que ceux qu'on doit leur comparer dans l'ancien continent : et non-seulement la matière est ici prodigieusement épargnée, mais les formes mêmes sont imparfaites, et paraissent avoir été négligées ou manquées. Les animaux de l'Amérique méridionale, qui seuls appartiennent en propre à ce nouveau continent, sont presque tous sans défenses, sans cornes et sans queue; leur figure est bizarre, leur corps et leurs membres mal proportionnés, mal unis ensemble; et quelques-uns, tels que les fourmiliers, les paresseux, etc., sont d'une nature si misérable, qu'ils ont à peine les facultés de mouvoir et de manger; ils traînent avec douleur une vie languissante dans la solitude du désert, et ne pourraient subsister dans une terre habitée, où l'homme et les animaux puissants les auraient bientôt détruits.

Le tapir est de la grandeur d'une petite vache ou d'un zébu, mais sans cornes et sans queue; les jambes courtes, le corps arqué, comme celui du cochon, portant une livrée dans sa jeunesse, comme le cerf, et ensuite un pelage uniforme d'un brun foncé; la tête grosse et longue, avec une espèce de trompe, comme le rhinocéros; dix dents incisives et dix molaires à chaque mâchoire, caractère qui le sépare entièrement du genre des bœufs et des autres animaux ruminants, etc. Au reste, comme nous n'avons de cet animal que quelques dépouilles, et un dessin que M. de La Condamine a eu la bonté de nous donner, nous ne pouvons

mieux faire que de citer ici les descriptions qu'en ont faites, d'après nature, Maregrave (1) et Barrère, et présenter en même temps ce qu'en ont dit les voyageurs et les historiens.

Il paraît que le tapir est un animal triste et ténébreux, qui ne sort que de nuit, qui ne se plaît que dans les eaux, où il habite plus souvent que sur la terre; il vit dans les marais, et ne s'éloigne guère du bord des fleuves ou des lacs: dès qu'il est menacé, poursuivi ou blessé, il se jette à l'eau, s'y plonge, et y demeure assez de temps pour faire un grand trajet avant de reparaître. Ces habitudes, qu'il a communes avec l'hippopotame, ont fait croire à quelques naturalistes qu'il était du même genre: mais il en diffère autant par la nature qu'il en est éloigné par le climat; il ne faut, pour en être assuré, que comparer les descriptions que nous venons de citer avec celle que nous avons donnée de l'hippopotame. Quoique habitant des eaux, le tapir ne se nourrit pas de poisson; et quoiqu'il ait la gueule armée de vingt dents incisives et tranchantes, il n'est pas carnassier: il vit de plantes et de racines, et ne se sert point de ses armes contre les autres animaux; il est d'un naturel doux, timide, et fuit tout combat, tout danger. Avec des jambes courtes et le corps massif, il ne laisse pas de courir assez vite, et il nage encore mieux qu'il ne court. Il marche ordinairement de compagnie, et quelquefois en grande troupe. Son cuir est d'un tissu très-ferme et si serré, que souvent il résiste à la balle. Sa chair est fade et grossière; cependant les Indiens la mangent. On le trouve communément au Brésil, au Paraguay, à la Guiane, aux Amazones, et dans toute l'étendue de l'Amérique méridionale, depuis l'extrémité du Chili jusqu'à la Nouvelle-Espagne.

* Cet animal, qu'on peut regarder comme l'éléphant du Nouveau-Monde, ne le représente néanmoins que très-imparfaitement par la forme, et en approche encore moins par la grandeur: il sera facile d'en faire au juste la comparaison; car j'ai

(1) « *Tapierete Brasiliensibus, Lusitanis anta.* Animal quadrupes, magnitudine juveni semestris; figura eor-
 » poris quodammodo ad porcum accedens, capite etiam tali, verum crassiori, oblongo, superius in acumen desi-
 » nente; promuscide super os prominente, quam validissimo nervo contrahere et extendere potest: in promuscide
 » autem sunt fissuræ oblongæ; inferior oris pars est brevior superiore. Maxillæ ambæ antè fastigiatæ, et in
 » qualibet decem dentes incisores superne et inferne; hinc per certum spatium utraq; maxilla caret dentibus:
 » sequuntur dein molares grandes omnes in quolibet latere quinque, ita ut haberet viginti molares et viginti inci-
 » sores. Oculos habet parvos porcinos, aures obrotundas, majusculas, quas versus anteriora surrigit, crura vix
 » longiora porcinis, et crassiuscula; in anterioribus pedibus quatuor ungulas, in posterioribus tres: media inter
 » eas major est in omnibus pedibus, in prioribus pedibus tribus quarta parvula extèrius est adjuncta. Sunt autem
 » ungulæ nigricantes, non solidæ sed cavæ, et quæ detrahi possunt. Caret cauda et ejus loco proëssum habe
 » nudum pilis, conicum, parvum, more *cutian* (agouti). Mas membrum genitale longe exserere potest, instar
 » eereopithecii. Inedit dorso incurvato ut *capibara* (cabiari). Cutem solidam habet instar alcis, pilos breves. Color
 » pilorum in junioribus est umbræ lucidæ, maculis variegatus albiantibus ut capreolus; in adultis fuscus sive
 » nigricans sine maculis. Animal interdum dormit in opacis sylvis latitans: noctu aut mane egreditur pabuli causa.
 » Optime potest natare. Vescitur gramine, arundine saccharifera, brassica, etc. Caro ejus comeditur, sed ingrati
 » saporis est. (Maregrave, *Hist. Brasil.*, pag. 229.)

« Tapir ou *maypouri*, animal amphibie, qui reste plus souvent dans l'eau que sur la terre, où il va de temps
 » en temps brouter l'herbe la plus tendre. Il a le poil fort court, mêlé de blanc et de noir en manière de bandes
 » qui s'étendent en long depuis la tête jusqu'à la queue. Il siffle comme un *yard*: il semble tenir un peu du
 » mulet et du cochon. On voit des *manipouris*, comme prononcent quelques-uns, dans la rivière d'Ouyapock. Cette
 » viande est grossière et d'un goût désagréable. » (Barrère, *Essai sur l'histoire naturelle de la France équinoxiale*, pag. 160.)

crû devoir donner ici (*planche 1*) une figure du tapir qui est plus exacte que celle que j'avais précédemment donnée, laquelle n'avait été faite que sur une esquisse dessinée par feu M. de La Condamine : celle-ci a été prise sous nos yeux et sur l'animal vivant, auquel notre climat ne convient guère ; car, après son arrivée, il n'a vécu que très-peu de temps, à Paris, entre les mains du sieur Rugiéri, qui cependant en avait beaucoup de soin.

On voit que l'espèce de trompe qu'il porte au bout du nez n'est qu'un vestige ou rudiment de celle de l'éléphant : c'est le seul caractère de conformation par lequel on puisse dire que le tapir ressemble à l'éléphant. M. de La Borde, médecin du roi à Cayenne, qui cultive avec succès différentes parties de l'histoire naturelle, m'écrit que le tapir est en effet le plus gros de tous les quadrupèdes de l'Amérique méridionale, et qu'il y en a qui pèsent jusqu'à cinq cents livres : or ce poids est dix fois moindre que celui d'un éléphant ordinaire, et l'on n'aurait jamais pensé à comparer deux animaux aussi disproportionnés, si le tapir, indépendamment de cette espèce de trompe, n'avait pas quelques habitudes semblables à celles de l'éléphant. Il va très-souvent à l'eau pour se baigner, et non pour y prendre du poisson, dont il ne mange jamais ; car il se nourrit d'herbes comme l'éléphant, et de feuilles d'arbrisseaux : il ne produit aussi qu'un petit.

Ces animaux fuient de même le voisinage des lieux habités, et demeurent aux environs des marécages et des rivières, qu'ils traversent souvent pendant le jour et même pendant la nuit. La femelle se fait suivre par son petit, et l'accoutume de bonne heure à entrer dans l'eau, où il plonge et joue devant sa mère, qui semble lui donner des leçons pour cet exercice : le père n'a point de part à l'éducation ; car l'on trouve les mâles toujours seuls, à l'exception du temps où les femelles sont en chaleur.

L'espèce en est assez nombreuse dans l'intérieur des terres de la Guiane, et il en vient de temps en temps dans les bois qui sont à quelque distance de Cayenne. Quand on les chasse, ils se réfugient dans l'eau, où il est aisé de les tirer : mais, quoiqu'ils soient d'un naturel tranquille et doux, ils deviennent dangereux lorsqu'on les blesse ; on en a vu se jeter sur le canot d'où le coup était parti, pour tâcher de se venger en le renversant. Il faut aussi s'en garantir dans les forêts : ils y font des sentiers ou plutôt d'assez larges chemins battus par leurs fréquentes allées et venues ; car ils ont l'habitude de passer et repasser toujours par les mêmes lieux ; et il est à craindre de se trouver sur ces chemins, dont ils ne se détournent jamais (1), parce que leur allure est brusque, et que, sans chercher à offenser, ils heurtent rudement tout ce qui se rencontre devant eux. Les terres voisines du

(1) Un voyageur m'a raconté qu'il avait failli d'être la victime de son peu d'expérience à ce sujet ; que, dans un voyage par terre, il avait attaché son hamac à deux arbres pour y passer la nuit, et que le hamac traversait un chemin battu par les tapirs. Vers les neuf à dix heures du soir, il entendit un grand bruit dans la forêt, c'était un tapir qui venait de son côté : il n'eut que le temps de se jeter hors de son hamac, et de se serrer contre un arbre. L'animal ne s'arrêta point ; il fit sauter le hamac aux branches, et froissa cet homme contre l'arbre ; ensuite, sans se détourner de son sentier battu, il passa au milieu de quelques nègres qui dormaient à terre auprès d'un grand feu, et il ne leur fit aucun mal.

haut des rivières de la Guiane sont habitées par un assez grand nombre de tapirs, et les bords des eaux sont coupés par les sentiers qu'ils y pratiquent ; ces chemins sont si frayés, que les lieux les plus déserts semblent, au premier coup d'œil, être peuplés et fréquentés par les hommes. Au reste on dresse des chiens pour chasser ces animaux sur terre, et pour les suivre dans l'eau : mais, comme ils ont la peau très-ferme et très-épaisse, il est rare qu'on les tue du premier coup de fusil.

Les tapirs n'ont pas d'autre cri qu'une espèce de sifflet vif et aigu, que les chasseurs et les sauvages imitent assez parfaitement pour les faire approcher et les tirer de près. On ne les voit guère s'écarter des cantons qu'ils ont adoptés. Ils courent lourdement et lentement. Ils n'attaquent ni les hommes ni les animaux, à moins que les chiens ne les approchent de trop près ; car, dans ce cas, ils se défendent avec les dents et les tuent.

La mère tapir paraît avoir grand soin de son petit : non-seulement elle lui apprend à nager, jouer et plonger dans l'eau, mais encore, lorsqu'elle est à terre, elle s'en fait constamment accompagner ou suivre ; si le petit reste en arrière, elle retourne de temps en temps sa trompe, dans laquelle est placé l'organe de l'odorat, pour sentir s'il suit ou s'il est trop éloigné, et, dans ce cas, elle l'appelle et l'attend pour se remettre en marche.

On en élève quelques-uns à Cayenne en domesticité ; ils vont partout sans faire de mal : ils mangent du pain, de la cassave, des fruits ; ils aiment qu'on les caresse, et sont grossièrement familiers, car ils ont un air pesant et lourd, à peu près comme le cochon. Quelquefois ils vont pendant le jour dans les bois, et reviennent le soir à la maison ; néanmoins il arrive souvent, lorsqu'on leur laisse cette liberté, qu'ils en abusent et ne reviennent plus. Leur chair se mange, mais n'est pas d'un bon goût ; elle est pesante, semblable, pour la couleur et par l'odeur, à celle du cerf. Les seuls morceaux assez bons sont les pieds et le dessus du cou.

M. Bajon, chirurgien du roi à Cayenne, a envoyé à l'Académie des Sciences, en 1774, un mémoire au sujet de cet animal. Nous croyons devoir donner par extrait les bonnes observations de M. Bajon, et faire remarquer en même temps deux méprises qui nous paraissent s'être glissées dans son écrit, qui d'ailleurs mérite des éloges.

« La figure de cet animal, dit M. Bajon, approche en général de celle du cochon ; il est cependant de la hauteur d'un petit mulet, ayant le corps extrêmement épais, porté sur des jambes très-courtes. Il est couvert de poils plus gros, plus longs que ceux de l'âne et du cheval, mais plus fins et plus courts que les soies du cochon, et beaucoup moins épais. Il a une crinière dont les crins, toujours droits, ne sont qu'un peu plus longs que les poils du reste du corps ; elle s'étend depuis le sommet de la tête jusqu'au commencement des épaules. La tête est grosse et un peu allongée, les yeux sont petits et très-noirs : les oreilles courtes, ayant, pour la forme, quelque rapport avec celles du cochon. Il porte au bout de sa mâchoire supérieure une trompe d'environ un pied de long, dont les mouvements sont très-souples, et dans laquelle réside l'organe de l'odorat ; il s'en sert, comme l'éléphant,

pour ramasser des fruits, qui font une partie de sa nourriture : les deux ouvertures des narines partent de l'extrémité de la trompe. Sa queue est très-petite, n'ayant que deux pouces de long ; elle est presque sans poils.

» Le poil du corps est d'un brun légèrement foncé. Les jambes sont courtes et grosses ; les pieds sont aussi fort larges et un peu ronds. Les pieds de devant ont quatre doigts, et ceux de derrière n'en ont que trois : tous ces doigts sont enveloppés d'une corne dure et épaisse. La tête, quoique fort grosse, contient un très-petit cerveau. Les mâchoires sont fort allongées et garnies de dents, dont le nombre ordinaire est de quarante ; cependant il y en a quelquefois plus et quelquefois moins. Les dents incisives sont tranchantes, et c'est dans celles-ci qu'on observe de la variété dans le nombre. Après les incisives, on trouve une dent canine de chaque côté, tant supérieurement qu'inférieurement, qui a beaucoup de rapport aux défenses du sanglier. On trouve ensuite un petit espace dégarni de dents, et les molaires suivent après, qui sont très-grosses et ont des surfaces fort étendues.

» En disséquant le tapir ou maïpouri, la première chose qui m'avait frappé, continue M. Bajon, c'est de voir qu'il est animal ruminant..... Les pieds et les dents du maïpouri n'ont pourtant aucun rapport avec ceux de nos animaux ruminants... Cependant le maïpouri a trois poches ou estomacs considérables qui communément sont fort pleins, surtout le premier, que j'ai toujours trouvé comme un ballon... Cet estomac répond à la panse du bœuf : mais ici le réseau ou bonnet n'est presque point distinct, de sorte que ces deux parties n'en font qu'une. Le deuxième estomac, nommé le *feuillet*, est aussi fort considérable, et ressemble beaucoup à celui du bœuf, avec cette différence que les feuillets en sont beaucoup plus petits, et que les tuniques en paraissent plus minces. Enfin le troisième estomac est le moins grand et le plus mince ; on n'y observe dans l'intérieur que de simples rides, et je l'ai presque toujours trouvé plein de matière tout à fait digérée. Les intestins ne sont pas bien gros, mais très-longs ; l'animal rend les matières en boules, à peu près comme celles du cheval. »

Je suis obligé de contredire ici ce qu'avance M. Bajon, et d'assurer en même temps que cet animal n'est point ruminant, et n'a pas trois estomacs comme il le dit. Voici mes preuves. On nous avait amené d'Amérique un tapir ou maïpouri vivant ; il avait bien supporté la mer, et était arrivé à vingt lieues de Paris, lorsque tout à coup il tomba malade et mourut : on ne perdit pas de temps à nous l'envoyer, et je priai M. Mertrud, habile chirurgien, démonstrateur en anatomie aux écoles du Jardin du Roi, d'en faire l'ouverture, et d'examiner les parties intérieures : chose très-familière à M. Mertrud, puisque c'est lui qui a bien voulu disséquer, sous les yeux de M. Daubenton, de l'Académie des Sciences, la plupart des animaux dont nous avons donné les descriptions. M. Mertrud joint d'ailleurs à toutes les connaissances de l'art de l'anatomie une grande exactitude dans ses opérations. De plus, cette dissection a, pour ainsi dire, été faite en ma présence, et M. Daubenton le jeune en a suivi toutes les opérations et en a rédigé les résultats. Enfin M. de Sève, notre dessinateur, qui voit très-bien, y était aussi. Je ne rap-

porte ces circonstances que pour faire voir à M. Bajon que nous ne pouvons nous dispenser de le contredire sur un premier point très-essentiel : c'est qu'au lieu de trois estomacs, nous n'en avons trouvé qu'un seul dans cet animal. La capacité en était, à la vérité, fort ample et en forme d'une poche étranglée en deux endroits; mais ce n'était qu'un seul viscère, un estomac simple et unique, qui n'avait qu'une simple issue dans le duodénum, et non pas trois estomacs distincts et séparés, comme le dit M. Bajon : cependant il n'est pas étonnant qu'il soit tombé dans cette méprise, puisque l'un des plus célèbres anatomistes de l'Europe, le docteur Tyson, de la Société royale de Londres, s'est trompé en disséquant le *pecari* ou *tajacu* d'Amérique, duquel au reste il a donné une très-bonne description dans les *Transactions philosophiques*, n° 153. Tyson assure, comme M. Bajon le dit du tapir, que le *pecari* a trois estomacs, tandis qu'il n'en a réellement qu'un seul, mais partagé à peu près, comme celui du tapir, par deux étranglements qui semblent, au premier coup d'œil, en indiquer trois.

Il nous paraît donc certain que le tapir ou maïpouri n'a pas trois estomacs, et qu'il n'est point animal ruminant; car nous pouvons encore ajouter à la preuve que nous venons d'en donner, que jamais cet animal, qui est arrivé vivant jusqu'auprès de Paris, n'a ruminé. Ses conducteurs ne le nourrissaient que de pain, de grain, etc. Mais cette méprise de M. Bajon n'empêche pas que son mémoire ne contienne de très-bonnes observations; l'on en va juger par la suite de cet extrait, dans lequel j'ai cru devoir interposer quelques faits qui m'ont été communiqués par des témoins oculaires.

« Le tapir ou maïpouri mâle, dit M. Bajon, est constamment plus grand et plus fort que la femelle; les poils de la crinière sont plus longs et plus épais. Le cri de l'un et de l'autre est précisément celui d'un gros sifflet; le cri du mâle est plus aigu, plus fort et plus perçant que celui de la femelle. Les parties de la génération du mâle semblent avoir un rapport très-grand avec celles du cheval ou de l'âne; elles sont situées de la même façon; et on observe sur le fourreau, comme dans le cheval, à peu de distance des testicules, deux petits mamelons très-peu apparents, qui indiquent l'endroit des mamelles. Les testicules sont très-gros, et pèsent jusqu'à douze ou quatorze onces chacun... La verge est grosse et n'a qu'un corps caverneux. Dans son état ordinaire, elle est renfermée dans une poche considérable, formée par le fourreau; mais, lorsqu'elle est en érection, elle sort tout entière comme celle du cheval. »

Une des femelles que M. Bajon a disséquées avait six pieds de longueur, et paraissait n'avoir pas encore porté. Ses mamelles, au nombre de deux, n'étaient pas bien grosses; elles ressemblent en tout à celles de l'ânesse ou de la jument. La vulve était à un bon pouce de l'anus.

Les femelles entrent ordinairement en chaleur aux mois de novembre et de décembre : chaque mâle suit une femelle, et c'est là le seul temps où l'on trouve deux de ces animaux ensemble. Lorsque deux mâles se rencontrent auprès de la même femelle, ils se battent et se blessent cruellement. Quand la femelle est

pleine, le mâle la quitte et la laisse aller seule. Le temps de la gestation est de dix à onze mois ; car on en voit de jeunes dès le mois de septembre. Pour mettre bas, la femelle choisit toujours un endroit élevé et un terrain sec.

Cet animal, bien loin d'être amphibie, comme quelques naturalistes l'ont dit, vit continuellement sur la terre, et fait constamment son gîte sur les collines et dans les endroits les plus secs. Il est vrai qu'il fréquente les lieux marécageux ; mais c'est pour y chercher sa subsistance, et parce qu'il y trouve plus de feuilles et d'herbes que sur les terrains élevés. Comme il se salit beaucoup dans les endroits marécageux, et qu'il aime la propreté, il va tous les matins et tous les soirs traverser quelque rivière, ou se laver dans quelque lac. Malgré sa grosse masse, il nage parfaitement bien, et plonge aussi fort adroitement : mais il n'a pas la faculté de rester sous l'eau plus de temps que tout autre animal terrestre ; aussi le voit-on à tout instant tirer sa trompe hors de l'eau pour respirer. Quand il est poursuivi par les chiens, il court aussitôt vers quelque rivière, qu'il traverse promptement pour tâcher de se soustraire à leur poursuite.

Il ne mange point de poisson ; sa nourriture ordinaire est des rejetons et des pousses tendres, et surtout des fruits tombés des arbres. C'est plutôt la nuit que le jour qu'il cherche sa nourriture ; cependant il se promène le jour, surtout pendant la pluie. Il a la vue et l'ouïe très-fines ; au moindre mouvement qu'il entend, il s'enfuit, et fait un bruit considérable dans le bois. Cet animal, très-solitaire, est fort doux et même assez timide ; il n'y a pas d'exemple qu'il ait cherché à se défendre des hommes. Il n'en est pas de même avec les chiens : il s'en défend très-bien, surtout quand il est blessé ; il les tue même assez souvent, soit en les mordant, soit en les foulant aux pieds. Lorsqu'il est élevé en domesticité, il semble être susceptible d'attachement. M. Bajon en a nourri un qu'on lui apporta jeune, et qui n'était encore pas plus gros qu'un mouton ; il parvint à l'élever fort grand, et cet animal prit pour lui une espèce d'amitié ; il le distinguait à merveille au milieu de plusieurs personnes ; il le suivait comme un chien suit son maître, et paraissait se plaire beaucoup aux caresses qu'il lui faisait ; il lui léchait les mains ; enfin il allait seul se promener dans les bois, et quelquefois fort loin, et il ne manquait jamais de revenir tous les soirs d'assez bonne heure. On en a vu un autre, également apprivoisé, se promener dans les rues de Cayenne, aller à la campagne en toute liberté, et revenir chaque soir : néanmoins, lorsqu'on voulut l'embarquer pour l'amener en Europe, dès qu'il fut à bord du navire, on ne put le tenir ; il cassa des cordes très-fortes avec lesquelles on l'avait attaché ; il se précipita dans l'eau, gagna le rivage à la nage, et entra dans un fort de palétuviers, à une distance assez considérable de la ville ; on le crut perdu, mais le soir même il se rendit à son gîte ordinaire. Comme on avait résolu de l'embarquer, on prit de plus grandes précautions, qui ne réussirent que pendant un temps ; car, à moitié chemin de l'Amérique en France, la mer étant devenue fort orageuse, l'animal se mit de mauvaise humeur, brisa de nouveau ses liens, enfonça sa cabane, et se précipita dans la mer, d'où on ne put le retirer.

L'hiver, pendant lequel il pleut presque tous les jours à Cayenne, est la saison la plus favorable pour chasser ces animaux avec succès.

« Un chasseur indien, qui était à mon service, dit M. Bajon, allait se poster au milieu des bois; il donnait cinq à six coups d'un sifflet fait exprès, et qui imitait très-bien leur cri: s'il s'en trouvait quelqu'un aux environs, il répondait tout de suite; et alors le chasseur s'acheminait tout doucement vers l'endroit de la réponse, ayant soin de le faire répéter de temps en temps, et jusqu'à ce qu'il se trouvât à portée de tirer. L'animal, pendant la sécheresse de l'été, reste au contraire tout le jour couché; cet Indien allait alors sur les petites hauteurs, et tâchait d'en découvrir quelqu'un, et de le tuer au gîte: mais cette manière était bien plus stérile que la première. On se sert de lingots ou de très-grosses balles pour les tirer, parce que leur peau est si dure, que le gros plomb ne fait que l'égratigner; et avec les balles et même les lingots, il est rare qu'on les tue du premier coup: on ne saurait croire combien ils ont la vie dure. Leur chair n'est pas absolument mauvaise à manger: celle des vieux est coriace, et a un goût que bien des gens trouvent désagréable; mais celle des jeunes est meilleure, et a quelque rapport avec celle du veau. »

Je n'ai pas cru devoir tirer par extrait, du mémoire de M. Bajon, les faits anatomiques; je n'ai cité que celui des prétendus trois estomacs, qui néanmoins n'en font qu'un: j'espère que M. Bajon le reconnaîtra lui-même, s'il se donne la peine d'examiner de nouveau cette partie intérieure de l'animal.

Une autre remarque qui me paraît nécessaire, et que nous croyons devoir faire, quoique nous ne soyons pas aussi certain du fait que de celui du seul estomac, c'est au sujet des cornes de la matrice. M. Bajon assure que, dans toutes les femelles qu'il a disséquées, l'extrémité des trompes, qui répond aux ovaires, est exactement fermée, et que leur cavité n'a absolument aucune communication avec ces parties.

« J'ai, dit-il, soufflé de l'air dans ces trompes, et je l'ai pressé avec force; il ne s'en est point échappé, il n'en est point entré du côté des ovaires. Cette extrémité des trompes qu'on appelle le *pavillon* ou le *morceau frangé* paraît être terminée en rond, et on observe à l'intérieur plusieurs culs-de-sac, que l'on dirait d'abord être autant de communications avec son intérieur: mais ils sont formés par des replis membraneux, produits par la membrane qui leur est fournie par les ligaments larges; au moyen de laquelle membrane les trompes se trouvent attachées aux ovaires. L'entière oblitération de l'extrémité des trompes qui répond aux ovaires est un phénomène qui portera sans doute quelque atteinte au système ordinaire de la génération. La nouveauté, l'importance et la singularité de ce phénomène, ajoute M. Bajon, ont fait que je me suis mis en garde contre mes propres observations. J'ai donc cherché à m'assurer du fait par de nouvelles recherches, pour qu'il ne me restât point de doute; de sorte que la dissection de dix à douze femelles, que j'ai faite dans l'espace de trois à quatre mois, m'a mis à même de pouvoir attester la réalité du fait, tant dans les jeunes femelles que dans celles qui avaient porté;

car j'en ai disséqué qui avaient du lait dans les mamelles, et d'autres qui étaient pleines. »

Quelque positive que soit cette assertion, et quelque nombreuses que puissent être à cet égard les observations de M. Bajon, elles ont besoin d'être répétées, et nous paraissent si opposées à tout ce que l'on sait d'ailleurs, que nous ne pouvons y ajouter foi.

Voici maintenant les notes que j'ai recueillies pendant la dissection que M. Mertrud a faite de cet animal à Paris.

L'estomac était situé de manière qu'il paraissait également étendu à droite comme à gauche ; la poche s'en terminait en pointe, moins allongée que dans le cochon, et il y avait un angle bien marqué entre l'œsophage et le pylore, qui faisait une espèce d'étranglement, et la partie gauche était beaucoup plus ample que la droite : le colon avait beaucoup d'ampleur ; il était plus étroit à son origine et à son extrémité que dans son milieu : la grande circonférence de l'estomac était de trois pieds un pouce ; la petite circonférence de deux pieds six lignes.

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Longueur du foie.	»	11	»
Épaisseur du foie.	»	3	6
Largeur du foie.	1	1	»
Il n'y avait point de vésicule du fiel, mais seulement un conduit biliaire qui s'ouvrait dans le duodénum, à côté du canal pancréatique.			
Longueur de la rate.	1	6	
Largeur de la rate.	»	2	2
Épaisseur de la rate.	»	1	»
Hauteur du cœur.	»	5	»
Circonférence du cœur.	1	2	»
Le trou ovale était fermé.			
Diamètre de l'aorte.	»	1	»
Longueur des intestins grêles, depuis le pylore jusqu'au cœcum.	38	2	»
Circonférence des intestins grêles dans les endroits les plus gros.	»	3	6
Circonférence dans les endroits les plus petits.	»	3	2
Longueur du cœcum.	1	10	»
Circonférence du cœcum à l'endroit le plus gros.	2	4	10
Circonférence du colon à l'endroit le plus gros.	1	9	»
Circonférence du colon à l'endroit le plus petit.	»	7	»
Circonférence du rectum à l'endroit le plus gros.	1	»	»
Circonférence du rectum à l'endroit le plus petit.	»	7	6
Centre nerveux.	»	4	»
Longueur des reins.	»	8	»
Largeur des reins.	»	4	8
Épaisseur des reins.	»	1	»
Diamètre de la vulve.	»	1	»
Longueur du vagin.	»	11	6
Longueur du corps de la matrice.	»	2	6
Longueur des cornes de la matrice.	»	11	»
Grande circonférence de la vessie.	2	8	8
Petite circonférence de la vessie.	1	10	4
Longueur de l'uretère.	»	5	6

	Pieds.	Ponc.	Lign.
Circonférence de l'uretère..	»	2	6
Longueur des testicules ou ovaires.	»	9	»
Largeur des testicules.	»	»	6
Épaisseur des testicules.	»	»	1 1/2
Longueur de la langue..	1	2	»
Longueur de l'animal depuis le bout du nez à l'anus.	5	1	»
Hauteur du train de derrière.	2	8	4
Hauteur du train de devant.	2	7	2
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	»	1	1

Dans le temps que l'on a fait cette dissection et pris les mesures précédentes, nous n'avions pas encore reçu le mémoire de M. Bajon. Nous eussions sans doute examiné de beaucoup plus près l'estomac et surtout les cornes de la matrice de cet animal; mais, quoique cet examen ultérieur n'ait pas été fait, nous sommes néanmoins convaincu qu'il n'a qu'un estomac, et en même temps très-persuadé qu'il y a communication entre les ovaires et l'extrémité des trompes de la matrice.

Au reste, le tapir, qui est le plus gros quadrupède de l'Amérique méridionale, ne se trouve que dans cette partie du monde. L'espèce ne s'est pas étendue au delà de l'isthme de Panama, et c'est probablement parce qu'il n'a pu franchir les montagnes de cet isthme; car la température du Mexique et des autres provinces adjacentes aurait convenu à la nature de cet animal, puisque Samuel Wallis et quelques autres voyageurs disent en avoir trouvé, ainsi que des lamas, jusque dans les terres du détroit de Magellan.

L'HIPPOPOTAME (1).

HIPPOPOTAMUS AMPHIBIUS. — L.

Quoique l'hippopotame ait été célébré de toute antiquité, que les livres saints en fassent mention sous le nom de *behemoth*, que la figure en soit gravée sur les obélisques d'Égypte et sur les médailles romaines, il n'était cependant qu'imparfaitement connu des anciens. Aristote ne fait, pour ainsi dire, que l'indiquer; et dans le peu qu'il en dit, il se trouve plus d'erreurs que de faits vrais. Pline, en copiant Aristote, loin de corriger ses erreurs, semblent les confirmer et en ajouter de nouvelles. Ce n'est que vers le milieu du xvr^e siècle que l'on a eu quelques indications précises au sujet de cet animal. Belon, étant alors à Constantinople, en vit un vivant, duquel néanmoins il n'a donné qu'une connaissance imparfaite; car les deux

(1) En hébreu, *behemoth*. *Hoc animal esse quod nomine behemoth in libro Job describitur.* a Sam. Bochart in *Hierozoico solide demonstratur* (Ray, *Synop. quadr.*, pag. 42). ἵπποπόταμος en grec; *hippopotamus* en latin; *ppopotamo* en italien; *foras l'bar* en Égypte, selon Zerenghi, ce qui signifie *cheval de mer*.

figures qu'il a jointes à sa description ne représentent pas l'hippopotame qu'il a vu, mais ne sont que des copies prises du revers de la médaille de l'empereur Adrien et du colosse du Nil à Rome. Ainsi l'on doit encore reculer l'époque de nos connaissances exactes sur cet animal jusqu'en 1603, que Federico Zerenghi, chirurgien de Narni en Italie, fit imprimer à Naples l'histoire de deux hippopotames qu'il avait pris vivants et tués lui-même en Egypte, dans une grande fosse qu'il avait fait creuser aux environs du Nil, près de Damiette. Ce petit ouvrage, écrit en italien, paraît avoir été ignoré des naturalistes contemporains, et a été depuis absolument négligé; cependant c'est le seul qu'on puisse regarder comme original sur ce sujet. La description que l'auteur donne de l'hippopotame est aussi la seule qui soit bonne; et elle nous a paru si vraie, que nous croyons devoir en donner ici la traduction et l'extrait.

« Dans le dessein d'avoir un hippopotame, dit Zerenghi, j'apostai des gens sur le Nil, qui, en ayant vu sortir deux du fleuve, firent une grande fosse dans l'endroit où ils avaient passé, et recouvrirent cette fosse de bois léger, de terre et d'herbes. Le soir, en revenant au fleuve, ces hippopotames y tombèrent tous deux : mes gens vinrent m'avertir de cette prise; j'accourus avec mon janissaire; nous tuâmes ces deux animaux en leur tirant à chacun dans la tête trois coups d'arquebuse d'un calibre plus gros que les mousquets ordinaires. Ils expirèrent presque sur-le-champ, et firent un cri de douleur qui ressemblait un peu plus au mugissement d'un buffle qu'au hennissement d'un cheval. Cette expédition fut faite le 20 juillet 1600 : le jour suivant, je les fis tirer de la fosse et écorcher avec soin; l'un était mâle, et l'autre femelle; *j'en fis saler les peaux* : on les remplit de feuilles de canne de sucre, pour les transporter au Caire, où on les sala une seconde fois avec plus d'attention et de commodité; il me fallut quatre cents livres de sel pour chaque peau. A mon retour d'Égypte, en 1601, j'apportai ces peaux à Venise, et de là à Rome; je les fis voir à plusieurs médecins intelligents. Le docteur Jérôme Aquapendente et le célèbre Aldrovande furent les seuls qui reconnurent l'hippopotame par ces dépouilles; et comme l'ouvrage d'Aldrovande s'imprimait alors, il fit, de mon consentement, dessiner la figure qu'il a donnée dans son livre, d'après la peau de la femelle.

» L'hippopotame a la peau très-épaisse, très-dure, et elle est impénétrable, à moins qu'on ne la laisse longtemps tremper dans l'eau. Il n'a pas, comme le disent les anciens, la gueule d'une grandeur médiocre; elle est au contraire énormément grande; il n'a pas, comme ils le disent, les pieds divisés en deux ongles, mais en quatre : il n'est pas grand comme un âne, mais beaucoup plus grand que le plus grand cheval ou le plus gros buffle : il n'a pas la queue comme celle du cochon, mais plutôt comme celle de la tortue, sinon qu'elle est incomparablement plus grosse : il n'a pas le museau ou le nez relevé en haut, il l'a semblable au buffle, mais beaucoup plus grand : il n'a pas de crinière comme le cheval, mais seulement quelques poils courts et très-rares; il ne hennit pas comme le cheval, mais sa voix est moyenne entre le mugissement du buffle et le hennissement du cheval;

il n'a pas les dents saillantes hors de la gueule; car, quand la bouche est fermée, les dents, quoique extrêmement grandes, sont toutes cachées sous les lèvres... Les habitants de cette partie de l'Égypte l'appellent *foras l'bar*, ce qui signifie *le cheval de mer*... Belon s'est beaucoup trompé dans la description de cet animal; il lui donne des dents de cheval: ce qui ferait croire qu'il ne l'aurait pas vu, comme il le dit; car les dents de l'hippopotame sont très-grandes et très-singulières... Pour lever tous les doutes et fixer toutes les incertitudes, continue Zerenghi, je donne ici la figure de l'hippopotame femelle: toutes les proportions ont été prises exactement d'après nature, aussi bien que les mesures du corps et des membres.

» La longueur du corps de cet hippopotame, prise depuis l'extrémité de la lèvre supérieure jusqu'à l'origine de la queue, est à peu près de onze pieds deux pouces de Paris.

» La grosseur du corps en circonférence est environ de dix pieds, mesure de Paris.

» La hauteur, depuis la plante du pied jusqu'au sommet du dos, est de quatre pieds cinq pouces de Paris.

» La circonférence des jambes auprès des épaules est de deux pieds neuf pouces, mesure de Paris.

» La circonférence des jambes, prise plus bas, est d'un pied neuf pouces et demi, mesure de Paris.

» La hauteur des jambes, depuis la plante des pieds jusque sous la poitrine, est d'un pied dix pouces et demi de Paris.

» La longueur des pieds, depuis l'extrémité des ongles, est de quatre pouces et demi, mesure de Paris.

» Les ongles sont aussi longs que larges, et ont à peu près deux pouces deux lignes.

» Il y a un ongle pour chaque doigt, et quatre doigts pour chaque pied.

» La peau sur le dos est épaisse à peu près d'un pouce.

» La peau sur le ventre est épaisse environ de sept lignes.

» Cette peau est si dure lorsqu'elle est desséchée, qu'on ne peut la percer en entier d'un coup d'arquebuse. Les gens du pays en font de grands boucliers; ils en coupent aussi des lanières, dont ils se servent comme nous nous servons du nerf de bœuf. Il y a sur la surface de la peau quelques poils très-rares, de couleur blonde, que l'on n'aperçoit pas au premier coup d'œil; il y en a sur le cou qui sont un peu plus gros que les autres: ils sont tous placés un à un, à plus ou moins de distance les uns des autres; mais sur les lèvres ils forment une espèce de moustache, car il en sort dix ou douze du même point en plusieurs endroits. Ces poils sont de la même couleur que les autres; seulement ils sont plus durs, plus gros et un peu plus longs, quoique les plus grands ne le soient que de cinq lignes et demie.

» La longueur de la queue est de onze pouces quatre lignes.

» La circonférence de la queue, prise à l'origine, est un peu plus d'un pied.

» La circonférence de la queue, prise à son extrémité, est de deux pouces dix lignes.

» Cette queue n'est pas ronde ; mais, depuis le milieu jusqu'au bout, elle est aplatie, à peu près comme celle d'une anguille. Il y a sur la peau de la queue et sur celle des cuisses quelques petites écailles rondes, de couleur blanchâtre, larges comme de grosses lentilles. On voit aussi de ces petites écailles sur la poitrine, sur le cou et sur quelques endroits de la tête.

» La tête, depuis l'extrémité des lèvres, jusqu'au commencement du cou, est longue de deux pieds quatre pouces.

» La circonférence de la tête est de cinq pieds huit pouces.

» Les oreilles sont longues de deux pouces neuf lignes.

» Les oreilles sont larges de deux pouces trois lignes.

» Les oreilles sont un peu pointues et garnies en dedans de poils épais, courts et fins, de la même couleur que les autres.

» Les yeux ont d'un angle à l'autre deux pouces trois lignes.

» Les yeux ont d'une paupière à l'autre treize lignes.

» Les narines sont longues de deux pouces quatre lignes.

» Les narines sont larges de quinze lignes.

» La gueule ouverte a de largeur un pied six pouces quatre lignes.

» Cette gueule est de forme carrée, et elle est garnie de quarante-quatre dents de figures différentes (1)... Toutes ces dents sont d'une substance si dure, qu'elles font feu avec le fer : ce sont surtout les dents canines (*zanne*) dont l'émail a cette dureté ; la substance intérieure de toutes ces dents n'est pas si dure... Lorsque l'hippopotame tient la bouche fermée, il ne paraît aucune dent au dehors : elles sont toutes couvertes et cachées par les lèvres, qui sont extrêmement grandes.

» A l'égard de la figure de l'animal, on pourrait dire qu'elle est moyenne entre celle du buffle et celle du cochon, parce qu'elle participe de l'une et de l'autre, à l'exception des dents incisives, qui ne ressemblent à celles d'aucun animal : les dents molaires ressemblent un peu en gros à celles du buffle ou du cheval, quoiqu'elles soient beaucoup plus grandes. La couleur du corps est obscure et noirâtre... On assure que l'hippopotame ne produit qu'un petit ; qu'il vit de poisson, de crocodiles et même de cadavres et de chair ; cependant il mange du riz, des grains, etc., quoiqu'à considérer ses dents, il paraisse que la nature ne l'a pas fait pour paître, mais pour dévorer les autres animaux. »

Zerenghi finit sa description en assurant que toutes ces mesures ont été prises sur l'hippopotame femelle, à laquelle le mâle ressemble parfaitement, à l'exception

(1) 1° Dans trois têtes d'hippopotames que nous avons au Cabinet du Roi, il n'y a que trente-six dents : comme ces têtes sont beaucoup plus petites que celles de l'hippopotame de Zerenghi, on peut présumer que dans ces jeunes hippopotames toutes les dents molaires n'étaient pas encore développées, et que les adultes en ont huit de plus. 2° Nous passons ici les dimensions détaillées de toutes ces dents, que Zerenghi donne de même, par des mesures actuelles, parce que l'on trouvera les figures et les proportions des dents et des autres os de la tête de l'hippopotame dans la description et les figures qu'en donne M. Daubenton, au tome XII de l'édition, avec la partie anatomique.

qu'il est d'un tiers plus grand dans toutes ses dimensions. Il serait à souhaiter que la figure donnée par Zerenghi fût aussi bonne que sa description : mais cet animal ne fut pas dessiné vivant. Il dit lui-même qu'il fit écorcher ses deux hippopotames sur le lieu où il venait de les prendre, qu'il ne rapporta que les peaux, et que c'est d'après celle de la femelle qu'Aldrovande a donné sa figure. Il paraît aussi que c'est d'après la même peau de la femelle, conservée dans du sel, que Fabius Columna a fait dessiner la figure de cet animal ; mais la description de Fabius Columna, quoique faite avec érudition, ne vaut pas celle de Zerenghi et l'on doit lui reprocher de n'avoir cité que le nom et point du tout l'ouvrage de cet auteur, imprimé trois ans avant le sien, et de s'être écarté de sa description en plusieurs points essentiels, sans en donner aucune raison. Par exemple, Columna dit que de son temps, en 1603, Federico Zerenghi a apporté d'Égypte en Italie un hippopotame entier, conservé dans du sel, tandis que Zerenghi lui-même dit qu'il n'en a apporté que les peaux ; ensuite Columna donne au corps de son hippopotame treize pieds de longueur, quatorze pieds de circonférence, et aux jambes trois pieds et demi de longueur, tandis que, par les mesures de Zerenghi, le corps n'avait que onze pieds deux pouces de longueur, dix pieds de circonférence, et les jambes un pied dix pouces et demi, etc. Nous ne devons donc pas tabler sur la description de Fabius Columna, mais sur celle de Zerenghi, et l'on ne peut excuser ce premier auteur, ni supposer que sa description ait été faite sur un autre sujet ; car il est évident, par son propre texte, qu'il l'a faite sur le plus petit des deux hippopotames de Zerenghi, puisqu'il avoue lui-même que, quelques mois après, Zerenghi fit voir un second hippopotame beaucoup plus grand que le premier. Ce qui me faisait insister sur ce point, c'est que personne n'a rendu justice à Zerenghi, qui cependant est le seul qui mérite ici des éloges ; qu'au contraire tous les naturalistes, depuis cent soixante ans, ont attribué à Fabius Columna ce qu'ils auraient dû donner à Zerenghi, et qu'au lieu de rechercher l'ouvrage de celui-ci, ils se sont contentés de copier et de louer celui de Columna, quoique cet auteur, très-estimable d'ailleurs, ne soit, sur cet article, ni original, ni exact, ni même sincère.

La description et les figures de l'hippopotame que Prosper Alpin a publiées plus de cent ans après sont encore moins bonnes que celles de Columna, n'ayant été faites que d'après des peaux mal conservées ; et M. de Jussieu, qui a écrit sur l'hippopotame en 1724, n'a donné la description que du squelette de la tête et des pieds.

En comparant ces descriptions, et surtout celle de Zerenghi, avec les indications que nous avons tirées des voyageurs, il paraît que l'hippopotame est un animal dont le corps est plus long et aussi gros que celui du rhinocéros, que ses jambes sont beaucoup plus courtes, qu'il a la tête moins longue et plus grosse à proportion du corps ; qu'il n'a de cornes, ni sur le nez comme le rhinocéros, ni sur la tête comme les animaux ruminants ; que son cri de douleur tenant autant du hennissement du cheval que du mugissement du buffle, il se pourrait, comme le disent les auteurs anciens et les voyageurs modernes, que sa voix ordinaire fût semblable au hennis-

sément du cheval, duquel néanmoins il diffère à tous autres égards : et, si cela est, l'on peut présumer que ce seul rapport de la ressemblance de la voix a suffi pour lui faire donner le nom d'*hippopotame*, qui veut dire *cheval de rivière*; comme le hurlement du lynx, qui ressemble en quelque sorte à celui du loup, l'a fait appeler *loup-cervier*. Les dents incisives de l'hippopotame, et surtout les deux canines dans la mâchoire inférieure, sont très-longues, très-fortes, et d'une substance si dure, qu'elle fait feu contre le fer : c'est vraisemblablement ce qui a donné lieu à la fable des anciens, qui ont débité que l'hippopotame vomissait le feu par la gueule. Cette matière des dents canines de l'hippopotame est si blanche, si nette et si dure, qu'elle est de beaucoup préférable à l'ivoire pour faire des dents artificielles et postiches. Les dents incisives de l'hippopotame, surtout celles de la mâchoire inférieure, sont très-longues, cylindriques et cannelées : les dents canines, qui sont aussi très-longues, sont courbées, prismatiques et coupantes, comme les défenses du sanglier. Les dents molaires sont carrées ou barlongues, assez semblables aux dents mâchelières de l'homme, et si grosses, qu'une seule pèse plus de trois livres ; les plus grandes incisives et canines ont jusqu'à douze et même seize pouces de longueur, et pèsent quelquefois douze ou treize livres chacune.

Enfin, pour donner une juste idée de la grandeur de l'hippopotame, nous emploierons les mesures de Zerenghi, en les augmentant d'un tiers, parce que ces mesures, comme il le dit lui-même, n'ont été prises que d'après la femelle, qui était d'un tiers plus petite que le mâle dans toutes ses dimensions. Cet hippopotame mâle avait par conséquent seize pieds neuf pouces de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, quinze pieds de circonférence, six pieds et demi de hauteur, environ deux pieds dix pouces de longueur de jambes, la tête longue de trois pieds et demi, et grosse de huit pieds et demi de circonférence ; la gueule de deux pieds quatre pouces d'ouverture, et les grandes dents longues de plus d'un pied.

Avec d'aussi puissantes armes et une force prodigieuse de corps, l'hippopotame pourrait se rendre redoutable à tous les animaux ; mais il est naturellement doux ; il est d'ailleurs si pesant et si lent à la course, qu'il ne pourrait attraper aucun des quadrupèdes. Il nage plus vite qu'il ne court ; il chasse le poisson et en fait sa proie. Il se plaît dans l'eau, et y séjourne aussi volontiers que sur la terre : cependant il n'a pas, comme le castor et la loutre, des membranes entre les doigts des pieds, et il paraît qu'il ne nage aisément que par la grande capacité de son ventre, qui fait que, volume pour volume, il est à peu près d'un poids égal à l'eau. D'ailleurs il se tient longtemps au fond de l'eau, et y marche comme en plein air ; et lorsqu'il en sort pour paître, il mange des cannes de sucre, des jones, du millet, du riz, des racines, etc. ; il en consomme et détruit une grande quantité, et il fait beaucoup de dommage dans les terres cultivées ; mais, comme il est plus timide sur terre que dans l'eau, on vient aisément à bout de l'écarter ; il a les jambes si courtes, qu'il ne pourrait échapper par la fuite, s'il s'éloignait du bord des eaux : sa ressource, lorsqu'il est en danger, est de se jeter à l'eau, de s'y plonger, et de

faire un grand trajet avant de reparaître. Il fuit ordinairement lorsqu'on le chasse : mais si l'on vient à le blesser, il s'irrite, et, se retournant avec fureur, se lance contre les barques, les saisit avec les dents, en enlève souvent des pièces, et quelquefois les submerge. « J'ai vu, dit un voyageur, l'hippopotame ouvrir la gueule, planter une dent sur le bord d'un bateau, et une autre au second bordage depuis la quille, c'est-à-dire à quatre pieds de distance l'une de l'autre, percer la planche de part en part, faire couler ainsi le bateau à fond..... J'en ai vu un autre le long du rivage de la mer, sur lequel les vagues poussèrent une chaloupe chargée de quatorze muids d'eau, qui demeura sur son dos à sec ; un autre coup de mer vint qui l'en retira, sans qu'il parût du tout avoir senti le moindre mal..... Lorsque les nègres vont à la pêche dans leurs canots et qu'ils rencontrent un hippopotame, ils lui jettent du poisson, et alors il passe son chemin sans troubler davantage leur pêche. Il fait le plus de mal lorsqu'il peut s'appuyer contre terre ; mais quand il flotte sur l'eau, il ne peut que mordre. Une fois que notre chaloupe était auprès du rivage, je le vis se mettre dessous, la lever avec son dos au-dessus de l'eau, et la renverser avec six hommes qui étaient dedans ; mais par bonheur il ne leur fit aucun mal. — Nous n'osions pas, dit un autre voyageur, irriter les hippopotames dans l'eau, depuis une aventure qui pensa être funeste à trois hommes : ils étaient allés avec un petit canot pour en tuer un dans une rivière où il y avait huit ou dix pieds d'eau ; après l'avoir découvert au fond, où il marchait selon sa coutume, ils le blessèrent avec une longue lance ; ce qui le mit en une telle furie, qu'il remonta d'abord sur l'eau, les regarda d'un air terrible, ouvrit la gueule, emporta d'un coup de dent une grosse pièce du rebord du canot, et peu s'en fallut même qu'il ne le renversât : mais il replongea presque aussitôt au fond de l'eau. » Ces deux exemples suffisent pour donner une idée de la force de ces animaux. On trouvera quantité de pareils faits dans *l'Histoire générale des voyages*, où M. l'abbé Prévot a présenté, avec avantage et avec cette netteté de style qui lui est ordinaire, un précis de tout ce que les voyageurs ont rapporté de l'hippopotame.

Au reste, cet animal n'est en grand nombre que dans quelques endroits, et il paraît même que l'espèce en est confinée à des climats particuliers, et qu'elle ne se trouve guère que dans les fleuves de l'Afrique. La plupart des naturalistes ont écrit que l'hippopotame se trouvait aussi aux Indes : mais ils n'ont pour garants de ce fait que des témoignages qui me paraissent un peu équivoques ; le plus positif de tous serait celui d'Alexandre dans sa lettre à Aristote, si l'on pouvait s'assurer, par cette même lettre, que les animaux dont parle Alexandre fussent réellement des hippopotames : ce qui me donne quelques doutes, c'est qu'Aristote, en décrivant l'hippopotame dans son *Histoire des animaux*, aurait dit qu'il se trouvait aux Indes aussi bien qu'en Égypte, s'il eût pensé que ces animaux dont lui parle Alexandre dans sa lettre eussent été de vrais hippopotames. Onésicrite et quelques autres auteurs anciens ont écrit que l'hippopotame se trouvait sur le fleuve Indus : mais les voyageurs modernes, du moins ceux qui méritent le plus de confiance, n'ont pas confirmé ce fait ; tous s'accordent à dire que cet animal se trouve dans le Nil, le

Sénégal ou Niger, la Gambra, le Zaïr et les autres grands fleuves, et même dans les lacs de l'Afrique, surtout dans la partie méridionale et orientale; aucun d'eux n'assure positivement qu'il se trouve en Asie : le P. Boym est le seul qui semble l'indiquer ; mais son récit me paraît suspect, et, selon moi, prouve seulement que cet animal est commun au Mozambique et dans toute cette partie orientale de l'Afrique. Aujourd'hui l'hippopotame, que les anciens appelaient *le cheval du Nil*, est si rare dans le bas Nil, que les habitants de l'Égypte n'en ont aucune idée et en ignorent le nom; il est également inconnu dans toutes les parties septentrionales de l'Afrique, depuis la Méditerranée jusqu'au fleuve Bambot, qui coule au pied des montagnes de l'Atlas. Le climat que l'hippopotame habite actuellement ne s'étend donc guère que du Sénégal à l'Éthiopie, et de là jusqu'au cap de Bonne-Espérance.

Comme la plupart des auteurs ont appelé l'hippopotame *cheval marin* ou *bœuf marin*, on l'a quelquefois confondu avec la vache marine, qui est un animal très-différent de l'hippopotame, et qui n'habite que les mers du Nord. Il paraît donc certain que les hippopotames que l'auteur de la *Description de la Moscovie* dit se trouver sur le bord de la mer, près de Petzora, ne sont autre chose que des vaches marines; et l'on doit reprocher à Aldrovande d'avoir adopté cette opinion sans examen, et d'avoir dit en conséquence que l'hippopotame se trouvait dans les mers du Nord; car non-seulement il n'habite pas les mers du Nord, mais il paraît même qu'il ne se trouve que rarement dans les mers du Midi. Les témoignages d'Odoard Barbosa et d'Edward Vuot, rapportés par Aldrovande, et qui semblent prouver que les hippopotames habitent les mers des Indes, me paraissent presque aussi équivoques que celui de l'auteur de la *Description de la Moscovie*; et je serais fort porté à croire, avec M. Adanson, que l'hippopotame ne se trouve, au moins aujourd'hui, que dans les grands fleuves de l'Afrique. Kolbe, qui dit en avoir vu plusieurs au cap de Bonne-Espérance, assure qu'ils se plongent également dans les eaux de la mer et dans celles des fleuves; quelques autres auteurs rapportent la même chose. Quoique Kolbe me paraisse plus exact qu'il ne l'est ordinairement, dans la description qu'il donne de cet animal, l'on peut douter qu'il l'ait vu aussi souvent qu'il le dit, puisque la figure qu'il a jointe à sa description est plus mauvaise que celles de Columna, d'Aldrovande et de Prosper Alpin, qui cependant n'ont été faites que sur des peaux bourrées. Il est aisé de reconnaître qu'en général les descriptions et les figures de l'ouvrage de Kolbe n'ont été faites ni sur le lieu ni d'après nature : les descriptions sont écrites de mémoire, et les figures ont pour la plupart été copiées ou prises d'après celles des autres naturalistes; et en particulier la figure qu'il donne de l'hippopotame ressemble beaucoup au chéropotame de Prosper Alpin (1).

Kolbe, en assurant donc que l'hippopotame séjourne dans les eaux de la mer, pourrait bien ne l'avoir dit que d'après Pline, et non pas d'après ses propres obser-

(1) Les figures de ces chéropotames de Prosper Alpin (liv. IV, chapitre 12, tab. 22) paraissent avoir été faites d'après des peaux bourrées d'hippopotames auxquels peut-être on avait arraché les dents.

vations : la plupart des autres auteurs rapportent que cet animal se trouve seulement dans les lacs d'eau douce et dans les fleuves, quelquefois à leur embouchure, et plus souvent à de très-grandes distances de la mer ; il y a même des voyageurs qui s'étonnent, comme Mérolla, qu'on ait appelé l'hippopotame *cheval marin*, parce que, dit-il, cet animal ne peut souffrir l'eau salée. Il se tient ordinairement dans l'eau pendant le jour, et en sort la nuit pour paître ; le mâle et la femelle se quittent rarement. Zerenghi prit le mâle et la femelle le même jour et dans la même fosse. Les voyageurs hollandais disent qu'elle porte trois ou quatre petits ; mais ce fait me paraît très-suspect et démenti par les témoignages que cite Zerenghi : d'ailleurs, comme l'hippopotame est d'une grosseur énorme, il est dans le cas de l'éléphant, du rhinocéros, de la baléine, et de tous les autres grands animaux, qui ne produisent qu'un petit ; et cette analogie me paraît plus sûre que tous les témoignages.

* Comme nous n'avions donné la figure que d'un fœtus d'hippopotame, nous avons cru devoir ajouter ici celle d'un jeune hippopotame mâle, dont la dépouille bien entière a été envoyée à S. A. S. Mgr. le prince de Condé, et se voit dans son magnifique cabinet d'histoire naturelle à Chantilly. Ce très-jeune hippopotame venait de naître : car il n'avait que deux pieds onze pouces trois lignes de l'extrémité du nez jusqu'au bout du corps ; la tête, dix pouces de longueur, sur cinq pouces dix lignes dans sa plus grande largeur : cette tête, vue de face, ressemble à celle d'un bœuf, sans cornes : les oreilles, petites et arrondies par le bout, n'ont que deux pouces deux lignes ; les jambes sont grosses et courtes ; le pied tient beaucoup de celui de l'éléphant : la queue n'est longue que de trois pouces onze lignes, et elle est couverte, comme tout le reste du corps, d'un cuir dur et ridé ; sa forme est ronde, mais large à son origine, et plus aplatie vers son extrémité, qui est arrondie au bout en forme de petite palette, en sorte que l'animal peut s'en aider à nager.

Par une note que m'a communiquée M. le chevalier Bruce, il assure que, dans son voyage en Abyssinie, il a vu un grand nombre d'hippopotames dans le lac de Tzana, situé dans la haute Abyssinie, à peu de distance des vraies sources du Nil, et que ce lac de Tzana, qui a au moins seize lieues de longueur, sur dix ou douze de largeur, est peut-être l'endroit du monde où il y a le plus d'hippopotames. Il ajoute qu'il en a vu qui avaient au moins vingt pieds de longueur, avec les jambes fort courtes et fort massives.

Nous avons reçu de la part de M. L. Boyer de Calais, officier de marine, une petite relation qui ne peut appartenir qu'à l'hippopotame.

« Je crois, dit-il, devoir vous faire part de l'histoire d'une fameuse bête que nous venons de détruire à Louangue. Cet animal, qu'aucun marin ne connaît, était plus grand et plus gros qu'un cheval de carrosse. Il habitait la rade de Louangue depuis deux ans. Sa tête est monstrueuse et sans cornes ; ses oreilles sont petites, et il a le mouflon du lion. Sa peau n'a point de poil, mais elle est épaisse de quatre pouces. Il a les jambes et les pieds semblables à ceux du bœuf, mais plus

courts. C'est un amphibie qui nage très-bien, et toujours entre deux eaux. Il ne mange que de l'herbe. Son plaisir était d'enfoncer toutes les petites chaloupes ou canots ; et, après qu'il avait mis à la nage le monde qu'elles contenaient, il s'en retournait sans faire de mal aux hommes. Mais comme il ne laissait pas que d'être incommode et même nuisible, on prit le parti de le détruire : mais on ne put en venir à bout avec les armes à feu ; il a le coup d'œil si fin, qu'à la seule lumière de l'amorce il était bientôt plongé. On le blessa sur le nez d'un coup de hache, parce qu'il approchait le monde de fort près, et qu'il était assez familier ; alors il devint si furieux, qu'il renversa toutes les chaloupes et canots sans exception. On ne réussit pas mieux avec un piège de grosses cordes, parce qu'il s'en aperçut, et que dès lors il se tenait au loin. On crut pouvoir le joindre à terre ; mais il n'y vient que la nuit, s'en retourne avant le jour, et passe tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre. Cependant, comme on avait remarqué qu'il ne s'était pas éloigné d'un passage pendant plusieurs jours de suite, nous fîmes cinq nous y embusquer la nuit, armés de fusils chargés de lingots, et munis de sabres. L'animal ayant paru, nous tirâmes tous ensemble sur lui ; il fut blessé dangereusement : mais il ne resta pas sur le coup ; car il fut encore se jeter dans un étang voisin, où nous le perdîmes de vue, et ce ne fut que le surlendemain que les Nègres vinrent dire qu'ils l'avaient trouvé mort sur le bord de l'étang. Je pris deux dents de cet animal, longues d'un pied et grosses comme le poing ; il en avait six de cette taille, et trois au milieu du palais beaucoup plus petites. Ces dents sont d'un très-bel ivoire. »

SUR L'HIPPOPOTAME,

Par M. le professeur ALLAMAND.

* Il ne manque à la description que M. de Buffon a donnée de l'hippopotame adulte, d'après Zerenghi, qu'une figure qui représente au vrai cet animal. M. de Buffon, toujours original, n'a pas voulu copier celles que différents auteurs en ont publiées ; elles sont toutes trop imparfaites pour qu'il ait daigné en faire usage : et, quant à l'animal même, il ne lui était guère possible de se le procurer ; il est fort rare dans les lieux mêmes dont il est originaire, et trop gros pour être transporté sans de grandes difficultés. On en voit à Leyde, dans le Cabinet des curiosités naturelles de l'université, une peau bourrée qui y a été envoyée du cap de Bonne-Espérance. Quoiqu'elle y soit depuis près d'un siècle, elle a été si bien préparée, qu'elle offre encore la figure exacte de cet animal : elle est soutenue par des cercles de fer et par des pièces de bois assez solides pour que le dessèchement n'y ait produit que des altérations peu considérables. Comme c'est vraisemblablement la seule curiosité de ce genre qui soit en Europe, je crois que tous ceux qui aiment l'histoire naturelle me sauront bon gré de la leur avoir fait connaître par la gravure, et d'en avoir enrichi le magnifique ouvrage de M. de Buffon. Ainsi la plan-

che que nous ajoutons ici représente l'hippopotame mieux qu'il n'a été représenté jusqu'à présent, ou plutôt c'est la seule figure que l'on en ait; car, dans toutes les autres qui ont été publiées, cet animal n'est pas reconnaissable, si l'on en excepte celle qui se trouve dans un livre hollandais, où il est question du léviathan dont il est parlé dans l'Écriture sainte, et qui a été faite sur le même modèle que l'on a copié ici : mais les proportions y ont été mal observées.

Il serait inutile de joindre ici une description de ce monstrueux animal : il n'y a rien à ajouter à celle que MM. de Buffon et Daubenton en ont donnée. Je me contenterai d'en indiquer les dimensions prises avec exactitude. La mesure que j'ai employée est celle du pied de Paris.

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Longueur du corps depuis l'extrémité de la lèvre supérieure jusqu'à l'origine de la queue.	9	4	8
Hauteur depuis la plante des pieds jusqu'au sommet du dos.	4	3	4
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	1	11	»
Circonférence du bout du museau.	2	11	9
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux.	4	4	»
Longueur de la gueule ouverte.	2	9	6
Contour de la gueule ouverte.	5	11	»
Longueur des dents canines, hors de la gencive inférieure, en suivant leur courbure.	»	8	»
Longueur des dents incisives de la mâchoire inférieure.	»	4	»
Distance entre les deux naseaux.	»	4	»
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	1	8	»
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	»	5	»
Longueur de l'œil, d'un angle à l'autre.	»	2	»
Distance entre les angles antérieurs des yeux, en suivant la courbure du chanfrein.	»	10	10
La même distance en ligne droite.	»	9	11
Circonférence de la tête entre les yeux et les oreilles.	4	11	6
La longueur des oreilles n'a pu être mesurée, parce qu'elles se sont trop affaissées par le desséchement.			
Largeur de la base des oreilles, mesurée sur la courbure extérieure.	»	2	3
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas.	»	9	2
Longueur du cou.	1	»	»
Circonférence du milieu du corps.	9	8	»
Longueur du tronçon de la queue.	»	10	»
Circonférence de la queue à son origine.	»	10	4
Hauteur des jambes depuis la plante des pieds jusque sous la poitrine ou le ventre.	1	8	»
Largeur du haut de la jambe.	»	8	»
Épaisseur.	»	6	8
Largeur à l'endroit du talon.	»	4	10
Circonférence du métatarse.	1	2	
Largeur du pied de devant.	»	7	8
Largeur du pied de derrière.	»	7	»
Largeur des plus grands sabots.	»	3	»

Comme la figure du jeune hippopotame que j'ai fait dessiner dans le cabinet de S. A. S. Mgr. le prince de Condé diffère de celle que M. Allamand a fait graver

d'après la peau bourrée du Cabinet de Leyde, et qu'elle ressemble plus à une nouvelle figure donnée par M. le docteur Klockner d'après une autre peau d'hippopotame du cabinet de Mgr. le prince d'Orange, j'ai préféré de donner ici la figure de ce dernier hippopotame d'après celle de M. Klockner; et je crois devoir y joindre une note avec quelques observations du même auteur, que j'ai fait traduire du hollandais.

SUR L'HIPPOPOTAME,

Par M. le docteur KLOCKNER, d'Amsterdam

* Je m'étonne que M. de Buffon ne cite pas un passage remarquable de Diodore de Sicile, touchant l'hippopotame ou cheval de rivière, d'autant plus que cet auteur ancien y observe que la voix de cet animal ressemble au hennissement du cheval; ce qui peut-être lui a fait donner le nom d'*hippopotame* ou *cheval de fleuve*. M. de Buffon appuie son sentiment sur cette singularité des témoignages des auteurs anciens et des voyageurs modernes; et Diodore de Sicile doit certainement tenir le premier rang parmi les anciens, puisque non-seulement il a voyagé lui-même en Égypte, mais qu'il passe encore, avec justice, pour un des meilleurs historiens de l'antiquité. Quoi qu'il en soit, je placerai ici ce passage, où il est dit :

« Le Nil nourrit plusieurs espèces d'animaux, dont deux entre autres méritent de fixer notre attention, qui sont le crocodile et l'hippopotame..... Celui-ci est long de cinq coudées; il a les pieds fourchus comme les bêtes à cornes, et de chaque côté trois dents saillantes, plus grandes que les défenses d'un sanglier. La masse entière du corps ressemble beaucoup à celle de l'éléphant. Sa peau est très-dure et très-ferme, et peut-être plus que celle d'aucun autre animal. Il est amphibie, se tenant pendant le jour au fond de l'eau, où il se meut et agit comme sur la terre même, où il vient la nuit pour paître l'herbe des campagnes. Si cet animal était plus fécond, il causerait de grands dommages à la culture des Égyptiens. La chasse de l'hippopotame exige un nombre de personnes qui cherchent à le percer avec des dagues de fer. On l'assailit avec plusieurs barques jointes ensemble, et on le frappe avec des harpons de fer, dont quelques-uns ont des angles ou des acraux; on attache à quelques-uns de ces dards une corde, et on laisse ensuite l'animal se débattre jusqu'à ce qu'il ait perdu ses forces avec son sang. La chair en est fort dure et de difficile digestion. »

Voilà peut-être la meilleure description que l'on trouve de cet animal chez les anciens; car Diodore ne s'est trompé que sur le nombre des doigts.

* Comme les feuilles précédentes étaient déjà imprimées, j'ai reçu de la part de M. Schneider des observations récentes sur cet animal, qui ont été rédigées par M. le professeur Allamand, et publiées à Amsterdam au commencement de cette année 1781. Voici l'extrait de ces observations :

» Ce que M. de Buffon a dit de l'hippopotame dans son Histoire naturelle était

tout ce qu'on en pouvait dire de plus exact dans le temps qu'il écrivait cet article. Il me parut alors qu'il n'y manquait qu'une planche qui représentât mieux cet animal qu'il n'est représenté dans les figures que divers auteurs en ont données. Je pris la liberté d'en ajouter une à la description de M. de Buffon, faite d'après une peau bourrée qui est dans le Cabinet de l'université de Leyde depuis plus d'un siècle.

» Deux années après, j'en donnai une meilleure; une peau récemment envoyée au cabinet de S. A. S. Mgr. le prince d'Orange me servit de modèle. Elle avait été très-bien préparée par M. le docteur Klockner; je l'accompagnai de quelques remarques intéressantes qui m'avaient été communiquées par M. le capitaine Gordon.

» Je croyais que cela suffisait pour faire bien connaître cet animal, lorsque le même M. Gordon m'envoya, au commencement de cette année 1780, deux dessins qui représentaient un hippopotame mâle et une femelle, faits d'après les animaux mêmes, au moment qu'on venait de les tuer. Je fus frappé, en les comparant avec les figures que j'en avais données, et je vis clairement que la peau d'un si gros animal, quoique préparée et dressée avec tout le soin possible, était bien éloignée de représenter au juste son original : aussi n'hésitai-je pas à faire graver ces deux dessins.

» M. Gordon a encore eu la bonté d'y joindre des descriptions et de nouvelles observations très-curieuses, qu'il a eu fréquemment occasion de faire. Son zèle infatigable pour les nouvelles découvertes, et pour l'avancement de l'histoire naturelle, l'a engagé à pénétrer beaucoup plus avant dans l'intérieur de l'Afrique qu'il ne l'avait fait encore; et si les hippopotames sont devenus rares aux environs du cap de Bonne-Espérance, il les a trouvés très-nombreux dans les lieux où il a été. On n'en doutera pas, quand on saura que, pour sa part, il en a tué neuf, et que, dans une chasse à laquelle il a assisté avec M. Plettenberg, gouverneur du Cap, on en a tué vingt-un en quelques heures de temps, et que même ce ne fut qu'à son intercession qu'on n'en fit pas un plus grand carnage. Cette chasse se fit sur la rivière qu'il a nommée *Plettenberg*, à peu près à sept degrés de longitude à l'est du Cap, et à trente degrés de latitude méridionale. Le nombre de ces animaux doit donc être fort grand dans tout l'intérieur de l'Afrique, où ils sont peu inquiétés par les habitants. C'est là où il les faut voir pour les bien connaître, et jamais personne n'en a eu une plus belle occasion que M. Gordon; aussi en a-t-il profité en les observant avec les yeux d'un véritable naturaliste. En donnant l'extrait de ce qu'il m'en a écrit, je suppose que le lecteur se souvient du contenu des articles de cet ouvrage où il est parlé de ces animaux.

» Lorsque les hippopotames sortent de l'eau, ils ont le dessus du corps d'un brun bleuâtre, qui s'éclaircit en descendant sur les côtés, et se termine par une légère teinte de couleur de chair; le dessous du ventre est blanchâtre : mais ces différentes couleurs deviennent plus foncées partout lorsque leur peau sèche. Dans l'intérieur et sur les bords de leurs oreilles, il y a des poils assez doux et brun-roussâtre; il y en a aussi de la même couleur aux paupières, et par-ci par-là

quelques-uns sur le corps, et particulièrement sur le cou et les côtés, mais qui sont plus courts et fort rudes.

» Les mâles surpassent toujours les femelles en grandeur, mais non pas d'un tiers, comme l'a dit Zerenghi, si l'on en excepte les dents incisives et canines, qui, dans la femelle, peuvent en effet être d'un tiers plus petites que dans le mâle. M. Gordon a tué une femelle dont la longueur du corps était de onze pieds, et le plus grand hippopotame mâle qu'il ait tué était long de onze pieds huit pouces neuf lignes. Ces dimensions diffèrent beaucoup de celles qu'a données Zerenghi : car, à en juger par les dimensions de la femelle qu'il a décrite, le mâle, d'un tiers plus grand, devait être long de seize pieds neuf pouces : elles diffèrent plus encore de celles des hippopotames du lac de Tzana, dont quelques-uns, suivant M. Bruce, ont plus de vingt pieds en longueur. Des animaux de cette dernière grandeur seraient énormes ; mais on se trompe facilement sur la taille d'un animal, quand on en juge uniquement en le voyant de loin, et sans pouvoir le mesurer.

» Le nombre des dents varie dans les hippopotames, suivant leur âge, comme M. de Buffon l'a soupçonné : tous ont quatre dents incisives et deux canines dans chaque mâchoire ; mais ils diffèrent dans le nombre des molaires : celui dont j'ai donné la figure avait trente-six dents en tout ; M. Gordon en a vu un qui avait vingt-deux dents dans la mâchoire supérieure, et vingt dans l'inférieure. Il m'a envoyé une tête qui en a dix-huit dans la mâchoire d'en bas, et dix-neuf dans celle d'en haut ; mais ces dents surnuméraires ne sont ordinairement que de petites pointes qui précèdent les véritables molaires, et qui sont peu fermes.

» La largeur de la partie de la mâchoire supérieure qui forme le museau est de seize pouces et un quart, et son contour, mesuré d'un angle de la gueule jusqu'à l'autre, est de trois pieds trois pouces ; la lèvre supérieure avancée d'un pouce par-dessus l'inférieure, et cache toutes les dents : à côté des incisives antérieures d'en haut, il y a deux éminences charnues, qui sont reçues dans deux cavités de la mâchoire inférieure quand la gueule se ferme.

» L'hippopotame a les yeux petits ; leur plus long diamètre est de onze lignes, et leur largeur de neuf et demie ; la prunelle est d'un bleu obscur, et le blanc de l'œil paraît peu.

» La queue varie en longueur dans ces animaux : celui qui est représenté ici en avait une de la longueur d'un pied trois pouces six lignes ; son contour à son origine était d'un pied sept pouces ; là, elle a une forme un peu triangulaire, et un des côtés est plat en dessous : ainsi, ayant un mouvement perpendiculaire, elle bouche exactement l'ouverture de l'anus : vers son milieu, ses côtés s'aplatissent, et son articulation lui permettant un mouvement horizontal, elle peut servir à diriger l'animal quand il nage. Au premier coup d'œil elle paraît couverte d'écailles, mais qui ne sont que des rides de la peau ; les bords extérieurs de cette queue semblent être des coutures arrondies.

» Le pénis tiré hors de son fourreau est long de deux pieds un pouce six lignes, et ressemble assez à celui du taureau ; sa circonférence près du corps est de neuf

pouces; et, à un pouce de son extrémité, elle est de trois pouces neuf lignes : quand il est tout à fait retiré, sa pointe est recouverte par des anneaux eharnus et ridés qui terminent le fourreau ; c'est sur la base de ce fourreau, du côté de l'anus, que sont placés les mamelons. Dans plusieurs des hippopotames que M. Gordon a examinés, il a trouvé que le fourreau même était entièrement retiré en dedans du corps, aussi bien que le pénis, et que le ventre était tout à fait uni ; s'il paraissait dans les autres, e'était par l'effet des mouvements qu'ils avaient éprouvés quand on les avait tirés à terre. Les testicules ne sont pas renfermés dans un serotum extérieur ; ils sont en dedans du corps, et ne paraissent point en dehors ; on peut les sentir à travers l'épaisseur de la peau : ainsi tout ce qui appartient à ces parties est caché en dedans, excepté dans le temps du rut.

» Dans la femelle, au-dessous de l'entrée du vagin, est un follicule qui a environ deux pouces de profondeur, mais où l'on ne peut voir aucune ouverture en dedans ; il ressemble assez à celui de l'hyène, excepté qu'il est au-dessous de la vulve, au lieu que, dans l'hyène, il est situé entre l'anus et la queue. L'hippopotame femelle n'a point de mamelles pendantes, mais seulement deux petits mamelons ; quand on les presse, il en jaillit un lait doux et aussi bon que celui de la vache.

» Les os de ces animaux sont extrêmement durs ; dans un os de la cuisse, scié en travers, on trouva un canal long de cinq pouces, et de dix lignes en diamètre, assez ressemblant à la cavité où est la moelle : cependant il n'y en avait point immédiatement après la mort ; mais on y vit un corps fort dur, où l'on croyait remarquer du sang.

» La largeur du pied de devant est égale à sa longueur, l'une et l'autre est de dix pouces : la plante du pied de derrière est tant soit peu plus petite ; elle a neuf pouces neuf lignes dans ses deux dimensions. Ses pieds sont propres pour nager ; car les doigts peuvent se mouvoir, s'approcher les uns des autres, et se plier en dessous. Les ongles sont un peu creux, comme les sabots des autres animaux. Le dessous du pied est une semelle fort dure, séparée des doigts par une fente profonde ; elle n'est pas horizontale, mais un peu en biais, comme si l'animal, en marchant, avait plus pressé son pied d'un côté que de l'autre : aussi les a-t-il tous un peu tournés en dehors. Comme il a les jambes courtes et les jointures pliables, il peut appliquer et presser ses jambes contre le corps ; ce qui lui facilite encore les mouvements nécessaires pour nager. Aidé de quelques hommes, M. Gordon a roulé, comme un tonneau, un grand hippopotame hors de l'eau, sur un terrain uni, sans que les pieds fissent un obstacle sensible.

» Quoique les hippopotames passent une partie de leur vie dans l'eau, ils ont cependant le trou ovale fermé. Quand ils sont parvenus à toute leur grandeur, le plus grand diamètre de leur cœur est d'un pied...

» M. Gordon s'est assuré, par l'ouverture de plusieurs hippopotames jeunes et adultes, que ces animaux n'ont qu'un seul estomac, et ne ruminent point, quoiqu'ils ne mangent que de l'herbe qu'ils rendent en pelote et mal broyée dans leurs excréments.

» J'ai dit ci-devant, continue M. Allamand, qu'il me paraissait très-douteux que les hippopotames mangeassent des poissons ; à présent je peux dire qu'il est presque certain qu'ils n'en mangent pas.

» Dans une trentaine de ces animaux dont M. Gordon a fait ouvrir les estomacs en sa présence, il n'y a trouvé que de l'herbe, et jamais aucun reste de poisson. J'ai dit aussi qu'il n'y avait pas d'apparence qu'ils entrassent dans la mer ; on peut voir, dans l'endroit cité, les raisons que j'avais pour penser ainsi, et M. de Buffon semble avoir été dans la même idée. Les nouvelles observations de M. Gordon m'ont désabusé : il a tué un hippopotame à l'embouchure de la rivière Gambous, où l'eau était salée; il en a vu dans la baie de Sainte-Hélène, et il en a vu sortir d'autres de la mer à deux lieues de toute rivière. A la vérité, ils ne s'éloignent pas beaucoup de terre ; la nécessité d'y venir prendre leur nourriture ne le leur permet pas : ils vont le long des côtes d'une rivière à l'autre; cependant cela suffit pour prouver qu'ils peuvent vivre dans l'eau salée, et justifier en quelque façon ceux qui leur ont donné le nom de *chevaux marins*, aussi bien que Kolbe, qui suppose qu'ils vivent indifféremment dans les rivières et dans la mer. Ceux qui habitent dans l'intérieur du pays n'y vont vraisemblablement jamais : si ceux qui en sont près y entrent, ce n'est pas pour aller fort loin, à cause de la raison que je viens de dire, et cette même raison doit les engager à préférer les rivières.

» Lorsqu'ils se rencontrent au fond de l'eau, ils cherchent à s'éviter; mais, sur terre, il leur arrive souvent de se battre entre eux d'une manière terrible : aussi en voit-on fort peu qui n'aient pas quelques dents cassées, ou quelques cicatrices sur le corps; en se battant, ils se dressent sur leurs pieds de derrière, et c'est dans cette attitude qu'ils se mordent.

« Dans les lieux où ils sont peu inquiétés, ils ne sont pas fort craintifs; quand on tire sur eux ils viennent voir ce que c'est : mais, quand une fois ils ont appris à connaître l'effet des armes à feu, ils fuient devant les hommes en trottant pesamment comme les cochons; quelquefois même ils galopent, mais toujours pesamment : cependant un homme doit marcher bien vite pour être en état de les suivre. M. Gordon en a accompagné un pendant quelque temps; mais quoiqu'il courût très-vite, si la course eût été plus longue, l'hippopotame l'aurait devancé.

» M. de Buffon a eu raison de révoquer en doute ce que disent quelques voyageurs des femelles hippopotames, c'est qu'elles portent trois ou quatre petits : l'analogie l'a conduit à regarder ce fait comme très-suspect; l'observation en démontre la fausseté. M. Gordon a vu ouvrir plusieurs femelles pleines, et jamais il n'y a trouvé qu'un seul petit; il en a tiré un du corps de la mère, qu'il a eu la bonté de m'envoyer : ce fœtus, qui était presque entièrement formé, était long de trois pieds deux pouces; le cordon ombilical était parsemé de petits boutons de couleur rouge; ses ongles étaient mous et élastiques; on pouvait déjà lui sentir les dents, et ses yeux avaient à peu près leur forme et toute leur grandeur. Dès qu'un jeune hippopotame est né, son instinct le porte à courir à l'eau, et quelquefois il s'y met sur le dos de sa mère.

» La chair de l'hippopotame, comme il a été dit ci-devant, est fort bonne au goût et très-saine, le pied rôti est surtout un morceau délicat, de même que la queue. Quand on fait cuire son lard, il surnage une graisse que les paysans aiment fort; c'est un remède qu'on estime beaucoup au Cap, en exagérant cependant ses qualités.

» Pour bien fixer nos idées sur la grandeur de ces animaux, et sur la proportion qu'il y a entre celle du mâle et de la femelle, je donnerai leurs dimensions telles qu'elles ont été prises par M. Gordon sur deux des plus grands sujets qu'il ait eu occasion de voir, quoiqu'elles diffèrent de celles qu'on peut prendre sur des peaux bourrées; on sera surpris qu'elles s'accordent si bien avec celles que Zerenghi a données: je les ai aussi vérifiées sur la peau d'un grand hippopotame mâle que S. A. S. Mgr. le prince d'Orange a eu la bonté de me donner pour être placée au Cabinet des curiosités naturelles que j'ai formé dans l'université de Leyde. Cette peau, récemment envoyée du cap de Bonne-Espérance, est arrivée entière et bien conservée; j'ai heureusement réussi à la faire dresser suivant le dessin que j'ai reçu de M. Gordon, de manière qu'elle offre, aussi exactement qu'il est possible, la figure de l'animal vivant. »

Dimensions d'un hippopotame mâle.

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Longueur du corps, depuis l'extrémité de la lèvre supérieure jusqu'à l'origine de la queue.	11	4	9
Hauteur du train de devant en ligne droite.	5	»	»
Hauteur du train de devant en suivant la rondeur.	5	11	»
Hauteur du train de derrière en suivant la ligne droite.	4	8	»
Hauteur du train de derrière en suivant la courbure.	5	7	»
Longueur de la tête.	2	8	»
Largeur de la poitrine depuis le milieu des jambes.	1	11	»
Largeur du derrière depuis le milieu des cuisses.	2	1	6
Distance de la partie la plus basse du ventre au terrain.	2	»	9
Circonférence du corps mesurée derrière les épaules.	10	5	6
Circonférence devant les jambes de derrière.	9	8	»
Circonférence du milieu du cou.	6	8	6
Circonférence des jambes de devant près la poitrine.	3	4	4
Circonférence près du poignet.	2	»	6
Circonférence près du talon.	1	10	6
Circonférence des jambes de derrière près du corps.	4	1	9
Circonférence au-dessous du genou.	3	3	»
Longueur de la queue.	1	3	6
Sa circonférence près de l'anus.	1	7	»
Longueur du fourreau du pénis, comme il pend lorsque le pénis est retiré en dedans.	»	4	»
Longueur du pénis quand il est hors de son fourreau, depuis la pointe jusqu'au corps.	2	1	6
Longueur des dents canines de la mâchoire supérieure.	»	2	6
Contour de ces dents près de leur base.	»	5	»
Longueur des dents incisives de la même mâchoire.	»	2	»

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Contour de ces dents près de leur base.	»	3	6
Longueur des dents canines de la mâchoire inférieure, mesurées suivant leur courbure.	»	8	9
Longueur des dents incisives.	»	7	6
Contour des dents canines près de leur base.	»	7	3

Dimensions d'une femelle hippopotame, tuée le 22 janvier 1778, par M. le capitaine Gordon, dans l'eau salée, près de l'embouchure de la rivière Gambous. Pour parvenir du Cap à l'embouchure de cette rivière dans la mer à l'est du Cap, on emploie deux cents heures en voyageant sur un charriot tiré par des bœufs.

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Longueur du corps, depuis l'extrémité de la lèvre supérieure jusqu'à l'origine de la queue. .	11	»	»
Hauteur du train de devant en ligne droite.	3	10	9
Hauteur en suivant la courbure.	4	11	6
Circonférence du train de derrière en ligne droite.	3	8	9
Circonférence en suivant la courbure.	5	1	6
Longueur de la tête.	2	4	»
Distance de la plus basse partie du ventre au terrain.	1	1	»
Circonférence du corps derrière les épaules.	9	2	»
Circonférence devant les jambes de derrière.	9	6	2
Circonférence du milieu du corps.	11	5	

LE CABIAI (1).

CAVIA CAPYBARA. — L.

Cet animal d'Amérique n'avait jamais paru en Europe, et c'est aux bontés de M. le duc de Bouillon que nous en devons la connaissance : comme ce prince est curieux d'animaux étrangers, il m'a quelquefois fait l'honneur de m'appeler pour les voir ; et, par amour pour le bien, il nous en a donné plusieurs : celui-ci lui avait été envoyé jeune, et n'était pas encore tout à fait adulte lorsque le froid l'a fait mourir. Nous avons donc été à portée de le connaître et de le décrire, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Ce n'est point un cochon, comme l'ont prétendu les naturalistes et les voyageurs ; il ne lui ressemble même que par quelques petits rapports, et en diffère par de grands caractères : il ne devient jamais aussi grand ; le plus gros cabiai est à peine égal à un cochon de dix-huit mois ; il a la tête plus courte, la gueule beaucoup moins fendue, les dents et les pieds tout différents, des membranes entre les doigts, point de queue ni de défenses ; les yeux plus grands, les oreilles plus courtes ; et il en diffère encore autant par le naturel et les mœurs

(1) Mot dérivé de *cabionara*, nom de cet animal à la Guiane, et que nous avons adopté.

que par la conformation. Il habite souvent dans l'eau, où il nage comme une loutre, y cherche de même sa proie, et vient manger au bord le poisson qu'il prend et qu'il saisit avec la gueule et les ongles ; il mange aussi des grains, des fruits, et des cannes de sucre. Comme ses pieds sont longs et plats, il se tient souvent assis sur ceux de derrière. Son cri est plutôt un braiment comme celui de l'âne, qu'un grognement comme celui du cochon. Il ne marche ordinairement que la nuit, et presque toujours de compagnie, sans s'éloigner du bord des eaux ; car, comme il court mal à cause de ses longs pieds et de ses jambes courtes, il ne pourrait trouver son salut dans la fuite ; et pour échapper à ceux qui le chassent, il se jette à l'eau, y plonge, et va sortir au loin, ou bien il y demeure si longtemps, qu'on perd l'espérance de le revoir. Sa chair est grasse et tendre ; mais elle a plutôt, comme celle de la loutre, le goût d'un mauvais poisson que celui d'une bonne viande : cependant on a remarqué que la hure n'en était pas mauvaise ; et cela s'accorde avec ce que l'on sait du castor, dont les parties antérieures ont le goût de la chair, tandis que les parties postérieures ont le goût du poisson. Le cabiai est d'un naturel tranquille et doux, il ne fait ni mal ni querelle aux autres animaux : on l'apprivoise sans peine ; il vient à la voix, et suit assez volontiers ceux qu'il connaît et qui l'ont bien traité. On ne le nourrissait à Paris qu'avec de l'orge, de la salade et des fruits ; il s'est bien porté tant qu'il a fait chaud. Il paraît, par le grand nombre de ses mamelles, que la femelle produit des petits en quantité. Nous ignorons le temps de la gestation, celui de l'accroissement, et par conséquent la durée de la vie de cet animal. Nos habitants de Cayenne pourront nous en instruire ; car il se trouve assez communément à la Guiane aussi bien qu'au Brésil, aux Amazones et dans toutes les terres basses de l'Amérique méridionale.

* Nous n'avons que peu de chose à ajouter aux faits historiques, et rien à la description très-exacte que nous avons donnée de cet animal d'Amérique. M. de La Borde nous a seulement écrit qu'il est fort commun à la Guiane, et encore plus dans les terres qui avoisinent le fleuve des Amazones, où le poisson est très-abondant : il dit que ces animaux vont toujours par couple, le mâle et la femelle, et que les plus grands pèsent environ cent livres. Ils fuient les endroits habités, ne quittent pas le bord des rivières : et s'ils aperçoivent quelqu'un, ils se jettent à l'eau, sans plonger comme les loutres, mais toujours nageant comme les cochons ; quelquefois néanmoins ils se laissent aller au fond de l'eau et y restent même assez longtemps. On en prend souvent de jeunes qu'on élève dans les maisons, où ils s'accoutument aisément à manger du pain, du mil et des légumes, quoique, dans leur état de nature, ils vivent principalement de poisson. Ils ne font qu'un petit. Ils ne sont nullement dangereux, ne se jetant jamais ni sur les hommes ni sur les chiens. Leur chair est blanche, tendre et de fort bon goût. Ce dernier fait semble contredire ce que disent les auteurs relateurs, que la chair du cabiai a plutôt le goût d'un mauvais poisson que celui d'une bonne viande. Cependant il se pourrait que la chair du cabiai vivant de poisson eût ce mauvais goût, et que celle du cabiai vivant de pain et de grain fût en effet très-bonne.

Au reste, comme nous avons eu à Paris cet animal vivant, et que nous l'avons gardé longtemps, je suis persuadé qu'il pourrait vivre dans notre climat : c'est par erreur que j'ai dit qu'il était mort de froid. J'ai été informé depuis qu'il supportait fort bien le froid de l'hiver, mais que, comme on l'avait enfermé dans un grenier, il se jeta par la fenêtre et tomba dans un bassin où il se noya ; ce qui ne lui serait pas arrivé s'il n'eût pas été blessé dans sa chute sur les bords du bassin.

LE PORC-ÉPIC (1).

HYSTRYX CRISTATA. -- L.

Il ne faut pas que le nom de *porc-épineux*, qu'on a donné à cet animal dans la plupart des langues de l'Europe, nous induise en erreur, et fasse imaginer que le porc-épic soit en effet un cochon chargé d'épines : car il ne ressemble au cochon que par le grognement ; par tout le reste, il en diffère autant qu'aucun autre animal, tant pour la figure que pour la conformation intérieure : au lieu d'une tête allongée surmontée de longues oreilles, armée de défenses et terminée par un boutoir, au lieu d'un pied fourchu et garni de sabots comme le cochon, le porc-épic a, comme le castor, la tête courte, deux grandes dents incisives en avant de chaque mâchoire, nulles défenses ou dents canines, le museau fendu comme les lièvres, les oreilles rondes et aplaties, et les pieds armés d'ongles ; au lieu d'un grand estomac avec un appendice en forme de capuchon, qui, dans le cochon, semble faire la nuance entre les ruminants et les autres animaux, le porc-épic n'a qu'un simple estomac et un grand cœcum : les parties de la génération ne sont point apparentes au dehors, comme dans le cochon mâle ; les testicules du porc-épic sont recelés au dedans et renfermés sous les aines ; la verge n'est point apparente ; et l'on peut dire que, par tous ces rapports, aussi bien que par la queue courte, la longue moustache, la lèvre divisée, il approche beaucoup plus du lièvre ou du castor que du cochon. Le hérisson, qui, comme le porc-épic, est armé de piquants, ressemblerait plus au cochon ; car il a le museau long et terminé par une espèce de groin en boutoir : mais toutes ces ressemblances étant fort éloignées, et toutes les différences étant présentes et réelles, il n'est pas douteux que le porc-épic ne soit d'une espèce particulière et différente de celle du hérisson, du castor, du lièvre, ou de tout autre animal auquel on voudrait le comparer.

Il ne faut pas non plus ajouter foi à ce que disent presque unanimement les voyageurs et les naturalistes, qui donnent à cet animal la faculté de lancer

(1) En grec et en latin, *hystrix* ; en arabe, *tzurban*, selon le docteur Shaw ; en anglais, *porcupine* ; en allemand, *stachelschwein* ; en italien, *porco-spinoso* ; en espagnol, *puerco-espinoso*.



Ferdinand

1850

*La Marmotte. Le Hérisson.
Le Porc-Epi.*

ses piquants à une assez grande distance et avec assez de force pour percer et blesser profondément; ne s'imaginer avec eux que ces piquants, tout séparés qu'ils sont du corps de l'animal, ont la propriété très-extraordinaire et toute particulière de pénétrer d'eux-mêmes et par leurs propres forces plus avant dans les chairs, dès que la pointe y est une fois entrée : ce dernier fait est purement imaginaire et destitué de tout fondement, de toute raison. Le premier est aussi faux que le second : mais au moins l'erreur paraît fondée sur ce que l'animal, lorsqu'il est irrité ou seulement agité, redresse ses piquants, les remue, et que, comme il y a de ces piquants qui ne tiennent à la peau que par une espèce de filet ou de pédicule délié, ils tombent aisément. Nous avons vu des porcs-épics vivants, et jamais nous ne les avons vus, quoique violemment excités, darder leurs piquants. On ne peut donc trop s'étonner que les auteurs les plus graves, tant anciens que modernes (1), que les voyageurs les plus sensés soient tous d'accord sur un fait aussi faux. Quelques-uns d'entre eux disent avoir été eux-mêmes blessés de cette espèce de jaculation; d'autres assurent qu'elle se fait avec tant de roideur, que le dard ou piquant peut percer une planche à quelques pas de distance. Le merveilleux, qui n'est que le faux qui fait plaisir à croire, augmente et croît à mesure qu'il passe par un plus grand nombre de têtes; la vérité perd, au contraire, en faisant la même route; et, malgré la négation positive que je viens de graver au bas de ces deux faits, je suis persuadé qu'on écrira encore mille fois après moi, comme on l'a fait mille fois auparavant, que le porc-épic darde ses piquants, et que ces piquants, séparés de l'animal, entrent d'eux-mêmes dans les corps où leur pointe est engagée (2).

Le porc-épic, quoique originaire des climats les plus chauds de l'Afrique et des Indes, peut vivre et se multiplier dans des pays moins chauds, tels que la Perse, l'Espagne et l'Italie. Agricola dit que l'espèce n'a été transportée en Europe que dans ces derniers siècles : elle se trouve en Espagne, et plus communément en Italie, surtout dans les montagnes de l'Apennin, aux environs de Rome; c'est de

(1) MM. les anatomistes de l'Académie des Sciences. Ceux des piquants, disent-ils, qui étaient les plus forts et les plus courts, étaient aisés à arracher de la peau, n'y étant pas attachés fermement comme les autres; aussi sont-ce ceux que ces animaux (les porcs-épics) ont accoutumés de lancer contre les chasseurs, en secouant leur peau comme font les chiens lorsqu'ils sortent de l'eau. Claudien dit également que le porc-épic est lui-même l'arc, le carquois et la flèche dont il se sert contre les chasseurs. .. (*Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, tom. III, pag. 114.)

La fable est le domaine des poètes, et il n'y a pas de reproches à faire à Claudien : mais les anatomistes de l'Académie ont eu tort d'adopter cette fable apparemment pour citer Claudien; car on voit, par leur propre exposé, que le porc-épic ne lance point ses piquants, et que seulement ils tombent lorsque l'animal se secoue.

(2) 1° Il faut cependant excepter du nombre de ces voyageurs crédules le docteur Saw. 2° Le P. Vincent Marie ne dit point du tout que le porc-épic lance des piquants; il assure seulement que quand il rencontre des serpents, avec lesquels il est toujours en guerre, il se met en boule, cachant ses pieds et sa tête, et se roule sur eux avec ses piquants jusqu'à leur ôter la vie, sans courir risque d'être blessé. Il ajoute un fait que nous croyons très-vrai, c'est qu'il se forme dans l'estomac du porc-épic des bézoards de différentes sortes : les uns ne sont que des amas de racines enveloppées d'une croûte; les autres, plus petits, paraissent être pétris de petites pailles et de poudre de pierre; et les plus petits de tous, qui ne sont pas plus gros qu'une noix, paraissent pétrifiés en entier : ces derniers sont les plus estimés. Nous ne doutons pas de ces faits, ayant trouvé nous-même un bézoard de la première sorte, c'est-à-dire une éragropile, dans l'estomac du porc-épic qui nous a été envoyé d'Italie.

là que M. Mauduit, qui, par son goût pour l'histoire naturelle, a bien voulu se charger de quelques-unes de nos commissions, nous a envoyé celui qui a servi à M. Daubenton pour sa description. Nous avons cru devoir donner la figure de ce porc-épic d'Italie, aussi bien que celle du porc-épic des Indes : les petites différences qu'on peut remarquer entre les deux sont de légères variétés indépendantes du climat, ou peut-être ne sont que des différences purement individuelles.

Pline et tous les naturalistes ont dit, d'après Aristote, que le porc-épic, comme l'ours, se cachait pendant l'hiver, et mettait bas au bout de trente jours. Nous n'avons pu vérifier ces faits; et il est singulier qu'en Italie, où cet animal est commun, et où de tout temps il y a eu de bons physiiciens et d'excellents observateurs, il ne se soit trouvé personne qui en ait écrit l'histoire. Aldrovande n'a fait sur cet article, comme sur beaucoup d'autres, que copier Gesner; et MM. de l'Académie des Sciences, qui ont décrit et disséqué huit de ces animaux, ne disent presque rien de ce qui a rapport à leurs habitudes naturelles : nous savons seulement, par le témoignage des voyageurs et des gens qui en ont élevé dans des ménageries, que, dans l'état de domesticité, le porc-épic n'est ni féroce ni farouche, qu'il n'est que jaloux de sa liberté; qu'à l'aide de ses dents de devant, qui sont fortes et tranchantes comme celles du castor, il coupe le bois et perce aisément la porte de sa loge. On sait aussi qu'on le nourrit aisément avec de la mie de pain, du fromage et des fruits; que dans l'état de liberté, il vit de racines et de grains sauvages; que, quand il peut entrer dans un jardin, il y fait un grand dégât et mange les légumes avec avidité; qu'il devient gras comme la plupart des autres animaux, vers la fin de l'été; et que sa chair, quoiqu'un peu fade, n'est pas mauvaise à manger.

En considérant la forme, la substance et l'organisation des piquants du porc-épic, on reconnaît aisément que ce sont de vrais tuyaux de plumes, auxquels il ne manque que les barbes pour être de vraies plumes : par ce rapport il fait la nuance entre les quadrupèdes et les oiseaux. Ces piquants, surtout ceux qui sont voisins de la queue, sonnent les uns contre les autres lorsque l'animal marche; il peut les redresser par la contraction du muscle peaussier, et les relever à peu près comme le paon ou le coq d'Inde relèvent les plumes de leur queue. Ce muscle de la peau a donc la même force et est à peu près conformé de la même façon dans le porc-épic et dans certains oiseaux. Nous saisissons ces rapports, quoique assez fugitifs : c'est toujours fixer un point dans la nature, qui nous fuit et qui semble se jouer, par la bizarrerie de ses productions, de ceux qui veulent la connaître.

LE PORC-ÉPIC DE MALACA.

HYSTRIX FASCICULATA. — L.

Nous avons parlé et donné la figure d'un porc-épic des Indes orientales (1), et nous avons dit que ce porc-épic ne nous paraît être qu'une variété de l'espèce du porc-épic d'Italie : mais il existe dans les contrées méridionales de notre continent, et particulièrement à Malaca, une autre espèce de porc-épic que nous avons fait dessiner vivant chez M. Aubry, curé de Saint-Louis, et dont nous donnons ici la description. Nous en avons vu un tout semblable, aussi vivant, entre les mains d'un marchand d'animaux, qui le faisait voir à Paris au mois d'octobre 1777. Cette espèce diffère de l'espèce commune par plusieurs caractères très-sensibles, et surtout par la forme et la longueur de la queue : elle est terminée par un bouquet de poils longs et plats, ou plutôt de petites lanières blanches semblables à des rognures de parchemin ; et la queue, qui porte cette houppe à cette extrémité, est nue, écailleuse, et peut avoir le tiers de la longueur du corps, qui est de quinze à seize pouces. Ce porc-épic de Malaca est plus petit que celui de l'Europe ; sa tête est néanmoins plus allongée, et son museau, revêtu d'une peau noire, porte des moustaches de cinq à six pouces de longueur. L'œil est petit et noir ; les oreilles sont lisses, nues et arrondies. Il y a quatre doigts réunis par une membrane aux pieds de devant, et il n'y a qu'un tubercule en place du cinquième ; les pieds de derrière en ont cinq, réunis par une membrane plus petite que celle des pieds de devant. Les jambes sont couvertes de poils noirâtres ; tout le dessous du corps est blanc. Les flancs et le dessus du corps sont hérissés de piquants moins longs que ceux du porc-épic d'Italie, mais d'une forme toute particulière, étant un peu aplatis et sillonnés sur leur longueur d'une raie en gouttière. Ces piquants sont blancs à la pointe, noirs dans leur milieu, et plusieurs sont noirs en dessus et blancs en dessous : de ce mélange résulte un reflet ou un jeu de traits blancs et noirâtres sur tout le corps de ce porc-épic.

Cet animal, comme ceux de son genre, que la nature semble n'avoir armé que pour la défensive, n'a de même qu'un instinct repoussant et farouche. Lorsqu'on l'approche, il trépigne des pieds, et vient en s'enflant présenter ses piquants, qu'il hérisse et secoue. Il dort beaucoup le jour, et n'est bien éveillé que sur le soir. Il mange assis en tenant entre ses pattes les pommes et autres fruits à pépin, qu'il pèle avec les dents ; mais les fruits à noyau, et surtout l'abricot, lui plaisent davantage : il mange aussi du melon, et il ne boit jamais.

(1) Voyez dans le volume suivant, l'article de l'urson.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

ANIMAUX CARNASSIERS.

(SUITE.)

	Pages.
Le Muscardin.	1
Le Surmulot.	2
La Marmotte.	4
Le Monax.	7
Marmotte de Kamtschatka.	8
La Marmotte du cap de Bonne-Espérance.	<i>Id.</i>
Le Bobak et les autres marmottes.	12
La Chauve-Souris.	14
La Roussette et la Rougette.	17
Le Vampire.	24
La Céphalote.	27
La Chauve-souris Musaraigne.	29
La grande Sérotine de la Guiane.	<i>Id.</i>
La Chauve-Souris fer-de-lance.	30
La grande Chauve-Souris fer-de-lance de la Guiane.	31
La Chauve-Souris de la Guiane.	32
L'Ours.	33
Ours blanc de mer.	41
Le Castor.	44
Le Raton.	56
Le Crabier.	59
Le Raton-Crabier.	61
Le Coati.	62
L'Agouti.	64
ANIMAUX DE L'ANCIEN CONTINENT.	66
ANIMAUX DU NOUVEAU MONDE.	77
ANIMAUX COMMUNS AUX DEUX CONTINENTS.	82

ANIMAUX CARNASSIERS.

	Pages.
Le Lion.	96
Les Tigres.	406
Le Tigre.	108
La Panthère, l'Once et le Léopard.	113
Le Jaguar.	124
Le Jaguar de la Nouvelle-Espagne.	123
Le Jaguar de la Guiane.	<i>Id.</i>
Le Cougar.	125
Le Cougar noir.	126
Le Cougar de Pensylvanie.	128
Le Lynx ou Loup-Cervier.	129
Le Lynx du Canada.	133
Le Lynx du Mississipi.	134
Le Caracal.	135
Le Serval.	137
L'Ocelot.	138
Le Margay.	140
Le Bizaam.	142
Le Chacal et l'Adivè.	143
Le Chacal Adivè.	146
L'Hyène.	147
La Civette et le Zibet.	152
La Genette.	157
La Genette du cap de Bonne-Espérance.	160
L'Ondatra et le Desman.	<i>Id.</i>

DE LA NATURE.

Avertissement.	165
Première vue.	<i>Id.</i>
Seconde vue.	174
Le Pécarì ou le Tadjac.	181
Le Polatouche.	185
Le Petit-Gris.	187
Le Petit-Gris de Sibérie.	189
Le Palmiste, le Barbaresque et le Suisse.	190
Le Tamanoir, le Tamandua et le Fourmilier.	192
Sur le Tamanoir.	197
Sur le Tamandua.	199
Sur le Fourmilier.	200
Le Cochon de terre.	204
Le Pangolin et le Phatagin.	204
Les Tatous.	207
L'Apar ou le Tatou à trois bandes.	209
L'Encoubert ou le Tatou à six bandes.	241

	Pages.
Le Tatuète ou Tatou à huit bandes.	212
Le Cachicame ou Tatou à neuf bandes.	<i>Id.</i>
Le Kabassou ou Taiou à douze bandes.	213
Le Cirquinçon ou Tatou à dix-huit bandes.	214
Sur les Tatous.	218
Le Paca.	220
Le Sarigue ou l'Opossum.	225
Le Sarigue des Illinois.	237
Le Sarigue à longs poils.	238
La Marmose.	239
Le Cayopollin.	241

ANIMAUX SAUVAGES.

L'Éléphant.	242
Le Rhinocéros.	278
Le Chameau et le Dromadaire.	287
Le Buffle, le Bonasus et l'Aurochs; le Bison et le Zébu.	295
Sur le Buffle.	311
Sur le Bison.	324
Sur le Zébu.	328
Le Mouflon et les autres Brebis étrangères	329
Le Bélier et la Brebis de Valachie.	336
Le Bélier de Tunis.	337
Le Morvant de la Chine.	338
Le Bouc à longs sabots.	340
L'Axis.	344
Le Zèbre.	347
Sur le Zèbre, le Czigithai et l'Onagre.	351
Le Couagga.	354
L'Élan et le Renne.	357
Sur l'Élan.	368
Sur le Renne.	371
Description du Renne, par M. le professeur Allamand.	380
Observations sur le Renne, faites à Groningue par M. le professeur P. Camper.	381
Le Bouquetin, le Chamois et les autres Chèvres.	385
Le Saiga.	393
Les Gazelles.	395
Sur les Gazelles et Antilopes.	409
Sur le Nanguer et le Nagor	410
Sur le Koba et le Kob.	412
La Gazelle Pasan.	<i>Id.</i>
La Gazelle Antilope.	413
La Gazelle Tzeiran.	415
La Chèvre sautante du cap de Bonne-Esperance.	419
De la Gazelle à bourse sur le dos.	422
Klippspringer ou sauteur des rochers.	423
Le Bosbok.	<i>Id.</i>

	Pages.
Le Ritbok.	425
La Chèvre bleue.	427
Le Bubale.	428
Le Condous.	433
Le Canna.	434
Le Condoma.	439
Sur le Condoma.	442
Le Nil Gaut.	445
Le Guib.	453
La Grimme.	454
Les Chevrotains.	458
Le Memina.	460
Le Chevrotain appelé à Java petite Gazelle.	<i>Id.</i>
Le Chevreuil des Indes.	<i>Id.</i>
Les Mazames.	463
Le Musc.	467
Le Babiroussa.	474
Le Tapir ou l'Anta.	476
L'Hippopotame.	485
Sur l'Hippopotame.	494
Le Cabiai.	502
Le Porc-Épic.	504
Le Porc-Épic de Malaca.	507

FIN DE LA TABLE.



ORIENTAÇÕES PARA O USO

Esta é uma cópia digital de um documento (ou parte dele) que pertence a um dos acervos que fazem parte da Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP. Trata-se de uma referência a um documento original. Neste sentido, procuramos manter a integridade e a autenticidade da fonte, não realizando alterações no ambiente digital – com exceção de ajustes de cor, contraste e definição.

1. Você apenas deve utilizar esta obra para fins não comerciais. Os livros, textos e imagens que publicamos na Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP são de domínio público, no entanto, é proibido o uso comercial das nossas imagens.

2. Atribuição. Quando utilizar este documento em outro contexto, você deve dar crédito ao autor (ou autores), à Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP e ao acervo original, da forma como aparece na ficha catalográfica (metadados) do repositório digital. Pedimos que você não republique este conteúdo na rede mundial de computadores (internet) sem a nossa expressa autorização.

3. Direitos do autor. No Brasil, os direitos do autor são regulados pela Lei n.º 9.610, de 19 de Fevereiro de 1998. Os direitos do autor estão também respaldados na Convenção de Berna, de 1971. Sabemos das dificuldades existentes para a verificação se uma obra realmente encontra-se em domínio público. Neste sentido, se você acreditar que algum documento publicado na Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP esteja violando direitos autorais de tradução, versão, exibição, reprodução ou quaisquer outros, solicitamos que nos informe imediatamente (dtsibi@usp.br).